

Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture

**Javier Suso López &
Rodrigo López Carrillo (coord.)**

Volume I

- **Conférences**
- **Tables Rondes**
- **Théorie de la linguistique**
- **Histoire de la langue française**
- **Phonétique et phonologie**
- **Morphologie et syntaxe**
- **Pragmatique et analyse du discours**

UNIVERSIDAD DE GRANADA

APFUE - GILEC

2004

Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture

Javier Suso López &
Rodrigo López Carrillo (coord.)

Volume I

- **Conférences**
- **Tables Rondes**
- **Théorie linguistique**
- **Histoire de la langue française**
- **Phonétique et phonologie**
- **Morphologie et syntaxe**
- **Pragmatique et analyse du discours**

UNIVERSIDAD DE GRANADA

APFUE - GILEC

2004

SOMMAIRE

VOLUME I

Présentation	15
Conférences	
Bernard Cerquiglini , <i>Délégué général à la langue française et aux langues de France</i> : L'enjeu de la diversité: réflexions sur le monolinguisme français.	19
Claude Hagège , <i>Collège de France</i> : Les combats anciens et présents du français.	27
Daniel Blampain , <i>Institut supérieur de traducteurs et interprètes, Bruxelles</i> : De la faute à la difficulté. Le plaisir de maîtriser les difficultés de la langue française.	39
Tables Rondes	
1. Traduction espagnol-français, français-espagnol	57
Conférence principale	
Mercedes Tricás Preckler , <i>Universitat Pompeu Fabra (Barcelona)</i> : De las representaciones mentales a la construcción del sentido en el acto traductor. .	59
Interventions	
M^a Amparo Olivares Pardo , <i>Universitat de València</i> : Temporalidad y construcción de sentido. Cuestiones «liminares» y perspectivas.	71
Gemma Andújar Moreno , <i>Universitat Pompeu Fabra</i> : De los mecanismos anafóricos a la construcción del sentido en traducción.	77
Montserrat Cunillera Domènech , <i>Universitat Pompeu Fabra</i> : Función y traducción de mecanismos cohesivos.	85

2. Grammaire comparée espagnol-français, français-espagnol ..	91
Conférence principale	
M^a Amparo Olivares Pardo , <i>Universitat de València</i> : ¿Gramática comparada o lingüística contrastiva? Una cuestión «revisitada» a la luz de las nuevas tendencias.	93
Interventions	
María Luisa Donaire , <i>Universidad de Oviedo</i> : Una divergencia morfo-semántica entre el francés y el español: <i>aunque</i> frente a <i>bien que</i>	109
Fernando Navarro Domínguez , <i>Universidad de Alicante</i> : Gramática contrastiva y perífrasis verbales (PV).	113
Gemma Peña Martínez , <i>Universidad Politécnica de Valencia</i> : Estudio contrastivo de las relaciones de dependencia referencial dentro del texto. ...	117
3. Enseignement du FLE et nouvelles technologies	121
Conférence principale	
Mario Tomé , <i>Universidad de León</i> : Enseignement du F.L.E. et nouvelles technologies.	123
Interventions	
Gema Sanz Espinar , <i>Universidad Autónoma de Madrid</i> : La formation des enseignants de FLE et de langues étrangères en général.	133
Carmen Vera Pérez , <i>Escuela Oficial de Idiomas de Hellín (Albacete)</i> : Internet en classe de FLE.	139
Javier Suso López , <i>Universidad de Granada</i> : Travailler avec un outil nouveau: les espaces de travail collaboratif.	143
Théorie linguistique	147
Lotfi Abouda , <i>CORAL - Université d'Orléans</i> : De la polyphonie à la «polychronie». Un modèle de traitement de la polysémie temporelle. Application au futur.	149
Rania Talbi , <i>Université de Poitiers</i> : Alternance binomiale du prépositionnement et du non-prépositionnement: le cas de -de- / -ø-.	161
Histoire de la langue française	171
Mostafa Benabbou , <i>Université Mohammed I^{er}, Oujda, Maroc</i> : Langue française, identité(s) culture(s) et francophonie.	173
Ramón García Pradas , <i>Universidad de Castilla-La Mancha</i> : La evolución de los demostrativos en la historia del francés: un caso atípico en la evolución de las lenguas romances.	183
Slavomíra Ježková , <i>Université Tchèque d'Agronomie, Prague</i> : Les relations entre le français et le tchèque.	195
Johannes Müller-Lancé , <i>Universität Mannheim</i> : La subordination dans l'histoire de la langue française: déclin inévitable?	201

Evelyne Oppermann , <i>Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III</i> : Les présentatifs «ez (vos)» et «veez/vez + ci/la» en ancien français.	229
Olga Ozolina , <i>Université de Lettonie, Riga</i> : L'évolution de la créativité lexicale: adjectifs de relation et leurs équivalents fonctionnels dans la langue française des XI ^e -XIII ^e et XX ^e siècles.	239
Virginia Prieto López , <i>Universidad de Oviedo</i> : L'histoire de la langue française est-elle bien vivante?	245
Javier Suso López , <i>Universidad de Granada</i> : Quelques clés pour mieux comprendre le processus de standardisation de la langue française au XVI ^e siècle.	253
Pierre Swiggers , <i>Universités de Louvain et de Liège</i> : Autour du concept d'histoire de la langue: le français et les autres langues romanes.	271
Phonétique et phonologie	291
Lorraine Baqué Millet , <i>Universidad Autónoma de Barcelona</i> : Analyse de l'interlangue de productions phoniques déviantes: un préalable pour la programmation de correction phonétique.	293
Jesús Brétos Bórnez , <i>Universidad Autónoma de Madrid</i> , et Soubhi Chehabi Lediascorn , <i>Universidad Autónoma de Madrid et A.A.I. de Nantes</i> : Phonologie Déclarative et diachronie du Français: théorie et application. L'apparition et l'évolution de l' <i>i</i> dit prosthétique.	303
M^a Dolores Espinosa Sansano , <i>Universidad de Murcia</i> : La prononciation des mots d'origine française en créole haïtien.	311
Marta Estrada Medina , <i>Universitat Autònoma de Barcelona</i> : L'expression de l'émotion et la correction phonétique: l'exemple de la surprise.	319
Ilda Tomas , <i>Universidad de Granada</i> : Approche stylistique: <i>La Chanson de Margaret</i> , d'après Pierre Mac Orlan.	331
Morphologie et syntaxe	341
Nuria Campos Carrasco et M^a José Alba Reina , <i>Universidad de Cádiz</i> : Sobre el concepto de traslación sintáctica de L. Tesnière y sus repercusiones en el ámbito de la teoría del lenguaje.	343
Daniéla Pantchéva Capin , <i>Université de Bordeaux 3</i> : Pour une continuation de la théorie du "formant": quelques arguments relevés dans des études diachroniques.	353
M^a Luz Casal Silva , <i>Universidad de Santiago de Compostela</i> : Le «présent» du messenger.	365
Anna Corral , <i>Universidad Autónoma de Barcelona</i> : La cause et ses pièges: <i>pour</i> et <i>par</i> en concurrence.	377
Claude Duée et José Ramón Heredia Sanz , <i>Universidad Castilla-La Mancha</i> : El aspecto pronominal en español y en francés: presupuestos para su análisis.	385
Teresa Elósegui de la Peña , <i>Universidad de Zaragoza</i> : Escasa productividad lingüística de algunas estructuras francesas contemporáneas...	397

Mercedes Eurrutia Caveró , <i>Universidad de Alicante</i> : Le français en Afrique noire: particularités morphosyntaxiques.	407
Eva Havu , <i>Université d'Helsinki</i> et Michel Pierrard , <i>Vrije Universiteit Brussel</i> : La prédication seconde de type adjectival: une structure attributive sans verbe copule?	417
M^a Luisa Mora Millán , <i>Universidad de Cádiz</i> : L'expression de la couleur dans la sphère du péjoratif.	433
Laura Pino Serrano et Samuel Antonio Malvar Mouco , <i>Universidade de Santiago de Compostela</i> : Un type de complément particulier: le complément de lieu.	447
Xosé Carlos Rodríguez Rañón , <i>IES de Carril-Vilagarcía de Arousaet</i> et <i>Universidade de Santiago de Compostela</i> : L'attribut adjectival nucléaire du COD et le complément adverbial modal en français: similitudes et différences.	461
Jesús F. Vázquez Molina , <i>Universidad de Extremadura</i> : <i>Mon collègue et néanmoins ami</i> : concesión, gramática y discurso.	469
Eulàlia Vilaginés Serra , <i>Universitat de Barcelona</i> : <i>Syllepse et langues romanes</i>	481
Pragmatique et analyse du discours	493
M^a José Alba Reina et Nuria Campos Carrasco , <i>Universidad de Cádiz</i> : La Teoría de la Pertinencia y la interpretación de la metáfora en los textos publicitarios.	495
Carmen Alberdi Urquizu , <i>Universidad de Granada</i> : Gestion des prises de parole et statut des interlocuteurs.	507
Emma Álvarez Prendes , <i>Universidad de Oviedo</i> : Le paradoxe linguistique: le cas des énoncés concessifs.	519
Vahram Atayan , <i>Universität des Saarlandes, Allemagne</i> : Structures macroscopiques de l'argumentation dans l'analyse du discours – dialogicité, polyphonie et modificateurs réalisants.	531
Lina Avendaño Anguita , <i>Universidad de Granada</i> : L'emploi subjectif de l'imparfait dans le texte sarrautien.	545
Dominique Bonnet , <i>Universidad de Huelva</i> : Pureté de vie, pureté de style dans <i>Regain</i> de Jean Giono.	555
Carmen Cortés Zaborras , <i>Universidad de Málaga</i> : La caracterización modal en un relato del siglo XII.	563
Mónica Djian Charbit et Javier Vicente Pérez , <i>Universidad de Zaragoza</i> : Quand la conséquence tire à conséquence... ..	575
Caroline Foullieux Baudin , <i>Universidad Autónoma de Madrid</i> : À propos des modes dérivés du ne pas savoir: le mode probable.	583
Carmen García Cela , <i>Universidad de Salamanca</i> : La langue qui discourt. L'autre leçon de Ferdinand de Saussure (IV).	591
Rafael Guijarro García , <i>Universidad de Granada</i> : Enunciación y discurso narrativo.	603

Pierre Patrick Haillet , <i>Université de Cergy-Pontoise</i> : Formes verbales de transposition et typologie des représentations discursives.	613
Adelaida Hermoso Mellado-Damas , <i>Universidad de Huelva</i> : Concesión y argumentación: observaciones acerca del conector <i>cependant</i>	625
M^a Vicenta Hernández Álvarez , <i>Universidad de Salamanca</i> : Marie Redonnet, <i>Doublures</i> : el relato que se disuelve en texto.	637
Juan Herrero Cecilia , <i>Universidad de Castilla-La Mancha</i> : Le jeu de la polyphonie dans le texte de la nouvelle de la presse française écrite.....	649
M^a Dolores Jiménez del Río , <i>Universidad de Sevilla</i> : El discurso irónico....	661
Vassiliki Kella , <i>Université Aristote de Thessalonique, Grèce</i> : Discours politique: argumentation et interaction communicationnelle ou rhétorique et monologue?	673
Edith Le Bel , <i>Université de Séville</i> : Il y a erreur sur la personne.	685
Pierre Lejeune , <i>Université de Lisbonne</i> : Le rôle des journalistes économiques dans le compte rendu de rapports techniques sur la conjoncture: simples courroies de transmission ou experts?	695
Rodrigo López Carrillo , <i>Universidad de Granada</i> : Los juegos de palabras en Raymond Queneau: una parte de su humor.	707
Olga Melnitchouk , <i>Université d'Etat Yakoute</i> : Les dominantes linguistiques comme moyens de la création des stratégies textuelles (sur l'exemple du roman de Christian Oster <i>Mon grand appartement</i>).....	727
Pedro Salvador Méndez Robles , <i>Universidad de Jaén</i> : Aproximación a los elementos fantásticos en el discurso de <i>Sarrasine</i> de Honoré de Balzac.	737
Laëtítia Menuet , <i>Université de Nantes</i> : La manipulation argumentative dans l'élaboration des normes juridiques européennes.....	747
Noelia Micó Romero , <i>Universidad de Valencia</i> : Los marcadores temporales en contraste (francés / español).	759
M^a Carmen Molina Romero , <i>Universidad de Granada</i> : Agustín Gómez-Arcos: une écriture marquée par les parenthèses.	771
Gemma Peña Martínez , <i>Universidad Politécnica de Valencia</i> : La <i>anáfora lexical</i> y el discurso de divulgación científica: aproximación contrastiva.	783
Vololona Randriamarotsimba , <i>Université d'Antananarivo. Madagascar</i> : La subjectivité énonciative en interculturalité: Cas des contes malgaches d'expression française.	795
Lydia Raskin , <i>Université de Málaga</i> : La communication virtuelle comme structure visuelle et linguistique dans la bande dessinée <i>XX^e Ciel.com</i> d'Yslaire.	807
M^a Jesús Saló Galán , <i>Universidad Complutense de Madrid</i> : Función de los conectores <i>alors</i> y <i>donc</i> en el teatro del s. XVIII.	817
Desiderio Tejedor de Felipe , <i>Universidad Autónoma de Madrid</i> : À propos de la construction indirecte de l'ethos linguistique.	831
Isabel Turci Domingo , <i>Universidad de Málaga</i> : Referencia temporal y estrategia publicitaria.	841

VOLUME II

Lexicologie, lexicographie et sémantique	11
Elena Baynat Monreal , <i>Universitat Jaume I</i> : Vocabulario y exotismo en los viajes por España de Gautier y Dumas: postura de los autores frente al idioma español.	13
Karine Berthelot-Guiet , <i>CELSA – Université Paris IV – Sorbonne</i> : Langue française et publicité: mouvements de lexique.	25
Manuel Bruña Cuevas , <i>Universidad de Sevilla</i> : Les dictionnaires encyclopédiques bilingues français-espagnol.	35
María Luisa Donaire , <i>Universidad de Oviedo</i> : Dinámicas concesivas y estereotipos: el caso de <i>bien que</i> y <i>quoique</i>	45
Araceli Gómez Fernández et Isabel Uzcanga Vivar , <i>Universidad de Salamanca</i> : Expresiones de la intensidad adjetival en francés y español.	55
Sonia Gómez-Jordana Ferary , <i>Universidad Complutense de Madrid</i> et <i>Casa de Velázquez</i> : Étude linguistique de quelques proverbes contraires en français.	65
Antonio González Rodríguez , <i>Universidad Europea de Madrid</i> : L'Atelier, une base de données de collocations.	75
Mari Carmen Jorge , <i>Universidad de Zaragoza</i> : El campo semántico de los objetos de decoración en <i>Le Pèlerinage de Charlemagne</i>	87
María Muñoz Romero , <i>Universidad de Sevilla</i> : <i>En tout cas</i> y <i>en todo caso</i> . ¿Equivalentes semánticos?	95
Juan Manuel Pérez Velasco , <i>Universidad de Salamanca</i> : Étude lexicologique du phénomène des faux amis français-espagnol.	107
Jacqueline Picoche , <i>Université d'Amiens</i> , et Jean-Claude Rolland , <i>Institut français de Valence</i> : Le « <i>Dictionnaire du français usuel</i> »: un outil nouveau pour l'enseignement-apprentissage du français	115
Amalia Rodríguez Somolinos , <i>Universidad Complutense de Madrid</i> : <i>Mais</i> dans les dictionnaires français: de Richelet à Pierre Larousse.....	125
Mercedes Sanz Gil , <i>Universitat Jaume I</i> : Creación léxica en Lengua Francesa en el campo de las TIC.	139
Pere Solà Solé , <i>Universitat de Lleida</i> : Léxico de guerra en la prensa francesa, a propósito de la guerra de Iraq.	147
Henri Zinglé , <i>LILLA – EA 2140</i> , <i>Université de Nice – Sophia Antipolis</i> : Dictionnaire combinatoire des expressions françaises: perspectives théoriques et didactiques.	157
Dialectologie et sociolinguistique	161
Hilmi Alacakli , <i>Université de Marmara (Istanbul)</i> : L'avenir du français au Québec.	163
André Bénit , <i>Universidad Autónoma de Madrid</i> : A propos de quelques facteurs d'expansion linguistique: la langue française au XXI ^e siècle.	169

Nathalie Bléser Potelle , <i>Universidad de Granada</i> : Le wallon: langue moribonde ou vivier de créativité?	179
Jaromír Kadlec , <i>Université Palacký d'Olomouc (République Tchèque)</i> : À propos de la norme linguistique du français québécois.....	189
Evangelos Kourdis , <i>Université de Thessalonique (Grèce)</i> : Stéréotypes du F.L.E dans l'Education Hellénique Technique Secondaire.....	195
Traduction	207
Gemma Andújar Moreno , <i>Universitat Pompeu Fabra</i> : Algunos usos anafóricos del pronombre TEL: construcción de sentido y traducción.	209
Natalia Arregui , <i>Universidad de Granada</i> : La traducción de las referencias culturales.	221
M^a Del Pilar Blanco García , <i>Universidad Complutense de Madrid</i> : Procesos mentales y procedimientos traductológicos de la de la autotraducción.	231
Nicolás Campos Plaza et Natalia Campos Martín , <i>Universidad de Castilla-La Mancha</i> : Lingüística y traducción: un saber compartido.	243
Montserrat Cunillera Domènech , <i>Facultat de Traducció i Interpretació, Universitat Pompeu Fabra</i> : La traducción de la puntuación en <i>La Vie devant soi</i>	251
Paloma Gracia Alonso , <i>Universidad de Granada</i> : Menolipo o Meleagro, ¿fratricidas? A propósito de un episodio de la segunda parte de la <i>General estoria</i> y de su fuente en la <i>Histoire ancienne jusqu'à César</i>	263
María José Hernández Guerrero , <i>Universidad de Málaga</i> : La traducción de los titulares periodísticos.	271
Guilhermina Jorge , <i>Faculté des Lettres de Lisbonne</i> : La langue de la traduction: les «prosodies» de Mia Couto.	283
Claudine Lécrivain , <i>Universidad de Cádiz</i> : Une lecture des couleurs: le regard du traducteur.	295
Pedro Mogorrón Huerta , <i>Universidad de Alicante</i> : Les locutions verbales françaises à travers la francophonie.	307
Fernando Navarro Domínguez , <i>Universidad de Alicante</i> : Traducir la concesión. Tres tipos de concesión y diferentes recorridos: el conector «aunque».	321
Maribel Peñalver Vicea , <i>Universidad de Alicante</i> : La castration linguistique dans la traduction: le (dé)voilement de la lettre dans l'écriture d'Hélène Cixous.	331
José Pérez Canales , <i>Universitat de València</i> : La modalidad epistémica en los ensayos sociológicos.	341
Julia Pinilla Martínez , <i>Universitat de València</i> : H.L. Duhamel du Monceau (1700-1782), el <i>Arte de Cerero</i> : las notas a pie de página del traductor M. Gerónimo Suárez Núñez (contenidos y funciones).	355
Maryse Privat , <i>Universidad de La Laguna</i> : Les proverbes féminins dans un recueil de proverbes espagnol-français.	367

Albert Ribas Pujol , <i>Universitat Pompeu Fabra y Université de Genève</i> : Traducir la <i>langue de bois</i>	377
Norma Ribelles Hellín , <i>C.U. ESTEMA-U. Miguel Hernández</i> : Análisis de los aspectos sintácticos en las traducciones al español de las obras de Patrick Modiano.	387
Elena Romero Alfaro et Pilar González Rodríguez , <i>Universidad de Cádiz</i> : Estudio de traducciones de los colores rojo, rosa, morado y rouge, rose, violet, en obras narrativas francesas y españolas.	401
M^a Clara Romero Pérez , <i>Universidad de Granada</i> : <i>Histoire du soldat</i> de Charles-Ferdinand Ramuz, sur une musique d'Igor Stravinsky, adaptée par Rafael Alberti: un prodige d'adaptation théâtrale.	417
Elena Sánchez Trigo , <i>Universidade de Vigo</i> : Traducción de textos médicos: elaboración de un corpus electrónico-francés español.	425
Georgette Stefani-Meyer , <i>Universität des Saarlandes, Allemagne</i> : Hypertexte et traduction.	439
Miguel Tolosa Igualada , <i>Universidad de Alicante</i> : La traducibilidad de las locuciones somáticas: ¿un afán utópico?	445
Arlette Véglia Andréa , <i>Universidad Autónoma de Madrid</i> : Étude lexicale du genre «décision de justice» dans le domaine pénal: l'arrêt de Cour d'appel.	461
Marta Villacampa Bueno , <i>ETI, Université de Genève</i> : Ritmo y sentido: la traducción del ritmo en el relato «Rotterdam» de Blaise Cendrars.	470
Lioudmila Zamorchtchikova , <i>Université d'Etat Yakoute (Russie)</i> : Concept de la culture yakoute: interprétation et traduction vers le français.....	483
Méthodologie de l'enseignement du FLE	489
Francine Arroyo et Cristina Avelino , <i>Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa</i> : Du <i>Cadre européen commun de référence</i> aux programmes de français, langue étrangère. Le cas du Portugal.	491
Sophie Aubin , <i>Institut français de València</i> : Histoire de l'enseignement de la «prononciation»: de la phonétique appliquée vers une didactique musicale	503
Rachida Bouali , <i>Université Mohammed 1^{er}, Oujda, Maroc</i> : Incorrections de la communication écrite et apprentissage du français chez les apprenants marocains (cas de la 3 ^e A.S.).	513
Maria Dolores Cañada , <i>Universitat Pompeu Fabra</i> : Voix passive et <i>fait divers</i> , exemple d'unité didactique.	523
Christina Dechamps , <i>Universidade Nova de Lisboa</i> : Enseignement / apprentissage d'une langue de spécialité à un public allophone: quelques réflexions.	535
Virginia Fernández González , <i>I.E.S. Cabo Ortegal (Cariño)</i> : L'enseignement publicitaire.	547
Denise Fischer Hubert , <i>Universidad Rovira i Virgili (Tarragona)</i> : L'actualité historique véhiculée dans les manuels de français du XIX ^e et du début du XX ^e siècle: reflets de la Révolution française, de la Guerre d'Indépendance et de l'épopée napoléonienne.	557

Daniel Gallego Hernández , <i>Universidad de Alicante</i> : Enseñanza del francés a futuros traductores. Memorias de un estudiante de traducción.	567
María Elena Jiménez Domingo , <i>Universitat de València</i> : El tratamiento del artículo en la gramática española del abad Jean de Vayrac (1664-1734). .	579
Fanny Kalliou , <i>Université de Rouen (France)</i> : L'enseignement du jeu de rôle dans la classe de française langue étrangère.	591
Sophie Laval , <i>Universi de Grenade</i> : L'enseignement du Français Langue Etrangère face au «Cadre européen commun de référence pour les langues»..	599
Albane Luec , <i>Escola Oficial d'Idiomes de Manacor</i> ; Joan Solanich Pie , <i>Escola Oficial d'Idiomes de Figueres</i> : L'enseignement du français en Espagne aux alentours du XIX ^e siècle: structure et phonétique.	609
María Josefa Marcos García , <i>Universidad de Salamanca</i> : La phonétique dans la classe de FLE.	619
Mercedes Montoro Araque , <i>Université de Grenade</i> ; Juan Jiménez Fernández , <i>Université de Grenade (CLM)</i> : Lire la bd aujourd'hui: aspects iconiques, linguistiques, symboliques à l'usage de l'enseignant de FLE.....	629
Sofía Morales Gálvez , <i>I.E.S. Híponova (Granada)</i> : Vers une définition de la compétence socio-culturelle.	643
Félix Núñez París , <i>Universidad SEK (Segovia)</i> : De la programación a la unidad didáctica. El francés para fines específicos.....	653
Simona Ruggia , <i>Université de Nice Sophia-Antipolis</i> : La linguistique au service de la didactique: le connecteur polyvalent «enfin» et ses correspondants italiens.	663
Gaëtan de Saint Moulin , <i>Université de Lisbonne</i> : Pour un moment comparatif en classe de langue étrangère. Application aux complétives infinitives en français et en portugais.	679
Pedro San Ginés Aguilar , <i>Universidad de Granada</i> : L'apprentissage du français: «tout est bon».	691
Gema Sanz Espinar , <i>Universidad Autónoma de Madrid</i> : Français des sciences humaines / <i>Francés para humanidades</i>	701
Patricia Scarampi , <i>Universidad Europea de Madrid</i> : Apprentissage ludique du F.L.E. à travers la chanson française.	709
Daniela Ventura , <i>Universidad de Las Palmas de Gran Canaria</i> : Comment relever le défi des médias en cours de langue? Analyse argumentative d'une annonce publicitaire télévisée à des fins didactiques.	717
Jacky Verrier , <i>Universidad Rovira i Virgil (Tarragona)</i> ; Xavier Burrial , <i>Universidad de Lleida</i> : Les adjectifs possessifs en didactique du FLE. Des formes aux effets	727
Carlota Vicens Pujol et Gabriel Jordà Lliteras , <i>Universitat de les Illes Balears</i> : L'enseignement du français en Espagne aux alentours du XIX ^e siècle: grammaire et pragmatique.	739

M^a Elena de la Viña Molleda , <i>IES Reyes de España (Linares)</i> : Le texte littéraire comme support didactique dans les manuels d'enseignement du français en Espagne jusqu'au XX ^e siècle: son traitement dans le <i>Robertson español</i> de Joaquín Mendizábal.	747
---	-----

Linguistique computationnelle et informatique. Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)	757
---	-----

Caterina Calafat , <i>Universitat de les Illes Balears</i> : Un exemple de l'utilisation pédagogique d'Internet: <i>Boycottez leurs fromages gluants</i>	759
---	-----

Françoise Thérèse Olmo Cazevielle , <i>Universidad Politécnica de Valencia</i> : Intégration des nouvelles stratégies d'enseignement dans un cours de français sur la production avicole.	767
---	-----

Mario Tomé , <i>Universidad de León</i> : Les ressources internet pour la phonétique du français langue étrangère.	775
--	-----

Carmen Vera Pérez , <i>Escuela Oficial de Idiomas de Hellín (Albacete)</i> : Une approche du cinéma en classe de FLE en utilisant les TIC.	787
--	-----

PRÉSENTATION

Cet ouvrage est constitué par les travaux (conférences, tables-rondes suivies de débats, exposés, communications...) effectués lors du VI Congrès International de Linguistique Française, célébré du 4 au 6 novembre 2004 à l'Université de Granada, et organisé par le Département de Philologie Française, avec l'appui de l'APFUE.

Le sujet du Congrès: *Le français face aux défis actuels: histoire, langue, culture*, repris dans le titre de l'ouvrage, voulait souligner trois idées-force: l'interdépendance de la langue et des représentations socioculturelles, le poids de l'histoire dans la constitution de celles-ci (de la langue, et de la culture), et, en troisième lieu, le fait que le français et la culture que la langue véhicule sont confrontés à double enjeu: les nouvelles technologies et la globalisation. Ces phénomènes vont marquer durablement le paysage de notre planète: il est de notre responsabilité, à nous tous, d'en tirer le meilleur parti, quel que soit le domaine concret de notre tâche, dans la recherche, l'enseignement ou la gestion (diffusion culturelle; organisation d'échanges; participation aux associations professionnelles...).

Nous voulons remercier les nombreuses administrations qui nous ont appuyés de leur soutien, sans lequel ce Congrès n'aurait pas eu lieu: les services culturels de l'Ambassade Française en Espagne, la Communauté de Wallonie-Bruxelles, l'Alliance Française en Espagne, l'Université de Granada, la Consejería de Educación de la Junta de Andalucía, la Mairie de Granada, l'APFUE, le Groupe de recherche «Lingüística, Estilística, Computación (GILEC)»... Nous remercions également M. Cerquiglini, M. Hagège, M. Blampain, qui ont prononcé des conférences passionnantes, ainsi que Mme Mercedes Tricás, Mme Amparo Olivares, et M. Mario Tomé, coordinateurs des tables rondes qui ont suscité un vif intérêt. Nous remercions chaleureusement les professeurs, hommes et femmes, qui sont venus partager leurs travaux, leurs réflexions, mais aussi leurs soucis et leurs expériences. Leur présence, nombreuse et diversifiée –on a pu compter 13 pays différents, dont le Madagascar, la République Yakoute en Russie, la Turquie, la Lettonie, la Grèce, la République Tchèque...; ainsi que cinquante universités différentes– montre que la francophonie est un fait dont il faut tenir de plus en plus compte: les sujets abordés le montrent aussi. Le Congrès manifeste finalement la vigueur de la recherche en linguistique française en Espagne, puisque trente universités

y étaient représentées, mais aussi plusieurs Écoles de Langues (EOI), des Instituts français et des Lycées du secondaire. Dans ces conditions, on peut parfaitement se rendre compte que l'organisation du Congrès a été à la fois une besogne où il fallait s'engager à plein temps –et nous tenons à remercier les autres membres du Comité d'Organisation: Jesús Cascón, M^a Carmen Molina, Mercedes Montoro et M^a Carmen Alberdi–, mais aussi une tâche très attachante et pleine de satisfactions. Resteront dans nos cœurs les moments agréables passés lors de la réception, de la soirée flamenco, de la soirée théâtre, de la soirée poétique.... Quant aux travaux effectués, cette édition les montre, dans leur diversité et dans leur valeur.

Nous avons regroupé les communications autour de plusieurs axes de réflexion. Les nombreuses communications ont obligé les éditeurs à distribuer ces domaines de travail en 2 volumes. Un premier volume regroupe les conférences, les tables rondes, et les domaines suivants: théorie de la linguistique; histoire de la langue française; phonétique et phonologie; morphologie et syntaxe ; pragmatique et analyse du discours. Le deuxième volume comprend les domaines suivants: lexicologie, lexicographie et sémantique; dialectologie et sociolinguistique ; traduction; méthodologie de l'enseignement du FLE ; linguistique computationnelle et informatique - NTIC. Nous prions les lecteurs de consulter les Sommaires au début de chaque volume pour retrouver chaque section et chaque auteur.

Javier Suso López
Rodrigo López Carrillo
Coordinateurs de l'édition

CONFÉRENCES

L'enjeu de la diversité: réflexions sur le monolinguisme français

Bernard Cerquiglini

*Délégué général à la langue française
et aux langues de France*

La langue française, qui fédère tant de pays dans le monde, qu'enseignent tant de maîtres dévoués et dynamiques, que recherchent encore tant d'apprenants, qui, en France même, assemble une Nation dans un lien passionnel à sa parlure (ainsi que dans les championnats d'orthographe), est un idiome strictement normé, assez rétif à l'innovation et à la variation, peu soucieux de dialogue avec les autres parlers, surtout s'ils sont proches. Cette singularité a fait sa force; elle lui assure un présent très honorable; il n'est pas sûr qu'elle lui promette l'avenir le plus radieux. Il est certain, en revanche, que les voies de son développement passent par une réflexion, difficile voire déchirante, sur l'ouverture à la diversité comme dimension de la politique conduite en sa faveur.

LA CONSTRUCTION D'UN MONOLINGUISME

L'histoire du français est celle de la construction, multiséculaire, d'une langue conçue comme unique sur son territoire d'expansion, homogène en son essence, unitaire dans son ambition politique. Nous parlerons de *monolinguisme institutionnel*. Ce monolinguisme est certes fictif (la France fut toujours, et est encore plurilingue), mais cette fiction a puissance de mythe, au sens où le mythe dit le sens du monde et rassemble une communauté. Il s'agit bien d'une *institution*: la langue française est un bel exemple d'artéfact; elle y trouve sa noblesse: elle fut instituée¹. Les raisons en sont nombreuses.

Qu'on nous permette, tout d'abord, d'avancer une hypothèse qui pourra passer pour trop audacieuse; elle relève d'une sorte de psychanalyse des élites françaises cultivées. Fille aînée de l'Eglise, la France eût désiré être également la plus digne héritière de la langue sacrée, le latin. Très tôt on sentit, puis on comprit, enfin on sut positivement qu'il n'en était rien. Dans le classement des langues romanes selon leur

¹Rappelons que les premiers maîtres d'Ecole nommés par la Convention, durant l'époque révolutionnaire, furent appelés *instituteurs de langue française*; ils avaient bien pour mission de l'instituer.

proximité avec la langue-mère, le sarde méridional se place sans doute au premier degré, le français, langue profondément germanisée, occupe à coup sûr le dernier degré d'éloignement. Enfant bâtard d'une mère insouciant et volage²? Il convenait alors de compenser cet abandon en latinisant l'idiome à outrance: orthographe étymologique dès la fin du Moyen Age, création d'un abondant vocabulaire savant à partir de la Renaissance (au point que le lexique français actuel est pratiquement double), codification stricte de la syntaxe à l'époque classique: le français est un latin de désespoir. Et de dépit: la mère fut aussi marâtre, qui osa donner naissance, en Gaule même, à *deux* fils: le français et l'occitan. Il est douloureux de penser que l'issue du latin, en France, fut *double*, que deux langues se partagèrent le territoire, également nobles et prestigieuses (la langue d'oc plus prestigieuse, d'ailleurs, jusqu'au XIII^e siècle), également aptes à régner. La dualité, et de façon générale la diversité linguistiques ne semblent pas renvoyer, dans l'inconscient des élites cultivées, à l'abondance, mais à l'abandon; elles sont liées au manque, à la filiation rompue, à la trahison. La «nécessité d'exterminer les patois» de l'abbé Grégoire trouve ici quelque motif obscur mais puissant. En tous les cas, il convenait d'éliminer promptement ce jumeau prétendant, dans les représentations et dans les actes: l'occitan, c'est un peu le *Masque de Fer*.

Les raisons politiques sont bien connues et figurent dans les manuels. L'intérêt que l'État français, qu'il fût royal, impérial ou républicain, a porté à la langue est une constante. On en sait les grandes étapes. Dès avant le XVI^e siècle (et l'édit de Villers-Cotterêt), la Royauté impose le français dans l'administration et dans les actes juridiques; au XVII^e siècle, la langue du Roi reçoit son institution: Richelieu transforme un club d'écrivains en une *Académie française*, organisme d'État, lui attribuant des statuts, un sceau officiel ainsi qu'une protection ombrageuse; au XVIII^e siècle la Révolution, dans sa volonté de conjoindre Nation et Langue autour de l'État, répand la langue devenue nationale et pourchasse les dialectes; elle hérite d'une tradition étatique, qu'elle renforce: Nation, Langue, État constituent désormais le trépied d'où la République s'élève. On peut dire que l'État en France s'est constitué au travers de sa langue: rappelons l'amendement constitutionnel du 25 juin 1992, qui introduit à l'article premier du texte fondateur des institutions, à côté des «symboles de la République» (drapeau, hymne, devise, etc.) la phrase: «la République a pour langue le français.»

Ce récit linéaire d'une lente adéquation de la langue à l'État centralisateur ne saurait cependant expliquer à lui seul la puissance, la violence, l'aveuglement³ enfin d'un tel monolinguisme. Que la République, système politique, possède une langue officielle, est parfaitement légitime ainsi qu'éminemment nécessaire; on n'en déduit pas que la France, portion des terres habitées que définit la géographie et qu'énonce une histoire, doive abjurer son plurilinguisme. Pour comprendre une telle construction, un

²Ceci d'autant plus qu'on prit conscience, au cours du XVIII^e siècle, que le français ne provenait pas du beau latin de Cicéron et de Virgile, mais du latin vulgaire des commerçants et des soldats. Lot commun des langues romanes, certes, mais redoublé par la véritable créolisation que connut ce latin en Gaule (contact avec le celte, puis germanisation massive).

³«Car, jusqu'à plus ample informé, la France n'a qu'une langue, la française», Maurice Druon, de l'Académie française, *Le Figaro*, 4 novembre 2002.

tel resserrement national sur l'idiome, il convient de saisir que des événements douloureux sont venus hâter le processus. Deux crises politiques majeures ont accouché du monolinguisme institutionnel et militant.

Le récit habituel de l'action révolutionnaire (en faveur du français de la Nation, contre les patois) est par trop simple: il rassure à bon compte les jacobins, laisse les girondins dans l'affliction muette qui leur est coutumière. La réalité est plus complexe, plus douloureuse sans doute. La politique linguistique de la Révolution résulte d'un choix. Le jeu était ouvert: l'inéluctable n'était qu'une option, retenue pour des raisons que l'on peut regretter, mais qu'il faut comprendre. De 1789 à juillet 1793, les révolutionnaires ont respecté le plurilinguisme, dont les premières réponses à l'enquête de l'abbé Grégoire ont montré l'étendue en France. La souveraineté nationale doit comprendre ce que vote sa représentation: on ouvre des bureaux de traduction à Strasbourg et à Toulouse, on publie en plusieurs langues régionales la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, ainsi que les grandes lois. La rupture de l'été 93 provient des difficultés de la traduction (coût, inexpérience, ampleur de la tâche), de la guerre aux frontières (le rapport Barère va fustiger les langues régionales périphériques, soupçonnées de complicité), de la guerre civile (les vendéens s'accrochent à leur patois, comme à leurs églises), de la Terreur enfin, qui voit des espions et des ennemis partout, et principalement chez ceux dont on ne comprend pas l'idiome. La difficulté ancienne du francophone français à accepter l'autre dans la langue se redouble de l'empressement terroriste à l'unité nationale, des cœurs et des parlers («la variété des idiomes, c'est le fédéralisme»). On entre alors, pour longtemps, dans l'ère du soupçon. Afin qu'elle comprenne la Loi prise en son nom à Paris, la souveraineté nationale devra apprendre le français (exigence légitime); mais il lui faudra *désapprendre sa langue maternelle*. Une conjoncture historique brève et dramatique a ainsi étendu l'unicité et l'indivisibilité de la République au domaine du langage. Cette contradiction circonstancielle à l'article 11 de la *Déclaration des droits* (qui fonde la liberté d'expression) a pris figure de postulat républicain.

Le monolinguisme fut coulé dans le bronze par une seconde crise, moins reconnue mais à coup sûr également puissante. La défaite de Sedan en 1870, si elle mit fin à l'Empire fut pour la République une naissance douloureuse: la perte d'une province (en grande partie germanophone), la «victoire de l'instituteur prussien» selon le mot de Gambetta, l'écroulement de l'État. Il importait de reconstruire la Patrie amoindrie, en la fondant sur la République, et celle-ci sur l'École. On comprend que «l'école de Jules Ferry» eut pour tâche prioritaire d'achever *l'institution du français*, véhicule du sentiment national et de l'attachement à la République. On conçoit également que l'interdiction des patois y ait été prononcée. Mission était donnée à l'enseignement obligatoire francophone de combattre l'obscurantisme. Les petits paysans devenus normaliens départementaux puis maîtres d'école chez eux étaient voués à diffuser le français, c'est-à-dire à proscrire leur propre langue maternelle: on saisira un jour le chagrin des hussards... C'est dans ce contexte que naît, écrit par les grands grammairiens de la République, le récit mythique du *francien*, source étatique et parisienne de la langue nationale, splendide anachronisme qui justifie un privilège en énonçant un destin. Nous y reviendrons.

Des raisons proprement institutionnelles, ensuite, qui découlent des précédentes, expliquent le monolinguisme actif de la France. De par son héritage historique, la France est des mieux fournies en organismes d'aide, de protection, voire de contrôle de son idiome. L'Académie française, dont on a dit qu'on peut la tenir, au rebours de ses sœurs belge, italienne, espagnole, etc. pour un organisme d'État (autorité morale incontestée, locaux nationaux somptueux, rang protocolaire élevé de son secrétaire perpétuel, etc.) n'est pas seule. Chaque période de l'histoire a laissé la trace de l'intérêt montré par la puissance publique, sous forme d'institutions diverses que l'on a pris soin de conserver en les additionnant. Dans les dernières trente années, l'ardent dirigisme gaullien trouva dans la langue matière à son amour ombrageux de l'indépendance nationale, à son désir d'une politique culturelle vigoureuse, à son goût pour la traduction institutionnelle de cette politique. Les présidents de la République qui succédèrent au général, de ce point de vue, furent tous gaullistes. En témoigne la longue liste des organismes et institutions fondés en une trentaine d'années, et dont l'action de l'État en matière de langage semble s'être fait une spécialité. Création en 1966 d'un *Haut Conseil pour la défense et l'expansion de la langue française* (noter les termes) rattaché au Premier ministre. Le Haut Conseil, devenu en 1973 *Haut Comité de la langue française*, est remplacé en 1983 par le couple *Comité consultatif pour la langue française*, chargé de conseiller le Premier ministre, et son bras exécutif, le *Commissariat général à la langue française*; à ce couple se substitue en 1989 le *Conseil supérieur de la langue française* (que préside le Premier ministre) et la *Délégation générale à la langue française*, service du Premier ministre puis du ministère de la Culture. Si l'on ajoute, effet de la volonté du Président Mitterrand de traduire en actes le projet francophone, la création d'un *Haut Conseil de la Francophonie* (1983), placé auprès du Président de la République, et l'existence depuis 1986, d'un secrétaire d'État voire d'un ministre de la Francophonie (ou chargé de ce portefeuille), on admire l'activité publique en ce domaine, ainsi que la capacité française à empiler les structures. Subsistent de fait, dans une ambiguïté significative, des institutions vouées à la défense de la langue française, et d'autres attachées à son rayonnement.

Les causes ultimes d'une passion pour la langue unique, unitaire et homogène sont idéologiques. Pureté et homogénéité de la langue coïncident, pense-t-on, dans l'unicité partout recherchée. Le thème, très scientifiquement contestable, de la «clarté» inhérente à la langue française est bien connu. Découlant du canon de la rhétorique classique (et donc phénomène strict de *discours*), ainsi que de l'épuration de la langue écrite opérée par les grammairiens à partir de Malherbe, il se lie à une normalisation stricte qui refuse la variabilité, et ignore les multiples variantes dont la langue vivante est faite; il révèle une conception fort resserrée de la langue. L'exemple du *francien* le montre à merveille. On admet très généralement que le français national provient du dialecte *francien* de l'île de France, région de Paris, promu «dialecte du Roi», et dont l'expansion a suivi le développement de la Royauté. Cette idée plaisante, vraisemblable et simple a le défaut d'être erronée. Non seulement il n'y eut pas de dialecte propre à l'île de France au Moyen Âge (le terme de *francien* fut l'invention des grammairiens républicains de la fin du XIX^e siècle), mais bien des arguments historiques militent avec force contre ce qui n'est qu'une thèse falsifiable. Ou plutôt un grand récit de genèse disant l'ordre du monde. Il est révélateur par suite de mettre au jour les circonstances d'une telle invention, au moment où l'État républicain affermissait sa conquête; s'y

mêlent l'idéologie centralisatrice par anticipation, le sentiment confirmé que la langue est chose de l'État, l'éloge de Paris (le francien est né loin du front), le mépris des patois, le désir que la pureté de la langue française coule de source, d'une source parisienne, unique et pure⁴.

LE REGNE DE LA NORME

Qu'on le regrette ou s'en réjouisse, l'histoire pluriséculaire de la construction monolinguisque paraît achevée. Dans les faits, tout d'abord. L'exemple des langues régionales est éclairant. Certaines possèdent une réelle vigueur: on peut citer l'alsacien, le francique, le catalan, le corse, les créoles; à un moindre degré, le basque et le breton. Toutefois, ces idiomes sont réellement minoritaires (l'alsacien est parlé par moins de 0,6 % de la population nationale) et leur transmission est fragile. Les enquêtes de l'Institut national d'études démographiques, montrent, année après année, un déclin: il y a toujours moins de locuteurs qui parlent à leurs enfants la langue que leurs parents leur parlaient. En ce sens l'«intégration républicaine», qui est prioritairement linguistique, a bien fonctionné, et fonctionne toujours. Il n'y a plus aujourd'hui en France métropolitaine (le fait est récent, et des plus significatifs) de locuteur natif monolingue d'une autre langue que le français. La territorialisation de cette langue vient de s'achever. Mais ne serait-il pas temps dès lors, les «républicains» rassurés par cette universalité enfin conquise, de voir dans les autres langues non plus des ennemies, mais des alliées? La France défend la diversité culturelle et linguistique dans le monde et singulièrement en Europe; cette diversité devrait-elle s'arrêter à ses frontières? La diplomatie française refuse que l'Union européenne adopte l'anglais comme langue unique; elle rappelle à bon droit que l'Europe est un bouquet de langues, que le plurilinguisme est depuis longtemps dans ses pratiques et dans sa culture; elle prêche pour un apprentissage généralisé de plusieurs langues. Mais qui a conscience que ce pays possède, grâce à son encore riche patrimoine linguistique, les moyens de penser et de pratiquer le plurilinguisme? Les nombreux encore locuteurs bilingues, longtemps ignorés, pour le moins, sont autant d'apprenants en puissance, autant d'europeens dans leur rapport au langage, voire dans leur vie quotidienne (pensons aux langues transfrontalières: francique, catalan, basque). Le plurilinguisme français (langue de la République pour tous; autres langues légitimement parlées et encouragées) pourrait être un laboratoire de conscience et de pratique européenne. Encore faudrait-il remettre définitivement au râtelier les œillères du monolinguisme.

Ce monolinguisme paraît régner en maître, également, dans les représentations; il est une fiction puissante. On l'a dit, la norme est rétive à toute variation; conçue comme unitaire et inflexible, elle est socialement définie. A la notion très générale d'usage du peuple, que les grammairiens de la Renaissance avaient reprise aux latins, la grammaire classique du XVII^e siècle a substitué une conception éminemment stricte. Vaugelas privilégie «l'usage de la meilleure partie de la cour (et des meilleurs auteurs du temps)». La norme par suite renvoie à un lieu social, qui en est la source et le souverain; le «bon usage» est affaire d'élitisme social, et de dressage du courtisan: il faut à tout prix «en

⁴Voir B. Cerquiglini, *L'énigme du francien*, en préparation.

être.» L'insécurité linguistique que ressentent tant de Français (ce qu'ils viennent de prononcer «est-il français?») tient aux pratiques d'insécurisation de la Monarchie absolue («comment doit-on se conformer, comment plaire?»). La norme aujourd'hui, que l'on réfère à la bourgeoisie parisienne cultivée, n'est pas moins sociale et géographique. On lit dans les dictionnaires que le *déjeuner* est le repas du midi, le *dîner* celui du soir; c'est oublier que dans de larges couches sociales de la province française, ainsi qu'en Belgique, en Suisse et au Québec (ce qui n'est pas peu), on *dîne* à midi, on *soupe* le soir. «*Dîner*» en fin de journée, ne serait-ce pas, en fait, un régionalisme... parisien? Le resserrement sur la norme explique l'abondante et très ancienne littérature sur la décadence du français; à en croire les innombrables cris d'alarme poussés, génération après génération, par de farouches défenseurs de la pureté de l'idiome, la langue française devrait avoir disparu, ou être réduite à quelques grognements informes. Ceci éclaire également le thème de l'invasion linguistique par excès d'emprunts (actuellement, d'origine anglo-saxonne). Tout changement, toute nouveauté issue de l'extérieur est vécue comme une perte, ou comme une agression.

LE PIEGE MONOLINGUE

Un tel monolinguisme a des effets que l'on peut regretter. Il entrave, par conservatisme, une évolution saine de langue. On sait le risque couru à vouloir toucher, même très modérément et pour les meilleures raisons du monde, à l'orthographe du français; la dernière tentative, pourtant élaborée de concert avec les partenaires francophone et admise par l'Académie française, publiée en décembre 1990, déclencha une véritable guerre civile, qui remplit la presse écrite, les radios et télévisions pendant tout le mois de janvier 1991. Le désir du gouvernement, à partir de 1997, de féminiser les titres et noms de métier, en nommant (ce qui est linguistiquement fondé et ce dont il a parfaitement le droit) des *ambassadrices*, des *directrices* et des *inspectrices générales*, a déclenché, de la part de puristes, des articles de presse violents. Plus regrettable encore, le développement néologique ne reçoit pas l'accueil et les encouragements qu'il mérite. Créer du vocabulaire indigène dans les domaines scientifique et technique, au lieu de les emprunter, ce qui est juste et non xénophobe (toute langue a le droit de pouvoir énoncer le monde moderne) est accueilli avec un sourire qui ne facilite pas l'appropriation des termes. Sait-on que le mot *logiciel* (anglais *software*), créé par des experts en informatique, et que tout le monde utilise aujourd'hui, fut d'abord condamné par les puristes?

Ce monolinguisme affiché, ensuite, isole la France au sein de l'espace francophone. Cette dernière, tout d'abord, est le seul pays francophone unilingue. Dans tous les autres le français est en présence d'une autre langue (Québec, Belgique, Tunisie, etc.) voire de plusieurs autres (Suisse, pays africains); le français est donc une langue de contact, de dialogue. La politique linguistique de la Francophonie doit s'appuyer sur ce fait; la France, où le français est langue nationale, officielle et unique, doit s'accorder à cette politique. Le français, ensuite, qui est maintenant davantage parlé à l'extérieur de la France, fait preuve au delà des frontières d'une étonnante vitalité, en particulier lexicale: que l'on songe à la chaleur, à la variété, à la saveur des expressions canadiennes, belges, africaines! Il ne s'agit pas de régionalismes, même planétaires,

mais de variations légitimes et fécondes au sein d'une norme très étendue. On rêve alors d'un vaste *Trésor informatisé des parlers francophones*, dans lequel chacun puiserait librement: posons une fois pour toute que chaque mot utilisé spontanément par un locuteur francophone appartient au français.

La France joue certes un rôle majeur au sein de la Francophonie. Elle est le berceau de la langue, la source de la norme, et par son action la sœur aînée des pays francophones (les Sommets de Pays de la Francophonie sont une initiative française); elle a donc tout intérêt à devenir... réellement francophone. Prendre conscience d'une telle appartenance implique l'abandon de la norme monolinguisque et de l'idéologie de cette norme, l'ouverture aux diverses variétés du français, une faveur donnée aux autres langues présentes sur le territoire (langues régionales, d'immigration, langues européennes voisines). Le dialogue, le commerce des langues, le pluralisme sont l'avenir de la Francophonie; c'est également l'avenir de la langue par laquelle se définit cet ensemble de pays: le moyen le plus honorable, le plus juste de la défendre et de la promouvoir.

LES COMBATS ANCIENS ET PRÉSENTS DU FRANÇAIS¹

Claude Hagège

Collège de France

Je vais faire porter l'attention essentiellement sur deux aspects de l'histoire du français très longue et très complexe; l'histoire de la construction du français par la Monarchie, puis par la République; et celle de la querelle des Anciens et des Modernes; ensuite, je donnerai quelques aperçus sur le français d'aujourd'hui

LA CONSTRUCTION DU FRANÇAIS

La construction du français –il ne s'appelait pas encore ainsi, puisque c'était encore une langue romane en gestation– est une histoire très intéressante car cette langue est l'une de celles du monde dans lesquelles la conjugaison entre le pouvoir politique et l'affirmation nationaliste de la langue est la plus forte. Cela n'est pas une particularité unique du français; la plupart des peuples qui aujourd'hui ont une langue nationale, qu'ils ont promue par une série d'actions, se sont attachés également au pouvoir politique et souvent les élites –lorsqu'il s'agissait de populations dépendantes, qui n'étaient pas autonomes linguistiquement– ont été les éléments moteurs de la construction de la langue. Ainsi pour la Turquie, Israël, l'Indonésie, un grand nombre de pays arabes, la Chine, par exemple. Mais, dans le cas de la France, cette conjugaison du pouvoir politique et de la langue, qui est la langue du pouvoir, est particulièrement accentuée. Parmi les épisodes que l'on cite souvent, les fameux accords de Strasbourg, considérés partout comme l'acte de naissance du français, ou plutôt de la forme de langue romane qui était l'ancêtre du français.

Lorsque Charles le Chauve et Louis le Germanique (les fils de Louis le Pieux, petits-fils de Charlemagne) s'allient, à Strasbourg, contre leur frère Lothaire (en 842), avec lequel ils signeront un an plus tard le traité de Verdun, qui préfigurerait le visage

¹Nous transcrivons ici la conférence que M. Hagège a prononcée le 5 novembre 2004. Nous avons voulu garder la plus grande proximité au texte oral pour en conserver la fraîcheur et le dynamisme. La transcription écrite du texte oral a été remise à M. Hagège, qui en a assuré la correction finale.

même de l'Europe d'aujourd'hui, ils s'adressent à leurs troupes, qui sont là avec leurs monarques, en allemand et en français respectivement. Louis le Germanique, le roi germanophone, s'adresse aux troupes francophones –en fait ils parlent non pas le français d'aujourd'hui, mais un idiome roman qui en est l'ancêtre–; et inversement, Charles le Chauve s'adresse en tudesque aux usagers de l'armée des territoires qui vont devenir l'Allemagne d'aujourd'hui.

Donc, ce témoignage d'une langue très composite, dans laquelle on trouve un grand nombre d'éléments dialectaux, et rien qui ne soit véritablement une langue unifiée, est considéré comme le premier acte de naissance du français. Ce qui est frappant, c'est que le passé et le présent du français sont ceux déjà d'une langue défendue par le pouvoir politique, comme langue de la Monarchie, comme langue de l'État, à travers son visage monarchique, comme plus tard à travers son visage républicain.

Un peu plus tard, il y aura un épisode très important, qui sera la conquête normande. Le duché de la Normandie fut attribué par Charles le Simple aux fameux pirates, Vikings, hirsutes et redoutables, qui avaient ravagé beaucoup de populations pacifiques du pays. Pour se débarrasser de ces gens, Charles le Simple avait donné à leur ancêtre, celui du duc Guillaume de Normandie, un duché qui s'appelle encore aujourd'hui, le pays normand, le pays des hommes du Nord. Ces gens se sont francisés et christianisés en moins d'un siècle, et le paradoxe, c'est qu'ils ont exporté en Angleterre, qui était surtout celtophone et anglosaxonophone, cet anglo-normand, dialecte appartenant à la francité de l'époque, alors qu'ils étaient eux-mêmes francophones et chrétiens depuis très peu. Ceci montre à quel point, dès cette époque, la conjugaison entre langue et pouvoir se fait étroitement.

On saute plusieurs siècles pour arriver aux fameux Édits de 1539, promulgués par François I^{er}, un roi gallois, c'est-à-dire, d'une dynastie francophone². Bien avant que François I^{er} ne prît des mesures de promotion du français, Charles VII et son fils Louis XI avaient promulgué un certain nombre d'édits: Commynes, l'historien du roi Louis XI, disait que le roi «aimait que les lois fussent mises en beau langage français.» Nous avons, bien avant l'Édit de Villers-Cotterêts (1539), en 1492–1495, une série d'édits qui légifèrent sur la nécessité d'introduire le français.

Quelles étaient les cibles de cette action royale? Il y en a eu deux, l'une officielle, et l'autre officieuse. La première concernait le latin. En effet, les actes qui régissaient la vie quotidienne étaient tous en latin, langue officielle, langue de l'Église, et du pouvoir. Ainsi, à partir du moment où la Monarchie le décide à travers l'Édit de Villers-Cotterêts, les actes qui régissent la vie quotidienne (mariages, divorces, héritages, etc.) vont se faire en français. Le roi dit: «en langage maternel français et point autrement.» Pourquoi ce divorce entre le français et le latin? Nous savons à peu près à partir de quand on peut parler d'une naissance du français. Entre Grégoire de Tours et les prédicateurs du début du XIV^e siècle, une évolution très forte s'est faite, et il devient de

²François I^{er} est francophone de naissance, alors que, bien avant lui, ni les mérovingiens, ni les carolingiens n'étaient francophones; c'était les masses qui étaient francophones, la monarchie parlait naturellement ce que parlaient les Francs, fondateurs mêmes du pays; et il faut attendre les capétiens pour trouver des monarques francophones.

plus en plus évident que l'évangélisation et la christianisation des masses ne peut plus se faire en latin, à partir du moment où les gens ne comprennent que ce qu'on a appelé le *sermo vulgaris* – *sermo vulgaris* (la langue des gens, des masses, du peuple). Et lorsque seul le *sermo vulgaris* est une langue diaphane, compréhensible, la prédication ne peut plus continuer à se faire en latin. Donc, dans les conciles, dès le VIII^e siècle, encore plus à partir du XI^e, et jusqu'au bas Moyen Age, on recommande aux prédicateurs d'abandonner le latin, et cependant ce dernier est conservé comme langue de prestige, dans laquelle continuent à se faire les actes juridiques, jusqu'à l'Édit de Villers-Cotterêts.

Mais cet édit, en réalité, ne vise pas seulement le latin, mais aussi les langues régionales, car, les Parlements (celui de Toulouse, de Bordeaux, d'autres villes du sud et des pays de la Loire) se tenaient précisément en langue régionale, et ces dernières subissent déjà les coups du pouvoir. Donc, nous voyons bien que la promotion du français se fait à travers une défense de la langue, de la part du pouvoir politique.

J'en arrive à la Révolution, où la Convention montagnarde délègue deux éminents conventionnels: l'abbé Grégoire et B. Barère³ dans les provinces pour mener une enquête. Ce sont eux qui rapportent les fameuses paroles que je ne vais pas citer littéralement: «La contre-révolution parle en italien (nom méprisant donné au corse), le trône et l'hôtel parlent allemand (nom méprisant donné par la Convention à l'alsacien), les ennemis de la République parlent bas-breton (le frison) et la superstition parle basque.» Autrement dit, l'abbé Grégoire et Barère désignent aux coups de boutoir, à la violence réactionnaire de la Convention montagnarde, qui s'est radicalisée, les usagers des langues régionales. Pourquoi? Parce que dans ces langues régionales se tient un langage hostile à la Première République⁴. Celle-ci désigne à la vindicte générale les langues régionales parce qu'elles sont les moyens d'expression de l'opposition à la Révolution, à la jeune République qui est en lutte contre toutes les monarchies couronnées de l'Europe, coalisées contre la France.

Cela va entraîner, peu avant la chute de Robespierre, en janvier-février 1794, le 9 thermidor, une mesure prise par la Révolution, à savoir que tous ceux qui, dans le cours de leur vie civile publique ou encore privée, vont utiliser une autre langue que le français –cela veut dire une langue régionale, dans laquelle se tenaient les discours anti-républicains– seront passibles d'une peine grave, et en cas de récidive, d'une peine encore plus grave, et en cas de deuxième récidive, d'une peine capitale. En d'autres termes, la France, dès cette époque, prend le visage –qui ne s'interrompra jamais jusqu'à nos jours– d'un pays dans lequel non seulement la langue est celle du pouvoir, mais en plus les mesures prises par le gouvernement officiel sont des mesures de promotion d'une langue avec un appareil de répression contre tous ceux qui ne s'y

³L'abbé Grégoire, pendant la Révolution, continue d'exercer son ministère de prêtre constitutionnel sans être inquiété, puisque c'était un montagnard, un prêtre tout à fait révolutionnaire, un prêtre radical, un prêtre respectable. Quant à Barère, ce député est beaucoup moins sûr, puisqu'il avait une grande capacité à retourner sa veste.

⁴Évidemment, c'est la Première République sous la Révolution, bien sûr, la seconde sera en 1848; la Révolution ne s'est pas appelée «Première République» à elle-même; c'est nous qui l'appelons comme ça, parce que si elle s'était appelée «Première République», elle aurait signifié qu'elle était provisoire!

soumettraient pas. Nous avons affaire ici à une situation qui est un peu exceptionnelle par rapport à l'ensemble de ce que l'on connaît dans d'autres pays.

J'en arrive ainsi à l'époque actuelle. Si on résume donc l'histoire du français, première loi de l'histoire du français: Édit de Villers-Cotterêts, 1539; deuxième loi: celle de février-mars 1794, prise sous la Convention Montagnarde; et troisième loi: loi Deixonne, 1951, prise par le député A. Deixonne, favorisant d'une façon très intéressante la langue; mais ce que cette dernière n'a plus en commun avec les autres, c'est que les langues régionales, cette fois, doivent être promues⁵. Et la loi Deixonne donne au catalan, parlé du côté de Port-Bou, Narbonne, etc., l'autorisation à être enseignée dans les écoles, à ceux qui le demandent, ainsi qu'à l'alsacien et le flamand, qui se parle entre Bayeux et Dunkerque, à l'extrême nord de l'est de la France. La quatrième loi sera la loi Toubon (août 1994), à l'élaboration de laquelle j'ai un peu collaboré en tant que membre du Conseil de la Langue Française. Ce texte, contrairement à ce que l'on croit à première vue, ne prétend pas que ceux qui ne se serviront pas du français seront punis mais, et ce pour des raisons plutôt démocratiques dans son inspiration, réclame que tout texte appartenant au domaine de la publicité, de l'emploi, de la vente de produits d'utilisation quotidienne, soit rédigé en français et s'il ne l'est pas, qu'il soit accompagné, quand il est écrit en langue étrangère –on vise en l'occurrence l'anglo-américain– d'une traduction en français.

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

J'en viens à un deuxième aspect, très important, qui n'est pas sans relation avec le précédent, de cette politisation très forte de la langue: la fameuse querelle des Anciens et des Modernes. Ceci constitue «épisode» qui s'est étalé sur plus de deux siècles et qui à mes yeux est tout à fait révélateur. La querelle de la langue n'est qu'un cas particulier de cette querelle, et celle-ci concerne aussi les formes littéraires, l'expression de toutes les formes de la création romanesque, poétique, épique, etc. Mais, pour ce qui est de la langue comme l'un de ses chapitres, cette querelle des Anciens et des Modernes se concentre autour de celle, encore plus spécifique, de l'ordre direct. Qu'est-ce que c'est que l'ordre direct? Denys d'Halicarnasse (Démétrios) au I^{er} siècle avant notre ère chrétienne, avait déjà parlé d'un ordre, en grec ancien, selon lequel nous avons une succession, du sujet, du prédicat verbal et du complément direct d'un verbe transitif, (dans le cas des langues qui sont SVO⁶). Et c'est lui qui avait le premier parlé de ce qu'il appelait en grec *physikè taxis* (l'ordre naturel: *physis*, naturel, la nature; *taxis*, l'ordre; la syntaxe c'est l'ordre des choses mises ensemble).

Un peu plus tard, un autre grammairien, alexandrin, reprendra cette idée; elle reparaitra à la surface chez les latins, et elle sera reprise à la fin du Moyen Age, puis à l'époque classique par un certain nombre de spécialistes; elle va devenir une véritable poudrière, occasion de conflits et d'affrontements de plus en plus forts, où se mêlent étroitement des considérations politiques. Ceci pour des raisons très simples –je

⁵La raison pour laquelle le pouvoir politique considère que les langues régionales doivent être promues c'est qu'elles ne représentent plus aucun danger puisqu'elles sont moribondes, évidemment, et on peut se montrer généreux avec des langues qui ne sont pas dangereuses.

⁶Évidemment, Denys d'Halicarnasse n'utilisait pas cette terminologie, qui est moderne.

reprends ici le titre d'un chapitre de *L'homme de paroles*, que j'ai intitulé: «Ordre des mots et ordre du monde.» Les partisans de l'ordre rigide des mots de la phrase se trouvent être, en France, également les partisans de l'ordre politique le plus rigoureux, c'est-à-dire, des gens de la droite classique; et les partisans de la liberté de l'ordre des mots, de l'inversion, des mutations, des permutations, de la liberté poétique, se trouvent en même temps être les partisans d'une certaine réforme, sinon les partisans d'une révolution de l'ordre politique.

Autrement dit, il y a une extraordinaire conjugaison entre la philosophie de l'ordre des mots et la philosophie de l'ordre des choses, et singulièrement ici de l'ordre politique du monde. Cela va se voir particulièrement bien durant toute la période classique. Nous le voyons dès le début lorsque l'Académie, sur une proposition de Richelieu en 1635, commence à légiférer sur certaines particularités et notamment sur la grammaire. Et Vaugelas, qui se démarque assez fortement de l'Académie (jusqu'au moment où il a des raisons de s'en démarquer moins), sera gêné par la caution qu'on lui demande à l'ordre direct, à l'ordre SVO, car il voyait bien que l'usage apportait des démentis, des contradictions à cette théorie.

Cela avait été précédé par d'autres phénomènes dès la fin du XIII^e siècle, au moment où l'on peut dire que le français commence à perdre véritablement la conjugaison et la déclinaison latine, qui sont en pleine mutation⁷. La perte des déclinaisons est elle-même dérivée de raisons phonétiques: au moment où vous accentuez très fortement sur le radical, les désinences casuelles sont atones, par conséquent, inaudibles, et des raisons phonétiques commandent cette évolution morphologique et syntaxique. Ainsi, les langues romanes vont se former en abandonnant toutes les désinences casuelles qui faisaient la déclinaison ainsi que les conjugaisons pour les personnes, les aspects et les temps, du latin.

Et donc, lorsque, un peu plus tard, la langue française s'est transformée de plus en plus en s'éloignant du latin, surgit une contradiction étonnante dans l'histoire de la Monarchie française. Les mêmes qui étaient favorables à l'ordre direct du français étaient aussi les défenseurs du latin. Or ils étaient obligés de reconnaître que le latin n'était pas une langue à ordre direct, bien au contraire, elle avait un ordre extrêmement libre, et ils expliquaient cela en prétendant que l'ordre direct y était sous-jacent. En réalité, la phrase latine peut se permettre l'inversion du complément parce que le latin possède des déclinaisons. Cela veut dire que les langues romanes, et parmi elles le français, qui n'ont pas de déclinaisons, ne peuvent pas se permettre l'inversion. Autrement dit, d'une façon extrêmement contradictoire, ils soutenaient à la fois deux positions qui ne sont pas conciliables. Cette contradiction est surprenante: on défend le latin comme langue du pouvoir, mais en même temps, lors de la querelle de l'ordre naturel, le latin va être considéré comme une langue à ne pas imiter, parce qu'elle ne respecte pas du tout l'ordre direct.

⁷Jamais je ne parle de corruption, ou d'altération, je parle de changement, de mutation: la disparition de la déclinaison et des conjugaisons plaçait la langue latine dans un état de pidginisation, suivie d'une créolisation, et donnait lieu aux quatre-cinq grands créoles du latin, que sont le français, le portugais, l'espagnol et l'italien et le roumain. Il est évident que si j'avais été contemporain j'aurais peut-être été révolté; mais aujourd'hui, comme linguiste, évidemment, je ne peux pas parler de ces choses comme d'une corruption; c'est l'évolution naturelle du latin vers les langues qui en sont les descendantes.

Nous arrivons au XVIII^e siècle, qui va devenir une époque d'affrontements de plus en plus violents. D'un côté, les partisans de Locke, de Condillac, les des philosophes sensualistes (qui ont été les éléments modernes, capitaux, moteurs, de la prise en considération du français dans son aspect parlé, de l'ordre du français différent de l'ordre, direct); de l'autre, les défenseurs de la prose classique, de l'ordre direct, qui sont en même temps les défenseurs de l'ordre monarchique, et qui sont généralement du côté droit de l'échiquier politique. Ce conflit à la fois culturel, linguistique et politique, dans ce cas particulier de la querelle de l'ordre des mots, apparaît de manière encore plus criante. Et ce que nous voyons c'est que, beaucoup plus tard, sous la Restauration, dans une lettre fameuse, Joseph de Maistre écrivant à De Bonald, dit: «La langue française dans sa belle ordonnance a été détruite par les orages insupportables de la Révolution», et «Condillac, le plus coupable de tous les conjurés des temps modernes»... En quoi Condillac, honnête philosophe, précepteur du prince de Parme, était-il un «coupable conjuré»? D'être un philosophe sensualiste, qui, dans son système de pensée métaphysique, prône la supériorité des sentiments et des sensations, dans tout ce sur quoi se construit la nature humaine⁸, et qui se trouve être aussi l'inspireur de des révolutionnaires et de tous ceux qui, au XVIII^e siècle, avant même la Révolution, vont être les défenseurs de l'ordre libre, contrairement à l'ordre direct.

Nous allons voir un affrontement dans les années 1740-1770, jusqu'aux années 80, entre les partisans de l'un et de l'autre. Par exemple, Batteux va avoir un affrontement très fort avec Beauzée et avec Du Marsais. Dans l'article «Langue» de l'Encyclopédie de l'Académie, Du Marsais défend naturellement l'ordre des mots direct, en disant que c'est l'ordre naturel; l'ordre du français c'est l'ordre de la raison. Tout cela est combattu par Batteux, et par d'autres encore; Diderot indirectement défendra aussi l'ordre de la sensation, l'ordre libre, et cela sera fait par bien d'autres encore. Et un peu plus tard, lorsque s'opposant à Du Marsais et à Beauzée, Batteux cite une phrase de tous les jours, en substance: «Supposez que nous voyons un serpent qui apparaît brusquement devant nous. Si nous parlons en latin, ce même latin que, contradictoirement, on a tellement porté au pinacle et qui est une langue totalement libre dans l'ordre des mots, nous dirons: *serpente! fuge!* Que diront, poursuit Batteux ironiquement, les partisans de l'ordre direct?: «Messieurs, prenez la fuite, et fuyez ce serpent.» Alors que pendant qu'il profère sa phrase, il y a longtemps que le serpent l'a mordu et qu'il est mort. Et Batteux rétorquera «Mais non! Ce que dit spontanément quelqu'un c'est un serpent! fuyez!» Or, ce n'est pas l'ordre direct, et Batteux développe une argumentation pour montrer que l'ordre direct était ridicule, contredit non seulement par la logique, mais même pas l'usage. Un peu plus tard, en 1783, Rivarol écrit son célèbre discours sur l'«Universalité de la langue française», où il défend que le français seul –ce qui est complètement faux– conserve l'ordre direct, qui est l'ordre de la raison. Il se voit discerner le prix de l'Académie de Berlin, non sans débat et controverses, parce qu'elle était séduite par son très brillant et très superficiel discours. Toutes les banalités, toutes les platitudes qu'écrivit Rivarol de manière très brillante,

⁸Condillac est naturellement complètement athée, complètement antireligieux parce qu'il s'agit ici de la prise en considération de l'être humain avec ce qui le compose, avec ses sens et implicitement, c'est une vision anti-crétionniste, anti-téléologique, évidemment sans être dit ouvertement parce qu'il aurait immédiatement envoyé en prison.

étaient depuis longtemps une série de lieux communs, depuis presque 150 ans, et par conséquent son discours, loin d'être une ouverture vers du nouveau, était une sorte de clôture d'une querelle, pour des gens qui voyaient bien que toute cette histoire était marquée d'une certaine vanité.

Quelques années plus tard, nous voyons une promotion politique où le fameux grammairien patriote François-Urbain Domergue, ainsi que Carat –qui fit un compte-rendu de l'ouvrage de Rivarol, et qui sera un peu plus tard le Ministre de la Justice de Napoléon, sous le Consulat, puis sous l'Empire, et qui continuera d'avoir une carrière politique– attaquent très fortement l'ouvrage de Rivarol; cet ordre, l'ordre libre, l'ordre spontané, l'ordre avec des inversions qui répond à l'expressivité, c'est le seul ordre possible et concevable; c'est celui d'ailleurs des faits, et l'ordre direct est une illusion, une construction. Ce n'est pas par hasard si on reprend les arguments de Batteux et de tous ceux qui sont hostiles au pouvoir monarchique et à l'ordre direct. Nous voyons bien dans cet épisode, comme dans les précédents, combien il y a une collusion entre la défense d'un problème apparemment strictement technique et linguistique, et la défense d'une position nettement politique, question explicitée par Joseph de Maistre et De Bonald, qui vont aller dans le même sens sous la Restauration, après la fin de l'Empire.

Un autre débat qui apparaît en même temps est celui de la néologie. Quand Lemerrier, et d'autres encore, comme Lavaux, écrivent, dans leurs ouvrages –1801, 1810, 1815, c'est-à-dire déjà sous le Consulat, puis au début de la Restauration– sur la néologie, ils disent qu'il faut bien créer des mots nouveaux, pour répondre aux nécessités nouvelles de la Révolution, puis plus tard de la naissance des banques, de la conception moderne de la finance et d'une évolution de la société. Par conséquent, la néologie est défendue par les mêmes qui défendaient l'ordre antinaturel, qui est celui de la spontanéité, et non celui d'une raison qui est complètement illusoire. Cette querelle de l'ordre des mots est typique d'une conception politique, du pouvoir républicain comme monarchique.

LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI

J'en viens ainsi à la troisième et dernière partie de cet exposé, dans laquelle je voudrais donner quelques illustrations de la façon dont se comporte le français d'aujourd'hui par rapport à ce passé (ancien et proche) très rigide de législation et d'affrontements politiques, de promotion à travers les quatre grandes lois précédemment énoncées, sans oublier la fondation de l'Académie qui, de toutes ces institutions et actions, est l'image d'une conception profondément politisée du français en métropole.

Je parlerai tout d'abord du français hors de France. À partir du moment où se crée le club francophone –club est un mot français depuis 1731; Voltaire l'introduit, donc je peux m'en servir–, le français est exporté hors de France. Cette exportation s'était déjà produite sous la Révolution, vers ce qui était à l'époque les Antilles; même déjà aux XII^e-XIII^e siècles, avec les Croisades; plus tard, le français a été exporté, au XVIII^e siècle, dans la plupart des cours européennes, sur les bords du Danube et du Rhin: les cours, les élites financières et politiques, l'aristocratie, naturellement parlaient le français, qui a été pendant longtemps une langue de très vaste diffusion, en Europe en tout cas, et c'est ce Rivarol célébrait dans son fameux Discours...

Cela étant dit, l'événement contemporain est beaucoup plus vaste. Tous ceux qui –c'est peut-être ma nature optimiste qui me fait dire cela– larmoient sur le déclin du français, n'oublient qu'une seule chose: il est vrai que l'anglo-américain est redoutable par sa diffusion mondiale aujourd'hui; mais le français progresse et est répandu dans le monde actuel plus qu'il ne l'a jamais été. Le seul problème, c'est que l'anglo-américain progresse encore plus vite! Mais il ne faut pas donc tomber dans l'illusion d'un déclin.

Et ce qui est intéressant c'est que par rapport à cette francité, francophone et hexagonale, que je viens de définir rapidement et de rappeler, l'exportation du français, ou plutôt, la demande de langue française faite par d'autres pays donne au français une sorte d'aura internationale beaucoup plus grande que par le passé, et notamment durant ces grandes époques de diffusion mondiale où le français a rayonné (du XII^e au XIII^e siècle, en gros le siècle de Louis IX; le règne de Louis XIV –jusqu'au Congrès de Vienne, 1815).

Comment se fait aujourd'hui cette exportation du français? A travers une demande soutenue par tous ceux qui dans le sillage de la présence coloniale française, une fois obtenue l'indépendance, sont devenus d'éminents hommes politiques et ont demandé une promotion du français comme langue qui leur sert, qui est une langue de culture, et qui par conséquent leur permet de s'insérer dans le contexte des échanges internationaux. Ces hommes sont: Bourguiba, décédé, ancien Président de mon pays natal (je suis né à Carthage, près de Tunis), Hamani Diori, décédé, lui aussi, ex-Président du Niger, le Prince Sihanouk, ex-président, très âgé et malade, du Cambodge; ils sont également le Président Charles Helou du Liban, l'ex-Président Senghor, décédé récemment, académicien, normalien, agrégé, fondateur de la République du Sénégal. Tous ces éminents hommes d'État avaient passé de la lutte anti-coloniale armée à la promotion du français. Parce que, à partir du moment où le gouvernement français négocie l'indépendance de ses anciennes colonies où ils se sentent libérés d'une pression militaire et politique, administrative, ces pays retiennent de la France ce qui leur paraît le meilleur, à savoir sa langue et sa culture. Ainsi, paradoxalement, les promoteurs du français dans le club francophone ne sont pas des Français. Le général De Gaulle, qui était au pouvoir au moment même où ça se faisait, au début des années 60, 1962–63, intervient une fois, invité par les promoteurs de la francophonie en disant: «La France regarde avec beaucoup de sympathie toute cette entreprise»; mais, il s'est bien gardé d'une intervention directe, parce que s'il l'avait fait, immédiatement dans le contexte de la décolonisation, cela aurait été interprété comme un levier de reprise de l'ère coloniale et par conséquent, paradoxalement, le club francophone est une affaire non française. Plus tard, elle devient aussi une entreprise québécoise, suisse-romande, belge-wallonne, etc., elle s'étend au monde entier, et aujourd'hui, la cinquantaine de pays s'enrichit, tous les trois ou quatre ans, de nouveaux candidats qui veulent entrer dans le club francophone.

Pourquoi cela? Parce que le club francophone présente une alternative à la lamination, ou à l'homogénéisation générale des cultures à travers la domination d'une seule langue. Evidemment, ce qui est très frappant c'est que, actuellement, le gouvernement français, ainsi d'ailleurs que ceux des pays les plus riches du club francophone (c'est-à-dire, du Québec, la Fédération canadienne elle-même, ainsi que la Suisse et la Belgique, comme la France), défendent à présent non pas le français, mais le

plurilinguisme. Il se trouve de ce fait beaucoup de gens pour dire qu'il d'agit d'une façon cachée de promouvoir le français.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, la promotion du français n'est pas véritablement une lutte intéressante. En revanche, la promotion, à travers le club francophone, du français comme langue d'usage de tous ceux qui le demandent, ainsi que celle du plurilinguisme, des principales langues de l'Europe, c'est-à-dire l'espagnol, l'italien, l'allemand, le portugais, le néerlandais, le grec, le danois (surtout les quatre premières, langues de diffusion mondiale les plus importantes) est une position plus intéressante. La défense du plurilinguisme a en effet pour conséquence immédiate la défense et la promotion des langues nationales de l'Europe. Autrement dit, le combat du français aujourd'hui a beaucoup changé: il va dans le sens ouverture vers les principales langues de l'Europe.

Je poursuivrai par quelques remarques sur le français actuel. Si nous faisons l'examen d'un certain nombre de tournures d'aujourd'hui, par exemple:

- «il s'est noyé faute de ne pas enfiler son gilet de sauvetage» (on l'entend très souvent, et il y a une contradiction, parce que s'il s'est noyé c'est faute d'enfiler, et non pas faute de ne pas enfiler le gilet de sauvetage);
- «la *Recherche du temps perdu* est une oeuvre admirable, mon ami en a imité son style» (au lieu de «mon ami en a imité le style»);
- «il travaille sur Paris (au lieu de «il travaille à Paris»);
- «les choses qu'il a dit», «la robe qu'elle a mis» (pour «les choses qu'il a dites», «la robe qu'elle a mise»). En espagnol, ou en italien l'accord ne se fait plus («las cosas que ha dicho»; «las cosas que ha dichas» est complètement archaïque, ainsi que: «los tejidos que ha utilizados»).

Tandis qu'en français, cela existe encore, car la célèbre Académie française, représente aujourd'hui une force de conservation très forte, et maintient la norme pour le français.

- «au niveau chaussettes, on en vend ici beaucoup»; «au niveau de»: très fréquent en français moderne; pour le français ancien, «en ce qui concerne», ou «à propos de.» «Au niveau intestin, ça marche pas chez lui»;
- «C'est une des villes qui me plaît le plus»; en français classique, les gens diraient: «c'est une des villes qui me plaisent le plus», parce que la relative contient «qui me plaisent» et par conséquent l'antécédent étant un féminin pluriel (les villes), le français classique fait l'accord;
- «Il est en train de lire un espèce de livre»; «un espèce de livre»...

Toutes ces tournures, et d'autres encore, appartiennent au français d'aujourd'hui, parlé par 90 des francophones. Quelle est la position d'un linguiste professionnel? Un linguiste par définition n'est pas ni puriste, ni normatif, et par conséquent toutes ces tournures représentent des modes qui probablement portent en gestation la langue de demain. Entre temps, le français est en train de changer profondément de visage. Mais, du fait de ses traditions, ceux-là mêmes dont les ancêtres les promoteurs du français sous sa forme la plus libre, (dans la fameuse querelle de l'ordre des mots, la querelle contre le pouvoir monarchique) font à présent machine arrière par rapport à ces

avancées du français et considèrent comme des incorrections toutes les formules que je viens de citer.

Comme par un paradoxe, cette langue qui a été si fortement entourée d'un appareil législatif et si longtemps un objet de querelles pour la promotion de certaines formes, a évolué dans un divorce clair entre deux normes: la langue écrite et la langue orale. La norme écrite a fait beaucoup d'emprunts à la langue orale; par exemple: «amadouer», «boniment», «cambrioleur», «larbin», «polisson», «rossignol», «mouchard», «fripouille»... Tous ces mots sont d'origine argotique, ce sont des emprunts de la langue française officielle à l'argot. Il y a donc toujours eu deux lignes parallèles, mais en même temps, entre ces lignes, des passerelles, des ponts, qui ont permis des emprunts dans les deux sens. De sorte que le français d'aujourd'hui est une langue où il y a une contradiction, un antagonisme même, entre l'usage et la norme.

Aussi ce qui va dans le sens de l'usage, et de la liberté de l'usage, ce sont les jeux il y a en français, comme dans d'autres langues, un certain nombre de comportements ludiques qui permettent une très grande liberté avec l'ordre ainsi qu'avec les contraintes du vocabulaire classique. Exemples (je cite des choses que j'ai entendues depuis peu): «un porc-épique», «la nature a horreur d'Ovide», «aller à un disséminaire», «le facteur Crésus»... Il y a aussi le jeu des mots valises dans lesquels des auteurs célèbres ont combiné un certain nombre de mots très riches en suggestions, exemples: «éducastration», «nauséabondance», «nostalgérie», «cosmopolisson», «mécontemporains», ou encore: «un chaud lapin n'est pas un lapin chaud», «un foutu cochon n'est pas un cochon foutu.» En Afrique j'ai entendu dire: «il est dans l'aisance», ou «il est dans le besoin» pour un français moderne, ces deux expressions ont un sens opposé, mais pour mon informateur africain, camerounais en l'occurrence, ceci avait le même sens, c'est-à-dire, «être aux toilettes.» C'est du français africain, le français d'une partie de l'Afrique, non pas celui des élites africaines, qui parlent normalement un français très recherché, très puriste même quelquefois.

Tout cela n'est qu'un petit échantillon, donnant une image de la vie du français d'aujourd'hui, et de son évolution très contradictoire par le biais de cet antagonisme et affrontement entre l'écrit et l'oral. Cela peut poser des problèmes pour l'enseignement: quel français va-t-on enseigner aux étrangers? Pour un étudiant brésilien, qui a appris un français très puriste et littéraire à Rio de Janeiro, arrivant en France, s'aperçoit que la négation française n'est pas du tout ce qu'il a appris (la majorité des Français disent «pas» et n'emploient pas à l'oral la négation discontinue «ne... pas» («j'connais pas», «j'sais pas», «j'ai pas», «j'veux pas»). L'école enseigne la norme, pas l'usage.

CONCLUSION

Je terminerai sur un point particulier qui pourra servir de conclusion générale, faisant la synthèse de tout ce que je viens de rapporter. Je prône l'enseignement de langues européennes, en plus grand nombre possible, et par la l'entreprise plurilingue. Je distingue d'ailleurs plurilinguisme et multilinguisme: plurilingues pour les individus, multilingues pour les états; j'appelle plurilingue l'individu qui possède des compétences dans deux ou plusieurs langues; je propose d'appeler multilingues les États ou les nations non érigées en États, qui contiennent dans leurs limites politiques deux ou

plusieurs langues⁹. La promotion du plurilinguisme, c'est-à-dire la compétence d'un individu dans deux ou plusieurs langues, passe par l'école, nécessairement. Et la proposition que je fais, pour que le combat actuel du français –non pas un combat masqué, où il s'agit toujours de l'arrière-pensée de défendre le français à travers le masque du plurilinguisme, mais un combat dans lequel le français serait comme l'allemand, l'italien, l'espagnol, bénéficiaires de la promotion plurilingue– suppose l'enseignement de plusieurs langues à l'école. Ma proposition, c'est que désormais les responsables de l'Éducation nationale des différents pays de l'Europe, puissent s'entendre pour négocier ensemble un enseignement bilingue précoce obligatoire. Il conviendrait d'introduire dans les écoles, quand les enfants sont encore petits (entre cinq et sept ans) un bilinguisme obligatoire: deux langues étrangères. Pourquoi? Parce que si on propose une seule langue étrangère obligatoire dans les écoles primaires, cette langue sera nécessairement choisie, par la majorité des familles des enfants, comme étant l'anglais, c'est-à-dire l'anglo-américain, en raison de la situation internationale actuelle. En revanche, si on propose deux langues obligatoires d'enseignement précoce, à l'École Primaire, l'une sera, de façon presque certaine l'anglais, comme elle l'est déjà à partir du début du Secondaire aujourd'hui, l'autre sera une autre langue que l'anglais, tout aussi obligatoire. Le plurilinguisme est aussi le même levier par lequel les combats anciens et présents du français peuvent se continuer d'une façon peut-être un peu plus féconde.

DÉBAT

Question: Dans *Halte à la mort des langues*, vous avez manifesté votre préoccupation pour les dangers de disparition pour beaucoup de langues aujourd'hui dans le monde. Cette proposition de plurilinguisme précoce, est-ce qu'elle irait aussi dans le sens d'une protection des langues menacées?

Réponse: Merci pour cette question. Elle me plaît parce qu'elle va me permettre de préciser quelque chose qui était imprécis dans ce que j'ai rapporté. Dans ma proposition, j'ai évidemment pensé à la promotion de langues qui sont aujourd'hui puissantes, et qui ne sont pas menacées. Toutes les langues sont aujourd'hui menacées par l'anglo-américain, mais il y a des degrés dans la menace. Ce que je veux dire, c'est que, dans tous les cas –ce sont des cas locaux et régionaux– où existe une langue, par exemple chez les communautés amérindiennes qui sont présentes dans certains États en Amérique du Nord, au Canada, aux États-Unis, par exemple en France, dans toutes les provinces ou se parle une langue régionale (alsacien, mosellan, basque, francoprovençal, provençal, occitan, aquitain, gascon, catalan, corse, breton, flamand...), donc, dans les régions d'un pays donné, où il y a dans les familles une demande

⁹Évidemment, le multilinguisme implique certaines fois le plurilinguisme, mais pas nécessairement; pour prendre un exemple connu, beaucoup de Wallons qui apprennent le néerlandais à l'école ne parlent pas du tout bien le néerlandais, et ne veulent pas le parler en Belgique d'aujourd'hui, et réciproquement, il y a beaucoup de néerlandophones –beaucoup plus souples sauf lorsque la querelle entre les deux est devenue très vive, dans les années 60-70-80, les choses se sont calmées maintenant– qui parlent parfaitement le français, mais qui pour des raisons psychologiques peuvent refuser de le parler. Donc un Etat multilingue n'est pas nécessairement un Etat plurilingue. Il en va de même dans d'autres cas, comme la Suisse, ou bien la Finlande, pour la partie suéophone et la partie finnoise.

d'enseignement d'une langue régionale, il est évident que, c'est trois langues qui doivent être enseignées à l'École Primaire. Elles ne sont pas toutes les trois obligatoires: il y aurait deux langues obligatoires, qui sont imposées par le pouvoir politique, la troisième est demandée par les familles, et ne concernerait que les enfants dont les familles le souhaitent.

Une langue que je pourrais citer et qui ne l'est pas souvent, en France en tout cas, c'est l'arabe. Nous avons beaucoup d'arabophones en France, et de nombreuses familles arabophones demandent l'enseignement de l'arabe à leurs enfants. Les pouvoirs régionaux –le préfet, le sous-préfet–, et même, le pouvoir central, l'Education nationale depuis Paris, devraient répondre à cette demande, parce qu'un grand nombre d'enfants qui sont nés de parents émigrés, algériens, marocains, tunisiens, etc., n'apprennent pas l'arabe du fait que les familles souhaitent souvent que les enfants aillent à l'école française. Ainsi, beaucoup de ces enfants nés en France ne parlent pas l'arabe. Or, leurs familles souhaiteraient aussi, et ce pour retrouver leurs racines culturelles, un enseignement de l'arabe.

Ici, il y a une attitude un peu machiavélique des pouvoirs politiques qui consiste à privilégier l'enseignement de l'arabe classique, littéraire, alors que personne ne le parle. Parce que, selon certains mauvais calculs, ce ne serait pas en arabe littéraire que se propageraient les idées nationalistes et politiquement hostiles à l'Occident mais dans les parlers arabes dialectaux (tunisien, marocain, algérien, etc.).

DE LA FAUTE A LA DIFFICULTÉ. LE PLAISIR DE MAÎTRISER LES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Daniel Blampain

*Institut supérieur de traducteurs et interprètes
Bruxelles*

Parler du *plaisir*, comme je parlerais du *plaisir d'être parmi vous*, est chose agréable. R. Barthes dans *Le plaisir du texte* (1973: 25) considérait que le plaisir est «ce qui contente, emplit, donne de l'euphorie.» On reproche parfois aux intellectuels de confondre «sérieux» et «ennuyeux» et on souhaiterait qu'ils redécouvrent... l'énergie de plaisir.

Je ne parlerai pas du plaisir au sens absolu; je n'y joindrai pas d'adjectifs (*petit, grand, raffiné...*); je ne mettrai pas le mot au pluriel (*Les plaisirs de la langue française; les plaisirs de la table, de la conversation*). Je voudrais simplement mettre le «moi» au centre; le moi, c'est-à-dire *vous, moi*, la personne linguistique, celle qui éprouve des sensations, pas nécessairement liées à la transgression ou à la subversion de la norme.

En proposant la source de ce plaisir, *maîtriser*, comme on dit le *plaisir de posséder*, le *plaisir de chanter* et en vous proposant d'exercer cette domination sur les *difficultés de la langue française*, c'est être plus précis et plus réaliste que de dire *maîtriser la langue*. En proposant d'associer le *plaisir* et les *difficultés*, je mets deux fois le «moi linguistique» en évidence.

En effet, parler ou partir des *difficultés* signifie que l'on se réfère au processus d'appropriation ou d'acquisition d'une langue. Là est toute la différence entre la *complexité* et la(*les*) *difficulté(s)*. La difficulté implique le sujet parlant dans son processus d'apprentissage, dans sa curiosité et sa culture linguistique. Il est clair que la question de la difficulté ne se pose pas par rapport à l'acquisition première et naturelle de la langue. Un (sous-)système linguistique n'est pas difficile, il est complexe ou simple; toute langue est un subtil équilibre entre le simple et le complexe, qualités de l'objet indépendantes de toute référence au sujet parlant ou écrivant. A ce titre, la régularité ne signifie pas nécessairement la simplicité.

La notion de *difficulté* et son amplification par l'imaginaire a pourtant une réelle répercussion sur le marché des langues. Le français passe pour une langue difficile. Une des raisons est peut-être que l'on n'a pas donné le plaisir d'en maîtriser les difficultés, de négocier ces endroits où l'on dérape. Toute l'histoire du français s'est en effet jouée dans l'histoire de la *faute*, avec tout ce que cela comporte de charge affective excessive, de liens avec la morale, de culpabilité, de non-plaisir.

Faute de français, faute de langage, faute de prononciation, faute de liaison, faute d'orthographe, faute de grammaire, faute de syntaxe (solécisme), faute de style, telle est la litanie des fautes accompagnées de leur objet. Mais une faute peut être *légère* ou *grossière*, *grave* voire *impardonnable*, elle est rarement *insignifiante* et souvent *inexcusable*. Elle peut être commise *par bêtise, par étourderie, par ignorance, par inattention, par maladresse, par négligence*. «Faute irrémédiable», disait Malherbe au XVII^e siècle. Talleyrand, lors de l'exécution du duc d'Enghien, a dit: «Ce n'est pas un crime, c'est une faute.» «La naïveté n'est pas une excuse, c'est une faute», devait déclarer J. Chirac en mars 2002 à propos de son premier ministre de l'époque.

Le mot *faute* renvoie au vocabulaire religieux, on n'a pas fait mieux que la *faute originelle*. La faute est habituellement sanctionnée. *Commettre une faute*, c'est d'abord manquer à une règle morale. Par extension, la faute désigne un manquement à une règle, notamment de grammaire, en tout cas, une production jugée déviante dans la langue utilisée. On la commet généralement à notre insu et on relève sporadiquement les fautes des autres, dans certaines circonstances. «Cela ne se dit pas.» «Cela n'est pas français», mais la règle ou la norme a reposé et repose encore souvent sur des critères sociaux de distinction. P. Bourdieu a bien montré que la langue était un instrument de distinction aux mains de la société.

Quand Vaugelas, en 1647, écrit ses *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, il se montre très positif, très pragmatique, mais il fonde la norme sur «la façon de parler de la plus saine partie de la cour conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps».

Quand Molière, dans *Les femmes savantes* (1672), met en scène (A II, Sc. VI) Philaminte et Chrysale, son mari, il tourne en ridicule l'importance accordée par Philaminte aux remarques de Vaugelas, laquelle congédie Martine pour une faute... de vocabulaire.

Retrouvons la langue de Molière:

Philaminte:

–Et vous devez, en raisonnable époux,
Etre pour moi contre elle et prendre mon courroux.

[...]

–Quoi! L'avez-vous surprise à n'être pas fidèle?

- C'est pis que tout cela.

[...]

Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté mon oreille
Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas.

–Est-ce là...

–Quoi! Toujours, malgré nos remontrances,

Heurter le fondement de toutes les sciences.
 La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois
 Et les fait la main haute obéir à ses lois!
 [...]
 –Je voudrais bien que vous l'excussiez

Sc VII Chrysale

–Qu'importe qu'elle manque aux lois de Vaugelas,
 Pourvu qu'à la cuisine elle ne manque pas?
 [...]
 Je vis de bonne soupe et non de beau langage
 Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage.
 Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots,
 En cuisine, peut-être, auraient été des sots.

L'autre dimension sociale de la faute repose sur la valeur nationale, voire à un moment sur la valeur universelle, donnée à la langue française. Une langue, un état, une nation. La langue, en tant qu'institution, en tant qu'expression de l'esprit national, ne peut être bafouée. Depuis la Révolution, elle doit triompher des langues régionales. L'arrière-plan anti-dialectal a alimenté la conception de la norme phonétique, lexicale et grammaticale. L'imposition de la langue légitime fait partie, comme l'a montré Pierre Bourdieu, «des stratégies politiques destinées à assurer l'éternisation des acquis de la Révolution par la production et la reproduction de l'homme nouveau» (*Ce que parler veut dire*, 1982: 31). Dans le sillage, la généralisation de l'enseignement fera qu'une *faute* sera considérée comme la preuve «d'une instruction négligée».

La crainte fantomatique de la division linguistique se manifeste encore aujourd'hui quand on voit comment certains ont exploité, contre les langues régionales, l'alinéa ajouté en 1992 à l'article 2 de la Constitution française, précisant que «la langue de la République est le français».

Ainsi a-t-on diffusé une idéologie linguistique faisant du monolinguisme francophone une «religion d'État». Le français doit être la langue unique de l'État et de chaque Français. Aujourd'hui, ce modèle universaliste, autoritaire, unitaire «à la française» est remis en cause par l'épanouissement sans précédent de la liberté individuelle et par l'individualisme devenu le phénomène central de la vie sociale. Sous sa forme extrême, la défense de la règle et par conséquent la condamnation sévère de la faute débouchent sur le purisme, qui fige la langue à un stade considéré comme un idéal intangible. Innovations et emprunts sont à bannir. Le *bon usage*, identifié au langage de «l'élite instruite» et des «écrivains de réputation» par l'association puriste *Défense de la langue française* (fondée en 1959), est le fondement de la prescription qui vise à protéger le «génie de la langue», à enrayer le «déclin de la langue», à assurer le respect d'une civilisation. Purisme et identité nationale vont de pair dans ce mouvement de crispation et de défense passionnelle, qui rejette toute innovation parce que toute rupture avec le passé signifie perte d'identité. A ce titre, toute faute devient intolérable et tout un discours de combat et de condamnation se trouve développé. Mais, comme nous y invitait F. Dard, l'auteur des *San Antonio*, laissons «les purpuristes sur l'île déserte des langues mortes».

La définition et le traitement de la faute sont essentiellement culturels. L'enseignement du français s'accompagne donc d'un rapport spécifique à la règle, culturellement conditionné. L'idée qu'un seul bon français existe fait que l'école fournit bien souvent un modèle linguistique abstrait et homogène, uniformisant, décrété bon mais qui s'écarte souvent du français pratiqué dans le milieu familial ou entendu dans la rue. De nouveau, la «faute» rejoint l'évaluation sociale. Elle est un manquement aux règles linguistiques et sociales. La crainte de «commettre des fautes» inhibe ainsi les francophones et ceux qui apprennent le français en tant que langue étrangère sont amenés à intérioriser les craintes et les inhibitions des francophones. Toutes les langues ont leur variété de référence, mais la conformité au modèle est moins contraignante en espagnol, en italien, en allemand ou en anglais. Le traitement culturel de la faute en français renforce le rôle de l'institution scolaire dans l'émergence d'attitudes attestant une insécurité linguistique.

Dès lors, isoler la *difficulté* implique une double attitude: respecter les faits langagiers et isoler les difficultés, apprendre à maîtriser les difficultés qui peuvent se poser dans la production et l'interprétation des énoncés. Pourquoi et comment la notion de *difficulté* élimine-t-elle le poids de la *faute*? Qu'avons-nous mis en place pour arriver à une conception fonctionnelle et démultipliée de la norme, à une caractérisation des multiples paramètres des faits linguistiques, à l'analyse de l'homogène et de l'hétérogène?

Depuis plus de 50 ans, J. Hanse, et moi-même, depuis plus de trente ans, avons déployé une autre vision de la langue française. Poser la langue dans sa constitution plurielle et mouvante s'oppose à la clôture identitaire. La prise en compte de la *variété*, de la *variation*, des *variables* anéantit la norme absolue et prédéterminée, élimine les jugements de valeur a priori. L'apprentissage est réinstallé en tant que démarche dédramatisée et l'erreur est considérée en tant que caractéristique naturelle de toute acquisition d'une compétence linguistique, orale et écrite, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou d'une langue étrangère. Nous sommes tous candidats à l'erreur. Si nous ne voulons pas commettre d'erreurs, ne parlons plus.

Comment en sommes-nous arrivés là? Tout a commencé par la critique faite par J. Hanse de l'institution centraliste par excellence: la grammaire de l'Académie française publiée en 1932. Viendront ensuite les éditions successives du *Dictionnaire des difficultés du français moderne* (1949, 1983, 1994, 2000). On en est aujourd'hui à la 4^e édition. Pour bien comprendre la démarche, on se rappellera que la Belgique, parfois appelée «terre de grammairiens», située au Nord de la France, a déployé très tôt, de par sa situation géographique, une attitude d'objectivité descriptive par rapport à la langue.

On oublie souvent que le multilinguisme détermine des attitudes linguistiques pertinentes. Ainsi, c'est en 1557 que Gabriel Meurier propose le premier dictionnaire de langue vivante ayant le français comme entrée (*Vocabulaire françois-flameng très utile pour ceux qui veulent avoir cognoissance du langage françois et flameng*).

Au lexique établi à des fins de communication directe dans un contexte de négoce (Anvers), s'ajoute, parmi la vingtaine d'ouvrages didactiques dus à cet auteur, une grammaire destinée aux allophones qui traduit la nécessité d'objectiver sous la forme de quelques règles la structuration de la langue: *Grammaire françoise contenant plusieurs belles règles propres et nécessaires pour ceulx qui désirent apprendre la dicte langue* (1557).

Meurier traite dans ces ouvrages de l'italien, de l'espagnol, du flamand et aborde la français dans ce contexte de multilinguisme que l'on connaît à Anvers. Certains livres sont destinés aux marchands, d'autres aux jeunes filles ou aux «petits enfants». Guides de prononciation, manuels de conjugaison, dialogues, listes de mots utiles et synonymes, mais surtout inventaires pratiques, la stabilité de la langue reposant ici sur la confrontation avec les autres langues et sur l'isolement d'un minimum de règles pour faire fonctionner le français par rapport aux langues étrangères. Portée par ces petits manuels, la traduction se fait instrument de démonstration des potentialités de la langue française, non plus en se jouant par rapport aux textes de référence, mais bien dans la concurrence entre langues vulgaires qui rythment la vie commune et servent le développement du capitalisme marchand.

Il conviendrait donc de remettre en cause les histoires de la littérature française, centralisantes et focalisées sur le monolinguisme. Si nous mettons en évidence l'activité de traduction et le multilinguisme dans le développement du français, on n'hésitera pas à présenter un Anglais comme l'auteur de la première observation approfondie de la langue française, John Palsgrave (*Lesclaircissement de la langue françoise* – 1530). Au XVII^e siècle, c'est par la traduction que le français se dira en termes de rivalité par rapport à d'autres langues et il sera ensuite déployé dans toutes ses fonctionnalités et ses potentialités. L'activité de traduction contraint à l'observation de la langue. Même Vaugelas fut traducteur d'espagnol et de latin. Ses *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* sont nées de cette pratique. Il pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Il installe la discussion de langue. On n'a retenu de lui que sa relation à l'ordre, à la régularité, à l'usage défini par rapport à la Cour et aux salons. De là l'effet comique qu'en tire Molière dans *Les femmes savantes* (cf. extrait cité plus haut).

La traduction doit forger des instruments adéquats, clarifier l'usage. Elle a été décisive dans le souci de donner à la langue française sa cohérence et son autonomie voire dans le souci de favoriser l'apprentissage des langues étrangères. Traduire implique un travail sur la mobilité linguistique, sur le devenir de la langue et maintient par conséquent à distance le mythe de la stabilité de la langue. Ainsi, la Belgique, de par sa situation géographique et de par sa relation au multilinguisme, a donné naissance à des analyses originales et à des instruments d'apprentissage adoptés dans le monde entier par des francophones et des allophones.

Le bon usage de M. Grevisse de 1936, qui a rencontré jusqu'à aujourd'hui (13^e édition) un large public, a toujours proposé, comme le déclarait A. Rey, «une philosophie libérale de la norme qui ne renie pas la faute mais la relègue au second plan».

D'hier à aujourd'hui, avec des auteurs libérés des contraintes de la régularité tels que De Coster, Michaux ou Verheggen, des relations spécifiques à la langue et à la littérature françaises ont été tissées. «Faites la fête aux mots pour devenir illimités!», écrit Verheggen. «Montrez-vous intelligents, jeunes gens! Engagez-vous dans le *langagement!* Rebondissez continûment! Soyez aériens! Soyez malins! Soyez irritants! Soyez bidonnants!». Ou encore: «Ne dites pas disez en disant disette, je donne ma langue au chat. Dites –et montrez-le!– que le français est une langue large ouverte!»

Après ce petit rappel historique qui met en contexte notre démarche, voyons en quoi consiste notre travail.

Des choix fondamentaux ont présidé à l'élaboration du *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. A partir d'ici, nous renverrons par un système de numérotation à des extraits du dictionnaire présentés à la fin de ce texte.

1. La langue est traitée comme un tout. L'oral et l'écrit, la prononciation (*abasourdir* [1]) et l'orthographe sont pris en considération (cf. les rubriques *passé simple* [2] et *participe passé* [3]). L'Académie et de nombreuses grammaires ne prévoient pas explicitement que les choix de l'oral puissent différer de l'écrit. Diriez-vous: «Nous allâmes au théâtre et nous nous emmerdâmes»? Le lexique aussi bien que la morphosyntaxe sont l'objet de questionnements.

Partant de l'idée que la langue correspond à un vécu de tous les jours, nous proposons une multitude d'exemples extraits de la vie quotidienne, loin des phrases pures auxquelles nous ont habitués les grammaires. L'exemple littéraire est présent, mais est rendu moins prescriptif.

La performance défectueuse est décrite mais elle figure souvent aux côtés de l'hésitation et de l'audace. Il s'agit tout simplement de viser à la justesse et au bonheur de l'expression.

2. La langue est traitée dans toutes ses variantes, qu'il s'agisse des variantes sociales (de la langue familière à la langue soutenue: de *accro* [4] ou *choper* [5] à *véridicité* [6], de *zieuter* [7] à *badinerie* [8]; de la langue courante à la langue de spécialité: *ester* [9]), des variantes géographiques au sein de la francophonie (de *débarbouillette* [10] à *entarter* [11], de *clignoteur* [12] à *foehn* [13]) ou des variantes historiques (des mots qui vieillissent dans certains de leurs sens tel *abîmer* [14] aux mots qui naissent: *autoroute de l'information* [15], *exemplier* [16], *courriel* [17] en passant par les anglicismes ou emprunts: *patch* [18], *mail*, *GSM* [19]). On notera que les anglicismes, tant redoutés par certains, naissent et meurent comme la plupart des mots et ne constituent qu'un quarantième d'un vocabulaire de 50.000 mots. Cela devrait rassurer.

L'uniformité n'est pas nécessaire pour gérer l'intercompréhension. L'idiolecte du locuteur –ce dernier étant considéré dans sa compétence active d'émission ou dans sa compétence passive d'identification et de compréhension– est chaque fois posé en filigrane par rapport aux situations de communication. Si la variation de référence est toujours bien présente, les variations présentées ne s'analysent plus comme des erreurs, mais comme autant de choix expliqués pour limiter les méprises.

* *Il faut permettre au patient de recouvrir son autonomie psychique* [20]. Problème lexical de paronymie.

* *Vous disez* [21]. **Vous contredites* [22]. **Ils couriront* [23]. Problèmes morphologiques: permutation de formes régulières et irrégulières dans un rapport analogique.

* *Il pensait de venir* [24]. **Il s'acharne de jouer* [25]. Problèmes de syntaxe.

* *Il pallie à cet inconvénient* [26]. **On nous a rabâché les oreilles* [27]. Contamination syntaxique.

* *Il avertit d'avance* [28]. **Nous ajournons à plus tard* [29]. **Nous confronterons ces idées ensemble* [30]. Pléonasmes.

De même, présenter les variations orthographiques dédramatise (cf. *arguer* et *argüer* [31], *nénuphar* et *nénufar* [32]). Les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 sont une belle illustration de la politique de la variante et des réactions conservatrices qu'elle peut susciter. Notre dictionnaire permet la consultation aisée et permanente de ces choix orthographiques.

Certes, nous avons très peu de traces de la variation avant le 20^e siècle et c'est dommage. Aujourd'hui, on commence à prendre en compte la variation, que nous proposons depuis 50 ans comme objet d'apprentissage, au point que Nicole Gueunier pouvait écrire en 2000, non sans exagérer: «Après une indigestion de *norme* et d'*Un*, on risque maintenant celle du *Multiple*.» Il ne s'agit pourtant pas d'un phénomène de mode, mais d'une prise de conscience tardive de la France. Le rapport de Bernard Poignant relatif à la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, ratifiée partiellement en 1999 par la France, précisait que la place faite aux langues régionales devait illustrer «des choix dans lesquels la France s'est engagée ou commençait à le faire: l'Europe, la décentralisation, la francophonie, le multilinguisme.» A la fin de la *Nouvelle histoire de la langue française* (1999), conçue sous la direction de P. Chaurand (1999: 645), on lit: «On peut espérer que la reconnaissance de la variation au niveau international finira par modifier la perception de leur langue par les Français sur le territoire même.»

3. La langue est analysée à l'écart des lourdes théories linguistiques. Il n'y est pas question d'*extensivité extensive*, de *ligateurs enchâsseurs*, de *localisateurs temporels orcentriques*, de *quantifiants bipolaires*, de *topicalisation factitive*...

Le ton est celui de la proximité. L'essentiel se trouve dans la communication. Une parole individuelle se déploie dans les plis de la langue collective. Il s'agit d'un dictionnaire d'auteurs. A l'arbitraire de la prescription se trouve préféré le choix orienté qui répond le plus parfaitement possible aux intentions du locuteur francophone ou allophone.

À ce titre, l'ouvrage n'est pas simplement une grammaire. Il est plus qu'une grammaire et s'il porte le nom de *dictionnaire*, parce qu'il permet d'accéder à un classement par ordre alphabétique et déploie un système de renvois très dense, il est aussi plus qu'un dictionnaire.

1. Les entrées sont choisies en fonction de leur difficulté. L'ouvrage est avant tout un choix qui repose sur la longue expérience des auteurs et des usagers. Il n'est pas question de donner chaque année un vernis de nouveauté comme le font le *Petit Robert* ou le *Petit Larousse illustré*.
2. Chaque article a sa personnalité. Toute entrée donne lieu à un article dont le développement et la longueur sont conditionnés par la difficulté traitée. L'article *praline* [33] comporte trois lignes, l'emploi du *ne* explétif [34] occupe une page.
3. Les difficultés morphosyntaxiques sont l'objet d'entrées au même titre que les mots. *Genre* et *subjonctif*, objets d'un développement grammatical, constituent des entrées comme *prédécesseur* [35] et *sublimier* [36].
4. Les renvois sont établis non seulement entre les mots mais aussi entre les difficultés du même type. *Joggeur* [37] renvoie par contraste orthographique à *tagueur* [38], *futur* [39] renvoie à *conditionnel* pour la construction.

5. L'optique de formation l'emporte sur la simple volonté d'informer. La difficulté est le plus souvent envisagée par rapport à la régularité. On connaît le désastre pédagogique que constituent les questionnaires trop souvent construits sur les exceptions.

Le découpage des articles a été étudié pour trouver son aboutissement dans la multiplication électronique de l'information et les nouvelles approches comparatives et synthétiques que permet un support électronique.

La version électronique que j'ai mise au point donne une nouvelle vie à l'imprimé, en le transcendant. Elle rend bien évidemment instantanées la consultation d'un mot ou la recherche d'une information. Elle va bien au-delà et, toujours dans la même philosophie, multiplie les accès et accroît le plaisir de maîtriser les difficultés en tenant toujours davantage compte de l'utilisateur.

1. L'ordre alphabétique est dépassé.
2. L'accès aux difficultés ne se fait pas uniquement par une table des matières comme c'est le cas dans une grammaire électronique courante. Une analyse conceptuelle –une première dans le monde de l'édition– a permis de multiplier par milliers les liens et d'installer une nouvelle cohérence, plus adaptée à chacun. Deux cents requêtes s'ouvrent sur plus de quinze mille liens.
3. L'utilisateur peut constituer son propre dictionnaire des difficultés, adapter l'écran à ses exigences personnelles de lecture et déployer constamment la démarche comparative par le découpage approprié de l'écran.
4. Le plaisir de la dérive par la lecture, que l'on trouve dans l'imprimé, est accru.

L'objectif est de former des curieux de la langue et de fournir à tous les usagers les moyens de réfléchir sur leur propre langue ou sur la langue qu'ils apprennent, en tant qu'ensemble de réalisations usuelles. Identifier les limites de l'analogie par essais et par rectifications, percevoir la portée d'une anomalie relève de tout un travail d'apprentissage ou de familiarisation. La pluralité est toujours apparue comme menaçante. La règle en langue, comme dans le jeu, n'a pas pour fonction de limiter les actions, mais de produire d'autres possibilités d'actions. Le peintre Giotto disait: «La maîtrise consiste à toujours remettre en cause le code existant.» La relation aux difficultés relèverait-elle en partie d'une curiosité de la transgression ou d'une attention soutenue aux «effets d'innovation»?

Le plaisir d'ouvrir un dictionnaire de ce type et le regret de devoir le refermer. Le plaisir de performance peut-être? Le plaisir de découvrir que l'usage est plus variable ou plus instable que ne le prétendent la grammaire scolaire traditionnelle, les méthodes d'apprentissage du FLE et les puristes, que systématisme et hétérogénéité ne s'excluent pas, que les fonctions instrumentale et culturelle d'un dictionnaire ne se trouvent pas entravées par une fonction identitaire crispée. L'enjeu par rapport à la langue française doit être aujourd'hui plus constructif que défensif. Explorer cet espace où les mots et les phrases se déploient, se déforment, s'inventent, cet espace où les limites sont posées par les locuteurs en fonction des différents niveaux discursifs et des diverses instances d'énonciation, implique que la véritable recherche menée sur la langue, sur les langues d'ici et d'ailleurs, soit multidisciplinaire. Le plaisir est enfin celui de l'approximation et de la rectification qui s'unissent dans le mouvement de vérification progressive propre à la constitution de tout savoir.

Mais si je lis avec plaisir tel ou tel article, c'est aussi qu'il a été écrit dans le plaisir. Plaisir partagé? Plaisir partagé par le «moi linguistique», par vous et moi, en tout cas, le plaisir d'avoir partagé cette analyse avec vous aujourd'hui.

Voici, extraits du cédérom de notre *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, les passages auxquels nous nous référons.

[1] abasourdir (v. tr. dir.)

On prononce normalement *z* parce que le mot ne vient pas de *sourd* mais du vieux mot d'argot *basourdir* (tuer).

Sous l'influence d'*assourdir*, le sens est cependant «étourdir par un grand bruit» ou, par extension, «sous l'effet de la surprise».

Possibilité d'écouter le mot prononcé à partir du cédérom.

[2] Emploi du passé simple

Il est aussi parfois appelé *passé défini*.

1. Prononciation et usage

On notera que, malgré l'accent circonflexe, les terminaisons des deux premières personnes du pluriel se prononcent avec une voyelle brève: *nous eûmes*, *nous allâmes*, *vous mîtes*, *nous reçûmes* (-âmes). Mais on n'emploie presque plus ces formes, même en français écrit.

Aux autres personnes, le passé simple est **pratiquement inusité dans la langue parlée**, du moins dans la conversation, sauf dans certaines provinces. On le remplace par le passé composé. Resté très vivant, mais à des degrés variables, dans le style écrit, sauf aux 1^{res} et 2^{es} pers., le passé simple peut aussi y être remplacé par le passé composé, qui peut également alterner avec lui.

[...]

[3] Participe passé. Accord

[...]

Précisons: **si l'on confronte les règles et la langue parlée, le divorce est patent**. Il l'est même entre l'usage écrit et certaines règles que l'enseignement a fini par vouloir imposer, mais qui sont loin d'être observées par tous les bons écrivains soucieux d'écrire correctement ou par l'usage spontané d'un très grand nombre de gens cultivés témoignant du même souci.

Notre rôle est d'informer rigoureusement le lecteur à la fois sur ces règles et sur ce divorce. En examinant successivement les divers cas dans un ordre rationnel, on aura soin de préciser nettement:

- 1) si, au vu du bon usage, la règle garde son caractère impératif;
- 2) si les hésitations de bons écrivains et parfois même des grammairiens laissent une certaine latitude et permettent de recommander une solution claire et simple, assurément correcte;
- 3) si, dans d'autres cas, tout en reconnaissant que la règle garde sa valeur impérative aux yeux des grammairiens et de beaucoup d'écrivains et doit donc être encore observée, au moins dans l'usage actuel, on peut constater qu'elle est devenue fragile et souhaiter sa révision; il faudra dire dans quel sens.

[...]

[4] accro (adj.; n.), **accroché** (adj.)

Néologisme créé par troncation de *accroché*.

Se dit, en langue familière, pour désigner quelqu'un de passionné par une activité: *les accros de l'escalade*. Plus rarement, pour marquer la dépendance par rapport à une drogue: *Il est accro à l'héroïne*.

[5] **choper** (v. tr. dir.)

Avec un *p*. Est très familier. *On lui a chopé sa montre* (chipé). *Il s'est fait choper* (attraper) *par la police*. Homonyme: *chopper*.

[6] **véridicité** (n. f.)

Est plutôt littéraire.

La véridicité d'un historien, de la mémoire, d'un document, d'un récit. Le substantif courant est *véracité*. Voir: *véracité* Dérivation: *véridique*.

[7] **zieuter** (v.tr.dir.), **zyeuter** (v. tr. dir.)

Très familier, *regarder*.

[8] **badinerie** (n. f.), **badinage** (n. m.)

Badinerie est rare et littéraire, à côté de **badinage**. Dérivation: *badiner*.

[9] **ester** (v. intr.)

Terme de droit (latin *stare*, se tenir debout): *ester en justice, en jugement* (soutenir une action).

[10] **débarbouillette** (n. f.)

Gant de toilette est français. On dit aussi *main* ou *main de toilette*. Au Canada on utilise un carré de tissu-éponge appelé joliment *débarbouillette*.

[11] **entarter** (v. tr.)

Néologisme créé en Belgique pour décrire la pratique qui consiste à envoyer une tarte à la crème sur la figure de personnalités remarquées par un groupe contestataire. *M. Lévy s'est fait entarter une nouvelle fois. M. Gates figure parmi les victimes des entarteurs*.

[12] **clignoteur** (n. m.)

Est français.

Ce n'est pas en Belgique seulement, mais aussi dans certaines régions françaises, notamment dans le Midi, qu'on emploie souvent ce mot en parlant des autos, au lieu de *clignotant*. Syn.: *clignotant*.

[13] **foehn** (n. m.), **föhn** (n. m.)

Vent des Alpes, sec et chaud.

En Suisse romande, *foehn* se dit pour *sèche-cheveux*. Syn.: *sèche-cheveux*.

[14] **abîmer** (v. tr. dir.), **abimer** (v.)

On écrit *abîme*, *abîmé* ou *abime*, *abimé*. (Rectifications orthographiques, 4)

Vieilli dans son sens propre (précipiter dans un abîme) et dans ceux de *ruiner* et même *critiquer*. Voir: *critiquer* – *ruiner*.

Signifie «endommager, mettre en mauvais état»: *Abîmer un chapeau*.

[15] **autoroute** (n. f.; n. m.)

En France, le masculin s'entend de plus en plus souvent: *un autoroute. Une autoroute*.

Au sens figuré, dans le domaine des télécommunications et de l'information, on parle des *autoroutes de l'information* pour désigner ce réseau, à débit élevé, qui permet de fournir de multiples services à un très grand nombre d'utilisateurs.

[16] **exemplier** (n. m.)

Le suffixe *-ier*, joint à un nom, pour indiquer la relation contenant-contenu est fécond en néologie: Un **pincel** (boîte pour pinceaux), un **exercisier** (un recueil d'exercices).

Néologisme désignant un recueil d'exemples.

[17] **courriel** (n. m.)

Le mot-valise, d'origine québécoise, est fréquemment utilisé à l'écrit et à l'oral: *courriel* pour *courri(er)-él(ectronique)*. Syn.: courrier électronique.

[18] **patch** (n. m.)

Anglicisme. Domaine de la médecine (immunologie).

L'équivalent officiel *timbre* pour désigner ce petit pansement adhésif qui permet l'administration d'une substance par voie percutanée est utilisé depuis 1990.

[19] **GSM** (n. m.)

Sigle utilisé en Belgique (**G**lobal **s**ystem for **m**obile communication).

Téléphone portatif, portable (anglicisme), mobile (appelé aussi *mobilophone*) ou cellulaire.

[20] **recouvrer** (v. tr. dir.)

Recouvrer son bien, une créance, la santé, la liberté. Paronyme: recouvrir.

[21] **dire** (v.tr.dir.)

Conjugaison de *dire* et de ses dérivés. Seul *redire* se conjugue comme *dire*.

[Conjug.] cf. contredire – dédire – interdire – maudire – prédire Conjug. cf. redire

Dans une incise, *comme vous dites*, *comme on dit* veulent dire: «pour parler comme vous, ou comme on parle généralement». Tandis que *comme vous le dites*, *comme on le dit* veulent dire: «comme vous l'affirmez, comme on le prétend». Ex.: *Il est un peu scandalisé, comme vous dites – S'il ne m'en veut pas, comme vous le dites, faisons la paix.*

Dans certains tours, *dire* peut signifier «objecter»: *Qu'avez-vous à dire à cela? Rien à dire. Il n'y a pas à dire.*

Tout s'est passé comme j'avais dit ou comme je l'avais dit. Après *comme*, le est facultatif. S'il est normal de remplacer l'incise *dit-il* (ou *répondit-il*) par *soupira-t-il*, *insista-t-il*, *s'exclama-t-il*, *interrogea-t-il*, *reprit-il*, etc., où se retrouve l'idée de dire, il est abusif de remplacer dans des incises le verbe *dire* par *sursauter*, *sourire*, *s'apaiser*, etc.

Construction: cf. apaiser – sourire – sursauter.

Voir également: insister – soupirer.

Dire passe pour être parfois un verbe de commandement ou d'invitation. En réalité, il ne change pas de sens dans *Je dis qu'il parte* comparé à *Je dis qu'il part*. C'est la mise en discours indirect qui fait employer dans le premier cas un subjonctif, correspondant à un impératif en discours direct (*Partez*) et dans le second un indicatif reprenant l'indicatif d'énonciation, de constatation du discours direct (*Il part*). C'est pourquoi il est permis de n'employer qu'une seule fois le verbe *dire* devant un indicatif et un subjonctif; le changement de mode en discours indirect ne fait que traduire le changement de mode en discours direct. *Je lui dis qu'elle soit patiente, qu'elle m'attende, que je viendrai sûrement, qu'elle ne s'en fasse pas* (Giono, J., *Les grands chemins*). La même remarque s'applique à *écrire*: *Je lui écris qu'il vienne, que nous l'attendons.*

Au lieu de *Il dit qu'il l'a entendu* ou *Il lui dit qu'il vienne*, on peut dire avec un infinitif: *Il dit l'avoir entendu, il lui dit de venir*. Ex.: *Il dit qu'il est malade – Il dit être malade*

[...]

[22] **contredire** (v. tr. dir.) [Conjug.] cf. dire. *Vous contredisez qqn ou qqch.*

[23] **courir** (v. intr.; v. tr. dir.)

[...]

Attention aux deux r au futur et au conditionnel: *Je courrai*. Ailleurs un seul r.

[...]

[24] **penser** (v.intr.; v.tr.dir.)

[...]

Avant à et un infinitif: *Pensez à l'écrire* (n'oubliez pas de...). *Faites-moi penser à le lui dire* (Rappelez-moi de...). *Il ne pense qu'à s'amuser*.

[...]

[25] acharner (s') (v.pr.)

On s'acharne au jeu, à jouer.

On s'acharne contre qqn. Ils se sont acharnés contre nous.

Le vautour s'acharne sur sa proie. fam.

Le vent s'était acharné après nous (familier).

[26] Pallier

(v. tr.)

Est proprement un verbe transitif direct signifiant «couvrir d'un manteau» (latin *pallium*).

Il ne s'emploie plus absolument (*Ces remèdes ne font que pallier*) mais avec le sens de «dissimuler» ou de «présenter favorablement, sous une apparence spécieuse (pour le masquer, l'atténuer) qqch. de blâmable»: *Pallier les insuffisances d'un travail*.

D'où, en médecine, appliquer un remède qui au lieu de guérir le mal en atténue provisoirement les symptômes, sans agir sur sa cause. C'est le sens de **palliatif**.

(v.tr.ind.) [Déconseillé]

On s'explique que *pallier* en soit venu à se construire avec à comme *remédier*. Toutefois son vrai sens, qui n'est pas celui de «remédier», mais de «dissimuler» ou d'«atténuer», devrait faire éviter cet emploi. Mais on trouve chez de bons écrivains: *pallier à un mal, à un danger, à une défaillance, à un inconvénient*.

[27] rabâcher (v. tr. dir.; v. intr.)

Attention à l'accent circonflexe, comme dans *rabâchage* et *rabâcheur*.

Orth. cf. *rabâchage* – *rabâcheur*

Rabâcher toujours les mêmes arguments. Rabâcher un refrain, un air à la mode, les redire constamment et de façon lassante.

V.intr.: *Ces vieilles gens rabâchent*, mais *Elles nous rebattent les oreilles*. Paronyme: rebattre.

[28] avertir d'avance (loc. v.)

Vu son sens, **avertir** s'accommode mal de **d'avance**. Ou il faut préciser: (*assez*) *longtemps d'avance*.

[29] ajourner (v. tr. dir.)

On ajourne un candidat, un conscrit.

Dans un autre sens (remettre à plus tard), *on ajourne un voyage, une démarche*.

On se gardera du pléonisme [ajourner à plus tard].

[30] confronter (v. tr. dir.)

Mettre en présence pour comparer, vérifier (mais non pour se battre). On confronte des *témoins, des textes, des écritures, des points de vue*.

Confronter deux personnes ensemble, deux choses ensemble, dit l'Académie. *Ensemble* paraît superflu. *Confronter des témoins à l'accusé, avec l'accusé* (Ac.).

Confronter la copie à l'original (Ac.). On dit souvent avec: *On est confronté avec qqn*.

[...]

[31] arguer (v. tr. dir.; v. intr.), **argüer** (v. tr. dir.; v. intr.)

A pu s'écrire, de 1975 à 1987, par une sage décision de l'Académie française, avec un tréma sur *u* pour marquer qu'il fallait prononcer *u*. Mais cette décision a été annulée en 1987, bien que cette prononciation soit requise; en 1990 les *Rectifications de*

l'orthographe proposent à nouveau le tréma: *Il ne peut rien argüer*. (Rectifications orthographiques III.5) *On argüe de qqch.*, on en tire argument.

[32] **nénuphar** (n.m.), **nénufar** (n.m.)

Longtemps écrit avec *f* (issu de l'arabe *nînûfar*), proposé avec *ph* par l'Académie en 1935, retrouve le *f* dans les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 (III.10H).

[33] **praline** (n.f.)

A en France un sens très net: amande rissolée dans du sucre. En Belgique, autre sens tout aussi net: un chocolat, un bonbon au chocolat (fourré de crème ou de liqueur). Syn.: chocolat.

[34] **Ne explétif**

Nous garderons cette appellation (qui veut dire simplement que cet adverbe n'est pas nécessaire au sens) plutôt que d'autres qui ont été proposées: modal, expressif, pléonastique, redondant, abusif, discordantiel, etc. L'emploi de *ne* explétif peut certes traduire une idée parallèle négative qui est dans la pensée du locuteur: *Je crains qu'il ne vienne* peut apparaître comme parallèle à *Je souhaite qu'il ne vienne pas*. Mais *ne*, dans la première phrase, est opposé à *ne pas* (*Je crains qu'il ne vienne pas*) et n'est pas nécessaire au sens. Dans *Il agit autrement qu'il ne parle*, la pensée parallèle négative est: *Il ne parle pas autrement qu'il agit*. Mais, encore une fois, *ne* est explétif. D'ailleurs, l'idée parallèle négative peut être un fait strictement individuel qu'on est libre parfois d'exprimer par *ne*, sans qu'il y ait contrainte de l'employer. Si l'on prend garde que le *ne* obligatoire après *que* employé à la place de *avant que*, *sans que* (*que*, conj., 3.2.e) n'est pas un *ne* explétif mais un *ne* vraiment négatif employé seul, on peut presque affirmer que *ne* explétif est devenu facultatif dans tous les cas. Voir toutefois la fin de cet article (2.3, après *plutôt que*). Mais si on l'emploie une première fois, il convient de l'employer devant l'autre verbe juxtaposé ou coordonné dépendant du même verbe principal: *Je crains qu'il ne soit fâché et qu'il ne s'en aille*.

1. Avec le subjonctif

Pour son emploi ou son omission à des degrés divers, avec un subjonctif, voir à leur rang alphabétique les mots qu'il suit: *craindre*, *crainte*, *douter*, *nier*, *avant que*, etc.

2. Avec l'indicatif: propositions corrélatives à un comparatif

Ne retenons ici que le cas de sa présence (fréquente mais facultative) dans les propositions corrélatives à un comparatif à l'indicatif (après *plus*, *autre*, etc.).

2.1. Dans une comparaison d'inégalité

Ne est très fréquent, disons même courant (sans être obligatoire), dans une comparaison d'inégalité avec *plus*, *moins*, *meilleur*, *autrement*, etc.: *C'est plus difficile que je ne pensais* – *Ce n'est pas plus difficile que je ne l'envisageais* – *Il est autre que je (ne) croyais*.

On pourrait supprimer *ne*: *Il n'agit pas autrement qu'il parle* – *Je n'agis pas autrement que je ne l'ai fait* – *On ne peut pas être plus content que je ne le suis* – *Ce n'est pas que vous vous soyez réveillé ce matin plus tard que vous l'aviez pensé* (Butor, M., *La modification*) – *Leurs cas de conscience, complaisamment exposés, me troublaient moins qu'ils ne m'édifiaient (...)*. *Des mots véneneux, infiniment plus riches que je ne savais* (Sartre, J.-P., *Les mots*) – *L'aventure est plus banale que tu penses* (Bernanos, G., *La joie*) – *Il agit autrement qu'il parle* – *Il agit autrement qu'il ne parle* – *Elle était plus lourde que j'aurais cru (...)*. *Philippe était moins insensible qu'il ne se l'imaginait peut-être lui-même* (Ormesson, J. d', *L'amour est un plaisir*)

Il peut arriver que *ne... pas plus que* mette en parallèle deux idées senties comme réellement négatives. On peut alors se demander si *ne*, dans la seconde proposition, est vraiment explétif et si l'on n'a pas un *ne* employé seul: *Mais cela ne m'étonne pas; je ne suis pas plus surpris que vous ne l'êtes. Il est surmené, il n'a pas plus de loisirs que je n'en ai.* Au contraire, l'idée est positive et *ne* certainement explétif dans la seconde proposition si je dis: *On ne peut pas être plus content que je (ne) le suis.* On peut d'ailleurs hésiter parfois sur l'interprétation dans un sens positif ou négatif: *Je ne le connais pas plus que vous ne le connaissez* (Ac.).

2.2. Négation d'une comparaison d'égalité

Ne explétif est beaucoup plus rare et même tout à fait exceptionnel si la proposition principale négative ou interrogative contient *aussi, si, tant, autant*, c'est-à-dire si l'on nie une comparaison d'égalité: *Ce n'est jamais amusant autant qu'on l'imagine – Elle n'est pas aussi indifférente qu'elle le prétend – Ce livre est-il aussi intéressant qu'on le dit?*

Si un de ces derniers adverbes se trouve dans une principale affirmative, la présence de *ne* dans la subordonnée est vraiment anormale et à proscrire. On dit: *Il est aussi habile que je croyais.*

2.3. Après *plutôt que*

Après *plutôt que* comparatif dans une proposition affirmative, l'omission de *ne* est extrêmement rare: *On le craint plutôt qu'on ne le respecte – Ils se complètent plutôt qu'ils ne s'opposent*

C'est qu'on tend en fait à nier le second verbe, en l'écartant au profit du premier.

2.4. Présence du pronom *le*

On a pu remarquer, dans les exemples ci-dessus, l'intervention du pronom *le* (*cela*); il accompagne des verbes comme *croire, penser, dire, prévoir, faire* ou *être*, employés avec ou sans *ne*; il ne s'impose jamais:

Il est plus riche que je croyais – Il est plus riche que je ne croyais – Il est plus riche que je le croyais – Il est plus riche que je ne le croyais – Il est plus riche qu'il était – Il est plus riche qu'il n'était – Il est plus riche qu'il l'était – Il est plus riche qu'il ne l'était.

[35] **prédécesseur** (n. m.)

N'a pas de féminin, même si l'auteur B. Constant a risqué la forme *prédécessrice*. *Madame X a été son prédécesseur à la tête du ministère. Voir successeur.*

successeur

En droit, le masculin *successeur* désigne aussi bien l'homme que la femme. À la suite de l'application abusive des règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, sont apparues, par contamination, des formes telles que [successeuse], ou pire [successrice], qu'il convient de bannir. *Madame X est le successeur du ministre Y.*

[36] **sublimier** (v. tr. dir.)

«Épurer, transformer», se dit en psychologie comme en chimie.

Paronyme: sublimiser.

[37] **joggeur** (n. m.)

[Form.] cf. tagueur.

Dérivation: jogging.

[38] **tagueur** (n. m.)

S'inscrit dans une dérivation orthographiquement francisée (*tag*, *taguer*), différente de celle de *jogger* (verbe) et *joggeur*. [Form.] cf. *joggeur*

Désigne celui qui dessine des *tags* (anglicisme), aussi appelé *bombeur* ou *graffiteur*.

[39] **Futur**, temps verbal

1. Conjugaison

À côté du futur simple (*il dira*), du futur antérieur (*il aura dit*) et du futur du passé (*conditionnel*, 1), la langue parlée emploie un futur antérieur surcomposé: *Quand il aura eu fini*.

2. Emplois

2.1. Condition

Impossibilité de l'emploi du futur après *si* conditionnel: *si*, conj., 1. Après un *si* non conditionnel: *si*, conj., 2.

2.2. Certitude

Rappelons l'emploi du futur simple ou antérieur, après un temps passé, en concurrence avec le futur du passé pour affirmer la certitude. *concordance des temps*, 1

2.3. Ordre, défense, protestation

Il suffit de noter que, situant le procès dans le temps à venir, le futur peut exprimer l'ordre ou la défense (*Vous lui écrirez. Vous ne partirez pas*) ou une protestation (*On aura tout vu!*

- *Quoi? je permettrai qu'il manque à sa parole?* envisage plus la réalité que le conditionnel). Précisons seulement l'emploi pour l'atténuation, la probabilité, l'imminence.

2.4. Atténuation (futur de politesse)

Le futur est substitué à un présent: *Je ne vous cacherai pas que je suis mécontent. J'en ai assez, je vous demanderai de vous taire. Je vous avouerai que vous m'étonnez. C'est comme si on n'avait encore que l'intention de faire ce qu'on fait réellement.*

On ne pourrait normalement dans ces phrases employer le conditionnel d'atténuation (*conditionnel*, 2.3), comme on le ferait en disant: *Je voudrais vous demander. On le fait trop souvent, non seulement dans la langue parlée (aux personnes où la terminaison n'est pas -ais, prononcé généralement en France comme -ai), mais aussi dans la langue écrite, qui montre une hésitation dans certains cas: Je vois chacun de mes héros, vous l'avouerais-je, orphelin, fils unique (...). Oserais-je bien vous faire remarquer que... (Gide, A., *Journal des faux-monnayeurs*). Je vous avouerai que vous m'étonnez ne nous paraît pas normalement transposable au conditionnel.*

C'est aussi une sorte de futur d'atténuation qu'on trouve dans des phrases de ce genre, prononcées chez le commerçant: *Cela fera dix francs. Ce sera tout. Ça ira comme ça? Il reste dans ces emplois quelque chose de l'avenir: Avec votre accord, quand vous aurez vérifié, cela fera dix francs. Ce sera tout si...*

2.5. Probabilité

Le futur peut exprimer non pas un on-dit comme le conditionnel, mais une hypothèse personnelle et provisoirement vraisemblable; *On sonne; ce sera mon ami. Avec le futur antérieur: Ne vous inquiétez pas, une affaire l'aura sans doute retenu. Je n'ai pas mes clés, je les aurai oubliées.*

2.6. Imminence

L'ind. futur simple est parfois remplacé par l'ind. présent, quand le contexte est clair, pour marquer l'imminence: *Je descends dans un instant (ou à l'instant). Il arrive la semaine prochaine.* On voit que la notion d'imminence a une certaine élasticité: est imminent ce qui se produira dans très peu de temps, qu'il y ait menace ou non (*imminence*). Rappelons l'expression du fait très proche par *aller* (*aller*, 7, B).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHES, R. (1973). *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil.
- BLAMPAIN, D. *et al.* (dir.) (1997). *Le français en Belgique*, Louvain-La-Neuve, Duculot.
- BLAMPAIN, D (2000). «Aux origines du français de référence, la traduction», in *Le français de référence. Constructions et appropriation d'un concept*. Actes du colloque de Louvain-La-Neuve 3-5 novembre 1999, Louvain-La-Neuve, Cahiers de l'institut de linguistique (26, 1-4), tome 1, pp. 43-54.
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- CERQUIGLINI, B. (1996). *Le roman de l'orthographe. Au paradis des mots avant la faute: 1150 – 1694*, Paris, Hatier.
- CHAURAND, J. (dir.) (1999). *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.
- GUEUNIER, N. (2000). «Le français de référence: approche sociolinguistique», in *Le français de référence. Constructions et appropriation d'un concept*. Actes du colloque de Louvain-La-Neuve 3-5 novembre 1999, Louvain-La-neuve, Cahiers de l'institut de linguistique (27, 1-2), tome 2, pp. 9-33.
- HANSE, J. et BLAMPAIN, D. (2000). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Bruxelles, Duculot (versions imprimée et électronique).
- LEEMAN-BOUIX, D. (1994). *Les fautes de français existent-elles?*, Paris, Seuil.
- LODGE, R. A. (1997) *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- MEURIER, G. (1558). *Conjugaisons, règles et instructions, mout propres et necessairement requises pour ceux qui desirent apprendre François, Italien, Espagnol, et Flamen (...)*, Anvers: Ian Van Waesberghe (réimpression: Slatkine, 1973).
- PALSGRAVE, J. (1530). *Lesclaircissement de la langue françoise*, Londres, J. Haukyns (réimpression: Slatkine, 1972).
- SCHMITT, C. (édit.) (2002). *Actes du colloque international sur la faute organisé en 1998 à l'Université de Bonn*, Bonn, Romanistischer Verlag.
- VERHEGGEN, J.-P. (2001). *Ridiculum vitae*, Paris, Gallimard (Coll. Poésie).

TABLES RONDES

Table ronde n° 1:

Traduction espagnol-français, français-espagnol

Conférence principale

Mercedes Tricás Preckler, *Universitat Pompeu Fabra*: De las representaciones mentales a la construcción del sentido en el acto traductor.

Interventions

M^a Amparo Olivares Pardo, *Universitat de València*: Temporalidad y construcción de sentido. Cuestiones «liminares» y perspectivas.

Gemma Andújar Moreno, *Universitat Pompeu Fabra*: De los mecanismos anafóricos a la construcción del sentido en traducción.

Montserrat Cunillera Domènech, *Universitat Pompeu Fabra*: Función y traducción de mecanismos cohesivos.

DE LAS REPRESENTACIONES MENTALES A LA CONSTRUCCIÓN DEL SENTIDO EN EL ACTO TRADUCTOR

Mercedes Tricás Preckler

Universitat Pompeu Fabra

La traduction est une forme unique de communication linguistique et culturelle parce qu'elle implique bien plus que la simple compréhension des subtilités d'une langue et de la structuration de la langue source et de la langue cible. (M.Baker, 1998: 480)

Estas palabras de la traductóloga Mona Baker sintetizan claramente la combinación entre mecanismos de naturaleza lingüística, por un lado, y de procedencia cognitiva y sociocultural, por otro, del que participa, en una suerte de enigmático equilibrio, todo proceso traductor.

Las páginas siguientes pretenden sintetizar algunas reflexiones acerca de la complejidad de esta combinación, que tanto la Lingüística Pragmática como la Teoría de la Traducción han puesto de relieve en sus planteamientos más recientes y que constituyeron el núcleo de las propuestas presentadas en la mesa redonda *Traduction espagnol-français, français-espagnol*, dentro del marco del VI Congreso Internacional de Lingüística Francesa.

Los componentes de dicha mesa han trabajado en varios proyectos de investigación conjuntos¹ cuyo objeto de estudio era este difícil enlace entre materia textual e interpretación cognitiva. Los trabajos que han llevado a cabo, y que fueron resumidos en la mencionada mesa redonda, enlazan aspectos teóricos con otros más empíricos, partiendo siempre de la concepción de la traducción como una operación

¹El grupo de investigación GRADIT (Grupo de Estudio de argumentación discursiva y traducción) de la Universidad Pompeu Fabra ha llevado a cabo junto con la Universidad de Valencia, la Universidad de Barcelona y la Universidad de Alicante dos proyectos de investigación coordinados financiados por la Dirección General de Ciencia y Tecnología: PB95-0985-C03-01: «Análisis contrastivo de los elementos conectores de la argumentación y de los elementos temporales en textos de especialidad (francés/castellano e inglés/castellano)» y N. PB98-1062-C04-01: «Coherencia textual, construcción del sentido y traducción en textos de especialidad (económicos, socio-políticos y de divulgación científica) en inglés, francés, alemán, castellano y catalán». Y también un proyecto PIC (Proyecto Internacional de Cooperación) entre Francia y España, financiado por el CNRS francés (FRE2208) y el II Plan de Investigación de Cataluña (PIC99-9): «Las marcas sociocognitivas en la lengua».

lingüístico-cognitiva caracterizada por una continua negociación de sentido entre signos y sistemas socio-culturales.

Hace ya tiempo que las teorías lingüísticas plantean la comunicación verbal como un acto inferencial, con el que los hablantes pretenden desencadenar en el interlocutor una serie de estímulos de tipo cognitivo-deductivo. Desde la perspectiva traductora se evidencian pronto las limitaciones de una semántica referencial en la que los signos eran concebidos como la suma de la forma lingüística y el significado atribuido por los diccionarios y el sentido de los mismos pretendía ser una especie de reflejo de porciones o segmentos del mundo «real». Al romper con la idea de que un signo refleja un objeto existente en la realidad, los enfoques constructivistas amplían las capacidades significativas de las palabras y sobre todo modifican su naturaleza estática.

El traductor ha dejado así de ser mero agente que trasvasa sentido de una lengua a otra para convertirse en un constructor que, moviéndose siempre en el amplio espacio interpretativo que el texto de partida dibuja, toma decisiones, escoge opciones interpretativas, elimina otras, en un esfuerzo continuo por perseguir un sentido que sabe inalcanzable en su totalidad.

Esta postura activa que debe adoptar el interpretante para que la comunicación se lleve a cabo con éxito hace afirmar al filósofo H.G.Gadamer (1976:136):

La compréhension n'est pas une attitude uniquement reproductive, mais aussi et toujours productive (...). Par le seul fait de comprendre, on comprend **autrement**.

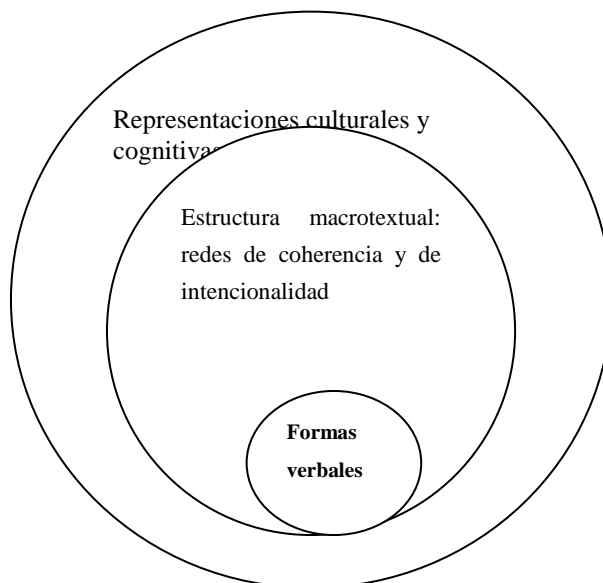
Por su parte, desde el ámbito de la traducción, el lingüista J.C.Chevalier (1995:36) señala estos complejos requerimientos a los que se ve sometido el traductor diciendo:

On lui demande de traduire des mots; il répond le plus souvent en traduisant le monde.

Así pues, en todo esfuerzo de comprensión, las palabras no son más que un mero punto de partida. Sin embargo constituyen la única forma visible del acto comunicativo escrito y, en consecuencia, la fuerza generadora de sentido más fácilmente analizable. A condición de que dicho análisis no olvide sus limitadas posibilidades porque como C.Castilla del Pino (1969: 56) nos dice:

Cuando escuchamos un acto de comunicación siempre somos conscientes de que lo oculto es más importante que lo dicho.

Las capacidades semánticas de los signos abren la vía a una operación que, gracias a la capacidad integradora de la coherencia textual, agrupa sistemas de orden gramatical con amplios fenómenos macrotextuales y espacios cognitivos de contornos indefinidos, siguiendo un esquema que podríamos representar, simplificándolo al máximo, del modo siguiente:



Esta concepción holística del texto, concebido como una suma de elementos superpuestos, apuntada ya por E. Coseriu (1975: 242) cuando se refería a la unidad comunicativa como con «un edificio de varios pisos», pone de relieve la interdependencia de todos los elementos que lo conforman. Para llevar a cabo su interpretación será preciso seguir trayectorias también concéntricas que, desde las palabras a las representaciones o a la inversa, enlacen fenómenos de naturaleza tan diversa como fuerza intencional, funcionalidad y regulaciones de coherencia.

Uno de los problemas teóricos que suscita este planteamiento es la necesidad de redefinir la noción de sentido para conseguir que supere las restricciones que las propias formalizaciones lingüísticas le han impuesto. Problema de suma importancia si aceptamos la rotunda y clarividente afirmación de J.C. Gémar (1995: 75) señalando que desde la traducción se divisa el problema del sentido en toda su complejidad:

Linguistes et traducteurs sont en tout cas d'accord sur un point: il faut traduire le **sens** (mais faut-il pour autant négliger la forme?), encore qu'ils ne s'entendent guère sur la définition de ce mot.

Además de esta naturaleza concéntrica, que el esquema anterior pone de relieve, la lectura interpretativa que realiza un traductor se mueve entre dos elementos dialécticamente opuestos pero extrañamente complementarios, la equivalencia y la diferencia. Los signos lingüísticos son cristalizaciones de formas culturales específicas y las lenguas, incluso las muy próximas, encierran diferencias significativas en la percepción de una misma realidad. En consecuencia, traducir es un acto intercultural basado en la unión de visiones heterogéneas, de distancias que deben salvarse, y el autor de una traducción jamás podrá ser un puente objetivo entre un texto de partida y un texto de llegada. Por el contrario ejerce de verdadero mediador cultural, poniendo de relieve la capacidad y limitaciones que poseen las palabras para describir la realidad percibida desde diferentes ángulos, desde ópticas distantes.

Para llevar a cabo un análisis de esta estrategia interpretativa de naturaleza dinámica, nuestra reflexión ha aplicado algunas herramientas teóricas perfiladas, básicamente, por la teoría de la Argumentación en la Lengua y también por algunos

instrumentos textuales complementarios que han perfilado conceptos fundamentales para nuestra análisis. Entre ellos destacamos los siguientes: *coherencia textual, argumentación e interpretabilidad*.

La *coherencia textual* (Lindquist, 1980; Adam, 1990) es la llave que abre paso a la posibilidad de la interpretación. Es una propiedad mediante la cual el texto organiza y combina huellas lingüísticas con imágenes mentales, enunciados explícitos con representaciones del mundo, palabras con elementos de orden pragmático. Por esta razón, todos aquellos elementos sustentadores de coherencia (conectores, anáforas, elementos de temporalidad...) desempeñan un papel clave en el acto interpretativo.

La noción de *argumentación*, que vienen elaborando desde hace años los lingüistas agrupados bajo la dirección de O. Ducrot, presenta el texto como una estructura intencional, reflejo del modo de sentir y pensar de los participantes del discurso y de sus propios contextos sociales, ideológicos o culturales. En esta propuesta los actos verbales se conciben como un estímulo para desencadenar en los oyentes una serie de conclusiones. Las tesis de O. Ducrot y sus discípulos han ido demostrando nítidamente la preponderancia del aspecto argumentativo de las formaciones discursivas en detrimento del componente informativo, hasta llegar al actual argumentativismo proclamado por la Teoría de los *Topoi*. Un *topos* equivale a un principio argumentativo, dependiente de una cierta visión del universo, mediante el cual se reflejan en la lengua intenciones y creencias. En virtud de la aplicación de esta noción, hablar no es informar sino emplear uno o varios *topoi* para construir una imagen determinada del mundo. Estos *topoi* guían la interpretación del discurso y las inferencias que de ellos se desprenden poniendo de relieve su doble vertiente semántica y cognitiva. Por eso Pierre-Yves Raccah (1990: 94) insiste en señalar que:

les topoi reflètent à la fois les croyances et les intentions des locuteurs et ne peuvent pas être retrouvés par la seule analyse de la phrase.

La visión de las palabras como vehículos de *topoi*, portadoras de actitudes, intenciones, sentimientos, posicionamientos, y no como instrumentos que pretenden capturar objetos y situaciones estáticas del mundo real, posibilita la detección de las tendencias ideológicas y de los puntos de vista que subyacen bajo un texto conformando el sentido.

Finalmente, gracias a la *interpretabilidad*, propiedad inherente a todo acto discursivo, el traductor está en condiciones de llevar a cabo el recorrido que enlaza las palabras con fenómenos macrotextuales, integrando en una operación modular, sentidos primarios y secundarios, símbolos y representaciones mentales. Los enunciados son interpretables porque las relaciones que conforman la arquitectura de todo acto textual, desde el más marcadamente ideológico hasta la más objetiva de las producciones científicas, responden a un plan intencional que el locutor, antes de convertirlo en palabras, había ya planteado en su mente.

Estas premisas constituyen los puntales de un análisis que pretende medir conexiones entre signos y entorno discursivo a través de los datos proporcionados por un corpus constituido por textos y traducciones. Dicho objeto de análisis, que el grupo ha elaborado, está constituido básicamente por dos géneros textuales distintos y en muchos aspectos con características opuestas. Por un lado agrupa textos y traducciones que transmiten posicionamientos del autor y puntos de vista particulares y específicos, procedentes esencialmente del ámbito socio-político y de la reflexión filosófica. Por

otro recopila textos y traducciones que recogen argumentaciones aparentemente objetivas y normativas, donde los elementos informativos son predominantes y que responden genéricamente a la clasificación de textos de divulgación científica.

Como pretendemos detectar y analizar procesos interpretativos en productos traducidos, uno de nuestros intereses es la búsqueda de toda desviación de la literalidad entre texto y traducción, motivada por la convicción de que dichas desviaciones pueden aportar datos relevantes sobre el proceso de interpretación que las ha generado, y sobre las diferencias entre lenguas y culturas que han dado lugar a dichas transformaciones. Cuando los traductores utilizan estrategias no literales están poniendo de manifiesto interesantes lazos entre sus representaciones cognitivas y los rasgos semánticos que perciben en los textos de origen. Al mismo tiempo están dando cuenta de su percepción de divergencias culturales.

Hemos dirigido pues nuestra investigación hacia la detección de divergencias interpretativas de todo tipo –semánticas, argumentativas, intencionales, culturales– entre los textos de partida y sus respectivas traducciones, con el objetivo último de profundizar en las razones lingüísticas, sociales, antropológicas y culturales que las han motivado. Entendemos por divergencias o disemblanzas aquellas soluciones de traducción que no reflejan el texto original de un modo literal y automático. Son respuestas voluntarias y conscientes de un traductor, probablemente no coincidentes con otra propuesta de traducción, resultado de un procesamiento interpretativo personal. Si seguimos los mencionados planteamientos constructivistas, los procesos interpretativos deberían, lejos de responder a criterios dispares y aleatorios, obedecer a ciertos parámetros coherentes. Al modificar, suprimir, modular, explicitar, intensificar, atenuar, reinterpretar o sustituir fragmentos del TO, la traducción deja entrever regulaciones que aportan datos para una comprensión no ya cuantitativa, ni tampoco meramente tipológica, sino realmente cualitativa del proceso.

Con este objetivo hemos procedido a clasificar y analizar mecanismos interpretativos, valorando especialmente aquellos que aportan una sensible contribución a la coherencia global y al entorno cognitivo en el que se integran. Para ello hemos seguido los tres niveles del modelo holístico arriba mencionado. A nivel microlingüístico hemos abordado el estudio de aquellos elementos, tanto léxicos como gramaticales, que representan una toma de posición por parte del traductor y contribuyen a la construcción de entornos culturales y cognitivos. A nivel macrotextual nos hemos fijado especialmente en algunas estructuras prototípicas, como por ejemplo los elementos introductorios y conclusivos, por su capacidad de conformar un tejido textual con una intencionalidad característica y también en aquellos mecanismos aglutinadores de textualidad y constructores de progresión textual. A nivel de las representaciones cognitivas nos interesa especialmente la creación por parte de los actores discursivos de aquellos universos de creencias personales que organizan un sistema de relaciones propio que sólo cobra vida en el momento de la enunciación.

A todos los niveles aparecen fenómenos intencionales e ideológicos que el traductor ha debido abordar e interpretar, con mayor o menor éxito, y también segmentos textuales que esconden escollos de interpretación porque los *topoi* convocados en la lengua de partida y en la lengua del traductor, aunque aparentemente coincidentes, presentan ciertas divergencias.

Podemos ilustrar tales divergencias, que el análisis de las traducciones pone de relieve, con algunos ejemplos. Tal como se indicó en Tricás (2003b), la noción inserta en la palabra francesa *temps* y en la española *tiempo*, ha ido experimentado, a lo largo de la historia, ciertas modificaciones que demuestran que, bajo una aparente sinonimia, los dos vocablos han desarrollado algunos *topoi* diferentes en cada lengua. Así, la expresión francesa *prendre son temps* transmite un matiz de calma, de tranquilidad, menos presente en el equivalente español *tomarse su tiempo*, que por otra parte es mucho menos usual. Por esta razón la traducción literal no reproduce la intención de la construcción francesa que corresponde a fórmulas españolas de morfología distinta como *tomárselo con calma*, *hacer algo sin prisas*, tal como puede apreciarse en la traducción siguiente:

...les gens commenceraient à s'impatienter, ils se diraient entre eux: «Il prend son temps, celui-là! Voici vingt-cinq ans qu'on le nourrit à ne rien faire! [...]» (Mots.f,141)

...la gente empezaba a impacientarse y se decían entre ellos: “¿Con qué **calma** se lo toma éste!, hace veinticinco años que se le da de comer a cambio de no hacer nada.” (Mots.e,153)

Asimismo, la percepción del paso del tiempo en las traducciones españolas introduce muchos más matices fatalistas corroborando ciertas diferencias en la representación de la noción por parte ambas culturas. La solución traductora de este ejemplo, tan alejada del original, no deja de ser sorprendente y reveladora de esta tendencia presente también en otras soluciones traductoras:

*Alors même que notre Communauté est de plus en plus prise au sérieux et, **signe des temps**, accusée par les uns de vouloir se replier sur elle-même...* (NCE.f).

Mientras a nuestra Comunidad se la toma cada vez más en serio, unos la acusan, ¡**qué se le va a hacer!**, de querer replegarse sobre sí misma... (NCE.e)

En una línea similar, la propuesta española siguiente ha perdido la referencia a la capacidad del tiempo para ayudarnos:

*Leurs dix partenaires gardent au coeur l'espoir que, **le temps aidant**, tous les États membres accepteront l'intégralité des objectifs et des devoirs prévus dans le traité d'Union européenne.* (NCE.f).

Sus diez socios albergan en el corazón la esperanza de que, **al cabo de cierto tiempo**, todos los Estados miembros aceptarán la totalidad de los objetivos y deberes contemplados en el Tratado de la Unión Europea. (NCE.e).

Otro ejemplo de divergencia lo hallamos en la expresión española *faltar tiempo* que posee una doble capacidad para despegar dos orientaciones, cada una de ellas correspondiente a un *topoi* diferente:

- a) Puede corresponder a una expresión que expresa la falta de tiempo dentro de un contexto disfórico del que se desprenden conclusiones negativas. La expresión incide entonces en una visión de la fugacidad del tiempo como algo perjudicial.
- b) Pero puede vehicular un sentido eufórico que explicita el deseo de lanzarse inmediatamente a la realización de un acción largamente esperada. En ese caso despliega *topoi*, opuestos a la utilización anterior, que inciden en la idea de impaciencia, en el deseo de que el tiempo pase deprisa cuando estamos esperando un acontecimiento que se percibe como positivo.

Así queda reflejado en el siguiente cuadro:

a) estaba	enfadado angustiado desesperado mal	pues le faltaba tiempo para empezar el trabajo
b) estaba	ilusionado entusiasmado contento feliz	así que le faltó tiempo para empezar el trabajo

Sólo la opción a) tiene una correspondencia literal en francés, mientras b) no admite traducción literal alguna.

Los ejemplos siguientes corresponden ambos esta la relación tópica indicada en a):

Mais le temps manquait désormais pour m'intéresser à moi même, comme aussi pour m'en désintéresser. (MH.f,76)

Pero ahora **ya no había tiempo** para interesarme en mí mismo, y tampoco para desinteresarme. (MH.e,61)

Le temps manque à ses travaux. (PCh.f,35)

No tenía tiempo para sus trabajos. (PCh.e,40)

El análisis de las múltiples soluciones presentes en las versiones españolas de textos franceses corrobora muchas otras divergencias pragmáticas. Así, la noción temporal indefinida que encierra el vocablo francés *temps* aparece sustituida en muchas traducciones por una unidad más precisa como *momento*, *instante*, *hora*, *día*, *época*. Propuestas como las siguientes aparecen con mucha frecuencia:

Le Parlement européen les a dénoncés en son temps, regrettant aussi les dérogations accordées à tel ou tel pays ou les ambiguïtés paralysantes de telle ou telle disposition. (DELf)

El Parlamento Europeo los denunció **en su día**, lamentando también las excepciones concedidas a tal o cual país o las ambigüedades paralizadoras de tal o cual disposición. (DELe)

C'est le retour rationnel et scientifique à la vieille loi primitive: les vieillards doivent mourir seuls quand ils ont fait leur temps, loin des leurs, frustrés, n'ayant pas même pour se donner du courage à partir, le bois de leur propre lit à caresser une dernière fois. (Unesco.f)

Es el retorno racional y científico a la antigua ley primitiva: los ancianos deben morir solos cuando han **llegado al final de sus días**, lejos de los suyos, frustrados, sin tener siquiera la posibilidad de acariciar por última vez la madera de su propia cama para armarse de valor para partir. (Unesco.e)

Le défi de l'environnement enfin revêt au cœur de l'Afrique sahélienne sa plus grande acuité. Il n'est plus temps de discerner ce qui du climat ou du mal-développement porte la responsabilité de la désertification. (Unesco.f)

El desafío del medio ambiente, por último, afecta directamente a la región del Sahel con enorme gravedad. Ya no es **momento** para discernir si es el clima o el mal desarrollo quien tiene la culpa de la desertificación. (Unesco.e)

Al tratarse de un fenómeno amplio y frecuente es posible afirmar que estas propuestas no son únicamente atribuibles a un traductor determinado sino que responden a percepciones culturales y sociales más genéricas que tienen su reflejo en fenómenos de orden lingüístico. Corroboran así la existencia de una clara relación entre el comportamiento cognitivo de una comunidad y sus manifestaciones verbales, entre la visión del mundo de un conjunto de hablantes y la descripción semántica de los signos que utilizan.

Contrastando las soluciones que ofrecen los traductores es posible detectar una red de mecanismos lingüístico-cognitivos de carácter interpretativo cuyo análisis debería proporcionar elementos interesantes en este esfuerzo de comprender el mensaje del Otro como una combinación, equilibrada y coherente, de conocimientos, intenciones y palabras.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

Algunas publicaciones del grupo GRADIT² relacionadas con el tema

Tesis doctorales

- ANDÚJAR MORENO, G. (2002). *Construcción del sentido y mecanismos anafóricos: La traducción de las marcas anafóricas TEL y VOILÀ en textos periodísticos*. tesis doctoral. Barcelona, Universidad Pompeu Fabra³.
- CUNILLERA DOMÈNECH, M. (2002). *Marcas de cohesión y construcción del sentido: análisis y comparación de estrategias traductoras*. Tesis doctoral. Barcelona, Universidad Pompeu Fabra.
- REY VANIN, J. (1994). *La traducción de la argumentación en el discurso científico*. Tesis doctoral. Barcelona, Universidad Autónoma de Barcelona.

Otras publicaciones

- ANDÚJAR MORENO, G. (2001a). «La traducción de la subjetividad del enunciador a través de ciertas marcas anafóricas», in Casal, M. L., Conde G. *et al.* (eds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, pp. 91-100.
- (2002). «Las expresiones de gerundio antepuestas en francés. Una aproximación discursiva y traductológica», in Uzcanga, I., Llamas, E. y Pérez, J. M. (eds): *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, pp. 13-24.
- (en prensa). «Expresión de la causa y mecanismos anafóricos: la traducción de *voilà pourquoi* en textos de prensa», en Hernández, M. J. y Cortés, C. (eds.): *La traducción en la prensa*, Granada, Universidad de Granada (2002).
- CUNILLERA, M. (2001). «Analyse sémantico-pragmatique de *donc* et *alors*: guides de cohérence et générateurs d'incohérence dans le théâtre d'Eugène Ionesco», in I.

²Puede consultarse en: <www.upf.edu/receca/grupsrecerca/gratdit/index.htm>

³Estos dos últimos trabajos pueden consultarse íntegramente en: <<http://www.tdx.cesca.es/>>

- Uzcanga, E. Llamas, *et al.* (eds.), *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca, Ed. Universidad de Salamanca, pàg. 89-98.
- (2000). «La traducción de *voire* en textos argumentativos. Una aproximación», *Revista Española de Lingüística Aplicada (RESLA), Panorama actual de la lingüística aplicada. Conocimiento, procesamiento y uso del lenguaje*, Universidad de La Rioja, vol. II, Logroño.
 - (2001). «Comicidad y enlaces discursivos: aproximación traductológica a *La Vie devant soi*», in Real, Jiménez, Pujante (eds.), *Écrire, traduire et représenter la fête*, Publicacions de la Universitat de València, pp. 757-767.
 - (2001). «Traducir la creatividad léxica: tendencia a la normalización» en M. L. Casal, G. Conde *et al.* (eds.), *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Ed. Arrecife, vol. 1, pp. 343-353.
- REY VANIN, J. (2000). «La traduction des textes scientifiques: structure textuelle et processus cognitifs», *Target*, 12: 1, Ámsterdam, John Benjamins.
- (2002): «Subjetividad y gradualidad en las relaciones lógicas», *Sendebarr*, V, 10-11, pp. 115-126.
 - (2003a). «Biais socio-cognitifs et sémantique contrastive: la traduction du mot “égal”», *L’inscription des biais soio-cognitifs dans la langue*, L’Harmattan (en prensa).
 - (2003b). Estratègies introductòries i traducció en textos de divulgació científica. «Conocimiento, Lenguaje y Discurso Especializado», *Quaderns de l’Institut Universitari de Lingüística Aplicada*, Barcelona, Universitat Pompeu Fabra.
- REY VANIN, J., NARO, G. (2000). «Implication, hypothèse, réalité. Les niveaux logique/langue/discours dans les textes scientifiques», *Lengua, Discurso, Texto, Vol. II*, pp: 2628-2627. Visor Libros, Madrid (ISBN 84-7522-998-0).
- TRICÁS PRECKLER, M. (2001). «La traduction à l’espagnol de quelques connecteurs de juxtaposition», *Langages*, 143.
- (2002). «Del Universo de creencias al texto. Reflexiones sobre estrategias interpretativas en la construcción del sentido», *Cartografías de la Traducción. Del post-estructuralismo al multiculturalismo*, in Román Alvarez (ed.), Salamanca, Ediciones Almar.
 - (2003). Estratègies conclusives i traducció en textos de divulgació científica. «Conocimiento, Lenguaje y Discurso Especializado», *Quaderns de l’Institut Universitari de Lingüística Aplicada*, Barcelona, Universitat Pompeu Fabra.
 - (en prensa). Biais socio-cognitifs et sémantique contrastive: la traduction du mot *temps*. *L’inscription des biais socio-cognitifs dans la langue*, Paris, L’Harmattan.
- TRICÁS PRECKLER, M., REY VANIN, J. (1998). «Del entorno cognitivo a las relaciones argumentativas en el proceso de traducción», *Parallèles, Cahiers de Traduction et d’Interprétation*, 20. Ginebra.
- (1999). «Posicionamiento argumentativo y traducción: análisis de estructuras introductorias y conclusivas», *Las Lenguas en la Europa Comunitaria III. Diálogos Hispánicos*, 23. Ámsterdam, Rodopi.

Obras generales de referencia

- ADAM, J. M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l’analyse textuelle*, Lieja, Mardaga.
- (1999). *Linguistique Textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
-

- ANSCOMBRE, J. C. (1989). «Théorie de l'argumentation, topoï et structuration discursive», *Revue québécoise de linguistique*.
- (1995). «La nature des topoï», *Théorie des topoï*, Paris, Éditions Kimé.
- y DUCROT, O. (1983). *L'Argumentation dans la Langue*, Bruselas, Mardaga.
- BANON, D. (2001). *La lecture infinie*, Paris, Seuil.
- BAKER, M. (1998). «Réexplorer la langue de la traduction: une approche par corpus», *Méta. Journal des traducteurs*, Vol. 43, n° 4, décembre 1998.
- BAKER, M. (1992). *In other words. A coursebook on translation*. Londres. Routledge.
- CASTILLA DEL PINO, C. (1969). *La incomunicación*, Barcelona Península.
- CHEVALIER, J. C., DELPORT, M. F. (1995). *Problèmes linguistiques de la traduction. L'horlogerie de Saint Jérôme*, Paris, L'Harmattan.
- DUCROT, O. (1988). «Topoï et formes topiques», *Bulletin d'études de linguistique française*, vol. 22, Tokyo.
- (2001). «Critères argumentatifs et analyse lexicale», *Langages*, 142, pp. 22-40.
- GADAMER, H.G. (1976). *Vérité et Méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Le Seuil.
- GEMAR, J.C.(1995). *Traduire ou l'art d'interpréter. Fonctions, statut et esthétique de la traduction*. Presses de l'Université du Québec.
- LUNDQUIST, L. (1980). *La Cohérence textuelle. Syntaxe, Sémantique, Pragmatique*. Copenhague. Nyt Nordisk Forlag Arnold Busk.
- MOESCHLER, J., REBOUL, A. (1994). *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*, Paris, Seuil.
- PLANTIN, Ch. (1996), *L'Argumentation*. Seuil.
- RACCAH, P.Y. (1990). «Signification, sens et connaissance: une approche topique», *Cahiers de Linguistique Française*, 11. Université de Genève.
- (1998a). «Argumentation and knowledge: from words to terms», in *Incommensurability and translation* (eds.: Rossini, Sandri et Scazzieri), Cheltenham (UK), Elgar.
- (1998b). «Lexical and dynamic topoi in semantic description: A theoretical and practical differentiation between words and terms», *Language, Text and Knowledge* (eds. Lundquist et al.), Mouton.
- (1998c). «L'argumentation sans la preuve: prendre son biais dans la langue», *Cognition et interaction*, vol. 2, n° 2.
- (1999). «Représentation linguistique vs représentation logique de l'inférence à la construction du sens», in Muller, J.-P. (ed.), *Les modèles de représentation - quelles alternatives?*, Neuchâtel.

Textos del corpus citados

- BALZAC, H. de. *La Peau de Chagrin*, Garnier. (PCh.f).
- *Piel de zapa*, traducción editorial Edimat. (PCh.e).
- DELORS, J. (1992). *Le nouveau concert européen*, Odile Jacob. (NCE.f).
- (1993). *El nuevo concierto europeo*, trad. de José Manuel Revuelta, Acento editorial. (Incluido en el corpus informático elaborado por Montserrat Cunillera). (NCE.e).

Discours du président Jacques Delors devant le Parlement européen à l'occasion du débat d'investiture de la nouvelle Commission. Strasbourg, le 10 février 1993.
Bulletin des Communautés européennes. Supplément 1/93.(Del.f)

Discurso del presidente Jacques Delors ante el Parlamento Europeo con motivo del debate de investidura de la nueva Comisión. Boletín de las Comunidades Europeas. Suplemento 1/93.(Del.e)

MAYOR ZARAGOZA, F. (1994). «Halte à la désertification», *Le Courrier de l'UNESCO*, Novembre 1994. (Unesco.f).

– (1994). «No a la desertificación», *El Correo de la UNESCO*, noviembre 1994. (Unesco.e)

SARTRE, J. P. *Les Mots*, Gallimard. (Mots.f.)

– *Las Palabras*, traducción de Manuel Lamana, editorial Losada. (Mots.e.)

YOURCENAR, M.(1974). *Mémoires d'Hadrien*, Gallimard (MH.f)

– (1982). *Memorias de Adriano*. Traducción de J.Cortázar, Edhasa. (MH.e)

TEMPORALIDAD Y CONSTRUCCIÓN DE SENTIDO. CUESTIONES «LIMINARES» Y PERSPECTIVAS

M^a Amparo Olivares Pardo
Universitat de València

El desarrollo espectacular de los estudios de traducción en los últimos años, nos ha llevado a una reflexión sobre uno de los pivotes de la coherencia textual: el problema de la temporalidad.

Convendría hacer una serie de **consideraciones de tipo general**, que nos plantearemos antes de abordar propiamente **cuestiones traductoras**.

No puedo olvidar en esta presentación, una cita clásica que da luz a la complejidad de lo que representa el tiempo. Ya San Agustín decía en sus *Confesiones*:

¿Qué es el tiempo? Si alguien no me hace la pregunta, yo lo sé, si alguien me la hace y quiero explicarla, ya no lo sé.

La *noción de tiempo* es pues una de las más controvertidas y difíciles de definir. Estudiado no sólo por los filósofos desde el *Timeo* de Platón y la *Física* de Aristóteles, pasando por Kant en su *Crítica de la Razón Pura*, la fenomenología de Husserl, Bergson o Heidegger sino también por los científicos, pensemos en *A Brief history of time* de Stephen Hawking. Así pues, como ya señalamos¹ (Olivares, 2000: 228), el tiempo ha sido abordado tanto desde la filosofía a partir de la experiencia/percepción sentida por el hombre, caracterizado por la sucesividad, como desde la ciencia –tiempo absoluto de la *Física* de Newton– y en nuestros días, desde la óptica de la *relatividad* en tanto que cuarta dimensión: *el espacio y el tiempo* forman un *continuum*. Por consiguiente, la noción de tiempo puede desglosarse en una serie de distinciones de las que seleccionamos: 1. el *tiempo cósmico*, ligado a la Física y al origen del universo, 2. el *tiempo biológico*, ligado a los seres vivos, 3. el *tiempo cronológico*, divisible y medible, 4. el *tiempo lingüístico* y su «traducción», según la categorización que cada lengua hace en «tiempos verbales» en tanto que categoría gramatical o léxica (denominaciones a cerca del «tiempo» (hora, instante, período, época...)).

El lingüista que se acerca al problema del tiempo lingüístico halla una serie de trabajos que intentaremos agrupar en torno a dos ejes:

¹Cf. M^a A. Olivares (2000). «La categoría verbal del tiempo: problemas de adquisición en francés lengua extranjera», in M^a J. Coperías *et al.* (eds.) Aprendizaje de una segunda lengua, *Quaderns de Filologia, Estudis Linguistics* V, Universitat de València, pp. 227-248.

- I. en tanto *que categoría gramatical* en el eje de los tiempos o como decía Damourette y Pichon² (1911-1940) los «*tiroirs temporels*» el *nunc* ('el ahora') vs. el *tunc* ('el entonces')
- II. procedimientos de *marcaje temporal* a través de entidades léxicas: adverbios (*rapidement*), marcadores (*encore*), complementos adverbiales (*à cette époque*), cuantificadores (*une fois*), prefijos (*ex - ministre*) etc.

Si reflexionamos sobre la noción de *categoría gramatical*, siguiendo a Alarcos³ (1974:59-72) hay dos tipos de morfemas a) *extensos* (categoría de *persona, tiempo, aspecto* en el verbo) que caracterizan el nexo, la frase, y b) *intensos* (caso, número, comparación, género artículo) que caracterizan el nombre. Esta distinción nos parece fundamental, pero aún podemos ahondar más en la especificidad: el *tiempo* en tanto que categoría gramatical (oposición entre tiempos del presente, pasado, futuro) es *heteronexual*, i.e. que trasciende el nexo (de ahí la *consecutio temporum*), mientras que el *aspecto*, en tanto que visión del locutor sobre el proceso (en curso o terminado), es *homonexual*.

Resumiremos lo expuesto anteriormente diciendo que la expresión del tiempo no se realiza sólo a través de la categoría verbal, aunque el verbo, como dice Wilmet (1997:297), es «l'unique mot spécialisé»⁴.

Dado que *el tiempo* no sólo es una categoría gramatical del verbo, pues trasciende los límites de la frase, tendremos que estudiar la «temporalidad» como una «categoría textual» o discursiva⁵ que «planea» a lo largo del texto, articulando y organizando los eventos, por lo que contribuye a la *coherencia*.

Conviene recordar desde qué ópticas se han desarrollado los principales estudios sobre la temporalidad. De forma esquemática distinguimos.

- I. *La óptica referencial*. En todo texto (oral/escrito) se detectan dos sistemas de referencia posibles⁶ (Olivares 1998: 421): la *deixis* (el *moi/ ici/ maintenant* de Benveniste) –referencia *exofórica*– por la cual los tiempos se explican en relación con To (tiempo cero de la enunciación), los elementos indiciales nos reenvían a los parámetros situacionales, o la *anáfora* –referencia *endofórica*– que nos remite a unidades lingüísticas del discurso. En base a esta distinción los tiempos se reparten en *deícticos* (pasado/presente/futuro) tomando como referencia To y *anafóricos* que toman su referencia en otro tiempo o segmento lingüístico (*vid. el imperfecto: en cette époque, les feuilles étaient jaunes*). Este tipo de aproximación se recoge en dicotomías tales como: «tiempos absolutos» / «tiempos relativos»

²Cf. J. Damourette & E. Pichon (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.

³E. Alarcos (1974). *Gramática estructural*, Madrid, Gredos.

⁴M. Wilmet (1997). *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, Paris, Hachette.

⁵Cf. S. Moirand *et al.* (1995). «A propos de la catégorie grammaticale du temps et de l'aspect» in *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, P. Lang.

⁶Cf. M^a A. Olivares Pardo (1998). «Temporalidad y texto: un problema de traducción», in T. García-Sabell Tormo *et al.* (eds.): *Les chemins du texte*, tomo II, Universidade de Santiago de Compostela, A.P.F.F.U.E.

que explicarían la pareja *passé simple / imparfait*. La mencionada repartición no da cuenta de usos modales (*imparfait de politesse, imparfait contrefactuel...*)

II. *Las aproximaciones textuales*

Continúan la vía de Benveniste⁷ en su dicotomía a) *temps du discours* PC/IMP/PR/FUT religados a To y b) *temps du récit* (PS/IMP/PR histórico). El ejemplo más conocido es Weinrich (1973) que estudia el funcionamiento discursivo de los tiempos a través de dos apartados: *mundo comentado/ mundo narrado*. En realidad, se ha dado un paso cualitativo en la teoría referencialista, los tiempos estarían desprovistos de toda referencia temporal y son una especie de signos «obstinados»⁸ como apunta Moeschler (1994: 53) que indican "une *attitude de locution* (commentaire ou récit) et une *perspective de locution* (rétrospective, prospective ou nulle). Pensamos que esta opción no es del todo satisfactoria, pues hay una temporalidad en los hechos que es independiente de la naturaleza de los mismos, ya sean reales o ficcionales.

III. *La perspectiva pragmática* conlleva una «relectura» del problema temporal. Así, los tiempos tienen, evidentemente una referencia temporal (con respecto a To), una significación en términos de anterioridad /simultaneidad /posterioridad, pero además y sobre todo unos «efectos de sentido» que giran en torno a dos nociones a) *el orden* de presentación de los acontecimientos⁹ (Grice 1975, Sperber y Wilson 1986) y b) *la causa / efecto*: *Socrate but et tomba malade*. Los tiempos traducen el orden de los acontecimientos y establecen relaciones de causa / efecto. Ducrot (1979) en el marco teórico de la argumentación en la lengua recoge de alguna manera la idea de anáfora temporal, pues establece relaciones temporales en términos de *thème/propos* y de calificación total o parcial: «*L'année dernière, j'ai écrit*» (*thème / propos*) vs. «*L'année dernière à Paris il faisait chaud/ il a fait chaud*».

NUESTRA PROPUESTA EN UNA OPTICA CONTRASTIVA O TRADUCTORA

La dimensión textual debe prevalecer al analizar los valores de los tiempos para la búsqueda del equivalente dinámico en la lengua de llegada.

La temporalidad sustenta la cohesión en el plano micro-lingüístico (uso adecuado de los tiempos) y asegura la coherencia global del texto (plano macro-textual)

Los estudios que contrasten los dos sistemas pueden ser de gran ayuda (*vid* nuestros trabajos sobre el PS, el PC en contraste con el Pasado español), sin embargo el funcionamiento discursivo nos debe llevar a una visión globalizadora de la temporalidad

⁷Cf. E. Benveniste (1966). «La structure des relations de personne dans le verbe», in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, pp.225- 236 y H. Weinrich (1973): *Le temps*, Paris, Seuil.

⁸Cf. J. Moeschler *et al.* (1994). *Langage et Pertinence*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

⁹Cf.H.P. Grice (1975). "Logic and Conversation" in *Syntax and Semantics* 3, New York, pp. 41-59, e igualmente: D. Sperber & D. Wilson (1986). *Relevance*, London, Blackwell, y O. Ducrot (1979) «l'imparfait en français», *Linguistische Berichte* 60, pp. 1-23.

en tanto que proceso cognitivo de organización de los eventos, ya sean reales o ficcionales.

El lingüista y el traductor deberán mantener un equilibrio entre su saber «metalingüístico» y su competencia en tanto que usuarios de dos lenguas que pueden codificar por medios distintos el fenómeno del tiempo lingüístico.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

Publicaciones en el proyecto

1. Artículos de revistas científicas

- OLIVARES PARDO, M. A. (1999). «Pragmática de los tiempos en francés: una aproximación contrastiva», Pragmática interlingüística, *Quaderns de Filologia*, Universitat de València.
- (2000). «La categoría verbal del tiempo: problemas de adquisición en francés lengua extranjera», in M. J. Coperías, J. Redondo & J. Sanmartín (eds.): *Quaderns de Filología, Estudis Linguistics*, V.

2. Capítulos de libros/ monografías

- OLIVARES PARDO, M. A. (2000a). «Marcadores temporales. De la presuposición a la ambigüedad: déjà/ encore», in Ruiz de Mendoza (coord.): *Pragmática y Análisis del Discurso*, tomo I, Logroño, AESLA, pp. 329-338.
- (2000b). «Le Passé simple: un temps éloigné et isolé? Une approche contrastive», in M. L. Casal, G. Conde, J. Lago, L. Pino, N. Rodríguez (eds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, tomo II, Arrecife, pp. 757- 768.
- (2001a). «Passé composé: quels équivalents en espagnol?», in I. Uzcanga, E. Llamas, J.M. Pérez (eds.): *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, pp. 341-350.
- (2001b). «Temporalidad y fenómenos afines en traducción», in C. Muñoz (coord.): *Trabajos en Lingüística Aplicada XVIII*, Barcelona, AESLA, Universitat de Barcelona, pp. 759-768.
- (2002). «El tiempo y los tiempos en las subordinadas temporales. Estudio de casos», in M. C. Figuerola, M. Parrat & P. Solà (eds.): *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Lleida, Milenio, pp. 541-549.
- (2003). «Marcadores temporales: plurifuncionalidad. *Quand/Lorsque*», in G. Luque Agulló, A. Bueno González & G. Tejada Molina (eds.): *Las Lenguas en un mundo global / Languages in a Global World*, Jaén, Universidad de Jaén (Publicación en CD-ROM).
- & FERRERES MASPLÁ, F. (2000). «Pour un conditionnel monosémique en français et en espagnol», in *De la grammaire des formes à la grammaire du sens*, Actes du XXII^e Congrès de Linguistique et de Philologies Romanes, vol. VI, Max Niemeyer Verlag, pp. 175-183.

- & SOPEÑA BALORDI, A.E. (2001). «Marcadores temporales en francés y en español: una aproximación», in I. Uzcanga, E. Llamas, J. M. Pérez (eds.): *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, pp. 351-361.

DE LOS MECANISMOS ANAFÓRICOS A LA CONSTRUCCIÓN DEL SENTIDO EN TRADUCCIÓN

Gemma Andújar Moreno
Universitat Pompeu Fabra

Mi tesis doctoral, que lleva por título *Construcción del sentido y mecanismos anafóricos. La traducción de las marcas anafóricas TEL y VOILÀ en textos periodísticos* se inscribe en las actividades investigadoras del Grupo de estudio en Argumentación Discursiva y Traducción (GRADIT), del Departament de Traducció i Filologia de la Universitat Pompeu Fabra; en particular, la he realizado en marco del grupo de investigación que lleva por título *Coherencia textual, construcción del sentido y traducción en textos de especialidad*, que recibió una subvención del Ministerio de Educación y Cultura.

En este grupo de investigación nos hemos interesado especialmente por el fenómeno de la anáfora porque constituye uno de los mecanismos que aportan cohesión al texto y garantizan la construcción dinámica del sentido. Se trata, pues, de un fenómeno discursivo que supera el plano estrictamente lingüístico para articular en el lenguaje la red de conocimiento que forma su soporte y, particularmente, consideré que podría tener interés analizarlo desde la perspectiva de la traducción.

Más concretamente, me decanté por estudiar las marcas anafóricas TEL y VOILÀ porque, en una primera prospección del corpus de textos originales y traducciones con el que trabaja el grupo, observé que, a pesar de tratarse de unas marcas con poca entidad semántica en apariencia, la respuesta traductora no era uniforme, sino muy heterogénea.

Por ejemplo, en el caso de TEL, a pesar de tener un equivalente inmediato en castellano, como podría ser TAL, esta pieza lingüística no era la opción mayoritaria en el corpus de textos traducidos. Esto me indujo a pensar que se podría tratarse de dos piezas con una gran ductilidad interpretativa y que podría resultar interesante tratar de sistematizar los comportamientos traductores plasmados en los textos meta. De manera que me propuse un doble objetivo: por una parte, estudiar la capacidad semántica e interpretativa de TEL y VOILÀ y, por otra parte, analizar las estrategias empleadas por los traductores para recuperar estas marcas anafóricas en los textos meta y tratar de determinar regularidades en las conductas traductoras.

En consonancia con este doble objetivo, el utillaje conceptual que he empleado como soporte pertenece, pues, a dos ámbitos. En primer lugar, a un ámbito

traductológico, de donde he obtenido los instrumentos que me han permitido describir y categorizar comportamientos traductores. De este campo he aplicado en el análisis los conceptos de *normas* de traducción, tal y como las define Toury (1995)¹, las *estrategias*² y los *procedimientos*³ de traducción, precisados, entre otros autores, por Jean Delisle (1999) y, por último, el *modelo comparativo* de K. Van Leuven-Zwart (1989 y 1990), que permite sistematizar comportamientos traductores y proporciona claves sobre las normas que regulan la conducta traductora aplicada.

He completado el utillaje teórico con instrumentos lingüístico-textuales, que me han permitido resolver los análisis lingüísticos necesarios para la comparación entre texto original (TO) y texto meta (TM). Más concretamente, me han resultado operativos los postulados de la Teoría de la Argumentación en la Lengua de Anscombe y Ducrot (1993 y 1995), ciertos planteamientos lingüístico-textuales teorizados por el enfoque modular de Jean-Michel Adam (1990 y 1999) y los estudios sobre la progresión temática que propone Bernard Combettes (1988 y 1991)

En estrecha relación con estos instrumentos teóricos y como telón de fondo de toda la investigación se encuentra la idea de construcción de sentido, otros de los pilares conceptuales del trabajo y, de manera más amplia, también del grupo de investigación. Según este enfoque, un texto no posee un sentido rígido y estático, sino que proporciona instrucciones para que el coenunciador lo construya, a partir de sus propios conocimientos, sus filtros interpretativos y del contexto comunicativo (Tricás, 2002: 280).

En cuanto a los documentos analizados, el análisis se apoya en un corpus de textos franceses formado por ciento sesenta y tres artículos periodísticos de temática sociopolítica, publicados en *Le Monde Diplomatique* durante el año 1999 y sus traducciones al castellano. Se trata de un corpus de artículos que, al combinar elementos informativos con interpretaciones que responden a una ideología del enunciador, constituyen un espacio de confluencia de elementos heterogéneos (informativos, ideológicos, culturales) enraizados en los signos lingüísticos. Por lo tanto, exigen un esfuerzo interpretativo importante por parte del coenunciador.

¹Definición de **normas de traducción**: Permite describir el tipo de relación traductológica que se establece entre texto primero y texto segundo: (*Norms*) may be regarded as the translation general values or ideas shared by a certain community –as to what is right or wrong, adequate and inadequate– into specific performance-instructions appropriate for and applicable to translation situations. (Toury, 1985: 51). En otras palabras, las normas en traducción son opciones que los traductores escogen de manera regular en un período de tiempo y una situación sociocultural determinada.

²Definición de **estrategia de traducción**: La estrategia de traducción determina la orientación global del proceso de traducción. De manera general, la ejecución de un proyecto de traducción se puede desarrollar aplicando dos estrategias traductoras globales: priorizando el polo original o el polo meta. En el primer caso, la fuente original se trasluce en el nuevo texto, mientras que en el segundo, el traductor se inclina por dar prioridad a la legibilidad del texto meta, adaptando las marcas culturales específicas del polo original para conseguir un nuevo texto que parezca escrito originalmente en la lengua segunda.

³Definición de **procedimiento**: Son técnicas de trasvase puntuales que pone en práctica el traductor durante el proceso de restitución textual. Delisle *et al.* (1999: 67) explican la diferencia entre los procedimientos de traducción y las *estrategias* traductoras en estos términos: *Par opposition aux stratégies de traduction qui orientent la démarche globale du traducteur à l'égard du texte à traduire, les procédés de traduction portent sur des segments de texte relevant du microcontexte.*

Además, el corpus presenta la ventaja de que los textos meta han sido traducidos al castellano por un grupo anónimo de traductores. Por lo tanto, permite estudiar el comportamiento traductor de un colectivo de profesionales ante los textos generados por un colectivo de enunciadores, y no la respuesta de un único traductor, que podría ser más o menos idiosincrásica.

La primera etapa del análisis consistió en precisar el potencial semántico-pragmático de ambas marcas anafóricas determinando, en primer lugar, su semantismo de base y precisando después su componente instruccional⁴.

A continuación, he procedido al estudio de las apariciones de TEL y VOILÀ en contexto para determinar toda una serie de categorías semántico-pragmáticas. No me detendré aquí en presentar de forma detallada estas categorías, pues supondría extenderme demasiado, sino que me limitaré a esbozar los resultados más interesantes, a mi juicio, de la comparación entre los textos originales y los textos traducidos, la tercera etapa de la investigación.

En primer lugar, desde una perspectiva lingüístico-textual, el análisis ha confirmado que TEL y VOILÀ son elementos relacionantes con gran capacidad para estrechar los vínculos textuales y para cristalizar relaciones de sentido. Además, son unas unidades semántico-pragmáticas capaces de gestionar la información compartida por los participantes en el acto comunicativo.

El análisis también ha permitido corroborar que estas dos marcas poseen una gran capacidad para construir sentido de forma dinámica y progresiva y su interpretación requiere la movilización de elementos lingüísticos y contextuales. Además, TEL y VOILÀ cristalizan instrucciones actualizando un punto de vista y activando un modo marcado de construcción del sentido.

Ya en un ámbito traductológico, las tendencias traductoras de TEL y VOILÀ pueden adscribirse a dos grandes normas. Una norma mayoritaria que consiste en recuperar la relación retroactiva mediante partículas que reproducen en mayor o menor medida la virtualidad anafórica del texto original. Esta norma es el reflejo de la prioridad concedida al polo original en el proceso de traducción, pues se plasma en soluciones que tienden de manera clara a la literalidad.

Un ejemplo de esta tendencia a la literalidad sería el siguiente fragmento sobre política interior norteamericana:

[1A] Dans son discours du 19 janvier devant le Congrès, le président Clinton a proposé d'investir en Bourse une partie des fonds publics destinés aux retraites, afin d'accroître leur rendement. Cette idée a aussitôt fait sursauter M. Alan Greenspan,

⁴En el caso de TEL, sea cual sea la función que desempeñe en la unidad textual, esta pieza léxica vehicula en todos los casos un común denominador: la caracterización de objeto de discurso mediante algunas de sus propiedades, accesibles por inferencia. El componente instruccional indica al coenunciador el procedimiento que debe seguir para detectar y relacionar los constituyentes discursivos más pertinentes para la operación de caracterización.

La aplicación de los parámetros de análisis a la pieza VOILÀ me ha permitido precisar en una primera fase, su semantismo de base: los valores de VOILÀ actualizados en el corpus poseen, en mayor o menor medida, una vocación recapitulativa y enfática común que hace de esta pieza léxica, acompañada de otros elementos anafóricos, un instrumento capaz de condensar y destacar información previa.

président de la Réserve fédérale américaine, qui, compte tenu du cours déjà très élevé des actions, a trouvé **un TEL projet** fort imprudent pour les futurs retraités... [«Triple échec aux États Unis», LMD (fr) n° 539]

Y su traducción al castellano:

[1B] En su discurso ante el Congreso del 19 de enero, el presidente Clinton propuso invertir en Bolsa una parte de los fondos públicos destinados a las jubilaciones para incrementar su rendimiento. Esta idea no ha tardado en sobresaltar a Alan Greenspan, presidente de la Reserva federal norteamericana que, habida cuenta de la cotización ya elevada de las acciones, ha encontrado **TAL proyecto** muy imprudente para los futuros jubilados. [«Triple fracaso en Estados Unidos», LMD (esp) n° 40]

Donde TAL reproduce en el texto meta las virtualidades anafóricas del texto original de manera idónea, pues el elemento común a todos sus usos es la identificación de cualidad, la capacidad de alusión a un objeto de discurso por el conjunto de sus cualidades.

Además de esta gran norma general, destaca otra norma secundaria que responde a la explicitación de la relación anafórica mediante soluciones más elaboradas. Un ejemplo lo encontramos en el siguiente pasaje que aborda la pervivencia de las estructuras rurales en la Europa actual, donde aparece una ocurrencia de VOILÀ POURQUOI:

[2A] La permanence de certaines structures familiales dans le milieu rural en dépit des évolutions intervenues et que vous connaissez, la spécificité du peuplement européen, et pas simplement français, réparti sur l'ensemble du territoire dans un maillage urbain diversifié et qui nous oppose aux super-concentrations urbaines que l'on voit dans d'autres pays s'accompagnant de zones complètement désertifiées, le désir confirmé par beaucoup d'Européens d'un enracinement dans une terre et la quête parfois difficile aujourd'hui d'un sentiment d'appartenance à une collectivité proche de son histoire, **VOILÀ** je crois, sans excès de termes, **POURQUOI** on peut parler du monde rural comme d'un enjeu de civilisation. [NCE (fr)]

Y su traducción:

[2B] La permanencia de determinadas estructuras familiares en el medio rural, a pesar de algunas evoluciones acaecidas y que ustedes conocen bien, la especificidad de la población europea, no solamente francesa, repartida por el conjunto del territorio como una malla urbana diversificada y que nos opone a las superconcentraciones urbanas que vemos en otros países a las que acompañan zonas completamente desertizadas, el deseo expresado por muchos europeos de un enraizamiento en una tierra y la búsqueda, a veces difícil hoy, de un sentimiento de pertenencia a una colectividad próxima a su historia, **TODO ESO SON RAZONES**, yo creo, que inducen a hablar del mundo rural como de un reto para nuestra civilización. [NCE (esp)]

En este caso, el cuantificador universal TODO desencadena una conexión anafórica de alcance amplio, que engloba los elementos de una enumeración, al tiempo que proyecta su valor totalizador hacia el determinante demostrativo ESO. La combinación de ambas unidades permite anaforizar de manera económica los elementos

de la enumeración al tiempo que se mantiene la idea de explicación, recogida en la lexía RAZONES.

Los fragmentos que presentan este comportamiento traductor han resultado ser los más productivos para el análisis traductológico. Los casos más extremos permiten observar unos recorridos interpretativos que se alejan de las instrucciones vehiculadas por el TO y constituyen auténticas tomas de posición por parte del traductor. Un ejemplo representativo se encuentra en este pasaje de un artículo que aborda el tema de la nueva socialdemocracia europea:

[3A] La nouvelle formule, affirment MM. Blair et Schröder, a commencé à démontrer son efficacité électorale au Royaume-Uni et en Allemagne, dernièrement en Israël, et finira par s'imposer partout parce qu'elle a su dépasser les rigidités et les archaïsmes de la paléosocial-démocratie.

Au-delà de l'incohérence de **TELLES** idées –dont la totale contradiction avec les vingt et un points du Manifeste européen des partis socialistes, signé à Milan il y a trois mois, explique sans doute le calamiteux échec de MM. Blair et Schröder aux récentes élections européennes du 13 juin– il est important de noter qu'elles mettent un point final à l'ambition de la social-démocratie de proposer une réponse forte, de gauche, à la difficile cohabitation entre le système capitaliste et les régimes démocratiques. [«La social-démocratie privatisée», LMD (fr) n° 544]

Y su traducción al castellano:

[3B] La nueva fórmula, nos dicen, ha comenzado a mostrar su eficacia electoral n el Reino Unido, en Alemania, últimamente en Israel y acabará imponiéndose en todas partes, porque ha sabido superar las rigideces y los arcaísmos de la paleosocialdemocracia. Pero ¿en qué medida sigue siendo socialdemócrata esta neosocialdemocracia y cómo van a reaccionar, a medio plazo, frente a ella los militantes y el electorado tradicional de esta opción política?

Por ello, y más allá de la incoherencia de **ESTE planteamiento electoralista**, cuya flagrante contradicción con los 21 puntos del *Manifesto europeo* de los partidos socialistas, laboristas y socialdemócratas, suscrito en Milán hace tres meses, ha debido ser una de las causas del descalabro de Blair y Schröder en las últimas elecciones europeas, lo que importa subrayar es que pone punto final a la pretensión de la socialdemocracia europea de constituirse en respuesta válida a la difícil convivencia entre sistema capitalista y regímenes democráticos. [«La socialdemocracia privatizada», LMD (esp) n° 45-46]

En casos como este, el texto meta constituye una verdadera toma de posición por parte del traductor, que ha construido un producto con unas coordenadas semántico-pragmáticas y argumentativas diferentes de las del original.

Esta interacción de normas, producto de prioridades traductorales distintas, demuestra que la traducción de unas piezas como TEL y VOILÀ, unas categorías en apariencia poco problemáticas y con poca precisión semántica, no responde a una conducta traductora homogénea, sino que constituye una operación más compleja que una simple reformulación, donde se establece una relación evolutiva entre dos realidades: los mecanismos cognitivos y lingüísticos del traductor y las instrucciones del texto.

Por consiguiente, la traducción puede concebirse como un espacio discursivo de construcción de sentido, condicionado por factores determinantes como los posibles receptores del texto meta, la finalidad de la traducción o las características del encargo, factores todos ellos que acaban de configurar el producto final que llega al lector.

El trabajo que he presentado ha pretendido ser una contribución a la traductología contemplada desde el nivel textual y profundizar en la comprensión de las unidades TEL y VOILÀ desde parámetros lingüísticos, unos parámetros que, a pesar de la multidisciplinariedad que exige el análisis del acto traductor, se han revelado operativos para la descripción de tendencias traductoras.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ADAM, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle: des genres du discours aux textes*, París, Nathan.
- ANDÚJAR MORENO, G. (2002). *Construcción de sentido y mecanismos anafóricos. La Traducción de las marcas anafóricas TEL y VOILÀ en textos periodísticos*, Tesis doctoral, Universitat Pompeu Fabra (<<http://www.tdx.cesca.es>>).
- ANSCOMBRE, J.-C. y DUCROT, O. (1984). *L'argumentation dans la langue*, Lieja, Mardaga [-(1994): *La argumentación en la lengua*. Trad. esp. J. Sevilla y M. Tordesillas, Madrid, Gredos].
- APOTHÉLOZ, D. (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Ginebra y París, Droz.
- CONTE, M. E. (1996). «Anaphoric Encapsulation», *Coherence & Anaphora. Belgian Journal of Linguistics*, 10, W. de Mulder et L. Tasmowski (eds.), Amsterdam, John Benjamins, pp. 1-19.
- CORNISH, F. (1996). «Coherence: The Lifeblood of Anaphora», in de Mulder, W. y Tasmowski, L. (eds.): *Coherence & Anaphora. Belgian Journal of Linguistics*, 10, Amsterdam, John Benjamins, pp. 38-65.
- DELISLE, J., LEE-JAHNKE, H. y CORMIER, M. (eds.) (1999). *Terminologie de la Traduction*, Amsterdam, John Benjamins.
- FERNÁNDEZ RAMÍREZ, S. (1987). *Gramática española*, Madrid, Arco/Libros.
- HERMANS, T. (1991). «Translational Norms and Correct Translations», in Leuven-Zwart, K. Van y Naaijken, T. (eds.): *Translation Studies: The State of the Art. Proceedings of the First James S. Holmes Symposium on Translation Studies*, Amsterdam, Rodopi, pp. 155-170.
- MEDEROS, H. (1988). *Procedimientos de cohesión en el español actual*. Santa Cruz de Tenerife, Excmo. Cabildo Insular de Tenerife.
- OLIVARES PARDO, M. A. (1994). «Usos anafóricos del demostrativo en francés y en español», in Hernández, C., Lépinette, B., y Pérez Saldanya, M. (eds.): *Aspectes de la reflexió i de la praxi interlingüística. Quaderns de Filologia*, Valencia, Universitat de València, pp. 277-293.
- RIEGEL, M. (1997). «Tel adjectif anaphorique: variable de caractérisation et opérateur d'abstraction», in De Mulder, W. et al. (eds.): *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, pp. 221-240.

- TOURY, G. (1995). *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam, John Benjamins.
- TRICÁS PRECKLER, M. (2002). «Del universo de creencias al texto. Reflexiones sobre estrategias interpretativas en la construcción del sentido», in Álvarez, R. (ed.): *Cartografías de la traducción. Del post-estructuralismo al multiculturalismo*, Salamanca, Almar, pp. 279-297.
- VAN LEUVEN-ZWART, K. (1989). «Translation and Original: Similarities and Dissimilarities (1)», *Target*, 1: 2, Amsterdam, John Benjamins, pp. 151-181.

Corpus analizado

Ciento sesenta y tres artículos publicados en *Le Monde Diplomatique* (núms. 538-546, enero-septiembre de 1999) y sus traducciones publicadas en la edición española (números 39-47, enero-septiembre de 1999).

FUNCIÓN Y TRADUCCIÓN DE MECANISMOS COHESIVOS

Montserrat Cunillera Domènech
Universitat Pompeu Fabra

El propósito de esta presentación es exponer sintéticamente las principales directrices de la investigación llevada a cabo en el marco de mi tesis doctoral titulada «Marcas cohesivas y construcción del sentido: análisis y comparación de estrategias traductoras». Con ese fin, esbozaré los objetivos y las hipótesis de partida, el corpus y las unidades de análisis, el tipo de análisis discursivo y traductológico realizado y las principales conclusiones obtenidas. Este rápido recorrido permitirá poner de manifiesto la importancia de los mecanismos cohesivos en el entramado textual así como la recurrencia de determinadas estrategias para traducir dichos elementos.

Mi trabajo se situaba en una perspectiva adscriptivista y pragmática, y se basó en un marco teórico constituido por teorías y conceptos pertenecientes a dos ámbitos científicos. Por un lado, el lingüístico-textual, que comprendía esencialmente el análisis del discurso, la Teoría de la Argumentación de O. Ducrot y J.-C. Anscombe, y el enfoque procedural de la Escuela de Ginebra. Y por otro lado, el ámbito traductológico, del que cabe destacar las figuras de traducción de J.-Cl. Chevalier y M.-F. Delport, los universales de traducción utilizados por diferentes autores, como G. Toury, y el modelo comparativo y descriptivo de K. Van Leuven-Zwart.

La realización de este estudio obedecía a un triple objetivo: mostrar la función que desempeñan un conjunto de marcas cohesivas en la construcción del sentido, comparar las principales estrategias traductoras utilizadas en los textos meta del corpus para recuperar dichas unidades y, por último, determinar cuáles son sus consecuencias en el nivel micro y macrotextual.

La observación preliminar de textos franceses con sus respectivas traducciones me sugirió la formulación de las siguientes hipótesis. En primer lugar, parece que los mecanismos cohesivos se recuperan con gran libertad, sobre todo cuando el texto original presenta parámetros conceptuales o estilísticos peculiares y alejados del mundo convencional. En segundo lugar, tras esa libertad, se percibe la aplicación de determinadas estrategias traductoras, que por su recurrencia se pueden sistematizar y analizar. Estas estrategias son similares en diferentes tipos de textos, pero tienen consecuencias distintas según su frecuencia y según el tipo de texto. Y en tercer lugar, a causa de la aplicación de dichas estrategias, parece que se crea un nuevo acto discursivo

en el texto meta, similar al del texto original, pero fruto de la aplicación de un punto de vista distinto y, en consecuencia, inevitablemente divergente, en mayor o menor grado, del comportamiento macrotextual del texto original.

El corpus estaba constituido por dos textos franceses: *Le Nouveau concert européen* de Jacques Delors (Ed. Odile Jacob, 1992) y *La Vie devant soi* de Romain Gary (Ed. Mercure de France, 1975), y sus traducciones al castellano: *El nuevo concierto europeo* (trad. de J. M. Revuelta, Ed. Acento, 1993) y *La vida ante sí* (trad. de A. M. de la Fuente, Ed. Galaxia Gutenberg, 1997). La elección de dos géneros y dos obras tan distintas obedecía a un doble interés: determinar cómo funcionan las mismas marcas cohesivas en dos proyectos de escritura distintos, y analizar y comparar las estrategias traductorales que se utilizan en dos textos distintos para recuperar los mismos elementos.

Las unidades de análisis escogidas fueron cinco marcas de referencia endofórica: las repeticiones, las anáforas pronominales, el orden intra e interfrástico, la elipsis y ciertas formas de creatividad léxica, y tres marcas de conexión: la puntuación, el elemento de enlace *et* y ciertos conectores argumentativos. Estos elementos, aparentemente heterogéneos, son una muestra representativa de los instrumentos lingüísticos que aparecen en un texto para articular, distribuir, hacer avanzar y orientar la información. Todos ellos, lejos de poseer una mera función de enlace, vehiculan un elevado potencial semántico-pragmático y muestran un punto de vista específico por lo que desempeñan una función relevante en la construcción del sentido. El análisis discursivo y traductológico llevado a cabo para cada unidad de análisis consistió en, por un lado, describir la función semántico-pragmática y argumentativa que desempeñaba cada unidad en cada uno de los textos originales del corpus y, por otro lado, analizar las estrategias traductorales utilizadas en cada texto para traducir la misma marca lingüística, poniendo de relieve las consecuencias en el nivel micro y macrotextual.

Dicho estudio discursivo me permitió comprobar que las unidades estudiadas desempeñaban funciones completamente distintas en cada texto. Así, en el texto político, dichas marcas concurrían de modo general a:

- Crear un texto con una lengua formal, una estructura bien planificada y ordenada, y un ritmo lento, regular y sentencioso.
- Fijar, contrastar y enfatizar conceptos para facilitar la comprensión de la información, y mantener la atención de los destinatarios.
- Establecer una relación más estrecha y directa entre el locutor y los destinatarios.
- Mostrar un locutor predominantemente objetivo y conciliador.

Estas funciones obedecían al proyecto retórico de un texto que, en su inicio, había de ser oralizado y a propósitos argumentativos y persuasivos.

En el texto literario, las características y las funciones de las marcas cohesivas se revelaron muy distintas a las del texto anterior puesto que desempeñaban funciones transgresoras, relacionadas con efectos expresivos y estilísticos. De forma sintética, puede afirmarse que todas ellas concurrían a:

- Crear un texto desordenado, con un ritmo rápido, vivo y expresivo, y un estilo espontáneo e informal.

- Producir efectos de comicidad, ironía y sarcasmo.
- Plasmar mecanismos de libertad, innovación y creatividad.
- Mostrar unos personajes y un narrador peculiares desde el punto de vista lingüístico y cognitivo.
- Presentar un mundo ficticio donde predominan los sentimientos y la subjetividad.

Asimismo constaté que, a pesar de que las funciones de las marcas cohesivas en dichos textos eran muy distintas, las estrategias traductoras tendían a ser homogéneas, pues en ambas versiones castellanas se había recurrido a mecanismos de traducción similares como las explicitaciones, las omisiones, las modificaciones, etc. Es decir, se puso de manifiesto un gran paralelismo en el comportamiento traductor de ambas obras. Ahora bien, las consecuencias en cada texto traducido fueron divergentes.

En el texto político, dichas estrategias traductoras comportaron esencialmente los siguientes resultados:

- Mayor explicitación y precisión léxica de las relaciones discursivas
- Modificación de la progresión temática y atenuación de ciertos efectos de insistencia
- Alteraciones en el ritmo
- Mayor neutralidad y objetividad
- Alteración de las relaciones discursivo-argumentativas de ciertos enunciados con la consecuente variación el punto de vista del locutor

En el texto literario, los cambios del nivel microestructural, debidos a la aplicación de las estrategias traductoras detectadas, incidieron en el equilibrio interno del texto narrativo y en su efecto potencial sobre el lector; así sus consecuencias fueron:

- Modificación del punto de vista del locutor, con la consecuente alteración del sentido.
- Caracterización lingüística y cognitiva del narrador y los personajes parcialmente distinta (hablan con más propiedad, usan una lengua menos coloquial y transgresora, los personajes son más convencionales, la percepción que muestra el narrador del mundo es menos ingenua e inocente).
- Alteración de la relación entre el narrador y los personajes, y entre el narrador y el lector (el primero no siempre se dirige con las mismas formas de tratamiento a los personajes o al lector, ni emite los mismos comentarios metalingüísticos o dialogales).
- Estilo menos creativo e innovador.
- Atenuación de los efectos cómicos, la ironía y el sarcasmo.

Por último, para ofrecer un pequeño ejemplo que indique el análisis llevado a cabo en este trabajo, he escogido un fragmento del texto político con una de las marcas cohesivas estudiadas y su correspondiente traducción. Dicho pasaje permite ilustrar una de las estrategias traductoras utilizadas en el corpus, la modificación, y poner de manifiesto sus repercusiones en el texto meta:

(A) Et bien sûr, quand on parle (...) de biens collectifs, on s'alarme de voir l'impôt trop décrié, **car** l'impôt a aussi ses vertus; c'est lui qui aide à financer ces biens

collectifs qui sont indispensables à notre vie privée comme à l'équilibre de notre vie collective. (Delors, 1992: 84)

(A') *Pero sucede que, cuando se habla (...) de bienes colectivos, uno se alarma al ver cómo se denigran los impuestos; y, sin embargo, tienen sus virtudes: con ellos se ayuda a financiar esos bienes colectivos que son indispensables para nuestra vida privada y para el equilibrio de nuestra vida colectiva.* (Delors, 1993: 58)

En dicho pasaje, se modifica el tipo de conexión: lo que el texto original presentaba como una justificación mediante el conector *car*, en la traducción aparece como una oposición puesto que se ha optado por el conector anteriorizado *sin embargo*. En consecuencia, se ha alterado el movimiento argumentativo y la visión de los hechos del texto original.

En guisa de conclusión, puede afirmarse que las marcas cohesivas analizadas, a pesar de poseer instrucciones importantes que contribuyen a construir el sentido textual, se recuperan con gran libertad. Así, en ambos textos se recurre a mecanismos de traducción no literal como las explicitaciones, las simplificaciones, las omisiones, las modificaciones, etc. Tales estrategias son muy parecidas en ambos textos y concurren a facilitar las tareas de procesamiento del nuevo texto, mostrando una clara tendencia normalizadora (más acentuada en el texto literario), que desvirtúa la idiosincrasia del texto de partida. Son elecciones que tienen repercusiones importantes en el nivel micro y macrotectual puesto que llegan a configurar un nuevo acto disursivo, con características propias. Sin duda, la creación de un nuevo texto parece ser inevitable, ahora bien, se exceden «los límites de la lealtad» en el sentido de C. Nord, cuando las estrategias traductoras revelan la omisión, consciente o inconsciente, de las elecciones discursivas propias del autor original.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ADAM, J.-M. (1992). *Les textes: types et prototypes*, París, Nathan.
- BEAUGRANDE, R. A. DE, DRESSLER, W. U. (1981). *Introduction to Textlinguistics*, Londres, Longman. Traducción española de S. Bonilla (1997): *Introducción a la lingüística del texto*, Barcelona, Ariel.
- CHEVALIER, J.-C., DELPORT, M.-F. (1995). *Problèmes linguistiques de traduction. L'horlogerie de Saint-Jérôme*, París, L'Harmattan.
- DELORS, J. (1992). *Le Nouveau concert européen*, Francia, Ed. Odile Jacob.
- (1993). *El nuevo concierto europeo*, Madrid, Ed. Acento, trad. de J.M. Revuelta.
- DUCROT, O., 1990, *Polifonía y argumentación*, Cali, Universidad del Valle.
- GARY, R. (AJAR, É.) (1975). *La Vie devant soi*, París, Mercure de France, Col. Folio.
- (1997) *La vida ante sí*, Barcelona, Galaxia Gutenberg, Círculo de Lectores, trad. española de Ana M^a de la Fuente.
- NORD, CH. (1994). «Traduciendo funciones», en *Estudis sobre la traducció*, A. Hurtado Albir (ed.), Castelló, Public. de la Universitat Jaume I, pp. 97-112.
- RACCAH, P.-Y. (1992). «Quelques remarques sur la sémantique linguistique et la construction du sens», *Travaux de linguistique et de philologie* 30, pp. 71-81.

- SNELL-HORNBY, M. (1988). *Translation Studies: An Integrated Approach*, Amsterdam, John Benjamins. Traducción española de A. S. Ramírez (1999): *Estudios de traducción: hacia una perspectiva integradora*, Salamanca, Almar.
- TOURY, G. (1995). *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam / Filadelfia, John Benjamins.
- VAN LEUVEN-ZWART, K. (1989). «Translation and Original: Similarities and Dissimilarities (I)», *Target* 1: 2, pp. 151-181.
- (1990). «Translation and Original: Similarities and Dissimilarities (II)», *Target* 2:1, pp. 69-95.

Table Ronde n° 2

Grammaire comparée espagnol-français, français-espagnol

Conférence principale

M^a Amparo Olivares Pardo, *Universitat de València*: ¿Gramática comparada o lingüística contrastiva? Una cuestión «revisitada» a la luz de las nuevas tendencias.

Interventions

María Luisa Donaire, *Universidad de Oviedo*: Una divergencia morfo-semántica entre el francés y el español: *aunque* frente a *bien que*.

Fernando Navarro Domínguez, *Universidad de Alicante*: Gramática contrastiva y perífrasis verbales (PV).

Gemma Peña Martínez, *Universidad Politécnica de Valencia*: Estudio contrastivo de las relaciones de dependencia referencial dentro del texto.

¿GRAMÁTICA COMPARADA O LINGÜÍSTICA CONTRASTIVA? UNA CUESTIÓN «REVISITADA» A LA LUZ DE LAS NUEVAS TENDENCIAS

M^a Amparo Olivares Pardo
Universitat de València

1. Introducción

Nuestro acercamiento al dilema tradicional *gramática comparada* o *lingüística contrastiva* no tiene visos de exhaustividad. Únicamente pretendemos una nueva mirada¹ sobre la problemática de la comparación de lenguas siguiendo las nuevas perspectivas epistemológicas. Dicho de otro modo, tras un breve recorrido sobre el origen y los principios teóricos en los que se sustentan, haremos unas propuestas sobre la pervivencia, la rentabilidad y el futuro de una(s) disciplina(s) que, tras casi un siglo de esplendor, ha(n) conocido en los últimos tiempos un «olvido» e incluso un cierto «desprecio» frente a la fascinación que ha provocado el desarrollo de las llamadas «ciencias cognitivas» (gramática y semántica cognitivas, psicolingüística entre otras). Nuestro propósito será «recolocar» la problemática de la «comparación de lenguas» en su justo valor para evaluar su pertinencia y/ o pervivencia en el desarrollo de áreas de estudio tales como la adquisición / aprendizaje de lenguas extranjeras (LE), la lexicografía bilingüe, la traducción e incluso algunas de ámbito más general, como la tipología lingüística o la categorización de la realidad (i.e. el lenguaje como «ventana desde la que vemos el mundo», *vid.* la hipótesis de Whorf-Sapir).

Justo es recordar que, en tanto que lingüistas, debemos acordar una importancia decisiva a las etiquetas o denominaciones. Por ello, convendría reflexionar sobre la especificidad de cada una de ellas.

1.1. Orígenes

¿Qué diferencias podemos establecer entre *la lingüística comparada* o *comparativa* y *la lingüística contrastiva*? Evidentemente, *la lingüística comparada* o

¹No olvidamos las dos excelentes contribuciones que fueron presentadas en *el III Coloquio Internacional de Lingüística Francesa* celebrado en Salamanca en 1997, publicadas en (2001) a cargo de I. Uzcanga *et al.* En primer lugar, la de C. Blanche Benveniste: «Nouveaux apports de la grammaire contrastive des langues romanes» en donde explicaba el proyecto *EuRom-4* estando implicadas cuatro lenguas románicas (portugués, español, italiano y francés). En segundo, la de A. Yllera: «Linguistique contrastive, linguistique comparée ou linguistique tout court?»

comparativa como dice (Santos Gallardo, 1993: 26) es una de las tres ramas de la lingüística, las otras dos son la lingüística aplicada² y la lingüística descriptiva. Así, la *lingüística comparada* nace en el s. XIX con los trabajos de J. Grimm y de M. Von Humboldt que aportaron las bases teóricas, pero sobre todo con el descubrimiento del sánscrito por F. Bopp, la lengua madre de la familia indoeuropea. Su objetivo era el establecer una gramática comparada entre las lenguas de la misma filiación en los niveles fonético, morfológico y sintáctico. Se establecen las similitudes y la evolución de las formas, es decir el cambio lingüístico. Esta *gramática comparada* se centra en el desarrollo, ante todo, de las lenguas derivadas del latín, i.e. lenguas románicas que habían sido objeto de estudio de toda la tradición filológica de finales del XIX hasta mediados del XX (e.g. los trabajos de Meyer Lübke, Bourciez, Meillet y Posner 1966 entre otros).

Fisiak, toda una autoridad en la comparación de lenguas, estableció hace más de 30 años (1981, 1990) la distinción entre tres disciplinas:

- I. *La lingüística comparativa histórica* (etapas en el desarrollo de una lengua).
- II. *La lingüística tipológica* (agrupa las lenguas según las características comunes).
- III. *La lingüística comparativa sincrónica* que englobaría el estudio del *contraste* y la *tipología*.

En efecto, *la lingüística contrastiva* es una disciplina más joven y más modesta, considerada por numerosos estudiosos como una «sub-rama» o «sub-disciplina» de la lingüística aplicada³, pues, como veremos, ha conocido momentos de esplendor y de olvido frente al prestigio de la lingüística a secas. Conviene recordar que podemos comparar las lenguas desde *criterios externos* (criterios sociológicos, estatus de las lenguas, carácter dialectal...) y desde *criterios internos* cómo unas lenguas pertenecen a la misma familia o grupo lingüístico, la relación genética entre lenguas, la reconstrucción de formas lingüísticas antiguas, o la búsqueda de los grandes cambios fonéticos y estructurales etc. Estos serán los aspectos abordados por la *gramática comparada* o *lingüística comparativa diacrónica*. Ahora bien, las lenguas se pueden comparar con fines más prácticos o «aplicados» en tres campos o dominios:

- en adquisición / aprendizaje de LE
- en la traducción
- en la confección de diccionarios bilingües.

Éste sería el ámbito de la *lingüística contrastiva* o *gramática contrastiva* de carácter sincrónico, por todo lo anteriormente expuesto, nos decantamos por la etiqueta de *lingüística contrastiva* o *gramática contrastiva* más que por la de *gramática comparada*, debido a las connotaciones esencialmente diacrónicas que suscitan en el lector/receptor.

1.2. Principios del análisis contrastivo

²Cf. McMacarthy (2001) para una revisión actualizada de las últimas tendencias en Lingüística Aplicada y también Payrató (1998).

³Nos remitimos a la caracterización que hizo Yllera (2001).

Ya Fries (1945: 5) decía que los materiales pedagógicos más eficaces son aquéllos que se basan en la descripción científica de la lengua que se va a enseñar, comparada con la descripción paralela de la lengua materna del aprendiz. Dicho de otro modo, este principio se encontraba en los métodos de descripción de lenguas propuestos por el estructuralismo, especialmente por los de la Escuela de Praga y por la lingüística americana, sobre todo a través de la célebre obra de Lado (1957) *Linguistics across Cultures*. Así, podemos afirmar que a lo largo de los años 40 y 50, bajo el dominio del estructuralismo y la psicología conductista (vid. Skinner, 1957), la teoría dominante en adquisición de lenguas era la del *estímulo-respuesta*. El alumno se enfrenta a una serie de hábitos lingüísticos similares o diferentes. En el primer caso, existe coincidencia, produciéndose una *transferencia positiva*, y en el segundo, la transferencia negativa o *interferencia*. El aprendiz transplanta los hábitos de su lengua materna al sistema lingüístico que está aprendiendo (LE). Las consecuencias de este modelo son bien conocidas:

- 1) el error es una especie de «catástrofe» a evitar
- 2) las lenguas cercanas o «vecinas» (e.g. el francés y el español) son «más fáciles» que las alejadas, es decir a mayor distancia interlingüística mayor dificultad⁴.

L. Dabène hizo un buen balance de las carencias de la hipótesis contrastiva⁵ cuando afirmaba:

Tout d'abord, s'il s'est avéré relativement facile de comparer les différents systèmes phonético-phonologiques et d'élaborer des exercices correctifs adaptés aux couples de langues concernés, la question devient plus ardue lorsqu'on aborde d'autres niveaux. La comparaison suppose, en effet que le chercheur ait à sa disposition des outils heuristiques appropriés à sa tâche, c'est à dire capables d'offrir une base commune à la mise en relation des langues, ce qui, on en conviendra, est rarement le cas. (Dabène, 1996: 393-394)

Así, a partir de los 60, se intenta paliar los fallos de la llamada «hipótesis fuerte» de Lado introduciendo otros modelos descriptivos como la tagmémica o el generativo-transformacional (Di Pietro 1968, 1986), según éste último el análisis descriptivo podría ser definido como el proceso que muestra cómo cada lengua interpreta rasgos universales comunes bajo formas de superficie específicas. Una muestra de este tipo de trabajo se llevó a cabo en el *Centre de Linguistique Appliquée* de Neuchâtel (J.P. Borel & B. Py, 1979).

1. 3. Reflexiones y críticas acerca del análisis contrastivo (AC)

a) La aplicación de la *teoría de la transferencia* al aprendizaje de una lengua es un proceso más complicado que la visión esquelética de conductas elementales, pues la adquisición de una LE en contexto institucional, y la influencia de la lengua materna, no

⁴Besse y Porquier (1984) dedican un amplio capítulo a “Bases et principes de la l'analyse contrastive” así como a la problemática de la “interlangue” et “l'analyse des erreurs”: 200-215. Señalemos que en sus inicios el análisis contrastivo tiene como base el inglés, aunque después se extiende a otras lenguas.

⁵Recordaremos el ya clásico número dirigido por F. Debyser de *Le Français dans le Monde*, 81 (1971) en el que se ponían de relieve las ventajas y los inconvenientes del contraste de lenguas (cf. los artículos de Calvet y de Pottier).

son únicamente el origen de las transferencias negativas. Lo que está «en contacto» no son dos sistemas lingüísticos sino una gramática interiorizada (cf. Weinreich 1953).

b) La idea «conductista» o mecanicista de la *transferencia* olvida aspectos cognitivos que no se explican por el simple contacto de lenguas.

c) Se produce la simplificación del problema de la *diferencia* lingüística al pretender «anticipar» para evitar los riesgos y a la vez insistir en las semejanzas. Así, pensemos en el caso del español / francés, a un *isomorfismo* no siempre corresponde el mismo valor o la misma función.

d) El *análisis de los errores*⁶ (Rojas 1971, Py 1973, Corder 1973, 1981, Lamy 1976, Porquier 1977) en Francia tampoco pudo paliar las carencias de fondo, aunque supuso una mejora en el material pedagógico y una *desdramatización de la falta* en clase de LE a partir de la reflexión sobre la *producción errónea* o la *conceptualización gramatical* (i.e. inferencia de la regla a partir de ocurrencias). Ahora bien, a menudo una gran cantidad de trabajos se reducía a un listado de errores más que a la búsqueda de la explicación del origen de los mismos.

e) Una nueva aproximación a la adquisición de las LE (Gaonac'h 1987), en la que se rompe con el molde conductista, y la toma en consideración de la complejidad del proceso de aprendizaje, llevan a la elaboración del concepto de *interlengua* (Vogel 1995). Dicho de otro modo, la *interlengua*, que es la lengua en curso de desarrollo de los aprendices, se convierte en un instrumento heurístico, y se deja de lado el contraste de sistemas lingüísticos. Así pues, la interlengua sería una especie de «lengua simplificada» y limitada que proyecta la lengua de origen o materna (L0) sobre la lengua meta o lengua extranjera (LE). Por todo ello, no podemos reducir el problema de la comparación a la búsqueda de diferencias estructurales entre un estado de lengua A y B. En consecuencia, se deberá tener en cuenta la *evaluación subjetiva* de estas divergencias por cada aprendiz (Klein 1989).

f) Evidentemente, en el caso de las *lenguas vecinas*, como es el francés y el español, la búsqueda del contraste de sistemas no será tan rico como cuando se enfrentan lenguas más alejadas tipológicamente como sucedía en las ya «clásicas» aportaciones de Vinay & Darbelnet (1963) *Stylistique comparée du français et de l'anglais* o la de Guillemain-Flescher (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*. Cuando se contrasten dos lenguas, se deberán estudiar las *divergencias*, pero también las *convergencias*, las falsas convergencias formales y los *faux amis*. Conceptos de la vida cotidiana como *nuît* / 'noche', *après-midi* / 'tarde'⁷ conllevan diferencias interculturales que pueden inducir a error. Como decía Yllera:

on laissa de côté l'un des aspects les plus intéressants des théories de Lado, [...] la comparaison de cultures, ce qui ne devait intéresser les contrastivistes que quelques décennies plus tard. (Yllera, 2001: 440)

⁶Recordemos que los primeros análisis de errores en Francia se hicieron con *análisis de faltas* en públicos de África (cf. Besse & Porquier 1984: 207).

⁷Cf. el trabajo de C. López Alonso y A. Seré (1996: 447) sobre las confusiones de términos como "midi" comprensibles para un hispanófono, pero no con el mismo sentido que le otorga un francófono.

Otro caso de falsa analogía formal sería la distinta distribución de los tiempos verbales en francés y en español. Esto es, la no coincidencia del *passé composé* con su equivalente formal el *pretérito compuesto* y la del *passé simple* con el *pretérito indefinido*⁸ o *perfecto simple*, fuente de errores en producciones escritas y orales.

g) Es bien sabido, como dijo Pottier (1971), que hay que escoger correctamente el nivel de la comparación. El problema fundamental reside en que las lenguas no siempre escogen los mismos significantes, i.e. lo que una lengua expresa por la vía gramatical otra lo puede hacer por otros medios: fraseológico, morfemático o adverbial. Nos remitimos en este punto a nuestros trabajos sobre el aspecto verbal en francés y en español (Olivares 1993 y 1997) en el que probamos que, a pesar del común origen de las formas verbales, su distribución y uso no es equivalente. Digamos, al paso, que una de las divergencias mayores sería la forma progresiva del español para indicar la acción en curso: *estar + gerundio*, frente a la perífrasis: *être en train de + infinitivo (estar comiendo/ être en train de manger)*. Además, en español y en inglés (*to be + ing*) las formas progresivas tienen una distribución más amplia que la perífrasis del francés.

2. ESTADO ACTUAL DE LOS ESTUDIOS CONTRASTIVOS

La década de los 80 parece recuperar los estudios contrastivos desde unos objetivos quizás más modestos. Así, debemos señalar el vigor que muestran numerosos estudios contrastivos no sólo desde el inglés (como sucedió en los 60-70), sino también en el ámbito de las lenguas románicas. Sin duda, un factor decisivo en el renacer de la lingüística contrastiva o de las gramáticas contrastivas ha sido el desarrollo extraordinario de los estudios de traducción –denostados por el immanentismo estructuralista–, la didáctica de las LE y los estudios lexicológicos y lexicográficos bilingües⁹. En lo sucesivo la lingüística contrastiva asumirá un papel heurístico en el seno de la lingüística. Dado el relativo fracaso del análisis de los errores, los objetivos de estudio se diversifican no sólo en las áreas de divergencia sino en las de convergencia (e.g. problema de lenguas vecinas: francés/español).

Recordemos que los aspectos tradicionalmente tratados por las gramáticas contrastivas entre sistemas lingüísticos son:

⁸Cf. los trabajos sobre la temporalidad en Olivares 1998, 2000a, 2000b, 2001a, 2001b, 2002a.

⁹El panorama de la lingüística contrastiva en España goza de una buena salud. No quisiera olvidarme de trabajos interesantes de compañeros del área de traducción (Facultades de traducción de Granada, Barcelona, Salamanca...) ni tampoco de los de doctorados en lingüística contrastiva: en la Universidad Autónoma de Madrid, Universidad de Alicante entre otros, y de cursos de postgrado o másters. No obstante, parece que el grupo anglicista es más potente. En todo caso, en los programas de las facultades de traducción siempre encontramos «gramáticas contrastivas» de la lengua B a la A. (vid. M. Martínez Vázquez (ed.) (1996), *Gramática contrastiva inglés-español*. En el campo de la historiografía contrastiva reseñamos el libro de Lépinette (2001), y en el de la lexicografía bilingüe la tesis doctoral, dirigida por Lépinette (1994) de A. Sierra Soriano, «La lexicografía bilingüe francés-español, español-francés», Universitat de València. Igualmente recordamos los trabajos de Navarro Domínguez (2002) sobre diccionarios lingüísticos españoles y franceses. En el ámbito francés/inglés destacamos dos aportaciones importantes: la *sintaxis comparada* de Guillemín-Flescher (1981) y la *gramática* de Salkoff (1999) basada en principios traductores. Finalmente, en lexicología contrastiva francés/español, ver Lépinette (2000) y en ámbito del francés/inglés ver Paillard (2000).

- a) *El nivel fonológico* (Di Pietro, 1986; Tarone, 1982). En el caso del contraste francés/español, se trabajó en el seno de una fonética correctiva en el que se comparan los sistemas vocálicos y consonánticos (Company, 1966). Aspectos que nos aparecen últimamente bastante olvidados frente a los otros niveles.
- b) *El nivel léxico*: análisis de calcos, préstamos, formación de palabras, sufijación /prefijación.
- c) *El nivel gramatical*: el sistema verbal, uso de los tiempos, tipos de acción verbal: transitividad / intransitividad, ergatividad, cuestiones de diátesis (activa, pronominal, pasiva, pasiva refleja, voz media), la modalidad, la negación¹⁰, las frases idiomáticas¹¹ etc.

Ahora bien, la lingüística contrastiva ha buscado sus fundamentos teóricos en otras disciplinas desde el estructuralismo, el conductismo o la gramática generativa. En la actualidad el análisis contrastivo o la gramática comparada ha tomado prestado de los nuevos modelos sus campos de acción. Dicho de otro modo, su método de trabajo continúa siendo, eminentemente, de tipo empírico y semasiológico (Yllera, 2001: 443). Sin embargo, su interés radical y su pervivencia se debe al papel de «mediación» entre los modelos y la práctica lingüística en todos sus aspectos. Por eso, con el correr de los tiempos, los intereses del análisis contrastivo viran hacia el *nivel discursivo* y la *textualidad* (e.g. los trabajos pioneros en los 80 de Hartmann). De este modo, surgen estudios de pragmática contrastiva e intercultural y de retórica contrastiva.

- d) El *nivel discursivo* aborda fundamentalmente el problema de la *referencia* ya sea *exofórica* i.e. la deixis, o *endofórica* i.e. la anáfora en todas sus vertientes¹² –gramatical, léxica, asociativa etc.– y el de la conexión en torno a *marcadores / conectores / partículas modales* (inspirados fundamentalmente en la Teoría de la Argumentación en la Lengua (TAL) de Anscombe & Ducrot (1988) o en la Teoría de la Relevancia de Sperber y Wilson (1989). Así encontramos aplicaciones en el contraste de textos o de sus traducciones. En este sentido van los análisis sobre marcadores en francés / español¹³ (Tricás, 2001, Olivares, 2000, Olivares & Sopeña, 2001, Olivares, 2002). Hemos de señalar los trabajos del grupo de investigación «Dinámicas concesivas» de la Universidad de Oviedo en torno a la concesión en francés y en español¹⁴ desde el marco de la polifonía.

¹⁰Cf. el estudio sobre la negación de Tost & Gauchola (1996).

¹¹Por cuestiones de espacio, no podemos hacer un listado exhaustivo de los trabajos de colegas. Como muestra, recordaremos las aportaciones de Navarro Domínguez (1997) y Mogorrón (2002).

¹²Cf. Olivares (1995, 1997, 1999) sobre demostrativos y relativas en contraste. También reseñamos la tesis doctoral dirigida por Tricás en 2002 de G. Andújar Moreno: *Construcción de sentido y mecanismos anafóricos*. U. Pompeu Fabra.

¹³Reenviamos a los análisis sobre marcadores desde la óptica del italiano/francés hechos por C. Rossari dentro de la escuela ginebrina: 1989, 1994, 1996, y Rossari & Ferrari, 1994. Igualmente interesante es la aportación de Nølke (1999) en el contraste danés/francés.

¹⁴Seleccionamos sólo algunos: Donaire (1995, 2000), Bango (2000), Tordesillas (2000).

¿QUE FUTURO PODEMOS VISLUMBRAR PARA LA COMPARACION / CONTRASTE DE LENGUAS?

En primer lugar, la fuerza de los tiempos empuja hacia la toma en consideración de fenómenos de tipo discursivo o textual. Lo que implica sobrepasar el ámbito de la frase descontextualizada para abordar la dimensión pragmática de los textos.

Sin embargo, el estudio comparativo entre sistemas sigue vigente, pensemos en los trabajos de Lamiroy sobre los verbos de movimiento en francés y en español (1994) o la preposición (2001) y también los de Ferreres & Olivares sobre el condicional (1996 y 1998).

Evidentemente, el análisis contrastivo puede suscitar trabajos o aproximaciones diversas. Por una parte, el conocimiento de los problemas ligados al *nivel frástico*: los constituyentes de la frase (e.g. tipos de sujeto, tipos de predicaciones) y sus funciones (dependencias y rección), el sistema preposicional en contraste, las conjunciones (intrafrásticas e interfrásticas), los modificadores de la frase (el adverbio), el orden de los elementos (focalización, «mise en relief», frases hendidas). Por otra, el *nivel transfrástico* o discursivo textual, estudio de la dimensión pragmática: tipos de enunciación, deícticos, temporalidad, conexión y sus tipos, uso y distribución de los marcadores y conectores en lenguas en contraste, cohesión/ conexión implícita (elipsis) / explícita de una lengua frente a otra. El *nivel textual* y sus parámetros de especificidad deben ser el lugar privilegiado de los estudios contrastivos. En efecto, así lo tuvimos en cuenta cuando abordamos dos proyectos de investigación sobre traducción y construcción de sentido¹⁵.

También constatamos un interés creciente por investigar los fenómenos de *interacción* funcional i.e. aspectos de *la pragmática* que abordan las diferencias conversacionales entre las diferentes lenguas. Una vez más hemos de reconocer que el «epicentro» de estos estudios, tal como sucedió en los inicios contrastivos (vid. Fisiak 1990 y el proyecto contrastivo polaco frente al inglés) se ubica en el eje del contraste frente al inglés. Hemos de destacar, pues, los trabajos fundacionales de Olesky (1983) y de Wierzbicka (1991) sobre pragmática intercultural¹⁶. Se abordan cuestiones tales como los modos de expresar la queja (*request*), la disculpa, la aceptación o el rechazo de una invitación, es decir a partir de los actos de lenguaje.¹⁷ Poco a poco, pensamos que se harán más trabajos dentro de esta óptica interaccional, por el momento casi inexistentes.

El otro dominio de interés que podemos entrever es el que entronca con las secuelas del generativismo de los 70. En efecto, *los estudios de lingüística textual* (i. e.

¹⁵Nos estamos refiriendo a los dos proyectos coordinados con la Facultad de Traducción, Universidad Pompeu Fabra (investigadora principal: M. Tricás Prekler) Programa de Promoción General del Conocimiento del Ministerio de Educación y Cultura y yo misma como investigadora principal en la Universitat de València: PB95-0985-C03-02. «Elementos de temporalidad en lenguas en contraste: el francés y el español» (1996-1999) y PB1062-C04-03 «Coherencia textual, construcción del sentido temporalidad y ambigüedad en contraste (francés-español).» (1999-2002)

¹⁶Mencionemos los trabajos pioneros para el área románica de Wandruska (1966, 1968 y 1971).

¹⁷Vid. en este sentido el libro de Hernández Sacristán (1994) en el que se plantea aspectos teóricos de pragmática contrastiva, y los trabajos de Sopeña Balordi sobre la cortesía lingüística en francés y en español (2000, 2002, 2003).

las nociones de macro-estructura / super-estructura / micro-estructura, Dijk, 1980) y de *tipología textual* (Werlich, 1975) así como los de Kaplan (1967, 1980) sobre matrices de textos y *retórica contrastiva* abren la vía para comparación de la estructura retórica¹⁸ interlingüística con fines traductores. Finalmente, se encuentra el estudio de textos a la luz de la *noción de género* (Swales, 1991) en su dimensión *escriptural*. La aplicación del análisis contrastivo a estas nuevas ópticas puede tener un interés no sólo heurístico sino aplicado a la producción de textos¹⁹.

El comparar lenguas puede llevarnos a un mejor conocimiento de su funcionamiento, pero siempre conservando la especificidad de cada una de ellas, pues en caso contrario, si pretendemos encontrar «moldes» universales en las producciones, quizás vayamos a una especie de «aldea global» lingüística en donde se pierda la *diferencia*, y ésta no sólo es lingüística sino intercultural.

A modo de conclusión

Querriamos concluir sintetizando algunas ideas que han planeado a lo largo de nuestra contribución. La *lingüística contrastiva* o la *gramática comparativa sincrónica* sigue las grandes corrientes lingüísticas de su época (i.e. el estructuralismo, el transformacionalismo, la pragmática, el análisis del discurso y la lingüística textual). Por ello, esta dependencia en el terreno teórico (*vid.* la psicología conductista o behaviorista) le ha conducido a una visión encorsetada del fenómeno general de la comparación de lenguas, sobre todo en el terreno de la didáctica de lenguas extranjeras y de la lingüística aplicada en general. Sin embargo, constatamos con enorme satisfacción que, en el desarrollo de los últimos años, se han trascendido los tres niveles de comparación clásicos (el fonológico / el léxico/ sintáctico) en aras de aproximaciones más ligadas al *discurso* y a los *textos* que al *código* o a la *interlengua* del aprendiz de LE. Esto es el futuro de los estudios contrastivos. Esperamos que sigan por el camino de la interpretación textual y de la construcción del sentido en las dos lenguas en contraste. Así, una vez más, habremos pasado de una visión *atomista*, esencialmente interesada por los problemas de aprendizaje de lenguas extranjeras, a una perspectiva doblemente innovadora. Por una parte, el análisis contrastivo nos dará las bases empíricas para establecer *tipologías lingüísticas*, no solamente basadas en *criterios genéticos* (Kortmann, 1997) o en base a la *gramaticalización* (*vid.* el trabajo de las preposiciones en contraste de Lamiroy, 2001), sino también en *criterios cognitivos* o procesuales (Sperber & Wilson, 1989) o en la *dimensión argumentativa* del texto y la teoría de los *topoi* (Anscombe & Ducrot, 1988, Anscombe, 1995). En otras palabras, la interpretación de textos es concebida como el resultado de una serie de procesos, que dejan sus huellas en la superficie textual: *los marcadores y conectores* como *instrucciones/guías* interpretativas de construcción del sentido. Por otra, la gramática comparativa sincrónica puede suministrar datos preciosos para los diccionarios

¹⁸Recordamos la tesis doctoral de Fernández Polo (1999).

¹⁹Me estoy refiriendo a géneros académicos y a escritos profesionales altamente tipificados por ejemplo, el *abstract*, el *resumen*, o el *artículo científico* que pueden no coincidir en su presentación.

bilingües automatizados. *Last but not at least*, creemos que al contrastar, no *sistemas* sino *discursos* o producciones auténticas, no debemos olvidar los contextos de proferación en su dimensión social, antropológica, cultural. Dicho de otra forma, Lado hace ya 50 años insistía en *lo intercultural* como clave para comprender la *comunicación* y nosotros agregamos la *alteridad* en su sentido más profundo.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ANSCOMBRE, J.-C. (1995). «La nature des topoï», in Anscombre, J.-C. (ed.): *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, pp. 49-83.
- & DUCROT, O. (1988): *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- BANGO DE LA CAMPA, F. (2000). «Historias concesivas: *quand même / tout de même*», in M. L. Casal, G. Conde, J. Lago, L. Pino, N. Rodríguez (eds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, tomo I, pp. 109-120.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. (2001). «Nouveaux apports de la grammaire contrastive des langues romane», in I. Uzcanga *et al.*: *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca, Ediciones Universidad Salamanca, pp. 41-53.
- BESSE, H. & PORQUIER, R. (1984). *Grammaires et didactique des langues*, Paris, Crédif-Hatier.
- BLANCO, X. (dir.) (2001). Lexicologie contrastive espagnol-français, *Langages* 143.
- BOREL, J. P. & PY, B. (1979). *Analyse contrastive et apprentissage des langues: la syntaxe de l'interrogation en espagnol, français, italien et anglais*, Bologne, Patron.
- BOURCIEZ, E. (1930) (1967⁵). *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck.
- CALVET, L.-J. (1971). «Comparaison morphosyntaxique du système des pronoms personnels en français et en bambara», *Le Français dans le Monde*, 81.
- COMPANYS, E. (1966). *Phonétique française pour Hispanophones*, Paris, Hachette & Larousse.
- CORDER, S.P. (1973). *Introducing Applied Linguistics*, Penguin, Harmondsworth. (Traducción al español *Introducción a la Lingüística Aplicada*, Limusa, México, 1992).
- (1981). *Error Analysis and Interlanguage*, Oxford, Oxford University Press.
- COSTE, D. (1994). *Vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues*, Paris, Didier.
- DABÈNE, L. (1996). «Pour une contrastivité revisitée», *Études de Linguistique Appliquée*, 104, pp. 393-399.
- DEBYSER, F. (1970). «La linguistique contrastive et les interférences», *Langue Française*, 8, pp. 31-61.
- DONAIRE, M^a L. (1995). «Dinámica argumentativa, valores y traducción del conector *pourtant* en los siglos XIV y XV», in F. Lafarga, A. Ribas, & M. Tricás (eds.): *La traducción. Metodología / Historia / Literatura. Ámbito hispanofrancés*, Barcelona, PPU, pp. 345-351.

- (2000). «Historias concesivas. *que* en la argumentación concesiva (*bien que, quoique*)», in M. L. Casal, G. Conde, J. Lago, L. Pino, N. Rodríguez (eds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid. Arrecife, tomo I, pp. 399-414.
- DI PIETRO, R. J. (1968). «Contrastive analysis and the notions of deep and surface grammar», in J.E. Alatis (eds.): *Contrastive Linguistics and its Pedagogical Implications*, Washington D.C. Georgetown University Press.
- (1986). *Estructuras lingüísticas en contraste*. Madrid, Gredos [1ª ed. inglesa. 1967].
- FERNÁNDEZ GONZÁLEZ, J.(1995). *El análisis contrastivo. historia y crítica.*, Valencia, Universitat de València, *Linx*.
- FERNÁNDEZ POLO, F.J. (1999). *Traducción y retórica contrastiva. A propósito de la traducción de textos de divulgación científica del inglés al español*. Santiago, Universidad de Santiago de Compostela.
- FISIÁK, J. (1981). *Contrastive Linguistics and the Language Teacher*, Oxford, Pergamon Press.
- (ed.) (1990). *Further Insights into Contrastive Analysis*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- FRIES, C. C. (1945). *Teaching and learning English as a foreign language*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- GAONAC'H, D. (1987). *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Crédif-Hatier.
- GUILLEMIN-FLESCHER, J. (1981). *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*. Problèmes de traduction. Paris, Ophrys.
- HARTMANN, R.R.K. (ed.) (1980). *Contrastive Textology. Comparative Discourse Analysis in Applied Linguistics*. Heidelberg, Julius Groos.
- HERNÁNDEZ-SACRISTÁN, C. (1994). *Aspects of Linguistic Contrast and Translation*, P.Lang.
- INCHAURRALDE, C. & VÁZQUEZ, I. (1998). *Una introducción cognitiva al lenguaje y a la lingüística*, (traducción de la versión inglesa, editada por René Dirven y Marjolijn Verspoor, *Cognitive Exploration of Language and Linguistics*), Zaragoza, Mira editores.
- JAMES, C. (1980). *Contrastive Analysis*, London & New York, Longman.
- JOCELYNE FERNANDEZ, M. M. (1994). *Les particules énonciatives*, Paris, PUF.
- KAPLAN, R.B. (1967). «Contrastive Rhetoric and the teaching of composition», *TESOL* 1/4, pp. 10-16.
- (ed.) (1980). *On the Scope of Applied Linguistics*, Rowley. Newbury House.
- KLEIN, W. (1989). *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, A. Colin.
- KORTMANN, B. (1997). *Adverbial Subordination. A Typology and History of Adverbial Subordinators Based on European Languages*. Berlin / New York. Mouton de Gruyter.
- LADO, R. (1957). *Linguistics across Cultures*, Applied linguistics for language teachers, Ann Arbor.
- LAMIROY, B. (1994a). «Les verbes de mouvement en français et en espagnol. Étude comparée de leurs infinitives», *Linguisticae Investigationes*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamin/Leuven University Press.

- (1994b). «Pragmatics connectives and L2 acquisition. The case of French and Dutch», *Pragmatics*, vol. 4, n° 2, pp. 183-201.
- (2001). «La préposition en français et en espagnol. une question de grammaticalisation?», *Langages*, 143, pp. 91-105.
- LAMY, A. (1976). «Pédagogie de la faute et de l'acceptabilité», *Études de Linguistique Appliquée*, 22.
- (1980). *Pédagogie de la faute et enseignement de la grammaire*, Paris, BELC.
- LÉPINETTE, B. (2000). «Essai de lexicologie contrastive. Les expressions figées de la structure adjectif + comme + nom (dur comme du bois) en français et en espagnol», in A.H. Ibrahim & H. Filali (textes réunis par): *Traduire. Reprises et répétitions*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, pp. 85-99.
- (2001). *El francés y el español en contraste*, (siglos XV-XVII), Valencia, Universitat de Valencia.
- LÓPEZ ALONSO, C & SERÉ, A. (1996). «Typologie des textes et stratégies de la compréhension en L.E.», *Études de linguistique appliquée*, 104, pp. 441-450.
- MALMKJER, K. (1999). *Contrastive linguistics and translation studies*, Utrecht, Platform.
- MARTÍNEZ VÁZQUEZ, M. (ed.) (1996). *Gramática contrastiva inglés-español*, Huelva, Universidad de Huelva.
- MCCARTHY, M. (2001). *Issues in Applied Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MEILLET, A. (1925). *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo. H. Aschehoug. & Co.
- MEYER-LÜBKE, W. (1890-1906) *Grammaire des langues romanes*, Paris.
- MOGORRÓN, P. (2002). *La expresividad en las locuciones verbales en francés y en español*, Alicante, Publicaciones de la Universidad de Alicante.
- NICKEL, G. (ed.) (1971). *Papers in Contrastive Linguistics*, Cambridge.
- NAVARRO DOMÍNGUEZ, F. (1997). «Los fraseologismos en la prensa diaria. problemas de traducción», *L'Histoire et les théories de la traduction*, Université de Genève, Astii, pp. 539-560.
- (2000). «El concepto de perífrasis verbal en los manuales de gramática franceses», in M^a D. Muñoz *et al.* (eds.): *IV Congreso de Lingüística General*, vol. IV. Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz / Servicio de publicaciones de la Universidad de Alcalá, pp. 1947-1960.
- (2002). «Los diccionarios lingüísticos españoles y franceses y los complejos verbales conjuntos. dificultades de registro y nueva propuesta», in J. I. Pérez Pascual & M. Campos Souton (eds.): *Cuestiones de lexicografía*, Lugo, Tris Tram, pp.139-149.
- NØLKE, H. (1995). «Contrastive and argumentative linguistic analysis of the French connectors *donc* and *car*». *Leuvense bijdragen*, 84.3, pp. 313-328.
- (1999). «Utilise donc *altså!* *Altså* brug dog *donc!* Études comparatives de connecteurs et le réseau contrastif français-danois», in *Lingüística Testuale Comparativa*, *Études Romanes*, 42, pp. 37-56.
- OLERON, G. (1964). «Le transfert», in R. Fraise & J. Piaget, (eds.): *Traité de psychologie expérimentale*, Vol. IV, Paris.
- OLESKY, W. (1983). «Pragmatic equivalence in contrastive studies. request in Polish and in English», in K. Sajavaara, II, pp. 79-93.

- OLIVARES PARDO, M. A. (1993). «L'aspect verbal en français et en espagnol. le parent pauvre face aux temps», *Contrastes - Estudios Contrastivos*, Revue de linguistique contrastive, Nice, Z'édicions, pp. 79-94.
- (1995). «Usos anafóricos del demostrativo en francés y en español», in C. Hernández, B. Lépinette i M. Pérez Saldanya (eds.): *Aspectes de la reflexió i de la praxi interlingüística, Quaderns de Filologia*, Estudis Linguistics, Universitat de València, pp. 277-293.
 - (1997a). «El aspecto verbal en francés. una categoría revisitada», *Revista de Filología Francesa*, Homenaje al profesor D. Jesús Cantera, Servicio de publicaciones de la Universidad Complutense, 12, pp. 101-113.
 - (1997b). «Reflexiones en torno a las relativas en francés. ambigüedad y contraste», in J. L. Otal, I. Fortanet, V. Codina (eds.) *Estudios de Lingüística Aplicada*. Universitat Jaume I, Col·lecció Summa Filologia, 8, pp. 327-337.
 - (1998). «Temporalidad y texto. Un problema de traducción», *Les Chemins du texte, Lingüística, traducción y didáctica. Historia*, Universidad de Santiago de Compostela, APFFUE, tomo II, pp. 419-431.
 - (1999). «Les détours de l'anaphore. une approche des relatives en français et en espagnol», in A.H. Ibrahim & H. Filali (eds.): *Traduire. Reprises et Répétitions*, Besançon, Presses Universitaires Francomtoises, pp. 25-50.
 - (2000a). «Le Passé simple: un temps éloigné et isolé? Une approche contrastive», en M. L. Casal, G. Conde, J. Lago, L. Pino, N. Rodríguez (eds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, tomo II, Arrecife, pp. 757- 768.
 - (2000b). «La categoría verbal del tiempo. problemas de adquisición en francés lengua extranjera» in M. J. Coperías, J. Redondo & J. Sanmartín (eds.): *Quaderns de Filologia, Estudis Linguistics V*, pp.227-248.
 - (2000c). «Marcadores temporales. De la presuposición a la ambigüedad. *déjà/ encore*», in F. Ruiz de Mendoza (coord.): *Pragmática y Análisis del Discurso*, tomo I, Logroño, AESLA, pp. 329-338.
 - (2001a). «Temporalidad y fenómenos afines en traducción», en C. Muñoz (coord.) *Trabajos en Lingüística Aplicada XVIII*, Barcelona, AESLA, Universitat de Barcelona, pp. 759-768.
 - (2001b). «Passé composé... quels équivalents en espagnol?», in I. Uzcanga, E. Llamas, J.M. Pérez (eds.): *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, pp. 341-350.
 - (2001c). «Marcadores de reformulación y contrucción de sentido», in H. Ferrer y S. Pons (eds): «La pragmática de los conectores y las partículas modales», *Quaderns de Filologia, Estudis Linguistics VI*, pp.149-174.
 - (2002a). «El tiempo y los tiempos en las subordinadas temporales. Estudio de casos», in M.C. Figuerola, M. Parrat & P. Solá (eds.): *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Lleida. Editorial Milenio, pp.541-549.
 - (2002b). «Marcadores de contraste: *au contraire, par contre, en revanche*,... Una aproximación comparativa francés-español», in E. Miñano y D. Jiménez (eds.): Homenaje a Josefa María Castellví, anexo nº XLIX de la Revista *Quaderns de Filologia*, pp. 241-258.
 - (2003). «Marcadores temporales: plurifuncionalidad. *Quand/Lorsque*», in G. Luque Agulló, A. Bueno González & G. Tejada Molina (eds.): *Las Lenguas en un mundo*

- global / Languages in a Global World*, Jaén, Universidad de Jaén (Publicación en CD-ROM).
- & SOPEÑA BALORDI, A.E. (2001). «Marcadores temporales en francés y en español. una aproximación», in I. Uzcanga, E. Llamas, J.M. Pérez (eds.): *Presencia y renovación de la lingüística francesa* Salamanca. Ediciones Universidad de Salamanca, pp. 351-361.
 - & FERRERES MASPLÁ, F. (1996). «Hacia una sistemática del condicional en francés y en español», in E. Alonso, M. Bruña y Muñoz (eds): *La lingüística francesa. gramática, historia y metodología*, tomo I, Sevilla. Grupo Andaluz de Pragmática, pp. 319-328.
 - (2000). «Pour un conditionnel monosémique en français et en espagnol», *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, 1998, Bruxelles, 23-29, Niemeyer, pp. 175-185.
 - PAILLARD, M. (2000). *Lexicologie contrastive anglais-français: formation des mots et construction du sens*, Paris, Ophrys.
 - PAYRATÓ, LL. (1998). *De profesión, lingüista. Panorama de la lingüística aplicada*, Barcelona, Ariel Practicum.
 - PERGNIER, M. (1969). «Pour une contribution de la linguistique à la pédagogie des langues vivantes: le groupe nominal simple en anglais et en français», *Langues Modernes*, 63, pp. 39-45
 - PERROT, J. (1974). «Problèmes méthodologiques en description contrastive», *Études Finno-ougriennes XI*, pp. 219-227.
 - PORQUIER, R. (1977). «Analyse des erreurs. Problèmes et perspectives», *Études de Linguistique Appliquée*, 15.
 - POSNER, R. (1966). *The Romance Languages. A Linguistic Introduction*, Garden City (NY), Anchor Books-Doubleday.
 - PY, B. (1973). «Analyse des erreurs et acquisition des structures interrogatives du français», *Bulletin CILA*, pp. 21-29.
 - POTTIER, B. (1971). «La typologie linguistique et l'analyse contrastive», *Le Français dans le Monde*, 81.
 - RICHARDS, J.C. (ed.) (1974). *Error Analysis*, London.
 - ROJAS, C. (1971). «L'analyse des fautes», *Le Français dans le Monde*, 81, pp. 58-63.
 - ROSSARI, C. (1989). «Des apports de l'analyse contrastive à la description de certains connecteurs reformulatifs du français et de l'italien», *Cahiers de linguistique française*, 10, pp. 193-211.
 - (1994). *Les opérations de reformulation: analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, P. Lang.
 - (1996). «Considérations sur la méthodologie contrastive français-italien à propos de luctions adverbiales fonctionnant comme connecteurs», *Études Romanes*, 35, pp. 55- 68.
 - (1998). «Analyse contrastive, grammaticalisation et sémantique des connecteurs», *Travaux de linguistique*, 36, pp.115-126.
 - & FERRARI, A. (1994). «De *donc* à *dunque* et *quindi*: les connexions par raisonnement inférentiel», *Cahiers de linguistique française*, 15, pp. 7-49.
 - ROULET, E. (1980). *Langue maternelle et langues secondes, vers une pédagogie intégrée*, Paris, Crédif-Hatier.

- SAJAVAARA, K. (ed.) (1983). *Cross-language analysis and second language acquisition*, Jyväskylä Cross-Language Studies, 9-10, Jyväskylä University.
- SALKOFF; M. (1999). *A French-English Grammar. A contrastive Grammar on Translational Principles*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- SANTOS GARGALLO, I. (1993). *Análisis contrastivo, análisis de errores e interlengua en el marco de la lingüística contrastiva*, Madrid, Síntesis.
- SELINKER, L (1972). «Interlanguage», *International Review of Applied Linguistics*, vol. X, 3.
- SKINNER, B.F. (1957). *Verbal Behavior*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- SOPEÑA BALORDI, A. (2002). «El cumplido como peligro en *Las Amistades Peligrosas*», in D. Jiménez et al. (eds.): *Quaderns de Filologia, Anejo XLIX*, pp.379-390.
- (2003). «Cortesía y género en *Chocolat*, una (dulce) interpretación», in J. Santaemilia (ed.): *Género, lenguaje y traducción*, Valencia, Universitat de València, pp. 285-295.
- & OLIVARES PARDO, M^a A. (2000). «Actos lingüísticos descorteses», *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, tomo II, pp.1025-1035.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1989). *La Pertinence*, Paris, Minuit (traducción de la edición original inglesa: *Relevance* 1986).
- SWALES, J. (1991). *Genre Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TARONE, E. (1982). «On the variability of inter-language systems», *Milwaukee symposium of linguistics*, multigr.
- TITONE, R. (1966). «A plea for experimental studies in applied contrastive phonology», *Études de Linguistique Appliquée*, 4, pp.151-160.
- TORDESILLAS, M. (2000). «Histoires de concessives. Du sens des formes aux formes du sens: le cas de *pourtant*», *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, tomo II, pp.1053-1068.
- TOST, M. & GAUCHOLA, R. (1996). «La négation: une approche interlinguistique», *Études de Linguistique Appliquée*, 104, pp. 461-470.
- TRICÁS PRECKLER, M. (2001). «La traduction en espagnol de quelques connecteurs de juxtaposition», *Langages*, 143, pp.106-119.
- VAN DIJK, T. (1980). *Texto y contexto* (Semántica y pragmática del discurso), Madrid, Cátedra.
- VINAY, J. P. & DARBELNET, J. (1963). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.
- VOGEL, K. (1995). *L'interlangue. La langue de l'apprenant*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- WANDRUSKA, M. (1968). «L'aspect verbal, un problème de traduction», *Travaux de linguistique et de littérature*, 6, pp.113-129.
- (1969). *Nuestros idiomas, comparables e incomparables*. Traducción española, 2 vol. Madrid, Gredos, 1976.
- (1971). *Interlingüística. Esbozo para una nueva ciencia del lenguaje*. Traducción española, Madrid, Gredos, 1980.
- WEINREICH, U. (1953). *Languages in contact*, 8th printing, The Hague, Mouton.

- WERLICH, E. (1975). *Typologie der Texte. Entwurf eines Textlinguisticschen Modells zur Grundlegung einer Textgrammatik*. Heidelberg, Quelle und Meyer.
- WIERZBICKA, A. (1991). *Cross-Cultural Pragmatics. The Semantics of Human Interaction*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- YLLERA, A. (2001). «Linguistique contrastive, linguistique comparée ou linguistique tout court?», in Uzcanga, I. Llamas, E. Pérez, J. (eds.): *Presencia y Renovación de la Lingüística Francesa*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, pp. 435-446.

UNA DIVERGENCIA MORFO-SEMÁNTICA ENTRE EL FRANCÉS Y EL ESPAÑOL: *AUNQUE* FRENTE A *BIEN QUE*

María Luisa Donaire
Universidad de Oviedo

Los estudios comparativos tienden a considerar que las distintas lenguas románicas, en virtud de su origen común, presentan un alto grado de analogía. De ahí que, el hecho de que existan en francés y en español una serie de conectores de significado próximo, especializados en la construcción de estructuras concesivas, favorece la hipótesis de una definición y un funcionamiento equivalentes. Pero, la aplicación de principios teóricos que superan el engañoso postulado de ‘a igual forma, igual significado’, permite comprobar, tras las aparentes semejanzas, que cada lengua pone en juego recursos diferentes coherentes con sus propias leyes internas.

Desde el año 1993, el Grupo de Investigación de la Universidad de Oviedo *Dinámicas concesivas*¹ viene trabajando, bajo mi dirección, en un análisis argumentativo de los mecanismos lingüísticos designados tradicionalmente bajo la etiqueta de «concesión» y, en particular, de las unidades que articulan esas estructuras y que se ha dado en llamar «conectores concesivos». Nuestro objetivo es elaborar una definición de la estrategia concesiva y de los conectores que en ella intervienen, aplicando la óptica de la teoría de la *Argumentación en la Lengua* y de la *Polifonía* de Jean-Claude Anscombre y Oswald Ducrot.

El estudio se centra fundamentalmente en la lengua francesa, pero la reflexión se extiende igualmente a la lengua española, lo que nos ha ofrecido la posibilidad de comprender mejor esos mecanismos utilizados por ambas lenguas y establecer principios de contraste entre ellas.

Presentaré aquí, brevemente, los resultados obtenidos en la investigación aplicados al conector español *aunque* y sus correlatos en la lengua francesa.

Un análisis superficial del listado de conectores franceses y españoles establecería una correspondencia literal entre *aunque* y *encore que*, algo que desmiente fácilmente el estudio morfo-semántico de estas unidades. A ello se añade un dato estadístico, que sitúa *aunque* a la cabeza de los conectores españoles en cuanto a frecuencia, mientras que *encore que* apenas se utiliza en francés.

Es fácil constatar que, tanto en francés como en español, los conectores concesivos se reparten en dos series relativas a su morfología: una serie que contiene *que* (*Cque*), como es el caso de *aunque* / *bien que*, *quoique*, *encore que*, y otra serie que

¹Pertencen a este grupo Flor Bango de la Campa (Universidad de Oviedo), Adelaida Hermoso Mellado-Damas (Universidad de Huelva), Marta Tordesillas (Universidad Autónoma de Madrid), Jesús Vázquez Molina (Universidad de Extremadura) y Jean-Claude Anscombre como colaborador.

no contiene *que* (C), como puede ser el caso de *sin embargo, no obstante / pourtant, cependant*.

Por otra parte, siguiendo con el aspecto formal, se observa que, mientras que en el caso de *bien que, encore que* los dos componentes del conector aparecen como independientes, no ocurre así en el español *aunque* ni en el francés *quoique*. Señalaré, en este sentido, que el caso de *aunque* es excepcional en español, como lo es *quoique* en francés, pero en español la excepción alcanza a ambas series de conectores, mientras que *quoique* sólo destaca entre los *Cque*: *sin embargo, no obstante, por más...que, por...que, a pesar de que, etc./ cependant, pourtant, néanmoins, etc.*

Tanto en francés como en español, los conectores concesivos intervienen en enunciados en los que se distinguen dos segmentos relacionados por el conector. Éste, teóricamente, puede formar parte de uno u otro de esos segmentos y situarse en posición inicial, media o final del segmento. En la práctica, ambas lenguas excluyen la posición final y la posición media del primer segmento, y, en el caso de la serie *Cque*, las dos lenguas excluyen además la posición media y final del segundo segmento.

El análisis semántico (argumentativo y polifónico) lleva a establecer una cierta correspondencia entre *aunque* y *bien que*, y pone de manifiesto algunas diferencias notables entre ellos y en general entre los recursos utilizados por las dos lenguas.

En francés existe una relación clara entre la serie de conectores *Cque* y la presencia del modo subjuntivo en el segmento que introduce el conector. El español no sigue la misma regla, y concretamente *aunque* alterna sin problemas con el indicativo y el subjuntivo.

Una segunda diferencia entre francés y español es relativa a la presencia de la negación en la estructura concesiva: si bien, en general, esa presencia no parece afectar de modo significativo al funcionamiento de los conectores en ambas lenguas, *aunque* destaca como excepción, por combinarse con la negación con una elevada frecuencia. Esta particularidad de *aunque* cobra sentido al analizar la combinación de los dos últimos factores analizados: la presencia de negación en el enunciado y el modo verbal. Cuando *aunque* se combina con indicativo, la presencia de la negación se hace *sistemática*, lo que permite presumir una determinada relación entre los dos factores. Compárense (1) y (2):

(1) *Aunque la mona se vista de seda, mona se queda* (refrán)

(2) *Aunque era de Vetusta, **no** tenía el acento del país* (*La Regenta* de Clarín)²

Nuestra hipótesis es que la naturaleza de esa relación es de orden argumentativo-polifónica, algo que se explica por el valor semántico de los modos verbales, de *que*, de la negación y del otro componente que junto a *que* constituye los conectores concesivos, conjunto de elementos que intervienen en la construcción de las dinámicas concesivas.

Este análisis permite establecer la semejanza entre *aunque* y *bien que*, en tanto que instruyen una determinada forma de debate entre puntos de vista. Pero esta correspondencia no es unívoca, sino que a un único *bien que* habría que oponer dos *aunque* diferentes, de los que solamente uno, aquel que se combina con subjuntivo, admite una definición semejante a la que admite *bien que*. Las dinámicas son diferentes,

²Entiendo aquí *negación* como una función semántica, por lo que, además del morfema de negación, puede manifestarse mediante otros procedimientos lingüísticos. Analizaré, a título de ejemplo, (3) y (4), enunciados extraídos de la novela *Tu rostro mañana* de Javier Marías. (3) «A mi padre lo alegraba particularmente mi hermana, *aunque se parecía a nuestra madre algo menos que yo*»: en este caso, el segmento en cursiva debe interpretarse como «no se parecía tanto como yo». (4) «Aunque la garza vuela muy alta, el halcón *la mata*»: aquí, la expresión en cursiva debe interpretarse como «no se salva».

según intervenga el subjuntivo o el indicativo combinado con la negación. En el caso de *Cque* con subjuntivo, es el modo verbal el que convoca los dos puntos de vista en debate, mientras que, con el indicativo, la negación introduce el punto de vista contrario al representado por el indicativo.

La lengua francesa opta, en este caso, por un recurso lingüístico que podríamos calificar de «sintético», la morfología del subjuntivo, mientras que el español recurre a un procedimiento «analítico», combinando indicativo y negación. Tendencia que parece confirmar el análisis morfológico de los respectivos conectores concesivos: por una parte, en francés son más frecuentes las formas sintéticas, frente al predominio de las formas analíticas del español; por otra parte, los conectores *C* que presentan una forma analítica en español están frecuentemente constituidos por un componente «negativo», como es el caso de *sin embargo*, *no obstante*.

Este estudio propone restablecer la coherencia de los procedimientos formales y semánticos de la lengua, y funda la hipótesis de que un análisis sistemático de los recursos utilizados por ambas lenguas, aplicando los criterios aquí señalados, permitiría definir con mayor exactitud la especificidad de esos recursos y por consiguiente de esas lenguas.

BIBLIOGRAFIA DEL GRUPO DE INVESTIGACION *DINAMICAS CONCESIVAS*

- BANGO DE LA CAMPA, F. (1995). «Dinámica argumentativa, valores y traducción del conector *pourtant* en los siglos XIV y XV», in F.Lafarga, A.Ribas, M.Tricás (eds): *La traducción. Metodología/Historia/Literatura. Ámbito hispanofrancés*, Barcelona, PPU, pp. 345-351.
- (2000). «Historias concesivas: *quand même / tout de même*», in Casal, M. L., Conde G. et al. (eds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, pp. 109-120.
 - (2002). «Dinámicas concesivas y conectores», M.C. Figuerola, M. Parra, P. Solà (eds.): *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Lleida, Milenio, pp.70-79.
 - (en prensa): «Les connecteurs concessifs sous une optique argumentative / Los conectores concesivos desde una óptica argumentativa», in M. L. Donaire (coord.): *Dynamiques concessives/Dinámicas concesivas*, Oviedo.
 - y DONAIRE, M. L. (en prensa): «Dinámicas concesivas en francés y en español. *Madame Bovary, La Regenta* y sus traducciones», *Quaderns de Filologia*, nº 5.
- DONAIRE, M. L. (1995). «Parámetros argumentativos para la traducción del conector *pourtant* en los siglos XII y XIII», in F. Lafarga, A. Ribas, M. Tricás (eds): *La traducción. Metodología/Historia/Literatura. Ámbito hispanofrancés*, Barcelona, PPU, pp.335-343.
- (2000). «Historias concesivas: *que* en la argumentación concesiva (*bien que, quoique*)», in Casal, M. L., Conde G. et al. (eds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, pp.401-414.
 - (2000). «*Un quoique parce que*: argumentation concessive et point de vue», *Recherches en Linguistique et en Psychologie Cognitive*, 16, pp.161-181.
 - (2002). «Estrategias concesivas y estructuras modales», in M.C. Figuerola, M. Parra, P. Solà (eds.), *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Lleida, Milenio, pp. 203-213.

- (en prensa). «Dynamiques *que-concessives*: argumentation et polyphonie / Dinámicas *que-concesivas*: argumentación y polifonía», in Donaire, M. L: (coord.), *Dynamiques concessives/Dinámicas concesivas*, Oviedo.
 - (en prensa). «Dinámica concesiva y estereotipos: el caso de *bien que* y *quoique*», VI Congreso Internacional de Lingüística Francesa, Granada, noviembre 2003.
- HERMOSO MELLADO-DAMAS, A. (en prensa). «Concesión y argumentación: observaciones acerca del conector *cependant*», VI Congreso Internacional de Lingüística Francesa, Granada, noviembre 2003.
- TORDESILLAS, M. (1995). «*Pourtant* en el siglo XVI: *pour cela* o *cependant*, he ahí la cuestión», in F. Lafarga, A. Ribas, M. Tricás (eds.): *La traducción. Metodología/Historia/Literatura. Ámbito hispanofrancés*, Barcelona, PPU, pp. 353-362.
- (2000). «Histoires concessives. Du sens des formes aux formes des sens: le cas de *pourtant*», *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrecife, pp. 1053-1068.
- VAZQUEZ MOLINA, J. (1994). «Les connecteurs *pourtant* et *cependant*: une analyse argumentative», *Cuadernos de Filología Francesa*, 8, Cáceres, pp.113-125.
- (1995). «Las traducciones de los conectores *pourtant* y *cependant* en el teatro contemporáneo», in F. Lafarga, A. Ribas, M. Tricás (eds.): *La traducción. Metodología/Historia/Literatura. Ámbito hispanofrancés*, Barcelona, PPU, pp.379-386
 - (en prensa): «*Mon collègue et néanmoins ami*: concesión, gramática y discurso», VI Congreso Internacional de Lingüística Francesa, Granada, noviembre 2003.

GRAMÁTICA CONTRASTIVA Y PERÍFRASIS VERBALES (PV)

Fernando Navarro Domínguez
Universidad de Alicante

Todos recordamos que una PV es una construcción verbal compleja formada por un verbo en forma flexionada, cuyo significado léxico propio está más o menos debilitado –se habla de desemantización–, por la presencia facultativa de una preposición y por otro verbo en forma nominal (infinitivo, gerundio o participio) que conserva su plena significación, por ejemplo: *Pierre vient d'arriver/ Pedro acaba de llegar*. Pero el hábito no hace al monje y no toda construcción verbal con esta forma es una PV pues para que esto ocurra es necesario, entre otros requisitos, que la selección del sujeto la haga el verbo en forma nominal y no el verbo en forma flexionada al que se le considera verbo auxiliar. Este criterio sirve para afirmar que en *Juan desea ir a su casa* no hay PV y en *El tiempo va a mejorar*, sí la hay.

La polémica sobre PV se centra en los puntos siguientes: el concepto de PV y de verbo auxiliar, los valores que aportan las PV (temporales, aspectuales, modales, estilísticas), los rasgos diferenciales entre PV y locución verbal y las agrupaciones perifrásticas. En mis diferentes trabajos he intentado referenciar las publicaciones francesas y españolas relativas al tema subrayando el enfoque teórico en el que se apoyan y he tratado de destacar los límites y las carencias de estos trabajos proponiendo en algún caso concreto alguna innovación. Los problemas más relevantes son los siguientes:

1. La existencia de un **metalenguaje** variado, complejo y con propuestas de definición de estas unidades lingüísticas, a veces, contrapuestas. He encontrado más de trece nombres diferentes, tanto en lengua española como en lengua francesa, para designar a las PV, en los más de treinta manuales de gramática consultados en ambas lenguas.

2. En cuanto a **los estudios especializados**, los dedicados a la Lengua española son mucho más abundantes que los aplicados a la Lengua francesa. Una de las razones podría ser, como indica Gougenheim (1929= 1971) que los españoles se fijan más en la forma y los franceses en la idea. Los trabajos dedicados al estudio de los PV en español más valiosos son, por orden cronológico, los siguientes: J. Roca Pons (1958), A. Yllera (71), R. Fente (72), G. Rojo (1974) –éste aplicado al gallego–, L. Gómez Torrego (1988), F. Fernández de Castro (1990 y 1999), M. Morera (1991), J. García Martínez (1992) P. Gómez Manzano (1992), M. Veyrat Rigat (1994), C. Llorente (1999). Gran parte de estos trabajos son tesis doctorales.

Los estudios dedicados a la Lengua francesa son menos numerosos. El más relevante, sigue siendo el de G. Gougenheim (1929 = 1971) *Études sur les périphrases verbales de la langue française*. Le siguen otros de mucha menos envergadura como los de P. Imbs (1968), de A. J. Heurichsen (1967) o el más reciente de F. Pouradier Duteil (1999) publicado en alemán en Peter Lang. En el ámbito español la tesis de A. Olivares (1991) sobre el aspecto y el capítulo dedicado por E. de Vicente y C. López (1988) a la semiauxiliación modal y aspectual en su obra *Morfosemántica del verbo en francés contemporáneo* es lo más sobresaliente. Bien es verdad que aspectos parciales del fenómeno perifrástico han sido abundantemente estudiados en Francia, por ejemplo, el tema de la modalidad, recordamos el trabajo reciente de Nicole Le Querler (1996) *Typologie des modalités* por su claridad expositiva y su solidez.

3. En cuanto a **los trabajos contrastivos en el ámbito de la lingüística románica** el más destacado es el de Dietrich (1973): *El aspecto verbal perifrástico en las lenguas románicas*, publicado en Gredos diez años más tarde. Dietrich se ocupa únicamente de las PV aspectuales y en él afirma que hay homogeneidad en las PV de todas las lenguas románicas, al menos, en seis aspectos.

4. **Comment faut-il traduire les périphrases?** La traducción es un medio privilegiado de acercarse al estudio de las PV. El tema, a nivel contrastivo, lo ha estudiado R. Fente (1983) para el inglés y español y C. Llorente (1999) en el campo de la enseñanza del español a norteamericanos. Por otra parte, Wandruszka (1969), en *Nuestros idiomas comparables e incomparables* (traducción publicada en Gredos en 1976), dedica su capítulo XXI al tema de la traducción de las PV y recuerda que el alcance, la frecuencia e independencia del uso de una PV en una lengua u otra se debe a factores heterogéneos, heterogeneidad que subraya también M. Tricás (1995) cuando dice que «los tiempos gramaticales son más bien marcas que definen una orientación bastante amplia». Por otra parte, las propuestas de traducción de las PV desde los manuales de gramática, de carácter comparativo, del español (Cantera & De Vicente (1986), V. García Yebra (1982), Rochel & Pozas (2001) etc.) o del francés (Bouzet (1945), Costa & Redondo (1965), Ligato & Salazar (1993) etc.) aunque útiles en la fase inicial del problema no dejan de ser insuficientes. De más interés resulta para un traductor el trabajo monográfico de Pereira Silverio (1985) que ha estudiado la traducción de las PV en la obra de G. García Márquez (1967): *Cien años de soledad*, realizada por Claude y Carmen Durand en 1968. Pereira estudia, entre otros aspectos, el problema de la sistemática destrucción de la PV en la traducción francesa y los mecanismos que sirven para reemplazarla.

5. Otro aspecto relevante en la conceptualización de las PV es el tratamiento que reciben en **los diccionarios lingüísticos franceses y españoles** de la 2ª mitad del siglo XX. Podemos constatar que en los franceses el registro de tal término brilla por su ausencia, poco o nada en los primeros diccionarios que coordinaron Martinet (1968), Portier (1973), Mounin (1974) Ducrot & Todorov (1972) y Dubois (1972). Tampoco hay espacio para las PV en los más modernos: Greimas & Courtès (1979 y 1986), Moeschler & Reboul (1994), Ducrot & Schaeffer (1995) o Groussier & Rivière (1996). No sucede lo mismo en el caso español. Todos los diccionarios registran con mayor o menor detalle las PV. Así sucede en los diccionarios de F. Lázaro (1953 = 1968), F. Abad (1986), R. Cerdá (1986), Alcaraz & Martínez (1997). En mi artículo dedicado a este tema propongo un registro nuevo para estas unidades en el que me hago eco de los avances más recientes.

6. **Lingüística contrastiva (LC) y PV.** Desde los trabajos pioneros de lingüística contrastiva de Lado y Weinrich de la década de los cincuenta y sesenta que abrieron un nuevo camino al estudio de las lenguas en contraste la LC se ha abierto a nuevos campos de estudio. En Europa y en España se han publicado miles de trabajos sobre lenguas en contraste y algunos de ellos llevan por nombre el de **Gramática contrastiva** de ésta y aquella lengua, lo que hace pensar que no se limitan al estudio de dos o tres aspectos sino que tratan otros temas desde una óptica más global. El resultado de estos trabajos es hoy día muy limitado. Creo que habría que avanzar por el camino que esboza J. M. Marín Morillas (1997): operar con una tipología de clases de equivalencias muy amplia: aspectos formales, semántica, traducción, valor funcional y comunicativo, etc. Por razones de espacio no puedo dar cuenta de una decena de Gramáticas contrastivas y de sus diferentes enfoques lingüísticos.

A modo de conclusión podríamos decir que las PV constituyen hoy día un tema polémico en lingüística y que faltan estudios contrastivos en el par de lenguas francés-español que traten en profundidad el tema. Por otra parte, si aceptamos la opinión de A. Yllera & M^a R. Ozaeta (2002: 233) cuando subrayan que uno de los cuatro problemas básicos que planea el sistema verbal en francés al compararlo con español es el de las PV, más abundantes en español que en francés, y si, por otra parte, nos fijamos en la referencia a estas unidades en obras recientes de gramática española publicadas en Francia o de gramática francesa publicadas en España (Ligato & Salazar, 1993, Portier & Darbord & Charaudeau, 1994, Rochel & Pozas, 2001, etc.) no cabe duda de la importancia textual y discursiva de las PV y del interés de los autores por ofrecer una interpretación a todas luces insuficiente. Es necesario llegar más lejos, se necesitan estudios más completos que se apoyen en textos y se valore el papel discursivo de estas unidades. Por otra parte, en el ámbito de la lengua francesa este interés está patente en los trabajos de de Thierry Ponchon (1988) “La notion de PV en français moderne” en el que apoyándose en los trabajos de Moignet y de la teoría psicossistémica, establece unos nuevos parámetros para entender el fenómeno perifrástico. Finalmente, otro trabajo importante, más de corte literario que lingüístico, es la tesis de Anne-Marie Prévot (2001) *Les mécanismes périphrastiques dans l'oeuvre de Marguerite Yourcenar* en donde la autora estudia la estilística de la perífrasis a través de un recorrido que engloba las formas microtextuales y las formas macrotextuales. Partiendo de la idea de «la nécessité du détour» establece la relación entre perífrasis y estética porque, afirma Prévot, «ce langage de l'entour engendre un enjeu éthique».

MIS TRABAJOS SOBRE EL TEMA DE LAS PV

NAVARRO, F. (2000). «La PV en español y en francés: aspectos teóricos y reflexión traductológica», in M. L. Casal *et al.* (eds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Madrid, Arrefice, pp. 737-755.

– (2002). «El concepto de PV en los manuales de gramática franceses y españoles», in M^a D. Muñoz *et al.* (eds.): *IV Congreso de Lingüística General*, Cádiz, Universidad, vol. IV, pp. 1947-1960.

- (2002). «Los diccionarios lingüísticos españoles y franceses y los complejos verbales conjuntos: dificultades de registro y una nueva propuesta», in J. I. Pérez & M. Campos (eds.): *Cuestiones de Lexicografía*, Lugo, TrisTram, pp. 139-149.
- (2002). «La lingüística contrastiva teórica y práctica: aproximación a los estudios contrastivos hispano franceses y sus aplicaciones a la traducción», in L. Iglesias & S. M^a Doval (eds.): *Studies in Contrastive Linguistics*, Santiago, Universidade, pp. 733-746.

ESTUDIO CONTRASTIVO DE LAS RELACIONES DE DEPENDENCIA REFERENCIAL DENTRO DEL TEXTO

Gemma Peña Martínez

Universidad Politécnica de Valencia

En todo texto existe un proyecto que lo define como tal: el mismo hecho de ser interpretado como un *texto*. La *anáfora* constituye el hilo conductor repetido a través del mismo que garantiza su continuidad, ampliando paulatinamente al mismo tiempo la información por él vehiculada. La lengua nos descubre en la realidad que verbaliza un aporte continuo de información y la reproducción de lo ya transmitido.

En nuestro trabajo, que no constituye sino una aproximación a un estudio más amplio que esperamos desarrollar en nuestra tesis, hemos llevado a cabo un análisis acerca del funcionamiento de la *anáfora*, mecanismo imprescindible para interpretar un texto. Constituye un estudio de tipo *intra e interlingual*: por una parte, analizamos los mecanismos que el francés pone en marcha para expresar esas relaciones de interdependencia referencial dentro del texto y las unidades lingüísticas de las que se ha servido para ello, pasando después a analizar cómo el español se ha enfrenta a esos problemas de cohesión. Deseamos aclarar sin embargo que no hemos hecho una crítica de la traducción, sólo en alguna ocasión censurada si consideramos que puede existir otra más acertada. Para llevar a cabo este estudio, nos hemos centrado en las ocurrencias del *demonstrativo*, del *posesivo* y de los pronombres *y, en, le*.

Nuestro corpus está constituido por una serie de textos de divulgación científica donde los procedimientos de *cohesión* son especialmente significativos al poseer un carácter eminentemente *explicativo e informativo*: la transmisión de información adquiere una importancia primordial, privilegiando así la estructuración del contenido.

Para ello, hemos estudiado previamente nociones tan fundamentales sobre este problema como la *referencia*, el *texto*, la *traducción* y, por supuesto, la *anáfora*.

La Filosofía del Lenguaje juega aquí un papel primordial. La *referencia* en lengua ha sido concebida de muy diversas formas, pero sabemos que la realidad no supone algo abstracto, independiente de nuestro pensamiento. La lengua permite expresar la realidad como algo que ella misma construye; constituye precisamente los ojos que nos permiten mirar y entender el mundo, interpretarlo en definitiva. La *referencia* cobra un sentido especial, puesto que nuestra voz se apropia de un objeto para representarlo a su manera. Por eso la *anáfora* constituye un problema tan interesante y actual, puesto que pone en

juego la noción de *referencia*: ¿qué designan realmente los denominados *segmentos fóricos*? En realidad son marcas que nos dan una serie de instrucciones, en las que las reglas de *inferencia* y la *pertinencia* desempeñan también un papel importante, para buscar en el texto el objeto real de nuestro discurso, *accesible* gracias a su capacidad para llamar nuestra atención y ocupar un lugar privilegiado en nuestra memoria discursiva (*saillance*).

Otra cuestión importante que hemos de tener en cuenta es que un *texto*, unidad básica del estudio lingüístico, supone un marco especial en el que una realidad nueva se va formando a su vez: lector y autor conforman una imagen del mundo particular que comparten, o que en un principio pactan como algo común. El *texto* supone una especie de contrato inicial en el que ambas partes se comprometen a tomarlo como tal. Aquí la *coherencia* y la *cohesión* constituyen las claves principales de la configuración textual, de ahí la importancia que adquiere la *anáfora*. A medida que avanzamos en nuestra lectura, que parte de la base de que aquello constituye efectivamente un todo ordenado, un *texto*, somos conscientes de que se va transformando la idea que dio origen a dicha obra: cada palabra, cada párrafo, cada página supone una nueva información que viene a ampliar, reformular, e incluso en ocasiones a desmentir, lo anteriormente afirmado. Y la *anáfora* es ese punto de unión, esa confluencia entre el pasado del texto y el futuro del mismo, ya que establece una serie de relaciones de interdependencia referencial entre las unidades lingüísticas que lo conforman. Una larga telaraña se va tejiendo poco a poco entre los términos que refieren directamente a la realidad evocada y los términos que necesitan un intermediario que garantice dicha referencia. Los denominados *segmentos fóricos* constituyen precisamente esas unidades que, siempre en el seno de un texto, recurren necesariamente para su interpretación a un término precedente (en el caso de la *anáfora*) o subsiguiente (la *catáfora*) referencialmente autónomo cuya interpretación se hace por tanto accesible sin necesidad de indagar a través del texto en la realidad que el mismo va construyendo.

En nuestro estudio procedemos también a un análisis de tipo contrastivo. La *traducción* se considera hoy en día en términos de *equivalencia*. Consideramos esta noción, aunque seamos conscientes de que conlleva toda una reflexión teórica e histórica más amplia, no desde el punto de vista formal, clásico, sino en el seno del discurso. Se ha de establecer en un principio el objetivo fundamental del que parte el texto fuente, los recursos de la lengua origen, la intención del autor y el público al que va dirigida la obra, dentro de una sociedad concreta. Una vez todas estas claves descubiertas y analizadas, el traductor debe operar de la misma manera, pero en función del lector del texto de llegada, de la sociedad en la que se enmarca, y evidentemente, de los recursos que la lengua meta pone a su alcance. En definitiva, se ha de conservar ese sentido profundo del texto y la intención con la que el autor lo escribió. Tanto el francés como el español van a poner en marcha una serie de mecanismos que responden a la esencia misma de la lengua, a la particular percepción de la realidad que vehicula. Cada lengua supone un sistema de pensamiento posible con un significado potencial que produce en el seno del discurso un efecto determinado: este proceso supone siempre un movimiento de la lengua al discurso, pasando por el signo lingüístico. La realidad del discurso será posible gracias al mecanismo mental a través del cual la lengua da forma a la experiencia humana.

En nuestro análisis, nos hemos centrado principalmente en los *demonstrativos*, los *posesivos* y los pronombres *y*, *en*, *le*. Consideramos que estas unidades tienen un alto

rendimiento en francés, y sabemos también que en muchas ocasiones suponen un conflicto a la hora de establecer una equivalencia con el español, puesto que suelen desaparecer en nuestra lengua o verse bajo otra categoría (como es el caso del demostrativo o del posesivo francés con respecto al artículo definido español).

En nuestras conclusiones generales observamos que el francés tiende a dar más información que el español, a hacer más evidentes las relaciones de interdependencia referencial dentro del texto: los *demostrativos*, los *posesivos*, los *pronombres y, en, le* son unidades que el español ignora y omite en la mayoría de los casos. Las relaciones que el texto establece en su interior, que en francés son muy explícitas, en español se sobreentienden.

Asimismo, observamos que en español no son muy abundantes los casos de *catáfora*, quizás porque adelantar una información puede poner en juego la comprensión o la interpretación del texto. Sin embargo, el francés es, en estas ocasiones, mucho más proclive que el español a anticipar un contenido que el decurso del texto hará evidente.

En definitiva observamos que frente al *demostrativo* francés, el español suele recurrir en la mayoría de los casos, bien a *este*, bien al *artículo definido* seguido de *preposición o relativo* (usos *catafóricos* principalmente). Sólo en alguna ocasión, aparece *ese* y en muy pocos casos *aquel*. Así pues, vemos que el triple sistema del demostrativo español queda reducido a un opción doble entre el demostrativo *este* y el *artículo definido*.

En el caso del *posesivo*, la traducción ha mantenido prácticamente tanto los casos anafóricos como catafóricos. Consideramos pues que se ha conservado más de lo que es habitual en nuestra lengua, donde en muchas ocasiones la posesión inalienable o evidente se representa a través del *artículo definido*.

Con los *pronombres y, en* sucede todo lo contrario. En nuestra lengua suelen desaparecer en la mayoría de los casos, o, si se conservan, aparecen principalmente formando parte de un sintagma preposicional cuyo núcleo es un pronombre tónico de tercera persona. En ocasiones, si se opta por otro tipo de construcción verbal, aparecerá un pronombre átono acusativo o dativo.

Con *le* observamos también en español una constancia que nos sorprende, aunque es cierto que en los incisos y usos catafóricos se omite, conservándose en los demás casos. Sólo en una ocasión encontramos, contrariamente a lo que cabría esperar, un dativo *le*, que demuestra ese conflicto lingüístico que supone en español el *leísmo*.

REFERENCIAS BIBLIOGRAFICAS

- ADAM, J.-M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- APOTHÉLOZ, D. (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore discursive dans la dynamique textuelle*, Genève-Paris, Droz.
- CORBLIN, F. (1997). *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, P.U.R.
- GARRIDO, J. L. et al. (1999). *Signo y referencia*, Madrid, Ariel.

- JACKENDOFF, R. (1983). *Semantics and cognition*, Massachusetts, M.I.T Press.
- KLEIBER, G. & TYVAERT, J. E. (eds.) (1990). *L'anaphore et ses domaines*, *Recherches Linguistiques*, XIV, Paris, Klincksieck.
- LÓPEZ GARCÍA, A. (1998). *Gramática del español. Las partes de la oración*, Vol. III, Madrid, Arco.
- MILNER, J. C. (1982). *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- NORD, C. (1991). *Text analysis in translation. Theory, methodology and didactic application of a model for translation-oriented text analysis*, Amsterdam / Atlanta, Rodopi.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.

Table Ronde n ° 3:

Enseignement du FLE et nouvelles technologies

Conférence principale

Mario Tomé, *Universidad de León*: Enseignement du FLE et nouvelles technologies.

Interventions

Gema Sanz Espinar, *Universidad Autonoma de Madrid*: La formation des enseignants de FLE et de langues étrangères.

Carmen Vera Pérez, *Escuela Oficial de Idiomas de Hellín (Albacete)*: Internet en classe de FLE.

Javier Suso López, *Universidad de Granada*: Travailler avec un outil nouveau: les espaces de travail collaboratif.

ENSEIGNEMENT DU FLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Mario Tomé

Universidad de León

On abordera dans cette table ronde la situation actuelle de l'enseignement du FLE et le rôle des nouvelles technologies. Nous présenterons trois orientations générales:

1. RESSOURCES, PORTAILS ET SITES PEDAGOGIQUES

Nous observons actuellement un grand essor d'espaces pédagogiques sur Internet consacrés au Français langue étrangère. Mais face à l'excès d'information, nous devons appliquer des critères d'analyse et d'évaluation des différentes ressources (grilles d'analyse). Dans le cadre du **Projet Flenet**: <http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/> et avec la «Grille d'analyse d'un site FLE pédagogique» (2003):

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/grilles2.html#grilleuniLeon>

nous avons sélectionné les sites/portails du FLE qui ont obtenu des résultats acceptables ou remarquables en privilégiant leur contenu, l'utilité pédagogique pour le FLE, ainsi que le renouvellement de la documentation. Préalablement nous avons procédé à une division fondamentale pour établir la différence entre: 1. Sites / Portails spécifiques pour le FLE et 2. Sites / Portails pour la langue ou la culture françaises. Voici les portails et sites pédagogiques retenus dans notre étude:

Atabekian, C. (2002-2003). **Weblettres – FLE**

<http://www.weblettres.net/sommaire.php?entree=1&rubrique=42>

Carujo, J., Jamet, B. Barrière, I. (2003) **ÉduFLE.net**

<http://www.edufle.net/>

Dubreucq, M. (nd). **Le cartable connecté**

<http://www.fle.fr/ressources/index.html>

Educasup-Français Langue Etrangère (nd).

<http://www.ens-lsh.fr/labo/plurapp/educasup/sitefle/index.htm>

Franç Parler (nd). La communauté mondiale des professeurs de français

<http://www.franccparler.org/cgi/index.pl>

F I P F. Fédération Internationale des professeur de français

<http://www.fipf.org/>

- Girona, S. (1996-2003). **Pages de l'APFC** (Assoc. Prof. de français de Catalogne)
<http://www.xtec.es/~sgirona/index.htm>
- Lebeaupin, T. (1998-2003). F.L.E. **Sitographie**
<http://perso.wanadoo.fr/fle-sitographie/>
- Netter, C. (1995-2002) **ClicNet**
<http://www.swarthmore.edu/Humanities/clicnet/index.html>
- Nieto, J. (nd). **Au coin du FLE**
<http://yo.mundivia.es/jcnieto/>
- Paulsen, J. (1995-2003). **Le Quartier français du village planétaire**. Université de Richmond.
<http://www.richmond.edu/~jpaulsen/gvfrench.html>
- Picard, P. (nd) **Methodologis** - Le site des étudiants et des professeurs de FLE
<http://perso.wanadoo.fr/methodologis/>
- Schneider, A. (nd) **Le monde du FLE**: Sitographie, netothèque
<http://fle.asso.free.fr/liens/>
- Weinachter, H. (nd) **Le point du FLE** Centre de Langues/Univ.d'Oulu - Finlande.
<http://cc.oulu.fi/~hweinach/pointfle/>
- Toilberta** (nd) L'enseignement du français langue seconde assisté par ordinateur
<http://www.2learn.ca/toile2/toileberta.html>
- Tomé, M. (1999-2003) **Flenet**. Français langue étrangère et Internet Université de León
<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/>
- Vera, C. (1998-2003) **Recursos docentes en Internet. Para Francés**
<http://platea.pntic.mec.es/~cvera/recursosfrances.htm>
- Weboscope**. Ressources en didactique du FLE(nd) Academische Lerarenopleiding
 Romaanse K.U.Leuven
<http://millennium.arts.kuleuven.ac.be/weboscope/>

Nous constatons une notable présence sur Internet des portails espagnols, ainsi qu'une faible présence des Universités espagnoles dans cette tendance générale.

Le **Projet Flenet** a analysé dans des travaux précédents d'autres ressources Internet pour l'apprentissage du FLE. En appliquant aussi une grille d'analyse nous avons sélectionné les cours et produits d'apprentissage suivants:

- Bonjour de France (1998)
<http://www.bonjourdefrance.com>
- Bonjour.org.uk (1999)
<http://www.bonjour.org.uk/>
- Canal Rêve (2000)
<http://babelnet.sbg.ac.at/canalreve/index.htm>
- 1,2,3... Bravo! (2003) Canal rêve/ Didier
<http://babelnet.sbg.ac.at/canalreve/bravo/index2.htm>
- CHLOE ou «Les aventures d'une Parisienne» (2000)
<http://www.ur.se/chloe/>
- Cours de français de la Fête Colombienne (2002)
<http://www.lafete.org/new/ps/levels/psF.htm>

French Experience Online A multimedia Website to learn french. BBC Education (1999)

<http://www.bbc.co.uk/education/languages/french/experience/index.shtml>

Le site de Funambule Apprendre et Enseigner le français avec TV5 (1999)

<http://www.tv5.org/TV5Site/lf/accueil.php>

Internef (1999)

<http://internef.mmlc.nwu.edu>

Talk french. A multimedia Website to learn french. BBC Education (1999)

<http://www.bbc.co.uk/education/languages/french/talk/index.shtml>

Tour du monde Cours de FLE pour internautes (1999)

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/courstourdumonde/indextour.htm>

Vif@x. Système multimédia pour l'apprentissage des langues (1997)

http://www.langues-vivantes.u-bordeaux2.fr/VIFAX/Info_Vifax_Francais

2. LA COMMUNICATION: RESSOURCES, LISTES ET CAMPUS VIRTUELS

Dans notre étude sur les ressources FLE et les activités pédagogiques en communication (*Thot*, 2001) nous avons remarqué que les nouvelles technologies ont favorisé la parution d'activités qui dépassent le cadre des exercices (phonétiques, grammaticaux, vocabulaire) recueillis dans les manuels et cours à l'usage du FLE.

En privilégiant les tâches et scénarios pédagogiques qui permettent le dialogue entre enseignant et apprenant (recherche guidée sur Internet, création d'un récit virtuel, construction d'un site Internet, projets collaboratifs) nous avons appliqué une grille d'analyse sur les sites suivants:

Le Cirque: Une simulation globale (1999)

<http://projects.edtech.sandi.net/langacad/lecirque/indexf.html>

Cyberbalades dauphinoises (1999)

http://www.u-grenoble3.fr/espace_pedagogique/balades.htm

Cultura (1999)

<http://web.mit.edu/french/culturaNEH/cultura/indexfrench.html>

L'escale (1996-2001)

<http://www.lescale.net/>

L'immeuble - projet pour la classe de composition (1999-2001)

<http://www.acusd.edu/~mmagnin/Immeuble.html>

Lire-Français (1997-2001)

<http://www.lire-francais.com>

Omar Le-Chéri. La cyber-école de journalisme des jeunes de la Méditerranée (1998)

<http://ciffad.francophonie.org/omar/>

Polar FLE. Apprendre le français avec l'inspecteur Roger Duflair (2000)

<http://www.polarfle.com>

Romans virtuels (Wanadoo éducation) (1998-2001)

<http://www.wanadoo-edu.com/participer/romansvirtuels/romansvirtuels.asp>

Scénarios réalisés par des étudiants de maîtrise FLE de Grenoble (1999-2000)

http://www.u-grenoble3.fr/espace_pedagogique/maitrise.htm

Webpratique - FLE. Université de León (2001)

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/webpratique/indexWP.htm>

En relation avec les potentiels des espaces de communication pour le FLE (forums de discussion, chats, vidéoconférence) on constate qu'ils sont encore très peu développés. Dans notre analyse des listes et forums de discussion pour le français, nous avons sélectionné les suivants, en appliquant ces critères:

1. Type d'accès à la liste (A): directement ou par inscription
2. Type d'organisation des messages (OM): chronologique, thématique ou autres.
3. Type de spécialisation du groupe (SG): pour enseignants, pour étudiants ou pour tous publics.

FLENET-RedIRIS. Discussion et communication sur le FLE et Internet

Archives: <http://listserv.rediris.es/archives/flenet.html>

A: par inscription OM: chronologique SG: pour le FLE; étudiants et enseignants

FORUM pédagogique du site «e-fr@çais»

<http://www.restode.cfwb.be/francais/profs4/forum/login.asp>

A: directement OM: thématique SG: pour enseignants de français

FORUM Methodologis i(france)

http://www.ifrance.com/_forum/?ForumName=methodologis

A: directement OM: chronologique SG: pour le FLE; étudiants et enseignants

FORUMS ANIMÉS sur le site «THOT»

http://thot.cursus.edu/forum_professionnel.asp?n=100

A: directement OM: thématique SG: en français, enseignants et autres

FORUM / Espace pédagogique du site «Bonjour de France»

<http://www.bonjourdefrance.com/forum/>

A: directement OM: chronologique SG: pour le FLE; étudiants et enseignants

Liste profs-fr@listes.educnet.education.fr (EduNet)

<http://listes.educnet.education.fr/www/info/profs-fr>

A: par inscription OM: chronologique SG: pour les profs de français de collègue

FORUM du FLE de la Revue «Le Français dans le Monde»

<http://www.fdlm.org/club.html>

A: par inscription OM: chronologique SG: pour le FLE; enseignants

Le Babillard des membres de l'American Association of Teachers of French

<http://www.frenchteachers.org/bboard/>

A: directement OM: chronologique SG: en français; étudiants et enseignants

FORUM «Alliance Française des Pays-Bas»

<http://alliance-francaise.nl/forum.htm>

A: directement OM: chronologique SG: pour le FLE; étudiants et enseignants

FORUM pour les enseignants du site «ePALS»

<http://www.epals.com/forum/teacher/forum.e>

A: directement OM: chronologique SG: en français; étudiants et enseignant

FORUM du site TOILBERTA

<http://www.2learn.ca/toile2/forumtemp.html>

A: par inscription OM: chronologique SG: en français; étudiants et enseignants

FORUM du site «Franc-parler»

<http://www.francparler.org/cgi/forum/forum.pl?page=liste.htm>

A: directement OM: SG: en français; étudiants et enseignants

On constate ainsi que les groupes de discussion spécialisés dans le Français langue étrangère sont plutôt rares. En Espagne nous devons signaler deux listes de discussion spécialisées qui font partie de **RedIRIS** (*Red Académica y Científica española*).

GAULA Filología Francesa <http://listserv.rediris.es/archives/gaula.html>

Organe de diffusion de la APFUE

FLENET RedIRIS <http://listserv.rediris.es/archives/flenet.html>

Communauté virtuelle du FLE et Internet

En ce qui concerne les campus virtuels pour le FLE et d'autres dispositifs d'enseignement à distance (ou hybrides: en présence / à distance) ils se présentent comme peu développés ou très limités. Un exemple en ligne est le **Campus Virtuel FLE-Université de León**, qui fait partie du **Projet de Recherche Flenet** logé dans le serveur web de l'Université de León (Espagne), à l'adresse Internet:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/BSCWprojet/index.html>

et qui intègre en même temps la plate-forme *BSCW* (Basic Support for Cooperative Work) située dans le serveur de *RedIRIS*, dans le cadre de **Flenet RedIRIS** à l'adresse suivante: <http://flenet.rediris.es/>

Nous pouvons distinguer les composantes suivantes dans le **Campus Virtuel FLE**:

A. Espaces et matériels pédagogiques: Activités et tâches.

LA CLASSE DE FRANÇAIS

Adresse Internet:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/BSCWprojet/classe.html>

Cet espace rassemble les unités didactiques et les tâches pour des matières comme: 2^a Lengua y su literatura Francés I (Filología Hispánica), 2^a Lengua B: Francés (Lingüística), Fonética francesa (Maestro en lengua extranjera), etc.

WEBPRATIQUE - FLE

Adresse Internet:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/webpratique/indexWP.htm>

Cet espace a été conçu pour le Cours de formation à distance (RedIRIS), pour le Cours de Doctorat: "Las NTIC aplicadas a la enseñanza de lenguas", ainsi que pour le cours de formation: "Nuevas tecnologías en la enseñanza de lenguas"

PHONÉTIQUE - FLE

Adresse Internet:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/phon/phoncours.html>

C'est un cours théorique et pratique sur la prononciation et la phonétique corrective du Français Langue Etrangère, qui fournit des matériels pédagogiques (ressources, exercices autocorrectifs) aux étudiants des matières comme: Fonética francesa (Maestro en lengua extranjera), 2^a Lengua y su literatura Francés I (Filología Inglesa) ou 2^a Lengua y su literatura Francés I (Filología Hispánica).

*B. Ressources et base de données***Analyse des ressources**

Adresse Internet:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/analyseinformation.htm>

Ce site comprend trois aspects: l'information, la communication et la recherche.

Sites en relation avec trois orientations:

Langue Française: <http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/documentacion.htm>;Littérature: <http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/doclitterature.htm>;Culture et Civilisation: <http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/doculture.htm>

Ressources pour la phonétique du FLE:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/phonactivites.html>

Ressources pour la grammaire du FLE:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/grammairecours.htm>

Ressources pour le lexique du FLE:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/lexiquecours.htm>

Bibliographies et références électroniques:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/bibliographie.htm>*C. Espaces de communication*

Le courrier électronique. La Poste:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/webpratique/indexWP.htm#courrier>

Le Café (Forum de discussion et salon de bavardage (Chat)

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/BSCWprojet/information.html#cafe>

La plate-forme de travail collaboratif BSCW

D. L'espace de travail et l'espace public

C'est l'endroit où les étudiants déposent les activités et les tâches réalisées, soit pour la correction et évaluation par le professeur, soit pour une mise en commun ou un travail en équipe. L'enseignant peut ainsi réaliser des fonctions de tutorat et l'évaluation, grâce aux potentiels de la plate-forme BSCW, laquelle permet la révision de l'historique du travail déposé, ainsi que l'accompagnement et l'orientation de l'étudiant (échange des messages asynchroniques entre enseignant et apprenants).

L'Espace public est en même temps un site Internet sur les différents cours, ainsi que le récipient qui rassemble les travaux des étudiants, comme par exemple:

Docencia UNILEON - FLENETRedIRIS: <http://cvu.rediris.es/pub/bscw.cgi/0/253283>

Webpratique FLE / Réalisations 2003: <http://cvu.rediris.es/pub/bscw.cgi/0/288020>

Phonétique Française 2003: <http://cvu.rediris.es/pub/bscw.cgi/0/294294>

Proyecto EUROPAUL 2003 Correspondance entre classes:

<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/plapie/Euro2003Accueil.htm>

Doctorado de Calidad 2003 <http://cvu.rediris.es/pub/bscw.cgi/0/336832>

3. LA RECHERCHE ET LES CANAUX DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

La recherche, la réflexion et le débat sur les nouveaux enjeux méthodologiques et pédagogiques sont très limités pour l'instant dans le contexte du Français langue étrangère.

Ainsi dans le panorama espagnol les projets et travaux de recherche sur les nouvelles technologies et l'enseignement du FLE sont rares. Nonobstant nous signalons la première Thèse de Doctorat soutenue en Espagne récemment: Mercedes Sanz, *Las Tecnologías de la Información y de la Comunicación y la autonomía de aprendizaje de lenguas. Análisis crítico y estudio de casos en el aprendizaje del FLE*, Universitat Jaume I.

Et le **Projet de recherche FLENET**. Universidad de León, dirigé par Mario Tomé, et qui est actuellement un *PROYECTO (I + D) de investigación científica y desarrollo tecnológico* (Projet de recherche scientifique et développement technologique) qui fait partie du «Programme National de *Promoción General del Conocimiento*» dans l'aire de Philologie et Philosophie.

Toujours en ce qui concerne le panorama espagnol nous remarquons aussi une absence de colloques, congrès, séminaires et revues spécialisés autour du rôle des nouvelles technologies dans l'enseignement du FLE. Mais dans l'avenir ce vide devra être comblé en association avec d'autres langues étrangères.

Nous signalons le colloque qui a été organisé en 2001 par la *Asociación de Profesores de Francés de Galicia*: «XV^{es} Journées Pédagogiques: Internet et l'apprentissage du français». Santiago de Compostela.

(Voir: <http://flenet.rediris.es/tourdetoile/4.htm#enseignement>)

Et de caractère plus généraliste celui qui a été organisé en 2002 par le *Departamento de Filologías Inglesa y Alemana* de l'Université de Granada: «Nuevas Tecnologías y Nuevos Retos Educativos», International Council for Educational Media ICEM/Granada 2002: <http://www.ugr.es/~icem2002/principal.htm>

En 2004 sera organisé par le groupe *GRAPEL* (Groupe de Recherches et Applications Pédagogiques en Langues) de l'Université Jaume I de Castelló (Espagne):

«I^{er} Congrès international: TIC et Autonomie Appliquées à l'Apprentissage des langues» (TAAAL) Université Jaume I de Castelló (Espagne): <http://www.taaal.uji.es>

Il faudrait signaler ici les ouvrages qui ont abordé de façon théorique ou pratique la problématique de l'enseignement du Français langue étrangère en relation avec les nouvelles technologies. Nous remarquons les publications suivantes:

N. Davies (1999). *Activités de Français sur Internet*.

J. Gadenne, J., B. Sotirakis (2003). *J'enseigne avec l'Internet en Français-Lettres*

M. Pothier (2003). *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*

M. Tomé (2003). *Webpratique - FLE. Apprendre le français, découvrir Internet, créer des pages web*.

T. Vanel (2001). *Guide du cybercours 2*.

C. Vera (2001). *L'Internet en classe de FLE*.

Finale­ment on observe dans le milieu universitaire une certaine ignorance, méfiance ou résistance face aux nouvelles technologies dans l'enseignement du FLE, mais cette situation devra être dépassée dans l'avenir avec l'intégration et le développement de la nouvelle société de l'information et de la communication.

Il existe de grands espaces vierges et une vaste «terra incognita» à découvrir et à explorer pour les chercheurs et enseignants de FLE qui devront s'adapter et survivre dans un monde en transformation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Communauté Flenet RedIRIS. Consulté en octobre 2003: <http://flenet.rediris.es/>

DAVIES, N. (1999). *Activités de Français sur Internet*. Clé International. Paris.

GADENNE, J., SOTIRAKIS, B. (2003). *J'enseigne avec l'Internet en Français-Lettres*, Rennes, Scéren.

POTHIER, M. (2003). *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*. Ophrys.

Projet FLENET / Grille d'analyse d'un site FLE pédagogique. Université de León. Consulté en octobre 2003:

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/fenet/grilles2.html#grilleuniLeon>

SANZ, M. (2003). *Las Tecnologías de la Información y de la Comunicación y la autonomía de aprendizaje de lenguas. Análisis crítico y estudio de casos en el aprendizaje del FLE*, Tesis Doctoral. Castelló, Universitat Jaume I.

- TOME, M. (2000). «Les ressources Internet pour l'apprentissage du FLE: 1. L'information (II): Cours et produits apprentissage», *Thot*, 5.12.2000. Consulté en janvier 2003: <http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=10997>
- (2001a). «Les ressources en FLE: La communication (I): Listes, correspondance et coopérations», *Thot*, 8.11.2001. Consulté en octobre 2003: <http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=16393>
 - (2001b). «Les ressources en FLE: La communication (II): Activités pédagogiques en communication», *Thot*, 28.11.2001. Consulté en octobre 2003: <http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=16394>
 - (2003a). Sites / Portails spécifiques pour le Français Langue Étrangère (FLE). Revue THOT. Nouvelles d'éducation à distance. Consulté en octobre 2003: <http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=18339>
 - (2003b). *WEBPRATIQUE - FLE. Apprendre le français, découvrir Internet, créer des pages web*, León, Universidad de León.
- VANEL, T. (2001). *Guide du cybercours 2*, Paris, Didier.
- VERA, C. (2001). *L'Internet en classe de FLE*, Madrid, Pearson Educacion. Projet de recherche FLENET. Université de León. Consulté en octobre 2003: <http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/>

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE FLE ET DE LANGUES ÉTRANGÈRES

Gema Sanz Espinar

Universidad Autonoma de Madrid

Je centrerai mon propos sur la formation des enseignants de FLE et de langues étrangères en général, puisqu'à partir de mon expérience comme Directrice du Laboratoire des langues de l'Université Autonome de Madrid, j'ai dû faire face à la formation des enseignants de langues étrangères et plus particulièrement de FLE.

Le professeur Mario Tomé a mentionné le fait que les enseignants de français ne semblent pas avoir d'intérêt pour les nouvelles technologies. Cela me semble être dû d'abord au manque de formation. Actuellement, il existe très peu de stages de formation dans ce domaine. Il y en a certains très généraux (sur l'élaboration de pages web par exemple), mais pour l'instant, je ne connais qu'un seul stage de nouvelles technologies appliquées à l'enseignement et à l'apprentissage du FLE (le stage intensif dit TALLENT, qui se fait à l'Université de Lille-Charles de Gaulle III, que j'ai suivi moi-même).

L'ensemble des enseignants et chercheurs qui composent cette table ronde ont en commun un itinéraire d'autoformation, cela n'est pas un fait isolé.

Bien que la nouvelle loi universitaire prévoie l'utilisation de ces nouveaux dispositifs et supports pour l'enseignement et l'apprentissage, les études universitaires n'ont pas encore inclus cet aspect dans leurs plans d'études. Ce n'est que petit à petit que l'on commencera à voir que cet aspect fait partie de l'évaluation de la qualité de l'enseignement et de l'évaluation du CV des enseignants. En fait, les nouvelles agences de qualité de l'enseignement supérieur l'ont déjà intégré, mais ce ne sera peut-être pas avant l'élaboration des nouveaux plans d'études que les différentes études intégreront l'utilisation des NTIC dans les cursus des différentes matières, y compris les langues. Nous savons que 2010 est la date limite pour l'établissement des plans d'études adaptés à la convergence européenne.

Dans l'enseignement secondaire, les cursus des différentes matières contiennent déjà deux des principales nouveautés pour les langues étrangères: le développement de l'autonomie dans l'apprentissage et l'utilisation des NTIC. C'est vrai que le principal

problème auquel se heurtent les centres est économique, puisque l'infrastructure et la formation sont chères. C'est pourquoi il y a déjà des financements dont le but est autant de fournir aux centres éducatifs un laboratoire hipermédia que de payer la formation pour l'utilisation de ces salles.

Pour l'enseignement supérieur, il y a aussi des financements spéciaux ou «ayudas no curriculares» du Ministère de l'éducation qui sont accordés annuellement depuis deux ans, autant pour l'installation de salles multimédia que pour la formation.

C'est aux centres de redistribuer les budgets pour l'entretien de ces salles (qui devrait être assuré par un technicien qui puisse entretenir la salle, résoudre des problèmes, aider les enseignants).

En ce qui concerne la formation proprement dite, il faut dire que c'est difficile de fixer un temps moyen pour que la formation soit finie. J'ai pu observer que pour l'utilisation d'une salle multimédia, si l'enseignant n'est pas du tout familiarisé avec les NTIC cela peut prendre du temps. D'ailleurs, les enseignants mettent du temps entre la formation et l'application de ce qu'ils ont appris. Plus le stage est spécifique, plus rapidement se fera cette application. Si les enseignants ne connaissent même pas le courrier électronique et qu'ils maîtrisent à peine le traitement de texte, ils peuvent mettre presque 2 ans avant de démarrer vraiment, tandis que ceux qui maîtrisent l'informatique n'ont besoin que de connaître les différentes ressources et d'un certain temps pour les intégrer dans leurs cours et évaluer leur utilité ou efficacité.

Dans ce sens, il est souhaitable que les projets d'installation des salles et de formation soient pilotés par les centres, que l'on présente des projets globaux et que les autorités de chaque centre impliquent l'ensemble des enseignants dès le départ, puisque l'implication et l'apprentissage collectif peuvent rendre plus facile l'intégration des NTIC dans l'enseignement.

Il est par ailleurs, difficile de décider ce qui doit faire partie d'une formation en NTIC pour les enseignants de langues étrangères, puisque deux aspects doivent être pris en compte, la compétence technique et la compétence pédagogique, ainsi que l'application spécifique pour la description, l'enseignement et l'apprentissage de la langue française.

1. COMPÉTENCE TECHNIQUE

D'une part, il faut la compétence technique en informatique, qui n'est pas forcément spécifique pour les langues. D'ailleurs, des questions telles que le courrier électronique, l'internet (systèmes de recherche de l'information), le traitement de textes (Word, avec le correcteur orthographique), des logiciels pour l'élaboration de pages web (Frontpage, Dreamweaver), des plate-formes pour l'apprentissage collaboratif (BSCW, software pour le laboratoire de langues hipermédia), etc.

2. COMPÉTENCE PÉDAGOGIQUE

D'autre part, la compétence pédagogique doit être actualisée pour l'utilisation de ces ressources:

- étant donné que les NTIC prétendent pouvoir s'adapter à plusieurs niveaux de langue, à plusieurs profils d'apprenant et à différents rythmes d'apprentissage, il faut former l'enseignant pour qu'il puisse mieux reconnaître les profils d'apprenant ainsi que les tâches linguistiques et les supports qui s'adaptent le mieux à chacun. En fin de compte, il s'agit de mieux gérer l'hétérogénéité dans les cours;
- étant donné les possibilités qu'offrent les NTIC pour le travail coopératif et à distance il faudra former l'enseignant pour qu'il puisse proposer et gérer cet apprentissage coopératif (en groupe, à deux, à distance à l'aide du courrier électronique, le chat, le forum, des plate-formes d'apprentissage coopératif, en tandem,...);
- étant donné les possibilités qu'offrent les NTIC pour le travail autonome, il faudra former l'enseignant pour qu'il soit capable à son tour d'aider les apprenants à développer leur autonomie;
- étant donné que les NTIC permettent le travail asynchrone, il faudra former les enseignants pour l'enseignement semi-dirigé ou à distance (courrier électronique, forum,...);
- la façon d'évaluer les apprenants doit être aussi révisée et actualisée pour s'adapter aux nouveaux contenus et méthodes d'enseignement;
- l'enseignement des langues dans la classe avec l'ordinateur: sa spécificité.

3. INTÉGRATION DES COMPÉTENCES (NTIC + INNOVATION PÉDAGOGIQUE + APPLICATION AUX LANGUES ET AU FLE EN PARTICULIER)

- les NTIC et les modalités spatio-temporelles dans l'apprentissage des langues: apprentissage en présence ou à distance; au laboratoire des langues traditionnel, hypermédia, multimédia, dans une salle d'informatique, avec X ordinateurs par élève, outils synchrones et asynchrones);
- réflexion générale sur les NTIC et le processus d'apprentissage des langues: rôle de l'enseignant, rôle des outils informatiques (feed-back), le temps investi par l'enseignant et par l'élève et la rentabilité; l'apprentissage individuel ou collectif, l'apprentissage dirigé, semi-dirigé ou autonome.
- les NTIC appliquées aux langues: outils informatiques pour la description, l'utilisation, l'apprentissage, l'enseignement des langues.
 - a) connaissances et évaluation de ces ressources pour le FLE.
 - b) l'emploi de corpus et de concordanciers électroniques (outils pour la recherche scientifique, qui servent de base pour des recherches sur l'usage et pour l'élaboration de dictionnaires);
 - c) courrier électronique, tandem, chats, plate-formes d'apprentissage collaboratif,... internet et FLE;
 - d) systèmes ou outils d'auteur, c'est-à-dire qui permettent de créer des exercices, ou des documents multimédia (documents html, formulaires

pour les pages web, pages web, exercices fait avec les logiciels Clic, Hotpotatoes, Speaker,...);

- e) formation pour la création et la gestion de centres de ressources ou salles d'auto-apprentissage des langues, médiathèques, laboratoire hipermédia, informatiques, centres d'audiovisuelles et multimédia,...

Pour conclure, je voudrais insister sur le fait que le financement est primordial pour le développement des NTIC. À présent, des financements extraordinaires sont disponibles pour l'installation et en partie pour la formation, mais pas pour l'entretien.

D'autre part, les ressources humaines sont également importantes: le personnel pour l'entretien des salles, le personnel qui utilise les salles. Pour le premier, il faut que les centres trouvent le moyen de redistribuer les budgets. Pour le deuxième, il faut être réaliste, la formation des enseignants peut durer beaucoup de temps. Les enseignants doivent investir assez de temps avant de se sentir suffisamment sûrs pour utiliser toutes les possibilités ou au moins un éventail suffisamment large. Il faut être honnête: ce n'est pas difficile, mais c'est laborieux. Il est donc nécessaire que cela soit reconnu par les autorités, dans les évaluations des enseignants. N'oublions pas que les élèves mettront aussi du temps à se familiariser avec les nouveaux supports et qu'ils auront aussi besoin de formation.

D'ailleurs, la formation doit être à un moment donné non pas général (logiciels et ressources généralistes), mais spécifique du domaine (l'enseignement et l'apprentissage du FLE).

Enfin, les NTIC n'impliquent pas automatiquement une amélioration de la qualité de l'enseignement. D'ailleurs, on peut faire de très bons cours de langue sans utiliser les NTIC. Cependant, aujourd'hui peu d'enseignants pensent à faire un cours de langue sans les bandes audio, certaines adorent la vidéo,... Les NTIC ont aussi quelque chose à apporter. Il ne s'agit pas de bannir tout ce qui jusqu'à présent a bien marché, mais de penser à de nouveaux supports et à leur spécificité. Il est nécessaire une réflexion pédagogique profonde ainsi qu'une évaluation des effets positifs ou non de leur intégration dans les cours. Nous nous trouvons tous dans le rôle de pionniers, on doit être suffisamment humbles et reconnaître ce qui éventuellement ne marcherait pas dans la façon dont nous avons intégré les NTIC dans nos cours. C'est seulement ainsi que nous pourrions arriver à une intégration des NTIC vraiment réussie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBIER, M. *et al.* (2000). *Les TIC au service de l'apprentissage et de l'enseignement des langues. Éléments de méthodologie*. Projet «Développer une méthodologie des TIC pour la classe de langue», Programme Socrates Lingua Action A, Éditions APS.
- BARBOT, M.-J. (2000). *Les auto-apprentissages*, Paris, Clé International.
- BERTIN, J.-Cl. (2001). *Des outils pour des langues. Multimédia et Apprentissage*, Paris, Ellipses.

- CONSEIL DE L'EUROPE (2000). *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Strasbourg, Didier
- DÍAZ-CORRALEJO, J. et RUSSELL, E. (2001). *Pédagogie différenciée en classe de FLE*, Madrid, Pearson Educación.
- Les 500 sites internet Français Langue Étrangère*, Guide Belin Internet, (2003). Paris, Belin.
- Les 500 sites internet Français, Lettres Classiques*. Guide Belin Internet, (2003). Paris, Belin.
- VERA, C. (2001). *L'Internet en classe de FLE*, Madrid, Pearson Educación.

INTERNET EN CLASSE DE FLE

Carmen Vera Pérez

Escuela Oficial de Idiomas de Hellín

LA TOILE: UNE SOURCE DE RESSOURCES POUR LE PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Dès que j'ai commencé à naviguer sur la Toile (fin 1996) j'ai découvert un univers inépuisable de matériaux bruts ou tout prêts pour mes cours de français. Je me suis rendu compte tout de suite des possibilités innombrables d'enrichir mes cours que ce nouveau monde qui commençait alors pourrait offrir, non seulement à moi, mais aussi à tous les professeurs de français, c'est pourquoi j'ai décidé de présenter avec beaucoup d'enthousiasme, et dans le seul but de montrer à mes collègues ce qui me semblait extraordinaire et irremplaçable pour notre profession, les petites découvertes que je trouvais sur la Toile, sur une petite liste de liens qui petit à petit a augmenté, parfois au fil de mes navigations, d'autres fois grâce aux apports d'autres professeurs, qui me proposent des liens très intéressants que j'ajoute volontiers sur ces pages:

<http://centros6.pntic.mec.es/eoi.de.hellin/recursosfrances.htm>

<http://centros6.pntic.mec.es/eoi.de.hellin/ressources.htm>

PRATIQUONS LE FRANÇAIS GRÂCE À LA TOILE

Les premières activités que j'ai réalisées avec mes élèves, en utilisant la Toile, ont consisté à participer dans des romans interactifs, à envoyer des recettes de cuisine, des blagues, des messages pour trouver des correspondants, etc, c'est pourquoi j'ai décidé de créer notre propre roman interactif ou notre page de recherche de correspondants, qui grandit grâce aux propositions de gens de partout qui désirent trouver un correspondant: *Notre roman interactif.*

<http://centros6.pntic.mec.es/eoi.de.hellin/novelas/novelas.htm>

Recherche de correspondants.

<http://centros6.pntic.mec.es/eoi.de.hellin/ecrivez/corresponsal.htm>

Plus tard j'ai décidé de créer un site web pour que mes élèves puissent approfondir leurs connaissances grammaticales en utilisant les activités toutes prêtes qui existent sur la Toile, et qui leur permettent de réaliser des exercices de grammaire, de civilisation, de vocabulaire, de compréhension écrite et orale, ou des activités ludiques, ce qui m'a conduit à en créer moi-même:

Pratiquons le français.

<http://centros6.pntic.mec.es/eoi.de.hellin/exfrances/exfrances.htm>

Voici mes exercices en Hot Potatoes.

<http://centros6.pntic.mec.es/eoi.de.hellin/hotpot/exos/index.htm>

J'ai créé aussi ce petit site que mes élèves aiment bien, car une fois qu'ils ont quitté l'établissement, il leur permet de "revoir" leurs anciens copains. Sa création a été d'autre part une excuse pour qu'ils rédigent leur présentation:

Le site des élèves.

<http://centros6.pntic.mec.es/eoi.de.hellin/alumnos/alumnos.html>

La création du site de la ville ou du village est aussi l'occasion de proposer aux élèves de rédiger des textes en français ou de décrire des images, pour présenter le lieu où ils habitent:

<http://centros6.pntic.mec.es/eoi.de.hellin/hellin/hellin.htm>

LE CINÉMA FRANÇAIS EN COURS DE FLE

Enseigner une langue étrangère est aussi enseigner la culture et la civilisation des peuples qui la parlent.

Le cinéma doit être utilisé dans les cours de langues étrangères, non seulement pour toutes les possibilités didactiques qu'il permet, mais aussi parce que c'est une partie de la culture qu'il faut transmettre aux élèves. Voilà pourquoi j'ai décidé de créer les applications que je présente dans le diaporama ci-joint.

L'application en format web, qui augmentera, comme les autres, au fil des années (j'espère bien), se trouve dans cette adresse:

<http://platea.pntic.mec.es/~cvera/cine/index.htm>

PRÉSENTATION DU PROJET «INTERNET A L'ÉCOLE»

C'est un projet créé à l'initiative du Ministère espagnol de l'Éducation Nationale en collaboration avec les Communautés Autonomes. Il vise à fomentier l'utilisation des Technologies de l'Information et la Communication dans l'enseignement. Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures seront prises, signalons entre autres:

- installation de salles d'informatique dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire,
- création d'applications hypermédia adaptées aux contenus à étudier par les élèves espagnols.

Il s'agit d'offrir aux professeurs, à leurs élèves et aux parents, des ressources éducatives en ligne:

- pour que les élèves espagnols puissent approfondir leurs connaissances dans toutes les matières qu'ils étudient dans les établissements d'enseignement, en utilisant l'internet;
- ces ressources seront créées avec le logiciel Flash, qui permet de générer des applications interactives, très attrayantes vis-à-vis des élèves, et d'une utilisation

très simple, afin que les professeurs qui ne maîtrisent pas l'informatique puissent les utiliser sans problèmes;

– ces ressources seront accompagnées de toute sorte de matériel d'appui, pour faciliter la tâche des professeurs dans leurs cours et pour que les parents puissent les utiliser également à la maison, afin d'aider leurs enfants.

Pour élaborer ces ressources on a créé des groupes de travail (un pour chaque matière), constitués par un coordinateur désigné par le Ministère de l'Éducation, et des experts dans la matière à enseigner, dans le design graphique et la programmation informatique.

Le Ministère, avec la collaboration de certaines communautés autonomes, a décidé de créer une ressource pédagogique hypermédia pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage de la langue française, dont on m'a demandé la coordination.

Jusqu'à présent il y avait des ressources de la sorte pour l'apprentissage des langues classiques et de l'anglais (ESO), grâce au projet «Internet à l'école» on va créer une ressource hypermédia pour que les élèves de 10 à 17 ans puissent étudier le français en ligne.

Le groupe de travail qui doit préparer cette application multimédia, destinée aux élèves du troisième cycle de l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et le «Bachillerato» est constitué de 16 personnes, dont voici la distribution par communautés:

10. LENGUA EXTRANJERA. FRANCÉS (EP, ESO Y BACHILLERATO)

Proyecto	Und. Trabajo	CT	DT	PGAV	Totales	And.	C-Le	Cat.	Gal.
L. Ex: Francés (EP, ESO, B)	16	6	5	5	16	3	2	9	2
Contenidos					6	2		3	1
Desarrollo					5		1	3	1
Producción					5	1	1	3	

Ce groupe est donc constitué par 6 professeurs de français de l'Andalousie, la Catalogne et la Galice, 5 dessinateurs graphiques de l'Andalousie, Castilla-Leon et la Catalogne, et 5 informaticiens de la Catalogne, la Galice et Castilla-Leon.

Le travail, c'est-à-dire, l'échange d'opinions, de travaux, les décisions, se réalisent en utilisant les ressources offertes par l'Internet: le courrier électronique, le chat, les forums, le FTP et un espace de travail collaboratif créé par le Ministère de l'Éducation (CNICE, Centro Nacional de Información y Comunicación Educativa) à ces fins.

Le groupe n'est pas complètement constitué, car certaines communautés n'ont pas encore désigné leurs membres, mais on a commencé à créer l'application destinée à l'enseignement primaire.

Les principes des applications sont simples:

– il faut que l'application soit attrayante et interactive, aussi bien pour l'élève que pour le professeur;

- il faut qu'elle utilise les contenus du curriculum les plus faciles à être intégrés dans un format multimédia et les plus difficiles à être présentés dans le cours traditionnel (on exploitera donc le côté audio-visuel spécialement);
- le mode d'emploi doit être très simple, de sorte que le professeur se sente bien à l'aise devant le nouvel outil, s'il décide de l'utiliser avec ses élèves.

Les membres de notre groupe de travail ont commencé à être désignés en juillet-2003. Notre travail devrait être terminé en décembre-2005.

Comme ce groupe de travail vient juste de commencer à construire l'application, elle n'est pas encore en ligne, mais je vous signale dans les liens ci-dessous celles qui sont déjà créées.

LIENS UTILES

Site officiel du programme: <http://www.internetenlaescuela.es/index.html>

Diaporama en Power Point, présentant le projet:

<http://www.internetenlaescuela.es/documentos/presentacion.ppt>

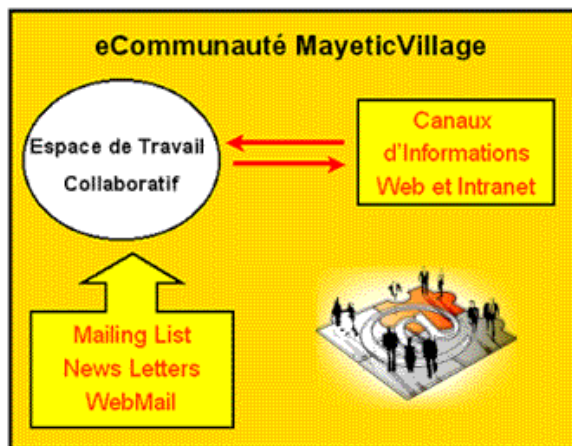
Ressources en ligne: <http://www.pntic.mec.es/recursos.html>

TRAVAILLER AVEC UN OUTIL NOUVEAU: LES ESPACES DE TRAVAIL COLLABORATIF

Javier Suso López
Universidad de Granada

Un espace de travail collaboratif permet aux membres d'une communauté professionnelle d'échanger librement des pratiques, des conseils, des idées d'utilisation autour de thématiques ou de sphères professionnelles données. Les sphères professionnelles peuvent être ainsi: les ressources humaines, l'éducation, la formation, la gestion de projet, l'industrie, le tourisme, etc. Dans la sphère de l'éducation, il permet d'ouvrir les pratiques de classe vers l'utilisation des NTIC, pour gérer principalement des situations d'enseignement-apprentissage «non présentes» ou à distance; mais aussi, en aménageant de façon convenable les modalités de travail, il peut devenir un atout intéressant pour les cours à la Faculté avec des élèves «présentiels». La plateforme de travail collaboratif que j'ai décidé d'utiliser (je n'en connais pas d'autres), est celle offerte par Mayeticvillage. Je transcris les informations de leur propre page internet (<www.mayeticvillage.fr/home.nsf/Pages/Pourquoi>):

«MayeticVillage c'est l'ensemble des éléments suivants réunis en une seule interface:



C'est pourquoi il vous est possible de **créer immédiatement** un espace de travail collaboratif vous permettant de commencer à gérer dans les cinq prochaines minutes:

- tout projet que vous avez en cours
- tout besoin de partage de documents avec vos partenaires ou fournisseurs
- toute organisation d'événement pour lequel vous avez besoin de coordonner des dizaines d'intervenants

- la négociation d'une affaire importante [...]
- la communauté collaborative entre les professeurs et les étudiants d'un cursus universitaire, tout au long de l'année
- tout besoin de publication sur le web à travers une simple interface de gestion de contenu, etc.

Et tout cela grâce à des fonctionnalités de gestion de tâches, d'agenda de groupe, de forums de discussion, de référentiel documentaire, de gestion de versions de documents, de création de salles privées, de publication de documents Office, etc...»

Ce que je vais dire maintenant peut être considéré comme de la publicité, mais je peux vous assurer que c'est le fruit de ma propre expérience. Les avantages de cette plateforme sont les suivants: elle est gratuite, aucune publicité ne vient «entâcher vos écrans, pas de bandeaux publicitaires occupant inutilement l'espace de travail, pas d'exploitation de notre base de membres pour des mailings publicitaires agressifs, rien de tout ce que nous sommes ne supportons plus dans la plupart des sites web gratuits», etc. Elle possède aussi des services payants, complémentaires. Mais aussi, il est très rapide de créer une communauté nouvelle, et il est très facile de créer des pages, des outils de travail, étant donné qu'ils disposent de didacticiels, et qu'on peut adresser des questions sur la gestion de la communauté créée qui vous sont répondues en 24-36 heures. Le plus simple pour s'en assurer c'est de se lancer et créer sa propre communauté: <www.mayeticvillage.fr>. Grand avantage aussi de cet espace: il permet une confidentialité totale des documents mis à la disposition des élèves (il possèdent un code d'accès, que vous leur octroyez) et de tous les messages entre membres. En tant qu'espace de travail «collaboratif», il peut être développé à plusieurs, et pourrait permettre la mise en œuvre de cours communs entre plusieurs professeurs, de différentes universités, pourquoi pas...

Lorsque vous créez une communauté, l'aspect de votre page principale sera comme celle-ci:



C'est à partir de la création de la communauté de travail collaboratif que chacun devra l'adapter à ses besoins, à sa situation particulière, et à ses propres idées pédagogiques. Il existe un forum destiné précisément à «partager le savoir-faire acquis par les membres mayeticVillage autour de l'utilisation des espaces de travail

collaboratif dans le cadre de l'enseignement et de la formation». Je n'ai pas eu encore le temps d'aller voir.

L'idée essentielle que j'essaie d'exploiter de mon côté est d'adapter mes stratégies didactiques à la nouvelle définition du crédit européen, où une partie importante devra être considérée comme travail personnel de l'élève. Je crois qu'il ne suffit pas de dire aux élèves: «prenez cet livre conseillé à la bibliographie, lisez-le et faites un résumé»; cela peut justifier un certain nombre d'heures du travail de l'élève bien sûr, mais l'enjeu de la nouvelle définition du crédit est surtout la rénovation profonde de nos méthodes de transmission des connaissances, ainsi que la mise en place de stratégies et de conduites didactiques qui favorisent le développement chez l'élève de capacités nouvelles:

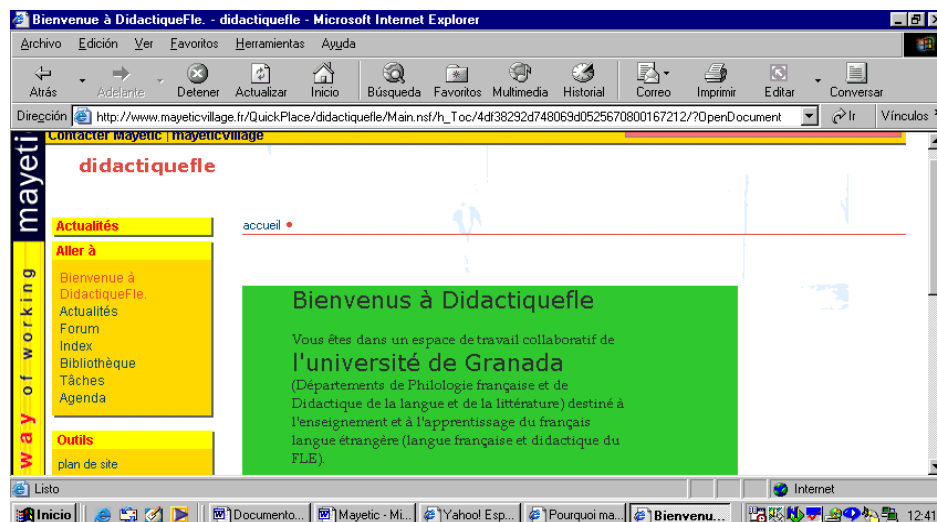
- d'un côté, des capacités générales d'ordre cognitif quant au «traitement de texte»: analyse, discrimination de l'information essentielle, mise en rapport avec le déjà-connu, élaboration d'une prise de position, etc.
- de l'autre, des capacités linguistiques, telles que la dissertation, la composition, l'essai, l'exposé oral en public, la défense d'un thèse (ou positionnement), les débats, etc.

Je constate que, très souvent, ces modalités de travail échouent parce qu'il leur manque un élément essentiel: l'élève doit être guidé dans ce travail, pas à pas. Et c'est là le rôle des espaces de travail collaboratifs (entre autres). Bien sûr, je n'ai pas des réponses toutes faites; je suis moi-même à la recherche de solutions, et ouvert aux expériences des autres.

Je vais présenter très rapidement ce que j'ai fait jusqu'ici:

Voilà la page initiale (accès autorisé à tout le monde:

<www.mayeticvillage.fr/didactiquefle>):



Dans la salle destinée à la matière «Méthodologie de l'enseignement du FLE» (accès restreint aux membres autorisés), voilà les documents que les élèves peuvent trouver:

Programme - didactiquefle - Microsoft Internet Explorer

Archivo Edición Ver Favoritos Herramientas Ayuda

Atrás Adelante Detener Actualizar Inicio Búsqueda Favoritos Multimedia Historial Correo Imprimir Editar Conversar

Dirección QuickPlace/didactiquefle/PageLibraryC1256DA6005EE7D0.nsf/h_Toc/D12D9CB5445A9E4FC1256DA70050A1CF/?OpenDocument Ir Vínculos

Créer votre eCommunauté | Recommander à un collègue | Produits et services • Aide
 Contacter Mayetic | mayeticVillage • Informations sur leCommunauté

didactiquefle

Créer... Nettoyer Options de dossier

Actualités

accueil>méthodologie>programme • suivant | dernier

Programme

Titre	Auteur	Modifié
Meth-I-Programme DÉPARTEMENT DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) : PROBLÈMES ET MÉTHODES I. Professeur: Javier Suso López Crédits: 6 Type: Optative Cycle: 2 ^e , premier semestre Cours théoriques et pratiques (4h. par semaine) ...	JSuso	20/09/2003
DEFINITIONS Définitions Sources : 1. Définition usuelle : Le Petit Robert (CD-ROM) 2. Définition scientifique : Dictionnaire de Didactique des langues (Galisson, Coste, 1976, Hachette) ou DDL 3. Définition encyclopédique : Encyclopaedia Universalis...	JSuso	20/09/2003

Inicio

Programme - didactiquefle - Microsoft Internet Explorer

Archivo Edición Ver Favoritos Herramientas Ayuda

Atrás Adelante Detener Actualizar Inicio Búsqueda Favoritos Multimedia Historial Correo Imprimir Editar Conversar

Dirección QuickPlace/didactiquefle/PageLibraryC1256DA6005EE7D0.nsf/h_Toc/D12D9CB5445A9E4FC1256DA70050A1CF/?OpenDocument Ir Vínculos

recherche étendue nouveautés : du jour | de la semaine
 chat | notification | imprimer | didacticiel | aide

RESEAU CONCEPTUEL

Titre	Auteur	Modifié
RESEAU CONCEPTUEL (Pédagogie, Didactique d'une LE, méthodologie d'une LE) PÉDAGOGIE DIDACTIQUE d'une LE MÉTHODOLOGIE d'une LE Fondements Théoriques Qui? À qui? ...	JSuso	20/09/2003
Meth-I-Ens1-fiche Ensemble 1: 1. La Didactique des langues étrangères: questions générales. 1.1. Définitions: pédagogie, didactique, méthodologie, méthode, approche, procédé (activité), outils (ressources)... 1.2. Critères pour une typologie des méthodes: la grille...	JSuso	20/09/2003
IndiceCap1	JSuso	20/09/2003
Meth-I-Ens2-Fiche Ensemble 2 Chapitre 1. La méthode maternelle. Chapitre 2. La méthode traditionnelle Chapitre 3. La méthode pratique. Fiche de travaux dirigés Chapitre 1. La méthode maternelle...	JSuso	20/09/2003
Ens3-Mdirecte LA MÉTHODE DIRECTE 1. Bref historique de la méthode directe. C'est dans les années 1880 que prend naissance un fort mouvement réformateur de l'enseignement des langues vivantes, principalement dans deux pays, l'Allemagne et la Suède...	JSuso	19/11/2003

Inicio

Les élèves disposent, pour chaque «leçon» ou «thème» d'une fiche de travail (ou une tâche guidée) qu'ils doivent remplir à l'aide de documents qui leur sont proposés, qu'ils peuvent télécharger, bien sûr (voir la liste ci-dessus), de sites internet signalés, de chapitres concrets d'une bibliographie conseillée, etc. À l'aide du forum interne, les élèves peuvent se poser des questions, signaler des endroits intéressants, etc. Une fois qu'il ont élaboré leur «travail», ils le remettent au professeur (version écrite aussi acceptable, puisque certains ne disposent pas d'ordinateur), et une fois corrigés, on fait le bilan. Finalement, les élèves retrouvent un «corrigé» commun (voir la barre de navigation, à gauche: corrigés), c'est-à-dire un travail-modèle, fourni par le professeur, ou bien composé avec les meilleures «réponses» des élèves (qu'on identifie, bien sûr), qui leur sert de correction commune finale.

Voilà l'idée. J'espère qu'elle sera profitable à d'autres et que nous serons bientôt nombreux à échanger des idées dans le sens signalé.

Théorie Linguistique

**DE LA POLYPHONIE A LA 'POLYCHRONIE'.
UN MODÈLE DE TRAITEMENT DE LA POLYSÉMIE
TEMPORELLE.
APPLICATION AU FUTUR**

Lotfi Abouda
CORAL - Université d'Orléans

INTRODUCTION

L'objectif de cet article est de traiter la polysémie temporelle du futur, en décrivant les emplois les plus significatifs, et ceci dans le cadre d'un modèle théorique global que nous proposons pour le traitement de la polysémie temporelle dans son ensemble. Pour ce faire, trois grandes étapes seront nécessaires.

Nous commencerons tout d'abord par rappeler, très brièvement, les principaux problèmes que posent les traitements les plus courants de la polysémie temporelle, et essaierons de proposer un diagnostic susceptible d'expliquer les raisons des difficultés rencontrées.

Dans un second temps, il sera question d'introduire le cadre théorique général que nous proposons pour traiter globalement, et d'une manière unitaire, le phénomène de la polysémie temporelle. Nous avons donné à ce modèle théorique le nom de *polychronie*, revendiquant ainsi clairement la paternité de la théorie polyphonique d'Oswald Ducrot, que nous importons dans le domaine de la temporalité.

Enfin, une fois présenté ce cadre théorique général, notre ultime objectif sera de donner un aperçu, ici forcément schématique, de son application au futur, sachant que nous avons déjà eu l'occasion d'appliquer ce modèle au passé simple et au présent (Abouda, 2003), sans parler du conditionnel auquel nous avons consacré de nombreuses études que l'on pourrait qualifier de polyphoniques (Abouda, 1997, 2001).

1. ÉTAT DES LIEUX

Ce futur qui ne renvoie pas au Futur, ou à l'avenir extra-linguistique, ne constitue qu'un cas particulier d'un phénomène beaucoup plus général, i.e. la polysémie temporelle, qui affecte à des degrés divers la quasi-totalité des formes temporelles du

français. Pour fixer les idées, nous pouvons citer au hasard et dans le désordre, le présent de résumé, le conditionnel de la non-prise en charge, l'imparfait de politesse, ou le futur historique...

1.1. Critique des traitements habituels

Si ce phénomène a été très largement observé et étudié, la plupart des traitements proposés souffrent d'un certain nombre de défauts, dont voici les plus importants:

D'abord, à ce phénomène général qu'est la polysémie temporelle, les solutions habituellement proposées sont des solutions particulières, et généralement *ad hoc*, qui, non seulement ne sont valides que pour une forme temporelle donnée, mais en plus elles ne sont valides que pour un emploi donné, ou une toute petite série d'emplois.

Ensuite, il y a très généralement un problème de lien entre les différentes valeurs reconnues d'une forme temporelle.

En effet, on adopte généralement, dans le cadre des grammaires, une stratégie polysémiste et exclusivement descriptive qui consiste à répertorier les différentes valeurs que peut avoir une forme temporelle, mais sans chercher à les relier entre elles. *Le Bon Usage* illustre bien cette première stratégie, puisque les descriptions s'y présentent systématiquement sous la forme schématique indiquée sous (1), où l'on mentionne les différents emplois, sans chercher à établir le moindre lien entre eux:

(1) Le futur simple

a) Valeur générale. Le futur simple marque un fait à venir par rapport au moment de la parole [...].

b) Emplois particuliers.

- 1° Le futur simple peut s'employer dans une phrase de valeur injonctive [...].
- 2° Le futur simple peut s'employer au lieu de l'indicatif présent, par politesse, pour atténuer [...].
- 3° *Avoir* et *être* s'emploient au futur simple, dans la langue familière, pour exprimer l'explication probable d'un fait présent [...].
- 4° Dans les exposés historiques, on peut employer le futur simple pour énoncer un fait futur par rapport aux événements passés que l'on vient de raconter [...].

- Remarques**
1. [...]
 2. [...]
 3. [...]. *Le Bon Usage* (§ 857)

Chez les linguistes, on cherche généralement à dépasser le strict cadre descriptiviste, pour suivre alors ce que Confais (1990) appelle la 'thèse du signifié fondamental', qui consiste à isoler une signification donnée, à laquelle on va donner un statut privilégié, en la présentant comme signification 'première', 'fondamentale' ou encore comme 'valeur non marquée'. Et, à partir de cette signification première, on cherche alors à faire dériver les autres significations, qu'on considère alors comme *secondaires*, voire comme des '*anomalies*'.

Or, comme l'écrit à juste titre Confais, «pour confirmer la thèse de la signification première et des significations secondes, il est nécessaire d'interpréter les anomalies

comme des images, des *figures de style* ou plus généralement des *emplois figurés*» (Confais, 1990: 53-54).

Et c'est effectivement ce que l'on peut observer dans la littérature grammaticale et linguistique, à savoir la multiplication des *procédés stylistiques*, comme, entre autres, les *transpositions stylistiques* de P. Imbs (1960), les *métaphores temporelles* de Weinrich (1973), etc.

Les critiques que l'on peut émettre à l'égard de cette thèse sont bien connues.

1. D'abord, il y a une difficulté à déterminer ce qui peut constituer la valeur fondamentale d'une forme et ce qui n'est que valeur secondaire. Sur quel(s) critère(s) se fonde-t-on pour opérer cette hiérarchie?

2. Ensuite, il faut signaler l'in vraisemblance des explications avancées pour faire *dériver* les emplois seconds à partir de la valeur fondamentale. Comme le note Confais, «les opérations de dérivation se font au coup par coup au moyen d'analyses *ad hoc* qui nécessitent un certain talent de la part du linguiste, car elles s'avèrent parfois très acrobatiques.» (Confais, 1990: 53)

3. Enfin, notons que les explications métaphoriques s'appuient plus ou moins explicitement sur le concept de *neutralisation*. Le principe en est simple: si l'on considère, par exemple, que le futur a dans sa structure définitoire un trait marqué [+FUT], pour expliquer tous les emplois où le futur ne renvoie pas au futur (donc, en fait, les emplois historique, atténuatif, conjectural, etc.), l'explication par neutralisation consiste à dire que ce temps a perdu l'un de ses traits définitoires, en l'occurrence le trait [+FUT]. La même analyse s'applique *mutatis mutandis* à toutes les autres formes temporelles.

Or, cela n'est pas sans poser des problèmes: si le sème disparaît, pourquoi en faire un trait définitoire et surtout un sème premier?

1.2. Diagnostic

Après cet horizon critique rapide, tentons maintenant un diagnostic: d'où provient cette difficulté à traiter le phénomène de la polysémie temporelle?

Il nous semble évident que cette difficulté provient en grande partie de l'ambiguïté du point référentiel S -de *speech act*- proposé par Reichenbach, et ses corollaires dans la plupart des autres systèmes (t_0 , R_0 , etc.).

En effet, ces repères référentiels, qu'ils soient d'ailleurs décrits en termes de points ou d'intervalles, sont ambigus et semblent, d'un système à l'autre, parfois même à l'intérieur du même système, renvoyer à des réalités différentes.

Cette ambiguïté a été déjà, en partie, soulignée par certains linguistes, dont, par exemple, Wilmet qui écrit:

S confond le moi-ici-maintenant –ce repère que tout énonciateur pensant, parlant ou écrivant a une propension naturelle à choisir comme base de la division du temps en époques– et l'actualité authentique, dissociable du précédent, qu'il s'agisse d'une invitation expresse à le délaissier (type «reportons-nous en arrière») ou d'une décision arbitraire du locuteur (type «nous sommes en 2040»). (Wilmet, 1996: 201)

On verra plus loin que nous postulons, à l'intérieur même de ce point S, un troisième point.

1.3. *Portrait-robot d'une solution*

Si notre diagnostic est bon, et que cette incapacité de traiter la polysémie temporelle provient de l'ambiguïté du point référentiel S ou ses équivalents dans les autres modèles, deux questions fondamentales se posent immédiatement:

1. Comment déterminer les différentes entités auxquelles S semble renvoyer?
2. Laquelle de ces éventuelles entités choisir comme point référentiel pour les temps?

Pour éviter toute circularité, l'idéal serait que les réponses à ces questions proviennent, en moins en partie, de l'étude de phénomènes distincts et indépendants de la temporalité.

Or, la théorie polyphonique, telle qu'elle a été présentée par Ducrot dans les années 1980, constitue, à notre avis, une piste intéressante susceptible de déterminer les différentes réalités qu'on désigne généralement par le terme générique de 'repère référentiel'.

Résumé d'une manière lapidaire, notre traitement consiste à proposer pour chacune des formes temporelles un signifié unique qui se veut être valable pour tous les emplois, y compris ceux que l'on a tendance à considérer, plus ou moins explicitement, comme «déviant».

Les distorsions temporelles seront, quant à elles, traitées à un autre niveau, comme étant des phénomènes qui affectent non pas les formes temporelles elles-mêmes, mais les repères référentiels.

2. DE LA POLYPHONIE A LA POLYCHRONIE

2.1. *La théorie polyphonique*

Ducrot discute –et rejette– ce qu'il appelle la thèse de l'unicité du sujet parlant, c'est-à-dire ce postulat, très généralement admis, qui veut qu'il y ait une entité unique qui désigne à la fois:

- i - la personne réelle, en chair et en os, qui parle;
- ii - l'entité discursive qui dit *je*;
- iii - et, enfin l'être discursif qui prend en charge le contenu de l'énoncé.

Et il est vrai que dans les cas que l'on peut qualifier de 'naturels', ces trois entités coïncident.

Mais il arrive aussi qu'il y ait des cas de distorsion où ces entités ne coïncident pas. L'existence de ces cas concrets de distorsion suffit normalement à justifier leur distinction systématique sur le plan théorique.

Suite à Ducrot, nous distinguons donc les trois entités suivantes:

- (i) le producteur réel du message, que nous notons *P* (de Personne);
- (ii) le locuteur, noté *L*, qui correspond à l'être discursif qui est à l'origine de l'énoncé, et à qui renvoie *je*;
- (iii) et, enfin, l'énonciateur, noté *E*, défini comme étant l'être discursif qui est responsable du contenu de l'énoncé, c'est-à-dire l'être qui accomplit les actes d'assertion, d'interrogation, d'ordre, etc.

Nous nous proposons maintenant de donner ici, très brièvement, quelques illustrations de disjonction entre, d'une part, la Personne réelle qui parle et le Locuteur, et, d'autre part, entre le Locuteur et l'Énonciateur.

2.1.1. Distorsion $P \neq L$

Pour illustrer le cas de disjonction, ou de non-coïncidence, entre la Personne qui parle et le Locuteur, nous empruntons à Ducrot le cas de ce qu'on appelle l'*écho imitatif*, comme dans l'exemple (2):

- (2) (a) Locuteur 1: - Je suis fatigué!
- (b) Locuteur 2: - *Je suis fatigué!* Toujours la même chanson.

où à une personne qui dit (a), quelqu'un peut répondre par (b).

Or, dans l'énoncé (b), il est clair que le *je* de *je suis fatigué* ne renvoie pas à *P*, la personne empirique qui a produit l'énoncé (b), mais à l'autre Personne: on a donc affaire à un cas de disjonction entre *P* et *L*, le locuteur.

Ce type de disjonction ne se rencontre pas uniquement dans le cas de l'écho imitatif, mais dans plusieurs autres situations pragmatiques. Nous avons par exemple noté une disjonction de ce type lors de la première guerre du Golf: quand Saddam Hussein, pour des raisons de sécurité, ne pouvait pas se rendre au siège de la télévision, il faisait lire ses discours par le présentateur vedette de la télévision irakienne, qui ne faisait donc que prêter sa voix, le vrai locuteur étant en l'occurrence Saddam Hussein.

Cette première distinction qui oppose le sujet parlant au Locuteur est très généralement admise et a de nombreux correspondants, dont certains sont répertoriés dans le tableau suivant:

(3)	Personne réelle	Locuteur
	Auteur	Narrateur
	Lecteur	Narrataire
	Acteur	Personnage

Chacune des deux colonnes de ce tableau revoie à des entités distinctes, dont la confusion peut avoir des conséquences fâcheuses. En tout cas, c'est ce qui arrive dans l'exemple (4), extrait de *Cent ans de solitude* de Gabriel Garcia-Marquez, où les habitants du petit village de Macondo confondent Acteur et Personnage:

- (4) Ils furent indignés par les vivantes images que le riche commerçant [...] projetait dans le théâtre [...], à cause d'un personnage mort et enterré dans certain film, sur le malheur duquel on versa des larmes amères, et qui reparut bien vivant et métamorphosé en arabe dans le film suivant. Le public, qui payait deux centavos pour partager les retours de fortune des personnages, ne put supporter cette

inqualifiable moquerie et brisa tous les sièges. Le maire, cédant aux instances de don Bruno Crespi, dut faire expliquer par l'annonceur public que le cinéma n'était qu'une machine à illusions, laquelle ne méritait pas ces débordements passionnels du public. (Gabriel Garcia Marquez, *Cent ans de solitude*, Seuil, 1968, 237)

Plus sérieusement, si, par exemple, personne ne s'étonne de l'emploi des temps du passé dans les romans d'anticipation, qui, par définition, mettent en scène des événements appartenant au Futur chronologique, relativement à l'époque de l'écriture, c'est parce qu'on distingue nettement l'auteur du narrateur, et que la temporalité du récit se déploie à partir de celle du narrateur.

L'auteur, puisqu'il s'agit d'une personne réelle, ne peut exister que dans une époque donnée, alors que le narrateur, en tant qu'individu fictif - ou discursif - peut vivre dans le Passé, le Futur, ou le Présent.

Pour toutes ces notions, on peut par exemple se reporter à Genette (1972), qui a été repris par plusieurs linguistes, dont Ducrot (1984).

2.1.1. Distorsion $L \neq E$

Mais il y a également des cas où il y a disjonction entre le Locuteur et l'Énonciateur, cet être discursif qui se présente comme assumant le contenu de l'énoncé. Pour illustrer ce type de disjonction, on peut par exemple prendre le cas de la reprise, comme dans l'exemple (5):

(5) Ah, je suis imbécile; eh bien, attends un peu!

Il n'est pas difficile de constater que, dans cet exemple, la personne qui est à l'origine de l'énoncé –c'est-à-dire, en l'occurrence, la personne à qui renvoie *je* et qui coïncide avec P, le producteur réel de ce message–, ne prend pas en charge, n'assume pas, le contenu de l'énoncé *je suis imbécile*. Le producteur du message en question attribue clairement la responsabilité de cet énoncé à son interlocuteur. Autrement dit, le locuteur ne se présente pas ici comme un énonciateur, et laisse la responsabilité du contenu de l'énoncé à l'interlocuteur.

Nous avons sous (6) un autre exemple de cette disjonction, également emprunté à Ducrot (1984). Il s'agit d'un extrait de *Britannicus* (acte I, scène 1) où Agrippine ironise sur les propos d'Albine (qui parlait de la vertu de Néron):

(6) Agrippine: Et ce même Néron, que la vertu conduit,
Fait enlever Junie au milieu de la nuit.

Dans cet exemple, le contenu de la relative ne reflète pas le point de vue du locuteur, en l'occurrence, d'Agrippine, mais celui d'Albine, c'est-à-dire en fait la destinataire.

Ajoutons enfin une précision importante, revendiquée clairement et explicitement par certains linguistes, dont J.-M. Adam. Il s'agit de l'idée selon laquelle une proposition n'est jamais *directement* assertée par un locuteur, mais toujours par la médiation d'un énonciateur. Autrement dit, avant même d'être ou non attribué au locuteur n'importe quel énoncé doit d'abord être attribué à un énonciateur. Ce n'est qu'une fois que l'on a identifié cet énonciateur que l'on parvient à savoir s'il s'agit ou

non du locuteur.

2.2. La polychronie

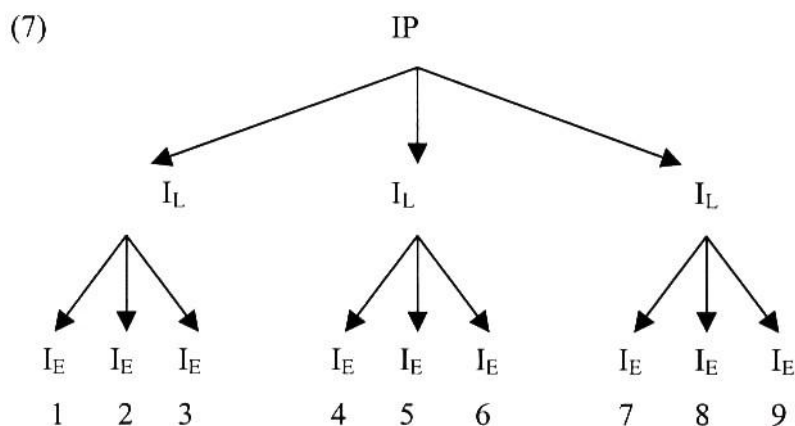
Notre proposition consiste à appliquer la théorie polyphonique dans le domaine de la temporalité: nous faisons donc correspondre à chacun des êtres qui viennent d'être distingués une temporalité propre, obtenant ainsi trois temporalités distinctes notionnellement, mais qui peuvent bien entendu, et même très souvent, coïncider dans la pratique:

- (i) un Temps extra-linguistique où se situe P, qui sera identifié par un repère référentiel I_P , c'est-à-dire l'intervalle référentiel où se place la personne réelle qui parle ou écrit;
- (ii) un temps linguistique où se situe le Locuteur, et qui sera identifié par un repère référentiel I_L ;
- (iii) et, enfin, un temps linguistique où se situe l'Enonciateur, et qui sera identifié par l'intervalle référentiel I_E .

Or, de même qu'un énoncé quelconque, avant d'être ou non attribué au Locuteur, doit d'abord être attribué à un Enonciateur, cet être théorique nécessaire à l'existence même de l'énoncé, nous proposons, par analogie, que le procès avant même d'être calculé par rapport à I_L , soit d'abord calculé par rapport à I_E . Autrement dit, nous proposons pour les formes temporelles des structures temporelles décrites en termes de rapports avec I_E .

Après ce détour, relativement long, nous revenons au problème de la distorsion temporelle qui sera donc traité en termes de distorsion entre, d'une part, I_P et I_L , et, d'autre part, entre I_L et I_E .

D'un point de vue strictement onomasiologique, on aura donc *a priori* 9 cas de distorsions possibles, qui sont répertoriés sous (7):



Précisons d'emblée à propos de ce schéma qu'il n'est pas du tout certain que toutes ces possibilités de distorsion se réalisent ou se réalisent en français, puisque les possibilités de distorsion sont ici déterminées d'une manière toute théorique.

D'autre part, si l'on observe bien le schéma (7), on peut tout de suite remarquer

que le cas (5) constitue la situation ‘normale’, non-marquée, c’est-à-dire le cas où il n’y a pas du tout de distorsion.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur les différences entre les deux types de distorsions référentielle, à savoir la distorsion I_P / I_L d’une part, et la distorsion I_L / I_E de l’autre. Pour des raisons évidentes de temps, les principales différences vont être présentées ici à titre axiomatique:

1. D’abord, la distorsion I_P-I_L est une distorsion extra-linguistique qui semble être liée à la création d’un univers relativement autonome. Du coup, ce type de distorsion ne se rencontre pas souvent à l’oral, et ne se rencontre pas à l’occasion d’un ou deux énoncés, mais toujours pour une séquence textuelle entière. Ce n’est pas le cas de la distorsion I_L-I_E qui se rencontre très naturellement à l’oral, et peut éventuellement concerner un seul énoncé. Autrement dit, la distorsion entre I_P et I_L semble exceptionnelle.

2. Ensuite, la distorsion I_P-I_L se donne d’une manière axiomatique, posée une fois pour toutes dans une séquence relativement autonome. Elle n’est donc pas marquée au sens linguistique. Ce n’est pas le cas de la distorsion I_L-I_E qui n’est possible que s’il y a un marquage linguistique, textuel ou, plus rarement, contextuel.

3. Enfin, la distorsion I_P-I_L ne semble avoir aucun effet stylistique alors que la distorsion entre I_L et I_E a toujours une valeur stylistique, dont on verra ci-dessous quelques exemples.

3. APPLICATION AU FUTUR

Pour des raisons pédagogiques et de temps, nous avons dû privilégier la présentation du modèle théorique à son application. Le lecteur pourra consulter Abouda (1997: 549-562) pour une étude, sans doute moins actuelle, mais plus détaillée.

Nous pouvons proposer pour le futur la structure temporelle unique, présentée sous (8):

$$(8) \quad \text{Procès}_{\text{FUT}} = I / I > I_E.$$

N.B. I : intervalle du procès; I_E : intervalle référentiel de l’énonciateur
 $=$: coïncide avec; $<$: antérieur à

qui se lit: «Le procès au futur coïncide chronologiquement avec un intervalle I quelconque, qui se situe lui-même après l’intervalle référentiel de l’énonciateur».

Dans les cas non-marqués, l’intervalle I_E coïncide avec I_L et le futur en vient tout naturellement à localiser le procès en question dans le futur du Locuteur.

Mais il y a également de nombreux emplois marqués, des cas de distorsion temporelle, où la relation entre I_L et I_E n’est pas coïncidente.

3.1. *Le futur historique*

Le premier type de ces emplois «déviant», où le futur ne renvoie pas au Futur, correspond à ce qu’on appelle le futur historique, que nous pouvons, suite à de nombreux linguistes, illustrer par l’exemple (9):

(9) Le général Ott eut trois mille tués, et laissa cinq mille prisonniers entre les mains des Français. De cette bataille *sortira*, pour le général Lannes, le titre de duc de Montebello.

Sur le plan descriptif, tout le monde s'accorde à attribuer à ce procès au futur la double caractéristique d'être, d'une part, présenté comme un fait passé, et, d'autre part, comme correspondant à une réalité incontestable.

Cette double caractéristique nous interdit de voir en lui une *prospéction absolue*.

Mais, en même temps, il s'agit d'un futur, qui, normalement, véhicule une idée de *prospéction*.

Tout traitement se doit donc de tenir compte de ces deux informations à la fois, à savoir, d'une part, l'idée qu'il y a une *prospéction* par rapport à un point donné, ce qui en fait justifie l'emploi du futur, et, de l'autre, qu'il s'agit d'une *rétrospection* par rapport à autre point, ce qui justifie le caractère à la fois passé et réel de l'événement en question.

Or, toutes les fois que cette situation se présente, aucun traitement n'est possible, qui ne fasse pas appel à deux repères référentiels distincts.

De quels repères référentiels pourrait-il s'agir?

Une première constatation s'impose: nous n'avons nullement besoin de remonter à I_P , pour pouvoir interpréter ce futur. N'importe qui, lisant cette séquence textuelle, peut se rendre facilement compte qu'il y a là un futur historique, et, sans avoir la moindre idée de la personne réelle qui a écrit ces lignes, il n'aura aucune difficulté à interpréter l'énoncé. L'interprétation chronologique s'opère donc indépendamment de I_P , donc forcément, dans le cadre du modèle défendu ici, en termes de rapports entre l'intervalle du procès, l'intervalle référentiel de l'énonciateur, et celui du locuteur.

Aussi, pour traiter cet emploi du futur, on admettra simplement l'existence d'un énonciateur, que le locuteur prend soin de localiser dans son passé, en pleine action, lequel énonciateur situe à son tour le procès dans son futur, comme décrit dans la structure temporelle suivante:

$$(10) \text{ Procès}_{\text{FUT Historique}} = I /$$

$$I > I_E$$

$$\& \quad I_E < I_L$$

Comme indiqué ci-dessus, à chaque fois qu'on a une distorsion de type $I_L - I_E$, il doit y avoir, d'une part, un marquage linguistique, textuel ou contextuel, et, d'autre part, l'expression d'un effet stylistique.

Ces deux conditions sont-elles ici remplies?

Concernant le marquage linguistique, force est de constater que ce procès au futur historique, comme tous les procès de ce type que nous avons pu observer, se situe dans un texte marqué par une nette domination du PS.

On peut donc affirmer, suite à Weinrich, que nous assistons clairement à une *contre-détermination contextuelle*. Autrement dit, l'apparition d'un futur dans un texte dominé par le PS constitue une marque linguistique très nette de ce décrochage entre I_E

et I_L . Plus précisément, I_E cesse de coïncider avec I_L , en s'agglutinant, en quelque sorte, au procès qui précède au PS.

L'examen détaillé de l'exemple (9) semble confirmer cette analyse, notamment à travers l'existence d'un indice syntaxique fort, à savoir le déterminant *cette* dans le *SPrép de cette bataille*, qui suggère fortement que la temporalité du futur doit être désormais calculée à partir de l'intervalle du procès de la phrase précédente.

La configuration globale du co-texte permet donc de comprendre par quel mécanisme exact ce futur arrive à exprimer le passé, mécanisme qui revient schématiquement à considérer le futur historique comme une sorte de futur relatif, qui se déploie à partir d'un point du passé, celui où se situe le repère référentiel de l'énonciateur. Nous rejoignons ainsi la description de Imbs, qui considère que le futur dans ce type d'emploi «marque un fait entièrement passé au moment où l'historien écrit; mais *il est futur par rapport au fait précédemment évoqué*»¹ (Imbs, 1960: 46).

Enfin, une dernière question: y a-t-il ici un marquage stylistique?

La réponse s'impose d'elle-même, dès qu'on répond à cette autre question: pourquoi un futur pour exprimer le passé?

Il nous semble que, comme dans le cas du présent historique, la distorsion entre I_E et I_L est ici strictement chronologique, et non pas ontologique. Cette distorsion chronologique doublée d'une continuité ontologique est responsable de la nette impression que nous avons, que le locuteur - l'historien - est à la fois ici, et ailleurs, sous le feu de l'action...

3.2. *Le futur dit 'conjectural'*

Le cas du futur dit *conjectural* peut être illustré ici par l'exemple (11), souvent cité, extrait de *à la recherche du temps perdu*:

(11) Françoise, mais pour qui donc a-t-on sonné la cloche des morts? Ah, mon Dieu, ce sera pour Mme Rousseau.

Tout le monde s'accorde, sur le plan descriptif, à considérer que le locuteur «se place dans l'avenir à l'époque où l'hypothèse aura été vérifiée», ainsi que le notent Damourette & Pichon (§ 1821). Cette même analyse sera reprise par R. Martin en ces termes:

[l'avenir] dira si l'hypothèse est fondée ou non. *C'est* serait catégorique. *Ce sera* repousse dans le futur la vérification du dire [...]; l'ignorance d'un fait passé sera dissipée dans l'avenir. (Martin, 1983: 129)

Mais dès qu'il s'agit d'expliquer cet emploi, les analyses divergent.

Pour des raisons évidentes de temps, il ne sera pas possible ici de présenter les analyses les plus courantes pour les rejeter. Nous nous contenterons donc d'esquisser les grands traits de notre traitement.

¹C'est nous qui soulignons.

En accord avec les descriptions présentées ci-dessus, notre explication consiste à attribuer la temporalité future dans les emplois de ce type non pas nécessairement au procès lui-même au futur, mais plutôt à un verbe *dire* en l'occurrence sous-jacent, mais qui peut quelquefois être explicite.

Dans l'emploi conjectural du futur, le locuteur signifie clairement et systématiquement, nous semble-t-il, que le contenu de l'énoncé est une sorte d'interprétation ou plutôt une inférence fondée sur un certain nombre d'indices dont il dispose. Mais il ne peut y avoir confirmation que dans le futur. Aussi, le locuteur se projette-t-il dans ce futur, en donnant naissance à un énonciateur qui, lui, prend en charge l'énoncé.

Le futur grammatical dans ce type d'énoncé ne situe donc pas le procès de l'énoncé dans le futur, mais plutôt le verbe performatif sous-jacent, en l'occurrence *dire*. L'exemple (11) peut alors se paraphraser par:

(12) Je dirai [que [c'est pour Madame Rousseau]].

Cela nous pousse à proposer pour cet emploi la structure temporelle sous (13):

(13) Procès_{FUT Conjectural} \Rightarrow $I_E > I_L$

3.3. Le futur dit 'atténuatif'

Le futur dit d'*atténuation* peut être illustré par l'énoncé suivant, emprunté à Imbs:

(14) Je ne vous cacherai pas que je ne suis guère satisfait.

Le traitement de cet emploi dans le cadre du modèle polychronique ne pose aucun problème particulier. Il suffit d'admettre que le futur atténuatif affecte, systématiquement nous semble-t-il, un verbe de type *dire*, au sens large (*dire, avouer, ne pas cacher, admettre, etc.*) en emploi performatif, et suivi d'un complément, généralement une complétive, qui constitue le vrai objet de l'énoncé, au sens de Haillet (2002), c'est-à-dire en l'occurrence <Moi-ne-guère-être-satisfait>.

Autrement dit, le futur n'affecte pas ici le vrai verbe de l'énoncé, à savoir *être satisfait* dans (14), mais plutôt le verbe de type *dire* performatif explicite.

L'effet stylistique consiste ici à subordonner l'objet de l'énoncé à une prise en charge future, différée.

Il est donc linguistiquement marqué que la prise en charge, prenant normalement la forme d'une assertion exprimée par le verbe *dire*, est différée.

En effet, nous avons clairement affaire ici à une *prise en charge*, puisque aucun francophone ne comprendra par l'énoncé (14) que le locuteur est satisfait ou qu'il ne sait pas s'il est satisfait ou non, mais nous avons également affaire à une prise en charge *différée*, puisque faire abstraction de cette seconde caractéristique reviendrait à ignorer l'atténuation, c'est-à-dire la manière que le locuteur a choisie de s'exprimer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABOUDA, L. (1997). *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français moderne*, Thèse, Paris 7.
- (2001). «Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire», in Dendale & Tasmowski (éds.): *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz / Paris, Klincksieck, Collection 'Recherches Linguistiques', n° 25, pp. 277-294.
- (2003). «De la distorsion temporelle», in Benninger, Carlier et Lagae (éds): *Temps et texte*, Presses Universitaires de Valenciennes.
- ADAM, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- CONFAIS, J.-P. (1990). *Temps, Mode, Aspect*, Toulouse, Presses Universitaires de Mirail.
- DAMOURETTE, J. & PICHON, E. (1911-1940). *Des Mots à la pensée: essai de grammaire de la langue française*. Paris, D'Artrey, 1970.
- DONAIRE M. L. (2003). «Les sélecteurs du subjonctif, un domaine sémantique défini?» in A. Rodríguez Somolinos (ed.), *Le français d'hier et d'aujourd'hui: syntaxe et sémantique, Actes du congrès international de linguistique française*, n° spécial de *Thélème*, U.C.M.
- DUCROT, O. (1984). *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- GENETTE, G. (1972). *Figures III*, Paris, Seuil.
- HAILLET, P. P. (2002). *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- IMBS P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris, Klincksieck.
- REICHENBACH, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*, New-York-London, McMilan.
- TOURATIER, C. (1996). *Le système verbal français*, Paris, Armand Colin, col. U.
- WEINRICH, H. (1973). *Le Temps*, Paris, Seuil.
- WILMET, M. (1996). «L'imparfait: le temps des anaphores?», *Cahiers Chronos*, 1, *Anaphores temporelles et (in)cohérence*, pp. 199-215.

ALTERNANCE BINOMIALE DU PRÉPOSITIONNEMENT ET DU NON-PRÉPOSITIONNEMENT: LE CAS DE -DE- / -Ø-

Rania Talbi

Université de Poitiers

L'objet de ce travail consistera à démontrer et à se demander dans quelle mesure l'emploi discursif de la préposition ou son non-emploi, dans une perspective syntaxique et oppositive, est nécessaire ou facultatif¹, voire pertinent.

L'usage actuel des prépositions semble illustrer, d'après les grammairiens², un certain relâchement langagier et un manque croissant de rigueur linguistique. Ceci étant dit, les usages généralement proscrits par les grammaires montreraient plutôt l'importance de la préposition et de son corrélat syntaxique (le non-prépositionnement: \emptyset) dans l'expression et l'expressivité discursives et une prise de distance opérante et non pas négligente vis-à-vis de la norme. Cette remarque préliminaire me permettra d'envisager les exemples choisis et analysés³ non pas d'un point de vue grammatical ou agrammatical mais simplement d'un point de vue occurrence: «on ne parle pas pour appliquer ou illustrer des règles de grammaire, on parle pour transmettre du sens» (Hagège, 1996: 283-284). L'actualisation de la préposition en discours sera donc significative et toujours signifiante.

S'il est vrai maintenant que le problème du sens de la préposition prédomine dans tous les travaux de linguistique, il ne peut se résoudre si l'on considère que le relateur prépositionnel est inutile et inexpressif⁴: la simple alternance binomiale du prépositionnement [x]⁵ et du non-prépositionnement [\emptyset] dans un même contexte affirme le contraire, si l'on tient compte bien sûr de la spécificité de chacune des actualisations impliquées. Cette double syntaxe est à l'origine de la variation lexicale d'un même mot ou d'un même verbe (*el muchacho tiraba de / tiraba \emptyset un caballo de cartón*⁶).

¹Cette observation pourrait s'appliquer à n'importe quelle langue à caractère déflexif, même si les exemples choisis sont tous en espagnol.

²Voir le livre de Valentín García Yebra à ce sujet.

³Les exemples à venir ont tous une source littéraire, journalistique ou grammaticale.

⁴Remarque qui prédomine généralement lorsqu'on aborde l'analyse des prépositions espagnoles et monophonématiques *a* et *de*.

⁵Il pourrait s'agir de n'importe quel relateur prépositionnel même s'il est nécessaire de préciser ici que ce travail se limitera, dans cette visée contrastive du morphème représenté [x] et du morphème non-représenté [\emptyset], aux emplois et aux occurrences de la préposition «de».

⁶Exemples empruntés à M. L. López.

Cette variation n'est cependant pas systématiquement reconnue, ce qui conduit certains linguistes⁷ à considérer l'alternance occurrence de *-de-* / *-ø-* comme non-pertinente ou comme insuffisamment significative pour en tenir compte. Lorsque cette «synonymie» discursive et syntaxique est possible, ils remarquent que la tendance actuelle est à la simplification et donc à l'effacement de la préposition devenue inutile (*la calle de Alcalá* → *la calle ø Alcalá*⁸). Or, ce que nous voulons démontrer avec cette syntaxe binomiale et l'analyse de certains énoncés, en dehors de toutes considérations normatives, c'est que cette alternance syntaxique [*de* / *ø*] est essentielle pour appréhender le signifié fonctionnel et relationnel de la préposition, en l'occurrence ici la préposition *-de-*.

La simple actualisation prépositionnelle marque une incidence bilatérale ou diastématique⁹ puisqu'elle rétablit le rapport incidentiel et relationnel entre deux supports. Elle implique aussi un cas de discours analytique¹⁰ sous préposition (*rebasaba de la cincuenta*) par opposition à un cas de discours synthétique sans préposition (*rebasaba ø la cincuenta*¹¹) qui détermine généralement et discursivement les trois fonctions¹² suivantes: la subjectivation, l'objectivation¹³ et l'attribution. Dans la phrase, cette actualisation est précisément appréhensive: la préposition saisit ou appréhende en effet extérieurement la matière lexicale à désigner («*rebasaba*» et «*la cincuenta*»). Cette saisie ne peut concerner du reste que les supports auxquels elle «réfère»¹⁴. À ce sujet, la présence prépositionnelle correspond presque toujours à une suspension du mécanisme incidentiel entre les termes et à son rétablissement. Dans le discours, la suspension «référentielle»¹⁵ présuppose avant la cessation du rapport immédiat et transitif entre les mots, une fonctionnalité directe et référentielle antérieure. Cette antériorité fonctionnelle peut être vérifiable dans certains cas, comme par exemple dans *debías ø hacerlos*, malgré l'existence de la forme intransitive («*debías de hacerlo*»), elle ne l'est plus dans les cas où la préposition est nécessaire (*constar de*): ici la médiation prépositionnelle ne rétablit pas une relation d'incidence, elle la désigne. L'immédiateté et la médiation relationnelles opèrent par ailleurs à l'endroit d'une morphologie différente *-positive*, productrice de sens / *négative*, *ø-* et d'une syntaxe par là-même différente. On ne peut donc parler de suspension incidentielle ou pas seulement si l'on considère les rapports «référentiels» en fonctionnement: la préposition permet d'établir et de désigner une nouvelle relation d'incidence ou de «référence», différente de celle spécifiée par la syntaxe directe. Les supports auxquels est incident l'apport relationnel achèvent leur «référence» avec ce déterminant prépositionnel. Le rôle incidentiel ou «référentiel» de la préposition semble lui donner la possibilité d'apporter une résolution

⁷ Le caractère facultatif, voire inutile, du signifiant prépositionnel dans ce cas est un leitmotiv (cf. les travaux de Gutiérrez Araus, de Gutiérrez Ordoñez, de L. Tesnière, etc.).

⁸ R. Lapesa.

⁹ G. Guillaume parle d'intervalle diastématique en ce qui concerne la relation prépositionnelle.

¹⁰ G. Guillaume parle de ces deux cas *-synthétique* et *analytique-* de discours.

¹¹ Exemples empruntés à E. Roegiest.

¹² Ces trois fonctions sont la fonction sujet, la fonction objet et la fonction attribut.

¹³ En ce qui concerne l'objectivation ou le cas objet, on doit exclure en espagnol le «complément direct prépositionnel» (dénomination empruntée à C. Pensado).

¹⁴ Les supports auxquels la préposition est incidente.

¹⁵ Dans la linguistique guillaumienne, la «référence» désigne «l'incidence» phrastique.

fonctionnelle et de combler une situation de non-relation, un hiatus¹⁶ fonctionnel –la préposition suppose prévisionnellement l’actualisation d’aucune fonction– et un diastème¹⁷ –intervalle syntaxique– entre deux supports.

Si la valeur structurelle et fonctionnelle de la préposition, comme on vient de le voir, est généralement reconnue, sa valeur significative est totalement oblitérée et même niée. L’affirmation du rôle grammatical des prépositions –auxiliarité fonctionnelle et incidentielle– consiste généralement à «nier leur intervention dans l’interprétation sémantique et dans la signification» (P. Cadiot, 1993: 25-26). Dans «constar de», –de– cesse d’être une préposition pour devenir une partie intégrante du syntème¹⁸ «constar de». Le propre du syntème est de fonctionner comme un monème unique: l’emploi du relateur (toutes les prépositions constitutives des régimes verbaux) n’est pas pertinent dans ces monèmes isolément et sémantiquement mais seulement fonctionnellement et globalement. La prise en compte globale des syntagmes prépositionnels –«constar de», «cambiar de», «disfrutar de», «deber de», etc.– permet, entre autres, de résoudre le problème de la transitivité indirecte¹⁹ en l’associant à la transitivité directe. Cette association révélerait explicitement l’insignifiance de la préposition: la préposition n’étant plus qu’un «marqueur grammatical»²⁰ ou incidentiel. En d’autres termes, le prépositionnement et le non-prépositionnement n’actualiseraient aucune variation, ce qui reviendrait à prétendre que «ahora mismo sale mi hija, si precisan de algo», «te has dado cuenta del detalle», «te daba gozo de verla»²¹, «no se da cuenta de que el cuadro se convierte también en una metáfora... que acaso pintó mejor que nadie el islandés Francis Bacon»²², etc seraient prédicativement identiques à «ahora mismo sale mi hija, si precisan \emptyset algo», «te has dado cuenta \emptyset el detalle», «te daba gozo \emptyset verla»²³, «se da cuenta \emptyset que no eran sus realizaciones sino las de otro»²⁴, etc., le morphème prépositionnel étant devenu facultatif. Cette mise en équivalence syntaxique et lexicale mettrait en doute donc les différentes incidences existantes, les différents cas de discours existants –expansions directe et indirecte– et surtout la signification qui caractérise tous les signifiants et plus précisément ici le signifiant prépositionnel –de–. Ceci dit, si l’on considère la globalité du message des énoncés précédents et d’autres, il semble équivalent, on a un même référent conceptuel. En fait, le message est généralement pragmatique, il a donc tendance à annuler les différences, surtout en ce qui concerne les mots-outils prépositionnels. On peut par conséquent concevoir l’oblitération des différences et de la spécificité des relateurs prépositionnels, puisque nombre d’entre eux (leur sémantèse) présentent un haut degré de généralité et d’abstraction difficiles à appréhender et à saisir lexicalement, référentiellement et linguistiquement: c’est le cas entre autres du relateur –de. Cette difficulté explique une

¹⁶ C. De Boer.

¹⁷ Gustave Guillaume.

¹⁸ C. Hare.

¹⁹ R. Cano Aguilar, C. Hare.

²⁰ M. Prandi, dans ce cas, parle de «préposition aplatie».

²¹ Tous ces exemples ont été empruntés à M. L. López.

²² *El País*, 9/01/99, p. 24.

²³ Tous ces exemples ont été empruntés à M. L. López.

²⁴ *Radio Nacional de España*, 23h30.

certaine synonymie référentielle et pragmatique –la préposition se chargeant d’éléments contextuels– mais elle ne justifie aucunement la vacuité ou l’insignifiance des relateurs, vacuité impliquée et préfigurée lorsqu’on prétend que l’opposition entre la marque prépositionnelle et la non-marque répond au principe linguistique de neutralisation de l’opposition. La non-pertinence de ce principe sera démontrée dans les lignes à venir et est démontrée par le seul fait que l’on doit considérer que tout signifiant prépositionnel –de– implique une spécificité relationnelle par rapport à la syntaxe appositionnelle –∅–.

Le binôme occurrence et structurel présence et absence de la préposition est à l’origine de la déclinaison lexicale d’un seul et même mot comme dans tous les énoncés pré-cités et également dans le cas des phrases suivantes: «si eres tú el que no escuchas más que aquello que te interesa de / ∅ escuchar»²⁵; «empiece a disfrutar de plan de pensiones»²⁶ / «durante largo tiempo, sólo unos pocos en todo el mundo, han podido disfrutar ∅ el placer de un gran descubrimiento»²⁷. Dans ces deux derniers exemples, l’opposition systémique –de– / –∅– révèle une double syntaxe, une syntaxe intransitive marquée et une syntaxe transitive non-marquée des verbes «interesar» et «disfrutar». La préposition –de– impliquerait, dans «si eres tú el que no escuchas más que aquello que te interesa de escuchar», notionnellement –relationnellement serait plus exacte– une limitation du procès verbal «interesarte», ce qui présente l’opérativité verbale «interesar escuchar» comme doublement quantifiée, par le déictique «aquello» et le relateur –de-. Cette restriction expressive accentue en quelque sorte le reproche du locuteur. Ainsi –de-, conformément à sa visée anti-extensive, oblitère toute «évolution» opérative du verbe, d’où la répétition de «escuchar». À partir de là, on comprend que le morphème zéro²⁸ –∅– exprimerait une limitation moindre et inscrirait le syntagme «te interesa escuchar» dans un processus incidentiel autre, en fonctionnement et dans une expansion prédicative du verbe «interesar» simple et directe. La syntaxe de position «te interesa ∅ escuchar» et la syntaxe prépositionnelle «te interesa de escuchar» permettent également et respectivement de mettre en relief soit une répétition (par rapport à la première partie de l’énoncé), soit une variation dans l’énonciation (avec –de-, «escuchar» n’apparaît plus dans une continuité lexicale et syntaxique mais dans un «mouvement» spécifique et délimitatif)²⁹. Sans prétendre apporter une réponse unique et claire à cette syntaxe appositionnelle, il faut préciser ici que la préposition *défini*t phrastiquement le verbe «–de– escuchar» comme objet médiateur, et que l’absence de préposition positionne l’infinitif «–∅– escuchar» par rapport à «te interesa» comme support/objet immédiat, voire comme support sujet («sujet réel» selon la terminologie du *Grevisse*), tout en sachant bien sûr que le sujet dans la phrase est dit par le relatif «que» et identifié par l’antécédent «aquello».

L’alternance binomiale est aussi à l’origine des deux syntaxes du verbe «disfrutar» dans le deuxième exemple: «empiece a disfrutar de plan de pensiones»;

²⁵ M. L. López.

²⁶ *El País*, 3/12/98, p. 19.

²⁷ *El País semanal*, 6/12/98, p. 144.

²⁸ G. Guillaume.

²⁹ C. Allaire précise, dans son étude sur les comparatifs et plus particulièrement sur les morphèmes *que* et *de*, que «la survenance de la préposition *de* favorise l’impression de saisie partielle d’un phénomène.» (Allaire, 1999: 1-22).

«durante largo tiempo, sólo unos pocos en todo el mundo, han podido disfrutar \emptyset el placer de un gran descubrimiento». Le verbe prépositionnel «disfrutar de» et le verbe de langue «disfrutar – \emptyset –» apparaissent, dans ces énoncés, introduits différemment: le premier est introduit par un verbe prépositionnel et inchoatif «empiece a» (la préposition «outrepasse» aussi bien le mécanisme de la transitivité verbale que celui de son incidence); le second répond, quant à lui, à une expansion directe du verbe puissanciel «han podido». Dans «empiece a disfrutar de», l’opérativité verbale n’a pas encore d’effectivité, c’est ce qui est dit par l’aspect inchoatif du verbe et le mode quasi-nominal (infinitif): l’action verbale trouve sa réalisation et sa limitation dans l’expression «de plan de pensiones», le prépositionnement, contrairement à la syntaxe non-marquée, apporte en outre une sorte de régulation de l’opérativité discursive puisque «plan de pensiones» ne semble pas en être dépourvu, car elle est à l’origine, ou «la cause» de ce «empiece a disfrutar» (–de–, de par sa signification efférente, «codifie» ou marque l’élément antérieur).

Le caractère facultatif du morphème prépositionnel ne veut pas dire que la préposition est inutile mais que notre choix peut s’orienter vers une syntaxe simple –le non-prépositionnement– ou vers une syntaxe plus complexe et plus significative –le prépositionnement–: la différence expressive est induite par la seule signifiante relationnelle et incidentielle du mot prépositionnel que l’on ne peut absolument pas assimiler à la non-marque. Le relateur délimitatif –de– implique, par rapport à son binôme syntaxique – \emptyset –, une expressivité plus opérante et il permet aussi au support d’avant de préciser sa compréhension³⁰: les formes analytiques «la casa *de mi padre*», «la calle *de Goya*» ne signifient pas de la même manière que les formes épithétiques ou appositionnelles «la casa \emptyset *paternal*», «la calle \emptyset *Goya*», le degré supérieur d’expressivité et de substantialité³¹ est du côté du syntagme introduit par la préposition –de–. Ceci dit, si ces deux syntaxes sont possibles, on peut remarquer, comme cela a été souligné dans les lignes introductives de ce travail, une préférence du langage pour le cas synthétique du discours [*la plaza \emptyset San José*] au détriment de la médiation prépositionnelle et du cas analytique [*la plaza de San José*]³². L’oblitération du relateur –de– implique donc que ce signifiant n’est plus perçu comme pertinent sémantiquement et fonctionnellement aujourd’hui: la distinction grammaticale obligation / conjecture, par exemple, est exprimée «normalement» par deux réalisations du verbe puissanciel «deber», une première réalisation que l’on peut qualifier d’immédiate, [*deber \emptyset*] et une seconde que l’on peut qualifier de médiate [*deber de*]. Cette «norme» n’est cependant pas systématiquement (pour ne pas dire «plus») respectée³³, car la conjecture (marquée –de–) prend la non-marque de l’obligation – \emptyset –. L’annulation discursive du signe distinctif entre l’obligation et la conjecture montre que le discours ou le locuteur tend,

³⁰ Par opposition à la notion d’extension.

³¹ Remarque faite par R. Carbonero Cano.

³² R. Lapesa.

³³ Remarque faite entre autres par Michel Bénaben. D’après lui, «cette omission est normale, dans la mesure où «deber» fait partie des verbes dits puissanciels. En effet, l’obligation de faire une action n’implique pas du tout sa réalisation effective.» En ce qui concerne la catégorisation formelle et sémantique du verbe «deber», Maurice Molho dit le contraire, comme d’ailleurs Nadine Ly qui précise à son tour que «deber est sémantiquement ambigu et morphologiquement non-puissanciel» –il ne présente pas d’irrégularité signifiante–.

ponctuellement ou pas, à ne plus différencier l'action obligatoire de l'action conjecturale: l'exemple «debe \emptyset estar enfermo»³⁴ n'actualise aucun signal conjectural même s'il indique une possible inactualité ou une possible ineffectivité de l'événement envisagé par le prédicat verbal «estar enfermo». Ce signal n'est cependant pas nécessaire, «estar enfermo» ne déclarant pas une véritable action mais plutôt une situation, «debe» modalise l'état énoncé et l'inscrit dans une «zone puissancielle» – probabilité–; l'idée d'obligation, incompatible avec la visée résultative, n'est donc pas convoquée ici malgré l'absence du relateur –de–. Le non-prépositionnement permet d'appréhender une situation plus effective et plus probable qu'avec –de– (par sa perspective efférente, la préposition –de– relèguerait cet état ou cette situation –toujours plus effectif(ve) qu'une action– dans une antériorité par rapport à – \emptyset – et dans le domaine de l'improbabilité).

L'alternance du binôme systémique n'est donc pas sans signifiante et c'est d'ailleurs sur ce principe de signifiante fonctionnelle que s'appuie les phénomènes syntaxiques du 'dequeísmo'³⁵ –de– et du 'queísmo' – \emptyset –, phénomènes qui mettent à nu la pertinence de cette syntaxe binomiale et qui consistent à mettre ou à omettre la préposition –de– devant un nom de discours («que...») contrairement aux exigences normatives et grammaticales: «me sorprende \emptyset / me sorprende de que digas semejante cosa»³⁶; «todo depende de / \emptyset cómo lo entendáis»³⁷; «se da cuenta de / \emptyset que no eran sus realizaciones sino las de otro»³⁸. L'absence ou la présence de –de– devant un nom phrastique répondrait par conséquent, si l'on ne tient pas compte bien sûr de l'aspect normatif ou prescriptif, à un besoin significatif du discours et du langage. Dans les énoncés précédents, tous les verbes déclarés se caractérisent par leur double syntaxe, transitive – \emptyset – et intransitive –de–, qui repose sur une distinction effective ou non (la préposition indique l'absence d'incidence immédiate du verbe) de l'incidence verbale qui mettra en œuvre soit un cas de discours synthétique, soit un cas de discours analytique. La transitivité verbale est la marque d'une double incidence de la forme conjuguée, l'une régressive vers le sujet (support actif), l'autre progressive vers l'objet (support passif). Le verbe toujours dans son fonctionnement transitif [– \emptyset –] révèle une complétude incidentielle (incidence active et passive) et une incomplétude informative ou sémantique, de là la présence d'un complément prédicatif qui vient compléter directement sans interrompre le mécanisme incidentiel du verbe, sa prédicativité («que digas semejante cosa...», «cómo lo entendáis...»). Le verbe gagne donc en compréhension. Dans le cas de l'intransitivité verbale [–de–], l'incidence duelle (activité / passivité) disparaît et le verbe ne retient que le cinétisme régressif de l'incidence active. Cette incomplétude incidentielle convoque l'apparition de la préposition qui soustrait les noms à l'incidence verbale alors que dans le premier cas ils

³⁴ Michel Bénaben.

³⁵ Ce phénomène syntaxique implique la préposition -de-, or on peut trouver le même phénomène mais avec d'autres prépositions: «por eso siempre pensé → que me gustaría tener una canción mía cantada por un grupo africano» –*El País semanal*, p. 16–; «Cuando saco un disco a la calle, nunca pienso en que venda mucho, sino en si voy a poder escucharlo sola en casa» –*El País semanal*, p. 18; etc.).

³⁶ R. Lapesa, p. 457.

³⁷ L. Gómez Torrego, p. 336.

³⁸ *Radio Nacional de España*, 23h30.

en étaient dépendants. Le signifiant conjonctif, introduit par les verbes de langue³⁹ –«me sorprende \emptyset / todo depende \emptyset / se da cuenta \emptyset »– ou les verbes de discours –«me sorprende de / todo depende de / se da cuenta de»–, se définit par une sémantèse relationnelle plus ou moins marquée et par sa fonction nominalisatrice et subordonnante: «que» et «cómo». L'absence prépositionnelle permet de signifier le fonctionnement incidentiel entre la forme verbale et le nom phrastique qui devient l'objet immédiat de l'opération verbale (c'est-à-dire le signifiant de l'expansion sémantique qui complète le procès verbal). Lorsque le mot «que» et par là-même le nom de discours qu'il introduit apparaissent sous fonctionnement prépositionnel, outre le fait que la syntaxe verbale s'inscrive dans une opérativité intransitive et analytique, le morphème «que» et le relateur –de– se combinent⁴⁰ pour former un entier conjonctif et pour actualiser un nom phrastique qui fonctionnera comme un «objet médiat»⁴¹. Cette combinaison –«symphyse»⁴²– implique que l'opérativité relationnelle de la préposition présente une incomplétude fonctionnelle et sémantique lorsqu'elle introduit un nom propositionnel, sa sémantèse retrouvera en quelque sorte sa complétude devant un nom de langue. C'est la subduction⁴³ momentanée et plus précisément la neutralisation fonctionnelle ou relationnelle de –de– (qui a une opération essentiellement régressive) dans la formation de cette symphyse conjonctive «de que» qui semble expliquer l'évacuation de –de– devant «darse cuenta», «dependen» et «sorprender». On peut donc dire que l'alternance syntaxique «de que» / « \emptyset que», sémantiquement neutralisée en quelque sorte, démontre que –de– en «s'appropriant» les traits de l'opérateur de nominalisation perd de son opérativité prépositionnelle pour exprimer la subordination, de ce fait l'ellipse peut se faire puisqu'elle réitère la valeur complétive et relationnelle de «que» aussi bien que son actualisation («de que» sera considéré comme un mot indissociable) qui répond à une nécessité syntaxique et fonctionnelle plus que lexicale. Le cinétisme rétrospectif et anti-extensif de la préposition –de– dans le discours continue à opérer, semble-t-il, car elle «reverse» a posteriori la complémentation apportée par les noms de discours sur les procès verbaux qui disent principalement une activité de pensée ou une activité énonciative; cette complémentation serait progressive dans le cas de la non-actualisation prépositionnelle – \emptyset –, en accord avec l'énonciation.

Avec ces exemples, on peut constater que c'est bien le mot et son expansion prédicative (directe ou indirecte) qui est à l'origine de la double opération syntaxique du prépositionnement et du non-prépositionnement. Sans la préposition, les mots synthétiques ne pourraient pas varier leur signifié puisqu'ils apparaissent doublement délimités: par leur signification et par leur fonctionnement intrinsèques. Il conviendrait toutefois de se demander s'il y a une véritable variation du signifié prédicatif avec la

³⁹On parle de verbes de langue par rapport à l'absence de préposition. Cette remarque est nécessaire en ce sens que certaines formes verbales comme «darse cuenta de» sont déjà des formes périphrastiques.

⁴⁰Cette combinaison est appelée «symphyse» par G. Guillaume.

⁴¹G. Guillaume distingue l'objet immédiat de l'objet médiat (celui-ci entre dans le mécanisme de la préposition).

⁴²Voir note 40.

⁴³Les lignes et les commentaires qui vont suivre se caractérisent par leur orientation exclusivement guillaumienne. On parle de «subduction» tout en sachant qu'elle ne peut être pleinement effective surtout si l'on considère qu'il ne peut y avoir variation, ni en langue, ni en discours, dans la signification d'un mot.

préposition ou si elle n'apporte qu'une possibilité de variation référentielle⁴⁴ du mot. La préposition opère à ces deux niveaux de variation: la différenciation que suppose la saisie aspectuelle et prépositionnelle montre que l'on doit appréhender le mot saisi sous ces deux aspects linguistiques, le signifiant simple –visée endogénique– et le signifiant analysée –visée exogénique–. La variation externe du signifiant verbal ou nominal implique nécessairement celle de son signifié et plus particulièrement de sa référence⁴⁵. La fonction et la signifiante relationnelles permettent à la préposition de ne pas s'fermer dans les limites d'une nomination prédicative, d'une signification résultative et d'un usage et d'être par là-même plus opérative (la relation est une opération). L'opérativité expressive sera par conséquent la marque de toute occurrence prépositionnelle et de tous les mots marqués prépositionnellement. Dans «¿Quién la manda de hacer amistades con nadie?»⁴⁶, c'est évidemment la préposition anti-extensive –de– qui marque expressivement et qui met en relief le procès verbal (forme infinitive: «hacer amistades con nadie») modalisé par rapport à la modalité même exprimée par le verbe conjugué («mandar»): –de– apparaît comme une marque distinctive, puisqu'il permet de «dissocier» dans la chaîne discursive des mots phonétiquement identiques – ou presque– («... **la manda** ... **hacer** ... **amistades**»). Le locuteur peut ainsi syntaxiquement [ø / de], et non plus seulement sémantiquement, donner davantage d'expressivité à son énonciation.

Le privilège donné à l'expressivité montre bien que l'on ne doit pas considérer la langue et le langage d'un point de vue normatif mais plutôt permissif: l'effectivité discursive (Discours) est le lieu de la réalisation de tous les possibles, ces possibles – limités bien sûr– étant impliqués préalablement et en puissance par les systèmes linguistiques (Langue). Cette implication prévisionnelle permet de supposer que la langue contient implicitement en elle-même «la preuve» ou «les preuves» d'une possible transgression des règles dans l'acte discursif⁴⁷, transgression ne voulant pas dire absence de sens. De ce fait, on peut affirmer la pertinence de chacune des syntaxes actualisées par le biais du binôme relationnel marqué ou non-marqué [–de– / –ø–] dans le discours.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAIGRE, C. (1999). «Nouvelles considérations sur le comparatif d'inégalité en espagnol», *Bulletin Hispanique*, tome 101, pp. 1-22.
- BÉNABEN, M. (1993). *Manuel de linguistique espagnole*, Paris, Ophrys.
- CADIOT, P. (1993). «De et deux de ses concurrents: avec et à», *Langages*, 110, pp. 25-30.
- GARCÍA YEBRA, V. (1988). *Claudicación en el uso de preposiciones*, Madrid, Gredos.
- GÓMEZ TORREGO, L. (1997). *Manual de español correcto*, Madrid, Arco/Libros.

⁴⁴Cf. note 45.

⁴⁵D'un point de vue guillaumien la référence signifie «effet de sens».

⁴⁶Exemple emprunté à E. Roegiest

⁴⁷Remarque également faite par Claude Hagège (cf. C. Hagège 1996: 275-356).

- GUILLAUME, G. (1964). *Langage et science du langage*, Québec, Presses de l'Université de Laval.
- (1971a). *Leçons de linguistique. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I* (Série B), Québec-Paris, Les Presses de l'Université Laval-Klincksieck.
- (1971b). *Leçons de linguistique. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II* (Série A), Québec-Paris, Les Presses de l'Université Laval-Klincksieck.
- (1982). *Grammaire particulière du français et grammaire générale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- (1973). *Principes de linguistique théorique. Recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin*, Québec-Paris, Les Presses de l'Université Laval-Klincksieck..
- GUTIÉRREZ ARAUS, M. L. (1978). *Estructuras sintácticas del Español actual*, Madrid, Sociedad General Española de Librería S. A..
- GUTIÉRREZ ORDÓÑEZ, S. (1994). «Problemas en torno a las categorías funcionales», in F. Hernández Paricio: *Perspectivas sobre la oración*, Zaragoza, Grammaticalia 1, pp. 75-88.
- HAGÈGE, C. (1996). *L'homme de paroles*, Paris, Folio/Essais.
- HARE, C. (1990). «L'identification du complément d'objet direct en espagnol», in Gilles Luquet: *Linguistique hispanique*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges et du Limousin, pp. 245-251.
- LAPESA, R. (1978). «Sobre dos tipos de subordinación causal», *Estudios ofrecidos a Emilio Alarcos Llorach III*, Oviedo, pp. 173-205.
- LÓPEZ, M. L. (1972). *Problemas y métodos en el análisis de preposiciones*, Madrid, Gredos.
- MOLHO, M. (1958). «La question de l'objet en espagnol», *Vox Romanica*, pp. 209-219.
- PENSADO, C. (1995). *El complemento directo preposicional*, Madrid, Visor Libros.
- PRANDI, M. (1987). *Sémantique du contresens*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- ROEGEST, E. (1980). *Les prépositions a et de en espagnol contemporain. Valeurs contextuelles et signification générales*, Gent, RUG, Fac Lettres n° 168.
- TESNIÈRE, L. (1976). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

Histoire de la langue française

LANGUE FRANÇAISE: IDENTITÉ(S). CULTURE(S) ET FRANCOPHONIE

Mostafa Benabbou

*Université Mohammed I^{er}, Oujda
Maroc*

INTRODUCTION

Notre communication a pour objectif de contribuer au débat sur la langue française vis à vis de l'identité(s) et la culture(s) dans l'espace francophone maghrébin. L'enseignement du français dans ce dernier et en particulier au Maroc soulève de nombreuses interrogations dans le contexte où il est enseigné aujourd'hui. Parmi ces interrogations nous aborderons celles qui sont liées à son contenu, ses fonctions et ses objectifs. Puis nous énoncerons les grandes lignes d'une prospective à ce sujet.

Avant d'entrer dans les détails, il nous semble légitime de poser la question suivante: qu'est ce qu'on veut de la communauté francophone dont nous nous réclamons tous ici présent? Et dans quel contexte doit-on évoluer? L'hypothèse sur laquelle nous reviendrons est la suivante: peut-on construire une identité culturelle plurielle et francophone?

Nous présentons donc une réflexion sur les manières dont peuvent être envisagées, d'un point de vue théorique les rapports entre langue(s) et identité(s) et francophonie en tant qu'ensemble d'identité de chacun des individus francophones qui ont eu à produire une langue commune. Ce rapprochement s'il est possible, il ne doit pas se faire au détriment des autres langues.

L'histoire des langues apparaît circonspect lorsqu'il s'agit de s'interroger sur les investigations de l'homme vers l'unification du langage. Si l'on envisage la francophonie comme une façon de concevoir et de traiter les réalités linguistiques apparentes des peuples francophones. Il est intéressant de noter que l'histoire de la francophonie a progressivement conduit les individus à une construction des identités et des cultures. Pourquoi aujourd'hui parle-t-on de plus en plus d'identité et de culture plus que dans le passé? Qu'est-ce qu'une identité? et qu'est ce qu'une culture?

Nous répondrons à ces interrogations à travers cette recherche.

1. Définition de l'identité et de la culture

Les fondateurs des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont

introduit dans un acte de droit international le comportement de la diversité des cultures. Ainsi, lors de l'ouverture de la conférence constitutive de l'Unesco, Clement Attlee (Premier ministre de Grande Bretagne et de l'Irlande à l'époque) déclarait:

Aujourd'hui les peuples du monde sont comme des îles qui se lancent des appels, par-dessus des océans de malentendus. Ils ne se comprennent pas les uns les autres, ni dans leur histoire, ni dans leurs mœurs, ni dans leur mentalité, et pourtant, mieux ils se comprennent, plus ils se rendront compte de tout ce qu'ils ont de commun et pourquoi et en quoi, ils diffèrent les uns des autres. (Rapport de la conférence des Nations-Unies, 1945: 38)

Ce discours prononcé en 1945 nous semble encore d'actualité. Les peuples aujourd'hui encore comme hier occupent toujours leurs îles et défendent leur citadelle et aucune intercompréhension ne paraît à l'horizon.

La notion d'identité et de culture est complexe, nous dirons simplement que l'identité est constituée des

critères qui désignent sur quoi agir pour mieux constituer et faire reconnaître le groupe comme unité. (Chekroun, 1991: 44)

alors que le concept de la culture tel qu'il est signifié par l'UNESCO, est défini comme

un système de valeurs dynamiques formé d'éléments acquis, avec des postulats, des croyances et des règles qui permettent aux membres d'établir des rapports entre eux et avec le monde, de communiquer et de développer les capacités créatrices qui existent chez eux. (*Charte des Nations-Unies*, 1945: 55)

Il paraît que ce contexte est nécessaire à l'émergence de l'identité culturelle. Il semble aussi que les individus, aussi bien que les peuples, sont en mesure de partager les deux notions dans le cadre de la francophonie pour mieux affronter les défis de la mondialisation. Selon Calvet, lors d'une conférence sur la «Mondialisation, langues et politiques linguistiques»:

les langues susceptibles à l'ouverture ont plus de chance de survivre dans le marché mondial de la langue. (Calvet, 2002)

Nous rappelons que le concept de l'identité culturelle est apparu suite aux grands changements qu'ont subis toutes les sociétés. Les philosophes et les penseurs (cf. les travaux de Foucault et de Butler) ont largement contribué à imposer cette notion de diversité culturelle au sein de la communauté internationale. Parce que les individus ne pouvaient affirmer leur identité qu'à travers l'interaction avec les autres dans le contexte de la vie sociale. En outre, les individus conçoivent une société avec une identité sociale distincte.

Nous supposons donc que l'identité francophone est une conscience de soi en tant que parlant français. L'identité est une action, puisque l'usage itératif de la langue française et la répétition des pratiques associées qui donnent un sens identitaire à la francité et qui produisent le francophone. Comme elle se construit à travers l'action, l'identité est dynamique. Elle est renouvelée, réinventée et transformée. Même si certaines caractéristiques telles que la langue maternelle et l'origine culturelle influencent la pratique de la langue française. C'est par leurs actions que les parlants français viennent à se reconnaître et que les autres les reconnaissent comme

francophones.

Cela a permis l'apparition de certaines idées qui annoncent une rupture avec la pensée dominante qui mettait en quarantaine les identités et les cultures considérés comme marginale. Le déni de la culture des peuples dominés est rendu obsolète et les cultures sont désormais considérées et appréciées à leur juste valeur.

A notre avis, la langue qui sépare le langage et ses sujets, dimension linguistique et historique, fait de la langue une entité existante en dehors de la réalité.

2. IDENTITÉ ET CULTURE DYNAMIQUE

Nous envisageons aussi l'identité comme un concept dynamique. Les identités de manière générale s'élaborent et se restructurent tout en restant liées à une volonté d'affirmation. La culture par contre doit rester ouverte à l'extérieur. Cela favorise la communication et enrichi la signification au sein de la société. C'est pourquoi il est aisé de réaliser un consensus international quand l'identité culturelle recouvre l'identité internationale.

Nous vivons au Maroc dans une culture disposée au dialogue des cultures et une identité ouverte à toutes les identités. C'est pourquoi l'image que nous faisons de l'autre est toujours a priori favorable à l'intercompréhension.

Le point de vue de Labov (1976) nous semble important dans le sens où il considère la communauté linguistique comme un système instable, hétérogène et variant, système qui dépasse les réactions individuelles.

Il faut, à notre avis, concevoir une politique linguistique pour appuyer la francophonie dans son rôle en matière de développement de l'identité culturelle plurielle des pays francophones. Si la diversité est reconnue comme un facteur essentiel dans la recherche de la francophonie, ce sont les pays du sud qui soulèvent le problème de la pluralité des cultures et celui des relations interculturelles.

Les peuples qui aspirent à la francophonie, souhaitent qu'elle soit fondée sur les réalités propres et sur les aspirations de l'ensemble de leurs peuples. Ils sont conscients de la nécessité d'entreprendre des changements imposés à tous les peuples par l'évolution du monde et en particulier, pour la révélation des sciences.

Si l'imposition du modèle hégémonique franco-français est décrit comme l'une des difficultés qu'a le groupe à construire une identité. De ce fait tout ce qui touche à la langue et à l'identité de l'autre est considéré comme négative.

L'idée d'appartenance à une langue, comme on appartient à un groupe, à une communauté linguistique fait de la langue une identité, une identité que l'on construit, que l'on définit avec l'autre. Une étude sur les moteurs de recherche sur Internet a montré que seulement 3% des moteurs sont en français et moins en arabe.

3. LA REPRÉSENTATION DE LANGUE ENTITÉ

Si l'on évoque les grandes étapes de l'histoire de la francophonie à nos jours, on constate que la politique linguistique francophone s'est constamment constituée vis à

vis des normes d'un ailleurs donné, vécue comme identique, mais relatif à l'histoire coloniale et à des réalités différentes.

Les peuples aujourd'hui dénoncent l'hégémonie d'un modèle langagier. L'imposition d'un ensemble de règles qui interdisent le déploiement de ce qui pourrait se construire comme l'être francophone, dans lequel s'inscrit la littérature maghrébine. La norme française s'enferme dans une intertextualité fermée à tout ce qui vient de l'extérieure.

Ce contexte génère chez les élites francophones maghrébines une tendance à prendre la langue comme universel. Mais, leur sentiment d'être exclu du modèle hégémonique auquel ils n'appartiennent pas de droit. Leur perception de décalage par rapport à la France pour produire une norme, de produire une littérature conforme à la norme qu'ils ne parviennent pas à faire reconnaître.

4. IDENTITÉ ET CULTURE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU MAROC

L'identité historique du Maghreb est tissée sur une carte dont les profils sont la continuité de la langue berbère, la langue arabe, la langue française et la langue espagnole, le tout donnant une culture composite.

Au Maroc, les instructions officielles sont un exemple frappant du flou qui entoure l'aspect culturel ou interculturel qui circule inévitablement dans l'espace des classes de langue. Les termes identité et culture utilisés dans le contexte de l'enseignement du français au Maroc, provoquent parfois des ambiguïtés, puisque leur valeur sémantique n'est pas bien précisée.

Il convient de rappeler dans ce sens le débat des années 60 qui a eu lieu sur l'enseignement du français au Maroc et qui avait abouti à un enseignement du français à travers la culture arabo-musulmane. Mais après l'indépendance, une nouvelle formule est adoptée, celle de se rallier aux programmes français enseignés dans les classes et les écoles de France.

Les élites intellectuelles maghrébines qui sont bien souvent le produit de deux ou trois cultures, savent que l'on ne peut s'enraciner à soi, sans pour autant se fermer les yeux aux autres. Ils savent aussi qu'aucune culture ne peut désormais s'isoler des autres, ni demeurer hors des bouleversements qui agitent le monde. C'est d'ailleurs ce qu'on constate chez la majorité des auteurs de la littérature maghrébine d'expression française.

5. LITTÉRATURE MAGHRÉBINE ET IDENTITÉ CULTURELLE

L'idée d'une identité plurielle et d'une culture ouverte se retrouve aussi dans les écrits des auteurs de la littérature maghrébine d'expression française. En effet, les auteurs semblent répondre à la définition de *l'idéal interculturel*, tel qu'il est défini par Diana Pinto:

Il ne faut pas que l'interculturel soit un brassage d'identités profondément vides, qui donnent souvent lieu à la création d'identités crispées et intolérantes. La solution idéale se trouve dans la création d'une identité hybride aux allégeances

multiples, qui permettrait à chaque individu de composer son identité en prenant le meilleur de ses cultures. (Diana, 1995: 14-19)

Dans ce sens Malek Ouary dévoile dans son ouvrage «Le grain dans la meule» une double identité enracinée de part et d'autre des deux rives Méditerranéennes:

J'apprenais à vivre à la manière de ses maîtres (les européens), de qui j'avais fait miens les héros, les fables, les chansons et le langage, m'acharnant à m'incorporer ses plus secrètes pratiques, m'exerçant à nourrir mon âme de la substance de leurs poètes les plus rares que j'invoquais comme mes intercesseurs. Le mimétisme du corps et de l'esprit, qu'on reconnaît volontiers à ceux de ma race comme une disposition naïve particulière, m'aidait dans ma tentative d'enracinement en une partie distincte de ma patrie naturelle. (Ouray, 1956: 79)

Paul Ricoeur (1988) dans la revue *Esprit* définit à partir de deux usages essentiels le concept d'identité en quatre valeurs:

- a.– L'identité est conçue comme deux occurrences d'une même chose désignée par un nom invariable ne constituent pas deux choses différentes mais une seule et même chose. Identité signifie ici unicité.
- b.– La notion d'identité vient de l'idée de ressemblance extrême. Deux êtres sont dits identiques quand ils sont substituables l'un à l'autre.
- c.– Le sens inclut la continuité ininterrompue dans le développement d'un être entre le premier et le dernier stade de son évolution.
- d.– La notion d'identité, est celle de permanence dans le temps qui s'oppose à la diversité.

La notion d'identité chez les auteurs maghrébins de littérature d'expression française, sert de lien entre deux autres concepts, le *littéraire* et le *culturel*. Dans les expressions *identité littéraire* et *identité culturelle*, prises indépendamment l'une de l'autre, le terme identité a la valeur d'unicité.

L'identité littéraire renvoie à ce qui permet d'identifier un écrit comme étant un roman, un poème, une pièce de théâtre etc. L'identité culturelle, concerne plus directement l'auteur: son appartenance à une culture donnée le détermine dans son rapport au monde et lui confère un imaginaire qui lui est propre.

Nous sommes amenés à croire que l'identité culturelle définit l'identité littéraire. L'interpénétration du *culturel* et du *littéraire*, apparaît dans les textes des auteurs qui jongle entre deux cultures. Les textes littéraires suivants souligne que l'identité relève de l'interculturel.

A titre d'exemple nous constatons chez Nina Bouraoui cette vision de partage entre deux cultures et entre deux identités:

Souvent m'est renvoyée au visage mon identité floue, pas claire, pas nette... C'est l'attitude des journalistes à l'égard de mes livres qui m'a révélé cette instabilité identitaire. [...] Ils [...] m'ont tantôt prise comme maghrébine, tantôt comme algérienne nationale ou comme immigrée, ou fils d'immigrés. (Bouraoui, 1998: 112)

Elle ajoute dans son ouvrage, *L'Âge blessé*, dans un contexte différent, comme l'affirmation par l'auteur elle-même de ce «métissage interculturel».

Je suis les deux profils réunis. Mon ton est le mélange du grave et de l'aigu. Mes muscles, ma peau, ma couleur, ma taille contiennent les deux trames d'origine. Je n'ai aucune préférence. Mon corps est mixte. (Bouraoui, 1998:124)

Cependant Mouloud Mammeri pourrait représenter l'interculturel, non pas en devenir mais accompli. En effet, il semble répondre à la définition de *l'idéal interculturel*.

En effet pour rejoindre l'idéal interculturel et identitaire dans les deux sens (nord-sud), Mouloud Mammeri montre sa satisfaction lorsque le métissage vient du Nord, il souligne:

J'ai vu Jean Amrouche quelques semaines avant sa mort, sur la terrasse d'un hôtel à Rabat, où les fleurs chantaient le printemps et la vie. Nous avons commencé à supputer les chances de la paix... Nous le faisons en français. Puis brusquement sa voix à nué, elle est devenue sourde, je devais l'écouter pour l'entendre. J'ai mis quelques temps pour m'apercevoir que nous avions changé de registre: nous étions passés au berbère. (Mammeri, 1952: 89)

Il est évident qu'une construction de l'identité francophone est à concevoir sur la base de la rencontre entre des cultures francophones. L'identité et les cultures ne sont pas des systèmes fermés, mais au contraire ouverts et dynamiques. L'initiative prise par la France d'organiser l'«Année du Maroc en France» ou l'«Année de l'Algérie en France», permet aux peuples de mieux se connaître et par-là de mieux communiquer. Toutefois, si les francophones du sud connaissent mieux la culture française, les francophones du nord méconnaissent et parfois ignorent la culture des pays francophones.

La rencontre entre une culture arabo-musulmane et la culture française doit être considérée sous un aspect optimiste, et non pas celui d'une opposition entre la culture d'un pays développée et celle d'un pays sous développée. Il faudrait revoir les actions de façon à ce que la culture des états francophones soit incluse dans les politiques linguistiques de la France. Il y a une méconnaissance réciproque des éléments culturels entre les pays francophones et la France. Il faut considérer les cultures comme une contribution au développement de l'humanité et non pas comme un ensemble de différences entre les peuples. Ainsi, Claude Lévi-Straus souligne que:

La véritable contribution des cultures ne consiste pas dans la liste de leurs inventions particulières, mais dans l'écart différentiel qu'elles offrent entre elles. (Lévi-Strauss, 1983: 30)

La culture et la langue sont des composantes de l'épanouissement et de développement. Elles sont enracinées dans la mémoire et font partie de leur existence même. Il ne faut pas que les moyens de communication occultent les identités culturelles et propagent un mode de comportement homogène.

En communiquant entre elles, les diverses cultures se stimulent et s'enrichissent mutuellement, elles fortifient leur intégralité par la création et l'innovation.

6. L'IDENTITÉ ET LA CULTURE COMME MOTIVATION

Les rapports entre langue, identité et culture dans un cadre francophone, nous

permettent de comprendre l'histoire des peuples comme une entité francophone en tant qu'ensemble, mais aussi avec des entités différentes de chaque peuple. Le fait que l'arabe et le berbère soient considérés aujourd'hui comme langues de France, semble mieux répondre aux nouvelles transformations de la société française et aux exigences mondiales. La cohabitation de plus en plus présente de nombreuses nationalités, le développement des moyens de communication et la proximité géographique semble favoriser une identité culturelle au pluriel.

Les institutions d'enseignement doivent établir une politique linguistique de diffusion d'activités culturelles de l'ensemble des francophones et ne doivent pas ignorer le rôle de la langue dans la construction d'une culture commune aux francophones.

Nous sommes convaincus de la nécessité d'adopter des politiques culturelles au niveau de l'enseignement pour y affirmer la place de l'histoire, des produits culturels des pays francophones. Cependant, on s'inquiète que l'absence de politiques générales (qui ignorent la culture des autres) n'élargisse l'abîme entre la France et les pays francophones.

Le rapport entre état Francophone et les états francophones, doit être établi sur la base d'une identité commune. Le rapport entre identité et culture au singulier et au pluriel s'est transformé du fait que le singulier est devenu hétérogène.

La langue devient un instrument pour construire l'identité collective à travers le discours et l'histoire des groupes qui la parlent. La francophonie doit adopter un discours interculturel dans un environnement unifié pour faire face aux changements que connaît le monde.

L'écosystème des communautés francophones du Maghreb, par ses créateurs, ses citoyens, ses organismes culturels et communautaires, et ses institutions, nourrit et protège son identité.

Dans la mouvance de la mondialisation, l'identité culturelle est un enjeu fondamental. En organisant des rencontres interfrancophones à l'intention de ceux et celles qui, partout dans nos communautés, nourrissent et stimulent cette identité culturelle, la francophonie maghrébine entre de plein pied dans cette mouvance. Les traditions les plus vivantes sont des traditions de l'ouverture.

7. STRATÉGIE CULTURELLE ET IDENTITAIRE DANS LE CADRE FRANCOPHONE

Pour concrétiser cette vision nous présenterons quelques recommandations qui permettraient la création d'un projet pédagogique dans un contexte favorable pour renforcer les liens dynamiques entre la France et les pays francophones du sud. Voici quelques éléments. Il est nécessaire:

- d'encourager chez l'élève un sentiment d'identité et d'appartenance à la francophonie.
- d'aider l'élève à se définir en tant qu'individu et membre d'une communauté à la lumière des changements économiques, politiques et sociaux qui se produisent à l'échelle mondiale.

- de tenir compte du fait que la langue française représente une manière d’être et de voir qui lui est propre
- d’enseigner la langue comme un système de valeurs et non seulement comme un moyen de communication.
- de mettre en valeur la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son développement et son épanouissement.
- l’élève doit pouvoir comprendre que la culture arabo-musulmane s’inscrit dans le courant d’une culture francophone à dimension mondiale et qu’elle est influencée par le milieu social et géographique.
- de favoriser chez l’élève l’épanouissement de sa culture maroco-française et de ses composantes.

En outre, les pédagogies devraient intégrer les domaines suivants:

- Les connaissances et la prise de conscience nécessaire au développement de l’identité, ainsi qu’à l’ouverture sur le monde et sur la communauté francophone dans son ensemble.
- Le comportement, les attitudes et les valeurs indispensables pour vivre en tant que francophone.
- L’environnement technologique, dans lequel baignent toutes les sphères d’activité, crée un contexte favorable pour renforcer les liens dynamiques déjà établis entre les communautés de la francophonie.

On peut déjà affirmer que la simple fréquentation de nombreux sites d’Internet à contenus linguistiques et culturels constitue un moyen inédit de créer un rapprochement entre francophones. Mais, des obstacles empêchent de répondre aux besoins fondamentaux de nos étudiants qui ont des conséquences néfastes sur la communauté francophone.

D’abord, il importe de favoriser les rapprochements entre les communautés francophones et la collaboration en vue de développer des programmes scolaires communs mais spécifiques pour chaque société. Ensuite, définir une idéologie commune qui permettrait aux communautés françaises de travailler ensemble.

Le bilan de la recherche a permis d’apprécier la très grande diversité qui caractérise les communautés francophones. Il montre aussi à l’évidence la diversité de leurs contextes de vie et les défis éducatifs qui se posent à elles. Il nous semble que le Maroc doit développer une pédagogie pour les écoles marocaines qui se fondent sur les axes: langue, identité et culture au pluriel.

L’intégration de ces trois objectifs identité langue et culture comme noyau central sur lequel doit reposer toute conception de programmes d’études fondamentale.

8. DIVERSITÉ ET UNICITÉ INTERCULTURELLES OU LES UNIVERSELS-SINGULIERS

Les sociétés sont toutes multiculturelles, et les cultures sont égales en dignité. La pédagogie la plus appropriée consiste en un enseignement interculturel: le préfixe inter-est important parce qu’il signifie échange, circulation dans les deux sens entre deux cultures, entre deux identités, enrichissement mutuel, interpénétration, bénéfiques

récioproques. La confrontation avec une culture étrangère valorise les deux cultures.

Le concept d'«universels-singuliers» semble une solution pour mettre en place un enseignement interculturel qui coordonne les richesses culturelles de tous et respecte l'altérité. Les universels-singuliers sont tous les phénomènes qui existent par tout et pour tous et que chaque groupe ou chaque société ou chaque culture, traite à sa manière. Cette notion simple et opératoire reste négligé par les didacticiens. Linguistiquement, il y a mille manières de parler de l'eau, sur le plan lexical, argotique, etc. et chacun sait en parler. Une complémentarité entre les élèves, coordonnée par l'enseignant est donc possible et fertile. Ou encore en littérature: d'innombrables textes, en prose ou en vers, sont disponibles, en diverses langues.

On pourrait aussi créer un atelier autour des proverbes, des expressions et des comptines sur l'eau qui réuniraient des jeunes francophones du sud et du nord à la création d'un lexique francophone sur l'eau. On collectant des expressions de toute la francophonie, on peut créer un lexique qui rendrait compte du monde connu ce qui favoriserait l'invention de l'inexprimé, du dynamisme et de l'imaginaire.

Toutes les matières à enseigner disposent de ressources sans limites en étudiant le thème de l'eau. C'est un symbole même de pédagogie interculturelle où chaque élève peut coopérer avec les autres et apprendre d'eux.

CONCLUSION

Si la diversité des cultures est un fait de l'histoire, la compréhension mutuelle est une question de volonté des hommes de toutes les nations. Elle est une création continue à laquelle chaque génération doit apporter sa contribution.

Les fondateurs de la francophonie sont convaincus que la clé de la réussite se trouve essentiellement dans la culture. La diversité culturelle au lieu de constituer un obstacle au rapprochement entre les peuples doit contrairement être le levain du mouvement qui doit désormais pousser les peuples les uns vers les autres dans un élan de volonté de vivre ensemble.

La diversité des identités et la multiplicité des particularités ne sont pas en contradiction avec la concrétisation des intérêts communs entre les nations dans le cadre de la coopération humaine basée sur cohabitation et la naissance entre les hommes. Puisque l'identité est enracinée dans la nature des peuples, on ne peut pas la transcender ni la détruire ni même la fusionner dans une seule et unique identité dominante.

La francophonie ne s'oppose pas à la l'identité et ne sera jamais son substitut, mais elle sera la seule qui présente aux francophones le respect de la diversité culturelle et la promotion des identités nationales.

Toutes les cultures et les identités sont confrontées au défi de la mondialisation, chacune cherche à relever ce défi selon son génie propre. Nous rappelons que chaque fois qu'une culture disparaît, c'est une part de la féconde diversité des cultures qui s'en va.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENABBOU, M. (à paraître). «Réflexions sur l'intégration du Multimédia et Sites dans les méthodes pédagogiques du français à l'Université au Maroc», *1^{ères} Assises méditerranéennes des enseignants de français langue étrangère, seconde utilisant le multimédia Réflexions, données et pratiques*. Colloque célébré en Alexandrie les 19-20 septembre 2003.
- BOURAOUI, N. (1998). *L'âge blessé*, Paris, Fayard.
- CALVET, L.-J. (2002). «Mondialisation, langues et politiques linguistiques», Conférence à l'Université de Senghor.
- CHARTRE des Nations-Unies, San Francisco, (1945). Département de l'information des N.U., New York.
- CHEKROUN, M. (1991). «L'identité culturelle: une notion de sens commun», *Identité Culturelle au Maghreb*, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 9, 44 pages.
- DEJEUX, J. (1994). *La littérature féminine de langue française au Maghreb*, Paris, Édition Karthala.
- DIANA, P. (1995). «Forces et faiblesses de l'interculturel», in *L'Interculturel: réflexion pluridisciplinaire*, Paris, L'Harmattan, Col. Études littéraires maghrébines, pp. 14-19.
- DIB, M. (1994). *Tlemcen ou les lieux de l'écriture*, Paris, Éditions Revue noire.
- HUSTON, N., SEBBAR, L. (1986). *Lettres parisiennes, Autopsie de l'exil*, Paris, Barrault.
- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LEVI-STRAUSS, C. (dir.), (1983). *L'identité, Séminaire interdisciplinaire*, Paris Gallimard.
- MARTA, S. (1997). *Leur pesant de poudre: romancières francophones du Maghreb*, Paris, L'Harmattan.
- MOULOUD, M. (1952). *La colline oubliée*, Paris, Plon.
- PAUL, R., (1988). «L'identité narrative», *Esprit*, 7-8, pp. 295-314.
- OUARY, M. (1956). *Le grain dans la meule*, Édition Bouchene.

LA EVOLUCIÓN DE LOS DEMOSTRATIVOS EN LA HISTORIA DEL FRANCÉS: UN CASO ATÍPICO EN LA EVOLUCIÓN DE LAS LENGUAS ROMANCES

Ramón García Pradas

Universidad de Castilla-La Mancha

No nos cabe duda de que el estudio diacrónico de los demostrativos en francés ha dado cuenta de uno de los cambios más sorprendentes de esta lengua. De hecho, no ha sido poca la literatura vertida sobre este tema, como lo avala el elevado número de trabajos realizados en torno a los demostrativos, sobre aspectos tan concretos como es su valor de notoriedad, la oposición *cist* vs. *cil* o su evolución desde el latín hasta nuestros días o en estadios concretos como el francés antiguo o medio (Yvon, 1951 y 1952; Mathews, 1967; Price, 1968 y 1969; Dees, 1971; Wilmet, 1979; Wunderli, 1980; McCool, 1981; Kleiber, 1983, 1985, 1987 y 1991; Corblin, 1987; Marchello-Nizia, 1992a y 1992b y Skårup, 1993). El amplio número de estudios citados manifiesta la complejidad que los demostrativos han presentado en su proceso evolutivo desde que parten de las formas latino-tardías *ecce iste* y *ecce ille*¹(Thomasset y Ueltschi, 1993: 48).

Remontándonos al francés antiguo, éste aún da cuenta del carácter simétrico con el que se define el sistema de demostrativos en esta época y como se sigue definiendo en las lenguas románicas, a excepción del francés. Sin embargo, esta naturaleza simétrica que define morfológicamente al demostrativo no tardará en perderse. Ya en los siglos XII y XIII somos testigos de cómo la identificación entre adjetivos y pronombres bajo una misma forma empieza a desaparecer, imponiéndose una cierta fluctuación en el empleo del demostrativo, aunque con una tendencia, cada vez más acusada, a que una de las formas se use como determinante y la otra como pronombre (Zink, 1987: 44), independientemente de la idea de localización espacial que estas

¹Convendría precisar que el latín poseía una gama de anafóricos bastante rica. De hecho, distingue las formas *hic*, *iste*, *ille* e *is*. Los tres primeros pueden ser tanto anafóricos como determinantes, mientras que *is* únicamente se comporta como anafórico. Sin embargo, Revol señala la presencia de un proceso de evolución en el que las formas *is* e *hic* desaparecen: «*is* disparaît (il est trop court et n'assume qu'une seule fonction): c'est *ille* qui récupère ses emplois, en particulier comme antécédent du relatif; *hic* disparaît aussi et cède ses emplois à *iste*, à l'exception du neutre *hoc*, mais renforcé par une particule: *ecce+hoc* > *ço* > *ce*» (2000: 107).

palabras presentaran etimológicamente. De hecho, a partir del siglo XVIII podemos afirmar que las formas del pronombre se habrán escindido completamente de las del determinante (Picoche y Marchello-Nizia, 1998: 236), creándose así dos paradigmas diferenciados, rasgo que nos resulta de una singularidad sorprendente si lo ponemos en parangón con lo que ocurre en la morfología románica. De hecho, una de las características más marcadas de las lenguas románicas es precisamente la identificación de la mayor parte de las formas del demostrativo, que podrá ser empleado como pronombre o determinante.

Esta pérdida del carácter simétrico del demostrativo francés ha hecho que se convierta en uno de los aspectos más atractivos en su estudio diacrónico y, también, uno de los que más contradicción ha suscitado y uno de los puntos que aún parece estar sin resolver (Marchello-Nizia, 1995: 117).

Quizá las hipótesis de partida a la hora de abordar este problema no hayan sido las más pertinentes. Existen teorías de peso, puesto que el tema ha preocupado a filólogos, gramáticos y estudiosos de la historia de la lengua. Podríamos destacar las teorías de Dees, Kleiber, Mathews o Price y, pese a lo acertado en no pocas de sus aportaciones, tenemos la sensación de que el tema no está zanjado, no sólo en lo referente a la oposición *cist/cil* o a la pérdida del carácter simétrico del demostrativo, sino con respecto a la evolución de tal categoría en general.

Sea como fuere, esta pérdida del carácter simétrico en el demostrativo no es repentina en el siglo XVII. De hecho, ya en francés antiguo se van desgranando las primeras oscilaciones en el empleo sintáctico de esta categoría. Con el presente estudio, pretendemos revisar algunas de las teorías que se han apuntado al respecto, al tiempo que intentaremos sistematizar, dentro de un orden cronológico, el uso y la apariencia del demostrativo, puesto que, si cuestiones como la pérdida del carácter simétrico no han sido explicadas de forma satisfactoria, puede deberse a una mala descripción morfosintáctica de tal categoría desde sus orígenes o, sencillamente, a que las hipótesis de partida para justificar un cambio tan sorprendente en la morfología románica no eran las más adecuadas.

Entrando en materia, diremos que el fenómeno de la disimetría del demostrativo es, cuando menos, sorprendente porque, para Marchello-Nizia (1995: 118), desde una óptica estructuralista, un sistema evoluciona en tanto que presenta un punto de debilidad o de ruptura. Sin embargo, en el caso de los demostrativos, en los albores del francés antiguo, el sistema parece no tener fallo alguno. Es más, si lo comparamos con el de otras lenguas románicas, nos percatamos de que, incluso, es más perfecto, y mientras que en las otras lenguas románicas la evolución no es tan sorprendente, en el caso del francés es radical, hasta el punto de haber disociado por completo la forma de pronombres y adjetivos demostrativos.

Antes de entrar en esta cuestión, convendría recordar, sucintamente, la formación de los demostrativos en latín. Existían tres series de demostrativos (Joly, 1995a: 78): la forma *hic-haec-hoc*, *iste-ista-istud* e *ille-illa-illud*. Este sistema tripartito permitía ligar a cada valor demostrativo una persona distinta (1ª, 2ª y 3ª persona). Sin embargo, la forma *hic-haec-hoc* se perderá, conservándose únicamente el neutro *hoc*, con un descendiente directo en francés antiguo, la forma *o (cela)* que, reforzada por la partícula

*ecce*² dará como resultado el pronombre *ço*, *ce* con el paso del tiempo. Ello ha hecho que en francés antiguo ya contásemos con un sistema donde el valor demostrativo sólo se liga a dos personas, «la personne présente (*allocutive*) et la personne absente» (Moignet, 1988: 111). Por otra parte, en latín clásico somos conscientes de cómo estos demostrativos se emplean con valor anafórico en lugar de deíctico³. Ello hará que exista una afinidad familiar con el artículo, afinidad que, según Buridant, “se retrouve non seulement dans les langues romanes, mais aussi dans les langues germaniques” (2000: 122). Ante esta pérdida del carácter deíctico, se hace obligado el uso del prefijo adverbial *ecce*, que, combinado con las formas *iste* e *ille* nos situará ante un doble paradigma en francés antiguo: el paradigma de *cist* y, por ende, el paradigma de *cil*. El primero, como es lógico, provendrá de la combinación *ecce* + *iste* y el segundo, de *ecce* + *ille*.

Llegados ya al francés antiguo, contamos, pues, con un doble paradigma simétrico. Las formas masculinas y femeninas de *cist* y *cil*, tanto en el singular como en el plural, pueden ser utilizadas como determinantes o como pronombres. Existe, a su vez, una forma para el neutro, *ce*, que hasta el siglo XII cohabitará con dos formas específicas, una en el paradigma de *cil* y otra para el de *cist*. Se trata de las formas *cel* y *cest*, poco empleadas hasta que en el siglo XII desaparecen.

Si bien en un principio la oposición es de índole semántica, ya que como bien señala Moignet «*cist* fait allusion à ce qui est proche du locuteur et de l’allocutaire, *cil*, à ce qui est éloigné» (1998: 111) o como apunta Ménard, «alors que *cist* indique la proximité, *cil* marque l’éloignement dans l’espace, le temps ou la sphère d’intérêt psychologique» (1994: 31), con el tiempo se terminará convirtiendo en una oposición funcional⁴, ya que el paradigma de *cist* se utilizará principalmente como determinante, mientras que el paradigma de *cil* se usará básicamente como pronombre. Sin embargo, las fluctuaciones no son escasas y, a veces, *cist* aparece como pronombre y *cil* como determinante en francés antiguo y medio⁵.

Tal vez convendría explorar las razones que han motivado un cambio tan sorprendente con respecto a la tendencia que la morfología románica impone en el caso de los demostrativos. Zink (1990: 43) aduce como razón para justificar este cambio la

²Sobre *ecce* y su empleo, Joly nos dice: «Dès l’époque classique, le latin parlé a eu tendance à renforcer les formes primitives du démonstratif par la particule épidiétique *ecce*, <<voici>>» (1995b: 79).

³De hecho, sobre *ille*, Buridant (2000: 122) nos dice que en latín vulgar, habiendo perdido su valor deíctico y mediante un fenómeno de aféresis, pasa a convertirse en el artículo determinado (*li/le/la/les*). Igualmente, cuando esta misma forma es tónica, termina convirtiéndose en el pronombre de 3ª persona *il* mediante un fenómeno de apócope.

⁴Dado que la oposición espacial que originariamente presentaron ambos paradigmas no tardará mucho en perderse, se hace preciso utilizar otros recursos que marquen la deixis. En este sentido, se empezarán a emplear los sufijos *-ci* y *-la*, generalizándose su uso en 1450. Desde ese momento, en el empleo de ambos sufijos se podrá observar la misma disimetría que en francés moderno: «[...] les formes en *-ci* sont marquées et renvoient nettement à la situation d’interlocution, celles en *-la* couvrent un plus large éventail d’emplois et paraissent être, comme *cil* en afr., le paradigme non-marqué. En frm., à l’oral, les formes en *-la* sont plus courantes que celles en *-ci*, même accompagnées d’un geste déictique» (Picoche y Marchello-Nizia, 1998: 236).

⁵Por ejemplo, Picoche y Marchello-Nizia (1998: 236) nos dicen que las formas *cestui* y *ceste* van a continuar usándose como pronombres hasta el siglo XVI, mientras que las formas *celui* y *cele* se usarán como determinantes, especialmente en la región de la Francia Oeste.

desaparición de las declinaciones en francés medio (1990: 44). Sin embargo, la cuestión no nos parece tan sencilla. Analicémosla más en profundidad, recurriendo a las aportaciones de Dees y Kleiber, entre otros estudiosos.

A finales del siglo XII vamos a asistir a un cambio cuantitativo de los demostrativos. En primer lugar, aparece una nueva forma, *ces*, con función de determinante y pronombre y común para el masculino y el femenino (neutralización de género). El surgimiento de la nueva forma se constata en la región de *oïl* y su uso no tarda mucho en extenderse, suplantando formas como *cestes* y *celes* o *cez* y *cels* en el caso régimen directo. Paralelamente surge, en los albores del siglo XIII, una nueva forma, *ce*, determinante masculino en caso régimen singular, forma que se utilizará en sustantivos que empiecen por consonante. Las formas *cest* y *cel* terminarán evolucionando hacia la forma *ce*.

La explicación que se dio a este cambio fue de índole fonética (Marchello-Nizia, 1995: 122), ya que la forma *ces* se habría formado a partir de *cez*, del paradigma de *cist*, por simplificación y pérdida del primer segmento dental del sonido oclusivo-constrictivo [ts]. El cambio, según los fonetistas (Bonnard, 1982 y Joly, 1995b), habría ocurrido justamente entre finales del siglo XII y principios del XIII, concretamente hacia el año 1200. Sin embargo, para Marchello-Nizia (1995: 122) la razón no es de peso, ya que los diferentes contextos en los que se emplea *ces* no siempre van a responder a los valores asignados al paradigma de *cist*. De hecho, Yvon nos dice al respecto: «Nous avons attribué à *cist* tous les emplois de *ces* qui en est pour la forme le cas régime pluriel; or [...] *ces* est l'équivalent de *cels* ou de *celes* [...]» (1951: 165).

La explicación fonética, que se dio ya en el siglo XIX, no es pertinente. Dees (1971) propondrá una nueva teoría donde la explicación no sea estrictamente fonética, sino también morfológica. Para él, la forma *ces* provendría de *cist* y *cil*. Esta claro que la forma *cez* ha dado *ces* en virtud del cambio fonético que hemos explicado, pero la forma *cels*, empleada como forma átona y proclítica, es decir, en valor de determinante, sufrirá el mismo proceso evolutivo que los artículos contractos en algunas regiones de Francia, con la pérdida de *-l* implosiva. Precisamente es en estas regiones donde aparece la pérdida de esta *-l* en los artículos contractos plurales donde podremos encontrar la forma *ces*, primeramente para el masculino y luego, por analogía, también para el femenino.

Debemos ahora preguntarnos cómo cabría justificar la aparición de *ce*. A priori, podríamos esgrimir una explicación fonética, ya que *ce* podría provenir de la evolución de *cest* y *cel* al desaparecer las consonantes en posición final, precisamente también en torno al año 1200 (Bonnard, 1982: 30). Otra hipótesis para explicar el surgimiento de esta forma *ce* sería la de la analogía con el artículo determinado *le/les* (Joly, 1995a: 77), siendo esta última más aceptada por Dees (1971: 120-124).

Para Marchello-Nizia (1995: 124), la teoría de Dees resulta interesante a la hora de establecer el origen de la forma *ces*, pues sólo así se entiende que esta forma pueda tomar valores del paradigma de *cist* y *cil* indistintamente. Además, establece una cronología lógica en la aparición de este micro-paradigma constituido por la forma *ces*, ya que en principio aparece el caso régimen plural masculino, después *ces* extiende también su uso como femenino plural y, finalmente, aparece la forma *ce* como caso

régimen masculino singular. Asimismo, su teoría también esclarece el origen de esta última forma.

En cualquier caso, a partir del siglo XIII podemos decir que en francés antiguo existen tres paradigmas bien diferenciados para el demostrativo. Por un lado, tenemos el paradigma de *cist* y el de *cil*, pudiendo funcionar indistintamente como pronombres y adjetivos, y, por otro, un tercer paradigma, el de *ce*.

Sin embargo, la teoría de Dees deja algunos puntos oscuros a la hora de justificar el nuevo paradigma. No tiene en cuenta los usos específicos o, cuando menos, las tendencias que cada paradigma presenta y tampoco explica la verdadera oposición entre *cist* y *cil*.

Sin embargo, la teoría de Dees no ha sido la única en torno a la evolución y la oposición que existe entre el paradigma de *cist* y el de *cil*. De hecho, Marchello-Nizia (1995: 129-130) reconoce que otras de las aportaciones dignas de tener en cuenta se encuentran en la teoría de Kleiber o en los estudios de Mathews e Yvons.

Mathews (1907: 3-4) piensa que el valor de *cist* es el de la proximidad en el tiempo y en el espacio con respecto al locutor. Yvon, sin embargo, precisa este punto, defendiendo que el empleo de *cist* se corresponde al diálogo, mientras que el de *cil* al relato⁶, y será Guiraud (1967: 75-77) quien refuerce esta oposición, afirmando que a un *cil* narrativo se opone un *cist* locutivo. Price (1968: 252), sin embargo, no comparte esta última oposición, en tanto que subjetiva al depender del punto de vista del locutor.

Como podemos apreciar, los romanistas divergen en torno a la naturaleza de la oposición de sendos paradigmas y, en cualquier caso, independientemente de que dicha oposición haga referencia a una noción semántica de espacio o de enunciación, Marchello-Nizia (1995: 132) afirma que las oscilaciones en el empleo de *cist* y *cil* son numerosas en ambos sentidos.

Será Kleiber quien dé una nueva interpretación a la oposición que se establece entre *cil* y *cist*, interpretación que, en sus propias palabras, se formula de la siguiente manera: «Nous avons proposé de traiter la distinction sémantique *cist/cil* à l'aide de la double opposition *appariement contigu saturé vs. appariement contigu non saturé* et *marqué vs. non marqué*» (1985: 102). Para proponer esta oposición, Kleiber parte del carácter que presentan los demostrativos como símbolos de identificación opaca o incompleta, definidos por Buridant como:

symboles indexicaux opaques ou incomplets: leur seule énonciation ne garantit pas l'identification du référent; ainsi, dans *ce chien*, où le démonstratif peut être lié à un emploi gestuel, anaphorique, symbolique. La question *de qui et de quoi s'agit-il?* peut se poser dès que le contexte immédiat d'énonciation est insuffisant pour identifier le référent (2000: 123).

En tanto que símbolos de identificación opacos, para interpretar una expresión que contenga un demostrativo será necesario tener en cuenta su ocurrencia e identificar su

⁶Yvon nos dice: «La différence entre *cil* et *cist* réside en ce que ce dont il est parlé dans le récit est par rapport au narrateur à une distance dans l'espace et dans le temps qui peut être grande, tandis que dans le dialogue locuteur et allocutaire se situent au même point de l'espace et du temps. Il en résulte que *cil* évoque une idée d'éloignement et *cist* une idée de proximité» (1951: 147-148).

referente a partir del contexto y del cotexto. Por consiguiente, puede decirse que el demostrativo indica que se debe efectuar una operación de identificación sin que exista una solución inmediata a esta operación (Marchello-Nizia, 1995: 133).

Ya hemos visto que Kleiber habla de una identificación contigua saturada y de una identificación contigua no-saturada. Para el caso de *cist* la identificación referencial siempre quedará saturada por las indicaciones que el contexto de enunciación aporta. *Cist* no sólo muestra, sino que nos indica dónde tenemos que buscar lo que se muestra, una operación de identificación ha de hacerse sirviéndose del contexto discursivo inmediato. Por ello, Kleiber (1985: 102) afirma que la forma *cist* se presenta como un demostrativo de identificación referencial contigua saturada. Por el contrario, la forma *cil* no conlleva la necesidad de identificar el referente a partir de las indicaciones que ofrece el contexto espacio-temporal y discursivo. De hay que *cil* sea considerado por Kleiber (1985: 102) como un demostrativo de identificación referencial contigua no-saturada y, por ende, como el término no-marcado frente a *cist*, término marcado. Así, mientras que *cist* supone la identificación del referente, *cil* no lleva implícita esta idea de obligatoriedad en la identificación. Por otra parte, a *cil* se le considera como término no-marcado porque, según señala Buridant (2000: 132), puede presentar un triple valor [término opuesto a *cist* (- saturación contigua); término neutro (0 saturación contigua) y, excepcionalmente, término con el mismo valor de *cist* (+ saturación contigua)].

La aportación de Kleiber resulta novedosa, ya que la oposición semántica que delimita la existencia del doble paradigma desde el francés antiguo no se encuentra en el texto, ni en el locutor, ni en una idea de espacio o tiempo, sino en la propia ocurrencia del demostrativo y en la operación interpretativa que dicha ocurrencia conlleva. Las contribuciones de la teoría de Kleiber son muchas e importantes, si bien el propio autor es consciente de que su teoría no resuelve el problema de los demostrativos en su amplio repertorio de matices susceptibles de ser explicados⁷. En cualquier caso, una de las aportaciones más importantes ha sido la de justificar la especialización sintáctica en el paradigma de los demostrativos en francés antiguo y medio. Concretamente, el hecho de que *cist* sea el término marcado, frente a *cil* como término no-marcado, hace que éste último resulte más adecuado en los empleos pronominales⁸, mientras que *cist* casi nunca aparecerá en estas construcciones. Algunos han explicado, en contra de este argumento, que se trata de construcciones fijadas sintácticamente, pero el que pueda aparecer ocasionalmente la forma *cist* lo niega. Finalmente, el que *cist* sea el término marcado frente a *cil*, término no-marcado, ha permitido a Kleiber explicar otro de los aspectos

⁷A este respecto, el propio Kleiber nos dice: «Il est clair également que le débat sur le sens réel à prêter à l'opposition elle-même n'est pas clos non plus. J'ai essayé de montrer que l'hypothèse de l'appariement référentiel contigu saturé ou non saturé était supérieur aux théories concurrentes précédentes, parce que d'une part elle résolvait les principales difficultés auxquelles se heurtent ces théories, et parce que, d'autre part, elle explique de façon satisfaisante le phénomène d'éloignement et de proximité. Mais il reste un nombre important de points en suspens dont la prise en compte est susceptible de la modifier dans un sens ou dans un autre» (1987: 32).

⁸Wartburg justifica a su vez esta presencia de *cil* en tanto que pronombre dada su frecuencia de empleo junto al relativo: «Mais dès le 15^e siècle nous voyons la langue manifester une préférence pour *cil* pronom et, d'autre part, pour *cist* adjectif. Cette préférence est due au fait que *cil*, marquant l'éloignement, était naturellement beaucoup plus fréquent avec le relatif *qui*. Grâce à la combinaison *cil qui*, *cil* est devenu pronom, laissant la fonction adjectif à *cist*» (1967: 133).

que también ha centrado el interés de los romanistas, el empleo de *cil* como demostrativo épico o de notoriedad. Moignet o McCool definen este valor de notoriedad diciéndonos: «il sert à présenter la notion du substantif comme bien connu, notoire, quasi constante dans le genre de situation évoquée» (Moignet, 1988: 113); «The use of *cil* as a noun maker indicating that the noun is well known, expected in that type of situation» (McCool, 1981: 59). Para Kleiber (1991: 29), *cil* habría tomado este valor exclusivo de notoriedad porque su carácter no-marcado o de identificación contigua no-saturada permite que el lector pueda llevar a cabo el proceso de identificación referencial a partir de su propio conocimiento, mientras que *cist* implica la búsqueda de un referente basándose única y exclusivamente en el contexto enunciativo en el que aparece el demostrativo⁹.

Sin embargo, ya hemos dicho que la teoría de Kleiber dejaba algunos puntos oscuros sobre los demostrativos en francés antiguo. Para Marchello-Nizia (1995:137-8) estas cuestiones sin resolver se resumen en tres grandes aspectos. En primer lugar, Kleiber no da cuenta de las diferencias de empleo de los pares *cel/celui*, *cele/celi*, *cest/cestui* y *ceste/cesti*, es decir, entre el caso régimen directo y el indirecto y tampoco da cuenta del empleo de estas mismas formas reforzadas por el prefijo *i*-¹⁰ que aparecen en algunos textos del francés antiguo y se hacen casi omnipresentes en francés medio¹¹(Revol, 2000: 108). En segundo lugar, pese a la especialización de *cil* en las construcciones *cil di* o *cil qui*, no podemos decir que la especialización se convierta en norma y, por tanto, no explica que esta forma haya quedado reducida al empleo pronominal con la correspondiente exclusión de *cist*, cuando esta última forma también presenta ocurrencias (menos cuantiosas) en este tipo de construcciones. Finalmente, lejos de haber sido todo el paradigma de *cil* el que se haya convertido en pronombre, sólo lo han hecho cuatro formas: *celui*, *celle*, *ceux* y *celles*. Paralelamente, tampoco podemos decir que todo el paradigma de *cist* se haya convertido en determinante. De hecho, tan sólo dos formas se mantienen como determinantes, *cet* (con sustantivo masculino singular que empiece por vocal o *h* muda) y *cette* para el femenino. *Ce* y *ces* provenían del tercer paradigma.

Como vemos, las teorías son cuantiosas para explicar la evolución de los demostrativos. En francés antiguo y medio se aprecia una tendencia a separar el paradigma de los pronombres y el de los determinantes. Tal vez, la mejor forma de

⁹La explicación de este valor de notoriedad también podría tener una justificación etimológica. Sabemos que la forma *ille*, en combinación con la partícula presentativa *ecce*, en latín vulgar, dará origen al demostrativo *eccille*, *cil* ya en francés antiguo. Pero *ille*, a su vez, conoce una doble evolución. Por una parte, en tanto que forma tónica, evoluciona al pronombre de 3ª persona, mientras que, en posición proclítica, es decir, compartiendo el acento con el nombre al que determina, el adjetivo *ille* pierde su primera sílaba (fenómeno de aféresis) (Bonnard y Regnier, 1989: 13), evolucionando al artículo determinado *li* (caso sujeto singular). El recordatorio no es gratuito, ya que precisamente uno de los valores del artículo determinado es el de la notoriedad no ligada al contexto, sino a un conjunto de conocimientos sobre la realidad que el hablante tiene. Así lo apunta Ménard cuando nos dice: «l'article est parfois employé de manière expressive pour faire référence à une réalité bien connue, à un type traditionnel (article de notoriété)» (1994: 28).

¹⁰Para Revol (2000: 108) este prefijo, índice de proximidad en el demostrativo y el adverbio de lugar, puede no tener ningún valor o ser, sencillamente, una marca de insistencia.

¹¹Según Grevis (1993: 917-918), la forma reforzada con el prefijo *i*- extiende su uso hasta el siglo XVII, especialmente en el estilo jurídico (Picoche y Marchello-Nizia, 1998: 234).

delimitar esta separación la encontremos estableciendo una evolución cronológica que recoja los diferentes cambios que los demostrativos han sufrido desde finales del siglo XII, fecha en la que se empiezan a constatar las primeras alteraciones cuantitativas en el sistema, hasta finales del francés medio y principios del francés moderno, etapa en la que se constatan los últimos cambios.

Pese a que el francés antiguo se enriquece con un tercer paradigma de demostrativos, si lo comparamos con el francés moderno, constataremos, aparte de que la distribución funcional determinante / pronombre deja de ser una tendencia para convertirse en una regla, que existe una disminución cuantitativa en los paradigmas de *cil* y *cist*¹². Delimitaremos, paso por paso, todos estos cambios, intentando ver si la evolución del demostrativo puede dar cuenta de la distribución del francés moderno.

Situándonos a finales del siglo XII, ya vimos cómo se añade la forma *ces*, tanto determinante como pronombre, común para ambos géneros. *Ces* terminará suplantando a las formas *cestes* y *celes* (caso régimen plural femenino). Se trata, pues, de una forma que se neutraliza desde un doble punto de vista: en la distinción semántica que caracteriza los paradigmas de *cist* y *cil* y en la distinción de género.

En los albores del siglo XIII, los demostrativos del francés antiguo aumentan con el desarrollo de una nueva forma, *ce*, que correspondería al plural *ces* comentado precedentemente. Las formas del caso régimen singular masculino *cest* y *cel* terminarán evolucionando hacia *ce*, por lo que, igualmente, *ce* neutralizará la oposición semántica de *cist* y *cil*. Hemos de precisar que *ce* aparecerá en aquellas regiones que han desarrollado la forma *ces*, es decir, en el norte del Loira, en la lengua de *oïl*, dato que nos parece relevante, ya que es precisamente de esta lengua de donde proviene el francés moderno.

Sea como fuere, el desarrollo de ambas formas *ce/ces* sobre el modelo del artículo definido *le/les* constituye un cambio cuantitativo de vital importancia, ya que se pasa de un sistema simétrico de doble paradigma, rasgo que caracteriza la morfología románica, a un sistema con tres paradigmas en los que la oposición simétrica tiende a anularse por la aparición del nuevo micro-paradigma. Asimismo, la sencillez de este micro-paradigma, junto con la desaparición de las declinaciones, hará que sea mucho más utilizado y que, por lo tanto, tienda a recolocarse con los paradigmas de *cil* y *cist*. El francés volvería así a un sistema de doble paradigma, pero la idea de simetría se habría perdido.

En el siglo XIII también aparecen otras formas. De hecho, para el caso sujeto masculino singular surge la forma *cis* por analogía con el paradigma del artículo definido *li/le/les*.

A finales de este siglo, se abandona el uso de la declinación, lo cual traerá serias repercusiones para el sistema de demostrativos. El caso sujeto se elimina y el caso régimen se mantiene, haciéndose cargo de todas las funciones ideológicas (Zink, 1990:

¹²A este respecto, Revol nos dice: «La langue n'a retenu que quelques formes de l'ancien système. Pour la série *cist*, il ne reste plus que *ces* au pluriel pour les deux genres, *cette* au féminin singulier, et *cet* au masculin (*ce* devant initiale consonantique). La série *cil* a préservé *celui* et *celle* au singulier, *ceux* et *celles* au pluriel» (2000: 109).

44). Sin embargo, esto es así para la forma *cist*, ya que *cil* se conserva, esencialmente como pronombre, aproximándose cada vez más al paradigma de los pronombres personales y, en concreto, a los de tercera persona (Revol, 2000: 109).

A finales del siglo XIV, desde un punto de vista fonético, surge un nuevo tipo de acento en final de grupo de palabras y en relación a este fenómeno y a la evolución del orden de palabras, el pronombre de tercera persona *il* se hace átono y clítico, por lo que *cil* como pronombre deja de utilizarse, salvo en las construcciones *cil qui* y *cil de*.

Igualmente, en el siglo XV, las formas reforzadas por el prefijo *i-* desaparecen. A su vez, y dado que la oposición semántica espacial entre el paradigma de *cist* y de *cil* ha desaparecido, la oposición se retomará sustituyendo estas formas reforzadas con los sufijos *-ci* y *-la*, que precisamente tomarán el acento del demostrativo, haciendo su uso normativo a partir de 1450.

Entre los siglos XV y XVI, el paradigma de los determinantes es *ce(t)/cette/ces*, con los que aleatoriamente pueden aparecer los sufijos *-ci* y *-la* para explicitar la distribución espacial. En definitiva, nos encontramos ya ante el paradigma de determinantes del francés moderno, paradigma que se construye de forma análoga al del artículo definido *le(l')/la/les*.

Finalmente, en el siglo XVII se gestan los últimos cambios, asistiendo a la desaparición de todos los pronombres que no guarden el esquema demostrativo neutro + pronombre personal tónico (*celui = ce + lui; celle = ce + elle; ceux = ce + eux; celles = ce + elles*). Ello es así porque, según Buridant (2000: 146), son precisamente los demostrativos tónicos, predicativos y autónomos los que se han conservado en calidad de pronombres. Asimismo, en el siglo XVII los pronombres demostrativos reciben el sufijo *-ci / -la* en base al modelo de determinantes demostrativos y al empleo determinativo del demostrativo (*celui qui/de*).

A modo de conclusión, bien podríamos decir que, pese a los numerosos estudios que explican la evolución de los demostrativos a partir del francés antiguo, haciendo especial hincapié en el carácter asimétrico del sistema, rasgo de enorme singularidad para la morfología románica, aún hoy sigue siendo ésta una cuestión harto interesante para los historiadores de la lengua. Se han propuesto numerosas explicaciones para dar cuenta de la distribución actual del sistema. Algunas son explicaciones puramente fonetistas, otras están a caballo entre la fonética y la morfología. Por ejemplo, como factores del cambio se ha aludido a la desaparición de las declinaciones, al cambio de la naturaleza del acento, a la evolución de ciertos fonemas, al desarrollo de un tercer paradigma de demostrativos, al cambio de la naturaleza de la oposición de los paradigmas, a la extensión del uso de unas formas y el solapamiento de otras, etc. Además, buena parte de estos cambios tienen lugar en la misma fecha, lo cual dificulta aún más la precisión al respecto. Sea como fuere, en los últimos tiempos los estudiosos han podido constatar que el determinante demostrativo evoluciona de manera paralela al artículo definido y el pronombre demostrativo al pronombre personal de tercera persona. Ello no es, en modo alguno, gratuito, si tenemos en cuenta que la forma *ille*, aparte de dar como resultado, en combinación con *ecce*, el demostrativo, es común en la evolución del artículo y del pronombre, evolucionando como forma átona y como forma tónica, respectivamente. Algo muy similar ocurre con las formas del demostrativo que

se han conservado, tanto para el pronombre como para el determinante (el micro paradigma *ce/ces* se ligaba a *cist* y a *cil*, como ya vimos). Por consiguiente, no hemos de pensar que el cambio se trate de una mera analogía, sino de la evolución lógica de un elemento clave, la forma *ille*, en el artículo definido, el pronombre de tercera persona y el demostrativo. De todos modos, los cambios aludidos anteriormente tampoco debieron mostrarse ajenos en la evolución de los demostrativos, provocando, en un momento dado, la disimetría y la nueva reorganización de un sistema que, como otros aspectos, da cuenta de la rápida evolución de la lengua francesa con respecto a otras lenguas románicas.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- BONNARD, H. (1982). *Synopsis de phonétique historique*, París, Sedes.
 – y R. REGNIER (1989). *Petite grammaire de l'ancien français*, París, Armand Colin.
- BURIDANT, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, París, Sedes.
- CORBLIN, F. (1987). *Indéfini, défini et démonstratif*, Ginebra, Droz.
- DEES, A. (1971). *Étude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*, Groningen, Wolters-Noordhoff Publishing.
- GUIRAUD, P. (1967). «L'assiette du nom dans la *Chanson de Roland*», *Romania*, 88, pp. 59-83.
- JOLY, G. (1995a). *Précis d'ancien français*, París, Armand Colin.
 – (1995b). *Précis de phonétique historique du français*, París, Armand Colin
- KLEIBER, G. (1983). «Les démonstratifs (dé)montrent-ils? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs», *Le français moderne*, 51, pp. 99-117.
 – (1985). «Sur la spécialisation grammaticale des démonstratifs en français ancien», in *Mélanges H. Naïs. De la plume d'oie à l'ordinateur*, pp. 99-113.
 – (1987). «L'opposition *cist / cil* en ancien français et comment analyser les démonstratifs?», *Revue de linguistique romane*, 51, pp. 5-35.
 – (1991). «Sur le démonstratif de notoriété en ancien français», *Revue quebecoise de linguistique*, 19, pp. 11-32.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1992a). «L'évolution du système de démonstratifs en français», in M. A. Morel y L. Danon-Boileau (eds). *Deixis*, París, PUF.
 – (1992b). «L'évolution du système des démonstratifs en moyen français», *Travaux de linguistique de Gand*, 25/92, pp. 77-91.
 – (1995). *L'évolution du français*, París, Armand Colin.
- MATHEWS, C. E. (1907). *Cist and Cil: a syntactical study*, Baltimore, Universidad de Baltimore.
- McCOOL, G. J. (1981). *A Semantic Analysis of the Old French Demonstrative System*, Cornell, Cornell University, Ph. D.
- MÉNARD, P. (1994). *Syntaxe de l'ancien français*, Burdeos, Bière.
- MOIGNET, G. (1988). *Grammaire de l'ancien français*, París, Klincksieck.
- PICOCHÉ, J. y C. MARCHELLO-NIZIA (1998). *Histoire de la langue française*, París, Nathan.
- PRICE, G. (1968). «Quel est le rôle de l'opposition *cist/cil* en ancien français?», *Romania*, 89, pp. 240-253.

- (1969). «La transformation du système des démonstratifs», *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 85, pp. 489-505.
- REVOLT, T. (2000). *Introduction à l'ancien français*, Paris, Nathan.
- SKARUP, P. (1993). «La morphologie des démonstratifs en ancien français», *Estudios franceses*, 8-9, pp. 41-54.
- THOMASSET, T. C. y K. UELTSCHI (1993). *Pour lire l'ancien français*, Paris, Nathan.
- WARTBURG, W. v. (1967). *Évolution et structure de la langue française*, Berna, A. Francke.
- WILMET, M. (1979). «Le démonstratif dit 'absolu' ou 'de notoriété' en ancien français», *Romania*, 100, pp. 1-20.
- WUNDERLI, P. (1980). «Le système de démonstratifs en moyen français», *Romania*, 101, pp- 1-34 y 149-191.
- YVON, H. (1951). «*Cil* et *cist*, articles démonstratifs», *Romania*, 72, pp. 145-181.
- (1952). «*Cil* et *cist*, pronoms démonstratifs», *Romania*, 73, pp. 433-461.
- ZINK, G. (1987). *L'ancien français*, Paris, PUF.
- (1990). *Le moyen français*, Paris, PUF.

LES RELATIONS ENTRE LE FRANÇAIS ET LE TCHÈQUE

Slavomíra Ježková

*Université Tchèque d'Agronomie
Prague*

INTRODUCTION

Il est communément admis que les relations parmi les nations ou parmi les États influencent les contacts parmi les langues. Les contacts se manifestent entre autres par la réception de certains mots, certains moyens d'expression venues d'autres langues. Les mots qui entrent ainsi dans le lexique de langues étrangères peuvent être admis par une communauté bien restreinte ou par l'ensemble de gens beaucoup plus large. Dans l'histoire des États et des nations en Europe, nous pouvons trouver certaines étapes d'influence de certaines langues sur les autres, étapes bien délimitées. Elles ont fait l'objet de nombreuses analyses linguistiques. En ce qui concerne les relations entre le français et l'espagnol, nous pouvons citer beaucoup d'articles qui traitent la problématique de différents points de vue, p.ex. les reflets des traductions du français vers l'espagnol analysés comme données synchroniques (Anoll, 1987), la terminologie scientifique et technique analysée diachroniquement (Gómez de Enterría, 1998, Lépinette et Sierra Soriano, 1997). Dans le cas de l'espagnol, il existe aussi l'étude des relations avec les langues slaves (entre autres Alvarado, 1999, Ježková, 2001).

Il est bien évident que les relations entre le français et le tchèque ont été étudiées et analysées, et cela par les linguistes des deux pays. Pour la France, on nomme comme l'un des premiers Ernst Denis, historien français qui parlait tchèque et concentrait son intérêt à l'histoire tchèque surtout du XV^e siècle. Les travaux scientifiques tchèques se concentraient aux différents aspects du fonctionnement de la langue, passant de la phonétique et phonologie par la syntaxe (le refus de la construction c'est...qui, c'est...que considérée comme impropre au tchèque), au lexique et lexicologie. Nous ne pouvons pas oublier les études des historiens tchèques qui ont éclairci l'influence des événements extra-linguistiques aux emprunts du français au tchèque et vice-versa.

1. MOTS VENUS DU FRANÇAIS AU TCHEQUE

Le tchèque actuel utilise beaucoup de mots qui sont entrés dans la langue dans différentes étapes de relations entre les deux États. Nous citons souvent les relations

étroites du XIV^e siècle, sous le règne du roi tchèque et empereur romain Charles IV d'origine tchèque, gendre du roi français et qui avait été élevé et éduqué à la cour française. Puis, l'époque de l'influence française a été celle des Lumières (Polišenský, 1990) et surtout pendant l'existence de la République tchécoslovaque (dès sa naissance en 1918 jusqu'au Dictat de Munich en 1938). Les mots et les notions venus du français au courant des siècles mentionnés sont restés dans la langue et beaucoup d'eux continuent à former une partie inséparable du lexique tchèque. Le dictionnaire étymologique (Holub, Lyr, 1978) mentionne presque 1 000 mots venus du français. Il est bien possible qu'ils soient beaucoup plus nombreux, étant donné que les auteurs se sont concentrés surtout aux mots liés aux aspects culturels, donc ils n'ont pas inclus par exemple les termes et la terminologie de toutes les sciences.

A. Traits phonétiques et orthographiques

Les mots d'origine française se font remarquer par l'orthographe. P.ex. ceux qui se terminent par *-age*, sont devenus tchèques par la terminaison *-áž*. Et la prononciation est changée aussi parce que le tchèque applique l'assimilation consonantique: [ž] devient [š]: *apanage* – *apanáž*, *montage* – *montáž*, etc.

Comme le tchèque n'a que 5 voyelles, le système vocalique français doit être adapté au tchèque. Les voyelles nasales, n'existant pas en tchèque, deviennent voyelles orales ce qui entraîne l'orthographe adaptée à la prononciation et au système graphique tchèques: *emballage* – *ambaláž*, *dessin* – *dezén*, *élégant* – *elegán*, *flacon* – *flakón*. Si la prononciation ne change pas, l'orthographe, elle, oui. Il s'agit des mots et des expressions comme *pêle-mêle* qui devient *pel-mel*. Par contre, dans la prononciation tchèque apparaissent les consonnes qui ne se prononcent jamais en français: *pardon* – *pardon* [pardon], *huguenot* – *hugenot* [ygenot].

B. Traits morphologiques

Les mots ont souvent changé de genre. Le changement est dû au système de terminaisons tchèques qui sont chargées aussi de marquer le genre. Ainsi, tous les mots qui se terminent en français par *-age* et sont masculins, deviennent en tchèque féminins: *le garage* – *ta garáž*, *le massage* – *ta masáž*, *le mélange* – *ta melanz*, *le passage* – *ta pasáž*. Mais on trouve aussi le contraire: *la débacle* – *ten debakl*. Ces mots représentent donc un certain obstacle au cours de l'apprentissage du français par les Tchèques (mais aussi du tchèque par les Français). Souvent les adjectifs changent de terminaisons dérivationnelles, la racine restant pareille ou sans changement: *intéressant* – *interesantní*, *précis* – *precizní*, *banal* – *banální*, *délicat* – *delikátní*. Le même procédé existe dans le domaine de verbes: *déporter* – *deportovat*, *détacher* – *detašovat*, *démonter* – *demontovat*.

C. Traits sémantiques

1. Les mots empruntés ne changent pas de sens: *alliance* – *aliance*, *début* – *debut*, *comité* – *komitét*, *coupon* – *kupón*.
2. Certains emprunts ont acquis un autre sens et sont devenus „faux amis“: *garde-robe* est devenu *garderoba* (vêtements en général, pas le lieu où on garde des manteaux, etc.), *antiquaire* est devenu *antikvář* (libraire d'occasion), *galoche* (chaussure en bois et en cuir) signifie *galoše* (chaussure en caoutchouc), *acte* est

devenu en tchèque *akt* (mais il signifie le nu), *exécution* – *exekuce* signifie la saisie, etc. Ce type d'emprunts est nombreux. Les apprenants des deux langues doivent y prêter attention car l'emploi non approprié peut provoquer de graves malentendus.

3. Emprunts qui ont acquis un certain trait archaïque en tchèque actuel étant liés à la vie de la société d'il y a deux ou un siècle: *éclatant* – *eklatantní*, *bouteille* – *butelka*, *désavouer* – *dezavuovat*, *éru* – *ekry* (servant à nommer la couleur), *grisettes* – *grisetka*, *maman-* *mamá* et beaucoup d'autres.

4. Emprunts qui désignent certains produits inventés par les Français et dérivés de leurs noms ou prénoms. Ce type de mots français existe dans presque toutes les langues: *montgolfiéra* – le ballon conçu et construit par les frères Montgolfier en 1782, *martinka* – le four inventé par P.E.Martin, *silueta* – d'après le nom du receveur d'impôts Silhouette du 18^e siècle, *baud* – unité de vitesse portant le nom de J. Baudot, télégraphiste français. Nous pouvons citer d'autres, p.ex. *curie*, *magnolie*, *daguerrotypie*, *gilotina*, *flobertka* (un fusil léger d'après l'inventeur N. Flobert). Mais quand même, il existe aussi des toponymes formant les mots, p.ex. de fleurs – *malmezonka* – une variété de roses d'après le nom du château Malmaison. Les mots concernant l'art culinaire abondent: *béchamel* – *bešamel*, *malakov*. On y trouve beaucoup de toponymes: *roquefort* – *rokfór*, *romadour* – *romadúr*, etc. Leur existence est typique pour toutes les langues et aussi les noms sont presque toujours empruntés sans changement ou avec un léger changement respectant les lois phonétiques et morphologiques de la langue empruntant ces dénominations. L'histoire de mots pareils a été décrite par H. Walter dans son oeuvre *L'aventure des langues en occident* (1994).

5. Emprunts qui s'utilisent toujours sans changements. Ce sont les mots qui servent à désigner certains produits ou certains faits, leur rôle étant de fonctionner comme termes spéciaux. Ils évoquent une époque, situation historique, procédé spécial, etc. En tchèque sont ainsi utilisés par exemple: *chaise-longue*, *chargé d'affaires*, *chef d'oeuvre*, *enjambement* (en théorie de la littérature), *imprimé*, *exposé* (discours informatif), *grand seigneur*, *grisaille* (peinture grise), *milieu*, *omnibus*, *poste-restante*, *résumé*, *teint* et d'autres.

2. MOTS VENUS DU TCHEQUE AU FRANÇAIS

H. Walter dans son oeuvre cité ci-dessus traite, conformément au titre, l'histoire des langues parlées sur le territoire de l'Europe occidentale, ou, comme elle le mentionne dans son livre, de l'Europe de Douze disant que la plupart de ces langues appartiennent à la famille indo-européenne et que celle-ci s'est constamment propagée vers l'ouest. Or, il est évident que de l'histoire de langues parlées en Europe les langues slaves sont exclues. Elles sont mentionnées à la page 30 dans le schéma intitulé *Les branches de la famille indo-européenne en Europe*. Sont citées: russe, ukrainien, polonais, slovaque, tchèque, bulgare, macédonien, serbocroate, slovène. Mais il existe encore une langue slave, lusace, parlée dans une enclave sur le territoire allemand aux alentours des villes Budyšín (Bautzen en allemand) et Žitava (Zittau en allemand).

Maintenant, nous pouvons nous demander s'il existe des mots d'origine tchèque empruntés par le français et s'il y en a, s'ils continuent à être utilisés par tous les Français. Bien sûr, ils ne sont pas si nombreux comme les emprunts français en tchèque. Mais si nous comparons la dérivation, la fréquence d'emploi, il apparaît qu'il s'agit d'emprunts très vivants et très répandus.

Tout d'abord, c'est le mot *robot*. Sa date de naissance est connue: il a été créé par l'écrivain tchèque Karel Čapek quand il écrivait le roman R.U.R. en 1924. Le mot sert de base dérivationnelle pour toute une famille de mots: *robotiser*, *robotique*, *robotisation*, puis *portrait-robot*, *robot ménager*. Au début, le mot a signifié une machine à l'aspect humain qui peut se mouvoir, qui peut parler. Mais par métaphore il est utilisé aussi pour désigner une personne qui agit, travaille comme un automat.

Un deuxième mot venu du tchèque est *obus* et son dérivé *obusier*: le premier signifie le projectile explosif tiré par une pièce d'artillerie, le deuxième la pièce d'artillerie courte qui permet d'atteindre des objectifs défilés. Le mot s'est répandu du tchèque *houfnice* (arme inventée par les hussites au XIV^e siècle) par le biais de l'allemand.

Un troisième mot d'origine tchèque est *pistolet* et se composés *pistolet de starter*, *à l'eau*, *peindre au pistolet*. Le mot est né aussi pendant les guerres hussites de *píšťala* qui désignait le son produit par cette arme, nouvelle au XV^e siècle. Le mot a acquis beaucoup de significations sur le territoire francophone: en Belgique (petit pain, rond et allongé), en Côte d'Ivoire (personne qui emprunte de l'argent aux autres), en Afrique subsaharienne (au pluriel, chez la femme, galbe marquée à l'extérieur de la cuisse). En Afrique, il existe aussi le verbe *pistoler*: en langue familière il signifie «solliciter qq pour de l'argent».

Un quatrième mot est *dollar* qui vient du *tolar*. Celui-ci désignait une pièce de la vallée de Jáchymov, en allemand Joachimstal. Le mot a donné naissance à une famille de mots dérivés et utilisés en langue soutenue et familière, p.ex. *dollariser*, *zone dollar*.

3. CONCLUSION

Les exemples cités montrent que les vocabulaires français et tchèque se sont mutuellement enrichis en empruntant des mots l'un à l'autre. L'importance du lexique en question est soulignée par l'adhésion de la République tchèque à l'Union Européenne dans le cadre de laquelle le tchèque deviendra une des langues auxquelles et desquelles de différents documents seront traduits. Donc les traducteurs et les interprètes auront besoin de connaître même des facteurs extra-linguistiques qui ont influencé le développement et le changement du lexique, de sens de mots. L'étude de relations entre les deux langues aidera à mieux comprendre les tendances de l'évolution actuelle et les connotations possibles, par exemple celle de *jacobin*, du mot qui est devenu le titre de l'un des opéras d'Antonín Dvořák - *Jakobín*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALVARADO, S. (1999). «Sobre la castellanización de los eslavismos y otros asuntos que afectan a los neologismos en nuestra lengua», *Boletín de la Real Academia Española*, pp. 151-169.
- ANOLL, L. (1987). «Las traducciones de la obra de Balzac en la prensa periódica española del siglo XIX», *Cuadernos de Traducción e interpretación*, 8/9, pp. 237-246
- DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANCOPHONE* (1997). Paris, Hachette.
- GÓMEZ DE ENTERRÍA, J. (1998). «Consideraciones sobre la terminología científico-técnica de carácter patrimonial en el español del siglo XVIII», *Boletín de la Real Academia Española*, pp. 275-301.
- HOLUB J., LYER S. (1978). *Stručný etymologický slovník jazyka českého*, Praha, Státní pedagogické nakladatelství.
- JEŽKOVÁ, S. (2001). «Los internacionalismos como falsos amigos», *Actas del 1er encuentro internacional de la filología moderna*, Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, CD-ROM.
- LÉPINETTE, B., SIERRA SORIANO, A. (1997). «Algunas consideraciones sobre la formación de vocabularios científicos españoles: La influencia de las traducciones del francés», *Livius*, 9, pp. 65-82
- POLIŠENSKÝ, J. (1990). «Francouzská revoluce a čtyři milióny Čechů a Moravanů», *Sborník Jazyk revoluční doby*, pp. 3-10.
- WALTER, H. (1994). *L'aventure des langues en occident*, Paris, Lafont.

LA SUBORDINATION DANS L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE: DECLIN INEVITABLE?

Johannes Müller-Lancé
Universität Mannheim

INTRODUCTION

À en croire de multiples professionnels de la langue française, la subordination serait aussi une espèce menacée. Par exemple, il y a six ans, Jacqueline Brunet (1995) a intitulé un article «La subordination: chronique d'un déclin annoncé». Comme dans le fameux roman de García Márquez, le lecteur est sûr dès le début de cet article que pour l'auteur ce déclin est déjà un fait accompli. Moi, je préférerais un point d'interrogation et une approche un peu plus prudente. Mais regardons d'abord comment Brunet aboutit à son résultat:

Brunet avait analysé une dizaine de dissertations de philosophie composées par des élèves de Terminale en 1994 et elle avait comparé les résultats avec des dissertations de Terminale rédigées 30 ans avant au même lycée (1995: 59ss). Elle a constaté que, d'abord, la proportion globale des propositions subordonnées était nettement plus forte en 1964 (66% de l'ensemble contre 58% en 1994). Ensuite, la gamme des propositions était plus étendue en 1964: on exprimait par exemple des rapports d'opposition ou de restriction par le biais de subordination, ce qui n'était pratiquement pas le cas en 1994. Finalement, les propositions mettant en œuvre une argumentation étaient proportionnellement plus nombreuses en 1964:

– hypothétiques:	7,9% en 1964 contre	2,6% en 1994
– concessives:	3,1%	1,5%
– interrogatives indirectes:	3,1%	moins de 1%

Le seul point commun entre les deux corpus examinés est la dominance des propositions relatives: en 1964 les relatives l'emportaient avec 32,3% des subordonnées devant les complétives objet avec 12,3% et les complétives sujet avec 9,5%. En 1994 la dominance était encore plus nette: 45,6% de relatives devant 13,8% de complétives objet et 11,6% de complétives sujet.

Une autre différence est constitué par la forme des relatives. Brunet constate qu'elles sont beaucoup plus simples en 1994 où elles seraient «construites presque

exclusivement à l'aide des pronoms relatifs *qui* et *que*» (1995: 58). Dès qu'on s'éloignerait de ces deux valeurs sûres, les ennuis commenceraient. Le pronom *dont* par exemple serait très rare et figurerait dans des emplois erronés de type pléonastique:

Ex. 1 Alain est un philosophe classique et cartésien qui écrit des définitions dont ce texte en est une (Brunet 1995: 58 – au lieu de: *dont ce texte est un exemple*).

Pour Brunet, des irrégularités comme la combinaison de «*dont + en*» dans cet exemple sont un indice du déclin de la subordination dans le langage des jeunes. Selon Brunet, ce déclin est dû à un déclin général de la compétence linguistique¹ qui affecte aussi l'orthographe – visible dans l'absence des accents dans notre exemple².

Maintenant, qui est-ce qui est responsable d'un tel déclin de la subordination? Brunet en accuse –je cite– «le style journalistique, qui se veut souvent alerte, nerveux, fidèle reflet du langage parlé» (Brunet, 1995: 66). Au fond, le langage parlé serait donc coupable. Mais les caractéristiques du langage parlé peuvent être regardées comme un phénomène d'un peu plus de 30 ans. Est-ce qu'il faudrait supposer que dans les années 60 le langage parlé n'avait pas d'influence sur le langage écrit? Ou est-ce que le langage parlé de cette époque avait plutôt un caractère subordinatif et qu'il a évolué vers un caractère coordinatif les 30 dernières années? En tout cas, pour savoir si le prétendu déclin existe vraiment, il faut regarder la complexité syntaxique du langage parlé de plus près:

Et en fait, dans les analyses de la syntaxe de la langue parlée et écrite, on peut lire que la langue parlée serait caractérisée par la coordination, la langue écrite au contraire par la subordination, c'est à dire par une technique plus complexe.

Ainsi Ong (1982: 37) prétend que «orally based thought and expression» serait «additive rather than subordinative». Selon Söll (1985: 57), «die oral dominierenden kurzen Sätze [...] und wenig ausgebildeten Satzperioden» représentent un trait caractéristique de la simplification syntagmatique en français parlé. Koch/Oesterreicher (1990: 96) écrivent à propos de la complexité syntaxique: «Der eher aggregative Charakter der Parataxe kommt demgegenüber der Spontaneität und den geringen Planungsmöglichkeiten des Nähesprechens entgegen.»

Tous ces commentaires sont justifiés tant qu'on réduit la complexité syntaxique à la longueur des phrases et au nombre des niveaux de subordination. Ils sont aussi valables au cas où on essaie de distinguer le langage parlé en entier du langage écrit. Mais si l'on regarde de plus près le niveau des techniques de langues concrètes, on voit vite que les formules citées sont trop tranchées.

¹Der Verfall betraf auch die Interpunktion. Auffallend ist auch, daß im Jahrgang 1994 die Sprachbeherrschung klar mit der Fachkompetenz zusammenhing: Die Arbeiten mit den besten Noten hatten auch die komplexesten Sätze - dies war 1964 anders gewesen: Damals waren die Arbeiten zwar fachlich auch sehr unterschiedlich bewertet worden, sprachlich aber lagen sie weitgehend auf demselben Niveau.

²Ce que Brunet ne dit pas, c'est qu'en 1994 la proportion des bacheliers d'une année était certainement plus élevée qu'en 1964. Donc le prétendu déclin pourrait aussi être lié au fait qu'il ne s'agit plus de la même élite linguistique dans le second corpus.

Dans ma communication, j'aimerais montrer à l'aide des subordonnées relatives que le langage parlé a sa propre complexité syntaxique. Cette complexité particulière est difficile à concevoir avec les termes de subordination et de coordination. Et surtout, cette complexité particulière n'est pas du tout un phénomène moderne – au contraire: on pourrait même dire qu'elle figure parmi les constantes syntaxiques de l'évolution du français depuis sa source latine.

Pour mon analyse j'ai choisi les relatives parce qu'elles constituent les subordonnées les plus fréquentes et parce qu'elles sont les moins marquées du point de vue diaphasique ou diastratique. Chacun les emploie, et ceci vaut pour le langage parlé comme pour le langage écrit³. De plus, les relatives du français sont caractérisées par une grande variété morphologique qui concerne surtout le langage parlé.

Ma communication est divisée en trois parties: La première partie contient des explications terminologiques. Dans la deuxième partie, je vais dessiner une image différenciée de la complexité syntaxique qui sera basée sur les relatives dans l'histoire du français. La troisième partie est constituée par une courte conclusion.

1. EXPLICATIONS TERMINOLOGIQUES

Mes explications terminologiques concernent le domaine du langage parlé par opposition au langage écrit et le domaine des relatives:

1.1. Langage parlé et écrit

Avec Koch/Oesterreicher je considère oral et écrit en même temps comme un phénomène médial et conceptionnel (voir

Figure 1). Du point de vue médial il y a une opposition claire entre «parlé» et «écrit». L'écrit est caractérisé par le fait qu'il faut donner des indications situationnelles qui sont superflues dans la communication parlée. En outre, le médium graphique est privé d'éléments supraségmentaux comme l'intonation, les gestes et la mimique. Ceci veut dire qu'a priori le langage écrit devrait être plus net que le langage parlé, la syntaxe incluse⁴.

<u>medium:</u>	parlé (phonique)	vs.	écrit (graphique)
<u>conception:</u>	langage de l'immédiat	→	langage de la distance

³So hat beispielsweise Jacqueline Brunet (1995: 58) die unterschiedlichen Nebensatztypen in den Abitursaufsätzen des Jahrgangs 1994 im Fach Philosophie an einer Pariser Schule ausgezählt. Dabei ergab sich folgende Verteilung: 45% Relativsätze, 13% Objektsätze, 11% Subjektsätze, 9% Kausalsätze (die übrigen Adverbialsätze lagen unter 5%), 2,7% Konditionalsätze; 0,5% indirekte Fragesätze etc. Auch in Internet-Chats, also einer der gesprochenen Sprache sehr nahestehenden Textsorte, gehören Relativsätze zu den häufigsten Nebensatztypen, gefolgt von Objektsätzen, Konditionalsätzen und indirekten Fragesätzen.

⁴Givón (*On understanding grammar*. London/New York 1979: 296f) unterscheidet deshalb zwischen einem «syntaktischen» und einem «pragmatischen» Modus (nach Raible 1992a: 195; zum ganzen Komplex «Medium und Konzeption»: Raible 1992a: 193ff).

(oral conceptionnel)

(écrit conceptionnel)

Figure 1: Différenciation médiale et conceptionnelle du langage (d'après Koch/Oesterreicher 1990)

La conception du langage, c'est-à-dire le niveau stylistique, est un phénomène à part. De ce point de vue, tous les énoncés⁵ peuvent être situés dans un continuum entre les pôles de l'oral conceptionnel (langage de l'immédiat) et de l'écrit conceptionnel (langage de la distance). Cette conception est largement indépendante du médium. Ainsi les courriers électroniques écrits sont normalement plus proches du pôle de l'immédiat que les communications de candidature à un professorat, bien que ces derniers soient parlés. Les points décisifs pour la conception du langage sont plutôt le degré de spontanéité d'un énoncé, la familiarité des interlocuteurs, le degré d'émotionnalité de la communication etc.⁶

1.2. Terminologie de la description des relatives

Pour l'analyse syntaxique, j'aimerais me limiter autant que possible aux termes de la grammaire traditionnelle et de la grammaire structurale dans le sens de Tesnière. Néanmoins, pour une description détaillée des relatives j'ai besoin de quelques termes systématisés par Christian Lehmann (1984)⁷. Ces termes seront expliqués à l'aide de Figure 2:

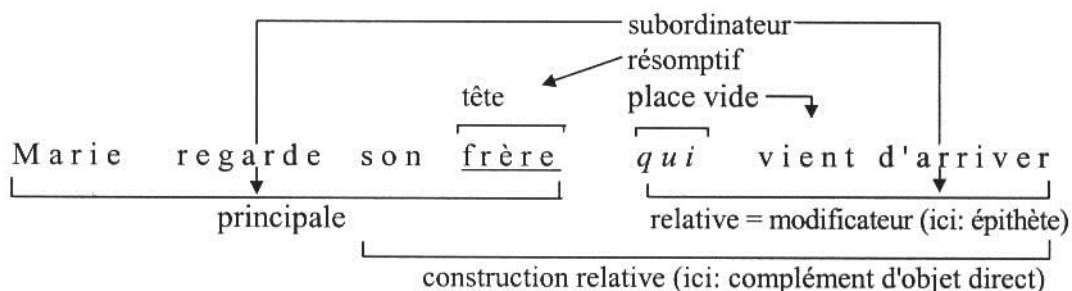


Figure 2: Termes pour la description des propositions relatives

⁵Man könnte auch von «Texten» sprechen - bei letzteren besteht aber das Problem, daß innerhalb eines Textes gelegentlich Techniken der konzeptionellen Mündlichkeit und Schriftlichkeit, teilweise auch gewollt, kombiniert werden. Ein bißchen besteht also eine Henne-Ei-Problematik: Ist ein Text nächsprachlich, weil er bestimmte Formen enthält, oder sind bestimmte Formen nächsprachlich, weil sie signifikant häufiger in bestimmten Texten auftreten?

⁶Koch/Oesterreicher (1990: 5ff); zu Kommunikationsbedingungen und Versprachlichungsstrategien (z.B. integrativ/aggregativ) S. 8-12. Pour les termes français: Oesterreicher (1995: 145ff).

⁷Er tut dies auf der Grundlage einer funktional-operationalen Sprachtheorie - also nicht auf einer Grammatiktheorie. Nach Lehmann ist für die Aufgaben der Sprachtypologie und Universalienforschung (er entstammt dem Kölner Universalienprojekt von Hans-Jakob Seiler) eine solche Theorie besser geeignet - v.a. die Dynamik des Sprachwandels kann damit besser erfaßt werden als mit den statischen Grammatikmodellen. Typen sind im Rahmen dieser Theorie prototypische Bündelungen von Verfahren (Lehmann 1984: 9f).

La relative est une proposition subordonnée qui représente intégralement une partie du discours de la proposition principale. Dans notre exemple, *qui vient d'arriver* est une épithète qui se réfère à *frère*, le complément d'objet de la principale⁸. La relative et cet élément de référence forment ensemble la **construction relative**. Cette construction a la même fonction syntaxique que sa **tête frère**, c'est-à-dire l'antécédent, de qui la relative dépend en tant que **modificateur**⁹. Donc, dans notre exemple, la construction relative en entier est un complément d'objet direct, exactement comme *frère*.

Dans la plupart des cas, la relative est introduite par un pronom relatif, qui peut être conçu de manière prototypique. Dans le cas idéal,¹⁰ ce pronom a trois fonctions à la fois: il sert d'abord de **subordonateur**, c'est-à-dire il marque le type de jonction existant entre la proposition principale et la subordonnée. Ensuite, il renvoie à l'antécédent – pour cette fonction anaphorique Lehmann propose le terme de **résomptif**¹¹. Finalement, le pronom crée une **place vide** dans la relative. La place vide fait de la relative une proposition qui dépend de la principale¹². S'il y avait par exemple le pronom démonstratif *celui-ci* au lieu du pronom relatif, il n'y aurait pas de place vide, c'est-à-dire que la proposition respective serait **absolue** et pourrait exister indépendamment.

2. SUBORDONNEES RELATIVES¹³ – COMPLEXITE SYNTAXIQUE EN SYNCHRONIE ET DIACHRONIE

Dans ce qui suit, je vais montrer que la simple distinction entre subordination et coordination ne suffit pas à décrire la complexité syntaxique des relatives. Cette complexité a quatre différents aspects qui concernent à la fois la synchronie et la diachronie de la langue française¹⁴.

⁸Ebenso wie das Possessivum *son*.

⁹Es handelt sich also um eine endozentrische Konstruktion. Lehmann verwendet für «Kopf» (*head*) auch «Nukleus» (fr. *noyau*), für «Modifikator» (*modifier*) «Satellit» (fr. *satellite*).

¹⁰D'un point de vue typologique ce cas idéal est plutôt l'exception (Keenan 1985 et Keenan/Comrie 1977).

¹¹Les deux premières fonctions sont déjà connues depuis la *Grammaire générale et raisonnée* de Port Royal (voir Touratier 1980: 71). Tesnière parle d'un translatif parce qu'il marque une translation du second degré (Tesnière 1966: 543, §1).

¹²Lehmann spricht hier von einem «relationalen» Ausdruck. Natürlich besetzt das Relativpronomen auch eine Leerstelle im Relativsatz, es kann ja hier z.B. Subjektsfunktion einnehmen. Es schafft aber durch seinen relationalen Charakter eine weitere Leerstelle, die erst durch den Hauptsatz gefüllt wird. Lehmann zerlegt also praktisch die erste Funktion der Grammaire Générale (Markierung der Subordination) in zwei Funktionen (Subordinator + Leerstelle). Der Vorteil besteht darin, daß man auch dann noch von Subordination sprechen kann, wenn der explizite Subordinator fehlt - was in anderen Sprachen häufig der Fall ist.

¹³Für Blanche-Benveniste et al. (1990: 66-77) gehören Relativsätze und Fragesätze in die Rubrik «grammatische Kategorien», während Subordination/Koordination, Aktantenwiederholung etc. in die Rubrik «Makrosyntax» eingeordnet werden. Phänomene wie Versprecher, Wiederholungen, Selbstkorrekturen oder hesitation-phenomena lasse ich beiseite, da sie strenggenommen nicht zur Syntax gehören (vgl. Blanche-Benveniste 1997: 87).

¹⁴Koch (1995: 35) führt zusätzlich zur syntaktischen Komplexität auch noch die «quantitative Komplexität» ein. Er meint damit das Zahlenverhältnis von Hauptsatz zu Nebensätzen, also z.B. 1:4 bei einem HS und vier NS in einem Gefüge. Da ich mich nur auf Relativsätze konzentriere und von denen selten mehrere hintereinander gehängt werden, lasse ich diese Komplexität aber beiseite.

2.1. Complexité paradigmaticque

En français standard, c'est-à-dire dans une variété du langage de la distance, le producteur d'un énoncé dispose de toute une gamme de possibilités pour introduire une relative. Il a à sa disposition les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels* (*lesquelles*), *quiconque*, *dont* et l'adverbe relatif *où* (Grevisse, 1993: 1582 et 1037ss). S'y ajoutent des combinaisons de prépositions avec un des pronoms mentionnés¹⁵. La forme de l'antécédent et la fonction syntaxique du pronom relatif à l'intérieur de la relative restreignent cependant le choix.

Pour la gamme de ces formes, comparez Figure 3 tirée d'une grammaire de Français Langue Etrangère (Klein/Kleineidam, 1988: 220):

Qui est la personne	<i>qui</i> t'a fait signe? (sujet)
	<i>que</i> tu as saluée? (complément d'objet direct COD)
	à <i>qui</i> tu as dit bonjour? (COI «personne» avec à <= <i>dire qc à qn</i>)
	<i>dont</i> tu te moques? (COI avec <i>de</i> <= <i>se moquer de qn</i>)
Voilà quelque chose	à <i>quoi</i> tu ne t'attendais pas. (COI «chose» avec à) ¹⁶
Voilà un livre	<i>auquel</i> tu t'intéresseras. (COI avec à)
	<i>où</i> tu trouveras toutes les informations nécessaires. (complément adverbial) ¹⁷
La police a arrêté une voiture	dans le coffre <i>de laquelle</i> il y avait des armes. (après expression prépositionnelle)

Figure 3: Introduction des relatives en français standard (selon Klein / Kleineidam 1988: 220)¹⁸

En français standard, nous possédons ainsi une gamme assez riche quant à l'introduction des relatives. Comme ces formes introductrices ne peuvent pas être employées l'une après l'autre, j'aimerais parler de complexité paradigmaticque. Puisque les formes ne sont pas interchangeables, il faut avouer que cette gamme ne constitue pas un paradigme dans le sens structuraliste étroit. Toutefois ces formes constituent une classe d'éléments qui viennent par exemple à l'esprit d'un apprenant de français quand il essaie d'introduire une proposition relative correcte.

En ce qui concerne la conception du langage, les quatre premiers types d'introduction d'une relative de cette liste ne sont pas marqués. Ils peuvent apparaître dans le langage de la distance comme dans le langage de l'immédiat. A partir de l'introduction à *quoi* les formes sont souvent considérées comme typiques du langage

¹⁵Wohl aufgrund dieser Vielfalt faßt Lehmann (1984: 164) «Relativpronomen» als einen prototypischen Begriff auf.

¹⁶Wegen des unbestimmten *quelque* heißt es hier *quoi* - bei *une chose* hätte es à *laquelle* geheißen. Dieses à *quoi* ist besonders dann stark literarisch markiert, wenn es sich bei dem Bezugswort nicht um einen generellen Begriff wie *chose/objet* handelt (Grevisse, 1953: 1052 - § 691b); vgl. z.B. ein Gide-Beispiel bei Grevisse: *ce mensonge à quoi j'avais cessé de croire* (*Thésée*, 1946, S.117)

¹⁷Hier ginge auch *dans lequel*.

¹⁸Der alte Grevisse fügt hinzu, daß Relativsätze gelegentlich auch durch das «adverbe conjonctif» *que* eingeleitet seien (1980: 1322): Les jours *qu'*il faisait beau... (Flaubert, *Mme Bovary*, I,9). In der von Goosse bearbeiteten Neuauflage hingegen werden solche Beispiele als ganz gewöhnliche Relativpronomina nach temporalen Adverbien gewertet: vgl. *Aujourd'hui qu'*il est puissant, il peut nous servir (Grevisse 1993: 1586).

de la distance. Selon une analyse distributionnelle de Schafroth (1993), la forme *dont* est déjà marquée «distance»¹⁹.

En ce qui concerne le langage de l'immédiat, on peut constater une tendance à employer *que* en tant que pronom relatif universel qui remplace par exemple *dont* et l'adverbe relatif *où*.²⁰

Ex. 2 Celui que je vous parle... (au lieu de *dont*)

Ex. 3 Le jour qu'il faisait beau (au lieu de *où*)²¹

Il y a même des cas où *que* remplace *qui* dans la fonction du sujet d'une relative. De telles formes se trouvent par exemple dans les chats d'internet, c'est-à-dire dans un genre écrit du point de vue médial, mais parlé du point de vue conceptionnel. J'ai laissé la graphie des exemples Ex. 4 et Ex. 5 dans leur forme originale:

Ex. 4 <lacroft> emine: Oh ouais! un fille qu' aime le punk c'est un miracle

Ex. 5 <TsekTBonnToa> Ouais, une gourmande kaime le bon vin

Tout de même il faut avouer que dans ces exemples le pronom relatif figure dans sa version élidée (à cause de la voyelle qui suit). Pour cette raison, nous ne pouvons pas décider à 100% s'il s'agit d'un *qui* ou d'un *que* du point de vue morphologique. Les exemples plus nets sont relativement rares:

Ex. 6 Dimanche que vient je lui écris ma carte (Guiraud 1966: 41).

Résumons pour le français contemporain que du point de vue paradigmatique le langage de l'immédiat offre moins de possibilités d'introduire une relative que le langage de la distance. Les relatives du langage de la distance seraient donc plus complexes sous cet aspect.

Comparons cet état des lieux avec les occurrences rencontrées en latin classique, langage de la distance, et en latin vulgaire, langage de l'immédiat de cette époque (voir Figure 4²²).

On voit vite que les formes neutres sont d'abord remplacées par l'interrogatif *quid* qui disparaît bientôt:

Ex. 7: Pro furta quid feci (*Formulae Andecavenses* 3; d'après Bourciez 1967: 243) – 'pour les vols que j'ai commis'(au lieu de *quae*).

¹⁹Nach Schafroths Auswertungen des Orléans- und des CREDIF-Corpus sind die Relativpronomina ab *dont* bereits deutlich distanzsprachlich markiert (1993: 177ff).

²⁰Exemples tirés du *Grand Robert* et du *Dictionnaire Quillet* par Schafroth (1993: 166s).

²¹Unanstößig sind dagegen *un jour que* und *le jour où* (Schafroth, 1993: 166)

²²Pour le latin vulgaire en tant que langage de l'immédiat, voir Oesterreicher (1995) et Koch (1995a).

	Latin classique			Latin vulgaire	
	masc.	fém.	n.	m./f.	n.
Sing. Nom.	<i>qui</i>	<i>quae</i>	<i>quod</i>	<i>qui</i>	(<i>quid</i>)
Gén.	<i>cuius</i>	<i>cuius</i>	<i>cuius</i>	- ²³	-
Dat.	<i>cui</i>	<i>cui</i>	<i>cui</i>	<i>cui</i>	<i>cui</i>
Acc.	<i>quem</i>	<i>quam</i>	<i>quod</i>	<i>quem</i>	(<i>quid</i>)
Abl.	<i>quo</i>	<i>qua</i>	<i>quo</i>	-	-
Plur. Nom.	<i>qui</i>	<i>quae</i>	<i>quae</i>	<i>qui</i>	-
Gén.	<i>quorum</i>	<i>quarum</i>	<i>quorum</i>	-	-
Dat.	<i>quibus</i>	<i>quibus</i>	<i>quibus</i>	-	-
Acc.	<i>quos</i>	<i>quas</i>	<i>quae</i>	-	-
Abl.	<i>quibus</i>	<i>quibus</i>	<i>quibus</i>	-	-

Figure 4: pronoms relatifs en latin classique et vulgaire (d'après Rheinfelder, 1967: 164 et Schafroth 1993: 65)

En outre, les formes spécifiques du pluriel n'existent pas en latin vulgaire et il y a des formes communes pour masculin et féminin:²⁴

Ex. 8: res meas quem habire videor (*Formulae Andecavenses* 58; d'après Bourciez 1967: 243) – 'mes biens que je semble posséder' (au lieu de *quas*).

En ce qui concerne les cas, il y en a seulement trois: nominatif, datif et accusatif. Au lieu de l'ablatif *cum quo vixit* (avec qui elle vécut) on trouve par exemple *cum que vixit* (Diehl 1922), le *que* étant l'accusatif *quem* dont le *m*-final est devenu muet (voir Ex. 9):

Ex. 9 cum que(m) vixit (Diehl 1922, d'après Reichenkron 1967: 165) – 'avec qui elle vécut' (au lieu de: *quo*).

Donc, à l'époque du latin tardif, on semble avoir eu les mêmes difficultés qu'en français contemporain à introduire les relatives: les formes du nominatif et accusatif sont fréquentes dans le langage de l'immédiat tandis que les autres formes sont évitées. Bien qu'on ne puisse pas parler d'un véritable système de relatives en latin tardif, on peut constater que la complexité paradigmaticque était nettement réduite dans le langage de l'immédiat²⁵.

Regardons maintenant la situation en **ancien français**. En général, les formes du

²³Le génitif *cuius* est seulement conservé dans les langues ibéroromanes (cf. esp. *cuyo*) et en sarde (Schafroth 1993: 64).

²⁴Bien sûr, on peut trouver d'autres formes dans les textes dits «vulgaires» - mais ces formes ne sont pas marquées «vulgaires».

²⁵Déjà en **latin tardif**, le pronom relatif *cui* du datif est employé en tant que cas régime universel et souvent accompagné d'une préposition. Voir l'exemple suivant (Bourciez 1967: 243; d'après Schafroth 1993: 71): *Episcopum de cui* parrochia fuit (*Leges Alamannorum* 12; d'après Bourciez 1967: 243).

latin vulgaire sont reprises (voir Figure 5). Les deux pronoms neutres sont à la fois relatifs et interrogatifs et continuent le pronom latin *quid*. Il en existe une forme tonique (*quid* > *queit* > *quei* > *quoi/coi*) et une forme atone (*quid* > *quet* > *qued* > *que*).

	masc./fém.		neutre	
	fort	faible	fort	faible
Nom.	<i>qui</i>	<i>qui</i>	<i>quei>quoi</i>	<i>que</i> ²⁶
Dat.	<i>cui</i>			
Acc.	<i>cui</i>	<i>que</i>		

Figure 5: pronoms relatifs en ancien français (d'après Ineichen 1985: 126)

S'y ajoutent les formes nouvelles *dont*, *ou* et les compositions *li quels* (sujet masc.), *le quel* (régime masc.), *li quel* (cs. masc. pl.), *les quels* (cr. masc. pl.), *la quele* (fém.sg.) et *les queles* (fém.pl.)²⁷.

On peut dire qu'à cette époque-là, le latin médiéval servait de langage de la distance tandis que l'ancien français correspondait a priori au langage de l'immédiat. Mais si l'on regarde les textes, on observe une grande quantité d'écarts par rapport à la norme de l'ancien français présenté dans ce tableau. Ces écarts concernent surtout l'emploi des cas (voir Ex. 10 et Ex. 11)²⁸:

Ex. 10 Plus que moi qui il a trahie (*Chasteleine de Vergi*, v. 743; selon Raynaud de Lage 1975: 68) (COD, au lieu de *cui* ou *que*) – plus que moi qu'il a trahie.

Ex. 11 L'empereor de Rome que païens estoit (Joinville; d'après Guiraud 1966: 44) – l'empereur de Rome qui était païen' (au lieu de *qui*).

Donc on peut supposer que dans le véritable langage de l'immédiat les cas n'étaient pas distingués aussi nettement.

La même observation est valable pour l'emploi des genres (Ex. 12):

Ex. 12 [...] li trois felon larron par quoi est destruite Yseut ta drue (Béroul: *Tristan*, v.1002/3) – les trois félons qui perdent ton amie Yseut (selon Raynaud de Lage 1975: 71).

En résumé, on peut constater pour cette époque une certaine tendance à employer *que* en tant que pronom relatif multifonctionnel – comparable à l'emploi dans le substandard d'aujourd'hui. Les compositions *le quel*, *la quele* etc. avaient leur origine dans les ateliers des copistes et des traducteurs. Pour eux, ces compositions représentaient un moyen d'éviter le relatif universel *que* qui évidemment était jugé trop populaire (Schafroth, 1993: 87).

²⁶Ab dem 13.Jh. wird dieses neutrale *que* im Nominativ von der masc/fem. Form *qui* verdrängt (Reichenkron 1967: 166).

²⁷Cf. Schafroth (1993: 82). Zur Entwicklung der Relativpronomina im Afrz. auch ausführlich Gamillscheg 1957: 182ff).

²⁸Exemple supplémentaire: ni a celui que li sanz ne sailli par mi le nes (*Lancelot* 91,14; selon Schafroth 1993: 84) - 'il n'y a aucun à qui le sang ne coure le long du nez' (COI, au lieu de: *cui*).

En **moyen français**, la confusion dans la déclinaison du pronom relatif se prolonge²⁹, ainsi que l'emploi de *que* en tant que relatif universel –surtout quand il s'agit d'éviter la combinaison préposition + relatif. Voir Ex. 13:

Ex. 13 celui qu'elle donne à mengier (Froissart, III) (au lieu de à qui)

Grâce à l'expansion de la prose, l'emploi des pronoms *lequel/laquelle* est nettement plus fréquent qu'en ancien français –mais ce phénomène reste limité au langage de la distance (Schafroth 1993: 91).

Au **seizième siècle**, il n'y a pas de nouveaux pronoms relatifs, mais les formes existantes offrent une large variété d'emplois différents. *Que* par exemple peut remplacer *qui* (fonction sujet)³⁰:

Ex. 14 Ponocrates... l'introduisait es compagnies des gens sçavans que là estoient (Rabelais I,23)

ou *dont*:

Ex. 15 Y avoit beaucoup de gentilshommes de qualité, que chacun en a dit son opinion (Monluc, *Lettres*, 184)

Pour la complexité paradigmaticque, on peut donc résumer que dans toutes les époques de l'histoire de la langue française il y avait une grande variété de formes fournies par le langage de la distance que le langage de l'immédiat n'a employé qu'en partie. Dans le langage de l'immédiat, on préfère généralement un nombre réduit de formes avec un champ d'application élargi.

2.2. Complexité syntagmatique et complexité du contenu

Etant donné le grand nombre de possibilités qui existe en français standard pour introduire une relative, il n'est pas surprenant que dans le langage de l'immédiat s'y ajoutent des relatives qui présentent des écarts par rapport à la norme.³¹

Il y a un certain type de relatives qui pose les plus grands problèmes aux locuteurs. Il s'agit des relatives dont la structure profonde est un complément verbal consistant en *de* + phrase nominale. En français standard elles sont introduites le plus souvent avec *dont*. Gadet (1997: 115) a rassemblé, indifféremment dans l'un et l'autre registre, 10 formes différentes pour exprimer cette relation. Elle les classifie en 4 groupes: Voir Figure 6:

²⁹Brunot (1922: 317). En moyen français, l'ancienne déclinaison du relatif continue à se troubler. Par conséquence, les cas ne suffisent plus à marquer les rapports et on y ajoute des prépositions. Ainsi *cui* se fait accompagner de *à* dans l'emploi de datif. Voir Ex. 25 et d'autres exemples dans Scheler: *Lexique de Froissart* (cf. Brunot, 1924: 460).

³⁰Les exemples suivants sont tous cités d'après Schafroth (1993: 93). D'autres exemples: Et que pis est, en devenoit fou (Rabelais I,15; au lieu de *ce qui*). Tu luy diras que son Remy, A qu'il a donné son Formy, Un gai Papillon luy renvoye (Belleau, *Petites Inv.*, *Papillon* I,52; au lieu de *qui*). Dedans ces champs que la rivière d'Oyse Sur des arenes d'or en ses bors se degoyse (Regnier, *Sat.* 15; au lieu de *dans lesquels/où*).

³¹Diese sog. «syntaxe populaire» ist nicht auf bestimmte Regionen oder das gesprochene Medium begrenzt.

- a) relative standard³²:
- 1) l'homme *dont* je parle
 - 2) l'homme *de qui* je parle
 - 3) l'homme *duquel* je parle
- b) relative "populaire"³³:
- 4) l'homme *que j'en* parle [avec élément clitique]
 - 5) l'homme *que je parle de* lui [avec groupe prépositionnel]
 - 6) l'homme *que je parle de sa* femme [avec déterminant possessif]
- c) relative défective:
- 7) l'homme *que je* parle
- d) relative pléonastique: [comme «populaire», mais avec pronom rel. correct]
- 8) l'homme *dont j'en* parle
 - 9) l'homme *dont je parle de* lui
 - 10) l'homme *dont je parle de sa* femme

Figure 6: Variantes des relatives avec la structure profonde *de + phrase nominale*

La terminologie de Gadet est un peu arbitraire. Je proposerais de classer type a) comme standard et les types b) et c) comme substandard. Ici il me semble important d'ajouter que les utilisateurs du substandard, pour une grande partie, sont tout de même capables de former des relatives correctes³⁴. Type d) présente une espèce d'hypercorrection qui est surtout produite quand on se sent observé (Gadet, 1997: 116)³⁵.

Les hésitations quant à l'emploi de *dont* arrivent même aux parleurs professionnels: Ici il y a une tendance à préférer la forme *dont* qui est, en cas de doute, éprouvée comme la forme la plus élégante. Ce phénomène est illustré par les exemples Ex. 16 et Ex. 17, qui ont été produits par des téléjournalistes:

³²Für Nicole Schecker ist nur Fall 1) wirklich korrekt (*dont* geht für Personen und Sachen) - Fall 2) ist für sie eher unüblich, Fall 3) sogar falsch: *duquel* stehe im Standard nur mit Präposition, also z.B. in *l'homme à l'intention duquel j'ai écrit cette lettre*.

³³Beispiel 4 ist nach Nicole Schecker der häufigste Fall von Typ b).

³⁴Von den Relativsatzvarianten ist zunächst der Typ b) zu erklären: Wenn *dont* durch defektives *que* ersetzt wird (Typ c), ergibt sich die Schwierigkeit, daß *que* als Universalsubjunktor nicht ausreicht, um die Besonderheit der relativischen Beziehungen auszudrücken. Bei manchen Fällen ist dies unproblematisch, da die syntaktischen Beziehungen sich durch die Semantik von selbst erklären. So ist in den folgenden Beispielen völlig klar, daß *que* nicht für *à qui* stehen kann: Erstens ist die Position dieses indirekten Objekts bereits durch ein Pronomen besetzt (*vous* bzw. reflexives *me*), und zweitens ist das Bezugswort des Relativpronomens keine Person (Beispiele aus Blanche-Benveniste 1997: 104). Da ein direktes Objekt durch die Verbvalenz ausgeschlossen ist, bleibt also nur *dont* als Interpretation übrig:

- a) la chose *que* je vous parlais [statt *dont*] [restrictive]
- b) la chose *que* je me souviens [statt *dont*] [restr.]

Anders ist dies aber in Figure 6 beim Untertyp 7): *l'homme que je parle* könnte z.B. als *l'homme dont je parle*; *l'homme à qui je parle* oder *l'homme pour qui je parle* verstanden werden (Gadet 1997: 117). Zumeist wird *que* daher durch Präpositionalgruppen o.ä. erweitert, die die Funktion des Relativums im Gliedsatz (z.B. präpositionales Objekt oder adverbiale Bestimmung) verdeutlichen (Untertyp 5/9).

³⁵Lehmann (1984: 236) hat aber auch ein Beispiel in einem linguistischen Aufsatz aus dem Jahre 1980 gefunden, über dessen Autorenschaft er sich diskret ausschweigt:

des problèmes dont nous en retiendrons deux

Gelegentlich findet sich auch hyperkorrektes *dont* (Sauvageot, 1972: 146):

... le professeur de français *dont* je venais d'assister à la classe. (statt: le professeur de français à la classe *de laquelle* ... - es handelte sich um eine Frau)

Ex. 16 autre chose est le statut œ dont nous / que nous évoquons (Ludwig, 1988: 66) – autocorrection

Ex. 17 faire les réflexions dont vous venez de de faire (Ludwig, 1988: 78) – au lieu de *que*

Il en résulte un parallèle entre les francophones natifs et les apprenants du français langue étrangère: Pour les deux groupes, ce sont les relatives avec *dont* qui posent les plus grandes difficultés³⁶. Ceci vaut de même pour l'acquisition du français langue maternelle. Les exemples Ex. 18 et Ex. 19 ont été produits par des jeunes entre 10 et 16 ans:

Ex. 18 Celui dont une femme se peigne avec. (Lefebvre, 1982: 304)

Ex. 19 Celui dont il y a deux tranches de pain dedans. (Lefebvre, 1982: 304)

Regardons de plus près les alternatives à *dont*: Ce qui saute à l'œil dans les formes du type b) et d) c'est leur distribution sur plusieurs éléments – ce sont des pronoms relatifs quasiment analytiques. Du point de vue syntagmatique nous avons donc des formes très complexes dans le langage de l'immédiat. Cet aspect syntagmatique est de grande importance pour le récepteur qui doit assimiler la chaîne parlée³⁷. La tâche du récepteur est facilitée par le fait que les différentes fonctions du pronom relatif sont maintenant réparties sur plusieurs éléments; on parle aussi d'un décumul³⁸: Si par exemple le pronom relatif n'est pas bien entendu, c'est la préposition ou l'adverbe qui garantit la compréhension de la relation respective et inversement.

Cet effet d'allègement est encore renforcé quand la préposition n'est pas placée avant le pronom relatif, comme dans le cas standard, mais après le verbe. Voir Ex. 20 (Blanche-Benveniste, 1997: 103)³⁹:

Ex. 20 c'est celle *que* je suis avec au lieu de: *avec qui* je suis [ensemble] (Renaud)

Ainsi la préposition prend la place qu'elle aurait eu dans une proposition principale – ceci signifie en même temps un allègement pour le producteur. Comme de cette façon le pronom relatif et sa préposition sont séparés, la complexité syntagmatique augmente encore. Il en résulte en plus une possibilité de soulignement qui n'existe pas dans les relatives standard: La préposition peut glisser dans la position finale accentuée.

³⁶Das ist ihnen oft nicht bewußt: So sagt Gadet (laut Raphaele Wiesmath), daß ihre Informanten oft behaupten, sie würden die Formen nie benutzen, die sie nachweislich in Aufnahmen produziert haben.

³⁷Vgl. Lehmann 1984: 406ff. Auch Söll (1985: 57) spricht bereits von «syntagmatischer und paradigmatischer Vereinfachung». Syntagmatische Vereinfachungen wären nach Söll z.B. kürzere Sätze oder der sog. Nachtragsstil («Was hat er nun erreicht durch seine Anstrengungen?»), eine paradigmatische Vereinfachung wäre der Gebrauch von Präsentativen oder von *on* für *nous*.

³⁸Guiraud (1966: 41ff) spricht hier vom «décumul», einer Technik, die durchaus schon im Altfranzösischen üblich gewesen sei.

³⁹Hier kommt noch hinzu, daß durch die Umstellung ein schöner Reim erzielt werden kann: *Ma gonzesse - celle que j'suis avec - ma princesse - celle que j'suis son mec*; anderes, durch Hinzufügung eines Pronomens noch expliziteres Beispiel: La fille *que* je sors *avec* (elle) statt: *avec qui* je sors (Roy *et al.*, 1982: 322f). Un professeur du lycée franco-allemand de Freiburg/Brsg. (F. Trinques) interprète ces cas comme une contamination de l'anglais: cf. *nothing to be sorry about* - il les observe souvent dans les copies de ses élèves.

Le type pléonastique d) de Figure 6 (c.à.d. *l'homme dont j'en parle* etc.) résulte d'une contamination des types a) et b). Ceci se passe de la manière suivante:

D'abord, la relative est introduite par le pronom relatif *dont* parce que le niveau stylistique le prescrit. Le verbe, c'est-à-dire *parler* dans notre cas, demande maintenant un certain complément à savoir la préposition *de* + groupe nominal. Cette place vide est au fond remplie par le pronom relatif. Mais ce pronom n'est pas senti comme suffisant, soit parce qu'il est placé trop loin et en plus avant au lieu d'après le verbe *parler*, soit parce que son caractère résomptif est trop faible⁴⁰. C'est pourquoi le pronom relatif est complété par un adverbe pronominal clitique (p.ex. *en*) ou un pronom personnel résomptif (*il, elle, de lui* etc). Au lieu du pronom relatif c'est ce pronom personnel qui représente la tête et qui occupe et ouvre en même temps une place vide syntaxique dans la relative. Ce cas est d'ailleurs comparable à un type de relative dans l'allemand du Sud: *Es gibt Leute, die wo ihn hassen*⁴¹.

Le phénomène du décumul n'a rien de nouveau. Il se trouve déjà dans les époques antérieures du français ainsi qu'en latin tardif et médiéval. Le type le plus fréquent est le décumul d'un pronom relatif dans un cas oblique. Je l'appelle «décumul oblique». Comparez les exemples suivants⁴²:

- Ex. 21 Saracenos, quos invaserunt nostri et miserunt eos in fugam (*Gest.Franc.* 35,17f; d'après Lehmann 1984: 392) – 'les Sarrasins (acc.) que nos hommes attaquèrent et mirent en fuite'⁴³.
- Ex. 22 hominem (...) quem ego beneficium ei feci (*Formulae Andecavenses* 48; d'après Lehmann 1984: 392) – 'l'homme auquel j'ai fait une faveur'⁴⁴.
- Ex. 23 Signor, votre mère est la dame que vous avez à feu à flame soventes fois sa terre mise (Chrétien de Troyes – au lieu de *à qui... la terre*; d'après Guiraud 1966: 45)⁴⁵.
- Ex. 24 sa femme, l'une des honnestes dames du monde, dont j'en parle ailleurs (dans mon livre des dames) (Branthôme, *Recueil des hommes*, 1,8; p.260)⁴⁶.
- Ex. 25 Ceste femme dudit painctre, qui estoit bonne et honneste, et à qui les paroles du curé luy faschoint, va dire à son mary... (Nicolas de Troyes, *Le Grand Parangon*, p.89)⁴⁷.

Ce type pléonastique est un bon exemple du fait que la complexité syntagmatique et la complexité du contenu se trouvent dans une relation de proportionnalité inverse. La raison en est simple: le joncteur qui relie les deux propositions est distribué sur plusieurs éléments sans qu'il y ait par cela une information supplémentaire. La densité

⁴⁰Also der Verweischarakter auf das Bezugswort.

⁴¹Peter Bichsel über Friedrich Dürrenmatt in einem Radio-Interview.

⁴²*Gest.Franc.* Entstanden 1096. Weiteres Beispiel: de Grimaldo quem ei sustulisti sua uxore (*Formulae Senonicae add.* 2,8; d'après Väänänen 1981: 161) – 'de Grimaldus dont tu as enlevé sa femme'. Vgl. auch im français populaire: l'homme que je lui ai causé (Väänänen 1981: 161).

⁴³Ohne Zeitangabe - müßte aber wohl ungefähr 5.Jh. sein, da die Franken erst Ende des 4.Jh. auftauchen und ab dem 6.Jh. das Mittelalter beginnt.

⁴⁴9.Jh. Nach Lehmann (1984: 236) ist diese Kontamination typisch für alle romanischen Sprachen und löst hier die Entwicklung des Relativpronomens zum bloßen Subordinator aus (1984: 389ff), von der später noch die Rede sein wird.

⁴⁵12.Jh.

⁴⁶16.Jh.

⁴⁷16.Jh.

de l'information, mesurable au nombre des éléments du contenu par unités chronologiques ou spatiales, est donc réduite par cette expansion formelle⁴⁸.

A propos de la complexité paradigmatique, j'ai déjà mentionné quelques exemples du langage de l'immédiat où le pronom relatif *que* remplaçait *qui* dans la fonction de sujet (voir Ex. 4,

Ex. 5 et Ex. 6). Dans la plupart de ces cas, le pronom relatif *que* est complété par un pronom personnel. De cette façon, la fonction syntaxique du pronom relatif à l'intérieur de la proposition relative devient plus claire (Blanche-Benveniste, 1997: 102-104)⁴⁹. Nous avons donc un type de décumul que j'appellerai «décumul sujet». Comparez les exemples Ex. 26 et Ex. 27:

- Ex. 26 c'est moi que je leur dis d'aller faire ça et ça [statt *qui*] (Blanche-Benveniste 1997: 103) [app.]
 Ex. 27 c'est ma femme qu'elle s'occupe un peu de ça [statt *qui*] (Blanche-Benveniste 1997: 103) [app.]

Dans ces exemples, le résomptif n'est plus dans le subordonateur, mais il est exprimé par un élément séparé ici par un pronom personnel.

Comme le locuteur n'a ainsi besoin que d'un seul pronom relatif, ceci signifie un allègement pour lui: il n'a plus à se décider entre *qui*, *que*, *dont* etc.⁵⁰ En même temps, le problème de distinguer le pronom relatif et la conjonction *que* disparaît – ce problème est comparable à l'opposition *das/dass* en allemand. En plus, les fonctions du pronom relatif sont décumulées: le pronom relatif sert seulement de subordonateur, la fonction de résomptif et la création d'une place vide sont assumées par le pronom supplémentaire⁵¹. Donc nous observons ici le même phénomène que pour les alternatives de *dont* que j'ai mentionnées avant.

Et encore une fois il y a un parallèle avec l'acquisition du français langue maternelle: de telles relatives apparaissent surtout dans les énoncés des enfants en-dessous de 8 ans. Voir Ex. 28 et Ex. 29:

- Ex. 28 c'est une femme qu'elle a pas beaucoup de courage (Gadet, 1995: 143)
 Ex. 29 j'ai un copain qu'il a des cheveux longs (Kielhöfer, 1997: 100s)

Vous ne serez pas surpris si je vous dis que le dernier type de relatives substandard, c.à.d. celui avec un pronom supplémentaire en fonction de sujet, dispose aussi de prédecesseurs latins. Voir les exemples Ex. 30 et Ex. 31 du latin tardif:

⁴⁸Vgl. Mairs "information packaging" (1990: 34ff) und Raible (1992a: 218ff). Die Meßbarkeit ist natürlich eher theoretischer Art. Wenn aber zwei Sätze bis auf ein zusätzliches Element identisch sind, dann kann man schon beurteilen, ob dieses Element inhaltlich etwas Neues beisteuert. Es läßt sich aber auch die Meinung vertreten, daß die inhaltliche Komplexität der gesprochenen Sprache sogar höher ist, weil man ja Informationen aus der Situation hinzufügen muß, um eine Äußerung zu verstehen. Ich werte aber hier nur die sprachlich segmentierbare Information.

⁴⁹Das Phänomen betrifft gleichermaßen die sog. *relatives restrictives* wie *appositives*.

⁵⁰Es handelt sich also zugleich um eine Reduktion der Kasusflexion (vgl. hierzu Guiraud 1966).

⁵¹Vgl. Lehmann (1984: 389ff und 149).

- Ex. 30 desin(e) iam flere. fatalis mihi hora manebat quae coniugio dulci distulit illa tuo (*Carm.ep.* 1295, 3-4; d'après Touratier 1980: 485) – 'Ne pleure plus. L'heure marquée par le destin m'était réservée, laquelle (m') a écarté du doux mariage avec toi'.⁵²
- Ex. 31 Curiosum [non] puto neque satis vulgare fabellam de Diocletiano Augusto ponere hoc convenientem loco quae illa data est ad omen imperii (Flavius Vopiscus, *Car.* 14,1; d'après Touratier 1980: 486) – 'Je trouve intéressant et pas assez courant de présenter une anecdote sur Dioclétien bien placée ici, qui se produit pour annoncer son accession au trône'.⁵³

Le même écart par rapport à la norme peut être observé dans l'ancien français, bien que les occurrences soient assez rares dans la langue écrite:

- Ex. 32 super li piez ne pod ester qui toz los at il condemnets (*Léger* 166; d'après Kunstmann 1990: 255) – 'il ne peut se tenir sur les pieds, lui, qui les a tous deux entravés'.⁵⁴
- Ex. 33 E od les marinaus i est dan Horn entré, Ki Gudmod des or mes sera il apelé (*Horn* 2160; d'après Kunstmann 1990: 255) – 'Et avec les marins y est entré le dam Horn qui dès lors sera appelé Gudmod'.⁵⁵

Faisons un petit résumé qui est valable pour toutes les époques de l'histoire de la langue française: En ce qui concerne la perspective syntagmatique on peut constater que les relatives du langage de l'immédiat sont plus complexes que les relatives du langage de la distance. Quant à la complexité du contenu, la situation est inverse.

2.3. Complexité hiérarchique

Par complexité hiérarchique⁵⁶ j'entends l'ensemble des différents niveaux de dépendance, à commencer par la principale indépendante jusqu'à la subordonnée du dernier degré⁵⁷.

Mais quant aux relatives du langage de l'immédiat français, il y a des cas où il est déjà difficile d'indiquer le premier degré de subordination. C'est que, si l'on entend par subordination le fait que la subordonnée ne peut pas exister sans la principale, on doit se demander si le pronom relatif *que*, réduit à sa fonction de joncteur comme dans les

⁵²Poème épigraphique du latin tardif que l'on ne connaît que par des témoignages littéraires.

⁵³Un des auteurs de *l'Historia Augusta* (collection de biographies des empereurs romains, rédigées par plusieurs auteurs (IVe siècle).

⁵⁴Beaucoup d'éditeurs ont corrigé la forme *qui* en *que* (Kunstmann 1990: 255).

⁵⁵dam = titre de noblesse. Dans la hiérarchie, le dam venait immédiatement après le comte et avant le baron.

⁵⁶Lehmann (1984: 211) stellt eine Hierarchie der syntaktischen Funktionen von Nebensätzen auf, die hiermit nichts zu tun hat. Bei Lehmann sieht die Hierarchie folgendermaßen aus: Subjekt (Absolutiv) > direktes Objekt (Ergativ) > indirektes Objekt / temporales Komplement / lokales Komplement > andere Komplemente > Adjunkte (freie Angaben, deren Wegfallen nicht auffallen würde).

⁵⁷Koch (1995: 21ff) untersucht die verschiedenen Subordinationsebenen in Ludwigs Corpus des gesprochenen Französischen und kommt zu dem Schluß, daß es doch deutlich mehr Subordination gibt, als bisher angenommen, wenn man Raibles Junktionsdimension als Definitionsgrundlage für Subordination benutzt.

Relativsatzketten gibt es übrigens auch in der frz. Nähesprache:

<sgenevay1>: il y a t il qqun qui peut me donner l'adresse ou on peut voir les video de loftstoy ou ioanna et charles edouard baisent?

exemples Ex. 26 et Ex. 27, garde toujours son caractère subordonnant. On pourrait aussi bien l'interpréter comme un coordinateur puisque par l'adjonction d'un pronom personnel en tant que sujet⁵⁸ de la relative se forment deux phrases complètes⁵⁹. Ceci apparaît clairement dans Figure 7:

- a) forme standard: C'est ma femme qui s'occupe un peu de ça
- b) forme populaire: C'est ma femme qu'elle s'occupe un peu de ça
all. 'Meine Frau kümmert sich ein bißchen darum'

Figure 7: propositions relatives sans et avec sujet indépendant

Je suppose quand même que la conscience linguistique de la majorité des locuteurs interpréterait l'exemple b) comme un cas de subordination. Ceci n'est pas seulement dû au marqueur bien connu de subordination *que* mais aussi à la forme de la principale: il s'agit d'une simple «mise en relief», c.à.d. d'une technique de soulignement qui ne présente pas un fait particulier.⁶⁰ En allemand, cette construction serait traduite par une intonation particulière (souligné dans la traduction de l'exemple). Ceci dit, une telle pseudo-principale a besoin d'être complétée par une proposition subordonnée.

Mais il y a d'autres occurrences où les deux propositions sont vraiment équivalentes. Voir les exemples

Ex. 34 et Ex. 35:

Ex. 34 elle a un nounours qu'elle ne peut pas dormir sans (Gadet 1995: 143)⁶¹ (au lieu de: *sans lequel*).

Ex. 35 il habite la rue qu'on a fait des travaux au milieu (Gadet 1997: 87) (au lieu de: *au milieu de laquelle on a fait des travaux*).

Dans ces cas-là, ce n'est pas le joncteur qui marque la dépendance d'une proposition avec l'autre. La dépendance s'explique plutôt par le fait que quelques éléments de la relative ont besoin d'être complétés par des éléments de la principale pour être compris entièrement. *Sans* par exemple a besoin de *nounours*; *au milieu* a besoin de *la rue*. Il reste donc des cases vides dans la relative. Mais de tels rapports

⁵⁸Zu 3) und 4): Nach Busse/Dubost ist sowohl *parler* (*tu parles; je te parle!*) als auch *souvenir* (*je me souviens*) ohne direkte Objektergänzung möglich. Ähnliche Phänomene gibt es übrigens im Englischen: So existiert neben dem normgerechten «*a man who is easy to talk to*» auch ein *populäres* «*a man who it is easy to talk to*» - auch hier wird also im Relativsatz ein zusätzliches Subjekt eingefügt (Mair 1990: 223). Übrigens betont Mair, daß es bei konkreten Corpusanalysen sehr heikel ist, Tesnières Unterscheidung von obligatorischen Aktanten und freien Zirkumstanten durchzuhalten - Mair sieht hier eher graduelle Übergangsphänomene (1990: 1).

⁵⁹Dies gilt nur für Relativsätze, in denen der Kopf logisches Subjekt ist Grammatisches Subjekt ist in diesen Fällen natürlich das Relativpronomen.

⁶⁰Von solchen Hervorhebungen hängt etwa die Hälfte der in Internet-Chats verwendeten Relativsätze ab.

⁶¹Ersatzbeispiel: *elle me coûte cher ma salle de bain que je me sers pas d'ailleurs* (Gadet 1995:144; statt *dont*). Dieses Beispiel ist deshalb nicht optimal, weil *servir* in der Bedeutung 'nutzen' nicht ohne Objektergänzung stehen kann.

n'indiquent pas du tout qu'il s'agirait d'une relation de subordination. Les rapports de ce type constituent un phénomène de jonction général qui existe aussi entre deux principales. C'est par de tels moyens que la cohérence d'un texte se forme. Prenez l'exemple 36, qui est assez fréquent en français parlé:

Ex. 36 J'adore la pizza. J'peux plus vivre sans.

La même observation est valable pour quelques-uns des exemples du latin tardif et de l'ancien français qu'on a déjà vus (Ex. 31 et Ex. 33). Je les répète sous forme raccourcie dans la Figure 8:

Curiosum puto fabellam	quae	illa data est ad omen imperii
i est dan Horn entré	Ki	Gudmod des or mes sera il apeleé

Figure 8: indépendance d'une relative par rapport à la principale

On voit vite que la principale est seulement utile pour interpréter plus précisément le pronom *illa* respectivement *il* dans la relative. Du point de vue syntaxique la principale n'est pas nécessaire.

Donc, le critère de la compréhensibilité indépendante ne peut pas être décisif pour la classification comme principale ou subordonnée⁶². Ceci devient encore plus clair avec l'exemple Ex. 35 qu'on a déjà vu: ici la principale (*il habite la rue*) ne pourrait pas être comprise correctement si la relative était absente – puisque l'homme en question n'habite pas à la belle étoile – et ce sens-là aurait dû être exprimé avec une préposition, c.à.d. par *dans la rue*⁶³. Il y a donc des cas où les principales ont besoin d'une relative⁶⁴.

⁶²Ein weiteres traditionelles Kriterium für Subordination besteht darin, daß der Nebensatz als Ganzes ein Satzglied des Hauptsatzes darstellt, also in diesen eingebettet ist. Für die Ermittlung des syntaktischen Status von Relativsätzen ist dieses Kriterium aber wenig hilfreich. Sie stellen ja üblicherweise Attributssätze dar. Damit sind sie aus der Perspektive des Hauptsatzes fakultative Zirkumstanten, bei denen Weglaß-Tests zwangsläufig versagen.

«Dire que la subordonnée est une sous-phrase, c'est dire que, dans son ensemble, elle est un des membres constitutifs de la phrase prise dans son entier» (Damourette/Pichon IV: 111). Anders ausgedrückt handelt es sich also um ein satzwertiges Syntagma, das zugleich Konstituent eines anderen Satzes ist (Touratier 1980: 15), man spricht hier auch von «Einbettung» (Lehmann, 1984: 146ff). Gleichzeitig sind Relativsätze nach Lehmann zumeist «nominalisiert», d.h., sie können durch eine Nominalphrase ersetzt werden. Nicht-eingebettete Relativsätze heißen bei Lehmann «angeschlossene» Relativsätze (zu seiner RS-Typologie vgl. 1984: 49). Hier korrespondieren Haupt- und Nebensatz auf einer Ebene, besonders häufig ist nach Lehmann der Typ der «korrelativen Diptycha». Das besondere an diesem Relativsatztyp ist, daß im Hauptsatz ein pronominales Element steht, das den Relativsatz nochmals aufgreift, z.B. *Wer das liest, der ist doof* (1984: 124/147).

⁶³Gehen würde auch: *il habite la rue Jean Moulin*. Touratier bemerkt daher zu Recht:

Par conséquent, si la subordonnée a toujours besoin d'une principale, pour entrer dans une phrase, la principale a parfois besoin d'une subordonnée pour constituer une phrase, ce qui établit alors entre elles un rapport d'interdépendance. (Touratier, 1980: 13)

Daß auch die Wichtigkeit der enthaltenen Information einer Proposition keine Rolle für die Kategorisierung als Haupt- oder Nebensatz spielt, liegt auf der Hand (vgl. hierzu Touratier 1980: 11).

Il y a une autre approche pour décrire le rapport entre la relative et la principale. Cette approche est fondée sur le concept de déterminant (relative) et déterminé (principale). Mais il y a, là aussi, des occurrences qui se refusent à la distinction entre déterminant et déterminé. Je pense à un type de corrélation qui est fréquent dans les proverbes⁶⁵:

- Ex. 37 qui ne risque rien n'a rien
Ex. 38 rira bien qui rira le dernier

Bien-sûr, ce type de corrélation n'est pas limité au français d'aujourd'hui. Il y en a en latin comme en ancien français:

- Ex. 39 qui bene amat bene castigat – 'qui aime bien châtie bien' (Touratier, 1980: 13)
Ex. 40 Qui si le fet ne crient assaut (*La Chastelaine de Vergi*, v.956) – 'qui agite ainsi ne craint pas d'attaque' (d'après Raynaud de Lage 1975: 70)
Ex. 41 Qui croit consoil n'est mie fous (*Erec*, v.1219) – si l'on croit aux conseils, on n'est pas fou' (d'après Raynaud de Lage 1975: 70)

Dans le cas non-marqué, la relative a une valeur adjectivale et remplit la fonction d'épithète. Dans les cas ci-présents cependant, la relative a une valeur substantivale et remplit la fonction de sujet.⁶⁶ Donc on ne peut pas dire que la relative déterminerait une autre partie du discours. Ceci dit, le concept de déterminant et déterminé ne peut pas servir non plus à rendre plus clair le statut syntaxique des relatives.

Il y a un type de relatives qui est encore plus difficile à classer: je pense aux relatives où il n'y a aucun joncteur entre principale et subordonnée⁶⁷: C'est seulement une pause qui marque la frontière entre les deux propositions. De telles constructions sont courantes dans le langage des jeunes de Paris. Voir Ex. 42 et Ex. 43 – j'ai marqué la pause par un trait oblique⁶⁸:

- Ex. 42 c'est une histoire / je m'en rappelle même plus (Conein/Gadet 1998: 114)

⁶⁴Ceci est surtout valable, comme dans notre exemple, pour les relatives restrictives. Diese können im Unterschied zu appositiven Relativsätzen nicht weggelassen werden, ohne den Sinn des Restsatzes zu zerstören. Hierzu folgendes Beispiel:

La doctrine *qui met le souverain bien dans la volupté du corps*, laquelle a été enseignée par Epicure, est indigne d'un philosophe. (Touratier 1980: 12)

Der wegläßbare appositive Relativsatz ist unterstrichen, der nicht-wegläßbare restriktive Relativsatz kursiv.

⁶⁵Alternativ: *qui bene amat bene castigat - qui aime bien châtie bien* (Touratier, 1980: 13); *comprene qui peut*. Solche Konstruktionen sind nach Raible (Diskussion) typisch für die Form deutscher Rechtsnormen: «Wer etwas Herrenloses an sich nimmt, der wird zu dessen Besitzer» o.ä.

⁶⁶Übrigens betont Lehmann, daß es sich bei diesen Relativsätzen sicher nicht um indirekte Fragesätze handle, auch wenn sie mit dem Fragepronomen eingeleitet werden können (wer das liest, ist doof). Indir. Fragen sind aber abhängig von Verben oder Adjektiven, die interrog. Ergänzungen zulassen (1984: 45).

⁶⁷Der jeweilige Hauptsatz könnte zwar aus syntaktischer Sicht alleine stehen, nicht aber aus semantischer Sicht. Es handelt sich also keinesfalls um selbständige Hauptsatzpaare. Solche Fälle sind im **Englischen**, und zwar auch in literarischer Sprache völlig geläufig: *the woman I loved*. Das Weglassen des Pronomens geht aber nur bei notwendigen Relativsätzen.

⁶⁸Anders als im o.g. Pizza-Beispiel ist hier der "Hauptsatz" ohne den "Nebensatz" nicht wirklich verständlich - hier ist eigentlich der Nebensatz der vollständige Satz.

Ex. 43 y en a / j'aime pas le rythme (Conein/Gadet 1998: 114)

Dans l'ancien français, ces cas existent même dans le langage littéraire:

Ex. 44 N'i a celui n'ait son puiot (Béroul: *Tristan* 1232) – 'il n'y en a pas qui n'ait sa béquille' (d'après Raynaud de Lage 1975: 68 – béquille = all. 'Krücke')

Dans de tels cas, on peut se demander d'abord s'il s'agit d'une subordination et ensuite s'il s'agit vraiment d'une relative⁶⁹. La situation devient plus claire si l'on change l'ordre des deux propositions: ni **je m'en rappelle même plus / c'est une histoire*, ni **j'aime pas le rythme / y en a*, ni **n'ait son puiot / n'i a celui* ne forment une structure pleine de sens. Donc il s'agit d'une subordination qui est exprimée par la conservation de cet ordre des constituants qui est connu depuis la subordination avec subordonateur. Une telle technique de subordination est seulement possible quand l'ordre des constituants est relativement fixe (Lehmann, 1984: 160)⁷⁰.

J'espère que mes exemples ont démontré que la distinction rigide entre subordination et coordination ne peut pas être maintenue. Cette observation vaut pour beaucoup de phénomènes du langage parlé et du langage écrit, mais elle devient plus nette quand on regarde le langage parlé.

Bien-sûr je ne suis pas le premier à découvrir ce problème⁷¹. Les approches les plus utiles pour sa solution sont celles qui analysent les différents types de jonctions à l'aide d'un continuum. Parmi ces approches figure le modèle de Wolfgang Raible qu'il appelle «jonction» (voir Figure 9)⁷². Il s'agit d'une dimension universelle du langage qui englobe tous les types de liaisons entre deux propositions. La jonction consiste dans un continuum qui s'étend du pôle de l'aggrégation jusqu'au pôle de l'intégration. Le terme d'**aggrégation** n'a rien à voir avec le titre d'agrégé en France. Il signifie la juxtaposition de deux propositions tandis qu'**intégration** correspond à une seule phrase dans laquelle l'autre proposition est intégrée complètement en tant qu'actant, et ceci d'une telle façon qu'elle n'est plus éprouvée comme une construction séparée.

Raible continue à employer des concepts problématiques comme «principale» et «subordination», mais grâce à sa conception scalaire il est possible de faire des

⁶⁹Diese Art von Subordination dürfte keine große Zukunft haben: Diejenigen Subordinationstechniken, die nicht von einem Subordinator eingeleitet wurden (AcI, AblAbs, PC), sind ja beispielsweise vom Lateinischen zum Romanischen deutlich reduziert oder aber durch Konjunktionalsätze ersetzt worden - vgl. Raible (1992b: 316f).

⁷⁰Pour cette raison je n'ai pas trouvé des exemples latins.

⁷¹Mithun (1984: 497ff) erklärt die Schwierigkeit, Subordination genau zu identifizieren, mit den Phänomenen der Lexikalisierung und Grammatikalisierung. So hat beispielsweise Christian Lehmann (1988) eine universelle Typologie der Satzverknüpfung vorgeschlagen, in der Subordination als prototypisches Konzept in verschiedene Kontinua aufgelöst wird.

⁷²Peter Koch (1995) hat Raibles Junktionskala auf das Problem der Subordination in der gesprochenen Sprache angewandt. Bei Koch fallen Relativsätze in die Kategorie «subordination à verbe conjugué (hypotaxe)» (1995: 17).

gradations à l'intérieur des catégories. Les différents degrés de l'échelle peuvent se fondre l'une dans l'autre. Raible distingue les niveaux suivants – voir Figure 9⁷³:

Aggrégation	I	Juxtaposition de deux propositions sans aucun lien syntaxique explicite
	II	Jonction par un élément anaphorique dans la deuxième proposition
	III	Deux principales explicitement liées par un élément de relation
	IV	Jonction par une conjonction subordinative
	V	Intégration à l'aide d'une construction à gérondif ou à participe
	VI	Groupes prépositionnels
	VII	Prépositions «simples» et morphèmes de cas
Intégration	VIII	Actants

Figure 9: La dimension «Jonction» (d'après Raible, 1992: dépliant)

Les relatives ne sont pas explicitement nommées dans cette échelle. Mais à cause de leur subordonateur explicite il va de soi qu'a priori elles devraient être rangées dans la même catégorie que les subordonnées conjonctionnelles, c.à.d. dans le niveau IV.⁷⁴

Un concept important pour graduer la complexité syntaxique des différentes techniques de jonction dans cette échelle est celui de la coalescence (Raible, 1992: 34ff). «Coalescence» veut dire qu'il y a des éléments communs entre deux ou plusieurs propositions différentes⁷⁵. La Figure 10 démontre l'effet de la coalescence:

a) Le paysan rentre à la maison. La porte s'ouvre.	Niveau I	
b) Le paysan rentre à la maison. Il ouvre la porte.	Niveau II	
c) Le paysan rentre à la maison et ouvre la porte.	Niveau III	
	(...)	

Figure 10: Degrés de coalescence

Dans l'exemple a) (*Le paysan rentre à la maison. La porte s'ouvre.*) il n'y a aucune coalescence entre les deux propositions. Nous nous trouvons donc au pôle agrégatif de la dimension jonction. Dans b) (*Le paysan rentre à la maison. Il ouvre la*

⁷³Koch (1995: 15-19) propose les termes suivants pour les différents niveaux: I: parataxe asyndétique; II: parataxe à reprise; III: parataxe syndétique; IV: subordination à verbe conjugué (hypotaxe); V: subordination à verbe non conjugué (gérondif, participe); VI: nominalisation. Koch rassemble les niveaux VI-VIII dans une seule catégorie - d'un autre côté il installe une catégorie supplémentaire IV* pour la subordination à verbe non conjugué (infinitif). Comme moi, Koch range les relatives dans le niveau IV - le critère décisif pour parler d'hypotaxe est la question de savoir si la proposition B figure comme constituant de la proposition principale A.

⁷⁴Nun sind Relativsätze typischerweise nichts anderes als Sachverhaltsdarstellungen, die ein Nomen mit einer Sachverhaltsdarstellung verbinden (Raible 1992: 127). Deshalb gehören sie typischerweise auch eher in den Bereich der Seilerschen Dimension «Determination». Hier geht es ja darum, «die notwendigerweise weiten, vagen, abstrakten und vieldeutigen Zeichen, mit denen Objekte erfaßt wurden, in der Rede so zu präzisieren, daß der Gesprächspartner weiß, um was es geht» (Raible, 1992: 24). Die Pole dieser Dimension bilden Prädikativität (Charakterisierung eines Nomens, d.h. Erweiterung seines Bedeutungsumfangs) und Indikativität (Spezifizierung, d.h. Einschränkung des Referenzbereichs eines Zeichens). *Charakterisierung* ist also allgemein und umfaßt z.B. eine Gruppe von Elementen, *Spezifizierung* beschreibt ein einziges Element dieser Gruppe.

⁷⁵Koaleszenz kommt also in die Nähe dessen, was Lehmann *interlacing* nannte.

porte) nous avons aussi deux principales qui ne sont pas explicitement liées, mais il y a une relation de coalescence entre les primes actants des deux propositions: Le pronom «il» renvoie au paysan. Avec cela nous nous sommes déjà éloignés du pôle agrégatif. L'exemple c) (*Le paysan rentre à la maison et ouvre la porte*) est encore plus proche du pôle intégratif parce que l'actant commun des deux propositions n'est exprimé qu'une seule fois. De cette façon la liaison entre les deux propositions devient encore plus étroite.

Maintenant, j'aimerais transférer ce principe sur nos relatives dans l'histoire de la langue française. La Figure 11 montre comment les différents types de relatives se répartissent dans le continuum entre aggrégation et intégration:

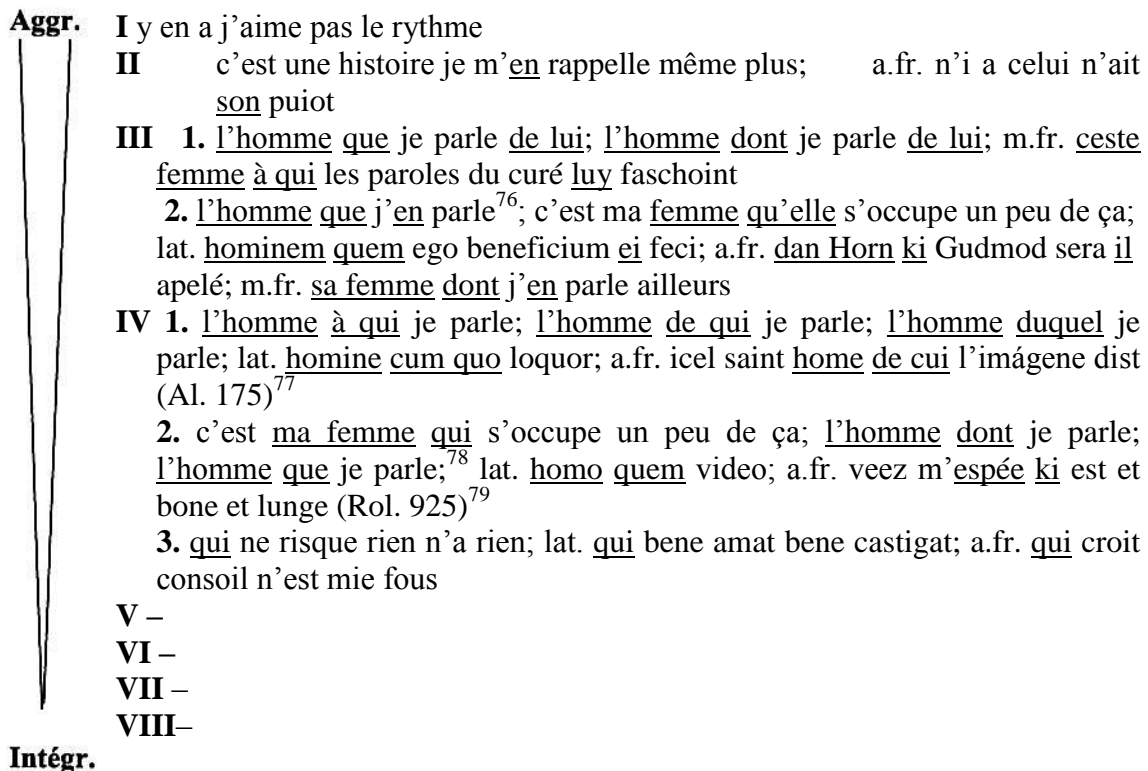


Figure 11: Complexité hiérarchique des relatives dans la dimension «jonction»

Les occurrences où il n'y a pas de pronom relatif en tant que joncteur font partie des niveaux I et II⁸⁰ Dans la proposition *j'aime pas le rythme* il n'y a aucun élément qui renvoie à la proposition précédente. Donc cette non-jonction figure au premier niveau.

⁷⁶*en* ist weniger durchsichtig als *de lui* und besteht nur aus einem Element, daher integrativer.

⁷⁷Zitiert nach Reichenkron (1967: 167).

⁷⁸Diese Form ist ziemlich integrativ. Gerade deshalb wird sie typischerweise durch Verdeutlichungen ergänzt.

⁷⁹Zitiert nach Reichenkron (1967: 166).

⁸⁰Wir haben also auf der einen Seite Gefüge, die nur aus inhaltlich-funktionaler Sicht, nicht aber aus formaler Sicht Relativsätze sind (*il y en a / j'aime pas le rythme*) und auf der anderen Seite Gefüge, die zwar formal eindeutig Relativsätze sind, inhaltlich-funktional aber eher "wenn – dann"-Relationen entsprechen (*qui ne risque rien n'a rien*) – diese sind auch z.B. im Englischen hochgradig integriert: *No risk no fun*.

Les exemples du niveau II, c.à.d. *je m'en rappelle plus* et l'ancien français *n'ait son puiot*, sont un peu plus intégratifs parce que les éléments anaphoriques *en* et *son* indiquent explicitement qu'il y a un élément commun entre les deux propositions tandis que ceci reste implicite dans l'exemple du niveau I⁸¹.

Au niveau III et IV, j'ai installé quelques sous-niveaux. Au niveau III, j'ai rassemblé les relatives où il est difficile de déterminer s'il s'agit de propositions principales ou de subordonnées. En outre, l'élément coalescent des deux propositions est présent sous trois formes à la fois (elles sont soulignées chaque fois): dans l'exemple *l'homme que je parle de lui* du premier sous-niveau comme ceci vaut pour la tête *homme*, le subordonateur *que* et le pronom résomptif dans le groupe prépositionnel *de lui*. Dans le deuxième sous-niveau, soit la préposition et le pronom se sont fondus l'une avec l'autre dans l'adverbe *en*, soit on n'a pas besoin d'une préposition comme dans les exemples latin et ancien français. En tout cas, il en résulte un niveau un peu plus intégratif.

Au niveau IV, on retrouve surtout les relatives standard ou, autrement dit, les relatives prototypiques. A partir de ce niveau de jonction, l'élément coalescent n'est exprimé que deux fois au maximum: au premier sous-niveau avec préposition, au deuxième sans préposition. *De qui* et *duquel* du premier sous-niveau se sont quasiment fondus dans le mot *dont* du deuxième sous-niveau, qui est moins transparent dans le sens de Gauger (1971)⁸². Sans doute est-ce pour cette raison que *dont* pose tant de problèmes, et ceci même aux francophones de langue maternelle.

Les relatives les plus intégratives sont, à mon avis, les relatives du type *qui ne risque rien n'a rien*. Ici l'actant commun n'est vraiment présent qu'une seule fois. En outre, une telle relative ne complète pas un nom de la principale, mais figure elle-même en tant que sujet de la principale. Donc la deuxième proposition est intégrée dans la première proposition sous la forme d'actant⁸³. C'est pourquoi j'ai installé un troisième sous-niveau pour ce type de relatives.

En ce qui concerne la conception linguistique, la Figure 11 démontre que les relatives du langage de l'immédiat sont généralement agrégatives tandis que les relatives du langage de la distance sont plutôt intégratives.

3. CONCLUSION

L'exemple des relatives dans l'histoire de la langue française montre que du point de vue syntaxique le langage de l'immédiat n'est pas forcément moins complexe que le langage de la distance. La complexité est juste d'une nature différente: Le langage de l'immédiat a une tendance à préférer la complexité syntagmatique. Du point de vue

⁸¹Dans «y en a / j'aime pas le rythme», l'élément *en* renvoie à une phrase précédente où on parle d'un certain style de musique. Donc *en* ne relie pas les deux propositions présentes.

⁸²Aus synchronischer Sicht. Auch diachronisch gab es aber eine Verschmelzung: bei *dont* liegt ja lateinisch *de unde* zugrunde.

⁸³Dies ist eigentlich ein Charakteristikum des integrativen Pols, also der Ebene VIII. Daß ich diese Relativsätze dennoch in Ebene IV ansiedeln würde, liegt daran, daß sie noch ein eigenes finites Verb haben. Eine Lokalisierung noch näher am Junktionspol verbietet sich, weil bei Raible ab Ebene V nur noch Infinitkonstruktionen und ab Ebene VII Nominalkonstruktionen vorgesehen sind.

hiérarchique ceci correspond à la complexité agrégative. Le langage de la distance, par contre, incline à la complexité paradigmaticque, à la complexité intégrative et, par conséquence, à la complexité du contenu. Car plus une proposition est intégrée, plus élevée est la densité de l'information. Cette observation est valable pour toutes les époques de la langue française, à commencer par l'époque latine.

Malgré leur complexité, les relatives du langage de l'immédiat offrent des avantages communicatifs importants: leur rédonance syntagmaticque facilite la compréhension du récepteur⁸⁴. Le producteur pour sa part profite de la complexité paradigmaticque réduite, c.à.d. du fait qu'il ne doit pas prendre en considération des cas différents lors de la sélection du pronom relatif⁸⁵. Ces avantages ainsi que les techniques appliquées sont loin d'être une particularité du français parlé moderne: il serait plus justifié de parler d'une constante du langage de l'immédiat.

Ceci dit, revenons à notre question traitant le destin de la subordination en français moderne: A mon avis, il n'est pas juste de parler d'un déclin de la subordination qui serait provoquée par l'évolution du langage parlé. J'appuie mon opinion sur les trois arguments suivants:

- Premièrement, les concepts de subordination et de coordination ne sont pas vraiment aptes à concevoir la réalité linguistique. Ces concepts devraient être remplacés par une conception scalaire de la complexité syntagmaticque.
- Deuxièmement, la complexité syntagmaticque du français parlé n'est pas inférieure à celle du français écrit, mais elle s'exprime d'une manière différente.
- Troisièmement, les soi-disant indices d'un déclin de la subordination existent déjà depuis l'époque latine. Donc, ces écarts par rapport à la norme écrite représentent plutôt une constante du langage de l'immédiat qu'un indice pour sa dégénérescence. Cette constante peut être caractérisée comme la préférence de la complexité syntagmaticque à la complexité hiérarchique⁸⁶.

Les choses étant si claires, on pourrait se demander pourquoi il y a souvent des voix qui se plaignent de la dégénérescence de la syntaxe en général ou de la subordination en particulier. A mon avis, la réponse est à trouver dans les parallèles entre la phylogénèse, c'est à dire l'histoire de la langue, et l'ontogénèse, c'est-à-dire l'acquisition de la langue par l'individu. Comme il y a beaucoup de points communs entre la syntaxe du langage de l'immédiat et celle des apprenants du français, on peut

⁸⁴Raible (1992: 219) spricht in solchen Fällen von «syntaktischen Sicherheitsnetzen» zur Signalisierung einer Junktion.

⁸⁵Interessant ist nun die Frage, warum die nächsprachlichen Relativsatzvarianten, die sowohl in der Phylogenese als auch in der Ontogenese des Französischen ihren festen Platz haben und darüberhinaus gewisse kommunikative Vorteile bieten, sich nicht stärker ausbreiten.

Die Antwort steckt schon in der Frage: Da die nächsprachlichen Relativsatzvarianten im Sprecherbewußtsein stark mit Erwerbsvarietäten verknüpft werden, ganz gleich ob man dabei an den Erst- oder den Zweitspracherwerb denkt, werden sie als stark fehlerhaft oder zumindest als vulgär empfunden. Vgl. die Beurteilung der Relativsätze mit z.B. *die wo* im Deutschen. Eine deutliche Zunahme dieser Formen ist daher kaum zu erwarten. Somit folgt die sprachliche Produktion den Gesetzen marktwirtschaftlicher Produktion: Ein paar Prozent Ausschuß sind immer dabei und werden toleriert – man achtet aber darauf, daß sie nicht überhand nehmen.

⁸⁶Cette observation est aussi valable pour les constructions absolues et les constructions avec infinitif: les constructions en tant que telles existent dans le langage de l'immédiat, mais elles sont moins intégratives.

vite venir à l'idée que le langage de l'immédiat serait un français dégénéré. Mais si l'on tient compte du fait que ces écarts par rapport à la norme syntaxique figurent parmi les grandes constantes de l'évolution de la langue française, on est amené à réviser son jugement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSEN, H. L., SKYTTE, G. (Hrsg., 1995). *La subordination dans les langues romanes*. Copenhague: Institut d'Études Romanes (*Études Romanes* 34).
- BERMAN, R. A., SLOBIN, D. I. (1994): *Relating events in narrative. A crosslinguistic developmental study*, Hillsdale (New Jersey), Erlbaum.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap/Paris: Ophrys.
- , BILGER, M., ROUGET, Ch. et VAN DEN EYNDE, K. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS (*Sciences du Langage*).
- BOUCHARD, D. (1982). «Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard: étude d'un paramètre», in Lefebvre, Cl. (1982a), vol. 1, 1, pp. 103-133.
- BOURCIEZ, É. (1967⁵). *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck.
- BRUNET, J. (1995). «La subordination: chronique d'un déclin annoncé», in Andersen et Skytte, pp. 57-68.
- BRUNOT, F. (1909-ss). *Histoire de la langue française des origines à 1900. I: De l'époque latine à la Renaissance (1924³); II: Le Seizième Siècle (1922²); III: La Formation de la Langue Classique (première partie 1909, deuxième partie 1911); IV: La Langue classique (1924)*, Paris, Colin.
- CALLEBAT, L. (1995). *Latin vulgaire – latin tardif IV. Actes du 4^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif. Caen, 2-5 septembre 1994*, Hildesheim / Zürich / New York, Olms-Weidmann.
- CARROLL, S. (1982a). «Redoublement et dislocations en français populaire», in Lefebvre, Cl. (1982a), vol. 1, 2, pp. 291-357.
- (1982b). «Les dislocations ne sont pas si populaires que ça», in Lefebvre, Cl. (1982a), vol. 2, 1, pp. 211-246.
- CLARK, E. V. (1998). «Lexique et syntaxe dans l'acquisition du français», *Langue Française*, 18, pp. 49-60.
- CONEIN, B. et GADET, F. (1998). «Le 'français populaire' des jeunes dans la banlieue parisienne, entre permanence et innovation», in Androutsopoulos, Jannis K., Scholz, A. (1998): *Jugendsprache, langue des jeunes, youth language: Linguistische und soziolinguistische Perspektiven*, Frankfurt A.M. et al., Peter Lang (*VarioLingua* 7), pp. 105-123.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, É. (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris, Bibliothèque du «français moderne».
- DEULOFEU, J. (1981). «Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français», *Recherches sur le français parlé*, 3, pp. 135-193.

- DUBUISSON, C. et EMIRKIANIAN, L. (1982). «Acquisition des relatives et implications pédagogiques», in Lefebvre, Cl. (1982a), vol. 2, 2, pp. 367-397.
- FERREIRO, E. (1971). *Les relations temporelles dans le langage de l'enfant*, Genève, Droz.
- FREI, H. (1929). *La grammaire des fautes*, Genève, Slatkine.
- GADET, F. (1995). «Les relatives non standard en français parlé: le système et l'usage», in Andersen et Skytte, pp. 141-162.
- (1997). *Le français ordinaire. 2*, Paris, Colin.
- GAMILLSCHEG, E. (1957). *Historische französische Syntax*, Tübingen, Niemeyer.
- GAUGER, H.-M. (1971). *Durchsichtige Wörter. Zur Theorie der Wortbildung*, Heidelberg, Winter.
- GREGOIRE, Antoine (1947). *L'apprentissage du langage. Vol.II: La troisième année et les années suivantes*, Paris, Droz.
- GREVISSE, M. (1993¹³). *Le bon usage. Grammaire française*. Refondue par André Goosse, Paris, Duculot.
- GUIRAUD, P. (1966). «Le système du relatif en français populaire», *Langages*, 3, pp. 40-48.
- INEICHEN, G. (1985²). *Kleine altfranzösische Grammatik. Laut- und Formenlehre*, Berlin, Schmidt.
- KEENAN, E. L. (1985). «Relative clauses», in Shopen, T. (ed.): *Language Typology and Syntactic Description*, vol. II: *Complex Constructions*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 141-170.
- et COMRIE, B. (1977). «Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar», *Linguistic Inquiry*, 8, 1, 63-99.
- KEMP, W. (1982). «Les superlatives les plus expressives que tu peux pas avoir: pas explétif dans la subordonnée superlative», in Lefebvre, Cl. (1982a), vol. 2, 1, pp. 247-294.
- KIELHÖFER, B. (1997). *Französische Kindersprache*, Tübingen, Stauffenburg (*Stauffenburg Einführungen*).
- KLEIBER, G. (1987). *Relatives restrictives et relatives appositives: une opposition "introuvable"?* Tübingen, Niemeyer (*Beihefte zur ZRPh*, Band 16).
- KLEIN, H.-W. et KLEINEIDAM, H. (1988). *Grammatik des heutigen Französisch*, Stuttgart, Klett.
- KOCH, P. (1995). «Subordination, intégration syntaxique et 'oralité'», in Andersen et Skytte, pp. 13-42.
- (1995a). «Une langue comme toutes les autres: latin vulgaire et traits universels de l'ora», in Callebat, L., pp. 125-144.
- (1998). «Prototypikalität: konzeptuell – grammatisch – linguistisch», in Figge, U. L., Klein, F.-J. et Martinez Moreno, A.: *Grammatische Strukturen und grammatischer Wandel im Französischen. Festschrift für Klaus Hunnius zum 65. Geburtstag*, Bonn, Romanistischer Verlag, pp. 281-308.
- KOCH, P. et OESTERREICHER, W. (1985). «Sprache der Nähe – Sprache der Distanz», *Romanistisches Jahrbuch* 36, pp. 15-43.
- (1990): *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*. Tübingen, Niemeyer (*Romanistische Arbeitshefte*, Band 31).

- KOOPMAN, H. (1982). «Quelques problèmes concernant *que/quoi, ce que* et *qu'est-ce que*», in Lefebvre, Cl. (1982a), vol. 1, 1, pp. 135-170.
- KUNSTMANN, P. (1990). *Le relatif-interrogatif en ancien français*, Genève, Droz (*Publications romanes et françaises CXCI*).
- LEFEBVRE, Cl. (1982a). *Langues et sociétés. La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Québec, Office de la langue française.
- (1982b). «À propos de la fille dont *que je sors avec* où l'acquisition des constructions relatives avec WH», in Lefebvre, Cl. (1982a), vol. 2, 2, pp. 301-320.
- LEHMANN, Ch. (1984). *Der Relativsatz. Typologie seiner Strukturen, Theorie seiner Funktionen, Kompendium seiner Grammatik*, Tübingen, Narr (*Language Universals Series, Band 3*).
- (1988). «Towards a typology of clause linkage», in Haiman, J. et Thompson, S. A. (1988), *Clause-Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam /Philadelphia, Benjamins (*Typological Studies in Language, Band 18*), pp. 181-225.
- MAIR, Ch. (1990). *Infinitival complement clauses in English. A study of syntax in discourse*, Cambridge/New York et al., Cambridge University Press.
- MITHUN, M. (1984). «How to Avoid Subordination», in Brugman, Claudia; Macaulay, Monica (1984), *Proceedings of the Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society, February 17-20, 1984*, Berkeley, Berkeley Linguistics Society, University of California, pp. 493-509.
- OESTERREICHER, W. (1995). «L'oral dans l'écrit: essai d'une typologie à partir des sources du latin vulgaire», in Callebat, L., pp. 145-157.
- ONG, W. J. (1982). *Orality and Literacy. The Technologizing of the Word*. New York: Methuen (*New accents*).
- RAIBLE, W. (1992a). *Junktion – Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*. Heidelberg: Winter (*Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Jg. 1992, Bericht 1*).
- (1992b). «The Pitfalls of Subordination – Subject and Object Clauses between Latin and Romance», in Brogyanyi, Bela; Lipp, Reiner (Hrsg.), *Historical Philology*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins (*Current Issues in Linguistic Theory, Band 87*), S. 299-337.
- RAYNAUD DE LAGE, G. (1975¹³). *Introduction à l'ancien français*, Paris, Sedes.
- RHEINFELDER, H. (1967). *Altfranzösische Grammatik. Zweiter Teil: Formenlehre*, München, Hueber.
- ROY, M.-M.; LEFEBVRE, Cl. et REGIMBALD, a. (1982). «Acquisition de la norme et de la structure linguistique des relatives chez deux groupes d'adolescents montréalais», in Lefebvre, Claire (1982a), Vol. 2, 2, pp. 321-366.
- SAUVAGEOT, A. (1972). *Analyse du français parlé*, Paris, Hachette (*Recherches / Applications*).
- SCHAFROTH, E. (1993). *Zur Entstehung und vergleichenden Typologie der Relativpronomina in den romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer (*Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Bibliographie, Band 246*).
- SÖLL, L. (1985). *Gesprochenes und geschriebenes Französisch* (bearbeitet von Franz Josef Hausmann). 3. Aufl. Berlin: Schmidt (*Grundlagen der Romanistik, Band 6*).

TOURATIER, Ch. (1980). *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck (Collection Linguistique LXXII).

VÄÄNÄNEN, V. (1981³). *Introduction au latin vulgaire*, Paris: Klincksieck.

ZEDERKOF, h. (1995). «Le choix entre l'infinitif et la subordonnée complétive en français contemporain: présentation d'un projet de recherche», in Andersen et Skytte, pp. 133-139.

Selbst überprüfte Quellen

BAUDELAIRE, Ch. (1991). *Les fleurs du mal* (éd. J. Dupont), Paris, Garnier-Flammarion.

Chatrooms / Salons de discussion:

<http://chat.multimania.fr/> et <http://www.aol.fr/messenger/>

DE MONTAIGLON, A. (1867, Hrsg.). *Le Romant de Jehan de Paris*, Paris, Noblet (Nouvelle Collection Jannet Picard).

FLAUBERT, G. (1979). *Madame Bovary* (éd. J. Suffel), Paris, Garnier-Flammarion.

LUDWIG, R. (1988). *Korpus: Texte des gesprochenen Französisch. Materialien I*, Tübingen, Narr (ScriptOralia 8).

MABILLE, É. (1869, Hrsg.). Nicolas de Troyes: *Le Grand Parangon des nouvelles nouvelles*, Paris, Franck.

MERIMEE, P., LACOUR, L. (1858, Hrsg.). *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles abbé et seigneur de Branthôme*, Paris, Jannet (Nachdr. Nendeln/Liechtenstein 1977).

Italienisch-Beispiele

BERRUTO, Gaetano (1985). «Per una caratterizzazione del parlato: l'italiano parlato ha un'altra grammatica?» In: Holtus, G., Radtke, E. (1985): *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart*. Tübingen: Narr (TBL 252), pp. 120-153.

SABATINI, F. (1985). «L'«italiano dell'uso medio»: una realtà tra le varietà linguistiche italiane», in Holtus, G., Radtke, E. (1985): *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart*, Tübingen, Narr (TBL 252), pp. 154-184.

LES PRÉSENTATIFS «EZ (VOS)» ET «VEEZ/VEZ + CI/LA» EN ANCIEN FRANÇAIS

Evelyne Oppermann

Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III

Cette communication a pour objet deux types de tournures qui sont, en ancien français, considérés tous les deux comme des présentatifs.

D'une part, l'ancienne langue connaît le tour formé sur l'impératif du verbe *veoir*, dont plusieurs variantes sont attestées, en particulier la 5^e personne de l'impératif *veez* – ou sa forme contractée *vez* – associée à l'adverbe *ci*:

(1) *Veez ci* Lancelot! (*La Mort le roi Artu*, § 94/19),

(2) *Vezi ci* Bertran! (*Cligés*, v. 6383)

Beaucoup plus rarement, l'on relève des variantes témoignant d'une association de la forme verbale avec l'adverbe *la* ou de l'emploi de la 2^{ème} personne de l'impératif de *veoir*:

(3) *Vezi la* le roi, vostre seignor (*Tristan de Bérroul*, v. 2780)

(4) *Veiz ci* saint Pere, qui des anemes est garde; /... (*Couronnement de Louis*, v. 388)¹

D'autre part, l'on rencontre en ancien français un tour présentatif formé sur l'adverbe démonstratif *ez* (issu de l'adverbe latin *ecce*). A cette particule est souvent (mais pas obligatoirement) associé un pronom personnel complément (en priorité *vos*), qui est assimilé à un datif éthique. *Ez vos* peut ainsi être glosé par *voici pour vous*:

(5) *Ez vos* <voici> Renart qui le salue (*Roman de Renart I*, v. 2406).

Cette tournure est également souvent introduite par l'adverbe *atant* (*alors*):

(6) *Atant es vous* <voici> Blonde qui vint (*Jehan et Blonde*, v. 5710)

Plus rarement, on peut y relever un circonstant introducteur autre que *atant* ou, à la place de *ez*, une forme de 5^e personne du verbe *estre*, à savoir *estes*:

(7) Devant la sale *ez les vos* <les voici> arestez. (*Aliscans*, v. 7924)

(8) *Atant estes vous* un mesage, /... (*Roman de Thèbes*, v. 5093)

¹Nous ne tenons pas compte ici des emplois du type «X que (je) voi ci», où «voi» correspond à la 1^{ère} personne du présent de *veoir*.

Cet emploi de *estes* s'expliquerait –cf. notamment Cl. Buridant (2000: 538)– par une réanalyse de *ez*, qui est aussi graphié *es* (comme en témoigne d'ailleurs (6)), en tant que forme verbale de 2^e personne du verbe *estre*. L'accord avec le pronom *vos* (traité alors comme un pronom sujet) entraînerait la forme *estes*.

En nous appuyant sur un corpus d'une trentaine de textes littéraires (en vers et en prose) des 11^e, 12^e et 13^e siècles, nous souhaitons, par une analyse des différents emplois de *ez* (*vos*) et de *ve(e)z ci*, préciser les relations existant entre ces tournures. S'agit-il de variantes d'un même présentatif ou de deux présentatifs distincts?

1. «EZ VOS» ET «VE(E)Z CI» - DEUX VARIANTES DU MEME PRESENTATIF?

À première vue, ces deux types de tournures, qui se traduisent de la même manière en français moderne (par *voici / voilà*), semblent correspondre à deux variantes du même présentatif. Plusieurs propriétés de nos deux locutions présentatives justifient en effet un tel rapprochement, tout d'abord des propriétés syntaxiques. On remarque ainsi qu'elles peuvent apparaître toutes les deux dans les mêmes constructions syntaxiques, en particulier dans les énoncés correspondant à «présentatif + SN», le SN étant susceptible de comporter une expansion sous la forme d'une proposition relative:

- (1) *Veez ci* Lancelot! (*La Mort le roi Artu*, § 94/19)
- (9) *Atant ez vos* Aaliz la senee (*Aliscans*, v. 3258)
- (6) *Atant es vous* Blonde qui vint (*Jehan et Blonde*, v. 5710)
- (10) *Dame, veez ci* Lancelot, / fet li rois, qui vos vient veoir. (*Chevalier de la Charrette*, v. 3942-43)

G. Hasenohr (1990) et Ph. Ménard (1988) relèvent d'autres traits syntaxiques communs aux deux tournures, notamment la possibilité de trouver un datif éthique «vos» également entre les deux éléments de la locution présentative *Ve(e)z... ci/la* (Hasenohr, 1990: 62):

- (11) *Ve*z le vos la <le voilà> (*Charroi de Nîmes*, v. 1117)²
- (12) *Ez* le voz en Pavie (*Ami et Amile*, v. 58)

De même, les deux auteurs mentionnent l'emploi possible, dans les deux cas, d'une relative introduite par *ou*, dans laquelle *ou* a le comportement d'un relatif sujet *qui*³. C'est ce qu'attestent les occurrences suivantes, empruntées à la *Syntaxe* de Ph. Ménard (1988: 88)⁴:

- (13) *Veschi le roi ou il vient* (Robert de Clari, 34) «Voici le roi qui vient»;
- (14) *Atant ez vos l'ermite o vient* (*Perlesvaus*, 893) «Voici alors l'ermite qui vient»

Nos deux présentatifs ont également des points communs au plan énonciatif, dans la mesure où ils comportent tous les deux des déictiques de personne renvoyant à l'allocutaire de l'énoncé. Ceux-ci prennent la forme d'une désinence verbale de 5^{ème}

²Néanmoins, l'interprétation proposée par G. Hasenohr n'est pas la seule possible ici: nous pouvons également analyser *vos* dans (11) comme un pronom personnel sujet de l'impératif *vez*.

³«Après un verbe de découverte (*veoir, trouver*) ou après la particule épictique *es vos, vez ci*, l'adverbe *ou* marque un rapport de circonstance qui équivaut parfois au FM 'qui' ou 'que'» (Ménard, 1988: 88).

⁴Sur ce point, cf. également Hasenohr (1990: 195).

personne (éventuellement de 2^e personne) dans l'impératif de *veoir* et celle du datif éthique *vos* dans *Ez vos*. D'autres éléments déictiques peuvent par ailleurs être relevés: les adverbes *ci / la* dans le premier tour, la particule *ez* dans le second. Si l'adverbe *ci* est par définition déictique, *la* peut aussi avoir des emplois anaphoriques. Dans la tournure qui nous intéresse, *la* est cependant clairement déictique: il désigne un lieu précis dans l'espace de l'interlocution, qui peut être pointé par le locuteur. C'est ce que souligne l'énoncé *Si li mostre* dans l'occurrence suivante:

(15) «Oïl voir, fet li rois, veez le la.» Si li mostre. (*Queste del Saint Graal*, p. 1)

Quant à *ez*, il correspond à une particule démonstrative déictique – c'est notamment l'étiquette qu'il reçoit dans le *Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler et Lommatzsch⁵ – tout comme son étymon latin – cf. «Ecce homo», «Ecce me» (*Me voici*), où la valeur démonstrative et déictique de *ecce* est évidente⁶.

Enfin, il est possible de déceler des propriétés sémantiques communes à *ez (vos)* et *ve(e)z ci/la*. Si l'on s'appuie sur les analyses proposées par P. Charaudeau dans sa *Grammaire du Sens et de l'Expression* (1992), on peut en effet considérer que nos présentatifs médiévaux traduisent a priori les mêmes valeurs sémantiques de base que celles attribuées à *voici/voilà* en français contemporain.

Il s'agit dans les deux cas de «présentateurs d'identité», qui répondent à la question explicite ou implicite «Qui est-ce?», ou «Qu'est-ce que c'est?», ou «Qui est X?». «Ce mode de présentation correspond à la paraphrase de base: *Il s'agit de ce / celui / celle qui s'appelle x (ou X): Voici Vincent (voici celui qui s'appelle Vincent)»* (Charaudeau, 1992: 309). On peut analyser de cette manière:

(3) *Veze la le roi, vostre seignor* (*Tristan de Béroul*, v. 2780)

(16) Et *veez ci un chastel qui a a non Tennis...* (*Ménestrel de Reims*, 22 V)

(9) *Atant ez vos Aaliz la senee* (*Aliscans*, v. 3258)

Mais nos deux présentatifs sont aussi des «présentateurs de présence», qui présentent l'être / la chose évoqué(e) du point de vue de sa présence effective, cf. en français moderne *Voici Pierre qui arrive, Me voici...* Ce type de présentation «correspond à la paraphrase de base: *Un / des x (ou X) se trouve(nt) présent(s) ici / là.*» (Charaudeau, 1992: 311). On peut comprendre de cette manière l'emploi de *veez ci/la* et de *ez vos* dans les énoncés suivants:

(6) *Atant es vous Blonde qui vint* (*Jehan et Blonde*, v. 5710)

(10) *Dame, veez ci Lancelot, / fet li rois, qui vos vient veoir.* (*Chevalier de la Charrette*, v. 3942-43)

(15) «Oïl voir, fet li rois, veez le la.» Si li mostre. (*Queste del Saint Graal*, p. 1)

(17) *Dreiz emperere, veiz me ci en present* (*Chanson de Roland*, v. 308)

Toutefois, P. Charaudeau note que ces deux modes de présentation se superposent souvent: ainsi, l'être / la chose «présenté(e)» qui est identifié(e) dans (3), (9) et (16) est également signalée comme étant effectivement présente dans la situation; et l'être / la chose «présenté(e)» qui est signalée en premier lieu comme étant présente dans la situation d'énonciation, peut aussi même temps être identifiée, comme par ex. dans (10)

⁵«ez: demonstr. (deikt.) Partikel» (Tobler-Lommatzsch, t. 3: 1540).

⁶Sur ce point, voir par ex. Ch. Touratier (1994: 325).

et (6), où le présentatif n'est pas employé avec un pronom complément.

Ces différents facteurs d'ordre syntaxique, sémantique et énonciatif nous incitent à rapprocher *ez (vos)* et *ve(e)z ci*. Mais doit-on pour autant en déduire que ces deux tours sont à analyser comme de simples variantes libres du même présentatif, interchangeables dans le même contexte?

2. DES CONTRAINTES SYNTAXIQUES ET SEMANTIQUES DIFFERENTES

Une analyse plus fine de la distribution de nos deux présentatifs semble mettre en cause cette première impression. Intéressons nous en particulier au SN qui fait l'objet de la présentation par *ez (vos)* ou *ve(e)z ci*, et plus précisément aux propriétés sémantiques du substantif qu'il comporte.

Sur ce point, les occurrences de notre corpus mettent en évidence une différence sémantique intéressante entre les substantifs employés dans ces deux constructions. En effet, le substantif qui est présenté par *ez (vos)* comporte presque toujours le sème [+ humain]. C'est le cas dans les occurrences citées jusqu'à présent. Seules neuf des 236 occurrences (c.à.d. moins de 5 %) comportent un SN différent, dont quatre avec un nom au trait [+ animé] et cinq avec un nom au trait [- animé], mais faisant néanmoins référence à une activité qui implique la présence d'êtres humains:

(18) *Ast vus l'oiseil desur le mast (Voyage de st Brendan, v. 611)*

(19) *... / ez vos bataille pour folie; /... (Roman de Thèbes, v. 750)*

Les occurrences de *veez ci* (et variantes) ne témoignent pas d'une telle contrainte: les substantifs avec le trait [- animé] y sont relativement fréquents; ils représentent 37 % des occurrences de *veez ci/la*, 40 % des occurrences de *vez ci/la*, 46 % de celles de *voi ci/la*. Le substantif [- animé] a alors en principe aussi le trait [+ concret], à deux exceptions près:

(16) *Et veez ci un chastel qui a a non Tennis... (Ménestrel de Reims, 22 V)*

(20) *... / vez ci la voie et les escloz <traces>. (Erec et Enide, v. 4345)*

(21) *Veiz ci la Bernier cele! (Raoul de Cambrai, v. 1599)*

Au plan syntaxique, une comparaison des constructions dans lesquelles entrent nos présentatifs permet de dégager d'autres différences entre les énoncés en *ez (vos)* et ceux en *ve(e)z ci/la*⁷.

On constate tout d'abord que, lorsque le présentatif est employé avec un pronom personnel complément (essentiellement *le, la, les*), l'énoncé en *ez (vos)* comporte toujours une expansion, c'est-à-dire un complément circonstanciel ou un adjectif / participe passé –cf. (12)– alors que l'énoncé en *veez ci/la* peut se limiter à «veez le

⁷Les grammaires mentionnent par ailleurs une différence morphosyntaxique concernant les SN employés dans les deux tours: ainsi le SN introduit par *ve(e)z ci* figure toujours au CR (il est senti comme le COD d'une forme verbale), alors que celui introduit par *ez (vos)* peut également être employé au CS - cf. Moignet (1973: 90). En ce qui concerne notre corpus, on y trouve essentiellement des CR. On note cependant: (22) *Atant as vos Guenes e Blancandrins. (Chanson de Roland, v. 413)*, où les noms propres sont déclinés au CS.

ci/la» –cf. (11) et (23). Autrement dit: le français moderne «Le voici» ne pourra pas correspondre en ancien français à «Ez le vos».

(11) *VeZ le vos la* (*Charroi de Nîmes*, v. 1117)

(23) Reis, j'ai amé un tuen vassal; / *Veez le ci*: ceo est Lanval! (*Lanval*, v. 615-16)

(12) *Ez le voz* en Pavie (*Ami et Amile*, v. 58)

Et lorsque l'on a affaire à un substantif qui est présenté comme l'agent d'une action exprimée par l'infinitif ou la forme en -ant d'un verbe (en principe d'un verbe de mouvement), on remarque que c'est régulièrement *ez vos* qui est employé. De nombreuses occurrences en témoignent, entre autres:

(24) *Eis vos* puinant li quens de Flandres (*Gormont et Isembart*, v. 67)

(25) *Es vos* venant les chevaliers (*Bel Inconnu*, v. 549)

(26) *Atant ez vos* le Turc esperonant (*Aliscans*, v. 5691)

(27) *Es vous* venir par mi un plain / Deus chevaliers molt bien armés (*Atre périlleux*, v. 5888-89)

(28) *Atant es vous* Plenorius / issir de la tour (*Tristan en prose*, § 62/17-18)

Les occurrences de ce type représentent 19 %, à savoir presque 1/5 des emplois de *ez vos* dans notre corpus, la tournure avec forme en -ant étant employée surtout dans les textes antérieurs au 13^e siècle, celle avec infinitif dans les textes du 13^e siècle. En revanche, les présentatifs formés sur *veoir* n'entrent quasiment jamais dans la construction avec infinitif (nous n'avons relevé que quatre énoncés, qui représentent 3% des occurrences du corpus), celle avec la forme en -ant étant totalement absente. Ainsi, (29) est le seul exemple de ce type dans le *Tristan en prose*, alors que l'on relève, dans le même texte, neuf occurrences de *ez vos + venir / issir*...

(29) *Veés ci* venir le fol de la fontaine! (*Tristan en prose*, § 172/16)

Il s'agit là à première vue d'un constat surprenant, dans la mesure où le verbe *veoir* est, dans ses autres emplois, compatible avec ces deux constructions⁸, qui sont mentionnées dans les grammaires de l'ancienne langue⁹. Nous relevons d'ailleurs dans notre corpus:

(30) Ci voi venir trois chevaliers (*Bel Inconnu*, v. 989)

(31) Tanz bons vassals veez gesir par tere! (*Chanson de Roland*, v. 1694)

Malgré la présence de propriétés sémantiques et syntaxiques qui permettent de rapprocher nos deux locutions présentatives, notre corpus témoigne donc du fait que ces tournures ont aussi des contraintes propres, qui permettent de les distinguer entre elles.

⁸Au plan diachronique, notons aussi que le présentatif *voici* peut se construire avec infinitif en français moderne et qu'il est, à ce titre, en général mentionné dans le traitement de la «proposition infinitive». Cf. Le Goffic (1993: 277).

⁹«La proposition infinitive est courante an AF après les verbes de perception (*veoir*, *oir*, etc.) [...] Derrière les verbes de perception on peut également trouver en AF une forme en -ant» (Ménard, 1988: 163).

3. PERSPECTIVE ÉNONCIATIVE: PRÉSENTATIF DE LA NARRATION ET PRÉSENTATIF DE DISCOURS

Cette présence de contraintes propres à *ez (vos)* d'une part, *ve(e)z ci* d'autre part, se vérifie aussi au plan énonciatif.

Comme nous l'avons noté en 1., les deux tournures peuvent être rapprochées dans la mesure où elles comportent des déictiques, notamment des déictiques qui renvoient à l'allocutaire de l'énoncé. Cependant, l'emploi des déictiques permet en même temps de différencier les deux présentatifs entre eux: on remarque ainsi que, contrairement aux présentatifs formés sur *veoir*, *ez (vos)* ne semble compatible ni avec l'adverbe *ci*, ni avec les pronoms personnels de 1^e personne. Si l'on relève des énoncés comme (17), des énoncés comme «*ez me vos en present*» et «*z me ci en présent*» semblent exclus:

(17) Dreiz emperere, *veiz me ci en present* (*Chanson de Roland*, v. 308)

Il y a certes deux exceptions à cette règle dans notre corpus, mais elles figurent toutes les deux dans des textes très anciens (datant respectivement du milieu du 11^e s. et de 1100) et témoignent ainsi de tournures qui ne sont plus attestées par la suite:

(32) «*Es mei*», dist il, ... (*Vie de st Alexis*, v. 229)

(33) *Estez mei ci!* (*Gormont et Isembart*, v. 174)

Si l'on observe le cotexte plus large des occurrences, dépassant le cadre de la phrase, on constate d'autre part que *ez (vos)* apparaît toujours dans la partie narrative, contrairement aux présentatifs avec *veoir*, qui sont réservés au discours direct. Seules deux occurrences viennent contredire cette répartition: précisément (32) et (33), qui sont aussi les seules à comporter un pronom complément de 1^{ère} personne (et l'adverbe *ci*) et qui figurent de plus dans des textes qui n'utilisent pas parallèlement les présentatifs du type *veez ci*.

Par conséquent, *ve(e)z ci/la* et *ez (vos)* ont bien des distributions différentes et complémentaires.

En étant employé en discours direct, *ve(e)z ci/la* permet à son locuteur de présenter à l'allocutaire quelqu'un ou quelque chose qui est situé dans le lieu de l'interlocution; il implique donc la présence effective de l'être ou de la chose *ici* ou *là*. On comprend alors mieux pourquoi les substantifs faisant l'objet d'une présentation par *ve(e)z ci/la* renvoient soit à des êtres humains soit à des objets concrets: il s'agit d'êtres / de choses visibles par les deux interlocuteurs dans le lieu de l'interlocution donné. Même lorsque le substantif comporte le trait [+ abstrait] – ce qui ne se produit que dans deux énoncés – il y a en fait renvoi à une réalité concrète, observable par le locuteur et son allocutaire:

(34) Gauvain, Gauvain, *veez ci vostre grant duel* et le mien; car *ci gist morz Gaheriet vostre frere*, li plus vaillans de nostre lignage. (*La Mort le roi Artu*, § 100/27-30)

De ce fait aussi, l'adverbe *la* a, dans *veez la*, une valeur déictique: il fait référence à un endroit précis dans l'espace de l'interlocution:

(15) «*Oïl voir, fet li rois, veez le la.*» Si li mostre. (*Queste del Saint Graal*, p. 1)

Enfin, si l'on se réfère à l'analyse de Charaudeau mentionnée en 1., *ve(e)z ci/la* peut correspondre à un simple «présentateur de présence», notamment lorsqu'il est employé avec un pronom complément comme dans (11), (15) et (17). Il signale alors la présence effective de quelqu'un ou de quelque chose dans le lieu de l'interlocution, l'identité du référent étant établie préalablement.

Ez (vos) par contre apparaît dans un type d'énonciation qui se distingue par son caractère différé –cf. Perret (1994: 12). Il n'y a alors plus de lieu de l'interlocution commun aux interlocuteurs, dans la mesure où la situation d'énonciation du narrateur est différente de celle de ses auditeurs-lecteurs, et les êtres ou choses présentés par le narrateur ne sont par conséquent pas visibles par ces derniers. Ceci explique l'absence des déictiques à valeur spatiale *ci / la*, de même que l'emploi régulier de circonstants à valeur non déictique, notamment celui de l'adverbe *atant* (à ce moment, alors). De ce fait aussi, le présentatif *ez vos* peut difficilement être envisagé comme un simple «présentateur de présence» du type «Le voici» – *ez (vos)* implique surtout l'identification d'un personnage ou d'un changement d'attitude / de statut de celui-ci. Bien entendu, le narrateur fait, par le biais d'*ez (vos)*, aussi référence à la «présence» des personnages, mais il ne peut faire de ses auditeurs-lecteurs que des témoins potentiels, fictifs des scènes présentées. Le rapprochement proposé par S. Marnette (1998) entre *ez (vos)* et les tournures narratives *lors veïssiez / lors oïssiez* <*alors vous auriez vu / alors vous auriez entendu*>, dans lesquelles les verbes de perception *veoir* et *oïr* sont conjugués à l'imparfait du subjonctif, met en évidence cette propriété.¹⁰

Ez (vos) et *ve(e)z ci/la* correspondent donc bien à deux présentatifs différents qui, malgré les apparences –la même traduction en français moderne ainsi que des propriétés syntaxiques, sémantiques et énonciatives comparables à première vue–, ont en fait des rôles distincts. Alors que le «présentatif de discours *ve(e)z ci/la*» montre des choses et des êtres présents et donc visibles dans le lieu de l'interlocution, le «présentatif de narration *ez (vos)*» permet au narrateur d'établir une relation avec son auditeur-lecteur en lui présentant les personnages et les scènes qu'il aurait pu voir, et en faisant ainsi de lui un témoin fictif des événements racontés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BURIDANT, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
 CHARAUDEAU, P. (1992). *Grammaire du Sens et de l'Expression*, Paris, Hachette Education.
 CHARPENTIER, H. (2000). «Un trait de syntaxe du récit épique: *es vos* dans *Raoul de Cambrai*», *l'Information grammaticale* 84, pp. 19-23.

¹⁰«Les textes les plus anciens [...] tendent à présenter les auditeurs/lecteurs comme témoins potentiels de l'action qu'ils décrivent. En employant des verbes au subjonctif imparfait (*oïssiez, veïssiez,...*), le narrateur indique ce que ceux-ci auraient pu voir, entendre ou penser s'ils avaient été 'sur place' [...]. Le présentatif *es vos* est une autre manière d'associer les auditeurs/lecteurs à l'action et de les transformer en témoins.» (Marnette, 1998: 60-61)

- HASENOHR, G. (1990). *Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage*, Paris, SEDES.
- LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MARNETTE, S. (1998). *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale, une approche linguistique*, Bern, Peter Lang.
- MÉNARD, P. (1988). *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 3^{ème} éd. revue et augmentée.
- MOIGNET, G. (1969). «Le verbe voici / voilà», *Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg*, 7/1, pp. 189-202.
- MOIGNET, G. (1973). *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- NARJOUX, C. (2003). «'C'est cela que c'est, la tragédie' ou les présentatifs dans *Electre* de Giraudoux», *L'Information grammaticale*, 96, pp. 43-53.
- PERRET, M. (1994). *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan (128).
- RABATEL, A. (2001). «Valeur énonciative et représentative des présentatifs *c'est, il y a, voici/voilà*», *Revue de sémantique et pragmatique*, 9, pp. 189-202.
- TOURATIER, Ch. (1994). *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

Textes cités¹¹

- Aliscans*, éd. C. Régner, Paris, Champion, 1990 (CFMA).
- Ami et Amile*, éd. P. F. Dembowski, Paris, Champion, 1969 (CFMA).
- L'Atre périlleux*, éd. B. Woledge, Paris, Champion, 1936 (CFMA).
- BENEDEIT. *Le voyage de saint Brandan*, éd. et trad. I. Short, Paris, Union générale d'éditions, 1984 (10/18).
- BÉROUL. *Le roman de Tristan*, éd. E. Muret, 4^e éd. revue par L. M. Defourques, Paris, Champion, 1979 (CFMA).
- La Chanson de Roland*, éd. et trad. G. Moignet, Paris, Bordas, 1989.
- Le Charroi de Nîmes*, éd. J. L. Perrier, Paris, Champion, 1966 (CFMA).
- CHRÉTIEN DE TROYES. *Erec et Enide*, éd. M. Roques, Paris, Champion, 1981 (CFMA).
- *Cligés*, éd. A. Micha, Paris, Champion, 1975 (CFMA).
- *Le chevalier de la charrette*, éd. M. Roques, Paris, Champion, 1970, CFMA.
- Gormont et Isembart*, éd. A. Bayot, Paris, Champion, 1969 (CFMA).
- MARIE DE FRANCE. *Lanval*, in *Les Lais*, éd. J. Rychner, Paris, Champion, 1978 (CFMA).
- La Mort le roi Artu*, éd. J. Frappier, Genève, Droz et Paris, Minard, 1964 (TLF).
- PHILIPPE DE RÉMI. *Jehan et Blonde*, éd. S. Lécuyer, Paris, Champion, 1984 (CFMA).
- La Queste del saint Graal*, éd. A. Pauphilet, Paris, Champion, 1980 (CFMA).
- Raoul de Cambrai*, éd. S. Kay, trad. W. Kibler, Paris, Le livre de poche, 1996 (Lettres gothiques).
- Récits d'un ménestrel de Reims*, éd. P. Bonnefois, thèse de doctorat, t. 1, Université Paris VII, 1990.

¹¹Le corpus a été dépouillé en grande partie à l'aide des concordanciers électroniques de la BFM (Banque du Français Médiéval) – UMR 8053 «Analyses de corpus», CNRS / ENS – LSH Lyon.

RENAUT DE BEAUJEU. *Le Bel Inconnu*, éd. G. P. Williams, Paris, Champion, 1991 (CFMA).

Le Roman de Renart, éd. M. Roques, Paris, Champion, 1948-63 (CFMA).

Le Roman de Thèbes, éd. G. Raynaud de Lage, Paris, Champion, 1966-68 (CFMA)

Le Roman de Tristan en prose, t. 1, éd. Ph. Ménard, Genève, Droz, 1987 (TLF).

La Vie de Saint Alexis, éd. G. Paris, Paris, Champion, 1980 (CFMA).

L'ÉVOLUTION DE LA CRÉATIVITE LEXICALE: ADJECTIFS DE RELATION ET LEURS ÉQUIVALENTS FONCTIONNELS DANS LA LANGUE FRANÇAISE DES XI^e-XIII^e ET XX^e SIÈCLES

Olga Ozolina

Université de Lettonie, Riga

Dans la langue française il y a beaucoup de constructions du type *d'or*, *à vent*, *en chêne*, *sans sable* et de substantifs adjectivés du type *renard (col)* qui sont les équivalents fonctionnels et sémantiques des adjectifs. Comparez: *gisements pétroliers-gisements de pétrole*, *produits pétroliers-gaz de pétrole*, *compagnie pétrolière-raffinerie de pétrole*, *navire pétrolier-bidons de pétrole-tank à pétrole* ou bien *classe de neige-plan neige-temps de neige-temps neigeux* etc.

Dans certains cas ces formations représentent non seulement les formes d'expression des relations attributives les plus productives, mais souvent constituent le seul moyen possible d'expression de ces rapports (ceux d'appartenance, de destination, de l'objet à la matière dont il est fait, rapports à des personnes concrètes et aux animaux). Il faut noter cependant que l'ancien français exprimait ces rapports aussi bien par les moyens analytiques que synthétiques (*perrin XI^e-de pierre*, *rosin XII^e-de rose*, *chenin XIII^e-de chien*). De plus, le même indice pouvait être exprimé par plusieurs dérivés à la fois: *lovinet-lovinace-lovis-de loup*.

Les structures analytiques de l'ancienne période cèdent au plan quantitatif à celles du français contemporain. L'analyse comparative de *la Chanson de Roland* et de *l'Anthologie poétique française du Moyen âge* montre que si au Moyen âge les structures analytiques y constituent 57 et 52 unités sur 10 000 mots, dans leurs versions contemporaines leur nombre atteint 91 et 106. Le volume sémantique de ces structures aussi s'est considérablement accru. Limités aux XI^e-XIII^e siècles principalement aux rapports de l'objet à la matière dont il est fait et par ceux d'appartenance et d'identification, le champ sémantique des structures analytiques comprend aujourd'hui les rapports locatifs, instrumentaux, temporels, objectaux, subjectaux etc.

On est aussi surpris par la quantité d'adjectifs disparus. Le dictionnaire de Greimas (1969) qui compte 700 adjectifs, en perd 400 (65%) au cours de l'évolution de la langue; 142 (20,3%) adjectifs du dictionnaire sont représentés aujourd'hui par les structures analytiques.

L'analyse de la place des adjectifs dans la prose des XIII^e et XIV^e siècles démontre que les formations populaires y dépassaient de 16 fois la fréquence des adjectifs savants (Reiner, 1968: 33-34). À l'époque de la formation de la langue dominant les adjectifs qualificatifs. Au cours de l'évolution du français, on observe l'accroissement de la productivité des adjectifs de relation, au détriment des adjectifs qualificatifs. D'après certains linguistes, le nombre des premiers pendant les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, a augmenté de 7 fois dans les ouvrages socio-politiques (Simatskaïa, 1966: 37). Leur productivité ne cesse de s'accroître dans la prose scientifique. et technique. On explique cette productivité par des différents facteurs: stylistiques (le désir d'éviter l'accumulation des substantifs), la tendance à l'économie linguistique c'est-à-dire la formation des unités cumulant deux substances en un syntagme nominal sans recourir aux signes nouveaux, la capacité de contenir l'information de toute une proposition et l'influence de l'anglais (l'internationalisation de la plupart des suffixes des adjectifs de relation) (Dubois, 1962: 66; Sauvageot, 1974: 33-35).

Ainsi l'analyse des ouvrages linguistiques se rapportant au problème étudié, le dépouillement des dictionnaires et des textes de l'ancien français et du français contemporain, permettent de constater des changements considérables, qui ont eu lieu durant des centaines d'années dans le volume sémantique et la structure lexico-grammaticale de la classe des adjectifs. De plus, les données des sources théoriques font voir les divergences quant au rôle, la formation et l'évolution des adjectifs de relation. D'une part, on parle de la richesse des formes synthétiques au début de l'évolution de la langue française, et de la pauvreté de la formation affixale du lexique français aujourd'hui (Bruneau, Dauzat, Bally, Marouzeau, etc.). D'autre part, on observe la formation déficiente des adjectifs de relation aux XI^e-XIII^e siècles, et leur productivité extraordinaire au XX^e siècle (Brunot, Sauvageot).

Le désir de connaître la nature des modifications subies au sein de la catégorie des adjectifs de relation, pour comprendre ce phénomène à l'étape contemporaine, a déterminé *l'objectif* de notre recherche qui est de découvrir les régularités et les ruptures qui sont à la base de la formation et du développement des adjectifs de relation dans leur corrélation étroite avec des procédés de formation synonymiques dans chacune des couches historiques étudiée de la langue française.

La recherche se limite à l'analyse des moyens d'expression lexico-grammaticaux d'un type de relation, celle de la caractéristique d'un objet par rapport à la matière. Cet indice a attiré notre attention à cause des facteurs suivants: la notion de matière est l'une des plus importantes dans la langue; les constructions analytiques liées à l'indice de matière sont les plus anciennes, l'existence d'un grand nombre d'adjectifs de matière en ancien français et l'absence dans le français d'aujourd'hui des adjectifs exprimant le rapport à la matière dont est fait l'objet.

Le corpus de travail comprend 6 millions d'occurrences d'unités analysées (3 millions d'occurrences dans chaque couche synchronique).

La limitation de la recherche à un groupe d'adjectifs reflète une tendance répandue dans la linguistique à l'analyse approfondie du système lexical d'une langue à travers ses liens systémiques.

L'étude a pour *objet* le champ lexico-grammatical des adjectifs de matière, qui se caractérisent par l'unité du sens, des indices grammaticaux et des moyens de formation (des adjectifs dérivés, des constructions analytiques et des substantifs adjectivés: *tissu vinylique, tissu de vinyl, tissu vinyl*). Ces unités forment des paires corrélatives omonymiques et synonymiques qui ont pour base l'asymétrie du plan de contenu et d'expression, propre à la langue française dès sa formation (Kartzevsky, 1965: 87).

La recherche poursuit *les tâches* suivantes: étudier les caractéristiques lexico-grammaticales et sémantico-fonctionnelles des moyens d'expression de l'indice de matière dans le français des XI^e-XIII^e et XX^e siècles afin de révéler leurs convergences et leurs divergences au plan d'expression et de contenu; découvrir les causes de ces différences; préciser la nature et définir la place de chacun de ces moyens dans le système lexical des périodes analysées.

L'approche complexe systémique et fonctionnelle à l'étude d'un groupe lexico-grammatical d'adjectifs dans l'ensemble de leurs indices est analysée sur trois plans: paradigmatique, syntagmatique et dérivationnel ainsi que l'étude comparative de deux couches historiques d'une langue contribuent à définir les innovations dans le système du français d'aujourd'hui et à relever les tendances de son évolution.

La comparaison de deux couches synchroniques d'une même langue a permis de parler de la création d'un nouveau système de formation de mots dans la langue française, plus complexe que celui de l'ancienne période. On observe la restriction de la variation des morphèmes lexicaux et affixaux et l'enrichissement de modèles structuraux. Le lexique de l'ancien français était représenté par des unités simples - 2,6% (*gris, vair, linge XII^e < lineus = de lin: robe linge; troine XIII^e: coutel troine*), dérivés - 84,6% (*moutonal, sapin, feutrin, liné, oré, fresnier, marbier*) à la base des éléments populaires (78,2% de toute la dérivation) et les emprunts au latin - 15,4% (*aquatique XIII^e < aquaticus, arenos XIII^e < arenosus*). Les emprunts se rapportaient surtout au lexique religieux et se limitaient aux traités scientifiques et à la traduction. Les emprunts aux autres langues étaient extrêmement rares: *muscade XII^e* (provençal), *bombassin XIII^e* (italien). A la différence de l'ancien français, la créativité lexicale d'aujourd'hui, ayant conservé la domination de la suffixation (80%), a pour base des éléments savants. Le rôle de la préfixation et de la composition à base des formes latines et grecques ainsi que la conversion ont considérablement accru. L'activation des éléments savants dans la formation adjectivale permet d'affirmer que dans la créativité lexicale du français contemporain dominent les formations savantes (55%). La créativité lexicale basée sur les éléments populaires a contribué à l'homogénéité étymologique du vocabulaire de l'ancien français. Le clavier double de la formation lexicale aujourd'hui détermine son caractère hétérogène. Il est à noter que l'évolution du système de la créativité lexicale est soumise aux processus de spécialisation: les formes populaires fortifient dans la langue la formation analytique tandis que les éléments savants enrichissent la créativité synthétique.

La modification du volume sémantique des adjectifs de matière est conditionnée par l'augmentation du rôle des constructions analytiques et des substantifs adjectivés. Soumis à la tendance générale de la langue à la différenciation fonctionnelle et sémantique des moyens d'expression, les structures analytiques et les substantifs

adjectivés se caractérisent par une productivité croissante et évincent progressivement les adjectifs synthétiques de l'expression des rapports à la matière où ils dominaient aux XI^e-XIII^e siècles.: coupe *d'or-hanap doré-curune orine-cope oire-oriez* esperuns-estriers *auriaux*; fenestres *marbrues-degrez marbris-fenestre marbrine-fenestres de marbre-palais marbrinois-marbret* pilier-pierre *marbreuse* Les structures analytiques et les substantifs adjectivés se spécialisent dans l'expression de l'homogénéité de la composition de la matière, des rapports instrumentaux et ceux du tout à la partie, tandis que les adjectifs dominent dans la sphère de l'hétérogénéité de la composition de la matière, et qualifient l'objet d'après ses caractéristiques intérieures et extérieures avec cette matière. Le volume des structures a augmenté grâce à l'inclusion des unités nouvelles (de 13 aux XI^e-XIII^e siècles à 19 au XX^e siècle). La construction «de + Nom» a cédé une partie de ses fonctions (destination, rapports présentatifs et instrumentaux) au type «à + Nom»: *moulin à café, café au lait, fourneau à gaz*. Au cours de l'évolution le modèle analytique a élargi sa capacité d'emplois figurés (de 2,3% à 4%), à l'abstraction de l'indice à exprimer: *coeur de pierre, sommeil de plomb, livre d'or, voix de feutre, moral d'acier, avenir de cristal*. Ce processus est accompagné souvent de lexicalisation: de la structure: *homme de paille, chemin de fer, lune de miel, gueule de bois*.

Le processus de substitution fonctionnelle des formes synthétiques d'expression par leurs équivalents analytiques et adjectivés, est propice au français à toute époque de son évolution. Les raisons de cette substitution se dégagent déjà au Moyen Age.. Le volume sémantique et les possibilités combinatoires des structures analytiques sont plus grandes (en son noble *livre aureole*, Le Roman de la Rose; *la tierce partie dou Tresor est de fin or, ce est à dire qu'ele enseigne l'ome à parler selon la doctrine de rethorique*, Jeux et sapience du moyen âge. Elles incluent le contenu sémantique de leur équivalents synthétiques en rendant le fonctionnement des derniers dans la langue non-ndispensable. Elles varient plus facilement leurs fonctions et leurs positions syntaxiques (*d'esmeraude* a la culur, Lapidaires; vaines *de soufre* et en autre, *d'or* ou *d'autre metal*, Jeux et sapience du moyen âge)... Dotées de la faculté d'admettre des déterminations variées à leur composant nominal, elles contribuent à l'expression plus détaillée et précise de l'indice du déterminant (la pierre *d'esmeraude verte resplandissante*, Lapidaires; un mantelet court *D'escarlade de fres hermine*, Violette; l'un tavel est de *blanc hermine*, Eneas). Leur stabilité structurale favorise la réalisation du principe d'économie linguistique. Les formations analytiques se distinguent également par leur fréquence supérieure dans les textes moyennageux. Par surcroît, elles expriment dans la majorité des cas des caractéristiques relationnelles et s'approprient moins que leurs équivalents synthétiques les différentes nuances connotatives (*pierre de marbre-pierre marbreuse, terre argiluse-emplastre de ardille*). Toutefois ces différences n'excluent pas les similitudes des unités à structure différente. Les unités synthétiques et analitiques sont monosémiques et polysémiques, elles peuvent développer des significations qualitatives. Dans les phrases ils apparaissent dans les positions et fonctions identiques, et constituent ensemble des parallèles du type: *courone doree-curune orine-courone d'or-cope oire-esperuns oriez-estriers auriaux-esperons a or*).

Le mécanisme de la corrélation des unités à structure différente appartenant au même champ sémantico-grammatical à des époques chronologiques différentes, nous

amènent à supposer que les caractéristiques structurales essentielles du français contemporain remontent encore au latin. Aujourd'hui, la langue réalise seulement l'usage multiple des modèles déjà existants. Au cours de l'évolution ces types subissent des changements quantitatifs et qualitatifs. L'évolution tend à la grammaticalisation des structures analytiques, à l'accroissement des liens sémantiques entre leurs composants, et à la différenciation sémantique et fonctionnelle des types. Il est donc possible de croire que le type dérivationnel *d'or (noce), homme de paille, poêle à bois, huile d'olive*, n'est pas nouveau. La nouveauté consiste en ce qu'il tend à se répandre, et se caractérise par une productivité croissante.

Les mêmes tendances sont propres aux constructions *N + N* (*manteau vynil, plan neige, initiative-neige, plume-or, structure aluminium, ton argent, fibre lin, glace framboise, eau glace, chauffage-air pulsé, tunique sable, régime patate, seau email*). Les cas de conversion se rencontrent dans notre recherche à partir du XII^e siècle; *robes vaires et hermines, eve rose, uile rose, piliers de pierre marbre* employés parallèlement à *eve rosade, eau de rose, huile rozat, pierre de marbre, pierre marbrine*.

Le choix des moyens corrélatifs coexistant dans la langue d'aujourd'hui en concurrence constante, s'effectue par le principe de la nécessité de leur adaptation à des tâches variées de la langue littéraire, et se détermine par les caractéristiques fonctionnelles de ses styles; les adjectifs s'emploient de préférence dans les styles savants, les structures analytiques - dans la langue commune, les substantifs adjectivés - dans la publicité. Une telle répartition des formations synthétiques et analytiques, conformément aux tendances fonctionnelles de la langue, s'accorde avec l'opinion de Sépir (1934: 107-108) et Gak (2000) sur le caractère double du français contemporain, et permet d'y distinguer deux types: plan analytique (langue parlée) et plan synthétique (langue écrite).

L'analyse réalisée montre que les structures analytiques et les substantifs adjectivés n'existent pas isolément et ne fonctionnent pas indépendamment les uns des autres. Mais, dès le moment de leur apparition, ils entrent en rapports systémiques avec les adjectifs de relation, en illustrant par ce fait le caractère systémique de la créativité lexicale synthétique, analytique et sémantique.

Les résultats de la recherche contribuent également à révéler quelques traits typologiques de l'ancien français par rapport au français contemporain.

1. L'homogénéité du système lexical de l'ancien français et l'hétérogénéité du français contemporain.
2. À l'époque ancienne les positions et les fonctions syntaxiques ne déterminaient pas la sémantique des unités lexicales, comme c'est le cas au XX^e siècle qui impose des limites bien déterminées à la caractéristique positionnelle des adjectifs et de leurs équivalents analytiques selon leur contenu: *plantes aquatiques-ville d'eau, bec de gaz-fourneau à gaz, temps pluvieux- cape à pluie, eau de rose-peau rose, soupe de lait-régime lacté-produits laitiers-blanc laiteux-dent lactéale-acide lactique*.
3. Les frontières floues entre les significations variées du même lexème, et entre les acceptions des différents mots au Moyen Age conduisent à

l'existence à cette période, d'un grand nombre d'unités extrêmement polysémiques et au sens très général.

4. L'identité sémantique et fonctionnelle des différents éléments d'une structure linguistique moyenâgeuse qui disparaît au cours de l'évolution du système lexico-sémantique de la langue.

Cependant, il est à noter que l'ancien français, autant que le français contemporain, représente une langue à l'asymétrie lexicale et sémantique bien développée. Les adjectifs de matière avec les structures analytiques et substantifs adjectivés, y forment des paires corrélatives homonymiques et synonymiques ce qui donne une preuve indiscutable du dynamisme du système de la langue française, à toutes les périodes de son existence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DUBOIS, J. (1962). *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*, Paris.
- GAK, V. (2000). *Téoréticheskaïa grammatika frantzuzskogo yazika*, Moskva, Dobrosvet.
- KARTZEVSKI, S. (1965). «Ob assimmtritchnom doualizmé lingvistitcheskogo znaka», in, Zvéguintzev, V. *Istoria Yazikoznania v otcherkakh et izvlétchéniakh*, tchast 2, Moskva.
- REINER, E. (1968). *La place de l'adjectif épithète en français, théorie traditionnelle et essai de solution*, Vienne-Stuttgart.
- SAUVAGEOT, A. (1974). «Problème de l'adjectif en français», in *Le Français dans le monde*.
- SEPIR, E. (1934). «Yazik», Moskva.
- SIMATSKAÏA, L. (1966). *Sémantiko-grammatitcheskié ossobennosti prilagatelnikh v sovremennom frantzuzskom yazike*, Leningrad, Kand. Diss.

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE EST-ELLE BIEN VIVANTE?

Virginia Prieto López
Universidad de Oviedo

Dans le cadre du VI^e Congrès International de Linguistique Française, sous le titre: «Le français: histoire, langue et culture face aux défis actuels», il nous a paru convenable de poser quelques réflexions à propos de la place de l'histoire de la langue française dans l'Enseignement Supérieur en Espagne.

La déclaration de Boulogne (juin 1999) a déclenché un processus, en cours, de renouvellement de l'Enseignement Supérieur dans bon nombre d'États européens¹.

Parmi les buts à atteindre, à court délai, se trouve l'employabilité des citoyens européens avec l'accès au marché de travail dans tous les pays adhérents:

Además de consolidar nuestro apoyo a los principios generales expuestos en la declaración de la Sorbona, nos comprometemos a coordinar nuestras políticas para alcanzar, a corto plazo, y en cualquier caso antes del final de la primera década del tercer milenio, los siguientes objetivos: [...]

- La adopción de un sistema de títulos de sencilla legibilidad y comparabilidad, a través de la introducción del Diploma Supplement, con tal de favorecer la *employability* (ocupabilidad) de los ciudadanos europeos y la competitividad internacional del sistema europeo de enseñanza superior.

- La adopción de un sistema basado esencialmente en dos ciclos principales, respectivamente de primer y segundo nivel. El acceso al segundo ciclo precisa de la conclusión satisfactoria de los estudios de primer ciclo, que duran un mínimo de tres años. El título otorgado al final del primer ciclo será utilizable como cualificación en el mercado laboral europeo. (Declaración de Bolonia, 1999)

La déclaration conjointe des ministres en charge de l'Enseignement Supérieur en Allemagne, France, Italie et au Royaume Uni, faite en Sorbonne le 25 mai 1998 et à laquelle se rapporte la Déclaration de Boulogne, remarque le besoin de faciliter l'apprentissage de *langues vivantes* entre autres matières très diversifiées:

Dans le cycle conduisant à la licence, les étudiants devraient se voir offrir des programmes suffisamment diversifiés, comprenant notamment la possibilité de suivre des études pluridisciplinaires, d'acquérir une compétence en langues vivantes et d'utiliser les nouvelles technologies de l'information.

¹Plus précisément, 40 États en octobre 2003.

Qu'est-ce qu'il faut comprendre par *compétence en langues vivantes*? Espérons que compétence ne veuille pas dire tout simplement parler et écrire correctement une langue actuelle! Sans mépris.

Étant donné l'importance de ces deux aspects, compétence en langues vivantes et employabilité, maintes voix s'élèvent, en Espagne et ailleurs, pour demander une nouvelle structuration de l'Enseignement Supérieur; les Philologies sont spécialement visées.

Il serait bon, à ce point, de cerner une terminologie qui se révèle assez ambiguë. Nous empruntons à Coseriu (décédé le 7 septembre 2002) quelques précisions concernant la linguistique et la philologie:

La primera tarea de toda ciencia es definirse a sí misma, es decir, definir su objeto, su alcance y sus límites. La lingüística, llamada también *ciencia del lenguaje*, *glotología* o *glosología* (fr. *Linguistique* o *science du langage*, it *Lingüística* o *glottologia*, alem. *Sprachwissenschaft*, ingl. *Linguistic*) y, con menos propiedad, también *filología*, *filología comparada*, *gramática comparada*, es la ciencia que estudia desde todos los puntos posibles el *lenguaje humano articulado*, en general y en las formas específicas en que se realiza, es decir, en los *actos lingüísticos* y en los sistemas de isoglosas que, tradicionalmente o por convención, se llaman *lenguas* [...] de esta definición resulta, en primer lugar, que la lingüística de los lingüistas, es decir, la lingüística como ciencia, no debe confundirse con el conocimiento práctico de los idiomas. El lingüista estudia, sin duda, los idiomas, pero no para aprenderlos; es decir, que los estudia científicamente como fenómenos, no como instrumentos.

Otra confusión a que se presta el término *lingüística* es la confusión con la *filología*. En este caso, la confusión corresponde a otro nivel y se justifica tanto por las afinidades entre las dos ciencias como por el hecho de que a veces el término *filología* se emplea efectivamente para designar ciencias lingüísticas, aunque la tendencia actual sea la de eliminar ese uso. En sentido estricto, por *filología* se entiende hoy comúnmente la *crítica de los textos*, en sentido más amplio, *la ciencia de todas las informaciones que se deducen de los textos*, especialmente antiguos, sobre la vida, la cultura, las relaciones sociales y familiares, económicas, políticas y religiosas, etc, del ambiente en que los textos mismos se escribieron o a que se refieren. [...] La distinción puede parecer muy sutil y, por otra parte, no siempre es efectiva (ya que) así como el filólogo tiene que ser un poco lingüista, el lingüista tiene que ser un poco filólogo: en sus límites, lingüística y filología se confunden. Pero la confusión no es grave. (Coseriu, 1986: 11-14)

Se rapportant à la situation dans les universités italiennes, à notre avis très semblable à ce qui se passe en Espagne, Coseriu affirme:

[...] las lingüísticas especiales se llaman a menudo *filología*, porque así se continúan llamando las correspondientes materias: así, por ejemplo, se llaman *filología romanza* y *filología germanica* las asignaturas de lingüística románica y germánica y de literaturas románicas y germánicas (sobre todo, antiguas). (Coseriu, 1986, p.13)

Le terme *antiguas* qui caractérise, d'après Coseriu et d'autres, la plupart des linguistiques et littératures spécifiques comprises sous la dénomination générique de *philologie* semble identifier *philologie* à *linguistique historique* et littérature ancienne et

c'est, peut-être, la raison par laquelle on tend à éliminer *philologie* dans le catalogue des nouvelles licences puisque ce terme évoque une tradition soupçonnée arriérée dans certaines universités. *Philologie*, et même *Philologies Modernes*, ne sont pas en vogue².

Mais, arrêtons-nous un instant pour délimiter le concept de *linguistique historique*, ainsi que d'autres termes désignant des aspects plus partiels, suivant Marchello-Nizia:

Ces deux termes (*histoire / diachronie*) sont souvent employés synonymiquement. Il vaut mieux les distinguer.

La *linguistique historique* prend en charge aussi bien l'*histoire externe* que l'*histoire interne* de la langue, ce que ne fait pas la linguistique diachronique. Mais faire l'histoire d'une langue peut consister soit à décrire un état de langue précis de façon synchronique (l'ancien français, la langue du XVII^e siècle, la langue de Corneille, la langue de la Révolution...), soit à décrire une évolution, ce qui est tout à fait différent.

La *linguistique diachronique*, quant à elle, se définit par opposition à la *synchronie*. Elle ne s'occupe que du système de la langue, et en aucune façon de ce qui lui est extérieur. Elle ne dira donc rien sur les liens éventuels, institutionnels ou historiques, avec l'histoire externe...

Saussure a semble-t-il créé ce terme (*diachronie*) d'une part pour donner un nom différent à la linguistique historique aux contours devenus flous à cause d'une approche qui tendait à devenir plus sociologique, et d'autre part pour mieux cerner, de l'extérieur en quelque sorte, ce qu'il nommait synchronie. (Marchello-Nizia, 1995, p.28)

Il nous semble donc que *linguistique historique* et *histoire de la langue* puissent être pris comme des synonymes et que *linguistique diachronique* serait l'équivalent de *grammaire historique* et très proche de *histoire interne* en parlant d'une langue telle que le français. C'est dans le sens ainsi exprimé que nous utiliserons ces termes dans les quelques lignes qui vont suivre.

APPORTS DE LA LINGUISTIQUE HISTORIQUE

Si l'on envisage de faire le point des apports de la linguistique historique aux grands courants linguistiques des deux derniers siècles, le bilan est plutôt léger, exception faite de la linguistique comparative et de certains aspects des néogrammairiens de la fin du XIX^e siècle.

À partir de la dichotomie saussurienne, la diachronie est devenu 'l'enfant pauvre' de la linguistique contrairement à la synchronie, infiniment plus ancienne et continuellement renouvelée au cours du XX^e siècle. C'est plutôt la diachronie qui bénéficie des acquis des nouvelles tendances se réclamant de la synchronie.

À la même époque que Saussure un autre Ferdinand, Ferdinand Brunot, fait connaître son ouvrage monumental *Histoire de la langue française*³. Dans la *Préface* du T.I, Brunot définit ce qu'il entend par *histoire externe/histoire interne* du français en établissant une opposition *linguistique/extra-linguistique* indépendante de celle de

²En Espagne il n'y a des études de *Filologías Modernas* que dans les universités de La Rioja et Valladolid, et encore au troisième cycle (Doctorado).

³Parue depuis 1905 jusqu'à 1938, date de la mort de F. Brunot, et poursuivie ensuite jusqu'en 1979.

Saussure:

L'histoire du français, ce sera donc d'une part l'histoire du développement qui, de la langue du légionnaire ou de l'esclave romain, a fait la langue parlée aujourd'hui par un faubourien, un «banlieusard» ou écrite par un académicien. Nous appellerons cette histoire-là, l'histoire interne.

L'histoire de la langue française, ce sera d'autre part l'histoire de tous les succès et de tous les revers de cette langue, de son extension en dehors de ses limites originelles – si on peut les fixer. Nous appellerons cette partie l'histoire externe.

En 1981, F. Helgorsky affirme: «On peut dire que tous les linguistes, par la suite, respecteront l'une ou l'autre de ces répartitions, et presque toujours celle de Saussure si l'on excepte les «historiens de la langue» qui eux suivent plutôt Brunot». (Helgorsky, 1981, p.124).

Dans les deux dernières décennies, la linguistique historique a fait l'objet d'un renouveau venu, de façon indirecte, des théories non élaborées proprement pour rendre compte de l'évolution des langues naturelles: sociolinguistique, typologie, paramétrique, grammaire générative, pragmatique et linguistique de l'énonciation⁴.

Il serait juste de souligner le rôle de Ducrot, Anscombe, ainsi que Donaire, parmi d'autres, qui ont ouvert une vaste et productive ligne de recherche, dont l'avenir prometteur est à connaître, en appliquant les opérations énonciatives à des études diachroniques (et synchroniques, bien entendu) encore partielles.

Remarquons aussi, mais dans le domaine de la lexicologie, les données théoriques d'une méthode rigoureuse élaborée par Coseriu pour l'étude des champs lexicaux et appliquée dans la pratique par son disciple Geckeler à un exemple concret, le champ lexical des adjectifs français désignant l'âge. La méthode nous semble très valable en lexicologie diachronique.

Malgré le foisonnement récent d'ouvrages concernant l'histoire de la langue française, on ne trouve guère de grandes nouveautés méthodologiques; conçues comme des manuels dans la plupart de cas, ces *Histoires* suivent encore, et sans trop l'avouer, la démarche de Brunot. Cependant Marchello-Nizia (1995) et Michèle Perret (1998) méritent, à notre avis, une place à part par ses analyses relevant de la linguistique de l'énonciation.

LES ETUDES D'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE EN ESPAGNE

Bien que l'on puisse trouver, à présent, des études de linguistique historique française dans les programmes des Licences telles que *Filología Románica*⁵, et éventuellement dans d'autres Licences apparentées, c'est la Licence de *Filología Francesa* qui accorde le plus de crédits aux matières concernant l'aspect diachronique du français, et c'est tout à fait naturel.

Des 67 universités espagnoles, dont 48 publiques et 19 privées, seules une vingtaine offrent la Licence de *Filología Francesa*: Universidad Autónoma de

⁴Voir l'excellente synthèse de Marchello-Nizia dans le premier chapitre de son *Evolution du français* (1995).

⁵En nombre réduit: Universités de Barcelona, Girona, Granada, Oviedo, Salamanca, Santiago de Compostela et Complutense de Madrid.

Barcelona, Universidad Autónoma de Madrid, Universidad Complutense de Madrid et les Universités de: Alicante, Barcelona, Cádiz, Castilla-La Mancha (à Ciudad Real), Extremadura (à Cáceres), Granada, La Laguna (à Tenerife), Lleida, Murcia, Oviedo, Salamanca, Santiago de Compostela, Sevilla, Valencia, Valladolid, Zaragoza et País Vasco (à Vitoria).

Quelques remarques sont à faire:

- a) Il s'agit toujours d'universités publiques
- b) Dans les universités les plus jeunes on accorde le minimum de crédits demandés par la loi aux matières de linguistique historique: 12 crédits à Extremadura (créé en 1973) et à Alicante (1979). À Castilla-La Mancha (la plus récente, 1982) sont offerts 13'5 crédits et à Cádiz (1978) 12 crédits obligatoires et 6 optionnels. Mais il y a aussi de vieilles universités qui n'offrent que les crédits obligatoires: Barcelona. Granada et Murcia.
- c) Les universités qui offrent le plus de crédits en diachronie se trouvent à Sevilla, Oviedo et Santiago de Compostela. Ce sont des universités de longue tradition philologique.
- d) On ne fait guère la distinction entre Histoire de la langue et Grammaire historique dans la dénomination des matières diachroniques. L'analyse de plus près des programmes montre un penchant de la Grammaire historique vers le 2^e cycle alors que l'Histoire externe se trouve presque partout au 1^{er} cycle.
- e) Pour detenir le titre de *Licenciado en Filología Francesa* il faut obtenir un minimum de 300 crédits répartis dans des matières diversifiées. Dans le meilleur des cas, à l'Université de Sevilla, l'Histoire de la langue, au sens le plus large, ne suppose que le 10'7% du total.

Il serait bien possible de faire d'autres remarques, mais nous ne tenons pas à l'exhaustivité; nous voulons seulement montrer la déchéance progressive des études de linguistique historique dans les universités espagnoles. En France, il nous semble que ce n'est pas mieux.

Dans le domaine de la recherche, la démarche est fort semblable. Les deux volumes de *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología* (1996) publient 72 travaux de linguistique française; on n'en trouve que 12 sous la rubrique *Historia de la lengua*. Les deux volumes de *La Philologie Française à la croisée de l'an 2000. Panorama linguistique et littéraire* ne publient aucune étude de diachronie; par contre la *Francophonie* y trouve sa place. Le *Repertorio de estudios franceses en la universidad española (1993-2000)* (Madrid, 2003) recense 2942 publications clasées par matières en 56 sections; les sections historiques ne comptent que 57 travaux y enclues la sémantique, la lexicologie et la lexicographie diachroniques.

Ajoutons encore que la APFFUE (Asociación de Profesores de Filología Francesa de la Universidad Española) a laissé tomber son F de Filología lors du dernier congrès qui s'est tenu à Alicante en mai 2003 pour devenir désormais APFUE (Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española).

À bout de comptes, le panorama ne peut pas être plus décevant.

APPORTS DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE AUX CONNAISSANCES DE LANGUE FRANÇAISE

Il semble évident que l'on puisse apprendre une langue, surtout vivante, sans avoir recours à la diachronie. Cependant beaucoup de soi-disant exceptions de la grammaire synchronique trouvent une explication raisonnable dans l'évolution de la langue à travers les siècles; de même pour certains aspects de l'orthographe. Les exemples ne manquent pas dans tous les domaines; en Lexicologie ils fourmillent.

– Les pluriels de mots terminés en *-al* et *-ail*: *cheval – chevaux, travail - travaux*, ne sont pas irréguliers si l'on pense à la vocalisation du l implosif. Cette vocalisation et la formation analogique expliqueraient les alternances *bel-beau/beaux, nouvel-nouveau/nouveaux*

– Les formes verbales *je peux – nous pouvons* censées irrégulières proviennent de la place de l'accent et la diphtongaison des voyelles toniques libres. Même raison pour les alternances *me – moi, te – toi, se – soi* des pronoms personnels.

– Le système des démonstratifs du français actuel reviendrait à l'arbitraire si l'on ne puise pas dans son évolution historique.

– La pertinence de l'ordre fixe des éléments d'une proposition simple telle que *le roi voit le duc*, tout à fait différente de *le duc voit le roi* provient de la perte des marques de la déclinaison bicasuelle. En ancien français *li rois voit le duc* est l'équivalent exact de *le duc voit li rois*.

– La question de l'accent circonflexe: dans le code écrit *mûr* est différencié de *mur* par l'accent et il faut encore que le mot soit isolé, autrement le contexte détruit toute ambiguïté; mais l'accent de *Rhône, août* ou *gâter* ne semble rien ajouter si l'on ne pense pas à des consonnes disparues en cours d'évolution.

– Le sens de *grève* 'arrêt du travail'n'a pas d'explication si l'on oublie les assemblées des travailleurs sur la Place de la Grève qui tire son nom de *grève* remontant au gaulois. Le mot *bas* devient opaque quand le mot non abrégé *bas-de-chausses*, opposé à *haut-de-chausses* encore utilisé au XVI^e siècle, nous est inconnu, sans parler de la différente façon de s'habiller des Romains et des Gaulois.

– Et que dire de l'oxytonisme français sans parler des causes qui l'ont provoqué?

Ces exemples ne sont que quelques échantillons pour bien montrer la nécessité d'une bonne connaissance de l'histoire de la langue et pas seulement de la part des spécialistes mais aussi de la part de quiconque qui veuille maîtriser la langue française dans n'importe quel domaine.

POUR CONCLURE

L'Histoire de la langue française est-elle bien vivante? Certainement non; elle est plutôt souffrante et même moribonde, au moins dans les études universitaires espagnoles. En France c'est encore pire. Ce n'est pas rassurant, mais il nous reste toujours l'espoir de la voir se maintenir dans les programmes de l'Enseignement Supérieur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALONSO, E., BRUÑA, M. et MUÑOZ, M. (eds). (1996). *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología*, 2 vols. Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática.
- BRAVO CASTILLO, J. (ed.) (1994). *Actas del II coloquio sobre los estudios de Filología Francesa en la Universidad Española*, Ediciones de la UCLM, Col. Estudios.
- COSERIU, E. (1973). *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid, Gredos.
- (1986). *Introducción a la lingüística*, Madrid, Gredos.
- CHAURAND, J. (1999). *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.
- HELGORSKY, F. (1981). «Les méthodes en histoire de la langue. Evolution et stagnation», *Français Moderne*, 49, 2, pp. 119-143.
- MARCHELLO-NIZIA, Ch. (1995). *L'évolution du français*, Paris, A. Colin.
- PERRET, M. (1998). *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Sedes.
- SERRANO, M., AVENDAÑO, L. y MOLINA, M. C. (eds.) (2000). *La Philologie Française à la croisée de l'an 2000. Panorama Linguistique et Littéraire*, 2 vols. Granada, APFFUE.
- TUSON, J. (1984). *La Lingüística*, Barcelona, Barcanova.

QUELQUES CLÉS POUR MIEUX COMPRENDRE LE PROCESSUS DE STANDARDISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE AU XVI^e SIÈCLE

Javier Suso López
Universidad de Granada

1. PRECISIONS TERMINOLOGIQUES ET CONCEPTUELLES NECESSAIRES A LA «BONNE ENTENTE INTERDISCIPLINAIRE» (BAGGIONI, 1997: 41)

D'un point de vue général, la standardisation «implique l'uniformisation de toute une série d'objets, autrement dit la suppression de la variation. Les langues standard voient le jour à mesure que des groupes de locuteurs ressentent le besoin de fixer un ensemble de normes linguistiques communes» (Lodge, 1997: 38). Dans le domaine linguistique, la standardisation est ainsi l'émergence d'une variété de langue au rang de langue commune au sein d'une communauté linguistique donnée. C'est un phénomène d'ordre sociolinguistique et linguistique qui affecte toutes les langues, à partir de la constitution d'un État plus ou moins centralisé:

Du point de vue social, la standardisation d'une langue a pour objectif, à terme, l'adoption par tous d'un ensemble donné de normes linguistiques suprarégionales. Comme pour ce qui concerne la monnaie, le poids et mesures, etc., la fixation linguistique permet de parvenir à une plus grande efficacité fonctionnelle et offre des possibilités de communication considérablement étendues, aussi bien à travers l'espace que le temps. Si la pression en faveur de normes communes puise en grande partie son énergie dans les besoins économiques de la communauté (le développement de plus grands marchés, etc.), elle s'explique aussi par la tendance universelle des groupes humains à faire de la langue un symbole de leur identité, c'est-à-dire de ce qui relie entre eux les membres du groupe et les différencie des membres des autres groupes. (Lodge, 1997: 119-120)

Et c'est un processus qui est permanent, puisqu'il dure encore.

Selon l'analyse de Haugen (1966), reprise par Lodge (1997), le phénomène de standardisation comprend des processus sociolinguistiques¹ et des processus linguistiques, qui s'imbriquent les uns les autres:

¹Haugen et Lodge parlent de processus «sociaux»: nous réservons ce terme pour les facteurs externes (forces sociales en présence; tendances économiques; politiques de la langue), et utilisons le terme de

a) Les processus sociolinguistiques «concernent les modifications du statut de telle ou telle variété de langue retenue comme standard dans une communauté linguistique donnée» (1997: 41-42). Au cours de ces processus, il se produit «la sélection d'un dialecte propre à une aire géographique donnée [...] qui abandonne le statut de simple vernaculaire» pour «constituer [...] la base de la future langue standard» (Lodge, 1997: 112). Ces processus aboutissent en fin de compte à la «sélection d'une norme» (Haugen, 1966)), ou à l'adoption d'une «norme spontanée» (Trudeau, 1992), qui transforment la langue vernaculaire en langue commune, utilisée pour la communication courante (à l'oral et à l'écrit).

b) Quant aux processus linguistiques, ils concernent la graphisation (qui précède et qui se développe en même temps que le processus de transformation en langue commune) et la codification de cette langue devenue commune (phénomène donc postérieur). La codification «concerne l'oeuvre des professionnels de la langue, grammairiens, philologues, écrivains, autorités linguistiques établies qui imposent, par conviction ou par autorité, des règles et des instruments de référence fixant et stabilisant la variété en une langue standard, ce qui est un atout dans sa diffusion comme langue commune.» Elle «touche tout ce qui a trait à la stabilisation et à réglementation de la variété servant de norme: grammaires, manuels d'apprentissage ou d'enseignement, textes prescriptifs [et] se manifeste aussi par des oeuvres littéraires de référence servant de corpus pour l'élaboration-justification des règles sans lesquelles on ne peut parler de langue standard» (Baggioni 1997: 91).

Diverses appellations sont utilisées par les chercheurs pour se référer au processus de standardisation. On peut rapprocher sans trop de problèmes les notions comprises sous les expressions que nous venons d'utiliser: «sélection de la norme» (Haugen) et «adoption d'une norme spontanée» (Trudeau). Dans les deux cas, la «norme» est prise dans le sens signalé par Lodge: «étalon de ce qui traduit un comportement social acceptable, correspondant au sens de l'adjectif 'normatif'» (1997: 121). La «norme spontanée», telle qu'elle est définie par Trudeau, est

la conscience qu'ont les locuteurs des valeurs attachées à certains usages, en dehors de toute imposition savante de la hiérarchie des styles: l'ancienneté, le prestige, la prééminence politique et économique d'un groupe ou d'une ville sont généralement les seules justifications de ces normes spontanées qui reconnaissent, sans avoir besoin de le justifier, le déterminisme politico-social de la pratique. Le fait que ces normes ne soient pas instituées (entre autres par le discours grammatical) ne les empêche pas de régler les comportements langagiers et de déterminer une répartition des individus sur une double échelle, linguistique et sociologique. (Trudeau, 1992: 16, note 4).

D'autres linguistes (spécialistes en «sociolinguistique occitano-catalane, et quelques créolistes et romanistes allemands», voir Baggioni, 1997: 84) utilisent le terme de «normalisation»; Daniel Baggioni préfère de son côté l'appellation «établissement de la norme»:

«sociolinguistique» pour désigner les processus qui entraînent des modifications des usages de la langue dans la société.

L'aspect *normalisation* –que nous proposons d'appeler *établissement de la norme*– dans l'élaboration d'une langue commune concerne la capitalisation symbolique nécessaire au consensus qui permettra sa diffusion et son adoption comme véhiculaire d'une communication de plus en plus élargie. Dans le procès d'établissement de la norme, il faut envisager le double aspect quantitatif «diffusion auprès de cercles de plus en plus nombreux) et qualitatif (prestige et légitimation de la variété retenue ou élaborée). (Baggioni, 1997: 91)

Quant aux processus linguistiques, les propositions terminologiques sont encore divergentes. Pour notre part, nous allons nous tenir à un outillage terminologique éclectique, et nous appellerons standardisation à l'émergence d'une langue commune², phénomène qui est composée de trois phases (d'un point de vue chronologique), à savoir graphisation (IX^e-XII^e siècles), normalisation (XII^e-XVI^e siècles), qui comprendrait les phénomènes de «sélection d'une norme» ou d'adoption d'une «norme spontanée»³, et codification (XVI^e-XVII^e siècles)⁴.

Il ne faut point imaginer le phénomène de standardisation d'une façon linéaire et continue, mais de façon dialectique: processus sociaux, processus sociolinguistiques et processus linguistiques coïncident dans le temps, se chevauchent et se conditionnent les uns les autres; on peut toutefois signaler que la graphisation de la langue vernaculaire fixe un avant et un après: il met en marche un mécanisme de transformation du statut du vernaculaire qui aboutira dans la standardisation «complète» (oral et écrit). Il faut dire aussi que les choses ne se sont pas forcément passées de la même façon pour toutes les langues; nous allons présenter tout d'abord une série de réflexions concernant la mise en place d'un modèle général de la standardisation des langues vernaculaires européennes, pour nous pencher ensuite sur les particularités qui concernent le français.

Si nous poursuivons l'analyse au-delà, de nouveaux processus sociolinguistiques se mettent en place pour transformer cette langue standardisée en langue nationale. Nous aurions ainsi une phase postérieure de transformation de la langue standardisée en langue nationale (au XIX^e siècle, voir Baggioni 1997, chap. 8). Dans le cas du français, nous aurions aussi une phase spécifique d'«acceptation» par le corps social d'un standard qui prend la forme d'un «bon usage» (XVII-XVIII^e siècles, voir Lodge 1997, chap. 7).

Nos propos s'intéressent particulièrement au XVI^e siècle, et étant donné les limites quant à l'espace-papier de notre article, nous n'aurons guère le choix de nous occuper de la phase «codification»⁵. Nous allons ainsi limiter notre réflexion à l'aspect «normalisation», ou accès du vernaculaire au statut de langue commune, tel qu'il se développe au cours de ce siècle.

²Baggioni n'arrive pas à démêler le noeud terminologique qu'il tisse: à la fin de son chapitre il propose «deux 'hyperonymes' surmontant les deux couples de termes: le procès d'établissement de la norme d'une langue, joint à celui de la sa standardisation, sera désigné par le terme général de "procès de normalisation", tandis que si l'on fait abstraction des deux phases successives langue commune/langue standard, on désignera les langes [...] par le terme de langue standard» (1997: 92).

³P. Bourdieu utilise également le terme générique de «normalisation» dans ce sens (1982: 28, 32).

⁴Ces dates ne sont valables que pour le cas du français.

⁵Nous renvoyons à ce sujet de façon spéciale à l'étude de Michel Glatigny (1989: 7-31), et bien sûr, l'œuvre de D. Trudeau (1992), pour ce qui concerne le XVI^e siècle. Voir les références bibliographiques.

2. PROCESSUS ET CONDITIONS DE LA «NORMALISATION» DE LA LANGUE

Baggioni situe la réflexion sur la standardisation (dans le sens que nous lui attribuons en tant que processus global d'émergence d'une langue véhiculaire, mouvement composé de «normalisation» + «codification») dans un cadre de concepts antithétiques, qui ont l'avantage de simplifier la question, mais qui cachent les complexités particulières de chaque langue. Il pose ainsi que, traditionnellement, les linguistes ont envisagé la question selon deux perspectives: l'une donne la clé explicative «aux phénomènes spontanés et à l'inconscient», l'autre «aux interventions de la volonté et de la réflexion» (dans les termes posés dans les Congrès des années 30: Genève, 1931; La Haye 1936; Bruxelles, 1939). Ou encore, pour reprendre la terminologie de Louis-Jean Calvet (1981, 1987), la formation d'une langue véhiculaire se serait produite *in vivo* (normalisation spontanée ou naturelle, émergence d'une norme comme phénomène immanent, c'est-à-dire contenu dans la nature de la production sociale: une variété dialectale s'impose aux autres), ou bien elle se serait faite *in vitro*, expression qui montre que de nombreux facteurs externes sont intervenus (aspect socio-politique). Dans ce deuxième cas, aucune variété linguistique ne se serait véritablement imposée aux autres, et il se serait agi d'une formation par métissage de plusieurs variétés de dialectes (aspect linguistique de la question). Baggioni conclut ainsi: «l'action humaine volontaire sur les langues est très ancienne. Dans le cas des langues européennes, on s'aperçoit que l'émergence d'une variété de prestige servant de norme à la standardisation des vernaculaires européens n'a rien d'un processus linéaire, spontané, relevant de l'inconscient collectif» (Baggioni, 1997: 86), et: «en ce qui concerne l'Europe, nous ne voyons pas d'exemple d'élaboration *in vivo* de véhiculaire ayant donné naissance à une langue nationale» (Baggioni, 1997: 89).

En penchant pour une théorie *in vitro*, Baggioni prend ses distances par rapport aux explications traditionnelles:

Dans la mythologie néogrammairienne, la représentation du processus fait passer de la fragmentation dialectale à l'imposition d'une langue unificatrice est simple: un dialecte, pour des raisons variées, s'impose pour son prestige et, par des modalités historiques diverses, d'ordre socio-historique et/ou politique, finit par s'étendre comme véhiculaire sur un ensemble géolinguistique correspondant grosso modo à une 'aire linguistique' qui ne demandait qu'à trouver sa 'langue commune'. La coexistence de la langue commune-véhiculaire et des dialectes en position de diglossie est plus ou moins longue et plus ou moins conflictuelle suivant les cas [...].

On sait maintenant que ces contes bleus des néogrammairiens ou des romanistes français (qui remplacent la conception allemande de la fragmentation dialectale de la Romania par la subtile formulation d'un continuum 'gallo-roman') ne sont pas seulement des abstractions simplificatrices, mais tout bonnement des représentations falsificatrices. (Baggioni, 1997: 86-87)

Mais, en situant ses réflexions en opposition à la vision des choses des néogrammairiens et des premiers romanistes qui penchent pour l'option première, idyllique, où l'on croyait à la force interne des langues (conception organiciste héritée de Humboldt et du romantisme), il tombe dans une exagération de la seconde option, à savoir que le processus de «normalisation» est un fait volontaire, construit de toutes

pièces, décidé en «laboratoire». Pour notre part, nous préférons éviter cette répartition terminologique (*in vivo*; *in vitro*) et dire que c'est un processus soumis à la détermination d'instances socio-économiques (la société), intellectuelles (le corps des écrivains, les professeurs, les Académies) et politiques (l'appareil de l'«État»), c'est-à-dire, de forces multipolaires et normalement multidirectionnelles, dans lesquelles se situent des agents (hommes) concrets qui perçoivent le processus selon des optiques hétérogènes et essaient de l'orienter vers des directions particulières, voire de l'arrêter. C'est seulement en référence au second processus (codification) que nous pouvons parler, dans certaines langues, d'une formation essentiellement «voulue» (constitution d'une grammaire commanditée par un «État»).

Pour appuyer nos affirmations, nous allons exposer les facteurs dont dépend la détermination et l'émergence d'une langue commune (ou normalisation). Pour ce qui est des grandes langues européennes (anglais, français, espagnol), le processus de normalisation s'appuie sur un processus linguistique antérieur, celui de la graphisation de la langue:

Si un vernaculaire oral doit devenir la langue destinée à aborder tous les sujets et couvrir tous les besoins d'une société développée, il va lui falloir mettre au point des outils linguistiques nécessaires, et pour cela acquérir une forme écrite (la graphisation) ainsi que la syntaxe que requièrent des documents écrits (la grammaire de l'écrit a un fonctionnement sensiblement différent de celle de l'oral). Il va également devoir adapter son lexique pour aborder une gamme plus vaste de domaines [...]. (Lodge, 1997: 42)

La graphisation de la langue, ainsi, est un phénomène complexe: nous devons comprendre sous ce terme, à travers les paroles de Lodge, non seulement le phénomène de «mise en graphie» du vernaculaire, mais tout le processus linguistique qui se déclenche, du point de vue lexique, syntaxique et morphosyntaxique, pour doter la langue jusque-là orale de ressources suffisantes pour accomplir les nouvelles fonctions qui lui sont socialement octroyées.

Toute une série de phénomènes d'ordre linguistique et sociolinguistique se mettent en marche à partir de cette «graphisation» première de la langue vernaculaire:

a) La «constitution d'un patrimoine littéraire» (Lodge, 1997: 184-186), qui assure la création d'un univers symbolique propre et un réseau de références culturelles. Il faut remarquer à ce propos un phénomène que C. Démaizière constate: les patois et les dialectes, même ceux qui ont eu une littérature florissante comme le picard, très utilisés encore en France au XVI^e siècle, ne possèdent plus de littérature écrite:

Dans une province [la Picardie] dont le dialecte s'est illustré par une abondante littérature, celui-ci a déserté, au XVI^e siècle, la littérature. S'il est toujours employé dans la conversation quotidienne, il laisse la place, assez naturellement, à la langue commune que la centralisation politique et administrative a contribué à répandre et à imposer. (Démaizière, 1989: 47)

b) Ce patrimoine littéraire fait surgir à son tour une langue littéraire, c'est-à-dire, il façonne une variété de langue écrite homogène qui s'étend à tout l'espace dialectal en tant que langue supralocale, ou *koinè* écrite: «ces *koinès* [littéraires] ont précédé la fixation de la (future) langue standard (grammatisation, formation d'un volume

linguistique suffisant pour fonder symboliquement la légitimité du standard) [...]» (Baggioni, 1997: 76).

c) cette *koinè* littéraire s'est dédoublée grâce à une *scripta*⁶: «langue commune [...] a toujours été préparée par l'élaboration d'une langue littéraire, ou d'une *scripta* plus ou moins stabilisée, standardisée puis adoptée pour des usages non scripturaux» (Baggioni, 1997: 80).

Les trois facteurs antérieurs, déclenchés à partir de la graphisation, produisent une formidable transformation dans les usages du vernaculaire. Haugen décrit ce fait précis sous la dénomination d'«élaboration de la fonction»: la langue vernaculaire accède à de nombreuses fonctions réservées jusque-là au latin; pour employer l'expression de Baggioni, la langue vernaculaire part à la «conquête de nouveaux espaces énonciatifs» (Baggioni, 1997: 76). Il s'agit donc d'un processus d'ordre sociolinguistique qui, pour le français, commence à jouer dès le IX^e siècle, qui «explose» au cours du XII^e siècle, et qui culmine au XVI^e siècle.

D'autre part, ces facteurs apportent des modifications au corpus même de la langue: ils se conjuguent dans la création d'une variété de langue stabilisée (malgré la «variance» inhérente à la langue dont parle B. Cerquiglini, 1989) et supralocale (langue littéraire, *scripta*). Ainsi, pour comprendre la complexité du phénomène, il faut dire que ce processus sociolinguistique se répercute sur le linguistique: la langue se dote de moyens spécifiques, d'ordre lexical et morphosyntaxique, qui assurent à leur tout l'exercice des fonctions nouvellement acquises⁷. Ces processus (sociolinguistiques et linguistiques) se chevauchent avec les facteurs strictement sociaux et politiques (que nous exposons par la suite), pour se rencontrer au XVI^e siècle, qui devient ainsi l'étape charnière de la normalisation.

L'«élaboration de la fonction» constitue ainsi un des éléments clé de la normalisation: elle mène en fin de compte à un enrichissement des usages de la langue, et à la ruine de l'édifice diglossique (latin-vernaculaire) sur lequel était construit le Moyen Âge. La variété dialectale en question, qui était réservée à l'exercice d'une fonction vernaculaire (la communication courante, limitée aux situations de communication détendues, familières, à l'intérieur du groupe; fonction propre à la langue «B» (basse), selon la dénomination proposée par Charles Ferguson (in Lodge 1997: 26-28) pour en faciliter l'identification), adopte peu à peu d'autres fonctions (réservées jusque-là au latin) ou fonctions propres à une langue «H» ou haute. Ces fonctions sont les suivantes: une fonction véhiculaire (pour la communication entre

⁶Nous adoptons la distinction établie par Baggioni entre *langue littéraire*: «variété écrite à fonction ludique et esthétique dans la signification habituelle attachée au mot français 'littérature' (belles lettres) et *scripta*: variété écrite à fonction véhiculaire dans des emplois politiques, administratifs (langues de chancelleries) ou juridico-commerciaux (chartes, correspondances commerciales, transactions, etc.)» (Baggioni, 1997: 79).

⁷Tel que Lodge l'établit, ces changements ne consistent pas seulement dans l'acquisition de nouvelles unités linguistiques (lexicales et syntaxiques) –et de fait il existe une forte créativité lexicale formidable du XIV^e au XVI^e siècle: mots savants, termes techniques–; mais surtout dans des changements d'ordre morphosyntaxique: disparition des déclinaisons, expansion des déterminants et des pronoms sujet, généralisation de l'ordre séquentiel sujet-verbe, accroissement spectaculaire du nombre des conjonctions de subordination et extension de l'emploi des relatifs, latinisation de la graphie... (1997: 187-188).

groupes de dialectes ou de langues diverses), une fonction référentielle (pour l'usage officiel: administration, droit, à travers les *scriptae*; la transmission du savoir et des valeurs culturelles: enseignement)⁸. Valdman signale finalement une fonction religieuse (réservée à la liturgie, in Lodge, 1997: 38)⁹, que le français ne développera qu'au XVI^e siècle dans les communautés de la Réforme. Quant à la fonction littéraire ou esthétique, nous l'avons déjà signalée comme constitutive du processus. Au bout du compte, le dialecte adopte le rang de langue commune, supralocale.

À côté –à la fois– de ces processus sociolinguistiques et linguistiques, interviennent une série de facteurs sociaux et politiques qui déterminent également l'accession d'une variété dialectale au rang de langue commune. Ces facteurs sont les suivants:

- a) le rôle du pouvoir politique (monarchie; aristocraties locales qui favorisent les arts et les lettres); ensuite le rôle des États nationaux en germe ou à ses débuts: «l'extension de cette langue commune a été conditionnée, de part en part, par les facteurs historiques et sociolinguistiques, et l'on peut dire que les avancées (français, néerlandais, anglais, espagnol, danois, suédois, etc.) et les reculs (toscan-italien, allemand, tchèque, polonais, bulgare, grec, etc.) de cette langue commune à de nouveaux territoires, aussi bien géographiques, sociaux qu'énonciatifs, ont suivi de très près le devenir des formations sociales, et plus précisément les formations stato-nationales» (Baggioni, 1997: 80). Dans le cas du français, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) est ainsi emblématique de ce rôle: elle étend la langue commune au-delà de ses limites originelles, et permet son accès postérieur au rang de «langue nationale» (Baggioni, 1997: 86).
- b) le mouvement de l'Humanisme, facteur décisif qui pousse «fortement dans le sens de la promotion des vernaculaires» (Baggioni, 1997: 83-84), dans un double mouvement:
 - d'un côté par l'élimination du latin aristotélien (à syntaxe simplifiée; à prononciation vernaculaire; aux nombreux néologismes lexicaux à partir des réalités nouvelles: il était devenu une «langue 'semi-artificielle' de haute technicité» (Baggioni, 1997: 83) et par le retour au latin «élégant» (voir Valla), classique, cicéronien. Ce «retour à un modèle monumental figé de la langue latine comme norme de la langue écrite» se doublait de considérations éthiques et esthétiques: c'est à travers la culture des «vertus du langage» qu'on accède à la «civilité»¹⁰. D'autre part, les humanistes «n'ont que faire d'une langue

⁸Il faut signaler que cette fonction ne commencera à être exercée par le français, qu'avec la création du Collège de France, et très partiellement encore.

⁹Nous n'oublions pas que la prêche s'est faite en langue vernaculaire depuis le Concile de Tours de 812, mais la langue vernaculaire n'a conquis aucun terrain supplémentaire au sein de l'Église catholique jusqu'au Concile Vatican II.

¹⁰Les «vertus du langage» sont les suivantes: *puritas* (appelée «hellénisme» par les Grecs, et *latinitas* par les Romains), *claritas* (justesse de la syntaxe, propriété des termes, connaissance et enchaînement des causes, équilibre entre la brièveté et le détail, art de capter l'intérêt), *ornatus* (beauté, qui résulte de l'emploi des tropes et des figures, de la musique des mots, de leur disposition) et *decorum* (convenance, adaptation, bonne grâce). C'est à travers l'exercice de ces vertus que les Grecs ont réussi à s'élever au-dessus de la condition de «barbares» et d'atteindre l'*humanitas*, la civilisation (voir Alain Michel, 1991: 11-21). Les Latins, lors de la République, ont fait de même: l'exemple à suivre était net.

technique servant à contrôler le sens en rapport aux *modi significandi*]. Ce qu'ils recherchent, c'est une langue d'accès aux grands textes de l'Antiquité et, dans leur quête de compréhension des Écritures, ils privilégient le sens littéral. Pour ce faire, certains préféreront investir dans l'apprentissage du grec, une des trois langues sacrées (avec l'araméen et l'hébreu) du texte biblique original, plutôt que dans les ratiocinations logico-philosophiques de la scolastique médiévale» (Baggioni, 1997: 83);

- de l'autre, par une défense du vernaculaire (certains humanistes se refusaient cependant à l'emploi du vernaculaire, cf. Erasme).
- c) L'essor de l'imprimerie: «avec l'imprimerie, l'heure est à la *standardisation* de l'écriture; cela suppose une normalisation préalable ou conjointe, c'est-à-dire, le consensus autour d'une norme, variété de prestige choisie aux dépens de toute autre» (Baggioni, 1997: 84);
- d) La Réforme joue finalement un rôle décisif dans la promotion des vernaculaires, si ce n'est que par la traduction de la Bible et l'emploi du vernaculaire dans les débats théologiques. Pour le cas du français, ce facteur jouera un rôle spécifique par l'opposition des protestants à une Cour (catholique) «italianisée» dans ses coutumes et son langage.

Bien sûr, les processus historiques de la normalisation peuvent être divergents selon les pays; nous avons caractérisé globalement le cas des trois grandes langues européennes (anglais, français, espagnol); quant aux autres langues, le processus peut être totalement différent. Nous reprenons les paroles de J.-J. Thomas à ce propos qui illustrent le cas de l'italien:

[...] le processus de formation de cette langue [de l'italien] présente des caractères fort distincts de celui de français. Dès le IX^e siècle, le francien est un véhicule littéraire; en Italie cette notion de langue littéraire apparaît plus tard, vers le XI^e siècle. Historiquement, aussi, le procès de formation des deux nations est à opposer. Les forces politiques, en France, ont été, dès l'origine, centripètes; la constitution progressive d'une monarchie absolue s'est accompagnée d'une centralisation forcée et au XII^e siècle, sous Philippe Auguste, l'hégémonie linguistique est réalisée par le massacre des Albigeois ce qui assure la suprématie du «Nord» et met fin à la domination culturelle du provençal dans le Sud. En Italie, au contraire, les forces sont centrifuges. En raison des différents pouvoirs de tutelle (Autriche, Espagne, etc.), il se développe une structure politique acentrée et, généralement, une métropole régionale domine un espace politique et culturel réduit. Ainsi a-t-on les Républiques de Venise, de Gênes, le royaume de Naples, les États du Pape, le Duché de Florence, Bologne, etc. (Thomas, 1989: 34)

Une fois établi le cadre général de la normalisation des grandes langues européennes, nous allons analyser le cas du français qui présente des traits spécifiques intéressants à connaître.

3. LE MEILLEUR FRANÇAIS SE PARLE-T-IL A PARIS? VICISSITUDES ET PARTICULARITES D'UNE NORMALISATION

Historiquement, pour le cas du français, c'est au cours du XIII^e au XVI^e siècle que le dialecte de la région parisienne devient préférable aux autres, et commence à adopter

le statut de *lingua franca* pour tout le royaume. Les limites de cette région parisienne comprennent les territoires compris entre la Seine et la Loire: les témoignages de nombreux contemporains coïncident en cela (cf. Palsgrave, Rabelais, Henri Estienne)¹¹. A. Lodge rapporte aussi que la querelle entre les *ouyistes* et les non-*ouyistes* au XVI^e siècle montre l'influence de la prononciation du Val de Loire (qui penchait pour la transformation en /u/ de la voyelle arrondie postérieure des mots tels que *nostre*, *vostre*, *dos*) dans l'évolution phonétique du «français de Paris» (Lodge, 1997: 224).

Il s'agit d'un processus de longue date: les processus linguistiques signalés plus haut sous la dénomination d'«élaboration de la fonction» jouent un rôle décisif au cours des XII^e-XVI^e siècles, où il se produit le développement du français comme langue H, particulièrement dans trois fonctions: «1. les pratiques langagières liées au gouvernement et à l'administration, à l'écrit, à la pensée complexe; 2. le prestige; 3. la constitution d'un patrimoine littéraire» (Lodge, 1997: 166). Bien sûr, ce français possède une dynamique extraordinaire et ne cesse d'étendre son rayonnement et son influence, vers l'absorption d'usages et d'usagers nouveaux. Trudeau montre parfaitement le rôle dans ce processus de la ville Paris, qui devient la plus grande ville de la France à l'époque, et qui est associée à l'administration et à l'État (1992: 112-113), de même que le rôle de la Cour (1992: 130-131): nous n'avons donc pas à le faire. Ainsi, la population qui parle le «français de Paris» ne cesse de s'agrandir (par la croissance du marché, le rayonnement culturel et politique du centre politique) jusqu'au moment où cette langue standard deviendra le symbole de l'«identité nationale» de toute la France (sous la Révolution française).

La conscience de la «supériorité» du français de Paris était pratiquement acquise au XVI^e siècle parmi les locuteurs, toutes échelles confondues (classes sociales, zones géographiques, et même la plupart des lettrés, des humanistes, des grammairiens et surtout des écrivains (qui ont intérêt à écrire leurs ouvrages selon la manière de parler de leur protecteur à qui ils dédicacent l'œuvre, et donc de leurs futurs lecteurs). Le «bon français» est le français de Paris tel qu'il est parlé à la *Cour* (qui s'établit de façon quasi permanente à Paris à partir du deuxième quart du siècle), au sein des appareils d'État établis depuis toujours à la capitale, d'ordre administratif (la *Chancellerie*: l'administration royale, le corps des officiers instruits composé des conseillers, des secrétaires d'État, des ambassadeurs, etc.) et d'ordre juridique (le *Palais*: la confrérie des juristes, et le *Parlement*, qui était une cour de justice et non une assemblée législative élue), et finalement à la *Ville* (échelons supérieurs de la bourgeoisie parisienne: grandes familles de banquiers et de marchands, qui entendent commencer à

¹¹Palsgrave affirme ainsi que, en matière de correction, on doit «suivre l'usage des Parisiens et des pays qui sont compris entre la Seine et la Loire». Quant à Rabelais, il délaisse la compagnie de l'écolier limousin (qui «contrefaisait» le langage parisien) et préfère l'amitié de Panurge: «dist Pantagruel, ne sçavez-vous parler François? – Si faictz très bien, Seigneur, respondet le compaignon [Panurge], Dieu mercy. C'est ma langue naturelle et maternelle, car je suis né et ay esté nourry jeune au jardin de France: la Touraine» (*Pantagruel*, chap. IX). Henri Estienne manifestera aussi: «Nous donnons tellement le premier lieu au langage de Paris, que nous confessons que celui des villes prochaines, qui sont aussi comme du coeur de la France, ne s'en esloinge guere. Et pour ce que Orléans voudrait bien avoir le second lieu, Tours aussi, pareillement Vandosmes, et qu'il est demandé aussi par Bourges, et Chartres d'autre costé y pretend, et quelques autres villes des plus prochaines de Paris; à fin que les unes ne portent point d'envie aux autres, nous laissons ceste question indecise» (in A. Lodge, 1997: 224).

jouer un rôle politique correspondant à leur pouvoir économique). Quant au rôle des dignitaires de l'Église, du corps professoral de l'Université ou des gens de lettres et écrivains, ils ne constituent nullement des groupes linguistiquement homogènes, et leurs membres appartiennent aux autres catégories signalées. Finalement, le menu peuple de Paris parle bien sûr le français de Paris, dans sa variante B, qui commence à prendre des «teintes» particulières, non seulement parce qu'elle est dépourvue des marques linguistiques d'ordre littéraire, mais aussi par des évolutions phonétiques et lexicales particulières.

Cependant, nous trouvons de nombreux témoignages qui font état d'une résistance à l'abandon du dialecte local, ou qui critiquent l'usage de la langue qui y est fait à Paris¹². On pourrait penser que le processus social de normalisation, c'est à dire l'acceptation «spontanée» du français de Paris comme le français à utiliser dans la communication courante) n'est pas achevé au XVI^e siècle:

L'idée que c'est à Paris que se parle le meilleur français remonte au moins au XIII^e siècle, où des écrivains s'excusent de ne pas connaître à fond la langue parce qu'ils ne sont pas nés à Paris, tandis que d'autres se vantent d'avoir été éduqués dans la capitale. Pourtant, plusieurs ouvrages publiés en France autour de 1530 prennent leurs distances vis-à-vis de cette idée et de la *pratique* qu'elle suppose [...] Les «grammairiens» semblent sourds à la pression sociale, ils ne se font pas les porte-parole de la norme spontanée, refusant d'associer la qualité de la langue au prestige social. (Trudeau, 1992: 16)

On est ainsi frappé en effet du nombre de grammairiens français à l'époque, mais encore plus par le fait que toutes les tentatives de codification ont été vouées à l'échec, ce qui contraste absolument avec le cas de l'Espagne, par exemple, où la *Gramática española* de Nebrija de 1492 est adoptée comme norme de référence et où la codification se fait sans problèmes majeurs.

Établir cette conclusion constitue cependant une erreur d'analyse; on ne doit pas mélanger deux catégories d'analyse: la normalisation et la codification. Les grammairiens ne cherchent nullement à «normaliser» la langue, mais à la codifier (la «grammatiser»: la faire rentrer dans les cadres grammaticaux du latin). Les grammairiens français du XVI^e siècle reconnaissaient que le français de Paris jouait déjà le rôle de langue standard, mais ils estimaient que leur entreprise de codification ne devait pas prendre comme modèle ce français. E. Trudeau montre le long de son ouvrage (1992) comment la théorie du «bon usage» (à caractère élitiste) de Vaugelas

¹²On ne peut pas compter parmi ceux-ci les positionnements de nombreux écrivains (par exemple, Rabelais) qui prônent l'incorporation de termes dialectaux à la langue littéraire: il s'agit dans ce cas d'enrichir le fonds commun, par de mettre en cause l'usage du français de Paris. De même, l'énorme travail de «défense et illustration de la langue française» des écrivains de la Pléiade concerne l'usage de la langue vernaculaire, donc la réorganisation de la communication lettrée et le besoin de son accès à la communication savante, ou d'une communication élargie en langue vernaculaire, et non pas le choix d'une variété dialectale comme «norme». Comme Baggioni l'indique: «L'aspect établissement de la norme concerne d'une part les écrits et les actions pour la promotion de la variété vernaculaire, d'autre part tout ce qui contribue à orienter le choix de la norme vers une variété précise (variété toscane vs variété plus proche des dialectes parlés, type de locuteurs-scripteurs de référence, etc.)» (Baggioni, 1997: 91).

s'enracine dans certains postulats des grammairiens du XVI^e siècle. Dans le même sens, M. Glatigny (1985) insiste sur l'idée suivante: les grammairiens du XVI^e siècle, tout en affirmant la supériorité de l'usage comme fondement de la norme, nient celui-ci s'il est en contradiction avec la raison; hormis Ramus, toute la réflexion grammaticale du XVI^e siècle, qui culmine dans Henri Estienne et Théodore de Bèze, établit les bases théoriques d'une «normativité puriste» (1985: 21).

Ce sont des *a-priori* scientifiques ou intellectuels qui concourent à justifier leurs critiques envers le français de Paris. Ce qu'ils voulaient avant tout, c'était établir et cultiver un «bon français»: positionnement élitiste où le désir de copier le modèle italien (création d'un *volgare illustre* français) rejoint la conception cicéronienne de la langue, voir note 10). Aussi, leur incompréhension quant à leur pouvoir réel de régler la langue produira l'échec de leurs propositions (en parlant globalement): tout simplement, ils n'étaient pas investis du pouvoir nécessaire pour réformer la langue, ils n'étaient pas la «personne désignée» pour ce faire, pourrait-on dire en paraphrasant Austin. Et, en absence d'une grammaire universellement reconnue, les tentatives se renouvelaient sans cesse.

Quant au français de la Cour, qui aurait pu servir d'étalon du «bon français», les conditions où se développe l'entourage des rois français, avec un forte présence d'Italiens, et la domination des ultra-catholiques dans un pays ravagé par les guerres de religion, vont troubler sa reconnaissance:

Le phénomène sociolinguistique de la prééminence [linguistique] de la Cour se trouve traduit et dénoncé en termes éthiques. Comme Pasquier dans sa lettre au seigneur d'Ardivilliers, Estienne nous confirme que le milieu courtois jouit, au XVI^e siècle, d'un prestige linguistique supérieur à celui des «savants» et des «messieurs de palais». Ces deux derniers groupes, forts de leur connaissance de la langue et de l'étymologie, ont beau proclamer qu'ils détiennent l'autorité légitime sur la langue, en pratique leurs jugements demeurent sans effet en dehors des cercles très restreints d'écrivains et d'érudits disséminés à travers la France. En fait, en matière de langue, c'est toujours la cour mondaine qui donne le ton. Quinze ans auparavant, quand les intellectuels dominaient encore le champ linguistique, le discours sur le bon usage semblait obéir tout entier à des ambitions esthétiques et logiques, et ignorer la pratique des classes dominantes. Estienne continue dans cette veine, avec cette différence toutefois qu'il doit maintenant employer l'argument de l'usage commun pour renforcer la légitimité de la position «savante».(Trudeau, 1992: 129)

Pour terminer cette partie de l'article, nous voulons revenir à l'opposition duelle (*in vivo-in vitro*) adoptée par Baggioni¹³: la variété dialectale de français (langue vernaculaire) qui se parlait à Paris et la région parisienne devient langue véhiculaire à mesure qu'il se produit une élaboration de la fonction (Lodge), une «conquête de nouveaux espaces énonciatifs» (Baggioni), à travers l'exercice des fonctions «H» (Ferguson). Elle a finalement accédé au statut de langue commune dans tout le Nord de la France, puis de *lingua franca* pour tout le royaume de la France. Nous

¹³L'analyse de Baggioni est conditionnée par sa vision d'ensemble de la standardisation (normalisation, codification, accès au statut de langue nationale). Bien sûr, dans ces deux dernières phases, l'intervention décidée des divers appareils d'État est incontestable.

pouvons dire que le processus est initialement «spontané» dans le sens où il n'y a pas d'expériences ou d'interventions précoces de type *in vitro*, et que c'est le mouvement des forces sociales, économiques et politiques qui a créé cette situation de fait (conscience dans les locuteurs de la supériorité du français de Paris). La normalisation a été postérieurement étayée par une politique délibérée envers la langue (législation): c'est en ce sens que Trudeau parle du «déterminisme social et politique de la norme» (Trudeau, 1992: 49). Ce n'est donc pas un mouvement interne à la langue (comme c'est le cas dans une évolution phonétique déterminée), mais externe, «social». Cependant, nous préférons ne pas utiliser l'expression *in vitro* pour rendre compte du processus de normalisation, puisque cette expression renvoie à un phénomène volontaire, planifié, où une autorité quelconque mélange des ingrédients divers, tel que le présente Baggioni:

Les langues communes ne se sont que rarement constituées à partir d'une variété homogène géographiquement ou socialement déterminée, autrement dit «dialectologiquement» identifiable. Ce qui émerge comme variété servant de base à l'élaboration d'une langue commune est presque toujours le fruit d'une synthèse de traits phonétiques-phonologiques, morphologiques et, plus encore lexicaux, provenant de plusieurs variétés géographiques et/ou sociales. (Baggioni, 1997: 86)

La normalisation du français ne s'est faite en aucun cas par «métissage», comme le laisse entendre Baggioni. Le cas de la normalisation du français ne pose pas la question du métissage, mais une autre: quel est le français de Paris? quelle variété de français sert à la base du français standard? s'agit-il du français de la Cour? celui du peuple parisien? c'est la variété vernaculaire (B), ou bien la variété véhiculaire (H)? La détermination du groupe social qui était le «dépositaire» de la norme parlée devient ainsi une question primordiale. Et puisque, à la fin du XVI^e siècle, «la Cour n'était plus le lieu indiscuté de l'élaboration du *bon usage*» (Lodge, 1997: 228), on peut se poser la question: qui était ce dépositaire?

On peut dire en effet que le processus de normalisation (la sélection d'une «norme spontanée» par les locuteurs), bien qu'acquis dans les consciences (supériorité reconnue du français de Paris, sauf dans les cas signalés), n'était point achevé dans la pratique, dans la réalité des usages linguistiques: il continue de se produire au cours du XVI^e siècle, et s'allonge bien au-delà. En d'autres termes, la normalisation, bien qu'acquise d'un point de vue sociologique, va être soumise à un processus d'effritement, par lequel personne ne va savoir où se trouve ce «français de Paris»:

- d'un côté, parce que le français de Paris connaît un fort processus de changement interne, et par conséquent il n'est point encore fixé sous une forme explicite (codification + identification à travers un groupe humain qui l'utilise);
- de l'autre, parce que le groupe social dominant (noblesse, haute bourgeoisie, gens de lettres qui deviennent leurs porte-parole) n'est pas homogène du point de vue linguistique, et ne propose pas un modèle ou un étalon linguistique unifié (langue H). Au contraire, à mesure que le phénomène de la Cour prend de l'importance, l'effort de distinction à travers le langage rend

de plus en plus difficile cette homogénéité¹⁴;

- et finalement, parce que la langue B (qui assure la communication orale courante des gens ordinaires) est soumise à un processus de variabilité diastatique et diaphasique à mesure que les rapports sociaux et la structure sociale se complexifient avec l'apparition de la variation sociale et de la variation stylistique (Lodge, 1997: 191-204).

Ainsi, parallèlement au processus de normalisation (reconnaissance de la supériorité, expansion en dehors de ses frontières linguistiques), le «français de Paris» commence à se diversifier en plusieurs parlers (populaire, juridique, administratif, courtisan, savant, littéraire, étudiant, groupes d'artisans...), comme conséquence de la «tendance universelle des groupes humains à faire de la langue un symbole de leur identité, c'est-à-dire, de ce qui les relie entre eux les membres du groupe et les différencie des membres des autres groupes» (Lodge, 1997: 120). Processus qui venait de loin: comme nous avons vu en parlant de l'élaboration de la fonction, c'est à partir du XIII^e siècle que commencent à se greffer sur la langue vernaculaire «de nouvelles variétés [...], par le biais d'expansions lexicales et syntaxiques, et par le développement de variations linguistiques sur les plans stylistique et social» (1997: 164).

C'est ainsi que «la façon de parler des gens ordinaires» en France à la fin du XVI^e siècle multiplie sa variabilité: l'axe dominant continue d'être la variabilité diatopique (dialectes, patois), mais il se produit le surgissement d'une autre dimension, à savoir le reflet dans la langue de la stratification sociale: le fossé se creuse entre les variantes populaires de la langue B (les façons de parler des gens ordinaires, avec le surgissement des argots et des jargons) et la langue H. C'est ce que constatent J. Picoche et C. Marchello-Nizia:

Au XVI^e siècle, le «français» est une grande mosaïque d'usages sociaux et régionaux très variés, mais déjà la cour et le parlement font figure de modèles. Au XVII^e siècle, leur usage sera tenu pour seul «bon» et, parmi toutes les façons de parler possibles à Paris, seul cet étroit sociolecte donnera naissance au «français standard» d'aujourd'hui. Martine, des *Femmes savantes*, était peut-être d'Autueil ou de Pontoise, peut-être de Paris même; il n'y a aucune raison de la supposer picarde, ni normande, ni bourguigonne. Pour entendre quelque chose qui ressemblait au parler des paysans de Molière et de Marivaux, il suffisait d'écouter un jardinier d'Argenteuil ou de Montmorency. (Picoche&Marchello-Nizia, 1989: 25)

Le français de Paris devient ainsi introuvable.

Le processus de normalisation du français est accompagné par une seconde particularité, déjà entrevue, qui renvoie au rôle et à l'attitude des grammairiens: leur incompréhension des forces sociales, leur attachement à un modèle éthique et savant de la langue, ou bien leur foi protestante limitent l'efficacité de leurs propositions de réforme, ce qui provoque par contrecoup une prolifération d'ouvrages descriptifs et/ou prescriptifs. De telle façon qu'au début du XVII^e siècle, le français n'est pas encore

¹⁴On pense habituellement que ce sont les classes basses qui forgent un langage méconnaissable (argot) ou qui sont à l'origine des formes déviantes. Or, dans le Paris de la fin du XVI^e siècle, «ce sont les classes supérieures qui ont été les premières à forger leurs propres normes [ou surnormes], sans doute pour marquer leur statut social et leur identité au groupe» (Lodge, 1997: 222)

«codifié»: et ce sera Malherbe, écrivain et non grammairien, qui jouera ce rôle prescriptif.

La variabilité interne (surgissement de variétés spontanées ou voulues à l'intérieur de la langue normalisée) et l'absence d'une grammaire universellement reconnue vont déterminer plusieurs phénomènes qui caractérisent la langue française:

- une indéfinition de la «norme spontanée» à suivre, qui est soumise continuellement à examen au XVII^e siècle. Le «grammairien» Jean Godard peut ainsi affirmer en 1620: «Parler françois par usage, ce n'est pas savoir la langue françoise» (titre du chapitre III de son ouvrage *La langue française*).
- le renforcement des mouvements d'éloignement par rapport à cette norme spontanée, du point de vue social: les couches populaires de la région parisienne continuaient de parler leur français «vulgaire» sans aucune sorte de préjugé, tandis que parmi l'élite sociale se renforce la tendance vers la «distinction» à travers le langage;
- le maintien de la diglossie du point de vue géographique (l'ensemble des Français continuent de parler leur dialecte ou leur patois régional dans leurs rapports familiaux, même s'ils reconnaissent la supériorité du français de Paris: ce qui explique non seulement la forte implantation des dialectes et des patois à la veille de la révolution française (rapport de l'abbé Grégoire), mais aussi la survivance des patois jusqu'au XX^e siècle, malgré l'intervention de l'État au XIX^e siècle (à travers l'appareil éducatif) et au XX^e siècle (à travers les *mass media*).

Ainsi, l'effet conjugué de ce deux particularismes bouleverse le mouvement de standardisation du français dans son mouvement «final» d'acception généralisée par les locuteurs, de telle façon qu'on peut parler d'une normalisation «non réussie», qui explique en fin de compte:

- l'inexistence actuelle d'une langue commune uniforme, utilisée par tous les locuteurs dans la fonction de communication (fonctions B et fonctions H cumulées). Le français actuel se caractérise par contre, dans son usage oral, par l'existence d'une espèce de diglossie (français familier; français standard). La langue «standard» actuelle n'est pas la langue standardisée ou normalisée du XVI^e siècle, mais provient fondamentalement du «bon usage» (langue de l'élite)¹⁵;
- le rôle extraordinairement important dévolu à la langue écrite, et non pas la langue courante, orale, comme modèle de référence du «bon français»: la littérature va jouer le rôle référentiel pour la standardisation de la langue commune à travers la codification (Thomas)¹⁶.

¹⁵Comme l'exprime E. Trudeau: «Version moderne de la notion de bon usage, celle de français standard en atténue la dimension élitiste en la déguisant en norme fondée sur des critères objectifs» (1992: 199, note 1), en s'appuyant sur A. Valdman (1982).

¹⁶Il ne faut pas oublier que le processus de standardisation est incomplet tant qu'il ne se produit pas une grammatisation ou une codification de cette langue commune, événement qui assure les chances d'une standardisation complète (à l'écrit, puis à l'oral; par les populations concernées, puis par de nouveaux groupes de locuteurs parlant d'autres variétés dialectales ou langues et qui se trouvent en contact de cette

D'autre part, à travers les écrits des grammairiens et des intellectuels des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, trois conceptions envers la langue se sont fortement ancrées dans l'attitude de l'ensemble des locuteurs français, conceptions qui subsistent encore largement aujourd'hui:

- la langue doit et peut être réglementée (dans le sens de lui donner des normes, mais aussi des surnormes que tout le monde doit suivre);
- ce pouvoir de réglementer la langue correspond à une élite instruite. C'est-à-dire, on continue de mettre en cause le «déterminisme sociolinguistique de la norme» et on assigne «aux auteurs et aux grammairiens un rôle dans la sélection et la diffusion des meilleures expressions» (Trudeau 1992: 190).
- «La valeur de l'individu se manifeste dans sa manière de s'exprimer» (Trudeau 1992: 198).

Bien sûr, d'autres conditionnements (d'ordre social, politique, idéologique) concourent à l'échafaudage de cette réalité, mais cette question mérite un examen approfondi qui ne peut être accompli ici.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources premières

- BOURGOING, J. (1583). *De origine usu et ratione vulgarium vocum linguae Gallicae, Italicae & Hispanicae...* Paris, Steph. Prevosteau.
- DOLET, É. (1972). *La Manière de bien traduire d'une langue en aultre* (1540), Genève, Slatkine Reprints.
- DU BELLAY, J. (1997). *La Deffence et Illustration de la Langue Françoise* (1549). Éd. Henri Chamard, Paris, Société des Textes Français Modernes.
- PELETIER, J. (1930). *L'Art poétique* (1555), rééd. Paris, Les Belles Lettres.
- SÉBILLET, Th. (1972). *Art poétique françoys* (1548), Genève, Slatkine reprints.
- TORY, G. (1529). *Champ Fleury au quel est contenu l'Art et science de la vraye proportion des Lettres Attiques, ou Antiques, autrement dictes Romaines, selon le corps et le visaige humain [...]*, Paris, À l'enseigne du Pot cassé. Rééd., 1549, Paris, V. Gautherot.

Sources secondaires

- AUROUX, S. (1992). «Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux», *Histoire des idées linguistiques*, Liège, Mardaga, t. II, p. 11-64.
- BAGGIONI, D. (1997). *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot.
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- CALVET, L.-J. (1981). *Les langues véhiculaires*. Paris, PUF.

langue commune). Dernière étape de ce processus: la conversion de cette langue commune, reconnue de tous, en langue nationale, symbole de l'État-nation, incarnant les vertus du peuple.

- (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Payot.
- CAPUT, J.-P. (1972). *La langue française, histoire d'une institution (842-1715)*. Paris, Larousse.
- CERQUIGLINI, B. (1989). *Éloge de la variante. Histoire critique de la Philologie*. Paris, Seuil
- CHAVY, P. (1981). «Les traductions humanistes au début de la Renaissance française: traductions médiévales, traductions modernes», *Revue Canadienne de Littérature comparée*, pp. 184-306.
- DEMAIZIÈRE, C. (1989). «L'expansion du français en France et l'émergence d'une grammaire française au XVI^e siècle», in P. Swiggers et W. van Hoecke (dir.): *La langue française au XVI^e siècle: usage, enseignement et approches descriptives*, Louvain, Leuven University Press, pp. 32-53.
- GLATIGNY, M. (1989). «Norme et usage dans le français du XVI^e siècle», in P. Swiggers et W. van Hoecke (dir.): *La langue française au XVI^e siècle: usage, enseignement et approches descriptives*, Louvain, Leuven University Press, pp. 32-53.
- GUILLERM, L. (1980). «L'auteur, les modèles, et le pouvoir ou la topique de la traduction au XVI^e siècle en France», *Revue des sciences humaines*, 180, 5-31.
- HAUGEN, E. (1966). «Dialecte, langue, nation», repris in J.-B. Pride et J. Homes (1972): *Sociolinguistics*, Harmondsworth, Penguin.
- HUCHON, M. (1988). *Le Français de la Renaissance*, Paris, PUF.
- JONES-DAVIES, M.-T. (dir.) (1991). *Langues et nations au temps de la Renaissance*, Paris, Klincksieck.
- KUKENHEIM, L. (1974). *Contributions à l'histoire de la grammaire italienne, espagnole et française à l'époque de la Renaissance*, Utrecht, H&S Publishers.
- LARWILL, P.-H. (1934). *La Théorie de la traduction au début de la Renaissance (1477-1527)*, Munich, Wolf (64 p.).
- LODGE, R. A. (1997). *Le Français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard (éd. originale, Londres, Routledge, 1993).
- JOMPHE, Cl. (2000): «Lecture, émotion et économie dans l'Art poétique (1555) de Jacques Peletier du Mans», *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 181/1, pp. 95-111.
- MATORÉ, G. (1988). *Le vocabulaire et la société du XVI^e siècle*, Paris, PUF.
- MICHEL, A. (1991): «Cicéron, les barbares et la grammaire», in M.-T. Jones-Davies (dir.): *Langues et nations au temps de la Renaissance*, Paris, Klincksieck, pp. 11-21.
- NORTON, G.-P. (1984). *The ideology and language of translation in Renaissance France and their humanists antecedents*, Genève, Droz.
- Nouvelle Revue du Seizième Siècle*.
- PICOCHÉ, J. et MARCHELLO-NIZIA, C. (1989). *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.
- RICKARD, P. (1968). *La langue française au seizième siècle*, Cambridge, PU.
- SUSO, J. (1995). «La conception de la traduction en France au XVI^e siècle», in F. Lafarga et al. (eds.): *La traducción: metodología, historia, literatura. Ámbito hispanofrancés*, Barcelona, PPU, pp. 115-122.

- SWIGGERS, P. et VAN HOECKE, W. (1989). *La langue française au XVI^e siècle: usage, enseignement et approches descriptives*, Louvain, Leuven University Press.
- THOMAS, J.-J. (1989). *La langue volée. Histoire intellectuelle de la formation de la langue française*, Berne, Peter Lang.
- TRUDEAU, I. (1992). *Les inventeurs du bon usage (1529-1647)*, Paris, Minit.
- VALDMAN, A. (1982). «Français standard ou français populaire: sociolectes ou fictions?», *The French Review* (USA), vol. LVI, 2.

AUTOUR DU CONCEPT D'HISTOIRE DE LA LANGUE: LE FRANÇAIS ET LES AUTRES LANGUES ROMANES

Pierre Swiggers

Universités de Louvain et de Liège

INTRODUCTION

Devant la prolifération récente de manuels ou d'ouvrages de vulgarisation prenant comme objet l'histoire de la langue française¹, il convient de souligner l'utilité, sinon la pertinence d'une réflexion épistémologique sur le concept même d'*histoire de la langue*. En effet, on constate que très peu d'auteurs se préoccupent de définir le concept², voire leur position à l'égard du genre «histoire de la langue», et que les ouvrages en question traduisent un malaise «statutaire» à propos de leur objet, mal défini en rapport avec la grammaire historique ou avec l'histoire littéraire et se prêtant à diverses options (en matière de périodisation, de soubassement documentaire, etc.).

Dans cette contribution, je me propose d'apporter quelques éléments qui devraient prendre place dans une analyse métathéorique –méthodologique et épistémologique– du genre «histoire de la langue» et de ses représentants dans le domaine du français, c'est-à-dire les publications qui s'intitulent ou qui se veulent des «histoires de la langue française». La démarche qui sera suivie consistera à aborder d'emblée la notion d'histoire de la langue –souvent implicite, mais explicitée chez certains auteurs– et de définir un cadre paramétrique général pour le genre «histoire de la langue», dans ses formes de réalisation. L'examen de la notion d'histoire de la langue est relayé par une analyse du statut et des objectifs de la linguistique historico-comparative, dont l'objet se situe en intersection avec celui de l'histoire de la langue. Ensuite, on confrontera les deux démarches divergentes qui servent à retracer l'histoire d'une langue: la démarche «reconstructionniste» et la démarche «philologique». L'opposition des deux démarches fournira le dispositif à partir duquel on peut systématiser les options méthodologiques et les conceptions épistémologiques (et idéologiques) qui sont à l'œuvre chez les

¹Pour un bilan récent, qui ne prend pas en compte toutes les publications récentes en histoire de la langue française et qui se concentre sur la place accordée à la *francophonie* (dans sa dimension historique) par les auteurs de ces manuels ou ouvrages de vulgarisation, voir Colombo Timelli (2001).

²Une exception notable est Penny (2002²), ouvrage qui, dans sa seconde édition, inclut un bref paragraphe consacré au concept d'histoire de la langue (Penny, 2002²: 318). Il est à noter que l'ouvrage de Penny est, malgré son titre, surtout une *grammaire historique* de l'espagnol.

«historiens de la langue»; cette systématisation se fera en référence à une production qui déborde le domaine français (ce qui permettra en même temps de rappeler l'utilité de replacer l'histoire du français dans le contexte général de l'histoire des langues romanes). Dans la dernière partie, on dressera le bilan et on dégagera quelques perspectives; en tant qu'application «didactique», on présentera une grille d'analyse pour les publications dans le domaine de l'histoire du français.

1. LA NOTION D'HISTOIRE DE LA LANGUE

L'histoire de la langue est un genre linguistique dont on ne trouve presque pas de définition –le concept «histoire de la langue» est singulièrement absent de la plupart des dictionnaires de terminologie linguistique–; les auteurs d'ouvrages qui exemplifient le genre en question s'abstiennent en général de définir le concept-clef de «histoire de la langue» et dans leurs réalisations on reconnaît une pratique diversifiée (relevée d'ailleurs par Malkiel [1953-4] et Mengaldo [1966]): un examen de diverses histoires (d'une langue) révèle des mises en œuvre divergentes, qui touchent à la conception générale de l'objet, à la méthodologie de la recherche, aux modalités de rédaction/d'exposition.

À première vue, cette diversité peut sembler surprenante. En effet, l'objet de l'histoire de la langue n'est-il pas, de manière non problématique, constitué par l'histoire du système linguistique et celle de la réalisation (élaboration, diffusion, contact avec d'autres langues) de ce système dans son contexte socio-culturel, institutionnel, politique, économique et géographique (cf. Malkiel, 1953-4)? Toutefois, ce «cahier de charges» laisse toute latitude à la concrétisation matérielle et formelle de la tâche à accomplir; une simple comparaison de l'ampleur, des schémas de périodisation, du format descriptif, de la perspective explicative et des visées idéologiques qui caractérisent les histoires de la langue *française* (pour des relevés bibliographiques, voir Bal/Germain/Klein/Swiggers [1997: 178-181] et Colombo-Timelli [2001]) révèle des divergences très profondes.

Si l'on veut paramétriser les «phéno-types» sous lesquels les histoires de la langue se présentent, on doit spécifier que la forme concrète que l'auteur donne à son histoire de la langue (française,...) dépend

- (a) de la place accordée à la variation diastatale;
- (b) de l'importance accordée au contexte «extérieur» vis-à-vis de l'histoire interne (cf. Graur 1965);
- (c) de la visée temporelle (histoire d'une langue individualisée vs histoire d'une langue depuis les étapes antérieures à son émergence; histoire d'une langue "pour elle-même" vs histoire d'une langue comme composante d'une histoire d'un ensemble (génétique/aréal) de langues;
- (d) des schémas de périodisation appliqués;
- (e) des modèles explicatifs (atomistes/globalistes; matérialistes/idéalistes) adoptés, ainsi que, bien sûr, de la richesse de la documentation mise à profit, du degré de profondeur d'analyse et de l'ampleur de la description.

Il convient de reconnaître que le concept d'histoire de la langue a fait l'objet d'une réflexion pénétrante au sein de la tradition de «linguistique idéaliste» en Italie. Un des meilleurs historiens de la langue italienne, Bruno Migliorini, a défini l'objet de l'histoire de la linguistique: il s'agit d'un objet double, qui comprend l'histoire des succès et des échecs d'une langue et l'analyse des modifications ayant marqué la langue «normale», c'est-à-dire la langue norm(alis)ée ou standardisée:

La storia della lingua studia il sorgere e il diffondersi, nelle varie regioni, della lingua normale, parlata e scritta: espansione che si è effettuata in Italia come in altre nazioni d'Europa da un lato a spese dell'antica lingua comune scritta, il latino, nella sua fase medievale e nelle sue fasi più tarde, dall'altro a spese di dialetti meno fortunati di quello che ha trionfato. La storia della lingua cerca di delineare le fasi di queste lotte (che costituiscono la storia esterna), non meno che i mutamenti avvenuti nella lingua normale, quali li studiano la grammatica e la lessicologia storica. (Migliorini, 1946: 7-8)

Il n'est pas exclu que l'opuscule de Migliorini (1946) ait incité Giacomo Devoto, indo-européaniste et linguiste général et auteur de remarquables histoires du latin et de l'italien, à expliciter, dans une visée englobante, le contenu de l'histoire de la langue (*storia della lingua* ou *storia linguistica*). Selon Devoto (1951), l'histoire de la langue est une (sous-)discipline qui prend pour objet l'évolution de la langue en tant qu'*institution*, c'est-à-dire en tant que phénomène individuel et social situé dans le temps. Cela implique que l'histoire de la langue doit intégrer un axe systémique (le cours évolutif du système linguistique), un axe social (dialectique de l'individu et de la société) et un axe chronologique.

La storia linguistica affonda dunque le sue radici in tre piani diversi. Il primo e fondamentale si riferisce alla sensibilità per il sistema, alla padronanza di uno schema generale di grammatica. Il secondo si riferisce alla consapevolezza che impulsi espressivi individuali si inseriscono nel sistema per essere filtrati e livellati, ma, usciti collettivizzati da questo filtro, hanno bisogno di una capacità di comprensione pure individuale che, al di là del sistema, li rielabora e li intende. Il terzo è dato dal riconoscimento delle forze che all'interno del sistema si agitano, nell'ambito di un vecchio equilibrio, o, alterato questo, nella ricerca di un equilibrio nuovo, attraverso fratture e sconvolgimenti, ricchi di conseguenze prossime e lontane. (Devoto, 1951: 83)

Un travail fondamental consacré au concept d'histoire de la langue est celui de Vårvaro (1972-3), romaniste et sociolinguiste s'intéressant aussi à l'histoire des idées linguistiques (cf. Vårvaro, 1968). Vårvaro ne propose pas une élaboration méthodologique du concept, ni un examen épistémologique. Dans son travail, il prend pour objet les attitudes d'auteurs d'une histoire de la langue (avec application au latin et au domaine roman, sans négliger le domaine germanique), en situant ces attitudes par rapport à des conceptions philosophiques et idéologiques dominantes à telle ou telle époque. Son analyse situe des apports et points de vue individuels dans le contexte intellectuel de l'époque en question. Vårvaro montre ainsi comment le concept d'histoire de la langue a évolué d'un concept à ancrage ethnico-politique («langue et nation», au début du 19^e siècle), vers un concept à ancrage littéraire et social («histoire de la langue et de la littérature», au milieu du 19^e siècle), puis vers un concept à ancrage historico-comparatif (chez les néo-grammairiens et leurs successeurs), ensuite vers un

concept à ancrage psychologique (collectif) et sociologique (cf. le rapport étroit entre l'école sociolinguistique française et les travaux de linguistique générale et historique en France dans les premières décennies du 20^e siècle), voire un concept proprement sociologique et ethnographique (intégration des études sur les langues en contact, sur la compétence communicative, sur la stratification sociale du langage). Dans une vue qui s'intéresse aux processus de standardisation et de différenciation, l'histoire du diasystème que constitue une langue devient alors une histoire de mouvements dialectiques:

Da questa prospettiva possiamo definire la storia della lingua come quel settore cronologico della perenne vita storico-sociale del linguaggio che è delimitato da due successivi momenti di disorganizzazione; rappresentando questo processo come un'onda, le cui creste siano i momenti di piena organizzazione dell'eterogeneità linguistica e le cui gole rappresentino le crisi di dislocazione, la storia della lingua copre o una lunghezza d'onda, cioè l'arco fra due gole (se si tratta di lingue morte) o quello fra l'ultima gola e la cresta costituita dal presente (se si tratta di lingue vive). (Vàrvaro 1972-3 [1984: 50]).

2. STATUT ET OBJECTIFS DE LA LINGUISTIQUE HISTORICO-COMPARATIVE: COUP D'ŒIL METHODOLOGIQUE ET HISTORIOGRAPHIQUE

Cet aperçu de la réflexion italienne sur le concept d'histoire de la langue, et les avatars de la pratique du genre retracés par Vårvaro, nous apprennent que (l'objet de) l'histoire de la langue a eu et a toujours un rapport étroit avec (l'objet de) la linguistique historico-comparative. Il convient donc de se tourner vers cette dernière, afin d'en scruter le statut et les objectifs³.

La linguistique historique comparée a pour objet de faire l'histoire de développements linguistiques au moyen de rapprochements entre langues diverses. Le linguiste diachronicien et comparatiste essaie de déterminer l'existence d'un idiome auquel remontent les langues à l'étude pour lesquelles il postule une affinité génétique. Par conséquent, le problème de la méthode historico-comparative consiste à rechercher comment on peut reconnaître les faits linguistiques qui induisent une telle hypothèse de parenté génétique.

Pour prouver la parenté de langues, il ne faut pas recourir aux «traits généraux» de structure. Comme l'a montré Meillet (1925), ce qui est probant pour établir la continuité entre la langue-ancêtre et ses dérivés, ce sont les «procédés particuliers» d'expression au plan morphologique. Partant de l'idée que toute morphologie constitue un système complet, il importe de reconstituer, dans la mesure du possible, le système de la langue commune.

La complexité du travail comparatiste et les exigences strictes auxquelles il doit satisfaire font que la méthode comparative, face aux différences de dialectes, de dates, de situations sociales et de façons de parler –derrière lesquelles il s'agit de reconnaître

³Pour une analyse plus ample que celle-ci proposée ici, voir Swiggers (2001a, 2003) et Swiggers – Desmet (1996).

des concordances, indices d'un degré de parenté–, a besoin d'être raffinée et précisée, là où cela est possible. La géographie linguistique (ou dialectologie, en tant qu'étude d'une configuration dialectale), tout comme la sociolinguistique (historique), peuvent apporter ici beaucoup de précisions (cf. Desmet/Lauwers/Swiggers 2002).

La mise en place scientifique et institutionnelle de la linguistique historique comparée est due aux œuvres fondatrices de Franz Bopp, de Rasmus Rask et de Jacob Grimm (cf. Morpurgo Davies 1996). C'est grâce à leurs travaux que les rapports entre les langues (d'une famille) sont progressivement examinés en termes d'innovation et de maintien.

C'est par l'exploration précise de groupes linguistiques particuliers, à l'intérieur de la famille indo-européenne, que la grammaire comparée prendra ses contours définitifs: le groupe slave (travaux de J. Dobrovský et F. von Miklosich), le groupe celtique (décrit par J.K. Zeuss), le groupe roman. Dans ce dernier domaine, Friedrich Diez (1794–1876) a combiné chronologie et géographie des langues romanes et appliqué les acquis de la grammaire comparée indo-européenne aux langues romanes, en retraçant les innovations et les maintiens entre le stade ancestral et les étapes plus modernes, et en dégagant les rapports plus ou moins étroits de parenté. Diez a posé les bases méthodologiques de la linguistique romane comparée dans sa *Grammatik der romanischen Sprachen* (1836-1844) et dans son *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen* (1853): il y identifie correctement la place des langues romanes à l'égard du latin (vulgaire), applique de façon précise les lois phonétiques, reconnaît le mécanisme de l'analogie, et fait la distinction entre mots hérités (*Naturproducten*) et mots savants (*Kunstproducten*).

L'œuvre de Diez a reçu un accueil enthousiaste en France, où autour de Gaston Paris et Paul Meyer s'est constitué un groupe de romanistes qui ont modelé la philologie romane sur un concept scientifique mettant à l'avant-plan (1) le maniement d'un corpus de documentation aussi complet et aussi fiable que possible, et (2) l'emploi d'une méthode historico-comparative qui respecte la régularité du développement des langues.

Linguiste diachronicien, mais peu théoricien, Gaston Paris a eu le mérite d'appuyer les travaux dialectologiques de Jules Gilliéron, Pierre Rousselot, Jules Cornu, dès la fin des années 1880, quand la philologie romane –et plus globalement, la linguistique historico-comparative– avait subi un changement de perspective et une réarticulation méthodologique. Les linguistes se rendaient compte du fait que la variation géographique avait un double intérêt heuristique: (a) la dispersion dans l'espace pouvait être corrélée avec des couches chronologiques et (b) pour saisir les changements linguistiques du passé, il fallait examiner les processus se déroulant à l'époque contemporaine.

La dialectologie a permis de mettre en relief deux aspects du langage trop négligés par la grammaire comparée: sa stratification sociale et sa qualité de fait humain, culturel et «vital». Entre 1866 et 1868 parurent les trois tomes du *Vokalismus des Vulgärlateins* de Hugo Schuchardt. L'auteur, exploitant un riche corpus de textes classiques et de sources épigraphiques, y critique les vues de philologues croyant à la mort et à la naissance de langues et opérant avec les notions de progrès et de corruption. Mais l'apport fondamental du *Vokalismus* réside dans la démonstration que l'évolution

d'une langue est un processus complexe: par l'interaction entre innovation et maintien, par l'impossibilité de distinguer nettement ce qui serait évolution physiologique (mécaniste) et ce qui serait action analogique, par la différenciation d'une langue en fonction de couches sociales et de situations de communication, et par le contact entre langues (cf. Swiggers, 2000: 276-281).

En 1888, Heinrich Morf publia son article «Die Untersuchung lebender Mundarten und ihre Bedeutung für den akademischen Unterricht», où il lança un appel à l'étude des patois modernes, dans leur contexte naturel (cf. Swiggers 1995-6, 2001b). Quelques années plus tard, son élève Louis Gauchat entama son travail d'enquête sur le fribourgeois qui devait conduire au *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Gauchat, qui avait d'abord souscrit à la thèse du caractère factice des limites dialectales, dut reconnaître qu'un dialecte pouvait être défini par un ensemble de traits différenciateurs et que cette unité relativement homogène pouvait être corrélée avec des données politiques et culturelles. Gauchat observe que des limites assez nettes ont pu être établies entre wallon et picard, lorrain et bourguignon, provençal et piémontais, catalan et aragonais, gallo-italien et vénitien. Il insiste sur le facteur des contacts, du trafic à l'intérieur d'une communauté et formule l'idée qu'il y a des faisceaux de lignes (d'isoglosses) qui définissent des paysages linguistiques «nucléaires». En 1905, Gauchat publia sa célèbre étude sur «L'unité phonétique dans le patois d'une commune» (Charmey). Il y analyse le langage comme production individuelle et comme fonction sociale, et développe des vues nuancées sur l'hétérogénéité du parler même à l'échelle du patois. La dialectique de l'unité et de la variété que l'auteur avait reconnue dans le paysage dialectal, se retrouve à l'échelle microscopique (cf. Swiggers, 1990). On observe un fait analogue à celui de l'enchevêtrement d'isoglosses dans un paysage dialectal, donnant lieu à des cristallisations: ces cristallisations peuvent se définir au niveau collectif (elles répondent alors à des dialectes) ou au niveau individuel (elles correspondent alors aux langues individuelles ou idiolectes).

Si des auteurs comme Morf s'intéressaient surtout à la mise en relation de frontières dialectales avec des limites administratives, socio-culturelles et géographiques, et si Gauchat avait comme objectif fondamental la démonstration des principes individuel et collectif de la variation linguistique, une troisième orientation est représentée par l'œuvre de Jules Gilliéron (cf. Swiggers, 1998; Lauwers/Simoni-Aurembou/Swiggers éd., 2002). Celle-ci se caractérise par la volonté de retracer la vie des langues dans tous les détails, quitte à postuler plusieurs étapes reconstruites correspondant à des «couches» de représentation linguistique. Gilliéron considérait la langue comme un phénomène biologique, soumis à des conditions déterminantes: l'évolution des langues est une affaire de contraintes et de réactions à des altérations contraignantes. Pour repérer et reconstruire ces chaînes d'actions contraignantes et de réactions, il fallait maîtriser une documentation abondante, connaître la phonétique historique des parlers, percevoir les points faibles d'un système linguistique, et avoir suffisamment d'imagination pour faire l'hypothèse de mots virtuels (mots «fantômes») et d'étapes intermédiaires dans les processus d'atteinte pathologique et de redressement thérapeutique.

L'œuvre de Gilliéron fut importante par sa base documentaire et par sa conclusion générale, attrayante pour les dialectologues: tout mot avait son histoire propre. Cette

conclusion devenait d'autant plus évidente que la documentation était abondante et présentée avec netteté: or, à cet égard, le travail accompli par Gilliéron et Edmont, même s'il ne couvrait que 639 points de l'aire gallo-romane, est impressionnant. L'histoire des mots était devenue ainsi le nouvel objet de l'histoire de la langue.

3. RECONSTRUCTION LINGUISTIQUE ET HISTOIRE PHILOLOGIQUE D'UNE LANGUE

La reconstruction linguistique est la technique fondamentale de la grammaire comparée, qui vise à l'établissement de relations génétiques «verticales»; si les formes ancestrales ne sont pas textuellement attestées, elles sont techniquement reconstruites. Cette démarche est «régressive» et procède des éléments linguistiques simples aux structures plus larges.

L'histoire d'une langue repose sur une démarche progressive, qui part de la naissance («premières attestations textuelles») d'une langue vers son «élaboration» (développement d'une littérature et déploiement d'une «architecture» linguistique, avec variation diatopique, diastratale, diatextuelle et diaphasique); elle combine l'histoire interne (développement des structures systémiques, objet de la grammaire historique) et l'histoire externe (développement des réseaux diasystémiques et insertion socio-culturelle et politique de l'évolution de la langue).

Si les deux approches appliquent une directionnalité opposée⁴, elles ne sont pas incompatibles en principe, d'autant plus que l'histoire interne d'une langue est

⁴Devoto (1951) consacre un long passage à ce qu'il perçoit comme la différence fondamentale entre la *storia linguistica* (histoire de la langue) et la *grammatica storica* (linguistique historico-comparative): si la dernière s'intéresse aux évolutions des formes linguistiques prises en elle-même, la première s'intéresse à l'insertion socio-culturelle des faits de langue.

«È possibile apprezzare ora attraverso alcuni esempi concreti la differenza di ispirazione fra la grammatica storica tradizionale e la storia linguistica. Nel periodo preistorico i dati della grammatica storica sono i soli di cui possiamo disporre: la storia della lingua in questa prima fase rinuncia a interpretare i dati grammaticali e si limita semplicemente a una energica operazione di scelta. Fra gli elementi che permettono di definire il latino come lingua indeuropea, e insieme di distinguerlo dalle altre lingue sorelle, essa sceglie i principalissimi. Soltanto, essa li mette sullo stesso livello di quegli altri elementi che trovano la loro spiegazione e la loro origine nel mondo mediterraneo: perché dal punto di vista della storia della lingua sono egualmente significativi i fatti di conservazione e quelli di innovazione, gli elementi ereditati e quelli assunti in età posteriore da ambienti stranieri.

Nel periodo storico la differenza dei due procedimenti assume un carattere più positivo e netto. Per la grammatica storica la sostituzione del genitivo in *-as* della prima declinazione per mezzo di *ai* è un fatto di notevole importanza, fra l'altro perché ha come conseguenza (sia pure non immediata) la confusione della desinenza del genitivo e del dativo singolari di quella declinazione. Viceversa non ne merita molta, da quel punto di vista, l'introduzione del genitivo in *-eos* nella declinazione dei grecismi in *-i*. Essa non ha conseguenze vicine o lontane apprezzabili sulla struttura grammaticale della lingua.

La storia della lingua non trova invece interesse particolare in quel primo cambiamento di desinenza di genitivo che ha la sua giustificazione in un processo elementare di associazione: per il quale si tende a rendere «correlative» le due prime declinazioni, tipiche degli aggettivi che distinguono il genere grammaticale. E inversamente trova in quella desinenza greca un sintomo significativo e quasi inquietante, della penetrazione dei modelli greci anche nel geloso campo della morfologia, dell'intenzione di raggiungere un grado più raffinato di letterarietà» (Devoto, 1951: 81-82).

essentiellement constituée par sa grammaire historique. Dans la pratique, toutefois, on observe qu'elles s'intègrent difficilement et qu'elles se profilent même comme antagonistes, surtout dans la mesure où l'étude de l'histoire d'une langue basée sur l'approche philologique des textes est (a) plus portée à la découverte de l'hétérogène et du variationnel, là où la reconstruction linguistique est par nature homogénéisante, et (b) continuiste et diffusionniste, alors que la reconstruction génétique postule des points de rupture (correspondant à des ramifications dans la filiation).

L'objet d'étude (romaniste) où les divergences entre la méthode reconstructive et l'histoire philologique apparaissent le mieux est celui du passage du latin aux langues néo-latines. L'approche reconstructive –qu'elle soit de type atomiste (Meyer-Lübke 1890-1902) ou de type structuraliste (de Dardel 1958, 1983; Lausberg 1956-62)– consiste à reconstruire un proto-roman (global et uniforme ou fragmenté et différencié), qui marque une rupture avec les structures du latin; la datation de ce proto-roman est en général très haute (du 2^e/3^e siècle au 5^e siècle ap. J.-C.). À cela s'oppose la démarche de sociologie rétrospective⁵ de Banniard (1992), qui adopte une approche progressive et philologique (retracant histoire littéraire de la communication verticale entre lettrés et illettrés) et qui accorde une importance cruciale à la «perception» des changements en synchronie (rétrospective). Dans cette approche, le seuil critique d'équilibre entre traits latins et traits romans est situé vers 650 (et même plus tard pour l'Italie) et l'abandon, en compétence active, des traits classiques est daté seulement vers 750-800 (vers 900 pour l'Italie). Même si certains modèles reconstructionnistes essaient d'incorporer une flexibilité sociolinguistique (comme c'est le cas chez Várvaro 1977), il n'en reste pas moins que les deux démarches aboutissent à des conclusions fort divergentes.

4. UN ELARGISSEMENT DE LA VISEE

On sait que l'histoire des langues romanes s'inaugura à la même époque que la grammaire comparée des langues romanes (voir par ex. les travaux de Fauriel et de Raynouard [cf. Swiggers 2001a: 99-100]). Mais cela ne devrait pas faire conclure à une intégration profonde des deux approches dès le début: ce n'est que dans la mesure où l'histoire de la langue accordera une importance primordiale à l'histoire interne que la grammaire comparée sera récupérée par l'histoire de la langue.

Si l'on tente de typologiser les histoires des langues romanes, il semble possible d'établir *trois types de réalisations* et *six types majeurs de conceptions historiographiques*.

Les trois types de réalisations sont:

⁵Voir le manuel de Banniard (1997: 10): «C'est sur cet ensemble occidental européen que porte cet ouvrage dans lequel il s'agit de retracer l'histoire du passage de la latinité à la romanité [...] l'histoire langagière sera suivie depuis le moment où le latin parlé classique se transforme en latin parlé tardif (III^e-V^e s.), puis le latin parlé tardif en protoroman (VI^e-VIII^e s.). Une place sera également faite aux étapes par lesquelles le protoroman poursuit son évolution jusqu'aux stades où il accède en tant que tel à l'écriture (IX^e-XII^e s.). Chemin faisant, le lecteur aura l'occasion de découvrir une discipline en plein essor, la sociolinguistique rétrospective, qui est venue combiner ses apports à ceux de la linguistique diachronique et de la philologie romane pour bâtir, depuis vingt-cinq ans, une voie d'approche qui renouvelle tant nos points de vue que nos connaissances. L'histoire de la langue française en tire largement bénéfice.»

- (1) les histoires pan-romanes (cf. Meier 1941; von Wartburg 1950, 1951; Bourciez 1967⁵; Elcock 1975²; Tagliavini 1972⁶: chap. 2 à 7): celles-ci se limitent en général aux phases (*i*) de l'évolution du latin tardif (en tant que «latin vulgaire») et de ses contacts avec les langues de territoires romanisés, (*ii*) de la transition du latin (vulgaire) vers le roman (ou: les langues romanes), (*iii*) de l'individualisation des diverses langues romanes dans leurs premiers stades;
- (2) les histoires de langues romanes par zones géographiques: ces histoires retracent les étapes de formation des langues constituant un des blocs géographiques de la Romania (balkano-roman, italo-roman, rhéto-roman, gallo-roman et ibéro-roman; cf. par ex. Baldinger (1972²) et Entwistle (1962) pour l'ibéro-roman, Mihañescu (1993) pour le balkano-roman;
- (3) les histoires de langues romanes individuelles (pour un relevé, voir Bal/Germain/Klein/Swiggers 1997: 66-68, 75, 97-100, 112-113, 124-125, 130, 134, 178-181, 208-209, 220-221, 237-238, 266-267, 287-288)⁶.

Les conceptions historiographiques sous-jacentes aux histoires d'une (des) langue(s) romane(s) se laissent typologiser comme suit:

- (a) la conception «idéaliste» de la langue comme forme d'expression culturelle et esthétique (cf. Vossler 1913, 1925);
- (b) la conception philologico-grammairienne, combinant l'histoire de la langue avec la grammaire historique et avec l'histoire du vocabulaire et l'histoire de textes (littéraires et officiels); cette conception est bien représentée pour les histoires de langues romanes: voir par ex. Rosetti (1964⁴); Lapesa (1981⁹)⁷, Blasco Ferrer (1984)⁸; von Wartburg (1993¹²)⁹;
- (c) la conception «scripturaire», pratiquant l'histoire de la langue comme étant essentiellement une histoire de la langue (littéraire) écrite (par ex. Migliorini 1994⁷; Neto 1986⁷);
- (d) la conception typologico-structurale, qui s'intéresse à l'émergence et au développement d'un type linguistique incarné dans une langue; elle prête une

⁶Les deux premiers types se rapprochent beaucoup de la grammaire historico-comparative des langues romanes (ou d'un sous-ensemble) et font appel à la méthode comparative (enrichie par des données historico-culturelles); le troisième type peut incorporer une dimension historico-comparative (surtout par l'histoire des phases les plus anciennes de la langue romane en question), mais glisse souvent vers une histoire littéraire et/ou socio-culturelle.

⁷Cet excellent manuel adopte comme cadre structurant l'histoire externe de la langue et y intègre, par période, la grammaire (et la lexicologie) historique(s).

⁸En comparaison avec Wagner (1951), qui combine l'histoire externe avec l'histoire des influences substratales et superstratales, l'ouvrage de Blasco Ferrer est une véritable *storia linguistica* de la langue sarde, qui, adoptant une périodisation externe, combine pour chacune des périodes décrites l'histoire externe et l'histoire interne.

⁹L'alternance de chapitres d'histoire interne et d'histoire externe qui caractérise l'ouvrage de Wartburg est inspirée par le modèle suivi par l'auteur, à savoir l'histoire de la langue latine de Meillet (1977⁵).

attention particulière aux traits caractéristiques et au rythme évolutif de la langue (cf. Niculescu 1981)¹⁰;

- (e) la conception sociologique de l'histoire d'une langue (celle-ci est la conception dominante chez Ferdinand Brunot à partir du tome III de son *Histoire de la langue française*);
- (f) la conception socio-politique (qui voit la langue comme fait civil et comme institution sociale); il s'agit d'une tradition de recherche italienne (cf. Devoto 1940), qui a été finement illustrée dans des histoires de la langue italienne (cf. Bruni éd. 1989–; Marazzini 1994; Serianni/Trifone 1993-4) et du latin dolomitique (Belardi 1991, 1994, 2003).

Cette typologie doit être utilisée de façon flexible: les histoires de langues romanes combinent souvent, pour diverses raisons, deux ou plusieurs conceptions. La réalisation la plus accomplie du genre, à savoir l'*Histoire de la langue française* de Brunot (1901-53) est passée d'une histoire linguistique et philologico-grammairienne dans ses deux premiers tomes à une histoire sociologique (tomes 3 à 11) et est devenue dans les tomes 12 et 13 (rédigés par Ch. Bruneau) une histoire des genres et des styles littéraires.

5. BILAN ET PERSPECTIVES

Le *bilan* de cet examen du statut de l'histoire de la langue doit d'abord faire état d'un cloisonnement disciplinaire: si la grammaire historico-comparative des langues romanes, d'allure traditionnelle, est peu encline à une visée dynamique et reste fermée à la variation «substandard», les histoires des langues romanes sont, elles, rarement «comparatives», étant généralement axées sur l'histoire d'une seule langue, qui n'est envisagée par rapport à d'autres langues qu'au niveau des contacts et interférences. Un deuxième constat doit être celui d'une sorte de circuit parallèle de l'histoire interne et de l'histoire externe dans l'approche de l'histoire des langues romanes: l'histoire externe est vue comme l'histoire de la langue en tant qu'institution (politique et sociale) et en tant que phénomène culturel, alors que l'histoire interne se présente comme une reprise (condensée et plus abordable) de la grammaire historique de la langue. Le troisième constat doit être celui d'un refoulement (justifiable jusqu'à une certaine hauteur) de l'oral et du variationnel; il est vrai que cette dimension est difficilement repérable, voire irrécupérable pour certaines époques, mais un examen historique de l'oral et du variationnel montrerait le décalage pan-roman entre l'image écrite et la production orale et l'écart séculaire entre un idéal standardisé et des usages substandard et non-standard.

Que peut-on dire des *perspectives* d'avenir pour l'histoire de la langue (en application au français et aux autres langues romanes)? Il faut distinguer ici les ouvertures dues à des apports épistémologiques et celles qui se rattachent à des avancées méthodologiques et matérielles (ou factuelles).

¹⁰L'approche originale de Niculescu consiste à dégager les modifications structurelles et typologiques du roumain, langue romane ayant évolué en contexte slave; cette approche est prioritairement linguistique (grammaticale et lexicologique), mais intègre les données philologiques et les faits d'histoire externe qui sont pertinents pour l'analyse.

Au plan des apports épistémologiques, on peut relever au moins deux concepts féconds, qui requièrent une plus ample exploration dans le domaine de l'histoire des langues romanes:

- (a) le concept, élaboré par Eugenio Coseriu, d'architecture de la langue (cf. Eckert 1986);
- (b) le concept de langue de référence (cf. Francard éd. 2000-1).

Il me semble essentiel d'intégrer ces deux concepts à une visée "écolinguistique" sur l'histoire des langues, conformément au programme défini par Einar Haugen (1970) et en établissant le lien avec le concept d'élaboration (*Ausbau*) de langues, tel que celui-ci a été élaboré par Heinz Kloss. Pour Haugen, l'écolinguistique, dont l'intérêt le plus urgent se porte vers les langues menacées ou en voie d'étiollement, doit remplir un programme de recherches, qu'on peut formuler sous forme de questions applicables à l'étude de toute langue:

- (1) Qui sont les locuteurs de la langue *L*? (problème central de la démographie linguistique);
- (2) Quel est le domaine couvert par la langue? (problème de sociologie linguistique);
- (3) Quelles sont les langues en concurrence dans le pays (/dans la région)? (une question qui relève de la géographie des langues au sens littéral et des études de bilinguisme);
- (4) Quelles sont les variations internes de la langue? (problème de dialectologie et de sociolinguistique);
- (5) La langue a-t-elle une tradition écrite, possède-t-elle une forme standardisée? (cette question relève de plusieurs disciplines: philologie et histoire de la langue; sociolinguistique; linguistique prescriptive);
- (6) Quel soutien la langue reçoit-elle de l'autorité, de certaines organisations (nationales/internationales)? (problème de glottopolitique et de didactique des langues);
- (7) Quelle est la position des locuteurs à l'égard de leur langue, à l'égard de l'ensemble des langues utilisées dans le pays (plus particulièrement, il s'agit de l'évaluation – subjective et externe – des indices de *status*¹¹ et *intimacy*)? (ce problème relève de la sociolinguistique et de l'ethnolinguistique)¹².

Quant au modèle de Kloss, celui-ci concerne (1) le rapport langue/dialecte, et (2) la corrélation entre les mouvements d'un parler sur une échelle sociale/socio-culturelle et son développement dans le temps (cf. Kloss 1952, 1967, 1969, 1976, 1978, 1981,

¹¹Haugen (1972: 329): «We here use *status* to mean association with power and influence in the social group. While status may be ordered on one or several scales, in dealing with two varieties we may speak of one as having [+ status], the other as [- status]. This marks the fact that the plus status variety (H) is used by the government, in the schools, by persons of high social and economic rank, or by city-dwellers, while the minus status variety (L) is not used by one or all of these groups.»

¹²À ce propos, voir aussi Stewart (1968).

1985). Pour Kloss, l'accès au statut de langue peut se faire de deux façons (les deux façons sont souvent corrélées avec des situations géopolitiques distinctes):

- (A) l'«*acquisition statique*»¹³ *du statut de langue*: un code linguistique peut être considéré comme une langue, par l'écart (typologique et) structurel (et génétique) qui le rend différent (et incompréhensible) des autres codes qui l'entourent –quel que soit par ailleurs son statut officiel et «territorial». Le statut de langue est dû ici à l'existence d'une distance, et pour cela, ces langues (exemples typiques: l'albanais, le basque; dans ses premières publications, Kloss mentionnait comme exemples le frison et le breton) sont appelées «langues par distance/distanciation» [*Fernsprache*, dans Kloss 1944; à partir de 1952, Kloss a utilisé le terme *Abstandsprache*];
- (B) l'*acquisition dynamique du statut de langue*: une deuxième façon d'accéder au statut de langue consiste dans l'accaparement par un parler de la totalité de fonctions communicatives. En fait, ce qui importe c'est qu'un parler occupe le domaine des fonctions «acrolectales» (fonctions du sommet sociologique); Kloss reconnaît comme critère décisif le fait de posséder une «prose d'affaires» (ou prose non littéraire) [manuels d'économie, de droit, guides administratifs]. Dans ce cas de figure, un parler devient langue par élaboration fonctionnelle (*Ausbausprache*). Ces langues par élaboration peuvent être mono-, bi- ou polycentriques (exemples: français, portugais, anglais).

Dans sa typologie à base «klossienne» des langues romanes, Muljač ić¹⁴ distingue trois grands *types*:

- (1) des langues qui sont en même temps langues par distanciation et langues par élaboration (comme le français);
- (2) des langues qui sont seulement langues par distanciation (comme l'était le dalmate);
- (3) des langues qui sont seulement langues par élaboration (comme le galicien),

auxquels il faut ajouter les langues déchues (*scheindialektisierte Ausbausprachen*, comme l'occitan, langue quasi dialectalisée: ancienne langue élaborée, déchue au statut de langue par distanciation apparemment dialectalisée) et les langues apparemment «linguifiées» (Muljač ić n'en donne pas d'exemples; je crois qu'on pourrait donner ici l'exemple, non roman, du yiddisch; éventuellement le judéo-espagnol comme exemple roman).

Au plan des avancées méthodologiques et matérielles, on doit signaler les apports en anthroponymie (cf. Kremer éd. 1997) et onomasiologie romanes (cf. Vernay 1991–) et la mise en inventaire du passage à l'écrit des langues romanes (cf. Frank/Hartmann 1997; voir aussi Selig/Frank/Hartmann éds 1993). Il faut également mentionner les perspectives ouvertes par

¹³Kloss (1929) parlait à ce propos d'acquisition «philologique».

¹⁴Pour les nombreux travaux de Muljač ić consacrés à la situation glottopolitique des langues romanes, voir Muljač ić (1981, 1982a, 1982b, 1983a, 1983b, 1985a, 1985b).

- (a) les études sur le rapport, à travers l'histoire, entre l'oral et l'écrit (cf. Dardano/Pelo/Stefinlongo éds 2001) et sur la variation substandard (pour le français, voir Ernst 1985 et Baddeley/Catach/Chaurand éds 1989);
- (b) la réalisation d'importantes synthèses en histoire interne et histoire externe des langues romanes (cf. les 8 tomes de Holtus/Metzeltin/Schmitt éds 1988-2001 et les 3 volumes en cours de publication de Ernst / Gleßgen / Schmitt / Schweickard éds 2003-2006);
- (c) le renouvellement apporté par les travaux portant sur la formation de langues normalisées (cf. Knecht/Marzys éds 1993) et par la sociologie et sociolinguistique historiques de langues, ce qui devrait aboutir à une sociolinguistique historico-comparative des langues romanes.

Nous avons relevé, au début, l'absence d'un cadre métathéorique pour l'histoire de la langue en tant que genre linguistique. Un tel cadre doit nécessairement être établi de façon inductive, à partir de la comparaison analytique de spécimens représentant le genre et de la comparaison de démarches méthodologiques, de principes descriptifs et explicatifs et de modes de réalisation concrète mis en œuvre par leurs auteurs. Il est, d'autre part, évident qu'un tel examen comparatif devra reposer sur une grille d'analyse permettant une confrontation méthodologique et épistémologique à partir d'une critériologie pondérée. En complément aux réflexions qui précèdent et en tant que proposition d'orientation (qui pourra être exploitée dans un but didactique)¹⁵, nous soumettons aux lecteurs une ébauche de grille analytique pour l'histoire de la langue (française): le but de cette grille est de fournir les paramètres essentiels pour un examen descriptif et une analyse méthodologique d'ouvrages qui relèvent du genre en question¹⁶.

¹⁵La grille analytique présentée ici a été conçue dans le cadre d'un séminaire de linguistique romane (Liège, année académique 2002-2003) et en fonction d'une application aux manuels d'histoire de la langue française.

¹⁶Il suffit de changer (dans le volet 2.) les références à des langues et familles de langues précises par des variables (soit par substitution d'une langue romane à une autre, soit par des substitutions au plan des langues individuelles, des sous-groupes et des familles linguistiques) pour que la grille puisse s'appliquer de façon générale pour le genre "histoire de la langue".

GRILLE ANALYTIQUE

1. Explicitation de la dimension épistémologique/méthodologique:
 - la conception de l'*histoire de la langue*
 - histoire interne vs histoire externe (rapport avec grammaire historique)
 - prise de position par rapport à d'autres histoires de la langue
2. Perspective en profondeur diachronique:
 - le français
 - au-delà: les langues romanes/l'ancêtre latin
 - au-delà: le latin et les langues indo-européennes
3. «Épaisseur» du concept de *langue*
 - valorisation de la variété dialectale
 - valorisation de la variation sociolinguistique
 - rôle de l'écrit/de la langue littéraire
 - rapport grammaire/lexique
4. La périodisation de l'histoire de la langue
 - périodisation intrinsèque/extrinsèque (justification des découpages?)
 - faits de langue et faits "extérieurs"
5. Histoire descriptive vs histoire explicative
6. Métalangage et modèle linguistique
7. Composante heuristique:
 - informations de première main/sources secondaires
 - exactitude des données
 - richesse de l'information
 - matériaux illustratifs
8. Bibliographie secondaire (et son intégration dans le texte)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADDELEY, S., CATACH, N. et CHAURAND, J. (éds.) (1989). *La variation dans la langue en France du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, C.N.R.S.
- BAL, W., GERMAIN, J., KLEIN, J. et SWIGGERS, P. (1997). *Bibliographie sélective de linguistique française et romane*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- BALDINGER, K. (1972²). *La formación de los dominios lingüísticos en la Península ibérica*, Madrid, Gredos.
- BANNIARD, M. (1992). *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, Études augustiniennes.
- (1997). *Du latin aux langues romanes*, Paris, Nathan.
- BELARDI, W. (1991). *Storia sociolinguistica della lingua ladina*, Roma, Università La Sapienza.
- (1994) *Profilo storico-politico della lingua e della letteratura ladina*, Roma, Il Calamo.
- (2003) *Breve storia della lingua e della letteratura ladina*, San Martin de Tor, Istitut Ladin “Micurà de Rü”.
- BLASCO FERRER, E. (1984). *Storia linguistica della Sardegna*, Tübingen, Niemeyer.
- BOURCIEZ, É. (1967⁵) *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck. [1910¹]
- BRUNI, F. (éd.) (1989). *Storia della lingua italiana*, Bologna, Il Mulino.
- BRUNOT, F. (1901-53). *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, A. Colin. (13 t.) [Continuation par Géraud Antoine et Robert Martin (éds) 1966–]
- COLOMBO TIMELLI, M. (2001). «Francophonie et Histoire(s) de la langue française: un bilan des dix dernières années (1990-2000)», *Ponts*, 1, pp.135-157.
- DARDANO, M., PELO, A. et STEFINLONGO, A. (éds.) (2001). *Scritto e Parlato. Metodi, testi e contesti*, Roma, Aracne.
- DARDEL, R. de (1958). *Le parfait fort en roman commun*, Genève, Droz.
- (1983). *Esquisse structurale des subordonnants conjonctionnels en roman commun*, Genève, Droz.
- DESMET, P., LAUWERS, P. et SWIGGERS, P. (2002). «Le développement de la dialectologie française avant et après Jules Gilliéron», in P. Lauwers, M.-R. Simoni-Aurembou, P. Swiggers (éds.): *Géographie linguistique et biologie du langage: Autour de Jules Gilliéron*, pp.17–64. Leuven - Paris – Dudley, Peeters.
- DEVOTO, G. (1940). *Storia della lingua di Roma*, Bologna, Cappelli. (2 vols)
- (1951). *I fondamenti della storia linguistica*, Firenze, Sansoni.
- ECKERT, G. (1986). *Sprachtypus und Geschichte. Untersuchungen zum typologischen Wandel des Französischen*, Tübingen, Narr.
- ELCOCK, W.-D. (1975²). *The Romance Languages*, London, Faber & Faber. [1960¹]
- ENTWISTLE, W. J. (1962). *The Spanish Language (together with Portuguese, Catalan and Basque)*, London, Faber & Faber.
- ERNST, G. (1985). *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts. Direkte Rede in Jean Héroards 'Histoire particulière de Louis XIII' (1605-1610)*, Tübingen, Niemeyer.

- & GLEßGEN, M.-D., SCHMITT, Ch. et SCHWEICKARD, W. (éds.) (2003-2006). *Histoire des langues romanes*, Berlin, W. de Gruyter. (1 vol. paru, 2 vols à paraître)
- FISHMAN, J. (éd.) (1968). *Readings in the Sociology of Language*, The Hague, Mouton.
- FRANCARD, M. (éd.) (2000-2001). *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Louvain-la-Neuve, Peeters. (2 vols)
- FRANK, B. et HARTMANN, J. (1997). *Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes*, Tübingen, Narr. (5 vols)
- GÖSCHEL, J. (éd.) (1976). *Zur Theorie des Dialekts*, Wiesbaden, Steiner.
- GRAUR, A. (1965). «Rapports entre les facteurs internes et les facteurs externes dans l'histoire de la langue», *Revue roumaine de linguistique*, 10, pp. 69-73.
- HAUGEN, E. (1966). «Dialect, Language, Nation», in Haugen, 1972, pp. 237-254.
- (1970). «The Ecology of Languages», in Haugen, 1972, pp. 325-339.
- (1972). *The Ecology of Language. Selected Essays*, Stanford, Stanford University Press.
- HOLTUS, G., METZELTIN, M. et SCHMITT, Ch. (éds.) (1988-2001). *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer. (8 tomes)
- KLOSS, H. (1929). «Sprachtabellen als Grundlage für Sprachstatistik, Sprachkarten und für allgemeine Soziologie der Sprachgemeinschaften», *Vierteljahrsschrift für Politik und Geschichte*, 1: 2, pp. 103-117.
- (1944). «Fragen des Werdens von Kultursprachen. Erläutert an zwei Beispielen aus dem germanischen und dem romanischen Sprachbereich», *Volksforschung*, 7: 1, pp. 1-12. [Publié sous le pseudonyme Klaus Brobst]
- (1952). *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen von 1800-1952*, München.
- (1967). «“Abstand Languages” and “Ausbau Languages”», *Anthropological Linguistics*, 9: 7, pp. 29-41.
- (1969). «Völker, Sprachen, Mundarten», *Europa Ethnica*, 26: 4, pp. 146-155.
- (1976). «Abstandsprachen und Ausbausprachen», in Göschel (éd.): 1976, pp. 301-322.
- (1978²). *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Düsseldorf, Schwann.
- (1981). «Unorthodoxe Betrachtungen über Volksgruppen und Volksgruppensprache in Europa», in Sture Ureland (éd.), pp. 1-16.
- (1985). «Sprache, Nationalität, Volk und verwandte ethnostatistische Begriffe im Lichte der Kontaktlinguistik», in Sture Ureland (éd.), pp. 209-218.
- KNECHT, P. et MARZYS, Z. (éds.) (1993). *Écriture, langues communes et normes. Formation spontanée de koinès et standardisation dans la Galloromania et son voisinage*, Genève, Droz.
- KREMER, D. (éd.) (1997). *Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane (PatRom). Présentation d'un projet*, Tübingen, Niemeyer.
- LAPESA, R. (1981⁹). *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos. [1942¹]
- LAUSBERG, H. (1956-62). *Romanische Sprachwissenschaft*, Berlin, W. de Gruyter. (3 vols)

- LAUWERS, P., SIMONI-AUREMBOU, M.-R. et SWIGGERS, P. (éds.) (2002). *Géographie linguistique et biologie du langage: Autour de Jules Gilliéron*, Leuven – Paris, Dudley- Peeters.
- MALKIEL, Y. (1953-4). «Language History and Historical Linguistics», *Romance Philology*, 7, pp. 65-76.
- MARAZZINI, CI. (1994). *La lingua italiana: profilo storico*, Bologna, Il Mulino.
- MEIER, H. (1941). *Die Entstehung der romanischen Sprachen und Nationen*, Frankfurt am Main, Klostermann.
- MEILLET, A. (1925). *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo – Paris, Aschehoug - Champion.
- (1977⁵). *Esquisse d'une histoire de la langue latine*. Avec une bibliographie mise à jour et complétée par Jean Perrot, Paris, Klincksieck. [1928¹]
- MENGALDO, P. V. (1966). «Prospettive e questioni di metodo nella storia della lingua italiana», in *Questioni di storia della lingua italiana (= Paragone n° 200)*, pp.162-171.
- MEYER-LÜBKE, W. (1890-1902). *Grammatik der romanischen Sprachen*, Leipzig, Fues & Reisland. (4 vols)
- MIGLIORINI, B. (1946). *Linguistica*, Firenze, Le Monnier.
- (1994⁷). *Storia della lingua italiana*, Milano, Bompiani. [1960¹]
- MIHAËSCU, H. (1993). *La romanité dans le Sud-Est de l'Europe*, Bucureș ti, Ed. Academiei Romane.
- MORPURGO DAVIES, A. (1996). *La linguistica dell'Ottocento*, Bologna, Il Mulino.
- MULJAČIĆ, Ū. (1981). «Il termine 'lingue distanziate apparentemente dialettalizzate' e la sua rilevanza per la sociolinguistica romanza», *Studia romanica et anglica zagradiensia*, 26, pp. 85-101.
- (1982a). «Zur Kritik des Terminus "dachlose Aussenmundart". Beitrag zur Typologie der romanischen Ausbausprachen-», *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, 49: 3, pp. 344-350.
- (1982b). «Le 'lingue per elaborazione' (LE) a base italiana o italo-romanza in un modello sociolinguistico», *Quaderni d'italianistica*, 3:2, pp. 165-174.
- (1983a). «Tipi di 'lingue in elaborazione' romanze», *Incontri linguistici*, 7, pp. 69-79.
- (1983b). «Italienischfundierte 'Ausbau sprachen' und (andere) romanische 'Ausbau sprachen'Italiens», *Italienisch*, 5: 9, pp. 10-25.
- (1985a). «Romania, Germania e Slavia: parallelismi e differenze nella formazione delle lingue standard», in *La formazione delle lingue letterarie. Atti del Convegno della Società italiana di Glottologia, Siena, 16-18 aprile 1984*, pp. 39-55, Pisa, Giardini.
- (1985b). «Il fenomeno 'Überdachung 'tetto', 'copertura' nella sociolinguistica (con esempi romanzi)», *Linguistica*, 24, pp.77-96.
- NETO, S. da Silva (1986⁷). *Historia da língua portuguesa*, Rio de Janeiro, Presença.
- NICULESCU, A. (1981). *Outline History of the Romanian Language*, Bucureș ti, Ed. ș tiinț ificã și i enciclopedicã. [Repr. Padova: Unipress, 1990]
- PENNY, R. (2002²). *A History of the Spanish Language*. Second edition, Cambridge, Cambridge University Press. [1991²]
- ROSETTI, A. (1964⁴). *Istoria limbii române*, Bucureș ti, Ed. ș tiinț ificã. (4 vols).

- SELIG, M., FRANK, B. et HARTMANN, J. (éds.) (1993). *Le passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen, Narr.
- SERIANNI, L. et TRIFONE, P. (éds.) (1993-4). *Storia della lingua italiana*, Torino, Einaudi. (2 vols)
- STEWART, W. (1968). «A Sociolinguistic Typology for Describing National Multilingualism», in Fishman (éd.), pp. 531-545.
- STURE URELAND, P. (éd.) (1981). *Kulturelle und sprachliche Minderheiten in Europa. Aspekte der europäischen Ethnolinguistik und Ethnopolitik. Akten des 4. Symposions über Sprachkontakt in Europa*, Tübingen, Niemeyer.
- (éd.) (1985). *Entstehung von Sprachen und Völkern. Glotto- und ethnogenetische Aspekte europäischer Sprachen. Akten des 6. Symposions über Sprachkontakt in Europa*, Tübingen, Niemeyer.
- SWIGGERS, P. (1990). «Louis Gauchat et l'idée de variation linguistique», in R. Liver, I. Werlen, P. Wunderli (éds.): *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Geschichte und Perspektiven*, pp. 284-298, Tübingen, Narr.
- (1995-6). «Jean Haust et les études de linguistique romane de son temps», *Les Dialectes de Wallonie*, 23/24, pp. 43-79.
- (1997). «L'intégration de la géographie linguistique à la linguistique générale chez Antoine Meillet», *Incontri Linguistici*, 19, pp. 19-29.
- (1998). «La géographie linguistique de Jules Gilliéron», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 51, pp. 113-132.
- (2000). «La canonisation d'un franc-tireur: le cas de Hugo Schuchardt», in W. Dahmen et al. (éds): *Kanonbildung in der Romanistik und in den Nachbardisziplinen. Romanistisches Kolloquium XIV*, 269-304, Tübingen, Narr.
- (2001a). «La philologie romane de Dante à Raynouard: Linguistique et grammaticographie romanes», in Holtus, Metzeltin, Schmitt (éds.), 1988- 2001: Tome I/1, pp. 36-121, Tübingen, Niemeyer.
- (2001b). «Les débuts et l'évolution de la philologie romane au XIX^e siècle, surtout en Allemagne», in E. F. K. Koerner, S. Auroux, H.-J. Niederehe, K. Versteegh (éds): *History of the Language Sciences*, vol. II, pp. 1272-1285, Berlin, W. de Gruyter.
- (2003). «Histoire des langues romanes et linguistique historique comparée», in Ernst, Gleßgen, Schmitt, Schweickard (éds.): 2003-2006, vol. I, pp.53-62.
- & DESMET, P. (1996). «L'élaboration de la linguistique comparative», in P. Schmitter (éd.): *Sprachtheorien der Neuzeit II: Von der Grammaire de Port-Royal (1660) zur Konstitution moderner linguistischer Disziplinen*, pp. 122-177, Tübingen, Narr.
- TAGLIAVINI, C. (1972⁶). *Le origini delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza*, Bologna, Pàtron. [1949¹]
- VÀRVARO, A. (1968). *Storia, problemi e metodi della linguistica romanza*, Napoli, Liguori.
- (1972-3). «Storia della lingua: passato e prospettive di una categoria controversa», *Romance Philology*, 26, 16-51, pp. 509-531. [Repris dans: Várvaro, 1984, pp. 9-77]

- (1977). «Considerazioni sul problema del proto-romanzo», in R. Simone, U. Vignuzzi (éds.): *Problemi della ricostruzione in linguistica*, pp. 143-157, Roma, Bulzoni. [Repris dans: *Vàrvaro* 1984, pp. 91-104]
- (1984). *La parola nel tempo. Lingua, società e storia*, Bologna, Il Mulino.
- VERNAY, H. (1991). *Dictionnaire onomasiologique des langues romanes*, Tübingen, Niemeyer.
- VOSSLER, K. (1913). *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung*, Heidelberg, Winter.
- (1925). *Geist und Kultur in der Sprache*, Heidelberg, Winter.
- WAGNER, M.-L. (1951). *La lingua sarda. Storia, spirito e forma*, Bern, Francke.
- WARTBURG, W. von (1950). *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Bern, Francke.
- (1951). *Die Entstehung der romanischen Völker*, Tübingen, Niemeyer.
- (1993¹²). *Évolution et structure de la langue française*, Bern, Francke. [1934¹]

Phonétique et phonologie

ANALYSE DE L'INTERLANGUE DE PRODUCTIONS PHONIQUES DEVIANTES: UN PREALABLE POUR LA PROGRAMMATION DE CORRECTION PHONETIQUE

Lorraine Baqué Millet

Universidad Autónoma de Barcelona

1. INTRODUCTION

Quel que soit le domaine dans lequel on est amené à procéder à une correction phonétique, il est nécessaire dans un premier temps d'apprécier avec précision le système des locuteurs afin de ne pas en être réduit à une correction "au coup par coup" qui non seulement s'avère être longue et fastidieuse mais surtout qui ne garantit guère la systématisation et l'ancrage des éléments corrigés dans le système linguistique du locuteur. Cela est d'autant plus important que la correction phonétique doit faire l'objet d'une programmation comme tout autre domaine de la langue à enseigner, et qu'il est hasardeux de considérer que l'on peut réaliser un travail efficace sans connaître en détail le point de départ des sujets, y compris dans leur diversité.

En effet, dans la rééducation de patients atteints de surdité ou d'aphasie, par exemple, il est indispensable non seulement de connaître les erreurs que commettent les patients et de les évaluer dans toute leur complexité, mais encore de savoir quelles sont les aptitudes préservées, dans la mesure où il est important de déterminer quelles fréquences sont encore perceptibles —dans le cas des surdités—ou quelles capacités langagières et cognitives sont encore intactes —dans le cas des aphasies— afin d'être à même de s'appuyer sur les bases non lésées pour entreprendre le travail de rééducation.

Dans le cadre de l'enseignement de langues étrangères ou secondes, il est certain que la situation n'a rien à voir avec un handicap et que les habiletés perceptives ou cognitives ne sont pas affectées. Mais la perception —et, partant, la production— des apprenants n'en est pas moins inadéquate par rapport à la langue-cible, en raison des phénomènes de "surdité phonologique" (Polivanov, 1931) et de "crible phonologique" (Troubetzkoy, 1949) respectivement. Il en découle que "les sons de la langue étrangère reçoivent une interprétation phonologique inexacte" (Troubetzkoy, 1949: 54), et que leur perception est structurée de telle sorte que l'on a affaire à un système et non pas à un ensemble d'erreurs isolées. Il convient donc de comprendre quel est leur interlangue phonique pour pouvoir programmer la correction phonétique de manière adaptée et efficace.

Pour établir ce diagnostic préalable à toute activité de rééducation ou d'enseignement, il est donc insuffisant de se limiter à une liste d'erreurs à titre d'exemple. Il est beaucoup plus utile de tenter de rendre compte de la complexité de la structuration de la matière phonique des apprenants/patients, en incluant dans l'analyse des variables telles que les facteurs contextuels qui permettront de constater quelle réalité ont les différents allophones pour les sujets. De même, il est tout à fait pertinent de connaître les combinaisons phoniques qui, pour une personne, constitueront des contextes facilitateurs que l'on pourra travailler en premier pour introduire progressivement par la suite ceux qui posent le plus de problèmes (Renard, 1989: 84-88; Renard, 2002: *passim*).

Mais il existe une difficulté supplémentaire que les orthophonistes et les enseignants de langues étrangères ont souvent tendance à négliger: le fait qu'ils soient eux aussi soumis à un certain "crible" et à une perception catégorielle (Segui, 1989: 209-212) lorsqu'ils analysent les productions de leurs patients/apprenants. Il va sans dire que cette perception est tout à fait adéquate pour évaluer dans quelle mesure les productions des sujets sont "acceptables" linguistiquement. Par contre, elle est souvent insuffisante si l'on souhaite mettre en relief comment les sujets structurent la matière phonique et quelles sont les stratégies qu'ils mettent en oeuvre pour s'améliorer (Baqué, sous presse).

Sur la base de ces considérations, nous avons procédé à tenter de préciser le diagnostic de deux patients aphasiques et de deux apprenants de français langue étrangère pour lesquels leur orthophoniste/enseignant ont constaté la même tendance à assourdir certaines consonnes sonores. Nous tenterons d'établir une typologie d'interlangues phoniques qui, partant de ces premières observations, mette en relief des différences entre ces locuteurs et qui, à notre avis, devraient inciter le thérapeute ou l'enseignant à adopter des stratégies et des programmations de correction phonétique diversifiées et adaptées à chacun des cas.

2. VERS UNE TYPOLOGIE D'INTERLANGUES PHONIQUES: L'ASSOURDISSEMENT DES CONSONNES SONORES

Pour montrer un diagnostic différentiel d'apprenants de français langue étrangère et d'aphasiques qui présentent tous une tendance à l'assourdissement, nous avons regroupé ici des sujets qui, d'après des analyses préalables, étaient susceptibles d'illustrer une certaine typologie de la structuration phonético-phonologique du trait de voisement: deux étudiantes de FLE et deux aphasiques francophones. Pour l'analyse de leurs productions, nous avons procédé en trois étapes:

- a) une évaluation perceptive des sons entendus dans des enregistrements assez longs pour avoir les différents phénomènes bien représentés,
- b) un classement des observations précédentes selon les différentes variables contextuelles prises en compte: syllabe accentuée vs. inaccentuée, position de la consonne dans la syllabe ou le mot, contexte phonique adjacent (entre voyelles, après consonne sourde ou sonore, devant consonne sourde ou sonore, etc.).

c) une analyse acoustique des consonnes considérées: durée du son, durée de la tenue et de l'explosion des occlusives, durée de la friction, VOT¹, durée du voisement dans les fricatives, nombre de barres d'explosions, etc. (Lisker et Abramson, 1964; Janus, 2000; Soto-Barba, 1994).

Ces observations combinées devraient permettre de vérifier si, au-delà des similitudes entre ces locuteurs qui tous ont tendance à assourdir certaines consonnes sonores, il existe des comportements nettement différenciés.

La première question qui se pose au thérapeute ou à l'enseignant est de savoir si l'assourdissement des consonnes sonores observées chez ses patients/apprenants sont d'ordre phonologique ou phonétique, ce qui n'est pas toujours aisé à partir des simples observations superficielles (Nespoulous, 1990). En effet, dans le cas où l'on serait devant un cas de confusion phonologique, qu'elle soit due à une désintégration phonologique résultant de la lésion du patient ou au crible phonologique dans le cas des apprenants de FLE, il est prioritaire de travailler la perception afin de permettre au sujet de distinguer de manière adéquate les phonèmes, pour ne s'occuper que dans un deuxième temps de la production proprement dite. Dans le cas contraire, les activités, qu'elles soient auditives ou orales, ne viseront plus à faire établir la perception de la distinction phonologique, mais à en parfaire la prononciation.

Pour être à même de déterminer si la tendance à assourdir les consonnes sonores est liée à une difficulté d'ordre phonologique ou phonétique, il convient de voir:

- a) si l'on trouve quelques réalisations sonores et, le cas échéant, si elles peuvent être attribuées à une distribution libre ou complémentaire d'allophones d'un phonème (confusion phonologique) ou, plutôt, à des contextes facilitateurs; et
- b) si dans les productions perçues comme également sourdes, il existe des différences acoustiques systématiques selon que le phonème cible est sourd ou sonore, ce qui serait le signe de l'existence d'une bonne distinction phonologique en dépit d'une mauvaise réalisation phonétique, ou si, au contraire, les différences acoustiques sont aléatoires ou inexistantes, auquel cas il s'agirait plutôt d'une confusion phonologique.

2.1 H.R.: *aphasique de conduction*

H.R., droitier, 57 ans, après avoir subi un accident vasculaire cérébral, s'est trouvé atteint d'une aphasie de conduction. Son langage spontané est limité mais fluent, et il ne semble pas présenter de troubles notoires de la compréhension ni écrite ni orale. Son écriture est également préservée. Par contre, il présente un important "manque du mot" et des "paraphasies phonémiques", tant en langage spontané, qu'en répétition ou en lecture.

Pour ce qui est de ses productions consonantiques obtenues à partir d'une narration du "Petit Chaperon Rouge", il s'avère que nombre de consonnes sonores sont remplacées par leurs correspondants sourds² ("dents" prononcé [tʃ], par exemple), mais

¹"Voice Onset Time" ou Délai d'Établissement du Voisement (Lisker et Abramson, 1964).

²Il faut signaler que H.R. présente également des substitutions qui affectent plus d'un trait phonologique: "ville" prononcé [pil].

que la substitution inverse existe également (“confiture” prononcé [g7vityR], par exemple), et il n’est pas rare qu’un même mot soit produit de manières différentes (“chaperon” prononcé [SabeR7] ou [SapeR7], “rouge” prononcé [RuG] ou [RuS], etc.). L’analyse acoustique de ses productions ne fait que confirmer les observations perceptives. Ainsi, les résultats perceptifs et acoustiques sont statistiquement corrélés (Sig.=.000), tandis que l’on n’observe aucune différence statistiquement significative pour ce qui est des caractéristiques acoustiques selon que consonnes correspondent à des sons-cible sourds ou sonores. De même, s’il est vrai que l’on remarque une présence de consonnes sonores légèrement plus importante dans les contextes [entre voyelle et consonne nasale ou liquide] et [entre consonne nasale ou liquide et voyelle] que dans les contextes [entre voyelle et consonne occlusive ou fricative] et [entre consonne occlusive ou fricative et voyelle], cette tendance —statistiquement non significative— est indépendante du son-cible et semble correspondre donc surtout à des phénomènes de coarticulation.

H.R. assourdit donc assez systématiquement les consonnes sonores, mais il réalise aussi fréquemment la substitution contraire, sans que l’on puisse parler de tendance clairement préférentielle. Par ailleurs, l’on ne trouve pas d’indices phoniques qui permettent de mettre en évidence une quelconque marque systématique entre les consonnes selon qu’elles correspondent à des sons-cible sourds ou sonores. Tout indique, donc, que ce patient présente une confusion phonologique.

2.2 O.L.: apprenante hispanophone de FLE

O.L. est une étudiante hispanophone de FLE de 19 ans (environ 100 heures de français). Nous l’avons enregistrée en train de raconter un film, et avons analysé ses productions consonantiques de la même manière que dans le cas précédent.

Une première observation perceptive permet de constater, en premier lieu, une forte tendance à assourdir tous les phonèmes fricatifs sonores. En effet, 97.2% des /v/, /z/, et /G/ sont produits [f], [s] et [S] respectivement, tandis que la substitution inverse n’est produite que dans 1,4% des cas. Mais ce sont justement les exceptions qui, à notre avis, nous permettent de préciser le diagnostic, en raison de leur systémativité. Ainsi, il est intéressant de constater que:

- a) Les fricatives sonores correctement prononcées apparaissent en fin de mot devant une consonne voisée, comme dans “Le rêve de la petite sirène...” prononcé [leREvdelapetitsiREn].
- b) Les rares cas de substitution d’un phonème fricatif sourd par son correspondant sonore apparaissent également en fin de mot devant une consonne voisée, comme dans “la bouche de son ami” ou “la race des humains” prononcées respectivement [labuGdesOnami] et [laRazdesym%].

En ce qui concerne les occlusives, elles sont toutes correctement voisées ou non voisées à l’exception de deux consonnes occlusives sonores qui se trouvent en position finale et sont suivies d’une consonne occlusive ou fricative sourde, comme dans “qu’il rende sa vie...” prononcé [kilR9tsafi], ce qui nous incite à penser qu’il s’agit d’une erreur phonétique d’assimilation régressive du trait de la sonorité.

Il semble donc que O.L. n'ait guère de difficultés en ce qui concerne le voisement des consonnes occlusives mais que, par contre, elle ait transféré la structure phonologique des fricatives sourdes, avec leurs variantes combinatoires, à son interlangue en français, étant donné que l'allophone sourd est omniprésent et que les seules exceptions apparaissent dans le contexte [+ consonne sonore], d'autant plus qu'il n'existe aucune différence statistiquement significative entre les réalisations acoustiques de ces consonnes selon qu'elles correspondent à des sons-cible sonores ou sourds. Nous sommes donc également en présence d'une confusion phonologique.

2.3 J.C.: *aphasique de Broca*

J.C., droitière, 68 ans, après avoir subi un infarctus ischémique cérébral qui l'a plongée dans une phase de mutisme initial, s'est retrouvée atteinte d'une aphasie de Broca. Son langage présente les principales caractéristiques de ce type d'aphasie: si sa compréhension orale semble relativement préservée, son langage oral est encore non fluent, un peu agrammatique, et pâtit de difficultés articulatoires. De plus, la répétition, la lecture et l'écriture sont fortement atteintes.

Comme dans les cas précédents, nous avons analysé selon le même protocole les consonnes occlusives et fricatives de J.C. dans des tâches de production spontanée, en narration.

Une simple observation permet de mettre en lumière une importante tendance à l'assourdissement³. En effet, 14.9% des occlusives sonores sont perçues sourdes, ainsi que 9.3% des fricatives sonores, tandis que seules 1.6% des occlusives sourdes et 0.9% des fricatives sourdes sont perçues sonores.

La fréquence des assourdissements de consonnes sonores varie significativement selon deux facteurs: l'accentuation et le contexte phonique. En effet, ces erreurs sont statistiquement plus fréquentes a) en syllabe accentuée (17.3%) qu'en syllabe inaccentuée (7.6%) (Sig.=.022); et b) lorsque la consonne se trouve en début de mot (17.9%) ou devant ou après consonne sourde (22.1%) que lorsqu'elle se trouve entre voyelles (6.3%) ou en fin de mot (4.3%) (Sig.=.039). Les contextes tendus semblent donc faciliter l'assourdissement, tandis que les contextes plus relâchés entraînent une réduction sensible de ce type d'erreurs chez cette patiente.

Il pourrait donc sembler à première vue qu'il existe une certaine confusion entre les phonèmes sourds et sonores, comme dans le cas de l'aphasique de conduction H.R. Mais ce qui les distingue, c'est que certaines caractéristiques acoustiques des productions de J.C. et la perception que l'on en a ne sont pas significativement corrélées. Ainsi, par exemple, si le VOT des occlusives apparaît positif ou faiblement négatif (inférieur à 30 ms.) lorsqu'elles sont perçues sourdes et largement négatif (supérieur à 30 ms.) lorsqu'elles sont perçues sonores (Sig.=.001), d'autres indices tels que le nombre de barres d'explosion ou l'allongement du voisement des voyelles

³Indiquons toutefois que les transcatégorisations de sonorité ne constituent pas les seules erreurs que l'on constate pour les occlusives et les fricatives. En effet, d'autres substitutions sont également présentes dans les productions de J.C., notamment /b/ et /g/ produits [m] et [n] respectivement ou /k/ prononcé [t], pour les occlusives, et /G/ et /S/ prononcés [z] et [s] respectivement, pour les fricatives. Ces erreurs sont néanmoins très minoritaires comparées à celles qui ne concernent que le trait du voisement.

précédentes n'apparaissent pas corrélés à la perception de sonorité que l'on en a, mais plutôt au fait que le phonème-cible soit sourd ou sonore. En effet, les occlusives qui correspondent à des phonèmes-cible sourds sont produites:

- a) avec un VOT positif ou, très exceptionnellement, faiblement négatif;
- b) avec, dans 88.2% des cas, plus d'une barre d'explosion (de 2 à 6);
- c) sans allongement marqué du voisement du son précédent;
- d) sans allongement marqué de la durée du son;

alors que les occlusives qui correspondent à des phonèmes-cible sonores sont produites:

- a) avec un VOT qui n'est largement négatif que dans 84.4% des cas;
- b) avec, dans 78.9% des cas, une seule barre d'explosion;
- c) avec un allongement marqué du voisement du son précédent (de + 68 ms. en moyenne);
- d) avec un allongement marqué de la durée du son (de + 131 ms. en moyenne).

Dans les productions de J.C., les oppositions entre phonèmes-cible sourds et sonores sont statistiquement significatives (Sig. < .05) pour tous les paramètres considérés, mais ne sont corrélés à la perception de présence ou absence de voisement de l'orthophoniste que pour ce qui est du VOT. Cette patiente n'arrive donc pas toujours à produire de manière acceptable les occlusives sonores et présente une forte tendance à les assourdir, mais elle semble avoir mis en place des stratégies —probablement inconscientes, pour la plupart— qui mettent en lumière un traitement phonique différencié et systématique selon le trait du voisement.

Quant aux fricatives, il est important de noter qu'aucune des caractéristiques acoustiques n'est corrélée avec la perception de sonorité que peut avoir l'interlocuteur. En effet, s'il est vrai que les consonnes qui sont perçues sourdes ne présentent quasiment pas de voisement, celles qui sont perçues sonores sont, dans 42.5% des cas, voisées pendant des durées inférieures à 50% de l'émission du son. Par contre, l'on observe systématiquement un allongement des fricatives (+ 72 ms. de moyenne, Sig.=.000) et un allongement du voisement du son précédent (+ 34 ms. en moyenne, Sig.=.002) lorsqu'elles correspondent à des phonèmes-cible sonores, par rapport aux phonèmes-cible sourds. Il semble donc que, non seulement J.C. marque de manière significativement différente la matière phonique des fricatives selon leur sonorité-cible, même si insuffisamment, mais que, de plus, cette stratégie est efficace perceptivement dans un nombre non négligeable de cas, puisque des phonèmes peu voisés peuvent être perçus sonores par l'interlocuteur.

2.4 V.K.: apprenante germanophone de FLE

V.K., 20 ans, est une étudiante germanophone de FLE qui a suivi environ 200 heures de cours de français. Elle a de très bonnes compétences grammaticales et lexicales, mais présente une prononciation qui est bien en dessous de ses autres capacités linguistiques. Nous l'avons enregistré dans une tâche de narration d'un film et avons procédé à la même analyse que pour les autres locuteurs.

Une première observation de ses productions a mis en évidence une forte tendance à l'assourdissement des occlusives sonores, sans que l'erreur inverse ait pu être avérée.

De même, n'ayant pas constaté d'erreurs pour les fricatives, nous avons limité notre analyse acoustique aux occlusives.

Dans les productions de cette apprenante, l'assourdissement affecte en priorité les syllabes accentuées (40.6%) vs. les syllabes inaccentuées (13.9%), ainsi que les consonnes qui se trouvent en début de mot (62.1%) et avant ou après une consonne sourde (53.4%) vs. celles qui se trouvent entre voyelles (18.4%).

L'analyse acoustique permet de préciser ce premier diagnostic perceptif. En effet, l'on constate que, par rapport aux consonnes qui correspondent à des phonèmes-cible sonores, celles qui correspondent à des phonèmes-cible sourds présentent:

- a) des barres d'explosion plus longues de 18 ms. en moyenne (Sig.=.006);
- b) un nombre de barres d'explosion plus important (le plus souvent, 2 au lieu de 1) (Sig.=.037);
- c) une friction après la barre d'explosion, d'une durée de 34 ms. en moyenne, qui est absente des autres productions (Sig.=.003);
- d) une durée moins importante de la voyelle précédente (de 45 ms. en moyenne, Sig.=.002).

Par conséquent, ces résultats permettent d'affirmer que V.K. distingue les occlusives sonores des sourdes correspondantes par des marques systématiques dans la matière phonique, bien qu'elles soient insuffisantes pour que les productions sonores soient acceptables communicativement.

3. DISCUSSION

Le but de ce travail était de montrer l'importance d'établir un diagnostic avant d'entreprendre la correction phonétique, que ce soit dans le domaine de l'aphasie ou dans celui de l'enseignement des langues étrangères. Nous avons pu remarquer qu'une analyse perceptive qui aille au-delà de la constatation de l'existence de certaines erreurs permet déjà de préciser, dans un premier temps, ces observations et d'en extraire un premier diagnostic. Ainsi, on peut vérifier si, dans les productions de ces locuteurs:

- a) L'assourdissement de certaines consonnes coexiste avec l'erreur inverse, c'est-à-dire de sonorisation de consonnes sourdes, ou si, au contraire, l'on n'observe qu'un seul type d'erreurs. Dans la littérature aphasiologique (Blumstein, 1990; Valdois et Nespoulous, 1994; Nespoulous, Rohr, Cardebat et Rigalleau, sous presse), le premier cas de figure caractériserait les affectations phonologiques, tandis que le deuxième correspondrait aux affectations phonétiques. Néanmoins, comme nous le verrons ci-après, cette définition est insuffisante.
- b) La fréquence des assourdissements est liée à des facteurs contextuels, tels que la présence d'accent ou de certains sons adjacents, ou si, au contraire, quel que soit le contexte phonique, les erreurs persistent.

Ces deux facteurs associés peuvent montrer l'existence de contextes facilitateurs susceptibles de constituer le point de départ d'une correction phonétique qui soit adaptée à chaque locuteur et qui permette de concevoir une progression dans le travail à mener à terme.

Mais une analyse plus poussée de la matière phonique permet de préciser encore ce premier diagnostic, dans la mesure où, indépendamment de l'acceptabilité des productions d'un locuteur, il est intéressant de savoir s'il distingue de manière systématique ses consonnes selon qu'il tente de prononcer un phonème sourd ou sonore, ce qui indiquerait qu'il ne présente aucune confusion phonologique, ou si, au contraire, il prononce les unes et les autres indistinctement, ce qui montrerait que son système n'inclut pas l'opposition sourde/sonore.

À partir des résultats de l'analyse acoustique, nous parvenons à une première typologie du système d'erreurs de nos locuteurs:

- a) L'aphasique de conduction H.R. et l'apprenante hispanophone O.L. n'établissent aucune distinction systématique entre les consonnes (occlusives et fricatives pour H.R; fricatives pour O.L.) qui correspondent à des phonèmes-cible sourds ou sonores, ce qui met en évidence que nous sommes en présence d'une confusion phonologique, et qui exige du thérapeute ou de l'enseignant que la correction phonétique commence par un travail visant à intégrer la distinction sonore/sourde de haut niveau, et donc de commencer par la perception, pour ne s'attaquer qu'ensuite à la production.
- b) L'aphasique de Broca J.C. et l'apprenante germanophone V.K., au contraire, marquent de manière différenciée les phonèmes sourds et sonores, bien que de manière insuffisante et/ou inadéquate. La distinction phonologique est donc présente dans leur interlangue, et le travail de correction phonétique devra, par conséquent, viser l'amélioration de leur production.

Cette première typologie peut être alors précisée à partir des observations perceptives. Ainsi, la confusion phonologique de H.R. et O.L. présente des caractéristiques phonologiques différentes:

- a) H.R. ne semble produire des sourdes ou des sonores en fonction ni de l'accent ni d'autres contextes phoniques, même si les consonnes sonores sont un peu plus fréquentes lorsqu'elles apparaissent entre deux autres sons sonores, ce qui semble indiquer que [p] et [b], [t] et [d], etc., ne constituent dans son interlangue phonique que des variantes libres du phonème /p/, /t/, etc. Dans ce cas, il faudrait en premier lieu restreindre la liberté de prononciation des consonnes sourdes, pour ensuite introduire la perception des consonnes sonores, et enfin, leur production.
- b) O.L., au contraire, manifeste une forte dépendance contextuelle de ses productions sourdes et sonores des fricatives. En effet, elles sont toujours sourdes, sauf dans le contexte [+ consonne voisée], ce qui semble indiquer que [s] et [z], [ʃ] et [ʒ], et [f] et [v] sont des variantes combinatoires des phonèmes /s/, /ʃ/ et /f/, respectivement. Dans ce cas, et étant donné que les

contextes où les consonnes sont sonores sont très restreints, il s'agit d'introduire la perception de ces consonnes, puis leur production.

De même, les locuteurs qui présentent des difficultés phonétiques et non phonologiques ont des comportements phoniques et des stratégies partiellement différentes:

- a) L'aphasique de Broca, J.C., applique parfois les marques habituelles de la sonorité, mais elle semble avoir des difficultés à les appliquer dans certains contextes. Cela pourrait être dû à l'excès de tension qui caractérise ses productions dans leur ensemble et qui s'accompagne d'une mauvaise gestion temporelle de la parole et d'un ralentissement global. Si dans l'ensemble ses productions sont trop tendues, J.C. a trouvé une stratégie qui lui permet de respecter le rapport [+tension/+relâché] qui existe entre les consonnes sourdes et leurs correspondants sonores: dans son cas, les consonnes sonores sont tendues -et donc souvent inacceptables du point de vue de l'interlocuteur- mais les consonnes sourdes le sont de manière nettement plus marquée. C'est ainsi que les contextes phoniques les moins tendus facilitent des productions plus relâchées, jusqu'au point de les rendre parfois perceptivement correctes. Le travail du thérapeute devrait donc permettre de relâcher l'ensemble des productions de la patiente, ce qui devrait avoir des retombées certaines sur l'acceptabilité des consonnes sonores.
- b) L'apprenante germanophone V.K. n'utilise pas la plupart du temps le voisement comme marque phonique des occlusives sonores, ce qui donne une impression à l'interlocuteur d'excès de tension. Elle respecte néanmoins le rapport de tension entre les sourdes et les sonores. L'enseignant devra donc tenter de faciliter la production de consonnes occlusives sourdes moins glottalisées et "aspirées", puis augmenter les indices de sonorité des occlusives voisées.

À travers les quatre locuteurs que nous avons décrits, nous avons souhaité illustrer dans quelle mesure la similitude initiale de diagnostic de patients ou d'apprenants qui, à première vue, remplacent des consonnes sonores par leurs correspondants sourds dans certaines circonstances, ne fait que masquer des différences qui, loin d'être insignifiantes, sont le signe d'interlangues phoniques radicalement opposées, et, partant, qui exigent une programmation de correction phonétique particulière. Il va de soi que le thérapeute ou l'enseignant ne peut dans tous les cas réaliser un travail aussi minutieux d'analyse acoustique des productions de leurs sujets. Nous croyons cependant que si les professionnels tentent de prendre en compte, ne fût-ce que perceptivement, des descriptions plus détaillées que celles que fournissent des transcriptions phonologiques très larges, ils seront à même de mieux cerner les difficultés des apprenants/patients, d'en connaître les stratégies et de savoir quels sont les contextes qui peuvent leur être facilitateurs, de manière à pouvoir concevoir une programmation de correction phonétique adaptée à l'interlangue de chaque sujet, et donc plus efficace.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAQUÉ, L. (sous presse). «La correction phonétique: de l'aphasie à l'enseignement des langues», *Proceedings of the International Congress "The problems of linguistics and foreign language teaching"*, Bialystok.
- BLUMSTEIN, S. E. (1990). «Phonological deficits in aphasia: Theoretical perspectives», in Caramazza, A. (ed.): *Cognitive Neuropsychology and Neurolinguistics*, Hillsdale, LEA, pp. 33-53.
- JANUS, I. (2001). *Le trait de sonorité dans la parole acoustique. Étude acoustique des constrictives /f s S v z G/ du français chez des locuteurs francophones et dialectophones alsaciens*, Thèse doctorale non publiée, Université Marc Bloch.
- LISKER, L., ABRAMSON, A. S. (1964). «A cross-language study of voicing in initial stops: acoustical measurement», *Word*, 20, pp. 384-422.
- NESPOULOUS, J. L. (1990). «De la difficulté d'interprétation des manifestations linguistiques de surface», in Nespoulous, J.L.; Leclercq, M. (eds.): *Linguistique et Neuropsycholinguistique: tendances nouvelles*, Paris, Société de Neuropsychologie de Langue Française, pp. 98-115.
- NESPOULOUS, J. L., ROHR, A., CARDEBAT, D. et RIGALLEAU, F. (sous presse). «Symptomatologie de l'expression et de la compréhension orale dans l'aphasie et la démence de type Alzheimer: de la description des symptômes à l'identification de leur déterminisme sous-jacent», in Eustache, F.; Lechevalier, B. et Viader, F. (éds.): *Traité de psychologie clinique*, Bruxelles, De Boeck.
- POLIVANOV, E. (1931). «La perception des sons d'une langue étrangère», *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 4, pp. 111-114.
- RENARD, R. (1989). *La méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Paris-Mons, Didier Érudition.
- RENARD, R. (éd.) (2002). *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde. 2. La phonétique verbo-tonale*, Bruxelles, De Boeck.
- SEGUI, J. (1989). «La perception du langage parlé», in Bonnet, C., Ghiglione, R. et Richard, J.-F.: *Traité de psychologie cognitive 1*, Paris, Dunod, pp. 199-234.
- SHEWAN, C. (1980). «Phonological processing in Broca's aphasics», *Brain & Language*, 10, pp. 71-88.
- SOTO-BARBA, J. (1994). «¿Los fonemas /b/ y /p/ se diferencian por la sonoridad?», *Estudios Filológicos*, 29, pp. 33-37.
- TROUBETZKOY, N. S. (1949). *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck.
- VALDOIS, S., NESPOULOUS, J. L. (1994). «Perturbations du traitement phonétique et phonologique du langage», in Seron, X.; Jeannerod, M. (eds.): *Neuropsychologie humaine*, Bruxelles, Mardaga, pp. 360-374.

PHONOLOGIE DECLARATIVE ET DIACHRONIE DU FRANÇAIS: THEORIE ET APPLICATION. L'APPARITION ET L'EVOLUTION DE L'/I DIT PROSTHETIQUE

Jesús Bretos Bórnez

Universidad Autónoma de Madrid

Soubhi Chehabi Lediascorn

Universidad Autónoma de Madrid

et A.A.I. de Nantes

1. UNE APPROCHE PAR PRINCIPES ET PARAMETRES

Toutes les langues obéissent à des **principes universels** (ex: toutes les langues ont des voyelles) et les langues se distinguent, pour l'essentiel, par des **choix paramétriques** (ex: les voyelles nasales) (eux-mêmes universellement **contraints**) cf. en linguistique Chomsky (1985) et pour la phonologie, Angoujard (1997).

Ce qui est vrai en **synchronie** (ex: le français vs le castillan, le russe, le chinois, ...) est tout aussi vrai en **diachronie**. Nous examinons toujours, en diachronie, **deux états de langues distincts**, en fait, deux langues (ex: l'ancien français vs le moyen français, ...)

2. LA PHONOLOGIE DECLARATIVE

Notre **approche par principes et paramètres** s'inscrit dans la perspective d'une **phonologie déclarative** (Bird (1991) et (1995) et Angoujard (1997)).

En **phonologie déclarative**: les **contraintes** (ou représentations partielles) sont **non ordonnées** et d'**application obligatoire**. Il n'existe **qu'un seul et unique niveau de représentation** (et donc aucune dérivation). Tout processus «destructeur» (effacement) ou «modificateur» (épenhèse, métathèse) est exclu: il est **seulement possible d'ajouter de l'information** (monotonie).

Mais en **diachronie** (lieu privilégié des «modifications») qu'est ce qui se **modifie**?

Ce sont les **valeurs paramétriques** (c'est à dire les choix paramétriques).

3. LA THEORIE DES ELEMENTS ET LE MODELE RYTHMIQUE

La **théorie des éléments** de Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (Klv) (1985)

considère que tout son correspond à une expression contenant un certain nombre d'éléments; ainsi, tous les systèmes vocaliques peuvent être décrits à partir de seulement 4 éléments, soit A, I, U et @, pour les consonnes autres continuateurs proposeront d'autres éléments cf. Harris (1994) et Angoujard (1997).

Le modèle rythmique Angoujard (1997) analyse la structure syllabique (rythmique) à partir d'un modèle à 3 positions (dont la 3^e est facultative). Toute séquence phonique peut être représentée comme l'association (au sens de la phonologie plurilinéaire) de sons (d'expressions) à une suite composée d'un nombre n de modèles rythmiques (avec $n \geq 1$).

4. UN EXEMPLE PRATIQUE: L'APPARITION ET L'EVOLUTION DE L'I DIT PROSTHETIQUE

spat(h)a > ispata > épée (*espada* en castillan)

L'apparition et l'évolution de l'*i* dit prosthétique est un phénomène remarquable dans la comparaison des langues romanes.

C'est un processus qui s'est produit dans presque toutes les langues d'origine latine.

Nous essayerons à travers cette proposition de présenter **une nouvelle vision** de ce phénomène pour essayer de mieux comprendre ce qui s'est produit.

En diachronie on ne peut qu'affirmer ce qui s'est produit et essayer de l'expliquer.

Avant d'expliquer l'apparition et l'évolution de l'*i* prosthétique, il nous semble intéressant d'examiner quelles sont **les possibilités de combinaison entre les différents segments** (a.) qui entrent dans la création des syllabes, de faire une **étude déclarative du son [s]** (b.), lequel constitue un cas particulier, ainsi qu'une présentation **des caractéristiques des voyelles** (c.).

a) Les possibilités de combinaison entre les différents segments:

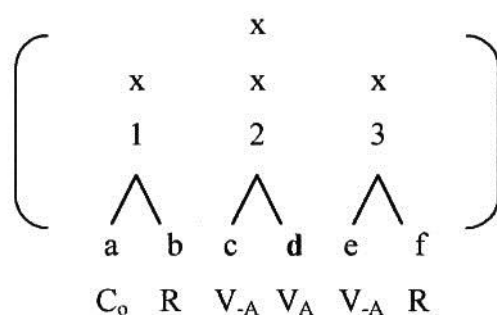


schéma du modèle rythmique en trois et six positions

consonne + consonne:

attaque double en position 1 (soit **a** et **b**)

réalisation, dans une même position 1, de deux consonnes, la première étant toujours une obstruante (C_o) (a) et la seconde étant toujours une sonante (R) (b). (ex: br) ← contrainte.

voyelle + voyelle: cf. Chehabi (2001) et (2004)

diphthongue (soit c et d ou d et e)

réalisation, dans un même modèle rythmique, de deux voyelles, l'une caractérisée par la présence partielle ou totale de l'élément A (V_A) et l'autre caractérisée par l'absence totale de l'élément A (V_{-A}). (ex: ai)

hiatus (soit d)

réalisation, dans deux modèles rythmiques distincts et adjacents, de deux voyelles (V_A) (les deux voyelles incluant l'élément A). Le second modèle rythmique est alors pourvu d'une position 1 vide. (ex: ae = a●e)

consonne + voyelle ou voyelle + consonne:

consonne en position 1 et voyelle en position 2 (soit a ou b et d)

réalisation, dans deux positions différentes suivies, d'une consonne et d'une voyelle où la courbe de sonorité est montante. (ex: ba)

voyelle en position 2 et consonne en position 3 (soit d et f)

réalisation, dans deux positions différentes suivies, d'une voyelle et d'une consonne où la courbe de sonorité est descendante. (ex: ar)

b) Description du [s] en position 3 (soit f):

un cas particulier

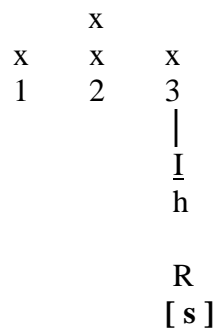


Schéma représentant la consonne [s] en position 3

Commentaire:

Le son [s] est représenté par l'élément I qui caractérise les segments ayant une articulation coronale. Il est aussi représenté par l'élément h qui caractérise les obstruantes.

Mais [s] a une caractéristique spéciale, il peut être en même temps sonante, c'est à dire il peut être en position 3 du modèle rythmique (position finale de syllabe).

Lorsqu'il est en début de mot, on dit que le [s] est un appendice du mot: [s] + mot

Nous avons donc: [s] + patha.

Le [s] est alors précédé de deux positions 1 et 2 vides: - - [s] + mot

Nous avons l'argument de l'italien: lo + sport

Le déterminant peut occuper les places vides laissées par le [s]

Nous avons donc: [los] + [port]

c) Une caractéristique des voyelles:

Les vraies voyelles se situent dans la position 2 (soit **d**).

La position **d** est caractérisée par la présence obligatoire de l'élément A.

L'élément A est l'élément qui caractérise les voyelles puisqu'il s'agit de l'élément d'ouverture et de sonorité et les voyelles sont les sons les plus ouverts et les plus sonores.

En ce qui concerne la voyelle [a], l'élément A est toujours présent.

De même pour [e], [E], [o] et [O] qui ont l'élément A activé.

Ceci est totalement différent pour les segments caractérisés par les éléments I et U.

Pour les voyelles [i] et [u], l'élément A est latent, c'est à dire qu'il n'est pas activé.

C'est la même chose pour les semi-voyelles [P] et [S].

La seule différence entre la voyelle et la semi-voyelle est la position qu'elle occupe.

Remarque:

La consonne en position 3 peut influencer la voyelle qui la précède.

Dans certains cas, la consonne en position 3 peut activer l'élément A de la voyelle qui la précède (c'est l'exemple de l'évolution de l'*i* dit prosthétique), dans d'autres cas, la consonne en position 3 peut transformer la semi-voyelle qui la précède en une vraie voyelle (c'est l'exemple du passage d'une semi-voyelle —en position **c** ou **e**— à une vraie voyelle —en position **d**— dans l'accentuation du castillan) et dans d'autres cas si la voyelle a déjà l'élément A, la consonne en position 3 peut transformer la voyelle qui la précède en la voyelle [a] (c'est l'exemple de l'évolution du mot *bel* en *beau*).

Tout dépend du choix paramétrique fait par chaque langue.

d) L'apparition de l'i prosthétique:

- - spat(h)a > - i spata

Par un changement de paramètre, nous avons l'apparition de la voyelle [i].

Paramètre:

[s] précédé de sommet vide? (oui/ non)

latin classique → *oui*

latin vulgaire → *non*

En latin classique, la réponse *oui* au paramètre précédant offre la possibilité d'avoir un sommet vide devant [s].

En latin vulgaire, le changement de réponse au paramètre précédant ne permet plus la possibilité d'avoir ce sommet vide devant [s], il faut introduire un segment (obligatoirement vocalique) à la place de ce sommet.

Pourquoi [i]?

Dans toute prothèse, les langues tendent à prendre ce qu'on trouve à côté.

Le [s] est rempli de I (plus d'autres éléments), il sera donc facile de prendre l'élément I.

L'élément I tout seul est représenté par la voyelle [i].

Nous avons donc:

- - s + patha → - i s + patha

Remarque:

En français moderne nous avons le mot *scolaire* [skolɛ:r]

Mais c'est un emprunt il n'a pas subi d'évolution.

Nous pouvons dire que le français moderne répond *oui* au paramètre [s] précédé de sommet vide? contrairement à l'ancien français (et au castillan).

e) L'évolution vers [e]:

ispata > espata

Par un changement de paramètre, nous avons l'évolution de la voyelle [i] vers [e].

Paramètre:

consonne en position 3 active l'élément A? (oui / non)

latin vulgaire → *non*

proto-roman → *oui*

En latin vulgaire, la réponse *non* au paramètre précédant, ne transforme pas la voyelle.

En proto-roman, le changement de réponse au paramètre précédant transforme la voyelle.

La consonne active l'élément A de la voyelle qui la précède.

L'élément A ouvre le segment (l'élément A caractérise l'ouverture)

Ce phénomène se produit aussi dans toutes les langues romanes.

Pourquoi [e]?

(I.@) = [i]

(I.@) + A → (I.A) = [e]

L'apport de l'élément A fait que l'élément A occupe la place de @ et par conséquence transforme le segment.

L'évolution s'arrête ici.

Remarque:

Dans presque toutes les langues romanes les consonnes en position 3 (les consonnes sonantes) soit elles activent l'élément A au segment qui les précèdent soit elles apporte l'élément secondaire A (cf. l'accentuation en castillan).

f. La suppression de la consonne [s]:

espata > épée

Par un changement de paramètre, la consonne [s] va disparaître.

Paramètre:

consonne [s] en position 3? (oui/ non)

proto-roman → *oui*

ancien français → *non*

En proto-roman, la réponse *oui* au paramètre précédent permet la possibilité d'avoir des consonne en position 3 (position finale de syllabe)

En ancien français (XII^e siècle), le changement de réponse au paramètre, provoque l'impossibilité d'avoir [s] en position 3 (position finale de syllabe).

Toute [s] en position 3 va disparaître.

Celles qui ne seront pas en position 3 resteront.

Paramètre qui n'a pas changé en ancien castillan (cf. espada).

Remarque:

C'est un paramètre qui ne va pas durer puisqu'en français actuel on a des [s] en position 3.

Il serait intéressant de voir ce qui s'est produit dans le cas des autres sonantes:

→ le cas de r (qui est resté),

→ le cas du l (qui s'est transformé en S) et

→ le cas des nasales (qui se sont «collées» aux voyelles précédentes) cf. Pourin (1998).

5. CONCLUSION

La phonologie déclarative permet de voir des choses que la phonologie traditionnelle et surtout générative n'arrivait pas à montrer.

Toute évolution est due à des changements de paramètres.

Les paramètres auxquels nous nous sommes référé appartiennent à la **Grammaire Universelle** et par conséquence à la **Phonologie Universelle**.

Même des processus apparemment très particuliers comme ici l'apparition et l'évolution du *i* dit prosthétique sont dépendants de principes et de paramètres généraux.

Ce qui change, du point de vue de la phonologie diachronique, ce ne sont pas les sons, mais les valeurs paramétriques (les choix paramétriques).

Les principes eux restent invariables.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGOIJARD, J. P. (1997). «La phonologie déclarative», dans *Langages* n°125 Nouvelles phonologies, Paris, Larousse.
- (1997). *Théorie de la syllabe: rythme et qualité*, Paris, CNRS éditions.
- et WAUQUIER-GRAVELINES, S. (2003). *Champs et perspectives*, Lyon, ENS Éditions.
- BIRD, S. (1991). *Declarative Perspective on Phonology*, University of Edinbourg.
- (1995). *Computational Phonology*, Cambridge University.
- CHEHABI, S. (2001). *Description phonologique du phénomène de diphtongaison romane et francienne*, mémoire de D.E.A., Universidad Autónoma de Madrid, non publié.
- (2004). *Phonologie diachronique du français et du castillan. Une approche déclarative. Diphtongues et diphtongaisons*, thèse doctorale en cotutelle, Université de Nantes et Universidad Autónoma de Madrid, en préparation.
- CHOMSKY, N. (1985). *Lectures on government and binding*, Foris, Dordrech.
- KAYE J., LOWENSTAMM, J., VERGNAUD J. R., (K1v) (1985). «The internal structure of phonological elements: a theory of charm and gouvernement», dans *Phonology Yearbook*, 2.
- HARRIS, J. (1994). *English Sound Structure*, Blackwell, Oxford.
- POURIN, D. (1998). *Une approche déclarative de la nasalité en français*, mémoire de D.E.A., Université Paris VIII, non publié.
- (2003). *Étude phonologique déclarative des semi-voyelles du français, aspects synchroniques et diachroniques*, thèse doctorale, Université de Nantes, non publiée.

LA PRONONCIATION DES MOTS D'ORIGINE FRANÇAISE EN CREOLE HAÏTIEN

M^a Dolores Espinosa Sansano

Universidad de Murcia

Notre intérêt pour cette variété du français, ou pour n'importe quelle autre, se doit au fait que, actuellement, l'étude de la littérature des pays francophones est monnaie courante dans les Facultés où il existe la spécialité de Philologie Française. À notre avis, cela justifierait suffisamment cette analyse. Mais aussi parce que nous sommes convaincue que, pour un philologue, il est nécessaire de connaître les différentes variétés du français¹. Or, nous ne prétendons aucunement que ce soit un aspect fondamental, mais complémentaire de ces études.

Il est vrai que, pour arriver à comprendre un texte qui présente une variété quelconque du français, il suffirait de consulter les différents dictionnaires existant aujourd'hui. (Un problème bien différent, et non pas le moindre, est celui de la traduction de ces textes, mais ce n'est pas l'objet de cette brève étude)

Nous allons analyser dans ce travail quelques aspects de la prononciation des mots français en créole Haïtien à partir de la transcription phonétique apportée par le *Ti Diksyonnè Kreyòl-Franse. Dictionnaire élémentaire créole haïtien-français* (Bentolila, 1976). Ou, plutôt, nous allons essayer de décrire quelques cas où le français haïtien s'écarte des normes de prononciation correcte du français standard, malgré les attaques que ce concept subit et sa relativité, tel que l'indique P. Léon:

Il n'empêche que le concept de modèle standard envisagé comme l'usage le plus fréquent du parler de plus grand prestige et de plus grande extension continue de vivre et de prospérer (Léon, 1978: 10).

Nous attribuons ces différences phonétiques à la cohabitation des deux langues, la langue indigène et le français, et nous pensons qu'elles sont provoquées en partie par les habitudes articulatoires de la première, qui en est le substrat, étant donné que

Dans les cas où [...] les habitudes d'une langue antérieure survivent dans la langue importée, on parle de *substrat* [...] Il est indéniable que ces phénomènes de substrat contribuent parfois à expliquer les changements phonétiques (Malmberg, 1974: 246).

C'est donc par comparaison que nous allons en établir les écarts les plus remarquables

...ouvrant la voie à la description d'une *variété autonome* conforme au système de la langue française, tirant sa spécificité d'un certain nombre

¹Nous avons exprimé cette opinion dans Espinosa Sansano (1987-89).

d'écarts par rapport à la norme du français standard (*sic*), érigeant donc cette *variété en français régional* (Baggioni, 1992: 155).

Nous ferons cette description à partir de la transcription que nous fournissent les auteurs du *Diksyonnè*, qui expliquent dans l'introduction la méthode employée:

Le code écrit, comme tout instrument, est fait pour être utilisé; mieux, son existence même est fonction de sa large utilisation par une communauté linguistique.

Deux principes essentiels ont guidé notre recherche pour la mise au point de l'alphabet que le dictionnaire utilise: l'efficacité et la simplicité. Il nous est apparu indispensable que le maintien du code transcrivant le créole soit maîtrisé aussi rapidement que possible, que son utilisation soit aisée et que la crainte de la faute d'orthographe ne hante pas tout utilisateur du code écrit créole. (Bentolila, 1976: 11).

À notre avis, ils ont été guidés principalement par la maxime "un phonème, une graphie", dans un effort de simplification qui vise un public assez défini, et qui justifie

- a) l'absence des graphies inutiles, telles que le *h-*,
- b) l'emploi, pour représenter un phonème, d'une seule graphie qui, en général, est celle qu'utilise l'alphabet phonétique international (API); par exemple, la graphie *z* apparaît dans tous les cas où l'on prononce la consonne dentale, fricative, sonore, orale [z], et la graphie *k* pour la consonne vélaire, occlusive, sourde, orale [k] qui, en français écrit présente une douzaine de graphies.

En ce qui concerne l'accent d'intensité, «ou accent dynamique, tonique, normal, étymologique ou historique, dit encore ictus roi» (Rossi, 1979: 17), les auteurs ne font aucune indication, mais il nous semble logique de penser que celui-ci tombe, comme en français métropolitain, sur la dernière syllabe articulée, qui, en haïtien, est aussi la dernière syllabe écrite.

Voyelles orales

Le fait le plus remarquable est la réduction subie par le système vocalique français, laquelle, à notre avis, obéit à la loi du moindre effort, étant donné que cette réduction se doit, en partie, à l'absence de labialisation, ou projection en avant des lèvres, dans l'articulation des phonèmes qui la demandent en français standard: [y], [œ] et [ø].

La voyelle palatale, fermée, labialisée [y] est par conséquent réalisée comme [i]. En voici quelques exemples²:

<i>abi</i>	[abi]: abus.
<i>alimèt</i>	[alimEt]: allumette.
<i>abitid</i>	[abitid]: habitude.
<i>abitye</i>	[abitje]: avoir l'habitude; habitué.
<i>ajiste</i>	[aGiste]: ajuster.

²Nous avons pris les exemples, leur transcription ainsi que leur traduction du *Diksyonnè*. L'origine indiquée pour quelques mots est à nous.

<i>akize</i>	[akize]: accuser.
<i>inifòm</i>	[inifOm]: uniforme.
<i>itil</i>	[itil]: utile.
<i>izin</i>	[izin]: usine.
<i>miray</i>	[miɾaj]: mur (<muraille).
<i>seri</i>	[seyi]: serrure.

La voyelle palatale, labialisée, ouverte [œ] devient [ɛ], indiquée par un è, ce qui montre qu'elle conserve le timbre ouvert caractéristique:

<i>aktè</i>	[aktE]: acteur.
<i>epesè</i>	[epesE]: épaisseur.
<i>chomè</i>	[ʃomE]: chômeur.
<i>longè</i>	[lɔŋE]: longueur.
<i>sèlman</i>	[sElmɔ]: seulement, uniquement.

Il arrive de même pour la voyelle palatale fermée, labialisée [ø] qui est notée par un e:

<i>de</i>	[de]: deux.
-----------	-------------

m'achte on nimerò lotri pour de goud: j'ai acheté un dixième de la loterie pour deux gourdes (Bentolila, 1876: 300).

La chute du [e] semble généralisée dans une variété à réalisation fondamentalement orale:

<i>akouchman</i>	[aku]mɔ]: accouchement.
<i>achte</i>	[a]te]: acheter.
<i>lotri</i>	[lotɾi]: loterie.

En ce qui concerne les voyelles orales, nous avons remarqué aussi l'assimilation du timbre de la voyelle pré-tonique, qui se ferme, à celui de la voyelle tonique:

<i>piti</i>	[piti]: petit (en âge, en taille, en quantité): jeune; étroit
<i>pitit</i>	[pitit]: enfant, fils, fille
<i>pitit fi</i> :	fille (de)
<i>pitit gason</i> :	fils
<i>misye</i>	[misje]: il, le, lui (< monsieur)

Voyelles nasales

La voyelle palatale, ouverte, nasale [6] perd aussi la labialisation et devient [%] et même [7], voyelle arrondie qui demande moins d'effort articulatoire; elle subit par conséquent une mutation ou simplification identique à celle des voyelles orales arrondies. D'autre part, elle est la seule à disparaître parmi les voyelles nasales françaises, comme il arrive d'ailleurs en France, à cause de sa faible valeur distinctive

ou phonologique (Léon, 1978: 39; Yllera, 1991: 118). Il y a donc une autre réduction du système phonique français. Ex.:

defen [def%]: défunt.

on [7]: un, une.

D'autre part, la présence d'une consonne nasale à côté d'une voyelle en syllabe libre provoque une modification importante: la nasalisation de cette voyelle en toute position. Ex:

senmenn [s%m%n] (variante *semen*): semaine,

mot qui présente le changement du [e] en [%], c'est –à-dire, que cet [e] devient une voyelle au même timbre, mais ouverte, nasale et non-labialisée, à cause de la nasalisation; d'ailleurs, on voit que la transformation de cette voyelle apparaît aussi à la variante fournie par le *Diksyonè*, malgré l'absence de labialisation:

senn [s%n]: seïne.

Diphthongues

Les diphthongues subissent une réduction: là où il devrait y avoir deux voyelles on ne trouve qu'une:

kondi [k7di]: conduire.

chen [S%]: chien³.

Glides ou semi-consonnes

Les sons intermédiaires entre les voyelles et les consonnes, appelés glides ou semi-consonnes parce qu'ils participent des caractéristiques des voyelles et de celles des consonnes, subissent aussi des modifications; ils arrivent même à disparaître, ce qui provoque une nouvelle réduction du système phonique français.

La semi-consonne palatale sonore, non labialisée [j] disparaît en position finale dans le mot *fil*, très fréquemment employé:

ti fi [tifi]: petite fille, fille, jeune fille⁴.

Par contre, elle se conserve en *travay* [tʁavaj]: travail, très employé aussi.

Et dans les mots qui, en français standard, finissent par la consonne palatale sonore [G], celle-ci devient un [j]:

akrochay [akwoSaj]: accrochage.

zorany [zoɣ9□j]: orange.

Le glide palatal, labialisé, sonore [H] est articulé comme un [w]. Cette nouvelle réduction du système phonique n'est pas surprenante, puisque l'articulation de cette semi-voyelle demande un effort plus grand que la voyelle arrondie [y] correspondante,

³Dans cet exemple c'est le glide /j/, palatal, qui se perd, à cause peut-être de la consonne palatale qui le précède

⁴Ce phénomène est semblable à celui de la tendance des consonnes en position finale à disparaître.

dont nous avons déjà remarqué la disparition.

D'autre part, les mots qui contiennent un [w] présentent une consonne initiale affriquée, avec, en plus, un changement du point d'articulation. Ex.:

tchwe [tʃwe]: tuer,

où la consonne occlusive, dentale, sourde et orale [t] est devenue une consonne affriquée, palatale, sourde et orale.

tchui [tʃwi]: cuir,

ici, c'est la consonne palato-vélaire, occlusive, sourde et orale [k] celle qui devient [tʃ], phonème qui n'appartient pas au système français.

Puisqu'il s'agit d'une variété éminemment parlée, il n'y a rien d'étonnant à la présence d'un [j] qui défait l'hiatus:

akòdeyon [akOdej7]: accordéon.

kreyòl [kɣejOI]: créole.

rayi [ɣaji]: haïr⁵.

Consonnes orales

La consonne [K], lorsqu'elle fait partie d'un groupe liquide, est articulée de deux façons: comme [ɣ], variante fricative, vélaire ou comme la semi-voyelle [w]. Ex.:

afre [afɣe]: goinfre.

afro [afwo]: afro.

agronnòm [agw7nom]: agronome, où nous trouvons aussi la voyelle en syllabe libre et nasalisée par la consonne suivante.

La réduction des groupes consonantiques, liquides ou non, en toute position est une autre caractéristique remarquable:

afòs [afos]: à force de.

akoupi [akupi]: accroupi, s'accroupir.

ajan [aG9]: argent.

kòn [kon]: corne.

jaden [Gad%]: jardin.

tab [tab]: table.

De même, on observe une forte tendance à la perte de n'importe quelle consonne en position finale absolue ou non absolue, en particulier du [K]:

afè [afE]: affaire, histoire, chose.

aji [aGi]: agir.

⁵La présence de la consonne initiale pourrait être due à une réalisation créole du *h* aspiré ou à une métathèse du *r*.

<i>akeji</i>	[akeji]: accueillir.
<i>akò</i>	[akO]: raccord.
<i>alès</i>	[alEs]: Est, à l'est.
<i>alwès</i>	[alwEs]: Ouest, à l'ouest.
<i>di</i>	[di]: dire.
<i>kondi</i>	[k7di]: conduire.
<i>li</i>	[li]: lire.
<i>lot</i>	[lOt]: l'autre.
<i>lou</i>	[lu]: lourd.
<i>pèfid</i>	[pEfid]: perfide.
<i>pèmèt</i>	[pEmEt]: permettre.
<i>pi</i>	[pi]: plus.
<i>sèk</i>	[sEk]: cercle ⁶ .
<i>sèpèt</i>	[sɛpEt]: serpette.
<i>sèso</i>	[sEso]: cintre (<cerceau).
<i>vann</i>	[v9n]: vendre.

Dans ce dernier exemple, d'après la transcription, on peut remarquer l'articulation d'une consonne nasale en position finale qui, peut-être, compense la disparition totale du groupe consonantique et qui acquiert une valeur phonologique.

Malgré la forte tendance à la réduction des groupes consonantiques et des consonnes qui se trouvent en position finale, les mots d'origine savante ou appartenant à un langage scientifique, conservent le –s:

tetàndòs [tetanos]: tétanos.

Consonnes nasales

Nous avons déjà vu le comportement de ces consonnes quand elles suivent une voyelle qui se trouve, en syllabe libre, et nous n'y insisterons pas.

En position finale, elles suivent la même tendance à la disparition que présentent les consonnes orales, dans des mots très employés:

<i>kon</i>	[k7]: comme.
<i>madan</i>	[mad9]: Madame (untel) ⁷ .

Par contre, elles se conservent aux exemples suivants:

⁶Dans ce mot nous observons la réduction du /R/ qui entrave la première syllabe et du /l/ du groupe liquide.

⁷Pour ce mot, les auteurs du *Diksyonnè* donnent la forme *madanm* [mad9□m]: femme, épouse, où l'articulation du –m prend une valeur distinctive.

<i>plenn</i>	[pl*n]:	plaine.
<i>plim</i>	[plim]:	plume.
<i>reji</i>	[ɣeGim]:	régime.

La consonne nasale, palatale [N] en position médiale se transforme en un [j] suivi de voyelle nasale, c'est-à-dire, elle subit une espèce de désagrégation des deux caractéristiques qui la définissent: d'un côté, l'élément palatal se conserve dans ce [j] et, de l'autre, la nasalité est transférée à la voyelle suivante:

<i>senyen</i>	[s*j*]:	saigner.
<i>aliyen</i>	[alij*]:	aligner.

Cette consonne, en position finale, agit de la même manière qu'en position médiale, nasalisant aussi la voyelle précédente:

<i>Montany</i>	[m7t9j]:	montagne.
<i>peny</i>	[p*j]:	peigne.

Mais il y a aussi d'autres phénomènes qui dérivent du fait qu'il s'agit d'une variété parlée, familière, tels que:

- l'agglutination de l'article et le substantif:

<i>lapolis</i>	[lapolis]:	police, agent de police.
<i>laroujòl</i>	[lawuGOI]:	rougeole.
<i>lòd</i>	[lOd]:	ordre.
<i>longan</i>	[l7g9]:	onguent.
<i>lonné</i>	[l7nɛ]:	honneur.
<i>lòtre, lot</i>	[lOt]:	l'autre.
<i>lwil</i>	[lwil]:	huile.

- l'aphérèse de la voyelle initiale et même de la syllabe initiale:

<i>chòp</i>	[ʃOp]:	échoppe, atelier.
<i>gade</i>	[gade]:	regarder.
<i>lonje</i>	[l7Ge]:	allonger.
<i>mande</i>	[m9de]:	demander, mendier.
<i>ti</i>	[ti]:	petit.
<i>vante</i>	[v9te]:	éventer.

- l'enchaînement de la consonne finale de mot au mot suivant commençant par voyelle; d'ailleurs, cette consonne finale présente une articulation géminée:

<i>jenn nomm</i> :	homme (jeune)
<i>ti jenn nomm</i> :	garçon, jeune homme

En conclusion, on observe une forte tendance à la simplification du point de vue de l'articulation, ce qui entraîne:

- a) la perte de la labialisation ou arrondissement dans l'articulation des voyelles orales et nasales et des glides, qui provoque une réduction importante du système phonique français.
- b) la chute des consonnes en position finale absolue ou non absolue.
- c) la réduction des groupes consonantiques, liquides ou non liquides, à une seule consonne.
- d) un comportement spécial de la consonne [N], qui disparaît pratiquement du système, et des consonnes occlusives suivies du [w], qui deviennent des affriquées.

Tous ces phénomènes, accompagnés d'autres de type morphologique qui compliquent davantage le message, doivent provoquer des graves problèmes de compréhension chez un français de la métropole qui ne soit pas habitué à cette variété de la langue française. Cependant, il est évident que, pour les haïtiens, ce système simplifié est utile à la finalité de toute langue, la communication, malgré l'importante réduction par rapport au français standard, réduction qui, sans doute, provoque beaucoup plus d'homophonies que le français n'en a.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAGGIONI, D. (1992). «Les distinctions 'français endolingue/français exolingue'. 'Francophones endolingues/néo francophones'», *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Col. Langues et développement, Univ. de Provence, pp.
- BENTOLILA, A. *et al.* (1976). *Ti Diksyonnè Kreyòl-Franse. Dictionnaire élémentaire créole haïtien-français*, Port-au-Prince/Paris, Caraïbes/Hatier.
- ESPINOSA SANSANO, M. D. (1987-89). "Breves comentarios a determinados orígenes de voces recogidas por Roland Bacri", in *Estudios Románicos. Homenaje al profesor Luis Rubio*, Universidad de Murcia, pp. I: 325-332.
- LÉON, P. (1978). *Prononciation du français standard*, Paris, Didier.
- MALMBERG, B. (1974). *Manuel de phonétique générale*, Paris, Picard, Col. Connaissance des langues.
- ROSSI, M. (1979). «Le français, langue sans accent?», *L'accent en français contemporain*, Ottawa, Didier, pp. 13-51.
- YLLERA, A. (1991). *Fonética y fonología francesas*, Madrid, UNED.

L'EXPRESSION DE L'EMOTION ET LA CORRECTION PHONETIQUE: L'EXEMPLE DE LA SURPRISE

Marta Estrada Medina

Universitat Autònoma de Barcelona

1. INTRODUCTION

Le travail réalisé s'inscrit dans la lignée des recherches qui visent la description phonique de l'oral et qui intéressent, au premier chef, la problématique de l'accès à la matière phonique d'une langue étrangère.

À partir de notre propre expérience aussi bien comme apprenant adulte de français langue étrangère que par la suite comme enseignant de cette langue à des apprenants hispanophones-catalanophones, nous avons pu constater à quel point l'accès au système phonologique d'une langue étrangère est une entreprise ardue mais incontournable.

Par ailleurs, le statut de l'oral au plan de l'épistémologie de la langue et dans le processus d'enseignement-apprentissage des langues étrangères a été suffisamment souligné au cours du XX^e siècle. L'intervention pédagogique sur la prononciation s'avère indispensable et la correction phonétique devrait constituer donc un des objectifs premiers de tout cours de langue étrangère.

Les différentes méthodes de correction phonétique des productions orales déviantes des apprenants ont pu être regroupées en quatre grands types: l'approche articulatoire, l'approche acoustique, l'approche phonologique et l'approche verbo-tonale. La littérature spécialisée, et en particulier les travaux de Raymond Renard (1979), ont suffisamment montré l'utilité de chacune de ces approches mais aussi leurs limites.

Aussi bien les discours pédagogiques que les résultats des recherches expérimentales et la pratique didactique, permettent aujourd'hui de conclure que la méthode verbo-tonale est sans aucun doute la plus opérationnelle et celle qui, non seulement répond le mieux à l'état actuel des recherches linguistiques et psychopédagogiques mais s'avère également la plus efficace dans la pratique de classe.

Le travail que nous avons réalisé a comme cadre théorique les fondements de la méthode verbo-tonale et notamment ce principe fondamental selon lequel dans une perspective d'intervention didactique, l'acte langagier ne peut pas être dissocié de la globalité du comportement communicatif de l'être humain, ce qui exige la prise en considération des facteurs qui dépassent le cadre strictement linguistique. Ces facteurs

sont d'ordre à la fois biologique, physiologique, psychologique et sociologique. Au plan psycholinguistique, les travaux du Cercle de Prague avaient déjà souligné le rôle capital des processus perceptifs sur la phonation, rôle qui a été conceptualisé par l'image du «crible phonologique» de Troubetzkoy. Déjà Polivanov avait souligné que lorsqu'un locuteur se voit confronté au système phonologique d'une langue étrangère, il se produit une inhibition qui fait que les traits pertinents de la langue étrangère et qui ne sont pas pertinents dans la langue maternelle ne sont pas pris en considération.

La perception auditive des unités de la chaîne sonore requiert donc une intense activité psycho-cognitive et psycho-motrice dans la structuration phonologique de la langue maternelle qui s'opère elle-même en sélectionnant les traits pertinents et en s'inhibant des éléments de la matière phonique non pertinents.

Ces constatations mettent en évidence que tout acte phonatoire mobilise également l'audition. Les recherches en pathologie de la parole ont confirmé que dans toute activité de parole, y compris en production, la perception auditive intervient. Au point qu'on a pu poser qu'il n'existe pas d'acte exclusivement phonatoire et que, comme l'écrivait Raymond Renard, toute activité de parole est une activité «audio-phonatoire»: audition et phonation sont indissociables.

Les recherches verbo-tonales, depuis les premiers travaux de Pétar Guberina, ont montré, par ailleurs, que la perception des sons de la parole dans l'activité audio-phonatoire ne se réalise pas comme simple perception acoustique des phénomènes sonores en général mais qu'elle a ses propres spécificités.

Dans la parole, c'est *l'être communiquant* tout entier qui intervient globalement de telle sorte que ce n'est pas seulement l'ouïe qui est mobilisée mais la globalité de l'individu y compris, en premier lieu, sa dimension affective.

Les recherches verbo-tonales ont donc visé non seulement à l'établissement de gammes fréquentielles optimales pour la perception auditive des différents sons, mais se sont également donné pour objet la recherche de situations et de contextes globalement facilitateurs dans la communication parlée et, en particulier, pour l'intégration d'un nouveau système phonologique.

Dans la mesure où ils permettent de caractériser l'activité langagière et l'acte audio-phonatoire, ces conditionnements constituent de véritables *outils de paramétrisation verbo-tonale*.

Ces contextes ou «conditionnements» concernent aussi bien ce que Guberina a appelé les valeurs de la langue parlée (timbre des sons, tempo, rythme, mélodie, etc.) que les éléments psychomoteurs (la gestualité associée) et les conditionnements affectifs.

La recherche que nous avons réalisée se veut justement une contribution à l'établissement d'un de ces paramètres, en en précisant les effets.

À partir de notre propre expérience d'apprenant et d'enseignante et des travaux exploratoires, nous nous sommes donné pour objet l'étude de l'incidence de la manifestation de la *surprise* sur le comportement audio-phonatoire des apprenants hispanophones-catalanophones de français langue étrangère et ceci aussi bien sur le plan prosodique que sur le plan phonématique.

Ce choix n'a pas été seulement impressif. Nos observations et déjà des travaux comme ceux de Pierre Léon (1971, 1993) en phonosyllabique avaient montré la spécificité de la mélodie qui exprime la *surprise*. Or, d'autres travaux, par exemple la

thèse de Murillo (1981) sur «le seuil de phonologisation des sons turbulents aigus», avaient montré qu'il s'agit d'un lieu privilégié pour la structuration de la matière phonique.

D'autre part, la *surprise*, contrairement à d'autres émotions primaires, a un caractère éminemment communicatif. Ce caractère communicatif, qui se traduit par un appel à une «réponse», est justement ce qui distingue cette émotion de l'autre manifestation émotionnelle qui lui est souvent associée, *l'étonnement*. Le trait caractéristique de la *surprise*, sa valeur communicative, sa dimension conative, rend ce type de manifestation émotionnelle spécialement productive d'un point de vue pédagogique et didactique. En effet, la *surprise* manifeste une émotion mais une émotion qui peut être simulée et déclenchée d'une manière plus ou moins délibérée. Les énoncés exprimant la surprise sont envisageables en situation de classe sans que cette simulation soit vécue comme une situation trop artificielle par l'apprenant.

2. CADRE METHODOLOGIQUE

Le domaine de notre étude s'est donc circonscrit et a eu comme objectifs l'analyse des manifestations phoniques de la *surprise* et l'incidence des dites manifestations sur le comportement audio-phonatoire des apprenants hispanophones/catalanophones de FLE.

Pour ce qui est de la méthodologie suivie, pour que les phénomènes observés puissent effectivement être attribués à l'incidence des manifestations de l'affectivité, il fallait d'abord définir des éléments de référence qui permettent une analyse contrastive. Dans ce but, nous avons analysé deux autres manifestations dont la charge affective, bien que présente, comme dans toute manifestation linguistique, est moins importante: les énoncés *assertifs* qui manifestent l'acte de parole «donner une explication» et les énoncés *interrogatifs* qui manifestent une «demande d'information».

Cette procédure nous a permis d'obtenir une sorte d'échelle «affective» dont les pôles sont constitués, d'une part par la manifestation de la *surprise* et d'autre part, par l'*assertion* en tant que manifestation d'une «explication», l'*interrogation* constituant une phase limite de l'expression linguistique *stricto sensu*, c'est-à-dire sans intention expressive voulue.

Par ailleurs, du point de vue méthodologique, pour que la comparaison soit possible, les différentes réalisations à analyser, les énoncés constituant le *corpus*, ne devaient pas présenter de différences lexicales, grammaticales ou rythmiques selon qu'ils expriment la *surprise*, une demande d'information ou une explication. Ainsi, sur la base de, par exemple, l'énoncé *Anne a parlé des abus*, nous obtenons trois productions qui correspondent à la réalisation des trois actes de parole mentionnés *supra*, de telle sorte que les seules variations concernent les caractéristiques informationnelles des énoncés, en quelque sorte le degré d'implication du locuteur, qui à leur tour se manifestent dans leurs caractéristiques prosodiques.

D'autre part, pour que l'analyse du comportement audio-phonatoire des locuteurs hispanophones-catalanophones qui apprennent le français soit significative, nous avons analysé les réalisations de six apprenants et nous les avons sélectionnés en fonction de deux critères qui les homogénéisent: leur(s) langue(s) maternelles(s) et leur niveau de langue, qui correspond à 50 heures de français.

Afin de bien faire émerger les effets de l'incidence de la *surprise* sur les réalisations des apprenants, nous avons également analysé les réalisations d'un groupe de locuteurs francophones considérées «les réalisations de référence».

Finalement, pour neutraliser les effets de la transcription écrite tout en conservant des «modèles comparables», les réalisations demandées à la population hispanophone-catalanophone qui constituent notre *corpus* sont, dans tous les cas, des répétitions des productions d'un locuteur modèle.

Pour ce qui est de l'analyse expérimentale, elle a été orientée par nos hypothèses de départ, et elle a donc tenté d'obtenir des réponses aux questions suivantes:

Quelles sont les caractéristiques phoniques des manifestations de la *surprise*? Est-ce que ce type de manifestation affective constitue effectivement une des réalisations les plus aiguës de la parole? Où se situe la variation mélodique qui permet de distinguer la manifestation de la *surprise* des autres deux manifestations analysées? Si elle se situe à la fin de l'énoncé, cette variation a-t-elle une incidence sur les réalisations vocaliques qui occupent cette position-là?

Ainsi, la première étape de l'analyse expérimentale a consisté à l'établissement des caractéristiques prosodiques des différents énoncés qui constituent notre *corpus*. C'est cette partie de l'analyse dont nous allons présenter les résultats par la suite.

Pour cette partie de l'analyse expérimentale nous avons adopté le modèle prosodique du *Laboratoire Parole et Langage* de l'Université d'Aix-en-Provence. Les critères qui ont opéré dans le choix de ce modèle prosodique concernent d'une part, l'approche pluriparamétrique de l'analyse de l'intonation et, d'autre part, les spécificités du logiciel d'analyse (SIGNAIX¹) élaboré par les concepteurs du modèle. En effet, la démarche ne se circonscrit pas à l'analyse des variations mélodiques mais elle prend en compte aussi bien les caractéristiques temporelles que les configurations tonales des unités intonatives. Cette approche permet donc de rendre compte de la globalité des manifestations prosodiques et contribue à la description de la matière phonique en prenant en considération les différents facteurs susceptibles d'intervenir dans le processus perceptif.

D'autre part, le logiciel SIGNAIX présente des spécificités qui font que l'analyse prosodique suivant le modèle d'Aix-en-Provence et qui comprend plusieurs niveaux (niveau physique, niveau phonétique, niveau phonologique superficiel et niveau phonologique profond) soit possible. De plus, le caractère semi-automatique de l'analyse dans les différents niveaux favorise la cohérence de l'étude tout en limitant le nombre d'erreurs humains qui pourrait se donner dans une analyse exclusivement manuelle.

3. CARACTERISATION PROSODIQUE DE LA MANIFESTATION DE LA SURPRISE

Pour la caractérisation prosodique des différents énoncés constituant le *corpus* nous avons pris en compte quatre paramètres: le relief mélodique (les configurations tonales observées dans les énoncés, c'est-à-dire en quelque sorte les différents unités accentuées des énoncés), la durée des énoncés, le rang du F0 (la dynamique tonale) et les deux dernières variations tonales ou mélodiques des énoncés.

¹Pour ce qui est de l'information détaillé du logiciel cf. <<http://lpl.univ.aix-fr/>>.

Pour ce qui est des différents pics du F0 observés dans les réalisations considérées dans cette étude, c'est-à-dire des énoncés *assertifs*, énoncés *interrogatifs* et énoncés qui manifestent la *surprise*, nous avons pu constater que dans les productions et des locuteurs francophones et des locuteurs hispanophones-catalanophones, la manifestation de la *surprise* limite l'apparition d'unités tonales dans la partie prédicative des énoncés.

Ainsi, si le patron mélodique le plus fréquent des énoncés assertifs de sept syllabes (88.9% dans les réalisations des locuteurs francophones et 58.3% dans celles des locuteurs hispanophones-catalanophones) comporte trois Unités Tonales dont deux situées dans le prédicat (i.e. *Anne a parlé des abouts*):

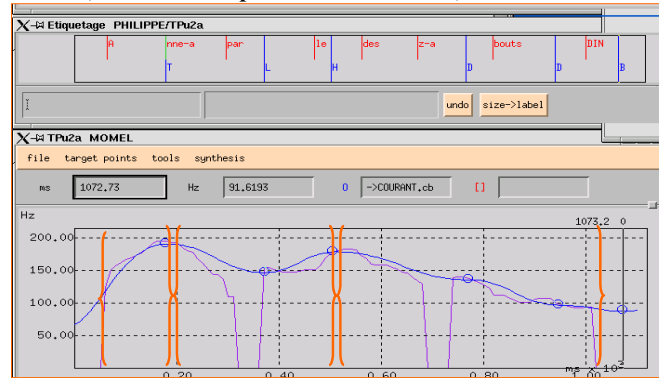


Fig. 1. Relief mélodique des énoncés assertifs

dans les énoncés *interrogatifs* (60% et 86.1%) et dans les énoncés qui manifestent la *surprise* (66.7% et 72.2%), on observe une seule unité accentuée dans la prédication, marquée par la dernière syllabe de l'énoncé (i.e. *Anne a parlé des abbés*):

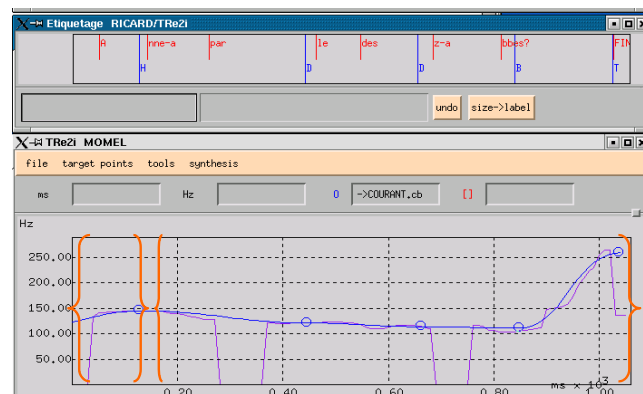


Fig. 2. Relief mélodique des énoncés interrogatifs

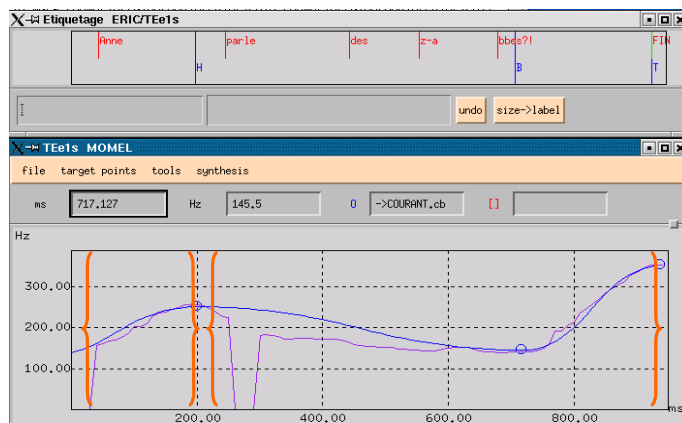


Fig. 3. Relief mélodique des énoncés qui manifestent la surprise

Dans la mesure où il s'agit d'apprenants hispanophones-catalanophones, ces observations prennent une importance particulière. En effet, les différences dans les règles accentuelles du français (langue à accent de groupe) et de l'espagnol (langue à accent lexical) se manifestent très souvent par une tendance chez les apprenants hispanophones-catalanophones à «ultrasegmenter» ou à «suraccentuer» les énoncés en français, c'est-à-dire à marquer accentuellement toutes les unités lexicales de l'énoncé, comportement qui peut avoir également des effets sur la réalisation des phonèmes. Les résultats obtenus permettent donc conclure que l'expression de la *surprise*, est susceptible de contribuer à la neutralisation de cette tendance et donc de favoriser la «désaccentuation».

Après avoir caractérisé le relief mélodique des différentes réalisations considérées, nous avons analysé les effets de la charge affective sur la durée des énoncés qui manifestent les trois actes de parole objet d'étude.

Les résultats obtenus mettent en évidence que la variation de la charge affective des énoncés a une incidence sur leur durée. Les énoncés interrogatifs présentent une durée sensiblement inférieure aux autres deux types d'énoncés considérés. Les réalisations les plus longues correspondent à la manifestation de la *surprise*. Ces différences sont dans tous les cas statistiquement significatives.

Le troisième paramètre analysé concerne la dynamique tonale ou le rang de F0 observé dans la réalisation des différents énoncés. Les résultats obtenus nous ont permis de valider une de nos hypothèses de départ selon laquelle la manifestation de la *surprise* présenterait une dynamique tonale sensiblement plus importante que la manifestation des autres deux actes de parole considérés. On constate cependant que la différence entre la valeur maximale et la valeur minimale du F0 est moins importante dans chez les locuteurs hispanophones-catalanophones que chez les locuteurs francophones et donc la dynamique tonale est moindre:

Énoncé	Groupe de locuteurs	
	Francophones	Apprenants
Assertif	78Hz.	61Hz.
Interrogatif	121Hz.	94Hz.
Surprise	193Hz.	134Hz.

Tab.1. Variations du rang du F0 dans les différents énoncé (Sig.= .000)

La dernière partie de l'analyse prosodique concerne la caractérisation des deux derniers segments tonaux, c'est-à-dire des deux dernières variations tonales observées dans les énoncés. Les résultats de l'analyse nous confirment que les différences les plus remarquables qui s'établissent entre les énoncés réalisant les trois actes de parole considérés, se situent dans le dernier segment tonal et concernent la pente du F0².

Dans la figure suivante, nous pouvons observer les caractéristiques du dernier segment tonal des énoncés *assertifs* qui présentent une pente de F0 qui, dans la mesure où la variation mélodique finale est descendante, est évidemment négative:

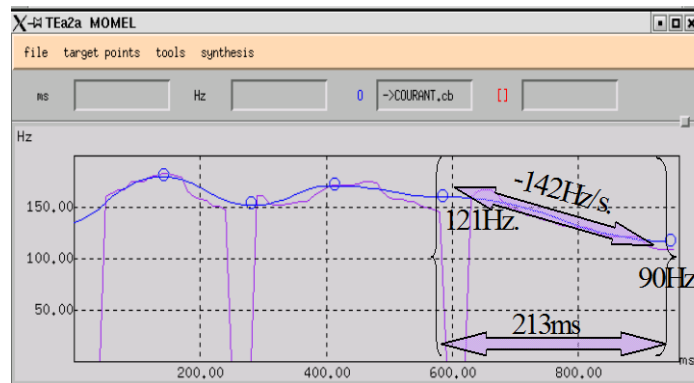


Fig. 4. Dernier segment tonal des énoncés assertifs.

La pente du F0 du dernier segment tonal est positive dans les énoncés interrogatifs (c.f. fig. 5) et positive et plus importante dans les énoncés qui manifestent la *surprise* (c.f. fig.6).

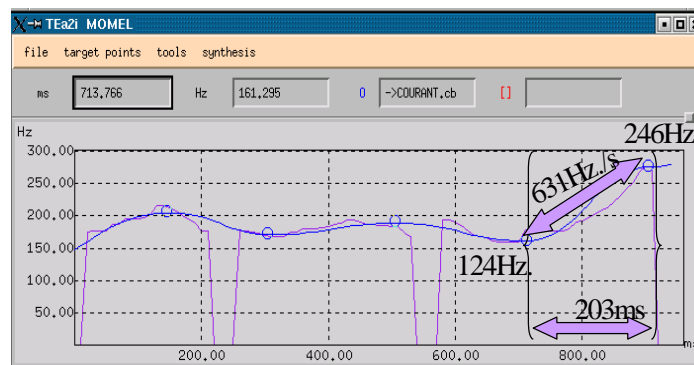


Fig. 5. Dernier segment tonal des énoncés interrogatifs.

²Rapport entre la valeur numérique du changement de la hauteur et celle de la durée.

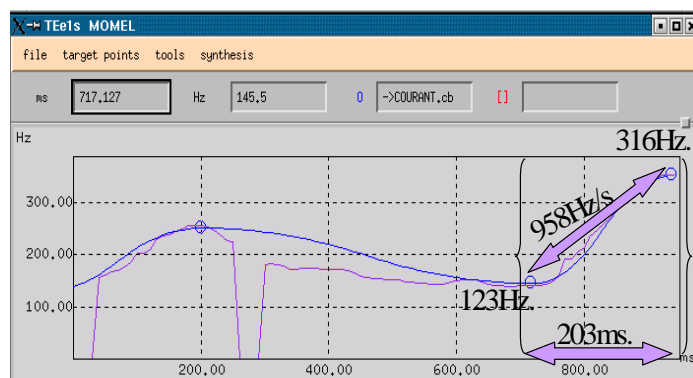


Fig. 6. Dernier serment tonal des énoncés qui manifestent la surprise.

Comme il nous avait semblé lors de l'analyse exploratoire, la manifestation de la *surprise* se caractérise effectivement par un intonème final situé dans un registre sur-aigu et c'est cette partie de la courbe intonative celle qui permet de distinguer cette manifestation de la demande d'nt sensiblement moins aiguës que celles des locuteurs francophones.

De plus, les résultats obtenus mettent en évidence que, contrairement aux productions des locuteurs francophones, les apprenants réalisent la *surprise* non seulement par un incrément du F0 final mais aussi par un allongement significatif (Sig.=.000) de la dernière des énoncés, syllabe dans laquelle se circonscrit la dernière variation tonale de l'énoncé:

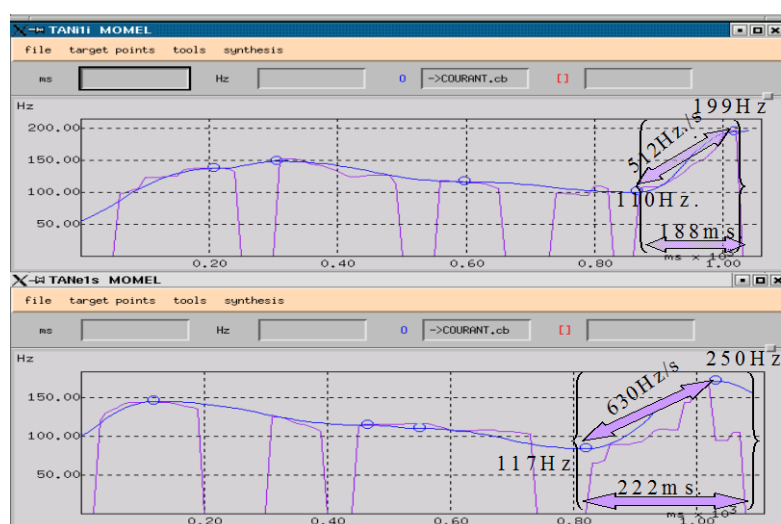


Fig. 7. Dernier segment tonal des énoncés interrogatifs et qui manifestent la surprise dans les productions des apprenants.

4. CONCLUSIONS ET APPLICATIONS DIDACTIQUES

Comme nous venons de le voir, au niveau de l'analyse prosodique, et par rapport aux énoncés *assertifs* et aux énoncés *interrogatifs*, la manifestation de la *surprise* se caractérise:

1. par un allongement de l'énoncé, surtout dû, dans les réalisations des locuteurs hispanophones-catalanophones à l'allongement de la dernière syllabe;
2. par une seule UT, c'est-à-dire un seul accent, dans la partie prédictive des énoncés
3. par une variation mélodique finale située dans le registre sur-aigu qui se réalise dans la dernière syllabe de l'énoncé.

Ces résultats permettent de confirmer que la manifestation de la *surprise* constitue une des réalisations les plus aiguës de la parole. Cette manifestation affective pouvant être dès lors considérée comme un conditionnement optimal pour la perception et donc l'obtention de productions aiguës.

Tel que nous l'avons signalé *supra*, l'intégration des limites aiguës du système phonologique du français (Murillo, 1981) en favorise la structuration par les apprenants hispanophones/catalanophones. Dans ce sens, la manifestation de la *surprise*, étant donné les niveaux fréquentiels atteints lors de sa manifestation, est donc susceptible de constituer un contexte favorable pour la structuration de la matière phonique du français par ces apprenants-là.

D'autre part, l'analyse des productions des apprenants hispanophones-catalanophones montre que la charge affective d'un énoncé a une incidence sur la durée, sur la structure mélodique, sur la segmentation et sur la structure rythmique. Elle a une incidence non négligeable sur le tempo et peut être donc un outil didactique efficace pour l'intervention pédagogique sur les composantes suprasegmentales de la parole. En effet, les résultats obtenus ont mis en évidence que la manifestation de la *surprise* favorise l'accentuation de groupe et donc neutralise la tendance à la «suraccentuation» que l'on observe dans les productions des apprenants hispanophones-catalanophones de français langue étrangère.

D'autre part, le fait que les apprenants hispanophones - catalanophones réalisent un allongement considérable de la dernière syllabe des énoncés qui manifestent la *surprise* permet de conclure que ce type d'énoncés est susceptible de mettre un relief un des paramètres qui caractérisent les syllabes accentuées en français, la durée, paramètre dont la pertinence en espagnol est sensiblement inférieure (ce qui d'ailleurs a souvent des incidences sur la production).

L'ensemble des résultats obtenus permettent d'affirmer que le recours à l'affectivité, un des principes fondamentaux de la méthode verbo-tonale de correction phonétique, et en particulier, la manifestation de la *surprise*, constitue un conditionnement optimal pour la structuration de la matière phonique du français pour les apprenants hispanophones-catalanophones. Il y a lieu cependant de signaler que l'incidence de la manifestation de la *surprise* sur leurs réalisations reste sujette aux caractéristiques idiosyncrasiques de chaque apprenant. Dans ce sens, l'action sur le comportement audio-phonatoire d'un apprenant devrait être toujours précédée d'un diagnostic précis de son «système d'erreurs» qui guiderait l'intervention pédagogique sur l'interlangue phonique de l'apprenant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARTEMENKO, P. (1977). *L'étonnement chez l'enfant*, Paris, J. Vrin.

- AUSTIN, J. (1962). *How to do things with words. The Williams James Lectures for 1955*, Oxford, Oxford University Press.
- BALLY, Ch. (1951). *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck.
- BAQUÉ, L., ESTRUCH, M. (à paraître). «Modèle de Aix-en-Provence», in Prieto, P. (ed.): *Teorías de la entonación*, Barcelona, Ariel, pp. 123-153.
- BEYM, R., BOLINGER, D., FÓNAGY, I., KEY, M.R., STANKIEWIC, E. (1986). «Round Table on Phonetics and Emotion I», *Quaderni di Semantica*, Vol. VII, 1, pp. 13-31.
- BILLIÈRES, M. (1988). «Crible phonique, crible phonologique et intégration phonétique en langue seconde», *Travaux de didactique du français langue étrangère*, 19.
- (1997): «Mémoire auditive, processus de compréhension et phonétique corrective en langue étrangère», *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, 12.
- BORZONE, D.L., SIGNORINI, A. (1983). «Segmental duration and rhythm in Spanish», *Journal of Phonetics*, 11, pp. 117-128.
- CALLIOPE (1989). *La parole et son traitement automatique*, Paris, Masson/ CENT - ENST.
- DOBROVOLSKY, M. (1981). *On Intonation. Functional, Emotive, Fonological*. Thèse de Doctorat, Université de Toronto.
- ESTRADA, M. (2001). *Efectos y características fónicas de la "pregunta eco" que expresan sorpresa en francés*. Travail de recherche de troisième cycle, Universitat Autònoma de Barcelona [non publié].
- (2001). *Contribución al estudio de las manifestaciones de la afectividad en el habla: la sorpresa como parámetro verbo-tonal*. Thèse de Doctorat, Universitat Autònoma de Barcelona.
- FÓNAGY, I. (1980). «Interprétation des attitudes à partir d'informations prosodiques», *Actes du colloque de Septembre 1980, Comprendre le Langage*, Paris, Didier, pp. 39-41.
- (1986). «Phonetics and Emotion», *Quaderni di Semantica*, Vol. VII, 1, pp. 21-24.
- et BÉARD, E. (1973). «Questions totales, simples et implicatives en français parisien», in Grundstrom, A., Léon, P. (eds.): *Interrogation et Intonation*, Montréal, Didier, pp. 53-98.
- FRAISSE, P. (1963). «Les émotions», in Fraisse, P., Piaget, J. (dirs.) (1965). *Traité de Psychologie Expérimentale: Motivation, émotion et personnalité*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 85-155.
- GUBERINA, P. ([1939] 1954). *Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes*, Zagreb, CIPA-Didier.
- (1970). «Phonetic Rhythms in the verbo-tonal system», *Revue de Phonétique Appliquée*, 16, pp. 3-13.
- HIRST, D., DI CRISTO, A., ESPESSER, R. (2000). «Levels of representation and levels of analysis for the description of intonation systems», in Horne, M. (ed.): *Prosody: Theory and Experiment*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, pp. 51-88.
- LÉON, P. (1971). *Essais de phonostylistique*, Studia Phonetica, 4, Montréal.
- (1993). *Précis de phonostylistique et expressivité*, Paris, Nathan.

- et BHATT, P. (1987): «Traits Prosodiques et différenciation phonologique Déclaration /questions totale/ Question implicative», *Information et Communication*, 7, pp. 1-14.
- MURILLO, J. (1981). *El umbral de fonologización de los sonidos agudos turbulentos del habla en francés y en español. Una contribución a la teoría verbo-tonal*, Thèse de Doctorat, Universidad Autónoma de Barcelona (non publiée).
- (1982). «Les seuils de phonologisation», *Revue de Phonétique Appliquée*, 81, pp. 325-342.
- RENARD, R. ([1979] 1989). *La méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Paris-Mons, Didier-CIPA.
- (1971). «Sur le recours à la tension en phonétique corrective», *Revue de Phonétique Appliquée*, 17, pp. 71-88.
- ROSSI, M. (1999). *L'intonation, le système du français: description et modélisation*, Paris, Ophrys.
- SEARLE, J. (1970). *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TROUBETZKOY, N.S. ([1949] 1964). *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck.
- VAN DEN BERGUE, Ch. (1976). *La phonostylistique du français*, Den Haag, Mouton de Gruyter.

APPROCHE STYLISTIQUE: LA CHANSON DE MARGARET, D'APRES PIERRE MAC ORLAN

Ilda Tomas

Universidad de Granada

LA CHANSON DE MARGARET

I

C'est rue de la Criqu' que j'ai fait mes classes;
Au Havre dans un "star" tenu par Chloé.
C'est à Tampico qu'au fond d'une impasse
J'ai trouvé un sens à ma destinée'.
On dit que l'argent c'est bien inodore.
Le pétrole est là pour vous démentir
Car à Tampico quand ça s'évapore
Le passé revient qui vous fait vomir.

Refrain

Oui j'ai laissé là mes joues innocentes
Oui à Tampico je m'suis défleuri'.
Je n'étais alors qu'une adolescente
Beaucoup trop sensible à des tas d'profits.
Les combinaisons n'sont pas toujours bonnes.
Comme un vraie souris j'ai fait des dollars.
Dans ce sal'pays où l'air empoisonne
La marijuana vous fout le cafard.

II

On m'encourageait j'en voyais de drôles
Je vidais mon verre en fermant les yeux.
Quand j'avais fait l'plein, j'voyais le Pactole
Et les connaisseurs trouvaient ça curieux.
Un fill' de vingt ans, c'est pour la romance
Et mes agréments semblaient éternels
Mais par ci par là quelques dissonances
M'en ont mis un coup dans mon arc-en-ciel.

Refrain

C'est là qu'j'ai laissé derrièr' les bouteilles
 Le très petit lot de mes p'tit's vertus.
 Un damné mat'lot qui n'aimait qu'l'oseille
 M'en a tant fait voir que j'me r'connais plus.
 Oui, il m'a fait voir le ciel du Mexique
 Et m'a balancé' par un beau printemps
 Parmi les cactus, dans l'décor classique
 Où l'soleil vous tue comme à bout portant.

III

Un cock shanghaié, un soir de folie
 A pris mon av'nir comme un beau cadeau.
 Il m'a dit. "Petit', il faut qu'on s'marie
 Tu seras la fleur d'un jolie bistrot."
 De tels boniments démoliss'nt un'femme.
 Je vivais déjà derrièr' mon comptoir
 Les flics de couleur me disaient "Madame".
 Bref, je gambergeais du matin au soir.

Refrain

Mon Dieu ram'nez-moi dans ma belle enfance
 Quartier Saint-François, au Bassin du Roi.
 Mon Dieu rendez-moi un peu d'innocence
 Et l'odeur des quais quand il faisait froid.
 Faites-moi revoir les neiges exquisées
 La pluie sur Sanvic qui luit sur les toits,
 La ronde des goss's autour de l'église
 Mon premier baiser sur les chevaux d'bois.

«La Chanson de Margaret» figure dans *Chansons pour Accordéon*, dont Mac Orlan n'a pas manqué de souligner l'importance dans son oeuvre: «Pour moi, écrire des chansons, c'est écrire mes mémoires. Les textes rassemblées ici correspondent à une somme d'expériences vécues, pour l'essentiel, entre 1899 et 1918. [...] Je suis présent dans le décor et l'action de ces chansons».

Et toutes racontent des souvenirs; «La Fille de Londres», c'est «ce vieux Londres que j'ai connu et que je vous décris à présent comme je l'ai vu»; «Fanny de Lannion» reproduit des images de sa jeunesse à Brest et «La Chanson de Margaret» se rattache à des événements du Havre entre 1901 et 1903, époque où le jeune Pierre Dumarchay traînait ses «espadrilles environ le Bassin du Roi et dans les petites rues derrière le théâtre». L'autoréférence est chaque fois implicite malgré la fiction; dans ce brouillement de voix, Mac Orlan nous place de plain-pied dans ce qui fait son identité, la substance de son oeuvre et son processus créateur.

«La Chanson de Margaret» offre une architecture régulière et forte de huitains décasyllabiques, type de strophes spécialement employé dans la poésie lyrique, sans doute parce qu'il se prête aux développements courts. Les strophes sont bâties sur un

schéma de rimes alternées ababcdcd qui favorise l'élément narratif caractéristique de ces chansons. Une insistance équilibrée est donnée par la disposition classique des rimes qui déroule un triple mouvement ascendant; la chanson progresse en trois huitains, véritables tableaux qui dessinent nettement une dramaturgie, élèvent le ton à un point où les refrains renchérisent par d'autres descriptions jusqu'au dernier qui lance un appel d'innocence.

Une double attente est créée par le titre, «La Chanson de Margaret». Attente narrative: d'emblée, le texte est posé comme une histoire particulière, celle de l'héroïne éponyme dont le prénom ne sera plus mentionné.

Attente rhétorique; la «chanson» postule des structures métriques dépouillées qui facilitent les repérages, l'assimilation de codes simples et des dispositions discursives élémentaires: monologue ou dialogue, anecdote ou souvenir en «je» ou «il», registre linguistique distinctif (marques culturelles comme l'argot ou autres modalités populaires).

Le premier décasyllabe introduit immédiatement au coeur du thème; le lecteur pressent qu'il ne peut s'agir ici que d'une vérité personnelle: «C'est rue de la Criqu' que j'ai fait mes classes». Débute ici le récit d'une aventure individuelle —la conjonction d'un lieu et d'un être— dans un décor bien précis dont l'importance est soulignée par une hypertrophie des indications topographiques, référentiellement utiles: cinq circonstanciels —dont deux appuyés sous forme anaphorique par la reprise du gallicisme «c'est»—, deux villes (Le Havre et Tampico, au Mexique), deux segments urbains (une rue, une impasse), un lieu public, le «star», petit bar où l'on chantait...Et, dès les premiers mots, des discordances, de manière voilée, qualifient le texte négativement pour faire découvrir, peu à peu, le «métier» de Margaret. La modalisation interprétative de «faire ses classes» —acquérir de l'expérience dans une matière— rend perceptible un schéma itératif et accumulatif. Le présent du verbe copule installe le fait dans un espace intemporel et la construction récursive donne un accent d'amertume que renforce la structure du vers qui se prolonge pour s'achever sur le suivant:

C'est à Tampico qu'au fond d'une impasse
J'ai trouvé un sens à ma destinée'.

Du café chantant du Havre à Tampico: la rapidité, l'absence de liaison trahissent la fêlure. L'agencement de la phrase signifie le malaise: antéposition du complément circonstanciel, développement descriptif qui s'emboîte dans un autre et s'accompagne de modulations appuyées sur la recherche des sonorités, sur l'entassement des consonnes dures (t/t/p/k/k). Le paysage moral et affectif s'articule au précédent; le passé composé («j'ai fait», «j'ai trouvé») affermit le sens du mot «destinée» et découvre le regard distancié du narrateur, le clivage entre le dire et le dit: la chanson couvre une continuité subjective, divulguant le tracé d'une vie; une réflexion autobiographique va établir un écart temporel et, on le devine déjà, un écart d'identité.

On dit que l'argent c'est bien inodore
Le pétrole est là pour vous démentir
Car à Tampico quand ça s'évapore
Le passé revient qui vous fait vomir.

La dépersonnalisation (avec le pronom «on» puis la forme écrasée «ça») survient pour étouffer la force lyrique de ce soliloque. Le narrateur glisse vers la réflexion générale grâce aux formes familières d'introduction du discours, à l'utilisation du lieu commun —l'argent n'a pas d'odeur—, au dépouillement de l'articulation du langage qui évoque l'écriture «au ras du sol» dont parle Max Jacob.

Suit alors un rapprochement argent/pétrole, association illusoire comme le révélait Mac Orlan lui-même dans sa présentation du poème: «Le pétrole me paraît très nettement être l'odeur la plus parfaite du désespoir humain, si le désespoir humain a une odeur». Les senteurs remplissent l'atmosphère, pièges pour attraper les âmes comme le dénonçait déjà le Faust de Valéry.

Après le «je», puis le «on», voici le «vous» ambigu: une manière de parler de soi sans utiliser à nouveau la première personne? La présence d'un destinataire donc le désir d'amorcer un dialogue avec le lecteur et le refus du monologue intérieur? Une formulation qui unit Margaret à chacun de nous? La volonté didactique censure, du moins, l'excès de lyrisme.

La structure symétrique (même position de «à Tampico» aux vers 3 et 7 et du pronom «vous» aux vers 6 et 8), les reprises, le recours aux sonorités (à nouveau, la palatale sourde /ko/ soutenue par les allitérations en /s/ et /p/), l'enjambement manifestent une tension accrue, un dégoût qui débouchent sur le verbe final de cette strophe «vomir».

L'expression directe, presque explosive qui succède dans le premier refrain — l'adverbe «oui»— s'ajuste à l'émotion à peine soulevée et la renforce. Comme pour éviter le danger d'une banalité larmoyante, Margaret choisit la sincérité un peu abrupte —celle qui reconnaît, par défi, par regret, par remords— de ce mot. La syntaxe parlée s'adosse à une imagerie populaire simple:

Oui j'ai laissé là mes joues innocentes
Oui à Tampico je m'suis défleuri'.

La strophe commence par une insistance sur ce qui a déjà été dit et relance, dans un redoublement douloureux, le récit du passé. La reprise anaphorique de l'affirmation se conjugue avec une accentuation portée sur le décor; l'adverbe de lieu «là» -qui assure une continuité avec le couplet précédent- est consolidé par la réapparition du circonstanciel «à Tampico»; les indices spatiaux soutiennent la cohésion de l'histoire; ils permettent d'ancrer le discours intérieur et de le projeter, de le renvoyer, par ondes successives. La transgression irréversible s'exprime à travers le verbe «laisser» alors que les métaphores s'appuient sur les six assonances en /i/, sons fermés qui s'entrecroisent pour dégager une tonalité aigre-douce de triste sensualité. Le possessif de première personne suivi du nom désignant par métonymie le sujet sous un de ses attributs («mes joues») augmente la valeur de l'adjectif épithète «innocentes».

Une sorte de litanie naît de l'identité des débuts des vers et du thème exprimé; en fait, le récit —toute la chanson— est bâti sur des additions successives juxtaposées (peu de lien coordonnateur, «car» à valeur de lien causal dans la première strophe).

Je n'étais alors qu'une adolescente
Beaucoup trop sensible à des tas d'profits.

L'imparfait crée un effet de ralenti et de grossissement, distillant même une tonalité élégiaque mais la perspective temporelle s'escorte d'adverbes quantitatifs et l'accumulation des dentales dénonce vite l'excès et l'erreur. A nouveau, une réflexion d'ordre général va s'énoncer au présent, dans une langue tellement parlée que se multiplient les crases témoignant d'un manque de netteté d'articulation ou d'une rapidité de prononciation et que s'insèrent expressions argotiques ou familières («comme une vraie souris»).

Une troisième fois, l'espace revient sous une forme périphrastique injurieuse («ce sale pays») et se confirme source de déchéance. En s'appuyant sur une dure armature faite de la voyelle /a/, le dernier décasyllabe rappelle que le décor, pourvu d'une véritable psychologie, gouverne la vie intime des êtres: «La marijuana vous fout le cafard». Le souffle du /v/ mêlé à la sonorité labiale de l'ou exprime comme un essoufflement, une difficulté à respirer, voire à vivre! L'alternance des labio-dentales /v/ et /f/, le redoublement du /ou/, la triple apparition de la consonne /f/ dans la rime finale (défleurie, profits, cafard) se prêtent à suggérer fuite, précipitation, frissonnement, en fait, tout ce que secrète ce décor —le poison que l'air exsude, la marijuana et le cafard— à savoir, cette combinaison pernicieuse et vertigineuse qui ne peut qu'exercer sur les êtres un pouvoir de confusion...Et l'on retrouve pleinement ici le thème cher à Mac Orlan de la consommation des êtres voués à ne saisir du monde que des apparences!

La deuxième strophe, comme une large vague, porte en avant le mouvement. Après la présentation en termes presque généraux, ce huitain poursuit l'histoire — amorcée par le refrain— des chimères de la jeunesse que parachève un médiocre entourage. L'imparfait, dans un long développement plus statique, s'ouvre sur un impersonnel «on» fortement incriminé alors que les autres pronoms sujets —quatre «je» en trois vers— intégrés dans de courtes phrases saisissantes répercutent l'étourdissement de la jeune femme. La reprise des mêmes détails s'accompagne d'une variation antithétique: vider/faire le plein; voir/fermer les yeux. Des métaphores subjectives traduisent, en s'adossant sur la répétition du verbe «voir», les relations entre le monde vu et le monde imaginé, le déploiement de la pensée dans l'univers factice engendré par l'alcool, la drogue, les mirages de l'argent et de l'aventure des rues.

La construction du cinquième vers des deux premiers couplets, la forme grammaticale similaire rapporte, dans une expression mi-railleuse, mi-tendre, ce que traduit toute la chanson, à savoir ce courant, cette fatalité qui a entraîné Margaret alors qu'elle rêvait d'atteindre le Pactole (petite rivière de Lybie roulant des paillettes d'or): son charme n'était qu'éphémère, son succès que mensonge, sa jeunesse fugitive. De sorte que le «mais» fortement adversatif annonce les dissonances et l'espèce de redondance verbale du dernier vers: «m'en ont mis un coup dans mon arc-en-ciel», dont la cacophonie née du retour de sons semblables en /m/ accentue la valeur de dénigrement. De plus, le pronom désignant Margaret (me) du premier et du dernier vers

(on m'encourageait, m'en ont mis un coup) qui encadre la strophe est présenté en position de complément: l'existence de la jeune femme dépend de l'autre.

Un début marqué, conforté une fois de plus par le présentatif «c'est» et par le retour de la détermination spatiale (l'adverbe «là») et du verbe marquant la perte de l'innocence («laisser») reflète fortement le premier refrain, suscitant une stylisation, une stabilisation. La construction syntaxique presque parallèle déroule le même thème; le ton, teinté d'amertume, met l'accent sur une faiblesse qu'accuse la répétition de l'adjectif «petit».

Un damné mat'lot qui n'aimait qu'l'oseille
 M'en a tant fait voir que j'me r'connais plus.
 Oui, il m'a fait voir le ciel du Mexique
 Et m'a balancé' par un beau printemps
 Parmi les cactus, dans l'décor classique
 Où l'soleil vous tue comme à bout portant.

L'exercice de lucidité se poursuit; la verve argotique, l'emploi accru de la crase, la reprise, modifiée ou non, des mêmes expressions, le jeu, entaché de dérision, mené avec le verbe «voir» placé juste à la coupe de l'hémistiche, la répercussion de certaines tournures syntaxiques («en», «oui») étendent, à travers le texte, un réseau tourmenteur qui approfondit l'intensité de la douleur en même temps que se produit une gradation dans l'intimité des souvenirs. L'alternance des pronoms je/il et des fonctions sujet/complément révèle, véritable construction spéculaire, la fausse interaction entre les personnages. Dans les quatre derniers vers de ce refrain, le sujet grammatical désigne un même être agissant —le «damné matelot»— et le pronom complément ne fait qu'aggraver le rôle passif de Margaret. Les décasyllabes suivants renvoient au premier refrain: l'espace, comme mu par un ressort dramatique, se convertit en un décor classique, à l'intérieur duquel s'organise —métaphoriquement— l'action solaire. Les éléments naturels acquièrent ainsi une dimension humaine comme s'ils retenaient les vertus maléfiques de ce lieu consacré à la marijuana et au pétrole. Se pressent et s'entassent, à nouveau, les signes qui sont autant de synonymes du premier refrain: innocentes/vertu; défleuri'/cactus; dollars/oseille; empoisonner/tuer.

La similitude de l'expérience se prolonge dans le dernier couplet: le «damné matelot» est remplacé par un «cock shanghaié»; les deux appartiennent au registre de l'erreur, de la faute comme le souligne le deuxième hémistiche du premier vers «un soir de folie».

La décision du séducteur est d'autant plus vouée au ratage que la forme verbale «a pris» dénonce l'inertie soumise de la jeune femme. Cette strophe juxtapose événements, boniments, sentiments sans jointures sur un rythme sautillant coupant la cadence grave du refrain précédent; l'argot dévalue aussi l'accent tragique. Doutes, douceurs et duretés traduisent la vieille quête de l'irréalisable union.

La véracité de ce récit gagne des résonances pathétiques du dépouillement presque rigoureux de cette ultime anecdote: une série de propositions indépendantes, laconiques, sans épithètes ou images qui ne viennent adoucir la constat d'échec, aboutit

à l'aveu lucide et mélancolique, sous forme argotique et familière: «Bref, je gambergeais du matin au soir». La boucle se referme comme le concrétise la répétition du mot «soir» (second hémistiche du premier et du dernier décasyllabe): ce qui est inscrit à l'intérieur de cet espace verbal et temporel ne pouvait qu'engendrer un projet incertain (dans ce monde mac orlanien à l'intérieur duquel la nuit représente une réalité ambiguë, instable, aléatoire). Chacune des strophes s'achève par une focalisation sur égarements, aberrations et déchirements. Des correspondances lexicales et sémantiques relient les mots sur lesquels s'achèvent les phrases (vomir, empoisonner, cafard, tuer; soleil, arc-en-ciel); d'autres, phoniques, s'affermissent de traits morpho-syntaxiques: la construction «vous» suivie d'un verbe; la proximité sonore: faire/foutre ...

Le thème de la dégradation est orchestré tout au long avec force, la tristesse maintenue sur un ton mineur et adoucie de raillerie tendre. Le ton exclamatif, les vocatifs, les verbes à l'impératif, la cadence plus régulière, sans doute plus ample, concourent à faire du dernier refrain une sorte de lent soupir où sourd le regret, où se module une invocation pathétique puisque l'être qui la formule sait pertinemment l'impossibilité d'être exaucé. Les phrases équilibrées s'articulent autour de trois verbes; les quatre premiers décasyllabes s'organisent autour de groupes rythmiquement ou syntagmatiquement binaires avant la montée du mouvement ternaire où la plénitude tranquille du style vibre comme une adjuration dans une rhétorique doucement poignante. L'impulsion lyrique se déploie sur deux vocatifs et trois impératifs:

Mon Dieu ram'nez-moi dans ma belle enfance
[...]
Mon Dieu rendez-moi un peu d'innocence
[...]
Faites-moi revoir les neiges exquises

L'apostrophe introduit une perspective nouvelle et signale une rupture dans le ton et l'attitude. Simple, directe, émouvante, dépourvue d'emphase lyrique, elle mêle la familiarité avec la déférence et l'humilité. Les impératifs se succèdent, apportant, chacun, une inflexion différente, accordée à la gravité de la prière. Une période se déploie, construite sur quatre compléments qui marquent une gradation dans l'intimité des souvenirs (des hivers rigoureux au premier baiser). Les verbes reprennent la même supplique avec une insistance touchante. La requête est étirée au maximum jusqu'à occuper les huit vers du refrain. Chaque verbe —le même sous une forme synonymique (ram'nez-moi, rendez-moi, faites-moi revoir)— régit une phrase reliée aux autres en gradation syntaxique et rythmique: le premier impératif comprend une expansion circonstancielle triple (trois segments de lieu); le second s'enrichit de deux compléments directs (abstrait et concret: l'innocence et l'odeur) et d'une temporelle; le troisième s'alourdit de quatre compléments qui s'étendent sur les derniers vers de la chanson. D'abord timide et douloureuse, la prière devient une exhortation plus forte, les substantifs s'accumulent avant la période finale au cours de laquelle les vers se chargent de complétives et de circonstanciels. Les mots matériels et réalistes dominent ainsi que les désignations et localisations précises. La progression sémantique et sentimentale débouche sur une exaltation tendrement lyrique.

Trois décasyllabes renvoient à ceux du premier refrain, unis par une similitude sémique et sonore: «joues innocentes» vers 1 / «dans ma belle enfance»; «une adolescente» vers 3 / «un peu d'innocence» ainsi que par une mise en relief grâce à une position en chiasme et par la polyptote par laquelle le poète reprend un mot sous une forme différente; l'adjectif épithète «innocentes» revient, transformé en substantif, atténué par l'expression adverbiale «un peu», d'autant plus touchant que l'état, évoqué et perdu, ne permet aucune récupération.

Le dernier emploi des deux verbes, faire et voir, abondamment utilisés tout au long du texte, dans des registres divers (faire ses classes, faire vomir, faire le plein, faire des dollars, faire froid, en faire voir; en voir de drôles, voir le Pactole, faire voir) de manière populaire, quotidienne, argotique avec une valeur tantôt active, tantôt passive, résonne comme une répétition patiente et persuasive, comme l'humble invitation de celle qui, digne dans sa résignation et dans son impuissance, accepte, en fait, sa destinée.

Vers endoloris et nostalgiques qui cherchent comme un bercement de musique — celle, particulière, que produisent la fréquence sensible du retour du /i/ —«La pluie sur Sanvic qui luit sur les toits»—, et les rimes en /wa/ —roi, froid, toit, bois— qui se font écho avec les «moi», à l'intérieur de trois vers, installant une sonorité chiasmique presque lancinante pour l'être à la fois auteur, acteur et spectateur de cette chanson-souvenir.

L'itinéraire souhaité pour se mettre à l'abri des vicissitudes du temps s'appuie sur l'image finale de la boucle (la ronde des enfants et la rotation du manège): symbole temporel —succession continue et invariable d'instant tous identiques les uns aux autres—; symbole aussi de l'harmonie acquise par cet esprit qui visait, à travers ce monologue, à une sorte de perfectionnement intérieur. De sorte qu'elle recouvre et exprime profondeur et transparence d'un être qui s'est insurgé contre son piètre destin; conclusion tout humaine, sentimentale et transcendante.

Le pouvoir de la chanson se découvre ici: elle ressuscite la candeur perdue; avec elle, se dégagent les évocations du passé, s'installe le dialogue entre aujourd'hui et autrefois. Mode d'exploration de soi, de prise de conscience et instrument de confession, elle révèle la démarche poétique de Mac Orlan.

Peu de rhétorique, une langue simple, une syntaxe souple fondée essentiellement sur une juxtaposition de propositions indépendantes, sur l'élimination quasi-totale des subordinées (deux temporelles) à l'exception des relatives: «La Chanson de Margaret» illustre l'art mac orlanien de faire miroiter le langage, de refuser la vulgarité et le populisme (malgré la présence de termes que n'accrédite pas vraiment la poésie (foutre le cafard ou vomir), de solliciter le lyrisme par les rythmes et les sonorités, d'aller au-delà de ce qui est dit, là où réside le secret des mots; la concision est grande, les images élémentaires et constante l'association du poétique au familier et au prosaïque.

Alors, comment ne pas être sensible au charme qui émane de cette chanson dépouillée, pourtant lourde de vie contenue, bruissante des rumeurs de la rue, des tavernes et des aventuriers, étourdissantes d'odeurs et de mensonges, combinant la force de la langue parlée et la poésie qui suscite, en chacun de nous, des échos, à travers une

histoire racontant les vérités les plus banales de l'homme, dévoilant ainsi la fragilité de sa conduite.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

MAC ORLAN, P. (1953). *Chansons pour accordéon*, Paris, Gallimard.

Morphologie et syntaxe

SOBRE EL CONCEPTO DE TRASLACION SINTACTICA DE L. TESNIERE Y SUS REPERCUSIONES EN EL AMBITO DE LA TEORIA DEL LENGUAJE

**Nuria Campos Carrasco y
M^a José Alba Reina**
Universidad de Cádiz

La teoría de la traslación desarrollada por L. Tesnière (1959) ha tenido un amplio eco dentro y fuera de las fronteras de la lingüística francesa. Si bien casi desde los comienzos del análisis científico de las lenguas se ha mantenido, ya sea de forma tácita o explícita, la existencia efectiva de cambios de categorías en unidades puntuales de lenguas particulares, la teorización de este lingüista francés contribuirá decisivamente a consolidar lo que denominó “traslación sintáctica” como mecanismo de análisis científico. Salvando las necesarias distancias, casi podemos afirmar que la existencia de sustantivaciones, adjetivaciones, etc., se ha convertido, para buena parte de la lingüística actual, en uno de esos universales del lenguaje susceptible, por su propia naturaleza, de aparecer representado en el análisis de cualquier lengua. Los presupuestos establecidos por el lingüista francés formarían ya parte de la teoría del lenguaje si no fuera porque un grupo de estudiosos de diferentes lenguas niega la posibilidad de que estos cambios de categoría se den de forma efectiva. Más bien opinan que este tipo de justificaciones surgen de la imposibilidad de explicar casos puntuales de lenguas concretas desde una perspectiva teórica: de ahí la necesidad de concebir como casos excepcionales aquellos ejemplos que, como decimos, exceden los límites de un análisis lingüístico demasiado hermético y, a veces, anquilosado en el pasado. Bajo la creencia de que, en ocasiones, el deseo de avanzar en la investigación nos conduce a aceptar mecanismos de análisis sin reparar en su validez, dedicaremos las siguientes líneas de este trabajo a profundizar en el concepto que, siempre desde la perspectiva de L. Tesnière, subyace al término antes señalado. Ello nos permitirá dilucidar de una vez por todas si debemos continuar la senda trazada con este teoría o, por el contrario, debemos tratar de buscar vías alternativas para el análisis.

Un estudio fundamentado de la denominada “traslación sintáctica” debe iniciarse, pensamos, en las contribuciones teóricas del filósofo del lenguaje C. Bally (1925). Este autor concibe la evolución de las lenguas como un proceso de simplificación progresiva mediante el cual, con un número limitado de elementos, el hablante es capaz de poner en práctica las diversas posibilidades expresivas que se observan al estudiar el habla. En este sentido, analiza los procesos de sustitución léxica en dos planos diferentes: el

gramatical y el estilístico. Distingue para ello dos tipos de categorías que el hablante maneja: las lógicas y las gramaticales. Afirma Bally que el hablante lleva a cabo sustituciones en ambos planos y obtiene así el máximo rendimiento de los elementos lingüísticos que posee. En cuanto a las sustituciones y su relación con los tipos de categorías ya señalados, establece dos: la figura y la hipostasis. La figura opera desde el punto de vista intelectual (en ellas se da un cambio de categorías lógicas), mientras que las hipostasis sustituyen categorías gramaticales. No obstante, señala que entre ambos tipos de sustitución existen afinidades, ya que entre las categorías gramaticales y las lógicas se dan enlaces intermedios e interiores¹. Más allá, enlaza las transposiciones gramaticales con las figuras lógicas y desarrolla varios ejemplos en los que a la vez que se da un cambio en la categoría gramatical, se percibe el cambio lógico².

Una vez descrita esta relación entre figura e hipostasis, Bally aplica el nombre de hipostasis a cualquier tipo de sustitución y ahí es cuando comienza a hablar de transposición (cf. Bally, 1925: 86).

En su caracterización de este nuevo concepto de hipostasis, Bally no menciona las funciones sintácticas de forma explícita. Sin embargo, hace referencia a las mismas cuando explica casos en que la figura y la hipostasis, pese a aparecer en los mismos contextos, no son identificables con la misma facilidad, sino que es necesario realizar un esfuerzo de comprensión para llegar a la figura lógica que se esconde detrás. En el análisis de varios ejemplos concretos (cf. Bally, 1925: 88) afirma que el empleo del adjetivo en función de sujeto debe ser interpretado como un cambio de categoría, y reconoce explícitamente que se trata de un hecho de sintaxis. Así, lo que en principio comenzó definiendo como un cambio de categoría sin atender a la función sintáctica, ahora lo asocia con el cambio de función, con lo que su definición de hipostasis no queda clara. Por otra parte, ya hemos señalado que este autor asocia los términos “transposición” e “hipostasis”. Si la hipostasis puede ser “un hecho sintáctico” eso convierte a la transposición en un mecanismo de la misma índole.

El concepto de transposición que presenta este autor aparece más claramente definido en C. Bally (1932). Para ello el autor francés delimita dos tipos de palabras: las que tienen un correlato real y las que sirven como nexo para establecer las relaciones entre las primeras. De todas formas, advierte de que, fuera de su propia clasificación, ciertas palabras pertenecen de forma natural a unas determinadas clases de palabras: “L'appartenance d'un mot simple et arbitraire à une classe de mots (substantifs, adjectif, etc.) est un cas-limite de caractérisation; un mot simple est caractérisé minimalement par le fait qu'il est classé spontanément dans une partie du discours;...” (cf. Bally, 1932: 82). Continúa afirmando que las palabras que pertenecen a estas “clases” tienen su referente en la realidad y precisamente esto es lo que las caracteriza “espontáneamente”

¹“Toute figure est l'intervention de deux catégories logiques: toute hypostase transpose d'une catégorie grammaticale dans une autre; et cela revient au même, au moins indirectement, car si les catégories grammaticales en reflètent pas exactement les cadres logiques de l'esprit, —bien loin de lá!— les deux ordres de classement sont reliés par des affinités intérieures et des raccordements intermédiaires” (cf. Bally, 1925: 17).

²Así, en *¡Eres un niño!* Bally describe el cambio de la figura que tiene la cualidad por la cualidad en sí. Es el caso de la metáfora. El mismo mecanismo pero en sentido inverso (se cambia la cualidad en sí por la figura que posee la cualidad) aparecería en casos como *La cruel queda insensible ante mis lágrimas*.

dentro de las partes del discurso o partes de la oración. De esta forma encontramos que no sólo se confunden las categorías verbales con las formas léxicas, sino que también la inclusión de dichas formas en las categorías se produce de forma espontánea³.

Después de presentar su clasificación de los tipos de palabras, Bally introduce el concepto de transposición. Para este lingüista, las “formas” (palabras) tienen un significado y unas funciones que les son propias. Cuando se da el fenómeno de la transposición, el significado permanece invariable y lo único que cambia es la función. Al identificar forma y función este lingüista basa su teoría en los mismos postulados de la gramática tradicional, con lo que la transposición funcional de Bally encuentra ahí su razón de ser: si a cada “clase de palabras” le corresponde unas funciones determinadas, el mecanismo de la transposición funcional sirve para justificar aquellos casos en los que la palabra adopta una función “propia” de un grupo diferente.

El concepto de transposición presentado por Bally supone un precedente inmediato de la teoría desarrollada por L. Tesnière (1959)⁴. A partir de este autor, la traslación (así denominada por él) se convertirá en un mecanismo de explicación generalmente aceptado en las gramáticas. De ahí la extrema importancia que tienen el estudio y la revisión crítica del mismo⁵.

Comienza Tesnière (1959: 361) su teoría de la traslación señalando como inadecuados aquellos estudios que intentan de forma comparativa, asimilar fenómenos que pertenecen a diversas lenguas e intentar encontrar equivalencias. También denuncia el estudio de los fenómenos sintácticos dentro del campo de la morfología⁶. A través de distintos casos (*le train de Paris, la gare de Sceaux*), el lingüista explica, por ejemplo, cómo a la preposición *de* se le atribuye la relación de dependencia que se crea entre

³“...ainsi *arbre* désigne une chose caractérisée par ses qualités d’arbre, *travailler* une action spécifiée par les caracteres du travail, etc” (cf. Bally, 1932: 82).

⁴También resulta obligada la mención de las teorías del filósofo del lenguaje A. Sechehaye (1950) como precedente del desarrollo de L. Tesnière (para un análisis de la teoría de este autor, cf. N. Campos, 2003).

⁵Tesnière justifica su pormenorizado análisis del fenómeno de la traslación como algo que era necesario desde hacía mucho tiempo. Según palabras del propio lingüista, la noción de traslación había sido implícitamente aceptada por muchos lingüistas de prestigio, pero necesitaba una definición y una descripción exactas del mecanismo. De ahí su propio estudio: “La notion de translation, si elle n’a encore jamais été conçue clairement, exprimée formellement, étudiée méthodiquement et intégrée explicitement dans un exposé systématique de la syntaxe, n’en a pas moins été maintes fois soupçonnée par les meilleurs linguistes, perçue confusément par les antennes de leur sens linguistique, cherchée et à moitié devinée par intuition, entrevue sous forme de programme d’avenir et certains s’en sont même quelquefois approchés d’assez près par des allusions, plus ou moins gênés d’avoir à concevoir et à exposer une notion syntaxique dans les cadres et avec la terminologie de la syntaxe morphologique” (cf. Tesnière, 1959: 381).

⁶Este autor pretende una reestructuración de las tradicionales disciplinas de análisis lingüístico. Para ello parte de la distinción entre dos planos: 1) plano del pensamiento (o del contenido), de carácter psicológico y lógico y con categorías universales, y 2) plano de la lengua (o de la forma) de carácter lingüístico y con categorías variables. A su vez, la lengua se divide en forma interior (abstracta) y forma exterior (el vestido fónico abstracto) Autores como Fuchs y Le Goffic (1975: 44) identifican en esta segunda división una continuación de los postulados de Humboldt y un punto de referencia para la diferenciación de Chomsky (1965) entre los tipos de estructura (profunda y superficial). La forma interior será el objeto de estudio de la sintaxis. El contenido (semántico) y la forma interior dinámica (sintaxis estructural) constituyen dos planos paralelos aunque independientes, de forma que una de las que llama “oraciones” puede ser semánticamente absurda y estructuralmente correcta.

distintas palabras. Tesnière observa que no se puede atribuir a una unidad morfológica (la preposición) un valor semántico (posesión) y lo que él considera funcional a la vez, estableciendo una relación de dependencia entre varios miembros. Su crítica se basa en que a la preposición se le ha pretendido dar un valor semántico, cuando, a juicio de este autor, la relación que se establece entre la preposición y su término es de índole estructural en el sentido en que el lingüista utiliza este término⁷ (cf. Tesnière, 1959: 362).

A partir de este planteamiento básico, explica cómo, en los ejemplos concretos que expone, la preposición “cambia” la función sintáctica del sustantivo por la del adjetivo. A ese cambio lo denomina *traslación*, definiéndolo como de naturaleza sintáctica (cf. Tesnière, 1959: 363). No obstante, también define este mismo mecanismo como un cambio de categorías gramaticales (cf. Tesnière, 1959: 364)⁸. Respecto a la que denomina “función”, aclara que no forma parte del mecanismo transpositor en sí, sino que se manifiesta como consecuencia del mismo, debido a que cada categoría conlleva unas funciones que le son propias. Lógicamente, cuando ya se ha producido la traslación de categorías, se dará un cambio en la función: la palabra abandona las funciones propias de la categoría de salida y adopta las de la categoría de llegada. Morfológicamente la palabra transferida no tiene por qué cambiar. Lo principal

⁷Algunos autores sitúan a L. Tesnière en la corriente estructuralista europea, aunque se registran en él ciertas diferencias con respecto a F. de Saussure: 1) basa sus concepciones en su propia práctica (observación de los hechos considerados gramaticales en numerosas lenguas); 2) su objetivo es la elaboración tanto de niveles como de unidades de análisis; 3) insiste en la importancia de la noción de función en el ámbito de la sintaxis. Esto le lleva a defender una separación entre sintaxis estática (de las categorías) y dinámica (de las funciones), quedando la primera subordinada a la segunda. La sintaxis estática operará en el orden lineal secuencial y la dinámica en el orden estructural, donde se definen las funciones; 4) con la sintaxis dinámica Tesnière pretende dar cuenta de la actividad del hablar (*parole*) en oposición a la lengua. En este sentido, Fuchs y Le Goffic (1975: 43) recuerdan que para el gran sistematizador del proceso de traslación “*parler une langue, c’est en transformer l’ordre structural en ordre linéaire, et inversement, comprendre une langue, c’est en transformer l’ordre linéaire en ordre structural*”, y 5) las conexiones estructurales de la sintaxis dinámica se representan con el *stemma*, esquema arbóreo en el que profundizaremos en el desarrollo de nuestro análisis. No obstante, V. Báez San José (1988: 7) encuentra relaciones importantes entre los diferentes modelos de la gramática generativa y las versiones de la gramática de dependencias que se iniciaron en la obra del autor francés: «la inserción de las distribuciones de los elementos sintácticos que acompañan al núcleo verbal, adjetival y nominal y, sobre todo, la subcategorización sintáctica y semántica de estos elementos, se corresponde con el modelo estándar de la gramática generativa de N. Chomsky (1965).»

⁸«Dans son essence, la translation consiste donc à transférer un mot plein d’une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale, c’est-à-dire à transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot” (cf., Tesnière (1959: 364)). En este punto cabe recordar que el lingüista francés intenta una remodelación de las categorías tradicionales, también llamadas partes del discurso, partes de la oración, clases de palabras, etc. (sobre las distintas denominaciones utilizadas en el ámbito de la tradición gramatical española, cf. N. Campos Carrasco, 2001). Tesnière opina que de la forma en que están dadas, resultan heterogéneas (en su definición se mezclan varios tipos de criterios) y omiten mencionar la presencia de lo que Tesnière llama «marcantes cero». Él distingue dos tipos de categorías: las palabras llenas (sustantivo, verbo, adjetivo y adverbio) y las vacías (juntivos, traslativos, índices y anafóricos) de las que hablaremos durante nuestro estudio. Fuchs y Le Goffic (1975: 45) advierten, con respecto a las categorías llenas, que: «Cela pourrait paraître très traditionnel, si l’on ne précisait qu’il n’entend pas par là les catégories de la grammaire scolaire: par exemple, les pronoms interrogatifs, les pronoms personnels, certains indéfinis se trouvent regroupés sous la dénomination de “substantifs”, d’autres indéfinis ainsi que les démonstratifs deviennent des “adjectifs”.»

es dejar claro que el mecanismo de la traslación precede al cambio de función, aunque el segundo proceso sea consecuencia directa del primero.

Si en un primer momento habla de la traslación como cambio de categorías y de que el cambio de función está derivado del proceso, puede resultar un tanto problemático afirmar, como este autor lo hace más adelante (cf. Tesnière, 1959: 365), que se trata de un fenómeno de carácter sintáctico. Lo que se muestra como una aparente contradicción, no lo es tanto si tenemos en cuenta que para Tesnière, al igual que para muchos otros, cada categoría verbal lleva aparejadas unas funciones concretas⁹. De este modo, al producirse el cambio de categoría (que para este autor es primario), se da el cambio de función.

De igual forma explica la importancia que tiene la traslación: es un mecanismo fundamental sin el que el hablante no podría utilizar las palabras para expresarse con libertad; aparece como una característica básica del lenguaje humano, en el sentido en el que Bally hablaba de la sustitución en general como algo connatural al habla (cf. Tesnière, *ibidem*).

Con respecto al funcionamiento del proceso en sí, Tesnière (1959: 367) habla de transferendo, transferido y traslativo. El transferendo será la palabra aún incluida dentro de la categoría que va a abandonar; el transferido es la palabra (que morfológicamente permanece inalterada) ya dentro de la categoría de llegada. Todo este mecanismo se representa gráficamente por medio del stemma.

Acerca de la figura del traslativo, rechaza la opinión de quienes lo definen como palabra invariable destinada a marcar la relación entre dos palabras llenas. Para Tesnière esta explicación resulta demasiado superficial, ya que el papel de estas partículas es mucho más profundo que el de la simple unión de palabras: el traslativo formará parte del núcleo transferido¹⁰. Esta afirmación nos lleva a plantear otra reflexión: si esto fuera cierto, habría que postular una ampliación en el número de unidades de las cuatro categorías. Así, en *le livre de Pierre, de Pierre* sería una traslación adjetival (un primitivo sustantivo pasa a ser adjetivo) y si tomamos el traslativo como intranuclear, el nuevo adjetivo sería *de Pierre*. Si esto es así, no estamos pasando una palabra de una categoría a otra, como Tesnière afirmó en un principio, sino que la adición del traslativo supondría la creación de una nueva unidad que se ha visto morfológicamente modificada con respecto a aquella de la que procede.

⁹Tesnière (1959: 13) afirma que las relaciones que se dan entre las unidades que componen una cadena lingüística son de dependencia. Así, identifica la existencia de términos superiores o regentes y términos inferiores o subordinados. El conjunto formado por el regente y sus subordinados se denomina “nudo”. Dentro del nudo, la función del regente, también llamada “función nodal”, será unir en un sólo conjunto las relaciones que lo unen a sus subordinados. Por su parte, los subordinados asumirán dos tipos de funciones: actantes (sujeto, objeto directo, objeto indirecto y complemento agente) y circunstantes. Una vez establecidas las distintas funciones, Tesnière (1959: 1445 y 155) describe las correspondencias que se dan entre funciones y lo que considera “categorías”: el verbo desempeñará la función nodal en el nudo verbal; el sustantivo, en principio, ejercerá como actante; el adverbio asumirá la función de circunstante; el adjetivo aparecerá ligado a las funciones de atributo y epíteto o modificador del sustantivo en un nudo sustantivo.

¹⁰En la teoría de Tesnière, el núcleo se compone tanto de la palabra que pasa de una categoría a otra como del transferendo que posibilita este cambio.

En lo que se refiere a la evolución de la traslación, habla L. Tesnière (1959: 373) de dos tipos principales: las fijas y las vivas. Las fijas serían aquellas que con el tiempo dejan de ser sentidas como tales, perdiéndose la noción de la unidad de la que proviene. Las vivas son las que sí se reconocen como tales, siendo fácilmente identificable la categoría de partida. Además, en la traslación viva el transferido es capaz de crear a su vez dependencias (el nudo¹¹ de la traslación está disociado en dos direcciones verticales, una ascendente y otra descendente)¹². En la fija la relación es sólo en sentido vertical ascendente.

En un capítulo aparte, L. Tesnière (1959: 380) centra su estudio en lo que denomina la “traslación sin marca”, es decir, sin traslativo formal que la identifique. Para este autor, existen traslaciones que no se acompañan de traslativos que las hagan formalmente identificables y no por ello deja de existir el proceso. Como ejemplos incluye los de *orange* y *citron*, “qui sont d’authentiques substantifs, son employés en valeur d’adjectifs pour désigner, non pas la nature du ruban ou de l’étoffe, mais sa couleur” (cf. Tesnière, *ibid.*). Estamos ante una traslación adjetival desustantival¹³. Especifica, además, que la traslación sin marca puede darse entre cualquier tipo de palabras¹⁴.

Sobre su explicación de la traslación sin traslativo visible, es posible cuestionarse qué tipo de fenómeno es en realidad la traslación. Tesnière afirma en principio que la traslación sólo se da entre categorías verbales y en el caso de la traslación sin traslativo visible lo único que nos hace identificar el proceso es el cambio en las denominadas “funciones”. Así, se comprueba que este autor, pese a que en un principio afirmó que la traslación es un fenómeno intercategorial y que el cambio de función es una

¹¹De cualquier manera, el concepto de “nudo” no parece demasiado claro en la teoría del autor francés. En principio, se aplicará este nombre a cualquier palabra que funcione como regente de una o más subordinadas. Habrá tantos tipos de nudos como de palabras llenas (sustantivo, adjetivo, verbo y adverbio) y el nudo que domine a los demás será el “nudo central”. Según el tipo de palabras que funcione como nudo central podremos hablar de cuatro tipos de frases: verbal, sustantival, adjetival y adverbial. Frente al nudo, Tesnière (1959: 100-101) define lo que denomina “frase” como jerarquía de nudos y la clasifica según la naturaleza de su nudo central (será frase verbal la que tenga como nudo central un nudo verbal; adjetiva, un nudo adjetival; adverbial, un nudo adverbial y sustantiva, un nudo sustantival). Más adelante, el autor francés (1959: 177) advierte de la posibilidad de que un solo nudo constituya una frase, con lo que, como decimos, la diferencia entre los conceptos de nudo y frase no queda del todo establecida (para un análisis más detallado de las confusiones conceptuales en la teoría de Tesnière, cf. Devís, 2002: 9-10).

¹²“Un très bon exemple de cette distinction nous est fourni par l’opposition entre le **participe présent**, où la translation est encore bien vivante et en pleine action, puisque, comme son nom l’indique, il participe à la fois de la nature du verbe (par ses connexions inférieures) et de celle de l’adjectif (par ses connexions supérieures), et l’**adjectif verbal**, où la translation n’est plus vivante, et qui est, au contraire, figée en valeur d’adjectif sans rien conserver de sa valeur verbale originelle” (cf. Tesnière, 1959: 373).

¹³Recordemos que en la terminología usada por Tesnière las traslaciones reciben distintas denominaciones atendiendo bien a la categoría de partida o bien a la de llegada. Si tenemos en cuenta la de partida, a la denominación de la traslación habrá que añadirle la partícula de-. Así, una traslación desustantival significará que la palabra ha dejado de ser un sustantivo. Desde el punto de vista de la categoría de llegada, la terminología cambia: simplemente se adoptará la denominación de la categoría de llegada. En este sentido, una traslación adjetival será la que “transforma” la palabra en una adjetivo.

¹⁴Cabe preguntarse hacia qué lado se inclinaría la barra vertical del stemma en una traslación sin marca, dado que dicha inclinación viene dada por el lugar (antepuesto o pospuesto al transferendo) en que aparece el traslativo.

consecuencia, ahora olvida lo anterior: la traslación es un fenómeno de carácter sintáctico y tanto es así, que el hecho de tener traslaciones sin traslativo demuestra que los fenómenos sintácticos son independientes de la morfología¹⁵.

A modo de ejemplo de lenguas en las que el fenómeno de la traslación sin marca no se da, señala el latín. Tesnière se basa en que al asumir terminaciones diferentes las palabras modifican su categoría y no hay modificaciones sin cambios de terminación. En este punto cabe advertir algo que ya aparecía en las propias gramáticas latinas: por ejemplo, un sustantivo no deja de serlo por el mero hecho de que cambie su desinencia casual. No obstante, como cada caso implica una determinada función y Tesnière identifica ciertas funciones con algunas categorías, este autor habla de traslación de un sustantivo a adjetivo por el mero hecho de ir en genitivo o a adverbio por aparecer en caso ablativo. De nuevo su ejemplo se aleja de su propia definición inicial de traslación como cambio de categorías: Tesnière asume que el mecanismo es de índole sintáctica, con lo cual se hace patente su identificación entre categorías y funciones.

Atendiendo a diferentes factores, Tesnière (1959: 384) establece tipos de traslación. Así, por su estructura formal diferencia las traslaciones en cascada (se repite el mismo tipo de traslación)¹⁶ y las inversas (se dan en el mismo grupo traslaciones de naturaleza contraria)¹⁷. Según la calidad del transferendo, se establecen dos grados. En la traslación de primer grado el transferendo es una palabra y no una oración. En la de segundo grado, el transferendo es una oración. Esta distinción entre primer y segundo grado no se adecua a su primitiva definición de traslación, según la cual una oración nunca podría ser transferendo al no pertenecer a ninguna categoría.

Como un tipo especial de traslación, Tesnière (1959: 388) incluye la traslación formal. En ella no se tiene en cuenta la categoría de partida ni el estado sintáctico del transferendo¹⁸ y la categoría de llegada siempre es la del sustantivo. Por todos los planteamientos que Tesnière ha realizado hasta ahora, la traslación parece un fenómeno de carácter sintáctico. Incluso la traslación formal rompe la definición inicial del proceso, ya que la operación de cambio (lo que al principio de su obra el lingüista definió como verdadera traslación) no importa, sino sólo el resultado final que, curiosamente, siempre es el mismo. Es su explicación particular de la función metalingüística (el uso del lenguaje para hablar del lenguaje)¹⁹.

También habla Tesnière (1959: 391) en su obra sobre las variedades categóricas de la traslación y es en este punto donde introduce la semántica. Así, la traslación en

¹⁵«L'existence de la translation sans translatif implique la condamnation de toutes les théories qui prétendent fonder la syntaxe sur la morphologie et en reconnaître comme faits syntaxiques avérés que ceux qui sont exprimés par un marquant morphologique» (cf. Tesnière, 1959: 381).

¹⁶Como ejemplo incluye *le cousin du fils de la femme de mon oncle* y añade que los estilistas evitan este tipo de traslaciones por su mal sonido. ¿Significa eso que las traslaciones en cascada tienen que aparecer siempre con el mismo traslativo repetido sucesivamente?

¹⁷Por ejemplo, en el grupo *el blanco de la casa* se dan dos traslaciones inversas: la primera sustantival (“convierte” un adjetivo en sustantivo) y la segunda adjetival.

¹⁸No queda claro si sería una traslación de primer o de segundo grado. Al no tenerse en cuenta la categoría de partida, sería muy difícil clasificar este nuevo tipo de traslación por su grado.

¹⁹Como ejemplo podemos tomar *de es una preposición*. En este punto cabe preguntarse cómo se realizaría la representación gráfica del stemma, ya que la categoría de partida no tiene importancia y tampoco tiene por qué aparecer ningún tipo de traslativo.

general es definida como un cambio de categorías, separando, como crítica a la gramática tradicional, los estudios de sintaxis de otros diferentes (lo cual parece ser incongruente desde el momento en que este autor acaba mezclando categorías y las que considera funciones sintácticas). En este punto L. Tesnière (*ibidem*) añade que en la traslación se dan ciertos matices semánticos que aporta el traslativo. Estos matices incluyen a los transferidos en “subcategorías” dentro de las categorías que él llama “gramaticales” (sustantivo, adjetivo, verbo, adverbio)²⁰. Se observa que para la definición de las categorías Tesnière ha usado criterios sintácticos, mientras que para establecer subdivisiones dentro de las mismas el criterio se vuelve semántico. Por otra parte, si la información semántica que matiza cada proceso de traslación la facilita el traslativo, ¿qué ocurre en las traslaciones sin marca ya analizadas? Tampoco queda claro que sea la traslación en sí, por medio del traslativo, lo que facilita el valor semántico específico, porque al final de su exposición concluye que lo que en realidad indica la traslación es una relación sintáctica muy general, sin especificar realmente el valor semántico concreto. Así explica el lingüista que haya construcciones que puedan tener significados opuestos²¹.

Cuando Tesnière (1959: 395) se refiere a las categorías gramaticales habla, entre otras partículas, de traslativos, juntivos (conectores) e índices²². Detendremos nuestro análisis en este último grupo dada su repercusión en la identificación de las categorías.

El índice se define como la partícula que sirve para especificar la categoría de la palabra a la que acompaña, y puede proceder de dos fuentes: antiguas palabras autónomas o antiguos traslativos sin valor. Los más usuales son el índice sustantival (el artículo de la gramática tradicional) y el índice personal o desinencia verbal. Se comprueba cómo la definición del índice es morfológica. Esto significa que las categorías se pueden identificar desde el punto de vista morfológico, cuando el propio autor había criticado al inicio de su trabajo (cf. Tesnière, 1959: 361) el intento de la gramática tradicional de hacer morfológico un estudio que debe ser sintáctico²³. Por otra parte, esto supone establecer una definición morfológica de las categorías verbales, algo que no resulta demasiado adecuado si tenemos en cuenta ejemplos como el del

²⁰Como ejemplo pone el caso del adjetivo: “C’est ainsi qu’à l’intérieur de la catégorie de l’adjectif nous avons été amenés à distinguer des adjectifs attributifs de qualité et de quantité et des adjectifs de rapport personnels et circonstanciels, tous appartenant à la catégorie générale de l’adjectif, mais chacun différant des autres par sa nature propre au sein de la catégorie de l’adjectif” (cf. Tesnière, 1959: 391)).

²¹Propone como ejemplo *le train de Paris*, que puede significar bien *el tren que viene de París*, bien *el tren que va a París* (cf. Tesnière, 1959: 393)).

²²Dentro de la sintaxis dinámica Tesnière localiza tres tipos de fenómenos: conexión, junción y traslación. El primero consiste en las relaciones de dependencia establecidas entre unidades pertenecientes a la frase simple. En el stemma las conexiones se representan por una línea vertical que une un término regente con otro subordinado. La conexión se puede dar en varios niveles, de forma que una misma unidad puede funcionar a la vez como subordinada de una y regente de otra. La junción comprende lo que tradicionalmente se ha llamado “coordinación” entre palabras o frases. En ella se incluyen los juntivos cero (yuxtaposición). Con respecto al fenómeno de traslación contendrá, entre otros, los casos de subordinación y fenómenos de diversa índole como el tradicional complemento del nombre.

²³Incluso podría argumentarse, frente a la inclusión del artículo en este grupo, que en realidad lo que indica es “grado de conocimiento” por parte del hablante, pero no enfatiza ningún carácter sustantival. El uso del artículo también puede explicarse como un matiz subjetivo que el hablante introduce, sin ninguna conexión con las categorías.

sustantivo: su caracterización morfológica se ha venido haciendo por su capacidad de contraer género y número, cuando hay casos donde, por ejemplo, carece de uno de los dos elementos (e incluso de los dos)²⁴. Por otra parte, hay sustantivos que nunca aparecen acompañados de artículo.

En el caso de los verbos, Tesnière contempla el cambio de tiempos verbales como traslaciones de subcategorías dentro de una misma categoría. Llegados a este punto, cabe preguntarse qué entiende este autor por “categoría”. En principio, aceptaba de forma implícita las cuatro definiciones tradicionales de sustantivo, adjetivo, verbo, adverbio, según su función sintáctica (cf. Tesnière, 1959: 367). Además, define la traslación como un cambio de categoría, y en ciertos casos no sucede de ese modo, así que el lingüista justifica su teoría creando las subcategorías. En el caso del verbo, convierte la traslación en un fenómeno morfológico (para explicar la presencia del verbo auxiliar) y semántico (para justificar el cambio de tiempo verbal), pero no sintáctico. Recordemos su afirmación inicial: “Pour bien comprendre la nature de la translation, il importe de en pas perdre de vue que ‘est un phénomène syntaxique et qui, par conséquent, dépasse les données morphologiques avec lesquelles nous avons la mauvaise habitude de raisonner syntaxe” (cf. Tesnière, 1959: 365).

De forma cercana al concepto definido por Bally como “transposición funcional”, Tesnière (1959: 401) introduce en su teoría un capítulo dedicado a las “variedades funcionales de la traslación”. En él admite que existen traslativos cuya única función es la de provocar un cambio en la función de la palabra, sin que ello implique un cambio de categoría. Si tenemos en cuenta la definición inicial de traslación, resulta difícil aceptar la existencia de traslaciones funcionales, en tanto que la traslación en sí es un cambio de categorías y, derivado de ese cambio, se da el de función. Por otra parte, cabe preguntarse cuál es la diferencia entre los sintagmas *de Pierre* y *à Pierre*, para considerar al primero como fruto de una traslación desustantival adjetival y al segundo como un caso de traslación funcional. En este apartado, Tesnière lleva a cabo una presentación sintáctica del fenómeno²⁵: si anteriormente el artículo fue considerado como un traslativo entre categorías, ahora la preposición no lo es. Tan sólo cambia la función.

Finalmente, L. Tesnière (1959: 402) intenta solucionar una dificultad adicional en su teoría: si con su definición de traslación había equiparado tanto funcional como categorialmente grupos como *prep + sustantivo* y *adjetivo equivalente*²⁶, debe admitir que no son “exactamente iguales” en tanto que se percibe una diferencia entre ambos tipos de construcciones. Explica esta diferencia introduciendo lo que llama *variedades semánticas de la traslación*. Según éstas, entre los tipos de construcciones mencionados se da “une nuance de sens nettement sentie”, basada en si el traslativo es autónomo o está ligado al transferendo. Afirma que en este segundo caso, la cualidad expresada es “más permanente” que en el primero. Esta diferencia de significados que apunta Tesnière no se da por la clase de traslativo, sino porque en el caso *prep + sustantivo* lo

²⁴Pensemos en sustantivos como *mar, sol, ser*, etc.

²⁵“On notera que la présentation syntaxique du phénomène a l’avantage de grouper sous un même chef un mécanisme analogue, malgré la différence morphologique du marquant” (cf. Tesnière, 1959: 401).

²⁶Como ejemplos cabe citar *de piedra* y *pedregoso*.

único que se da es un cambio de lo que él considera función sintáctica (el sustantivo pasa a depender de otro que tendrá un rango superior) pero no de categoría²⁷. Sin embargo, cuando añadimos un sufijo estamos creando morfológicamente un adjetivo. Tesnière explica las diferencias semánticas que se pueden dar entre los dos tipos de construcciones añadiendo que con la preposición el sustantivo se vuelve adjetivo desde el “punto de vista estructural” y no semántico. Son fenómenos de distinta índole que el lingüista pretende clasificar bajo una misma denominación.

En definitiva, la teoría de la traslación estructurada por este teórico del lenguaje supone quizás el desarrollo más pormenorizado de un proceso que muchos autores han asumido, y aun en la actualidad asumen, como algo necesario: el cambio categorial. Sin embargo, hemos tratado de demostrar que una lectura atenta de los postulados del autor francés permite, cuando menos, cuestionar la validez de una teoría cuya formulación, fuera de las dificultades internas mencionadas, tampoco permite una aplicación inequívoca en el análisis de las lenguas particulares. Dicho de otro modo: la formulación del lingüista francés no puede, por su propia naturaleza, incluirse entre los conceptos que deben configurar una teoría del lenguaje actual.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- BÁEZ SAN JOSÉ, V. (1988). *Fundamentos críticos de la gramática de dependencias*, Madrid, Síntesis.
- BALLY, C. (1925). *Le langage et la vie*, Geneva, Droz, 1977².
- (1932). *Linguistique générale et Linguistique française*, Berne, Franke, 1965⁴.
- CAMPOS, N. (2001), «Categorías, clases de palabras y partes de la oración en el ámbito de la tradición gramatical española», in Aleixandre Veiga & Maria Rosa Pérez (eds.), *Lengua española y estructuras gramaticales*, Santiago de Compostela, Servicio de Publicacións da Universidade de Santiago de Compostela, pp. 49-57.
- (2003). *La traslación sintáctica*, Cádiz, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz.
- CHOMSKY, N. (1965). *Aspects of the theory of Syntax*, Cambridge, M.I.T. Press.
- DEVÍS, P. P. (2002), «Estructuras sintácticas y niveles lingüísticos», *Verba* (en prensa).
- FUCHS, C. & P. LE GOFFIC (1975). *Initiation aux problèmes des Linguistiques Contemporaines*, Paris, Classiques Hachette.
- SECHEHAYE, A. (1950). *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Librairie Ancienne Édouard Champion.
- TESNIÈRE, L. (1959). *Éléments de Syntaxe Structurale*, Paris, Klincksieck 1976².

²⁷Con esto volvemos a encontrar un tipo de traslación donde el cambio de categorías no se da.

Pour une continuation de la théorie du “formant” : quelques arguments relevés dans des études diachroniques

Daniéla Capin

Université de Bordeaux 3

RAPPEL DE LA THEORIE DU “FORMANT”

Il y a quelque temps, un éminent linguiste hispanisant, Maurice Molho, plaidait pour une grammaire du signifiant, pour une linguistique qui puisse prendre son départ à l’immédiat, c’est-à-dire au signifiant, et non au signifié, comme étant les seules à pouvoir faire apparaître des structures que le langage identifie en lui. Ces structures, poursuivait-il, sont “les seules qu’intériorisent les sujets parlants, pour qui le langage n’est qu’un appareil de signes dont ils se sont exercés à connaître et à pratiquer les aptitudes référentielles. Cet appareil forme un système, ce qui signifie qu’aucun des signifiants qu’il intègre n’existe (et n’est repérable) en dehors de la solidarité qui le lie aux autres signifiants de la langue: tout signifiant implique donc à travers la donnée élémentaire qu’il constitue, la totalité des systèmes auxquels il appartient.” (Molho, 1986: 45) Le principe formulé conduit à considérer le langage comme une organisation de repères ou signaux qui définissent des réseaux de signification et stipule que deux signaux analogues dénotent l’analogie des signifiants qu’ils émettent. L’idée était donc de chercher à retrouver les éléments analogues, les morphèmes récurrents, qui instaurent des ressemblances aux plans phonologique et graphique pour retrouver les constructions et reconstructions, mais aussi les réinterprétations ou les innovations du système, et surtout, les appariements entre sous-systèmes. Empruntant à la phonologie le terme de “formant”, Maurice Molho l’applique à la morphologie pour désigner “des éléments ou des particules signifiantes qui, intervenant dans la structure d’un signifiant donné, se répètent en plusieurs autres —ce dont résulte la formation d’un champ d’analogie regroupant une ou plusieurs séries morphématiques” (Molho, 1988: 291-2). Le “formant” a un signifié propre; il possède une valeur très générale, subtile et abstraite, et se laisse ramener à une équivalence proportionnelle; ce signifié est commun à toutes les formes dans la composition desquelles le “formant” intervient. Très éloignée de l’analyse grammaticale traditionnelle, la théorie du “formant” permet ainsi de rapprocher des éléments d’ordre très différent et de se placer à un niveau suffisamment général pour reconnaître les “assemblages” sur un plan transcatégoriel.

Pour illustrer ce principe Maurice Molho évoquait, entre autres, le cas des “formants” *-o*, *-a(s)*, *-e(s)* dans la morphologie de l’espagnol, comme capables de référer alternativement à deux notions apparemment distinctes: le verbe et le nom.

Notant que les signifiants désinentiels permettaient d'associer partiellement *yo canto* et *el canto*, *que yo cante*, *que él cante*, *el cante*, *tú cantas*, *que tú cantes*, *él canta*, *los cantos* et que ces signifiants désinentiels avaient un double pouvoir référentiel, il concluait: "Tout se passe, comme si en espagnol toute première personne d'indicatif présent ne pouvait être qu'un masculin singulier, et comme si tout masculin singulier s'attribuait la puissance active du locuteur." Et aussi: "[...] tout "neutre" ou féminin nominal est une troisième personne délocutée, c'est-à-dire réduite à la fonction de support passif de l'acte de locution."

On lui doit également les explications relatives à l'indiscrimination du pluriel nominal et de la deuxième personne verbale: le -s intervenant dans la notation du nombre et de la deuxième personne dans le système de l'interlocution est un "formant" qui désigne la sommation et la clôture d'un espace double puisqu'il se réitère dans le nom et dans le verbe.

Molho soumet à l'épreuve du "formant" les démonstratifs et les articles en espagnol, également des faits observables dans l'histoire de la langue. C'est ainsi qu'il explique, en linguistique historique, la sémiologie irrégulière, voire aberrante des formes d'indicatif présent *soy*, *voy*, *estoy*, *doy*, qu'il résume par étapes comme ceci: d'abord suffixé à *so*, l'élément d'origine pronominal -y se voit attribué à trois autres verbes *voy*, *estoy*, *doy* (au XV^e s.) puisque ce sont des verbes qui entretiennent avec la notion d'"être" des rapports étroits et peuvent être considérés comme dérivés de la notion d'existence. L'élément -y "sera désormais appelé à signifier, non plus un lieu d'espace quelconque extérieurement délimité, mais un lieu d'espace privilégié et fondamental: celui-même où s'inscrit le présent temporel [...] et qui n'est autre que le présent spatial de l'existence." (Molho, 1969: 81-82)

On pourrait multiplier les détails et les références, mais notre objectif n'est pas de gloser sur la théorie du "formant". Des recherches récentes, tout d'abord sur une œuvre du XVe siècle, ensuite portant sur d'autres œuvres, plus ou moins contemporaines à la première, et appartenant à la même aire dialectale, nous ont permis de trouver des preuves qui témoignent en faveur des considérations qui précèdent.

Il s'agit d'*Ysaye le Triste*, imposant roman de chevalerie qui raconte l'histoire du fils de Tristan et Yseut. L'œuvre a été vraisemblablement écrite au XV^e (Giacchetti, (1963: 109-119) et (1989: 26)). Dans la première moitié du XVI^e apparaissent successivement quatre éditions imprimées (Giacchetti (1963: 13) et G. Biancchiotto (1996: 623-639)). Pendant les siècles suivants, l'intérêt porté à l'œuvre diminue sensiblement: les savants citent quelques fragments et au XIX^e siècle John Colin Dunlop (1888) réalise une édition incomplète. Il faut attribuer ce désintéressement à la taille de l'œuvre: les deux manuscrits actuellement connus de l'œuvre —le manuscrit 2524 de la Bibliothèque de Darmstadt, qui figure également dans l'inventaire de la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne, et le manuscrit 688 de la Bibliothèque de Gotha, contiennent respectivement 373 et 491 feuillets d'une écriture dense et d'une trame serrée, en dépit des multiples miniatures, et demandent de gros efforts de compréhension.

L'unique édition moderne de ce texte, réalisée par le professeur André Giacchetti en 1989, utilise comme manuscrit de base le ms de Darmstadt. On lit dans le colophon:

Explicit le romant de Ysaÿe le Tristre et de Marcq l'Essiliet son fil, et fu escrips par le main d'un chapelain nommé sire Amoury de Noyelle, demourant adont a Douay, ou moys de Mai mil .IIII. cens et quarante noef. (Hessische Landes-und Hochschulbibliothek Darmstadt, MS 2524, fol.372 v).

Il y a là deux infirmations très importantes: d'une part, le texte a été copié par un ecclésiastique, le gage d'une bonne maîtrise de la langue, sans oublier que l'œuvre a été probablement commanditée par le duc de Bourgogne; d'autre part, l'histoire racontée n'est pas seulement celle du fils de Tristant et Yseut, mais aussi celle de leur petit-fils. Cette précision —capitale pour saisir la structure narrative du roman— ne mentionne pas un autre personnage introduit quelques pages seulement après la naissance du héros principal et dont on suit les aventures bien plus souvent qu'on ne suit celles de ses maîtres, Ysaÿe et Marc. Il s'agit d'un nain hideux, Tronc, personnage ensorcelé, cherchant sur terre son libérateur afin d'accomplir trois tâches qui puissent lui rendre sa beauté perdue et assurer son retour dans le monde de la féerie sous sa vraie identité — celle d'Aubéron. Ne pas noter l'allusion malicieuse au *Roman d'Aubéron*, respectivement à *Huon de Bordeaux*¹ est impossible, tout comme il est impossible de ne pas voir les rapports que le texte entretient avec le *Tristan* en prose. *Ysaÿe le Triste* participe ainsi à la construction d'un cycle très complexe —il constitue l'avant du cycle d'Aubéron et l'après du cycle tristanien. Par ses dimensions ambitieuses et les proportions épiques de son sujet, le roman atteint l'horizon de la somme. Il est probablement le dernier roman de tradition arthurienne qui s'inscrit dans une filiation littéraire et participe au développement des cycles narratifs.

A ces phénomènes dignes d'intérêt littéraire s'ajoute la stupéfaction linguistique: le manuscrit de base est le reflet d'une scripta picarde très marquée et donne l'exemple d'un conservatisme exceptionnel, même pour le domaine picard, pourtant réputé pour ses pratiques rigoureuses, voire archaïsantes. Le conservatisme se manifeste ici sur tous les plans, aussi bien morphologique que syntaxique et lexical. La conservation de la déclinaison est certainement un de ses traits les plus frappants à tel point que l'on a parfois du mal à considérer *Ysaÿe le Triste* comme un texte du moyen français. On pourrait en résumer l'usage comme ceci:

Au singulier, le copiste pratique avec minutie les règles d'accord de l'ancien français. Il ne s'agit pas seulement de traces, de vestiges de la déclinaison comme dans beaucoup d'autres textes, fidèles à la tradition picarde, mais d'un principe d'organisation rigoureuse qui différencie les paradigmes de sorte que 81,2 % des noms communs masculins en fonction de sujet singulier, d'attribut du sujet singulier, d'apostrophe et en apposition du sujet, (expressions communément appelées formes du Cas Sujet Singulier - CSS), apparaissent dotés d'un morphème de flexion -s. Témoin, le début du texte:

¹Le *Roman d'Aubéron* raconte les enfances d'Aubéron, fils de la fée Morgue et de Jules César. Tronc, alias Aubéron, a les mêmes origines: «... il fu engendrés et nés en che lit chy, et fu fieux d'une de nos compaignes, et l'engendra Jules Cezar. [...] Nous sommes dames qui allons ou il nous plaist, et sommes appellees fees, sy est le mere Tronc nos souveraine, et est appellee Morghe, ...» (§ 549) Aubéron joue le rôle de protecteur et conseiller du duc Huon de Bordeaux, personnage principal de la célèbre chanson de geste. Le cycle se poursuit avec les chansons d'*Esclarmonde*, *Clarisse et Florent*, *Ide et Olive* et *Godin*.

Or dist li contes c'une fois fu mandés Tristrans d'icelle Yzeut, et alla en messaige ungs siens senescaulx nommés Dinas, et li rois estoit allés jouer a ung sien castel loings de Tintageul .XI.lieues. Celle nuit jut Tristrans avoec le Royne. L'endemain oÿ elle nouvellez que li rois venoit, si le dist a Tristran. Et lors se parti, tous montés et armés, quant il ot prins congiet. A heure de nonne vint rois Mars. (§2).

Les “fautes inverses” sont pratiquement absentes: nous en avons dénombré seulement huit pour la totalité des noms communs masculins dans le roman!

En revanche, au pluriel, la répartition des marques de flexion ne suit pas les règles de l'ancien français qui opposait des formes de Cas Sujet Pluriel en $-\emptyset$ aux formes de Cas Régime Pluriel en $-s$. Dans *Ysaye* le pluriel indiscrimine les deux cas en adoptant, dans 82 % des cas, une forme a-casuelle qui marque seulement le nombre. Le système est donc scindé en deux: il montre clairement que le texte a subi une réorganisation et que le nombre est devenu une catégorie plus forte qu le cas.

Arguments en faveur de la théorie du “formant”: les preuves nominales dans Ysaye le Triste

L'étude linguistique du texte nous a amené à étudier tous les substantifs du texte par types de déclinaison, selon la répartition “classique” de la *koinè* littéraire, soit deux grands groupes de substantifs respectivement à une ou deux bases. Les observations menées sur un sous-groupe des substantifs à une base nous a permis de relever la présence très fréquente d'une finale d'origine picarde, que nous avons retrouvée par la suite dans le système verbal et dans celui des démonstratifs. Il s'agit du sous-groupe des “invariables”.

Une précision tout d'abord: Les linguistes appellent traditionnellement ce groupe de substantifs en $-s$ groupe des “indéclinables” (Cf. L. Foulet (1932 et 1990), B. Woledge (1979 et 1986), G. Zink (1989), C. Buridant (2000: 64)), en se basant sur l'absence d'opposition entre les formes de Cas Sujet et les formes de Cas Régime. Il nous semble qu'à une époque où la détermination est désormais en place, le terme d'“indéclinable” devient impropre à décrire le fonctionnement du système, car si la forme du substantif reste invariable, son déterminant, lui, peut adopter soit la forme fléchie, soit la forme non-fléchie, comme dans:

A l'endemain fist on feste noble et si fu fais Hergo chevaliers, que puis fu preudons et vaillans et maintint bien et hardiement le païs et le terre, ensy que vous orés cha en ariere. (§ 139).

... sy leur diras que de chy ne partirons jusque a che que bon nous semblera, car ly païs n'est point leur, ainchois est a Yreux qui congie nous a donné. (§ 494).

La forme fléchie du déterminant (*ly*) complète, conjointement à d'autres facteurs, les renseignements sur la fonction du syntagme —sujet de la phrase, alors que la forme non-fléchie (*le*) apparaît, ensemble avec des facteurs comme le type de verbe et la présence d'un nom animé, pour noter le syntagme en fonction de complément.

Ensuite: l'étude minutieuse de tous les représentants de ce groupe nous a permis d'en isoler un sous-groupe dont les caractéristiques étaient conformes à celles des substantifs à une base avec des variantes combinatoires de la base - la consonne finale

du mot s'effaçait au cas marqué, devant le morphème de flexion. Les finales du groupe variaient en raison d'un traitement phonétique picard: on sait que le trait phonétique le plus saillant des parlers picards est le traitement des palatales. T+yod, C+yod, C+E,I, P+yod, donnent [Í] en normanno-picard, graphié *ch*, alors que le résultat en francien est [ts], exception faite du traitement de p+yod. En position finale secondaire, le cas qui nous occupe, la situation est plus complexe, car la palatale aboutit tantôt à [Í], tantôt à [s], tantôt même à [k] (Cf. C. T. Gossen (1976: 98) et J. Wüest (1995: 303-305)). Sa notation hésite, en ancien picard, entre *ch*, *c*, plus rarement *cq*, alors que le moyen picard utilise exclusivement *ch* (Cf. L.-F. Flutre, 1970: 461-469). Les dialectologues ont vu dans ce phénomène un souci d'hypercorrection, puisque *ch* notait non seulement le résultat du traitement de la palatale, mais apparaissait comme correspondante dialectale du *s* français (*serviente* > fr. *sergent*, pic. *chergean*; esp. *zapatero*, pic. *chavetier*; it. *corazza*, pic. *cuirache*). Plus qu'un souci d'hypercorrection, c'est une tendance à la désambiguïsation des formes que l'on observe dans *Ysaÿe*: la finale picarde apparaît essentiellement en fonction de CRS, alors que la finale française apparaît pour noter le CSS et le pluriel. Ceci est particulièrement flagrant dans un mot comme *bras*, dont le correspondant picard, phonétiquement régulier, est *brach*. Sur 55 occurrences de *bras*, 2 sont utilisées pour noter le CSS, 3 pour noter la forme de CSP, 42 notent le CRP et 8 le CRS, alors que sur 68 occurrences *brach*, 2 notent le CSS et 66 - le CRS. La forme majoritaire pour noter le cas oblique est donc la forme picarde *brach*, et les oppositions s'énoncent comme suit:

CSS En tel maniere s'en vont parlant, et Ysaÿe et Tronc chevauchent grant alure, et tant que, par aventure, se hebergerent en une ville que l'en appelloit Saras; et ly batait ungz bras de mer au costé. (§ 227).

CRS Lors prent ly enffes le nain et le baise et acole; et ly chevalierz est tout esmaris comment ly enffes n'en a peur. Sy prent le nain par le brach en disant que, velle ou non, ly dira qui l'enfant est. (§ 19).

CSP Par mon chief, fait Ysaÿe, se lez bras ne me rompent ou fendent, g'y pense tant a busquier de m'espee que ly plus hardis d'eux tous me fera ainchois plache que il m'approche. (§ 388).

CRP Et ot .XI.piés de loing et s'estoit cras et membrus a l'avenant, les chevelx noirs et creppés et les yeulx vairs, grande boche et rousse barbe, les bras plas et ossus et puins quarrés et jambe vautiche, et avoit sy crueux regart c'a mervelles, ... (§ 27).

On pourrait multiplier les exemples et pratiquer des distinctions:

1) La notation de l'opposition est phonétiquement régulière dans le cas de *chourouch* 302 et *courouch* 82, 300, 311², formes de CRS; *tiers* 32, 33, 317, 327, etc. /*tierch* 67, 209, 493, 564 *escourch* 524, forme de CRS, <excurtius, "giron"; *march* 592, forme de CRS, "le mois de Mars" (la graphie *mars* est utilisée pour noter la monnaie au

²Le numéro qui suit l'occurrence indique le paragraphe dans lequel elle apparaît.

pluriel); *pauch* 333, “pouce”, forme de CRS, alors que la forme française est *pous*; *puch* 298, 391, formes de CRS / *puis* 53, forme de CSS (“puits”);

2) L’opposition est présente dans la notation des formes communes en *-eis*, *-ois*: *chaplich* 176, forme de CRS note le français *chapeis*, “massacre”; *cordich* 464, 465, 469, formes de CRS notent *cordeis*, “enclos fait de cordes”; *logich* 494, 518, formes de CRS / *logis* 469, forme de CRP; *taillich* 53, 53, formes de CRS, pour le français *taillis*.

3) Bien que le féminin n’offre pas d’opposition de cas, on ne peut pas s’empêcher de citer à l’appui des exemples qui précèdent quelques formes de féminin, phonétiquement régulières. Elles apparaissent toutes en fonction de complément: *cauch* 294, 505 et *caulch* 53, 294 “chaux”; *fauch* 556, 556, 556, “faux”; *sauch* 564, “saule”;

4) La même finale est adoptée dans des mots qui ne relèvent pas du traitement de la palatale, décrit plus haut. Tous ces mots désignent exclusivement des formes de CRS, ce qui nous permet de conclure que la finale servait de ligne de démarcation entre les deux cas du singulier, d’une part; d’autre part, elle permettait de marquer l’opposition entre le singulier et le pluriel. Ainsi: *cambrelens* 501, CSS / *cambrelench* 571, CRS (peut-être assourdissement du *-g* final?); *estach* 357, “insistance”, forme de CRS; *estoch* 517, “épée longue et droite”, forme de CRS; *fronch* 295, forme de CRS, pour “front”.

5) Il faut ajouter à cette liste les cas où la finale apparaît dans le groupe des adjectifs pour noter l’opposition entre les deux cas (CSS et CRS): *faitis* 137, CSS / *faitich* 361, 427, CRS; *faintis* 518, CSS / *faintich* 459, CRS; *douls*, *doulx*, *dous*, *doux* notent majoritairement les formes de CSS (épithète d’adresse); 5 sur les 6 formes notées *douch* désignent des formes de CRS. Là où elles apparaissent, les formes *lonch* 183, 267, 619, *sech* 361 notent également l’adjectif dans le syntagme en fonction de complément.

La fréquence de ce *-ch*, son attachement à la fonction de régime³, son attestation dans le domaine du nom (masculin et féminin) nous permettent de postuler la présence d’un morphème dialectal de flexion nominale. Cependant sa présence dans la catégorie des adjectifs autoriserait à évoquer sa double fonction référentielle et à le considérer comme “formant”.

Les preuves verbales accréditant la théorie du “formant”:

Le présent de l’indicatif

Très vite, l’étude linguistique nous a permis de relever la présence de la même finale dans une autre catégorie, celle du le verbe. Tout d’abord à la première personne de l’indicatif présent (IP1): *aceurch* 361 et *ceurch* 361 (courir); *commanch* 243, *detorch* 96, *dorch* 309, *hech* 21, 29; 20 occ. *loch*; *mech* 59, 601, *permech* 427 et *promech* 162, 431, 550; *meurch* 251, 535, *och* 21, 361; *parch* 297, *perch* 5, 64, 297, 582; *serch* 50, 484 (servir); *vauch* 5, 5, 20, 361, 361, *veuch* 193, *voeuch* 369, *vouch* 3. Trois remarques s’imposent tout de suite:

³Sept occurrences sans distinction de la catégorie du support (nom commun, Nom propre, adjectif) notent des CSS, mais il s’agit de cas de “faiblesse” dans l’expression du CSS - ainsi *le brach* 109, 601 note le sujet thématique; le nom propre *Baruch* désigne cinq fois le sujet coordonné ou figure dans des énumérations. Pour notre interprétation du rôle du système bicasuel, cf. D. Pantchéva Capin (2004).

1) Exception faite des formes *hech* <*hatio et parch* < *partio*, *-ch* apparaît essentiellement par analogie et concerne tous les groupes verbaux.

2) Dans certaines formes, la finale pourrait être interprétée comme un moyen de simplification du nombre de bases, puisqu'elle permet d'éliminer la base spécifique du présent (base anormale ou B3 dans la classification proposée par N. Andrieux et E. Baumgartner (1983: 44-45)) *haz*, *muir*, *vail*, *veuil* et de la remplacer par la base forte *hech*, *meurch*, *vauch*, *veuch*.

3) Si l'on reprend les explications qui tendent à reconnaître à *-ch* la valeur phonétique d'un [s], *ch* serait un moyen picard pour marquer l'extension du *-s* à la première personne de l'indicatif présent tout en gardant la spécificité de celle-ci et en évitant la confusion avec la P2 du Présent de l'Indicatif. Rappelons, à titre d'indication supplémentaire, que en ce qui concerne les verbes en *-er/ -ier*, des extensions du *-s* par analogie avec les verbes en *-ir*, *-oir*, *-re*, ont été signalés par Christiane Marchello-Nizia (1979: 201). On pourrait donc voir dans ce *-ch* un morphème de P1, accroché à un élément attesté ailleurs comme base.

Le passé simple

Le passé simple utilise le même morphème de P1 que celui constaté au Présent. Il s'étend essentiellement au type des passés forts en *-ui*⁴. Nous avons relevé: *cruch* 361, 28 occ. *euch* (35, 139, 162, 183, etc.) et 3 *och* (emploi auxiliaires uniquement 131, 159, 361); 42 occ. *fuch* (132, 183, 196, 231, 238, 246, 258, etc.); *juch* 29; *meuch* 361, *peuch* 405 et *poch* 599; *rechuch* 415, *seuch* 50, 361, 361, 361, 396, 515, 519 et *soch* 361, 361; *vauch* 20, 361, 361. A deux reprises, le morphème de personne affecte le type de parfaits en *-i*: *vich* 361 et *vinch* 215, 361. Enfin, le morphème vient se coller au radical d'une forme faible dans le cas de *queruch* 215, probablement refait sur le p.passé *queru* qui a remplacé la forme originelle *quist*.

Or, les P1 en *-ui* tendent à disparaître au profit du vocalisme en *-u-* au cours du XIV^e s. Cette modification entraîne une réfection de la base dans le cas du type fort⁵. Les exemples ci-dessus attestent la substitution exclusive de [i] par *-ch*. Qui plus est, ce morphème s'accroche à la base faible propre au passé (B6 et non B5). Tout plaide donc pour rajouter aux valeurs déjà mis en évidence de *-ch* celle de régularisateur de paradigmes.

Le présent du subjonctif

L'étude du subjonctif présent relève un parallélisme frappant: *apparelleche* 167, *desireche* 585, *donneche* 361, *gardeche* 183, *laisseche* 59, *mengieuche* 102, *maineche* 534, *monteche* 221, *refuseche* 197, *retourneche* 391, *trespaseche* 362, pour les verbes en *-er/ier*, *connaisseche* 356, *dice* 434, *faiche* 74, 136, 139, 168, 248, 308, *fache* 551, *hache* 495 (haïr), *sache* 18, 123, 182, 300, 361, 388, 402, *sace* 50, *saiche* 287. Exception faite des formes phonétiquement régulières, la majorité des formes attestées

⁴L'ancien français distingue les passés simples "faibles", accentués en dehors de la base et les passés simples "forts", accentués alternativement sur la base (aux P1, P3, P6) et en dehors de la base. Un seul verbe est accentué systématiquement sur la base: il s'agit du verbe *être*. Cf. C. Buridant (2000: 253-254).

⁵Dans le cas du verbe avoir, par exemple, la P1 passe de *oi* à *eu(s)*.

se laissent interpréter comme base + *e* + *ch* + *e*. Si l'on peut expliquer le deuxième *-e* comme morphème démarcateur à la fois de classe de verbes et de tiroir (marque étymologique respective du subjonctif présent ou de l'indicatif présent⁶), si le *-ch-* est identifiable comme étant un morphème de P1, le premier *-e-* est plus difficile à analyser. Il a probablement une fonction purement phonétique. Etant donné qu'il n'apparaît pas seulement dans les formes des verbes en *-er/-ier*, on ne peut pas lui donner le statut de morphème de classe de verbes. On trouve une explication chez Fouché (1981: 35-37), qui évoque d'une part, des terminaisons de subjonctif présent *-eie*, *-oie*, *-eies*, *-oies*, etc., sous l'influence de *seie-soie* (<*siam*), ajoutées au radical des verbes en *-er/-ier*, ensuite des croisements avec la terminaison *-ce* ou *-sse*, et, finalement, des subjonctifs en *-eisse*, *-oisse*. A ces subjonctifs correspondraient les formes picardes en *-eche*, avec réduction de *ei* à *e*. Et Fouché cite des formes attestées chez Boileau: *sambleche*, *achatece*, *porteché*, *mesureche*, *bouteche*, *geteche*. Nous avons donc une seconde preuve que la valeur phonétique du *-ch* est, comme le laissait aussi supposer l'examen de la partie nominale, celle d'un [s].

L'impératif

Deux formes attestent *-ch* à l'impératif dans *Ysaye*:

“Ne t'entremech point de mez voyes, je say bien que j'ay a faire, encoire avons tamps assés.” (§ 585)

“En non Dieu, fait Ysaye, nous n'arons hui hostel tant que on te perchoive: tieng, peng mon escu a ton col et mech mon heaume en ta teste et monte derriere moy.” (§ 55)

Les formes ne sont pas étymologiques. Il est évident que la valeur phonétique [s] de ce *-ch* a joué en faveur de l'adoption de cette désinence ici. Mais une autre raison, une réminiscence étymologique, liée à ce constituant peut être évoquée également: on sait, qu'à date ancienne, l'impératif se caractérisait par une désinence zéro, mais avec le développement des marques, c'est à *-s* que la deuxième personne de l'impératif fait appel par analogie avec la première personne de l'indicatif! L'extension de cet *-s* a été cependant très lente (des formes sans *-s* continuent à être utilisées jusqu'au XVII^e s.) On ne le trouve pas fréquemment dans *Ysaye*: *enteng* 361, *juy* 340, 467, *ochy* 361, *peng* 55, etc., sont des formes “courantes”. Le verbe faire est majoritairement *fay* (18 occ. contre 1 occ. *fais* -30). En revanche, à côté d'*entremech* et *mech* dans *Ysaye*, on note *mes* 16.

En définitive: puisque *-ch* apparaît au présent de l'indicatif, au présent du subjonctif et au passé simple, et, sous forme embryonnaire, à l'impératif, on peut conclure que *-ch* possède dans le texte un statut de morphème de P1. Sa valeur phonétique est probablement celle d'un [s], mais sa graphie bien différente et son absence à la P2 autorisent à le considérer comme un expédient pour marquer la différence entre la personne du locuteur et celle de locutaire. CH constitue la marque d'une première personne présente dans l'acte de locution —présence matérielle du moi— maintenant, présence virtuelle et présence dans le passé. C'est cette même présence / puissance active du locuteur que le morphème *-ch* s'accusait apte à signifier,

⁶Ainsi IP1 *quier* - \emptyset vs SP1 *quier-e*- \emptyset , ce qui lui vaut également appellation de “marqueur modal”.

dans le domaine du nom, puisque qu'il est réservé à signifier la forme du CRS, c'est à dire le cas flexionnellement non-marqué, mais morphologiquement marqué puisque capable de signifier les fonctions relationnelles dans la phrase, et qui, finalement, a évincé le cas marqué (celui du CSS, ancien nominatif, capable de signifier les fonctions non-relationnelles). Poursuivons encore: *-ch*, que l'on pourrait appeler "formant" produit une référence double et signifie donc deux notions - le moi/maintenant de la personne verbale et le genre masculin du nom. Il apparaît que le verbe met en œuvre des signifiants qui sont ceux du nom dont il est le prédicat. Après cette indissociation de la base les deux notions s'édifient différemment.

Une information supplémentaire: les démonstratifs

À cela on pourrait rajouter un nouveau élément, issu de l'observation des démonstratifs: l'indice catégoriel est *ch-* en picard. On trouve, dans *Ysaye: chellui, chelui, cheux, chiaulx, chiaux, chieaulx, chieulx, chieus, chieux, chil, chilz, chest, cheste, chis, che, chela, chella, chou, chu, iche*. Or, le démonstratif indique qu'il y a une opération d'identification à effectuer que le moi-maintenant doit saturer par rapport à un espace du contexte ou du cotexte ou ne pas saturer du tout! Tel est le cas de l'utilisation du démonstratif en picard moderne ("che" = "le") A cela, il faudrait rajouter la présence du même "formant" dans l'adverbe de localisation énonciative: *ichy, ychi*. Ainsi un élément *ch* que l'on pourrait appeler "formant" est apte, en ancien et moyen picard, à signifier le masculin du nom, le moi-ici-maintenant du verbe et l'espace des manifestations générales de l'existence. Sa survie en picard actuel (Cf. L.-F. Flutre, 1976: 503-504) n'est qu'une preuve supplémentaire de sa vigueur.

En guise de conclusion: Nous avons comparé les résultats qui précèdent avec les données d'autres textes de la même aire géographique et de la même époque approximativement. *Le Roman de Troyle, le Roman de Messire Charles de Hongrie, Le Roman du Chatelain de Coucy et de la Dame de Fayel, l'Histoire de Jason, L'histoire des tres vaillans princes Monseigneur Jean d'Avennes, Le Roman du Comte d'Artois, Mabrien*, le tome 1 des *Chroniques* de Froissart laissent apparaître les mêmes ajustements⁷. CH participe à la construction du verbe (présent, subjonctif présent, passé simple), du nom en fonction de CRS majoritairement, de l'adjectif en fonction rendue par un CRS également, à celle du démonstratif et de l'adverbe. En dépit de l'intérêt que ce dialecte a suscité chez les chercheurs, aucune étude, à notre connaissance, ne pratique ces rapprochements. Or leur importance est grande: ils permettent d'expliquer les formes verbales picardes; ils valident l'hypothèse de la valeur phonétique de ce *ch* omniprésent en picard, ils illustrent, par l'interaction des différents niveaux, le mouvement de grammaticalisation et de dégrammaticalisation.

En dehors des études de Christiane Marchello-Nizia (1995: 178-179) et Olivier Soutet (1992: 240-241), la théorie de Maurice Molho n'a pas été utilisée dans les études diachroniques et même si elles cherchent à identifier les transmutations, il est difficile d'y trouver des traces d'exploration paronymique. Et pourtant, comme disait l'auteur de

⁷Seuls *Le Roman du comte d'Artois* et *Les Chroniques* de Froissart possèdent des concordances, cf. La Base du Français Médiéval, CD-ROM, ENS, sous la direction de Christiane Marchello-Nizia. *Le Roman de Troyle* a été étudié en entier. Pour les reste des œuvres, nous avons pratiqué des sondages.

la théorie du “formant”, “l’histoire d’une langue n’est pas celle d’un ensemble de signes en quête d’idées à signifier, mais, au contraire, celle d’une pensée qui au fur et à mesure qu’elle se construit cherche à s’assurer une reddition meilleure aussi peu disconvenante que possible à son objet.”

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDRIEUX, N. et E. BAUMGARTNER (1983). *Manuel du français du Moyen Age*, 3. *Systèmes morphologiques de l’ancien français*, Bordeaux, Sobodi.
- BIANCIOFFO, G. (1996). «Ensi firent li ancessor», in *Mélanges offerts à M.-R. Jung*, Turin, pp. 623-639.
- BURIDANT, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l’ancien français*, Paris, Sedes.
- DUNLOP, J.C. (1888). *History of Fiction*, new.ed., rev.by Henry Wilson, II.
- FLUTRE, L-F. (1970). *Le Moyen Picard*, Amiens, Musée de Picardie.
- FOUCHÉ, P. (1981²). *Morphologie historique du Français. Le verbe*, Paris, Klincksieck.
- FOULET, L. (1932). «Les noms féminins et la déclinaison en ancien français», in L.E.Kastner (ed.): *A Miscellany of Studies in Romance Languages and Literatures*, Cambridge, pp. 264-274.
- (1990). *Petite Syntaxe de l’ancien français*, Paris, Champion.
- GIACCHETTI, A. (1963). «Ysaïe le Triste et l’Ecosse», *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, 15, pp. 109-119.
- (1989). *Ysaïe le Triste, Roman arthurien du Moyen Age tardif*, Publications de l’Université de Rouen n° 142.
- GOSSEN, C. T. (1976). *Grammaire de l’ancien picard*, Paris, Klincksieck.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1979). *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas.
- (1995). *L’évolution du français*, Paris, Armand Colin.
- MOLHO, M. (1969). *Linguistique et langage*, Bordeaux, Ducros
- (1986). «Grammaire analogique, grammaire du signifiant», *Langages*, 82, pp. 41-51.
- (1988). «L’hypothèse du “formant”: sur la constitution du signifiant espagnol *un/n*», in *Hommage à Jean Stéfanini*, Aix-en-Provence, Université de Provence, pp. 291-301.
- PANTCHÉVA CAPIN, D. (2004). «Thématisation ou rhématisation: essai d’interprétation des marques de flexion casuelle dans un texte du Moyen Français. Le cas d’Ysaïe le Triste», in D. Lagorgette et M. Lignereux (eds.): *Littérature et Linguistique: diachronie /synchronie - Autour des travaux de Michèle Perret*, Chambéry, Université de Savoie, CD-Rom.
- SOUTET, O. (1992). *Études d’ancien et de moyen français*, Paris, PUF.
- WOLEDGE, B. (1979). *La syntaxe des Substantifs chez Chrétien de Troyes*, Genève, Droz.
- (1986). *Commentaire sur Yvain*, Genève, Droz.

- WÜEST, J. (1995). «Französische Skriptaformen II. Picardie, Hennegau, Artois, Flandern», in *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, vol. II, pp. 300-314.
- ZINK, G. (1989). *Morphologie du français médiéval*, Paris, PUF.

LE «PRESENT» DU MESSAGER¹

M^a Luz Casal Silva

Universidad de Santiago de Compostela

0. Pour éviter tout malentendu sur le titre de cette communication, nous allons nous expliquer sur le terme “présent” qui y figure.

Le mot, en effet, prête à confusion: «En théorie c’est /=le présent/ un point sans durée, mais en réalité c’est un temps caméléon qui, depuis le début du français, peut désigner [...]» dit Kukenheim (1967: 91-92).

L’équivoque est évidente, et pourtant elle est persistante (Leeman-Bouix, 1994: 142, Benninger, 2000: 7).

Il faut bien distinguer “le temps caméléon”, dont parle Kukenheim et à propos duquel Benninger (2000: 7) dit que «la difficulté principale à laquelle se heurte le chercheur abordant le présent est celle de la souplesse déconcertante de ses conditions d’emploi». Ce “temps caméléon” est une forme verbale, un tiroir, comme on dit depuis Damourette et Pichon (1936), à savoir l’indicatif présent (désormais PRES).

Le “point sans durée” autour duquel est structuré le système temporel n’est pas, évidemment, une forme verbale. C’est ce que Martin (1971:49) appelle l’*origine*, c’est-à-dire le point zéro des relations temporelles véhiculées par les différentes formes verbales (Lyons, 1980: 742), dont aucune ne peut l’exprimer (Bull, 1960: 13).

C’est cette assimilation abusive qui est à la base de la considération comme *mode intemporel* (Guillaume, 1929: 71) du subjonctif. Mellet (2000: 97) dit même que «le présent de l’indicatif est très généralement considéré comme le pivot central du système verbal, en français et dans de nombreuses langues», ce qui ne fait que renchérir sur l’idée, fautive à notre avis (Casal Silva, 1995), que le subjonctif n’exprime pas de notions temporelles.

Il s’agit, dans notre titre, d’un emploi particulier du PRES, qui se manifeste dans la situation de non simultanéité déictique (Lyons, 1980: 619):

J’ai rencontré Pierre la semaine dernière. Il te *demande* de lui téléphoner.

¹Cette contribution s’inscrit dans le cadre du projet de recherche intitulé *Construccions verbais na prensa do francés actual*, subventionné par la Xunta de Galicia (Secretaría Xeral de Investigación e Desenvolvemento)

On remarquera que ce PRES ne peut être remplacé ni par un PC (Passé Composé) ni par un Passé récent, ni, évidemment, par un PS (Passé Simple). Or Pierre a réellement manifesté sa demande “la semaine dernière”.

1. LA TEMPORALITE VERBALE

Nous allons exposer très brièvement comment nous concevons le “temps” qu’on suppose exprimé par les formes verbales. Notre analyse se place dans le sillage de Bull (1960), Rojo (1974) et Veiga (1991).

Comme le dit aussi Bertinetto (1986: 23-24):

In sostanza, si può asserire che il Tempo linguistico funziona in senso topologico, non metrico; esso non misura intervalli, ma si limita a situare relazionalmente gli eventi, secondo l’idea di un prima, un durante, un dopo.

Étant donné qu’il s’agit de relations, d’orientations, dans la terminologie de Bull (1960), il faut un point d’ancrage: c’est l’*origine*, sur l’établissement de laquelle nous reviendrons plus bas.

Par rapport à l’origine sont orientés soit des événements, au sens large du terme, soit d’autres points de repère par rapport auxquels des événements ou des points de repère sont à leur tour orientés. Mais, en tout état de cause, au début il y a l’origine. Les orientations ne peuvent être que trois: avant, après ou ni avant ni après, c’est-à-dire: +antériorité (désormais -V), +postériorité (désormais +V), ou -antériorité et -postériorité (désormais oV).

Si nous établissons ces orientations directement par rapport à l’origine (désormais 0), nous avons les formules suivantes (Vid. Rojo 1974): 0oV, 0-V, 0+V, qui se lisent respectivement simultanément à l’origine, antérieur à l’origine et postérieur à l’origine. C’est une manière claire et surtout non ambiguë de représenter la valeur de chaque élément du système temporel.

La temporalité verbale n’est pas fondée sur une série d’axes d’orientation (quatre selon Bull, 1960 et Klum, 1961, deux selon Vet, 1980), mais elle constitue un système qui comprend une série de termes dont la fonction est définie par les oppositions qu’ils entretiennent entre eux. Ces oppositions reposent sur des traits temporels et elles n’ont pas toutes le même rang hiérarchique.

1.1. L’antériorité

Pour s’en apercevoir il suffit de comparer:

Pierre *chanta* / Pierre *avait chanté*

La conception traditionnelle du temps divisé en trois époques (passé, présent, futur) en fait deux tiroirs du “passé”, car “dans le passé, l’antériorité ne peut s’exprimer par un changement d’époque, puisque la langue n’envisage qu’un seul passé contenant une infinité de moments” (Cohen, 1989: 225). C’est ainsi qu’on ne manque pas de signaler que le nombre des tiroirs correspondant à l’époque “passé” est nettement supérieur à celui des tiroirs de l’époque “futur”.

Damourette et Pichon (1936: 175, 177, 333) ont bien vu qu'un IMP (imparfait), un PC et un PS transmettent la notion de "passé" différemment: l'IMP "comme un déroulement actuel étranger au moment actuel de maintenant", le PC "comme un acquêt utilisable au moins pour les utilisations mentales dans le moment présent", alors que le PS "exprime le passé directement en tant que passé". Que le PS marque le passé directement, cela veut dire que l'événement est orienté comme antérieur à l'origine, soit la formule 0-V.

Quant au PQP (plus-que-parfait), on reconnaît souvent qu'il peut marquer «l'antériorité par rapport à un repère passé explicite ou implicite» (Riegel, 1996: 311), ce qui correspond à la formule (0-V)-V: antérieur à un repère antérieur à l'origine.

Par conséquent l'opposition d'antériorité joue deux fois dans le système. Mais il ne s'agit pas du même trait: le PQP répond positivement à deux traits, à savoir l'antériorité primaire (le vecteur de droite dans la formule), trait qu'il partage avec d'autres tiroirs, et l'antériorité originaire (Veiga 1991: 177), c'est-à-dire l'antériorité par rapport directement à l'origine, trait qu'il partage aussi avec d'autres tiroirs. Ainsi se vérifie le caractère privatif de l'opposition².

Que les deux traits soient différents, c'est évident quand on analyse le fonctionnement du système. Soit les phrases:

Il *disait* la vérité Il *avait dit* la vérité

Les mêmes orientations temporelles seraient exprimées par:

Il *crut dire* la vérité Il *crut avoir dit* la vérité

De la même manière que pour:

Il *dit* la vérité Il *a dit* la vérité

nous avons:

Il *croit dire* la vérité Il *croit avoir dit* la vérité.

L'IMP répond positivement au trait antériorité originaire, mais non au trait antériorité primaire. Nous constatons que l'antériorité originaire peut être marquée par il *crut*, mais l'antériorité primaire n'est véhiculée que par une forme capable de la marquer, par exemple l'infinitif composé.

D'autre part, le trait antériorité originaire est compatible avec la valeur modale non-réalité, de la manière la plus claire, et sans entrer dans le détail car cela nous entraînerait très loin de notre propos (vid. Veiga 1991), lorsque ce trait est neutralisé:

J'aimerais être à Paris / *Si j'étais* à Paris / *Si j'avais été* à Paris / *J'aurais visité* le Louvre.

On reconnaît les emplois modaux toujours attribués à ces tiroirs. Mais il faut remarquer que notre manière de voir permet d'y apporter une explication identique.

Seul le tiroir marqué positivement par le seul trait antériorité originaire, c'est-à-dire le PS, y échappe. Nous verrons plus avant pourquoi.

²Sánchez Ruipérez (1954: 19) dit à ce sujet: "Otra consecuencia que se deriva de la naturaleza privativa de las oposiciones morfológicas es la que podemos llamar ley de la no identidad de las oposiciones morfológicas que se interfieren y que podemos formular así: cuando en un término o simultáneamente en los términos de una oposición se establece otra oposición, las nociones básicas respectivas son diferentes".

Par contre, le trait antériorité primaire n'est jamais neutralisé: Si j'*étais* à Paris! (0oV) / Si j'*avais été* à Paris! (0oV)-V.

1.2. La postériorité

L'autre trait qui joue dans l'organisation du système temporel est la postériorité. En vertu de ce trait on peut établir les oppositions suivantes:

0oV Il *chante* / 0+V Il *chantera*
 (0oV)-V Il *a chanté* / (0+V)-V Il *aura chanté*
 (0-V)oV Il *chantait* / (0-V)+V Il *chanterait*
 (0-V)-V Il *avait chanté* / ((0-V)+V)-V Il *aurait chanté*

Ce trait est aisément neutralisé, ce qui permet aux tiroirs non marqués de fonctionner comme terme neutre de l'opposition³:

Il *chante* demain à l'Olympia.
 S'il *a chanté* demain, il faudra l'en féliciter.
 Il *chantait* le lendemain à l'Olympia.
 Il affirma que, si le lendemain il n'avait pas reçu de réponse, il irait le voir.

Comme on le sait, après le *si* conditionnel l'opposition de postériorité est neutralisée au profit du terme non marqué. Dans les phrases du type *Il chante demain à l'Olympia*, où le FUT est aussi possible, le PRES figure aussi en tant que terme neutre de l'opposition de postériorité (Cfr. Marschall, 2000: 22), mais là la neutralisation ne vient pas de l'incompatibilité du trait postériorité avec le *si* de condition.

Et d'autre part les tiroirs marqués peuvent véhiculer un trait modal, qu'on qualifie parfois de "conjunctural", particulièrement évident lorsqu'ils n'expriment pas la postériorité:

J'ai trouvé ce beau livre sur le bureau: ce *sera* le cadeau d'une admiratrice.

Exemple de Riegel (1996: 314-315) qui prétend «que l'avenir confirmera ou permettra de vérifier» l'hypothèse, et qui dit que «cet usage est cependant rare dans le discours oral courant», alors que Grevisse (1986: 1298) considère que cet emploi appartient à la langue familière.

Bien que souvent, comme Riegel, on fasse appel à "l'avenir", c'est-à-dire au trait de postériorité, nous sommes de l'avis de Touratier (1996:179-180) pour qui ce FUT «concerne des faits actuels» et exprime «une supposition».

La même chose se produit avec le FUTANT (futur antérieur) (Vid. Gougenheim, s.d.:188 et Chevalier, 1964:354 qui propose l'équivalence PC + «peut-être»).

L'emploi «conjunctural» du FUTANT est moins restreint que celui du FUT:

—Jamais, je te jure, je n'ai reçu aucune lettre de toi au séminaire.
 —Grand Dieu, qui les *aura interceptées*? (Stendhal, *Le rouge et le noir*, Paris, Poche, 1958, p. 226).

³Rappelons le principe énoncé par Sánchez Ruipérez (1954: 18): "En el término no caracterizado de una oposición morfológica privativa, junto al valor neutro de indiferencia a la noción distintiva, el signo posee el valor negativo, consistente en la indicación de la ausencia o negación de la noción básica."

Cette respiration pressée qui a été sur le point de me toucher, elle *l'aura étudiée* chez Léontine Fay qu'elle aime tant (Stendhal, *ibid.*: 328).

Pour ce qui est du COND (conditionnel) et de son composé le CONDANT, les emplois où la “probabilité” ou la “conjecture” sont exprimées, notamment lorsque ces deux formes équivalent respectivement à un IMP et à un PQP, ne sont pas distingués dans les grammaires, mais on peut peut-être retenir cette phrase de Stendhal (*ibid.*: 337):

Il se donna le plaisir de mystifier, pendant deux pages, les personnes qui *voudraient* se moquer de lui.

l'équivalence “qui *voulaient peut-être* se moquer de lui” est tout à fait possible, puisque Julien Sorel craint d'être la victime d'un complot.

Quant au CONDANT, le FUTANT d'un des exemples ci-dessus deviendrait au style indirect:

Il lui jura qu'il n'avait reçu aucune lettre d'elle au séminaire. Mme de Rênal se demanda qui les *aurait interceptées*.

1.3. La simultanéité

Il s'agit en fait de [-postériorité] et de [-antériorité primaire]. Le fonctionnement du système ne permet pas de faire de la simultanéité un trait positif, auquel cas les orientations de non simultanéité devraient se comporter comme le terme non marqué. Que l'IMP, le FUT ou le COND puissent avoir la valeur 0oV ne doit pas faire illusion: cette valeur ils l'ont dans des réalisations modales particulières, si l'on veut en vertu de “migrations” (Bull 1960) ou de “dislocación temporal” (Rojo 1974), dont l'analyse détaillée est exposée par Veiga (1991).

Le fonctionnement du système montre que le trait temporel postériorité intervient après le trait antériorité: il se neutralise alors que le trait antériorité reste pertinent:

- il *part* /*partira* demain; s'il *part* demain nous l'accompagnerons (0+V).
- il *a fini* /*aura fini* dans deux minutes; s'il *a fini* dans deux minutes nous partirons (0+V)-V.
- il *partait* /*partirait* le lendemain; il affirma que s'il *partait* le lendemain nous l'accompagnerions (0-V)+V.
- il affirma qu'il *avait fini* /*aurait fini* deux minutes plus tard ((0-V)+V)-V.
- il affirma que s'il *avait fini* deux minutes plus tard nous l'accompagnerions ((0-V)+V)-V.

Ce trait permet d'opposer les orientations +V aux orientations oV: Il *sera* à Paris / Il *est* à Paris, Il affirma qu'il *serait* à Paris/ Il *était* à Paris. Les orientations oV ont une valeur négative: ce n'est pas +V, donc c'est oV.

Or le PS répond positivement à l'opposition d'antériorité originaire et à elle seule: il reste étranger à l'opposition fondée sur le trait postériorité. C'est justement parce qu'il est marqué par le trait antériorité originaire seul qu'il ne connaît pas la “migration” qui caractérise les autres formes d'antériorité originaire: il n'exprime jamais le non-réel.

1.4. Fonctions temporelles des formes de l'indicatif

Une brève récapitulation permettra d'y voir un peu plus clair:

0-V il *chanta*

(0-V)oV il *chantait* / (0-V)+V il *chanterait*

(0-V)-V il *avait chanté* / ((0-V)+V)-V il *aurait chanté*

0oV il *chante* / 0+V il *chantera*

(0oV)-V il *a chanté* / (0+V)-V il *aura chanté*

On remarque l'absence du PANT (passé antérieur), à propos duquel Harris (1978: 151) dit que «*eut fait* survives as an allomorphic variant of *avait fait* used in certain styles in subordinate clauses introduced by certain conjunctions when the verb of the main clause is itself of the *fit* type, i.e. a passé simple.»

Le PANT n'a probablement jamais tout à fait quitté sa valeur originelle aspectuelle. Son fonctionnement ne permet pas de l'opposer temporellement au PQP.

Les formules ci-dessus représentent les traits pertinents qui définissent les valeurs fondamentales de chacune des formes de l'indicatif. Mais le système permet d'y ajouter d'autres traits dans la mesure où la valeur de base est respectée. Soit la phrase:

Il *s'était rendu* compte qu'elle l'*aimait*.

L'IMP n'y réalise pas l'orientation (0-V)oV, étant donné que le PQP réalise l'orientation (0-V)-V, et qu'on ne comprend pas "il s'était rendu compte" comme antérieur à «elle l'aimait». Cet IMP réalise l'orientation ((0-V)-V)oV, c'est-à-dire qu'il exprime la simultanéité par rapport à "il s'était rendu compte". On constate que les deux traits définitoires de la valeur de l'IMP sont effectivement réalisés, mais qu'ils sont accompagnés d'un trait non pertinent. Et il en va de même pour les autres fonctions. Par exemple, dans «On dira demain, lundi, que Pierre *est* malade (=p. ex. 'demain, lundi, nous le ferons porter pâle pour l'excuser')» (ex. de Wilmet, 1997: 346), le PRES réalise l'orientation (0+V)oV, qui lui revient en propre (non postériorité primaire, donc oV, à un repère de non antériorité originaire, ici repère de postériorité).

1.5. L'origine

Le plus souvent on part de l'idée que le point zéro des relations temporelles coïncide forcément avec le moment de l'énonciation (Benveniste, 1974: 74). Pourtant Martin (1971: 49) affirmait déjà que «l'origine est dite réelle lorsqu'elle se confond avec le moment de la parole et fictive lorsqu'elle se distingue de lui. [...]. Réelle dans la majorité des cas, l'origine est fictive pour le présent et le futur dits 'historiques' et dans tous les exemples de discours direct».

Le rapprochement qu'il fait entre les formes verbales «historiques» et le discours direct cache deux procédés différents, mais à un certain niveau Martin a vu juste.

Normalement on analyse le fonctionnement du système verbal temporel à l'aide de phrases qui présupposent ce que Lyons (1980: 575) appelle la situation canonique d'énonciation: le point zéro est le même pour locuteur et interlocuteur, les deux se trouvant «accordés sur la même longueur d'onde» (Benveniste, 1974: 77). C'est le «common focus» de Bull (1960: 27).

Mais il se peut que la simultanéité déictique ne se produise pas. Cette situation (Lyons, 1980: 519-520, Levinson, 1983: 64, Comrie, 1985: 16) peut recevoir deux solutions: le locuteur, conscient du décalage temporel entre lui et le destinataire, adopte le point zéro de son allocutaire (c'est le cas du «prétérit épistolaire» latin); ou bien il établit le point zéro en fonction de sa propre localisation temporelle. Dans ce dernier cas l'allocutaire fera sienne cette origine au moment de la réception (c'est l'exemple du panneau *you are now leaving West Berlin* de Comrie, 1985). Nous reviendrons sur ce point.

Martin (1971:49) considère comme «fictiv» l'origine par rapport à laquelle est orienté un PRES ou un FUT «historiques», mais il va un peu plus loin lorsqu'il dit que le PRES «historique» naît «d'un décalage en bloc sur l'axe des temps de tout l'ensemble du système temporel et par conséquent de son point d'origine» (Martin, 1971: 92). Et Gosselin (2000: 56-57) affirme que c'est «l'ensemble des temps verbaux (qui) ont un fonctionnement 'historique'». Pourtant les grammaires font toujours une place à part au PRES «historique» (par ex. Riegel, 1996: 300-301) et ne mentionnent que le FUT «historique» (par ex. Chevalier, 1964: 338, 350), quoique Imbs (1960) ait signalé l'emploi «historique» du PRES, du FUT, du PC, du FUTANT, ce qu'a fait aussi Bull (1960). Klum (1961: 97), partant de là, soutient que c'est l'axe centré autour de PP (le premier axe de son système explicatif) qui peut être décalé.

En fait, et quoique Gosselin (2000: 56-57) exclue implicitement le PS et le COND, il suffit de lire un roman médiéval pour trouver des exemples de PS qui marquent des événements antérieurs à ceux qui sont présentés au PRES, c'est-à-dire des PS «historiques», à côté d'autres PS qui marquent des événements successifs par rapport à ceux qui sont au PRES. C'est la grande liberté de décalage de l'origine mêlé au non décalage de l'origine qui fait l'originalité des récits médiévaux. À notre avis, il n'y a nul doute que l'origine peut être décalée et que cela produit l'emploi «historique» des formes verbales, qui continuent à avoir les mêmes fonctions temporelles qu'elles ont lorsque l'origine n'est pas décalée, car c'est le point zéro qui est décalé et non une seule orientation. Or ce caractère «historique» n'est possible que si une origine non décalée est préalablement établie. Si l'origine non décalée n'est pas perçue, le décalage ne l'est pas non plus (Wilmet, 1970: 117 souligne que «à la limite, le parleur et l'interlocuteur seront trompés l'un et l'autre; à la limite opposée, ni l'un ni l'autre»).

Dans le cas des énoncés génériques il est tentant d'en déduire la possibilité du fonctionnement «libre» de l'origine. Bull (1960: 94) affirme que le premier axe de son système (dont le centre est PP, le «point présent») peut fonctionner comme libre.

En effet dans des proverbes comme: *tel est pris qui croyait prendre, on meurt comme on a vécu, on est toujours puni par où l'on a péché, qui tue par l'épée périra par l'épée, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'on ne l'ait mis à terre*, il y a d'autres tiroirs que le PRES, et un IMP, qui ne correspond pas au premier axe de Bull. Ces tiroirs réalisent tous les mêmes orientations que dans des énoncés non génériques (Schapira, 2000: 95 restreint le fonctionnement 'normal' des tiroirs autres que le PRES aux subordinées). Dans *il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même* on a la combinaison du PRES avec *le jour même* qui n'est pas orienté.

Donc il vaudrait peut-être mieux considérer que le point zéro n'est pas établi dans

le moment de la parole précis, mais qu'il l'est dans un moment de la parole abstrait. En tout cas ces énoncés montrent que les traits temporels en vertu desquels les différentes fonctions temporelles s'opposent restent pertinents, ce n'est pas une particularité du PRES qui pourrait relever du *temps indivis*, selon la formule de Imbs (1960: 27).

2. LE «PRESENT» DU MESSAGER

Nous avons fait allusion à la possibilité que locuteur et allocutaire ne soient pas en simultanéité déictique. C'est d'ailleurs ce qui arrive dans n'importe quel texte écrit. Le narrateur établit forcément l'origine et par rapport à cette origine il oriente des événements le plus souvent présentés comme passés. Il peut aussi décaler l'origine. Et il y a aussi l'origine qui régit chaque discours direct. Mais le récepteur (le lecteur) ne se trouve pas, objectivement parlant, en simultanéité déictique avec le narrateur, ni avec les personnages qui parlent. Le récepteur s'approprie l'origine établie par le narrateur, c'est pourquoi les interventions du narrateur (Nous *aimons* bien Mathilde, écrit par exemple Stendhal) ne sont pas interprétées par le lecteur comme des PRES «historiques». Il s'approprie aussi l'origine qui régit chaque discours direct.

Mais que ce soit un texte écrit que ce soit un panneau (vid.1.5. l'exemple de Comrie, 1985), le message est transmis d'une manière directe et fixée à jamais: l'origine par rapport à laquelle les relations temporelles sont établies ne peut plus être remise en cause.

Le cas est différent lorsqu'un nouveau locuteur est chargé d'assurer la transmission. Ce locuteur-messager va se trouver en simultanéité déictique avec le destinataire du message. Or ce qu'il va transmettre, il devrait pouvoir l'orienter comme antérieur à l'origine qu'il établit dans son énonciation, puisque pour lui, c'est du «passé».

Pourtant il dit:

Je viens d'avoir ta femme au téléphone; elle te *demande* d'aller acheter du pain

Et il ne pourrait pas dire:

*Je viens d'avoir ta femme au téléphone; elle t'*a demandé* d'aller acheter du pain

Et le cas est semblable dans des phrases comme:

Jean te *donne* ce livre: tu peux le garder.

On remarquera qu'il ne s'agit pas de l'observation de l'événement par le locuteur, mais bel et bien de «réalisation» à la place d'un autre (le premier locuteur) de ce que Larochette (1980: 217) appelle «un acte de parole performant».

Le destinataire du message (*te, vous, nous*) ne peut pas être exclu de la simultanéité de l'événement sans que cet événement ne se produise. Si le «messager» avait recours à une orientation d'antériorité tout en y associant le destinataire (elle t'*a demandé* d'aller acheter du pain), celui-ci comprendrait qu'il évoque un événement auquel il a participé avant, et, dans le cas qui nous occupe, il pourrait très bien répondre: «mais pas du tout, elle ne m'en a pas parlé». Pour que l'événement ait lieu réellement, il faut que le destinataire y prenne part; autrement dit, le «messager» établit l'orientation

temporelle en fonction de son interlocuteur, destinataire du message (Vid. Lyons, 1980: 665, 763-764).

En quelque sorte il se comporte comme la lettre que la personne «qui demande, offre, donne» aurait écrite (Veiga, 1997), avec cette différence toutefois que dans la lettre le point zéro est établi au moment de l'encodage et il est considéré comme valable au moment du décodage, tandis que le messenger établit le point zéro au moment de son ré-encodage qui est le même que le moment du décodage, puisque lui est en simultanéité déictique avec le décodeur-destinataire.

La raison pour laquelle le tiroir qui marque la simultanéité par rapport à l'origine est employé, c'est le fait que c'est le messenger qui *dit* au moment où il transmet le message, et le destinataire apprend le contenu de ce message quand ce «dire» a lieu. Le message n'est pas porteur d'un point zéro autre que celui qui est établi au moment où le ré-encodage se produit.

La preuve en est que le messenger peut très bien dire:

Je viens d'avoir ta femme au téléphone; elle m'a dit qu'elle te *demandait* d'aller acheter du pain.

Jean m'a dit qu'il te *donnait* ce livre; tu peux donc le garder.

Le messenger peut en effet expliciter que la demande ou le cadeau ont été réalisés avant le moment où il transmet le message, mais à condition qu'il explicite aussi que ces «actes de parole performants» ont été réalisés lors d'un *dire* qui précède le sien.

Nous ne sommes donc pas tout à fait d'accord avec Veiga (1997: 188) pour qui le messenger assume «para sí un centro deíctico de orientaciones temporales que en rigor ha sido real en un momento determinado del pasado», centre déictique que le messenger «actualise». Nous croyons plutôt que le point zéro est établi au moment de la transmission, et que c'est l'événement («l'acte de parole performant») qui est actualisé en fonction de la simultanéité déictique avec le destinataire.

Que ce PRES ne réponde pas à une quelconque orientation d'antériorité, cela est montré par la transformation de l'énoncé au style indirect au passé:

J'ai vu mon voisin la semaine dernière et je lui ai dit que Jean lui *donnait* le livre et qu'il *pouvait* donc le garder

La transformation est la même que dans

Je viens d'avoir ta femme au téléphone; elle *est* malade

> Je lui ai raconté que je venais d'avoir sa femme au téléphone, qu'elle *était* malade.

Le PRES réalise exactement la même orientation temporelle que dans le cas de la simultanéité déictique. Il n'a d'ailleurs rien à voir avec un PRES «historique», et pourtant on pourrait y voir un exemple de non coïncidence chronologique entre l'événement et le point zéro. La preuve que la langue en décide autrement, c'est l'impossibilité de remplacer ce PRES par un tiroir exprimant l'antériorité.

3. CONCLUSION.

Cet emploi du PRES permet de soutenir que, malgré la réponse négative aux

oppositions temporelles d'antériorité et de postériorité, le contenu de ce tiroir n'est pas «atemporel» (comme le veut Serbat, 1988: 35).

D'autre part, la brève analyse que nous avons faite de la structuration de la temporalité verbale montre que le PRES fonctionne comme terme neutre de l'opposition de postériorité, tout comme le PC, l'IMP et le PQP, mais que ce n'est pas sa valeur neutre par rapport à l'antériorité originare qui explique son emploi «historique» (contrairement à ce que croit Moralejo, 1988). L'emploi «historique» concerne l'ensemble du système, car c'est le point zéro qui est décalé.

Le PRES est le terme non marqué de toutes les oppositions temporelles, mais cela veut dire que, comme terme non marqué, il a une valeur négative (vid. notre note 3): il exprime la non postériorité et la non antériorité, ce que montre clairement l'emploi que nous avons appelé, peut-être de manière peu heureuse, «le PRES du messenger».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENNINGER, C. *et al.* (2000). «Introduction», *Travaux de linguistique*, 40, pp. 7-9.
- BENVENISTE, E. (1974). «Le langage et l'expérience humaine», in *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, pp. 67-78
- BERTINETTO, P.M. (1986). *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano: il sistema dell'indicativo*. Firenze, Presso l'Accademia della Crusca.
- BULL, W.E. (1960). *Time, Tense and the Verb. A study in theoretical and applied linguistics, with particular attention to spanish*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.
- CASAL SILVA, M.L. (1995). «Quelques réflexions sur l'imparfait du subjonctif», in A. Figueroa & J. Lago (coord.): *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Ragueira*, Universidade de Santiago, pp. 57-103.
- CHEVALIER, J.C. *et al.* (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- COHEN, D. (1989). *L'aspect verbal*, Paris, PUF.
- COMRIE, B. (1985). *Tense*, Cambridge University Press.
- DAMOURETTE, J. et E. PICHON (1936). *Des mots à la pensée*, Paris, d'Artrey, tome V.
- GOSSELIN, L. (2000). «Présentation et représentation: les rôles du 'présent historique'», *Travaux de linguistique*, 40, pp. 55-72.
- GOUGENHEIM, G. (s.d.). *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- GREVISSE, M. (1986). *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot, 12^e éd. Refondue par A. Goosse.
- GUILLAUME, G. (1929). *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- HARRIS, M. (1978). *The Evolution of French Syntax. A comparative approach*, London and New York, Longman.

- IMBS, P. (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck.
- KLUM, A. (1961). *Verbe et adverbe*. Stockholm, Göteborg-Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- KUKENHEIM, L. (1967), *Grammaire historique de la langue française. Les parties du discours*. Publications romanes de l'Université de Leyden, vol. XIII.
- LAROCLETTE, J. (1980). *Le langage et la réalité II. L'emploi des formes de l'indicatif en français*, München, Wilhem Fink Verlag.
- LEEMAN-BOUIX, D. (1994). *Grammaire du verbe français: des formes au sens. Modes, aspects, temps, auxiliaires*, Paris, Nathan.
- LEVINSON, S.C. (1983). *Pragmatics*, Cambridge University Press.
- LYONS, J. (1980). *Semántica*, Barcelona, Teide.
- MARSCHALL, G.R. (2000). «Le présent prétendu – interpolations, injonctions, reports et cache-cache», *Travaux de linguistique*, 40, pp. 11-30.
- MARTIN, R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- MELLET, S. (2000). «Le présent», *Travaux de linguistique*, 40, pp.97-111.
- MORALEJO, J.L. (1988). «Le présent: un temps pour toutes les saisons», *L'information grammaticale*, 38, pp. 28-32.
- RIEGEL, M. *et al.* (1996²). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROJO, G. (1974). «La temporalidad verbal en español», *Verba*, 1, pp.68-146.
- SÁNCHEZ RUIPÉREZ, M. (1954). *Estructura del sistema de aspectos y tiempos del verbo griego antiguo. Análisis funcional sincrónico*, CSIC, Colegio Trilingüe de la Universidad de Salamanca.
- SCHAPIRA, Ch. (2000). «L'expression de la durée et de l'événement dans la phrase générique: proverbe et maxime», *Travaux de linguistique*, 40, pp. 87-96.
- SERBAT, G. (1988). «Le prétendu 'présent' de l'indicatif: une forme non-déictique du verbe», *L'information grammaticale*, 38, pp. 32-35.
- TOURATIER, C. (1996). *Le système verbal français*, Paris, Masson et Armand Colin.
- VEIGA, A. (1991). *Condicionales, concesivas y modo verbal en español*, Universidad de Santiago de Compostela.
- (1997). «Un 'presente' no 'histórico' referido a procesos cronológicamente pasados», in *Estudios de morfosintaxis verbal española*, Grammaton 2, pp. 183-189.
- VET, C. (1980). *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*, Genève, Droz.
- WILMET, M. (1970). *Le système de l'indicatif en moyen français*. Genève, Droz.
- (1997). *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

La cause et ses pièges: *pour* et *par* en concurrence

Anna Corral

Universidad Autónoma de Barcelona

L'étude que je vous présente ci-après est née d'un besoin pédagogique.

D'une part, l'utilisation des prépositions *pour* et *par* comme introductrices de la cause posait et pose encore pas mal de problèmes chez les étudiants hispanophones de Français Langue Etrangère. En fait, s'il est vrai que la langue espagnole possède également cette distinction *pour/par* qui correspondrait à *para/por* en espagnol, il y a lieu de dire que cette correspondance n'est pas toujours biunivoque.

Un autre aspect dont on doit tenir compte a trait à l'expression de la cause en espagnol. Tandis qu'en français celle-ci peut être introduite par ces deux prépositions, en espagnol, par contre, on n'utilise qu'une seule forme: *por*. Ceci dit, nous pouvons imaginer que ces nuances qui existent en français pour déterminer l'usage de *pour* ou *par* dans un contexte précis ne vont pas être perçues de prime abord par les hispanophones.

D'autre part, je me suis rendu compte que je ne pouvais répondre aux questions posées par les étudiants sur ce sujet étant donné que les grammaires n'apportaient pas de spécificités quant à l'usage de ces deux prépositions pour introduire la cause.

Ainsi, j'ai décidé de mener à terme la présente étude à partir de cette double constatation:

- les erreurs commises par les étudiants et leurs doutes, d'une part;
- le manque d'études réalisées dans ce domaine, d'autre part.

Dans cet article, nous essaierons donc de déceler les règles d'usage de ces deux prépositions comme introductrices de la cause.

Pour ce faire, nous avons élaboré un corpus de 35 énoncés qui a été testé auprès de 12 francophones.

Les résultats obtenus nous ont permis de distinguer dans notre corpus quatre groupes différents d'énoncés.

GROUPE 1

Le premier groupe d'énoncés se caractérise par la présence d'un sujet patient et d'un participe passé soit à fonction adjectivale, soit à fonction verbale. En fait, tous ces énoncés appartiennent à la voix passive. Nous avons pu constater que ce type de structure imposait que la cause alléguée soit introduite par la préposition *pour*. Voyons quelques exemples:

- *Elle est admirée pour son intégrité.*
- *C'était un homme respecté pour son argent.*
- *Le chien est apprécié pour sa fidélité.*
- *Le chat est connu pour son indépendance.*

GROUPE 2

En deuxième lieu, nous avons réuni en tant que groupe homogène de phrases des énoncés se caractérisant par deux traits:

- d'une part, il s'agit d'énoncés à la voix active où le sujet de la phrase représente en même temps l'agent, c'est à dire celui qui accomplit l'action. Nous constatons donc une première différence avec les énoncés du premier groupe;
- d'autre part, la cause alléguée est toujours représentée par un nom sans déterminant. Voici un autre élément qui distingue ces énoncés de ceux du groupe 1.

Dans toutes ces phrases, la préposition utilisée pour introduire la cause est *par*. Voilà certains de ces énoncés:

- *Elle agissait par gentillesse*
- *Il l'a épousée par amour*
- *Il l'a frappée par haine*

D'ailleurs, nous avons observé que dans ce type de construction l'action exprimée par le verbe est extrêmement liée à la cause. En fait, la préposition *par* a, dans tous ces exemples, une double valeur:

- une valeur causale;
- une valeur de manière.

Pour illustrer cette idée, voyons les exemples suivants:

- *Il l'a frappée par haine;*
- *Il a agi par envie.*

En effet, lorsque nous disons qu'*il l'a frappée par haine*, outre la cause *haine* qui est le moteur qui pousse l'action, nous apercevons une façon particulière de frapper: frapper avec colère. Quant au deuxième exemple, s'il est vrai que l'envie est la cause de son comportement, nous entrevoyons également qu'il s'agit là d'une manière malhonnête d'agir.

Il est donc possible que l'utilisation de la préposition *par* dans ces énoncés soit dans une certaine mesure déterminée par cette nuance de manière que la cause même introduit dans ces phrases. Et comme nous le savons fort bien, l'expression de la manière peut être introduite en français par la préposition *par*, ce qui n'est pas possible avec *pour*.

En résumé, nous pouvons conclure en disant que ces énoncés se caractérisent par trois caractéristiques:

- premièrement, il s'agit d'énoncés à la voix active;
- deuxièmement, la cause introduit en même temps l'expression de la manière;
- et troisièmement, la cause est représentée par un nom sans déterminant.

Ce type de structure impose donc la préposition *par* pour introduire la cause.

GROUPE 3

En ce qui concerne le troisième groupe d'énoncés, ceux-ci se définissent par les traits suivants:

- tous ces énoncés font partie de la voix active. Le sujet accomplit l'action indiquée par le verbe;
- ces énoncés se caractérisent par la présence d'un sujet agent et d'un objet patient. En fait, il s'agit dans tous ces cas de verbes transitifs qui imposent deux valences: *épouser, détester, frapper, respecter, aimer, désirer*;
- la cause est représentée soit par un nom sans déterminant, soit par un nom accompagné d'un déterminant: *amour, sa jalousie*.

Nous avons observé que, dans certains cas, on utilisait la préposition *pour* et dans d'autres *par* pour introduire la cause. S'il est vrai qu'au prime abord nous pourrions accorder l'usage de *par* pour les causes représentées par un nom sans déterminant (comme nous avons pu le constater dans le deuxième groupe de phrases) et de *pour* pour les causes formées d'un nom avec déterminant, il faut pourtant préciser une nuance de sens qui nous semble particulièrement intéressante et qui a trait à la présence du sujet et de l'objet dans ces énoncés.

En effet, l'utilisation de *pour* ou *par* est due au rapport de la cause avec l'agent ou avec le patient. En d'autres termes,

- lorsque la cause se rapporte à l'agent, ce que nous appelons *cause interne*, elle impose la préposition *par*;
- or, quand la cause est externe, c'est-à-dire qu'elle se rapporte au patient, la préposition souhaitable est *pour*.

Illustrons cette idée à l'aide des exemples suivants:

- *Il l'a épousée par amour.* (*amour* de l'agent).
- *Il l'a épousée pour sa fortune.* (*fortune* du patient).

- *Je la déteste par jalousie. (jalousie de l'agent).*
- *Je la déteste pour sa jalousie. (jalousie du patient).*

- *Il l'a frappée par son insolence. (insolence de l'agent).*
- *Il l'a frappée pour son insolence. (insolence du patient).*

En ce qui concerne le premier énoncé de chaque paire d'exemples, la préposition *par* introduit une *cause interne*. En effet, l'*amour* et la *jalousie* sont ressentis par le sujet et agent des deux premiers énoncés. De même, l'*insolence* est attribuée automatiquement au sujet lorsque ce substantif est présenté par la préposition *par*.

En revanche, quant au deuxième énoncé de chaque paire de phrases, la cause surgit du patient, nous parlons donc d'une *cause externe* au sujet. En effet, il s'agit de la fortune, de la jalousie et de l'insolence du patient.

En résumé, nous pouvons donc affirmer que les prépositions *pour/par* se trouvent en distribution complémentaire dans ce type de structure.

GROUPE 4

Enfin, le dernier groupe d'énoncés, groupe 4, est le plus complexe et celui qui nous a posé le plus de problèmes. En effet, les résultats obtenus varient suivant les locuteurs.

La caractéristique principale de ces énoncés se trouve dans le fait qu'il y a toujours un rapport d'attribution. Autrement dit, nous trouvons toujours un nom (personne, animal ou chose) à qui on attribue une qualité ou propriété. Nous pouvons distinguer les phrases qui suivent le modèle:

- 1) sujet, v.être, attribut, cause.
 - *Philippe est intéressant à cause de sa personnalité.*
- 2) les phrases nominales où le caractère attributif est sous-entendu.
 - *Un livre captivant à cause de son histoire intrigante.*
- 3) les phrases relatives sujet où le rapport attributif est également sous-entendu.
 - *Un tableau qui surprend à cause de son originalité.*

D'après les résultats obtenus, ce type de construction permet l'utilisation des deux prépositions *par/pour* pour introduire la cause. Voyons quelques exemples:

- *Philippe est intéressant par/pour sa personnalité.*
- *Une femme captivante par /pour ses cheveux frisés et dorés.*
- *Un tableau qui surprend par/pour son originalité.*

Nous avons constaté qu'en général la préposition qui prédomine est *pour*. Cependant, les deux prépositions sont utilisées par les francophones.

Nous avons l'impression que le point clé pour comprendre la double utilisation de *pour* et *par* dans ces énoncés est en rapport avec la notion de sujet actif ou sujet passif. Un sujet passif entraînerait la préposition *pour* tandis qu'un sujet actif imposerait la préposition *par*.

En fait, si on accorde une valeur passive au sujet, les énoncés vus dans les exemples précédents peuvent se reformuler comme suit:

- *Je trouve Philippe intéressant pour sa personnalité.*
- *Je trouve ce livre captivant pour son histoire.*

Dans ces deux phrases, le sujet n'est qu'un objet d'attention auquel on porte un jugement. Il n'est jamais agent.

Si, en revanche, on accorde une valeur active au sujet, celui-ci devient agent. Nous pourrions reformuler les énoncés précédents de la façon suivante:

- *Philippe intéresse les gens par sa personnalité.*
- *Ce livre captive par son histoire intrigante.*

Par ailleurs, la préposition *par* a, dans les exemples antérieurs, une double fonction, non seulement elle présente la cause mais introduit aussi la manière. Voyons les exemples suivants:

- *Philippe est intéressant par sa personnalité.*
- *Une femme captivante par ses cheveux frisés et dorés.*

Certes, c'est à cause de sa personnalité que Philippe est intéressant et qu'elle est captivante grâce à ses cheveux, mais nous pourrions aussi poser la question suivante:

- Comment Philippe fait-il pour intéresser les autres?
- Comment fait-elle pour captiver quelqu'un?

Et nous pourrions répondre:

- à travers sa personnalité
- à travers ses cheveux.

En effet, nous pouvons imaginer Philippe montrant tous les charmes de sa personnalité pour être remarqué et une femme exploitant toute la beauté de ses cheveux à cette même fin.

Ainsi, la valeur passive ou active accordée au sujet détermine le choix de la préposition convenable dans les phrases attributives. Cependant, il y a lieu de souligner que cette double interprétation de ces énoncés est en quelque sorte trompeuse. Si nous analysons de près l'énoncé *Philippe est intéressant pour/par sa personnalité*, nous pouvons trouver les deux interprétations suivantes:

- une valeur passive: être digne d'intérêt ou d'être remarqué (interprétation première);
- une valeur active: être capable d'intéresser ou de captiver (interprétation seconde).

En réalité, c'est le premier signifié celui qui est valable, l'autre signification étant obtenue par métonymie. Par conséquent, nous estimons que l'utilisation de la préposition *pour* dans ce type de structure représente la forme *non-marquée*, c'est-à-dire usuelle, tandis que l'usage de la préposition *par* comporte une forme *marquée*, et donc non usuelle.

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous pouvons terminer en disant que l'utilisation de *par/pour* pour introduire la cause est étroitement en rapport avec la *voix passive/active* des énoncés.

En effet, la *voix passive* entraîne l'utilisation de la préposition *pour*.

- *Il est admiré pour son intégrité.*
- *C'était un homme respecté pour son argent.*

Quant à la *voix active*, elle impose l'usage de la préposition *pour* lorsque la cause est *externe*:

- *Il la respecte pour sa ténacité (ténacité du patient: c. externe).*

En revanche, la *voix active* lorsque la cause est *interne* impose l'usage de la préposition *par*:

- *Il l'a frappée par haine (haine de l'agent: c. interne).*

Quant aux phrases attributives, la *valeur passive* ou *active* du sujet impose que la cause soit introduite par *pour* et *par* respectivement:

- *Elle est remarquable pour sa beauté* (elle est digne d'être remarquée: valeur passive, usage non-marqué).
- *Elle est remarquable par sa beauté* (elle exerce son charme sur quelqu'un: valeur active, usage marqué).

Enfin, l'utilisation de *par* comme préposition introductrice de la *cause* comporte presque toujours un ajout informatif: *l'expression de la manière*.

Références bibliographiques

- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, 1, 2*, Paris, Gallimard.
 CALLAMAND, M. (1987). *Grammaire Vivante du Français*, Paris, Larousse.
 DELATOUR, Y. et autres (1999). *Grammaire de Français*, Paris, Hachette.
 GREVISSE, M. (1980). *Le Bon Usage*, Paris, Duculot.
 IORDANSKAJA, L. (1993). «Pour une description lexicographique des conjonctions du français contemporain», *Le français moderne*, 2, pp.159-190.
 MARTINET, A. (1979). *Grammaire Fonctionnelle du Français*, Paris, Credif.
 REY, A. et REY-DEBOVE, F. (1992). *Petit Robert 1*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

TESTAS, J. et autres (1992). *Gran Diccionario Español/Francés, Francés/Español*,
Barcelona, Larousse.

TRICÀS, M. (1995). *Manual de Traducción*, Barcelona, Gedisa.

El aspecto pronominal en español y en francés: presupuestos para su análisis¹

Claude Duée y
José Ramón Heredia Ranz
Universidad Castilla-La Mancha

1. EL ASPECTO EN LAS ESTRUCTURAS PRONOMINALES DEL ESPAÑOL

1.1. Los usos aspectuales de carácter pronominal se presentan en español en determinadas construcciones verbales que, en virtud de la presencia de uno de los clíticos *me, te, se* (no variante de *le-les*), *nos* u *os*, en concordancia de número y persona con la forma verbal correspondiente, se engloban dentro de lo que llamamos *estructuras pronominales*. Esto quiere decir que podemos distinguir un subgrupo de estructuras pronominales que se definen y analizan en términos aspectuales, un subgrupo del que nos proponemos dar aquí algunas claves para su identificación. Para ello, es preciso en primer término “situarlas”, mostrar su lugar preciso dentro del conjunto, lo que supone proponer una clasificación de las estructuras pronominales del español. Consideremos el siguiente repertorio oracional:

- (1) a. *Se castigará* a los culpables.
- b. *Se buscaron* soluciones y no *se encontraron*.
- c. ¿De verdad que *te consideras* incapaz?
- d. *Amaos* los unos a los otros...
- e. *Se estropeó* el coche al subir el puerto.
- f. Yo no *me preocuparía* por ese tipo de cosas.
- g. Estas pastillas *se toman* fácilmente.
- h. *Cómete* la tortilla.
- i. *Nos hemos visto* cinco películas en tres días.
- j. Pedro *se fue* sin decir nada.
- k. Ten cuidado, no *te caigas*.
- l. El niño ya *se ha dormido*.
- m. Por favor, *cállese*.

¹Este trabajo se inscribe dentro del proyecto, en curso de realización, *Las estructuras pronominales en español: guía y análisis contrastivo (it., fr., port., al. e ing.)*. Se trata de un adelanto parcial de la materia del proyecto o, para ser exactos, de la presentación-discusión de algunos de los fundamentos de una labor todavía por hacer.

- n. ¿De qué *se trata*?
 ñ. El inspector *se presentó* sin avisar.
 o. Me parece que no *se han enterado* de nada.
 p. *Se ha arrepentido* de lo que hizo.
 q. Y ahora ¿qué *se le antoja* al niño?

Las oraciones de (1) contienen una muestra representativa de los distintos tipos que conforman la clasificación que proponemos. Con arreglo a ella, hablamos de estructuras pronominales *impersonales* (impersonales reflejas), *pasivas* (pasivas reflejas), *reflexivas*, *recíprocas* y *medias*, por un lado, y por otro lado, de estructuras pronominales *lexicalizadas*, que se subdividen a su vez en tres grupos: el de las estructuras *de verbo pronominal*, el de las estructuras *de verbo cuasi-pronominal* y el de las estructuras que llamamos “*aspectuales*” y a las que nos vamos a referir en lo sucesivo, puesto que es en ellas donde hay que indagar, obviamente, la “presencia” de la categoría verbal ‘aspecto’. La clasificación propuesta -con la adscripción de las muestras de (1) a los distintos tipos (entre ellos, el de las “aspectuales”)- puede representarse en el siguiente esquema:

		LEXICALIZADAS	
Impersonales	a. Se castigará a los culpables	o. Me parece que no se han enterado de nada.	<i>de verbo pronominal</i>
Pasivas	b. Se buscaron soluciones y no se encontraron	p. Se ha arrepentido de lo que hizo. q. Y ahora ¿qué se le antoja al niño?	
Reflexivas	c. ¿De verdad que te consideras incapaz?	n. ¿De qué se trata? ñ. El inspector se presentó sin avisar.	<i>de verbo cuasi-pronominal</i>
Recíprocas	d. Amaos los unos a los otros.	h. Cómete la tortilla. i. Nos hemos visto cinco películas en tres días	<i>“aspectuales”</i>
<u>De persona</u>	f. Yo no me preocuparía por ese tipo de cosas.	j. Pedro se fue sin decir nada. k. Ten cuidado, no te caigas.	
Medias <u>de cosa</u>	e. Se estropeó el coche al subir el puerto. (g. Estas pastillas se toman fácilmente.)	l. El niño ya se ha dormido. m. Por favor, cálese.	

1.2. Hay que apresurarse a señalar que el aspecto verbal al que estamos aludiendo es el *aspecto léxico*, el que Gili Gaya (1943) denomina –traduciendo el *Aktionsart* de los gramáticos alemanes- *modo de la acción*. Esta consideración es consistente con nuestra inclusión de las estructuras pronominales afectadas dentro de las lexicalizadas, por cuanto el clítico incide directamente en el lexema verbal aportando una información que modifica aspectualmente el contenido de dicho lexema.

¿Cuál es la información aspectual aportada?, ¿qué efecto o función semántica va ligada al aspecto pronominal?, ¿en qué consiste éste? En principio, la aparición del clítico reflejo con determinados verbos lleva consigo una *delimitación* de la acción verbal (De Miguel, 1999: 2986-7 y 2995-7); el papel de ese clítico es, por tanto, delimitador y el aspecto pronominal se instala en la magnitud ‘delimitación-no delimitación’, concretándose en el primer término del binomio (con lo que podríamos hablar también —atendiendo al contenido— de aspecto *delimitativo*).

¿Cómo se traduce esa capacidad delimitadora del clítico reflejo en relación con los verbos a los que se adjunta? De dos maneras, dependiendo de que el verbo sea transitivo o no. Tratándose de verbos transitivos, éstos han de referir a eventos que tienden hacia un límite pero que puede o no ser expresado. Sólo cuando éste se expresa puede aparecer el clítico aspectual, que subraya el término del proceso. Así se puede comprobar en los ejemplos de (2):

- (2) a. Pepe (*se) fuma.
 b. Pepe (*se) fuma puros.
 c. Pepe #(se) fuma diez pitillos en una hora.
 d. Cuando #(me) fume el pitillo nos podemos ir.

Cuando el verbo transitivo aparece en uso absoluto (2 a) o con complemento directo no determinado (2 b), es incompatible con el clítico aspectual; éste aparece siempre que el verbo lleve la delimitación que le proporciona un CD determinado (2 d) o cuantificado (2 c). Su aparición en estos casos es potestativa, si bien resulta habitual y parece preferible².

Con determinados verbos intransitivos, también es posible la presencia del clítico aspectual, pero aquí la delimitación se refiere al inicio del proceso y, además, parece ser el clítico el único responsable de ella al no requerir de ningún otro elemento oracional para cumplir ese cometido ni para poder hacer acto de presencia. Comparemos las oraciones de (2) —con verbo transitivo— con las intransitivas de (3):

- (3) a. Me voy.
 b. *Voy³.
 c. (Me) voy a casa.
 d. *(Me) voy de casa.
 e. Voy de casa a casa de la abuela.

Como puede verse —p.e., (3 a)— la estructura pronominal aspectual es posible con la simple combinación del clítico y el verbo intransitivo; la combinación, en cambio, de un verbo transitivo que no vaya “delimitado” por un CD determinado (o cuantificado) con un clítico aspectual produce una secuencia agramatical: **Pepe se fuma* o **Pepe se fuma puros*. Es más, con un verbo intransitivo como *ir*, que necesita la especificación de un complemento direccional (a diferencia, p.e., de *caer*, que lo lleva

²Nótese, sin embargo, el valor enfático que aporta el clítico en (2 c), subrayando la magnitud de la acción verbal. Por lo que respecta a (2 d), la presencia del clítico parece cuasi-obligada si se hace referencia a ‘acabar de fumar’.

³Esta oración, aislada, es agramatical. Sería gramatical, p.e., en una réplica que contara con la información contextual del término o dirección del movimiento:

implícito) [v. (3 b y d) —y nota 6—], la presencia del clítico aspectual por sí solo legitima la ausencia de tal especificación: **Voy / Me voy*; **Voy de casa / Me voy de casa*.

Ahora bien, cabe preguntarse si, a la vista del distinto comportamiento del clítico aspectual con verbo transitivo e intransitivo (en casos como *fumar* e *ir*, respectivamente), estamos ante un mismo papel “delimitador” de dicho clítico. U otra pregunta más concreta relacionada con la anterior: ¿“delimita” igual *me* en *Me voy* que lo que lo hace un complemento de origen o procedencia? A esto se contesta muy fácilmente: la delimitación de *de casa* sobre el verbo *ir* no basta para hacer de **Voy de casa* una secuencia gramatical, a diferencia de lo que sucede con *Me voy*; luego se trata de cometidos distintos. Fijémonos ahora en las oraciones de (4):

- (4) a. El albañil se cayó del andamio.
 a'. El albañil cayó del andamio.
 b. No te mueras.
 b' #No mueras.

En (4 a-a') aparece el verbo *caer(se)* que, a diferencia de *ir*, lleva implícito el término o la dirección. Por eso la forma sin clítico es posible y significa simplemente la ‘caída (orientada) con indicación de la procedencia’. En cambio, el sentido de (4 a) es algo distinto: a la procedencia se añade el origen (y hasta podríamos decir: la causa). ¿No estamos ante una especie de marcador de origen, una especie de refuerzo subjetivo, que indicaría que la acción verbal “parte” del sujeto y sólo del sujeto? Este mismo “valor” se aprecia en *morirse / morir*, de modo que la frase (4 b) es mucho más normal que (4 b') —que no es sin embargo agramatical—, sobre todo si se quiere expresar algo así como ‘haz un esfuerzo por no morirte’ (nótese también el posible sentido figurado de *muérete* ausente en la forma no pronominal). A la vista de estos hechos, parece que el funcionamiento aspectual del clítico, la información que contiene, no es la misma en verbos transitivos como *fumar* o *comer* que en verbos intransitivos como *ir* o *caer*. Desde luego no lo son los efectos de sentido⁴.

1.2.1. Consideremos ahora el verbo *dormir*, que puede aparecer en formulación transitiva (*He dormido al niño*) e intransitiva (*He dormido bien*)⁵; junto a estas dos “versiones”, existe asimismo la estructura pronominal *dormirse*, que a su vez puede usarse transitiva o intransitivamente. De este modo, tenemos cuatro posibilidades:

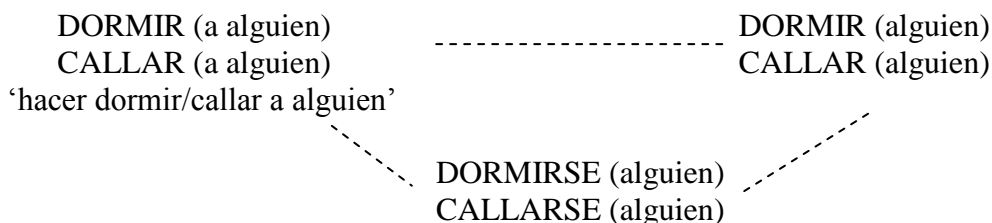
- (5) a. He dormido al niño [trans.].
 b. El niño ha dormido bien [intrans.].
 c. Me he dormido al niño [pron. trans.].

⁴Incluso, podríamos redefinir la magnitud ‘aspecto pronominal’, más que como ‘aspecto delimitativo’, como ‘aspecto culminativo’, según proponen Fernández Lagunilla y De Miguel (2000: 141): “Denominamos *clítico culminativo* al pronombre átono *me, te, se* que aparece con verbos como *beber(se), caer(se)* [...] para señalar que el evento ha culminado en un punto que va seguido de un estado nuevo”. Esta propuesta —que no nos ha sido posible analizar a fondo— parece que permite una visión unívoca del aspecto pronominal, al tiempo que explica ciertas inconsistencias de la concepción meramente delimitadora de éste.

⁵Este tipo de verbos con “versión” transitiva e intransitiva se denominan *verbos neutros* o, con más precisión, “*diatéticamente neutros*” (Lázaro Mora, 1983: 305).

- c. PASEAR: *pasear (a alguien) / pasearse (alguien) / pasear (alguien)*.
 d. DESPERTAR: *despertar (a alguien) / despertarse (alguien) / despertar (alguien)*.
 e. MEJORAR: *mejorar (a alguien) / mejorarse (alguien) / mejorar (alguien)*.
 f. CAER [dialect.]: *caer (a alguien) / caerse (alguien) / caer (alguien)*⁷.

Sin entrar en el análisis de estos ejemplos de ni en el del propio concepto de triada, vamos sólo a señalar que no todos los verbos aducidos se comportan igual que *dormir* a la hora de configurar una triada: la asimilación plena sólo se da con *callar* y —hasta cierto punto— con el *caer* dialectal (del que vamos a prescindir en lo sucesivo):



Como puede verse, los transitivos *dormir* y *callar* son verbos causativos, a diferencia de, p. e., *subir* y *bajar*. Esto no implica, sin embargo, que estos dos últimos verbos no entren en una configuración triádica, sólo que de diferente naturaleza de la que nos ha servido de modelo. Por el contrario, hay aparentes triadas que no lo son en realidad, la que origina, p.e., *entrenar*:

- (7) a. Pepe entrena a los niños.
 b. Los niños se entrenan en el gimnasio.
 c. (*)Los niños entrenan a diario.

Admitiendo la gramaticalidad de (7 c) —cada vez más usual— lo que está claro es que no representa más que una mera variante de (7 b), sin que entre ambas existan diferencias aspectuales (ni de otra índole). Pero ¿qué ocurre con *pasear/pasearse (alguien)*, *mejorar/mejorarse (alguien)*, *despertar/despertarse (alguien)*? No se trata de meras variantes (salvo, quizá, en la última pareja, donde la forma simple —*Juan despertó*— no parece propia de la lengua cotidiana). ¿Hay diferencias entre ellas? ¿Aspectuales? No, desde luego, en la misma medida o de la misma naturaleza que entre *dormir* y *dormirse*.

1.2.2. Si nos fijamos en el cuadro de las estructuras pronominales de 1.1., los ejemplos correspondientes al tipo de las “aspectuales” sí que parecen todos analizables en términos de aspecto (los hay con verbos transitivos —*comerse*, *verse*— y con intransitivos —*irse*, *caerse*, *dormirse*, *callarse*—). Por otra parte, en ese mismo cuadro, y ocasionalmente a lo largo de este texto, aparece la palabra *aspectual(es)* entre comillas. No se trata de un capricho tipográfico, sino que, por el contrario, responde a la necesidad de indicar que estamos más bien ante una etiqueta denominativa que ante un término descriptivo, ante un uso terminológico que no se ha de tomar “al pie de la letra”, con todas sus consecuencias. Ya hemos dicho, por ejemplo, que considerar

⁷Hemos ejemplificado con sujetos (y objetos directos) animados. En algunos casos pueden serlo también inanimados.

“aspectual” *me duermo* no significa que *duermo* carezca de aspecto, sino que con estructuras pronominales como *me duermo* se establece una oposición de carácter aspectual con las correspondientes no pronominales. En segundo lugar, también hemos señalado que la “acción” del aspecto no parece ser la misma según se trate de un verbo transitivo (*comer*) o de uno intransitivo (*ir*), hasta el punto de plantearnos si estamos o no ante la misma categoría. Hay además otras nociones, como ‘subjektividad’, ‘énfasis’, que, sin ser aspectuales, van ligadas al aspecto e incluso derivan de él. Tomemos las oraciones (1h) y (1i)

- (1) h. Cómete la tortilla.
i. Nos hemos visto cinco películas en tres días.

Así como en (1 h) la estructura pronominal apunta exclusivamente a la perfectividad, completud de la acción (‘toda la tortilla’), en (1 i) hay algo más, una “acentuación” bien de la acción misma de “ver” (‘ver a conciencia’) bien de la magnitud de la acción (‘¡nada menos que cinco películas!’). Es así como la primera nos resulta perfectamente normal, neutra, e inusual, “enfática” la segunda. Es así, también, como, cuando se hacen preguntas no “marcadas” a propósito de las acciones (completas) de uno y otro verbo, las soluciones habituales son:

- (8) a. ¿Quién #(se) ha comido la tortilla?
b. ¿Quién (#se) ha visto *El tercer hombre*?⁸.

No diremos nada acerca de la ‘subjektividad’ ligada al aspecto (ya aludíamos antes a algo parecido a propósito de *morirse*). Pero permítasenos mencionar un ejemplo -muy relacionado con la presente ocasión-, que contiene un verbo pronominal de los que se caracterizan como “inequívocamente aspectuales”:

- (9) ¿Te vienes a Granada?

Esta invitación fue interpretada en el mismo sentido con que la hacíamos:

- (10) ¿Vienes conmigo a Granada?

¿Cómo puede interpretarse (10) a partir de (9)? ¿Qué grado de “responsabilidad” tiene el *te*? Y, concretamente, si en (10) no hay significado “aspectual” —no se delimita el origen—, y (10) es —repetámoslo— el significado de (9), ¿podemos mantener que la estructura pronominal indica un tipo de aspecto?

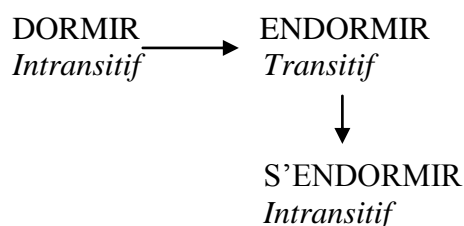
Preguntas como ésta -para la que no tenemos ahora una respuesta clara-, o como las que implícitamente nos hemos venido haciendo a lo largo del trabajo, no implican, ni mucho menos, un rechazo de la conceptualización de un aspecto pronominal en la lengua española; pero tampoco una aceptación sin reservas. El aspecto explica muchas cosas, pero no todas. Y al plantearnos preguntas, al mostrar hechos inexplicados (pero no inexplicables), lo hacemos convencidos de la validez del punto de partida -por eso

⁸Habría mucho que comentar a propósito de estos verbos. El hecho de que sean ambos transitivos no los equipara desde el punto de vista del modo de acción, lo que condiciona su capacidad combinatoria y explica posiblemente su distinto comportamiento en cuanto al aspecto pronominal. Aparte de que una cosa es *ver* en *ver(se) una película* y otra en *ver(*se) una aguja en un pajar*, ninguna de las dos “acciones” es comparable con la de *comer* en lo que a agentividad se refiere.

seguimos hablando de aspecto- para dar cuenta, convenientemente precisado y (re)analizado, de la riqueza de usos de nuestras estructuras pronominales “aspectuales” (comillas incluidas).

2. ANÁLISIS CONTRASTIVO: *DORMIRSE* / *S'ENDORMIR*; *IRSE* / *S'EN ALLER*

El funcionamiento sintáctico de *dormir*, en español, como ya hemos apuntado es el de una triada (véanse 1.2.1), mientras que, en francés, existe un verbo que deriva de *dormir* [intrans.], el verbo *endormir* [trans.] el cual admite el clítico aspectual: *s'endormir* [intrans.] según este esquema:



Así tenemos:

- (16) a. El niño duerme (bien, mal, toda la noche).
 a' *L'enfant dort (bien, mal, toute la nuit)*
 b. El niño ha dormido la siesta.
 b' *L'enfant a fait la sieste aujourd'hui.*
 c. ¿Vas a dormir al niño o voy yo? («Hacer dormir a alguien».)
 c' *J'ai endormi l'enfant.*

Sin embargo, en francés existe la misma construcción que en castellano, es decir, la construcción transitiva con el verbo *dormir*, pero, en este caso, el objeto es interno (existe una serie de restricciones sobre el complemento objeto, entre ellas —la principal— que el objeto interno pertenezca al mismo campo semántica que el verbo). He aquí dos ejemplos (tomados del *Littré*):

- (16) a. Tous les riches ont dormi leur sommeil, et, lorsqu'ils se sont éveillés, ils n'ont rien trouvé dans leurs mains (*Bible*, Psaumes, LXXI, 6).
 b. T'as dormi un bon somme.

Tenemos, pues, en francés:

- *dormir* + obj. Interne
- *dormir* + Ø
- *endormir* + obj. direct
- *s'endormir* + Ø

Por lo tanto, en francés no podemos hablar de triada, sino de un verbo transitivo y de su construcción pronominal, que lo intransitiva. Esto es un cambio de régimen que

no nos permite, según los criterios por los que nos regimos⁹, hablar de construcciones pronominales aspectuales sino más bien de construcciones medias.

Debemos considerar con Wilmet (1997: 323) que *en s'endormir*, al contrario de lo que sucede con el verbo *s'en aller* —como veremos más adelante—, el afijo *en* “perfectiviza” un verbo imperfectivo e intransitivo. Además existen matices dentro de los verbos derivados de *dormir*: *s'endormir* es un cambio de estado, *endormir* es la causa de un cambio de estado y *dormir* es un estado (Pottier, 1987: 131).

En cuanto al funcionamiento de *ir*, recordamos que el verbo necesita de un complemento direccional. Este locativo indica el punto de llegada. Sin embargo, como se puede ver en la nota 6, la oración aislada *Voy*, tiene sentido en la medida que el enunciado, *¿Vienes?*, que pronuncia el interlocutor implica el lugar de llegada. En francés, sin embargo, es absolutamente impensable decir **Je vais*, por lo que este verbo necesita de un pronombre que supla al punto de llegada, en este caso, *y*: *J'y vais*. Sin embargo, fuera de contexto interactivo, en español, tampoco se puede dejar el verbo sin complemento locativo. Comparemos:

- (17) a. * *Voy*.
 a' **Je vais*.
 a'' *J'y vais*.
 b. Juan va a Madrid.
 b' Juan va à Madrid.

Para eliminar el complemento locativo, es necesario pronominalizar el verbo *ir*:

- (18) a. Me voy.
 a' *Je m'en vais*.
 b. Me voy de aquí.
 b' *Je pars d'ici / je m'en vais (d'ici)*.
 c. Me voy a Madrid.
 c' *Je m'en vais à Madrid (familier) / Je vais à Madrid*.
 d. Se va de compras (a comprar).
 d' *Elle/Il va faire du lèche vitrine (les courses)*.
 e. El barco se va a la deriva.
 e' *Le bateau s'en va à la dérive*.

Pero, como se ve en las oraciones de (18), el locativo también se puede añadir a la construcción pronominal, tanto en francés como en español.

Tenemos que subrayar que en francés, para los verbos de movimiento, el lugar de donde se parte está denotado por el *-en* que es diferente del de *s'endormir* (ver más arriba), verbo de cambio de estado. De Cruyter y Melis (2003: 69) explican:

...l'espagnol n'aurait jamais développé l'équivalent du *en* français, du *en* catalan et du *ne* italien —ou il l'aurait perdu très vite. [...] Ne disposant pas de déictiques spatiaux, l'espagnol aurait donc exploité l'idée de 'd'ici' ou 'de là' —réflétée dans les autres langues romanes par des déictiques— par la présence du marqueur réflexif. Dès lors, la

⁹Ver Heredia (1999, 2000), Duée, *Les constructions pronominales du français et de l'espagnol. Classification et terminologie* (en prensa).

focalisation sur le lieu d'arrivée est rendue par l'absence du tour pronominal ou, comme seul moyen d'ailleurs dans le cas de *ir*, par l'ajout d'un complément prépositionnel.

Pero añaden que “tous les verbes qui expriment un mouvement directionnel et qui impliquent le lieu d'origine n'acceptent donc pas les deux formes.” Si se insiste en el origen, entonces el verbo será *s'en aller* e *irse*. Al contrario, si se insiste en el punto de llegada, se utilizará el verbo no pronominal *ir* + prep. + locativo y *aller* + prep. + locativo.

En cuanto a (18 d), se trata de pasar del movimiento al concepto. En esta expresión siempre existe la idea de movimiento, de dejar un sitio, pero está acompañada de la noción de comprar que se hace más importante que la noción de movimiento.

Vemos, pues, que el contexto tiene mucho que ver en la clasificación: en castellano, *dormirse* puede ser lexicalizada aspectual y a la vez media mientras que en francés *s'endormir* será media; por el contrario, los verbos *s'en aller* e *irse* son, en las dos lenguas, de construcción lexicalizada aspectual

2.2. Para abordar el problema del aspecto de estos dos verbos, vamos a recurrir a la hipótesis del “clítico culminativo”, que defienden Fernández Lagunilla y De Miguel (2000). Basándose en Pustejovsky (1991) proponen estas lingüistas la clasificación aspectual de los predicados (véanse p. 146) según lo que llaman Estado, Proceso (P1), Transición (T1), Logro simple (L1) (puntual), Logro compuesto (L2) (ingresivo), Logro compuesto (L3) (ingresivo), Transición (T2), Proceso (P2).

Según este esquema y la teoría del clítico culminativo, se darían las posibilidades siguientes (2000: 154), que ejemplificamos en las dos lenguas:

- (19) a. Juan se durmió fatigado.
a' Jean s'endormit fatigué.
 b. *Juan durmió fatigado.
*b' *Jean dormit fatigué*
 c. Juan se durmió boca abajo (y en seguida cambió de postura).
c' Jean s'endormit sur le ventre (et tout de suite après changea de position).
 d. Juan durmió boca abajo (*y en seguida cambió de postura).
*d'Jean dormit sur le ventre (*et tout de suite après changea de position).*

Los contrastes se explican, según las autoras, en virtud de las dos fases existentes en dormirse —y *s'endormir*— (a diferencia de la estructura simple de *dormir*). La primera marca el estado en el cual se encuentra el sujeto hasta un punto virtual (clítico); la segunda es el estado en el cual está después de este punto, lo que explicaría las anomalías de (19b) y (19d), ya que las predicaciones adverbiales no son consistentes con la estructura verbal y sus implicaciones semánticas: *fatigado* en (19b) no puede referirse al estado en que se encuentra el sujeto al *dormir*; y por su parte *boca abajo* en (19d) sólo puede interpretarse como un adverbial de manera que se refiere al evento en su totalidad (lo que contradice la información posterior del paréntesis).

Por otro lado, en estos verbos pronominales se ha visto siempre la expresión del “comienzo de la acción” (frente a la “acción en curso” de la forma no pronominal), lo que ha llevado a algunos lingüistas a considerarlos aspectualmente “incoativos”.

¿Perfectivos e incoativos? ¿Delimitación e inicio a la vez? La concepción “subeventiva” del proceso verbal (Pustejovsky) permite conjugar ambas nociones y atribuir al marcador aspectual un único —y unívoco— papel. Hay, por ejemplo, en *dormirse* dos eventos: un cambio seguido de un proceso; y el clítico “culminativo” marca el fin del primer evento pero seguido del inicio del segundo —diríamos, una incoatividad secundaria—. Puede decirse, por tanto, que la acción de dormirse es perfectiva y el final representa un nuevo estado continuativo: *dormir*. Podemos, pues, hablar de aspecto perfectivo en *s’endormir* e imperfectivo en *dormir*:

- (20) a. Je commence à m’endormir.
 a’ *Empiezo a dormirme*.
 b. Je suis en train de m’endormir.
 b’ *Estoy durmiéndome*.
 c.? Je finis de m’endormir. (“Je me réveille”).
 c’ *Terminé de dormirme*¹⁰.

En cuanto al verbo *s’en aller*, se trata de un verbo lexicalizado aspectual, como *irse*, pero desde un punto de vista aspectual, en francés y fuera de contexto, *s’en aller* presenta un carácter perfectivo, que sigue y *aller* imperfectivo.

- (21) a.?? Je commence à m’en aller.
 a’ *Empiezo a irme*.
 b. On va commencer à y aller tout doucement. (“On est sur le point de partir”)
 b’. *Casi nos vamos*

Como queda indicado en la conclusión de 1.2.2., el problema del aspecto está lejos de ser resuelto. Pero también es cierto que teorías como la del “clítico culminativo” pueden explicar, como hemos visto, determinadas cuestiones y proporcionarnos claves para resolver algunos (o muchos) de los problemas pendientes. En lo que respecta al análisis comparativo, únicamente podríamos subrayar cosas conocidas como que la evolución de los déicticos (*en* por ejemplo) o la rentabilidad de la pronominalización no son las mismas en español y en francés, aunque sus sistemas son muy parecidos. Lo que salta a la vista es que el español parece hacer uso del aspecto pronominal en mayor medida que el francés Véanse si no las aspectuales transitivas del tipo comerse algo, normales en español e inusuales en francés formativo. Además, en relación o no con el aspecto, tiene un número considerable de verbos que se pronominalizan con el fin de obtener matices subjetivos (*Me aprendí esta lección*) que, ligados a la pronominalidad, o bien resultan desconocidas, o bien aparecen en condiciones mucho más restringidas. Pero el análisis comparativo ha de proseguir...

¹⁰Hay que apuntar que este último enunciado es diferente de Je finis par m’endormir. En este caso, es la preposición par la que marca la “incoatividad” del proceso, mientras que la preposición de marca el final.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- CRUYPER, G. de, MELIS L. (2003). «Le tour pronominal et sa “variante” pronominale en espagnol», in *Revista de Lingüística Teórica y Aplicada*, Chile, Concepción, 40, pp. 59-74.
- DUÉE C. Les constructions pronominales du français et de l'espagnol. Classification et terminologie (en prensa).
- FEIGENBAUM S. (1997). «Les verbes pronominaux intrinsèques de mouvement *s'en aller, s'enfuir, s'envoler*»,
<<http://research.haifa.ac.il/~french/feigenbaum/pronominaux.html>>
- FERNÁNDEZ LAGUNILLA, M. y MIGUEL, E. de (2000). «La interfaz léxico-sintaxis: el clítico culminativo», in F. Cartoni, M. Fernández Lagunilla y E. de Miguel (eds.): *Sobre el lenguaje: miradas plurales y singulares*.
- GILI GAYA, S. (1943). *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Bibliograf, 1969⁹.
- LÁZARO MORA, F. (1983). «Observaciones sobre el 'se' medio», in *Serta philologica F. Lázaro Carreter*, I, Madrid, Gredos, pp. 301-307.
- MIGUEL, E. de (1999). «El aspecto léxico», in I. Bosque y V. Demonte (eds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, pp. 2977-3060.
- POTTIER B. (1987). *Théorie et analyse en linguistique*. Paris, Hachette.
- WILMET M. (1997). *Grammaire critique du français*. Paris-Louvain-La Neuve, Hachette-Duculot.

ESCASA PRODUCTIVIDAD LINGÜÍSTICA DE ALGUNAS ESTRUCTURAS FRANCESAS CONTEMPORANEAS

Teresa Elósegui de la Peña
Universidad de Zaragoza

El objetivo de este trabajo es el de examinar un tipo de estructuras francesas que percibimos como escasamente productivas en francés contemporáneo, tanto en realización escrita como en realización oral. Cualquier conocedor de la lengua francesa percibe naturalmente la diferencia que existe entre ambas realizaciones, y desde luego intuye una menor productividad lingüística en el segundo tipo de realización.

Dado que el espacio de que disponemos es relativamente escaso, nos vemos obligados a restringir el campo de estudio, y a efectuar una elección del tipo de estructuras que serán objeto de nuestro análisis: las de tipo concesivo.

El hecho de centrarnos en estructuras que en francés son capaces de expresar una relación de tipo concesivo, se debe a que los medios de que dispone esta lengua para establecer una relación de este tipo son extraordinariamente variados, y, al mismo tiempo, presentan una gran complejidad. Nuestra elección nos permite analizar tanto estructuras que se presentan en parataxis como aquellas que lo hacen en hipotaxis, proporcionando de este modo a nuestro trabajo, por una parte, una mayor riqueza, y, por otra, permitiéndonos posteriormente establecer el tipo de estructuras más productivas en cada una de las realizaciones. Dado el amplio y complejo abanico de procedimientos de expresión de una relación de tipo concesivo, nos vemos obligados, por una cuestión de espacio, a elegir aquellas estructuras que consideramos más relevantes para expresar en francés actual una relación de este tipo.

Para ello, trabajamos con un amplio corpus en la doble vertiente de francés oral y de francés escrito. Para el primero, realizamos grabaciones radiofónicas de diversas emisoras francesas; para el segundo, nos basamos sobre todo en novelas contemporáneas. Y ello con la intención de continuar en el futuro el trabajo en este campo.

Todas y cada una de las estructuras analizadas están perfectamente recogidas en manuales de gramática normativa actuales, y están consideradas como estructuras plenamente vigentes en francés contemporáneo. Es decir que no hemos considerado en nuestro estudio estructuras que podríamos calificar de arcaicas o en desuso, sino estructuras teóricamente vivas en francés actual.

Analizamos en primer lugar aquellas estructuras que se presentan en parataxis, y, en concreto, aquellas en que la expresión de la relación concesiva viene dada, ya sea por el empleo de un proceso verbal expresado en modo subjuntivo, ya sea por el empleo de un verbo condicional, en ambos casos con o sin inversión del sujeto. Sirvan como ilustración los siguientes enunciados:

- (a) Paul la punirait, elle recommencerait ses sottises.
- (b) Dût-il se faire punir, il ne cessera pas ses sottises.

Ambos enunciados son, como vemos, claramente concesivos. Ambos serían perfectamente conmutables por oraciones concesivas introducidas por la locución conjuntiva *même si*. De hecho, si procedemos a efectuar dicha comutación, obtenemos:

- (a¹) Même si Paul la punissait, elle recommencerait ses sottises.
- (a²) Même s'il se faisait punir, il ne cesserait pas ses sottises.

Hemos documentado con relativa frecuencia este tipo de estructuras en nuestro corpus escrito. Sin embargo, este tipo de construcciones es absolutamente desconocido en lengua hablada. Formas como *fût-il*, *dût-il*, *fût-ce*, las más empleadas en lengua escrita, han desaparecido totalmente del francés oral. Pervive con cierta fuerza en lengua escrita la locución *ne fût-ce* de matiz restrictivo [= *même seulement*], relativamente documentada en nuestro corpus.

Hemos comprobado que esta locución es frecuentemente sustituida en realización escrita por la forma en condicional *ne serait-ce que*, como por ejemplo:

Il faut aller le voir [Polstergeit II] ne serait-ce que pour rester fasciné de cette représentation de la mort que nous propose Julien Becq. (Critique de Cinéma, 1984)

Y más aún por *ça ne serait-il que*, y, en este caso, incluso aparece en realización oral. Podemos afirmar que, en general, este tipo de estructuras son prácticamente desconocidas en francés oral, si exceptuamos esta última *ça ne serait-il que*, y su variante sin inversión del sujeto *quand cela ne serait que*. Sin embargo, aún se mantienen con relativa vigencia en lengua escrita las estructuras en subjuntivo del tipo *fût-il*, *fût-on*, *fût-ce*.... aunque como estructuras prácticamente fósiles, y en el caso de *ne fût-ce que* con un marcado matiz de restricción, en el sentido de *même seulement*:

[...] celles qui voulaient y aller ne fût-ce que par curiosité, voir de près un mort [...]. (Philippe, A., 1982: 30)

Otro tipo de relación concesiva puede establecerse entre un primer miembro de la estructura en imperativo en correlación con una forma verbal en futuro o en un presente con proyección de futuro. Sería un enunciado del tipo:

Cherche dans les livres, tu ne trouveras rien.

Estas estructuras paratácticas son escasamente productivas en francés escrito, mientras que en francés hablado constituyen, a nuestro juicio, fórmulas estereotipadas del tipo de:

Ç' est ça, c' est ça, répète-le, je ne croirai rien.

Por otra parte, las estructuras introducidas por *encore* y *toujours* con inversión del sujeto no han resultado construcciones comúnmente empleadas en francés escrito y aún menos en francés hablado. Únicamente la locución *encore est-il que*, producto de la contaminación de *encore faut-il que* y *toujours est-il que*, parece mantener cierta vitalidad aunque solamente en francés escrito.

Por el contrario, un tipo de estructuras realmente productivas en francés actual son aquellas que están formadas por gerundios, participios y adjetivos que se presentan en posición destacada en el enunciado, normalmente precedido de *même* y a veces de *tout*. Poseen una característica común. O bien no comportan verbo (caso del núcleo adjetivo), o bien el verbo se presenta sin marca temporal (caso del gerundio o participio), y sin sujeto propio. Veámoslo en el siguiente enunciado:

[...] même aveugle, elle saurait qu'il continuait d'exister. (Philippe, A., 1982: 156)

Este enunciado que presentamos como ejemplo expresa claramente una relación concesiva entre los dos miembros que lo componen. Sin embargo, este tipo de estructuras resultan, en general, bastante ambiguas. Por ejemplo, la relación entre el adjetivo o el participio así construidos y el resto de la oración puede ser de tipo causal o temporal y, en el caso del gerundio, expresar una simple simultaneidad temporal. Por ello y para explicitar una relación claramente concesiva se presentan con frecuencia acompañados de morfemas específicamente concesivos que permiten subrayar la relación sin ambigüedad posible.

Encontramos dos grupos diferenciados en este tipo de estructuras. El primero corresponde a una construcción atributiva con *être* y comporta un adjetivo o un grupo adjetivo. En general, se coloca en cabeza de la oración y en relación con el sujeto del verbo principal que va inmediatamente detrás, como en el enunciado arriba citado.

A veces, el adjetivo puede estar colocado en forma de estructura incisa, inmediatamente detrás del sujeto del verbo. Es, por ejemplo, el caso de:

Mon corps, reticent au début, épouse de bonne grâce la métamorphose de mon être. (Tillinac, D., 1983: 59)

El segundo tipo comporta formas verbales no personales. Se trata del empleo de gerundios y participios. A menudo, se ven reforzados por adverbios, bien de intensidad como *tout*, bien concesivos como *même*.

[...] ils étaient très individualisés... tout en ayant des apparences parfois qui étaient des apparences de classe ... (La presse et les pouvoirs, 1984)

Es importante señalar la movilidad de que gozan estas construcciones con formas verbales no personales en el enunciado, lo que las hace especialmente aptas para expresar una relación concesiva tanto en francés escrito como hablado.

Ya comentábamos anteriormente que estas estructuras pueden a menudo resultar ambiguas. La propia naturaleza del elemento destacado (adjetivo, forma verbal de participio) no siempre permite especificar claramente el tipo de relación que se establece entre dos predicados. Presentamos como ejemplo el siguiente enunciado en el que la relación que se establece entre los miembros es ciertamente de causalidad:

Enterré vivant, je peux tâter les cloisons humides [...]. (Bodard, L., 1981: 284-285).

Por ello, en muchos casos, la relación concesiva en este tipo de estructuras paratácticas viene dada, ya sea porque el contenido semántico de los miembros es lo suficientemente claro, ya sea porque la relación concesiva se ve explicitada por medio de un morfema concesivo que precede al gerundio, al participio o al adjetivo.

Otro tipo interesante de estructuras paratácticas son aquellas que están formadas por *n'en... pas moins*, *avoir beau* y *pouvoir*, estos dos últimos contruidos con infinitivo. Este tipo de estructuras posee dos particularidades fundamentales. En primer lugar, las dos oraciones ocupan un orden fijo en el enunciado (en el segundo miembro de la parataxis en el caso de *n'en... pas moins*, en el primero en el caso de *avoir beau* y *pouvoir*). Veamos los siguientes ejemplos:

Il paraît que ces pastilles, pour donner l'impression de sucrer, n'en donnent pas moins le cancer [...] (Navarre, Y., 1980: 40)

J'ai beau protester [...], je suis traîné devant les juges. (Fernandez, D., 1982: 341)

On pouvait souffler partout, pas un grain de poussière ne s'envolait. (Sandfeld, Kr., 1965: 398)

Sin embargo, hemos documentado el empleo de *avoir beau* colocado en el segundo término de la parataxis en el siguiente enunciado:

Il ne saura jamais bien le prononcer, il aura beau s'efforcer [...] (Sarraute, N., 1980: 109)

Igualmente, hemos documentado en nuestro corpus escrito algunos enunciados en los que *avoir beau* se emplea de forma absoluta lo que parece contradecir la tesis de R. y G. Le Bidois para quienes estos empleos representan un estado de lengua arcaico que no corresponde en absoluto al uso contemporáneo (Le Bidois, R. y G., 1971: 502). Así, por ejemplo:

[...] où était-il passé? On avait beau le chercher. (Sarraute, N., 1980: 148)

Ils ont beau m'appeler Olivia en rêve. (Hébert, A., 1982: 212)

La segunda característica fundamental de este tipo de estructuras es que la primera oración se interpreta siempre como concesiva y admite perfectamente ser conmutada por una oración subordinada introducida por una conjunción. De hecho, consideramos, en la línea de J. Pinchon, que existe entre las dos oraciones una relación tan fuerte como la que establecería un elemento subordinante del tipo *bien que* (Pinchon, J., 1975: 40):

(a¹) on a beau le lui répéter, il ne le croit pas
(a²) bien qu'on le lui répète, il ne le croit pas

(b¹) on peut souffler partout, pas un grain de poussière ne s'envole
(b²) bien qu'on souffle partout, pas un grain de poussière ne s'envole

Sin embargo, una serie de diferencias caracterizan los tres tipos de estructuras. Al efectuar esta conmutación de la que hablamos, los elementos *avoir beau* y *pouvoir* desaparecen (véanse los ejemplos a² y b²), mientras que en el caso de *n'en... pas moins* se mantiene (véase c²):

(c¹) Pierre n'a pas été invité, il n'en est pas moins venu.

(c²) Bien que Pierre n'ait pas été invité, il n'en est pas moins venu.

Por ello, pensamos que *avoir beau* y *pouvoir* juegan un papel similar al de las conjunciones concesivas de subordinación, mientras que *n'en ... pas moins* tiene simplemente la misión de explicitar la relación concesiva entre los dos enunciados.

Centrándonos en las estructuras paratácticas construidas con *avoir beau* y *pouvoir*, cabría pensar que son especialmente idóneas para la expresión de una relación concesiva en lengua hablada. En primer lugar, porque se trata de estructuras que se presentan en parataxis; en segundo lugar, porque tanto *avoir beau* como *pouvoir* obligan al empleo de una forma verbal en modo indicativo seguida de un infinitivo, lo que, en principio, resultaría perfecto para el francés hablado. Además en el caso de *avoir beau* no caben ambigüedades: es un lexema verbal exclusivamente destinado a expresar este tipo de relación concesiva, lo cual añadiría un factor más a favor de considerarlo como un elemento idóneo en la realización oral de la expresión de la concesión.

Sin embargo, este lexema verbal no resulta una locución especialmente empleada en francés hablado contemporáneo. Probablemente este fenómeno se debe a que estas estructuras también están sometidas a una serie de servidumbres sintácticas que seguramente el hablante percibe: la obligatoria sucesión de las dos oraciones en un orden fijo produce una rigidez sin duda excesiva para la espontaneidad que caracteriza la lengua hablada. No ocurre lo mismo en el caso del francés escrito en el que *avoir beau* ha resultado enormemente productivo.

Una cuestión interesante se desprende del estudio de los llamados adverbios concesivos. Los morfemas *pourtant*, *cependant*, *quand même*, *tout de même*, y en menor medida *toutefois* y *néanmoins*, resultan de un uso extraordinario, tanto en realización escrita como en realización oral.

El hecho de ser unos morfemas que gozan de relativa movilidad en el enunciado y de ser adverbios semánticamente plenos los lleva a constituir los elementos lingüísticos más productivos para la expresión de una relación concesiva tanto en francés hablado como escrito, y desde luego, son el medio de expresión de la concesión por excelencia en francés hablado. Sin duda *quand même* y *pourtant* han sido los más documentados.

A ello se añade el hecho de que algunos de estos adverbios pueden asimilarse a conjunciones de coordinación claramente concesivas cuando van precedidas de *et* y *mais*. Además, *quand même* y *tout de même* poseen la facultad de constituir por sí mismos enunciados independientes con valor exclamativo o interrogativo en general, y combinados frecuentemente con otro tipo de marcas (*Ah! Bon! Mais enfin!*, etc.). Podemos comprobarlo en el siguiente enunciado:

—J'ai l'impression que vous comprenez mieux le langage des bêtes que le langage des hommes.

—Ah non! Ah non! Quand même! (Radioscopie, 1975).

O bien este otro:

—Vous déplacez le problème.

—Ah bon! bon quand même. (Panorama, 1984).

Con todo, *toutefois* y *néanmoins* han sido en menor medida documentados en nuestro corpus escrito y aún menos en nuestro corpus oral, lo que nos lleva a pensar que son escasamente productivos en francés actual, sobre todo en el caso de *néanmoins*.

Sin embargo, los adverbios concesivos resultan, sin duda alguna, uno de los medios más frecuentemente empleados en la expresión de la concesión en francés escrito, y son, a nuestro juicio, los elementos más productivos para expresar una relación de este tipo en francés actual.

En lo que se refiere a las estructuras de tipo hipotáctico, analizaremos en primer lugar aquellas que presentan una relación hipotáctica entre miembros de oración, y posteriormente entre oraciones.

El estudio de este tipo de estructuras queda prácticamente reducido en la realización oral a las estructuras preposicionales introducidas por *malgré*. Del escasísimo empleo en lengua hablada de *en dépit de* podemos deducir que se trata de una preposición en franco retroceso y por lo tanto escasamente productiva, aunque mantiene una relativa vigencia en lengua escrita.

Veamos uno de los escasos enunciados documentados en nuestro corpus oral:

—[...] moi je suis resté toute ma vie un sauvage en dépit des apparences.
(Radioscopie, 1984)

Por su parte, *malgré* resulta enormemente productiva y su empleo está tan extendido que se erige como la única capaz de expresar una relación concesiva entre dos sustantivos en francés actual.

Estas estructuras constituidas por *malgré* y *en dépit de* + sustantivo pueden funcionar o bien como constituyentes de la oración, colocados indistintamente en cabeza o al final de la oración, ya sea detrás del sujeto o detrás del verbo, como en el siguiente ejemplo:

Nérina, une dactylo, exhibait en dépit de son prénom charbonneux une abondante chevelure blonde. (Fernandez, D., 1982: 79).

O bien pueden igualmente establecer una relación concesiva con uno de los constituyentes de la oración, como en:

Il était grand, aimable et très gentil vraiment malgré sa rudesse [...]. (Vialar, P., 1981: 223).

En este caso, la relación concesiva se establece, como vemos, con un adjetivo.

Señalamos igualmente que los sintagmas introducidos por *malgré* y *en dépit de* pueden estar en correlación con un morfema adverbial de valor concesivo, fenómeno muy interesante de “reprise” anafórica o de redundancia que puede darse cuando estas preposiciones están en cabeza de frase y son retomadas por alguno de los morfemas concesivos del tipo *pourtant*, *cependant*, etc., como ocurre por ejemplo en:

Malgré ses bons offices, pourtant je n'aurais pas donné cher de sa peau, en matière de finances. (Baroche, C., 1980: 165).

El segundo tipo de estructuras que presentan una relación de hipotaxis corresponde a aquellas que conforman una hipotaxis entre oraciones. Del análisis de nuestro corpus se desprende que es en este tipo de estructuras donde se produce una mayor divergencia entre la realización oral y escrita de la expresión de la concesión.

Son éstas estructuras variadas y complejas. En lengua escrita todas se mantienen vigentes, con mejor o peor fortuna según los casos. De entre las locuciones conjuntivas destacan fundamentalmente, por una parte, *bien que* y *quoique* y en menor medida *encore que* y *malgré que*, conjunción que pertenece sobre todo a la lengua popular según Togeby, quien insiste en que los puristas la consideran incorrecta (Togeby, 1985: 117 y 124), y por otra, *même si*, enormemente productiva tanto en francés escrito como en francés hablado. Además, en general, mantienen la norma tradicional del empleo del modo indicativo en el caso de *même si*, y del subjuntivo en el de *bien que* y *encore que*, aunque con excepciones en este último.

En cualquier caso, *bien que* y *même si* han resultado las más productivas en francés escrito. La primera como introductora de oraciones concesivas “reales”, y la segunda de concesivas “potenciales” (*ibid.*, 1985: 116-117). Todavía resulta relativamente productiva en lengua escrita *quand (bien) même*, aunque desaparece totalmente en la realización oral.

Es interesante reseñar que la conjunción más productiva en francés hablado ha resultado la conjunción *quoique*. Los enunciados documentados en nuestro corpus corroboran este punto, de acuerdo con Togeby (1985: 212-213), para quien esta conjunción es la más corriente en lengua hablada mientras que *bien que* lo es en lengua escrita. Por su parte, *même si* también es enormemente productiva en francés hablado, mientras que *quand (bien) même* desaparece en realización oral, tal como acabamos de comentar.

Por otra parte, conviene resaltar un tipo de estructuras concesivas especialmente frecuentes en francés actual. Estas estructuras, variantes de las anteriores, están introducidas por algunas de las conjunciones de subordinación, *quoique*, *bien que* y *encore que*, pero se caracterizan por la reducción de alguno o algunos de sus constituyentes inmediatos¹.

Este tipo de estructuras que podemos denominar como “recortadas” o “reducidas” son fácilmente identificables como concesivas, puesto que están introducidas por nexos conjuntivos explícitos. Además quedan reducidas a la expresión de adjetivos, participios, adverbios o sintagmas preposicionales, lo que produce unas estructuras que se caracterizan por una claridad y una brevedad que las hace especialmente aptas para la

¹No parece posible encontrar una estructura recortada introducida por *malgré que*. La reducción del enunciado *malgré qu'il soit intelligent, il ne réussira pas ses examens* produce en francés un enunciado agramatical: **malgré qu'intelligent, il ne réussira pas ses examens*. Es evidente que se opta, en este caso, por una estructura preposicional dado que la locución conjuntiva es de formación posterior a la de la preposición *malgré*: *malgré son intelligence, il ne réussira pas ses examens*.

expresión de una relación de tipo concesivo en ambas realizaciones. Es el caso por ejemplo de:

Bien que pauvre, il s'appelle Marquis. (François, J., 1980: 59).

Bien que doutant de mon crime, ils se sentent en devoir de me condamner. (Fernandez, D., 1982: 342).

Las posibilidades de operar “recortes” o “reducciones” son múltiples y permiten construir un importante número de estructuras que ofrecen, como consecuencia de la tendencia a la economía lingüística, una gran ventaja: omiten la forma personal del verbo subordinado en subjuntivo, modo verbal rechazado naturalmente por la lengua hablada. Son éstas estructuras enormemente productivas en francés actual tanto en realización oral como escrita.

Un tercer tipo de oraciones hipotácticas está constituido por adverbios de intensidad o de grado (*si, aussi, pour, tout y quelque*) y por relativos de indeterminación (*qui, quel, quoi y où*) siempre en correlación con *que*. Las primeras expresan una evaluación cuantitativa y poseen una característica fundamental: formalmente se presentan de forma segmentada, comportan un elemento destacado, generalmente desplazado a la izquierda del enunciado, como en el siguiente ejemplo:

Aussi tard que rentrât le garçon, il trouvait le dîner prêt. (Vialar, P., 1981: 105).

À quelque bal qu'il se rendît, les jeunes garçons se précipitaient. (Fernandez, D., 1982: 149).

Señalamos que en este tipo de estructuras la conjunción *que* puede no aparecer y en este caso la inversión del sujeto es obligatoria, siendo el sujeto generalmente un pronombre, como vemos en los siguientes enunciados:

[...] même le bonheur de la vie, si vif soit-il, quelquefois, n'arrivait pas à l'en distraire tout à fait. (Duras, M., 1984: 22).

[...] il faut qu'aucune hésitation, si infime soit-elle, ne vienne troubler le cours uni de la conversation. (Sarraute, N., 1980: 106).

Del análisis de nuestro corpus se desprende que, así como *si...que* y *aussi...que* parecen mantener una relativa vigencia en francés escrito actual, las estructuras formadas por *tout...que*, *pour...que* y *quelque...que* son escasamente productivas en francés escrito y prácticamente desaparecidas de la lengua hablada actual.

Las segundas, formadas por relativos de indeterminación o de indefinición, son calificadas por R. y G. Le Bidois como oraciones con variable concesiva “[...] c'est proprement une variable concessive à extension indéfinie” (Le Bidois, R. y G., 1971: 335). A diferencia de las anteriores, estas estructuras no permiten en modo alguno la omisión de *que* efectuando una inversión del sujeto.

Resultan particularmente interesantes algunas estructuras formadas por relativas de indeterminación que no tienen relación directa con el verbo principal y funcionan

como complementos de oración con una forma prácticamente fósiles. Se trata de construcciones como *quoi que ce soit*, *quoi qu'il en soit*, ambas extraordinariamente productivas tanto en francés escrito como en francés hablado. Véamos los siguientes enunciados:

Quoi qu'il en soit, il faut dire que l'époque servait admirablement mes desseins. (Fernandez, D., 1982: 84).

... la mère, le père, la Loire, une cathédrale, quoi que ce soit. (Panorama, 1984).

Pero no son las únicas. Estructuras como *qui que ce soit*, *où que ce soit* están prácticamente lexicalizadas en francés actual. Sin perder enteramente su carácter concesivo, creemos que estas estructuras atañen más a la determinación y a la caracterización del sustantivo que propiamente a la relación concesiva. Algunas de estas estructuras funcionan como verdaderos nominales indefinidos, llegando incluso a aparecer como variantes estilísticas de indefinidos como *personne* o *rien*. Podemos comprobarlo en el siguiente enunciado:

Ce jour-là, n'attendant plus qui que ce soit, le masque sous les yeux [...]. (Navarre, Y., 1980: 71)

Sería perfectamente conmutable por *personne*, de modo que obtendríamos:

Ce jour-là, n'attendant plus personne, le masque sous les yeux [...].

Este punto nos ha resultado especialmente interesante y nos incita a profundizar en el futuro en este fenómeno de lexicalización de este tipo de estructuras oracionales.

Todo lo anteriormente señalado nos lleva a ver cómo se produce en francés actual una doble reducción del sistema. En primer lugar, en la realización escrita, se da una relativa reducción de una serie de estructuras que, si bien quedan recogidas en los manuales normativos al uso, han sido escasamente documentadas en nuestro corpus. Es el caso de estructuras en parataxis en las que la relación concesiva viene dada por la correlación de ciertas formas modales, exceptuando ciertas estructuras en condicional como *ça ne serait-il que* y sus variantes, y las estructuras en subjuntivo con el verbo *être*. Han resultado también escasamente productivas las estructuras paratácticas con *encore* y *toujours* (salvo *encore est-il que*) así como las formadas por *pouvoir* + infinitivo. Por lo que se refiere a los nexos concesivos, han resultado poco productivos *malgré que* y *quand (bien) même*, así como las estructuras formadas por ciertos adverbios de intensidad como *pour...que* y *quelque... que*.

En segundo lugar, en la realización oral este fenómeno de reducción del sistema es mucho más fuerte: estructuras que todavía son relativamente productivas en francés escrito han dejado de serlo en la realización oral. No cabe duda que la lengua hablada rehuye casi sistemáticamente el empleo de oraciones introducidas por nexos concesivos, evitando de este modo el empleo del subjuntivo en la subordinada, salvo en el caso de que se operen "recortes" en alguno o algunos de sus miembros. Únicamente *quoique* parece relativamente vigente. Por otra parte, las estructuras de "variable concesiva" no han resultado productivas en lengua hablada. Únicamente mantienen cierta vitalidad,

como ya hemos señalado, aquellas que funcionan como términos de oración y están prácticamente fosilizadas en francés contemporáneo, como es el caso de *quoi qu'il en soit*, *quoi que ce soit*, etc. y las que combinadas con verbos como *faire*, *dire*, *être* que todavía mantienen relativamente vigentes sus formas verbales en subjuntivo. Pero creemos que estas estructuras atañen más hoy día a la expresión de la generalización del enunciado que propiamente a la expresión de la concesión.

Nos vemos obligados, por cuestión de tiempo, a omitir el estudio de otros procedimientos para expresar una relación concesiva como es el caso de ciertas estructuras formadas por preposiciones (*pour / sans*) en combinación con formas verbales no personales, locuciones como *quitte à* o el lexema verbal *ne pas empêcher*, estructuras que serán, sin duda, objeto de estudio en el futuro.

REFERENCIAS BIBLIOGRAFICAS

- BAROCHE, Ch. (1980). *Pas d'autre intempérie que la solitude*, Paris, Gallimard.
- BODARD, L. (1981). *Anne-Marie*, Paris, Grasset et Fasquelle.
- Critique de Cinéma*, (1984). France Culture
- DURAS, M. (1984). *L'amant*, Paris, Ed. De Minuit.
- FERNANDEZ, D. (1982). *Dans la main de l'ange*, Paris, Grasset et Fasquelle.
- FRANÇOIS, J. (1980). *Joue-nous "España"*, Paris, Mercure de France.
- HÉBERT, A. (1982). *Les fous de Bassan*, Paris, Ed. Du Deuil.
- «La presse et les pouvoirs», *Dialogues*, (1984). Radio France.
- LE BIDOIS, R. y G. (1971). *Syntaxe du français moderne*, II, Paris, Picard.
- NAVARRÉ, Y. (1980). *Le jardin d'acclimatation*, Paris, Flammarion.
- Panorama*, (1984). France Culture
- PHILIPPE, A. (1982). *Les résonances de l'amour*, Paris, Gallimard.
- PINCHON, J. (1975). «La pronominalisation. La représentation régressive», *Le Français dans le monde*, 114.
- Radioscopie de Jacques Chancel avec Maurice Genevoix*, (1975). Radio France.
- SANDEFELD, Kr. (1965). *Syntaxe du français contemporain*, II, Genève, Droz, (1^a ed. 1936).
- SARRAUTE, N. (1980). *L'usage de la parole*, Paris, Gallimard.
- TILLINAC, D. (1983). *L'été anglais*, Paris, Ed. Robert Laffont.
- TOGEBY, K. (1985). *Grammaire française*, V, Copenhague, Études Romanes de l'Université de Copenhague.
- VIALAR, P. (1981). *L'homme du fleuve*, Paris, Flammarion.

LE FRANÇAIS EN AFRIQUE NOIRE: PARTICULARITES MORPHOSYNTAXIQUES

Mercedes Eurrutia Caverio

Universidad de Alicante

L'Afrique noire fait partie de nombreux pays anciennement liés à la France qui désireux de nouer des liens de solidarité et d'échange font de l'usage du français leur point de référence. La description du français pratiqué dans ces territoires présente de nombreuses difficultés dont la principale réside sans doute dans l'ambiguïté de son objet.

Projection en terre étrangère du modèle littéraire du français classique embrumé d'une nébuleuse d'usages aberrants, ce parler déconcerte les linguistes épris de cohérence par le contraste entre l'instabilité de sa mise en oeuvre et la rigidité de sa norme.

Nous proposons dans cette étude l'analyse détaillée des caractéristiques morphosyntaxiques qui particularisent l'emploi du français en Afrique noire mettant en relief l'importance des facteurs de variabilité selon les circonstances d'emploi et les locuteurs qui s'y trouvent engagés. Pour bien comprendre cette réalité africaine il faut tout d'abord déterminer les paramètres qui la configurent.

Géographiquement l'Afrique "d'expression française" compte dix-sept États: la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Niger, le Togo, le Bénin, le Tchad, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, le Zaïre, le Rwanda et le Burundi.

Du point de vue linguistique on y trouve représentées presque toutes les catégories de la typologie proposée par P. Alexandre dans "Problèmes linguistiques des états négro-africains à l'heure de l'indépendance" (Alexandre, 1961):

- États linguistiquement hétérogènes, mais possédant une langue dominante, soit démographiquement, soit sociologiquement (*arabe* en Mauritanie, *wolof* au Sénégal, *malinké-bambara* au Mali, *haoussa* au Niger, *sango* en R.C.A., *fang* au Gabon);

- États linguistiquement hétérogènes sans langue dominante au niveau national: Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Togo, Bénin, Tchad, Cameroun, Congo et Zaïre où quatre grandes langues y sont officiellement employées dans l'administration et l'enseignement (*kiswahili*, *tshiluba*, *kikongo*, *lingala*). Malgré la diversité des situations sociolinguistiques constatées dans ces républiques, toutes en revanche ont un trait commun:

– le français y remplit les fonctions de langue officielle, de langue d’enseignement et de langue internationale;

– il n’y est pratiquement jamais l’idiome d’un groupe et n’y assume que fort inégalement le rôle de “lingua franca” entre communautés de langues maternelles différentes.

D’une manière générale, on peut penser que si le français était demeuré une langue d’appoint liée aux seuls rapports économiques et administratifs propres à la colonisation, il n’aurait probablement pas survécu à l’abolition de ces rapports il aurait vu beaucoup plus tôt son champ d’action limité à quelques domaines fonctionnellement définis, tels que les relations extérieures ou le commerce international. Ce qui a assuré jusqu’à ce jour sa pérennité, dans les territoires autrefois français comme dans les anciennes possessions belges, c’est l’*institution scolaire* qui est devenue, contre toutes les traditions africaines, *une des composantes essentielles de l’organisation socio-politique et socio-économique des états contemporains*. Il ne fait aucun doute que le français parlé en Afrique noire soit un français scolaire ou une imitation du français scolaire et ses caractères linguistiques tout comme le *statut* qui lui est reconnu procèdent pour une large part de cette origine.

Plus d’un siècle après le début de la conquête coloniale, le français parlé en Afrique noire demeure pour le linguiste ainsi que pour le sociolinguiste un objet de perplexité:

– employé par les Européens, il n’est qu’une variété régionale, remarquable surtout pour son vocabulaire et terrain d’élection de la lexicologie (travaux de CELTA et du CIS à Lubumbashi, de l’AELIA, Projet IFA);

– dans la bouche des Africains, il acquiert une saveur provinciale due surtout aux habitudes de prononciation et à une phraséologie particulière; il est, comme le dit P. Dumont stylistiquement “bizarrement coloré” (Dumont, P., 1979: 364). Il présente en outre, du point de vue grammatical, des singularités généralement explicables par l’inégale compétence de ses locuteurs; mais sa caractéristique la plus nette est la curieuse *impression de facticité* qu’il donne à l’auditeur ou au lecteur métropolitain. L’*adéquation contextuelle*, même dans le cas où la langue est grammaticalement correcte, n’y est jamais qu’*approximative*, l’écart s’accentue lorsqu’on passe, selon la typologie proposée par Lafage (Lafage, 1974: 26) pour la Côte-d’Ivoire, du français des “élites” à celui des “lettrés”, puis au “français élémentaire”, variété familière du précédent, et enfin à celui des “non lettrés” qui ne doit rien au *cursus* scolaire.

Le français y apparaît tel qu’il a été dès l’origine, une *langue superposée* au répertoire de communautés linguistiques dont le fonctionnement ne le requiert pas.

À notre avis, cette interprétation ne rend pas pleinement compte de la situation présente. Le français pratiqué par les Africains n’est plus seulement superposé, mais partiellement intégré à leur usage quotidien, et il répond, par ses caractéristiques linguistiques à une logique qui est celle des sociétés en voie d’édification dans les états africains modernes. Il est conçu comme un savoir dont la propriété est d’ouvrir l’accès à l’univers de la modernité. Qui le détient peut légitimement prétendre à exercer dans cet univers des fonctions de responsabilité. D’où cette opposition, contestable du point de vue linguistique, mais décisive aux yeux des Africains, entre “lettrés” et “non-lettrés”,

entre ceux qui ont ou sont censés avoir, une connaissance immédiate de la norme et ceux qui ne l'atteignent qu'indirectement, par l'intermédiaire des premiers.

Le français fonctionne ainsi en Afrique noire comme *instrument de sélection*, à la manière du latin en Europe au début du XIX^e siècle: langue littéraire, célébrée pour sa perfection et sa rigueur qui fait référence à une culture défunte mais exemplaire. Ce décalage entre le recours à un mythe suranné et la civilisation technologique fondée sur des valeurs différentes, sinon opposées à celles qui constituaient la tradition humaniste, n'est pas une des moindres étrangetés de l'Afrique noire moderne. Inadapté, ce mythe n'en est moins efficace: il lie indissolublement le savoir au pouvoir, du moins sous sa forme la plus manifeste, tel qu'il exerce dans le domaine social et politique. Ce qui n'est plus en Europe qu'un critère secondaire, la *correction du parler*, demeure en Afrique noire *fondamental*. Cette correction de la langue est en général appréciée par référence à la "norme locale" dont parle S. Lafage (Lafage, 1984: 107), représentée par l'usage des hommes d'affaires, politiciens et surtout, journalistes. Il s'agit d'une *représentation imparfaite de la norme académique* constituée par des modèles étrangers sur lesquels l'élite même n'a ni prise ni contrôle. Dans ces conditions où la vigilance du locuteur doit être sans cesse en éveil, l'obligation de parler français engendre un intense *sentiment d'insécurité*. La langue littéraire, proposée en exemple à tous les niveaux de l'enseignement, transparait dans tous les usages empreints de formalisme à quelque degré. Au plus haut niveau de compétence, l'emploi de la langue écrite dans des situations d'oralité confère au discours cette apparence de préciosité, voire de pédantisme signalée par S. Lafage (Lafage, 1983: 21).

Chez des locuteurs moins experts et moins cultivés, l'étroitesse du substrat littéraire a pour corollaire celle de la variation stylistique: la langue paraît à la fois rigide et ampoulée. Elle peut, sous sa forme littéraire, élaborée, se réduire à un enchaînement de formules hétéroclites portées par une syntaxe généralement fort correcte, voire recherchée. La fréquence des stéréotypes et l'imprévu des hypercorrections ou des élégances de langage s'accroît en proportion inverse de la confiance que le locuteur a en la qualité de sa langue.

Langue de pouvoir et de promotion sociale, le français parlé en Afrique noire est doté de certains attributs: correction grammaticale, richesse du vocabulaire, stricte application des règles morphophonologiques et exactitude de la prononciation. Il apparaît cependant avec fréquence sans ces attributs dans des situations où le *statut* social des interlocuteurs n'est manifestement pas en cause. Tout se passe alors comme si l'important n'était pas que le message fût formulé en français, mais qu'il en portât explicitement la marque. Le français, par référence sans aucun doute à sa fonction sociale, confère un surcroît d'autorité à tout énoncé où il est représenté. Le cas le plus net est celui du *métissage international* où les expressions ou locutions valorisantes sont insérées dans une trame syntaxique africaine. Cela fait que le français même chez les locuteurs réputés compétents ou "lettrés" ne soit pas exempt d'imperfections. Il est une langue seconde épisodiquement pratiquée, et comme telle soumise aux aléas de l'apprentissage. Le haut degré d'élaboration et d'arbitraire de la grammaire française rend son acquisition difficile pour des sujets dont les langues premières sont également complexes, mais très différemment ordonnées.

Répondant à un tout autre souci, on trouve l'usage des jeunes paysans "non-lettrés" et non francophones qui faisant la cour aux jeunes filles enrichissent leurs

propos du plus grand nombre de mots français. À la limite extrême, les mots français sont énumérés tels quels, sans que leur succession soit significative ni ne suggère une structure syntaxique sous-jacente: le prestige acquis est ici à la mesure de l'abondance et de la technicité du vocabulaire produit sur un thème donné ou plus simplement de l'aisance avec laquelle les lexies sont combinées. À un tel degré d'abstraction, le français devient signifiant en lui-même et ne conserve plus qu'une fonction strictement symbolique.

En fonction des caractéristiques évoquées et de façon un peu simpliste, nous proposons la répartition en deux grandes catégories des variétés du français parlées en Afrique noire: celle des "illettrés" et celle des "lettrés"; entendant par "illettrés" les gens qui n'ont pas eu l'occasion de faire de longs séjours outre-mer et que ni leur profession ni leur *statut* social ne mettent en contact habituel avec la communauté de langue française. L'emploi que ceux-ci font du français est caractérisé, à des degrés divers, par la *confusion des codes linguistiques* (langue maternelle, langue véhiculaire dominante, le français) ainsi que par l'*emploi indistinct de registres de langue* que le locuteur français affecte normalement à des situations sociolinguistiques différentes. Le sujet dispose d'un *stock* plus ou moins étendu de mots français et de formules qu'il assemble selon les schémas syntaxiques, et qu'il prononce selon les règles phonologiques de sa langue maternelle. Selon la proportion des éléments lexicaux français et africains, et selon la circonstance, l'énoncé sera tenu pour africain ou pour français bien qu'il relève dans tous les cas, comme le note L. Duponchel, de la linguistique négro-africaine (Duponchel, 1974: 32).

J. P. Makouta-Mboukou dans *Le français en Afrique noire* cite la réponse d'un domestique congolais "illettré" à une question posée en *kikongo* par un compatriote:

- *pasiki la mama wayele ku vilaze* =
parce que la maman est allée au village,

et il observe: "Il s'agit, dans l'esprit des interlocuteurs d'une phrase en langue africaine, d'autant plus que la question est posée en cette langue... Qu'en aurait-il été si la question avait été posée en français? Rien ne dit avec certitude que la réponse eût eu une forme différente" (Makouta-Mboukou, 1973: 78). Probablement même identique, elle eût été considérée, du moins par un auditeur non averti, africain ou européen, comme une phrase française.

La nécessité de connaître un peu le français pour accéder à des emplois rémunérés a été et demeure dans les anciennes colonies françaises une puissante incitation à acquérir quelques éléments de la langue officielle, même pour des gens qui n'ont jamais fréquenté l'école. Il est indubitable que la possession d'un même répertoire lexical peut permettre en principe à deux locuteurs d'ethnies différentes de se comprendre.

Du point de vue grammatical ce que l'on discerne le mieux est l'*effet de filtrage* résultant de l'appréhension des règles morphosyntaxiques du français à travers la grille constituée par le système de catégories et de relations propres à la langue première de l'apprenant. La *pression du substrat* s'exerce à tous les niveaux et en particulier au *niveau de la grammaire* ce qui donne lieu à des interférences évidentes et laisse entrevoir un mécanisme d'analogie qui contribue à renforcer l'impression d'uniformité que donnent les différentes attestations du français africain.

L. Duponchel définit ce *mécanisme d'analogie* comme "l'influence d'une partie

du système sur une autre partie” (Duponchel, 1974: 25). Rappelons que l’enseignement dispensé à l’école, s’il ne procure pas une parfaite maîtrise de la langue française, en décrit en revanche les mécanismes grammaticaux avec suffisamment de précision pour que ceux-ci puissent être appliqués; ils le sont d’autant plus librement que la censure du bon usage ne s’exerce pas.

L’analogie joue un rôle important sur le *système verbal* comme montre la prolifération des verbes dénommatifs, tels que: *cadoter* (faire un cadeau à qqn), *flécher* (percer d’une flèche), *enceinter* (engrosser ou rendre enceinte). Dans une grande partie de l’Afrique francophone on trouve des phrases comme *Il l’a enceintée en deux temps trois mouvements et le voilà qui pleure sur le lait répandu*. Les Béninois diront dans ce sens *grossir*; ou, avec une connotation familière, on entendra dire à sa place, au Mali, Tchad ou Niger, *mettre en grossesse*. Un étudiant sénégalais pourra dire vulgairement *fusiller*, ou un Malien *gonfler*. À ces acceptions péjoratives on préférera l’expression qui désigne le résultat de l’action d’*enceinter*: *être enceinte*, qui peut se dire joliment, en Afrique, *gagner l’enceinte*.

Gréver (faire grève) est probablement une formation analogique considérée par J. Blondé dans son article “Français d’Afrique, norme et enseignement du français” (Blondé, 1976: 15) comme l’effet d’une interférence directe: réinsertion dans le français du Sénégal d’un équivalent du wolof *gerew*, lui-même issu du français *grève*, mais investi, selon la règle générale en wolof d’une double valence verbale et nominale.

Torcher (éclairer avec une torche électrique) est signalé par L. Duponchel en Côte d’Ivoire, au Dahomey et au Togo (Duponchel, 1973: 11), par P. Renaud (Renaud, 1962: 425) au Cameroun et par L. Bouquiaux en RCA (Bouquiaux, 1969: 63).

Ce même mécanisme est responsable de la fréquente *régularisation des conjugaisons* sur le modèle de *parler*. Les effets de ce phénomène sont divers et résultent de *l’application des mêmes règles aux mêmes matériaux*, c’est-à-dire, les rudiments de français acquis à l’école qui demeurent dans l’ensemble analogues.

Quant au mode, les modalités verbales y sont adjointes au radical verbal: cet usage est peut être responsable de l’extrême simplification imposée à la flexion du verbe français, et plus généralement des hésitations très fréquentes dans l’emploi des modes et des temps. L’indécision est évidente dans le choix des formes faisant référence au passé:

– Le présent apparaît là où on attendrait l’imparfait:

Quand on achetait une belle baignoire, c’est une curiosité (c’était).

– De l’imparfait au lieu du passé composé:

Ils plantaient tant d’arbres et ils ont coupé tant (ils ont planté).

– Du passé composé au lieu du plus-que-parfait:

J’étais jeune encore, mais j’ai pas travaillé le métier (j’avais pas travaillé).

Ce choix apparemment aléatoire des paradigmes verbaux ne crée guère d’ambiguïté vu que les relations entre les différentes phases du récit sont explicitées soit

par l'emploi des circonstants (ex. *avant*), soit par le recours au lexique.

En ce qui concerne la fréquence d'emploi de différents temps et modes verbaux on constate facilement une prédominance du présent, de l'imparfait, du passé composé et du futur périphrastique (aller + infinitif, ex. *Je dors un peu, comme par exemple quand tu vas partir*).

La forme neutre, non marquée pour l'aspect ni pour le temps, est celle du présent, qu'on a peine bien souvent à distinguer de celles du participe passé et de l'infinitif: *je lave, je repasse, je n'ai pas à chercher de l'argent...* Ce présent correspond bien par l'étendue de ses emplois au temps mobile ou temps universel évoqué par H. Frei dans *La grammaire des fautes* (Frei, 1971: 43): *Si je vais en brousse, eh bien! je mange, je n'ai pas à chercher de l'argent.*

Le futur simple ne concerne que quelques formes du verbe *être*: *tu seras content*.

Le subjonctif est virtuellement inexistant, il subsiste dans des locutions figées ou dans certains emplois occasionnels dans des énoncés qui impliquent désir, volonté ou intention: *Avant que je dise que je suis heureux/Je fais un effort pour que les gens ne soient pas déçus*.

Le conditionnel présent n'apparaît qu'exceptionnellement dans les verbes réguliers (ex. *elle parlerait*) et, en ce qui concerne les verbes irréguliers, seulement chez ceux qui possèdent des formes du futur synthétique. Les formes de *futur simple* et de *conditionnel présent* sont confondues: *Si j'avais du tissu, je ferai une robe neuve (ferais)*.

Le passé composé est construit comme vous le savez dans toutes les variétés du français à l'aide d'un auxiliaire préposé au participe passé. Dans toutes ces variétés il y a hésitation quant au choix de l'auxiliaire: *ils sont venus/Ils ont venus; j'ai né/je suis né...*

Les nombreux exemples montrent une tendance à la formation d'un passé composé unique avec l'auxiliaire "avoir", forme statistiquement la plus fréquente: *il a mouru, tu as venu, j'ai été...*

Par rapport aux *particularités du groupe nominal*, il faut également souligner l'importance du mécanisme d'analogie. C'est ainsi qu'on a créé par analogie le substantif *montation* (pour *augmentation*, d'après *les prix montent*). Ce terme, recueilli par J. P. Makouta-Mboukou au Congo, aurait tout aussi bien pu être formé au Sénégal, tout comme *essencerie* analogique de *boucherie, épicerie* serait intelligible partout.

Tous les pédagogues s'évertuent à faire acquérir à leurs élèves les oppositions grammaticales que ne comporte pas leur langue maternelle. Cela arrive par rapport à l'opposition de genre où les interférences sont fréquentes: *le voiture / le maison...*

J. P. Makouta-Mboukou cite un exemple curieux de transposition en français du mécanisme bantou d'accord: dans les langues de ce groupe, tous les éléments d'un groupe nominal portent une même marque qui est une variante du préfixe de classe propre au substantif. Le français n'a pas d'accord de classe, mais il a un accord en genre, et l'application au second de la règle propre au premier engendre les énoncés suivants:

Nous voulons des hôpitaux pour les hommes et des hôpitaux pour les femmes, des écoles normales pour les jeunes filles et des écoles normales pour les jeunes garçons. *Enfin et enfin*, nous demandons la création des tribunaux pour la brousse comme il y a des tribunaux dans les centres urbains (Makouta-Mboukou, 1973: 82).

Il est à noter que *enfin* et *enfin* se justifie par le fait que le sous-préfet, auteur de ce discours, parle au nom de tous ses administrés, hommes et femmes, *heureux et heureuses d'être venus nombreux et nombreuses* souhaiter la bienvenue au préfet. L'interférence se complique ici d'une extension analogique de l'opposition de genre du nom à l'adverbe. Des phénomènes analogues sont aussi décrits à propos du français de République Centrafricaine par P. Roulon dans "Le sango et le français en République Centrafricaine" (Roulon, 1976: 10).

Parmi les usages les plus fréquemment répandus dans des milieux, généralement attentifs à la norme, on peut citer en plus au niveau morphosyntaxique la *suppression du déterminant* dans des réalisations comme: *je viens dans demi-heure* ou *nous passerons après-midi*. L'effacement fréquent de l'article est également signalé par nombre d'auteurs au Congo et au Sénégal. Les langues africaines disposent d'autres moyens pour marquer la détermination ou le défini, tels l'emploi de *là* postposé (ex. *tirailleur là il est pas bon*), procédé commun au français d'Afrique et aux créoles français mais également considéré par M. Delafosse dans son travail de recherche sur les *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes* (Delafosse, 1904: 83) comme un trait caractéristique du "petit nègre" parlé par les employés et domestiques indigènes en Afrique occidentale.

À tout cela on peut ajouter parmi autres les particularités morphosyntaxiques suivantes:

a) Changement de catégorie grammaticale de certain mots:

émaillé (un plat en tôle *émaillée*).

b) Changement de construction grammaticale pour exprimer certaines notions:

préparer (savoir *faire la cuisine*).

c) Changement de certaines constructions verbales:

avoir goût au chant (*avoir goût pour*).

il ressemble son frère (*il ressemble à son frère*).

d) Connaissance imparfaite de certaines règles de surface:

– Confusion des pronoms relatifs QUE et DONT:

la femme que tu parles est ma mère (dont tu parles).

– Confusion des pronoms COD et COI *le* et *lui*:

il l'a échappé (il lui a échappé).

je vais lui aider (je vais l'aider).

– Confusion des énoncés tels que: *Nous avons marché deux heures; à peine arrivés à la gare, le train a démarré (à peine étions-nous arrivés)*.

Toujours en rapport avec le système phonologique mais à la limite de la morphosyntaxe, la *réduplication syllabique* apporte une nouvelle preuve de la *tendance à l'autonomisation* de la langue française tel qu'on observe dans le composé *saka-saka* ou *sakasaka* attesté au Zaïre. Ce phénomène affecte certains morphèmes français pour leur donner *une valeur augmentative*; c'est ainsi que dans la plupart des pays d'Afrique de l'ouest au lieu de dire: *je le connais depuis*, on emploie la variante: *je le connais depuis depuis* pour insister sur la durée.

La *réactivation d'un grand nombre de procédés de dérivation* est aussi à remarquer tels que la préfixation ou la suffixation qui mettent en oeuvre des affixes utilisés en français mais de façon moins fréquente d'autres comme le préfixe inversif *dé-*, source d'un grand nombre de néologismes:

déintéresser: ne pas intéresser quelqu'un,
déconseiller: donner de mauvais conseils,
déforcer: affaiblir quelqu'un.

Ce fonctionnement normal, sinon normatif, du français est à la base de transfert de sens comme dans les cas de *déintéresser*, *déconseiller* ou de *déforcer* qui prennent une signification nouvelle jusque-là, inconnue en français central ou de dérivations parfaitement acceptables, du type *détresser* forgé sur le modèle *dépeigner*, par exemple.

En revanche, il existe d'autres exemples de dérivations parfaitement conformes aux règles du genre en français mais qui sont à la source de néologismes totalement autonomes à la fois d'un point de vue formel et sémantique comme *dévierger* puisque le verbe *vierger* n'est pas attesté en français. Ce type de dérivation met à jour un mécanisme plus profond. Le monème inversif *dé-* est ici dans un rapport endocentrique avec *vierger*, ce qui est conforme à la règle, mais le respect de celle-ci n'est rendu possible que grâce à l'apparition d'une première formation dérivationnelle: *vierger*, elle-même non conforme à la règle, puisque *vierge* est un adjectif et non pas un nom pouvant donner naissance, en se combinant avec le suffixe *-er*, à un verbe. Le stade de l'autonomisation est alors dépassé, celui de l'indépendance est atteint.

Il l'est encore dans les nombreux cas de juxtaposition attestés dans l'*Inventaire des particularités lexicales du français parlé en Afrique noire*. On peut citer l'apparition de nouvelles séries paradigmatiques du type *robe-bloc*, *robe-boubou*, *robe-caftan*, *robe-camisole*, *robe-marinière*... désignant toutes sortes de robes mais aussi *radio-bambou*, *radio-baobab*, *radio-cancan*... qui sont de dénominations attestées pour désigner la rumeur publique.

On constate donc que dans le domaine de la morphosyntaxe le français d'Afrique est en train de conquérir son autonomie, justifiée en grande partie par l'usage du plus grand nombre d'Africains et rendue possible par l'absence de toute politique de codification ou de normalisation. L'*autonomisation morphosyntaxique* de ces créations se mesure à leur degré de lexicalisation et à l'extrême variété des mécanismes de dérivation en jeu qui vont de la simple juxtaposition à la présence sous-jacente de structures profondes très différentes les unes des autres.

Quant à la *confusion des registres de langue*, si souvent dénoncée, résulte précisément de ce que même l'Africain cultivé ne dispose pas, comme son partenaire français, d'un répertoire d'usages dans des situations différentes. La qualité de la langue parlée en Afrique par des gens cultivés n'est évaluée que par référence à une norme, la

norme scolaire et non point par comparaison avec un usage courant, reconnu, accepté comme une variante réelle du français. Le français à interférences que nous avons sommairement décrit ci-dessus n'est jamais pour la communauté francophone qu'un français incomplet, approximatif, mal appris, auquel nul n'a recours délibérément.

L'*hypercorrection* et l'*abondance des clichés* et des *stéréotypes* qui rendent parfois ésotérique la langue des hommes politiques et celles des journalistes trahissent un *sentiment d'insécurité* qui conduit les auteurs à se conformer le plus étroitement possible à ce qu'ils croient être la norme, faute de pouvoir évaluer l'étendue des écarts tolérables par rapport à celle-ci.

Ce même sentiment incite parfois l'Africain francophone à chercher refuge dans le *maniement* qui est aussi une faute de langage car comme disait L. S. Senghor dans son discours d'ouverture de la *Ve Biennale de la langue française* "Pour pouvoir bousculer sans dommage la langue française, il faut d'abord l'avoir maîtrisée dans de longs exercices, comme le cavalier qui a dompté une pouliche rebelle" (Senghor, 1962: 841). Les conditions dans lesquelles le français demeure souvent encore acquis et employé se prêtent mal à cette ascèse.

Toutes ces difficultés ne restent pas d'importance au français en Afrique noire: devenu une véritable langue interculturelle et pluriethnique, il doit cesser d'être considéré comme un sous-produit régional, local ou indigène, sorte de bâtard linguistique, comme en son temps le *patouète* d'Afrique du nord, destiné seulement à faire rire; tout au contraire, le français en Afrique noire doit être considéré comme un véritable idiome ayant en soi sa raison d'être et digne à ce titre de servir de véhicule aux manifestations les plus hautes de la culture.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALEXANDRE, P. (1961). «Problèmes linguistiques des états négro-africains à l'heure de l'indépendance», *Cahiers d'études Africaines*, 2, 6, pp. 177-195.
- BAL, W. (1980). «Le contact entre les langues africaines et le français», *Réalités africaines et langue française*, n° spécial, Dakar, pp. 11-39.
- BLONDÉ, J. (1976). «Français d'Afrique, norme et enseignement du français», *Réalités africaines et langue française*, CLAD, Dakar, 5, pp. 9-33.
- BOUQUIAUX, L. (1969). «La créolisation du français par le sango véhiculaire, phénomène réciproque», *Le français en France et hors de France, I- Créoles et contacts africains*, Paris, Les Belles Lettres (Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 7, pp. 57-70.
- DELAFOSSÉ, M. (1904). *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes*, Paris, Leroux.
- DEPECKER, L. (1990). *Les mots de la francophonie*, Paris, Belin.
- DUMONT, P. (1979). «Politique linguistique et enseignement au Sénégal», in Valdman, A.: *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, pp. 363-376.
- DUPONCHEL, L. (1973). «Vers un dictionnaire du français en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Togo», *Bulletin d'informations du groupe de recherche sur les africanismes*, 5, pp. 7-21.

- DUPONCHEL, L. (1974). «Le français d'Afrique, une langue, un dialecte ou une variété locale?», *Dossiers pédagogiques*, AUDECAM, 13, pp. 24-48.
- FREI, H. (1929, 1971). *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle. Assimilation et différenciation. Brièveté et invariabilité. Expressivité*, Bellegarde, A.A.A.G.F., Slatkine Reprints.
- IFA. (1983, 1988). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF-UREF.
- LAFAGE, S. (1974). *Le français en Afrique noire*, Abidjan, ILA, p. 26.
- (1974). «Le français d'Afrique, une langue, un dialecte ou une variété locale?» *Dossiers pédagogiques*, AUDECAM, 13, pp.
- (1983). «Petite enquête sur la perception du français populaire ivoirien en milieu étudiant», *Bulletin de l'Observatoire du français en Afrique Noire*, 4, pp. 15-57.
- (1984). «Note sur un processus d'appropriation socio-sémantique en contexte ivoirien», in *Langues et cultures, mélanges offerts à Willy Bal, 2. Contacts de Langues et Cultures*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, pp. 103-112.
- MAKOUTA-MBOUKOU, J. P. (1973). *Le français en Afrique noire. Histoire et méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire*, Paris, Bordas.
- RENAUD, P. (1979). «Le français au Cameroun», in Valdman, A.: *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, pp. 419-439.
- ROULON, P. (1976). «Le sango et le français en République Centrafricaine», *Bulletin du Centre d'Études des Plurilinguismes*, IDERIC, Nice, 3, pp. 9-11.
- SENGHOR, L.-S. (1962). «Le français langue de culture», *Esprit*, 11, pp. 837-844.

La prédication seconde de type adjectival: une structure attributive sans verbe copule?

Eva Havu

Université d'Helsinki, et

Michel Pierrard

Vrije Universiteit Brussel

Les constructions à prédication seconde comprennent en français une série de tours où le prédicat second peut être constitué d'un adjectif (CPS-adj). Celui-ci pourra remplir (cf. en particulier Cadiot & Furukawa, 2000 et Melis, 1988) les fonctions d'adjectif détaché (1a), d'attribut direct (1b) ou indirect (1c) de l'objet, plus spécifiquement dans des tours avec *avoir* (1d) ou en *de + adj* (1e):

- (1) a) Jeune, il faisait du sport / Les clients, mécontents, ont menacé d'écrire à la direction.
b) J'aime le café chaud / Paul trouve la mesure indispensable / Luc rend Marie heureuse.
c) Je tiens cela pour vrai / Il considère cette affaire comme importante.
d) Il a les yeux bleus / Jean a la répartie facile.
e) Il y a deux places de libres.

En quelle mesure ces emplois sont-ils distincts des autres emplois, épithétique (2a) ou attributif (2b), des adjectifs?

- (2) a) Les clients mécontents ont menacé d'écrire à la direction.
b) Il était encore jeune.

1. PROBLEMATIQUE

La question est cruciale pour évaluer précisément le fonctionnement de ces constructions. Dans une première contribution (Havu & Pierrard, à paraître), nous avons

considéré leurs liens avec les emplois épithétiques, dont elles semblaient proches, d'un point de vue formel tout au moins (cf. 2a vs. 1a). Un examen plus systématique d'un certain nombre de leurs propriétés réciproques nous a toutefois amené à conclure qu'il s'agissait de deux fonctions radicalement différentes.

La présente étude se propose d'examiner le rapport entre les CPS-adj et les tours attributifs. Une première approche des deux constructions permet dans ce cas-ci aussi de trouver des points de rapprochement. En effet, la paraphrase des CPS-adj de 1a-e par une structure attributive avec *être* est relativement facile:

- (3) a) Les clients, qui étaient mécontents, ont menacé d'écrire à la direction.
 b) J'aime le café quand il est chaud.
 c) Paul trouve que la mesure est indispensable.
 d) Il considère cette affaire comme étant importante.
 e) Il a les yeux qui sont bleus.
 f) Il y a deux places qui sont libres.

La différence entre les CPS et les tours attributifs ne serait-elle alors que d'ordre purement superficiel: généralisation du 'gapping' (effacement du verbe, en l'occurrence de la copule, possible aussi dans certains types de tours attributifs: *Joli, ce tableau!* - *Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage*; cf. Riegel *et al.*, 1999: 236-237) et intégration dans une prédication régissante? Dès à présent, certains indices font pourtant supposer que l'interprétation des CPS n'est pas aussi linéaire que ça:

- (3) g) *Luc rend Marie qu'elle est heureuse / *Luc rend Marie quand elle est heureuse.
 h) *Je tiens que cela est vrai.
 i) *Jean a la répartie qui est facile.

La question traitée ici concernera la compatibilité des classes d'adjectifs dans les deux constructions. Parmi les adjectifs en emploi d'épithète, les linguistes distinguent généralement les adjectifs *qualificatifs*, qui expriment une *qualité* essentielle ou contingente du terme auquel ils se rapportent, et les adjectifs *relationnels*, qui indiquent une *relation* avec le référent du nom duquel ils sont dérivés (v. p.ex. Riegel *et al.*, 1999: 355). Schnedecker (2002: 3 ff.) prend en considération un troisième type d'adjectifs, les adjectifs *sans qualité(s)* ou *situationnels*. Ceux-ci ne se laissent pas coordonner avec un adjectif qualificatif "typique" (**Un seul et sérieux point*), se montrent généralement réfractaires à la graduation comparative et superlative (**Ce point-ci est plus consécutif / analogue / connexe que ce point-là*) et ne qualifient pas (*Comment est Lucie -?? Lucie est préférée / semblable à Julie*). En outre, on peut difficilement en dériver des noms (*être contraire (à) >?? avoir de la contradiction*, mais *être courageux = avoir du courage*).

Si les diverses classes d'adjectifs fonctionnent en position d'épithète, Goes (1999: 119-121) rappelle que les épithètes passent de façon très inégale en position attribut et que ce passage varie non seulement en fonction du sémantisme de l'adjectif épithète,

mais aussi en fonction des restrictions imposées par les autres éléments constitutifs de la structure *SN – être – attribut*. Le même auteur affirme toutefois, que tout adjectif qui peut être attribut peut aussi occuper la fonction d'apposition (*idem*. p. 129; cf. aussi Noailly, 1999: 107). Il y aurait donc un parallélisme étroit entre ces deux fonctions pour ce qui concerne la compatibilité des classes d'adjectifs. L'objectif est d'évaluer ici le degré de ce parallélisme. Nous comparerons la construction attributive et la CPS d'abord du point de vue de leur compatibilité respective avec les trois classes d'adjectifs épithètes distinguées ci-dessus. Ensuite, nous observerons en quelle mesure il y a parallélisme dans les contraintes pesant sur la variation de sens de ces adjectifs dans les deux constructions.

2. COMPATIBILITE AVEC LES CLASSES D'ADJECTIFS

Goes (1999) et Schnedecker (2002) ont mis en évidence qu'un certain nombre d'adjectifs épithètes ne fonctionnent pas ou mal en position d'attribut. Présentent-ils les mêmes incompatibilités en prédication seconde? L'appréciation des exemples construits est basée sur l'avis d'un panel de locuteurs natifs¹.

2.1. Certains adjectifs qualificatifs non primaires

Parmi le large ensemble des adjectifs qualificatifs, Goes (1999: 120; 268) note que certains adjectifs qualificatifs non primaires (4a) ou sémantiquement très éloignés du nom qu'ils déterminent (4b) ne peuvent pas fonctionner en emploi attributif:

- (4) a) L'idée directrice de cet ouvrage est intéressante / L'idée est vraiment??directrice / directive.
 b) Ils ont passé des vacances intelligentes /??Les vacances étaient intelligentes.

Retrouve-t-on les mêmes restrictions en CPS?

2.1.1. Adjectifs détachés

L'ensemble des adjectifs primaires et non primaires qui acceptent la construction attributive, peuvent également se retrouver dans les tours en détachement:

- (5) a) Grand, il pouvait facilement prendre les livres sur l'étagère.
 b) Ma soeur, sympathique / adorable, était l'amie de tout le monde.

Par contre, les adjectifs non primaires qui n'acceptent pas la position attribut ne semblent guère fonctionner non plus en détachement:

¹Le degré d'acceptation des exemples est basé sur le jugement d'une dizaine de locuteurs natifs, linguistes ou étudiants en linguistique. Trois cas de figure sont distingués:?: uniquement possible en contexte très orienté;??: très douteux; *: inacceptable.

- (6) a) *Directrice, l'idée l'avait impressionné/??L'idée, directrice, l'avait impressionné.
 b)??Intelligentes, les vacances passent vite / *Les vacances, intelligentes, passent vite.

Dans la mesure où l'on s'éloigne de l'épithète prototypique (6a) ou d'un lien saillant entre le nom et une qualité qui lui est attribuée (6b), il devient moins facile de trouver des exemples en fonction non épithète. Cela signifie surtout que l'énoncé devra impérativement fournir un contexte interprétatif marqué, permettant d'attribuer à l'attribut le sens d'une caractéristique significative du N sujet. Cela est également vrai pour les CPS. Ainsi, l'adjectif *adoptif* fait partie des adjectifs déverbaux les plus éloignés du prototype mais, en contexte fortement contrastif (6c'-d'), il accepte néanmoins la fonction d'attribut (cf. Goes, 1999: 288):

- (6) c) ??L'enfant est adoptif.
 c')Mais Lyon dévore ses enfants, fussent-ils adoptifs comme celui-ci. (Goes, 1999: 288)
 d) *Cet enfant, adoptif, a de grosses difficultés en classe /??Adoptif, cet enfant a de grosses difficultés en classe.
 d')??Même adoptifs, Lyon dévore ses enfants / Lyon dévore ses enfants, même adoptifs.

2.1.2. Adjectifs AOD et AOI

Les observations sont similaires pour les attributs directs de l'objet:

- (7) a) Les amis je les choisis {grands, jeunes, sympathiques, conservateurs}.
 b) ??Les idées il les choisit directrices.
 c) ?Les vacances, il les choisit intelligentes.
 d) ??Les enfants, il les élève adoptifs.
- (8) a) Paul trouve ses amis {grands, jeunes, sympathiques, conservateurs}.
 b) ??Paul juge l'idée directrice.
 c) ?Paul juge tes vacances intelligentes.
 d) ?Les enfants, il les croit adoptifs.
- (9) a) Les mésaventures rendent les gens {grands, jeunes, sympathiques, conservateurs}.
 b) La discussion en rédaction a?rendu / *gardé l'idée directrice.

- c) De nombreuses excursions culturelles ont?rendu / *gardé nos vacances intelligentes.
- d) Ces lois??rendent / *gardent les enfants adoptifs.

Des tendances parallèles à celles observées en fonction attributive s'affirment mais des nuances apparaissent selon

– le type d'adjectif concerné: les CPS semblent globalement pouvoir thématiser plus facilement un lien saillant entre un nom et un adjectif sémantiquement éloigné (7c-9c) qu'entre le nom et un adjectif non prototypique (7b, d - 9b, d);

– le verbe recteur, en particulier en (8): *croire* semble rendre les adjectifs concernés plus acceptables (cf. aussi?Paul croit l'idée directrice) et en (9): *rendre* est plus acceptable que *garder*. Une tendance similaire sera observée dans le cas des constructions indirectes: *tenir pour* (10b-c) paraît moins facilement combinable avec ces adjectifs que *considérer comme* (10b-d), mais il s'agit peut-être d'une tendance plus générale (cf. 10a):

- (10) a) Je tiens ses amis pour {?grands,?jeunes, sympathiques, conservateurs} / Il considère ses amis comme{grands, jeunes, sympathiques, conservateurs}.
- b) ?Il tient ces vacances pour intelligentes / Il considère ces vacances comme intelligentes.
- c) Il tient {cette idée, ces enfants} pour {?directrice,??adoptifs} / Il considère {cette idée, ces enfants} comme {directrice,?adoptifs}.

Bref, les adjectifs qualificatifs qui acceptent la fonction attribut se retrouvent aussi en CPS (7a-10a); En général, les qualificatifs qui résistent à l'emploi attributif s'intègrent effectivement plus difficilement aussi en CPS, surtout lorsqu'il s'agit de types d'adjectifs non primaires. Par ailleurs, le type de verbe recteur semble pouvoir constituer un contexte qui rend leur emploi acceptable (8d; 9c; 10d).

2.1.3. Avoir attributif et de + adjectif

Dans ces tours, la gamme des adjectifs est nettement plus restreinte encore par le type d'attribution concevable avec *avoir* ou par la structure restrictive en *de*:

- (11) a) Il a le regard {jeune, sympathique}/ la bouche{grande,?carnivore}.
- b) *Il a les vacances intelligentes.
- c) *Il a l'idée directrice.
- d) *Il a la paternité adoptive.
- (12) a) ?Il y a ses amis de {grands, jeunes, sympathiques, carnivores}.
- b) *Il y a ses vacances d'intelligentes.
- c) *Il y a les idées de directrices.

d) *Il y a les enfants d'adoptifs.

Ce type de constructions accentue le caractère inacceptable des énoncés. Notons toutefois que la construction en paires contrastées favorise nettement l'acceptabilité des énoncés: *Il a le verbe haut et l'idée directrice* (cf. "J'ai l'œil tzigane et le porte-monnaie rigolard" (M. Achard²)).

2.2. Les adjectifs de relation

Au sein des adjectifs épithètes, les adjectifs relationnels présentent également, selon Goes, 1999: 121; 249 *et ss.* ou Wilmet, 1998: 96-97, de fortes restrictions pour fonctionner en emploi attributif:

- (13) a) Le muscle cardiaque est affaibli / *Le muscle est cardiaque.
 b) Cette carte postale est vraiment belle / *cette carte est postale.
 c) On va créer des chambres de jeu pour des enfants sidéens / *Ces enfants sont sidéens. (Goes, 1999: 250)

Seront-elles identiques en CPS?

2.2.1. Adjectifs détachés

Les incompatibilités semblent fort similaires. Là où la construction attributive n'est pas possible, la CPS par détachement ne l'est pas non plus, sauf pour *sidéen* qui semble avoir un comportement particulier:

- (14) a) * Le muscle, cardiaque, est affaibli.
 b) *Postale, cette carte est très belle/ * Cette carte, postale, est très belle.
 c) Sidéen, il est rejeté par tout le monde.

2.2.2. Adjectifs AOD et AOI

Le fonctionnement des adjectifs relationnels en position AO paraît tout aussi difficile qu'en position d'attribut:

- (15) a) *Le muscle, il l'a découvert cardiaque.
 b) *Sa carte d'anniversaire, il l'a choisie postale.
 c) ?Il a choisi son enfant adoptif sidéen.
 (16) a) *Il trouve le muscle cardiaque.
 b) *Cette carte, il la trouve postale.

²Exemple fourni par Marc Wilmet.

- c) Ce garçon, je le crois sidéen.
- (17) a) *Il a rendu le muscle cardiaque.
 b) *En la décorant, il a rendu cette carte postale.
 c) La transfusion sanguine l'a rendu sidéen.
- (18) a) *Je tiens le muscle pour cardiaque / *Il considère le muscle comme cardiaque.
 b) *Je tiens cette carte pour postale / *Il considère cette carte comme postale.
 c) Je tiens ce garçon pour sidéen / Il considère ce garçon comme sidéen.

2.2.3. Avoir attributif et de + adjectif

On retrouve largement pour ces tours les mêmes incompatibilités que pour les constructions attributives:

- (19) a) *Il a le muscle cardiaque.
 b) *Il a carte postale.
 c) ?Il a le corps sidéen.
- (20) a) *Il y a le muscle de cardiaque.
 b) *Il y a la carte de postale.
 c) *Il y a des malades de sidéens dans cette salle.

Il va de soi que nous ne considérons ici que le sens relationnel de ces adjectifs. Pour leur interprétation dans un sens qualificatif, cf. infra. Sur ce plan, le comportement de l'adjectif *sidéen* montre peu de similitudes avec les autres adjectifs relationnels 'prototypiques': seuls les tours avec *avoir* attributif et en *de* + adjectif entravent l'acceptabilité de cet adjectif. L'incompatibilité des autres adjectifs relationnels avec les constructions attributive et en prédication seconde doit être mise en rapport avec la forte coalescence d'un certain nombre d'entre eux avec certains noms (*muscle cardiaque*; *carte / colis postal(e)*; *fonction / discours / voiture présidentiel(le)*).

2.3. Certains adjectifs situationnels

D'après Schnedecker, 2002, certains adjectifs situationnels ou 'sans qualité(s)' présentent également une incompatibilité plus ou moins absolue avec la fonction attributive: quelques-uns autorisent l'emploi attributif, mais difficilement (21a-b) ou avec des contraintes (21c-d):

- (21) a) Pierre est seul / Le compliment est réciproque.
 b) Pierre est toujours pareil / C'est égal.

- c) *Le mauvais coup a été successif / Les mauvais coups ont été successifs.
- d) *Ce point est subséquent / Ce point est subséquent au précédent.

D'autres par contre ne semblent pas permettre l'emploi attributif (21e-f):

- (21) e) Mon frère est { *aîné/ *cadet, *préféré, *favori }.
- f) *Ma position est initiale.

Ces compatibilités plus ou moins restreintes paraissent largement parallèles aux CPS dans les différents types. Dans un certain nombre de cas, elles sont liées à une grammaticalisation de ces adjectifs vers une fonction de déterminant, de degré, d'intensité (*un seul homme / un homme seul*):

2.3.1. Adjectifs détachés

- (22) a) Réciproque, l'amitié a plus de chance de durer.
- b) *Favori, son chat angora s'est enfui / *Son chat angora, favori, s'est enfui.
- c) *Initiale, sa démarche a surpris / *Sa démarche, initiale, a surpris beaucoup de gens.

2.3.2. Adjectifs AOD et AOI

- (23) a) ?L'amitié, je la rencontre rarement réciproque.
 - b) *Un chat angora, je le trouve rarement favori (= préféré).
 - c) *Ce projet, je le choisis initial.
-
- (24) a) Les combats communs rendent l'amitié réciproque.
 - b) *Sa fidélité sans failles rend un chien favori.
 - c) *Les discussions rendent / gardent le projet initial.
- (25) a) Il tient cette amitié pour réciproque / Il considère cette amitié comme réciproque.
 - b) *Il tient ton chat pour favori / *Il considère ton chat comme favori.
 - c) *Il tient ton projet pour initial / *Il considère ton projet comme initial.

2.3.3. Avoir attributif et de + adjectif

- (26) a) ? Il a l'amitié réciproque.
 b) *Il a le chat favori.
 c) * Il a l'idée initiale.
- (27) a) ??Il y a l'amitié de réciproque.
 b) *Il y a le chat de favori.
 c) *Il y a son idée d'initiale.

Les incompatibilités sémantiques sont à nouveau largement similaires. Dans le cas de *réciproque*, l'emploi en CPS ne pose pas de problèmes majeurs, sauf dans les deux derniers tours (26a-27a). Dans le cas de *favori*, il s'agit de bien distinguer ce sens (= 'préféré') d'une autre acception du lexème: 'celui qui a le plus de chances de gagner' (*Je le crois favori à cinq contre un; ?La forme actuelle de cet athlète l'a rendu favori de l'épreuve*).

2.4. Conclusions

D'une manière générale, nous devons d'abord constater que le comportement des adjectifs en fonction d'attribut est sans doute beaucoup moins tranché que ne l'affirment certaines études générales sur les classes d'adjectifs. Dans ce cadre, le comportement général des diverses sous-classes d'adjectifs en fonction d'attribut et de prédicat second est effectivement fort similaire.

a) L'incompatibilité particulièrement tranchée des adjectifs relationnels et situationnels avec les fonctions d'attribut et de prédicat second souligne la similarité entre les deux constructions en opposition à l'emploi épithète. Dans ce dernier emploi, l'adjectif participe à la détermination du noyau nominal, ce qui peut se réaliser en lui attribuant une qualité mais aussi en le situant par rapport à d'autres noms (les relationnels) ou à des éléments du co(n)texte (les situationnels). Les adjectifs attributs ou en CPS effectuent par contre par essence un acte d'attribution d'un trait sémique qualitatif au thème. Ceci a logiquement pour effet de bloquer le fonctionnement d'interprétations relationnelles, structurellement assimilables à un "complément déterminatif" (cf. Wilmet, 1998: 96-97);

b) Le fonctionnement en tant que prédicat second subit néanmoins l'impact incontestable de certains types de constructions qui influent sur l'acceptabilité des tours.

– Les adjectifs sémantiquement éloignés du nom thème sont globalement plus acceptables en CPS. Dans le cas des adjectifs qualificatifs non primaires, nous avons constaté que la construction (le type de verbe recteur) ou le contexte pouvaient favoriser l'acceptabilité. Nous verrons plus loin que le même phénomène joue dans le cas de l'interprétation qualificative des adjectifs relationnels ou situationnels.

– Pour l'ensemble des sous-classes d'adjectifs considérées, il faut constater la généralisation de restrictions plus fortes pour les tours avec *avoir* attributif et en *de* +

adjectif, ce qui s'explique par les contraintes spécifiques de ces tours (v. p.ex. Furukawa, 1996, Lagae, 1998, Riegel, 1988).

3. PARALLELISME DANS LES CONTRAINTES

Dans le point précédent, nous avons constaté que la compatibilité des adjectifs avec les fonctions d'attribut ou de prédicat second n'était pas toujours nette. Elle paraît souvent liée à certaines valeurs spécifiques ou à des contextes d'emploi particuliers. Ainsi, lorsque l'adjectif épithète peut prendre plusieurs valeurs, son emploi en fonction d'attribut impose une sélection parmi celles-ci. En outre, des contextes syntaxiques particuliers favorisent nettement l'emploi attributif pour certaines sous-classes. Dans quelle mesure retrouvons-nous des contraintes similaires en prédication seconde?

3.1. *Sélection d'une des interprétations possibles de l'adjectif*

Dans plusieurs cas, l'emploi attributif impose la sélection d'une des interprétations possibles de l'adjectif. En est-il de même pour son emploi en CPS?

3.1.1. Adjectifs qualificatifs

Il y a une différence entre l'emploi épithétique et attributif d'adjectifs qualificatifs ayant deux ou plusieurs sens différents. En fonction d'attribut, l'adjectif prend en règle générale le sens de l'épithète postposée:

- (28) a) C'est une ancienne ferme / une ferme ancienne.
 a') Cette ferme est ancienne.

La même contrainte apparaît effectivement en CPS:

- (28) b) Cette ferme, ancienne, avait toujours été occupée par la même famille.
 c) Les fermes, je les préfère anciennes.
 d) Paul considérait cette ferme comme très ancienne mais en fait, elle avait été construite il y a cinquante ans.
 e) Il n'y a que ces murs d'anciens.

3.1.2. Adjectifs situationnels

Parmi les adjectifs situationnels (ou sans qualité(s)) qui tolèrent la fonction d'attribut, on trouve aussi des adjectifs qui admettent l'anté- et la postposition, combinant ainsi un sens situationnel et un sens qualificatif (*un problème simple / une simple allusion*; cf. Noailly, 2002: 34). Ces adjectifs prennent alors le sens qualificatif en fonction d'attribut:

- (29) a) Une simple allusion / une solution simple.

a') L'allusion était simple.

Ici aussi, le fonctionnement des différents types de CPS est similaire. Tout au plus (29d) demandent-ils un contexte adéquat (par exemple, une question préalable *Y a-t-il des solutions simples?*) pour forcer l'acceptabilité:

- b) Cette solution, simple, est par ailleurs aussi la meilleure.
- c) Je trouve cette solution trop simple.
- d) Il y a une seule solution de simple.

3.1.3. Adjectifs relationnels

Les adjectifs relationnels seraient seulement épithètes (cf. Noailly, 1999: 22). Toutefois, Goes (1999: 254-257) constate que ces adjectifs dits relationnels peuvent aussi, dans des contextes appropriés, avoir des emplois qualificatifs et qu'il vaudrait mieux parler d'adjectifs *statistiquement relationnels*: *Le lait maternel* (relation) / *une femme maternelle* (qualificatif). Non seulement en fonction d'attribut mais aussi dans les CPS, ces adjectifs peuvent fonctionner, mais toujours avec le sens qualificatif. Considérons deux séries:

(30) a) Le muscle cardiaque s'est affaibli. (+ relationnel)

a') Cet homme est cardiaque. (+qualificatif)

L'adjectif relationnel est donc possible en emploi attributif dans l'interprétation qualitative. Ce constat est confirmé par l'examen des différentes CPS-adj:

(30) b) Cardiaque, l'homme ne peut plus jouer au tennis.

c) Les maris, elle les préfère cardiaques.

d) Le stress l'a rendu cardiaque.

e) Il considère cet homme comme cardiaque.

f) ?Il a le souffle cardiaque.

g) Il y a un malade de cardiaque.

Le fonctionnement qualificatif de l'adjectif relationnel est toujours possible en CPS, sauf apparemment dans les tours avec *avoir* attributif (35f) ou en *de* + adjectif (*?Il y a un ton de maternel*) où l'interprétation qualificative pose plus de problèmes.

3.1.4. Observation générale

D'une façon globale, dans toutes les sous-classes d'adjectifs examinées ci-dessus, l'interprétation devient effectivement d'autant plus ardue qu'un sens qualificatif pour l'adjectif est difficilement récupérable dans le contexte. Lorsque pour ces adjectifs non

prototypiquement qualificatifs, il n'y a pas de pertinence contextuelle à une telle interprétation, leur acceptabilité dans les CPS sera de plus en plus contestable:

- (31) a) *Cardiaque, le muscle s'est affaibli.
 b) *Les principes, je les apprécie directeurs.
 c) *Paul trouve cette force directrice.
 d) *L'histoire rend certaines idées directrices.
 e) *Il a la démarche directrice.
 f) *Il y a une force de directrice / une cause d'initiale.

La conséquence logique de ce qui précède implique que, en contrepartie, une série de facteurs peuvent à leur tour favoriser une telle interprétation qualificative, tels par exemple certains types de contextes sémantico-syntaxiques. Nous examinons quelques-uns de ces facteurs dans les points suivants.

3.2. Importance de la complémentation de l'adjectif

Deux types d'élargissement de la structure du groupe adjectival peuvent favoriser ou modifier le fonctionnement de l'adjectif en position d'attribut ou de prédicat second.

3.2.1. Structures précisant la qualification

En précisant la qualification apportée par l'adjectif, le locuteur rendra son apport plus saillant. En conséquence, son emploi a priori peu compatible avec l'attribut ou la CPS devient alors acceptable.

Dans le cas des adjectifs pouvant avoir une position d'antéposition / postposition et donc une double valeur en fonction d'épithète, l'attribut entraîne en règle générale la valeur postposée et cela est vrai aussi en CPS. Toutefois, cette contrainte ne semble pas absolue: outre l'impact de la 'connaissance du monde' (*Parmi tous les comiques du XXe siècle, Charlie Chaplin était le plus grand*), un complément de l'adjectif (32b) permet aussi d'orienter son interprétation vers la valeur morale (cf. Goes, 1999: 233, Noailly, 1999: 107). Idem dans ce cas pour les CPS:

- (32) a) Heureux de son sort, il ne se plaint jamais.
 b) Marc Antoine était grand dans la défaite / Grand dans la défaite, il était pusillanime dans la victoire.

La coordination avec un autre qualificatif, qui permet de spécifier et donc de rendre plus saillante la qualité attribuée, peut également favoriser l'emploi en CPS:

- (33) a) Ce fruit, ?rouge / rouge et juteux, m'a beaucoup plu.
 b) Noire, femme et féminine – [...] –, elle revendique, lyrique "l'égalité des chances" pour les femmes, [...]. (*Libération* 16.4.02: 14)
 c) L'idée, *directrice / simple et directrice, marquait l'ensemble du rapport.

3.2.2. Structures spécifiant la qualification

Le glissement d'adjectifs situationnels vers des emplois plus grammaticalisés marquant l'identité / la non-identité (plus ou moins approximative) rend une interprétation qualificative difficilement inférable et donc un fonctionnement en position d'attribut ou de prédicat second peu acceptable. La présence d'un comparande comme complément de l'adjectif rétablit toutefois l'apport qualificatif et favorise ainsi un emploi attributif et en CPS de ces adjectifs situationnels:

- (34) a) Notre plan est?analogue/ analogue à celui de nos concurrents.
 b) Je crois notre plan *analogue/ analogue à celui des Anglais.
 c) J'estime cette solution *contraire/ contraire à nos intérêts.

Ce complément peut aussi être récupérable dans le contexte (– *Mais cette solution est contraire à nos intérêts!* / – *Non, elle est conforme*). Ces observations sont sans doute aussi valables pour les autres adjectifs situationnels de la même classe (cf. *Nos plans ne sont analogues que dans leur présentation*).

3.3. Importance du contexte contrastif

Enfin, le contexte peut fournir une saillance contrastive sur le plan informationnel qui accentue la compatibilité de l'adjectif avec la fonction d'attribut ou de prédicat second. Trois types de stratégies seront relevées:

3.3.1. Position dans l'énoncé

Dans les emplois détachés, la position en tête d'énoncé produit un effet contrastif qui permet de rendre certains adjectifs plus compatibles avec la CPS:

- (35) a) Jeune, mon idole était Louis Jovet. (*Le Figaro*, 15.05.00: 36) / *Mon idole, jeune, était Louis Jovet.
 b) Réciproque, l'amitié a plus de chance de durer /??L'amitié, réciproque, a plus de chance de durer.

3.3.2. Contraste sémantique

Un contraste sémantique permet également d'accentuer la saillance contrastive d'un adjectif (ou d'une interprétation de celui-ci), originellement peu compatible avec la fonction d'attribut ou de prédicat second. Un tel contraste sémantique (36a: grand >< défaite / pusillanime) permet entre autres de sélectionner la valeur morale des adjectifs pouvant avoir une position d'antéposition / postposition et donc une double valeur en fonction d'épithète:

- (36) a) Grand dans la défaite, il était pusillanime dans la victoire.
 b) Les idées, il les choisit non pas insignifiantes mais directrices.

3.3.3. Marqueurs contrastifs

Divers marqueurs restrictifs, tels *seul*, *même* et *ne ... que* (cf. aussi Lagae, 1998) fournissent une saillance contrastive qui permet de rendre pratiquement tout adjectif compatible avec la fonction d'attribut ou de prédicat second:

- (37) a) Il n'y a que ces murs d'anciens.
 b) Lyon dévore ses enfants, même adoptifs.
 c) Chez lui, seules les idées sont directrices / Chez lui, il n'y a que les idées de directrices.
 d) Il n'y a que cette solution de simple / Il n'y a que cette modalité de contraire à nos intérêts.

4. CONCLUSIONS

L'observation des données confirme que le passage de la fonction épithète vers la fonction attribut ou CPS entraîne deux types de restrictions:

a) Des incompatibilités liées à la sous-classe d'adjectifs impliquée; cela concerne en particulier des sous-classes 'moins prototypiques' d'adjectifs: des adjectifs qualificatifs éloignés du prototype ou dont les caractéristiques sémantiques sont très éloignées de celles du nom thème, les adjectifs relationnels et les adjectifs situationnels.

b) Des restrictions liées aux contraintes interprétatives. Les fonctions d'attribut et de prédicat second sélectionnent systématiquement l'interprétation qualificative de l'adjectif. Par ailleurs des apports structurels (compléments) ou informationnels (contraste) mettent en valeur la saillance qualificative de l'adjectif et favorisent la compatibilité avec les fonctions concernées.

Les restrictions sémantiques similaires entre attributs et CPS, en particulier en ce qui concerne les adjectifs relationnels et situationnels, confirment la nature foncièrement prédicative des deux constructions et cela contrairement à l'emploi épithétique qui est foncièrement déterminatif. Par ailleurs, la flexibilité des tours détachés ou AOD et AOI, du moins pour certains verbes introducteurs, semble laisser des latitudes plus larges à l'emploi de certains types d'adjectifs, dans un contexte interprétatif favorable. Dans d'autres cas, la structure prédicative dans laquelle la CPS est imbriquée peut également avoir un impact restrictif sur la gamme d'adjectifs qui auront accès à la position de prédicat second. Ceci est en particulier le cas dans les tours avec *avoir* attributif ou en *de* + adjectif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CADIOT, P. et FURUKAWA, N. (2000, éd.). "La prédication seconde", *Langue française*, 127.

- FURUKAWA, N. (1996). *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GOES, J. (1999). *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Paris-Bruxelles, Duculot.
- HAVU, E. et PIERRARD, M. (à paraître). «Paramètres pour l'interprétation des constructions à prédication seconde», *Colloque Représentation du sens*, UQAM, Montréal, 23-25 mai 2003.
- LAGAE, V. (1998). *Les constructions en 'de + adjectif. Typologie et analyse*, Leuven, Presses Universitaires de Louvain.
- MELIS, L. (1988, éd.). «La prédication seconde: présentation», *Travaux de linguistique*, 17, pp. 7-12.
- NOAILLY, M. (1999). *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys.
- (2002). «La cas de *simple*», *Langue française*, 136, pp. 34-45.
- RIEGEL, M. (1988). «L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir*: amalgame et prédication complexe», *Travaux de linguistique*, 17, pp. 69-87.
- RIEGEL, M *et al.* (1999, 1^{ère} éd. 1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- SCHNEDECKER, C. (2002, éd.). «L'adjectif sans qualité(s)», *Langue française*, 136.
- WILMET, M. (1998, 1^{ère} éd. 1997). *Grammaire critique du français*, Paris-Bruxelles, Duculot.

L'EXPRESSION DE LA COULEUR DANS LA SPHÈRE DU PÉJORATIF

M^a Luisa Mora Millán
Universidad de Cádiz

Le but de cette communication¹ est l'étude de l'expression de la couleur des adjectifs de couleur dérivés par suffixation à partir des adjectifs de couleur catégorisateurs². Nous présentons d'abord les paradigmes de suffixes qui interviennent dans la formation de ces adjectifs pour ensuite centrer notre intérêt dans le concept "péjoratif" ainsi que dans l'analyse des formes dérivées véhiculant ce concept qui se situent dans la sphère du péjoratif. Nous essaierons de clarifier cette sphère qui s'avère un domaine quelque peu flou et trop vaste de par sa définition car, en principe, tout ce qui n'est pas *couleur pure* semble appartenir, en quelque sorte, à la péjoration, pourtant, il faudrait établir une gradation à l'intérieur de cette sphère pour ensuite identifier les cas où vraiment la péjoration trouve sa place. Pour ce faire, le sens des suffixes permettant la création d'adjectifs de couleur ainsi que le sens de ces nouveaux adjectifs dérivés s'avèrent fondamentaux, c'est pourquoi ils constituent notre principal objectif.

LE PARADIGME DES SUFFIXES FRANÇAIS APPLIQUÉS AUX ADJECTIFS DE COULEUR³

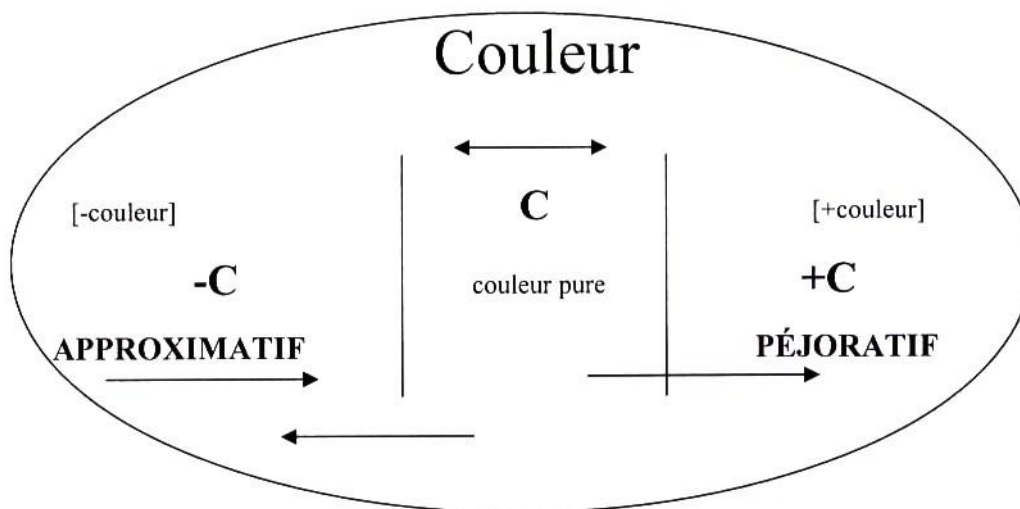
Le paradigme des suffixes du français qui intervient dans la construction d'adjectifs de couleur est assez riche. Nous constatons les formes *-âtre*, *-asse*, *-acé*, *-aud*, *-é*, *-escent*, *-eux*, *-in*, *-éen*, *-et*. Certains de ces suffixes présentent explicitement le trait péjoratif dans leur définition (*-âtre*, *-asse*, et *-aud*) tandis que d'autres semblent dénoter tout simplement des rapports de ressemblance et/ou appartenance à la couleur du terme de base dont ils dérivent.

¹Ces recherches sont intégrées dans le cadre d'un Projet de Recherche «Prácticas de lectura y traducción: las denominaciones de color en traducciones francesas y españolas de textos literarios» financé par le Ministère espagnol de l'Industrie et de la Technologie, et qui regroupe chercheur et chercheuses des Universités de Cadix, Séville et Toulouse-Le Mirail.

²Pour le concept de «adjectif catégorisateur» cf. Molinier (2001) qui élabore une distinction des adjectifs de couleur entre Adj C (adjectifs catégorisateurs) et Adj CGC (adjectifs de caractérisation générale de la couleur sur la base de leur comportement syntaxique).

³Les définitions données pour les suffixes ont été tirées du TLF.

Pour notre analyse, et dans le but d'élaborer une présentation claire et nette, nous proposons un classement des suffixes en deux grands groupes selon la nature, adjectivale ou nominale, de l'unité qui se trouve à la base du terme dérivé. C'est ainsi que l'on propose d'une part le groupe comprenant les suffixes *-acé, -é, -escent, -eux, -in, -en* dérivés de substantifs et qui fournissent un grand nombre d'adjectifs de couleur dérivés et d'autre, celui comprenant les suffixes *-âtre, -et, -asse, et -aud*, dérivés d'adjectifs de couleur catégorisateurs. Nous avons élaboré le schéma suivant qui nous permet de repérer graphiquement la place que chaque suffixe et chaque adjectif de couleur dérivé prend à l'intérieur de cette sphère.



(Figure 1)

1.1. Les formes en *-acé, -é, -escent, -eux, -in, -éen*

La sémantique suffixale de ces formes situent l'expression de la couleur dans la sphère de l'approximatif car ils désignent tous une couleur "appartenant à" (*-acé, -éen*) "qui ressemble à" (*-é, -in, -eux*), "qui commence à" (*-escent*)

- ACÉ: "Suff. sav. tiré du suff. lat. *-aceus/-acea*, formateur d'adj. à partir de subst. et signifiant «appartenant à, de la nature de».
- É: "Suffixe servant à former des participes passés des verbes du premier groupe et «sans passer par des emplois verbaux, des adj. dont le rad. est un subst., signifiant «qui possède...», «qui ressemble à». Toutes les formes recensées exprime légèrement la teinte de la couleur de base.
- ESCENT: "Suff. issu du lat. *-escentem*, dés. du part. prés. de la forme inchoative, qui sert à former des adj. dont la plupart sont empr. au lat. et signifiant «qui prend la qualité» ou «qui commence à»
- IN: "suff. formateur d'adj. de relation. Le dér. signifie «qui appartient à» [...] «qui est de la nature de...», «qui est relatif à...», «qui ressemble à...»"
- ÉEN: "issu des suff. lat. *-anum* et surtout *-ianum*, entrant dans la constr. de très nombreux adj. et subst., exprimant l'idée d'origine, d'appartenance ou d'agent"

-EUX: Suff. formateur d'adj. à partir de subst. L'adj. signifie qui est de la substance désignée par la base, [...] indique la présence de la base notamment [...] «qui est d'une consistance, d'une texture analogue à celle de la base», «qui en a l'apparence».

Ces suffixes s'appliquent à des bases de nature ambigüe, tantôt adjectivale, tantôt nominale. Les formes, qui ont en commun la nature nominale du terme de base, présentent une grande productivité car elles nous fournissent de nombreux adjectifs de couleur dérivés face à celles qui dérivent d'un adjectif de couleur catégorisateur. Si les exemples de base nominale se multiplient (à savoir *olivacé* créé sur le nom *olive*, *incarnadin* sur *incarnat*, *céruléen* sur *ciel*⁴...) les formes de base adjectivale sont, par contre, assez réduites. Nous avons recensé les cas suivants:

Des formes suffixées en *-é*⁵:

bleuté (bleu)

grisé (gris)

rosé (rose)

Des formes suffixées en *-escent* formées sur des bases supplétives savantes:

flavescent (jaune)

rubescient (rouge)

Des formes en *-in*

blondin (blond)

rouquin (roux)

En examinant le sens des termes dérivés on confirmera qu'ils signifient la couleur de l'adjectif catégorisateur de base dont ils dérivent mais que cette couleur est [-couleur]. En outre, on observe que le suffixe *-é* possède deux descripteurs quelque peu différents [*d'une teinte légèrement X*] et [*qui tire sur*] ce qui, d'ailleurs, s'avérera une caractéristique commune à d'autres suffixes.

Le suffixe -é [“d'une teinte légèrement X”] et [qui tire sur]

bleuté: “d'une teinte légèrement bleu”

rosé: “légèrement teinté de rose ou de rouge clair”

orangé: “d'une teinte qui tire sur l'orange”

Le suffixe -escent [“qui tire sur X”]

flavescent: “D'une couleur qui tire sur le blond, sur le jaune d'or”

rubescient: “Qui rougit, qui tire sur le rouge”

⁴Pour une analyse détaillée des formes et du statut des adjectifs de couleur suffixés du français voir Molinier (2001) et Molinier (à paraître). Nous essaierons de voir dans quelle mesure et jusqu'à quel point on peut parler de péjoration pour ces suffixes.

⁵En sont exclues les dérivés ocré, ocreux, ochracé (ocre); azuré, azurin, azuréen (azur); violacé (violette) et pourprin, purpurin (pourpre).

Le suffixe -in [“ qui est X”]

blondin: «qui est blond»

rouquin: «de couleur rousse»

1.2 Les formes en -âtre, -et, -asse, -aud

Ces formes ont comme caractéristique commune la nature adjectivale de leur base. On ne constate que des adjectifs de couleur comme terme source des formes dérivées. Le suffixe *-âtre* (12 adjectifs dérivés) se révèle le plus productif, suivi de *-et* (5), *-asse* (4) et *-aud* (2).

- *-âtre*: *blanchâtre* (blanc), *bleuâtre* (bleu), *blondâtre* (blond), *brunâtre* (brun), *grisâtre* (gris), *jaunâtre* (jaune), *noirâtre* (noir), *rosâtre* (rose), *rougeâtre* (rouge), *roussâtre* (roux), *verdâtre* (vert), *violâtre* (violet)⁶.
- *-et*: *blanchet* (blanc), *bleuet* (bleu), *brunet* (brun), *jaunet* (jaune), *verdet* (vert)⁷.
- *-asse*: *blondasse* (blond), *jaunasse* (jaune), *brunasse** (brun), *marronnasse** (marron)⁸.
- *-aud*: *rougeaud* (rouge), *noiraud* (noir).

Nous observons que, selon la sémantique suffixale, le trait péjoratif est toujours présent mais qu'il existe une gradation bien marquée car *-aud* est *par définition* un suffixe péjoratif tandis que *-asse* peut *par extension* en devenir un et *-âtre* ne l'est que par un jeu d'associations car c'est par le biais de son premier sens, celui de l'atténuation, l'approximation, de l'idée d'espèce voisine qu'on arrive à celle d'espèce inférieure, c'est-à-dire à la dépréciation. Finalement, *-et*, peut *éventuellement* avoir une valeur péjorative.

-AUD: “Suffixe **péjoratif** à valeur augmentative formateur d'adjectif et de substantif qualifiant ou désignant des personnes”.

-ASSE: “Suffixe à valeur augmentative ou **péjorative**, formateur d'adjectifs ou de substantifs”.

-ÂTRE: “Suffixe exprimant l'atténuation, et, corrélativement, l'approximation et la **dépréciation**”.

-ET: “Suff. dimin., formateur en fr. de très nombreux dér. exprimant la petitesse, éventuellement avec une valeur **péjorative**, laudative ou hypocoristique”.

Sémantique des termes dérivés

Nous voulons présenter la définition des termes dérivés avec leur descripteur dans le but de constater que, malgré la sémantique suffixale, de nombreux adjectifs de

⁶Seule exception dans les formes répérées, le nom *olive* qui donne *olivâtre* dont la base est un nom.

⁷Nous ne tenons pas compte ici des emplois substantivés et lexicalisés (*blanquette*, *bluet* ou *bleuet*, *griset*, *jaunet*, *roselet*, *rouget*, *blondinet*)

⁸Ces deux formes *brunasse** et *marronnasse** sont considérées comme des néologismes dans le TLF. D'autres formes, pour le suffixe *-âtre*, telles que *beigeasse* sur *beige* et *orangeâtre* sur *orange* ont été constatées par des locuteurs français bien qu'elles ne soient pas incluses dans le TLF.

couleur dérivés à partir de ces suffixes ne présentent pas de nuance péjorative mais approximative⁹.

Le suffixe –aud [«d'un X + intensificateur]

C'est le suffixe péjoratif par définition. Il permet la construction des adjectifs *noiraud* et *rougeaud*. La caractéristique commune de ces deux adjectifs est celle de signifier la couleur avec un degré fort d'intensité, se situant pourtant dans la sphère à droite de la couleur et de n'être appliqués qu'aux personnes et très rarement aux objets¹⁰. Ces deux adjectifs appartiennent au registre familier et on l'utilise pour faire référence à la peau du visage, du teint.

noiraud: "qui a les cheveux noirs ou le teint d'un brun **accusé**".

rougeaud: "qui est (**anormalement**) rouge qui a le teint (**trop**) rouge, haut en couleur".

Le suffixe –asse [d'un X fade] [qui tire sur]

On constate les formes *blondasse* et *jaunasse* pour lesquelles on parle explicitement de sens péjoratif et ne s'appliquent qu'aux personnes.

blondasse: "d'un **vilain** blond; d'un blond **fade**"

jaunasse: "qui tire sur le jaune"

Ce suffixe est le seul à partir duquel on a créé les néologismes *brunasse* et *blondasserie* (substantif) pour faire référence à la nuance blondasse des cheveux.

**Le suffixe -âtre ["qui tire sur X"], [d'un X fade], [d'un X sale]
[qui tire sur X]**

Blanchâtre: "D'une teinte tirant sur le blanc"

Bleuâtre: "Qui tire sur le bleu"

Brunâtre: "Qui tire sur le brun"

Grisâtre: "Qui tire sur le gris"

Jaunâtre: "Qui tire sur le jaune"

Noirâtre: "Qui tire sur le noir"

Rougeâtre: "Qui tire sur le rouge, légèrement rouge"

Roussâtre: "Qui tire sur le roux"

Verdâtre: "Qui tire sur le vert, qui est d'un vert un peu **sale**"

Violâtre: "Qui tire sur le violet, qui est d'un violet **fade**"

Les formes *verdâtre* et *violâtre* partagent les deux acceptions.

["d'un X fade]

Blondâtre: "D'un blond **fade**"

Violâtre: "Qui tire sur le violet, qui est d'un violet **fade**"

⁹La traduction de ces termes en espagnol semble appuyer cette absence de trait péjoratif.

¹⁰Le TLF constate des emplois possibles mais rares pour *noiraud* et *rougeaud* appliqués aux objets: *noiraud* (brun très foncé) et *rougeaud* (qui est rouge, qui tire sur le rouge).

['d'un X sale]

Rosâtre: “*Qui est d'un rose sale, peu franc*”

Verdâtre: “*Qui tire sur le vert, qui est d'un vert un peu sale*”

En effet, en ce qui concerne les définitions données pour les adjectifs de couleur dérivés l'idée désavantageuse n'est aucunement présente, sauf pour “*rosâtre*” (“*un rose sale*”) et “*verdâtre*” (“*un vert un peu sale*”) dont la couleur est liée à la “*saleté*”; et, en quelque sorte, pour “*blondâtre*” et “*violâtre*” car ces couleurs expriment des couleurs fades (“*d'un blond fade*” et “*d'un violet fade*”). Pour le reste des adjectifs de couleur dérivés il faut dire que

- (a) aucun trait négatif ne leur est, par définition, associé et
- (b) il existe un parallélisme entre les suffixes *-âtre* et *-et* qui semble corroborer l'absence de valeur péjorative, car le suffixe *-et* n'en possède aucune, bien qu'il indique la légèreté de la teinte.

Le suffixe -et [“légèrement X”]

Ce suffixe possède une valeur euphémique minorante et, lorsqu'il s'adjoint à un adjectif de couleur, il permet de construire des adjectifs indiquant la légèreté de la teinte¹¹.

Blanchet: “*Adj. Diminutif de blanc*”

Bleuet: “*Emploi adj., rare. Diminutif de bleu*”

Brunet: “*Emploi adj. 1. Rare. Légèrement brun(e), tirant sur le brun. p. méton. [En parlant de pers.] Dont les cheveux tirent sur le brun*”

Jaunet: “*Adj. Légèrement jaune*”

Verdet: “*Adj., rare, vieilli. D'un vert clair*”

En guise de conclusion il est possible d'avancer les affirmations suivantes (cf. figure 2):

(1) Par définition la plupart des suffixes français se situent dans la sphère de l'approximation, et soit ils tendent vers la couleur X exprimée dans l'adjectif de base, soit ils dépassent cette couleur. Ils présentent comme caractéristique commune le fait d'être des *approximatifs* de la couleur de la base à laquelle ils se joignent se situant dans la sphère de la couleur soit à gauche:

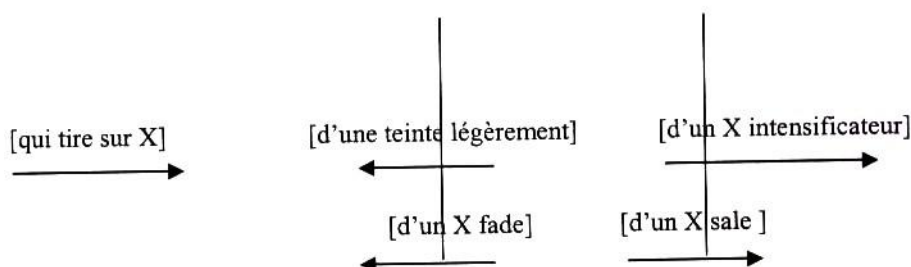
- ne possédant pas la couleur mais *tirant sur* elle.
- possédant *légèrement* la couleur.
- possédant une couleur *fade*.

soit à droite:

¹¹Les formes *blanchet*, *bleuet*, *jaunet*, *verdet*, *brunet* peuvent aussi être des substantifs. On a omis les termes *roselet* (*rose*), *grislet* (*gris*), *rouget* (*rouge*), *blondinet* (*blondin*) car ils ne possèdent que l'emploi nominal. Dans leur emploi adjectival ces formes sont désuètes.

- possédant une couleur *sale*¹².
- possédant une couleur *intensifiée*.

Couleur



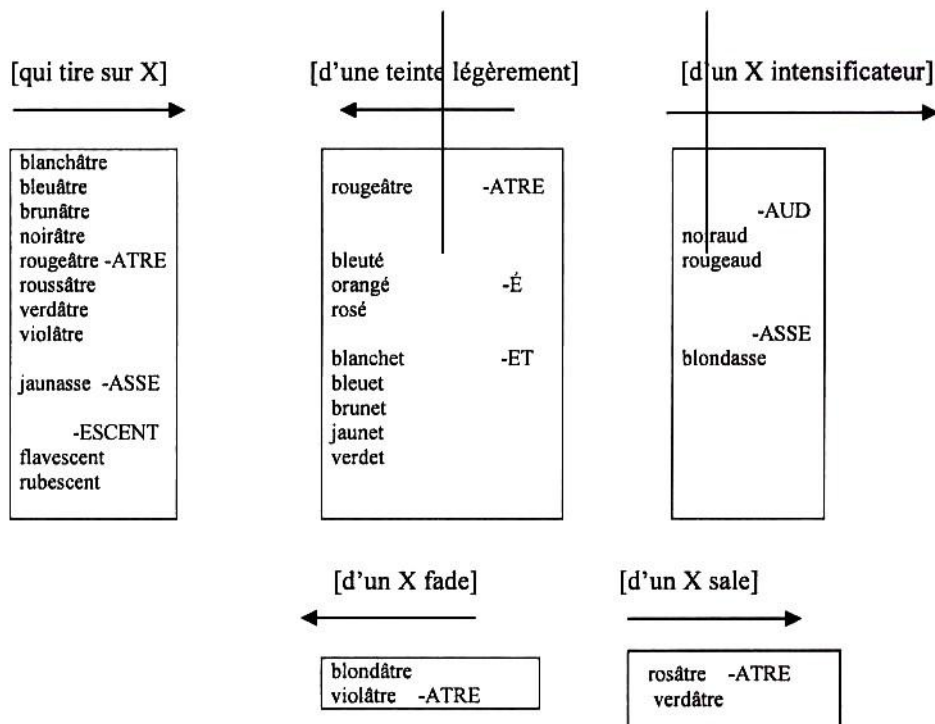
(Figure 2)

- (2) Le suffixe *-âtre* s'avère le plus productif car c'est lui qui s'applique aux plus grand nombre d'adjectifs catégorisateurs pour former des adjectifs dérivés. Il s'applique tantôt aux objets tantôt aux personnes¹³.
- (3) Les termes dérivés ne conservent pas toujours la nuance purement péjorative inhérente à la sémantique suffixale.
- (4) Les termes qui conservent la nuance péjorative du suffixe se situent à droite de la sphère de la couleur ce qui nous conduit à assimiler le «péjoratif» avec une «intensification» de la couleur.
- (5) La plupart des termes dérivés définis ne se situent pas dans la sphère du péjoratif mais de l'approximatif (cf. Figure 3)

¹²Nous situons les couleurs *sales* à droite de la sphère car il s'agit toujours d'une couleur impure où la teinte est quelque peu obscurcie.

¹³Les suffixes *-asse* et *-aud* ne s'appliquent qu'aux personnes. Leur emploi sur des objets est considéré comme rare.

Couleur



(Figure 3)

2. LE PARADIGME DES SUFFIXES ESPAGNOLS APPLIQUÉS AUX ADJECTIFS DE COULEUR¹⁴

Le paradigme des suffixes de l'espagnol se révèle assez différent du paradigme français. Nous avons regroupés en deux catégories les suffixes espagnols qui interviennent dans la formation d'adjectifs de couleur dérivés d'adjectifs de couleur catégorisateurs, selon la présence ou l'absence du trait péjoratif dans la sémantique suffixale.

2.1 Les formes en -izo, -ento, -oso, -áceo, -ado

Parmi les adjectifs dérivés sur ces suffixes, et qui ont en commun le fait de ne pas avoir de trait péjoratif, on constate:

Deux formes en -izo:

rojizo (rojo)

¹⁴Pour les définitions des suffixes et des termes espagnols on a consulté les Dictionnaires de DRAE et MM.

blanquizo (blanco)

Une forme en *-ento*:

Amarillento (amarillo)

Cinq formes en *-oso*:

verdoso (verde)

verdinoso(verde)

blanquinoso(blanco)

amarilloso(amarillo)*

azuloso(azul)¹⁵*

Trois formes en *-áceo*:

grisáceo(gris)

rosáceo(rosa)

violáceo (violeta)

Quatre formes en *-ado*:

azulado (azul)

(a)naranjado (naranja)

rosado (rosa)

violado (violeta)

Sémantique suffixale

-IZO: “Forma adjetivos derivados de adjetivos, que suelen denotar semejanza o propensión. *Rojizo*. (2) Los derivados de sustantivos indican posesión de lo significado por el primitivo o de sus cualidades. *Cobrizo*” (DRAE)/ “Forma adjetivos derivados de otros o de nombres significando aspecto, proximidad o parecido (“*cobrizo*, *pajizo*”) (MM).

-ENTO: “En adjetivos, denota aproximación o semejanza. *Amarillento*.” (DRAE)/ “Sufijo de adjetivo, del mismo valor que “*-IENTO*”, usado especialmente cuando la palabra primitiva es otro adjetivo (MM).

-OSO: “Forma adjetivos derivados de adjetivos. Puede atenuar o intensificar el significado del primitivo. *Amarilloso*, *verdoso*” (DRAE) / “Sufijo de adjetivos derivados de nombres o verbos que expresan: presencia de la cosa designada por el nombre (“*cariñosa*”), semejanza con esa cosa (“*correoso*”), cualidad relacionada con la acción expresada por el verbo” (MM)

-INO: “En adjetivos, indica pertenencia o relación” (DRAE).

¹⁵Les formes *amarilloso* et *azuloso* sont recensées par le DRAE mais pas par MM.

- ACEO: “Forma adjetivos que significan ‘perteneciente’ o ‘semejante a’. Grisáce” (DRAE) / “Sufijo de formación de adjetivos que expresan semejanza con el nombre primitivo (“grisáceo”). (MM)
- ADO: (1) Aparece en adjetivos y sustantivos derivados de sustantivos y verbos de la primera conjugación. Forma adjetivos que expresan la presencia de lo significado por el primitivo. (2) Otros expresan semejanza. Aterciopelado, azafranado” (DRAE) / “adjetivo de aspecto “aterciopelado” (MM).

Les suffixes -izo, -ento, -oso, -áceo, -ado [“que tira a”], [de color parecido/semejante a X] [de color X] et l’interdéfinition

Les descripteurs du sens des termes dérivés les situent tous dans la sphère de l’approximatif, les rapprochant de la couleur du terme de base.

[que tira a]

rojizo “que tira a rojo”
 amarillento “que tira a amarillo”
 verdoso “que tira a verde”
 blanquecino “que tira a blanco”
 azulino “que tira a azul”
 grisáceo “de color que tira a gris”
 azulado:¹⁶ “de color azul o que tira a él”

[de color parecido/semejante a X]

rosáceo: “de color parecido al de la rosa”
 anaranjado: “de color semejante al de la naranja”
 rosado: del lat. *Rosatus* “dicho de un color como el de la rosa”

[de color X]

violado: de color de violeta. Morado claro
 verdino: “de color verdoso”

[l’interdéfinition]

verdinoso: “verdoso”
 blanquinoso: “blanquecino”

2.2. Les formes en -sco¹⁷, -ejo, -ote, -enco, -ón, -azo

Ces suffixes, contrairement aux précédents, présentent des traits péjoratifs dans la sémantique suffixale. On constate les formes:

¹⁶Ce terme provient du participe du verbe *azular*).

¹⁷Le suffixe -sco présente les variantes -isco, -izco, usco, -uzco. On a omis le suffixe -ete car les dérivés de *rojo* (*rojete*), *azul* (*azulete*) et *verde* (*verdete*) sont des substantifs.

Des formes en *-sco* (et ses variantes *-usco*, *-uzco*, *-isco*, *-izco*):

pardusco (*pardo*)
pardisco (*pardo*)
parduzco (*pardo*)
blanquizco (*blanco*)
blancuzco (*blanco*)
negrizco (*blanco*)
negruzco (*negro*)
verdusco (*verde*)

Une forme en *-ejo*:

Amarillejo (*amarillo*)

Une forme en *-ote*:

blancote (*blanco*)

Une forme en *-enco*:

azulenco (*azul*)

Une forme en *-ón*:

azulón (*azul*)
verderón (*verde*)

Une forme en *-azo*:

blancazo (*blanco*)

Les définitions de ces suffixes contiennent toujours le trait “*despectivo*” néanmoins les définitions des termes dérivées ne le contiennent que très rarement (cf. *blancote*: “*augmentativo despectivo de blanco*” (MM)).

Sémantique suffixale

- SCO: “*En adjetivos indica relación o pertenencia y a veces tiene un matiz despectivo*”. (DRAE) / “*Terminación invariable del sufijo despectivo “-asco, -esco, -isco, -usco”* (MM).
- EJO: “*Tiene valor diminutivo y despectivo, en sustantivos y adjetivos. En algunas palabras no se conserva el valor diminutivo o despectivo*” (DRAE) / “*Sufijo despectivo que tiene generalmente un matiz afectuoso*” (MM).
- OTE: “*Sufijo usual para formar aumentativos y despectivos a partir de adjetivos y nombres*” (DRAE) / “*Sufijo aumentativo despectivo [...] Muchas veces es afectuoso (“noblote”). En ocasiones tiene sentido diminutivo*” (MM).

- ENCO: “en gentilicios y otros adjetivos que significan ‘pertenencia’, ‘relación’ o ‘semejanza’. U. t. en sent. **despect.**” (DRAE)./ “v. -NCO. Sufijo de adjetivos **despectivos**” (MM).
- ÓN: “Forma sustantivos y adjetivos, derivados de sustantivos, adjetivos y verbos de valor aumentativo, intensivo o expresivo” [...] Forma también **despectivos**”. (DRAE) / “Sufijo aumentativo aplicado a nombres, generalmente es **despectivo**. Aplicado a adjetivos generalmente los intensifica pero puede atenuarlos o darles tono afectuoso. (MM).
- AZO: “Tiene valor aumentativo. Expresa matiz **despectivo**” (DRAE) / “Sufijo con que se forman nombres de acción violenta. A veces estos aumentativos son **despectivos**. Otras son **despectivos** o aumentativos afectuosos” (MM).

Sémantique des termes dérivés

Les suffixes –sco, -ejo, -ote, -enco, -ón, -azo [de color X], [de X sucio] et [l’interdéfinition]

Les suffixes

[de color X]

pardusco: “de color pardo”

parduzco: “de color pardo”

negruzco: “de color algo moreno” / “de color con mezcla de negro o que se aproxima al negro”

[que tira a] [de X sucio]

blancuzco: “que tira a blanco o es de color blanco **sucio**”

verdusco: “que tira a verde oscuro” / “de color verde **sucio**” (MM)

[l’interdéfinition]

pardisco: “*pardusco*”

blanquizco: “*blanquecino*”

negrizco: “*negruzco*”

amarillejo: “*amarillento*”

azulón: “*azulado*” (DRAE)

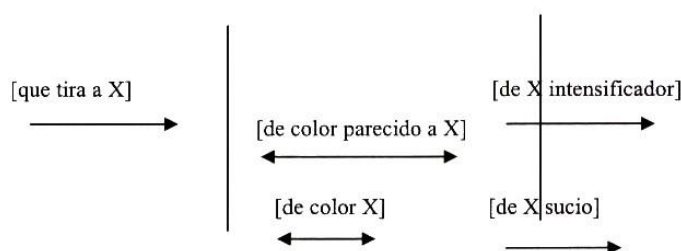
verderón: “*verde o verdoso*”

blancazo: “*blanquecino*”

En guise de conclusion on peut remarquer (cf. Figure 4):

- (1) Par définition la plupart des suffixes se situent dans la sphère de l’approximation, à gauche de la couleur pure ne possédant pas la couleur mais *tirant sur* cette couleur, ou possédant une couleur *semblable*; d’autres se situent soit au centre (“de color X” “de color semejante a X”), soit à droite possédant une couleur *sale* ou *intensifiée*. Un assez grand nombre usent de l’interdéfinition comme critère principal.

Color

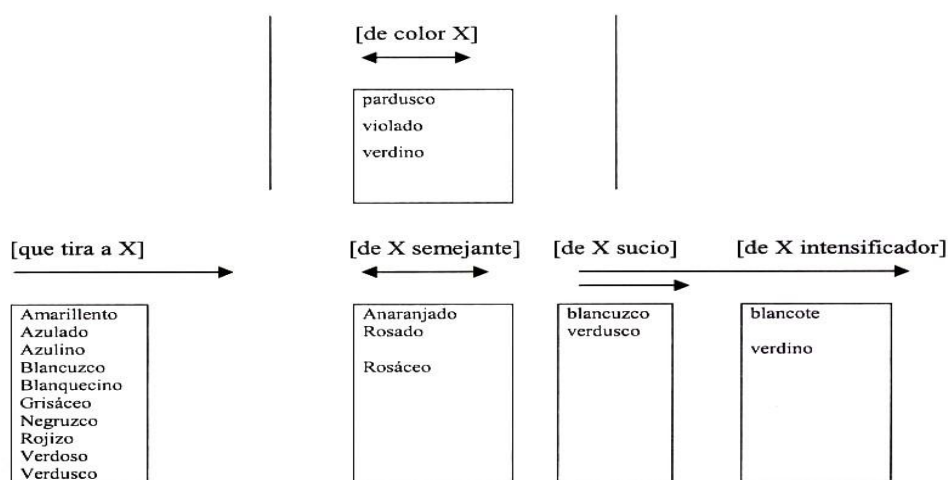


(Figure 4)

- (2) On ne peut pas parler de l'existence d'un suffixe spécialement productif permettant la création de nouveaux adjectifs de couleur dérivés. Le système suffixale de l'espagnol se révèle plus hétérogène dans la mesure où les suffixes varient en fonction des bases adjectivales. En français le nombre de bases permettant la construction de dérivés à partir d'un suffixe est majeure, ainsi *-âtre*, le suffixe le plus productif, peut s'associer à 12 adjectifs de couleur, *-asse* à 4 (en y incluant les néologismes) et *-et* à 5. L'espagnol, face à la productivité du suffixe français *-âtre*, applicable aux adjectifs de couleur de base: *blanc*, *bleu*, *blond*, *brun*, *gris*, *jaune*, *noire*, *rose*, *rouge*, *roux vert*, *violet*, présente un système beaucoup plus complexe et hétérogène où chaque base adjectivale prend une suffixation différente (cf. 2 dérivés sur *-izo* et sur *-oso* et 1 dérivé sur *-ento*).
- (3) Les termes dérivés ne conservent pas toujours la nuance péjorative inhérente à la sémantique suffixale.

Les termes qui conservent la nuance péjorative se situent à droite, dans la sphère de la couleur mais, la plupart des suffixes se situent soit au centre, soit à gauche dans la sphère de l'approximatif (cf. Figure 5).

Color



(Figure 5)

La sémantique suffixale péjorative est théoriquement beaucoup plus vaste en espagnol qu'en français. On constate 8 suffixes *-sco*, *-ejo*, *-ete*, *-ote*, *-enco*, *-ón*, *-azo*, *-in* en espagnol face à 3 suffixes *-âtre*, *-asse*, *-aud* en français. Cette sémantique suffixale péjorative n'est reprise que très rarement dans la sémantique des dérivés, aussi bien en français qu'en espagnol. La plupart des adjectifs de couleur dérivés expriment une couleur qui se situe dans la sphère de la couleur pure normalement à gauche, dans la sphère de l'approximatif, et non pas du péjoratif c'est la raison des transferts qui ont lieu entre ces deux sphères dans la pratique traductologique, français/ espagnol, des adjectifs de couleur dérivés¹⁸.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GARCÍA-PAGE SÁNCHEZ, M. (1990). «Los nombres de colores y el sustantivo color. Morfología y Sintaxis», *Thesaurus XLV*, 2, pp. 305-331.
- MEUNIER, A. (1975). «Quelques remarques sur les adjectifs de couleur», in *Grammatica*, Toulouse, Université de Toulouse-le Mirail.
- MOLINIER, C. (2000). «Les adjectifs de couleur catégorisateurs du français», Document de recherche ERSS, UMR 5610 du CNRS, Toulouse: Université de Toulouse-Le Mirail.
- (2001). «Les adjectifs de couleur en français. Éléments pour une classification», *Revue Romane Copenhague*, Akademisk Forlag.
- (à paraître). «Sur la forme et le statut des adjectifs de couleur formés par dérivation suffixale».

Dictionnaires:

TLF = *Trésor de la Langue Française*.

DRAE = *Diccionario de la Real Academia Española* (XXII édition).

MM = *Diccionario del uso del español actual* María Moliner.

¹⁸Actuellement nous travaillons sur un corpus d'oeuvres littéraires du XIX^e et XX^e siècles français/espagnol, espagnol/français.

UN TYPE DE COMPLÉMENT PARTICULIER: LE COMPLÉMENT DE LIEU

**Laura Pino Serrano et
Samuel Antonio Malvar Mouco**
Universidade de Santiago de Compostela

0. INTRODUCTION

Lorsque l'on aborde l'étude du complément locatif (désormais C. Loc.), la première question qu'il faudrait peut-être se poser concerne le statut dudit *complément*, à savoir s'il s'agit d'un type particulier de constituant de la phrase française, défini et caractérisé alors par des critères d'identification de type fonctionnel ou s'il s'agit plutôt d'une étiquette sémantique correspondant à plusieurs fonctions syntaxiques qu'il serait donc nécessaire d'identifier¹.

À première vue, il nous semble que cette dénomination recouvre aussi bien un emploi que l'autre, étant donné qu'on se sert de ce label pour tout élément exprimant une idée de lieu, de localisation dans l'espace et, plus particulièrement, pour tous les compléments prépositionnels de nature adverbiale locative. La tradition grammaticale française range ces compléments parmi les circonstanciels (CC) et les grammaires plus récentes les divisent entre les CC (compléments périphériques) et les compléments adverbiaux (C. Adv.) ou les compléments d'objet indirect (COI), si on a affaire à des éléments nucléaires.

Ainsi, dans le cadre de ce travail, nous tenterons de découvrir la vraie nature de cet élément, son comportement fonctionnel ainsi que les caractéristiques particulières qui séparent ou rapprochent les locatifs des autres constituants fonctionnels de la phrase du français moderne. Pour ce faire, nous examinerons les définitions des principales grammaires françaises et autres études spécifiques pour essayer d'entrevoir le statut particulier de ce type de compléments.

1. DÉFINITION(S) DU COMPLÉMENT LOCATIF

Si nous faisons un bref parcours des principales grammaires françaises, nous constatons que tous les ouvrages de référence parlent de *complément locatif* mais d'un

¹Cette contribution s'inscrit dans le cadre du projet de recherche intitulé *Construccions verbais na prensa do francés actual*, subventionné par la Xunta de Galicia (Secretaría Xeral de Investigación e Desenvolvemento).

point de vue sémantique, surtout lorsqu'on aborde l'étude du complément circonstanciel.

Ainsi Grevisse (1980: 190-191) dit que le locatif peut indiquer la situation, la direction, le point de départ ou le passage; Grevisse et Goosse (1993: 475-487) parlent de complément de lieu en l'incluant dans la rubrique des C. Adv., désignation qu'ils préfèrent à celle de CC; ce qui constitue une différenciation, très importante d'un point de vue théorique, puisqu'elle nous permettra de séparer, d'un point de vue pratique, *habiter à Paris* ou *revenir de Bordeaux* (verbes de mouvement avec un complément de lieu valentiel) de *étudier en France* ou *déjeuner au Mans*, exemples où les compléments seraient non-valentiel, voire de simples CC.

Chevalier *et al.* (1964: 75-76 et 184-187) présentent uniquement des exemples de complément de lieu lorsqu'ils définissent et classent les compléments circonstanciel. Wagner et Pinchon (1962: 75), par contre, nous avertissent que «ce n'est pas parce qu'un complément peut être doté d'un nom précis dans une étude sémantique (lieu, prix, mesure) qu'il doit être appelé complément circonstanciel. Ni la construction ni le lien qui unit verbe et complément ne diffèrent dans *aspirer aux honneurs* et *aller à Paris*. Il n'y a pas non plus de différence sémantique entre *gagner Paris* et *aller à Paris*». Cette remarque concerne, encore une fois, la distinction entre compléments nucléaires et compléments périphériques, distinction cruciale pour entamer une analyse de ce type (cf. Pino, 1995).

A. Martinet (1979: 180-186) parle de fonctions spatiales répondant aux questions introduites par *où?*, *d'où?*, *par où?* *pour où?* et Togeby en 1985 ne fournit pas d'explication pertinente concernant le complément locatif.

Arrivé, Gadet et Galmiche (1986: 382-383) définissent le locatif, en grammaire de cas, comme le rôle sémantique d'un syntagme permettant l'identification d'un repère spatial: c'est à nouveau l'axe sémantique qui l'emporte. Pourtant, ils précisent et corrigent cette identification lorsqu'ils définissent le CC. «En fait, l'application systématique de ces critères sémantiques conduit inévitablement à identifier des réalités grammaticales fondamentalement hétérogènes. C'est le cas, par exemple, lorsque après avoir posé la question *où?*, on décide que les deux phrases *il va à Paris* et *il travaille à Paris* contiennent un complément circonstanciel de *lieu* [...]. C'est pourquoi il convient de faire une distinction entre d'une part les compléments qui entretiennent avec le verbe d'étroites relations de solidarité et d'autre part, ceux qui ne dépendent pas du verbe mais de la phrase» (1986: 101-102).

Les auteurs de la *Grammaire du français* (Denis et Sancier-Chateau, 1994: 88-95) se réfèrent aux verbes locatifs comme ceux permettant une localisation dans l'espace: *habiter, résider, se trouver, être* etc... et imposant un complément étroitement lié au groupe verbal (voilà une première restriction du concept de locatif).

P. Le Goffic dans sa *Grammaire de la phrase française* (1993: 213-218, 275, 285-286) distingue, par contre, une localisation spatiale et une autre temporelle, et fournit des exemples concernant le verbe *être* et verbes apparentés, c'est-à-dire des constructions proches de l'attribution. Pourtant, il établit la différence entre localisation essentielle et localisation accessoire même si les frontières entre l'une et l'autre sont souvent délicates (1993: 365).

Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* mentionnent, lorsqu'ils abordent les différents emplois du verbe *être*, un *complément de localisation* qu'ils définissent en ces termes: «Reste une série de constructions dont l'analyse pose problème, car l'élément construit avec la copule non seulement n'est pas de nature adjectivale ou nominale, mais se pronominalise sous des formes particulières et dénote plutôt une propriété ou un état au sens traditionnel de ces termes, divers types de localisation, des plus concrètes au plus abstraites:

- localisation spatiale: *Pierre est dans/derrière/sous/à côté de/ etc. la voiture. Il est ici/dehors/ailleurs.*

- localisation temporelle: *la réunion est à 3 h./demain/. C'était en 1940 etc.*

- datation: *cette église est du XIIIe siècle*

- origine ou provenance: *mon voisin est de Paris etc...»* (Riegel et al., 1994: 238).

Pour ce qui est des compléments locatifs, ces auteurs nous indiquent que le verbe *être* fonctionne, dans ces cas, comme un verbe qui équivaldrait tantôt à *se trouver*, tantôt à *avoir lieu* (cf. Riegel et al., 1994: 239).

Toutefois, ils parlent aussi d'autres compléments sémantiquement locatifs, comme ce serait le cas des compléments circonstanciels de lieu ou celui du complément d'objet des verbes tels que (*re*)*gagner* ou *quitter*, d'où on peut conclure qu'il s'agit pour eux d'une étiquette purement sémantique.

P. Charaudeau place le locatif parmi les *actants circonstanciels* correspondant à la composante spatiale dans laquelle se déroule l'action: *il travaille à l'étranger*, ou indiquant le lieu dans lequel se réalise l'événement: *il a trouvé du travail en province; une cheminée fume dans le village* (1994: 386, 392), et M. Wilmet dans sa *Grammaire critique du français* arrive à parler de sujet locatif: *Paris embaume au printemps* (1997: 455).

Dans d'autres études spécifiques concernant plus particulièrement les constructions locatives, on essaie de nous présenter ce type de complément comme un élément valentiel instaurant une idée de lieu avec un autre terme qui lui sert de repère: de là qu'on parle très fréquemment de *lieu* et *corrélat de lieu* (Boons, 1985), de *site* et *cible* (Vandeloise, 1986, Borillo, 1990) ou de *lieu* et *argument du lieu* (Guillet et Leclère, 1992). Sous cette optique, le *locatif* répond à une caractérisation sémantique des compléments ainsi que des verbes régisseurs (*verbes de mouvement* ou *verbes locatifs*), définie par Guillet et Leclère comme dénotant une notion intrinsèque de lieu et répondant à une question formulée au moyen de *où?* (1992: 8-14). En tout cas, il faut tenir en compte que l'étiquette *locatif* pourra toujours correspondre à une fonction sémantique, celle d'indication de lieu, qui peut être codifiée syntaxiquement comme sujet, objet, attribut, COI, CP, C.Adv., CC, tel que nous pouvons le constater dans les exemples suivants:

- *Toulouse* est à cinq heures de Paris.

- Pour aller à Tolède, il faut traverser *Madrid*.

- Toulouse n'est pas *Paris*, mais c'est une ville qui a beaucoup de charme.

- Charles de Gaulle a parlé à *la France*.

- Quand je pense à mon mariage, je me souviens *de Venise*.
- Il a élu domicile *dans le Marais poitevin*.
- Il a connu Florence *au Mans*.

Le poids de la sémantique s'avère clair dans tous ces classements, mais si nous nous tenons à une caractérisation formelle et syntaxique de ces compléments, nous nous trouvons, dans la plupart des cas, soit dans le vaste champ des CC (pour ce qui est des locatifs non-valentiels, périphériques), soit dans le terrain plus étroit des C. Adv. (COI ou CP pour certains grammairiens), si nous avons affaire à des constituants valentiels, voire nucléaires: ce sera de ce point de vue plus restreint que nous aborderons l'étude des compléments locatifs.

2. LE COMPLÉMENT ADVERBIAL LOCATIF

Puisque dans nos recherches nous nous intéressons à la structure de la phrase ainsi qu'à l'étude de ses constituants fonctionnels de base, nous laisserons de côté ici tous les éléments gravitant autour mais qui ne dépendent pas du noyau verbal strictement parlant: suivant ce raisonnement, il ne serait question, dans le cadre de cette analyse que du C. Adv., classe dans laquelle les compléments locatifs constituent la majorité.

Nous définirons le C.Adv. comme un segment de nature circonstancielle, nucléaire et obligatoire, non régi (préposition variable) mais requis (Lazard, 1994:70), susceptible d'être remplacé par un adverbe et pronominalisable au moyen des clitiques *en* et *y*.

Cette délimitation permet de séparer carrément ces compléments valentiels de nature circonstancielle de ceux non-valentiels, périphériques, jouissant d'une grande mobilité (leur place étant variable) et facilement supprimables, quoique susceptibles d'être remplacés aussi par des adverbes. Cette première distinction nous permet d'apprécier plus aisément la différence entre *aller à / revenir de Marseille* et *travailler/ étudier à Poitiers*.

En tout cas, il conviendrait aussi d'établir et de définir les ressemblances et les dissemblances entre ces compléments valentiels et d'autres compléments prépositionnels, nucléaires eux aussi, mais régis et pronominalisables au moyen de préposition + forme tonique, *en* ou *y* (cf. Pino, 1995 et 2003).

3. CLASSEMENT DES VERBES LOCATIFS

Si nous tentons un classement des compléments adverbiaux locatifs, il nous paraît nécessaire de porter notre attention sur les diverses classes de verbes qui peuvent être suivis de ce type de complément.

En général, nous pouvons dire que les verbes qui introduisent un complément adverbial locatif sont des verbes qui expriment un mouvement ou une absence de mouvement.

Plus précisément, quatre classes de verbes peuvent être définies; elles sont en relation avec les quatre adverbes latins *ubi*, *quo*, *unde*, *qua*, ou, dit d'une autre manière, le lieu où l'on est, le lieu où l'on va, le lieu d'où l'on vient et finalement le lieu par où l'on passe (Cf. Martinet (1979: 180) et Guillet-Leclère (1992: 11)).

Tableau n° 1

<i>ubi</i>	<i>quo</i>	<i>unde</i>	<i>qua</i>
être	aller	(par)venir	passer
rester	affleurer	surgir	transiter
demeurer	débarquer	dégringoler	traverser
élire domicile	se déplacer	sortir	
résider	entrer		
vivre	se rendre		
habiter	rentrer		
	rouler		

Tableau n° 2

<i>ubi</i>	<i>quo</i>	<i>unde</i>	<i>qua</i>
(ap)(dis)poser	acheminer	détacher	faire passer
appuyer	adosser	détourner	faire transiter
caser	ajouter	dévier	faire traverser
domicilier	ajuster	éloigner	
enfermer	approcher	enlever	
fixer	(re)conduire	extraire	
implanter	déplacer	importer	
incorporer	diriger	prélever	
installer	envoyer	retirer	
intégrer	expédier		
introduire	mener		
laisser	transférer		
maintenir			
mettre			
placer			
ranger			
verser			

Des verbes qui expriment un mouvement ou une absence de mouvement supposent l'existence d'un élément, humain ou non, déplacé ou immobilisé.

Si l'élément déplacé ou immobilisé correspond au sujet du verbe, ce verbe n'exige qu'une complémentation simple: le complément adverbial locatif (cf. tableau n° 1):

Je vais à l'hôtel.

Je reste à l'hôtel.

Si l'élément déplacé ou immobilisé ne correspond pas au sujet du verbe, ce verbe exigera une double complémentation: un complément direct exprimant l'élément déplacé et un complément adverbial locatif (cf. tableau n° 2):

Je conduis mon frère à l'hôtel.

J'enferme mon frère *dans sa chambre d'hôtel*.

4. USAGE ET EMPLOIS DES COMPLÉMENTS LOCATIFS

Étudions à présent quelques exemples concrets de compléments adverbiaux locatifs, en les soumettant aux tests d'identification et de caractérisation des compléments nucléaires:

Je suis à *Paris*.

J'y suis.

*À Paris je suis.

(?)Je suis. (= J'existe)

Je suis à Paris, à Montmartre.

Il reste *en France*.

Il y reste, en France.

*En France il reste.

Il reste. (emploi absolu)

Il reste en France, dans le Nord.

L'année 1918 demeure *dans la mémoire collective*.

L'année 1918 y demeure, dans la mémoire collective.

*Dans la mémoire collective, l'année 1918 demeure.

*L'année 1918 demeure.

Je vais à *Paris*.

Paris, j'y vais.

*À Paris je vais.

*Je vais.

Je vais à Paris, dans le 16^e.

Elle est entrée *dans la salle*.

Elle y est entrée, dans la salle.

*Dans la salle, elle est entrée.

Elle est entrée. (emploi absolu)

Elle est entrée dans la salle, par la porte de derrière.

Nous nous sommes rendus à *l'hôpital*.

Nous nous y sommes rendus.

*À l'hôpital, nous nous sommes rendus.

*Nous nous sommes rendus.

Nous nous sommes rendus à l'hôpital, aux urgences.

Je viens *de Paris*.

Paris, j'en viens.

*De Paris je viens.

Je viens. (emploi absolu)

Je viens de Paris, du 16^e arrondissement.

L'animal a surgi *de la forêt*.

L'animal en a surgi.

*De la forêt, l'animal a surgi.

L'animal a surgi. (emploi absolu)

L'animal a surgi de la forêt, près de la rivière.

Elle est sortie *de la salle*.

Elle en est sortie, de la salle.

*De la salle, elle est sortie.

Elle est sortie. (emploi absolu)

Elle est sortie de la salle, par la porte de derrière.

Pour aller à Arcachon, tu passes *par Bordeaux*.

Bordeaux, tu y passes (tu passes par là).

*Par Bordeaux tu passes.

*Pour aller à Arcachon, tu passes.

Pour aller à Arcachon, tu passes par Bordeaux, par l'autoroute E-1.

Vous n'êtes pas autorisé à transiter *par ce pays*.

Vous n'êtes pas autorisé à y transiter. (à transiter par là)

*Par ce pays, vous n'êtes pas autorisé à transiter.

*Vous n'êtes pas autorisé à transiter.

Il a posé le livre *sur la table*.

Il y a posé le livre.

*Sur la table, il a posé le livre.

Il a posé le livre. (emploi absolu)

Il a posé le livre sur la table, près du cendrier.

Il a enfermé son ami *dans le grenier*.

Il y a enfermé son ami.

*Dans le grenier, il a enfermé son ami.

Il a enfermé son ami. (emploi absolu)

Il a enfermé son ami dans le grenier, dans un vieux réfrigérateur.

Il a mis le livre *dans le tiroir*.

Il y a mis le livre.

*Dans le tiroir, il a mis le livre.

*Il a mis le livre.

Il a mis le livre dans le tiroir, sous les dossiers.

Je te reconduis *chez toi*.

Je t'y reconduis.

*Chez toi, je te reconduis.

*Je te reconduis.

Je te reconduis chez toi, dans ton petit appartement.

Le chef m'a transféré *dans un nouveau département*.

Le chef m'y a transféré.

*Dans un nouveau département, le chef m'a transféré.

*Le chef m'a transféré.

Le chef m'a transféré dans un nouveau département, à Madrid.

Il envoie le paquet *en Chine*.

Il y envoie le paquet.

*En Chine, il envoie le paquet.

Il envoie le paquet. (emploi absolu)

Il envoie le paquet en Chine, à Pékin.

Elle détache le poster *du mur*.

Elle en détache le poster.

*Du mur, elle détache le poster.

Elle détache le poster. (emploi absolu)

Elle détache le poster du mur, du coin où il a toujours été.

Il m'a dévié *de mon chemin*.

Il m'en a dévié.

*De mon chemin il m'a dévié.

*Il m'a dévié.

Marie éloigne son fils *de l'armoire à pharmacie*.

Marie en éloigne son fils.

*De l'armoire à pharmacie, Marie éloigne son fils.

?Marie éloigne son fils. (emploi elliptique)

Le guide fait passer les touristes *dans la vieille-ville*.

Le guide y fait passer les touristes.

*Dans la vieille-ville, le guide fait passer les touristes.

(?)Le guide fait passer les touristes. (emploi absolu)

Le guide fait passer les touristes dans la vieille-ville, par de petites ruelles².

Premièrement, nous constatons que généralement le complément adverbial locatif est construit indirectement, les prépositions les plus fréquentes étant *à* et *de*. Mais d'autres prépositions sont également possibles: *depuis*, *vers*, *dans*, *jusqu'à*, etc.

Néanmoins, il existe certains cas isolés où le complément est construit directement.

Il habite *Paris*.

²Bon nombre de ces exemples ainsi que le statut des compléments locatifs qui y apparaissent ont déjà été étudiés par Malvar Mouco (2003: 141-145)

Marie traverse *la ville* à pied³.

Dans tous les exemples présents ci-dessus nous remarquons que si le complément adverbial locatif est effacé ou déplacé dans la phrase, il est alors représenté en principe par les pronoms adverbiaux *en* et *y*, ou par un simple adverbe de lieu *là*.

Cette caractéristique montre le manque de mobilité de ces compléments, ce qui renforce clairement l'idée qu'ils font partie de la valence verbale. En effet, le simple déplacement du complément sans cette reprise pronominale ou adverbiale paraît impossible dans tous les cas.

Cependant, dans un certain nombre d'exemples, l'effacement du complément adverbial locatif ne génère pas une phrase agrammaticale. Mais nous pensons que dans tous ces cas, nous avons affaire soit à un emploi absolu, soit à un emploi elliptique du verbe. C'est-à-dire que dans certains de ces exemples, l'effacement du complément adverbial locatif généralise l'action exprimée par le verbe. Il s'agit d'un emploi absolu.

Il a enfermé son ami *dans le grenier*.

Il a enfermé son ami.

On enferme toujours quelqu'un quelque part, mais le lieu où la personne est enfermée ne doit pas être obligatoirement exprimé, comme dans la dernière phrase citée.

Dans ce cas, l'accent est porté sur l'action exprimée par le verbe en soi: l'important est que son ami a été enfermé, quel que soit le lieu où il a été enfermé.

Dans d'autres exemples, l'effacement du complément adverbial locatif ne provoque certes pas une agrammaticalité de la phrase, mais l'information véhiculée par ce complément doit néanmoins être présente dans le contexte de la phrase pour que celle-ci soit interprétée de façon correcte. Il s'agit d'un emploi elliptique.

Marie éloigne son fils *de l'armoire à pharmacie*.

?Marie éloigne son fils.

Nous constatons que la deuxième phrase, prise isolément, ne peut être comprise pleinement, si le lieu dont est éloigné le fils n'est pas exprimé dans le contexte de la phrase.

La liste d'exemples que nous présentons nous montre aussi que dans la plupart des cas, à première vue, plusieurs compléments exprimant un lieu peuvent être cumulés.

Je vais à Paris, dans le 16^e.

En principe, cette propriété distingue les compléments non-valentiels des compléments valentiels qui, eux, ne peuvent pas se cumuler.

Demain, vers quatre heures, après la sieste, je vais à Paris.

*Je veux une pomme, manger au restaurant.

Cependant, si nous analysons plus en profondeur tous ces exemples où plusieurs compléments exprimant un lieu se cumulent, nous remarquons qu'entre les différents

³Dans ces cas la frontière avec le COD n'est pas claire (cf. Pino, 2003, à paraître).

lieux qui sont exprimés il se manifeste une relation de dépendance et, plus précisément, d'inclusion (Pino, 2002: 595-603).

Je suis à Paris, à Montmartre.
Il reste en France, dans le Nord.
Je vais à Paris, dans le 16^e.
Elle est entrée dans la salle, par la porte de derrière.
Nous nous sommes rendus à l'hôpital, aux urgences.
Je viens de Paris, du 16^e arrondissement.
L'animal a surgi de la forêt, près de la rivière.
Elle est sortie de la salle, par la porte de derrière.
Pour aller à Arcachon, tu passes par Bordeaux, par l'autoroute E-1.
Il a posé le livre sur la table, près du cendrier.
Il a enfermé son ami dans le grenier, dans un vieux réfrigérateur.
Il a mis le livre dans le tiroir, sous les dossiers.
Je te reconduis chez toi, dans ton petit appartement.
Le chef m'a transféré dans un nouveau département, à Madrid.
Il envoie le paquet en Chine, à Pékin.
Elle détache le poster du mur, du coin où il a toujours été.
Le guide fait passer les touristes dans la vieille-ville, par de petites ruelles.

En effet, dans tous les cas, le deuxième lieu exprimé est subordonné au premier: il vient apporter une précision par rapport au premier lieu exprimé.

Ainsi, nous pouvons dire:

Je suis à Paris, plus précisément à Montmartre.
Il reste en France, plus précisément dans le Nord.
Je vais à Paris, plus précisément dans le 16^e.
etc.

D'un point de vue syntaxique, nous considérons que le deuxième complément modifie simplement le premier et ne peut être considéré comme complément adverbial, car il ne fait pas partie de la valence du verbe.

5. CONCLUSION

De cette étude nous pouvons donc conclure qu'il y a différentes manières d'aborder l'analyse des compléments locatifs. D'ailleurs, un bref parcours parmi quelques grammaires françaises et autres analyses portant sur ce sujet met en évidence tous ces points de vue différents.

Globalement nous pouvons dire qu'il y a deux façons d'entreprendre l'étude du complément locatif.

Premièrement, nous trouvons les théories basées sur des critères essentiellement sémantiques. Il s'agit de la tendance suivie par la grammaire traditionnelle française, qui a donné naissance à la grande famille des compléments circonstanciels, parmi lesquels sont rangés tous les compléments exprimant une idée de lieu, quelle que soit la relation qu'ils maintiennent avec le noyau verbal de la phrase.

Mais, toujours d'un point de vue sémantique, si nous portons notre attention sur tous les éléments de la phrase capables d'exprimer une idée de lieu, nous trouvons aussi bien des compléments traditionnellement appelés circonstanciels, que des sujets, des COD, des COI, des attributs, des compléments prépositionnels ou encore des compléments adverbiaux.

Il paraît évident que si nous voulons dégager un complément locatif en tant que tel, avec des caractéristiques propres et exclusives, nous devons nous éloigner des critères exclusivement sémantiques pour nous centrer sur des critères d'ordre syntaxique. Il s'agit là de la deuxième manière d'aborder l'étude de ce type de compléments; point de vue qui nous paraît plus juste et que nous avons donc décidé d'adopter.

Ainsi, il est important de voir que parmi tous les compléments que la grammaire traditionnelle rangeait dans la catégorie des circonstanciels, il y a toute une série de compléments qui entretiennent avec le noyau verbal de la phrase un lien étroit qui rend ces compléments essentiels du point de vue de la cohérence sémantique, de la grammaticalité de la phrase, ou encore de la valence verbale.

Cela a donné lieu à la catégorie des compléments adverbiaux, qui ont pour caractéristiques, comme nous l'avons dit, le fait d'exprimer une circonstance déterminée du point de vue sémantique (lieu, temps, mesure, poids, etc.), le fait d'être nucléaires et obligatoires (ils manifestent un manque de mobilité dans la phrase), non régis (s'ils sont introduits par préposition, celle-ci est variable) mais requis, susceptibles enfin d'être remplacés par un adverbe.

Or parmi les compléments adverbiaux il se manifeste une majorité de compléments exprimant une idée de lieu. Nous pouvons donc parfaitement considérer l'existence d'un complément (adverbial) locatif, avec des caractéristiques et des critères d'identification propres.

En effet, nous avons pu, en premier lieu, dégager toute une série de verbes exigeant la présence d'un complément exprimant une idée de lieu. Ce sont des verbes demandant une complémentation simple ou une double complémentation, c'est-à-dire la présence simultanée d'un complément direct et d'un complément locatif.

Nous avons d'ailleurs constaté que ces verbes à double complémentation sont en principe les équivalents factitifs des verbes à complémentation simple: si d'un côté je *vais* à l'hôpital, d'un autre côté je peux *conduire* (= faire aller) mon frère à l'hôpital.

D'autre part, l'étude d'une liste d'exemples concrets nous a permis de confirmer le fait que dans tous les cas, les compléments locatifs qui s'y manifestent doivent être considérés comme valentiels, compte tenu de leur manque de mobilité dans la phrase, de l'agrammaticalité de la phrase en cas d'effacement du complément, et de la reprise pronominale par *en* ou *y* en cas de déplacement du complément.

Ce sont là précisément les caractéristiques et les critères d'identification des compléments adverbiaux locatifs.

Nous pouvons même ajouter que l'étude de compléments tels que je gagne *Paris*, je traverse *Paris*, j'habite *Paris*, etc., rend pratiquement imperceptible, dans bien des cas, la frontière qui peut exister entre les compléments locatifs et les COD.

Cela lance tout un débat sur le thème de la transitivité ou de la classification des compléments gravitant autour du noyau verbal de la phrase; débat qu'il sera intéressant d'entreprendre dans le cadre d'études postérieures.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARRIVÉ, M. *et al.* (1964). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BOONS, J. P. (1985). «Préliminaires à la classification des verbes locatifs: les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles», *Linguisticae Investigationes*, IX/2, 195-267.
- (1987). «La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs», *Langue française*, 76, 5-40.
- , GUILLET, A. et LECLÈRE, C. (1976). *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève, Droz.
- BORILLO, A. (1990). «À propos de la localisation spatiale», *Langue française*, 86, 75-84.
- CHARAUDEAU, P. (1994). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHEVALIER, J. C. *et al.* (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- DENIS, A. et SANCIER-CHATEAU, D. (1994). *Grammaire du français*, Paris, Poche.
- GREVISSE, M., GOOSSE, A. (1936-1993). *Le bon usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot.
- GUILLET, A. et LECLÈRE, C. (1992). *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*, Genève, Droz.
- LAZARD, G. (1994). *L'actance*, Paris, PUF.
- LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MALVAR MOUCO, S. A. (2003). *Étude du complément d'objet en français moderne*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela.
- MARTINET, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif-Didier.
- PINO, L. (1995). «Les compléments du verbe et la structure de la proposition en français. Critères d'identification. Essai de classification», *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*, Universidade de Santiago, 255-283.
- (2002). «Los complementos del verbo en francés: ¿adverbial o circunstancial?», *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Milenio, Universitat de Lleida, 595-603.
- (2003). «Sobre los diferentes subtipos de complementos locativos». À paraître dans les *Actas de III Congreso de lingüística contrastiva*, Universidade de Santiago de Compostela.
- RIEGEL, M. *et al.* (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

VANDELOISE, C. (1986). *L'espace en français*, Paris, Seuil.

WAGNER, R.L. et PINCHON, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Louvain, Hachette-Duculot.

L'ATTRIBUT ADJECTIVAL NUCLÉAIRE DU COD ET LE COMPLÉMENT ADVERBIAL MODAL EN FRANÇAIS: SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES¹

Xosé Carlos Rodríguez Rañón

IES de Carril-Vilagarcía de Arousa/Universidade de Santiago

1. ATTRIBUTION ET PRÉDICATION

Cet article essaiera d'analyser les constructions présentant un attribut adjectival nucléaire du COD (AOD) ou un complément adverbial de manière (CAM) en français.

L'AOD est un constituant de la phrase qui se combine avec quelques verbes à usage transitif qui a des rapports syntactico-sémantiques avec son *support de prédication seconde* (le COD) et avec le verbe de la séquence où il apparaît.

Ces constructions à AOD sont une sorte de constructions hybrides, d'amalgame entre une attribution et une prédication primitives, d'union de la prédication seconde entre le COD et l'AOD et de la prédication principale entre le verbe et ses constituants. Cette liaison provoque la disparition du verbe copulatif primitif:

Anne avait les traits *tirés*² (Sagan, p. 54)³ = Anne *avait* les traits (prédication) +
Les traits *étaient* tirés (attribution)

L'*attribution* a un schéma général du type *SUJ+PRÉD(copulatif)+ATTRIB*. Le nucléus syntaxique est le verbe copulatif vidé de sens et le sémantique l'attribut. Alors,

¹Cet article s'encadre dans le Projet de Recherche de l'université de Saint-Jacques de Compostelle intitulé "Construccions verbais na prensa do francés actual" subventionné par la Secretaría Xeral de Investigación e Desenvolvemento de la Xunta de Galicia.

²Le souligné des exemples a été réalisé par l'auteur.

³Les exemples littéraires indiquant la page ont été tirés de: Duras, M. *Moderato cantabile*, Les éditions de Minuit, Paris, 1993; Etcherelli, C. *Élise ou la vraie vie*, Folio, Cher, 1990; Rey, A.&Rey-Debove, J. *Le Petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1991; Sagan, F. *Bonjour tristesse*, Éditions Pocket, Mesnil-sur-l'Éstrée, 1996; Stendhal, *La chartreuse de Parme*, Presses Pocket, Paris, 1989; Zola, E. *Thérèse Raquin*, Classiques Universels, Paris, 2001. Le reste des exemples ont été élaborés par l'auteur de cet article.

le verbe n'est qu'un simple nexa entre le sujet et son attribut qui nous informe à propos du temps, du nombre, de la personne, du mode et des aspects verbaux. La suppression du verbe ou de l'attribut rendrait la phrase incorrecte:

Je *deviendrais* accomplie (Sagan, p. 56) → *Je (-) accomplie; *Je deviendrais (-)

Ces constructions attributives impliquent aussi la cohérence de sens entre le sujet et l'attribut:

*Le fauteuil est sympa

L'attribut est remplaçable par un pronom personnel atone neutre de 3^e personne (*le*), par un adverbe modal (*ainsi*), par un pronom démonstratif neutre (*cela*) ou par un pronom adverbial (*en*):

Vous n'êtes pas *vieux* (Sagan, p. 57) → Vous ne l'êtes pas;?Vous n'êtes pas *cela*

Elle est *contente* → Elle l'est;?Elle est *ainsi*

C'est du lait → C'*en* est

Par contre, la *prédication* a un schéma biparti (*SUJ+PRÉD*) formé d'un verbe à usage plein transitif ou intransitif qui est le nucléus syntactico-sémantique de la phrase et ses constituants obligatoires ou optionnels.

Les frontières entre l'attribution et la prédication sont assez floues, d'où le cas des constructions à AOD.

2. STRUCTURES INFORMATIONNELLE ET THÉMATIQUE

La *structure informationnelle* implique la division de n'importe quelle séquence en *focus* et *donné*. Le focus fait référence à une information nouvelle et/ou appuyée sur une plus forte intonation phonique. Ce focus peut être *marqué* ou *non marqué*. Le reste de la séquence qui n'est pas le focus, on l'appelle *donné*.

L'AOD adjectival obligatoire et le CAM sont, d'habitude des focus marqués.

La *structure thématique* indique l'ordre des constituants de la phrase selon les restrictions grammaticales ou de position qu'a chaque langue. Cet ordre divise la séquence en deux parties: le *thème* et le *rhème*. Le thème est le premier élément d'une séquence et il peut être *marqué* (quand la place d'un constituant n'est pas habituelle d'après les règles de position et d'ordre de mots que possède chaque langue) ou *non marqué* (lorsque ce constituant occupe sa place normale dans la séquence). Le rhème, toujours non marqué, est formé des constituants d'une séquence qui ne sont pas thème.

La place habituelle de l'AOD obligatoire et du CAM est presque toujours rhématique en français à cause de la rigidité syntaxique de cette langue selon les schémas syntaxiques les plus habituels *SUJ+PRÉD+COD+AOD* et *SUJ+PRÉD+CAM*

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'AOD ADJECTIVAL NUCLÉAIRE EN FRANÇAIS

L'AOD adjectival obligatoire a, d'habitude, une *valeur temporelle et/ou modale de postériorité* par rapport à la nuance temporelle marquée par le verbe et il est représenté par un *adjectif qualificatif non restrictif*. Ces AOD expriment, donc, "la

qualidad, condición o estado producidos, estimulados o mantenidos por la acción del verbo” (Rivas & Rodríguez Espiñeira, 1996:160) et ils sont exigés par des verbes indiquant *création ou résultat* (faire, laisser, rendre etc), *relation ou état* (avoir, porter, conserver, maintenir etc), *perception physique ou psychique* (voir, croire, imaginer, juger, trouver, considérer, estimer, supposer etc), *nomination et appellation* (appeler, élire, nommer, proclamer, dire etc) et *volonté* (désirer, souhaiter, exiger, vouloir etc). Les verbes qui ont une valeur sémantique de relation ou d'état et de nomination ou d'appellation exigent un AOD qui indique une qualité “*simultánea* a la temporalidad indicada por el verbo” (Rivas & Rodríguez Espiñeira, 1996:121)

Les AOD adjectivaux obligatoires exigent aussi un *sujet animé/humain, défini, spécifique et agent*. Son sujet logique ou support de prédication seconde (le COD) doit être *obligatoire et défini* exigeant l'*accord en genre et en nombre* de l'AOD qui doit être, en plus, *compatible sémantiquement* avec le COD et avec le verbe de la phrase.

Voilà quelques exemples d'AOD adjectivaux obligatoires en français:

a) Avec verbes de création et résultat:

[...] la rendre *plus proche* (Sagan, p. 37)
 Nous plaisions à les faire *serrés, difficiles* (Sagan, p. 58)
 Est-ce que vous ne pouvez pas me laisser tranquille? (Etcherelli, p. 18)

b) Avec verbes de relation et état:

[...] elle tenait *soigneusement cachées* [...] toutes les fougues de sa nature (Zola, p. 17)
 Anne avait les traits *tirés* (Sagan, p. 54)

c) Avec verbes de perception physique ou psychique:

[...] les savait *provisoires* (Sagan, p. 18)
 Ce visage que j'avais toujours vu *si calme* (Sagan, p. 22)
 Mon père le croyait-il *vraiment possible*? (Sagan, p. 58)
 Elle me considérait [...] *très subtil* (Sagan, p. 90)
 J'imaginai déjà la fenêtre *ouverte* (Sagan, 116)
 [...] il la considérait (*comme*) *banale* (Sagan, p. 135)
 Je l'avais trouvé *bon et attirant* (Sagan, p. 150)

d) Avec verbes de nomination et appellation:

La dame proclama la leçon *terminée* (Duras, p. 16)
 Je ne puis d'ailleurs les appeler *faciles* (Sagan, p. 27)
 Cyril l'appelait “*monsieur*” (Sagan, p. 42)
 On le dit patriote

e) Avec verbes de volonté:

Vous me souhaitez déjà *pendu* peut-être? (PR, p. 1842)
 Il veut le blé *bon marché* (PR, p. 2118)
 [...] la préférer *morte* (Duras, p. 91)

4. CARACTÉRISTIQUES DU COMPLÈMENT ADVERBIAL DE MANIÈRE EN FRANÇAIS

Le complément adverbial modal ou de manière est un constituant obligatoire exigé par le verbe qui implique une modification à valeur modale sur l'action indiquée par celui-ci et qui fait partie d'un schéma triparti (SUJ+PRÉD+CAM). Il peut être remplaçable par un adverbe de manière et il ne peut pas être représenté, généralement, par un adjectif qualificatif. Il se construit avec ou sans préposition et celle-ci n'est pas exigée par la rection verbale. Il est le deuxième actant des verbes tels que *aller, se porter, comporter, commencer, sentir, traiter, agir, être, marcher* etc:

À ses yeux, tout allait *bien* (Sagan, p. 24)
 Les films qui montrent la vie en rose finissent *bien*
 Anna c'est une imagination démesurée qui [...] se construit *telle qu'elle se voit* (Etcherelli, p. 69)
 Ça allait *mieux* (Etcherelli, p. 104)
 Ça sentait *fort* (Etcherelli, p. 163)
 J'expliquai à l'infirmière *comment* s'était produit l'accident (Etcherelli, p. 163)
 Elles payaient assez *cher* les plaisir qui les attendaient (Etcherelli, p. 196)
 [...] il se porte *bien* (Zola, p. 27)
 Laurant se comporta *en bon enfant* (Zola, p. 31)
 Il traitait la jeune femme *avec une rondeur amicale* (Zola, p. 42)
 Tout se passa *convenablement* à la mairie et à l'église (Zola, p. 104)
 [...] le repas se ferait *en famille* [...] (Zola, p. 104)
 [...] tous les nouveaux époux se conduisent *ainsi* (Zola, p. 120)
 N'est-ce pas *ainsi* qu'en agissent messieurs les amants? (Stendhal, p. 252)
 Clélia était *debout* (Stendhal, p. 353)
 [...] il prend les choses *au tragique* (Stendhal, p. 383)
 Ce mot commence *par "P"*
 Les roses sentent *bon*

5. TESTS D'IDENTIFICATION DE L'AOD ADJECTIVAL NUCLÉAIRE EN FRANÇAIS

5.1. Le remplacement pronominal et/ou adverbial

Les AOD obligatoires peuvent être remplacés par un adverbe modal (*ainsi*) qui indique la manière dans laquelle se trouve le COD pendant la temporalité indiquée par le verbe ou par un pronom démonstratif neutre (*cela*) si le verbe indique la nomination ou l'appellation. Parfois, avec les verbes indiquant la perception psychique, le remplacement adverbial modal n'est pas valable en français:

Je l'ai vu *très amusant* (Sagan, p. 25) → Je l'ai vu *ainsi*
 Je le trouvait *cinique* (Etcherelli, p. 11) →? Je le trouvait *ainsi*
 [...] pourquoi me juger *ainsi*? (Sagan, p. 71)
 Cyril l'appelait "*monsieur*" (Sagan, p. 42) → Cyril l'appelait *cela*

5.2. L'interrogation

Les AOD obligatoires répondent à une question introduite par l'adverbe interrogatif *comment* indiquant une valeur modale ou d'adscriptio d'une caractéristique (de l'AOD sur le COD), deux nuances sémantiques très semblables qui, parfois, peuvent se confondre. Avec des verbes de perception psychique, l'interrogation avec *comment* n'est pas très habituelle. Les verbes qui indiquent la nomination ou l'appellation peuvent aussi admettre une question introduite par *qu'est-ce que* ou *quoi*:

Je la croyais *capable de tout* (Sagan, p. 74) →? *Comment* le croyais-je?

[...] si cette femme te rendait *malheureuse* (Sagan, p. 88) → si cette femme te rendait *comment*?

Cyril l'appelait "*monsieur*" (Sagan, p. 42) → Cyril l'appelait *quoi*?

5.3. Le déplacement

Les AOD obligatoires occupent en français, d'habitude, la dernière position de la séquence où ils apparaissent (SUJ+PRÉD+COD+AOD). Leur place est restreinte à cause de la rigidité de l'ordre des mots en français:

Un sourire fixe rend son visage *acceptable* (Duras, p. 101)

On les choisit *belles et fortes* (Duras, p. 107)

C'est *comme* vous désirez le croire (Duras, p. 121)

Je m'obligeais à des gestes que je croyais *audacieux* (Etcherelli, p. 183)

Devant la porte qu'ils avaient laissée *ouverte* (Etcherelli, p. 218)

5.4. L'accord en genre et en nombre entre l'AOD et le COD

Les AOD adjectivaux font l'accord grammatical en genre et en nombre avec le COD:

[...] insomnies cruelles qui la tenaient *éveillée* depuis plusieurs semaines (Zola, p. 93)

Il trouva le jeune homme *très dévoué* (Zola, p. 99)

[...] rendez-la *heureuse* (Zola, p. 101)

5.5. L'effacement

Les AOD obligatoires sont exigés par la valence verbal et ne peuvent pas être supprimés de la phrase sans que celle-ci devienne incomplète ou incorrecte du point de vue grammatical. Quelques verbes changent de sens et de schéma syntaxique si l'on supprime l'AOD obligatoire:

[...] la voir *déformée et lourde* (Etcherelli, p. 24) →? la voir (-)

Ce geste le rendit *furieux* (Etcherelli, p. 45) → *Ce geste le rendit

Il trouva sa femme *couchée* (Etcherelli, p. 50) →? Il trouva sa femme

Je l'avais cru *transparent* (Etcherelli, p. 26) →? Je l'avais cru

Il jugeait Marie-Louise *très affaiblie* (Etcherelli, p. 50) →? Il jugeait Marie-Louise
 Anne avait les traits *tirés* (Sagan, p. 54) → *Anne avait les traits
 La dame proclama la leçon *terminée* (Duras, p. 16) → *La dame proclama la leçon

6. TESTS D'IDENTIFICATION DU COMPLÉMENT ADVERBIAL DE MANIÈRE

6.1. Le remplacement adverbial

Les CAM, comme les AOD obligatoires peuvent être remplacés par un adverbe de manière du type *ainsi*:

À ses yeux, tout allait *bien* (Sagan, p. 24) → À ses yeux, tout allait *ainsi*
 Les films qui montrent la vie en rose finissent *bien* → Les films qui montrent la vie en rose finissent *ainsi*
 Anna, c'est une imagination démesurée qui [...] se construit *telle qu'elle se voit* (Etcherelli, p. 69) → Anna, c'est une imagination qui [...] se construit *ainsi*
 Ça sentait *fort* (Etcherelli, p. 163) → Ça sentait *ainsi*
 [...] il se porte *bien* (Zola, p. 27) → [...] il se porte *ainsi*
 Il traitait la jeune femme *avec une rondeur amicale* (Zola, p. 42) → Il traitait la jeune femme *ainsi*

6.2. L'interrogation

Les CAM, de même que la plupart des AOD obligatoires, répondent à une question introduite par *comment*:

À ses yeux, tout allait *bien* (Sagan, p. 24) → À ses yeux, *comment* allait tout?
 Les films qui montrent la vie en rose finissent *bien* → *Comment* finissent les films qui montrent la vie en rose?
 Ça sentait *fort* (Etcherelli, p. 163) → Ça sentait *comment*?
 [...] Il se porte *bien* (Zola, p. 27) → *Comment* se porte-t-il?
 Il traitait la jeune femme *avec une rondeur amicale* (Zola, p. 42) → *Comment* traitait-il la jeune femme?

6.3. Le déplacement

Les CAM, comme généralement les AOD obligatoires, occupent la dernière place de la séquence d'après un schéma habituel du type SUJ+PRÉD+CAM. Leur position est limitée par les restrictions que le français impose à l'ordre des mots:

Ça allait *mieux* (Etcherelli, p. 104) → **Mieux*, ça allait
 Ça sentait *fort* (Etcherelli, p. 163) → **Fort*, ça sentait
 [...] Il se porte *bien* (Zola, p. 27) → **Bien*, il se porte
 Ce mot commence *par "P"* → **Par "P"*, ce mot commence

6.4. L'effacement

La suppression d'un CAM rend la séquence incomplète et incorrecte du point de vue grammatical:

À ses yeux, tout allait *bien* (Sagan, p. 24) → *À ses yeux, tout allait

Ça sentait *fort* (Etcherelli, p. 163) → *Ça sentait

[...] Il se porte *bien* (Zola, p. 27) → *Il se porte

Il traitait la jeune femme *avec une rondeur amicale* (Zola, p. 42) → *Il traitait la jeune femme

Ce mot commence *par "P"* → *Ce mot commence

Tout se passa *convenablement* à la mairie (Zola, p. 104) → *Tout se passa à la mairie

7. DIFFÉRENCES ENTRE L'AOD ET LE CAM EN FRANÇAIS

- 7.1. Le CAM implique un sens modal qui modifie le prédicat verbal, tandis que l'AOD obligatoire indique une *caractérisation* appliquée par l'AOD au COD (son support de prédication seconde) au moyen d'une prédication seconde parallèle à celle du verbe principal.
- 7.2. Généralement, les verbes choisissant un AOD obligatoire ne peuvent pas se combiner avec un CAM et vice versa.
- 7.3. Généralement, la fonction de CAM ne peut pas être réalisée par la catégorie grammaticale de l'adjectif, la plus usuelle en fonction d'AOD.
- 7.4. Les verbes exigeant un CAM ont un sens *plein* tandis que ceux qui exigent un AOD obligatoire sont grammaticalisés ou vidés de sens.
- 7.5. Les CAM apparaissent dans de prédications principales et pleines tandis que les AOD obligatoires apparaissent dans de prédications secondes qui sont le résultat d'une fusion entre une prédication et une attribution primitives.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DURAS, M. (1993). *Moderato cantabile*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- ETCHERELLI, C. (1990). *Élise ou la vraie vie*, Cher, Folio.
- GREVISSE, M. (1986). *Le Bon Usage. Grammaire française*, 12^e éd. refondue par A. Goosse, Paris-Gembloux, Duculot.
- RODRÍGUEZ ESPÍÑEIRA, M. J. (1989). *El complemento predicativo del complemento de objeto directo en español* (thèse), Universidade de Santiago de Compostela.

- RODRÍGUEZ RAÑÓN, X. C. (1999). *L'attribut adjectival du complément d'objet direct en français contemporain* (mémoire de maîtrise), Universidade de Santiago de Compostela.
- (1999). «L'attribut adjectival nucléaire du COD et le complément adverbial locatif: critères d'identification», in *La Lingüística francesa camino del año 2000, Actas del IV Congreso Internacional de Lingüística Francesa*, Universidade de Santiago de Compostela.
- (2000). «El atributo adjetival nuclear y el complemento adverbial temporal: similitudes y diferencias», in *Actas del I Congreso Léxico & Gramática*, Universidade de Santiago de Compostela.
- (2001). «Les attributs adjectivaux du COD nucléaires et périphériques: étude comparée», in *Actas del V Congreso Internacional de Lingüística Francesa*, Universitat de Lleida.
- (2001). «El atributo adjetival nuclear del COD en francés y castellano: estudio comparativo», in *Proceedings of the 2nd International Contrastive Linguistics Conference*, Universidade de Santiago de Compostela.
- (2003). «L'attribut adjectival nucléaire du COD en français et galicien: étude comparée» (à paraître), *3rd International Contrastive Linguistics Conference*, Universidade de Santiago de Compostela.
- SAGAN, F. (1996). *Bonjour tristesse*, Mesnil-sur-l'Estrée, Éditions Pocket.
- STENDHAL, (1989). *La chartreuse de Parme*, Paris, Presses Pocket.
- ZOLA, E. (2001). *Thérèse Raquin*, Paris, Classiques Universels.

MON COLLÈGUE ET NÉANMOINS AMI: CONCESIÓN, GRAMÁTICA Y DISCURSO*

Jesús F. Vázquez Molina
Universidad de Extremadura

BREVES APUNTES SOBRE LA CONCESIÓN

El significado más habitual del término ‘concesión’, “Action de concéder, d’accorder quelque chose à son adversaire” (Dict. Académie, s.v. *concession*), tiene su origen en los tratados de retórica. Como señala Fontanier, esta figura permite, mediante un artificio de estilo, sacar mayor provecho del argumento contrario: “Par la Concession on veut bien accorder quelque chose à son adversaire, pour en tirer ensuite un plus grand avantage” (Fontanier, 1977: 415).

Durante siglos la idea de concesión ha ido indisolublemente ligada a su origen retórico y, sólo a partir de mediados del S. XIX se introduce como término gramatical (Morel, 1996). Sin duda alguna, esa larga tradición ha influido en la gran mayoría de gramáticas, que parecen tener siempre presente la noción retórica a la hora de calificar tal o cual secuencia lingüística como ‘concesiva’. Es cierto que segmentos del tipo *je concède que p*, o *certes, p*, representan el acto de concesión, en virtud de su valor performativo; pero reducir la concesión gramatical a este tipo de enunciados sería limitar en exceso el tipo de procedimientos adecuados para su expresión.

Y sin embargo eso es lo que se encuentra en numerosas gramáticas tradicionales que partiendo de la corriente acepción de la palabra ‘concesión’, no entienden que sea posible aplicar este concepto a gran número de enunciados introducidos por diversos tipos de conectores, y recurren a nociones menos ‘marcadas’ como la de adversatividad, o a la más neutra de ‘oposición’. Esa idea se halla especialmente presente en Sandfeld, cuando afirma que «il n’y a plus de ‘concession’ dans *bien qu’il soit malade, qui ne signifie pas ‘il est malade, j’en conviens’, mais purement et simplement ‘malgré sa maladie’*» (Sandfeld, *cit.* por Ansombre, 1985).

Si llevamos este razonamiento hasta el final, acabaríamos considerando, como más arriba he señalado, que la noción gramatical de concesión sólo puede darse en el marco de la realización de un acto ilocutorio, el de ‘conceder’. Este es un enfoque

cercano al propuesto por Berrendonner (1981), al analizar las tres secuencias *j'affirme que p*, *je prétends que p* y *je soutiens que p*, pero la concesión va mucho más allá del ámbito de los enunciados performativos, por lo que la insuficiencia de este tipo de análisis es clara.

Volviendo a la cuestión terminológica, puede afirmarse que lo más habitual en las gramáticas —y no necesariamente de corte tradicional— es entender la concesión gramatical en el marco de la oración compleja, como una más de las proposiciones subordinadas: *propositions dépendantes de concession* (Wagner / Pinchon, 1962), *circonstanciellles d'opposition* (Chevalier *et al.*, 1964), *circonstanciellles de concession* (Arrivé *et al.*, 1986) (Frontier, 1997), *propositions adverbiales de concession* (Grevisse / Goosse, 1986)¹. La concesión se define gramaticalmente como una causa contraria en la que se menciona una circunstancia que se opone a la acción de la proposición principal, ejecutada, a pesar de la tendencia contraria: «Elle énonce une cause non efficace, contrariée, qui n'a pas eu l'effet que l'on pouvait prévoir» (Grevisse / Goosse, 1986: 1667). De esta manera, como puede observarse, la concesión gramatical —subordinante 'por naturaleza'— se quedaría en un medio de expresión de la concesión retórica, en un claro ejemplo de lo que se ha denominado “paralelismo lógico-gramatical” (Anscombe, 1985; Moeschler, 1989), mediante el cual se establece un isomorfismo perfecto entre estructuras sintácticas y función semántica.

¿Qué ocurre entonces con adverbios como *mais*, *pourtant*, *cependant*, *néanmoins*, *par contre*, etc.? Este tipo de unidades se describen en general como conjunciones coordinativas adversativas u opositivas —en algún caso se califican también de concesivas— pero su estudio queda relegado a los adverbios llamados de *liaison* o de *relation logique*, según los autores. La separación se justifica por su carácter coordinante, sitúandose fuera de la órbita del *que* subordinante, y por ello, una vez más circularmente, se les etiqueta como adversativos, restrictivos, etc., reservando así la concesión para las subordinadas. No cabe insistir más en las insuficiencias de este enfoque, por otra parte tan frecuente en muchas de las gramáticas actuales.

DE LA GRAMÁTICA AL DISCURSO

Una contribución importante para el cambio de perspectiva sobre el fenómeno de la concesión fue la establecida por los diferentes estudios sobre los marcadores o conectores del discurso². Todo este grupo de unidades pasaron de ser caracterizadas como simples signos vacíos de contenido, a ser consideradas como una pieza clave en el proceso inferencial, dotadas de una instrucción semántico-pragmática que les permitía 'marcar' una determinada interpretación argumentativa. Tanto los estudios sobre la conversación llevados a cabo por el grupo ginebrino de E. Roulet o J. Moeschler, como

¹De igual modo, la definición que de la entrada *concessif* da el diccionario de lingüística de Dubois *et al.* (1994) sólo da cuenta de las subordinadas concesivas.

²Las denominaciones son diversas: “conectores pragmáticos”, “conectores discursivos” o “conectores argumentativos” (Ducrot, 1982). Este último autor, en la versión estándar de la Teoría de la Argumentación en la Lengua, distinguía entre conectores y operadores argumentativos. Por su parte, Portolés prefiere “marcadores del discurso”, ya que, según él, algunas de estas unidades no conectan o lo hacen sólo en ocasiones, pero todas ellas tienen como función la de “guiar el procesamiento inferencial” (Portolés, 1998: 49).

los efectuados por la pragmática integrada de O. Ducrot y J. C. Anscombe colocaron los conectores discursivos en el primer plano de la descripción lingüística, unificando —en lo que respecta a la concesión— todas las unidades aptas para expresar una concesión, independientemente del medio empleado y de su consideración sintáctica.

Moeschler, a este respecto, habla de “enfoques inadecuados” de la concesión, para calificar el de tipo morfológico, en el que se define el concepto con relación a las marcas gramaticales concesivas y el de tipo léxico, que analiza la noción a partir del significado del verbo ‘conceder’. Ambas perspectivas son sustituidas por un enfoque pragmático, en el que distingue dos tipos de concesión, causal —cuyo prototipo es *pourtant*— y argumentativa, ilustrada por conectores como *mais*, *cependant* o *néanmoins*, entre otros.

Otros autores abordaron el estudio de este fenómeno desde una óptica también basada en presupuestos semánticos, aunque lejos de las propuestas pragmáticas. Robert Martin se propone definir los mecanismos lógico-semánticos que caracterizan a los enunciados concesivos: «Dans tout énoncé concessif on perçoit, sous-jacente, inscrite dans une image d’univers, une relation hypothétique dont l’antécédent est vrai et le conséquent est faux» (Martin, 1987: 81). El autor plantea una tipología de enunciados concesivos, partiendo del tipo más simple, de forma *q*, *bien que p*, pasando por una “concesión compleja” (*Quoi qu’il fasse...Où qu’il aille*), una “concesión indirecta” (*Il travaille beaucoup, mais il est très bien payé*) hasta llegar, por último, a la “concesiva restrictiva”, semánticamente más alejada de la noción de partida y representada por el tipo *q*, *encore que p*.

En su concepción de la relación concesiva, arriba citada, se observa que Martin postula una estructura subyacente del tipo *si p*, $\sim q$, es decir, que considera la existencia de un vínculo entre la concesión y una relación causal de impedimento. En apariencia, ello no parece muy alejado de la idea de ‘causa contraria’ o ‘causa negada’, descrita por muchas de las gramáticas; aunque su estatuto se sitúa en el ámbito lógico-semántico de su teoría de los universos de creencia: la relación *si p*, $\sim q$ quedaría relegada a un *monde contrefactuel*, ya que no sería válida en m_0 , el mundo de la realidad del locutor.

Charaudeau propone una redefinición de los conceptos de oposición y concesión. Ante las inconsecuencias de las diferencias entre adversatividad y concesión, resultado de la distinta caracterización sintáctica de cada una, el autor presenta una operación general de restricción, con dos subcategorías: la “restricción simple” y la “restricción concesiva”. Las dos tienen en común el presentar una relación entre dos términos que supera el marco estricto de la oposición, ya que no se encuentran en el mismo eje semántico:

Il est fort, mais bête.

Bien qu’il ait des responsabilités importantes, il n’est pas dépourvu pour autant des sentiments.

Quand bien même il avouerait, le doute continuerait de planer
(Charaudeau, 1992: 514).

En este tipo de enunciados, las dos aserciones se presentan de modo que una de ellas niega la aserción (normalmente implícita) que podría ser una de las consecuencias de la otra aserción (considerada como la aserción de base). En la restricción simple (*Il est fort, mais bête*), la aserción restrictiva es la introducida por un elemento de

restricción, mientras que en la concesiva (*Bien qu'il soit fort, il est bête*), el conector que introduce la aserción de base tiene la función de dar por obtenida la verdad de esta aserción (y, por tanto, el hablante la 'concede', al menos provisionalmente).

En cuanto a la oposición, se trata de una relación lógica que no puede ser confundida con la concesión. Consideremos el ejemplo siguiente:

Pendant qu'il pleut à Paris, il fait beau à Nice
(Charaudeau, 1992: 522).

Podemos observar que en esta ocasión la segunda aserción (*il fait beau à Nice*) no niega ninguna otra aserción implícita, consecuencia de la primera, lo que sí ocurre en un enunciado restrictivo como *Il pleut à Paris, mais il fait beau à Nice*.

Quizás el mayor mérito de Charaudeau sea haber partido de la estructura semántica enunciativa para describir este tipo de relaciones. Su análisis, enmarcado en un tratado gramatical evita así la dispersión de elementos que expresan una misma relación, independientemente de su jerarquía sintáctica y su carácter coordinante o subordinante. Lo más discutible, sin entrar en el detalle de su propuesta, podría ser el considerar la restricción como una operación más amplia que incluye a la concesión, especialmente por lo que respecta a la función de *mais*, cuya complejidad de funcionamiento supera el estricto marco restrictivo³.

Tal como se ha señalado más arriba, los conectores de concesión son una pieza clave dentro de lo que, siguiendo a Anscombe (1985), denominaré la "estrategia concesiva". Este concepto, que reemplaza al tradicional de concesión, es mucho más que una simple sustitución terminológica. Con esta noción se trata de tener en cuenta todos los parámetros que entran en la configuración enunciativa y que conducen a caracterizar un enunciado como concesivo, entre los que se cuentan la orientación argumentativa y la configuración polifónica. La "estrategia concesiva", como cualquier otra estrategia discursiva, es de naturaleza semántico-pragmática y puede ser realizada de distintas maneras, con diferentes estructuraciones sintácticas.

Diversos autores dentro de este campo semántico-pragmático han destacado la importancia de los conectores como portadores de instrucciones argumentativas. E. Roulet, en el marco de los estudios conversacionales fue uno de los primeros en realizar una clasificación de estas unidades de concesión⁴, a las que considera como una subclase dentro de los llamados conectores contraargumentativos. Esta subclase está constituida por los elementos siguientes: *bien que*, *cependant*, *mais*, *néanmoins*, *pourtant* y *quand même*. Todos ellos presentan dos propiedades fundamentales: por un lado, articulan dos actos interactivos que mantienen una relación (semántica, argumentativa o pragmática) de "contradicción". Por otra parte, esta contradicción (y su resolución) se realiza pragmáticamente a través de funciones ilocutivas o interactivas diferentes: el rechazo de un argumento, el rechazo de un hecho y la constatación de una contradicción (lo que en la terminología usual supone una concesión o una refutación).

Para la descripción de estos conectores, Roulet utiliza una serie de criterios de distinta naturaleza: semánticos, pragmáticos, discursivos, etc. La propiedad semántica

³Adam (1990), a la vista de los estudios de Ducrot y Anscombe en los que distinguían dos tipos de *mais*, termina proponiendo hasta cinco valores diferentes para este conector.

⁴Roulet reserva este concepto para la noción genérica de estrategia argumentativa (que procede de Anscombe, 1983) o para la de "movimiento discursivo", tomada de las investigaciones de J. Moeschler.

que afecta a la relación entre *p* y *no-q* provoca diferentes comportamientos entre *bien que* y *pourtant* frente al resto de conectores estudiados. Como señala el autor, para que ambas puedan emplearse, *p* debe ser la causa de *no-q*:

**Bien qu'il connaisse son métier, il a les yeux bleus.*

*Il connaît son métier, (mais, cependant, néanmoins, *pourtant) il a les yeux bleus.*

Por otra parte, se constata también, como ya lo había determinado Anscombe, que sólo *pourtant* y *cependant* permiten la permutación entre *p* y *q*:

Il exagère Pierre: je lui avais bien dit qu'il y avait des embouteillages aujourd'hui; il est (pourtant, cependant, quand même, néanmoins) en retard une fois de plus.

*Il exagère Pierre: il est en retard une fois de plus. Je lui avais bien dit (pourtant, cependant, *quand même, *néanmoins) qu'il y avait des embouteillages aujourd'hui.*

Del examen del resto de propiedades pragmáticas, argumentativas, discursivas o funcionales se deducen distintos comportamientos de este grupo de conectores. *Mais* y *quand même* son los más argumentativos, según Roulet. Se caracterizan por un funcionamiento polivalente y las más amplias posibilidades de interpretación. *Bien que* y *pourtant* son los conectores más lógicos. Se caracterizan, por la relación de causa que establecen entre *p* y *q*, introduciendo lo que Moeschler (1989) llama “concesión causal”. *Cependant* y *néanmoins* forman una clase intermedia; algunas de sus propiedades los acercan a uno u otro grupo, poseen una cierta neutralidad argumentativa y son fácilmente compatibles con *et* y *mais*⁵.

NÉANMOINS Y LOS “ADVERBIOS CONCESIVOS”

Néanmoins, al igual que *pourtant*, *cependant*, *toutefois*, *quand même* y *tout de même* forman un grupo de elementos, normalmente caracterizados como adverbios por la gramática, cuyos matices semánticos son a menudo difíciles de distinguir. Esto se comprueba al consultar los diccionarios de francés más habituales, en los que a menudo en la definición de alguno de ellos se remite a los demás como si fueran equivalentes⁶. Se trata de una opinión antigua entre los gramáticos: Littré llegaba a afirmar la existencia de una “sinonimia completa” entre *pourtant*, *cependant*, *toutefois* y *néanmoins* y añade que “on ne voit pas de raison pour employer l'un plutôt que l'autre” (Littré, *cit.* por Blumenthal, 1980: 121).

Si bien no puede negarse que todos ellos poseen características comunes y que son intercambiables en algunos contextos, observaremos que todos ellos presentan rasgos distintivos particulares. Morel (1996) cita alguna de esas propiedades comunes. En primer lugar, al comienzo de una proposición, su estatuto es parecido al del conector

⁵Aparte de las ya citadas obras de Moeschler (1989) y Roulet (1991), en los años 80 se realizaron numerosos estudios sobre conectores concesivos concretos. Dada la gran cantidad de trabajos, remito especialmente a los primeros números de la revista *Cahiers de Linguistique Française*, y a la obra de Jayez (1988) donde se enumeran buena parte de éstos.

⁶Lo mismo sucede en el caso de los diccionarios bilingües: *pourtant*, *cependant*, *toutefois*, *néanmoins* dan como equivalentes en español indistintamente ‘sin embargo’ o ‘no obstante’.

mais; pero su posición variable en el interior del enunciado, la posibilidad de combinación con *et* y *mais* y el hecho de que marquen la “concesión directa”, (cf. Gettrup & Nølke, 1984) los separa de *mais*.

Morel justifica que estos seis marcadores puedan analizarse conjuntamente por la posibilidad que tienen de marcar una concesión lógica (del tipo *Bien qu'il pleuve, il sort*), cuando es la primera proposición la que posee el valor de subordinada concesiva:

Bien que notre voiture ait cent mille bornes, elle a très bien roulé.

Notre voiture a cent mille bornes, elle a pourtant / cependant / toutefois / néanmoins / tout de même / quand même très bien roulé. (Morel, 1996: 52)

En cambio, se diferencian por el valor específico que tienen cuando las proposiciones se sitúan en orden inverso. En ese caso sólo *pourtant* y *cependant* permiten la permutación entre *p* y *q* (Roulet, 1991).

Toutefois y *néanmoins* marquent plutôt une réserve de l'énonciateur sur les conclusions déductibles de l'assertion précédente, *tout de même* y *quand même* impliquent que l'énonciateur impose un cadre interprétatif destiné à circonscrire et limiter les conditions de validation de l'assertion faite. (Morel, 1996: 52, 53).

Por otra parte, todos ellos son capaces, según señala la autora, de marcar en exclusiva la relación concesiva, o bien de funcionar como elementos de *rappel* de una concesión ya marcada en la proposición anterior:

Bien que cet ouvrage soit un peu démodé, son apport est néanmoins considérable.

Gettrup y Nølke los agrupan, en función de sus particularidades sintácticas y semántico-pragmáticas en cuatro subclases, destacando que sólo *quand même*, *tout de même* y *pourtant* son frecuentes en la lengua hablada:

- 1) *pourtant, cependant.*
- 2) *quand même, tout de même.*
- 3) *néanmoins.*
- 4) *toutefois.*

Centrados ya en *néanmoins*, puede observarse que los diccionarios suelen dar como equivalente la expresión *malgré cela* o *malgré ce qui vient d'être dit*. En los ejemplos que citados es frecuente, además, su combinación con otros elementos de concesión:

Une chose qui m'a frappé surtout c'est le caractère de l'architecture en Perse. Quoique dans le goût arabe, néanmoins tout est particulier au pays.
(Trésor, s.v. *néanmoins*)

Como señala Blumenthal (1980), este es uno de los conectores que mejor marca la relación entre 'segundo plano' y 'primer plano':

La foule était dense, néanmoins il se sentait seul.

La consideración de Gettrup y Nølke en el sentido de que se trataría del auténtico marcador concesivo se pone de manifiesto con otro ejemplo tomado del diccionario, en el que aparece en un contexto típico de una concesión retórica:

Oui, je reconnus que votre histoire était insuffisante [...], néanmoins je suis toujours votre disciple (Grand Larousse, s.v. *néanmoins*).

Los mismos autores señalan que este conector aparece frecuentemente en posición destacada, ya sea al principio de la oración o dentro de ella, afirmación verificada fácilmente en un corpus como Frantext, sobre todo la posición inicial tras una pausa larga, que es, con mucho, la mayoritaria.

On sentait que c'était sérieux, qu'il portait tout au paroxysme. Néanmoins, accepter la blessure [...] c'est faire l'aveu de cette avidité qu'ont les femmes de souffrir. (r 607)

Comme l'Amérique ou le Pôle Nord avant Colon ou néanmoins, au moment de ma découverte, la nature de M. Verdurin me présenta une face nouvelle (k 526)⁷.

Otra característica de tipo distribucional tiene que ver con la escasa presencia de la negación acompañando a *néanmoins*. Según Gettrup y Nølke, la razón está en que el adverbio contiene una negación que puede bloquear una negación plena en la misma frase. En realidad, hay que añadir que, en efecto, en la base morfológica de este conector está la palabra *néant*, pero también se encuentra *moins*, adverbio que también está polarizado negativamente. Parecería entonces que, dada la fuerte carga de negatividad presente en *néanmoins*, éste sería uno de los más adecuados para expresar la refutación, aunque sucede exactamente lo contrario: *néanmoins* es el único que no admite empleo refutativo.

La causa tiene que ver con el carácter negativo del conector. A este respecto, Morel, que afirma que *néanmoins* se ve cada vez más sustituido por la locución del mismo valor *n'en pas moins*, afirma lo siguiente: «N'en pas moins impose, malgré sa

⁷Los códigos de estas citas se refieren a la base *FRANTEXT*.

négation apparente, la polarité positive à la proposition où il s'insère» (Morel, 1996: 111).

Delphine n'a pas été invitée, elle n'en est pas moins venue.
= *Bien que Delphine n'ait pas été invitée, elle est venue.*

Esta característica, igualmente válida para *néanmoins*, no debe resultarnos extraña, ya que existen otros ejemplos en la lengua en los que se dan fenómenos del mismo tipo. Las secuencias *ne pas douter que* y *ne pas nier que* también están doblemente marcadas negativamente —por la presencia de la negación *ne...pas* y por la de *nier* o *douter*, términos de polaridad negativa— y sin embargo, se insertan en enunciados asertivos afirmativos, aunque en modo alguno estas estructuras sean el equivalente exacto de una afirmación⁸.

De todo esto se deduce que estamos ante un conector algo especial. Gettrup y Nølke añaden, a propósito de su valor concesivo, que: «La concession introduite par *néanmoins* a toujours un aspect fortement 'objectif'. Elle a l'air d'être 'préparée' par le locuteur et de faire partie d'un 'raisonnement logique' plutôt que d'une 'argumentation polémique'» (Gettrup & Nølke, 1984: 38).

Por tanto, parece que este conector introduciría más bien un cierto valor de 'rectificación', especialmente, cuando *néanmoins* se sitúa en el segundo miembro del enunciado, característica compartida con *toutefois*, como ya he señalado anteriormente:

Notre voiture a très bien roulé, toutefois (néanmoins) elle a cent mille bornes = Notre voiture a très bien roulé, encore qu'elle a cent mille bornes / mais il ne faut pas oublier qu'elle a cent mille bornes. (Morel, 1996: 55).

Pero su capacidad de aparecer como un auténtico concesivo, como ya se observaba en casos anteriores (cf. ej. del *Grand Larousse*) lo separa definitivamente de *toutefois*. En este tipo de contextos, el antecedente prepara, por así decirlo, a la relación concesiva:

Certes, il n'y a pas de logique qui permette de décrire aucune langue de façon exhaustive, néanmoins certaines logiques sont capables de représenter et d'expliquer certains phénomènes linguistiques.

En otros casos, *néanmoins* no conecta segmentos enunciativos largos —dos proposiciones, en el sentido tradicional de la gramática— sino que se limita a confrontar dos términos vinculados mediante el conector *et*:

⁸Tal como lo demuestra su complejidad argumentativa y la posibilidad de combinarse con un *ne* expletivo.

- (1) *Âgé et néanmoins alerte* (Hanse, 2000).
 (2) *Impétueux dans ses souhaits et néanmoins patient* (Robert, 1993).
 (3) *Mon collègue et néanmoins ami*.

En estos enunciados la sustitución por otro de los adverbios concesivos resulta muy difícil. Los términos de cada segmento se presentan oponiéndose uno a otro. Sin embargo, esta oposición léxica no se da necesariamente porque existan relaciones de antonimia entre ellos; incluso en algún caso, como en (3) se trata de un enunciado claramente irónico. Podría entonces plantearse la existencia de lo que J. C. Anscombe denomina un “estereotipo”. Los estereotipos son frases de la lengua que se asocian a una palabra, aceptadas de una manera general, pudiendo constituir una “frase genérica”⁹. De esta manera, podríamos considerar que tras estos enunciados se hallan secuencias como éstas:

- (1a) *Les personnes âgés ne sont pas alertes*.
 (2a) *Quand on est impétueux on n'est pas patient*.
 (3a) *Un collègue n'est pas un ami*¹⁰.

Interesa destacar que este tipo de frases implícitas en los enunciados anteriores tienen todas un carácter plenamente negativo. Esta característica no es de ningún modo contradictoria con los enunciados generados posteriormente, en los que el conector *et* asocia términos finalmente coorientados:

- (1b) *Il est âgé et alerte*.
 (2b) *Il est impétueux et patient*.
 (3b) *C'est un collègue et ami*.

Por tanto, puede afirmarse que en este tipo de enunciados en los que *néanmoins* conecta dos términos, se hace presente un estereotipo negativo, rectificado, en alguna medida, por *néanmoins*, que finalmente reorienta el enunciado positivamente, según su funcionamiento habitual, en el que, como he señalado, se asocia a la polaridad afirmativa. Digamos, para terminar, que si bien en los enunciados (1) al (3) se aprecia claramente este movimiento argumentativo, no es necesario que se den este tipo de estructuras para que pueda observarse el mismo fenómeno:

Je pensais à la distance géographique entre nous, aux longs intervalles de temps qui séparaient nos rencontres néanmoins régulières. (Millet, C. *La vie sexuelle de Catherine M.*, p. 119)

En este ejemplo, la oposición se establece entre la regularidad de sus encuentros y los largos intervalos entre ellos; lo que podría formularse en términos estereotípicos

⁹Para un mayor conocimiento del concepto de estereotipo y de frase genérica *vid.* Anscombe (1995) y Anscombe (2001).

¹⁰Téngase en cuenta que con (1a.) (2a) y (3a), sólo pretendo formular frases evocadas que pueden asociarse a (1), (2) y (3), sin pretender que ésta sea la forma estereotípica concreta.

para destacar precisamente la irregularidad que se deduciría del largo tiempo transcurrido.

En síntesis, con este trabajo se ha intentado mostrar el lugar de *néanmoins* en la estrategia concesiva. Para ello, he efectuado en primer lugar un recorrido desde la noción clásica de concesión, ligada originariamente a la práctica oratoria, hasta llegar al concepto de estrategia concesiva; un trayecto en el que la gramática, en demasiadas ocasiones, calca el modelo de la concesión retórica al analizar los procedimientos de la concesión en la lengua. Posteriormente, se ha analizado la importancia de los conectores como elementos portadores de instrucciones argumentativas claves en el desarrollo de la estrategia concesiva y finalmente, se ha elegido uno de los tradicionales y menos estudiados ‘adverbios concesivos’, para analizar las opiniones más relevantes sobre su funcionamiento discursivo. Al final se ha esbozado una hipótesis, argumentativa y estereotípica, que pudiera explicar al menos algunos de los casos donde *néanmoins* parece difícilmente sustituible por cualquier otro conector concesivo. Todo ello constituye una primera aproximación al papel del conector citado en la dinámica concesiva y debe ser el prelude de otros trabajos en esa línea.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- A.A.V.V. (2000). *Dictionnaire de l'Académie Française*, París, Fayard / Imprimerie Nationale.
- ADAM, J. M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*, Mardaga, Lieja.
- ANSCOMBRE, J.Cl. (1983). «*Pour autant, pourtant (et comment): À petites causes, grands effets*», *Cahiers de Linguistique Française*, 5, pp. 37-85.
- (1985). «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue Internationale de Philosophie*, 55, pp. 333-349.
- (1995). «Semántica y léxico: topoi, estereotipos y frases genéricas», *Revista Española de Lingüística*, 25, 2, pp. 297-310
- (2001). «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», *Langages*, 142, pp. 57-76.
- ARRIVÉ, M. / GADET, F. / GALMICHE, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, París, Flammarion.
- BERRENDONNER, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*, París, Minuit.
- BLUMENTHAL, P. (1980). *La syntaxe du message*, Tubinga, Max Niemeyer.
- CHARAUDEAU, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, París, Hachette.
- CHEVALIER, J.C. et al. (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*, París, Larousse.
- DUBOIS, J. et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, París, Larousse.
- DUCROT, O. (1982). «Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter», *Cahiers de Linguistique Française*, 4, pp. 143-163.
- FONTANIER, P. (1977). *Les figures du discours*, París, Flammarion.
- FRONTIER, A. (1997). *La grammaire du français*, París, Belin.

- GETTRUP, H. / NØLKE, H. (1984). «Stratégies concessives: une étude de six adverbess français», *Revue Romane*, 19, 1, pp. 3-47.
- GREVISSE, M. / GOOSSE, A. (1986¹²). *Le bon usage*, Paris / Gembloux, Duculot.
- HANSE, J. / BLAMPAIN, D. (2000⁴). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Bruselas, De Boeck-Duculot.
- JAYEZ, J. (1988). *L'inférence en langue naturelle*, Paris, Hermès.
- MARTIN, R. (1987). *Langage et croyance*, Bruselas, Pierre Mardaga.
- MOESCHLER, J. (1989). *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès.
- y SPENGLER, N. de (1982). «La concession ou la réfutation interdite», *Cahiers de Linguistique Française*, 4, pp. 7-36.
- MOREL, M.-A. (1996). *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- PORTOLÉS, J. (1998). *Marcadores del discurso*, Barcelona, Ariel.
- RIEGEL, M. / PELLAT, J.-Ch. / RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROBERT, P. (1993). *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Eds. Robert.
- ROULET, E. et al. (1991³). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berna, Peter Lang.
- TOGEBY, K. (1984-1985). *Grammaire française*, 5 vols., Copenhague, Akademisk Forlag.
- Trésor de la Langue Française (1971-1994)*. Paris, Éditions du CNRS / Gallimard.
- WAGNER, R.L. / PINCHON, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

SYLLEPSE ET LANGUES ROMANES

Eulalia Vilaginés Serra

Universitat de Barcelona

Dans ma thèse de doctorat, j'ai exploré le domaine de la syllepse dans les langues romanes. J'aimerais maintenant faire un exercice un peu particulier, qui est celui du compte rendu de son propre travail.

1. PRÉSENTATION

Le problème de l'accord est très complexe. Certains linguistes en ont fait un phénomène fondamental de cohésion syntaxique et sémantique. D'autres, une simple «servitude grammaticale», une redondance. Le numéro de *Faits de Langue* n° 8, consacré au sujet de l'accord, montre un renouveau de l'intérêt pour ce problème. J'ai essayé, à travers la syllepse, d'apporter quelques éclaircissements.

On trouve dans les grammaires deux points de vue prédominants pour régler l'accord de syllepse. Certaines grammaires l'ont présenté comme une répartition entre l'accord avec le premier terme (accord au singulier) et accord avec le complément (accord au pluriel). En revanche, d'autres grammaires le présentent comme une question de perspective.

Une certaine tradition de grammairiens français, encore bien représentée par Grevisse et Goosse (1991) interprète la figure de la *syllepse* ou accord *ad sensum*, comme un accord qui serait fait seulement d'après le sens et non selon les règles de la grammaire:

La syllepse consiste à faire l'accord d'un mot, non avec le mot auquel il se rapporte selon les règles grammaticales, mais avec le terme qu'on a dans l'idée (accord avec le sens, *constructio at sensum*, ou accord logique). (Grevisse et Goosse, 1991: 425)

Par exemple dans (1):

(1) «**Une douzaine dansaient**» (F – écrit, lit.),

c'est l'accord entre *une douzaine* et *dansaient*.

Dans l'exemple (2):

(2) «**Une forte majorité de Français sont** favorables à l'interdiction de la publicité pour les boissons alcoolisées» (F – écrit, méd.),

c'est l'accord entre *une forte majorité de Français* et *sont*.

Cette opposition sens et grammaire repose sur une notion très vieille et insuffisante.

Même si l'aspect théorique est important, la syllepse se présente d'abord comme un soucis pratique. Dans mon domaine d'étude sur le nombre, la syllepse est d'abord apparue comme un problème de norme et variation, à partir d'un simple problème de transcription: comment fallait-il écrire *il y avait un groupe de baleines qui plongeai(en)t?* $a - i - t?$ $a - i - e - n - t?$ Est-ce qu'il s'agissait seulement d'un cas parmi d'autres de non discrimination à l'oral du nombre en français? Y avait-il un choix à faire ou la norme tranchait en laissant uniquement l'une des deux possibilités?

Selon Nathalie Fournier (1998), en français, la syllepse du nombre, qui est usuelle au XVI^e siècle, est un des points les plus débattus par les grammairiens au XVII^e siècle, dans un sens qui va vers la fixation du principe de l'accord grammatical et la réglementation des cas autorisés de syllepse. Par ailleurs, Bernard Colombat montre dans son article «L'accord dans la grammaire latine de la Renaissance à Beauzée» (dans le numéro de *Faits de langues* n° 8) que pour les auteurs du Moyen Age et l'Humanisme, les figures de construction ont été un moyen de trouver des solutions à ces soucis.

C'est précisément pour répondre à ce type de problème que le Moyen Age, suivi par l'Humanisme, a mis au point un arsenal de figures de construction. Pratiquement toutes concernent l'accord: [...] Autrement dit, avant même la formulation des règles concernant l'accord, les grammairiens disposaient de règles pour décrire les exceptions à cet accord. (1996: 21-2)

Le phénomène concerne aussi bien l'écrit que l'oral. Mon étude a montré qu'il existe des règles non écrites de fonctionnement, ce sont les usages. Il semblerait que, lors qu'ils ne connaissent pas la norme, les locuteurs actuels des langues romanes, par exemple, pensent mieux faire en utilisant le singulier que le pluriel, même dans des cas comme *la plupart* qui est devenu pluriel dans l'usage (je n'ai pas répertorié un seul exemple avec un singulier dans aucun des corpus consultés, écrits ni oraux).

Je prendrai le phénomène de la syllepse au sens le plus large et je le définis comme le jeu possible entre la forme et le sens pour le singulier et le pluriel. Il faut donc trouver le système gouvernant la syllepse. Cette étude intègre des phénomènes qui ne figurent pas dans la définition classique de la syllepse, et qui ont été rarement pris en compte par les grammaires, tels que les accords à distance.

Il semblait avisé d'examiner quelles étaient les limites de la norme et de l'usage dans d'autres langues romanes. Le phénomène syntaxique semblait être le même, et la comparaison a permis de vérifier que c'est vrai. J'ai choisi des langues de la Romania occidentale et centrale, le français, l'italien, le catalan, l'espagnol et le portugais. Je me suis heurtée assez rapidement au problème des données en italien. L'indisponibilité de corpus m'a obligé à prendre une décision: c'est avec regret que j'ai dû laisser momentanément de côté l'italien.

Je fournis deux exemples pour les trois autres langues. Pour le catalan, l'exemple (3):

- (3) **Un grup de civils armats** es van afegir ahir a les forces governamentals [...] (C – écrit, méd.),

et l'exemple (4):

- (4) a l'estiu la gent no les posen [les estufes] (C - oral);

pour l'espagnol, l'exemple (5):

- (5) **Un grupo de jóvenes** le ofrecieron al presidente unos regalos representativos de la zona (E – écrit, méd.),

et l'exemple (6):

- (6) y ahora, ¿ qué tienen que hacer **esta gente?** (E – oral);

pour le portugais, l'exemple (7):

- (7) **Um grupo de crianças e mulheres** do povo escutavam em pleno ar e com religiosa atenção, a leitura que uma senhora jóven e elegante lhe fazia das cartas (P – écrit, lit.),

et l'exemple (8):

- (8) **este gente** aqui não sei se por clima se porquê, são muito neuroticos, **toda esta gente** (P – oral).

Ce sont des exemples illustratifs qui témoignent du phénomène dans les langues romanes à l'écrit et à l'oral.

2. L'APPROCHE DANS LES GRAMMAIRES

Comme il arrive souvent dans les travaux de recherche, il n'a pas été simple de se faire une idée de ce qui avait été écrit. Il y a deux types de travaux sur la syllepse. Dans la perspective classique, la syllepse est encore présentée comme un manquement aux règles. C'est le cas de la position de Martínez dans Bosque et Demonte (1999: 2701):

Se denomina 'silepsis' a la falta de concordancia entre unidades lingüísticas, que no obstante resulta aceptable o admisible por diferentes razones. (Martínez, in Bosque et Demonte, 1999, 2: 2701)

Dans la perspective moderne, il y a une autre optique qui fait de la syllepse un révélateur de la classe nominale. C'est le cas de la notion de perspective, c'est-à-dire qu'il y a deux façons de voir le référent: soit le groupe est considéré comme un corps unique, soit il est considéré comme une collection d'individus. On trouve cette idée dans les grammaires de Riegel (1994), Bosque et Demonte (1999) ou Badia i Margarit (1994). La syllepse est aussi analysée en utilisant la notion de tête de syntagme, aujourd'hui acquise par la communauté scientifique.

La liste de lexèmes concernés est la même dans les quatre langues. Il y a déjà chez les classiques comme Cunha et Cintra (1984) ou Bello et Cuervo (1958) des classements des collectifs; et récemment, Flaux et Van de Velde (2000) proposent une classement sémantique des collectifs très développé.

J'ai proposé à mon tour un classement des termes qui se prêtent à déclencher l'accord de syllepse: les «quantifieurs-collectifs». Je les définis comme une classe syntactico-sémantique: noms à morphologie de singulier et pluralité interne, désignant des ensembles de différente nature, et ayant la capacité de déclencher un accord de syllepse. Par exemple, *une équipe* est un «groupe de personnes unies dans une tâche commune», et *une poignée* est à l'origine la quantité que peut contenir une main fermée, et ensuite un «petit nombre de.»

La syllepse est abordée par quelques auteurs du point de vue diachronique (cf. Brunot, 1967, Rodrigues Lapa, 1973 ou Said Ali, 1966). Dans cette étude, les travaux diachroniques ne sont utilisés que pour avoir une perspective historique de la question.

L'étude du système existant a impliqué une réflexion sur le nombre, qui se trouve à la fin.

3. LA QUESTION DE LA COMPARAISON

Le français prend parfois une place plus importante dans l'analyse que les trois autres langues. Je n'étais pas en mesure de traiter la syllepse dès l'approche 'panromanique'. Cela a été longtemps la méthode de travail du comparatisme romain. Antoni Maria Badia i Margarit le montrait lors de la reprise de publication des «Estudis Romànics» en 1999, dans l'article-présentation intitulé «'Romania', 'Romanitas', 'Romanística'», qui trace l'histoire du comparatisme des langues romanes. Des auteurs comme Friedrich Diez (1874), Walter von Wartburg (1963), Frederick Agard (1984), Martin Harris & Nigel Vincent (1988), ou Lorenzo Renzi (1992) illustrent cette méthodologie de travail. Badia i Margarit encourage aussi les nouvelles générations à travailler sur le domaine de la Romania en développant les études synchroniques, même si l'approche n'est pas 'panromanique'. C'est le cas du travail de Sandra Reinheimer et Liliane Tasmowski (1997). Mon choix de travail se situe dans cette perspective d'enrichissement de la description des langues romanes.

La comparaison a été payante à différents niveaux. L'intérêt d'avoir travaillé sur quatre langues romanes réside dans le fait que la comparaison a permis de mieux affirmer les hypothèses dans un domaine aussi flou que celui de la syllepse. Les langues romanes ont la même conception du singulier et du pluriel; c'est dans le détail qu'il existe des différences. Je peux affirmer cela après l'étude, et pour les quatre langues

travaillées. Mais je peux également m'aventurer à dire qu'il en va de même pour toutes les langues et les variantes¹ de la Romania. Il reste à le confirmer.

Dans mon étude, la comparaison a été bien sûr utile pour observer les différences et les similitudes entre les quatre langues. Quand la source est le sujet et la cible le verbe, il a été intéressant de constater que la langue qui déclenche le plus souvent le pluriel est le catalan, et que les trois autres langues choisissent plutôt le singulier. C'est-à-dire que, lors qu'on a un exemple du type (9) à (12):

- (9) **Un groupe discute** âprement au milieu de la pièce. (F - écrit, lit.).
 (10) Un diu **un grupet diuen** pa tou pa sec pa tou pa sec pa tou pa sec (C - écrit lit.).
 (11) **el grupo se sirvió** de un automóvil Citroën dos caballos provisto de placas de matrícula anteriormente robadas a otro vehículo (E - écrit, méd.).
 (12) Que vem a ser isto aqui?! O polícia de giro intervinha. **O grupo desfez-se**. E José Francisco retomou a marcha sem rumo. (P - écrit).

Pour le français exemple (9) «un groupe discute», pour le catalan exemple (10) «un grupet diuen», pour l'espagnol exemple (11) «un grupo reivindica», et pour le portugais exemple (12) «o grupo desfez-se», les données attestent que l'espagnol préfère le singulier dans 64 % des cas, le portugais dans 62% des cas, et le français dans 58 % des cas. Alors que le catalan se répartit de manière équitable entre le singulier et le pluriel.

C'est ce que nous montre le tableau intitulé «Accord entre le sujet et le verbe»:

Tableau: L'accord entre le sujet et le verbe

100% sg	80% sg	60% sg	50% sg 50% pl	60% pl	80% pl	100% pl
		français				
		espagnol	catalan			
		portugais				
			+ pl			
			+ sg			

En revanche, si la cible d'accord est le verbe de la relative comme dans les exemples (13) à (16):

- (13) il fait partie d'**une génération** qui ont perdu l'opportunité de jouer (F - oral).
 (14) Pertany a **la generació** que, com Espartacó, no descansen. (C - écrit, méd.).
 (15) Y ¿nunca se da así casos de **gente** que hayan ido y hayan llamado para robar, nunca se han dado casos? ¿Para robar? Nada. (E - oral).

¹J'utilise le terme par commodité, sans rentrer dans la polémique sur la façon de nommer les langues, dialectes, parlars, patois, etc.

- (16) Mas o que o maravilhou foi **o grupo** que formavam, naquele momento, a pequena zagala, o cão e o nosso conhecido daniel, por via de quem o bom do padre emprendera tão trabalhosa excursão. A (P – écrit),

pour le français l'exemple (13) «une génération qui ont perdu», pour le catalan l'exemple (14) «la generació que no descansen», pour l'espagnol l'exemple (15) «gente que hayan ido» et pour le portugais l'exemple (16) «o grupo que formavam», on observe que les quatre langues font le même choix, qui est celui du pluriel dans le 60% des cas. C'est ce que nous montre le tableau intitulé «L'accord dans la construction relative»:

Tableau: L'accord dans la construction relative

100% sg	80% sg	60% sg	50% sg 50% pl	60% pl	80% pl	100% pl
				français catalan espagnol portugais		
				←—————→ + pl		
				←————— + sg		

On observe donc différents niveaux de souplesse, selon les langues et les critères pris en compte.

Mais je ne l'ai pas seulement utilisée pour confronter le phénomène dans les quatre langues, je l'ai aussi exploitée pour montrer que l'examen de relations syntaxiques autres que sujet + verbe interviennent aussi dans une seule et même langue. La cible d'accord peut être un verbe subordonné, comme le montre l'exemple (17), espagnol:

- (17) «Han venido alrededor de catorce mil invidentes de toda España para aplaudir **al equipo** de la once cuando lleguen aquí al paseo de la Castellana de Madrid» (E – oral, méd.)

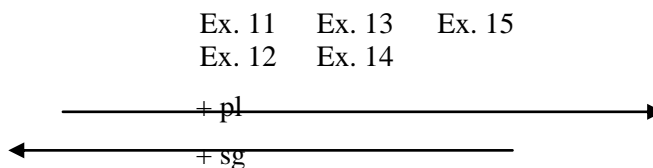
La cible se trouve parfois à l'intérieur du constituant quand le syntagme nominal source porte une relative, comme dans l'exemple (18) de l'exemplier:

- (18) «Igual que **la gente** que *pasa* y [...] que *puede* entrar en este bar» (E – écrit, lit.).

Une des conclusions de la thèse est que le changement du contexte syntaxique redistribue les fréquences d'accord au singulier et au pluriel. Prenons l'exemple du catalan pour observer ce changement. C'est ce que nous montre le tableau intitulé «L'accord en catalan»:

Tableau: L'accord en catalan

100% sg	80% sg	60% sg	50% sg 50% pl	60% pl	80% pl	100% pl
---------	--------	--------	------------------	--------	--------	---------



Quand la source est le sujet du verbe-cible, comme dans l'exemple catalan numéro (19):

(19) «Només **un 11 per cent** hi estan en contra» (C – écrit, méd.),

l'accord au singulier et au pluriel se répartissent de manière équitable, et cela ne change pas si on y ajoute un dispositif du type *il y a ... qui*, en catalan *hi ha ... que*, comme dans l'exemple (20),

(20) «hi ha **un exèrcit** que *treballa*» (C - oral).

Si on observe le cas des relatives, comme dans l'exemple (21):

(21) «què cobra **aquest 50 %** que no estan a l'atur» (C - oral),

le nombre de pluriels augmente jusqu'au 60%. Il en va de même lorsque la cible d'accord est sur le verbe recteur et sur la relative, comme dans l'exemple (22):

(22) «aquesta nit havien de ser amb nosaltres **una parella** que tenen un hobbie» (C - oral, méd.).

Et il augmente davantage si on observe le cas des verbes de la rection, comme dans l'exemple (23):

(23) «Aquestes mesures són aplaudides per **una majoria de ciutadans i de conductors** perquè saben que, [...] poden ser víctimes del comportament [...]» (C – écrit, méd.).

Le tableau montre une sorte de déplacement des pourcentages d'accord.

La comparaison permet de mettre en lumière d'apparentes irrégularités. C'est le cas des exemples isolés, qui ne sont pas utilisables si on ne les met pas en contraste avec d'autres, et des copies d'élèves, à prendre avec une extrême prudence. Dans le corpus français, il y a un exemple délicat tiré d'une copie d'élève qui est étonnant aux yeux d'un francophone. C'est l'exemple (24):

(24) «**Le jeune couple** très étonné *remercia* Mathias et lui dirent au revoir» (F – écrit, copie).

Le sujet, *le jeune couple*, déclenche d'abord un singulier, *remercia*, et ensuite un pluriel, *dirent*. Il s'agit d'un usage marginal, qui ne sera pas accepté comme normatif. De plus, tous les francophones à qui je l'ai soumis, ne l'ont pas accepté. Dans les autres langues, des exemples de ce type sont attestés dans mon corpus (et en espagnol, il y a des exemples dans mon corpus aussi avec le lexème *couple, pareja*). Ce ne sont pas des copies d'élève et les locuteurs les reconnaissent (bien que certains se sont demandés si c'était normatif). C'est parce que je peux le comparer aux trois autres langues que cet exemple est intéressant. Il ne permet en aucune mesure d'affirmer que le français produit ce genre d'énoncés sans contrainte, mais il semble moins bizarre à côté des autres.

En ce qui concerne les lexèmes, l'opposition entre le collectif, *bétail*, et le pluriel, *bestiaux* est un bel exemple du français. Il se trouve que le pluriel n'existe pas seulement pour opposer le singulier *une bête* au pluriel *plusieurs bêtes*. Exceptionnellement, il existe une forme de pluriel, *bestiaux*, qui s'oppose au collectif *bétail*. *Bestiaux* est défini par Alain Rey (1997) ainsi: «à l'origine pluriel de *bestial* nom masculin, se différencie de *bétail* en tant qu'il désigne l'ensemble des mêmes animaux considéré en tant que somme d'individus (distributivement, successivement) et non en tant qu'ensemble». Cette triple opposition est inexistante dans les autres lexèmes de l'inventaire, et pourrait être sentie comme problématique lors d'un classement. Et en réalité ce genre de particularités aident à faire ressortir les systèmes cachés.

La comparaison m'a permis de proposer l'existence du cryptotype collectif, point important de ma thèse. Dans les langues romanes étudiées, tout syntagme nominal affecté d'un «quantifieur-collectif» peut déclencher un accord de syllepse. L'exploitation de cette possibilité se fait en fonction de toute une série de facteurs développés dans la thèse.

4. LA GRAMMATICALISATION

Cette étude est foncièrement synchronique. Cependant, un phénomène propre à la diachronie selon Marcello-Nizia (1999) est latent dans cette étude: la grammaticalisation. Il s'agit du processus par lequel un morphème lexical devient un morphème grammatical au cours de l'évolution de la langue. Dans le domaine des «quantifieurs-collectifs» on observe un mélange des différents états de la langue.

Sans aucun doute, le cas le plus connu dans le domaine des «quantifieurs-collectifs» est celui de «la plupart» en français. La grammaticalisation a atteint un tel point que même la pré-détermination est invariable. Dans les autres langues, *la* est le plus probable, mais *una* n'est pas bloqué, par exemple en catalan *una major part ja són aquí*. Les grammairiens semblent d'accord pour dire que *la plupart* dirige un accord au pluriel. Mais le figement s'est produit au cours de cinq siècles.

D'après Alain Rey (1997), en français, le verbe *fouler*, qui signifiait *presser*, a fourni un «quantifieur-collectif» qui n'est pas disponible dans les autres langues: *foule*. Son premier sens est d'*une multitude de personnes qui se pressent*, ce n'est qu'au XVI^e qu'il prend le sens de «grand nombre». Les autres langues, comme le français, disposent du terme *multitud*, qui a aussi adopté au fil des années le sens de «grand nombre». *Foule* est donc apparu dans la langue française comme un nouveau «quantifieur-collectif», comme l'est aujourd'hui *confiture* dans *une confiture de bisous*, trouvé sur une carte postale.

Comment mesurer les possibilités d'exploitation des lexèmes? Les dictionnaires ne rendent pas compte toujours de l'usage de «nouveau quantifieur-collectif». En français, les dictionnaires attestent cet usage pour des lexèmes comme *cocktail* ou *frange*; en espagnol, pour *batería* ou *carrusel*. Dans le dictionnaire du catalan, on ne trouve aucune trace de ces emplois.

En revanche, le *Diccionario de la Real Academia Española* (1992) a enregistré l'usage figuré de *río* (*fleuve*):

Río: 3. «fig. *Gran abundancia de una cosa líquida, y por extensión, de cualquier otra*» 4. «fig. *Afluencia de personas*».

Il en va de même pour le lexème *rosario, chapelet*:

Rosario: 3. «fig. *Serie*. Rosario de desdichas».

En français, le Petit Robert (1994) atteste le sens de chapelet comme «succession d'éléments identiques et analogues». Si l'usage espagnol est répandu, en français il est souvent senti comme bizarre, voir refusé.

Comment expliquer l'écart d'usage entre ces deux langues? Il est tout simplement très difficile de prévoir ce qui peut marcher et ce qui ne peut pas marcher, ce que les locuteurs vont adopter et ce qu'ils vont laisser de côté.

D'autre part, comment arrive-t-on à ce glissement sémantique? Le français semble la langue la plus créative à cet égard. Des associations comme «un cocktail de groupes nantais» seraient possibles en espagnol ou en catalan, mais cela ne semble pas naturel aux usagers. Ils déclarent même ressentir un certain snobisme face à des énoncés du type «un cócktel de grupos madrileños» en espagnol, ou «un cocktel de grups barcelonins» en catalan. Ce n'est donc pas un problème de blocage de la part de la langue qui ne laisse pas utiliser ces processus de métaphore (Benninger: 2001), mais de l'usage que les locuteurs en font ou n'en font pas.

On ne peut pas non plus prévoir lesquels vont se spécialiser. Nous entendons parler de *minorités ethniques* alors que *majorité* est souvent associé à des modificateurs de quantité, *une majorité écrasante, une grande majorité*. Pourquoi dans le couple *minorité-majorité*, *minorité* s'est-il spécialisé dans la classe [+ humain] alors que *majorité* s'est ouvert à tout type de noms:

(25) a maioria de seguradoras (portugais).

(26) la mayoría de televisiones (espagnol).

(27) la majoria de suggerències (catalan).

(28) la majorité de matières (français).

Je ne pense pas que l'on puisse mesurer à l'avance les possibilités d'exploitation des lexèmes. Nous pouvons tenter de dresser une liste de mots qui vont entrer dans l'usage par métaphore. Mais il faudra laisser aux différentes communautés linguistiques le soin de les exploiter ou non. On ne peut pas estimer non plus le temps que la communauté linguistique met à adopter le nouveau sens d'un terme. Est-ce long? Est-ce immédiat?

Nous sommes sans doute face à un domaine frontière entre la synchronie et l'évolution.

5. QUELQUES CONCLUSIONS

Cette étude a ouvert des pistes de travail intéressantes. Un travail intéressant qui reste à faire est celui de la vulgarisation. Comment intégrer dans l'apprentissage scolaire et universitaire une vision plus large du nombre, qui contiendrait la notion d'analyse?

Il reste à approfondir sur la relation entre lexique et quantification, spécialement sur les unités de mesure. Est-il envisageable de les mettre en relation avec la classification nominale? Grinevald (1999) dans le numéro de *Faits de Langues* n° 14,

consacré à la catégorisation dans les langues, affirme que les termes de mesure ne sont pas des classificateurs, et qu'il faudrait réserver ce terme au phénomène morphosyntaxique inexistant dans les langues indo-européennes. Il s'agit de la catégorisation du référent à partir d'une de ses propriétés inhérentes, par exemple *une RONDE orange*. Cependant, le terrain des unités de mesure reste à exploiter. Cao (1983) en a entamé une classification en séparant, par exemple, les lexèmes qui expriment un ensemble comme *un fagot, une grappe* ou *un bouquet* de ceux qui sont propres à l'usage de la cuisine comme *une noix, une pointe* ou *une pincée*. Il faudrait maintenant savoir quelles sont les possibilités d'association de chaque lexème. Qu'est-ce qu'on peut compter par *sacs*? De la farine, du ciment, du charbon. Mais aussi *des souffrances* et *des frustrations*? À quoi nous servent les *tablettes*? D'après le dictionnaire à compter le chocolat, le chewing-gum, le bouillon concentré et les médicaments. Des études de collocation à partir des corpus à disponibilité, permettraient de mieux décrire les possibilités des unités de mesure, ainsi que de tous les «quantifieurs-collectifs» qui opèrent une sélection lexicale sur le N₂.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGARD, F.B. (1984). *A Course in Romance Linguistics. Volume 1: A Synchronic View. Volume 2: A Diachronic View*. Washington, Georgetown University Press.
- BADIA I MARGARIT, A. (2000). «'Romania', 'Romanitas', 'Romanitas'», in *Estudis romànics*, vol. XXII, Barcelona: Institut d'Estudis Catalans, pp. 7-21.
- BELLO, A. et CUERVO, R. J. (1847). *Gramática de la lengua castellana*, Buenos Aires, Sopena Argentina S. A., 1958².
- BENNINGER, C. (2001). "Une meute de loups / une brassée de questions: collection, quantification et métaphore", in MARQUE-PUCHEU, Ch. (éd.), *Langue Française*, 129: *Les figures Entre langue et discours*, pp. 21-34.
- BOSQUE, I. et DEMONTE, V. (1999). *Gramática descriptiva de la lengua española. Vol. 1 Sintaxis básica de las clases de palabras. Vol. 2 Las construcciones sintácticas fundamentales. Relaciones temporales, aspectuales y modales. Vol. 3 Entre la oración y el discurso. Morfología*, Madrid, Espasa, Coll. Nebrija y Bello.
- BRUNOT, F. (1967). *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- CAO, D. (1983). *Le classement des formes syntaxiques du français selon le niveau de langue*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Claire BLANCHE-BENVENISTE, Université de Provence.
- CUNHA, C. et CINTRA, L. (1997¹³). *Nova Gramática do português contemporâneo*. Lisboa: Edições João Sá da Costa, 1984.
- DANON-BOILEAU, L. et MOREL, M.-A. (dir.) (1996). *L'accord. Faits de langues*, 8, Paris, Ophrys, Coll. Linguistique.
- (1999). *La catégorisation dans les langues. Faits de langues*, 14, Paris, Ophrys, Coll. Linguistique.
- et SERBAT, G. (dir.) (1993). *Le nombre. Faits de langues*, 2, Paris, Ophrys, Coll. Linguistique.

- FLAUX, N. et VAN DE VELDE, D. (2000). *Les noms en français: esquisse de classement*, Paris, Ophrys, Coll. L'essentiel français.
- FOURNIER, N. *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, Coll. SUP Lettres.
- GREVISSE, Maurice (12^e. éd. refondue par A. GOSSE) (1991). *Le bon usage*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot, 1936.
- MARCHELLO-NIZIA, Ch. (1999). *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, Coll. L'Essentiel Français.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1992²¹). *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe.
- REINHEIMER, S. et TASMOWSKI, L. (1997). *Pratique des langues romanes*, Paris, L'Harmattan.
- RENZI, L. (1994²). *Nova introduzione alla filologia romanza*, Bologna, Mulino, 1985.
- REY, A. (1997). *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- REY-DEBOVE, J., et A. REY (1994). *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.C. et RIOUL, R. (1997³). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, Coll. Linguistique Nouvelle, 1994.
- RODRIGUES LAPA, M. (1973⁶). *Estilística da língua portuguesa*, Lisboa, Seara Nova.
- SAID ALI, M. (1964³). *Gramática histórica da língua portuguesa*, São Paulo, Edições Melhoramentos.

Pragmatique et analyse du discours

LA TEORÍA DE LA PERTINENCIA Y LA INTERPRETACIÓN DE LA METÁFORA EN LOS TEXTOS PUBLICITARIOS

**M^a José Alba Reina
y Nuria Campos Carrasco**
Universidad de Cádiz

1. LA TEORÍA DE LA PERTINENCIA DE SPERBER Y WILSON: UNA TEORÍA COGNITIVA¹ SOBRE LA COMUNICACIÓN.

Creemos que las metáforas juegan un papel esencial en la comunicación en general y en el discurso publicitario en particular, hemos de partir pues, de una teoría comunicativa que ilustre este argumento eficazmente. A nuestro juicio, la teoría comunicativa más completa es la teoría de la pertinencia, Sperber y Wilson (1989). Intentaremos demostrar que el principio pragmático-cognitivo que opera en la comunicación en general también puede explicar cómo se procesa el discurso metafórico. Esta teoría (teoría pragmática que se inserta en el marco de la psicología cognitiva), es heredera por una parte de los trabajos de Grice², puesto que dos de los pilares básicos sobre los que ésta se asienta son, por una parte las máximas conversacionales (especialmente la máxima de relevancia) y por otra, la noción de *intención*³. Recordemos que la interpretación de los enunciados se basa fundamentalmente en la identificación de la actividad intencional del emisor. La teoría de la pertinencia mantiene la noción griceana de intencionalidad comunicativa y extendiendo aún más el papel de la inferencia en la comunicación, propone que la

¹«Les recherches actuelles convergent très sensiblement vers une conception cognitive du langage et envisagent l'activité linguistique comme une compétence multiple qui requiert la collaboration et l'intégration de plusieurs sous-activités: «activation mémorielle, gestion des inférences, résolution des ambiguïtés, etc.» (Jayez, 1988: 85)».

²«Nos propres recherches en sémantique, pragmatique et rhétorique s'inspirent en partie de la démarche de Grice» (Sperber y Wilson, 1977: 81).

³A propósito de las relaciones entre la teoría de la pertinencia y la teoría griceana del significado consúltese además de Sperber y Wilson (1989), Moeschler y Reboul (1994, capítulos II y IV), Moeschler (1995) y Reboul y Moeschler (1998, capítulo III).

comunicación es posible gracias a un proceso mental automático, la búsqueda de pertinencia. Además, la Teoría de la pertinencia se nutre de una variante específica de la psicología cognitiva que es la teoría modular de Fodor (1986). En su obra *La pertinence*, proponen una teoría global de la cognición humana dentro de la cual se inserta una teoría de la comunicación en general, y de la comunicación verbal en particular. La obra de Sperber y Wilson supone un giro cognitivo en las investigaciones pragmáticas:

Un des effets du tournant cognitif en linguistique est que l'on s'intéresse à la façon dont la faculté de langage interagit avec les autres sous-systèmes dont se compose l'esprit humain, et, surtout, à la façon dont elle interagit avec 'l'intelligence générale' qui est chargée d'intégrer les informations en provenance des différents systèmes de traitement de l'information. (Récanati, 1993:281)

Para la teoría de la pertinencia el lenguaje, como sistema representativo gobernado por una gramática, no es comunicativo sino cognoscitivo: sirve para procesar y memorizar información. La comunicación es un uso adicional del lenguaje.

1.1. *Eje central de una explicación pertinente de la comunicación verbal: la comunicación ostensivo-inferencial*⁴.

Sperber y Wilson (1989: 76) defienden que cuando nos comunicamos tenemos la intención de modificar el entorno cognitivo de nuestros interlocutores, y que en consecuencia sus procesos mentales se modifiquen. A nuestro entender la comunicación publicitaria encaja muy bien en este modelo comunicativo. La mayor parte de las tareas cognitivas que el ser humano realiza se dirigen a mejorar su conocimiento del mundo: añadir información más detallada, más fácil de recuperar y más desarrollada en áreas de mayor interés para el individuo, todo este efecto (enriquecimiento cognitivo) ha de realizarse con el menor esfuerzo de procesamiento posible. Si el receptor, (en nuestro caso el futuro consumidor de lo anunciado), no considera que la nueva información va a modificar su contexto cognitivo, no hará ningún esfuerzo para procesarla:

As other types of communicated messages, advertising can only be relevant to the hearer when it interacts with existing information in his cognitive environment to produce contextual effects. (Byrne, 1992:34)

De modo que alguien que conozca el entorno cognitivo de un individuo puede inferir qué supuestos es probable que conciba en la práctica, es decir que información será más pertinente para modificar, mejorándolo, su entorno cognitivo. Existe una única propiedad que determina qué información concreta llamará la atención de un individuo en un momento dado: la pertinencia.

⁴La comunicación inferencial y la ostensión son un solo y único proceso pero visto desde dos puntos de vista diferentes: el del agente que efectúa la ostensión y el del destinatario que efectúa la inferencia.

1.2. *El principio de pertinencia*

La pertinencia es el principio que explica todos los actos comunicativos lingüísticos: justamente porque presumimos que nuestro interlocutor es pertinente, le prestamos atención, a cambio del esfuerzo realizado obtenemos *conocimiento del mundo* (Alba, 2002: 42).

Para que tenga éxito un acto de comunicación ostensiva tiene que atraer la atención del destinatario. Al emitir un enunciado el locutor reclama la atención del interlocutor: al solicitar su atención está sugiriendo que su enunciado es suficientemente relevante como para que merezca la pena dedicarle dicha atención. Los estímulos ostensivos suscitan expectativas de pertinencia. Ahora bien dicha pertinencia no podrá alcanzarse hasta que no sea reconocida la intención informativa del locutor. Cada acto de comunicación ostensiva comunica automáticamente una presunción de su propia relevancia óptima (Sperber y Wilson, 1989: 258).

La noción de pertinencia está íntimamente ligada a la noción de *efectos contextuales* (modificación o enriquecimiento de nuestro conocimiento del mundo). En nuestros intercambios comunicativos esperamos que nuestro interlocutor, en su intento de ser lo más pertinente posible, contribuya al enriquecimiento de nuestro conocimiento del mundo sin exigirnos demasiado esfuerzo a cambio. Cuantos más efectos cognitivos produzca un enunciado y menos esfuerzo de interpretación exija, más relevante será (Reyes, 1995). Según Sperber y Wilson, los hablantes comunicamos pensamientos complejos, es decir, pensamientos formados de varias proposiciones, algunas de las cuales son más accesibles que otras. La proposición más accesible, aquella que esté disponible inmediatamente y cumpla con la presunción de pertinencia óptima, será la más importante de todas las que se intentan transmitir, sería la implicatura más fuerte. Sin embargo, algunos enunciados, por ejemplo los metafóricos, desencadenan lo que Sperber y Wilson (1989) denominan *efectos poéticos*. Estos enunciados alcanzan su pertinencia óptima a través de una amplia gama de implicaturas débiles, cuanto más amplia sea la gama de posibles conclusiones y cuanto más débiles sean las implicaturas, mayor será el grado de creatividad de las metáforas y mayor el grado de responsabilidad que el oyente tiene para derivarlas. En su búsqueda de la pertinencia óptima, la publicidad emplea en numerosas ocasiones enunciados metafóricos. En publicidad cada vez es más difícil captar la atención del destinatario e invadir su entorno cognitivo. Los anuncios tienen que ser cada vez más sugerentes, creemos que los mundos posibles creados por los enunciados metafóricos resultan muy atractivos para el publicista que pretende seducir a los destinatarios/consumidores. Creemos que en publicidad el producto se metaforiza para venderse mejor, el lenguaje en una suerte de retrato especular sufre esa misma metaforización. Nos interesan las metáforas como vehículo de información y de sugestión en la publicidad. El producto/el enunciado se estetiza, se estiliza, se manipula para persuadir. No compramos un perfume, compramos el deseo, la felicidad, la libertad. Hemos de aceptar el valor ornamental de las metáforas, (lo cual no elimina su poder cognitivo), del mismo modo que admitimos que los anuncios son elaborados con un afán estético, perseguimos la belleza, lo bello como metáfora de todo lo deseable de todo lo que nos pueden vender.

1.2.1. *La metáfora en la teoría de la pertinencia*

¿Cómo se interpretan los enunciados metafóricos? (Alba, 2002). La asunción de los enunciados metafóricos como enunciados alejados de la literalidad favorece un modelo secuencial en la interpretación de los mismos. Primero se realiza una interpretación literal y sólo si se detecta algún tipo de anomalía se procede a una fase de reinterpretación para encontrar sentidos más acordes con el contexto metafórico. Sin embargo para el modelo propuesto por Sperber y Wilson (1986) (Cfr. Vicente Cruz, 1993), este esquema sería innecesariamente lento y farragoso para explicar los enunciados no-literales por lo que se impone la necesidad de otro modelo, en este caso el no secuencial (Vicente, 1993:322):

$$\begin{array}{c} \text{Modelo no secuencial} \\ \text{Significado lingüístico+información contextual} \\ = \\ \text{Interpretación literal, metafórica, irónica, humorística} \end{array}$$

Si los oyentes disponen de la información contextual necesaria, no tienen por qué llevar a cabo una primera interpretación literal para a continuación rechazarla, sino que desde un primer momento están capacitados para desvelar el significado del enunciado sea éste literal o no, guiados por el deseo de ser lo más pertinentes posible. El modelo interpretativo propuesto por Sperber y Wilson para los enunciados metafóricos pasa por la distinción entre la *dimensión descriptiva* y la *dimensión interpretativa* del lenguaje.

1.2.2. Usos descriptivo y usos interpretativos

En lo concerniente a los tropos, contrariamente a los análisis propuestos por Grice (1977) y Searle (1982), el modelo de Sperber y Wilson (1989) no defiende la asimilación del significado literal con lo explícito y correlativamente la asimilación del sentido figurado con lo implícito. Puesto que, a menudo, ocurre que la forma proposicional de un enunciado no es una explicatura de dicho enunciado. Esto es así en el caso de los tropos y de los actos de habla no asertivos.

Sperber y Wilson pues, proponen un enfoque diferente basado en una distinción fundamental entre *interpretación* y *descripción*. Esta dicotomía se desprende de forma bastante natural de la explicación de la comunicación como un modelo ostensivo-inferencial basado en la pertinencia. Un enunciado expresa una proposición. Por consiguiente dicho enunciado representa un estado de cosas: el estado de cosas que debe existir para que la proposición expresada sea verdadera. Sin embargo, los enunciados no se limitan a representar estados de cosas. Cualquier fenómeno natural o artificial que exista en el mundo puede utilizarse como representación de algún otro fenómeno con el que guarde algún tipo de parecido. Por ejemplo un trozo de cuerda puede ser utilizado para representar una serpiente a la que se asemeja por la forma. Sin embargo como señalan Sperber y Wilson (1989: 340-341) hay otra forma de utilizar los enunciados como representaciones: no en virtud de su semejanza con un fenómeno, sino en virtud de que tengan una forma proposicional que refleje fielmente un estado de cosas real o concebible. Cualquier representación que tenga forma proposicional, y en particular cualquier enunciado, puede utilizarse de dos maneras distintas para representar cosas:

[II] peut représenter un état de choses en vertu du fait que sa forme propositionnelle est vraie de cet état de choses; dans ce cas, nous dirons que la représentation est

une *description*, ou qu'elle est utilisée *descriptivement*. Ou bien la représentation peut représenter une autre représentation dotée elle aussi d'une forme propositionnelle —une pensée, par exemple— en vertu d'une ressemblance entre les deux formes propositionnelles; dans ce cas, nous dirons que la première représentation est une *interprétation* de la seconde, ou qu'elle est utilisée *interprétativement*.

A Sperber y Wilson (1989: 13) sólo les interesa la semejanza de contenido entre dos representaciones, a esta relación la denominan semejanza interpretativa. La noción de semejanza interpretativa es una noción dependiente del contexto. La similitud entre dos representaciones (pensamientos o enunciados) se puede definir como sigue:

[...] une représentation R1 ressemblera à une autre représentation R2 dès lors que le sous-ensemble S formé par l'intersection de l'ensemble E1 des implications contextuelles de R1 dans le contexte C et de l'ensemble E2 des implications contextuelles de R2 dans C est différent de l'ensemble nul. (Reboul, 1991: 88)

Sperber y Wilson (1989) nos hablan de un uso interpretativo aún más determinante; postulan que a un nivel superior, todo enunciado es una interpretación de un pensamiento del locutor. El locutor no hace sino representar o más exactamente *interpretar* su propio pensamiento en su discurso.⁵ Esta afirmación se infiere de la propia definición de uso interpretativo: si concebimos tanto el enunciado como el pensamiento como representaciones con forma proposicional, entonces, un enunciado no puede ser sino la interpretación de un pensamiento:

Pour nous, la communication verbale met en jeu un locuteur qui produit un énoncé en tant qu'interprétation publique d'une de ses pensées, et un auditeur qui construit une interprétation mentale de cet énoncé, et donc de la pensée originale. Nous pourrions dire que le locuteur fournit par son énoncé une *expressions interprétative* d'une de ses pensées et que l'auditeur construit, sur la base de cet énoncé, une *hypothèse interprétative* portant sur l'intention informative du locuteur. (Sperber y Wilson, 1989: 346)

De su explicación de la comunicación como un proceso ostensivo-inferencial se desprende que un enunciado tendría que ser una expresión interpretativa de un pensamiento del hablante, pero en ningún caso este modelo les lleva a afirmar que dicha interpretación tiene que ser una reproducción literal. Sólo el principio de pertinencia determinará en cada caso, hasta qué punto una interpretación debe asemejarse al pensamiento que representa, y sobre todo cuándo esa interpretación ha de ser literal.

⁵El concepto de las lenguas como diferentes maneras de concebir el mundo por parte de los hablantes de las distintas comunidades de habla aparece ya desde los primeros albores de la lingüística (recuérdese, p. Ej., la teoría de la cosmovisión de W. Von Humboldt) y se aplica, en la actualidad, a la interpretación de numerosos mecanismos del análisis lingüísticos. Sobre su aplicación al fenómeno de la transposición sintáctica, cf. Campos (2000, 2003a y 2003b).

De todo lo anterior resulta un modelo con dos niveles que establece (Sperber y Wilson, 1989: 347) una relación de uso interpretativo entre el enunciado y el pensamiento del locutor y una relación de descripción o de interpretación entre el pensamiento del locutor y un pensamiento (atribuido o deseado) o un estado de cosas (real o deseable). Lo que le permite a un enunciado expresar un pensamiento y lo que le permite a un pensamiento representar a otro pensamiento, es lo mismo: la semejanza entre representaciones con forma proposicional.

Por consiguiente la relación interpretativa, esto es, la similitud entre el enunciado y el pensamiento del locutor puede ser completa o no. En el primer caso, las formas proposicionales del enunciado y del pensamiento del locutor son idénticas, el uso interpretativo es entonces *literal*; en el segundo caso las formas proposicionales puestas en relación no son idénticas, su semejanza consiste simplemente en compartir algunas de sus propiedades lógicas, siendo en este caso el uso interpretativo *no-literal*.

1.3. *Enunciados aproximativos vs enunciados metafóricos*

Los usos metafóricos son pues usos interpretativos no-literales: “[...] la métaphore met en jeu une relation interprétative entre la forme propositionnelle d’un énoncé et la pensée qu’il représente” (Sperber y Wilson, 1989: 347). En general la relación entre las formas proposicionales es de semejanza y no de identidad. Parece claro que una supuesta regla de literalidad explicaría la interpretación de los enunciados literales. En términos de verdad un enunciado es literal cuando existe un estado de cosas que puede contrastarse con su forma proposicional y que la verifica. La relación entre el pensamiento del locutor y el estado de cosas es descriptiva, por lo tanto, si existe identidad entre el pensamiento del locutor y la forma proposicional del enunciado, lo que es válido para el pensamiento del locutor también vale para el enunciado. Todo lo cual nos permite afirmar que los enunciados no-literales y las metáforas son en cierto modo literalmente falsos. Sin embargo, la literalidad o identidad entre dos formas proposicionales ha dejado de ser la norma para pasar a ser un caso límite. Desde el punto de vista de la teoría de la pertinencia no existen razones para pensar que la expresión interpretativa óptimamente pertinente de un pensamiento tenga que ser siempre la más literal. Se supone que el hablante tiende a la pertinencia óptima, no a la verdad literal. La óptima expresión interpretativa de un pensamiento tendría que proporcionar al oyente información sobre ese pensamiento que fuera suficientemente relevante como para que mereciera la pena procesarla, y debería requerir tan poco esfuerzo de procesamiento como fuera posible. Existen muchas situaciones en las que un hablante que busque la pertinencia óptima no da una interpretación estrictamente literal de sus pensamientos. Pero, ¿sólo los enunciados con sentido *figurado* como las metáforas son usos interpretativos no literales?. De ser así la propuesta de Sperber y Wilson sería bastante semejante al enfoque tradicional, puesto que las metáforas conservarían su rango de usos *especiales*. Sin embargo la propuesta relevantista sí es original, porque postula la existencia de enunciados banales no literales, de modo que la literalidad, esto es, la identidad entre formas proposicionales, no es un caso normal, sino un caso límite (Kleiber, 1993:200), un caso marcado de comunicación. De modo que el esquema tradicional parece invertirse y los usos metafóricos dejan de ser excepcionales y pasan a ser un ejemplo más de enunciados no-literales. El locutor se compromete no con la verdad literal de los enunciados sino con su pertinencia óptima.

1.3.1. *No - literalidad y usos aproximativos*

Si un amigo nos pregunta cuanto ganamos al mes, y aun sabiendo que nuestro sueldo exacto son 7935 euros con 25 céntimos, le contestamos con 1) y no con 2), entonces proferimos una verdad no literal que en este contexto exacto, es más pertinente que el enunciado 2) cuya forma proposicional es una interpretación literal de nuestro pensamiento:

- 1) *Gano 8000 euros al mes.*
- 2) *Gano 7935 euros con 25 céntimos al mes.*

Si tanto 1) como 2) desencadenan los mismos efectos cognitivos en cuanto a mi nivel social, mi modo de vida etc., 2) necesita un mayor esfuerzo de cálculo, por lo tanto si el procesamiento de 1) es más económico y produce idénticos resultados es evidente que 1) es más pertinente que 2) en este contexto comunicativo.

Desde este punto de vista no nos interesa la verdad o la falsedad de los enunciados, es la pertinencia óptima y no la verdad literal de los enunciados lo que importa en la comunicación verbal. Para satisfacer el principio de pertinencia sólo es determinante que los efectos contextuales del enunciado en cuestión sean verdaderos:

Lorsqu'il a recours à l'imprécision, le locuteur est parfaitement conscient que son énoncé est littéralement faux et ne prétend en aucune façon qu'il soit interprété à la lettre. La stricte littéralité n'est aucunement la norme et n'est pour autant un cas à part, qui ferait l'objet d'une procédure interprétative différente. Il ne s'agit que d'un point limite sur un continuum, où la ressemblance entre pensée et expression atteint simplement son plus haut degré. (Perrin, 1986: 45-46)

1.3.2. *No - literalidad y metáfora*

Sperber y Wilson (1989: 351) afirman que no existe solución de continuidad entre los usos aproximativos y toda una serie de empleos figurativos entre los que se cuentan los ejemplos más característicos de la metáfora poética. Si efectivamente los usos aproximativos y los usos metafóricos representan el mismo tipo de fenómeno interpretativo, deja de ser apropiado seguir hablando de la metáfora como un enunciado diferente, no estándar o 'desviado':

Ainsi, il n'y a pas de différence essentielle entre les énoncés non figuratifs et les métaphores: il y a plutôt un continuum qui va de la stricte littéralité (identité des formes propositionnelles) à la ressemblance plus ou moins grande entre formes propositionnelles. (Reboul, 1992: 23)

Partamos de un ejemplo de metáfora bastante estereotipada, supongamos que un hombre entra en la habitación de su hijo, echa un vistazo, ve que está muy sucia y desordenada, y emite el siguiente enunciado:

- 3) *Cette pièce est une porcherie.*

¿Cómo podríamos explicar la relación interpretativa entre la forma proposicional del enunciado y el pensamiento que representa?. El resultado de la descodificación del

enunciado, más un primer enriquecimiento contextual (asignación del referente espacial al sintagma *cette pièce*, la determinación del referente temporal: el momento concreto de emisión del enunciado) nos llevaría a la forma proposicional correspondiente:

3') *La pièce du recepneur est une porcherie.*

Sin embargo la forma proposicional no representa literalmente el pensamiento del hablante, sencillamente guarda alguna semejanza con dicho pensamiento. ¿Cómo se infiere pues el pensamiento que se pretende comunicar?

Este tipo de enunciados metafóricos dan acceso a esquemas enciclopédicos con uno o dos supuestos dominantes y altamente accesibles. Así, las pocilgas son el estereotipo de un lugar sucio, desordenado y maloliente; y estas implicaturas en el contexto adecuado son altamente accesibles. De modo que el oyente, buscando la interpretación pertinente del enunciado, inferirá que el locutor pretende comunicar implícitamente proposiciones del tipo a) *la habitación del oyente es un espacio sucio*, b) *la habitación del oyente es un espacio desordenado*, c) *la habitación del oyente es un espacio maloliente*, proposiciones a las que Sperber Y Wilson denominan *implicaturas débiles*. Sin embargo, el locutor ha elegido el enunciado indirecto 3) en lugar de un enunciado del tipo 4) *esta habitación está sucia y desordenada y es maloliente*, la respuesta es sin duda que el locutor comunica algo más que 4) con 3) (por ejemplo que la habitación está sucia y desordenada más allá de todo límite humano) por consiguiente no sería en ningún caso pertinente el recurso a la paráfrasis en la interpretación de los enunciados metafóricos aunque se trate de metáforas casi lexicalizadas. El enunciado en cuestión y el pensamiento al que representa sólo comparten una serie de implicaciones lógicas, de modo que el enunciado es un uso interpretativo, que surge de la relación de semejanza que existe entre la forma proposicional del enunciado y el pensamiento al que representa y que el hablante quiere comunicar, es decir la explicatura. En la metáfora la forma proposicional no coincide con la explicatura. Llegados a este punto podemos afirmar que también la interpretación de los enunciados metafóricos está guiada en todo momento por el principio de pertinencia, de modo que 3) *Cette chambre est une porcherie*, representa del mismo modo que 1) *Gano 8000 euros al mes*, la mejor manera de expresar el pensamiento del locutor. La única diferencia con respecto a la situación de 1) se sitúa a nivel del enunciado literal 2) *Gano 7935 euros con 25 céntimos al mes*, que en palabras de Sperber y Wilson podría ser utilizado para substituir al enunciado 1) ya que ambos dan lugar *exactamente* a las mismas conclusiones sobre la condición social, el nivel de vida, el poder adquisitivo, etc., del locutor. Sin embargo, como ya hemos señalado no existe ningún enunciado literal que sea equivalente al enunciado metafórico, no hay posibilidad de paráfrasis. En efecto, si la paráfrasis recogida en 4) *Esta habitación está sucia y desordenada* representase el contenido literal del pensamiento del locutor que enuncia 3) *Cette chambre est une porcherie*, entonces este enunciado metafórico 3) no es coherente con el principio de pertinencia, puesto que produce exactamente los mismos efectos contextuales que 4) con el agravante de que para calcularlos el coste es mucho mayor dado el carácter no-literal del enunciado. Si a pesar de todo nuestro enunciado metafórico es pertinente es porque representa la mejor manera de expresar el pensamiento (complejo) del locutor; las metáforas poseen un auténtico contenido cognitivo que sobre todo en las metáforas más creativas no puede ser parafraseado sin detrimento del mismo:

L'idée est ainsi que l'énoncé métaphorique est la représentation non littérale d'une pensée trop complexe à exprimer littéralement. Sa pertinence se trouve dans l'impossibilité d'avoir un équivalent littéral. Même dans le cas d'une métaphore quasi lexicalisée. (Kleiber, 1993:201)

Veamos un ejemplo de metáfora un poco más creativo:

5) *Robert est un bulldozer.*

Según Sperber y Wilson(1989:288-289) este tipo de metáforas aunque bastante convencional desencadena una amplia gama de implicaturas contextuales, al tener que relacionar las entradas enciclopédicas de *Robert* y *bulldozer*, que normalmente no aparecen juntas en una relación sujeto-predicado se desencadena todo un abanico de implicaturas débiles del tipo:

- 6) *Robert est persévérant*
Robert est inflexible
Robert est obstiné
Robert est puissant, etc.

Por lo tanto en este tipo de metáforas más creativas no existe una única implicatura fuerte que se nos venga automáticamente a la mente. Cuanto más amplia sea la gama de implicaturas potenciales y mayor sea la responsabilidad del oyente a la hora de construirlas, mayor será el efecto poético y más creativa la metáfora. Por lo tanto las metáforas más creativas son aquellas en las que toda una serie de efectos contextuales pueden considerarse como débilmente implicados, en esa amalgama de implicaturas débiles radica el poder y la belleza de dichas metáforas. Parece pues que la participación muy activa del interlocutor es fundamental para interpretar este tipo de metáforas, sin olvidar claro que el juego del descubrimiento de las mismas ha sido desencadenado por el locutor (en el caso de los usos metafóricos se pone claramente de manifiesto el modelo ostensivo-inferencial de la comunicación propuesto por Sperber y Wilson).

En resumen podemos decir que podemos usar un enunciado literal para representar el pensamiento expresado por un enunciado aproximativo, se pueden parafrasear, existe esa posible elección en tanto que en el caso de las metáforas cualquier paráfrasis es imposible. Esta hipótesis nos muestra la diferencia entre la teoría de Searle (1982) y la teoría de la pertinencia: Searle (1982) defendía un *principio de expresabilidad*, que permitía que cualquier pensamiento fuese representado por un enunciado literal; por el contrario la teoría de la pertinencia defiende que algunos pensamientos sólo pueden ser expresados mediante enunciados no literales.

1.3.3. Selección de implicaturas contextuales compartidas

Podríamos pensar que la determinación del sub-conjunto de implicaturas contextuales comunes a P y a E (pensamiento y enunciado) pasa por una comparación de sus respectivos conjuntos de implicaturas contextuales sin embargo como señala Reboul (1991: 91-92) esto no es así puesto que significaría una vuelta a los enfoques más tradicionales en los que la semejanza se limita a una búsqueda de similitudes entre los rasgos semánticos comunes a dos conceptos. La elección del sub-conjunto de

implicaturas está guiada una vez más por el principio de pertinencia. De modo que no existe ningún tipo de diferencia con la interpretación de otros tipos de enunciados: el destinatario se limitará a buscar una interpretación coherente con el principio de pertinencia, a saber, la primera interpretación que garantice que el esfuerzo desplegado para el tratamiento del enunciado se vea suficientemente compensado con los efectos contextuales obtenidos:

Si le locuteur a bien accompli sa tâche de locuteur, tout ce que l'auditeur doit faire, c'est entreprendre de calculer, dans l'ordre où elles lui sont accessibles, les implications de l'énoncé susceptibles d'être pertinentes pour lui, ajouter ces implications à l'interprétation globale de l'énoncé, et s'arrêter au moment où l'interprétation ainsi obtenue sera suffisamment pertinente pour être cohérente avec le principe de pertinence. (Sperber y Wilson, 1989: 351)

Por consiguiente en el caso de las metáforas al igual que en el caso de los usos aproximativos, el locutor se compromete no con la verdad del enunciado comunicado, sino con la verdad del conjunto de implicaturas contextuales que dicho enunciado pretende comunicar.

La tesis fundamental es que el destinatario aborda generalmente los enunciados sin ninguna idea preconcebida en cuanto a la naturaleza de los mismos, sea esta literal, aproximativa, o metafórica. Simplemente anticipa la semejanza interpretativa que sin duda existe entre la proposición expresada por el enunciado y el pensamiento que el locutor pretende transmitir. Esta anticipación deriva a su vez de una anticipación aún más necesaria: la presunción de pertinencia que gobierna todo intercambio comunicativo.

El análisis de Sperber y Wilson nos permite afirmar que los tropos no son más que usos aproximativos del lenguaje, eso sí, particularmente creativos. Sin embargo, no se distinguen de los enunciados ordinarios ni en el proceso interpretativo necesario para su procesamiento, ni en las facultades que ha de tener el intérprete de este tipo de enunciados. Sólo una teoría basada en la inferencia puede contribuir a esclarecer cómo se producen y se interpretan enunciados publicitarios, sean estos metafóricos o no. La teoría tradicional del código no proporciona herramientas suficientes para esclarecer cómo se construye el puente que nos conduce de lo dicho a lo comunicado. Los enunciados publicitarios son claramente persuasivos, la persuasión no está codificada, el juego interpretativo se sitúa pues del lado de lo implícito, que sólo puede ser alcanzado gracias a un modelo interpretativo claramente inferencial. Este juego inferencial alcanza de lleno a los enunciados metafóricos cuya particularidad es justamente (sobre todo en el caso de metáforas muy creativas) el amplio abanico de implicaturas débiles que provocan. El publicista manipula al comprador, lo invita a construir determinados sentidos una vez creada una cierta complicidad entre ambos. Sus armas son el lenguaje y una de las más seductoras sigue siendo la metáfora.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ALBA, M. J. (2002). «Aproximaciones pragmáticas al estudio de la metáfora: la Teoría de la Pertinencia», *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Figuerola, M.C., Parra, M. y Solá, P. (eds.), Lleida, Milenio.
- BYRNE, B. (1992). *Relevance theory and the Language of Advertising*, Dublin, Trinity College Dublin, Centre for Language and Communication Studies.
- CAMPOS, N. (2000). «Sobre la caracterización funcional de las categorías verbales en las gramáticas del español», *Documentos de Español Actual*, 25-38.
- (2003a). *La traslación sintáctica*, Cádiz, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz.
- (2003b). «Categorías semánticas y funciones sintácticas: el cambio categorial», *Actas del VI Congreso Internacional de Lingüística Hispánica*, Universidad de Leipzig (Alemania), en prensa.
- FODOR, J. (1986). *La modularidad de la mente*, Madrid, Morata.
- GRICE, P. (1977). »Logique et conversation », *Communication*, 30, pp. 57-72.
- JAYEZ, J. (1988). *L'inférence en langue naturelle*, Paris, Hermès.
- KLEIBER, G. (1993). «Faut-il banaliser la métaphore?», *Verbum*, 1-2-3, pp. 197-210.
- MOESCHLER, J. (1995). «La pragmatique après Grice: contexte et pertinence», *L'information grammaticale*, 66, pp. 25-31.
- y REBOUL, A. (1994). *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*, Paris, Seuil.
- PERRIN, L. (1996). *L'ironie mise en trope: du sens des énoncés hyperboliques et métaphoriques*, Paris, Kimé.
- REBOUL, A. (1991). «Comparaison littérales, comparaison non littérales et métaphores», *Tranel*, 17, pp. 76-96.
- (1992). *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, PU. Nancy.
- y MOESCHLER, J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil.
- RÉCANATI, F. (1993). «Communication et cognition», *Pragmalingüística*, 1, pp. 281-306.
- REYES, G. (1995). *El abecé de la pragmática*, Madrid, Arco/Libros.
- SERALE, J. (1982). *Sens et expression*, Paris, Minuit.

SPERBER, D. y WILSON, D. (1977). «Remarques sur l'interprétation selon Paul Grice», *Communications*, 30, pp. 80-94.

— (1989). *La pertinence communication et cognition*, Paris, Colin.

VICENTE, B. (1993). «En torno a la semántica y la pragmática de la metáfora: una revisión crítica», *Pragmalingüística*, 1, pp. 307-334.

GESTION DES PRISES DE PAROLE ET STATUT DES INTERLOCUTEURS

Carmen Alberdi Urquizu
Universidad de Granada

Ce que l'on connaît comme le «cadre participatif» d'une interaction comprend au moins une instance locutrice et une instance réceptrice échangeant leurs positions à tour de rôle. Traditionnellement, c'est par rapport au pôle de réception que des distinctions ont été établies afin de différencier ceux qui sont à considérer comme des récepteurs «ratifiés», reconnus en tant que partenaires, et ceux qui ne sont que simples témoins d'un échange dont ils sont exclus. Ainsi par exemple, Kerbrat-Orecchioni (1996: 17-18), reprenant à cet égard le classement d'E. Goffman, divise les récepteurs ratifiés en destinataires directs et indirects et les récepteurs non-ratifiés en récepteurs «en surplus» et «épieurs».

Les locuteurs, par contre, n'ont pas fait en général l'objet de remarques particulières, sous l'influence peut-être du principe qui veut qu'une seule personne parle chaque fois.

Nous voudrions montrer que l'étude de la dynamique des prises de parole, et plus concrètement des «ratés» de ce système, permet d'apporter des nuances concernant cette figure apparemment homogène du locuteur et d'élargir en même temps les catégories allocutives.

LA SYSTÉMATIQUE DES TOURS DE PAROLE

Rappelons brièvement que, malgré le désordre apparent des conversations quotidiennes, les prises de parole se présentent comme un procédé systématique et ordonné, dont les caractéristiques essentielles, dégagées par Sacks *et al.* (1974: 700-701), sont les suivantes:

- *il y a toujours quelqu'un qui parle*, l'interaction supporte mal le silence;

- *une seule personne parle à la fois*. Si des chevauchements de parole existent, ils sont en général rapidement résolus, car

- il existe des *mécanismes de réparation* pour ménager les violations éventuelles du système: ainsi par exemple lorsque deux interactants prennent la parole en même temps, l'un d'eux s'arrêtera pour laisser l'autre continuer;

- *le changement de locuteur se produit normalement sans problème* puisque le lieu où un locuteur est prêt à céder la parole est marqué en tant que place transitionnelle (*transition relevant place*), reconnaissable à l'aide de divers signaux verbaux (complétude syntaxique de l'énoncé, sollicitation de l'interlocuteur à travers une question ou une interpellation, morphèmes connotant la clôture, etc.) ou non verbaux (ralentissement du débit, pause marquée, changements posturaux, regards, mouvement de la tête désignant l'interlocuteur, etc.);

- il existe *des techniques d'allocation de la parole*: soit le locuteur en place désigne son successeur, soit celui-ci s'auto-sélectionne.

Les règles de distribution des tours fonctionnent depuis lors en instituant un système de droits et de devoirs qui tendent à éviter dans la mesure du possible l'apparition de silences et de chevauchements (*minimize gap and overlap*). Dès l'apparition d'une place transitionnelle, si le locuteur en place choisit son interlocuteur, celui-ci a le droit et le devoir de prendre la parole. Si, par contre, le locuteur en place n'a pas choisi d'interlocuteur, deux cas de figure peuvent apparaître: (a) soit un interactant quelconque se pose comme successeur, et celui qui commence à parler en premier acquiert le droit à la parole; (b) soit le même locuteur continue à faire usage de la parole, et l'ensemble de règles s'applique à nouveau dès l'apparition de la prochaine place transitionnelle (Sacks *et al.* 1974: 704).

En principe, lorsqu'elle se déroule sans contretemps, l'alternance des tours de parole témoigne de façon très nette de l'existence de «mécanismes d'intersynchronisation, et du caractère coopératif interactionnel» (Kerbrat-Orecchioni, 1990: 164). Or le fait d'occuper la place de locuteur comporte des conséquences pour les relations de domination qui s'établissent au cours de l'interaction: «plus on occupe longtemps le terrain, et plus on a de chances de faire valoir ses vues, de dominer la conversation et d'en être la 'vedette'» (Kerbrat-Orecchioni, 1992: 85). En effet, si les interactions quotidiennes présupposent en principe l'égalité des participants et se déroulent dans l'observance des lois conversationnelles, il n'en demeure pas moins que des conflits sont toujours susceptibles de paraître, qui mettent en question cette attitude coopérative. Quatre cas de violation sont à considérer à l'égard du principe d'alternance: silences, interruptions, chevauchements et intrusions.

Le silence

Les interventions comportent en général un certain nombre de pauses internes dont la cause peut être purement physiologique (le débit de parole de chacun est différent), ou bien relever du fonctionnement même de la conversation: le discours se construisant au fur et à mesure, il est normal que le locuteur s'arrête, soit qu'il hésite et cherche ses mots, soit qu'il désire mettre un peu d'intrigue dans ses propos. Le seul problème que peuvent poser ce genre de pauses tient à ce qu'elles risquent d'être

perçues comme des places transitionnelles et de donner suite à des interruptions non désirées.

Les pauses peuvent également apparaître entre deux tours successifs, donnant lieu à un intervalle de silence de dimensions variables. Ces «blancs» conversationnels ne sont pas nécessairement conflictuels, ils révèlent tout simplement que l'interlocuteur a peut être mal interprété les signaux de fin de tour ou qu'il n'a rien à ajouter momentanément, et ils tendent à être vite remplis par des toussotements, des rires, des soupirs, ou des commentaires convenus sur le temps qu'il fait visant à relancer la conversation.

Mais il est d'autres situations où le silence découle du fait que le locuteur ne *peut* pas ou ne *veut* pas prendre la parole. Dans ce sens, nous distinguerons, avec Kurzon (1995: 55 et ss.), entre silence involontaire (*unintentional*) et délibéré (*intentional*). Le premier se rattache souvent à des inhibitions personnelles et peut être ramené à des causes psychologiques (aphasie, timidité, peur de parler, surprise, choc émotionnel) ou cognitives (plutôt que d'avouer son ignorance sur un sujet, le locuteur préférera normalement se taire). Le silence délibéré relève par contre d'un refus, constitue une transgression consciente des lois conversationnelles et affiche une volonté non coopérative.

Ce genre de comportement tend à être en général suivi de sanctions, dans la mesure où celui qui enfreint les règles se rend coupable d'une offense conversationnelle. Or si les relations de pouvoir à l'œuvre dans l'interaction sont favorables à celui qui refuse de répondre, le silence peut se tourner contre la personne du locuteur en place et le renvoyer au statut d'interactant non ratifié ou de délocuté (celui à qui il ne faut pas parler, qui n'est pas des nôtres). Cette attitude reçoit même parfois une expression verbalisée à travers l'iloïement, ou «troisième personne d'impolitesse» (Kerbrat-Orecchioni, 1992: 46): «*Qu'est-ce qu'il raconte celui-là ?*»

La récusation de l'énonciateur entraîne simultanément celle de son intervention, réduite, d'après Luscher, Roos et Rubattel (1995: 65), à la catégorie d'un *pseudo-tour de parole*. En effet, pour qu'une prise de parole soit considérée comme un tour, elle doit (entre autres conditions) recevoir une interprétation «*on line*»: il ne suffit pas que l'intervention soit émise, encore faut-il qu'elle soit reçue, qu'il y ait dans la réaction subséquente des traces de la reconnaissance de cette prise de parole.

Il s'ensuit que le silence n'est pas à prendre simplement comme une négation de la parole. Dans la mesure où il constitue un *non-accomplissement* d'un acte attendu, le silence s'institue en activité signifiante et génératrice d'implications discursives.

L'interruption

L'interruption survient lorsque le locuteur en place se trouve coupé par un interlocuteur qui (1) a mal interprété une pause comme une place transitionnelle (interruption involontaire, considérée comme un «accident»), ou (2) cherche sciemment à couper la parole à son partenaire, et l'interruption devient alors une offense conversationnelle (interruption délibérée).

Kerbrat-Orecchioni (1990: 177-179) propose de distinguer quatre types d'interruptions qu'elle classe par ordre d'offense croissante: (1) interruptions à fonction d'entraide, (2) interruptions coopératives, (3) interruptions légitimées comme réponse à

une transgression d'un principe conversationnel, et (4) interruptions non coopératives et non légitimées, «qui produisent dans l'interaction l'effet le plus violent».

En effet, bien que constituant en principe une manifestation d'impolitesse (celui qui interrompt empiète sur le territoire conversationnel du locuteur), l'interruption peut aussi témoigner d'une attitude coopérative. Il en est ainsi des interruptions à fonction d'entraide. Lorsqu'un locuteur hésite, la pause peut être interprétée par l'interlocuteur comme une invitation à lui fournir de l'aide, à lui «souffler» le mot qui lui manque. Dans ce cas, l'intervention de l'interlocuteur relève de la co-énonciation par intégration qui, selon la définition de Jeanneret (1991: 94): «se matérialise [...] par un phénomène de complétion: l'énoncé d'un locuteur étant terminé par un autre.» Celui qui entreprend de compléter l'énoncé de son partenaire se trouverait ici assumer un rôle de co-énonciateur ou co-locuteur.

Il faut toutefois nuancer que, si dans l'intervention suivante le locuteur refuse l'aide reçue, la co-énonciation se trouve mise en question, l'aide redéfinie après coup comme une interruption non désirée, et le co-énonciateur renvoyé au statut d'intrus.

L'interruption peut également être considérée comme une aide fournie au locuteur lorsque son but est d'éviter que celui-ci commette une gaffe (bien que dans ce cas le locuteur interrompu ne lui reconnaisse souvent une valeur positive qu'*a posteriori*), ou dans le cas des «interruptions qu'impose le code de la politesse et qui constituent non des 'menaces' pour la face de L1, mais au contraire des 'anti-menaces': ainsi lorsqu'on coupe court à une excuse de L1 [...], ou au rejet d'un compliment» (Kerbrat-Orecchioni, 1990: 177).

La deuxième catégorie (interruptions coopératives) rassemble les diverses expressions d'adhésion ou d'accord que les interactants produisent en situation de réception. Ces régulateurs d'approbation constituent en outre l'un des modes de manifestation de l'existence de coalitions dyadiques entre les participants à un trilogue. Divers cas sont à envisager (Zamouri, 1995: 60-62):

(1) *L'anticipation* par le partenaire sur la fin de l'énoncé du locuteur: l'allié ne cherche pas à interrompre le locuteur, mais plutôt à le devancer «pour lui prouver qu'il pense exactement la même chose que lui». Cette collaboration se distingue de celle du «soufflage» en ce qu'elle est proposée sans que le locuteur la réclame, implicitement ou explicitement.

(2) La répétition en écho, ou *reprise diaphonique*, d'un segment de l'énoncé du locuteur. Dans la mesure où la reprise suppose une intégration du point de vue de l'autre, elle agit comme un moyen puissant de lui transmettre l'adhésion à ses propos.

En d'autres termes, la reprise suppose l'établissement d'un certain terrain commun entre les participants à une interaction verbale [...]. Cette parcelle d'accord mutuel peut toucher divers aspects de l'interaction (le sujet, l'énonciation) et elle peut être manifestée moyennant une variété de catégories: des termes explicitant le consensus, l'intonation, des rires (ou sourires), etc. La reprise de l'intervention de l'interlocuteur est une autre de ces stratégies pour la manifestation de l'accord. (Espuny, 1997: 205)

(3) *L'évaluation positive* de l'énoncé du locuteur. Le partenaire de la coalition verbalise son ralliement aux propos énoncés par le locuteur à l'aide d'expressions

d'accord (*voilà, bien sûr, exactement, c'est ça*) qui cherchent moins à interrompre le locuteur qu'à l'encourager pour qu'il développe son énoncé.

(4) La *simple approbation* de l'énoncé du locuteur à travers des vocalisations du genre «*mhh*», ou de brèves émissions verbales d'accord (*oui, oui*).

Ce genre d'interventions se placent, d'après Luscher et *alii*, à la limite même du tour de parole, l'ensemble de ces procédés de régulation constituant pour eux des *non-tour de parole phatiques*:

Ce sont des prises en compte phatiques que l'interlocuteur énonce, en tant qu'interlocuteur, «à l'intérieur» du TP du locuteur (*oui, mhh*). Nous les appellerons des *non-tour de parole*, ci-après NTP. Nous proposons d'inclure dans la catégorie des NTP non seulement ces énoncés minimaux, mais aussi –comme version non-minimale– des énoncés plus longs, formellement autonomes, lorsqu'ils sont dans un emploi désémantisé, en simple reprise échoïque de l'intervention précédente (Luscher et *alii*, 1995: 66-67).

En fait, il semble assez difficile d'admettre que ces interventions constituent des interruptions du moment que leur apparition est obligée dans la conversation en tant que moyens d'assurer le *feed-back*: «en tout état de cause, la production régulière de ces signaux d'écoute est indispensable au bon fonctionnement de l'échange: des expériences ont prouvé que leur absence entraîne d'importantes perturbations dans le comportement du locuteur» (Kerbrat-Orecchioni, 1996: 5).

Le troisième groupe d'interruptions concerne les cas où devant une violation flagrante d'une maxime conversationnelle (un mensonge, un énoncé non-pertinent, une information ambiguë, etc.), l'interlocuteur rappelle le locuteur à l'ordre en l'interrompant. Si l'interruption constitue une offense, elle est dans une certaine mesure légitimée en tant que réparation d'une transgression préalable. Il convient de noter à cet égard que le fait de déclarer non-pertinente une intervention revient à nier en même temps la compétence discursive du locuteur (cf. Muntigl et Turnbull, 1998: 229). Ajoutons que cette négation est susceptible, par la même occasion, de mettre en question son statut illocutoire et son droit à la parole: «*de quoi tu te mêles, ça ne te regarde pas*», «*tais-toi plutôt, tu n'en sais rien*».

Le dernier type d'interruptions proposé par Kerbrat-Orecchioni renvoie enfin aux interruptions inopinées qui répondent en général à une stratégie d'appropriation de la parole et traduisent l'existence plus ou moins nette d'un conflit dont l'enjeu serait notamment identitaire, celui qui interrompt cherchant par ce moyen à dominer l'échange. L'offense conversationnelle devient ici d'autant plus grave que le locuteur B signale ouvertement, à travers l'intensité articulatoire et le ton de ses interventions, son intention de priver le locuteur A de son droit à la parole. Ces interruptions, apparaissant en dehors de tout point de transition possible, se désignent explicitement comme intrusions dans le terrain conversationnel de l'autre.

Or, celui qui entreprend de couper la parole du locuteur, risque de voir son comportement censuré par un tiers. Cette censure, qui met publiquement en évidence son manque de politesse et de compétence sociolinguistique, le renvoie soudain dans une position basse.

Le chevauchement

À l'exception de certaines interruptions qui apparaissent au tournant d'une pause interprétée comme place de transition, le plus souvent l'interruption s'accompagne d'un phénomène de syllocution. D'après Schegloff, (2000: 8), le chevauchement peut adopter l'une des trois configurations suivantes:

- (1) A parle à B qui, à son tour, est en train de parler à C.
- (2) A et C parlent en même temps à B.
- (3) Le cas le plus fréquent, celui où A et B se parlent simultanément en présence de C.

Très souvent, les paroles émises simultanément ne témoignent que de la vivacité de la conversation, voire de la compénétration profonde existant entre deux interlocuteurs qui se trouvent dire la même chose au même moment et, de ce point de vue, leur apparition n'entraîne pas de conflit ou de compétition pour la prise de parole. Considéré comme un accident plutôt que comme une violation des lois d'alternance, le chevauchement tend dans ces cas à être rapidement résolu.

Mais il existe aussi des chevauchements délibérés, employés comme autant de stratégies pour s'emparer du tour de parole. Si aucun des interlocuteurs ne lâche prise, le chevauchement aboutit à deux monologues parallèles et indépendants.

À part cette dernière situation extrême, relevant de rencontres hautement conflictuelles ou pathologiques, les situations les plus communes d'apparition d'un chevauchement sont les suivantes:

- (1) un interlocuteur interprète une pause comme place de transition possible et commence à parler avant que le locuteur n'ait fini son tour;
- (2) le locuteur a effectivement produit une place transitionnelle et désigné son successeur, mais il décide au dernier moment d'ajouter un commentaire ou une nuance à son énoncé, alors que l'autre amorçait déjà une réaction;
- (3) le locuteur n'ayant pas désigné de successeur, plusieurs locuteurs s'auto-sélectionnent et commencent à parler simultanément;
- (4) le locuteur pose une question à deux interlocuteurs et ceux-ci répondent en même temps;
- (5) une intervention est produite par plusieurs locuteurs: c'est le cas par exemple des souhaits et d'autres formulations hautement ritualisées que l'on réalise de façon collective, mais non compétitive.

L'intrusion

Une intrusion est constituée par une usurpation de la parole, accompagnée ou non d'interruption et de chevauchement: «un locuteur 'illégitime' [...] s'empare de la parole, et vient parasiter le circuit interlocutif», d'après la définition qu'en donne Kerbrat-Orecchioni (1996: 32).

Il se peut cependant que ce locuteur se considère lui-même légitimé à prendre la parole en vertu d'un contrat le constituant en porte-parole (contrat plus ou moins accepté à son tour par le tiers qui est laissé en silence). Par ailleurs, et même lorsqu'elle provient d'un locuteur non-ratifié dans l'échange en cours, l'intrusion peut être

bénéfique pour les interlocuteurs ratifiés, et ceci la rend dans une certaine mesure légitime. Considérons l'exemple suivant:

A: – Je ne sais pas comment on va faire pour arriver à la gare. Il faudrait peut-être demander à quelqu'un...

B: – Mais non, c'est sûr que c'est par ici...

C: (qui ne fait pas partie de la conversation) – Excusez-moi, je n'ai pu m'empêcher de vous entendre. Vous cherchez la gare ? Je peux bien vous y conduire.

L'intrusion de C ne peut être que faiblement offensante (et en tout cas pour B) puisque nous pouvons faire l'hypothèse que A, voyant C qui est assez près pour l'entendre, cherche justement à le faire intervenir sur le mode de ce que Kerbrat-Orecchioni nomme un *trope communicationnel*:

Il y a 'trope communicationnel' chaque fois que s'opère, sous la pression du contexte, un renversement de la hiérarchie normale des destinataires, c'est-à-dire chaque fois que le destinataire qui en vertu des indices d'allocution fait en principe figure de destinataire direct, ne constitue en fait qu'un destinataire secondaire, cependant que le véritable allocutaire c'est en réalité celui qui a en apparence statut de destinataire indirect (Kerbrat-Orecchioni, 1990: 92).

Les instances interlocutives

Les considérations qui précèdent ont mis en évidence que le statut illocutoire des interactants n'est pas toujours aussi simple qu'il pourrait le sembler à première vue. Selon que leur présence et leurs interventions sont acceptées ou non, selon le mode dont leur prise de parole est gérée et selon les réactions que celle-ci suscite chez les autres partenaires, divers cas de figure sont à envisager. Afin d'essayer de rendre compte de ces circonstances, nous proposerons une typologie élargie des instances de locution que nous pouvons schématiser comme suit:

LOCUTEURS ET ALLOCUTAIRES		
ratifiés	locuteur	locuteur individualisé
		locuteur collectif / co-locuteur
		locuteur délégué
		porte-parole
		intrus
	récepteur	adresse collective
		allocutaire direct
		allocutaire indirect
		tiers délocuté
non-ratifiés	locuteur	intrus
		intrus légitimé
	récepteur	témoin
		épieur

Les *interactants ratifiés* sont ceux qui composent le cadre participatif reconnu comme tel par les interactants. En tant que *locuteurs ratifiés*, nous pouvons opérer une première distinction entre le *locuteur individualisé*, intervenant seul en son propre nom et place, et l'instance locutrice *collective* générée lorsque plusieurs locuteurs prennent la parole en même temps (comme dans le cas des souhaits collectifs), ou lors de la production conjointe d'une intervention en cas de co-énonciation, l'intervention du second locuteur (ou co-locuteur) complétant celle du premier.

La collectivité issue de la coalition entre deux ou plusieurs partenaires d'interaction peut également chercher à s'exprimer à travers une seule voix, celle du *locuteur délégué*, qui se différencie du *porte-parole* en ce que le premier assume le point de vue de la coalition et s'exprime «par un *nous* exclusif qui inclut un des partenaires du cadre participatif ou un intervenant absent, mais qui n'implique pas l'allocutaire» (selon le schéma *je + il – tu*), alors que le porte-parole «est un locuteur qui ne s'exprime pas en son nom mais en celui d'un autre locuteur, avec lequel il ne revendique pas nécessairement un partage de point de vue» (Durrer, 1999: 44-45). À cet égard, il est particulièrement intéressant d'observer si le porte-parole se considère lui-même locuteur délégué –emploi de la première personne du pluriel, ou de *on*–, laissant entendre qu'il parle au nom des deux, ou s'il traite le tiers en délocuté et parle de lui à la troisième personne (Marruccia, 1995: 86). Ajoutons encore que la délégation de parole implique l'existence d'un contrat d'énonciation, ce qui n'est pas toujours le cas en ce qui concerne le porte-parole, dont le statut peut très bien être contesté par le tiers, ce qui le rend un *intrus*.

En effet, bien que ratifié comme participant à une interaction en cours, un locuteur apparaîtra comme intrus s'il se trouve usurper la parole à un tiers explicitement sélectionné par le locuteur précédent, alors qu'aucun contrat d'énonciation n'est reconnu par ce tiers. Cette intrusion est généralement sanctionnée et mise en évidence (que ce soit par le locuteur précédent ou par le tiers), la remise en place de l'intrus pouvant être explicitement réalisée (*laisse-le/laisse-moi répondre*), ou implicitement (le locuteur premier ignore l'intervention de l'intrus et adresse la même question au successeur choisi, ou bien c'est celui-ci qui entreprend de répondre à son tour et discrédite ainsi l'intervention de l'intrus). Sera donc considéré intrus tout locuteur dont l'apport conversationnel est ignoré ou mis en question.

En tant que *récepteurs ratifiés*, nous partirons du classement proposé par Kerbrat-Orecchioni (1995: 2) pour le trilogue, où elle distingue trois catégories dont la délimitation reste cependant assez floue. En effet si les propos du locuteur en situation de dialogue ne sauraient concerner *a priori* que l'allocutaire¹, l'élargissement du cadre participatif à trois ou plus de trois interactants oblige à la prise en compte d'autres possibilités. Ainsi par exemple, lorsque deux récepteurs sont impliqués, le locuteur peut s'adresser aux deux interlocuteurs (*adresse collective*), ou viser prioritairement un des allocutaires, institué en allocutaire *direct*, et ne toucher qu'accessoirement l'autre, renvoyé momentanément au rôle d'allocutaire *indirect*. La centration sur l'allocutaire direct peut être repérée à travers des indices verbaux (les termes d'adresse, pronoms de 2^e personne), non verbaux (regard, orientation du corps), ou par le contenu du discours, qui concerne plus concrètement l'un des allocutaires. Il est à noter, toutefois, que le

¹Il faudrait tenir compte toutefois de certaines situations où le discours du locuteur semble plutôt auto-adressé et on ne sait pas très bien s'il parle pour lui-même ou pour les autres.

comportement non verbal peut être divergent par rapport à la sélection verbale, ce qui témoigne d'une double adresse ou trope communicationnel.

Cette situation d'adresse exclusive ne saurait certes se prolonger pendant toute l'interaction, car elle aurait pour effet de placer l'allocutaire indirect en position de *tiers délocuté*: exclu de la relation d'allocation il n'aurait d'autre option d'intervenir que de se poser en intrus. Pour éviter cette contingence, «il existe une sorte de règle tacite à laquelle se conforment les participants: Tout doit être fait par l'ensemble des participants pour que le tiers ne reste pas un tiers, mais qu'il participe de façon même minimale à l'échange en cours» (Traverso, 1995: 51).

Enfin, un allocutaire direct peut se trouver provisoirement en position de *tiers* lorsqu'un intrus s'institue en porte-parole et prend la parole à sa place. Dans ce cas, il a le choix entre: (a) rester dans la position de tiers, et accepter momentanément un rôle d'allocutaire indirect se contentant d'observer, ou (b) intervenir dans la conversation, soit pour reprendre en main ses responsabilités énonciatives et ce faisant discréditer le porte-parole, le signaler comme intrus; soit au contraire pour rendre évidente l'existence du contrat qui les lie, en approuvant ou en complétant les propos du porte-parole.

Les *interactants non-ratifiés* n'appartiennent pas en principe à l'interaction en cours. Physiquement présents sur le lieu de la conversation, ils entendent, souvent sans le vouloir, des conversations qui ne leur sont pas en principe adressées² et peuvent, à un certain moment, s'arroger le droit d'intervenir en tant que locuteurs. N'étant pas reconnus comme tels, les locuteurs non-ratifiés auront toujours initialement le statut d'*intrus*, mais leur intervention pourra être *légitimée* si elle est acceptée par les interactants ratifiés.

Les allocutaires non ratifiés, enfin, se divisent en *témoins* ou *épieurs* selon que leur présence est perçue ou non par les interactants, et qu'ils entendent involontairement ou de façon délibérée les propos échangés. Dans la mesure où leur présence est au moins attestée, les témoins pourront plus facilement se muer en locuteurs-intrus que les épieurs.

CONCLUSION

La gestion des tours de parole s'avère en somme plus complexe que la simple alternance selon le schéma *a-b-a-b*, comme en témoignent non seulement les ratés du système, mais aussi les diverses appréciations que les interactants font de ces violations.

Ces phénomènes soulignent d'une part l'importance attachée au pouvoir de l'instance locutrice, qui fait que très souvent les violations du principe d'alternance se soldent par un conflit aux proportions variables pouvant aller de la simple remise en place de l'infraacteur à son exclusion de la relation d'allocation.

D'autre part, les réactions des interactants face à ces comportements mettent très particulièrement en évidence le mouvement à double direction qui caractérise les

²En principe, car dès que l'on s'aperçoit de la présence d'un allocutaire non ratifié, on a le choix entre chuchoter pour l'exclure définitivement, ou lui permettre au contraire d'entendre: «Lorsqu'un locuteur perçoit que quelqu'un écoute ses propos, il ne peut qu'en tenir compte dans son discours et le témoin ou l'espion se voit donc, sans que celui-ci en soit conscient, attribuer le rôle d'allocutaire secondaire» (Durrer, 1999: 55).

interactions: tout comportement, tout geste posé à l'intention de l'autre appellent des réactions de retour susceptibles de redéfinir après coup le statut de l'intervention précédente, mais aussi celui du locuteur responsable. Tel locuteur qui croyait afficher une attitude bienveillante de coopération en soufflant un mot à son interlocuteur se voit renvoyé au statut d'un intrus; tel autre qui se croyait accepté au sein d'une relation interlocutive s'en retrouve exclu, confronté à l'indifférence ou au silence de son(s) partenaire(s). C'est dire en somme que les interlocuteurs ne sont pas des instances abstraites de discours, mais des êtres réels aux réactions souvent imprévisibles. Le terrain de l'interaction, en tant que lieu de rencontre interpersonnelle, s'avère toujours incertain, et la prise de parole, une entreprise beaucoup plus risquée que ne le laisseraient supposer nos habitudes langagières.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DURRER, S. (1999). *Le dialogue dans le roman*, Paris, Nathan.
- ESPUNY, J. (1997). *Etude de la diaphonie dans des dialogues en face à face*, Barcelona, Universidad de Barcelona.
- JEANNERET, T. (1991). «Fabrication du texte conversationnel et conversation pluri-locuteurs», *Cahiers de Linguistique Française*, 12, pp.83-102.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990). *Les interactions verbales I*, Paris, A. Colin.
- (1992). *Les interactions verbales II*, Paris, A. Colin.
- (1996). *La conversation*, Paris, Seuil.
- et PLANTIN, C. (dir.) (1995). *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- KURZON, D. (1995). «The right of silence. A sociopragmatic model of interpretation», *Journal of Pragmatics*, 23, pp. 55-69.
- LUSCHER, J.M., ROOS, E. et RUBATTEL, C. (1995). «Prises de parole et interventions dans l'organisation de la conversation», *Cahiers de Linguistique Française*, 16-17, pp. 57-78.
- MARCOCCIA, M. (1995). «Les interviews de couple. Réflexions sur le rôle de porte-parole», in C. Kerbrat-Orecchioni et C. Plantin (dir.), pp. 80-107.
- MUNTIGL, Peter et TURNBULL, William (1998). «Conversational structure and facework in arguing», *Journal of Pragmatics*, 29, pp. 225-256.
- SACKS, H.; SCHEGLOFF, E. et JEFFERSON, G. (1974). «A Simplest Systematics for the Organization of Turn-taking for Conversation», *Language*, 50, 4, pp. 696-735.

SCHEGLOFF, E. A. (2000). «Overlapping talk and the organization of turn-taking for conversation», *Language in Society*, 29, 1, pp. 1-63.

TRAVERSO, V. (1995). «Gestion des échanges dans la conversation à trois participants», in C. Kerbrat-Orecchioni et C. Plantin (dir.), pp. 29-53.

ZAMOURI, S. (1995). «La formation de coalitions dans les conversations triadiques», in C. Kerbrat-Orecchioni et C. Plantin (dir.), pp. 54-79.

LE PARADOXE LINGUISTIQUE: LE CAS DES ÉNONCÉS CONCESSIFS

Emma Álvarez Prendes
Universidad de Oviedo

INTRODUCTION

Il est presque devenu un *locus amœnus* pour ceux qui étudient le phénomène grammatical généralement nommé comme «concession» de commencer leurs travaux en affirmant que celui-ci est l'un des phénomènes les moins bien définis et circonscrits en linguistique. Ce lieu commun s'est pourtant avéré vrai¹.

Souvent confondue ou mêlée avec d'autres phénomènes tels que la restriction, l'adversativité, l'opposition, etc., la concession n'a pas reçu jusqu'à ce jour une définition ou une caractérisation unanimement acceptées.

Ainsi les différentes grammaires ne se sont mises d'accord, ni sur le nombre et l'inventaire des connecteurs dits concessifs, ni sur la portée de la concession elle-même (c'est-à-dire si elle concerne seulement la partie de l'énoncé introduite par le connecteur dit concessif ou si, en revanche, elle concernerait plutôt la phrase toute entière); encore moins sur les diverses possibilités de réalisation de l'énoncé concessif.

Dans cet article nous allons nous écarter un peu de toutes ces controverses –nous laisserons même de côté la discussion sur l'adéquation de la terminologie «concession (concessif/concessive)» en adoptant celle-ci comme l'étiquette par laquelle nous allons désigner le phénomène sujet d'étude– pour essayer de procéder d'une autre façon: notre tâche sera, d'abord et en examinant de près les constructions concessives, de trouver, au moins, un trait commun à toutes ces constructions, pour ensuite élucider jusqu'à quel point ce trait –si finalement il existe– est distinctif ou propre de ces énoncés, et non pas d'autres.

Nous focaliserons cette étude de la concession sur le domaine de la langue française contemporaine et notamment orale.

¹Encore paraît-il que les constructions concessives figurent parmi les derniers éléments maîtrisés dans l'acquisition d'une langue (peu importe qu'il s'agisse d'une L1 ou d'une L2), et ce sont également des éléments très tardivement apparus dans la propre ontogenèse des langues. Des faits qui pourraient peut-être témoigner de la complexité du dit phénomène.

1. LE PHÉNOMÈNE GRAMMATICAL DE LA CONCESSION EN LANGUE FRANÇAISE

Il est clair que l'expression de la concession en français contemporain admet —tel que l'on vient de l'évoquer— de nombreuses possibilités de réalisation. Nous prendrons comme exemple de base un hypothétique dialogue tout à fait banal pour essayer d'évoquer —et de classer, si possible— ces diverses possibilités de réalisation. Ainsi nous pouvons imaginer une situation de communication comme celle qui suit: il se trouverait deux locuteurs, A et B. Imaginons que A est la fille de B, et que B est un riche monsieur qui (comme tous les pères) veut le meilleur pour sa fille. Celle-ci est en train de lui parler de C, son fiancé, l'homme qu'elle voudrait bientôt épouser. À un moment donné de la conversation, A dira à son père qu'elle veut épouser C parce qu'elle l'aime et qu'elle trouve que c'est un garçon bien, etc.. Nous pourrions alors nous trouver face à la réplique suivante de B:

(I) B: *C'est un garçon bien **mais** il n'a pas de métier.*

Ou aussi:

(II a) B: *C'est un garçon bien... [pause]. Il n'a pas de métier...*

Ou nous pourrions également rencontrer l'échange suivant:

(II b) A: *C'est un garçon bien.*

B: ***Mais** il n'a pas de métier.*

Le père pourrait de même dire à sa fille:

(III a) A: *C'est un garçon bien.*

B: *... Il n'a pas de métier.*

Ou bien:

(III b) A: *C'est un garçon bien.*

B: ***Quand même...***

Ou encore il pourrait simplement faire un "geste" en guise de réponse. Ainsi:

(IV) A: *C'est un garçon bien.*

B: [Haussement des épaules, «*beuh!*», hochement de la tête, etc.]

À la vue de ces exemples, nous pourrions désigner la formule *conn. (p, q)²* comme le schéma basique de la concession, où *conn.* représenterait les marqueurs grammaticaux —simples ou complexes— de la concession, *p*, l'une des propositions et *q*, l'autre. Il s'agirait alors d'une formule tripartite, c'est-à-dire composée d'un connecteur dit concessif et de deux propositions. Cependant la présence explicite et simultanée de ces trois éléments ne sera non seulement pas nécessaire pour l'expression

²Formule tirée de Luscher (1993: 175). Quant aux raisons ou avantages de ce choix typographique, cf. ibidem.

d'un rapport concessif, mais aucun de ceux-ci ne sera en lui-même indispensable. Certes il y aura des exemples où nous trouverons les trois membres ci-dessus mentionnés (i.e. ex. I), mais il y en aura également d'autres où nous ne trouverons que deux de ces éléments, que ce soit le connecteur et l'une des propositions (cf. ex. II b) ou bien les deux propositions en parataxe (= sans la présence d'un connecteur qui les relie, cf. ex. II a³); ou bien seulement l'un de ces membres —soit le connecteur, soit l'une des propositions (cf. III b et III a, respectivement)—. Une quatrième possibilité d'expression de la concession en français serait mise en place par le biais non pas d'une expression linguistique mais d'un geste corporel —un hochement de tête, un haussement des épaules, etc.— ou d'une expression paralinguistique («*beuh!*», par exemple)⁴.

Nous pouvons donc signaler qu'il existe en français contemporain quatre degrés d'expression des rapports concessifs, qui vont du plus explicite (ou le type I, celui où nous trouverons explicitement tous les éléments désignés comme faisant partie de l'expression des rapports concessifs) ou plus implicite (ou le type IV, celui où *strictu sensu* on ne trouverait aucun de ces éléments).

Nous allons maintenant énumérer les diverses possibilités d'expression de ces quatre degrés à l'aide des différents types de connecteurs.

Type I (3 éléments: *conn.*, *p*, *q*)

1. *C'est un garçon bien **mais** il n'a pas de métier.*
2. *C'est un garçon bien, (**mais**) il n'a **quand même** pas de métier⁵.*
3. *C'est un garçon bien, (**mais**) il n'a **tout de même** pas de métier.*
4. *C'est un garçon bien, **pourtant** il n'a pas de métier.*
5. *C'est un garçon bien, **cependant** il n'a pas de métier.*
6. *C'est un garçon bien, **toutefois** il n'a pas de métier.*
7. *C'est un garçon bien, **néanmoins** il n'a pas de métier.*
8. *C'est un garçon bien **même** s'il n'a pas de métier.*
9. ***Bien qu'**il n'ait pas de métier, c'est un garçon bien.*
10. ***Quoiqu'**il n'ait pas de métier, c'est un garçon bien.*
11. *C'est un garçon bien **encore qu'**il n'a pas de métier.*
12. ***Malgré** son manque de métier, c'est un garçon bien⁶.*

³Dans ce cas, ce seront des éléments prosodiques —tels que l'existence d'une pause énonciative entre l'articulation des deux propositions conformant l'énoncé ou une courbe intonative caractéristique de celui-ci, etc.— ainsi que le contenu sémantique de chacune des propositions qui donnera le sens concessif de l'énoncé.

⁴Dans ce quatrième et dernier cas, il n'y aurait strictement parlant aucun élément linguistique mais il s'agirait néanmoins de l'expression d'un rapport concessif et c'est pour cela que nous l'incluons dans notre étude.

⁵Pour l'instant nous ne tiendrons pas compte des différentes possibilités de place du connecteur au sein de l'énoncé ni de sa capacité d'introduire soit l'une soit l'autre des propositions; nous ne tiendrons pas compte non plus des différentes possibilités d'ordre des propositions ni des différents modes verbaux utilisables dans chacune d'elles.

⁶Le sens de cette phrase n'est pas tout à fait identique à celui des autres énoncés. Nous voulions néanmoins noter qu'il existe généralement la possibilité d'exprimer un rapport concessif à l'aide de *malgré* + *N*.

13. *Malgré qu'il n'ait pas de métier, c'est un garçon bien*⁷.
14. *En dépit de son manque de métier, c'est un garçon bien.*
15. *Il a beau être un garçon bien, il n'a pas de métier.*
16. *Il peut (bien) être un garçon bien, il n'a pas de métier.*
17. *Si bon garçon qu'il soit, il n'a pas de métier.*
18. *C'est un garçon bien, n'empêche qu'il n'a pas de métier.*

Type II (2 éléments: *conn.* + *p* ou *q*)⁸

1. *Mais il n'a pas de métier.*
2. *(Mais) il n'a quand même pas de métier.*
3. *(Mais) il n'a tout de même pas de métier.*
4. *(Mais) pourtant il n'a pas de métier.*
5. *(Mais) cependant il n'a pas de métier.*
6. *Toutefois il n'a pas de métier.*
7. *Néanmoins il n'a pas de métier.*
8. * (pas de possibilité de construction d'énoncé).
9. *
10. *
11. *
12. *
13. *
14. *
15. *
16. *
17. *
18. *N'empêche qu'il n'a pas de métier.*

Type III (1 élément: *conn.* ou *p* ou *q*)

2. *Quand même...*
3. *Tout de même...*
10. *Quoique...*
11. *Encore que...*
18. *N'empêche...*

En examinant de près tous ces énoncés nous pouvons constater qu'il y a certaines caractéristiques qui se répètent: nous avons toujours affaire —explicitement ou implicitement— à deux propositions distinctes. Deux propositions qui manifestent

⁷Certains auteurs se refusent d'admettre ce marqueur qui ne rentrerait pas, selon la grammaire traditionnelle, dans la norme, mais il est évident que son emploi, au moins en français contemporain oral, est attesté.

⁸Dans cet article nous n'allons pas analyser en détail l'expression paratactique de la concession. Nous n'examinerons donc que les types II b et III b.

toujours deux voix différentes (celle d'un locuteur L et celle d'un interlocuteur I soit individuel soit collectif soit impersonnel), qui expriment, à leur tour, deux arguments contrastés. Nous pouvons aller jusqu'à dire que l'intervention de L est toujours la réponse, ou plutôt la réplique, à une intervention préalable de I —qu'il s'agisse d'un acte de parole qui vient de se produire consciemment devant le locuteur ou qu'il s'agisse d'une «vérité» couramment admise par un groupe ou une collectivité—. L retorque quelque chose à ce que I vient d'asserter ou à ce que celui-ci juge vrai au moment de l'énonciation. Nous pouvons de ce fait conclure que dans la concession nous allons toujours trouver polyphonie (puisque l'énoncé concessif véhiculera au moins deux voix différentes) et négation (puisque l'une des voix réfutera ce que l'autre vient d'asserter). À ce stade de l'étude, nous pourrions déclarer ces deux traits comme étant caractéristiques du rapport concessif. Mais encore, et en analysant de plus près cette négation, nous constaterons qu'elle est quelque peu singulière car, pour proclamer sa vérité, L ne nie pas complètement ce que son interlocuteur vient de dire; bien au contraire, il lui octroie une part de vérité. L assume donc, et en même temps, deux propositions, *a* et *non a*, de sens contraire. Nous sommes ainsi face à une contradiction. Et étant donné que tout énoncé affirmant simultanément *a* et *non a* devrait être non seulement contradictoire mais aussi inintelligible, comment se fait-il que la contradiction ou l'inintelligibilité d'un énoncé tel que *C'est un garçon bien mais il n'a pas de métier* passe inaperçue aux yeux des sujets parlants et ne gêne absolument pas la communication? Voilà le paradoxe annoncé dans le titre de cet article et que nous nous proposons maintenant de résoudre.

2. LE PARADOXE LOGIQUE CONTRE LE PARADOXE LINGUISTIQUE

Nous pouvons distinguer plusieurs types de paradoxe⁹: le paradoxe logico-mathématique, le paradoxe linguistique ou sémantique et le paradoxe pragmatique. Pour ce travail, nous n'allons retenir que les deux premiers.

En logique, une proposition est paradoxale si elle est à la fois vraie et fausse, c'est-à-dire si elle affirme et nie simultanément une même propriété d'un même individu; si elle est donc contradictoire. Un exemple célèbre de paradoxe logique serait celui du menteur: s'il dit *Je mens*, il ne ment pas..., et pourtant il dit qu'il ment.

En linguistique, une proposition est paradoxale si elle présente toutes les caractéristiques nécessaires pour être anormale (car elle nie et affirme simultanément une même propriété d'un même individu), alors que, en réalité, elle ne l'est pas. Un exemple de paradoxe linguistique pourrait être un énoncé du type: *Le chauffeur du bus n'était pas un chauffeur mais un policier*.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement du paradoxe, nous pouvons également établir une comparaison entre celui-ci et un problème classique. À la différence du problème classique, la résolution du paradoxe (logico-mathématique ou sémantique) passe toujours par la révocation d'une des prémisses qui ont été préalablement affirmées; tandis que dans le cas du problème classique nous réintégrons toutes les prémisses dans la solution.

⁹Pour cette typologie du paradoxe, cf. Watzlawick-Beavin-Jackson (1983: 176).

Malgré ce comportement commun des paradoxes logiques et linguistiques que nous venons de voir, un énoncé logiquement paradoxal ne sera pas forcément un énoncé sémantiquement paradoxal. Bien au contraire, un énoncé sémantiquement paradoxal est toujours parfaitement compréhensible et son interprétation ne pose aucune difficulté aux sujets parlants. La différence entre le paradoxe linguistique et le paradoxe logique réside dans le fait que, dans le cas du paradoxe logique, ce qui est évident est le problème à résoudre et ce qui est compliqué est la solution, alors que dans le cas du paradoxe linguistique c'est l'inverse: ce qui est évident est la solution et ce qui est compliqué est de trouver la source du problème.

En logique traditionnelle et classique bivalente (c'est-à-dire celle qui ne tient compte que de deux valeurs de vérité: vrai et faux, 1 ou \emptyset), l'affirmation simultanée de deux prédicats *A* et *non A* sera forcément contradictoire et, par conséquent, inconsistante. Néanmoins, nous ne pouvons pas assumer que ce soit ce type de logique qui gère les raisonnements humains où intervient le langage ordinaire (= raisonnements dit de sens commun). Nous défendons au contraire qu'il s'agit bel et bien d'un autre type de logique (nous développerons cette idée à la fin de la section 3).

Nous sommes désormais en mesure d'aborder le cas des énoncés concessifs: pourquoi sont-ils des énoncés linguistiquement paradoxaux et pourquoi cela ne gêne absolument pas la compréhension?

3. LE PARADOXE LINGUISTIQUE CHEZ LES ÉNONCÉS CONCESSIONS

Il conviendrait, d'abord, de rappeler quelques rudiments concernant le fonctionnement général des processus humains de communication, afin de mieux comprendre par la suite le fonctionnement particulier des énoncés concessifs. Pour cela, nous allons exposer succinctement le modèle communicatif proposé dans la "théorie de la pertinence" de Sperber et Wilson¹⁰.

D'après ces auteurs, la communication verbale humaine ne serait pas le simple résultat d'un processus d'encodage-décodage de signaux ni un pure processus inférentiel. Il s'agirait plutôt d'un processus mixte ou biphasique: il y aurait une première phase où la communication serait sémiotique (= il y interviendrait donc la représentation sémantique associée à chaque signe linguistique), et une deuxième phase où la communication serait inférentielle (= à partir de ces contenus sémantiques-là encodés, nous aurions accès à d'autres informations non encodées mais cependant également communiquées). Et ce sera le "principe de la pertinence optimale" (= celui qui prône l'obtention, à partir d'un énoncé quelconque, du plus grand nombre d'effets contextuels pour un effort proportionnellement minimal) qui reliera les deux phases du processus communicatif. Grâce au processus inférentiel, guidé par la recherche de la pertinence optimale, nous sommes capables de choisir pour chaque énoncé le contexte adéquat, ce qui nous mène également vers l'obtention des implicatures (= ou les contenus implicitement communiqués à travers un énoncé linguistique), et en somme vers l'interprétation qui attribue une pertinence maximale à l'énoncé en question.

L'information totale obtenue à la suite d'un processus communicatif quelconque résultera de l'addition de l'information inférentielle à l'information sémiotique. Dans

¹⁰Cf. Sperber et Wilson (1986).

deux processus communicatifs différents, le total de l'information obtenue pourra être identique bien que les deux montants à additionner ne soient pas les mêmes. Le fait qu'une donnée soit sémiotiquement transmise ou bien reléguée au contexte dépendra de ce que le locuteur perçoit comme moins coûteux pour son interlocuteur.

Analysons maintenant plus en détail le cas des énoncés concessifs. Prenons notre exemple-type I:

*C'est un garçon bien **mais** il n'a pas de métier.*

Nous rappelons pour mémoire qu'il s'agit du dialogue entre un père et sa fille et qu'ils discutent du possible mariage de la fille avec un monsieur qui n'a pas de travail. Puisque c'est la fille qui ouvre l'échange et qu'il est évident qu'elle est pour ce mariage, c'est l'avis du père qui nous intéresse ici: s'il approuve ou désapprouve ce mariage.

La fille affirme que son fiancé est un garçon bien. Au début de son intervention, le père reprend ce même argument; puisque celui-ci est un argument *pour* le mariage (on épouse généralement les *garçons bien* et les *filles bien*), si le dialogue s'arrêtait ici, nous devrions donc inférer que lui aussi est d'accord pour ce mariage. Sa réponse serait alors positive. Pourtant il ajoute tout de suite une deuxième proposition qui modifie sensiblement cette conclusion: *Il n'a pas de métier*. Nous pourrions à ce moment tirer en tant que première inférence associée à cette proposition quelque chose comme "Les types qui ne travaillent pas ne sont pas bons à marier". L'information implicitement communiquée par le père serait que la fille ne devrait pas épouser ce garçon-là. La réponse du père serait finalement négative.

Dans cet énoncé parfaitement compréhensible nous rencontrons une contradiction, puisque le père affirme (presque) simultanément que *oui* et *non*, sa fille devrait épouser ce garçon, et nous ne nous en rendons même pas compte. Pourquoi ne percevons-nous pas cette relation de contradiction? Pourquoi la fille, ne la perçoit-elle non plus? Pourquoi saisit-elle parfaitement quelle est la réponse de son père?

Avant d'avancer une explication à toutes ces questions, nous nous attarderons un moment sur cette relation de contradiction, car c'est en vertu d'elle que les énoncés concessifs sont des énoncés paradoxaux: ils posent une contradiction toujours implicite —c'est-à-dire qui se pose entre les différentes inférences qui découlent des arguments énoncés—, qui passe, tel que l'on vient de le voir, inaperçue tant aux yeux du locuteur que de l'interlocuteur. Nous soutenons que les énoncés concessifs sont des énoncés paradoxaux puisqu'ils possèdent toutes les caractéristiques pour être des énoncés anomaux, et pourtant cette anomalie ne se produit pas et la bonne interprétation n'est nullement compromise. La solution du paradoxe paraît évidente aux interlocuteurs, et c'est plutôt la localisation de la source du problème qui leur poserait des difficultés. Rappelons que la résolution d'un paradoxe, à la différence d'un problème classique, passe par la révocation d'une des prémisses. Dans l'exemple qui nous occupe, nous devons donc assumer que l'une ou l'autre des deux affirmations du père tombe finalement à l'eau, afin de pouvoir en tirer une réponse définitive. Comment résoudrons-nous cette difficulté?

Outre ces deux relations d'inférence et de contradiction que nous venons d'exposer, nous constatons qu'il y a un troisième type de relation qui se met en place dans un énoncé concessif: il s'y installe une relation hiérarchique entre les deux propositions constituant l'énoncé. Et c'est justement cette troisième relation qui nous

fournit la réponse à l'énigme si longtemps recherchée: dans l'exemple proposé, le statut des deux assertions faites par le père n'est pas le même; il y en a une dont le poids face à la conclusion finale est plus important que celle de l'autre. Cela se déroule ainsi dans tous les énoncés concessifs: l'une des propositions a toujours plus de force que l'autre. Et c'est précisément le connecteur qui nous indique comment manier les deux propositions: c'est lui qui nous signale quelle est celle dont la force est prédominante, et par conséquent quelle est celle que nous devons prendre en compte pour décerner l'information véritablement communiquée par l'énoncé.

Dans la langue, et selon une distinction déjà classique issue de l'intelligence artificielle, il y a des signes à valeur conceptuelle ou représentationnelle (= ceux qui véhiculent des représentations ou des descriptions d'un individu, un processus, ou un état quelconque) et des signes à valeur procédimentale ou computationnelle (= ceux qui véhiculent des instructions concernant le traitement des signes précédents). Les connecteurs appartiendraient à cette deuxième catégorie: ils nous indiquent comment nous devons manipuler les propositions en rapport dans un énoncé. Dans le cas des constructions concessives, l'une des propositions est toujours véritablement assertée par le locuteur et l'autre sert soit à renforcer soit à rectifier cette proposition¹¹.

Nous ne devons pas oublier que les énoncés concessifs ont un but fondamentalement argumentatif (= nous les énonçons pour justifier notre position dialectique) et que le raisonnement humain n'est pas, dans la plupart des cas, exact mais approximatif. Il ne s'appuyerait donc pas sur une logique bivalente mais, tel que Lofti A. Zadeh le soutient, sur une logique floue¹²: une logique avec des règles d'inférence non basées sur la nécessité, avec des connecteurs à sens flou et avec des valeurs de vérité graduées. Cette logique se voudrait à la base d'un modèle plus réaliste du raisonnement humain: celui du raisonnement imprécis ou approximatif qui permettrait aux êtres humains d'atteindre des conclusions précises même dans des contextes où l'information serait imprécise, incomplète, ou partiellement inconnue. Les conclusions atteintes grâce à ce type de raisonnement seraient des conclusions non universelles ou nécessaires (comme celles atteintes dans un raisonnement logique classique) mais locales (seulement valables dans un certain univers de discours)¹³. Ce qui expliquerait le fait qu'une implicature quelconque puisse être dégagée de plusieurs énoncés différents et que vice-versa un énoncé puisse engendrer plusieurs implicatures différentes avec différents degrés de force.

¹¹Les connecteurs concessifs auraient, selon le type particulier de connecteur, la capacité d'introduire soit cette proposition assertée soit l'autre (souvent dite *concessive*), ou bien toutes les deux. Une explication plus approfondie de cette capacité relèverait d'une étude plus détaillée, ce qui n'était pas le but de ce travail.

¹²En élaborant sa théorie des ensembles flous (*fuzzy sets*) et les différentes séquelles théoriques qui en ont découlé, y compris la logique floue (*fuzzy logic*), le but de Zadeh ne fut pas de négliger la présence du flou dans nos raisonnements et nos sciences, mais bien au contraire de lui accorder la place qu'il mérite: Zadeh estime que le flou fait incontestablement partie de notre langage et de nos connaissances et que, par conséquent, il devrait faire également partie de n'importe quelle théorie scientifique. Ce qu'il propose avec ses formulations théoriques est précisément une méthode pour traiter le flou de façon systématique et scientifique.

¹³Il n'y aurait, par exemple, aucune raison qui nécessairement nous empêcherait de sortir alors qu'il pleut. Peut-être que dans une autre culture ou monde nous sortirions seulement quand il pleuvrait. Or nous devons reconnaître que, dans notre univers de discours habituel, il est plus courant de dire *Il pleut mais je sors quand même me promener* que de dire *Il ne pleut pas mais je sors quand même me promener*.

4. UNE PROPOSITION DÉTAILLÉE DE RÉOLUTION DU PARADOXE

Nous allons maintenant récupérer les exemples de la section 1 pour essayer de résoudre le paradoxe cas par cas.

(I) **B:** *C'est un garçon bien **mais** il n'a pas de métier.*

(II a) **B:** *C'est un garçon bien... [pause]. Il n'a pas de métier...*

(II b) **A:** *C'est un garçon bien.*

B: ***Mais** il n'a pas de métier.*

(III a) **A:** *C'est un garçon bien.*

B: *... Il n'a pas de métier.*

(III b) **A:** *C'est un garçon bien.*

B: ***Quand même...***

(IV) **A:** *C'est un garçon bien.*

B: [Haussement des épaules, «*beuh!*», hochement de la tête, etc.]

Nous pouvons constater que cette typologie est basée sur le nombre d'éléments (sur un total de trois éléments possibles caractérisant les énoncés concessifs) explicitement présents dans l'énoncé. Ainsi, dans les énoncés appartenant au type I, tant les deux propositions que le connecteur seraient explicites. Dans le cas des énoncés appartenant au type II, juste deux éléments seraient explicites (soit les deux propositions –type II a; soit le connecteur et l'une des propositions –type II b). Les énoncés du type III ne comporteraient qu'un élément explicite (que ce soit l'une des propositions –type III a, ou le connecteur –type III b). Finalement, dans le cas des énoncés appartenant au quatrième type, aucun de ces éléments ne serait explicite.

Nous avons déjà expliqué dans la section précédente le fonctionnement des énoncés du type I. Le fait que l'ordre des propositions, la place du connecteur ou la proposition introduite par celui-ci puissent varier affecte peu l'explication théorique précédemment fournie.

Quant aux énoncés du type II (a et b), leur fonctionnement est similaire à celui des énoncés du type I, sauf que chez eux la relation d'inférence repose encore davantage sur les contenus implicites¹⁴. Un interlocuteur qui entendrait un énoncé du type II b de la part d'un locuteur rechercherait, puisque tout énoncé porte en lui la présomption de sa pertinence maximale, le contexte adéquat lui permettant de cerner l'interprétation qui justifierait la pertinence maximale de l'énoncé. Ainsi, dans ce cas, il aurait recours au cotexte, à ce qui vient d'être dit et relierait l'énoncé à l'affirmation articulée immédiatement avant. À partir de là, il se trouverait face à deux conclusions contradictoires et ce serait le connecteur qui le guiderait dans la résolution de ce conflit interprétatif.

Le cas des énoncés du type II a est peut-être un peu plus difficile à expliquer: faute d'un connecteur concessif guidant notre interprétation, nous aurions alors recours à d'autres aspects, tels que le contenu sémantique (contradictoire) des deux

¹⁴Dans les énoncés du type II (a et b) non seulement les différentes implicatures associées aux propositions constituant l'énoncé seraient —comme toute implicature— implicites, mais aussi soit l'une des propositions, soit le connecteur lui-même, serait noyé dans le contexte

propositions, la courbe intonative de celles-ci ou les pauses énonciatives entre elles, par exemple, pour mener à bon port le processus interprétatif. Les énoncés du type III a pourraient être considérés comme une variante de ce type d'énoncés où l'une des propositions serait, tout comme le connecteur lui-même, implicite.

Quant aux énoncés concessifs du type III b, il s'agit ici d'un cas spécial de construction concessive et de processus communicatif. Il se peut que dans certaines situations de communication le contenu que nous nous proposons de transmettre ne puisse pas être véhiculé, étant donné sa faiblesse conceptuelle, par une forme propositionnelle quelconque (Cf. Teso, 1998). Ce que nous envisageons de transmettre à notre interlocuteur ne sera qu'un seul ou plusieurs stimuli. En conséquence quand notre interlocuteur interprétera l'énoncé, aucune proposition, aucune implicature en particulier, ne représentera la "traduction" exacte de ces contenus. Ils seraient, tout au plus, "traduisibles" par un ensemble de plusieurs "sensations" différentes. C'est tout ce que l'interlocuteur obtiendra de notre énoncé. Ce genre de processus communicatif se produit notamment dans des situations que nous pourrions qualifier de conflictives, celles où le locuteur ne veut pas compromettre sa personne dans un énoncé. Il veut justement que certains contenus restent dilués dans le contexte. Cela pourrait s'appliquer aux énoncés du type III b: le locuteur n'articule aucune proposition précise, il énonce tout juste un connecteur à valeur computationnelle concessive. L'énonciation d'un tel connecteur devrait être simplement interprétée comme une objection de la part du locuteur à ce qui vient d'être asserté par son interlocuteur, sans qu'aucune formulation explicite d'une telle objection puisse pour autant être identifiée comme constituant l'intention communicative du locuteur. Il est nécessaire de noter que très peu de connecteurs concessifs peuvent employés de la sorte (cf. section 1), et que cet emploi appartient, d'ailleurs, au domaine de la langue orale.

Les énoncés du type IV représenterait un cas limite de ce type de communication: le stimulus que le locuteur voudrait transmettre aurait un contenu conceptuel encore moindre que celui du cas précédent. Ceci confirmerait en quelque sorte le fait que, tel que Sperber et Wilson l'affirment, la communication est une question de degré. Entre la forme la plus forte de communication (celle de *dire* ou *asserter p*) et des formes plus faibles de communication (celles par lesquelles nous transmettons des implicatures plus faiblement accessibles), il y aurait tout un *continuum* de cas ou degrés. L'avantage de la communication verbale humaine ne reposerait que sur le fait qu'elle est capable de transmettre un certain contenu de la façon la plus forte possible.

5. COROLLAIRES

Nous avons donc dégagé dans les énoncés concessifs trois types de relations différentes¹⁵: inférence, contradiction et hiérarchie. Nous pourrions estimer que ces trois types de relation caractérisent ces énoncés. Or la relation d'inférence, par exemple, n'est pas propre d'un cas particulier d'énoncé mais du processus de communication humaine en général, tel que l'on vient de voir. Quant à la relation de contradiction, nous pouvons constater qu'elle caractérise aussi bien les énoncés dit concessifs que les énoncés adversatifs —du genre *Ce n'est pas une pomme mais une poire*—, souvent confondus

¹⁵Ces trois relations ont été pour la première fois répertoriées chez Moeschler et De Splenger (1982).

avec les premiers¹⁶. Par contre, ce qui est distinctif des énoncés concessifs est le fait que, alors que dans le cas des énoncés adversatifs nous réfutons d'emblée la première des propositions —qui doit être toujours explicite et négative—, nous attribuons une certaine part de vérité à l'une des propositions présentes dans l'énoncé concessif, ce qui fait qu'il s'y produit un paradoxe qui resterait à résoudre. Et ce sera grâce à la relation de hiérarchie que le paradoxe passera inaperçu aux yeux des sujets parlants et qui fera des énoncés concessifs des énoncés parfaitement intelligibles.

En conclusion, nous pourrions retenir ces deux faits, le fait d'être paradoxal et le fait d'avoir une certaine relation hiérarchique entre les propositions constituant l'énoncé, comme les traits proprement distinctifs des énoncés concessifs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J. C. (1985). «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue Internationale de Philosophie*, 39, 4, pp. 333-349.
- et DUCROT, O. (1977). «Deux *mais* en français?», *Lingua*, 43, pp. 23-40.
- LUSCHER, J.-M. (1993). «La marque de connexion complexe», *Cahiers de Linguistique Française*, 14, pp. 173-188.
- MOREL, M.-A. (1996). *La concession en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- (1983). «Caractères syntaxiques distinctifs de deux types de concession en français contemporain», in *L'expression de la concession*. Actes du Colloque tenu les 3 et 4 décembre 1982 par le Département de Linguistique de l'Université de Paris-Sorbonne réunis par Paul Valentin, Paris, pp. 41-57.
- MOESCHLER, J. et DE SPENGLER, N. (1982). «La concession ou la refutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle», *Cahiers de Linguistique Française*, 4, pp. 7-36.
- SPERBER, D. et WILSON, D. (1986). *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- TESO MARTÍN, E. del (1998). *Contexto, situación e indeterminación*, Oviedo, Universidad de Oviedo.
- VELARDE, J. (1991). *Gnoseología de los sistemas difusos*, Oviedo, Universidad de Oviedo.

¹⁶Cf. Anscombe et Ducrot (1977), pour une caractérisation exhaustive de ces deux types d'énoncés faite à partir de l'étude des deux sens du connecteur *mais* en français.

- WATZLAWICK, P., BEAVIN, J. H. et JACKSON, D. D. (1983). *Teoría de la comunicación humana: interacciones, patologías y paradojas*, Barcelona, Herder.
- WILSON, D. et SPERBER, D. (1993). «Linguistic form and Relevance», *Lingua*, 90, pp. 1-25.
- ZADEH, L. A. / YAGER, R. R. (Ed.) (1987). *Fuzzy sets and applications (Selected Papers by L.A. Zadeh)*, New York, John Wiley and Sons.

STRUCTURES MACROSCOPIQUES DE L'ARGUMENTATION DANS L'ANALYSE DU DISCOURS – DIALOGICITÉ, POLYPHONIE ET MODIFICATEURS RÉALISANTS

Vahram Atayan

Universität des Saarlandes, Allemagne

Le but de cette contribution est de montrer, en partant d'une explication dialogique de l'émergence des macrostructures argumentatives dans les textes monologiques, qu'une analyse de la structure polyphonique du texte peut permettre d'effectuer certaines distinctions précises dans la description de la structure argumentative. La deuxième partie de l'article sera dédiée, en particulier, à une brève étude de deux classes de modificateurs argumentatifs —modificateurs réalisants et déréalisants— définies par Ducrot (1995)¹, dont nous essaierons de préciser la valeur dans la structure de l'argumentation.

1. MODÈLE DE L'ARGUMENTATION MINIMALE ET ARGUMENTATIONS MACROSCOPIQUES

La présente analyse prendra comme point de départ un modèle très simplifié de l'argumentation minimale. Nous parlerons d'un argument pour faire référence à un énoncé utilisé dans le but de justifier l'énonciation virtuelle ou actuelle d'un autre énoncé —la conclusion (Cf. aussi Galatanu (1999: 41 et ss.), Adam (1996: 34)). Un argument peut être réalisé par la verbalisation d'une prémisse spécifique d'un raisonnement (ex. 1), mais aussi par l'explicitation d'une prémisse générique (dans la terminologie d'Eggs, 1994: 32, 2000: 401) ou un topos (ex. 2).

1. Socrate est un homme, donc il est mortel.²
2. Tous les hommes sont mortels, donc Socrate est mortel.

¹Version électronique publiée sur le site du Celit.

²Les exemples 1-6 sont construits.

Il est facile de constater que dans l'expérience communicative quotidienne les sujets parlants ou écrivains ne se limitent que très rarement à la réalisation de ce modèle minimal. Il arrive souvent, bien sûr, au locuteur dans un dialogue de déclencher un échange argumentatif au moyen d'un couple constitué par un (seul) argument et une conclusion, mais dès que le destinataire réagit par l'ouverture d'une négociation, le locuteur est presque contraint à appuyer sa conclusion ou son argument initial par d'autres arguments, de réfuter les objections, etc. Dans le discours monologique on trouve les mêmes structures. Van Eemeren et Grootendorst (1992: 67ss, 82ss) parlent dans ce contexte d'argumentation subordonnée – lorsqu'un argument est étayé par un autre argument —ou coordonnée— lorsqu'une conclusion est appuyée par plusieurs arguments. Eggs (2000: 411) les appelle «Unter-» et «Nebenargumente».³ Nous nous limiterons ici à ces deux types de structure, en écartant le cas de la réfutation argumentative.

2. ARGUMENTATION ET ANTICIPATION

Pour expliquer l'émergence des structures macroscopiques dans les textes monologiques nous partirons de l'hypothèse selon laquelle dans ces cas le locuteur anticipe le fait que le destinataire pourrait ne pas être d'accord avec son argumentation minimale et réagit comme dans un dialogue virtuel, en intégrant dans le discours monologique sa réaction à l'attitude négative du destinataire. L'idée de l'anticipation est compatible avec le modèle d'Edmondson (1981) et le modèle genevois (Roulet *et al.*, 1985, 2001), mais aussi avec les analyses de l'argumentation conduites par Ionescu-Ruxãndoiu (1999) et, en Allemagne, les travaux d'Antos (1982, 1990) sur la production textuelle.⁴ Si le destinataire considère une argumentation minimale comme insuffisante, il va probablement effectuer une réfutation argumentative —telle serait l'hypothèse du locuteur. Il semblerait donc intéressant de chercher dans les descriptions théoriques de ce mouvement discursif le mécanisme déclencheur de l'anticipation argumentative. La réfutation peut s'appliquer soit à la conclusion de l'argumentation —lorsque le destinataire reconnaît la validité d'une argumentation minimale, mais s'appuie sur d'autres arguments, étayant la conclusion opposée; soit elle peut s'appliquer à l'argumentation minimale elle-même. Dans ce dernier cas Eggs (1994: 20s) parle, en reprenant la distinction d'Aristote, d'une objection, dans le premier cas d'une contre-argumentation. Apothéloz, Brandt et Quiroz (1989: 39ss) font la distinction entre quatre types d'argumentation réfutative⁵:

La réfutation de la *pertinence* conteste l'existence même d'un lien entre l'argument et la conclusion, tandis que la réfutation de la *vraisemblance* conteste la vérité de la raison présentée. Ces deux types correspondent à l'objection dans la terminologie d'Eggs.

En réfutant la *complétude*, le destinataire soutient qu'il y a d'autres raisons conduisant à la conclusion opposée. Ce type correspond à la contre-argumentation.

³Cf. aussi les analyses dans Plantin (1996) et Adam (1996).

⁴Cf. aussi Pirazzini (à paraître) pour une discussion critique.

⁵Qu'ils appellent «contre-argumentation» (1989: 29). On constate ici d'autres divergences terminologiques, ainsi Plantin (1996: 15) utilise le terme «réfutation» pour désigner l'objection.

La réfutation par une *contre-orientation de la raison présentée* correspond aux cas où le destinataire considère la raison citée par le locuteur comme un argument en faveur de la conclusion opposée —elle ressemble à l'inversion argumentative définie dans Ducrot *et al.* (1982). Ici il s'agit d'une réfutation de la pertinence et d'une contre-argumentation par la même raison. Ce type de réfutation peut donc être réduit aux autres et ne sera pas pris en considération en tant que phénomène indépendant.

Nous n'analyserons ici que le cas de la réfutation de vraisemblance, car l'anticipation sur la pertinence conduit plutôt à la verbalisation explicite de la prémisse générale dans la même argumentation minimale (ex. 3), tandis que l'anticipation sur la complétude (ex. 4) fait apparaître une réfutation argumentative anticipée. Ici, il ne s'agit donc pas d'argumentations subordonnées ou coordonnées.

3. Tous les hommes sont mortels. Socrate est un homme, donc il est mortel aussi.
4. Je vais voter Jospin. On le critique souvent sur le dossier de la criminalité, mais la performance du gouvernement dans les autres domaines est impressionnante.

Lorsque l'anticipation porte sur la vraisemblance d'une raison, c'est-à-dire, lorsque le locuteur pense que le destinataire pourrait mettre en doute la vérité ou la vraisemblance de ses arguments, la stratégie la plus évidente sera d'étayer dès le début ses arguments par d'autres arguments qui les justifient. Ce procédé fait émerger une argumentation subordonnée (ex. 5).

5. Je vais voter Jospin, car le gouvernement a fait du bon travail. En effet, on constate un recul considérable du chômage.

Apothéloz, Brandt et Quiroz laissent en dehors de leur modèle le concept de la force argumentative, souvent évoqué dans la théorie de l'argumentation, comme, p.e., dans les travaux d'Anscombe et Ducrot (p.e. 1983: 46ss). Il s'agirait des cas où le destinataire, tout en acceptant éventuellement la vérité et la pertinence d'un argument, ne le considère pas comme suffisant (cf. Ducrot 1983: 16ss). Quel serait le résultat d'une anticipation liée à la force argumentative? Si le locuteur suppose que la force argumentative de la raison apportée ne sera pas suffisante, une stratégie possible sera de citer d'autres arguments pour la conclusion envisagée (ex. 6).

6. Je vais voter Jospin, car son gouvernement a fait du bon travail. Et puis, ses qualités personnelles le distinguent parmi les candidats.

Le résultat serait ici une structure argumentative de coordination. Les autres possibilités, liées à la présentation de l'argument initial comme argument fort seront discutées maintenant dans le cadre de l'analyse des modificateurs réalisants.

3. MODIFICATEURS RÉALISANTS ET DÉRÉALISANTS

Les considérations suivantes se baseront sur l'hypothèse selon laquelle les modificateurs réalisants (MR) peuvent aussi être utilisés dans les stratégies liées à la force argumentative. Dans l'analyse nous essaierons de spécifier leur fonctionnalité dans le cadre présenté et d'identifier le caractère argumentatif minimal ou plutôt macroscopique des structures qui comportent ces modificateurs. Notre objectif sera de montrer, en particulier, qu'en fonction de leur valeur syntaxique et sémantique les MR —et les modificateurs déréalisants (MD)— peuvent constituer des structures argumentatives de types différents, c'est-à-dire d'argumentations minimales ou macroscopiques, et qu'une des sous-classes de ces modificateurs partage plusieurs

caractéristiques avec d'autres éléments susceptibles de renforcer ou atténuer une argumentation minimale par une structure argumentative de subordination.

3.1. Définitions

Ducrot (1995) définit un MD par rapport à un «prédicat» (nom ou verbe) comme un mot lexical avec lequel ce prédicat peut constituer un syntagme qui a une orientation argumentative inverse ou une force argumentative inférieure par rapport au prédicat non modifié. Un critère applicable pour identifier les couples possibles prédicat X – MD Y est la possibilité d'énoncer «X, mais XY» sans une raison argumentative précise. Un des exemples de Ducrot est ici: «Pierre est un parent, mais un parent éloigné». D'une façon analogue, les MR sont définis comme mots lexicaux modifiant un prédicat et lui attribuant une force argumentative supérieure. Un critère permettant d'identifier de tels couples serait la possibilité d'énoncer «X, et même XY» sans une raison argumentative précise, comme dans «Pierre est un parent, et même un parent proche».

L'hypothèse la plus évidente sur la valeur fonctionnelle des MR serait de considérer leur utilisation comme une stratégie d'anticipation appliquée, lorsque le locuteur prévoit une objection portant sur la force argumentative, à fin de renforcer l'argumentation en question par le choix d'un argument fort, situé dans la partie supérieure d'une échelle argumentative. Il s'agirait alors d'une stratégie limitée aux structures minimales. On pourrait se demander maintenant si les faits linguistiques identifiés par Ducrot —et aussi certains autres phénomènes— corroborent cette hypothèse.

3.2. Atténuation et inversion

Ducrot propose dans son analyse deux distinctions fondamentales: entre les MR et les MD et, pour ces derniers, entre atténuateurs et déclencheurs d'une inversion. Il constate que, dans certains cas, les MD semblent imposer l'inversion de l'orientation argumentative, en bloquant les conclusions prévisibles à partir du prédicat non modifié, comme dans les exemples 7-9:

7. Le changement de Paris est lent / 8. C'est lentement que Paris a changé / 9. Paris a changé LENTEMENT, donc tu ne seras pas dépaysé.

Dans les cas 10, 11 et 12 (sans l'insistance sur l'adverbe) on constate par contre une atténuation, mais sans inversion de l'orientation argumentative.

10. Il y a eu de lents changements à Paris / 11. Paris a lentement changé / 12. Paris a changé lentement, tu seras (peut-être) dépaysé.

Ducrot propose une description unifiée des MD, qui prendraient la fonction d'inversion lorsqu'ils sont présentés comme le propos de la parole et ont une fonction restrictive. Lorsque la valeur du modificateur est celle d'un épithète ou d'une parenthèse, il ne peut qu'atténuer la force argumentative sans changer l'orientation. Ducrot explique cette différence par la structure polyphonique de l'énoncé: dans le

premier cas le locuteur présente seulement le point de vue exprimé dans le MD, dans le deuxième il le présente comme adjacent, à côté de celui exprimé par le prédicat —cela implique la modification de la potentialité argumentative dans le premier cas et sa persistance dans le deuxième. Cela explique aussi le fait que le test de «X, mais XY» n'est applicable que dans certains cas. En fait, l'énoncé «Paris a changé, mais lentement CHANGÉ» avec un accent fort sur la deuxième occurrence de «changé» semblerait bizarre, tandis que «Paris a changé, mais changé LENTEMENT» serait parfaitement acceptable. En effet, il est impossible de relier par un «mais» deux énoncés argumentativement coorientés.

3.3. Modificateurs réalisants: une ou deux classes?

Quant aux MR, Ducrot se borne à constater qu'ils ne sont pas sensibles à l'opposition entre les fonctions d'attribut et d'épithète: «On tire le même type de conclusion à partir de 'Il y a eu de rapides changements' et 'Les changements ont été rapides'». On pourrait alors présenter les exemples discutés sur une échelle de force argumentative liée à la même argumentation minimale:

1. un changement lent	→ Tu ne seras pas dépaysé.
<	
2. un – lent – changement	
<	
3. un changement	
<	
4. un – rapide – changement	→ Tu seras dépaysé.
=	
5. un changement rapide	

Il nous faudra nous demander maintenant si toutes ces structures appartiennent effectivement à la même échelle liée à la même structure minimale d'argumentation et s'il y a vraiment une équivalence argumentative entre MR restrictifs et non-restrictifs (4 et 5).

Si l'on tente d'analyser la structure argumentative réalisée par l'énonciation contenant des MR, trois observations s'imposent:

- Tout comme les MD, les MR peuvent prendre des fonctions syntaxiques et sémantiques de deux types différents, ils peuvent être restrictifs ou non-restrictifs. Cela s'explique par le même phénomène polyphonique.
- Tout comme les MD, les MR ne sont identifiables par le test de «X, et même XY» que s'il s'agit de structures restrictives.
- Il semble qu'il existe des éléments linguistiques qui ne peuvent être restrictifs que difficilement, ou même ne le peuvent pas du tout, et qui ne portent pas sur le prédicat immédiatement intéressé par le topos de base du raisonnement mais sur d'autres prédicats (au sens de Ducrot) contenus dans l'énoncé, mais qui ressemblent par leurs effets argumentatifs aux MR et MD —nous les appellerons quasi-modificateurs.

Prenons en considération l'exemple suivant:

13. «Tripatouillage», «hold-up», «magouillage», «coup de force»: le projet de réforme des modes de scrutin pour les élections régionales et européennes provoque un tollé. A l'exception de l'UMP, *son instigatrice*, toutes les formations politiques l'ont dénoncé, y compris le Parti Socialiste, *qui en sera l'autre grand bénéficiaire*. (<<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3232--308671-,00.html>>, 25.10.03)

Le syntagme «qui en sera l'autre grand bénéficiaire» semble ici renforcer en quelque sorte le lien argumentatif possible entre une appréciation négative du projet et la réaction du PS. En effet, on pourrait, d'une façon très naturelle, introduire un «même» après «y compris». De même, l'apposition «son instigatrice» peut sembler un atténuateur de la contre-argumentation possible, qui contesterait l'appréciation négative du projet en citant la position de l'UMP. Comme les atténuateurs et les MR non-restrictifs, les éléments de ce type ne peuvent être intégrés dans les enchaînements avec «mais» ou «même» proposés par Ducrot.

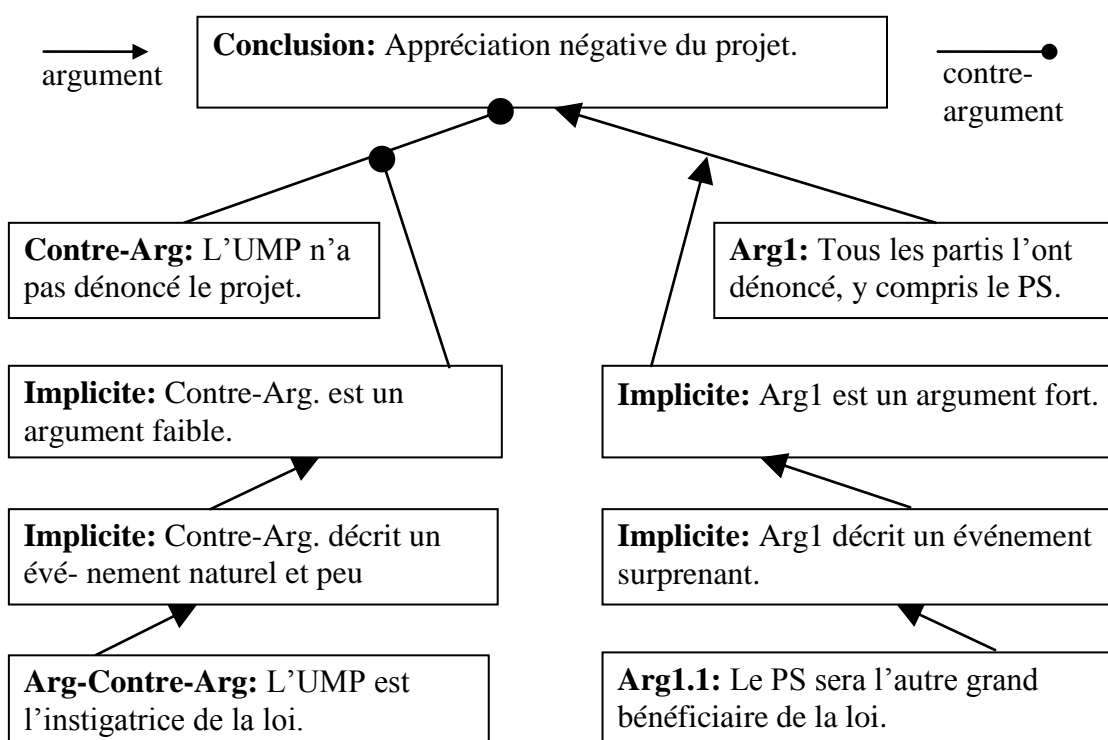
Les deux groupes ont en commun le caractère non-obligatoire dans l'énonciation. Ils correspondent assez bien à ce que Rubattel (1985, 1986a, 1986b) a identifié en utilisant certaines idées de la grammaire générative transformationnelle comme «unité monophonique minimale». ⁶ Il constate en outre que certaines structures syntaxiques sont susceptibles soit de constituer, selon le contexte, une unité monophonique indépendante, c'est-à-dire une unité qui peut être pourvue d'un énonciateur distinct, soit d'être intégrées dans une énonciation monophonique. Rubattel identifie de tels phénomènes dans le cas des phrases prépositionnelles, des relatives restrictives ou non-restrictives, phrases comparatives etc. Les modificateurs définis par Ducrot sont, eux aussi, comme nous l'avons vu, souvent susceptibles d'entrer en rapport restrictif ou non-restrictif selon le contexte et l'intonation. On peut alors faire l'hypothèse que les atténuateurs et les MR non-restrictifs constituent, tout comme les quasi-modificateurs, des unités monophoniques minimales.

L'objectif des analyses de Rubattel était d'identifier les unités minimales qui peuvent être les vecteurs d'une fonction pragmatique. Il observe que seuls les éléments facultatifs, c'est-à-dire ceux dont la présence dans le discours ne résulte pas d'une contrainte structurale, mais seulement de l'intention du locuteur, peuvent assumer de telles fonctions. En ce qui concerne les fonctions possibles des unités monophoniques minimales réalisées par des structures syntaxiques dépendantes, Rubattel postule qu'elles ne sont pas, normalement, en mesure de porter une force illocutoire indépendante, mais sont souvent des réalisations d'arguments et de contre-arguments, c'est-à-dire de la fonction interactive (subordonnée) selon la terminologie genevoise (Rubattel, 1986a: 138 et ss.). Cela implique que les MR et MD non-restrictifs et quasi-modificateurs ne sont pas de simples marqueurs de la force ou faiblesse argumentative relative (cf. Ducrot, 1983: 15 et ss.) intégrés dans une argumentation minimale, mais plutôt des arguments distincts en faveur de la force ou faiblesse argumentative. Dans le cas de MR ou MD restrictifs une seule unité monophonique est présentée comme un argument relativement fort, appartenant à la partie supérieure de l'échelle, ou relativement faible, appartenant à la partie inférieure de l'échelle, qui, par la Loi de Faiblesse identifiée par Anscombe et Ducrot (1983: 66), devient un contre-argument. Par contre, dans le cas de MR et MD non-restrictifs et de quasi-modificateurs, le

⁶Ils peuvent être décrits comme des projections maximales syntaxiquement non-obligatoires dominées par d'autres projections maximales, cf. Rubattel (1985: 96, 1986b: 81s).

locuteur construit deux unités monophoniques minimales —le modificateur peut même avoir un énonciateur distinct et explicite— de façon que l'unité réalisée par le modificateur ou quasi-modificateur représente un argument distinct pour ou contre la force argumentative de l'autre unité.

Cette argumentation relative à la force argumentative peut impliquer des raisonnements tout à fait complexes. On pourrait p.e. imaginer pour le cas 13 le mouvement argumentatif suivant, qui se base sur une espèce de topos d'*a fortiori*: un événement considéré comme surprenant aurait, par ce fait même, plus de poids argumentatif.

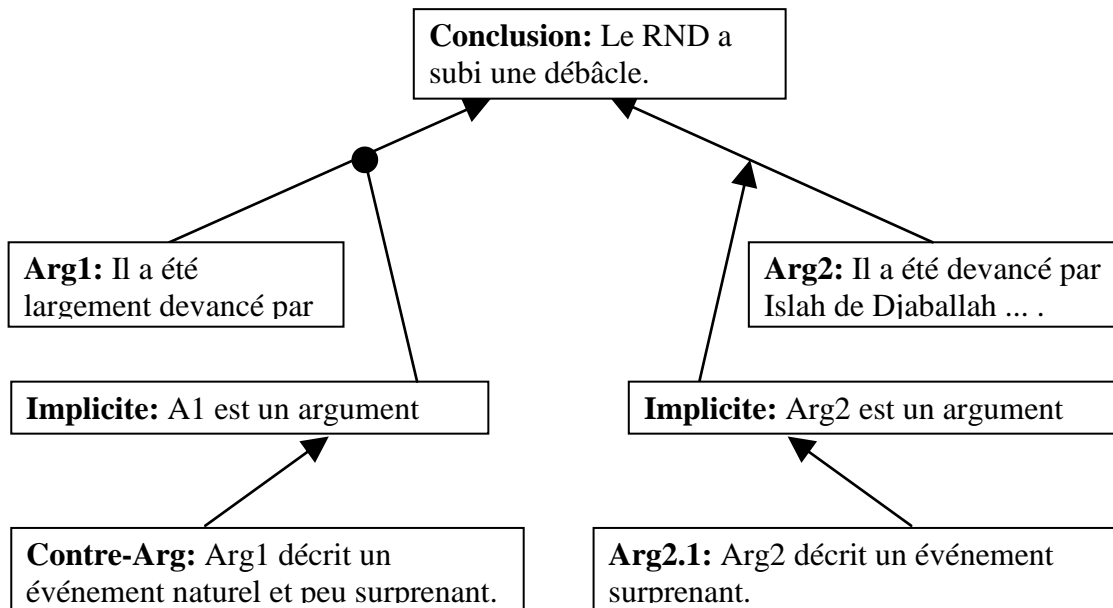


Si nous acceptons cette lecture, nous sommes amenés à constater que les modificateurs et quasi-modificateurs, lorsqu'ils constituent des éléments monophoniques minimaux, font émerger des structures argumentatives macroscopiques de subordination, liées, entre autres, à la force argumentative —structures qui ne peuvent être réduites à une argumentation minimale.

On trouve le même raisonnement dans l'exemple 14, réalisé d'une façon beaucoup plus explicite par *naturellement* et *d'une façon surprenante*, qui sont liés plus immédiatement au topos de base d'*a fortiori*.

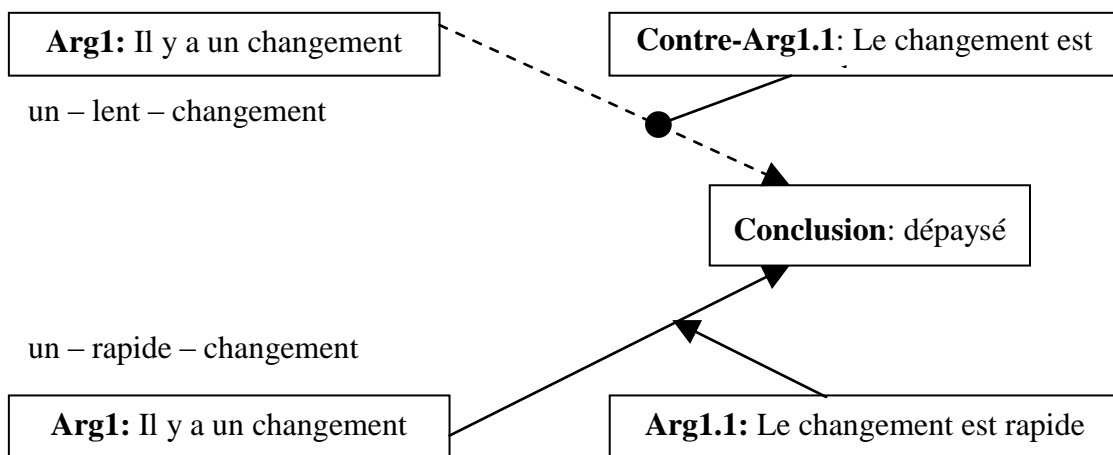
14. Si un qualificatif aussi fort que «déroute» doit avoir un sens politique, il suffit de l'illustrer par les contre-performances du RND dans les sept circonscriptions où il était dominant. Sur 62 sièges à pourvoir il n'en obtient que 6, bien loin derrière le FLN *naturellement* mais *d'une façon surprenante* devancé par le Islah de Djaballah, le Nahda

de Adami et n'étant en parité qu'avec le MSP et le PT... (<http://www.lematin-dz.net/03062002/jour/le_commentaire.htm>, 15.10.03)



Ici aussi nous retrouvons une structure macroscopique de subordination portant sur la force argumentative.

Vu l'identité de la structure énonciative des structures contenant un quasi-modificateur et des constructions avec un modificateur non-restrictif, on pourrait essayer une description analogue de ces derniers. Dans ce cas-là, il ne reste sur notre échelle de la force argumentative liée à une argumentation minimale que des éléments restrictifs («un changement lent» et «un changement rapide»), tandis que les énoncés qui comportent des éléments non-restrictifs («un – lent – changement» et «un – rapide – changement») représenteraient plutôt des argumentations macroscopiques subordonnées:



Ici aussi il s'agit apparemment du topos de base d'*a fortiori*: on présente le fait même qu'il y a eu un changement comme un argument suffisant, et lorsqu'on ajoute, presque entre parenthèses, que ce changement a été rapide, on fait apparaître l'argument

en question comme plus fort qu'un argument suffisant et donc, à plus forte raison, comme suffisant aussi. Dans le cas d'un MD non-restrictif on fait apparaître, par contre, un argument comme plus faible qu'un argument suffisant; il s'agit ici évidemment d'une indication qui ne peut être décisive pour la détermination du caractère suffisant ou non de l'argument, ce qui explique la grande liberté des enchaînements possibles sur un prédicat atténué.

Le tableau suivant représente les corrélations entre les caractéristiques des MR et MD et quasi-modificateurs réalisants et déréalisants (QMR et QMD) d'une part et la structure argumentative et énonciative d'autre part:

	MR restrictifs	MD restrictifs	QMR et MR non-restrictifs	QMD et MD non-restrictifs
Intonation	Forte	Forte	Faible	Faible
Syntaxe ⁷	X'	X'	X" dominé par X"	X" dominé par X"
Structure énonciative	Intégrée dans une unité monophonique	Intégrée dans une unité monophonique	Unité monophonique indépendante	Unité monophonique indépendante
Valeur argumentative	Argumentation minimale renforcée	Inversion de l'argumentation minimale	Argumentation subordonnée portant sur la force	Contre-argumentation subordonnée portant sur la force

3.4. Valeur argumentative et grammaticalisation

Nous avons vu que le topos utilisé dans le type d'argumentation subordonnée que nous avons discuté ci-dessus est souvent celui d'*a fortiori*. Le fait que les énonciations comportant des marques lexicales de ce topos (comme «surprenant», «inattendu» etc.) se combinent très naturellement avec «même» confirme indirectement l'importance de ce topos dans de telles argumentations (p.e. dans 14: «mais d'une façon *surprenante* devancé *même* par le Islah de Djaballah...»). En effet, «même» a souvent été décrit comme marqueur d'un événement inattendu, improbable et surprenant (cf. Fillmore, 1965: 67, Fauconnier, 1976: 262), mais aussi comme un marqueur lié à la force argumentative (Anscombe et Ducrot, 1983: 56 et ss.).

On constate facilement que les morphèmes comme «surprenant», «inattendu» etc. sont souvent interprétés comme intensificateurs sémantiques, on pourrait dire aussi qu'ils se rapprochent sémantiquement des réalisateurs prototypiques d'un prédicat: «une croissance *surprenante* de l'économie» est presque toujours une croissance forte, importante, rapide etc.⁸ même si le fait d'avoir une croissance faible peut aussi être contraire aux attentes, c'est-à-dire être littéralement «surprenant». On pourrait se demander alors si cette interprétation presque automatique n'est pas le résultat d'un

⁷Selon Rubattel (1986b: 95).

⁸Le fait que ces cas d'interprétation dérivée sont souvent marqués par l'intonation forte sur «surprenant» correspondrait à l'hypothèse d'Anscombe (1980: 121) selon laquelle l'intonation constitue un hypermarqueur de dérivation.

processus de grammaticalisation de l'usage argumentatif de «surprenant»/«inattendu» en tant qu'argument en faveur de la force argumentative. Il s'agirait dans cette hypothèse d'une espèce de dérivation délocutive analysée par Anscombe et Ducrot⁹: les marques lexicales du topos *a fortiori*, utilisées régulièrement dans l'argumentation pour la force argumentative de certains prédicats, sont devenues, semble-t-il, marques des degrés sémantiques des prédicats qui correspondent à une force élevée du prédicat sur son échelle argumentative inhérente.

Il est évident que dans les structures réalisantes «surprenant» et certains autres MR ont un domaine d'application beaucoup plus vaste par rapport aux quasi-modificateurs, qui, eux, sont normalement plus sensibles au contexte. Cela s'explique par le fait que «surprenant», «inattendu» etc. verbalisent explicitement l'élément de base du topos d'*a fortiori*, utilisé pour renforcer l'argumentation, tandis que dans le cas des quasi-modificateurs ceci doit être inféré par un raisonnement supplémentaire. Des analyses ultérieures seront nécessaires pour clarifier si les marques lexicales d'autres topoï communs et de topoï préférentiels (Eggs, 1994: 97ss), appartiennent aussi à cette classe de modificateurs grammaticalisés.

Un autre champ de recherche serait l'identification des constellations typiques susceptibles de déclencher le mécanisme de renforcement présenté ici (comme p.e. «être bénéficiaire – être contraire» dans l'exemple 13). Ici, les analyses de Galatanu (1999) et la distinction entre l'argumentation externe et interne ainsi que les notions liées aux paradoxes linguistiques étudiées par Ducrot et Carel (1999a, b) pourraient être un point de départ prometteur.

Enfin, on pourrait se demander si l'argumentation portant sur la force argumentative ne peut être réalisée, dans certains cas, dans une forme compacte, par le choix même d'un référent anaphorique nominal, qui, selon Lundquist (2002:186), peut être effectivement vecteur d'une valeur argumentative. On pourrait p.e. modifier l'exemple 13:

15. Le projet de réforme des modes de scrutin pour les élections régionales et européennes provoque un tollé. En effet, à l'exception de **son instigatrice**, toutes les formations politiques l'ont dénoncé.

Ici le choix de désigner l'UMP par «instigatrice» peut avoir le même effet atténuant sur la contre-argumentation possible.

4. CONCLUSIONS

La prise en considération de la structure polyphonique potentielle du discours dans l'analyse des structures macroscopiques d'argumentation a apporté les résultats suivants:

- Nous avons établi le lien entre la dialogicité inhérente de la communication et l'émergence des structures subordonnées et coordonnées d'argumentation dans le discours monologique, qui seraient le résultat de l'anticipation d'une réfutation portant sur la vraisemblance ou la force de l'argumentation initiale.

⁹Cf. p.e. Anscombe et Ducrot (1983: 169 et ss.), Ducrot (1984: 122 et s.).

- Nous avons avancé l'hypothèse sur l'utilisation de modificateurs réalisants en tant qu'une stratégie d'anticipation concernant la force d'une argumentation minimale.
- Grâce à l'application d'analyses des unités monophoniques minimales, conduites par Rubattel, une sous-classification des catégories de modificateurs réalisants et déréalisants est devenue possible.
- Nous avons constaté que dans l'usage restrictif les modificateurs réalisants font partie d'une argumentation minimale et signalent la force relative de l'argument en la reliant à la partie supérieure d'une échelle argumentative.
- Dans l'usage non-restrictif, ces éléments, tout comme les quasi-modificateurs argumentatifs définis dans ce travail, obtiennent un statut plus indépendant et s'intègrent dans des macrostructures argumentatives subordonnées, dans lesquelles la force ou faiblesse argumentative est justifiée par un ultérieur mouvement argumentatif.
- Les structures subordonnées de renforcement peuvent être verbalisées au moyen de quasi-modificateurs réalisants, qui présupposent une construction argumentative implicite d'un élément intermédiaire lié par un topos (normalement générique) à la force argumentative, ou par une verbalisation immédiate de cet élément, comme «surprenant», ou, enfin, par l'usage non-restrictif d'un réalisateur argumentatif prototypique d'un prédicat.
- Les significations dérivées des éléments qui marquent certains topoï généraux (comme «surprenant» dans le cas de *a fortiori*) peuvent être le résultat d'un processus de grammaticalisation dans leur usage argumentatif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. (1996). «L'argumentation dans le dialogue », *Langue française*, 112, pp. 31-49.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1980). «Voulez-vous dériver avec moi?», *Les Actes de Discours, Communications n° 32*, Paris, pp. 61-124.
- & DUCROT O. (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles.
- ANTOS, G. (1982). *Grundlagen einer Theorie des Formulierens. Textherstellung in geschriebener und gesprochener Sprache*, Tübingen.
- (1990): «Textproduktion: Ein einleitender Überblick», in Antos, G./Krings, H. (Hrsg.), *Textproduktion: ein interdisziplinärer Überblick*, Tübingen, pp. 5-57.
- APOTHELOZ, D./Brandt, P.-Y./Quiroz G. (1989). «De la logique à la contre-argumentation», *La Négation. Contre-argumentation et contradiction*, Neuchâtel (=TRANSEL 57), pp. 1-42.

- DUCROT, O. (1983). «Opérateurs argumentatifs et visée argumentative», *CLF* 5, pp. 7-33.
- (1984). *Le dire et le dit*, Paris.
- (1995). «Les Modificateurs déréalisants», *Journal of Pragmatics*, 24, pp. 145-165, <<http://www.ehess.fr/centres/celith/DucrotModiftext.html>>, 16.11.03.
- *et al.* (1982). «Justement, inverseur argumentatif», *Lexique*, pp. 151-164.
- *et* CAREL, M. (1999a). «Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative», *Langue française*, 123, pp. 6-26.
- (1999b). «Les propriétés linguistiques du paradoxe: paradoxe et négation», *Langue française*, 123, pp. 6-26.
- EDMONDSON, W. (1981). *Spoken Discourse. A Model for Analysis*, London, New York.
- VAN EEMEREN, F./GROOTENDORST, R. (1992). *Argumentation, Communication, and Fallacies*. Hillsdale, N.J.
- EGGS, E. (1994). *Grammaire du discours argumentatif*, Paris.
- (2000). «Vertextungsmuster Argumentation: Logische Grundlagen», Brinker, K. u.a. (Hrsg.) (2000): *Text- und Gesprächslinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*. 1. Halbbd. Berlin, New York, pp. 397-414.
- FAUCONNIER, G. (1976). *Étude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, Paris.
- FILLMORE, Ch. J. (1965). *Entailment rules in a semantic theory*, Columbus, Ohio.
- GALATANU, O. (1999). «Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée», *Langue française*, 123, pp. 41-51.
- IONESCU-RUXĂNDOIU, L. (1999). «Argumentation as a Strategy in Face-to-face interaction», Rigotti, E. (ed.): *Rhetoric and argumentation*, Lugano, pp. 247-253.
- LUNDQUIST, L. (2002). «Topos et anaphore», Carel, M. (éd.): *Le facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, pp. 179-188.
- PIRAZZINI, D. (à paraître). *Argumentative Textprofile*.
- PLANTIN, Ch. (1996): «Le dialogue argumentative. Présentation du modèle, analyse de cas», *Langue française* 112, pp. 31-49.
- ROULET, E. *et al.* (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne.

- (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne.
- RUBATTEL, C. (1985). «Polyphonie, syntaxe et délimitation des énoncés», *TRANEL* Numéro spécial. Actes du colloque *Dialogisme et polyphonie 27/28 Sept. 1985*, Neuchâtel, pp. 83-103.
- (1986a). «La structure de l'énoncé minimal comme condition d'accès aux stratégies interprétatives», *CLF 7*, Genève, pp. 135-148.
- (1986b). «La convention X' et la structure des unités discursives», *TRANEL*, 11, décembre 1986. Neuchâtel, pp. 77-101.

L'EMPLOI SUBJECTIF DE L'IMPARFAIT DANS LE TEXTE SARRAUTIEN

Lina Avendaño Anguita
Universidad de Granada

Le choix du temps verbal en fonction de la visée énonciative montre combien un emploi grammatical contraint s'avère insuffisant à rendre une intention autre que temporelle. Or, l'idée répandue d'une solution unique est renforcée par le traitement qu'en donnent les manuels. Sans prétendre nier les valeurs établies, nous nous proposons une étude de certains usages de l'imparfait, non prévisibles mais déterminés par leurs occurrences dans deux textes romanesques de Nathalie Sarraute, *L'usage de la parole* (1980) et *Enfance* (1983).

Au préalable, l'appel aux sources théoriques s'avère essentiel, qu'il s'agisse d'opposer deux catégories de textes (E. Benveniste) ou d'établir une typologie des genres littéraires (H. Weinrich). En effet, si E. Benveniste (1974) et H. Weinrich (1964)¹ ne sont pas les seuls, aujourd'hui, à porter une attention particulière à la question des temps verbaux, toute analyse textuelle appliquée à ce domaine leur en est redevable. Pourtant, la tendance à regrouper les temps verbaux comme temps du récit et du discours, ou encore comme temps du monde raconté et du monde commenté est assez dangereuse. Une classification de ce genre pourrait facilement mener à un résultat superficiel, par conséquent inapte. De ce fait, nous préférons suivre les critères de M. Le Guern lorsqu'il affirme:

La véritable question qu'il convient de se poser devant un texte n'est pas de savoir s'il appartient au discours, ou s'il appartient au récit. Mais bien plutôt: qu'est-ce qui, dans ce texte, appartient au discours, et qu'est-ce qui appartient au récit? Il

¹La date de parution de ces ouvrages pourrait engendrer un malentendu que nous tenons à dissiper. *Problèmes de linguistique générale* (1974) est le fruit d'œuvres publiées de 1939 à 1964. Par conséquent, l'étude de Harald Weinrich s'avère être postérieure. Et bien qu'il se soit écarté de Benveniste, il reconnaît la portée de ses investigations: «Je lui suis redevable de mille suggestions» (Weinrich, 1964: 62).

s'agit moins d'étiqueter que de découper. (Le Guern, 1986:25).

C'est sous une double perspective que nous allons développer notre analyse. Car chez Nathalie Sarraute, tandis que la valeur perceptuelle de l'imparfait fait valoir une approche intuitive à quelque chose de vague sur le point de se concrétiser, la valeur épistémique² suggère un univers connu, préexistant, réservoir de scènes à revivre.

Sur le plan du voir l'imparfait englobe trois particularités issues non de sa valeur temporelle mais de sa valeur énonciative. L'imparfait engage un regard, (Molendijk, 1985: 56), et, par son caractère imperfectif, il représente un intervalle de temps ouvert (Vogeleer, 1994: 53).

Dans l'œuvre sarrautienne, l'imparfait signale un processus de fiction par rapport auquel le narrateur se place fondamentalement en témoin:

J'ai seulement eu la chance d'en être le témoin, ou peut-être l'ai-je rêvé, mais alors c'était un de ces rêves que nous parvenons difficilement à distinguer de ce qui nous est «vraiment» arrivé, de ce que nous avons vu «pour de bon».

Deux personnes assises sur un banc de jardin dans la pénombre d'un soir d'été paraissent converser. Quand on s'en rapprochait, quand on s'asseyait non loin d'elles, on s'apercevait qu'une seule parlait et que l'autre ne faisait qu'écouter.

Que disait-elle? on ne comprenait rien... Pourtant toutes ces paroles qu'on entendait, on n'avait pas de peine à les reconnaître. Elles étaient de celles familières, qui se présentent d'ordinaire tout emplies de leur sens, faisant corps avec lui... mais ici, tandis qu'accolées l'une à l'autre elles défilaient, leur sens... Où était-il passé? On avait beau le chercher...

Mais, me direz-vous en souriant, car tant de naïveté, tant d'ignorance font sourire, ce que vous entendiez-là, n'était-ce pas simplement un poème longuement élaboré, puis récité, ou jailli sous la poussée de l'inspiration?... Oui, je sais... [...] Et si celui à qui ces paroles sont envoyées allait tout à coup... il suffit de quelques mots... Mais va-t-il avoir le courage de les dire?... On a envie de le pousser... qu'il le fasse donc, qu'il l'ose... nous le ferions à sa place... Nous le ferions?...Vraiment? (UP: 141-146)

Le focalisateur s'annonce comme une espèce de visionnaire. Enclin aux hallucinations que le mot déclenche en lui, son regard projette des scènes virtuelles. Aussi, sous l'alibi du *rêve*, l'imposture est-elle plus facilement admise dans le pacte de lecture. Dès lors, ce n'est qu'empreintes d'imaginaire que les scènes affichées gagnent en vraisemblance³. Si l'autorité du narrateur, en tant que témoin oculaire, est désavouée, sa crédibilité est récupérée en tant que sujet de conscience. Effectivement, de l'ordre d'un ressenti, la focalisation favorise un synchronisme qui met en concordance la virtualité d'un réel imaginé et la subjectivité d'une impression de vécu. L'imparfait rend, ainsi, deux types de perceptions –virtuelle et subjective-, qui oscillent dans la conscience du témoin.

²Pour l'opposition valeur perceptuelle/valeur épistémique cf. Vogelleer, 1994: 42).

³«Mais ce qui maintenant se produit pourrait faire croire que tout cela n'était qu'un rêve, si l'on perdait de vue que ce que les rêves nous montrent de plus invraisemblable n'est rien, quand on le compare à ce que nous offre parfois 'la réalité'» (UP: 148).

Et, puisque la sensation est indicible, «chez Nathalie Sarraute l'énonciation ne s'autorise que dans l'inaccomplissement du dire» (Boué, 1997: 40). Dans ce sens, la valeur d'inaccompli de l'imparfait permet de surcroît la perception en cours d'une expérience confuse et innommable. En définitive, le focalisateur sarrautien n'acquiert son droit de cité que comme sujet de conscience traversé par ce va-et-vient entre une perception virtuelle et une perception subjectivement vécue ressenties dans leur ébauche. L'imparfait, indice révélateur de situations diverses, puisque renouvelées par un certain regard, convient bien ici à l'avènement de ces scènes imaginaires. Survient alors une panoplie d'images fantasmées, charriées par l'effet du mot sur celui qui le reçoit.

Même quand le sujet cherche à appliquer son attention, sa perception, toute subjective, n'atteignant pas le champ de la conscience, est à interpréter comme approche intuitive et vague. Chez Nathalie Sarraute, voir c'est donc d'abord *voir venir*, *pressentir*, *imaginer*. En effet, ce temps verbal implique surtout une vision ouverte qui favorise la mise en éveil des sens dans l'attente d'une survenue de l'ineffable. Rien n'est, par conséquent, établi, l'intuition reste en suspens et le regard sombre dans la dilution du ressenti:

Il était là, tel qu'il est maintenant, observant à distance, voyant venir... très vite mis sur ses gardes, alerté par ce ton où tremblait l'espérance, où vibrait la solidarité, où se répercutaient, se prolongeaient «les ondes pareilles aux rayons de lune» qui devant les murs écaillés et les fissures font s'agiter comiquement, grotesquement s'accroupir, se mettre à quatre pattes, courir, appeler au secours pour colmater, pour recouvrir... Mais il savait qu'on n'essayait pas de le faire rire, qu'on voulait sournoisement l'amener à regarder, à s'accroupir à son tour... à chercher... n'y a-t-il pas là, derrière... Ne sentez-vous pas, vous aussi? (UP:114)

L'expérience des scènes évoquées implique leur préexistence car si elles traversent l'esprit c'est qu'en veilleuse, elles habitent la mémoire du sujet. Il ne s'agit pas de rapporter un fait constaté avec exactitude, véridique, mais de reconstituer un événement que le sujet reconnaît comme possible, conforme à un modèle, à un type qui s'accorde au sentiment du réel dont chacun peut retrouver les éléments chez soi. Or, la restitution de ce vécu, enregistré dans une espèce de conscience immémoriale, met en évidence un savoir, c'est-à-dire, la connaissance instinctuelle d'un monde antérieur qui conforme un certain universel puisque tout le monde s'y retrouve. Les fragments latents qui en surgissent, viennent ou reviennent à la mémoire en guise de scènes dont la représentation prend appui sur un échange, instauré par un dialogue vraisemblable où un mot lancé en réplique suffit, malgré sa banalité, à l'avènement d'une sensation. Ne se voyant que dans ses rapports aux autres, les souvenirs ne peuvent provenir que de là. Aussi, le sujet ne se livre-t-il que par une nature préalable.

Le sujet de conscience dispose donc d'un savoir conçu comme réservoir de scènes à revivre. Et c'est ce rapport anaphorique et méronimique que l'imparfait s'applique à rendre⁴. La manifestation de scènes puisées dans une réalité préexistante, d'origine

⁴Sur le plan du savoir, guidé par «l'exigence d'une anaphoricité qui ne soit pas uniquement temporelle» (Berthonneau et Kleiber, 1993:67), nous ferons appel à un modèle qui s'apparente à l'anaphore

confuse, se concrétise en expériences fragmentaires que le souvenir prélève et décharge. En outre, l'imparfait s'allie souvent au présentatif pour souligner l'entrée en fiction⁵:

C'était au fond d'un petit café enfumé, mal éclairé, probablement d'une buvette de gare... il me semble qu'on entendait des bruits de trains, des coups de sifflet... mais peu importe... ce qui d'une brume jaunâtre ressort, c'est [...] (UP: 65).

Mais l'imparfait suffit à lui seul à véhiculer le caractère fictionnel d'une scène. L'origine se précise dans la mémoire, par la mise en récit, alors que la scène dépasse toute singularité afin de retrouver l'universel. Ainsi, ce souvenir d'enfance devient-il une circonstance commune et reconnaissable où chacun tient sa place sous des gestes propres à une société stéréotypée et parcellaire:

Quand elle était encore un petit enfant, des paroles telles que «Ton père» «Ta mère» «Ta tante»... provoquaient chez elle une sorte d'avidité, une excitation... elles la faisaient courir vers les armoires pour en sortir les costumes d'apparat, les beaux uniformes dans lesquels... elle un peu engoncée dans sa tenue bien apprêtée de fille, de petite-fille, de sœur, de nièce... ils allaient, harmonieusement groupés, se tenir sur l'esplanade... (UP: 54).

Que Nathalie Sarraute utilise cette manifestation explicite de la scène comme cas, comme modèle a pour conséquence l'amenuisement, ou plutôt, la disparition de toute intrigue. Le moment raconté ne sert plus que de prétexte au développement d'une sensation qui a besoin d'un support pour exister:

Après un assez long silence, de l'un et l'autre camp partent les mêmes protestations: comment voulez-vous qu'on trouve... comme ça.... Il faudrait voir dans quelles circonstances... Il faudrait le revivre... Oui, pouvoir reconstituer...

Ah voilà, c'est ce qu'il fallait attendre. Il vous faut un cas précis, vous avez raison [...] Il faut un cas-modèle. (UP: 128-129)

En effet, au-delà de l'anecdote, toutes ces reprises, ces fragments partagent tous une caractéristique. Ils servent à faire revivre, pour un instant, une sensation qui engage toujours un rapport à l'autre:

associative. Il s'agit de l'*anaphore méronimique* qui convient bien à l'emploi de l'imparfait dans certains fragments du texte sarrautien. Car:

«(i) L'imparfait est un temps anaphorique, parce que son interprétation exige toujours la prise en compte d'une situation temporelle du passé, donc d'un antécédent, explicite ou implicite.

(ii) La relation anaphorique entre la situation antécédent du passé et la situation présentée à l'imparfait est une relation de type partie (imparfait) —tout (antécédent) .

Si l'on conjoint (i) et (ii), on obtient une nouvelle définition de l'imparfait qui le présente comme un *temps anaphorique méronimique*.» (Berthonneau et Kleiber, 1993: 68)

⁵Weinrich (1973).

Quand là-bas dans l'autre, ce «mon petit» a-t-il pu se former? [...] «mon petit» l'enveloppe tout entier... «mon petit» a été taillé à sa mesure... «mon petit» était prêt depuis longtemps... il ne restait qu'à l'ajuster... un spasme le travers, il bouillonne [...] mais, c'est lui-même ce petit bonhomme au sourire conciliant [...] juste pour que l'autre se sente plus grand, juste pour jouer, juste pour rire... (UP:104)

Le souvenir nous fait déboucher sur une réalité à laquelle on n'a accès que dans une vision partielle et approximative. Il en résulte la décomposition d'un savoir totalisant qui favorise le rétablissement d'un acquis fluctuant et instable, révélé au moyen d'une variation de scènes successives et même parfois contraires. L'imparfait inscrit le déjà vu, familier et généralisant puisque commun à tous ou susceptible de l'être, face à l'insolite que seul un regard singulier est en mesure d'éveiller. Par conséquent, la faculté de pénétrer l'univers du sujet dont on ne peut rendre compte que virtuellement, un sujet dont il n'y a de connaissance permise que dans la reconstruction d'une mémoire envisagée comme réservoir de scènes à revivre, véhicule une conception particulière qui fait du savoir un acquis changeant. S'insinue, de la sorte, une vision du monde qui pousse Nathalie Sarraute à abattre tout édifice absolu et totalisant.

Pour C. Veters, lorsqu'un récit commence par un imparfait sans référence temporelle explicitée, au début d'un chapitre ou au début d'une autre subdivision du texte, le lecteur comprend que: «l'imparfait se rapporte à un moment initial, disponible pour chaque récit, sans qu'on puisse forcément le situer dans le temps» (Veters: 1993: 21-22). Cet emploi de l'imparfait présent dans *Enfance*, et qui de façon singulière distinguait déjà *Tropismes*⁶ (1938), montre des scènes gardées en réserve, en *mémoire*, prêtes à être exploitées le moment venu.

⁶«Ils semblaient sourdre de partout, éclos dans la tiédeur un peu moite de l'air» (T: 11). Que Nathalie Sarraute ait choisi ces termes pour inaugurer non seulement son premier tropisme mais son œuvre entière témoigne d'une recherche menée au sein d'un domaine inexploré, d'un monde obscur, d'un magma sans nom où toute identité se trouve diluée. Nous aurons beau analyser l'œuvre sarrautienne sous tous les angles, ce sera finalement le projet littéraire qui prendra le dessus: l'amorçage tropismique d'une substance indéfinissable. L'écrivain devient un véritable sourcier à la poursuite de sensations émergeant d'un espace intérieur commun à tous.

L'écriture entraîne, donc, le lecteur dans de sombres abîmes, elle sonde des tréfonds où résonnent les pulsions vitales d'un Moi originel, d'une matière foisonnante qui se heurte aux cloisons étanches et pétrifiantes du quotidien, du petit fait solide et sûr. Pour ne pas tomber dans l'imposture, dans le leurre Nathalie Sarraute plonge le lecteur dans un univers où l'impression est reine, dans une atmosphère d'illusion et d'imagination.

Aussi, la préférence pour l'imparfait rapproche *Tropismes* d'une œuvre projetée -essence de l'écriture sarrautienne, germe dont le mûrissement s'étend sur les romans et les pièces de l'auteur; ces propos le confirment bien:

«Je suis un lecteur trop critique pour oser relire mes propres livres. Le seul pourtant auquel, de temps en temps, je reviens, sans même avoir besoin de le rouvrir, car je me souviens bien de certains passages, c'est le tout premier que j'ai écrit: *Tropismes*.

Il me semble alors que je revois les premières fines craquelures dans le mur épais, tout lisse, qui autrefois m'entourait et d'où un jour quelques gouttes d'une substance inconnue pour moi avaient filtré. Depuis, je n'ai fait que m'efforcer d'élargir ces craquelures.

Quand, au cours de mon travail, il me semble, tout à coup, qu'à mon insu le mur s'est refermé, recouvrant la substance fluide, je la retrouve aussitôt dans un de ces premiers *Tropismes* –comme une gouttelette détachée d'une masse énorme que je n'aurai jamais fini de capter- et je retrouve aussi la

Il faut voir dans cette utilisation du temps, une fois de plus, un rapport à l'anaphore méronimique, l'imparfait permettant de récupérer un événement prélevé parmi toutes les éventualités qui s'offrent au narrateur. Ce passage par lequel débute l'un des fragments du roman en est révélateur:

Je sentais se dégageant de Kolia, de ses joues arrondies, de ses yeux de myope, de ses mains potelées, une douceur, une bonhomie... J'aimais l'air d'admiration, presque d'adoration qu'il avait parfois quand il regardait maman, [...] Ce qui passait entre Kolia et maman, ce courant chaud, ce rayonnement, j'en recevais, moi aussi, comme des ondes...

—Une fois pourtant... tu te rappelles...

—Mais c'est ce que j'ai senti longtemps après... tu sais bien que sur le moment..

—Oh, même sur le moment... et la preuve en est que ces mots sont restés en toi pour toujours, des mots entendus cette unique fois... un petit dicton...

—Maman et Kolia faisaient semblant de lutter, ils s'amusaient, et j'ai voulu participer, j'ai pris le parti de maman, j'ai passé mes bras autour d'elle comme pour la défendre et elle m'a repoussée doucement... «Laisse donc... femme et mari sont un même parti » Et je me suis écartée...

—Aussi vite que si elle t'avait repoussée violemment...

—Et pourtant sur le moment ce que j'ai ressenti était très léger... c'était comme le tintement d'un verre doucement cogné...

—Crois-tu vraiment? [...]

—Et c'est tout? Tu n'as rien senti d'autre? Mais regarde... maman et Kolia discutent, ils font semblant de se battre [...]

—C'est vrai... je dérangeais leur jeu. [...]

—[...] Un corps étranger... Il faut que l'organisme où il s'est introduit tôt ou tard l'élimine... (E: 73-76)

L'intérêt de cet exemple ne réside pas tant dans la remémoration des faits que dans le processus de suspicion où il est pris. Le discours du *Je* dédoublé s'applique

spontanéité, la candeur confiante de ce premier élan, de cette impulsion donnée à tout ce que j'ai écrit par la suite.» (Texte inédit sur *Tropismes*, in A. Angrémy, 1995: 62)

Si *Tropismes* est une pure invention, éclose dans «la tiédeur un peu moite de l'air», la lecture devient aussitôt reconstruction de l'écriture en tant que simulacre. Chez Nathalie Sarraute on remarque souvent qu'il ne s'agit pas tant de voir que de sentir ou de pressentir. Un individu émotif, impressionnable, cet «écorché vif» cher à l'auteur, prend plus ou moins conscience d'un événement par l'intuition. L'instinct qui lui accorde une capacité de ressentir profondément les impressions, de réagir au moindre contact, aux plus faibles variations devient un besoin maladif, malsain, de sonder la sensation douloureuse et d'engager dans cette prospection sa personne tout entière.

À cela s'ajoute l'imparfait qui, loin de manifester un passé ou une durée, situe le texte dans le monde raconté. (Weinrich: 1973: 44). Les vingt-quatre incipit le confirment. Nous retenons ici celui par lequel débute *Tropismes*:

«Ils semblaient sourdre de partout, éclos dans la tiédeur un peu moite de l'air, ils s'écoulaient doucement comme s'ils suintaient des murs, des arbres grillagés, des bancs, des trottoirs sales, des squares.

Ils s'étiraient en longues grappes sombres [...] ils formaient des noyaux plus compacts, immobiles, occasionnant quelques remous, comme de légers engorgements.» (T: 11)

L'engagement du narrateur dans une visée tout intérieure —au-dehors rien ne bouge— et la présence de l'imparfait dévoilent un psychorécit à consonance dans un discours fictionnel. C'est à cet exercice de pure conjecture que le lecteur est appelé à prendre part. Nous assistons, par là, à l'éveil contradictoire d'une subjectivité à l'écoute d'elle-même.

effectivement à remettre en cause la mémoire de l'enfant dont la perception résulte ébranlée. C'est également par le biais de l'inquisition et sous l'empire de l'indétermination que le souvenir concret est souvent délaissé au profit d'une sensation persistante:

—Est-il certain que cette image se trouve dans *Max et Moritz*? Ne vaudrait-il pas mieux la vérifier?

—Non, à quoi bon? Ce qui est certain, c'est que cette image est restée liée à ce livre et qu'est resté intact le sentiment qu'elle me donnait d'une appréhension, d'une peur qui n'était pas de la peur pour de bon, mais juste une drôle de peur, pour s'amuser.

On défait de son emballage de papier brun une grande boîte de carton, on enlève le couvercle, les papiers de soie, et on découvre couchée, les yeux fermés, une énorme poupée [...] c'est elle, je la reconnais, c'est celle que j'avais vue à Paris dans une grande vitrine illuminée, je l'avais tant regardée... Elle était assise dans un fauteuil et à ses pieds était posé un carton où il était écrit: «Je sais parler»... (E: 48)

Aussi, la part de hasard, impliquée dans la remémoration, semble-t-elle, en quelque sorte, diminuer la force, la valeur ou l'importance des souvenirs:

Il est facile d'imaginer les plaines toutes blanches –c'était en février- à travers lesquelles nous roulions, les isbas de bois, les troncs blancs de bouleaux, les sapins sous la neige... je le voyais sûrement... mais ils se confondent avec tant d'autres images semblables. (E: 107)

Sert à accentuer le caractère fortuit des souvenirs, dès lors fragilisés et incertains, la manipulation qui en est faite. Les passages à l'imparfait signalent la focalisation du moi de l'action passée. Et, inscrits dans le discours, ils révèlent, en outre, l'emprise exercée par le narrateur. Que les faits remémorés soient, pour la plupart, ramenés non comme témoignages à communiquer au lecteur mais comme éléments intégrés explicitement au discours du narrateur, est signifiant. En effet, la véracité, l'exactitude, la fidélité même des faits, au moment de l'énonciation, s'avèrent fortement contestées. La crédibilité des faits est soumise au crible du soupçon. À partir du doute qu'installe la voix du double à l'imparfait de discours, les faits racontés, éloignés du moment de l'énonciation mais encadrés par l'interlocution, semblent appartenir à un univers imaginaire. D'emblée, une simulation à l'imparfait en annonce et en facilite toujours une autre où l'usurpation de la vision, au présent, par le narrateur devient évidente:

«Allons, avale, arrête ce jeu idiot, ne regarde pas cet enfant, tu ne dois pas l'imiter, c'est un enfant insupportable, c'est un enfant fou, un enfant maniaque...»

—Tu connaissais déjà ces mots...

—Ah ça oui... je les avais assez entendus... Mais aucun de ces mots vaguement terrifiants, dégradants, aucun effort de persuasion, aucune supplication ne pouvait m'inciter à ouvrir la bouche pour permettre qu'y soit déposé le morceau de nourriture impatientement agité au bout d'une fourchette, là, tout près de mes lèvres serrées... Quand je les dessert enfin pour laisser entrer ce morceau, je le pousse

aussitôt [...] jusqu'à ce qu'il devienne aussi liquide qu'une soupe... (E: 14-15)

Qu'il s'agisse d'une panoplie de possibilités manifestant les virtualités de l'histoire racontée, ou encore, de conjectures qui n'arrivent à aucune certitude, l'émergence des souvenirs ne se produit que dans l'imprécision, dans le flou, et ne fait que renforcer le soupçon apporté par le discours, à l'imparfait ou au passé composé:

—Mais où était-ce? À quel propos?

—Nous marchions côte à côte dans un jardin morne, sur le sable d'une allée qui sinuait entre des pelouses [...] quand elle m'a dit: «Tiebia podbrossili»... Mais alors à quel propos? cela, je ne le retrouve pas... peut-être à propos de rien, comme ça [...]

—Tu ne t'es sûrement pas occupée à ce moment-là à découvrir toutes les richesses que ce mot recèle...

—Je n'en étais pas émerveillée comme je le suis maintenant, mais ce qui est certain, c'est que je n'ai pas perdu une parcelle... quelle enfant le perdrait?... de tout ce que ce verbe et le «tu» qui le précédait «tiebia podbrossili», me portaient... (E: 182-183)

Dès lors, sous l'effet illusoire et virtuel, que s'accordent à rendre l'imparfait de discours et l'imparfait de récit associés, se dessine une part d'universel où chacun de nous peut se retrouver. Les particularités s'effritent et les distances par rapport à l'*histoire* s'imposent d'autant plus que les lieux communs de l'enfance se laissent voir:

—Pour faire quoi?

—Ah, n'essaie pas de me tendre un piège... Pour faire n'importe quoi, ce que tous les enfants qui jouent, courent, poussent leurs bateaux, leurs cerceaux, sautent à la corde, s'arrêtent soudain et l'œil fixe observe les autres enfants, les gens assis sur les bancs de pierre, sur les chaises... ils restent plantés devant eux bouche bée...

—Peut-être le faisais-tu plus que d'autres, peut-être autrement...

—Non, je ne dirai pas ça... je le faisais comme le font beaucoup d'enfants... et avec probablement des constatations et des réflexions du même ordre... en tout cas rien ne m'en est resté et ce n'est tout de même pas toi, qui va me pousser à chercher à combler ce trou par un replâtrage. (E: 24)

Cette étude de l'imparfait nous permet finalement de montrer que le savoir sarrautien ne se situe ni dans une connaissance infaillible et absolue, ni dans un signe d'autorité mais plutôt dans un acquis. Celui qui, engendré dans la mémoire collective, participe d'expériences, d'états de consciences confus dont le souvenir oblitéré est toujours prêt à revenir à la moindre stimulation ou provocation lancée d'ordinaire par le mot de l'autre. Si ce patrimoine de sensations commun à tous constitue le sujet, il ne fait partie d'aucune histoire concrète ou individuelle. Peu importe que l'expérience ait été vécue de fait ou pas. Ce qui légitime son souvenir, c'est sa qualité potentielle, sa capacité à véhiculer une sensation ressentie comme familière. L'antériorité originaire du mot ne tient qu'à un ailleurs confus, indéterminé, insaisissable quoique latent.

Le sujet de conscience se sent, par là même, intégré à un univers qui le précède et le constitue. Dès lors, le vécu se livre comme perception d'une répétition, comme retour

au même. Pourtant, la singularité d'un regard suffit à rompre la banalisation du mot appréhendé. Retrouvé et intégré à la réalité subjective, intériorisé, il devient l'expérience unique jamais ressentie. Révélant, de ce fait, une parole vivante et active, l'usage du mot se livre dans un vécu unique et à la fois universel puisque commun à tous.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGRÉMY, A. (1995). *Nathalie Sarraute: portrait d'un écrivain*, Paris, Bibliothèque Nationale de France.
- BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
- BERTHONNEAU, A-M et KLEIBER, G. (1993). «Pour une nouvelle approche de l'imparfait: l'imparfait, un temps anaphorique et méronymique», *Langages*, 112, pp. 55-70.
- BOUÉ, R. (1997). *Nathalie Sarraute. La sensation en quête de la parole*, Paris, L'Harmattan.
- DE BOTH-DIEZ, A-M. (1985). «L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel», *Langue française*, 67, pp. 5-21.
- LE GUERN, M. (1986). «Notes sur le verbe français», in RÉMI-GIRAUD, S. et LE GUERN, M., *Sur le verbe*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 9-60.
- MOLENDIJK, A. (1985), «Point référentiel et imparfait», *Langue française*, 67, 78-94.
- REVAZ, F. (1996), «Passé simple et passé composé: entre langue et discours», *Études de linguistique appliquée*, 102, pp. 175-198.
- SARRAUTE, N. (1956). *Tropismes*, Paris, Les Éditions de Minuit. (Paris, Denoël, 1956).
- (1980). *L'usage de la Parole*, Paris, Gallimard.
- (1983). *Enfance*, Paris, Gallimard.
- VETTERS, C. (1993). «Passé simple et imparfait: un couple mal assorti», *Langue française*, 100, pp. 14-30.
- VOGELEER, C. (1994). «Le point de vue et les valeurs des temps verbaux», *Travaux de linguistique*, 29, pp. 39-56.

WEINRICH, H. (1973). *Le temps*, Paris, Seuil [Trad. fr. de Weinrich (1964)].

PURETÉ DE VIE, PURETÉ DE STYLE DANS *REGAIN* DE JEAN GIONO

Dominique Bonnet
Universidad de Huelva

C'est dans les années 20 que la carrière de Jean Giono prend un tournant fondamental. En effet ses longues promenades solitaires dans les collines de Manosque portent rapidement leurs fruits et il commence à écrire et à publier quelques textes dans des revues régionales. En 1927 son premier livre, *Naissance de l'Odysée* est refusé par la maison d'édition Grasset mais en 1929 il connut le succès avec *Colline*. C'est alors que naît la trilogie du *Cycle de Pan*. Les deux romans qui suivront *Colline*, *Un de Baumugnes* (1929) et *Regain* (1930) feront de Giono "un nouveau Virgile" selon les mots d'André Gide qui le considère comme le porte parole d'un retour à une vie simple et sereine où la paix et le travail de la terre sont des valeurs fondamentales. C'est cette vision "néo-païenne" de la vie qui nous guidera dans l'étude de la simplicité de la rédaction du dernier volet de la Trilogie de Pan. Dans un premier temps, nous essaierons de démontrer l'importance de la fonction humaine dans la recherche de cette nouvelle vie que nous propose Jean Giono; puis nous mettrons en relation la pureté recherchée avec la simplicité de la rédaction qui, à cet égard, fut l'objet de multiples révisions.

PURETÉ DE LA VIE

Pour commencer cette étude, il est fondamental de comprendre que *Regain* faisait partie d'un tout et que le projet de Giono n'était autre que la rédaction de ce qu'il appelait *Pan III*. Ainsi le mentionne-t-il dans son manuscrit de travail *Les Matériaux divers*: « Au folio 77 des *Matériaux divers*, en face d'une liste d'ouvrages: *Présentation de Pan, Colline, Un de Baumugnes, Regain, Manosque des plateaux, Solitude de la pitié, Noé*, se trouve inscrit; *Pan I, Pan II, Pan III* et au folio 492, *Regain* est nettement désigné comme partie intégrante du *Cycle de Colline*, immédiatement après *Un de Baumugnes* » (Giono, 1971: 997).

D'autre part, s'il est vrai que les terres arides et les hauts plateaux déserts omniprésents dans la littérature gionisque nous rappellent, sans aucun doute, l'austérité de la Haute Provence, il ne faut pas oublier l'objectif principal de l'auteur qui n'est autre que de dénoncer l'ambivalence de la nature face à l'être humain. Leur rencontre peut en effet déboucher sur de douloureux affrontements mais aussi aboutir à une communion pleine et totale. D'où le titre qu'il choisira pour la trilogie dont fait partie *Regain*, objet de notre étude: *Le Cycle de Pan*. Pan dont le nom fut mis en relation avec le terme grec "tout" semblerait symboliser "le grand Tout", soit la puissance universelle de la vie et représente chez Giono des sentiments universels à mettre en opposition avec le drame et la psychologie individuels:

Il faudra que je parle de cette force qui ne choisit pas, mais qui pèse d'un poids égal sur l'amandier qui veut fleurir, sur la chienne qui court sa course, et sur l'homme... Pour que je dise: PAN, et pour qu'on comprenne comme je l'ai compris à côté de toi, cette nuit, toute la sauvagerie, toute la grandeur, tout l'humain de ce mot, il faudra que j'ajoute des mots à des mots et que j'en fasse des tas bien séparés; un pour ça, un pour ça, un pour ça, parce que je n'ai pas, parce qu'un homme vivant n'a pas cette lucidité précise et ce grand souffle qu'ont les morts.

Tu peux être tranquille, je le dirai quand même.

Ce sera comme si je disais d'abord le P, puis le A, puis le N et qu'enfin on entende le mot entier. (Giono, 1971: 777)

Regain, au sein du *Cycle de Pan*, doit donc être considéré comme un texte par lequel Giono souhaite faire "passer un message" en accord avec son idéologie générale et sa vision de la nature. Selon le mythe de Pan la nature est, comme nous venons de le dire, un "grand tout" et non pas un simple décor pour le déroulement de l'intrigue. Elle est, comme les différents personnage, douée d'une sensibilité propre.

La Nature peut donc être considérée, dans *Regain*, comme un personnage à part entière qui participe au cheminement vers le bonheur d'un homme, Panturle, et d'une femme, Arsule. Tous ensemble, et grâce à l'aide de la Zia Mamèche, sorte d'intermédiaire entre le monde sauvage et la civilisation humaine, parviendront à rétablir un ordre au sein du chaos qui gagnait peu à peu un village, Aubignane, voué à l'abandon.

Dans l'écriture gionisque retrouver le bonheur passe par plusieurs étapes formant à leur tour un véritable chemin initiatique. Dans *Regain*, la Zia Mamèche nous apparaît comme la salvatrice de Panturle, dernier habitant d'Aubignane, et par conséquent comme l'espoir de ce village qui renaîtra grâce au travail de Panturle. Cependant les épreuves que devront surmonter les personnages sont nombreuses. Dans *Regain*, lors de la mort de la Mamèche nous pensons à l'Antiquité et à la traversée des Ténèbres préalable à la découverte d'une vie harmonieuse. De plus la mort de la Mamèche est un élément qui contribue lui aussi à la renaissance de Panturle: alors que Panturle part à la recherche du cadavre de la Mamèche il reconnaît l'odeur des narcisses qui le plonge brusquement dans le printemps et ainsi dans la renaissance éternelle de la Nature:

Ils sont touchés tous les deux par la force terrible du printemps qui s'avance et qui va les forcer à faire de la vie. L'homme jeune désire la femme. La vieille femme se souvient des

filis qu'elle a faits et qui sont morts. Le lendemain chant funèbre de Zia Mamèche. Son départ. Sa probable mort solitaire. En cherchant le cadavre, il trouve le printemps (l'odeur des narcisses). (Giono, 1971: 993)

Par la fusion des éléments de la nature et de l'homme, Giono crée ainsi une renaissance perpétuelle: "Le mort est assimilé à la semence qui, enterrée au sein de la Terre-Mère, donnera naissance à une plante nouvelle" (Eliade, 1989: 232). La mort n'est donc plus une fin en soi mais plutôt la transition d'un état à un autre. La souffrance fait partie du bonheur et les épreuves auxquelles s'affrontent les personnages sont nombreuses.

Dans *Regain*, l'ancienne génération du village d'Aubignane s'éteint sans laisser aucune descendance et par conséquent aucun espoir. Tous disparaissent avant que ne se forme le couple Panturle-Arsurle. Ainsi le village, réduit à sa plus simple expression, pourra renaître de ses propres cendres et de celles de ses habitants. Lorsque Panturle se retrouve seul à Aubignane, après la mort de son dernier voisin Gaubert et le départ de son amie et confidente la Mamèche, il devient de plus en plus sauvage, s'abandonnant à sa condition de solitaire. Son agressivité augmente et son comportement se rapproche progressivement de celui d'un animal:

Et puis il a attrapé le renard; c'était un jeune... Il est mort. Une longue épine d'acier traverse son cou. Il est encore chaud au fond de son poil, et lourd d'avoir mangé. Panturle l'enlève du piège et il se met du sang sur les doigts; de voir ce sang comme ça, il est tout bouleversé. Il tient le renard par les pattes de derrière, une dans chaque main. Tout d'un coup, ça a fait qu'il a d'un coup sec serré les pattes dans ses poings, qu'il a élargi les bras, et le renard s'est déchiré dans le craquement de ses os, tout le long de l'épine du dos, jusqu'au milieu de la poitrine. Il s'est déroulé, toute une belle portion des tripes pleines, et de l'odeur, chaude comme l'odeur du fumier. Ça a fait la roue folle dans les yeux de Panturle. Il les a peut-être fermés. Mais à l'aveugle, il a mis sa grande main dans le ventre de la bête et il a patouillé dans le sang des choses molles qui s'écrasaient contre ses doigts. Ça giclait comme du raisin. C'était si bon qu'il en a gémi. (Giono, 1971: 368-369)

C'est alors que la Mamèche, dans sa générosité salvatrice, met sur son chemin Arsule. La rencontre entre Arsule et Panturle ne se fait qu'après la purification de ce dernier dans les eaux glaciales d'un torrent:

Et soudain, la branche a eu un long gémissement et s'est penchée... Il reçoit dans le dos la grande gifle d'une main froide, et il voit les longs doigts blancs du ruisseau qui se ferment sur lui. Tout de suite, l'eau esquive, le couvre de son corps épais et glissant. Il la repousse de la jambe et du bras; elle le ceinture, lui écrase le nez, lui fait toucher les deux épaules sur les pierres plates du fond. (Giono, 1971: 374)

Le Panturle qui survit à cette purification par les eaux est l'homme qui séduira Arsule, un homme moins violent, plus paisible, prêt à entreprendre la reconstruction de sa vie ainsi que celle de son village abandonné à l'état sauvage. À partir de là tout passera par les mains de l'homme, le rétablissement de l'ordre au sein de la demeure

grâce à Arsule, la culture de la terre par Panturle et le renouveau d'un ordre spirituel qui semble redonner un sens à la vie:

Panturle est à la réflexion. C'est un jour clair. On voit bien les choses. Ça arrive net et propre devant les yeux et l'on voit bien les pourquoi et les comment. Il voit l'ordre... Il comprend. Il est bon d'avoir damé une aire et d'avoir scellé un essieu au vieux rouleau. Il est bon d'avoir, sur la cheminée, une petite boîte, même si sur la petite boîte il y a marqué "poivre". Il est bon d'avoir cette boîte toute prête pour le cas où on aurait l'occasion d'un bon mulet. (Giono, 1971: 426)

La purification du personnage et de la vie de Panturle ainsi que le retour à une vie simple en harmonie avec la terre et l'ensemble de la Nature doit nous aider à comprendre le processus de révision et de purification utilisé par Giono lors de la rédaction de ce troisième épisode de *Pan*. Cette harmonie entre écriture et histoire nous renvoie donc une fois de plus à la symbiose cosmique recherchée par Giono et qui nous est illustrée dans ce passage de *Regain*:

Les labours d'automne ont commencé ce matin. Dès le premier tranchant de l'araire, la terre s'est mise à fumer. C'était comme un feu qu'on découvrait là-dessous. Maintenant que voilà déjà six sillons alignés côte à côte, il y a au dessus du champ une vapeur comme d'un brasier d'herbe. C'est monté dans le jour clair et ça s'est mis à luire dans le soleil comme une colonne de neige. Et ça a dit au grands corbeaux qui dormaient en volant sur le vent du plateau: "C'est là qu'on laboure, il y a la vermine". Alors ils sont tous venus, d'abord l'un après l'autre... puis par paquets... ils sont là autour de Panturle. (Giono, 1971: 420)

SIMPLICITÉ DE L'ÉCRITURE

Nous venons de comprendre l'importance du facteur humain dans la reconstruction d'Aubignane, village dans un premier temps voué à disparaître. La découverte ou redécouverte de véritables valeurs, peut-être pourrions-nous dire des *vraies richesses*, reprenant ainsi un terme gionisque qui est aussi le titre d'une de ses oeuvres les plus chères, ramène chacun des personnages, et plus précisément le couple Panturle-Arsule, vers le cours d'une vie plus simple et authentique.

En faisant de l'homme le catalyseur de la reconstruction de la civilisation à Aubignane, Giono ne pouvait utiliser un autre langage qui ne fut celui de l'homme simple, émerveillé, ému ou furieux face aux forces de la nature. Ainsi dans la rédaction de *Regain*, nombreuses sont les marques de simplicité, d'oralité ou même de familiarité qui rendent la lecture vivante et émouvante .

La langue du narrateur semble donc être, tout au long de la rédaction de *Regain*, comparable à celle des personnages, paysans et villageois. Cependant l'écriture gionisque ne peut se concevoir comme une simple imitation du parler provençal, dans le cas de *Regain*. L'abondance de métaphores vient sans cesse enrichir les traces d'oralité, les expressions gauches voire incorrectes présentes à tout moment.

Par la métaphore Jean Giono construit un univers lyrique et poétique présent dans l'ensemble de son oeuvre. L'importance de la métaphore est telle dans l'écriture gionnesque qu'il élaborera sa propre théorie de la métaphore:

L'âme est la composante de tout... Pure, elle attache les hommes solitaires dans la compagnie du monde. Elle en fait comme des oiseaux couverts de racines. Je joins raisonnablement ces deux mots dont l'un est vélocité, l'autre immobilité; un, l'image même de la danse, de la joie, de l'heureuse vanité du vent; l'autre, l'image de la plantation, de la cimentation, de la crispation profonde, de la force éperdue qui serre le monde matériel, l'image de l'amour féroce, l'image de la nourriture." (Giono, 1988: 335)

L'univers gionnesque est donc, sans aucun doute, profondément métaphorique puisque sa construction dépend de cette figure: "L'âme est la composante de tout. Elle organise, elle ordonne, elle unit, elle rejoint, elle se marie, elle se mélange" (Giono, 1988: 335). Voyons quelques exemples de métaphores de *Regain*:

Sitôt après le détour d'Hôpital, voilà le clocher bleu qui monte au-dessus des bois comme une fleur et, au bout d'un petit moment, voilà sa campane qui sonne l'angélus avec la voix d'une clochasse de bouc. (Giono, 1971: 323)

À des moments, ce vent plonge, écrase le bois, s'élançe sur la route en tordant de longues tresses de poussière. (Giono, 1971: 326)

Aubignane est collé contre le tranchant du plateau comme un petit nid de guêpes. (Giono, 1971: 329)

L'été, le soleil qui boit comme un âne sèche son bassin en trois coups de museau; le vent se lave les pieds sous le canon et gaspille toute l'eau dans la poussière. L'hiver, elle gèle jusqu'au coeur. Elle n'a pas de chance; comme toute cette terre. (Giono, 1971: 336)

On est peu à peu arrivé à ce temps où l'hiver s'amolit comme un fruit malade. Jusqu'à présent, il était dur et vert et bien acide, et puis, d'un coup, le voilà tendre. (Giono, 1971: 344)

La longue Belline est dans le clos à compter ses canards. Elle est maigre comme un cyprès et presque aussi grande. Seulement, elle a un caraco bleu de ciel. (Giono, 1971: 391)

Arsule est contre lui, appuyée contre lui et luisante de joie comme une flamme de cierge. (Giono, 1971: 409)

Il est solidement enfoncé dans la terre comme une colonne. (Giono, 1971: 429)

Il est cependant intéressant de remarquer que toutes ces images sont bâties autour d'éléments naturels ou familiers, ce qui contribue à alimenter la simplicité du discours: *une clochasse de bouc*, *un petit nid de guêpes*, la maturité d'un fruit ou encore les caprices du paysage comme la maigreur d'un cyprès. En effet, en choisissant un contexte proche du monde paysan pour ses métaphores, Giono impose ainsi un style simple dans sa narration: il crée un monde où la marque du paysan est présente jusque dans les métaphores.

D'autre part, l'utilisation abondante du pronom *ça*, dont l'usage est habituellement plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit, contribue à renforcer l'oralité de la rédaction et à nous rapprocher du monde d'Aubignane:

Monstre, tu nous fait sortir avec un temps comme ça. (Giono, 1971: 325)
 C'est donc des maisons qu'on a bâties là, juste au bord, comme en équilibre, puis au moment où ça a commencé à glisser sur la pente, on a planté au milieu du village le pieu du clocher et c'est resté tout accroché. (Giono, 1971: 329)
 Ça vous tient dans la tête et ça serre tout l'entour des yeux. (Giono, 1971: 356)
 Comme ça Arsule a eu ses allumettes. (Giono, 1971: 383)
 Ça a fait comme une grande cuvette toute propre. (Giono, 1971: 385)
 Cette promenade, ça lui a donné un grand appétit de caresses d'enfant. (Giono, 1971: 425)
 Ça a soufflé une longue haleine, humide et tiède, et les fleurs ont tressailli dans les graines, et la terre toute ronde s'est mise à mûrir comme un fruit. (Giono, 1971: 425)

De façon générale, l'existence d'un mélange d'expressions familières ou maladroitement, de néologismes et de patois, de l'article devant les noms de personnes, associée à une syntaxe frôlant souvent l'incorrection, nous plonge pleinement dans la simplicité paysanne:

Sieurs-dames, pour soulager les chevaux. (Giono, 1971: 325)
 Le plus, continue l'oncle Joseph, c'est que ça n'est pas tout là. (Giono, 1971: 327)
 Quand le père Gaubert a été installé sur la carriole, le Panturle a placé l'enclume entre les jambes du vieux. (Giono, 1971: 335)

—*La saluta*, dit le Panturle en poussant la porte. (Giono, 1971: 336)
 Alors *Christou*, je pense à charbonnier. (Giono, 1971: 341)
 —Que tu as? crie le Panturle de toutes ses forces. (Giono, 1971: 346)
 Il n'a pas voulu partager leur "quatre heures" et manger à la table. (Giono, 1971: 390)
 Aujourd'hui, il y a comme ça la Melle Delphine du bureau de tabac, la grosse Laure Duvernet qui à la ferme des Glorias aider à tuer le cochon et l'oncle Joseph. (Giono, 1971: 325)
 La voix de la Mamèche, c'est grave et dur, ça vient de profond. (Giono, 1971: 336)
 Fallait un moment et de la patience, et des "saloperies de sort" pas mal. (Giono, 1971: 383)
 Voilà celui-là du fond qui veut du vermouth maintenant. (Giono, 1971: 405)

CONCLUSION

Jean Giono comprenait la poésie comme une sorte d'aventure, un mode de vie. Être poète implique donc, selon Giono, un choix dans la vie afin d'avoir une vision "poétique" des choses: "j'ai le sentiment qu'être poète, c'est une fonction qui n'a pas besoin de l'écriture pour s'exprimer... Les grands poètes sont ceux qui n'écrivent pas, qui jouissent de la vie, qui mettent leur poésie dans la vie qu'ils mènent... Sont poètes des quantités de gens..." (Carrière, 1985: 144). Dans *Regain*, cette volonté de retrouver la jouissance de la vie à travers la renaissance de tout un village, nous apparaît dans le cheminement de Panturle et d'Arsule vers les véritables valeurs humaines qui leur feront redécouvrir le bonheur authentique. En recherchant une écriture illustrant cette simplicité de la vie retrouvée, Jean Giono crée un "parler commun" entre les personnages de son histoire et lui-même. Ce que bien des critiques lui reprochèrent, qualifiant son écriture d'irréelle de par le mélange métaphores-oralité, ne veut en fait

que retranscrire cette réalité paysanne que Giono voyait “poétique”, tel qu’il nous le confie dans ces quelques lignes de *Les Vraies Richesses*:

Les gestes, les bruits, les formes, les couleurs font une énorme musique où tout s’accorde, où tout s’entraide et trouve son contentement. On aime se laisser emporter par elle. On a confiance dans sa terminaison. On ne s’inquiète pas au sujet du meneur de rythme. On sent qu’il connaît son travail. Toute la paysannerie est touchée de cette musique et l’écoute; la vie en fait partie: labourer, garder la brebis, semer le grain, bâtir le mur, faire un enfant, faucher le blé, faire le pain, construire, se construire, construire l’abondance du monde, s’ordonne dans un volume sonore qui réjouit tous les sens à la fois (Giono, 1988: 247).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARRIÈRE, J. (1985). *Jean Giono. Qui suis-je*, Lyon, La Manufacture.

ELIADE, M. (1989). *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard, Collection Idées.

GIONO, J. (1971). *Regain, Oeuvres romanesques complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, tome I, Paris, Gallimard.

— (1988). *Le poids du ciel, Oeuvres romanesques complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, tome VII, Paris, Gallimard.

— (1988). *Les Vraies Richesses, Oeuvres romanesques complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, tome VII, Paris, Gallimard.

LA CARACTERIZACIÓN MODAL EN UN RELATO DEL SIGLO XII

Carmen Cortés Zaborras
Universidad de Málaga

Desde el comienzo de la segunda mitad del siglo XII y hasta bien entrado el siglo XIII, algunos relatos recrean según los nuevos modelos económico-sociales los amores entre jóvenes, toda vez que las invitaciones simbólicas al adulterio con la Dama han dejado de ser útiles para los intereses de quienes marcan las pautas de las estructuras imaginarias en la sociedad medieval. De hecho, el público al que se dirigen expresamente son esos mismos individuos cuya situación dentro del grupo no es todavía estable por estar disponibles en el mercado matrimonial¹. Se tratan ahora idilios infantiles como el que narra *L'Escoufle* que, al estar marcados por las diferencias de clase, agravadas a menudo por la intolerancia religiosa en época de cruzada, son frustrados por los padres al llegar la pubertad y la perspectiva de enlaces matrimoniales ventajosos. Todos ellos poseen una trama básica común: vida infantil compartida, amores tempranos, alejamiento forzado, desesperanza, búsqueda azarosa, reencuentro y matrimonio. Para compensar en cierto modo la distancia social, se caracterizan, además, por la insistencia, a veces excesiva, en señalar la extraordinaria semejanza que existe entre los enamorados, cuya belleza no tiene parangón. En *Aucassin et Nicolette*, uno de los textos más sobresalientes de los que se adhieren a esta nueva corriente, el abismo religioso y social se trata en trampantojo y el texto se nutre de motivos maravillosos, oníricos, y desarrolla con sagacidad el tópico del “mundo al revés”, el miedo atávico al Otro y el exotismo en boga. Comparte, además, con el roman de Jean Renart una visión muy positiva de las capacidades femeninas tanto en el ámbito privado, a ella reservado, como en el público. Por el contrario, *Le conte de Floire et Blancheflor*, del que aquí

¹En el exordio de *Le conte de Floire et Blancheflor* hallamos: “li chevalier et les puceles,/li damoiseil, les damoiseles!” (vv. 3-4). Citamos la edición de Leclanche en la colección “Classiques français du moyen âge” (1983).

vamos a ocuparnos, adopta, por un lado, una perspectiva “realista” en el sentido de que los acontecimientos narrados son verosímiles dentro de un relato de aventuras, máxime si tomamos en consideración los conocimientos enciclopédicos de los receptores potenciales. Por otro, concede a la joven amada un papel secundario en el que encarna simplemente el objeto de deseo que empujará al héroe a la aventura. A la vez la convierte en mercancía, en objeto de intercambio económico para los *seniores*, tomando este término en su sentido cronológico y no social.

La extensión del concepto de modo, tradicionalmente restringido al ámbito de la clase verbal, y la consideración de la modalización como una categoría conceptual permiten poner en relación un variado repertorio de recursos disponibles en un determinado estado de lengua, en sus facetas formal, semántica y pragmática; y, consecuentemente, analizar en un texto su incorporación con unos determinados fines estilísticos y argumentativos. Partiendo de este presupuesto, podemos observar en *Le conte de Floire et Blancheflor* cómo se representan la actitud modal y la caracterización de los procesos. Ya sea en el discurso narrativo en el nivel intradiegético o en las intervenciones en estilo directo de los personajes, ambos constructos se asientan sobre pilares expresivos muy distintos. Entre éstos merece mención aparte la adjetivación, pues el relato explota de forma extrema la derivación de la caracterización directa de los personajes hacia una función anticipatoria, en el sentido de que aquélla prefigura sistemáticamente el posicionamiento enunciativo de los entes ficticios y sus acciones; y, por ende, la carga semántica de los componentes modales.

Sin embargo, dado que un análisis exhaustivo de los recursos modales en el relato no podría nunca ser encerrado en una intervención como ésta, nos hemos propuesto ofrecer aquí tan sólo una muestra, que creemos puede ser suficientemente representativa. Para ello adoptaremos como hilo conductor la descripción de las relaciones complejas de dominación y subordinación entre los diversos personajes, relaciones que se manifiestan en dos vertientes, en ocasiones complementarias, la política y la afectiva.

EL PODER DEL MONARCA

La historia presenta sucesivamente tres sujetos revestidos de la autoridad del monarca feudal: el padre del héroe, Felis; el emir de Babilonia; y el propio Floire, heredero a la muerte de su progenitor. Cada uno de ellos queda caracterizado por unos patrones que corresponden a un corte analítico del poder.

El primero es fundamentalmente un guerrero, es decir, basa la cohesión social del grupo sobre el que impera en el pillaje organizado y estacional, en el que él también participa. La desmedida avidez y la crueldad con que lleva a cabo sus incursiones en tierras cristianas quedan notablemente matizadas con el regreso a sus territorios, donde no se le caracteriza con los atributos del traidor, sino con los de un gobernante magnánimo y cumplidor de sus deberes según los cánones del relato caballeresco, reforzando el valor del adverbio *largement* con un complemento de identidad: *comme cortois*.² En su caso, el modelo comercial queda restringido a un plano simbólico y secundario. Por el contrario, el emir y sus súbditos, hombres de Oriente, se hallan desde

²“Son barnage a trestot mandé;/son eskiee lor depart li rois/bien largement, comme cortois” (vv. 130-132).

el primer momento relacionados con la economía monetaria, el intercambio comercial, el lujo e incluso la maravilla, sin duda derivada de él. El emir ejerce un poder despótico, aunque llega a atender a los consejos de los nobles que le han rendido homenaje, permitiéndoles así cumplir con uno de los deberes del vasallo.

La primera manifestación del poder regio sobre la mesnada es, sin duda, el uso del imperativo en las intervenciones en estilo directo del rey Felis para organizar sus “razzias”, y del señor de Babilonia cuando descubre la traición de los enamorados y exige a sus vasallos que avalen su deseo de venganza. Si bien son pocos verbos —*armer* en uso pronominal, *aler*³, *haster*⁴, *aporter*⁵, *descovrir*⁶ y *vengier*⁷—, los hallamos generalmente al comienzo y al final del verso, posiciones en las que se concentra la atención en la escucha; y en el caso de la pareja *escouter* y *jugier* en sucesión temporal, la posición secundaria del último queda compensada por la secuencia adverbial *or ... puis*.⁸

Desobedecer las órdenes reales acarreaba una pena, por lo que en las relaciones monarca-vasallo hablaremos de conminación. Esta puede ser también utilizada por delegación en el discurso de aquellos en los que confía el monarca; así, por ejemplo, el portero de la torre y guardián del harén del emir, caracterizado por una construcción atributiva como *fel et deputaire*⁹ se apropia del imperativo para dirigirse a sus subordinados¹⁰.

La conminación adopta, fundamentalmente en la narración de la vida en Babilonia, otra forma, en apariencia menos apremiante, que tiene como receptores implícitos a servidores de la casa real, generalmente con valor instrumental, y de forma explícita a las mujeres del serrallo, cuyo sometimiento es absoluto, o a los amantes encontrados en flagrante delito. Se trata de construcciones factitivas, es decir, formadas por el auxiliar *faire* seguido de un infinitivo¹¹. El verbo principal puede ser *faire*, que funciona como comodín de acción más que como pro-verbo.¹² Pero hallamos otros como *metre* y *servir*, que aluden el encierro dorado de las doncellas en el harén del emir¹³; *descendre*, *venir*, *passer* y *tranchier* durante el relato del rito macabro de

³“Esranmant, fait il, vos armés!/Nos chargerons sans vos assés./Alés lassus en ces chemins/gaitier por reuber pelerins.” (vv. 81-84). Tan sólo en otra ocasión utiliza este mismo verbo para ordenar a sus caballeros que salven a su hijo de las fauces de sus fieras: “Signor baron, sans demorer/alés occire les lions!” (vv. 978-979).

⁴“Va, fait il, haste Blanceflor,/que tost descende de la tour.” (vv. 2575-2576).

⁵“Aportés moi, fait il, m’espee,/s’irai veïr cele assanlee.” (vv. 2607-2608).

⁶“Descoevre, fait il, les poitrines,/au cambrelenc, des .II. mescines” (vv. 2647-2648).

⁷“Par jugement vengiés ma honte.” (v. 2748).

⁸“Signor, fait il, or escoutés/puis jugiés droit de çou k’orrés.” (vv. 2707-2708).

⁹“Li maistre est fel et deputaire” (v. 1910).

¹⁰“Ceste corbeille me portés/lassus amont en cele tor/[...]/se li dites que li envoi/[...]/Puis vos en venés tost arriere.” (vv. 2306-2312).

¹¹Presentes en el discurso directo del rey Felis: “Faites le moi tost demander,/ja li ferai le cief cauper.” (vv. 409-410), son igualmente puestas al servicio del guardián de la torre: “de flors assés a fait cuellir/et corbeilles grandes emplir.” (vv. 2291-2292).

¹²“Faire lor fait un tel tomblel” (v. 553).

¹³“En cascune a une pucele/li amirals mise novele,/tele com lui vient a plaisir;/la la fait metre et bien servir.” (vv. 1877-1880). También en el discurso directo del emir: “En la tor entre mes puceles,[...]/a honor servir le faisoie.” (vv. 2721-2723).

renovación por el que el señor de Babilonia elige una nueva esposa¹⁴. Y en los episodios en los que se narran la captura, juicio y liberación de Floire y Blancheflor, los infinitivos *ovrir*¹⁵, *garder*¹⁶, *mander*¹⁷, *mener*, *espouser*¹⁸, *apeler*¹⁹, y *redrecier*²⁰. Ni siquiera la desaparición de la inmediatez determinada por las construcciones condicionales o hipotéticas, implica el menoscabo del poder omnímodo del monarca²¹.

La función mediadora a la que aludíamos al referirnos a los sirvientes del palacio desaparece cuando entran en escena los vasallos, los pares según el modelo feudal. Éstos deben plegar su voluntad a la de su señor²² y, como ha quedado dicho, aconsejarle y asistirle, a menudo involucrados en el mismo proceso que realiza aquél. De este modo, son testigos de la ordalía por la que se discrimina a las vírgenes de las que no lo son, mediante el verbo *entendre*²³, o imparten justicia tras la traición de los amantes²⁴.

Por su parte, al heredero de Felis podríamos considerarlo un rey civilizador en ciernes, aunque con reparos sobre la calidad de sus acciones. En unos pocos versos al final del relato, Floire modela la homogeneidad grupal gracias a un uso anecdótico del matrimonio aristocrático y mediante la conversión al cristianismo. Pero mientras asienta su autoridad con una intransigencia brutal para con los villanos que pueblan sus territorios²⁵, se muestra todavía inseguro ante sus vasallos, y renuncia a la fuerza, aun verbal, con el grupo nobiliario, para adoptar el ruego con *prier*, que se repite en el discurso narrativo²⁶. Ya antes había ejercido la autoridad propia del heredero durante su viaje en busca de Blancheflor. En estos casos, como era de esperar, se recurre a las construcciones factitivas en la narración, con verbos como *emplir*²⁷ o *doner*²⁸, siempre en momentos de gran jovialidad en los que el enamorado sale de su triste ensimismamiento. El imperativo queda excluido de su discurso excepto en usos alejados de la conminación, ya sean peticiones en las que se apela a la voluntad del interlocutor²⁹ o invocaciones patéticas. Éstas últimas se concentran en un episodio de enajenación,

¹⁴«Aprés, quant il veut l'autre prendre,/ses puceles si fait descendre/totes ensanle en un vergié» (vv. 1973-1975); «Or devés del vergier oïr,/por coi les fait illuec venir.» (vv. 1979-1980); «Quant li amirals veut coisir,/ses puceles i fait venir» (vv. 2059-2060); «Aprés les fait totes passer/desous l'arbre par acerter/la quel d'eles cel an ara» (vv. 2077-2079); «puis mande ses rois et ses dus;/dont li fera le chief trencier.» (vv. 1968-1969).

¹⁵«Il a fait la fenestre ovrir/que li solaus puist ens venir.» (vv. 2623-2624).

¹⁶«Estroitement les fait garder,/que il ne puissent escaper.» (vv. 2690-2691).

¹⁷«Aprés fait ses barons mander.» (v. 2692).

¹⁸«Il les a fait andeus mener» (v. 2925); «mener les fait a un mostier/s'amie li fait espouser.» (vv. 3124-3125).

¹⁹«Li rois les ra fait apeler» (v. 2943); «Aprés fait Gloris demander» (v. 3126).

²⁰«Li rois les a fait redrecier» (v. 3119).

²¹«Se il l'ooit, toi feroit prendre/et en après noier u pendre.» (vv. 1613-1614); «car se l'amirals l'ooit dire,/livrer vos feroit a martire.» (vv. 1771-1772); «Je vos feroie coroner/et riche roiaime doner.» (vv. 3241-3242).

²²«Il les a fait trestous taisir,/car dire lor veut son plaisir.» (vv. 2701-2702).

²³«outre en vont ordeneement/et il au passer molt entent/et a sa gent i fait entendre.» (vv. 2065-2067).

²⁴«Oiant aus les a fait jugier/et en après estroit loier.» (vv. 2921-2922).

²⁵«Flores les faisoit escorcier,/ardoir en fu u detrencier.» (vv. 3325-3326).

²⁶«tos ses barons a apelés,/si lor prie par boine amor/qu'il croient Diu Nostre Signor» (vv. 3310-3312); «saciés que peu en demora,/por lor signor qui lor pria.» (vv. 3319-3320).

²⁷«Flores une coupe d'or fin/a fait emplir de molt bon vin» (vv. 1325-1326).

²⁸«X. coupes d'or et .XX. d'argent/li fait doner joieusement» (vv. 3257-3258).

²⁹«Tant en faites sor moi venir/com il vos venra a plaisir» (vv. 1325-1326). Entre éstas consideramos los imperativos dirigidos al padre en la preparación del viaje, de los que nos ocuparemos más adelante.

cuando tras conocer la muerte ficticia de su amada ruega a Dios que le lleve junto a ella³⁰, exige a los leones que lo devoren³¹, y reclama a su estilete que le haga morir para reunirse con Blancheflor³².

A menudo asociados contextualmente a las construcciones factitivas, el discurso narrativo adopta otros medios para expresar la orden terminante o bien los deseos del monarca, que se deducen de aquélla o la engendran. El primer recurso al que aludiremos es el uso del verbo *commander*, cuyas características formales no son desdeñables: en primer lugar es más largo que *faire*, tanto más cuanto al ir seguido de infinitivo puede agregársele una preposición; en segundo lugar funciona como núcleo de la proposición y puede naturalmente encontrar su lugar al final del verso³³; y en tercer lugar, admite la subordinación completiva con *que*³⁴. En el *conte* se une a los infinitivos *cargier*³⁵, *garder*³⁶ y *jeter*³⁷. En cuanto a la expresión de la voluntad del monarca, que suele escapar al discurso narrativo, puede hacerse mediante el verbo *voloir* seguido de infinitivo³⁸, o bien con verbos en futuro, acompañados de adverbios y locuciones adverbiales que expresan la certeza y la posterioridad, o de forma más específica la inmediatez, como *certes*, *puis*, *eneslepas* y *sans demorer*³⁹. El narrador, que puede apropiarse de ambos recursos combinándolos⁴⁰, apunta en cualquier caso el colofón lógico del querer hacer en primera persona con la descripción de la acción o de su germen⁴¹.

EL PAPEL DE LOS CONSEJEROS

Resulta cuando menos curioso, si no francamente extraño, que la única voz que aconseja al rey Felis sea la de su esposa y que, además, lo haga con mucha sensatez, puesta de relieve mediante el complemento de identidad *comme senee*⁴². Es cierto que se trata de asuntos concernientes al linaje y a la prole, pero aún así los relatos medievales suelen evitar tales intervenciones, cuando no las utilizan para dibujar una imagen negativa de las féminas. También Blancheflor, una vez desposada, se atreverá a modelar la vida sexual del emir, rogándole que adopte la monogamia y abandone lo que

³⁰«Moi et m'amie Blanceflor/metés ensanle en Camp Flori,/biax sire Diex, je vos en pri.» (vv. 930-932).

³¹«Lion! lion! ocîés moi!/[...]/Avoi, lion! ocîés Floire!/[...]/Or ensemment me devourés./Lion! lion! car m'ocîés» (vv. 945-952).

³²«[...] Mais or fai que dois,/a li m'envoie, car c'est drois.» (vv. 1009-1010).

³³«Il les a fait trestous taisir,/car dire lor veut son plaisir./Tantost com il l'ot commandé,/ainc n'i ot puis un mot soné» (vv. 2701-2704).

³⁴«car li sire a bien commandé/qu'il en aient a grant plenté» (vv. 1247-1248).

³⁵*Cargier* precede al imperativo por el que el rey Felis ordenaba a sus hombres una última incursión entre los peregrinos que se dirigían a Compostela: «Ses nés commanda a cargier» (v. 78).

³⁶Con él se inicia el cautiverio en Babilonia de la heroína: «Por sa grant biauté molt l'ama/et bien garder le commanda» (vv. 525-526).

³⁷En una orden que sigue a otra expresada por una construcción factitiva en la conclusión apresurada del juicio a los amantes: «Il les a fait andeus mener,/el fu les commande a jeter.» (vv. 2925-2926).

³⁸«Certes, fait il, sans eslongier/li voel faire le cief trencier» (vv. 301-302); «En li avoie tele amor/k'en voloie faire m'oisçor.» (vv. 2725-2726); «Eneslepas le vauc ocirre.» (v. 2740).

³⁹«Certes andoi ançois morrés» (v. 3050).

⁴⁰«Eneslepas le vaut ocirre,/puis se porpense k'ains sara/qui il est, puis si l'ocirra.» (vv. 2654-2656).

⁴¹«[...] 'Ambedoi morrés/sans demorer, ja n'i faurés./Jou meïsmes vos ocirrai/et de vos .II. les ciés prendrai./S'espee tote nue a prise.» (vv. 2973-2977).

⁴²«La roïne s'est porpensee,/si a parlé comme senee.» (vv. 305-306).

llamaré poligamia sucesiva con asesinato de por medio⁴³. Pero si el narrador reproduce el modo en que la heroína suplica al monarca babilonio mediante una completiva dependiente de *prier* al tiempo que implica a la divinidad, formulación perfectamente adecuada a su inferioridad jerárquica; en sus exhortaciones, la madre de Floire hace prevalecer su papel de cónyuge real e involucra afectivamente a su esposo para impedir la muerte de Blanche-flor. Para ello adopta el auxiliar de modalización *devoir*⁴⁴, los imperativos de *envoier*⁴⁵ y de *faire*, éste en construcción factitiva⁴⁶; y el futuro de *estre*, culminación de su argumentación y de su propuesta de acción⁴⁷; todos ellos en primera persona del plural. Tan sólo en dos ocasiones aventura el imperativo singular; la primera vez tras una súplica cargada de emoción, y en una construcción factitiva, con lo que delega en el rey la expresión de una orden hipotética y ella permanece en el ámbito de la sugerencia⁴⁸. La segunda pide llorando, con el imperativo de *entendre*, ser escuchada y suplica a su esposo, también apelando a la divinidad, mediante el verbo *requerir* seguido de una completiva en subjuntivo, que la ayude a salvar a su hijo de la desesperación y la muerte⁴⁹.

Si bien ya hemos hecho referencia a las atribuciones de los consejeros del emir de Babilonia, en este punto nos detendremos en las formas de actuación concretas y en los modelos expresivos que las caracterizan, determinados ambos por el miedo al señor y, consecuentemente puestos en práctica para evitar las reacciones violentas del todopoderoso monarca.

En la primera asamblea nobiliaria tras el descubrimiento de los amantes yaciendo juntos, se presentan dos modelos distintos de justicia. Según el primero, defendido por el emir, autoridad suprema, y por el rey de Nubia, al que se caracteriza mediante una construcción atributiva elíptica con dos adjetivos, *fors et fiers*, el testimonio ocular es suficiente para condenar al reo hallado en flagrante delito. Se trata por lo tanto de que el grupo de pares refrende la decisión del monarca, una forma primitiva de justicia que se apoya discursivamente en la construcción impersonal y en la parataxis formal en construcciones hipotácticas. El verbo *estovoir* como auxiliar de modalización de *morir* en tercera persona de singular, con un sujeto ambiguo, culmina su exposición⁵⁰. Frente a ellos, un rey del que nada se nos dice, propone que se escuche también al acusado⁵¹, y se conozca su versión de los hechos, actitud que en última instancia prevalecerá. Su argumentación se construye sobre la explicitación de los conectores y la identificación personal, pero no sólo del rey, sino de sí mismo mediante la fórmula de opinión *si com j'entent*, que introduce el valor del raciocinio; del grupo, al que hace responsable de las decisiones que pueda tomar; y finalmente del propio Floire al que alude con el pronombre demostrativo *cil*. Para ello recurre, además, a dos auxiliares de

⁴³«Par le conseil de Blanceflor/l'a prise li rois a oissor;/mais Blanceflor molt li pria,/quant Gloris eüe avera/tot l'an, por Diu que ne l'ocie,/ains le tiegne tote sa vie./Et Flores ausi l'em pria" (vv. 3127-3133).

⁴⁴«Sire, fait el, bien devons querre/com nostre fix remaigne en terre" (vv. 311-312).

⁴⁵«Sire, fait ele, envoions Floire,/nostre fil, aprendre a Montoire." (vv. 321-322).

⁴⁶«Sire, fait ele, a moi entent/car faisons faire un tomblel gent" (vv. 543-544).

⁴⁷«si en serons delivre bien/sans estre homecide de rien. (vv. 421-422).

⁴⁸«Sire, fait el, por Dieu, merchi!/A cest port a molt marceans de Babiloine, bien manans./Au port le fai mener et vendre./grant avoir pués illoeqes prendre." (vv. 414-418).

⁴⁹«Sire, fait ele, entent a moi./Jou te requier por Diu le grant/k'aies pitié de ton enfant." (vv. 1046-1048).

⁵⁰«que s'on prent larron el forfait,/vers lui ne doit avoir nul plait./Ses mesfais mostre apertement,/morir l'estuet sans jugement." (vv. 2765-2768).

⁵¹«De l'encouper, si com j'entent,/sans respons n'est pas jugement." (vv. 2757-2758).

modalización: *devoir* en primera persona del plural⁵² y *voloir* en tercera persona del singular, dando a Floire, aún ausente, la posibilidad de refutar la palabra del rey⁵³.

Sin embargo, la razón no triunfará por sus propios medios sino gracias a la belleza, la juventud y el amor, que son germen de la pena⁵⁴. Este sentimiento entra en contradicción con el temor al déspota en una pugna interior muy del gusto de la época sin recurrir al monólogo, medio habitual. Por el contrario, trasluce, dentro de la narración, en la adopción del imperfecto de subjuntivo para expresar la irrealidad de los verbos *trestorner* y *racater*, núcleos de las apódosis, y de *oser* y *pooir* en las prótasis. También en la oposición de dicha irrealidad con un fuerte deseo de acción, traducido por el adverbio *volentiers*, al que se recurre a menudo en el texto, pero aquí reforzado por *molt*⁵⁵.

Una vez que la furia del rey se ha aplacado, contagiado de la pena de todos los concurrentes, se perfila una nueva estrategia entre los consejeros, ya que de nuevo se atreven a tomar la palabra. El primero, empero, instituye a sus compañeros como únicos interlocutores mediante una perífrasis modalizadora con el verbo *devoir* en condicional y en primera persona del plural, modificada por el adverbio de modo *bien*, omnipresente en el relato⁵⁶. Con ella prefigura el discurso en estilo indirecto libre en el que obvia la presencia del emir formulando sus hipotéticas acciones en tercera persona. Todavía inseguro de la reacción del monarca, se aferra al condicional y a la negación; salpimenta sus consejos con incisos de opinión; con exclamaciones que refuerzan la tendencia sentimental y la idea de pérdida; y con construcciones comparativas impersonales que introducen la conveniencia de acción⁵⁷. Tan sólo al final de su exposición opta por el futuro en la apódosis y culmina con un modelo de comportamiento en la prótasis gracias a la construcción atributiva *s'il est sages*⁵⁸. Por otra parte, propone la ruptura del círculo mortal acción/reacción con la intervención de la palabra, pues la exigencia para redimir a los amantes se reduce a la narración del engaño, *l'engien*, expresada con interrogaciones indirectas sobre el modo introducidas por los adverbios *comment*, *com* y *confaitement*⁵⁹. Promueve de esta forma el nacimiento de un relato, de una diversión, que permitirá a la corte, por un lado, evitar el descontento y la frustración⁶⁰, y por otro, salir de la inactividad causada por la pena. Todos los barones apoyan esta petición de perdón, pero no pueden exigirla. Recurren por ello al presente de subjuntivo en tercera persona del singular, con lo que mantienen la distancia con respecto al emir, y todavía la atemperan con una construcción condicional en la que evitan pronunciarse sobre el

⁵²«mais neporquant oïr devons” (v. 2753).

⁵³«se cil le voloit riens desdire” (v. 2755).

⁵⁴De hecho, la repetición del sustantivo *pitié* entre los versos 2916 y 3004 se incrementa progresivamente y llega al paroxismo cuando se generaliza el llanto y hasta el monarca queda impedido para sostener su espada y matar a los amantes.

⁵⁵«Molt volentiers dont trestornaissent/le jugement se il osassent.” (vv. 2917-2918).

⁵⁶«Signor, fait il, bien deverions/tot consillier a no signor” (vv. 3010-3011).

⁵⁷«N'est pas grant los, si com je cuit!” (v. 3020); “Molt vauroit mix, si com j'espoir” (v. 3023); “Li rois molt grant pris en aroit,/ce m'est avis, et mix seroit.” (vv. 3027-3028).

⁵⁸«Ensi fera il s'il est sages.” (v. 3031).

⁵⁹«mais que Flores nel çoile mie/que tot son engien ne li die,/comment il entra en la tor/et com il conquist Blanceflor./Et que dira on s'il l'ocit?/[...]/l'engien Flore a savoir/et confaitement il entra/en la tor, et qui l'i aida.” (vv. 3015-3026). Como vemos tan sólo en último término se interesa por el individuo que los ayudó.

⁶⁰«Se il les .II. enfans afole,/molt en istra male parole.” (vv. 3021-3022).

crédito que les concederá su señor⁶¹.

La única nota discordante la da un obispo, hecho curioso en tierras paganas que se explica por una transposición del poder de la Iglesia en los reinos cristianos. Éste se dirige sin ambages al emir en imperativo, y le ordena con los verbos *faire* y *pardoner* que modifique su comportamiento⁶². Ello no quiere decir que lo haga con brusquedad, y junto a algunas novedades expresivas, recupera y adapta ciertos usos retóricos ya empleados por sus predecesores: construcciones modalizantes de opinión, en su caso para introducir certezas en presente de indicativo⁶³; expresiones impersonales de conveniencia en indicativo, con lo que adquieren validez universal⁶⁴; junto a un modelo de comportamiento, pero con una relativa elíptica sin antecedente dependiente de *faire* en presente;⁶⁵ todo ello le permite reservar la hipótesis para rechazar la muerte de los amantes. Además, adorna el vocativo con el que inicia su alegato redundando en el sentido de la potestad⁶⁶; expone las causas que apoyan su razonamiento con proposiciones introducidas por la conjunción *car*⁶⁷; e introduce la duda razonable mediante un acto delocutivo marcado por la construcción *puet estre*⁶⁸.

El joven e inexperto Floire, poseído además muy pronto por la pasión, y de resultas de ella, de humor excesivamente mudable, necesita del apoyo de aquellos que lo rodean. Tan sólo Blancheflor, junto a quien permanece durante toda su infancia, tal como nos lo hacen saber las múltiples repeticiones del adverbio *ensemble* al comienzo del relato⁶⁹, y que es en todo pareja a él⁷⁰, incumple esta regla. Sin embargo, no podemos pasar por alto que serán el enorme parecido físico entre ambos y la tristeza que los embarga tras su separación, los que suscitarán la simpatía de sus huéspedes, y los empujarán a guiar y aconsejar a Floire en su búsqueda⁷¹.

Observemos ahora cuáles son las actitudes de los diversos personajes con respecto a Floire. Comenzaremos por el rey Felis, bajo cuya tutela están el niño y su compañera. Fiel a sus costumbres, impone su voluntad y les ordena dedicarse al estudio. Hallamos para ello el verbo *commander* seguido de completiva en subjuntivo en el discurso narrativo⁷²; y una perífrasis factitiva en futuro en el discurso directo, si bien en este

⁶¹«Laist les aler, se il nos croit!» (v. 3034).

⁶²«Fai çou que loent ti baron» (v. 3059); «Mais çou que tu pués pardoner/lor pardone [...]» (vv. 3065-3066).

⁶³«vis m'est que c'est sens et raison» (v. 3060).

⁶⁴«Miex vaut molt l'engien a oïr/que les enfans veoir morir» (vv. 3067-3068).

⁶⁵«si fais que ber» (v. 3066).

⁶⁶«Biaus sire rois» (v. 3057).

⁶⁷«car de ta poësté ne sont» (v. 3064); «car damages seroit molt grant/s'ensi moroient li enfant,/car de lor biauté n'est mesure.» (vv. 3069-3071).

⁶⁸«puet estre gré ne t'en saront» (v. 3063).

⁶⁹«Ensamble nori les enfans/tant que cascuns ot bien .II. ans» (vv. 191-192); «Ensamble en un lit les couçoit,/andeus paissoit et abevroit.» (vv. 195-196); «Ensamle lisent et aprendent,/a la joie d'amor entendent.» (vv. 239-240); «Ensamble vont, ensemble vienent,/et lor joie d'amor maintiennent.» (vv. 242a-242b).

⁷⁰«Li doi enfant molt s'entramoient/et de biauté s'entresambloient.» (vv. 223-224).

⁷¹Pondremos un solo ejemplo en el que se pueden observar algunos de los recursos con los que se describe la extraordinaria comunión de los amantes, en particular el verbo *resanler*, el indefinido *altretel* y el adverbio de modo *ensement*: «Autretel vi jou l'autre jor/de damoisele Blanceflor/ [...]el vos resanle, en moie foi,/bien poés estre d'un eage,/si vos resanle du visage./Ensement au mangier pensoit/et un sien ami regrettoit» (vv. 1295-1302).

⁷²«Li rois commande son enfant/ qu'il aprengre [...]» (vv. 209-210).

último caso no hace sino cumplir los deseos de su hijo⁷³. Reaparecerá el imperativo brevemente en su discurso para evitar que Floire salga en busca de su amada, con un valor exhortativo, en segunda persona de plural⁷⁴. Pero puesto que los lazos afectivos que lo unen a aquél, le impiden aplicar la pena que merecería la desobediencia al monarca, se muestra de inmediato dispuesto a plegarse a los deseos de su único hijo y heredero, urgiéndole con el imperativo de *dire* para que los exprese⁷⁵, y adelantándosele incluso con el futuro de *faire* y *doner*. Propicia así la inversión funcional y la impotencia, la incapacidad de acción de Floire muda en actividad frenética y en capacidad de mando, traducidas por los imperativos de *escouter*⁷⁶, *cargier*⁷⁷ y *envoier*⁷⁸, atemperados por una fórmula de cortesía.

El instinto de protección que en el monarca se manifestaba de manera contradictoria, adopta en el caso de la reina una forma discursiva que se quiere presentar como tópicamente maternal gracias a la locución *mere que mere*, en la que se apela al conocimiento universal de la realidad. Pero, pese al adverbio *doucement* que modifica el verbo *chastier*, éste sí en el campo de la instrucción⁷⁹, el intento de persuasión de la madre combina sutilmente el sentido común al saber teológico y a los mitos literarios, argumentos más propios de un clérigo que de una madre angustiada por el dolor de su hijo. En su conclusión recupera el tono que cabría esperar con un vocativo florido que ocupa un hemistiquio; el imperativo de *conforter* en singular⁸⁰, que contrasta con los plurales que colocaban a Floire en la edad adulta y lo distanciaban en el discurso paterno⁸¹; y una perífrasis modal en primera persona del singular y en presente, formada por el verbo de pensamiento *cuidier* y el infinitivo *trover*, perfectamente adaptada a los papeles de consejera y de mediadora que le asigna el relato⁸².

El viaje de Floire está jalonado por encuentros con burgueses que lo identifican y lo conducen voluntaria o involuntariamente mediante alusiones a las escalas del viaje de Blanche-flor; éstas aparecen en un discurso recurrente que en su primera manifestación se califica mediante el adverbio *certement*⁸³. Finalmente, ya en Babilonia y muy necesitado de consejo, el último de dichos burgueses lo ayuda a encontrar el mejor modo de reunirse con su amada, por lo que, en los versos que preceden y que describen el encuentro, son reiteradas las ocurrencias del verbo *consilier*⁸⁴. En el mismo contexto hallamos el sustantivo *consel*⁸⁵; la negación del verbo *savoir*; y una interrogación indirecta sobre el modo de actuar introducida por el adverbio *comment*, en la que el futuro del auxiliar de modalización *poir* nos informa sobre la firme convicción de que

⁷³cc [...] Por vostre amor/ferai aprendre Blanceflor.” (vv. 215-216).

⁷⁴cc Fix, fait li rois, cor remanés!” (v. 1129).

⁷⁵cc Fix, quant remanoir ne volés,/dites u querre le devés” (vv. 1133-1134).

⁷⁶cc Sire, fait il, or m’escoutés” (v. 1139).

⁷⁷cc les .II. cargiés d’or et d’argent” (v. 1143).

⁷⁸cc Vostre cambrelenc, sire roi,/s’il vos plaist, envoiés o moi” (v. 1155-1156).

⁷⁹cc si le castie doucement./Mere que mere, por morir/ne pora mais ce doel soffrir.” (vv. 1014-1016).

⁸⁰cc Biax dous ciers fix, or te conforte” (v. 1041).

⁸¹ Posteriormente retoma el imperativo de remanoir en singular con un valor de súplica, el mismo utilizado por el padre en plural: “cest grant doel, fix, ne maine mais,/en cest país remain en país.” (vv. 1083-1084).

⁸²cc Jou cuit trover tel medecine/par coi revenra la mescine.” (vv. 1043-1044).

⁸³cc Quant Flores s’amie ot nommer/et de li certement parler” (vv. 1315-1316).

⁸⁴cc A son oste .C. sols dona/et en après molt li pria,/s’a Babiloine ami eüst/[...]/qu’il au besoiing le consillast.” (vv. 1547-1552); “Icest anel li porterés/et de moie part li dirés/qu’il vos conseut mix qu’il porra.” (vv. 1563-1565); “Flores salue le vassal;/[...]/et a son besoiing le conseut” (vv. 1578-1583).

⁸⁵cc De consel a molt grant mestier” (v. 1598).

llegará a recuperarla⁸⁶. Ello no es óbice para que recurra más adelante al verbo *criembre* seguido de dos completivas en imperfecto de subjuntivo con los verbos *trover* y *avoir* para expresar el temor de no poder llevar a buen término sus proyectos⁸⁷. En cuanto a los consejos de este último coadyuvante, reticente ante las dificultades y el terrible castigo que esperan a Floire si decide emprender su asalto al harén del emir, se caracterizan por la exclusión de especulaciones vanas. En una primera fase, en la que pretende disuadirlo de su descabellada idea, observamos el predominio de los verbos *dire* y *oïr* en indicativo para introducir la descripción del serrallo, de su jardín y del comportamiento de sus guardianes. El primero puede hallarse en una perífrasis modalizante con *voloir*⁸⁸, o bien acompañado de la locución preposicional *por voir*⁸⁹; mientras que el segundo está en imperativo o queda modificado por el auxiliar *devoir*⁹⁰. Ante la reacción de Floire, cuya indiferencia ante la muerte se traduce en la negación del verbo *chaloïr*⁹¹, lo insta con el imperativo de *escouter* a atender a su exposición, de nuevo introducida por *dire*, en la que presenta el plan por el que Floire, sujeto de las acciones en futuro, logrará penetrar en el palacio⁹².

Según el gusto de la época, al que ya hemos aludido, el sentido común y el amor toman la palabra alternativamente y amonestan al héroe de forma contradictoria. Ya en el discurso narrativo que anuncia el de *Savoir*, se le critica la locura de su periplo con el adverbio *folement* en una interrogación indirecta con *com*⁹³; mientras que en la conclusión del debate, el narrador resume el modo en que lo tortura *Amour* gracias al verbo *destraindre* modificado por el adverbio *forment*⁹⁴.

La intervención de la abstracción que representa la razón, está basada en la desconfianza de aquellos que lo rodean; en la utilización del sistema hipotético para expresar las consecuencias posibles de sus actos, mediante el imperfecto de indicativo y las formas del condicional⁹⁵; así como en el imperativo de los verbos *aler* y *faire*, éste en una relativa elíptica sin antecedente con valor ejemplar⁹⁶; y culmina con la razonable promesa de una esposa noble al volver a su tierra.

Por el contrario, las palabras de *Amour* se asientan sobre la exclamación y las preguntas retóricas, el recuerdo de sus intentos por alcanzar muerte y de su incapacidad para sobrevivir sin Blancheflor, a la que alude una perífrasis modal compuesta por el auxiliar *poïr* en condicional y el infinitivo *vivre*⁹⁷. Todos estos recursos lo incitan en realidad a aceptar el modo de vida que le corresponde como amante, y anuncian el imperativo de *remanoïr*, absolutamente contrario a la propuesta de *Savoir*. Éste queda reforzado con otra proposición en la que se presenta un comportamiento ejemplar, esta vez en futuro. Las dos exhortaciones se construyen en hemistiquios cruzados, hecho que

⁸⁶«il ne set ne conseil nen a/comment il faire le porra” (vv. 1601-1602).

⁸⁷«Molt par m'en criem que jou nel truisse/et, se le truis, k'avoir nel puisse.” (vv. 1661-1662).

⁸⁸«de cel portier bien te voel dire” (v. 1941).

⁸⁹«De ces gaites vos di por voir” (v. 1959).

⁹⁰«Le miex que jou en sace oiés” (v. 1767); “Or devés del vergier oïr” (v. 1979).

⁹¹«Et moi k'en caut se perc ma vie/quant jou perdu arai m'amie?” (vv. 2111-2112).

⁹²«or m'escoutés, si vos dirai/le millor conseil que jou sai.” (vv. 2111-2112).

⁹³«et com il oïr folement” (v. 1605).

⁹⁴«Amors forment le destraignoit.” (v. 1644).

⁹⁵«Se il l'oït, toi feroit prendre/et en après noier u pendre.” (vv. 1613-1614).

⁹⁶«Fai que sages, arriere va!” (v. 1615).

⁹⁷«Porroies tu dont sans li vivre?” (v. 1629).

pone de relieve su oposición⁹⁸. La intervención de *Amour*, más larga y compleja en su desarrollo retórico, con incursiones en la sabiduría popular, abre la posibilidad del reencuentro al unir la locución *puet estre* con el futuro del verbo *reveoir*⁹⁹. Las hipótesis, en su caso, presentan hechos que se producirán sin lugar a dudas en el futuro, si las condiciones de conocimiento de la realidad y de posibilidad de acción de la amada contenidas en las prolepsis se cumplen¹⁰⁰.

CONCLUSIONES

Con el estudio de algunos de los signos con los que se caracteriza modalmente *Le conte de Floire et Blancheflor* hemos pretendido mostrar cómo su aparición y organización responden a una voluntad retórica. Se convierten, de hecho, en pilares básicos sobre los que se asienta el relato al determinar la percepción de las actitudes y de las acciones de los personajes. Además, según nuestra propuesta, existe homogeneidad e imbricación absoluta entre los actos enunciativos y los actos factitivos que encontramos; y ello, no sólo en el discurso directo de los personajes, sino en las diversas formas de discurso narrativo, puesto que la aparición de una u otra modalidad creemos responde a una elección puramente estilística.

El hecho de haber escogido un determinado desarrollo temático en detrimento de otros como podría ser el amoroso, nos ha conducido a lograr resultados parciales que deberán complementarse en análisis posteriores, pero nos ha permitido obtener datos interesantes sobre las complejas relaciones que subyacen al tema principal del amor y la unión de los amantes. De este modo, hemos observado un uso mayor de los recursos modales en el ámbito de la enunciación, con un predominio de los actos alocutivos en el del poder, frente al uso privilegiado de los elocutivos, y en menor medida de los delocutivos, en el de los consejeros; mientras los signos que califican los comportamientos factitivos son minoritarios.

De igual modo se ha hecho patente la mayor elaboración y complejidad de los discursos sobre, y mayormente de, los individuos subordinados con respecto a los de los soberanos; así como la imposibilidad de acción de aquéllos, cuya libertad llega a reducirse drásticamente al llanto.

En relación con lo anterior, parece que el poder político de los reyes, ya sean guerreros o cortesanos, simplifica su comportamiento discursivo, enunciativo y también factitivo, aunque pudiesen hacer y deshacer a su antojo. Y, si nos acercamos a los detalles, nos damos cuenta, por ejemplo, de que el rey Felis, hombre de acción acostumbrado a recibir consejo, no sabe darlo, hecho que se une a la imposibilidad de ejercer plenamente la autoridad real cuando está de por medio el amor paterno.

En lo que concierne a las mujeres, hemos comprobado que en el plano de la expresión, suelen retomar las formulaciones de sus parejas. La reina, en particular, reutiliza aquellos elementos en los que subyace la idea del poder real, pero que, con el cambio de la situación enunciativa, le permiten explotar la valencia exhortativa. Además, parecen más proclives al ruego y a la manifestación patética de los sentimientos.

⁹⁸«Remain ci, que sages feras” (v. 1633).

⁹⁹«puet estre encor le raveras” (v. 1634).

¹⁰⁰«S’ele t’i set, engien querra;/s’ele puet, a toi parlera.” (vv. 1637-1638).

Dado que nos encontramos ante un relato de iniciación política y social, y en menor medida amorosa, el comportamiento del héroe queda en gran medida coartado por su juventud e inexperiencia, a las que, según una idea comúnmente aceptada, en nada ayuda el enamoramiento y la consiguiente dependencia emocional. Por todo ello, tan sólo en contadas ocasiones hace uso de los atributos expresivos del poder, aun difuminados; y más bien se erige en motor, paradójicamente pasivo, de todas aquellas actuaciones que obstaculizan su deseo o lo ayudan a conseguir sus proyectos.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- Le conte de Floire et Blancheflor*, Jean-Luc Leclanche (ed.) (1983). París, Honoré Champion.
- DEFRANCQ, B. (2001). “Que peuvent bien *pouvoir* et *bien*?”, in Patrick Dendale y Johan van der Auwera (eds.): *Les Verbes modaux*, Amsterdam, Rodopi, pp. 33-46.
- ESPINAL, M. T. (1987). “Modal adverbs and modality scales”, *Lingua*, 72, Issue 4, pp. 293-314.
- LÓPEZ RIVERA, J. J. (2002). *El modo: la categoría gramatical y la cuestión modal*. Santiago de Compostela, Universidade.

QUAND LA CONSÉQUENCE TIRE A CONSÉQUENCE...

**Mónica Djian Charbit et
Javier Vicente Pérez**
Universidad de Zaragoza

S'intéressant particulièrement aux travaux de Hume et de Maine de Biran, les deux pionniers de la philosophie en matière de causalité, le psychologue belge Albert Michotte présentait déjà en 1946 les résultats de ses recherches expérimentales effectuées à partir de l'application de la notion de causalité. Il en arrivait à conclure que "parmi les relations fonctionnelles qui donnent leur signification aux choses, une part considérable revient sans aucun doute aux relations causales qui les unissent" (Michotte, 1954: 3).

Partant d'un point de vue général, selon lequel la cause est une raison chronologique, et prenant en considération la variabilité et la complexité de la cause, le philosophe Lucien Bonnot, pour construire sa théorie méthodologique de la causalité, présentait à la même époque une double définition de la notion de cause:

- a) Dans un cas *simple* donné, la cause est une raison (ou condition) chronologique dont dépend, ou qui implique, un fait (ou un phénomène) appelé effet.
- b) Dans un cas *complexe* donné, les causes consistent dans l'ensemble de conditions chronologiques suffisant pour impliquer l'effet. [...] chacune des causes est une condition insuffisante pour impliquer l'effet, mais sans laquelle celui-ci n'aurait pas lieu (Bonnot, 1948: 279).

Toutes les relations de cause-effet dépendent du *principe capital de la causalité*, tel que l'énonçait Bonnot lorsqu'il ajoutait que "tout phénomène a une cause suffisante, et inversement, il n'y a pas de phénomène sans une telle cause" (*ibid.*, p. 284).

La notion de cause, dans le cadre du principe de la causalité, est à l'origine une conception purement philosophique, psychologique ou logique, mais qui garde parfaitement toute sa signification dans le domaine linguistique. En effet, la linguistique est une des sciences qui utilise le concept de causalité. Bien entendu, il nous serait assez

difficile de déterminer les limites exactes du passage de la notion causale initiale à son expression linguistique. La causalité en langue ne serait pas la cause nécessaire et automatique de la philosophie, un mouvement de production ou de déclenchement qui aboutirait à un effet. Ce serait plutôt “une argumentation ou une explication après coup” (Gessner et Ebner, 1974: 332). Certes, la causalité est, en philosophie, “une relation déterminative, nécessaire, constante et génératrice, entre une cause et son effet; le langage, au contraire [...] met en relation un fait ou une pensée avec une explication possible. Il préfère la suite Thème ou thèse-explication ou argumentation à la chaîne ontologique univoque et productrice Cause-effet” (*ibid.*, pp. 330-331).

Revenant sur la dichotomie entre la notion logique ou linguistique de la causalité, Adeline Nazarenko constate l’omniprésence, déjà évoquée par Kerbrat-Orecchioni, des liens de cause à effet dans nos raisonnements quotidiens. Elle souligne que “les informations causales sont précieuses en ce qu’elles donnent les moyens de comprendre et d’agir sur le cours des événements” (Nazarenko, 2000: 6). Tout en reconnaissant que la causalité est d’abord une notion logique, elle admet qu’une approche linguistique est tout à fait pertinente. Certes la notion logique est primordiale. Cependant l’explication linguistique sert généralement à donner une définition conceptuellement satisfaisante de la cause: elle est définie comme une réponse à une question introduite par *pourquoi*.

Kerbrat-Orecchioni, qui fait intervenir conjointement des compétences hétérogènes —dont les compétences logique et linguistique— dans l’interprétation du discours, explique que, même en l’absence d’un procédé linguistique indiquant un rapport de cause à effet entre deux événements “présentés comme étant en relation de succession chronologique, on a souvent tendance à établir entre eux une relation logique de cause à conséquence ou de conséquence à cause” (Kerbrat-Orecchioni, 1986: 175). Ce type de processus inférentiel est omniprésent dans la communication humaine, étant donné que dans notre culture la cohérence du discours dépend essentiellement de l’établissement de chaînes causales entre les faits présentés. N’oublions pas que le lien causal est l’instrument par excellence de l’intelligibilité. Nazarenko reprend ce phénomène de la propension à l’interprétation causale «qui fait naturellement interpréter comme des liens de cause à effet des relations qui ne sont pas données spécifiquement comme causales» (Nazarenko, 2000: 45). Cette tendance à l’interprétation causale s’explique par le besoin constant qu’a l’homme de trouver des causes aux phénomènes qu’il perçoit et qu’il voit dans son entourage, ce qui lui permet de comprendre le monde.

La propension à l’interprétation causale est tellement naturelle chez les sujets parlants qu’elle permet de laisser très souvent implicites les marqueurs linguistiques spécifiques de la cause; la cause elle-même peut ne pas être explicitée. Le locuteur sait que le destinataire rétablira automatiquement toutes les informations nécessaires pour que la relation causale soit complète. Divers motifs sont à l’origine de la non-explicitation de la relation causale ou de la cause, motifs qui gouvernent la communication implicite en général. Par économie de la langue, on évite d’énoncer ce qui est évident pour les participants de l’acte de communication. Par ailleurs, l’implicite offre toute une série de possibilités dont l’explicite ne dispose pas. Un locuteur peut refuser d’accepter la responsabilité des informations qu’il communique implicitement. Il s’agit parfois, «de dire certaines choses, et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire, mais de façon telle qu’on puisse refuser la responsabilité de leur énonciation» (Ducrot, 1991: 5). C’est pourquoi, l’implicite représente le moyen idéal de communication pour transmettre toute idée que le locuteur veut exprimer mais pas

ouvertement. C'est dire que l'implicite est une caractéristique essentielle de la communication humaine.

La relation causale entre des faits est tellement nécessaire à notre compréhension du monde que si la cause fait défaut dans l'énoncé, le récepteur du message va tenter de la reconstruire au moyen d'une inférence; s'il n'y parvient pas, il peut alors demander au locuteur de l'explicitier. Si le destinataire n'a pas assez de raisons de croire ce qui lui est dit, il peut refuser le message. Le discours du locuteur doit alors justifier suffisamment l'acceptation de son énoncé. Mariana Tuțescu se réfère à ces opérations de justification qui «correspondent au fait que le locuteur virtuel A s'adresse à un autre locuteur virtuel, son allocutaire B, et que celui-ci peut refuser d'admettre ce qui est énoncé» (Tuțescu, 1998: 91). Ces opérations découlent de la *fonction justificatrice* du discours qui permet de soutenir les dits et qui entre en jeu si les faits présentés demandent une justification. Cette fonction est soumise à des *contraintes externes* qui gouvernent la schématisation du discours, sorte de petit univers élaboré par la parole, poussant le locuteur à se représenter et à éviter les éventuelles difficultés de son destinataire pour accepter ce qui est dit: en effet le destinataire peut ne pas comprendre, peut refuser l'énoncé, peut se poser des questions. M. Tuțescu attribue au destinataire deux types de questions possibles qui concernent soit le contenu de l'énoncé, soit son énonciation. Ainsi, la question *Pourquoi est-ce ainsi?* exige une réponse qui constitue une *explication* des faits évoqués, tandis que l'autre type *Pourquoi dire cela?* demande une justification de la prononciation de l'énoncé.

Jacques Moeschler, dans son analyse de *parce que*, se réfère déjà à ces deux notions d'explication et de justification, observant que le contenu de l'acte de parole introduit par *parce que* répondrait aux deux types de questions. Ainsi, dans son emploi de connecteur pragmatique, *parce que* «relie deux actes de langage et introduit un acte d'explication (lorsqu'il enchaîne sur le contenu propositionnel) ou un acte de justification (lorsqu'il enchaîne sur l'acte illocutoire)» (Moeschler, 1989: 187-188).

Moeschler distingue trois types de cause selon que l'enchaînement se fait sur le contenu propositionnel d'un acte de langage, sur l'acte illocutoire même ou sur l'acte d'énonciation. Pour illustrer cette triple distinction nous allons comparer les trois énoncés suivants:

- a) *Il y a des bouchons sur l'autoroute du sud parce qu'on fait des travaux sur la bande d'arrêt.*
- b) *Il y a des bouchons sur l'autoroute du sud? Parce qu'on fait des travaux sur la bande d'arrêt.*
- c) *Il y a des bouchons sur l'autoroute du sud, comme je vois que tu vas la prendre!*

Dans l'énoncé a) l'acte de parole introduit par *parce que* explique l'état des choses décrit par le contenu de l'affirmation *Il y a des bouchons sur l'autoroute du sud*. Dans b) la séquence présentée par le connecteur causal justifie la réalisation de l'acte illocutoire de la question énoncée dans la première partie. Finalement, dans c) la causale représente la justification de l'énonciation de la première séquence.

On peut représenter ces trois énoncés par les schémas suivants:

- a') CAUSE (on fait des travaux sur la bande d'arrêt, il y a des bouchons sur l'autoroute du sud).
 b') CAUSE (on fait des travaux sur la bande d'arrêt, QUESTION (il y a des bouchons sur l'autoroute du sud))
 c') CAUSE (je vois que tu vas la prendre, DIRE (il y a des bouchons sur l'autoroute du sud).

Ces trois types de cause peuvent être implicites dans le discours. De sorte que l'expression d'une conséquence peut sous-entendre l'un de ces trois types de cause que l'on vient d'évoquer. Pour reconstruire la cause le destinataire va suivre un processus inférentiel, qui part de la conséquence explicitée pour arriver à la cause via certaines prémisses implicites. Normalement, le discours quotidien, implicitant certaines informations, produit chez le destinataire un raisonnement naturel qui part d'une prémisses pour obtenir une conclusion au moyen d'une autre prémisses, généralement non verbalisée, qui représente le topos sur lequel s'appuie la déduction. Ainsi, dans l'échange suivant:

A: On va se balader?

B: J'ai un examen demain matin.

A, d'après la réponse de B, va reconstruire le refus, non explicité, à sa proposition, au moyen d'un raisonnement qui inclut, outre la prémisses fournie par A, une autre du type "quand on a un examen le lendemain on reste chez soi". Dans ce processus naturel on part de la cause pour arriver à la conséquence. Il s'agit d'*inférences descendantes* ou *inférences* tout court (Berrendonner, 1986: 263) qui partent d'une information plus forte capable d'impliquer une information faible qui correspond à la conclusion.

Le discours journalier emploie également, bien que moins fréquemment, un autre type d'inférences, *inférences ascendantes* ou *contre-inférences* (ibid.), qui suivent le parcours inverse: on passe d'une information faible explicitée, c'est-à-dire la conséquence, à une information plus forte implicite, la cause. Ces contre-inférences, qui s'appuient aussi sur une deuxième prémisses implicite, un topos, présentent une particularité certaine: elles entraînent une augmentation de l'information selon toute apparence injustifiée parce que l'information explicitée est plus faible que l'implicite auquel on aboutit. Ainsi, dans l'énoncé suivant:

Il roule trop vite, donc il a beaucoup d'amendes

la cause et la conséquence sont reliées par un topos du type "quand on roule trop vite, on a des amendes". La cause exprimée dans la première partie de la phrase implique la conséquence évoquée par la suite, tandis que l'inverse n'est pas vrai, à partir du moment où la conséquence, c'est-à-dire *être puni par une amende*, peut avoir une multitude d'autres explications: mal stationner, être en état d'ivresse, conduire en utilisant le portable, brûler un feu, etc. D'après Berrendonner, la contre-inférence est "logiquement induite", mais on sait, et Grice l'a très bien montré, que la logique conversationnelle n'est pas identique à la logique formelle. Les contre-inférences seraient par conséquent aussi naturelles que les inférences. Aussi bien les unes que les autres sont régies par le

principe de pertinence, établi par Sperber et Wilson (1989: 237) selon lequel “tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa pertinence optimale”. Il permet au destinataire de déduire les conclusions implicites à partir des explicitations de l'énoncé et du contexte. Comment arriver à ces conclusions implicites? Sperber et Wilson répondent:

c'est le fait que le locuteur ne peut vouloir que son énoncé soit manifestement pertinent pour l'auditeur que s'il escompte que l'auditeur aboutira précisément à ces conclusions, ou au moins à certaines d'entre elles. (*ibid.*, p. 290)

La conclusion obtenue à partir d'une contre-inférence (ou à partir d'une inférence), est donc la seule capable de rendre pertinente l'énonciation de la prémisse explicitée. Dans notre exemple, la conclusion *il a eu une amende* peut servir seule à impliciter la cause. Dans une situation de communication quelqu'un demande à un autre si un tiers a l'habitude de rouler vite; la réponse à elle seule, qui serait dans ce cas-là “*Il a beaucoup d'amendes*”, sous-entend que la personne dont on parle a cette habitude. Dans ce contexte déterminé, les conclusions possibles se réduisent, d'après le principe de pertinence, à l'unité, étant donné la question posée au début de l'échange conversationnel. Le statut des contre-inférences est alors le même que celui des inférences tout court. La différence provient du sens —*cause-conséquence* ou *conséquence-cause*— du raisonnement effectué par le destinataire. Dans le cas de la contre-inférence c'est la conséquence qui tire à conséquence: c'est l'explicitation de la conséquence qui oblige le destinataire à chercher ailleurs la signification sous-entendue, via un processus inférentiel dont la conséquence sera la reconstruction de la cause.

Les trois types de causes implicites donnent lieu à trois types de contre-inférences. Ce petit dialogue, qui pourrait avoir lieu dans la rue si la police (B) demande ses papiers à une personne qui ne les a pas sur elle (A), illustre le premier cas, où ce qui est implicite est la cause du fait décrit dans l'énoncé:

A: Vous allez m'arrêter, c'est ça?

B: Vous pouvez partir.

Le policier fait savoir, par un sous-entendu, qu'il ne va pas arrêter le citoyen dépourvu d'une pièce d'identité. Il communique implicitement à son interlocuteur qu'il n'a pas l'intention de l'arrêter. La réponse sous-entendue qui serait “*Je ne vais pas vous arrêter*” constitue la cause du fait exprimé par l'énoncé *Vous pouvez partir*. Cause et conséquence seraient ici reliées par un topos du type “quand on n'est pas arrêté on est libre de partir”. S'appuyant sur ce topos, le destinataire construit une inférence qui aboutit à la reconstitution de la cause implicite. L'énoncé *Vous pouvez partir* qui, à première vue, ne constitue pas la réponse à la question posée, et qui manque donc de pertinence dans la situation décrite, est utilisé par le locuteur pour transmettre au destinataire une information implicite, sachant fort bien qu'il sera capable de la déduire.

Ce type d'énoncé est très habituel, voire naturel, dans la communication quotidienne. De telle sorte que le destinataire aura tendance à attribuer au locuteur ce genre d'argumentation partiellement implicite. Ainsi il n'est pas rare de répliquer à un énoncé comme “*Je m'en vais*” par “*Tu n'es pas bien avec nous?*”.

Ces cas donnent lieu parfois à des phrases stéréotypées du genre “*J'aimerais bien*

voir ça!”, qui serait une réponse quelque peu sarcastique à une affirmation à laquelle on ne croit pas. Elle serait sans aucun doute la réponse idéale à quelqu’un qui nous promettrait que le T.G.V. espagnol Madrid-Barcelone fonctionnera le mois prochain. Ce qui est énoncé constitue la conséquence explicite d’une cause selon laquelle le producteur de *“J’aimerais bien voir ça!”* ne croit pas à la réalisation de l’événement annoncé. L’inférence s’appuie sur un topos du type “plus un événement est extraordinaire, plus on a envie de le voir se réaliser”.

Cet autre échange entre deux membres de la même famille, dont l’un est malade, exemplifie le second cas, encore plus fréquent que le premier dans le langage ordinaire, c’est-à-dire là où ce qui est implicite est la cause de la réalisation de l’acte de langage véhiculé par l’énoncé produit:

A: J’ai les bronches prises.

B: Prends mon sirop.

B réalise un acte illocutoire de conseil: si B conseille à A de prendre son sirop, c’est en se fondant sur les qualités bienfaitantes du médicament, et en s’appuyant sur un topos du type “plus un médicament est effectif, plus il est justifié de le recommander”. Au moyen de son énoncé, “Prends mon sirop”, B communique en même temps, par un sous-entendu, que le sirop l’a guéri, ce qui constitue la cause pour laquelle il conseille à son destinataire d’en prendre. Le topos, dans ce type de cas, contient toujours une référence à l’acte illocutoire réalisé.

Dans la langue parlée habituelle on utilise très souvent ce type d’énoncés qui sous-entendent la cause qui pousse à réaliser l’acte illocutoire produit, de telle façon que l’acte illocutoire explicite n’est pas important en soi mais plutôt l’implicite qu’il introduit. Ainsi, on peut demander à quelqu’un s’il a préparé sa valise dans le seul but de lui faire savoir qu’il doit partir. L’action de partir représente la cause qui permet de poser la question: “T’as préparé ta valise”. Cette inférence utilise un topos du genre: “si quelqu’un doit partir, il est justifié de lui demander s’il a fait sa valise”.

Ce type de situation est si courant qu’il produit également des phrases stéréotypées. On entendra dire *“Vous avez pas grand-chose à faire dans la vie, vous!”* pour s’adresser à quelqu’un qui dérange sans raison celui qui est en train de travailler. Le destinataire comprendra que cette affirmation n’est pas pertinente à partir du moment où il existe un décalage entre la situation donnée et l’énoncé. Il cherchera les raisons qui ont pu amener la personne dérangée à réaliser cet acte d’affirmation et conclura que cette dernière pense que le motif de son incursion n’est pas légitime.

De même il est très habituel de répondre par “T’es fou!”, “Tu rigoles!”, “Tu déconnes!”, à quelqu’un qui fait des bêtises ou qui nous propose quelque chose d’invraisemblable. Le destinataire cherchera toujours la cause de l’acte illocutoire et reconstruira le sous-entendu.

Finalement le troisième type de cas concerne les causes qui justifient non pas l’acte illocutoire mais l’acte même d’énonciation. Le destinataire cherchera alors les raisons qui poussent le locuteur à prononcer un tel discours. Soit par exemple un échange produit dans une situation où une personne a chargé son ami de lui acheter quelque chose pour une somme insignifiante:

A: Combien ça t'a coûté?

B: Dix mille euros.

B évite de donner l'information demandée et produit un énoncé, assez ironique, qui ne répond pas vraiment à la question posée, étant donné que la quantité mentionnée dépasse les bornes du croyable. Le destinataire A cherchera la cause pour laquelle son interlocuteur a émis un énoncé inapproprié; il comprendra finalement que B ne veut pas donner le prix du produit et par là même ne veut pas être remboursé. Cette inférence repose sur un topos du type "quand on ne veut pas donner une information, il est justifié de produire un énoncé qui ne constitue pas une véritable réponse". Dans ce troisième type de cas, le topos fait référence à la justification de l'acte même d'énonciation.

Dans ce dialogue la réponse a un rapport certain avec le sujet de la conversation; cependant ce même genre d'énoncés, qui bien souvent n'ont absolument rien à voir avec le propos de la conversation, peuvent être employés pour informer un interlocuteur qu'on n'a aucunement envie d'insister sur le sujet. Ainsi, à table, pour éviter un problème familial, la mère de famille peut intervenir en s'exclamant: "*Il est bon, ce steak*".

Il faut reconnaître qu'il est parfois assez compliqué, pour un même énoncé, de trancher sans hésiter entre les deux premiers types d'implicite évoqués. Imaginons l'échange suivant:

A: C'est un bon sportif?

B: Ben, il vient de gagner le championnat de France.

La réponse de B implicite que le sportif dont on parle est effectivement un bon sportif. Elle peut être analysée différemment: tout d'abord on peut considérer que le contenu implicite constitue une cause du premier type, soit une explication du fait évoqué: "*il vient de gagner le championnat de France*". Dans ce cas-là, cause et conséquence sont reliées par un topos du type "quand on est un bon sportif on peut gagner des championnats". Mais cet énoncé peut être envisagé sous un autre angle: au lieu de considérer que la réponse implicite est la cause du fait évoqué, elle peut en devenir la conséquence. Le contenu explicite, "*il vient de gagner le championnat de France*", devient, à son tour, la cause qui justifie la réalisation de l'acte illocutoire qui affirme qu'il s'agit d'un bon sportif. Cette autre inférence se fonde sur le topos "Si quelqu'un a gagné le championnat de France, il est justifié d'affirmer que c'est un bon sportif".

Généralement on peut, sans peine, mettre en rapport un exemple particulier avec un type déterminé d'implicite, mais parfois plusieurs types d'implicite peuvent intervenir dans l'explication d'un énoncé.

Le type de rapport cause-conséquence entre des faits de nature différente —des phénomènes de la réalité extra-linguistique, des actes illocutoires ou des actes d'énonciation— joue un rôle tellement primordial dans le discours ordinaire que plusieurs éléments intervenant dans cette relation peuvent rester implicites. Le locuteur, qui a intériorisé l'importance de ce rapport, peut être sûr que son interlocuteur parviendra à reconstituer la cause ou la conséquence manquante. Parfois cette reconstruction se réalise au moyen d'une inférence descendante, qui part de la cause pour arriver à la conséquence, parfois il s'agit d'une contre-inférence qui suit le parcours inverse. Ce phénomène contre-inférentiel peut déboucher sur trois types de

conclusions différentes, qui correspondent aux trois types possibles de cause.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BONNOT, L. (1948). *Essai sur les fondements de la logique et sur la méthodologie causale*, Paris, P.U.F.
- BERRENDONNER, A. (1986). "Note sur la contre-inférence", in *Cahiers de linguistique française*, 7, pp. 259-277.
- DUCROT, O. (1991). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- GESSNER, M. et EBNETER, T. (1974). "La causalité en français parlé", in *Travaux de linguistique et de littérature. Linguistique, philologie, stylistique*, XII, 1, pp. 325-346.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986). *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- MICHOTTE, A. (1954). *La perception de la causalité*, Louvain, Publications Universitaires.
- MOESCHLER, J. (1989). *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- NAZARENKO, A. (2000). *La cause et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- SPERBER, D. et WILSON, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- TUȚESCU, M. (1998). *L'argumentation. Introduction à l'étude du discours*, Bucaresti, Editura Universitatii din Bucaresti.

À PROPOS DES MODES DÉRIVÉS DU *NE PAS SAVOIR*: LE MODE PROBABLE

Caroline Foullioux Baudin

Universidad Autónoma de Madrid

Nous avons déjà eu l'occasion de proposer une reformulation du mode verbal en fonction des paramètres savoir / ne pas savoir. Dans un article récent (Foullioux & Tejedor, 2003), notre intérêt se portait sur les modes réel, réalisable et irréel, tous trois appartenant au mode du savoir. Pour l'heure, notre but est de proposer une étude centrée sur les modes dérivés du ne pas savoir dans une perspective polyphonique et argumentative de J.C Anscombe et O. Ducrot.

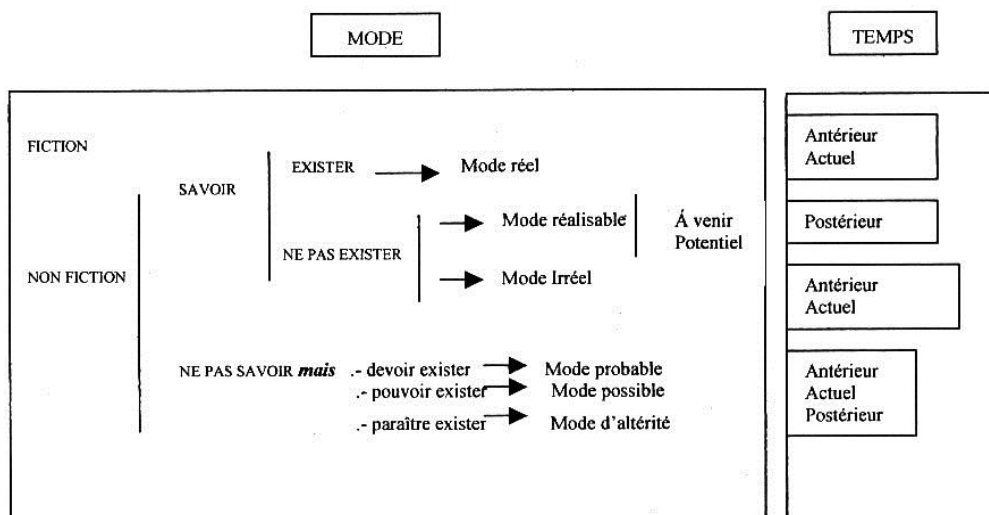
1. LE MODE

Lors de l'énonciation, le locuteur représente, entre autres, son propre savoir ou non-savoir quant à l'existence ou non du procès, et dans le cas de la non-existence ou du non-savoir sur ses possibilités d'exister.

Cette représentation épistémique a pour résultat le choix d'un mode. Le mode se fixe en fonction des paramètres *savoir / ne pas savoir*, *exister / ne pas exister* et *devoir épistémique*¹ / *pouvoir épistémique*² / *paraître*. Le temps a une incidence sur le mode, en ce sens qu'il en limite le choix. Le locuteur n'a pas le même savoir sur un procès qui n'a pas encore eu lieu que sur un procès qui a eu lieu ou a lieu en ce moment.

¹dorénavant *devoir_E*

²dorénavant *pouvoir_E*



2. MODES DÉRIVÉS DU NE PAS SAVOIR

Lorsqu'il utilise un mode dérivé du NE PAS SAVOIR, le locuteur se représente comme ne sachant pas si le procès a existé, existe ou existera. Dans ce cas, il va soit emprunter le dire d'un autre et s'en distancier (Mode apparent), il peut en outre faire un parcours mental de choix entre plusieurs hypothèses dont le résultat est une conclusion³: une conclusion qu'il peut privilégier parmi d'autres possibles (Mode possible) ou bien une conclusion qu'il présente comme unique (Mode probable)⁴. C'est ce que l'on retrouve par exemple dans des énoncés comme: Selon X, le Président *devrait partir* au Mexique. Il *peut* avoir vendu sa maison. Il *a dû rater* son train, il n'est pas chez lui

Ces modes ne subissent pas les mêmes contraintes temporelles que les modes du SAVOIR (rappelons, par exemple, que les énoncés au mode réel ne peuvent apparaître que dans un temps antérieur ou actuel, que le mode réalisable ne peut être envisagé que dans un temps postérieur, etc.); au contraire, un procès représenté au mode probable, au mode possible ou au mode apparent peut être situé dans un temps antérieur, actuel ou postérieur.

Nous n'allons aborder ici que le mode probable porté par des tiroirs verbaux et formes verbales.

3. LE MODE PROBABLE

En français et en espagnol, les tiroirs verbaux et formes verbales pouvant exprimer le mode probable sont habituellement: *devoir épistémique*⁵ et *futur épistémique*. L'espagnol offre en outre la possibilité de marquer la probabilité avec le

³Par convention, nous employons conclusion_E pour l'aboutissement du parcours mental que représente le Mode Probable et conclusion_A pour celle résultant du passage argument>conclusion.

⁴Dendale (1994: 33): les énoncés avec *pouvoir_E* sont «ouverts à d'autres conclusions» tandis que *devoir_E* indique que «le locuteur en arrive à une conclusion unique».

⁵La périphrase <*deber* + infinitif>, signifiant obligation et <*deber de* + infinitif> signifiant probabilité (L. Gómez Torrego, in Bosque & Demonte, 1999: 3348).

conditionnel épistémique qui se traduit en français par *devoir_E* + imparfait / plusqueparfait:

Par exemple:

- 1-a-*Serían* las diez cuando Violeta llegó a su casa.
- 1-a'-*Il devait être* dix heures quand Violette arriva chez elle.
- 1-b- (*Seguramente*) *habría salido* de casa antes que Violeta.
- 1-b'-*Il avait (sûrement) dû partir* de chez lui avant Violette.

Nous proposons de paraphraser les énoncés au mode probable par: *tout (m') indique que + passé(s)/présent/futur*.

Le futur (épistémique) indique qu'il y a eu un parcours mental qui donne lieu à une représentation X d'un procès dont le locuteur ne sait pas s'il a existé existe ou existera: la conclusion_E (c'est-à-dire le résultat de l'inférence), comme le dit Dendale, «s'impose immédiatement à l'esprit du locuteur sans que celui-ci ait à le confronter à d'autres hypothèses. *Devoir*, par contre, suppose tout un parcours mental avec recherche et confrontation d'hypothèses» (Dendale, 1994: 33-34).

Kronning, quant à lui, considère que

[...] *devoir* épistémique constitue toujours le *modus* montré de l'énoncé dans lequel ce modal s'insère. Autrement dit, la véridiction s'accomplit, dans ce cas, par la monstration de ce modus. En revanche *devoir* déontique et *devoir* aléthique font toujours partie d'un dictum, l'objet d'une opération de véridiction qui procède de la monstration d'un modus [...]. Les mondes possibles s'inscrivent, en tant qu'éléments constitutifs de la signification du modal *devoir*, dans les points de vue épistémiques que véhicule l'énoncé, qui est de nature foncièrement polyphonique. (Kronning, 1996: 40-42)

Nous avons observé, lors de l'analyse de notre corpus, une certaine gradation de la force argumentative des énoncés relevant du mode probable. Au point de vue argumentatif que permet de faire le mode probable? Un argument représenté au mode probable —c'est-à-dire comme le résultat (conclusion_E) d'une inférence qui, ne l'oublions pas, est le résultat d'un parcours mental de choix entre plusieurs représentations possibles— est, en principe, plus faible qu'un argument présenté au mode réel. C'est le cas, par exemple, en:

- 2-a- *Il est* dix heures (donc) Ouste! Au lit, les enfants! (Mode Réel).
- 2-b-?? *Il devrait être* dix heures (donc) Ouste! Au lit, les enfants! (Mode Probable).

En effet, lorsque le locuteur représente un procès —comme dans 2-a— au mode réel, il se situe comme sachant pertinemment qu'il a existé ou bien qu'il existe en ce moment ce qui est le cas du locuteur qui, regardant sa montre, assène un ordre péremptoire. Le passage d'argument (il est dix heures) à conclusion_A (les enfants vont/doivent aller au lit) étant garanti par la doxa —en Espagne du moins— «les enfants vont au lit au plus tard à dix heures». Par contre —dans 2-b— la représentation de l'argument au mode probable implique que le locuteur ne le présente plus comme certain mais comme «presque certain», ce qui l'affaiblit automatiquement. Rien n'empêche le locuteur d'évaluer l'heure et d'en conclure_A qu'il est temps pour les

enfants d'aller au lit, mais son injonction en résulte nettement affaiblie et du coup réfutable, ce qui, en termes d'efficacité, n'est pas économique.

Comme nous l'avons déjà dit, les tiroirs verbaux et formes verbales permettant de représenter un procès au mode probable sont: le futur épistémique simple ou composé et devoir_E, ainsi que –pour l'espagnol– le conditionnel épistémique simple ou composé. Toutes ces formes ont en commun qu'elles «cachent» des points de vue sous-jacents vis-à-vis desquels le locuteur se situe, soit en les assumant soit en s'en distanciant. En outre, comme nous l'avons déjà proposé plus haut, tous les énoncés au mode probable sont paraphrasables par *tout (m') indique que + présent/passé/futur*. Nous défendons l'hypothèse selon laquelle, l'utilisation de devoir_E au présent ou au passé suppose une première étape d'affaiblissement de l'argument puisqu'il représente le procès de l'argument comme «presque» certain en fonction d'un choix réalisé sciemment et individuellement, hic et nunc, assumé pleinement par le locuteur.

L'utilisation de devoir_E au conditionnel suppose une étape supplémentaire d'affaiblissement de l'argument: le locuteur marque grâce au conditionnel qu'il n'assume pas personnellement, hic et nunc, l'inférence, c'est-à-dire qu'il ne réalise pas sciemment de choix: il se limite à se baser sur la logicité d'un topique puisqu'il renvoie au savoir partagé. Ici, une fois de plus, le conditionnel est une marque de dédoublement, de mise à distance, déréalisante.

Quant à l'utilisation du futur épistémique, il pose une conclusion_E sans apparemment réaliser de confrontation avec d'autres hypothèses possible. Du coup il se produit un phénomène de mise à distance du locuteur vis-à-vis du point de vue sous-jacent puisqu'il n'assume même pas le fait de choisir. Il y a conclusion_E, mais sans choix apparent, sans participation volontaire du locuteur ni grande conviction de sa part: sans force.

Le raisonnement de Eggs à propos de l'exemple (3), proposé par Tasmoski-Dendale (94):

3-«Comme la fenêtre est restée ouverte toute la soirée et la lumière allumée, il *doit/devrait* y avoir beaucoup de moustiques dans la chambre»

nous paraît abonder en ce sens: «une argumentation épistémique avec conclusion singulière doit être marquée par *doit*, une argumentation hypothétique se basant sur la logicité de son topique est indiquée par *devrait*. Bref, *doit* est épistémique, *devrait* est topique.» (Eggs: 1994, 88-89). Reprenons l'exemple des moustiques pour comparer la force des arguments représentés de façons différentes:

- 3-a-1- Il y a des moustiques → donc on se fait piquer.
- 3-a-2- Il y a des moustiques → donc on va se faire piquer
- 3-b- Il y avait des moustiques → donc on s'est fait piquer
- 3-c- Il y aura des moustiques → donc on va se faire piquer
- 3-d-1- Il doit y avoir des moustiques → *donc on se fait piquer
- 3-d-1' - Il doit y avoir des moustiques ← puisqu'on se fait piquer
- 3-d-2- Il doit y avoir des moustiques → ?donc on va se faire piquer
- 3-e-1- Il devrait y avoir des moustiques → *donc on se fait piquer
- 3-e-1' - Il devrait y avoir des moustiques ← puisqu'on se fait piquer
- 3-e-2- Il devrait y avoir des moustiques → ??donc on va se faire piquer

Tous ces énoncés —sauf 3-b et 3-c-1— présentent un point de vue commun «*il y a des moustiques*». Dans 3-a et 3-b l'énoncé au mode réel est une constatation qui

constitue un argument fort en vue d'une conclusion de type constatation pour 3-a-1 et 3-b et de type prédiction pour 3-a-2, en fonction de la doxa selon laquelle *les moustiques piquent*.

3-c-1 *il y aura des moustiques* admet la paraphrase *il suffit que le temps passe pour qu'il y ait des moustiques* et donc *il suffit que le temps passe pour qu'on se fasse piquer* prédictions propres au mode réalisable à venir. Le tiroir verbal du futur désactualise et en même temps situe le procès hors de la réalité tout en s'en maintenant très proche: le locuteur se représente comme sachant que le procès n'existe pas encore et le pose comme «fait» dans l'avenir: il suffit que le temps passe pour que le procès en question se réalise, du coup l'argument présenté au mode réalisable à venir est un argument fort.

Par contre en 3-d *Il doit y avoir des moustiques*, l'argument représenté au mode probable avec devoir épistémique au présent et qui admet la paraphrase *tout me porte à penser qu'il y a des moustiques* est le résultat d'un raisonnement réalisé par le locuteur en fonction de sa connaissance singulière du monde: il a associé la chaleur, l'eau douce, l'attrance des insectes nocturnes (pas seulement des moustiques) pour la lumière... le manque d'écran, par exemple, une fenêtre, une moustiquaire, un appareil électrique... Doit_E marque que le locuteur assume pleinement le choix qu'il réalise ego hic et nunc, qu'il assume pleinement le point de vue sous-jacent *il y a des moustiques* et que son inférence est logique. Cependant *Il doit y avoir des moustiques* constitue un argument plus faible que *il y a des moustiques* puisque l'existence de ces insectes est présentée comme quasiment certaine mais pas tout à fait. Ceci explique que l'enchaînement en 3-d-2 → ?*donc on va se faire piquer* est moins facilement acceptable. Il est à remarquer que 3-d-1- *Il doit y avoir des moustiques* → **donc on se fait piquer* est inacceptable alors que 3-d-1' *Il doit y avoir des moustiques* ← *puisque'on se fait piquer* est une conséquence logique assumée personnellement par le locuteur.

Pour sa part, l'exemple 3-e *Il devrait y avoir des moustiques* admet la paraphrase *tout porte à penser qu'il y a des moustiques*: il s'agit ici du résultat d'une inférence doxique où le locuteur accepte le point de vue communément admis mais ne l'assume pas comme choix propre «maintenant» (ego hic et nunc). Le conditionnel désactualise et renvoie à une autre source d'inférence dont le locuteur n'est pas l'origine. Le locuteur se représente comme non responsable de l'inférence, non personnellement garant de la conclusion_E: il se distancie de la source même du raisonnement. Du coup un énoncé avec devrait_E constitue un argument plus faible qu'un énoncé avec doit_E en vue d'une conclusion_A du type *on va se faire piquer*. Il est à remarquer ici aussi que 3-e-1- *Il devrait y avoir des moustiques* → **donc on se fait piquer* est inacceptable alors que 3-e-1'- *Il devrait y avoir des moustiques* ← *puisque'on se fait piquer* est une conséquence «doxique».

Voyons maintenant un exemple en français et en espagnol:

4-*Resterait-il encore quelque ermite emmuré à vie à Chimpuk? Sûrement pas* parce que l'éducation et le laïcisme apportés par les chinois *avaient bien dû avoir* un effet, abolissant ainsi une pratique sublime et atroce à la fois telle que la décrit Hedin.

¿Seguiría quedando algún ermitaño emparedado de por vida en Chimpuk? *Seguramente no*, porque la educación y el laicismo traídos por los chinos algún efecto *habrían debido*

de tener, desterrando una práctica sublime y espantosa a la vez como la describió Hedin. P. Molina (2000: 271)

Cet exemple peu être paraphrasé par *tout porte à penser qu'ils avaient eu un effet* qui constitue un argument orienté vers une conclusion du type: *il n'y a plus d'ermite emmuré*.

A partir de cet exemple, imaginons trois variantes possibles et les effets qui en résultent:

4-1- *¿Seguirá...? No*, porque la educación y el laicismo traídos por los chinos algún efecto *Han tenido...*

4-1'- *Reste-t-il...? Non*, parce que l'éducation et le laïcisme apportés par les chinois *ont eu* un (certain) effet ...

4-2- *¿Seguirá/ría...? Seguramente no*, porque la educación y el laicismo traídos por los chinos algún efecto *han debido de tener...*

4-2'- *Reste(raît)-t-il...? Sûrement pas* parce que l'éducation et le laïcisme apportés par les chinois *ont bien dû avoir* un effet...

4-3- *¿Seguiría...? Seguramente no*, porque la educación y el laicismo traídos por los chinos algún efecto *habrían debido de tener...*

4-3'- *Resterait-il...? Sûrement pas* parce que l'éducation et le laïcisme apportés par les chinois *avaient bien dû avoir* un effet...

En 4-1- le locuteur présente un enchaînement argumentatif «fort» puisque le procès est représenté au mode réel: le locuteur se représente comme ayant la certitude qu'il a existé, ce qui rend difficilement acceptable dans cet énoncé la présence de *sûrement pas* et favorise plutôt la présence de *non*; d'autre part, la doxa selon laquelle *l'éducation et le laïcisme ont des conséquences sur les pratiques sociales* garantit le passage à la conclusion_A *il n'y a plus d'ermite emmuré*.

En 4-2- *devoir_E* au passé composé marque un parcours mental de choix entre plusieurs représentations possibles permettant d'inférer une conclusion unique. En effet, l'argument représenté au mode probable a une force argumentative moindre que l'argument représenté au mode réel puisque le locuteur n'a que la quasi-certitude quant à la validité de l'argument inféré par le locuteur en fonction de ses connaissances personnelles du monde. La paraphrase que nous proposons pour ce type d'énoncés avec *devoir_E* au passé composé est: *Tout m'indique (à moi locuteur) que + passé composé*.

En 4-3- lorsqu'il représente le procès avec la marque *devoir_E + conditionnel passé en espagnol et devoir_E + plus que parfait en français* le locuteur signifie qu'il n'assume pas personnellement le parcours de choix, qu'il n'assume pas d'être la source de l'inférence, et renvoie —puisqu'il appartient à une communauté dont il se représente comme partageant les croyances— à la doxa selon laquelle *l'éducation et le laïcisme ont des conséquences sur les pratiques sociales*. Cette doxa permet alors, non seulement de garantir le passage à la conclusion_A *il n'y a plus d'ermite emmuré* mais aussi d'inférer «doxiquement» la conclusion_E. La marque de cette inférence doxique —et non personnelle— est en français l'adverbe *sûrement*. En espagnol nous avons deux marques: le conditionnel_E qui, à lui seul, suffit pour marquer ce renvoi à une source d'inférence autre que le locuteur et un renforcement de ce renvoi assuré par *seguramente*. La paraphrase que nous proposons pour ce type d'énoncés avec *devoir_E + conditionnel passé* est: *Tout indique (selon la doxa) que + passé composé*. Il est évident

que le français ne peut pas utiliser un conditionnel passé de devoir pour représenter un procès au mode probable puisque cette forme est exclusivement marquée de mode irréel antérieur (rappelons que tout énoncé au mode irréel est porteur d'un point de vue sous-jacent au passé composé + changement de polarité: *auraient dû avoir quelque effet* → *n'ont eu aucun effet*). Devoir n'est plus épistémique mais bel et bien déontique.

En effet le français réserve l'usage du conditionnel passé du verbe devoir comme marque modale d'irréel, de mise à distance vis-à-vis du point de vue sous-jacent (au passé composé + changement de polarité) et d'atténuation.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'argument représenté au mode probable avec devoir épistémique admet la paraphrase *tout me porte à penser que* + *présent/passé*; qu'il est le résultat d'un raisonnement réalisé par le locuteur en fonction de sa connaissance singulière du monde, que le locuteur assume pleinement le choix qu'il réalise ego hic et nunc, qu'il assume pleinement le point de vue sous-jacent au présent/passé et que son inférence est logique. Cependant l'argument représenté au mode probable avec devoir épistémique constitue un argument plus faible que son équivalent au mode réel.

D'autre part, nous pouvons dire que l'utilisation de devoir_E au conditionnel suppose une étape supplémentaire d'affaiblissement de l'argument: le locuteur marque grâce au conditionnel qu'il n'assume pas personnellement, hic et nunc, l'inférence, c'est-à-dire qu'il ne réalise pas sciemment de choix: il se limite à se baser sur la logicité d'un topique puisqu'il renvoie au savoir partagé. Ici, une fois de plus, le conditionnel est une marque de dédoublement, de mise à distance, déréalisante.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1985). «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue internationale de philosophie*, n° 155, pp. 333-349.
- (1995). «De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï», *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, p. 11-47.
- (1995). «La nature des topoï», *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, pp. 49-84.
- et DUCROT, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles, Mardaga.
- BOSQUE, I & DEMONTE, V. (eds.) (1999). *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe.
- DE VICENTE, E. & FOULLIOUX, C. (1996). «La conceptualisation du référent et le mode verbal en français», *Revista de Filología Francesa*, n° 9, Madrid, Servicio de publicaciones Universidad Complutense, pp. 59-69.
- DENDALE, P. (1994). «Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel?», *Langue Française*, n° 102, Paris, Larousse.
- DUCROT, O (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- (1995). «Topoï et formes topiques», *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, pp. 85-99.
- EGGS, E. (1994). *Grammaire du discours argumentatif*, Paris, Kimé.

- FOULLIOUX, C. (à paraître). «Le mode verbal et l'atténuation: à propos de devoir», in *Actas del Coloquio Internacional de Linguística Francesa*, 2002, Universidad Complutense de Madrid.
- (à paraître). «Soi même et la doxa: une stratégie de discours», in *Actas del Congreso internacional*, 2003, Universidad Autónoma de Madrid.
- & DE VICENTE, E. (1995). «Verbe et aspectualité en français», *Revista de Filología Francesa*, n° 6, Madrid, Servicio de publicaciones Universidad Complutense, pp. 117-132.
- & TEJEDOR, D. (2003). «A propos du mode et de l'atténuation», *Langue Française* (à paraître).
- HAILLET, P.-P. (1995). *Le conditionnel dans le discours journalistique: essai de linguistique descriptive*, Neuville, Bref.
- (1998a). «Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite», *Pratiques* 100, CRESEF, Metz, pp. 63-79.
- (1998b). «Quand un énoncé en cache un autre: le conditionnel et les relatives appositives», in J. Bres, R. Legrand, F. Madray et P. Siblot (eds), *L'autre en discours*, Montpellier III.
- (2002). *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- (2003a). «Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel», *Langue française* (sous presse), Paris, Larousse.
- (2003b). «Polyphonie et modalisation», in A. Rodriguez Somolinos (ed.), *Le français d'hier et d'aujourd'hui: syntaxe et sémantique, Actes du congrès international de linguistique française* (avril 2002), Madrid.
- KRONNING, H. (1996). «Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal *devoir*», *Studia Romanica Upsaliensa* n° 54, Stockholm, 1996
- Le nouveau Petit Robert*, édition mise à jour: Juin 2000.
- MEYER, M. (1991). «Aristote et les principes de la rhétorique contemporaine», *Rhétorique d'Aristote*, Le Livre de Poche, pp. 5-70.
- MOLINA TEMBOURY, P. (2000). *Viaje a los dos Tíbet (de Lhasa a Dharamsala)*, Madrid, Aguilar-Santillana.
- MOLINER, M. (1992). *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos.
- NUÑEZ ROLDÁN, F. (2001). *Guatarral almirante y pirata*, Sevilla, Algaida Editores.
- SECO, M., ANDRÉS, O. & RAMOS, G. (1999). *Diccionario del Español Actual*, Aguilar.
- TASMOWSKI, L., DENDALE, P. (1994). «Pouvoir_E: un marqueur d'évidentialité», *Langue Française*, n° 102, Paris, Larousse.
- TEJEDOR, D. (à paraître). «Ethos, topoï et autocritique», *Le Français moderne*.

LA LANGUE QUI DISCOURT. L'AUTRE LEÇON DE FERDINAND DE SAUSSURE (IV)

Carmen García Cela
Universidad de Salamanca

Les découvertes de Ferdinand de Saussure (1857-1913) ne s'épuisent pas au seul *Cours de linguistique générale*, le discours fondateur de la linguistique contemporaine divulgué et publié par ses élèves Charles Bally et Albert Sechehaye¹. Depuis un certain nombre d'années, les chercheurs aperçoivent aussi le profil changeant de Saussure, surtout de la main de Jean Starobinski qui, dans *Les mots sous les mots*, retrace au gré des brouillons du maître une réflexion fascinante tout entière centrée sur le discours poétique. Avec les anagrammes, puisque c'est de cela qu'il s'agit, Saussure semble prendre ses distances à l'égard du *C.L.G.*, où il était question du fondement de la description du statut formel de la langue, et il empiète sur le discours dont il avait exclu —ou plutôt retardé— l'analyse. Dans les anagrammes la langue se voit quitter le domaine de sa virtualité, non seulement pour devenir discours, mais aussi pour devenir discours poétique. En centrant sa recherche sur le vers saturnien, Saussure aurait eu l'idée de penser que, outre la détermination du code de la langue, le discours poétique serait censé subir une seconde sorte de détermination provenant d'un discours absent, prétendument antéposé, dont les fragments auraient été dispersés à l'intérieur du discours manifeste. Il allait même jusqu'à vouloir formuler une seconde loi, la loi anagrammatique, pour ainsi dire surajoutée aux contraintes de la versification latine. Ainsi, dans l'un des exemples les plus connus «.../facundi calices hausere – alterni/», il croyait pouvoir reconstruire le nom de FALERNI —Le mot-thème— à travers des groupements phonématiques composés de deux éléments, les diphtongues. Saussure finira par abandonner cette voie, le fait étant que jamais il n'a trouvé la preuve décisive devant lui permettre de démontrer l'existence de cette loi. Il faudra attendre un temps pour que ses démarches soient mises en valeur, notamment par le groupe Tel Quel, pendant les années 16-70, qui s'est servi des anagrammes pour repenser la notion de texte².

Entre le *C.L.G.* et les anagrammes s'installe une énorme distance pouvant

¹La version ici utilisée est celle de Tullio de Mauro de 1978. Les références au *Cours de linguistique générale* seront marquées par l'abréviation *C.L.G.* suivie du numéro de la page.

²Voir par exemple, Kristeva (1969).

suggérer un dédoublement schizoïde de la personnalité scientifique de Saussure. Il pourrait même être dit qu'en apparence les deux approches se contredisent. Pourtant il ne s'agit là que d'une impression de surface qui disparaît du moment où l'on s'avise que Saussure se prononce sur deux niveaux d'analyse différents qui, loin de se contredire, se complètent. Si bien que l'opération anagrammatique, tout en présupposant le codage de la langue, en dépasse la potentialité pour s'avancer vers le discours. Qui plus est, cette entrée dans le discours comporte en outre la prise en charge d'un second discours. De cet angle, les anagrammes défrichent le chemin de ce que l'on pourrait appeler le niveau transdiscursif où les textes entrent en dialogue pour échanger leur matière verbale (García Cela, 2001-1). La première conséquence d'une telle collision entre discours se laisse sentir du côté de l'unité qui s'en dégage dont l'allure garde peu de ressemblance avec le signe linguistique alors qu'elle se rapproche de l'ordre du symbole (García Cela, 2001-1). Reste que les anagrammes ne contredisent pas les prémisses du *C.L.G.*, mais, au contraire, ils en explorent la vie au-delà de leur virtualité en mettant provisoirement entre parenthèses les principes fondateurs du signe, à savoir sa constitution arbitraire (García Cela, 2001-2) et l'étalement de son signifiant sur la ligne du temps (García Cela, 2002).

Ce parcours comparatif entre le *C.L.G.* et les anagrammes devrait également recouvrir un dernier domaine, celui de la valeur du signe. D'après Saussure, la langue est un système de «valeurs pures» définies au moyen d'oppositions sans aucune prise sur la réalité empirique. De ce fait, la langue ne tient compte que des unités abstraites appartenant à son système dont l'identité est articulée au moyen de traits différentiels. Ce qui revient à dire que, dans la langue n'est identifié comme unité que ce qui participe à un réseau d'oppositions:

Dans tous ces cas —précise Saussure— nous surprenons donc au lieu *d'idées* données d'avance, des *valeurs* émanant du système. Quand on dit qu'elles correspondent à des concepts, on sous-entend que ceux-ci sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports avec les autres termes du système. Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas. (*C.L.G.*: 162)

Et le linguiste de renforcer la cohérence de cette conception de la valeur en démontrant qu'elle se reproduit de façon homogène non seulement à l'échelle du signe, mais aussi au niveau du signifiant et du signifié. Il en découle que la seule attribution de sens que le signe linguistique est en mesure de recevoir provient de cette valeur systématique que Saussure a trouvé gré de comparer à la valeur de la monnaie dans le domaine de l'échange. Par contre, la conception de la valeur qui émerge de l'agencement anagrammatique ressortirait plutôt à une autre sorte de valeur, celle de l'usage.

1. IDENTITÉ MATÉRIELLE

Pour comprendre ce qui sépare la valeur du signe linguistique et la valeur du signe anagrammatique, il convient de s'arrêter aux variables qui les déterminent toutes deux. La valeur du signe linguistique est d'ordre abstrait et s'applique à des unités formelles. Ce caractère virtuel elle le perd une fois que le discours l'actualise, une fois qu'elle

devient substance. Tel que le posait Saussure dans le *C.L.G.*, au niveau de la substance il n'y a plus d'unités abstraites mais des entités concrètes. Cette transition de la forme vers la substance induit une constellation de valeurs ne tenant plus de schèmes abstraits, mais tout entière comprise dans la matérialité du discours effectué, voire même dans la matérialité de deux discours puisque le discours manifeste réédite le matériau d'un discours latent. Ainsi, le signe anagrammatique se couvre d'une valeur supplémentaire tout à fait indépendante du codage du système de la langue. Ou, pour reprendre les termes de Saussure, la valeur du signe anagrammatique ne se joue plus au niveau l'identité relationnelle des unités de la langue, mais au niveau de l'identité matérielle des entités du discours, puis entre ces entités et les diphtongues du mot-thème latent qui surchargent la ligne du vers.

2. LOCALISATION CONTEXTUELLE

Dans ce glissement de la forme vers la substance, la nouvelle valeur à laquelle sont confrontées les entités dépend non plus du système de la langue mais du contexte qui les accueille. C'est dire que, en vertu de leur actualisation, la valeur des entités est directement concernée par l'entourage que le discours leur procure. Or, lorsque l'opération anagrammatique convoque les diphtongues du mot-thème, l'importance du contexte d'actualisation est renforcée dans la mesure où ces nouveaux segments qui viennent s'installer sur ceux du discours n'ont d'existence que dans et par leur contexte diphtongue, ce que Saussure décrit en analysant les règles de formation des diphtongues:

Un initial T (tela) ou un final -T (habet) ne vaut absolument rien s'il reste isolé: il prend valeur uniquement en raison de l'initio-finale qui le suit, ou qui le précède, avec lequel il peut formuler un DIPHTONGUE comme -A-T- ou comme T-A, comme -R-T. (Starobinski (1971: 47) – Ms. Fr. 3966)³

À suivre Saussure, l'on comprend que l'identification du diphtongue est tout entière comprise dans le contexte dans lequel il est censé répéter fragmentairement le mot-thème et que cette identification échappe entièrement à la loi du système de la langue. Autrement dit, c'est de leur localisation contextuelle concrète que les diphtongues tirent leur capacité de renvoi au mot-thème. En dehors de l'opération anagrammatique, les diphtongues n'ont pas de valeur, ils n'existent pas.

3. SIMILITUDE

Cette pertinence du contexte d'actualisation appelle encore une seconde remarque. Alors que l'ensemble des traits distinctifs servant à définir le phonème au plan linguistique est fixe, le contexte fourni par le diphtongue est susceptible de se renouveler d'une occurrence à l'autre. Si bien que l'ensemble des traits distinctifs du système de la langue ne sont d'aucune utilité à son identification. Les diphtongues de l'anagramme sont de l'ordre de la substance, de la manifestation, de l'événement discursif et leur identité

³Les extraits de Saussure cités à partir de Jean Starobinski sont suivis des références aux manuscrits de Saussure.

ne peut qu'être déduite après coup. À l'analyse habituelle des traits différentiels du système de la langue se substitue ainsi une collection de caractères positifs dégagés du discours et regroupés sous le commun dénominateur de la similitude. Cet argument est assez proche de celui que Saussure faisait valoir pour spécifier la nature de l'identité symbolique dans un autre domaine, celui de la rune dans la poésie germanique allitérante:

L'identité d'un symbole ne peut jamais être fixée depuis l'instant où il est symbole, c'est-à-dire versé dans la masse sociale qui en fixe à chaque instant la valeur.

Ainsi la rune Y est un symbole

Son IDENTITÉ semble une chose tellement tangible, et presque ridicule pour mieux l'assurer consiste en ceci: [*phrase incohérente – citation textuelle*] qu'elle a la forme Y; qu'elle se lit Z; qu'elle est la lettre numérotée huitième dans l'alphabet: qu'elle est appelée mystiquement zann; enfin quelquefois qu'elle est citée comme première du mot. (Starobinski (1971: 15-16) Ms. Fr. 3959/4)

En effet, comme le diphone, la rune Y est un symbole non pas parce qu'elle participe au même titre que les autres runes à un système d'oppositions, mais parce qu'une collectivité lui reconnaît, à un moment donné, un ensemble de traits positifs susceptibles de varier au cours des transformations légendaires successives. Ces traits positifs ne relèvent pas de coordonnées abstraites ou formelles mais plutôt d'une référence extra-systématique qui renvoie —pour suivre l'ordre d'exposition de Saussure— à la forme matérielle de la rune, au son, à la place symbolique qu'elle occupe dans l'alphabet, à sa connotation de la dimension mystique, au rôle que lui réserve la loi anagrammatique. Sous aucun de ces caractères de la rune l'on ne devine l'existence de différences la menant à s'opposer aux autres runes du même système.

À noter la différence entre cette description de l'identité du symbole et celle de la lettre –t– que Saussure évoque dans le *Cours* pour illustrer la valeur linguistique sous son aspect matériel:

Comme on constate un état de choses identique dans cet autre système de signes qu'est l'écriture, nous le prendrons comme terme de comparaison pour éclairer toute cette question. En fait:

1° les signes de l'écriture sont arbitraires; aucun rapport, par exemple, entre la lettre *t* et le son qu'elle désigne;

2° la valeur des lettres est purement négative et différentielle; ainsi une même personne peut écrire *t* avec des variantes telles que *t*, *t,t*, la seule chose essentielle est que ce signe ne se confonde pas sous la plume avec celui de *l*, de *d*, etc.;

3° les valeurs de l'écriture n'agissent que par leur opposition réciproque au sein d'un système défini, composé d'un nombre délimité de lettres. Ce caractère, sans être identique au second, est étroitement lié avec lui, parce que tous deux dépendent du premier, le signe graphique étant arbitraire, sa forme importe peu, ou plutôt il n'a d'importance que dans les limites imposées par le système;

4° le moyen de production du signe est totalement indifférent, car il n'intéresse pas le système (cela découle aussi bien du premier caractère) que j'écrive une lettre en blanc ou en noir, en creux ou en relief, avec une plume ou un ciseau, cela est sans importance pour leur signification. (C.L.G.: 165-166)

Face au signe graphique qui est arbitraire et qui exclut le son, le symbole affirme ses attaches sociales et se réclame de la substance sonore; alors que pour le premier

l'alphabet constitue le système de différences servant à distinguer les lettres entre elles, la grille alphabétique concerne autrement le second dans la mesure où celle-ci lui procure un numéro d'ordre renvoyant à autre chose qu'à un ensemble de traits distinctifs; si, finalement, le moyen de production importe peu lors du repérage d'une lettre, il est pertinent pour la composition poétique car la rune introduit, au même titre que le diphone, un volume à l'intérieur des mots sollicités par l'opération.

Reste que, au niveau des entités, les rapports d'identité divergent profondément de ceux qui avaient été définis au niveau des unités linguistiques. Aux traits négatifs qui délimitaient l'identité du signe s'ajoute à présent une identité articulée au moyen de similitudes et de variantes qui se dégagent des diverses actualisations du symbole. Alors que l'identification du signe linguistique consiste dans l'attribution d'une valeur par le système, le repérage du signe poétique, aussi bien dans le domaine de l'anagramme que dans celui de la légende germanique, est suscité par sa performance dans le discours, par la répétition dont il est l'objet, c'est-à-dire par la répétition.

4. RÉPÉTITION

C'est dans la mesure où le symbole de la légende pénètre le discours qu'il accède à la manifestation et devient un symbole-matériau susceptible de répétition. De façon parallèle, le discours qui absorbe le symbole devient lui-même un objet répétable dans la mesure où il se présente comme un mécanisme d'«auto-motion» qui ne s'épuise pas dans l'accomplissement isolé d'un seul acte de discours. Ainsi, la légende se doit-elle d'être envisagée dans la série de ses transpositions enchaînées dans le contexte social de la transmission. La transposition ne consiste pourtant pas dans la simple répétition décalée dans le temps d'un discours identique. La répétition légendaire est transformatrice, c'est-à-dire il s'agit d'une répétition qui assume d'elle-même la régularité et la variation. L'agencement narratif de la légende –et par extension celui du discours– ne peut être conçu dans le simple rapport d'identité. Il est plutôt un processus différenciant cette identité première par rapport à la série qui en découle.

Les mécanismes de la répétition légendaire pourraient aussi être appliqués à l'anagramme car Saussure montre combien l'anagramme réfracte l'identité du mot-thème absent en parsemant le discours manifeste de diphones, et combien mot-thème est en lui-même un discours embryonnaire. Ainsi dans le *Vaticinium «aqvam Albanam»*, le décryptage du texte poétique mène Saussure à découvrir un hypogramme comportant plusieurs mots-thèmes contenant déjà, sous une forme concentrée, les lignes directrices du discours manifeste avant que celui-ci n'apparaisse:

Le texte que j'entreverrais avec plus ou moins de certitude pour l'ensemble de l'hypogramme serait:

I. Ave Camille

Ave Marce Fauri

Emperator

II. Dictator ex Veieis

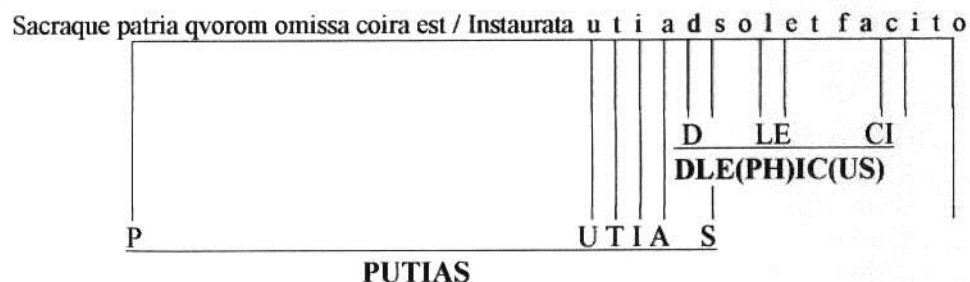
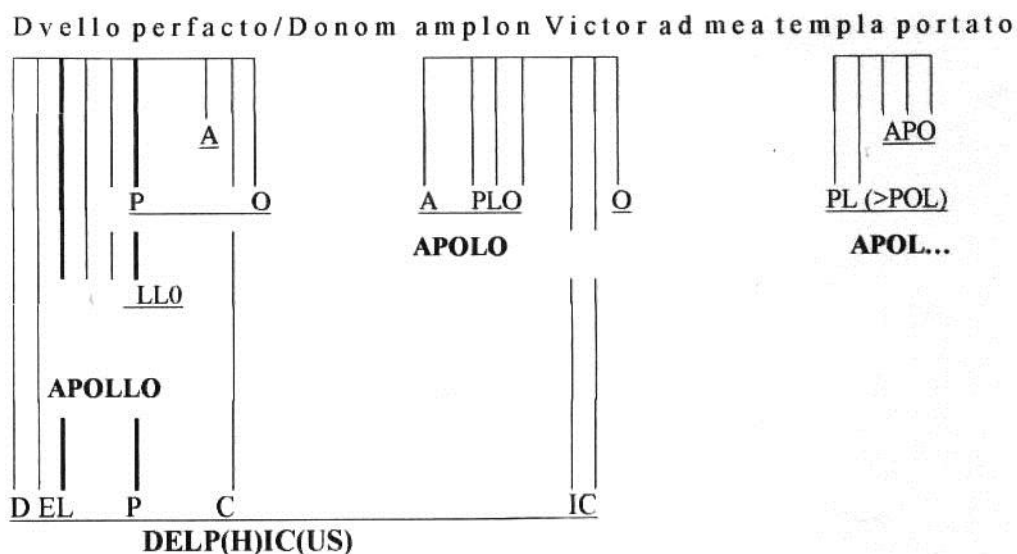
Triump(h)abis

III. Oracolom Putias Delp(h)icas

IV. Apolo reste en l'air

(Starobinski (1971: 78) – Ms. Fr. 3962)

Voici la représentation que l'on pourrait en faire:



Saussure cherche un mot antécédent qui devrait correspondre à la signature du poème ou au nom du dieu auquel il serait consacré. À la place de cela, il découvre un ensemble de mots-thèmes superposés dans le discours manifeste qui, loin d'être des segments non connectés, figurent les éléments minimaux d'un discours latent dont le texte de base aurait effectué l'expansion:

Curieusement –précise Starobinski– la recherche aboutit à la mise en évidence d'une déclaration rudimentaire, où s'articulent salutations et présages, adressés à l'imperator, tandis que le nom du dieu, signature du vaticinium, première évidence dégagée par le linguiste-décrypteur, reste finalement, en suspens («en l'air»). Les divers mots-thèmes ont ainsi révélé successivement celui parle (en l'occurrence le dieu), celui à qui il est parlé (l'imperator), ce dont il est parlé (la capture de Veies). Développée dans toute son ampleur, l'anagramme devient un discours sous le discours. (Starobinski, 1971: 79-80)

La forme antéposée est déjà grosse d'un discours élémentaire dont les vecteurs principaux —le destinataire, le destinataire et le message qui circule entre les deux— seront pris aux frais du discours développé. En dernière analyse, l'anagramme s'avère être une opération interactive entre deux textes dont le second module les variations sur

l'identité matérielle du premier.

5. MODALITÉS DE LA RÉPÉTITION

Quelle est donc la procédure à suivre dans la déduction des traits positifs qui caractérisent l'identité matérielle? Parler d'identité matérielle c'est déjà affirmer que diphtonges, symboles et discours sont contraints de subir des répétitions dans d'autres discours, c'est s'aviser qu'ils sont susceptibles d'être répétés et que, par là, les discours peuvent être envisagés comme des laboratoires de variantes et de similantes.

Dans le domaine spécifique de la légende et des anagrammes, la répétition recouvre plusieurs modalités, dont la première, la «répétition par association» doit être rapprochée de l'association d'idées à l'œuvre dans le domaine psychanalytique. De même que l'association d'idées agit entre le régime latent de l'idée évoquée et le régime manifeste de l'idée évocatrice, les légendes et anagrammes suscitent la détection d'indices dans le texte de base renvoyant, les uns, à des discours légendaires supposés, les autres, à des mot-thèmes ou hypogrammes que le lecteur est tenu de déchiffrer.

Pour leur part, les anagrammes cultivent l'identité matérielle au moyen de la «répétition tautologique», en ce sens où, tel que le précise Starobinski, «ils nous offrent, à l'état dispersé, des noms qui figurent selon leur élocution normale à l'intérieur du même poème [...]. Son idée n'était pas que les poèmes disaient plus que ce qu'ils n'avancent ouvertement, mais qu'ils le disent en passant nécessairement par un mot-clé, par un mot-thème» (Starobinski, 1971: 146).

Un troisième mécanisme, celui de la «répétition expansive», vient s'ajouter aux deux précédents. Si l'on adopte la perspective de l'hypogramme, l'opération part d'une forme minimale censée être amplifiée lors de son absorption par le discours. Cette procédure se rapproche du genre musical de la fugue où un thème initial est sans cesse rappelé dans les multiples remaniements dont il est objet. Les encouragements que A. Meillet adresse au maître dans sa correspondance suggèrent que Saussure n'aurait pas ignoré le trait d'union pouvant relier l'anagramme à la fugue:

Je vois bien qu'on aura un doute pour ainsi dire *a priori*. Mais il tient à notre conception moderne d'un art rationaliste. Je ne sais pas si une thèse d'ici sur *l'Esthétique de Bach* par André Pirro, vous est tombée sous les yeux. On y voit bien comment des préoccupations tout aussi puériles en apparence que celles de l'anagramme obsèdent Sébastien Bach, et ne l'empêchent pas d'écrire une musique fortement expressive, mais bien plutôt le guident dans la trouvaille d'une forme expressive. (Starobinski (1971: 159) – Ms. Fr. 3957)⁴

⁴Jean Starobinski, à son tour, insiste sur la parenté des deux phénomènes: «dès que l'anagramme, au lieu de porter sur l'arrangement spatial des lettres, [tel est le cas dans l'anagramme traditionnelle], porte sur les phonèmes, la diction du 'mot-thème' apparaît disloquée, soumise à un autre rythme que celui des vocables à travers lesquels se déroule le discours manifeste; le mot-thème se distend, à la manière dont s'énonce le sujet d'une *fugue* quand il est traité en imitation par augmentation. Seulement le mot-thème n'ayant jamais fait l'objet d'une exposition, il ne saurait être question de le reconnaître: il faut deviner, dans une lecture attentive aux liens possibles de phonèmes espacés. Cette lecture se développe selon un autre *tempo* (et dans un autre temps): à la limite, l'on sort en temps de la 'consécutivité' propre au langage habituel.» (Starobinski, 1971: 46)

Non seulement la démarche répétitive fonctionne dans le sens du déploiement imitatif d'un discours premier par un second, mais l'on peut également considérer qu'en nous situant au point de vue du discours second le chemin de retour vers le mot-thème est déterminé par un repli du texte poétique sur les diphtonges de la forme qui le précède. Dans ce cas, la répétition procède «par réduction». La construction de l'anagramme repose sur le double enjeu de l'expansion et de la réduction des formes, deux mouvements qui cohabitent le même espace.

6. IDENTITÉ-ALTERITÉ

De quel point de vue qu'on l'aborde, l'anagramme décline les mécanismes menant à la seule répétition du même car sa machinerie répétitive ne va pas sans introduire des variations sur les similitudes. Le concept d'identité qui émerge de l'opération passe nécessairement par une quête de l'altérité où le même est toujours en pétition de l'autre⁵.

Le miroitement des discours ne répond pas à une compréhension exclusive du même par rapport à l'autre. La valeur relationnelle du signe linguistique se gère à l'aide de traits négatifs qui décidaient qu'un terme «a» était tel parce qu'il était «non-b» et «non-c». Ces types de distinctions ont lieu dans une pensée binaire, dans une logique disjonctive où le choix entre l'un ou l'autre s'impose, dans lesquelles il est radicalement impossible que le même occupe la place de l'autre. Plus loin, l'opération anagrammatique se munit d'une logique supplémentaire, une logique qui inclut le même et l'autre, où le même est toujours autre et inversement. Ainsi, l'identité matérielle ne porte pas à la disjonction le mot-thème et le discours qui l'actualise, mais se sert plutôt de la répétition pour les faire fusionner. La dissémination que subissent les sons du mot-thèmes distribués en diphtonges dans le discours manifeste témoigne d'un type de raccord où le même est nécessairement autre. De ce fait, la valeur qui surgit d'une telle capture n'est jamais que provisoire et relative: elle demande sans cesse à être reformulée dans le texte de base; sans cesse elle travaille à cette adéquation imparfaite entre le mot-thème et le discours qui s'incorpore ses fragments.

Alors que l'identité du signe linguistique équivalait à une valeur fixe dictée par le système de la langue, l'émergence de l'identité symbolique est d'emblée confrontée à une répétition de segments fragmentaires où la valeur doit être déterminée pour chaque occurrence particulière.

7. LE SENS

L'on peut donc conclure que si le sens du signe linguistique offrait la garantie d'une valeur systématique stable, le sens du signe poétique —c'est-à-dire aussi du signe transdiscursif— déduit de l'opération anagrammatique, s'inscrit comme étant non

⁵«Le mécanisme allégué par Saussure —affirme Starobinski— n'est rien de plus qu'un rapport d'identité entre la suite des phonèmes de l'hypogramme supposé, et quelques-uns des phonèmes dispersés dans le vers intégral. Il s'agit, simplement, d'une duplication, d'une répétition, d'une apparition du même sous la figure de l'autre. L'on conçoit parfaitement que ce schème puisse demeurer pur et neutre.» (Starobinski, 1971: 61-62)

définitif, comme une dépense redondante surdéterminant le discours manifeste. Disons avec Jean Starobinski qu'«il faut donc considérer le sens comme un produit —comme le produit variable d'une mise en œuvre combinatoire— et non comme une donnée préalable *ne varietur*». Le sens poétique n'est pas un *a priori*: il est lui-même une opération en quête de nouvelles formulations qui prennent provisoirement place dans le récit. C'est cet aspect re-formulable du sens qui constitue la spécificité de l'anagramme. Le sens du texte poétique passe par la ré-élaboration discursive d'une «*materia prima*» donnée à l'avance qui travaille au déploiement de son identité dans la multiplication de variantes au niveau du discours manifeste.

La valeur du signe poétique n'est plus sous l'égide d'un code qui en dicte les oppositions et les différences, elle est, au contraire, confrontée à l'usage concret du discours. Le sens à l'œuvre dans l'anagramme est une «appétition» de sens qui, émancipée du code abstrait de la langue, se reformule dans le passage d'un discours à l'autre. Le sens ainsi conçu se rapporte difficilement à une valeur fixe qui en ferait l'effet d'anciennes causes émises par le système de la langue; c'est sa mainmise qui empêche aussi que le mot-thème puisse être compris comme la cause engendrant le texte par un effet de dérivation. Le mot-thème n'est en aucune sorte une micro-forme offrant à l'état réduit un macro-discours, il n'est pas, selon le mot de Starobinski, l'unité originelle, la *Monade antécédente*⁶, divulguée dans la multiplicité du texte: «Venant avant le texte total, caché derrière le texte, ou plutôt en lui, le mot-thème ne marque

⁶Tel que le pose Jean Starobinski, la visée saussurienne du langage poétique est loin de pouvoir coïncider avec l'interprétation émanatiste: «Toutefois, au prix d'une surenchère interprétative, et donc en faisant compagnie à Saussure, le lecteur peut être tenté de voir dans le schème fonctionnel de l'hypogramme, le symbole d'une conception émanatiste de la production poétique. Le texte développé est recelé à l'état d'unité concentrée dans le mot-thème qui le précède: il n'y a pas, à proprement parler, de 'création', mais un déploiement, dans la multiplicité, d'une énergie tout entière déjà présente au sein de la Monade antécédente. On sait que le même schème est souvent mis en œuvre dans les doctrines qui remontent de la superstructure à l'infrastructure, notamment dans celles qui visent à rejoindre un contenu *latent* à partir des données offertes par les expressions manifestes de la vie psychique, sociale, ou économique. Il n'est pas impossible de reconnaître une parenté de structure entre ces diverses activités explicatives, qu'elles prennent une forme analytique ou déductive: la théologie de l'émanation se profile derrière celles-ci, comme leur modèle commun. On notera que le schème fonctionne de la même manière lorsqu'il y a passage de l'un supérieur (divin) à la multiplicité mondaine, et lorsqu'il y a passage de l'intérieur (la libido, par exemple) à la multiplicité des désirs empiriques. Certains évolutionnismes sont une inversion de l'émanatisme. Dans les deux cas, c'est le *devenir* qui doit révéler l'être... Pour ce qui concerne l'hypogramme, le mot-thème est l'unité originelle présumée —présomption en dernier recours invérifiable. Or le caractère problématique de cet exemple linguistique a ici le mérite de nous révéler une difficulté inhérente à toutes les applications du même schème: l'on veut réduire la structure complexe à une origine plus simple, et forger un antécédent supposé —par une lecture sélective des constituants du phénomène étudié— de telle façon que l'on puisse croire détenir le substrat concret, la raison suffisante de ce phénomène, celui-ci étant désormais réduit au rang d'effet, ou, plus exactement, de forme dérivée. L'antécédent supposé est entièrement construit avec des éléments prélevés dans le phénomène à interpréter (ici, la structure phonique du vers): le schème émanatiste fonctionne à merveille si l'on fait le chemin inverse, c'est-à-dire si l'on se donne pour *materia prima* la quintessence que l'on a préalablement abstraite. Le mot-thème produit le discours développé, d'autant plus infailliblement que le linguiste aura déployé plus d'ingéniosité pour y repérer les phénomènes du mot-thème. Le germe est conjecturé à partir des éléments de la fleur: l'expérimentation devrait pouvoir trancher. Mais Saussure interroge des textes du passé: quelle expérimentation peut-on faire avec le germe hypothétique des fleurs antiques? Bref, nous voyons ici se profiler un risque d'illusion —dont Saussure était d'ailleurs fort conscient— et donc la formule pourrait s'exprimer ainsi: toute structure complexe fournit à l'observateur assez pour qu'il puisse y choisir un *sous-ensemble* apparemment doué de sens, et auquel rien n'empêche *a priori* de conférer une antécédence logique ou chronologique.» (Starobinski, 1971: 62-63)

aucun écart qualitatif. Il n'est d'essence supérieure, ni d'une nature plus humble. Il offre sa substance à une invention impérative, qui le fait survivre dans un écho prolongé» (Starobinski, 1971: 107).

Ni cause ni effet, le sens poétique dépasse le binarisme et ses déterminations hiérarchiques. Il advient, au contraire, comme une transgression du code de la langue et des oppositions distinctives qui s'y forment. Plutôt qu'un stade, il est un processus; plutôt qu'une structure d'inclusions hiérarchiques, il est une série menant à la «réversibilité des termes», plutôt qu'une clôture, il est l'ouverture sur sa propre mouvance; plutôt que le terminus d'un trajet il en est l'«ex-termination» (Baudrillard, 1987: 68)⁷.

Le sens perd ainsi le caractère d'une valeur arrêtée sur un point inamovible. Loin d'être parachevé, il s'annonce comme une constellation de fragments en mouvement. Le sens en mouvement indique sa propre croissance par l'incorporation digestive des discours et fait transparaître une dimension supplémentaire du langage qui traduit, pour suivre la métaphore corporelle de Barthes, le «plaisir du texte», ce texte qui est un «anagramme du corps [...] où mon corps va suivre ses propres idées –car mon corps n'a pas les mêmes idées que moi» (Barthes, 1973: 30).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARTHES, R. (1973). *Le plaisir du texte*, Paris, Éditions du Seuil, coll. «Tel Quel».

BAUDRILLARD, J. (1987). *L'autre par lui-même. Habilitation*, Paris, Galilée, Coll. «Débats».

GARCÍA CELA, C. (2001-1). «La langue qui discourt: l'autre leçon de Ferdinand de Saussure I», in Isabel Uzcanga Vivar, Elena Llamas Pombo, Juan-Manuel Pérez Velasco (éds.): *Presencia y renovación de la lingüística Francesa*, Univ. de Salamanca, pp. 149-158.

—(2001-2). «La langue qui discourt: l'autre leçon de Ferdinand de Saussure II», in María Luz Casal Silva *et al.* (éds.): *La Lingüística Francesa en España camino del s. XXI*, Eds., T.1, Arrecife, Univ. de Santiago de Compostela, pp. 509-515.

—(2002). «La langue qui discourt: l'autre leçon de Ferdinand de Saussure III», in M.

⁷Ainsi l'a vu Jean Baudrillard: «La transgression du code, c'est la réversion des termes opposés, et donc des différences calculées qui fondent le privilège d'un terme sur l'autre. La symbolique est la figure de cette réversion, et du même coup la figure de toute révolution possible: 'la révolution sera poétique ou ne sera pas'. Jusque dans l'ordre du langage, la poésie est cette réversibilité de chaque terme du discours, son extermination, décrite par Saussure dans les 'Anagrammes'. Le mouvement est donc celui, comme un ordre de simulation, c'est-à-dire d'un système d'oppositions distinctives régissant un sens sous contrôle, de la restitution d'un code symbolique, assimilé à une authenticité supérieure des échanges.» (Baudrillard, 1987: 68)

Carme Figuerola, Montserrat Parra y Pere Solà (éds.): *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Lleida, Editorial Milenio, pp. 276-283.

KRISTEVA, J (1969). *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil.

SAUSSURE, F. de (1978). *Cours de linguistique générale*, Mauro. T. (éd.), Paris, Payot.

STAROBINSKI (1971). *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard.

ENUNCIACIÓN Y DISCURSO NARRATIVO

Rafael Guijarro García
Universidad de Granada

En las páginas que siguen, propondremos, a partir de criterios enunciativos, una definición del *discurso narrativo*, concebido como el nivel superior del *relato* o *texto narrativo*. Estos dos últimos términos serán considerados como sinónimos, aunque seamos conscientes de que la palabra *relato* es utilizada actualmente con un sentido más amplio que la expresión *texto narrativo*, de manera que puede abarcar una serie de realidades que no son de naturaleza lingüística¹. En este sentido, Roland Barthes, en su conocido artículo “Introduction à l’analyse structurale des récits”, además de subrayar el carácter universal del *relato*, hace alusión a su versatilidad formal. Es evidente que Barthes se refiere aquí al *contenido* del relato, a la vertebración de los elementos constantes que constituyen sus estructuras profundas, es decir, a la *historia* o *intriga* obtenida a partir de la reordenación de la *fábula*, o lo que Claude Bremond (1973: 102) denomina “récit raconté²”. En *Figures III*, Genette también menciona esta acepción de la palabra *relato* como “un ensemble d’actions et situations considérées en elles-mêmes, abstraction faite du médium, linguistique ou autre, qui nous en donne connaissance.” (Genette, 1972: 71). Este aspecto del relato ha dado origen a sofisticadas teorías para su análisis, desde Propp hasta los estructuralistas y semióticos narrativos³.

¹En *Nouveau Discours du récit*, Genette (1983: 12-13) constata la expansión semántica de los términos *récit*, *narratif* y *narrativité*. Por su parte, Mathieu-Colas (1986: 95-96) estudia cómo, efectivamente, dichos términos se aplican también hoy en día al cine, al cómic y a otras formas de representación no verbales. Se ha producido así un trasvase de la forma al contenido, de modo que *récit* se utiliza igualmente para designar la *historia* o *intriga*, incluso en el teatro, donde el modelo actancial es aplicable, y aplicado. Según Mathieu-Colas, el *récit* se ha convertido en “un type générique aux frontières mal définies” (*ibid.*: 102), aunque se puede delimitar: “la narrativité reste indéfectiblement liée à la fonction représentative et ne saurait être dissociée, sous peine de perdre sens, de la temporalité.” (*ibid.*: 108).

²Bremond (1973: 102) establece la “dichotomie du récit raconté et du récit racontant”. Para él, “le lexique et la syntaxe des rôles [...] s’identifient à une grammaire du récit raconté par opposition au discours qui l’énonce, au récit racontant.” (*ibid.*: 321).

³Se puede consultar la extensa bibliografía recogida por Mathieu-Colas (1977: 226-259).

Genette distingue otros dos sentidos para este término, además del de historia: el relato como acto de narrar, es decir, lo que se entiende como enunciación narrativa, y el relato como enunciado o discurso narrativo, “le discours oral ou écrit qui assume la relation d’un événement ou d’une série d’événements” (Genette, 1972: 72), decidiendo finalmente reservar la palabra para esta última acepción⁴. Estamos, pues, ante tres conceptos, que Genette denomina *narración*, *historia* y *relato*, considerando los dos últimos en términos saussurianos, es decir, como significado y como significante, respectivamente⁵. En realidad, estos dos conceptos se corresponden más o menos con la distinción instaurada por los formalistas rusos entre *sjuzet* y *fabula*. Todorov (1966: 126-127) también establece la bipartición *histoire/discours*, aunque luego la amplíe a una tripartición (Todorov, 1968: 108-109), al tomar en consideración los problemas de la narración. Por su parte, Greimas (1966, 1970) mantiene la dicotomía al considerar únicamente dos aspectos del relato y, por consiguiente, dos niveles de análisis: un nivel *aparente*, donde la narratividad se manifiesta en una substancia lingüística, y un nivel *inmanente*, que constituye una especie de tronco estructural común donde la narratividad está organizada antes de su manifestación lingüística. Sin embargo, conviene recordar que Greimas estructura el nivel inmanente en otros dos niveles, el *superficial* (al que corresponde una gramática superficial, el *modelo actancial*) y el *profundo* (al que corresponde una gramática fundamental, el *modelo constitucional o cuadrado semiótico*).

Otros críticos, en cambio, proponen directamente tres niveles de análisis⁶. En un primer nivel se sitúa lo que se ofrece a la lectura (significante); en el segundo nivel, el significado según el orden de composición, y en el tercero, el significado según el orden cronológico y lógico de sucesión de acontecimientos⁷. Bobes Naves (1993: 141) propone los términos *discurso*, *argumento* e *historia* para designarlos, mientras que Mieke Bal, en su obra *Teoría de la narrativa* (1985), prefiere emplear *texto*, *historia* y *fábula*. Vemos pues que aparecen las mismas palabras para designar distintos niveles, por lo que habrá que tomar precauciones a la hora de manejar estos conceptos⁸. Para

⁴Todo ello va a originar una gran confusión terminológica: “Le plus spectaculaire de ces flottements [terminologiques] ressortit à *récit* puisqu’il est employé par Genette et Bremond dans un sens quasi opposé: le *récit* de l’un, c’est *l’histoire* de l’autre.” (Farcy, 1986: 493).

⁵Por este motivo, Mieke Bal constata que “dans la série *histoire/récit/narration*, on rencontre un niveau, le dernier, qui est hétérogène par rapport aux deux autres. La *narration* concerne le *procès* d’énonciation, tandis que les deux autres concernent le produit d’une activité.” (Bal, 1984: 6).

⁶Se puede consultar también a Martín Jiménez (1993) quien, desde un punto de vista no exclusivamente narrativo, elabora en su estudio un modelo textual *émico* capaz de explicar la naturaleza de las todas las formas empíricas de expresión literaria. Siguiendo las propuestas de Tomás Albaladejo [*Semántica de la narración: la ficción realista*, Madrid, Taurus, 1992, citado por Martín Jiménez (*ibid.*: 98)], el texto literario émico presenta tres niveles (*ibid.*: 147): 1) la manifestación textual lineal o microestructura; 2) la estructura macrosintáctica de transformación; 3) la estructura macrosintáctica de base. El primer nivel, que corresponde a lo que denominamos *discurso narrativo*, está asociado a la operación retórica tradicional de la *elocutio*; los otros dos niveles, que corresponden, respectivamente, a la *historia* y a la *fábula*, están asociados a la operación retórica de la *dispositio*. Finalmente, existe otra realidad extratextual, el *referente literario*, correspondiente a la operación retórica de la *inventio* y que “refleja la constitución de la obra en su relación con la realidad tal y como es concebida mentalmente por el autor.”

⁷Por este motivo, Paul Ricoeur (1984: 121) afirma que “c’est alors le *temps*, conçu comme ordre irréversible de succession, qui sert de discriminant: le discours a pour temps celui de la lecture, l’intrigue celui de la composition littéraire, la *fabula* celui des événements racontés.”

⁸Así, por ejemplo, la propia Mieke Bal, en su obra *Narratologie. Essais sur la signification narrative dans quatre romans modernes* (1984), recurre a *texte*, *récit* y *histoire*, términos que no coinciden con los que aparecen en la versión española de *Teoría de la narrativa* (1985). No sabemos si se trata de un

mayor claridad terminológica en nuestro estudio, consideraremos que el *relato* o *texto narrativo* se compone de tres niveles: la fábula, la historia y el discurso narrativo⁹, y esta distinción va a permitir analizar los tres estratos por separado, lo cual no significa que sean independientes:

Que un texto sea susceptible de ser dividido en tres estratos es una suposición teórica basada en un proceso de razonamiento. Sólo es directamente accesible el estrato textual, encarnado en el sistema de signos del lenguaje. El investigador distingue diferentes estratos en un texto para explicar los efectos específicos que tiene sobre sus lectores. (Bal, 1985: 14)

Esta interdependencia justifica que opinemos, siguiendo las observaciones de algunos teóricos, que el análisis de la narración presuponga el de la focalización, es decir, aunque teóricamente quepa establecer una diferenciación conceptual entre, por un lado, la perspectiva a través de la cual se presenta la historia y, por otro lado, la identidad de la instancia que verbaliza dicho punto de vista, creemos que su estudio debe realizarse conjuntamente. En este sentido, compartimos las ideas de Ricoeur cuando afirma que “au total, les deux notions de point de vue et de voix sont tellement solidaires qu’elles en deviennent indiscernables” (Ricoeur, 1984: 148), aunque reconozca que la perspectiva está relacionada con problemas de composición, mientras que la voz lo está con la comunicación con el lector. Fleischman opina lo mismo: “dans la pratique les catégories de la voix et du point de vue ne peuvent être analysées tout à fait indépendamment l’une de l’autre.” (Fleischman, 1992: 119, nota 6).

Hechas estas consideraciones, y siguiendo las propuestas de Van den Heuvel (1985: 123), concebimos el nivel superior del relato, el discurso narrativo, como el conjunto de dos discursos, el del narrador y el de los personajes, entendiendo por *discurso* la totalidad de los enunciados, de los pensamientos y de las percepciones de cada uno de ellos. Nos situamos así en el marco de una narratología que Genette (1983:12) denomina *formal*¹⁰ y que parte del hecho de que el relato sea de naturaleza verbal, es decir, que constituya un acto de lenguaje en cuyo análisis haya que tener en cuenta, evidentemente, las condiciones de producción y de recepción del mismo (Cf. Mathieu-Colas, 1989: 387). Al mismo tiempo, nos alejamos de las definiciones de los estructuralistas y de los semióticos narrativos, donde la dimensión semántica del relato ha desempeñado un papel fundamental, hasta tal punto que, incluso más recientemente, en un intento de definición estrictamente *lingüística*, Dominique Combe recurre asimismo, en última instancia, a criterios de contenido:

la narrativité tient à l’action et non pas au verbe en tant que catégorie linguistique.

problema de traducción (Javier Franco), o si la autora ha decidido utilizar posteriormente los términos *texto*, *historia* y *fábula*.

⁹Esta terminología coincide con la de Umberto Eco (1996:41), salvo en el término *intriga*, que nosotros denominamos *historia*. Para Eco, “fabula et intrigue ne sont pas une question de langage. Ce sont des structures presque toujours traduisibles en autre système sémiotique, et je peux d’ailleurs raconter la même fabula que l’*Odyssée*, organisée selon la même intrigue, au moyen d’une paraphrase linguistique [...], ou bien par un film ou une B.D. [...]. En revanche, les mots qu’emploie Homère pour raconter l’histoire font partie du texte homérique, et ils sont difficilement paraphrasables ou traduisibles en images.” (Eco, *ibid.*: 42).

¹⁰En *Fiction et Diction*, Genette (1991: 65) utiliza el término *remático* (frente a *temático*) para referirse a tal tipo de narratología.

[...] Il semble donc absolument impossible de ne pas recourir à des catégories sémantiques pour définir le récit, même du point de vue de la phrase.

[...].

L'idée d'action ou d'événement, malgré qu'on en ait, reste au centre de cette définition, rendant impossible une définition purement formelle, ce qui confirme en fait les résultats de définitions au niveau du discours, qui aboutissent toujours à une sémantique générale d'inspiration référentielle. (Combe, 1989: 161 y 165).

Sin pretender invalidar tal tipo de definiciones, todavía vigentes, propondremos en este estudio una definición basada en criterios de enunciación, siguiendo las sugerencias de Kuyumcuyan (1999), las cuales, al fin y al cabo, son un compendio de las teorías de otros lingüistas. El adoptar tal tipo de criterios justifica la utilización de la expresión *discurso narrativo* para el nivel superior del relato, puesto que, como precisa Graciela Reyes, *discurso* tiene un sentido distinto a *texto*, es el texto "visto desde el mecanismo discursivo que lo condiciona. [...] En trabajos menos comprometidos con la definición técnica de *texto* o de *discurso* en cuanto unidades de análisis, ambos términos suelen usarse como equivalentes." (Reyes, 1984: 43). En este sentido conviene recordar que, puesto que el análisis del discurso presupone tomar en cuenta sus mecanismos de producción y de recepción, es decir, el contexto, las coordenadas de enunciación, el destinatario y toda una serie de aspectos que no tienen por qué ser de naturaleza lingüística, no podemos reducir el discurso narrativo a la simple suma de las frases que lo constituyen:

les discours, s'ils ne se réduisent pas aux phrases qui les composent, se réduisent par contre aux énoncés qui les composent, bien que leur interprétation ne puisse se réduire à la somme des interprétations de ces énoncés. Nous distinguerons sur ce point la réductibilité du discours [...] et l'irréductibilité de son interprétation. (Moeschler/Reboul, 1998: 40).

La dimensión pragmática es fundamental y, por este motivo, según hemos visto anteriormente, el análisis y, por consiguiente, la *interpretación* del discurso narrativo no sólo se reduce al análisis de las palabras del narrador y de los personajes, sino que conlleva también el de los pensamientos y el de las percepciones, o sea, el componente cognitivo y el componente perceptual, ya que, como muy bien ha demostrado Rabatel (2000: 242), ambos participan activamente, aunque de forma indirecta, en la orientación *argumentativa* de este tipo de discurso¹¹. Además, hay que tener igualmente en cuenta que la interpretación por parte del destinatario no sólo está asegurada por la progresión temática y por la coherencia discursiva resultante de los mecanismos anafóricos, sino también por la actividad de su memoria (tanto a corto plazo como a largo plazo) y por sus conocimientos enciclopédicos (Cf. Moeschler/Reboul, 1998: 39-55).

El discurso narrativo, tal y como lo hemos considerado, se sitúa por lo tanto en el marco de la interacción verbal, es decir, presupone que *x narra algo a y*, donde *x* es el

¹¹Adam también subraya esta dimensión pragmática: "Avec l'approche pragmatique et textuelle, le changement de cap de la narratologie a lieu dans une double direction: en direction du langage ordinaire et non plus de la seule narration littéraire, d'une part, en direction de la non-homogénéité du récit, de ce que j'appellerai son orientation argumentative, d'autre part." (Adam, 1997: 61-62)

narrador, e y el narratario¹². Aunque estas dos instancias sean fundamentales en toda definición del relato, su manifestación no es con frecuencia tan evidente, sobre todo cuando se trata de textos narrativos escritos, lo cual tiene como consecuencia un desdibujamiento de la situación de enunciación: “dans le discours fictionnel la situation d’*énonciation* n’est pas immédiatement déterminée par une situation d’*emploi*, ce qui n’équivaut naturellement pas à une simple *éclipse* de celle-ci.” (Warning, 1979: 327). Aunque el narrador se manifieste con mayor frecuencia¹³, no podemos obliterar la existencia, latente o patente, del narratario, ya que “toute expression linguistique [...] est toujours orientée vers l’autre, vers l’auditeur, même si cet autre est physiquement absent.” (Todorov, 1981: 292). Y puesto que tanto el narrador como el narratario son instancias ficticias discursivas, el diálogo que se establece entre ellos¹⁴ forma parte de la ficción, constituyendo lo que Vuillaume (1990: 59 y ss.) denomina la *fiction secundaria* o *marginal* del relato, en la que el tiempo de la narración y el de la recepción coinciden.

Una vez formuladas estas consideraciones, y tomando como punto de partida las propuestas teóricas de Kuyumcuyan (1999), definiremos el discurso narrativo según dos criterios:

1) En primer lugar, la separación de las coordenadas espacio-temporales de la situación de enunciación y las del mundo representado o universo diegético:

il faut qu’il y ait création d’un monde raconté, c’est-à-dire que les coordonnées formelles du monde discursif soient disjointes spatio-temporellement et logiquement du monde ordinaire dans lequel se déroule le procès interactionnel. [...]. Le monde ordinaire [se trouve] défini comme celui dont les coordonnées spatio-temporelles correspondent à celles des locuteurs effectivement ou fictivement engagés dans l’interaction considérée. (Kuyumcuyan, 1999: 373)

La opinión de Le Guern es similar cuando, en su crítica a la teoría de Benveniste, considera que, para que exista *historia* (en el sentido de Benveniste), es necesario que “soit abandonnée la référence aux coordonnées spatio-temporelles qui constituent la situation d’*énonciation*, le lieu et le moment où l’on parle.” (Le Guern, 1986: 20)¹⁵

¹²El carácter de interacción verbal que presenta el discurso narrativo entre esos dos sujetos ficcionales textualizados que son el narrador y el narratario también es subrayado por Mathieu-Colas (1986:109), Combe (1989:157), Bobes Naves (1993: 29) y Adam (1994: 107).

¹³“Il ne faut pas oublier que, d’habitude et superficiellement sinon en profondeur, le narrateur d’un conte contribue beaucoup plus que son narrataire à lui donner une forme, un ton, à le douer de certaines caractéristiques.” (Prince, 1973: 179). Y aunque muchas narraciones parezcan no dirigirse a nadie, “l’examen approfondi d’une narration qui semble ne pas avoir de narrataire [...] permet de découvrir celui-ci. [...]. Ainsi, pour être invisible dans une narration, ce dernier n’en existe pas moins et il n’est jamais complètement oublié.” (*ibid.*: 187).

¹⁴Cf. el estudio de Tisset (2000: 61-71), “Le dialogue narrateur/narrataire”, donde describe las distintas modalidades que se pueden dar en el texto narrativo.

¹⁵Se puede consultar igualmente a Adam (1994: 237), aunque habría que remontarse aquí al conocido estudio de Simonin-Grumbach, donde la autora ya establece esta separación de coordenadas: “Il faudrait donc, sans doute, reformuler l’hypothèse de Benveniste en des termes un peu différents, et je proposerai d’appeler *discours* les textes où il y a repérage par rapport à la situation d’*énonciation* (=Sit ϵ), et *histoire*, les textes où le repérage n’est pas effectué par rapport à Sit ϵ mais par rapport au texte lui-même. Dans ce dernier cas, je parlerai de *situation d’*énoncé** (=Sit E).” (Simonin-Grumbach, 1975: 87).

2) En segundo lugar, Kuyumcuyan establece el criterio de la posibilidad de incluir en la interacción verbal primera una interacción segunda, es decir, la posibilidad de citar las palabras de los personajes:

insérer, dans le cadre d'une première interaction, une interaction seconde. [...]. Il y a narrativité à chaque fois que le phénomène de disjonction des mondes [...] s'accompagne d'un emboîtement au plan interactionnel, c'est-à-dire que l'interaction tenue prend pour objet une interaction rapportée. (Kuyumcuyan, 1999:374)

Se crea de este modo una situación de enunciación simulada¹⁶, precisamente porque el discurso narrativo se caracteriza sobre todo por ser “una estructura lingüística en la cual se usa el lenguaje para citar al lenguaje.” (Reyes, 1984: 37).

Aunque nos parezca acertada la reunión de estos dos criterios para caracterizar la narratividad de un discurso, creemos sin embargo que habría que ampliar el segundo a la posibilidad de citar, narrar y/o representar no sólo las palabras de los personajes, sino también sus percepciones y sus pensamientos, es decir sus *puntos de vista*¹⁷. Esta concepción del discurso narrativo abarca las teorías de Benveniste (1976: 237-250) y las de Weinrich (1973: *passim*), pero además permite el uso de la primera persona¹⁸ y del presente narrativo (Cf. Guijarro, 2002). La no referencia a la situación de enunciación implica “la création d'un monde de nature discursive”, y la existencia de “une instance récapitulatrice” (Kuyumcuyan, 1999: 374), el narrador, que, según Kuyumcuyan (*ibid.*: 375), tiene una doble función: por un lado, es locutor en la interacción verbal primera, y, por otro lado, es testigo¹⁹, a veces actor, en el universo representado, siendo esta función delegable.

Por otra parte, la disyunción de las coordenadas enunciativas y las del mundo narrado alcanza su realización discursiva más explícita en el relato canónico en tercera persona y en tiempos pasados, es decir, en la enunciación histórica definida por Benveniste, donde en teoría no existe referencia alguna al sujeto de enunciación. Evidentemente, no es este el caso de todos los discursos narrativos. Según Kuyumcuyan, puede ocurrir incluso que “les indications fournies par la forme d'organisation énonciative s'avèrent non pertinentes pour décider de l'existence d'une disjonction et d'un emboîtement.” (Kuyumcuyan, 1999: 376), y en tal caso tenemos un *relato implícito*, cuya modalidad extrema sería el relato completamente dialogado, o el

¹⁶También descrita por Simonin-Grumbach (*ibid.*: 104): “Le DD [discours direct] possède certes la plupart des caractéristiques du discours, mais il est nécessairement inséré dans un contexte de type Sit E [situation d'énoncé]; les *shifters* qui y apparaissent renvoient donc, non pas à une Sit ε [situation d'énonciation réelle], mais à une Sit E du contexte dans lequel il est inséré, qui fonctionne comme une simulation de Sit ε.”

¹⁷La *narración* y la *representación* de los puntos de vista en el discurso narrativo ha sido estudiada desde una perspectiva lingüística por Rabatel (1998).

¹⁸Para la posibilidad de utilizar la primera persona en el discurso narrativo hay que remontarse a las observaciones de Starobinski (1970: 88) sobre el estilo de la autobiografía y a las de Simonin-Grumbach (1975: 100-103).

¹⁹Según la teoría de Bal (1984: 40), se trata del “narrador-focalizador”. Cf., igualmente, Martín Jiménez (1993: 104): “la narración implica necesariamente la *visión* de un autor textual, o narrador, encargado de producirla.” Se puede establecer una correspondencia entre este *testigo* y la instancia denominada *observateur* por Fontanille (1989: 7): “l'observateur [...] n'est que l'effet de sens des diverses focalisations, sélections et distorsions qu'on lui attribue.”

monólogo interior absoluto. La mayoría de los relatos se sitúan entre estos dos polos²⁰, de modo que los enunciados y puntos de vista del narrador alternan con los de los personajes, es decir, “se confronta un discurso ajeno personalizado —el discurso de los personajes— con el discurso del [narrador], lo que produce interacciones entre ambos discursos y pone de manifiesto vertientes que en otros géneros pasan frecuentemente desapercibidas.” (Beltrán Almería, 1992: 37). Cuando el narrador cita a su personaje, “la voz y las circunstancias de su producción están radicalmente disociadas de los parámetros que rigen para el discurso que esa voz transmite: éste es el discurso de otro, sostenido por otro en otro tiempo y lugar.” (Martínez Bonati, 1992: 75), por lo que se trata de una *representación de la alteridad* que proporciona una cosmovisión distinta de la del narrador. Pero no siempre ocurre así: el narrador puede transmitir las palabras y los pensamientos ajenos superponiendo o mezclando los dos discursos, y en tal caso dentro del acto de relatar del narrador aparece el acto de hablar (o pensar) del personaje citado indirectamente.

Para terminar, quisiéramos indicar que, aunque la definición que hemos propuesto de discurso narrativo, ampliando las ideas de Kuyumcuyan, se base principalmente en criterios enunciativos, existe en ella un componente referencial, el mundo narrado, donde se sitúan las coordenadas de enunciación de la posible interacción verbal segunda. En dicha definición no hemos especificado si el referente del universo diegético es el mundo real u otro mundo posible, por lo que el nivel superior del relato muy bien podría consistir en la representación verbal de unos hechos y de unos diálogos que han ocurrido realmente, como sería, por ejemplo, la página de sucesos de un periódico²¹. Desde ese punto de vista, el discurso narrativo sería un instrumento adecuado para desdibujar, en el momento de su recepción, los límites que separan la ficción de la realidad, ya que puede alternar los sistemas semánticos dominantes con los virtuales o con los negados (Cf. Iser, 1979: 285), tal y como ocurrió con la célebre emisión radiofónica de Orson Welles, narrando la invasión de los Marcianos.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ADAM, J-M. (1994). *Le Texte narratif*, Paris, Nathan-Université, Nouvelle édition entièrement revue et complétée.
- (1997). *Les Textes: types et prototypes*, Paris, Nathan-Université, Troisième édition revue et corrigée.

²⁰Si seguimos las ideas de Martín Jiménez (1993: 116 y ss.), que clasifica los textos según su modo de enunciación, y utilizando las designaciones de la poética tradicional, tendremos tres tipos de textos: el *exegemático*, donde sólo habla el narrador, el *imitativo*, donde sólo hablan los personajes, y el *mixto*, donde hablan el narrador y los personajes.

²¹Se trata del llamado *relato factual*: “des pratiques comme l’Histoire, la biographie, le journal intime, le récit de presse, le rapport de police, la *narratio* juridique, le potin quotidien, et autres formes de ce que Mallarmé appelait *l’universel reportage*.” (Genette, 1991: 66-67).

- BAL, M. (1984). *Narratologie. Essais sur la signification narrative dans quatre romans modernes*, Utrecht, HES Publischers, Première édition: Paris, Klincksieck, 1977.
- (1985). *Teoría de la narrativa (Una introducción a la narratología)*, traduction de Javier Franco, Madrid, Cátedra.
- BARTHES, R. (1977). “Introduction à l’analyse structurale des récits”, Roland Barthes et alii, *Poétique du récit*, Paris, Éditions du Seuil, Première édition: Paris, *Communications*, 8, 1966, pp.1-27.
- BELTRÁN ALMERÍA, L. (1992). *Palabras transparentes. La configuración del discurso del personaje en la novela*, Madrid, Cátedra.
- BENVENISTE, E. (1976). *Problèmes de linguistique générale, I*, Paris, Éditions Gallimard, 1966¹.
- BOBES NAVES, M.C. (1993). *La novela*, Madrid, Editorial Síntesis.
- BREMOND, C. (1973). *Logique du récit*, Paris, Éditions du Seuil.
- COMBE, D. (1989). “La marquise sortit à cinq heures.... Essai de définition linguistique du récit”, *Le Français moderne*, LVII-3/4, octobre, pp.155-166.
- ECO, U. (1996). *Six Promenades dans les bois du roman et d’ailleurs*, traduit de l’italien par Myriem Bouzahier, Paris: Grasset.
- FARCY, G-D. (1986). “De l’obstination narratologique”, *Poétique*, XVII-68, pp. 491-506.
- FLEISCHMAN, S. (1992). “Temps verbal et point de vue narratif”, *Études littéraires*, XXV-1/2, été-automne, pp.117-134.
- FONTANILLE, J. (1989). *Les Espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l’observateur (discours-peinture-cinéma)*, Paris, Hachette Supérieur.
- GENETTE, G. (1972). *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil.
- (1983). *Nouveau Discours du récit*, Paris, Éditions du Seuil.
- (1991). *Fiction et Diction*, Paris, Édition du Seuil.
- GREIMAS, A-J. (1966). *Sémantique structurale. Recherche et méthode*, Paris, Librairie Larousse.
- (1970). *Du Sens*, Paris, Éditions du Seuil.
- GUIJARRO, R. (2002). “Le présent de l’indicatif et la construction d’univers fictifs: le problème de la situation d’énonciation”, *La lingüística francesa en el nuevo*

- milenio*, M. Carme Figuerola, Montserrat Parra, Pere Solà (eds.), Lleida, Universitat de Lleida, Editorial Milenio, pp. 333-342.
- ISER, W. (1979). "La fiction en effet", *Poétique*, X-39, pp. 275-298.
- KUYUMCUYAN, A. (1999). "Prolégomènes à une définition du discours narratif", *Cahiers de Linguistique Française*, 21, pp. 369-386.
- LE GUERN, M. (1986). "Notes sur le verbe français", *Sur le verbe*, sous la direction de Sylvianne Remi-Giraud et Michel Le Guern, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 9-60.
- MARTÍN JIMÉNEZ, A. (1993). *Mundos del texto y géneros literarios*, Universidad da Coruña, Servicio de Publicacións.
- MARTÍNEZ BONATI, F. (1992). *La ficción narrativa. (Su lógica y ontología)*, Murcia, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Murcia, Edición de COMPOBELL.
- MATHIEU-COLAS, M. (1977). "Analyse du récit", *Poétique*, VIII-30, pp. 226-259.
- (1986). "Frontières de la narratologie", *Poétique*, XVII-65, pp. 91-110.
- (1989). "Récit et vérité", *Poétique*, XX-80, pp. 387-403.
- MOESCHLER, J./REBOUL, A. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Collin.
- PRINCE, G. (1973). "Introduction à l'étude du narrataire", *Poétique*, IV-14, pp.178-196.
- RABATEL, A. (1998). *La Construction textuelle du point de vue*, Paris, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- (2000). "Un, deux, trois points de vue? Pour une approche unifiante des points de vue narratif et discursif", *La Lecture littéraire*, 4, pp.195-254.
- REYES, G. (1984). *Polifonía textual. La citación en el relato literario*, Madrid, Editorial Gredos.
- RICOEUR, P. (1984). *Temps et Récit II. La configuration du temps dans le récit de fiction*, Paris, Éditions du Seuil.
- SIMONIN-GRUMBACH, J. (1975). "Pour une typologie des discours", *Langue, discours, société: pour Émile Benveniste, Julia Kristeva et alii*, Paris, Éditions du Seuil, pp. 85-121.

- STAROBINSKI, J. (1970). *La Relation critique. L'Œil vivant, II*, Paris, Éditions Gallimard.
- TISSSET, C. (2000). *Analyse linguistique de la narration*, Paris, Sedes.
- TODOROV, T. (1966). "Les catégories du récit littéraire", *Communications*, 8, pp.125-151.
- (1968). "Poétique", O. Ducrot *et alii*, *Qu'est-ce que le structuralisme?*, Paris, Éditions du Seuil, pp. 99-166.
- (1981). *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Éditions du Seuil.
- VAN DEN HEUVEL, P. (1985). *Parole, mot, silence. Pour une poétique de l'énonciation*, Paris, Librairie José Corti.
- VUILLAUME, M. (1990). *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- WARNING, R. (1979). "Pour une pragmatique du discours fictionnel", *Poétique*, X-39, pp.321-337.
- WEINRICH, H. (1973). *Le Temps. Le Récit et le Commentaire*, traduit de l'allemand par Michèle Lacoste, Paris, Éditions du Seuil.

FORMES VERBALES DE TRANSPOSITION ET TYPOLOGIE DES REPRÉSENTATIONS DISCURSIVES

Pierre Patrick Haillet

Université de Cergy-Pontoise

1. INTRODUCTION

Cette étude a pour objet le phénomène de transposition, qui —lorsqu'il se manifeste sur le plan des formes verbales¹— se trouve généralement rattaché, dans les traitements traditionnels, à la fois à la «concordance des temps» et au «discours rapporté». Je m'attacherai ici à en rendre compte dans le cadre d'une approche différente, qui s'inspire des travaux de Ducrot et Anscombe sur la polyphonie, et qui consiste à considérer que produire des discours, c'est construire des représentations; c'est donc à la nature des énoncés en tant qu'ils constituent des **représentations discursives** que j'accorderai une attention particulière. Après avoir présenté le cadre général de ma démarche, je me focaliserai sur les différents types de transposition, pour en proposer une description unifiée.

2. FONDEMENTS D'UNE APPROCHE POLYPHONIQUE DES ÉNONCÉS

Il est nécessaire, tout d'abord, de préciser que j'emploie le terme «énonciation» au sens que lui donne Ducrot (1980: 33-34):

J'appellerai «énonciation» l'événement, le fait que constitue l'apparition d'un énoncé [...]. Afin d'éviter un malentendu, je précise que cette définition, si banale et inoffensive qu'elle puisse apparaître, est tout à fait distincte à mes yeux de l'acception la plus fréquente du mot «énonciation»: souvent on entend par là le processus psychologique (voire physiologique) qui est à l'origine de l'énoncé, le travail dont celui-ci est le produit – de sorte qu'une linguistique de l'énonciation aurait pour objet de mettre au jour les opérations cachées impliquées dans l'exercice de la parole. Qu'une telle étude soit nécessaire, je ne songe pas à le nier, mais ce n'est pas d'elle qu'il est question ici. Quand je dis que notre livre étudie les énoncés du point de vue de l'énonciation, je ne veux pas

¹L'étiquette «forme verbale» renvoie à n'importe quelle forme sous laquelle un verbe est susceptible d'apparaître en discours: présent, imparfait, passé composé, conditionnel, subjonctif, etc.

dire que nous cherchons à les éclairer en reconstituant leur genèse, en explicitant les intentions d'où ils proviennent ou les mécanismes cognitifs qui les ont rendus possibles. Le concept d'énonciation dont je vais me servir n'a rien de psychologique [...]. Je donne en effet à ce concept une fonction purement sémantique. Pour qu'il puisse la jouer, je demande seulement qu'on m'accorde que des énoncés se produisent, autrement dit qu'il y a des moments où ils n'existent pas encore et des moments où ils n'existent plus: ce dont j'ai besoin, c'est que l'on compte parmi les faits historiques le surgissement d'énoncés en différents points du temps et de l'espace. L'énonciation, c'est ce surgissement.

Examinons, sous cet angle, deux événements: un seul et même individu produit la séquence sonore [maksaswaf] —ou la séquence écrite «Max a soif»— à deux moments différents (par exemple, le 18 août 2002 à 19 h 29 et le 2 novembre 2003 à 14 h 18). Il y a, dans la perspective que j'adopte, deux énoncés distincts, impliquant deux locuteurs-auteurs distincts —bien qu'il s'agisse par ailleurs de la même personne. Ces locuteurs-auteurs sont des instances constituées chacune du fait même de l'apparition de l'énoncé correspondant; à chacune d'elle correspond un repère temporel unique, que j'appelle, par convention, le *maintenant* du locuteur-auteur.

La désignation «locuteur-auteur» à laquelle je viens d'avoir recours renvoie à la distinction opérée par Ducrot (1984: 199) entre «locuteur en tant que tel» et «locuteur en tant qu'être du monde». Le premier est «celui que l'énoncé désigne comme son auteur» (Anscombe, 1985a: 7), l'instance constituée automatiquement par l'apparition de n'importe quel énoncé; j'utilise «locuteur-auteur» comme synonyme de «locuteur en tant que tel». Le second, «locuteur en tant qu'être du monde», n'intéresse l'analyse linguistique qu'en tant qu'il se trouve représenté² par le discours. Ainsi, par exemple, si (1), (2) et (3) ci-dessous impliquent tous un locuteur-auteur, seuls (2) et (3) mettent en scène le locuteur en tant qu'être du monde:

- (1) Max a soif.
- (2) J'avais faim.
- (3) J'habite au 9^{ème} étage.

En outre, dans (2), la distinction s'établit —ne serait-ce que sur le plan temporel— entre «moi-maintenant», locuteur-auteur de (2), et «moi-alors», «locuteur en tant qu'être du monde» à un moment antérieur à l'énonciation de (2) —et dont le locuteur-auteur de (2) construit une **représentation** en produisant l'énoncé (2). L'analyse de l'exemple (3) ne diffère, à cet égard, de celle de (2) que sur le plan temporel: ce que (3) dit du «locuteur en tant qu'être du monde» se trouve **représenté** comme contemporain de l'énonciation —du «surgissement»— de (3).

En effet, comme je l'ai signalé dans l'introduction, mon approche est fondée sur un postulat précis: produire —et agencer— des énoncés, c'est construire des représentations. Un énoncé donné constitue, dans cette optique, la représentation d'au moins un **point de vue** sur l'**objet** correspondant; ainsi, par exemple, on dira que:

- (4) Max est là.

représente l'objet que l'on peut désigner —en première approximation— en utilisant le syntagme «la présence de Max». La prise en compte d'énoncés tels que:

- (5) Max est présent.

²Cf. également *infra* l'analyse de (10).

met en évidence la nécessité de se munir d'une procédure de désignation plus précise des objets représentés; j'adopte donc, par convention, la notation schématique (Cf. Maingueneau, 1981: 83) suivante:

objet représenté par (4): «Max-être-là»

objet représenté par (5): «Max-être-présent»

dont le caractère volontairement «barbare» permet d'écarter le risque de confondre l'**objet** ainsi désigné avec un **énoncé** susceptible d'en constituer une représentation discursive.

Pour ce qui est des différents **types** de représentation de points de vue, les analyses exposées ici s'appuient sur deux autres distinctions: la première s'opère entre, d'une part, l'origine de l'**énoncé** —son locuteur-auteur— et, d'autre part, l'origine du (ou des) **point(s) de vue** qui s'y trouve(nt) représenté(s); quant à la seconde, elle s'établit suivant que tel ou tel point de vue se trouve —ou non— représenté comme **assumé** par son locuteur. L'examen des exemples (4) à (10) servira à illustrer ces deux distinctions, ainsi que la manière dont elles s'articulent.

En effet, si l'interprétation «par défaut» de (4) consiste à considérer que l'auteur de l'énoncé-représentation correspond à l'origine de l'unique point de vue sur l'unique objet qui s'y trouve représenté, il n'en va pas de même pour:

(6) Léa affirme que Max est là.

où le point de vue sur «Max-être-là» est représenté comme attribué à *Léa*, personnage représenté à son tour comme responsable d'une énonciation distincte de celle dont est issu l'énoncé (6). En d'autres termes, la comparaison de (4) avec (6) montre que l'origine de l'énoncé correspond à l'origine du point de vue sur l'objet «Max-être-là» dans (4), alors que (6) illustre la dissociation entre les deux instances; en outre, le point de vue «Max est là» est représenté comme assumé par l'auteur de (4), mais non par l'auteur de (6) qui n'assume que la représentation de ce point de vue comme attribué à une instance distincte de lui.

Un point de vue représenté comme émanant du locuteur-auteur de l'énoncé l'est nécessairement comme assumé par ce dernier; c'est ce qu'illustrent (4) et (5). C'est un cas de figure différent que l'on a dans (6): il s'agit de la représentation d'un point de vue à la fois comme émanant d'une instance distincte de son auteur et comme n'étant pas assumé par lui. L'analyse demande à être complétée par les exemples (7), (8) et (9), où on a un point de vue représenté à la fois comme assumé par le locuteur et comme préexistant à l'apparition de l'énoncé — donc, comme provenant d'une instance distincte:

(7) La fortune sourit aux audacieux.

(8) La nuit porte conseil.

(9) La réélection du maire sortant a fait la une des journaux.

Ainsi, la reconnaissance d'un proverbe dans (7) et (8) a pour corollaire l'interprétation consistant à considérer que le point de vue qui s'y trouve représenté n'a pas pour origine l'auteur de l'énoncé; on a la représentation d'un point de vue à la fois comme préexistant à l'énonciation —à celle dont sont issus, respectivement, (7) et (8)— et comme assumé³ par le locuteur de ces exemples. Dans (9), on a un cas similaire, en

³Il s'agit, là encore, d'interprétation par défaut.

ce que le point de vue dont rend compte la glose «Le maire sortant a été réélu»⁴ y est représenté, d'une part, comme assumé par son auteur et, d'autre part, comme antérieur à l'apparition de l'énoncé (9) —c'est-à-dire comme émanant d'une origine distincte de son auteur.

Enfin, l'exemple (10) illustre la dissociation entre le locuteur-auteur et le locuteur en tant qu'être du monde, ce dernier se trouvant ici explicitement représenté comme origine d'un autre énoncé, produit à un moment antérieur:

(10) J'ai dit il y a quinze jours que l'irruption de la violence à l'école était le résultat de l'action conjuguée du libéralisme moral cher à la gauche et du libéralisme économique cher à la droite.

La dernière précision que je voudrais apporter concerne l'utilisation de la paraphrase comme outil d'analyse. Je l'emploie, on vient de le voir à propos de (9), pour rendre compte d'un point de vue impliqué par tel ou tel énoncé; je l'utilise également pour opérer des classifications des énoncés suivant qu'ils admettent ou non un type déterminé de gloses, comme l'illustre cette analyse rapide des exemples (11) et (12) comportant chacun une occurrence de *pondre*:

(11) Max a pondu dix pages.

(12) La poule pond des œufs.

Si (11) s'accommode de la paraphrase⁵ —construite par substitution de *écrire* à *pondre*— «Max a écrit dix pages», on constate que (12) n'admet pas la glose analogue, «La poule écrit des œufs». L'application de ce principe d'analyse à l'ensemble des occurrences de *pondre* permet de subdiviser les énoncés où apparaît ce verbe en deux catégories: d'un côté, on aura ceux qui admettent la paraphrase construite avec *écrire*, et de l'autre, ceux qui ne s'en accommodent pas.

Enfin, le recours à la paraphrase pour rendre compte d'un point de vue représenté, dans tel ou tel énoncé, comme attribué à une instance distincte de son auteur permet de contourner le problème —signalé déjà par Maingueneau (1976: 124) à propos du «discours indirect»— que je me propose d'illustrer par ces deux exemples:

(13) L'hebdomadaire d'outre-Rhin *Extra* affirme que quatre cents des anciens agents de l'ex-police est-allemande, la Stasi, travaillent aujourd'hui pour le compte du KGB.

(14) Une coopérative de détection de fausses devises a été ouverte à Erevan, en Arménie, annoncent *Les Nouvelles de Moscou*.

L'approche que j'adopte consiste à considérer que les exemples (13) et (14) —représentations discursives qui constituent l'objet de l'analyse linguistique— représentent comme attribués à une instance distincte de leur locuteur les **points de vue** dont rendent compte, respectivement, les paraphrases (13a) «Quatre cents des anciens agents de l'ex-police est-allemande, la Stasi, travaillent aujourd'hui pour le compte du KGB» et (14a) «Une coopérative de détection de fausses devises a été ouverte à Erevan, en Arménie», sachant par ailleurs que ces points de vue se trouvent ici représentés comme exprimés par un énoncé en allemand dans le premier cas, et en russe dans le

⁴Ce point de vue est le **présupposé** de l'énoncé (9). Cf. Ducrot (1969).

⁵Dire qu'un énoncé E s'accommode de la glose G ne signifie pas qu'on la considère comme équivalent à E; elle ne sert, dans mon approche, qu'à opposer les énoncés qui l'admettent à ceux qui ne l'admettent pas.

second. Or, il s'agit là d'un phénomène qui n'est nullement limité à la représentation du «surgissement d'énoncés» produits en langue étrangère; en effet, comme le fait observer Maingueneau (1976: 124):

un énoncé comme *Il me disait qu'il n'aimait pas la musique* peut renvoyer aussi bien à une longue tirade qu'à *Je n'aime pas la musique*, ou *La musique, moi, je n'y suis guère porté!*, etc.

Une conséquence importante en découle pour les choix que j'opère lorsque je cherche à rendre compte de la manière dont tel ou tel énoncé représente un point de vue donné: considérant qu'il est **construit par le discours**, je choisis —pour le désigner— la paraphrase qui diffère le moins possible de l'énoncé analysé. C'est ce qu'illustrent (13a) et (14a); l'application de ce même principe à l'exemple de Maingueneau ci-dessus se traduira par le choix délibéré de la glose «Je n'aime pas la musique», et non de «La musique, moi, je n'y suis guère porté», etc.

C'est dans cette perspective que je me propose, à présent, d'aborder le phénomène illustré par (10), où le point de vue dont rend compte la paraphrase «L'irruption de la violence à l'école **est** le résultat de l'action conjuguée du libéralisme moral cher à la gauche et du libéralisme économique cher à la droite» est représenté comme attribué au locuteur en tant qu'être du monde «moi-alors», et où *était* s'interprète comme **transposant** le présent du discours ainsi rapporté.

3. POUR UNE APPROCHE POLYPHONIQUE DU PHÉNOMÈNE DE TRANSPOSITION

Pour illustrer le phénomène de transposition tout en le situant dans le cadre de l'approche décrite au § 2, je prendrai d'abord l'exemple (15) où il se manifeste sur le plan des **pronoms**:

(15) Max compte sur le soutien de Léa, considérant qu'elle le lui doit.

De manière analogue à ce qui se passe dans (10), on a ici la représentation du point de vue paraphrasable par (15a) «Léa me le doit» comme attribué à Max – *lui* constituant, dans (15), la transposition du pronom «me» de (15a). De même, dans:

(16) Tu dis que tu es le plus fort.

le point de vue dont rend compte la glose (16a) «Je suis le plus fort» se trouve représenté comme attribué à une instance distincte du locuteur-auteur de (16), la seconde occurrence de *tu* transposant le pronom «je» de (16a) – tout comme *es* transpose «suis», le phénomène affectant en outre l'**accord du verbe**. C'est un principe similaire —cette fois-ci sur le plan des **formes verbales**— qu'illustre l'interprétation de (10) consistant à considérer que l'**imparfait** *était* transpose le **présent** du point de vue représenté comme ayant été exprimé dans le cadre d'une énonciation distincte.

Les exemples (17), (18), (19) et (20) illustrent, respectivement, un emploi comparable du plus-que-parfait, de *venait de* + *infinitif*, de *allait* + *infinitif* et du conditionnel⁶:

⁶Je laisse ici de côté le cas de figure —attesté très marginalement (cf. Haillet, 2002)— où le point de vue représenté comme ayant fait l'objet d'une énonciation antérieure se laisse gloser au futur antérieur, comme dans *Ils ont promis qu'ils auraient fini d'ici demain soir*.

(17) «*Quand Axa assure, les handicapés trinquent.*» Depuis deux semaines, son PDG Claude Bébéar, jusqu'ici plus connu dans le monde du handicap pour les actions de sa fondation Axa Atout Cœur, est devenu l'incarnation du libéralisme le plus sauvage, celui qui ponctionne les faibles parmi les faibles. Le 15 février, «l'Humanité» révélait qu'Axa **avait doublé** le tarif d'une police d'assurance réservée aux familles de handicapés.

(18) Interrogé en direct, le ministre a affirmé qu'il **venait d'apprendre** la nouvelle. On ne peut s'empêcher de faire remarquer que s'il lisait la presse, il aurait tout appris – et dans le moindre détail – la semaine dernière!

(19) Le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet a été prévenu la semaine dernière qu'il **allait être mis** en examen pour «*diffusion de fausses informations au marché, présentation et publication de comptes sociaux inexacts*», en sa qualité de directeur du Trésor à l'époque des faits.

(20) Nous avons dit ici même que l'année 1994 **resterait**⁷ dans l'histoire de l'humanité (ou de l'humanisme!) comme celle du génocide rwandais.

On a ici le même type de représentation discursive que dans (10): un point de vue dont rend compte une glose au passé composé (17), au passé récent (18), au futur proche (19), ou encore au futur simple (20) se trouve représenté comme ayant fait l'objet d'une **énonciation** antérieure à l'apparition, respectivement, des énoncés (17) à (20).

À propos de la caractéristique commune à **tous** les énoncés⁸ où le phénomène de transposition se manifeste sur le plan des formes verbales, j'avancerai cependant qu'il s'agit non pas de la représentation d'une énonciation distincte, mais —d'une manière beaucoup plus générale— de la représentation d'un point de vue comme ancré à un moment antérieur⁹ au *maintenant* de leur locuteur. Cette formulation permet de rendre compte, par exemple, de:

(21) Il laissa aller une sonnerie, puis deux, puis trois. Et le miracle s'opéra. Une voix de femme, calme, dit: «*Bonjour, je suis Selma Chantz.*» Alors, il songea que, pour une fois, il **avait** de la chance.

(22) Nous savions qu'il y **avait eu** des pénétrations, des agents de l'Est, dans l'appareil d'Etat français. Mais jamais le nom de Charles Hernu n'est apparu.

(23) J'étais conscient que je **venais de réaliser** un très beau score.

(24) Il pensait certainement que tout **allait s'arranger**.

(25) Il est reparti avec la certitude qu'il n'**aurait** pas de successeur.

Si les points de vue paraphrasables, respectivement, par «Pour une fois, j'ai de la chance», «Il y a eu des pénétrations...», «Je viens de réaliser...», «Tout va s'arranger», «Je n'aurai pas de successeur» se trouvent bel et bien représentés comme attribués, à un moment passé, à une instance distincte du locuteur-auteur des extraits (21) à (25), il

⁷Tous les énoncés au conditionnel présent interprétés comme illustrant le phénomène de transposition décrit ici admettent la glose en «*allait + infinitif*»: ainsi, (20) s'accommode de la paraphrase «Nous avons dit ici-même que l'année 1994 **allait rester** dans...». Cf. Haillet (2002) et l'analyse de l'ex. (36) à la fin du § 3.

⁸Je ne traite ici que les assertions; sur le phénomène de transposition dans les questions totales et partielles, cf. Haillet (2002).

⁹Ce qui implique que, lorsqu'il est représenté comme ayant été **exprimé**, il se trouve attribué à une instance distincte du locuteur-auteur de l'énoncé, au locuteur constitué par une **autre** énonciation.

s'avère délicat¹⁰ —voire impossible— de parler d'**énonciation** distincte, de dire que ces représentations discursives mettent en scène des «surgissements d'**énoncés**».

De même, les exemples (26) à (29) illustrent un autre type de représentation de points de vue où le repérage de telle ou telle forme verbale de transposition n'autorise pas pour autant à parler d'énonciation distincte:

(26) Pendant sa campagne, Chirac n'a jamais prétendu qu'il **laisserait** filer la monnaie et qu'il **renierait** Maastricht.

(27) Je ne pensais pas que ça **deviendrait** un livre, j'écrivais par nécessité, sans préoccupations littéraires.

(28) Nul ne peut dire ce qui se serait passé si la gauche l'avait emporté, notamment en 1989, où le candidat du PT, Luiz Inacio «Lula» da Silva était venu s'échouer à quelques encablures du vainqueur, Fernando Collon, qui **allait** bientôt **être destitué** pour corruption.

(29) Dans l'affaire Ben Barka, les services secrets du régime n'avaient pas hésité à agir sur le territoire d'un pays ami et à faire appel à une poignée de truands pour éliminer — dans des conditions qui n'ont toujours pas été élucidées— celui que le roi tenait pour son principal adversaire. La suite des événements **démontrerait** qu'il ne s'agissait pas d'une simple bavure.

Dans (26), Jacques Chirac se trouve précisément représenté comme **n'ayant pas** dit ce dont rend compte la paraphrase «Je laisserai filer la monnaie et je renierai Maastricht»; de même, (27) représente le locuteur en tant qu'être du monde, «moi-alors», comme **n'ayant pas** envisagé l'éventualité dont rend compte la glose «ça deviendra un livre». Les représentations discursives (28) et (29) donnent à voir, d'une manière comparable, les projections dans l'avenir qui se laissent gloser, respectivement, par «Fernando Collon va bientôt être destitué pour corruption» et «La suite des événements démontrera qu'il...» —et qui se trouvent représentées comme **n'ayant pas** été effectuées à l'époque évoquée.

L'approche décrite au § 2 conduit à rendre compte du phénomène de transposition illustré par les exemples (26) à (29) en disant qu'ils représentent les points de vue correspondant à une glose au futur simple ou au futur proche **comme ancrés à un repère passé** —et qu'il s'agit de points de vue construits *a posteriori* par le locuteur-auteur de l'énoncé, au moment qui coïncide avec son *maintenant*. Chacun de ces énoncés implique un autre point de vue sur le même objet, paraphrasable par une assertion au passé composé et attribué lui aussi au locuteur-auteur¹¹: «il n'a pas laissé filer la monnaie et il n'a pas renié Maastricht», «c'est devenu un livre», «Collon a été destitué pour corruption» et «la suite des événements a démontré que...».

C'est de manière analogue que je me propose de commenter les exemples (30) et (31) ci-dessous:

(30) Il n'a jamais reconnu, à ma connaissance, qu'il **s'était trompé** – pas plus qu'il n'a dit qu'il **s'engageait** à réparer les dégâts causés.

¹⁰Schématisé grossièrement, le phénomène signalé tient à l'emploi —dans le discours introducteur— non pas de verbes dits «de parole» (tels que: *préciser, révéler, affirmer*, etc.), mais de verbes ou tournures «de pensée» (*songer, penser, savoir*...).

¹¹Le locuteur de chacune de ces représentations discursives assume ainsi deux points de vue, distincts et non contradictoires, sur l'objet correspondant.

(31) Elle s'est bien gardée d'avouer qu'elle **venait de recevoir** une mise en demeure de payer.

en disant qu'on a, là encore, la représentation des points de vue paraphrasables par «Je me suis trompé», «Je m'engage à réparer les dégâts causés» et «Je viens de recevoir une mise en demeure de payer» comme **n'ayant pas été** exprimés à un moment passé. Il s'agit, comme pour (26) à (29), d'énoncés qui impliquent «il s'est trompé», «il ne s'est pas engagé à réparer les dégâts causés», «elle a reçu une mise en demeure de payer» – points de vue qu'assume le locuteur de ces représentations discursives.

Je dirai, pour récapituler, qu'on a une forme verbale de transposition dans les énoncés qui représentent comme **ancré à un moment antérieur** à leur apparition —à leur «surgissement»— un **point de vue** dont rend compte une glose au futur simple, au futur proche, au présent, au passé récent ou au passé composé, et que j'appelle, par commodité, «point de vue transposé». Pour ce qui est du type de représentation de ce «point de vue transposé», on distinguera trois cas de figure, en fonction de ce à quoi correspond ce repère passé.

Le premier —celui qu'illustrent (17) à (20), ainsi que (10)— correspond à la représentation du «point de vue transposé» comme ayant été exprimé à un moment passé; le repère temporel antérieur au *maintenant* du locuteur-auteur coïncide avec l'énonciation distincte représentée dans ce type d'exemples.

Le second cas est celui des énoncés (21) à (25), où le «point de vue transposé» est représenté comme ayant été envisagé mentalement (et ce, sans avoir été nécessairement exprimé) par une instance distincte du locuteur-auteur —là encore, à un moment antérieur à l'apparition de ces représentations discursives.

Enfin, dans le troisième cas, celui des exemples (26) à (31), on a la représentation du «point de vue transposé» comme n'ayant pas été exprimé —ou encore comme n'ayant pas été envisagé par la pensée— à un moment passé. On a alors la représentation de l'objet correspondant dans une double perspective temporelle: au «point de vue transposé» s'ajoute celui dont rend compte, dans (26) à (31), une glose au passé composé —les deux étant attribués au locuteur de l'énoncé. La propriété que ce type de représentation discursive partage avec les deux précédents est l'ancrage à un repère passé du «point de vue transposé».

Je dirai, dans cette même perspective, que l'on **n'a pas** le phénomène de transposition dans les représentations discursives telles que:

(32) Max **était** au lit lorsqu'il a entendu frapper à la porte.

(33) Depuis qu'il **avait appris** son existence, il pensait souvent à elle.

(34) Elle **venait de finir** «Manèges» avec Yves Allégret, son mari, le père de sa fille Catherine, et se reposait des fatigues de tournage.

(35) Jacques **allait sortir** lorsque le téléphone a sonné.

(36) Si on entreprenait de créer l'ONU dans les conditions actuelles, on n'y **parviendrait pas**.

où les objets «Max-être-au-lit», «lui-apprendre-son-existence», «elle-finir-“Manèges”-avec...», «Jacques-sortir» et «on-ne-pas-y-parvenir» ne sont pas représentés par le biais de points de vue «transposés»¹² dont rendraient compte les gloses «Max est au lit», «il a

¹²Sauf, bien sûr, à rajouter, p. ex. «Il m'a fait des confidences:» devant (33); leur combinaison constituerait alors une **représentation discursive différente** —au même titre que (6) est différent de (4).

appris son existence», «elle vient de finir...», «Jacques va sortir» et «on n'y parviendra pas». J'ajouterai, à propos des formes verbales en gras dans (35) et (36), qu'il existe des critères formels permettant de déterminer si on a ou non le phénomène de transposition dans la représentation discursive correspondante; ainsi, *allait sortir* dans (35) se laisse gloser par «était sur le point de sortir» et ne commute pas avec «sortirait» (Cf. Bres, 2004); quant au conditionnel *n'y parviendrait pas* dans (36), il ne commute pas (Cf. Haillet, 1998a, 1998b, 2002) avec «n'allait pas y parvenir».

Revenons à présent aux exemples (26) à (31), dont l'analyse conduit à constater que les énoncés où se manifeste —sur le plan des formes verbales— le phénomène de transposition, décrit en tant que type particulier de représentation de points de vue, ne mettent pas nécessairement en scène une **énonciation** distincte; en effet, un point de vue peut parfaitement se trouver représenté comme n'ayant pas été exprimé —ou même envisagé mentalement. C'est en m'appuyant à la fois sur cette constatation et sur la description des trois cas de figure signalés ci-dessus que j'avancerai —en guise de conclusion— quelques remarques d'ordre méthodologique.

4. POUR CONCLURE: TRANSPOSITION D'ÉNONCÉS OU TRANSPOSITION DE POINTS DE VUE?

Telle que je la conçois, une approche polyphonique des représentations discursives —tant de leur nature que de leur fonction(s)— est destinée à en rendre compte en termes de types de représentation de tel ou tel point de vue sur l'objet correspondant, à en fournir une description fondée sur un petit nombre de paramètres, parmi lesquels figurent notamment:

- (i) la relation entre l'instance qui constitue l'origine de l'énoncé et celle qui se trouve désignée par le discours comme étant l'origine de tel ou tel point de vue;
- (ii) le repérage temporel des objets représentés et des points de vue sur ces objets.

L'examen, sous cet angle, du phénomène de transposition dans les énoncés où il se manifeste sur le plan des formes verbales permet de montrer qu'ils ne représentent pas nécessairement le «point de vue transposé» comme exprimé dans le cadre d'une énonciation distincte de celle dont ils sont issus —et qu'ils ne le représentent pas nécessairement non plus comme attribué à une instance distincte de leur locuteur.

La nature du phénomène décrit ici est, en effet, fondamentalement temporelle. Lorsqu'on compare la forme verbale d'un énoncé qui représente ainsi un point de vue comme «transposé» avec celle de la glose qui en rend compte —soit, schématiquement, *faisait* avec *fait*, *avait fait* avec *a fait*, *venait de faire* avec *vient de faire*, *allait faire* avec *va faire* et *ferait* avec *fera*—, on constate qu'il s'agit d'une différence de repérage temporel. C'est à cette propriété que vient éventuellement s'ajouter la représentation d'une instance à laquelle le «point de vue transposé» se trouve attribué; de tels énoncés s'opposent, on l'a vu, à ceux où le «point de vue transposé» est précisément représenté comme n'ayant pas été exprimé, ni même envisagé mentalement.

Il s'agit là d'une des raisons qui me conduisent à insister si souvent sur le principe de l'interprétation **par défaut**.

L'approche en termes de points de vue permet ainsi de rendre compte d'un phénomène qui se manifeste, certes, très clairement dans le discours indirect, mais qui met en œuvre des mécanismes dont on ne saurait réduire la nature —ni, d'ailleurs, les diverses fonctions discursives— à la représentation d'énonciations distinctes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABOUDA, L. (1998/2001). «Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire», in P. Dendale et L. Tasmowski (eds), *Le conditionnel en français*, Université de Metz, 25, pp. 277-294.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1985a). «Introduction: de l'énonciation au lexique», *Langages*, 80, pp. 5-8.
- (1985b). «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue internationale de philosophie*, 155, pp. 333-349.
- (1994). «Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative», *Langue française*, 102, pp. 95-107.
- et DUCROT, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- ARRIVÉ, M., GADET, F. et GALMICHE, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1992-1993). «Repères dans le champ du discours rapporté», *Information grammaticale*, 55 (oct. 1992), p. 38-42 ; 56 (juin 1993), pp. 10-15.
- (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- BALLY, C. (1934/1965). *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BRES, J. (1998). «Entendre des voix: de quelques marqueurs dialogiques en français», in J. Bres, R. Delamotte-Légrand, F. Madray-Lesigne et P. Siblot (eds.), *L'autre en discours*, Montpellier III, pp. 191-212.
- (1999). «Vous les entendez? Analyse du discours et dialogisme», *Modèles linguistiques*, XX, 2, pp. 71-86.
- (2004, à paraître). *L'imparfait dit narratif*.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E. (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, Editions d'Artrey [tome V: 1936].

- DONAIRES, M. L. (1998). «La mise en scène du conditionnel ou quand le locuteur reste en coulisses», *Le Français Moderne*, tome LXVI, 2, pp. 204-227.
- (2001). *Subjuntivo y polifonía (español, francés)*, Madrid, Arrecife.
- DUCROT, O. (1969). «Présupposés et sous-entendus», *Langue française*, 4, pp. 30-43.
- (1980). «Analyse de textes et linguistique de l'énonciation», in O. Ducrot et al., *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- FUCHS, C. (1982). *La paraphrase*, Paris, Presses Universitaires de France.
- (1994). *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- HAILLET, P. P. (1998a). «Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite», *Pratiques*, 100, pp. 63-79.
- (1998b). «Quand un énoncé en cache un autre: le conditionnel et les relatives appositives», in J. Bres, R. Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne et P. Siblot (eds), *L'autre en discours*, Montpellier III, pp. 213-238.
- (2002). *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- (2003a). «Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel», *Langue française*, 138, pp. 35-47.
- (2003b). «Polyphonie et modalisation», in A. Rodriguez Somolinos (ed.), *Le français d'hier et d'aujourd'hui...*, n° spécial de *Thélème*, pp. 97-111.
- KORZEN, H., et NØLKE, H. (1990). «Projet pour une théorie des emplois du conditionnel», in O. Halmøy, A. Halvorsen et L. Lorentzen (eds), *Actes du 11^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Université de Trondheim, pp. 273-300.
- LEEMAN-BOUIX, D. (1994). *Grammaire du verbe français: des formes au sens*, Paris, Nathan.
- MAINGUENEAU, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- WAGNER, R. L. et PINCHON, J. (1962/1991). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot-Hachette.

CONCESIÓN Y ARGUMENTACIÓN: OBSERVACIONES ACERCA DEL CONECTOR *CEPENDANT*¹

Adelaida Hermoso Mellado-Damas
Universidad de Huelva

1. INTRODUCCIÓN²

El adverbio protagonista de este artículo, *cependant* (a partir de ahora CP), es catalogado por los especialistas entre los conectores concesivos. En efecto, CP constituye una unidad supraoracional encargada de ligar dos segmentos de discurso, estableciendo una relación entre los actos de habla que éstos suponen. Hasta adquirir este rango semántico y enunciativo, sin embargo, CP ha padecido cierta evolución que le ha permitido pasar de tener un valor exclusivamente temporal, a poseer el que actualmente se le atribuye en tanto que representante de la concesión. No me detendré en esta ocasión en estudiar los distintos usos concesivos que puede presentar esta unidad, ni los diferentes contextos que puede ocupar. Me interesa especialmente ver en qué sentido el valor temporal ha desembocado en valor concesivo o, más concretamente, en qué medida el valor concesivo reposa aún sobre un trasfondo de valor temporal.

Para ello, en primer lugar y tras exponer algunos rasgos generales de la concesión, estudiaré qué mecanismos intervienen en el funcionamiento de CP, para lo cual me serviré de nociones tales como *argumentación* y *polifonía*, aplicando los principios teóricos propuestos por J. Cl. Anscombe y O. Ducrot (1983). Seguidamente, para diferenciar los dos usos detectados en el corpus, a saber, el temporal y el concesivo, recurriré a algunos conceptos propuestos por los creadores de la teoría de la relevancia D. Sperber y D. Wilson (1994), como son el *significado de procesamiento* y el *significado conceptual*.

Con ello espero, además de desvelar qué secretos se esconden tras esta unidad del discurso, aportar un pequeño grano de arena al complejo estudio de la concesión en tanto que operación enunciativa.

¹Este trabajo se inscribe en el Proyecto de Investigación MCT-00-BFF-0373 “Dinámicas concesivas, conectores y modalidades discursivas”, financiado por el Ministerio de Ciencia y Tecnología.

²Dedico esta pequeña historia a María Luisa Donaire, ya que ha sido en parte responsable de que me haya adentrado en el fascinante terreno de la *concesión*, por lo que me siento tan feliz.

2. ARGUMENTACIÓN Y CONCESIÓN

La concesión reposa, sin lugar a dudas, sobre mecanismos de naturaleza argumentativa, ya que ésta consta de dos tipos de relación: por una parte una relación de *implicación* entre un argumento P y su conclusión R; y por otra una relación de *contradicción* según la cual existe un argumento Q que persigue la conclusión contraria a la derivada de P, esto es, noR (Cfr. Moeschler y Spengler, 1982).

(1) *Il fait beau* (P) *mais je dois travailler* (Q)

Así por ejemplo, en (1), P *il fait beau* se presenta como argumento para la conclusión R *je vais sortir*, mientras que Q *je dois travailler* constituye un argumento para la conclusión inversa de R *je ne vais pas sortir*. En (1) la relación concesiva es indirecta, ya que los segmentos P y Q se oponen por mediación de sus correspondientes conclusiones implícitas. La relación concesiva puede ser, por el contrario, directa cuando el segundo argumento Q se opone sin intermediarios a la conclusión inferida de P o, dicho de otro modo, cuando P implica noQ y, en consecuencia, constituye un *contra-argumento* para Q. Es la relación que observamos en (2):

(2) *Il fait beau* (P) *mais je ne vais pas sortir* (Q)

Hay que tener en cuenta no obstante que, en ocasiones, el papel del conector consiste únicamente en explicitar una relación que ya existe entre los miembros conectados, esto es, en *sinetizarla*, como señala J. M. Luscher (1994: 201).

(3) (a) *Il fait beau*. (b) *Je ne vais pas sortir*. (c) *Je dois travailler*

Así entre (a) y (b) de (3), se establece una relación concesiva –(a) es contra-argumento para (b)–, mientras que entre (b) y (c) existe una relación consecutiva –(b) es consecuencia directa de (c); sin embargo, no existe ningún elemento léxico que explicité dichas relaciones. Son los contenidos de los segmentos ligados, así como su distribución en la secuencia que los engloba, lo que nos permite llevar a cabo esta interpretación.

Otra de las cuestiones a tener en cuenta a la hora de describir la concesión, es la manera en que los contenidos de P y Q se relacionan; o, dicho de otro modo, qué nos impulsa, en (3), a inferir de (a) lo contrario de (b), o de (c) la causa o el motivo de (b). Siguiendo a J.Cl. Anscombe (2001)³, parto de la hipótesis de que esta relación reposa sobre una cadena de estereotipos⁴ que vincula semánticamente los elementos explícitos de (3): según esta relación estereotípica, el buen tiempo invita a salir a pasear, mientras que el trabajo nos obliga a quedarnos en casa. Este mecanismo nos permite tener acceso a una porción de información que es comunicada, sin ser verbalmente codificada, es decir, que permanece implícita.

Si bien como acabo de exponer, la relación concesiva puede darse sin la necesidad de la presencia de una unidad conectiva, en algunos casos, sin embargo, la elección de los segmentos ligados depende de la presencia del conector. Observemos el ejemplo (4) de Goscinny, en el que el pequeño Nicolas dice:

(4) *Aujourd'hui, j'ai été invité à l'anniversaire de Marie-Edwige. Marie-Edwige*

³Así como a Donaire (2002) y Bango de la Campa (2002), autoras que aplican igualmente la teoría de los estereotipos al análisis de los conectores concesivos y a cuyos trabajos, reseñados en bibliografía, remito para un estudio más detallado de la cuestión.

⁴“Le stéréotype d'un terme est une suite ouverte de phrases attachées à ce terme, et en définissant la *signification*” (Anscombe, 2001: 60).

est une fille (P), mais elle est très chouette (Q) (Gosciny).

En (4) tenemos una relación concesiva directa entre los contenidos de P y los de Q: de P se infiere noQ *elle n'est pas chouette*, conclusión a la que se opone Q *elle est très chouette*. Con la ayuda del conector *mais*, el locutor de (4) da a entender que Marie-Edwige es de su agrado, a pesar de ser una niña, de lo que el lector deduce que al protagonista, el pequeño Nicolas, no le agradan las niñas. Ahora bien, frente a (2) y (3) en los cuales la presencia del conector no resulta indispensable, en (4) la ausencia de *mais* sí conlleva una alteración de la relación argumentativa. De hecho (5) no ofrece el mismo sentido:

(5) *Aujourd'hui, j'ai été invité à l'anniversaire de Marie-Edwige. Marie-Edwige est une fille (P). Elle est très chouette (Q).*

En efecto, en (5) leemos una mera aclaración en P, seguida de una apreciación en Q, sin que medie relación explícita entre ambas; esta desconexión unida al carácter evidente del primer segmento —el contexto ha dejado claro que se trata de una niña, no de una mujer—, invita a pensar que el hablante habría podido enunciar simplemente *Marie-Edwige est très chouette*, ahorrándose así la parte superflua del enunciado. Esto, en mi opinión, se debe a que, por una parte, es difícil establecer una relación estereotípica según la cual ser chica implique necesariamente ser estupenda y, por otra, en (5) no contamos con ningún nexo que nos lleve a *reinterpréter* P —en tanto que contra-argumento para Q— y acceder así a más información que combinada con Q sí permita obtener una cadena común de estereotipos —del tipo por ejemplo *los niños consideran que las niñas no son estupendas, principio que se ve excepcionalmente suspendido en el caso concreto de Nicolas y Marie-Edwige*—. Sin el conector *mais*, el interlocutor no tiene motivos para vincular el hecho de ser niña con el hecho de no ser estupenda, con lo que tiene la impresión de no saber cómo combinar las dos partes del enunciado (5).

Mi propósito con este ejemplo ha sido demostrar de qué forma un conector nos ayuda en la búsqueda y cálculo de las inferencias oportunas para llevar a cabo la interpretación de todo enunciado⁵: mientras más fácil sea el acceso a dichas inferencias —caso (3)— menos necesaria será la presencia del conector, y a la inversa: mientras más alejados se encuentren los contenidos vinculados, es decir, sin una relación estereotípica común —caso (5)—, más necesaria será la presencia de la unidad conectiva.

Pero además de permitir el acceso a esta porción de información implícita, el conector concesivo ofrece la oportunidad al hablante de presentar el primer segmento del enunciado como producto de un emisor distinto de él mismo, es decir, de convocar varios enunciadores que asumen P, dotándolo de fuerza y consistencia. Volviendo al ejemplo (4), el locutor al enunciar P, reúne toda una serie de voces que asumen P, así como el paso de P a noQ. De esta forma, el narrador de (4) se hace eco de ese prototipo de niño pequeño que desdeña y evita a las chicas de su edad. Al despersonalizar P, el hablante persigue reforzarlo, proponerlo como admitido por consenso, y utilizarlo de contrapeso para apoyar el argumento que desea transmitir.

Este segundo tipo de concesión, la concesión directa, es la expresada por la unidad que aquí nos ocupa, CP. Veamos a continuación qué rasgos morfológicos y semánticos

⁵Sigo en esta definición a Blakemore (1987).

permiten a este adverbio explicitar dicha relación argumentativa en el discurso.

3. CEPENDANT: OPERADOR CONCESIVO

Como señala M^a. L. Donaire (2002: 204), desde un punto de vista morfológico, CP, a pesar de constituir una sola palabra —o una forma “sintética”⁶— se caracteriza por su naturaleza *binaria*, esto es, por estar compuesto de dos miembros bien diferenciados: por una parte el pronombre demostrativo neutro *ce*, y por otra la preposición temporal *pendant*. No es difícil descubrir en qué medida, cada uno de estos componentes, interviene en la operación de conexión llevada a cabo por esta unidad adverbial: puesto que se trata de unir dos segmentos de discurso, el pronombre anafórico se encarga de retomar el primer elemento, es decir, nos remite al segmento P que le antecede, mientras que la preposición *pendant* se ocupa de marcar la relación —concretamente de coincidencia en el tiempo— entre este segmento P recuperado y el segundo miembro Q que sigue al conector⁷. Como afirma Donaire (2002: 211), esta unidad⁸ reúne dos elementos: uno con valor *anafórico*, el otro con valor de *simultaneidad*, valor este último que se traduce en un juego polifónico, o de voces que hablan al mismo tiempo. En efecto, el semantismo que caracteriza a CP, permite al locutor gestionar dos puntos de vista adversos pero que coexisten en la misma instancia enunciativa. Observemos el siguiente ejemplo:

- (6) *Il est absurde de chercher un puits au hasard dans l’immensité du désert* (P).
Cependant nous nous mêmes en marche (Q) (A. de Saint-Exupéry).

En (6), el hecho denotado en P *il est absurde de chercher un puits au hasard dans l’immensité du désert* se presenta como argumento en favor de noQ *nous ne nous mêmes pas en marche*, es decir, lo contrario de Q *nous nous mêmes en marche*. El locutor retoma P y lo mantiene en suspenso hasta enunciar Q, de tal forma que los contenidos del primero (P) sirvan de telón de fondo sobre el cual interpretar los contenidos del segundo (Q). Ahora bien, lo particular de este conector —y de la concesión en general— es que precisamente P conforma un argumento adverso para Q. ¿Qué gana por tanto el hablante añadiendo un trasfondo adverso al argumento que verdaderamente quiere comunicar? En mi opinión, esta dinámica concesiva constituye una estrategia destinada a fortalecer el argumento que ocupa la segunda posición, es decir, Q. Retomando el ejemplo (6), el hecho de emprender la marcha adquiere más importancia, una mayor fuerza ilocutiva, si previamente tenemos en cuenta lo absurdo que supone buscar un pozo en el desierto. El mismo efecto de sentido surge en los dos ejemplos que siguen:

⁶La autora distingue dos grupos de conectores concesivos, partiendo de sus propiedades morfológicas: en el primero incluye aquellas unidades formadas con la ayuda de *que*, a las que denomina *analíticas* (*bien que, encore que, malgré que...*); en el segundo agrupa a aquellas que no contienen en su composición dicha unidad, y que presentan así una forma *sintética* (*cependant, néanmoins, pourtant...*) (Donaire, 2002: 204).

⁷Dado el carácter anafórico propio de esta unidad, no es de extrañar que, desde un punto de vista distribucional, CP se caracterice por aparecer siempre en el segundo de los dos segmentos conectados —Q—, pudiendo ocupar tres posiciones —inicial, intermedia o final— en el interior de este último. Por otra parte, esta unidad se caracteriza por aparecer únicamente en registros de carácter literario o científico, y nunca en intercambios dialogados.

⁸Al igual que el resto de conectores concesivos.

- (7) *Elle est fragile (P). Personne, cependant, ne réussit à l'anéantir (Q) (G. Bienne).*
- (8) *Il y avait trois jours et trois nuits de voyage, une centaine d'arrêts dans les gares, et plus de cinquante tunnels, dont M. Thiers avait annoncé qu'il n'en pourrait sortir que des trains de cadavres enfumés (P). Cependant, Mon grand-père André ne s'engea pas une seconde à refuser une aussi glorieuse mission (Q) (M. Pagnol).*

En el ejemplo (7), la imposibilidad de aplacar o reducir a la protagonista adquiere un mayor peso argumentativo teniendo en cuenta la fragilidad de esta última. En (8), la misión del viaje cobra fuerza⁹ y es calificada de *gloriosa*, precisamente gracias a la descripción que le antecede¹⁰, así como en el ejemplo (4), ya comentado, el mérito de Marie-Edwige no consiste en ser una chica estupenda, sino en ser una chica y al tiempo ser considerada estupenda por un chico de su edad. Mi hipótesis consiste así pues en considerar el primer argumento P en tanto que contexto a partir del cual interpretar el segundo argumento Q, un fondo donde incluir los contenidos de este último con el fin de que destaquen como nunca lo harían en caso de ser proferidos de manera aislada. Aunque adverso, este contexto, lejos de restar peso al argumento principal, lo apoya y lo refuerza, del mismo modo que las pesas en los pies del corredor de fondo le permitirán correr a mayor velocidad una vez se haya deshecho de ellas¹¹.

Este mecanismo de superposición de argumentos resulta por lo demás fácilmente cotejable con el valor de origen de este adverbio en tanto que operador temporal encargado de expresar la simultaneidad en el tiempo.

4. CEPENDANT: OPERADOR TEMPORAL

Etimológicamente, CP proviene del ablativo absoluto latino *ce pendant*, es decir, “*pendant ce temps*”, “*à ce moment*”¹², con lo que en francés clásico, éste posee un valor exclusivamente temporal. El fragmento (9) de Racine constituye un ejemplo:

- (9) *La sultane en ce lieu se doit rendre. Je pourrai cependant te parler et entendre (Racine).*

Según la mayoría de los autores, este uso temporal de origen desaparece dando lugar, por evolución, al uso concesivo comentado en la sección anterior¹³. Un ejemplo lo encontramos en F. Letoublon (1983:88), quien sostiene que “*cette dérivation est si bien passée dans l'usage que la valeur d'origine n'est plus aujourd'hui possible*”.

⁹Fuerza que se refleja, dicho sea de paso, en el adverbio intensivo *aussi* que acompaña al adjetivo *glorieuse*.

¹⁰Nótese que una de las voces responsables de apoyar y consolidar dicha descripción —la de M. Thiers— queda, en esta ocasión, marcada de manera explícita: rastro inconfundible del carácter polifónico de P.

¹¹Quiero insistir aquí en que éste no es el único uso concesivo que puede presentar esta unidad. La cantidad de contextos que ésta ocupa es enorme, por lo que merece sin duda un estudio detallado imposible de incluir en el marco de este artículo.

¹²Según consta en *Le Petit Robert* (2002).

¹³Como señala Bacha (2002: 11), a propósito de este adverbio, “*le Trésor de la Langue Française donne la valeur temporelle comme vieillie dès le XIXème siècle*”.

Ahora bien, aunque es cierto que el adverbio CP se ha especializado casi exclusivamente en la expresión de la concesión, existen aún casos en los que éste conserva el valor temporal puro. De hecho, no veo en qué sentido los segmentos que conforman las secuencias (10) y (11) —que datan de 1950 y 1930 respectivamente— pueden oponerse, ni que se advierta entre ellos contraste alguno:

- (10) *Elle meurt avec des soubresauts violents comme ceux d'un animal blessé. Le vent, cependant, a cessé de glisser dans les branches* (M. Genevoix).
 (11) *Je l'ai vu moi, en partant. Cependant, au jardin, une lune quasi ronde avait commencé de luire entre les branches des acacias* (H. Pourrat).

En ambos casos, el adverbio hace coincidir dos hechos que acontecen al mismo tiempo, sin que en él se aprecie un valor propiamente concesivo. La paráfrasis temporal construida con el nexos subordinante durativo *pendant que* o el puntual *au moment où* podrían sustituir a estas secuencias casi a la perfección, mientras que la presencia de otro conector concesivo traería problemas, como se aprecia en las variantes (10b) y (11b),

- (10b) (Pendant qu') *elle meurt avec des soubresauts violents comme ceux d'un animal blessé, le vent, (*pourtant), a cessé de glisser dans les branches*
 (11b) (Au moment où) *je l'ai vu moi, en partant (*pourtant), au jardin, une lune quasi ronde avait commencé de luire entre les branches des acacias*

Pero lo que más sorprende al llevar a cabo el análisis de esta unidad adverbial, no es la evidencia de que pueda padecer estos usos temporales que, por otra parte, son bastante esporádicos, sino el hecho de que, en muchos casos, CP ofrece un estado intermedio, aglutinando en su semantismo el valor temporal y el concesivo, como se observa en los ejemplos (12) y (13):

- (12) *Mon père, armé de son mètre, mesura le serpent, que je tenais par la queue, tandis que l'oncle Jules tirait sur la corde afin de l'allonger dans toute sa gloire. Cependant, nos chères femmes, penchées à la fenêtre, poussaient des cris d'horreur et de dégoût et ma mère frottait son avant-bras pour effacer la chair de poule* (M. Pagnol).
 (13) *Avant la récréation sanglante, il me fallu traverser une heure de grammaire française, puis une heure de latin. La voix lointaine de Socrate parlait, une fois de plus, de son cher ablatif absolu. Cependant Lagneau, excité par l'attente du drame, me proposait, du coin de la bouche, des plans de combat* (M. Pagnol).

Apoyándose en la teoría de la relevancia de Sperber y Wilson (1994), la lingüista Diane Blakemore (1987) mantiene que las unidades conectivas no aportan un *significado conceptual* o *representacional* al enunciado al que acompañan —no repercuten en las condiciones veritativas de su contenido proposicional—, sino que ofrecen pistas o instrucciones acerca de cómo debe llevarse a cabo el proceso de interpretación del mismo, es decir, poseen un *significado computacional* o de *procesamiento*.

Según la tesis de Blakemore, en los ejemplos (6), (7) y (8), CP posee un significado de procesamiento, mientras que en (9), (10) y (11), esta misma unidad parece aportar un significado conceptual. Ahora bien, como demuestra J. Portolés (1998: 23-25), esta distinción llevada a cabo por Blakemore no es tan sencilla, ya que existen unidades —como son las locuciones del español *en cambio* y *al contrario*— capaces de poseer, en algunos de sus usos, ambos tipos de significado, esto es: servir como guías para la interpretación del enunciado en el que figuran, y transmitir a su vez, ellas mismas, un significado conceptual¹⁴.

En mi opinión es exactamente este mecanismo de doble significación el que provoca la lectura sesgada de algunas ocurrencias de CP, como las ilustradas en (12) y (13): sin dejar de ser un útil para guiar y calcular las inferencias necesarias para llevar a cabo la interpretación del enunciado al que acompaña, CP conserva parte de su contenido conceptual de origen, y sólo en función de la naturaleza de los contenidos puestos en relación y su combinación, una de sus dos caras, la conceptual o la de procesamiento, pasará a activarse.

Ciertamente, en (12) se capta la idea de contraste entre la valentía de los hombres y el temor de las mujeres, y en (13) entre el hecho de asistir a una clase de latín y atender a las señas y muecas de un compañero, pero igualmente en ellos se aprecia la idea de *tiempo*: en ambos casos se señalan hechos que acontecen a la vez, que son contemporáneos el uno del otro, o que quedan pendientes el uno del otro. Del valor temporal de simultaneidad se desprende el valor concesivo de contraste: la osadía del colectivo de los hombres del enunciado (12) destaca e incrementa la actitud temerosa del colectivo de mujeres; al igual que en (13), la conversación secreta de los compañeros cobra sin duda relieve si tenemos en cuenta que se produce en medio de una clase de latín.

Si sometemos estos dos ejemplos a los tests propuestos en la sección anterior, mi hipótesis se confirma, ya que las secuencias (12) y (13) aceptan la paráfrasis temporal compuesta con el nexos subordinante *pendant que*, mientras que soportan mal -sobre todo la primera de ellas-, la presencia de *pourtant*, adverbio este último que carece de valor temporal, como advertimos en las secuencias (12b) y (13b):

(12b) (Pendant que) *mon père, armé de son mètre, mesura le serpent, que je tenais par la queue [...], (*pourtant) nos chères femmes, penchées à la fenêtre, poussaient des cris d'horreur et de dégoût [...]*

(13b) (Pendant que) *la voix lointaine de Socrate parlait, une fois de plus, de son cher ablatif absolu, (?pourtant) Lagneau, excité par l'attente du drame, me proposait, du coin de la bouche, des plans de combat*

En ellos, por lo tanto, la idea de tiempo domina sobre la idea de contraste, o, dicho de otro modo, el valor concesivo se deriva únicamente del valor temporal. El ejemplo (14), por su parte, parece aunar ambos significados, el conceptual y el de procesamiento, y ofrecer un equilibrio entre los valores argumentativo y temporal, por lo que acepta ambos contextos: tanto la presencia de un conector concesivo diferente a CP, como la paráfrasis temporal compuesta con *pendant que*, como se aprecia en (14b):

¹⁴Significado conceptual que, como señala el autor, está en la mayoría de los casos vinculado con el significado de las unidades que han originado la locución propiamente dicha (Portolés, 1998: 25).

(14) *Je sentais bien qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Je le serrais dans mes bras comme un petit enfant, et cependant il me semblait qu'il coulait verticalement dans un abîme sans que je pusse rien pour le retenir* (A. de Saint-Exupéry).

(14b) (Pendant que) *je le serrais dans mes bras comme un petit enfant, (pourtant) il me semblait qu'il coulait verticalement dans un abîme sans que je pusse rien pour le retenir.*

En cuanto a los ejemplos (6), (7) y (8), compuestos por un CP concesivo, aceptan perfectamente la sustitución de este último por *pourtant*, mientras que no soportan la paráfrasis temporal.

(6b) (*Pendant qu') *il est absurde de chercher un puit au hasard dans l'immensité du désert, (pourtant) nous nous mêmes en marche.*

(7b) (*Pendant qu') *elle est fragile, (pourtant) personne ne réussit à l'anéantir.*

(8b) (*Pendant qu') *il y avait trois jours et trois nuits de voyage, une centaine d'arrêts dans les gares, et plus de cinquante tunnels, dont M. Thiers avait annoncé qu'il n'en pourrait sortir que des trains de cadavres enfumés, (pourtant) mon grand-père André ne sangea pas une seconde à refuser une aussi glorieuse mission.*

En efecto, de (6b), (7b) y (8b) se deduce que en los tres enunciados originales domina el valor concesivo de contraste, mientras que el temporal de simultaneidad permanece oculto.

Observamos por tanto una especie de gradación en la significación de esta unidad que bascula entre el valor argumentativo y el temporal. La naturaleza de los contenidos enunciados juega a este respecto un papel crucial: se trata en definitiva de una combinación entre los segmentos puestos en relación y el semantismo de la unidad adverbial, tres elementos informativos que se combinan para ofrecer nueva información: si P y Q proporcionan contenidos difíciles de combinar, es decir, que no suelen acontecer al mismo tiempo, entonces necesitamos tener acceso a más información —a esa cadena de estereotipos a la que me refería al principio—, que nos ayude a vincular P y Q, con lo que precisamos de la guía del conector, activándose el significado de procesamiento del adverbio, y ocultándose su significado conceptual —casos (6), (7) y (8). Si, por el contrario, P y Q se combinan sin problema y podemos superponerlos sin la necesidad de acceder a una porción de información implícita, en ese caso, la guía no será necesaria, por lo que el significado de procesamiento quedará inactivo, y únicamente emergerá el significado conceptual del adverbio, es decir, el de simultaneidad en el tiempo —es lo que ocurre con las secuencias (10) y (11). Entre estos dos polos opuestos se sitúan aquellos casos intermedios en los que el contraste entre los contenidos de P y Q es muy leve, tan leve que el auxilio del conector adquiere menos relevancia, y por consiguiente las dos caras del significado, la conceptual y la de procesamiento, se combinan en un mismo elemento —valor este último que ofrecen los fragmentos (12), (13) y (14).

Pero, si vamos algo más lejos y observamos detenidamente estas tres secuencias intermedias —(12), (13) y (14)—, vemos que el contraste entre los contenidos en ellas expuestos sigue igualmente un orden ascendente: (12) describe la simultaneidad de dos hechos para nada difíciles de superponer el uno al otro, más bien todo lo contrario —por regla general, ante la presencia de animales salvajes los hombres muestran más valor que las mujeres—, en ellos, por tanto, el valor temporal domina sobre el concesivo. En (13), sin embargo, el valor concesivo adquiere mayor peso, ya que relata dos hechos que no suelen ser contemporáneos el uno del otro: atender a una lección de latín mientras se planea con el compañero de clase la guerra del recreo¹⁵. Por último, este valor concesivo se ve incrementado en (14), donde el contraste entre agarrar fuertemente algo y tener la sensación de no poder retenerlo es mucho mayor. En este caso, por consiguiente, el valor concesivo adquiere relevancia, pasando a sustituir en gran medida al valor temporal.

Estos deslices en el funcionamiento del adverbio se deben, en mi opinión, a que ambas acepciones, la argumentativa y la temporal, reposan sobre un mismo mecanismo, generado gracias al aporte semántico¹⁶ de CP. Este adverbio, en su acepción temporal, funciona como un sintagma adjunto circunstancial: ofrece un marco temporal en el que incluir los contenidos proposicionales, es un constituyente de frase¹⁷ y, por lo tanto, contribuye a las condiciones de verdad del enunciado. Si observamos la descripción propuesta en la sección anterior para la acepción concesiva, vemos que no dista demasiado de la que acabo de exponer. El conector CP permite al hablante presentar P en tanto que contexto a partir del cual procesar los contenidos de Q, sólo que en este caso el contexto no es temporal sino argumentativo: P constituye un argumento reforzado por otras voces, y cuyos contenidos representan un marco adverso para Q, el obstáculo que, una vez salvado¹⁸, favorecerá el refuerzo de Q, es decir, el aumento de su fuerza ilocutiva y, por ende, de su efectividad en el discurso.

5. CONCLUSIÓN

Las dos hipótesis propuestas confluyen así pues en una sola. La concesión, en tanto que dinámica discursiva, constituye una estrategia valiosísima: el hablante añade un contexto adverso, secundado por otras voces y con el suficiente peso así para, una vez salvado, reforzar el argumento que verdaderamente desea comunicar. Actúa, podríamos decir, a modo de vacuna o antídoto que aumenta las defensas del discurso.

¹⁵Motivo quizá por el cual, en este último ejemplo (13), la presencia de *pourtant* moleste algo menos que en el anterior (12).

¹⁶Y sintáctico: no hay que olvidar aquí que el adverbio, en tanto que categoría gramatical, constituye un candidato idóneo para recibir más de un uso, esto es, para actualizar más de una función, sin padecer alteración formal alguna, y en muchos casos ni siquiera distribucional.

¹⁷Un pequeño apunte sintáctico: como sabemos, todo sintagma adjunto, en tanto que constituyente de frase, es susceptible de padecer transformaciones sintácticas tales como la focalización, la interrogación o la negación. Ahora bien, en el caso concreto del adverbio CP, debido a su componente pronominal y anafórico, será preciso siempre recurrir al antecedente de este último para formalizar este tipo de test, con lo que el adverbio presentará inevitablemente su forma original analítica *-ce pendant-* y nunca la sintética. Así, por ejemplo, si focalizamos el adverbio en (10), el resultado será “*C'est pendant qu'elle meurt, que le vent a cessé de glisser dans les branches*”, y nunca “**C'est cependant que le vent a cessé de glisser dans les branches*”, enunciado, este último, en el que tendríamos un vacío semántico, sin referente alguno con el que completarlo.

¹⁸“Le membre concessif d'une phrase —apunta Stati (1998: 121)— désigne un obstacle évité, surmonté”.

Por otra parte, el valor temporal de simultaneidad del adverbio CP, en realidad, no se ha perdido: los ejemplos comentados ilustran de qué forma, en menor o en mayor medida, su significado de procesamiento reposa sobre su originario significado conceptual. En mi opinión, el hablante utiliza, para fines argumentativos, un don semántico que pertenece a esta unidad desde siempre, es decir, no hace sino explotar en el discurso lo que el tesoro de la lengua, generosamente, le ofrece.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ANSCOMBRE, J. Cl. (2001). “Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes”, *Langages*, 142, pp. 57-76.
- y O. DUCROT (1983). *L’argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- BACHA, J. (2002). “Cependant que: marqueur temporel ou modal?”, *Linx*, 46, pp.11-24.
- BANGO DE LA CAMPA, F. M. (2002). “Dinámicas concesivas y conectores”, in M. Carme Figuerola, Montserrat Parrat y Père Solà (eds.): *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Lleida, Milenio, pp. 71-79.
- BLAKEMORE, D. (1987). *Semantic constraints on relevance*, Oxford, Blackwell.
- COMBETTES, B. (1994). “Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs”, *Pratiques*, 84, pp. 55-67.
- DONAIRE, M^a. L. (2002). “Estrategias concesivas y estructuras modales”, in M. Carme Figuerola, Montserrat Parrat y Père Solà (eds.): *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Lleida, Milenio, pp. 203-213.
- LE PETIT ROBERT, Dictionnaire de la Langue Française (2002). Paris, Dictionnaires Le Robert.
- LETOUBLON, F. (1983). “*Pourtant, cependant, quoique, bien que*: dérivation des expressions de l’opposition et de la concession”, *Cahiers de linguistique française*, 5, pp. 85-110.
- LUSCHER, J. M. (1994). “Marques de connexion: des guides pour l’interprétation”, in J. Moeschler, A. Reboul, J.M. Luscher y J. Jayez (eds.): *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp. 175-227.

MOESCHLER, J. y N. SPENGLER (1982). “La concession ou la réfutation interdite”,
Cahiers de linguistique française, 4, pp. 7-36.

PORTOLÉS, J. (1998). *Marcadores del discurso*, Barcelona, Ariel Practicum.

SPERBER, D. y D. WILSON (1994). *La relevancia*, Madrid, Visor.

STATI, S. (1998). “La concession: syntaxe, logique, argumentation”, *La Linguistique*,
34, 2, pp. 119-122.

MARIE REDONNET, *DOUBLURES*: EL RELATO QUE SE DISUELVE EN TEXTO

M^a Vicenta Hernández Álvarez
Universidad de Salamanca

Marie Redonnet (1948) ha publicado novelas, cuentos, poesía, obras de teatro y un ensayo.

Sus novelas más conocidas, *Forever Valley* (1987), *Silsie* (1990), *Rose Melie Rose* (1992), *Splendid Hôtel* (1996), *Candy Story* (2000), y sus obras de teatro, *Mobie Diq* (1989) y *Tir et Lir* (1991), se han publicado en las ediciones Minuit de Gallimard¹. Otras novelas, *Nevermore* (1994), obras de teatro, *Cirque Pandor* (1994), o libros de cuentos, *Doublures* (1986), se publican en P.O.L, y su ensayo sobre Genet, *Jean Genet, le poète travesti* (1999) en Grasset.

Una de sus novelas, *Forever Valley*, ha sido adaptada a la ópera con música de Gerard Pesson y dirigida por Frédéric Fisbach, y representada en el teatro Nanterre-Amandiers del 25 de abril al 20 de mayo del 2000. Tal vez las características de su escritura, que no sería difícil describir en términos musicales, para señalar las abundantes repeticiones y simetrías, facilitaron en gran medida esta adaptación.

Leer a Marie Redonnet supone quedar atrapado en una serie de estructuras y juegos de construcción, en unas recurrencias y unos ritmos, en unos ecos capaces de desdibujar casi por completo unos “contenidos” tradicionales. Esta característica, demasiado explícita, de sus obras, la convierte en un ejemplo privilegiado para tratar el problema de la enunciación en la literatura contemporánea.

Stristrp Jensen, en su ensayo *Les Voix entre guillemets*², que trata de los problemas de la enunciación en algunos relatos franceses y daneses, incluye también al

¹Las primeras obras de Marie Redonnet están publicadas en Minuit. Las ediciones de Minuit se destacan por dar cabida a nuevos talentos y parecen conceder una especial atención a aquellos escritores innovadores en sus textos. Jean Philippe Toussaint y Jean Echenoz también publican en Minuit. Es muy significativo en este sentido el estudio de Yvan Leclerc (1989), sobre Bon, Echenoz, Redonnet y Toussaint. Unir a estos cuatro escritores supone reconocerles una cierta filiación común.

²Jensen, S. (2000). Es muy reveladora la presentación que el editor hace de este estudio: *Du moment que la littérature perd peu à peu sa fonction de récit événementiel pour devenir un lieu incessant des voix qui parlent, la question de l'énonciation littéraire se pose de façon aiguë. Ce livre propose une réflexion sur la littérature actuelle, en privilégiant la notion de "voix", depuis l'ironie, l'implicite, tout ce qui est*

belga Jean-Philippe Toussaint, con una atención especial a su primera obra, *La salle de bain*³.

Se deduce de este tipo de estudios, la fuerza y el predominio del texto sobre el relato; la relativa poca importancia de la “historia” que se cuenta. Cuando los críticos se refieren a los acontecimientos que dan cuerpo a los textos, a aquello que podría estar en el fondo de un tradicional resumen del argumento, los temas se repiten con una insistencia descorazonadora. Los relatos de Marie Redonnet son cuentos crueles. Algún crítico intenta clasificarlos entre A. Dhôtel y E.A. Poe⁴. Pero el estilo, que podría definirse como minimalista, es de una belleza diferente. “Marie Redonnet, —dice Philippe Savary⁵—, utilise à jamais cette langue qui semble fatiguée, à bout de souffle mais dont la concision, son incroyable régénérescence paraît capable d’ensevelir l’horrible sens du temps présent”.

Lo que quiero proponer ahora es un acercamiento a los textos más breves de Marie Redonnet, los cuentos que aparecen bajo el título genérico de *Doublures* y que aún no han sido objeto de análisis.

Ya se ha señalado la importancia de las simetrías, principalmente en relación con la novela *Rose Melie Rose*, cuyo título en espejo es ya una clave de lectura, y respecto a la obra teatral, concretamente a *Tir et Lir* (Motte, 1994). Trataré de mostrar ahora que no son sólo las simetrías las que estructuran los textos de Marie Redonnet, y sobre todo, el poder de fragmentación infinita, de regeneración incierta que tienen las repeticiones en sus cuentos, donde precisamente los ecos, los paralelismos, las simetrías no conducen a ninguna seguridad, sino que son fuente de angustia.

Doublures se edita con el pequeño subtítulo indicativo de género, *Contes*. Es una necesidad real en este caso, para que establezca correctamente un convenio de lectura: vamos a leer cuentos. El cuento es un relato en el que esencialmente pasa algo, en el que forzosamente existe un dinamismo y tiene lugar un cambio, una transformación, por mínima que ésta sea. ¿Responden los cuentos de *Doublures* a este contrato? Contestar a esta pregunta supone poner en paralelo y contrastar una tradición y una práctica; un relato (una historia) y un texto, una escritura.

En la cubierta de la edición de P.O.L (1986), aparece otra explicación suplementaria:

Lia, Lii, Gal, Gil, Gem, Gim, Sil, Sim, Lam, Lim, Nel, Nil. Douze petites machines de ratage et de mort. Douze petits personnages: marionnettes et patins. Douze doublures proliférantes et protéiformes.

Estos nombres mínimos que juegan con la combinación de tres letras son también los títulos de los doce cuentos, o mejor, de los doce fragmentos en los que se estructura *Doublures*. Porque *Doublures* es más un texto fragmentado que una serie de relatos,

citationnel jusqu’au personnage susceptible de se fondre avec la personne grammaticale. Site internet *Fabula* (<<http://www.fabula.org>>).

³Aunque el análisis sería igualmente pertinente en sus obras posteriores, en las que el juego del lenguaje gana la partida a la presentación de unos acontecimientos siempre mínimos. Así lo he señalado en M^a Vicenta Hernández Álvarez (2000).

⁴A. Reyes, con relación a *Silsie: Une initiation cruelle nourrie des thèmes du double, du passage, du sexe et de la mort. Un conte du désastre, du rêve englouti*. Services Documentaires Multimedia.

⁵Savary, Ph. (1992), sobre *Candy Story*, la quinta novela de Marie Redonnet.

porque más que contar historias, lo que hace es jugar con las letras, con las palabras, y también con las estructuras superiores a las palabras que quedan por ello desprovistas de sentido, como simples armazones cuya posibilidad de repetición se muestra infinita y agobiante. Una suerte de eterno retorno, de desasosiego que lleva hacia ninguna parte, donde la repetición es el eco de un principio de muerte.

El primer cuento se titula “Lia”. El personaje no se convierte en héroe aunque dé nombre al cuento. La temática misma del cuento, de los doce cuentos, advierte de manera bastante explícita que los personajes carecen de una individualidad bien definida y de características propias. Los personajes no conviven, más bien se suceden y se substituyen, y no existe el progreso de unos a otros.

Los puntos clave del caso de Lia son los mismos que encontraremos en el resto de los personajes. Lia vive en un orfanato regentado por monjas⁶. Lia destaca, como la mayoría de los personajes de *Doublures* por sus habilidades manuales: Lia da muestras de un gran virtuosismo arreglando juguetes usados. Su vida, como la de los demás personajes, queda reducida a su oficio, a su trabajo manual, a sus aptitudes prácticas. A la edad de diez y seis años Lia comienza su aprendizaje. Esta es otra constante de los doce cuentos. La edad de quince o diez y seis años marca el momento de la entrada en la vida adulta, completamente identificado aquí con la entrada en el mundo del trabajo, el único que existe en los cuentos. Señalar la edad del personaje se convierte en una fórmula que abre el cuento al inaugurar la etapa laboral: “Quand elle eut seize ans, les soeurs décidèrent de la mettre en apprentissage. C’était le bon moment”. Una fórmula semejante aparece en el segundo cuento titulado “Lii”: “Quand Lii eut seize ans, le père Borne le pressa de trouver du travail”. En el tercer cuento, “Gal”, la fórmula: “Quand Gal eût l’âge de travailler”, da entrada también a la primera y necesaria ruptura con el mundo familiar y de la infancia; un mundo que nunca aparece en estos cuentos. Lo mismo ocurre en “Gem”, donde aparecen dos personajes prácticamente idénticos, gemelas: “Quand elles eurent l’âge de travailler”. Siempre es el trabajo, o el periodo de aprendizaje para realizar un trabajo, el que sirve de entrada en la vida adulta. Y siempre se trata de un trabajo manual, artesanal o de la realización de destrezas físicas, como es el caso de la acrobacia en el circo, en el cuento “Gal”. Tenemos los talleres donde se arreglan los juguetes viejos, las carpinterías, las carnicerías, los talleres de costura, el circo, el oficio de camarero, de maniquí, de minero, de bailarina...Y sólo dos de los doce personajes no están conformes con su destino y buscan otro trabajo, pero se tratará también de trabajos relacionados con la actividad manual o física, nunca con la creación o el pensamiento. Trabajos donde funciona, como en el texto, la mecánica de la repetición.

Marie Redonnet parece complacerse al colocar a estos personajes dentro de unos engranajes de los que es imposible salir, de los que ni siquiera se plantean la posibilidad de escapar. Ni siquiera el humor, absolutamente ausente, los libera. Es tal la aceptación, tan destructiva, que no aparece como problema, sino como un hecho, consumado, del que normalmente, como puede verse en las fórmulas señaladas, da cuenta un pretérito perfecto que no admite transformación alguna.

⁶Lo que era una condición en los cuentos tradicionales (Robert, 1967) para que el héroe separado de su familia se labrara su propio futuro, aquí es sólo muestra del carácter etéreo y relativo de la vida y de la historia. El héroe no se construye ningún futuro sino es el de un trabajo repetitivo, el de la enfermedad y la muerte que le llegan.

Exclusivamente la actividad laboral estructura la vida de ficción de los personajes. Ningún otro parámetro es aplicable para poder reseñar alguna evolución en ellos: ni ocio, ni afectividad, ni sexualidad, ni pensamiento. Sólo trabajo.

El héroe de los cuentos tradicionales salía del hogar, de su familia, rompiendo con su pasado, para recorrer el mundo, vivir sus propias aventuras y evolucionar, crecer, para volver siendo otro, más grande y más completo, —también desde un punto de vista moral y cultural—, al hogar, a la comunidad que lo acogerá de nuevo y reconocerá su valor.

Los personajes de *Doublures* salen del hogar, un hogar muy relativo, para trabajar. La ruptura se produce como en los cuentos tradicionales, pero las fórmulas que la expresan nos indican que normalmente no es una ruptura traumática sino un dejarse llevar perfectamente aceptado y fruto de una convención sin fisuras. Así en el segundo cuento, “Lii”, el encadenamiento rápido y minimalista de las acciones comunica una exacta causalidad:

Quand Lii eut seize ans, le père Borne le pressa de trouver du travail. Lii ne se fit pas prier. Il fit son baluchon, et il quitta le village. Il partit sans même informer son père de ses projets. Il n'avait pas eu besoin de réfléchir longtemps pour décider de ce qu'il allait faire. Sans hésiter, il prit la direction du port. Il voulait s'engager comme matelot.

Estos personajes no piensan, no dudan; hacen simplemente, fielmente, lo que está previsto que hagan, y todos siguen un mismo modelo, el mismo esquema; el modelo que encontramos en el primer cuento y que se repite, casi idéntico, en los otros once.

En el primer cuento, Lia entra como aprendiz en un taller de reparación de juguetes usados. El taller lo regenta el “père Grenne” (la única característica de este personaje es su apelativo, que comparte con el resto de los encargados de talleres de todos los cuentos, con lo que se difumina y deja de ser un apelativo significativo de familiaridad, para serlo de tradición y repetición). El trabajo de Lia supone la prosperidad de la tienda; el negocio crece, pero el dueño se debilita y no tiene más remedio que cerrar la tienda. Lia vuelve al orfanato. Su primera salida al mundo, —laboral—, no ha supuesto más que una mejora momentánea, y no de su vida, sino de un negocio que no le pertenece⁷. Su primera salida es en realidad la expresión de un fracaso.

En el orfanato, otra niña empieza a destacar en los trabajos manuales, se trata de Mure. Mure llega a la edad de trabajar y aprende por imitación, por repetición: “comme elle l'avait vu faire à Lia”. El taller del père Grenne es comprado por el père Core⁸, y Lia abandona otra vez el orfanato para trabajar con este nuevo dueño. Como en una extraña lógica, en la que puede hablarse de una causalidad sugerida por yuxtaposición repetida de las frases y los hechos, cada vez que el encargado del taller enferma, este deterioro físico conduce a la falta de trabajo, al cierre de la tienda; y el cierre de la tienda lleva a la muerte del dueño. El trabajo es el equivalente de una prosperidad sólo económica, pero el trabajo parece provocar, por yuxtaposición, la enfermedad y la

⁷Esta es otra característica común a los doce cuentos. Los personajes son obreros, trabajan siempre para otro. Una manera concreta de sugerir que nunca son dueños de sus vidas.

⁸La competencia es otra constante en los doce cuentos. El progreso de un negocio siempre es correlativo al fracaso de otro. Estas simetrías del contenido también estructuran el texto de manera recurrente y obsesiva.

muerte. A su vez, la enfermedad provoca la ausencia de trabajo, y esta ausencia, una vez más, la degradación y la muerte. Las palabras: *maladie, dégradation, ruines, incurables, mort*, se repiten en los doce cuentos, siempre asociadas al trabajo exagerado o a la falta de trabajo y al cierre de los diferentes negocios.

La enfermedad de un personaje hace que éste sea inmediatamente reemplazado por otro, sin que se muestre ninguna pena por él, ninguna añoranza. La actividad cambia de dueño o de obrero, cambia de nombre, y nadie lo lamenta⁹.

Al père Grenne lo ha sustituido el père Core. En el pueblo vecino, donde paralelamente existe otro taller de reparación de juguetes, tiene lugar la misma modélica historia: el père Soc cae enfermo y lo sustituye el père Tore. Durante un breve espacio de tiempo Lia y Mure trabajan cada una en un pueblo. La sensación de competencia aumenta. Pero el éxito sólo depende de las inciertas relaciones entre trabajo y prosperidad, entre trabajo, enfermedad y muerte.

Lia cae enferma; por segunda vez vuelve al orfanato; las hermanas la cuidan y la curan. Pero este segundo intento ha sido tan inútil como el primero. Sin embargo el personaje, que nunca reflexiona, —la introspección y también la primera persona son las grandes ausentes de estos cuentos—, no transmite directamente ninguna frustración. Es la repetición de los mismos contenidos, de las mismas estructuras pesimistas, la ausencia de cambio positivo, de transformación, de progreso, las que provocan en el lector una cierta sensación de ahogo, de angustia, de rueda cruel del tiempo y de la vida.

Como no existe la explicación ni la compasión, la frialdad del lenguaje y de las estructuras (frases cortas, yuxtapuestas, en tercera persona, en pasado) aparece como un rechazo implícito de la subjetividad. Se le resta toda importancia a los acontecimientos y se crea una escritura de la ausencia; una escritura de pudor. Pero habrá que preguntarse hasta qué punto es soportable; hasta qué punto el lector es capaz de soportar unos textos en los que el relato queda reducido a un mínimo esqueleto, siempre el mismo; unos textos sin acontecimiento, expresión de la aventura ausente, metáfora gramatical de la muerte.

Lia y Mure trabajan, paralelamente. Los negocios prosperan. Mure cae enferma. Se cierra el taller. Prospera el taller donde trabaja Lia. Lia cae enferma. Se cierra el taller. Lia vuelve al orfanato; tercer regreso. Le père Dore (todos los nombres son ecos, sonidos sin sentido) adquiere los dos talleres. Otra huérfana se interesa en los trabajos manuales. Trabaja con el père Dore; éste le exige cada vez más trabajo para satisfacer la demanda de los dos talleres. Mure no puede más y vuelve al orfanato donde Lia se muere. Le père Dore tiene que cerrar los dos talleres. Los pone en venta, pero no sale ningún comprador. El sistema de las repeticiones en cadena se ha roto. Las estructuras elementales, repetidas y encajadas, han dejado de funcionar; el relato agoniza con el cuento. El cierre de las tiendas marca el final. No se ha dado ninguna evolución y el cierre es total y definitivo. Por eso podemos señalar que se trata de una estructura deceptiva:

⁹Sin exageraciones descriptivas de ningún tipo; sin imágenes. Solamente gracias a las frases breves que se suceden siguiendo un mismo esquema deceptivo, trágico, se sugiere un mundo donde impera la competencia fría, las leyes de mercado y la crueldad que convierte a todos los seres en marionetas, en piezas de un mecanismo sustituibles. Una atmósfera que recuerda la de las novelas de Boris Vian, aunque allí la crueldad se hace explícita por otros medios retóricos: las metáforas que se realizan.

Peu à peu les magasins se dégradèrent. Des années plus tard, il n'en restait que des ruines. À la mort de Lia, Lure tomba dans l'hébétude. Elle fut placée chez les incurables.

Así acaba el cuento; nada más lejos del final feliz y abierto de los cuentos tradicionales. Al final la destrucción es total; pero esta destrucción ha funcionado a lo largo de todo el texto. El vocabulario simple, la ausencia de adjetivos, las frases cortas, la repetición de una estructura a la que nos hemos habituado, crean una rapidez de sucesión que borra todo matiz, toda novedad del relato.

El segundo cuento, "Lii", que se reproduce a continuación, expresa mejor aún la destrucción de los modelos tradicionales del relato.

Lii

Le père Borne était le meilleur charpentier de la région. Très orgueilleux, il pensait que lui seul savait faire les bonnes charpentes, lui seul et bientôt son fils Lii. Il lui tardait que Lii grandisse pour qu'il devienne charpentier à son tour. Mais plus Lii grandissait, plus le père Borne avait un air sombre. Lii était d'une grande maladresse, les outils l'effrayaient. Il était incapable de s'en servir sans se blesser un doigt. Alors le père Borne se désintéressa de Lii, et il renonça à en faire un bon charpentier. Lii vagabondait dans les bois qui entourent le village. C'était la seule occupation qu'il semblait aimer.

Quand Lii eut seize ans, le père Borne le pressa de trouver du travail. Lii ne se fit pas prier. Il fit son baluchon, et il quitta le village. Il partit sans même informer son père de ses projets. Il n'avait pas eu besoin de réfléchir longtemps pour décider de ce qu'il allait faire. Sans hésiter, il prit la direction du port. Il voulait s'engager comme matelot. Lii n'avait jamais vu la mer, il n'avait jamais vu de bateau. Mais il était sûr de ce qu'il voulait faire: il voulait être matelot. Il fut enthousiasmé en découvrant le port. Il n'aurait pas cru qu'il y aurait autant de bateaux ni qu'ils seraient aussi grands. Il s'engagea sur le premier bateau qui partait. Ce fut un beau jour pour Lii que celui où il franchit avec son baluchon la petite passerelle qui le conduisait à son premier bateau.

Des années passèrent. Lii était toujours matelot. Mais ne se mêlait pas à l'équipage, et il changeait souvent de bateau [...] incapable de prendre la moindre décision.[...] Les mois passaient, Lii ne réglait rien. La seule chose qu'il était parvenu à faire, c'était de se débarrasser des beaux outils du père Borne. Mais au lieu d'en tirer un bon prix, il les avait cédés pour presque rien à un jeune charpentier qui venait d'arriver au village. Le jeune charpentier était ravi d'une aussi bonne affaire. Maintenant qu'il avait acheté les outils du père Borne, il voulait acheter aussi sa maison et son atelier. [...]

Un an s'était écoulé quand Lii s'en revient au port. Il n'avait toujours pas vendu la maison et l'atelier, mais il avait promis qu'il concluerait l'affaire dès qu'il aurait trouvé comment utiliser l'argent de la vente. Le jeune charpentier l'avait regardé partir avec confiance. [...] À chaque fois qu'un nouveau bateau arrivait, il reprenait espoir. À chaque fois, il lui était aussi impossible de s'engager. Alors, incapable de se réengager comme matelot et n'ayant toujours rien décidé pour la maison et l'atelier, Lii s'engagea comme porteur sur les quais du port. C'était un travail pénible, mais Lii ne se plaignait pas.

Pourtant, chaque matin, il avait d'horribles douleurs dans le dos. Malgré ses douleurs, il travaillait dur. Un jour, il comprit ce qu'il pourrait faire avec l'argent de la vente: il pourrait s'acheter un bateau. [...]

Mais aucun bateau à vendre ne correspondait à ce que Lii cherchait. Il écrivait au jeune charpentier pour lui expliquer son retard. Le jeune charpentier commençait à s'impatienter. Les paysans du village passaient maintenant leurs commandes au vieux charpentier du village voisin, le père Serfe. Le père Borne avait toujours mieux travaillé que le père Serfe, mais depuis sa mort ce dernier prospérait. Lii comprenait ce que lui écrivait le jeune charpentier dans des lettres de plus en plus longues et suppliantes. Il lui répondait toujours qu'il vendrait la maison et l'atelier quand il aurait trouvé son bateau. Mais plus Lii cherchait, moins il voyait quel bateau lui conviendrait. Le jeune charpentier était désespéré. Il faisait des dettes tandis que le père Serfe s'enrichissait. Pendant ce temps, la maison et l'atelier se dégradèrent. Très inquiet, le jeune charpentier informait Lii des dégâts de plus en plus nombreux. Si Lii attendait trop longtemps, la maison allait finir par s'écrouler. Et ce serait vraiment mauvais pour lui d'acheter la maison et l'atelier alors que tout serait sur le point de tomber en ruines. Les paysans ne lui feraient pas confiance. Mais Lii n'écoutait pas le jeune charpentier qui commençait à perdre tout espoir.

Le temps passa. Lii avait fini par renoncer à chercher son bateau. Il travaillait moins qu'avant sur les quais du port. Il était trop malade pour porter des caisses toute la journée. Ce n'était plus seulement ses douleurs dans le dos qui le faisaient souffrir. C'était son estomac qui le harcelait. Il rendait tout ce qu'il prenait. Quand il remontait dans sa chambre, il n'avait plus la force de se tenir debout. Dans son village, la maison et l'atelier tombaient en ruines. Lii ne s'en souciait pas. Endetté et désespéré, le jeune charpentier était venu s'installer au port. Il travaillait dur sur les chantiers. Avec l'argent qu'il était en train de gagner, il espérait avoir bientôt payé ses dettes. Il espérait même pouvoir réunir assez d'argent pour acheter la maison et l'atelier du père Serfe qui devenait trop vieux pour continuer. Peu à peu, le jeune charpentier reprenait confiance. S'il parvenait à racheter les biens du père Serfe, il retrouverait toute la clientèle du père Borne passée maintenant chez le vieux charpentier. Lii écoutait à peine ce que lui racontait le jeune charpentier quand il le rencontrait sur les quais du port.

Lii était de plus en plus malade. Il avait dû abandonner son travail. Un matin, le jeune charpentier frappa à la porte de sa chambre. Il venait lui apporter la bonne nouvelle: il quittait le port et s'en revenait au pays. Il avait réussi à acheter la maison et l'atelier du père Serfe. Il allait enfin devenir charpentier de village comme il avait toujours souhaité. Maintenant, il était sûr que les anciens clients du père Borne lui feraient confiance. Mais Lii était mort. Près de lui, il y avait une lettre. C'était son testament. Il léguait tout ce qu'il possédait au jeune charpentier, en particulier la maison et l'atelier du père Borne. Mais ce n'était plus que des ruines.

El cuento comienza de la manera más convencional. Lii es hijo del mejor "carpentier" de la región, el père Borne. La habilidad del père Borne se expresa en tono superlativo. Todo indica cuál sería el desarrollo normal de la historia: Lii sucederá a su padre, y se convertirá a su vez en el mejor "carpentier" de la región. La continuidad y el orden sólo están a salvo en las cuatro primeras líneas del cuento, en las

tres primeras frases, y aún aquí, éstas son relativas, sólo un deseo, en subjuntivo: “ Il lui tardait que Lii grandisse pour qu’il devienne charpentier à son tour”. Una adversativa destruye las expectativas, como en los cuentos tradicionales. A Lii sólo le interesa vagar por los bosques. Su padre, simplemente pierde la ilusión.

En el primer párrafo se han establecido las premisas de un cuento de hadas clásico. Cualquiera que esté familiarizado con estas lecturas, supondría acertadamente que Lii saldrá al mundo, vivirá su aventura solitaria, y volverá para ocupar el lugar del padre con todo merecimiento, sorprendiendo a quienes no creyeron en él, y restableciendo el equilibrio perdido. Pero el esquema del cuento tradicional se agota en los dos primeros párrafos. En los cuentos de *Doublures*, el trabajo es la única aventura posible y obligada. “Lii” se presenta como un intento, que se revelará inútil desde el principio, de escapar a esta rueda del tiempo, a este destino. “Lii” comienza como un cuento clásico. El personaje principal parece diferente. Se le presenta como un inútil. Como el héroe tradicional, rompe con los lazos familiares y abandona el hogar. Volverá más tarde, pues el regreso es la conclusión obligada de los cuentos tradicionales, donde supone siempre una mejora con respecto al momento de la partida. Lii también vuelve una vez, pero nada ha tenido lugar; su viaje ha sido vano. La ausencia de aprendizaje y de progreso es tan evidente que lo que aparece en su lugar es la degradación, el deterioro, incluso del espacio. El personaje no adquiere la condición de héroe de la ficción. La ausencia de triunfo es completa. La vuelta al orden es retorno al fracaso y se materializa en la muerte.

Al principio, el viaje puede parecer sinónimo de aventura, porque las grandes elipsis narrativas instauran una rapidez que puede confundirse con un cierto dinamismo del relato: “Dès annés passèren”, “Il choisissait de préférence les bateaux qui partaient le plus loin et pour le plus longtemps...”; pero a la velocidad del tiempo se opone siempre la inactividad esencial del personaje: “Les mois passaient, Lii ne réglait rien”. Primero *matelot*, luego *porteur*, la evolución del personaje siempre es descendente, negativa. El rechazo de la acción se hace concreto en la venta de las herramientas del padre. El poco dinero obtenido carece de sentido y de objeto. No producirá nada porque Lii no sabrá cómo utilizarlo. El tiempo pasa y Lii que realiza ahora un trabajo muy duro caerá enfermo. Los motivos del primer cuento y la estructura se repiten ahora de manera casi idéntica, como si se tratara de un molde para todo uso. La búsqueda del barco ideal se convierte en una “quête” fallida. En estrecha correspondencia (causalidad implícita gracias a la yuxtaposición), con la enfermedad del personaje aparece la ruina progresiva de la casa y el taller del padre.

Se reproduce la estructura de las simetrías como en el primer cuento. Dos pueblos, dos talleres; Si la acción, mínima, avanza en un terreno, se detiene o retrocede en el otro. La verdadera progresión no existe¹⁰. Lii aparece como la antítesis del héroe del relato tradicional y del cuento de hadas. Pero su inacción no lo convierte siquiera en el anti-héroe moderno en el que habita la reflexión y la angustia de la existencia. Lii es literalmente nadie. Su degradación y su muerte son apenas la muerte de un nombre, siempre sustituible, intercambiable.

¹⁰ Algo semejante ocurre con la construcción de las frases; cada nueva frase suele recoger al menos una palabra que aparecía en la frase anterior, repitiendo, encadenando, y añadiendo muy poco nuevo. El contraste es muy fuerte entre la rapidez con la que se suceden las frases y la lentitud con la que avanzan los contenidos.

La estructura de este cuento se repite en los otros cuentos de *Doublures*: Nada ocurre en su momento, nada según lo previsto o lo esperado de acuerdo con el paradigma del cuento tradicional; pero todo ocurre fiel, con exactitud extrema, según la estructura que funciona como modelo cerrado y absoluto en los doce cuentos: la repetición, el eterno retorno deceptivo y troncado por la muerte. Al final aparecen las ruinas como un leitmotiv: “Mais ce n’était plus que des ruines”. Como en todos los finales, la terrible restricción de la muerte se expresa también con fórmulas gramaticales de la decepción: la adversativa y el “ne...que” que resalta, confiriéndole la posición de cierre e introduciéndola con la negación superlativa, la palabra clave de la destrucción: “ruines”.

En el primer cuento la fórmula era prácticamente la misma, aunque para cerrar el texto la palabra elegida fuera “incurables”:

Peu à peu les magasins se dégradèrent. Des années plus tard, il n’en restait que des ruines. À la mort de Lia, Lure tomba dans l’hébétude. Elle fut placée chez les incurables.

En el tercer cuento, “*Gal*”, la última palabra será “le vide”: La acrobata que substituyó a la estrella del circo sin que figurara su nombre en los carteles (los personajes carecen de identidad) se lanza al vacío, sin que ninguna reflexión previa lo haya anunciado, repitiendo exactamente otra acción, la del viejo payaso del circo:

Le vieux nain venait de se jeter dans le vide. Comme il est d’usage dans ces cas-là, le spectacle ne fut pas interrompu. Gal entra en piste. Son numéro fut si bon qu’elle réussit presque à faire oublier au public l’accident qui venait d’arriver.

Como en esta breve escena, en la que no se permite tampoco la entrada de los sentimientos ni de las simpatías¹¹, continúa el espectáculo; continúa el despliegue de un texto siempre repetido, idéntico a sí mismo, hasta su disolución, hasta la ruina o el vacío.

En “*Gil*”, cuarto cuento, las frases cada vez más breves conducen a una conclusión ya sabida:

Quand il entra dans la boucherie, il crut s’évanouir en respirant les odeurs. Gil était mort depuis plusieurs jours. Le boucher ambulant s’enfuit. La boucherie ne fut jamais rachetée. Elle tomba en ruines.

Sólo las subordinadas temporales y las adversativas tienen algún peso en la organización de estos cuentos. Las temporales para expresar un tiempo que avanza en círculos hacia la muerte, y las adversativas, para señalar que cualquier atisbo de cambio, cualquier intromisión del acontecimiento o de la transformación está abocada al fracaso. En los cuentos tradicionales, las adversativas introducían esa parte necesaria a la estructura que señalaba una dificultad que era principio de una acción, de una aventura que merecía ser contada. En los cuentos de *Doublures*, “*Mais*” introduce la dificultad que señala una marcha atrás recurrente y que contradice, no sólo una historia, sino una

¹¹El proceso de identificación con el personaje, necesario para una correcta lectura y facilitado abiertamente en los cuentos tradicionales, se invierte aquí casi completamente. El resultado es el distanciamiento, la identificación imposible y la puesta en evidencia de una frialdad y una crueldad extremas. El lector está solo con el texto, un texto que le es ajeno.

convención de lectura, destruyendo toda expectativa posible de mejora en el futuro, y señalando una evidencia, la presencia casi absoluta del texto, su indiscutible predominio sobre el relato.

Subordinadas temporales y adversativas muy marcadas; y proposiciones yuxtapuestas, breves, que se suceden rápidas, con idéntica estructura, siempre en tercera persona y en pasado, creando relaciones causales implícitas, esperadas merced a la repetición, e irreversibles.

Analizando estos cuentos de Marie Redonnet, la parte de relato y la parte de texto, no es difícil convenir que los dos principios del relato: sucesión y transformación¹², no están equilibrados; no se da la proporcionalidad esperada. Marie Redonnet apenas cuenta historias, porque siempre aparece el esquema de una misma historia: Marie Redonnet juega con las palabras y con las estructuras superiores a las palabras. Un mismo esquema básico le sirve para cambiar en cada ocasión los elementos accesorios, superficiales: los nombres de los personajes, los términos que definen sus oficios. Multiplica el esquema y los personajes que trabajan, enferman, mueren, son substituidos en el mismo cuento, manipulando las simetrías, los paralelismos, pero sin que se derive de ello grandes contrastes, ni siquiera una enseñanza. El lector tampoco avanza; sus ojos recorren el texto, pero su conocimiento no progresa; no sabe más al final del cuento que al principio. No conoce otra cosa tras la lectura de los doce cuentos que no conociera después de la lectura del primero. Ha asistido a la sucesión del texto. Ni una sola transformación le ha sorprendido. La repetición, con signo negativo, lo ataca y lo provoca como una letanía de la desesperanza.

¿Cuántos cuentos más podrían escribirse siguiendo el mismo esquema? Tantos. Todos los cuentos, con todos los nombres. Pero ¿hasta dónde es posible, o hasta cuando, conservar al lector, que el texto tenga un destino? ¿Hasta qué punto una escritura que no admite el acontecimiento es humana y soportable, provoca la lectura, o se degrada, acaba en *ruines, vide, mort*?¹³

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

HERNÁNDEZ ÁLVAREZ, M^a V. (2000). “Jean-Philippe Toussaint: la ficción del dolor y la ironía”, *L’Ull Critic* nº 6, *La Douleur*, Edicions de la Universitat de Lleida, pp.245-255.

JENSEN, S. (2000). *Les Voix entre guillemets*, Odense University Press.

LECLERC, Y. (1989). “Autour de Minuit”, *Dalhousie French Studies*, vol 17, Fall-Winter, pp. 63-74.

¹²Todorov (1978).

¹³Este estilo minimalista de Marie Redonnet también es perfectamente reconocible en el resto de sus obras: La sobriedad confiere una belleza extraña y casi poética a su lenguaje, pero la excesiva previsibilidad de sus textos es también un riesgo de banalización que debe tenerse en cuenta.

SAVARY, Ph. (1992). *Le Matricule des Anges et des redacteurs*, n° 1, novembre.

MOTTE, W. (1994). "Redonnet's Symmetries" in *French Forum*, vol. 19, n° 2, Mayo, pp. 215-228.

ROBERT, M.(1967). "Contes et Romans" in *Sur le papier*, Paris, Grasset.

TODOROV, T. (1978). "Les deux principes du récit" *Les genres du discours*, Paris, Seuil.

LE JEU DE LA POLYPHONIE DANS LE TEXTE DE LA NOUVELLE DE LA PRESSE FRANÇAISE ÉCRITE

Juan Herrero Cecilia

Universidad de Castilla-La Mancha

0. Le texte de la nouvelle de presse: un espace polyphonique orienté vers l'effet d'*authentification* de l'événement rapporté.

Les *nouvelles* diffusées par le dispositif communicatif de la presse écrite actualisent ce que Charaudeau appelle un processus de *transformation* et de *transaction*. La transformation consiste «à faire passer l'événement d'un état qu'on peut qualifier de «brut» à l'état de monde médiatique construit, c'est à dire de «nouvelle» (1997: 72). En effet, le texte informatif de la presse configure verbalement un fait du monde que le journal considère intéressant à cause de sa «nouveauté» ou de la «modification» importante qu'il a introduit dans un état de choses. La construction verbale de l'événement se fait en *transaction* avec les attentes et les savoirs des lecteurs destinataires de l'information. Le monde configuré dans la nouvelle n'est pas, par conséquent, un équivalent objectif de l'événement extra-textuel mais une *représentation discursive* qui prétend rendre compte de cet événement en lui attribuant un sens qui devra être perçu et interprété par les lecteurs.

Pour s'attirer la crédibilité des lecteurs, le texte de la nouvelle doit donner l'impression d'être *transparent* à l'événement extra-textuel. Le discours du journaliste rapporteur cherche alors à produire un effet de *réalité* adoptant un style *objectif* qui tend à effacer toute marque de subjectivité. Pour cela, l'événement rapporté sera *authentifié* en ayant recours à une activité d'*attestation*, c'est-à-dire en faisant intervenir des *sources* fiables qui justifient la véracité des faits. Les sources citées renvoient à des voix d'informateurs et d'énonciateurs d'origine diverse (informations d'agence, témoignages des acteurs ou des témoins de l'événement, opinion des experts ou des représentants des institutions sociales, rapports écrits, etc.).

Le texte de la nouvelle est ainsi traversé par la *polyphonie*, par des *préconstruits* discursifs avec lesquels joue la voix du narrateur/rapporteur pour construire avec fiabilité son propre discours informatif. Ce phénomène de *polyphonie* énonciative peut

être interprété suivant la perspective de Bakhtine (1978, 1984), parce que la nouvelle est, en effet, un lieu d'*intertextualité* dans lequel viennent s'inscrire des voix multiples et hétérogènes qui renvoient à d'autres situations d'énonciation et aux divers discours socioculturels. Cette polyphonie est gérée et orientée par la voix (apparemment effacée) du sujet qui rapporte les faits et les paroles citées. L'activité de *citation* va lui permettre de produire des effets de réalité et de dramatisation. Les diverses voix intégrées constituent alors le phénomène de l'*énonciation représentée* ou du discours cité, et ce discours est ici au service du *point de vue* que l'instance médiatique a adopté sur l'événement construit comme *nouvelle*¹.

Il faudra donc considérer les divers procédés de *citation* employés par le discours du sujet rapporteur comme des manifestations discursives de ce qu'Authier-Revuz (1984) appelle «*l'hétérogénéité énonciative montrée*», et analyser la manipulation de la polyphonie dans la nouvelle sous la perspective de la pragmatique textuelle et de l'analyse du discours.

1. Le phénomène complexe de la prise en charge énonciative dans le texte de la nouvelle: la modalisation et le positionnement du sujet rapporteur devant la validité des discours cités.

En intégrant les voix des divers énonciateurs dans le texte, le sujet rapporteur doit adopter une certaine attitude (*modalisation*) devant le degré de validité ou de vérité qu'il accorde à l'énoncé rapporté. Cette attitude pourra être de neutralité, de distance, de méfiance, d'ironie (etc.) ou bien d'acceptation ou de conformité avec le du point de vue de l'énonciateur cité. Selon le positionnement et le point de vue adopté sur l'événement (orientation argumentative), la modalisation peut être accompagnée d'une activité d'*évaluation* des discours cités. Cette activité se manifeste aussi dans la manière de signaler l'*acte de parole* accompli par l'énonciateur cité en choisissant certains verbes de locution (*dire, affirmer, déclarer, annoncer, s'exclamer, s'écrier, commenter, ajouter, s'interroger, prétendre, raconter, estimer, insister, admettre, dénoncer, dénigrer, se moquer, avouer, reconnaître, etc.*). Ces verbes décrivent ou interprètent l'acte d'énonciation attribué à l'énonciateur cité.

L'introduction de l'opinion d'un énonciateur peut être signalée aussi par des marqueurs de citation (*Selon X; D'après X; «Si l'on en croit...»*). Si le sujet rapporteur prend une distance par rapport au degré de vérité attribué à l'opinion de l'énonciateur cité, il peut marquer cette distance par l'emploi du *conditionnel*. Observons, dans l'exemple suivant, comment l'instance journalistique citante prend en charge la validité attribuée au point de vue de l'énonciateur cité et comment elle décrit et évalue l'acte de parole de cet énonciateur:

Les Etats-Unis font face à une "guérilla" en Irak

Le nouveau commandant en chef des forces américaines en Irak, John Abizaid, q admis, mercredi, que les Américains faisaient face en Irak à une "guérilla". C'est la

¹María Luisa Villanueva (1998) a bien mis en relief que, dans le texte informatif de la presse écrite, l'énonciation représentée et les diverses stratégies de citation contribuent à produire des effets de réalité, et que le discours cité est au service de l'orientation argumentative du texte construit par le journaliste.

première fois qu'un responsable américain reconnaît la gravité de la situation dans le pays. Cette clarification intervient sur fond de grande lassitude des soldats et des familles, alors que l'opinion américaine redoute par-dessus tout une "vietnamisation" du conflit.

(Le Monde, 17 juillet 2003)

Il s'agit du titre et du chapeau d'un article en forme de chronique rédigé par la Rédaction du journal *Le Monde* (instance d'énonciation) en se servant des informations données par les Agences AFP et Reuters. Le contenu de ces sources est présenté comme objectif et véridique. Comme l'on peut le lire dans le texte du chapeau, ce contenu fait allusion aux déclarations de John Abizaid, «nouveau commandant en chef des forces américaines en Irak», qui est l'énonciateur dont les paroles sont citées en style indirect. L'instance journalistique attribue une signification importante à ces paroles parce qu'elles constituent la confirmation d'un fait problématique: l'existence d'une «guérilla» contre les Américains en Irak. Le point de vue de l'énonciateur cité est accepté alors comme une *vérité objective* qui devient le thème principal de la nouvelle, énoncé dans le titre comme un fait réel et non pas comme une opinion: **«Les Etats-Unis font face à une "guérilla" en Irak»**. Il faudrait préciser cependant que le mot «guérilla», donné entre guillemets, vient marquer une certaine distance énonciative. Ce mot fonctionne ici comme *mention* d'un point de vue appartenant à un énonciateur différent du locuteur journaliste.

Dans le texte du chapeau, l'instance journalistique emploie le verbe de locution *admettre* pour identifier l'acte de parole du général Abizaid, et elle évalue et interprète la signification de cet acte en le présentant comme une activité de «clarification» et de «reconnaissance» de la gravité de la situation de l'armée américaine en Irak.

2. Les divers procédés de citation dans le texte polyphonique de la nouvelle et les effets communicatifs recherchés:

Les aspects complexes de la modalisation dans la prise en charge par le sujet rapporteur de la polyphonie ou de l'hétérogénéité énonciative nous renvoient à la question du fonctionnement du *discours rapporté* et à l'emploi des divers procédés de *citation* dans le texte informatif de la nouvelle. Nous pouvons définir le *discours rapporté* comme un phénomène énonciatif d'enchâssement ou de réintégration d'un dit dans un nouvel acte d'énonciation effectué sous le contrôle d'un locuteur rapporteur. Il se produit alors, comme affirme Charaudeau (1997: 179), une transformation énonciative de «reconstruction» et de «déconstruction» du dit d'origine, qui va être utilisé et réorienté par le locuteur rapporteur. Comme nous l'avons déjà signalé, dans le texte de la nouvelle, le sujet rapporteur fait intervenir les discours cités pour produire des effets d'authenticité ou de dramatisation. Il faut signaler, par ailleurs, qu'il sélectionne les paroles qu'il considère significatives, et qu'il reformule ou résume souvent le contenu du message. Selon Charaudeau (1997: 184-185), avec la citation, le sujet rapporteur peut chercher à produire quatre effets principaux:

- a) un effet de «décision» ou de *parole performative* (si la déclaration émane d'un locuteur qui a un pouvoir de décider).

- b) un effet de «savoir» ou de *parole d'analyse* (si la déclaration émane d'un locuteur qui a une position d'autorité du fait de son savoir).
- c) un effet d'«opinion» ou *parole évaluative* (si la déclaration émane d'un locuteur qui exprime un jugement ou une appréciation sur les faits).
- d) un effet de «témoignage» ou de *parole testimoniale* (si la déclaration émane d'un locuteur qui a été simplement un témoin de l'événement).

2.1. La citation en *style direct* et l'effet théâtral de *mimésis* de l'énonciation citée

Le sujet rapporteur recourt au procédé de citation en forme de *style direct* quand il veut introduire dans son discours les paroles d'un énonciateur en reproduisant (totalement ou partiellement) ces paroles proférées dans une situation d'énonciation différente. Comme affirme Maingueneau, dans la citation en «discours direct», «*les deux actes d'énonciation se trouvent parfaitement disjoints, étant rapportés à leurs situations d'énonciation respectives*» (1994: 123). Les paroles citées sont introduites normalement par un verbe de locution suivi de deux points. Le verbe introducteur peut aussi se trouver au milieu de l'énoncé cité ou postposé à celui-ci.

La citation en *style direct* produit un effet théâtral de *mimésis* d'un acte d'énonciation, et cela contribue à renforcer l'impression de véracité et à rendre plus vivant et plus dramatique l'événement raconté. Selon l'identité de l'énonciateur cité (acteur protagoniste, témoin, analyste commentateur, etc.), le sujet rapporteur peut chercher des effets communicatifs divers (effet de dramatisation, d'opinion ou de commentaire évaluatif, de savoir explicatif, de parole testimoniale, etc.). Il n'est pas nécessaire, comme l'a bien signalé T. Van Dijk, que les paroles citées soient exactes et complètement adaptées à leur sens contextuel, «*sólo deben sugerir que son verdaderas, de ahí su función retórica y sus efectos*» (1990: 130).

Dans les genres informatifs du reportage, le compte rendu, la chronique, le fait divers, l'enquête, etc., le sujet rapporteur peut faire intervenir la citation en *style direct* dans l'une ou l'autre des différentes parties compositionnelles de l'article (l'ouverture du texte, la phase de la narration/explication des faits principaux, la fermeture ou conclusion). Ainsi, par exemple, dans un reportage intitulé «**Le blues en direct des boys en Irak**». *Les GI critiquent leur ministre à la télévision*, la citation en *style direct* apparaît au début de l'article pour rendre plus vivante et plus dramatique la *réactualisation* du fait principal, renforcée ici par l'emploi du *présent* narratif.

C'était le 15 juillet au matin, sur l'émission *Good Morning America* d'ABC. Dans le désert près de Falluja, le journaliste s'avance vers un groupe de soldats de la 3e division d'infanterie, assis autour d'une table. «*Si Donald Rumsfeld (le secrétaire à la Défense, ndlr) était assis devant vous ici, que lui diriez-vous?*», lance le reporter. Le premier soldat répond: «*Je lui demanderais pourquoi nous sommes toujours ici, pourquoi on nous a dit tant de fois [que nous allions partir] et pourquoi cela a changé.*» Dans le fond, un autre GI lève la main. «*Si Donald Rumsfeld était ici, je demanderais sa démission.*» (*Libération*, 18 juillet 2003)

Dans l'article suivant, la citation en *style direct* est située dans la phase de la narration/explication des faits principaux pour mieux souligner, avec le commentaire d'un acteur médiateur, l'échec de la quête des sans-papiers (effet de dramatisation):

«La police évacue des sans-papiers de la Maison de Victor Hugo à Paris»

[...] Après accord du maire de Paris, Bertrand Delanoë, Mme Bertinotti avait également accepté d'accompagner les sans-papiers à ce rendez-vous. La situation se bloquait cependant peu après et les occupants du musée exigeaient de rencontrer le préfet de Paris en personne. *«Je suis écoeurée»*, a commenté Mme Bertinotti, mettant sur le compte d'«extrémistes» l'échec des discussions. *«C'est terminé. Ils ont décidé de rester. Il n'y a plus rien à négocier»*, ajoutait-elle sous les cris d'une trentaine de manifestants venus soutenir les occupants du musée.... (*Le Figaro*, 19 juillet 2003)

La citation en style direct peut chercher un effet de mimésis de l'*oralité* en reproduisant dans le texte écrit l'expressivité et les traits morpho-syntaxiques et lexicaux de la langue orale, comme l'on peut observer dans cet extrait de l'article suivant:

«Ici, on ne joue pas avec les morts»

Réprobation en Corse après la profanation de la stèle du préfet Erignac.

[...] Au café Masseria, dont le patron porte un imposant tatouage de légionnaire, conversation volée entre deux retraités: *«Alors, ils ont casé la plaque! —Ça, c'est vraiment dégueulasse. Les morts, ça se respecte. Je sais pas qui a fait ça, mais ceux-là ils ne valent même pas la corde pour les pendre.»*

L'anathème est accompagné d'une moue écoeurée, tandis qu'un revers de main gifle l'air vers le sol. L'interlocuteur est d'accord: *«Pour moi, c'est pas des Corses. C'est pas possible de faire ça! Les morts, c'est sacré»*. (*Libération*, 5 août, 2003)

Ce dialogue oral, introduit dans le texte écrit, met en scène un acte de parole qui vient *actualiser* devant les lecteurs un exemple concret de la «réprobation» annoncée dans le sous-titre de la nouvelle. Par la recherche de l'effet de dramatisation et de mimésis ou *représentation* de l'événement rapporté, les textes informatifs de la presse écrite incorporent la dimension *orale* de la communication humaine. Comme l'a bien montré Tuomarla (1999: 228), l'*oralité* exerce une influence non seulement dans la citation en style direct mais aussi dans l'organisation d'autres formes de citation de la parole d'autrui. L'*oralité* vient s'inscrire, en effet, dans le procédé appelé *résumé avec citations* (dont nous allons parler plus bas), dans le jeu polyphonique avec les mots donnés entre guillemets et dans la technique du glissement ou de transition d'un mode de citation à un autre². Voici un extrait d'un reportage en forme de chronique intitulé *«Boulevard des cybernoctambules»*. L'écriture de ce reportage constitue un exemple intéressant de glissement d'un mode de citation à un autre pour rendre plus dynamique la narration. Ici le discours du narrateur intègre en style direct certains traits d'*oralité* des acteurs de l'événement en les alternant avec la narration en style indirect libre, qui n'est qu'une transposition, dirigée par le narrateur, de la parole du personnage:

[...] **6 heures, e-mails-fleuves.** Charitable, Frédéric partage sa popote avec un SDF qui tue la nuit en navigant sur des sites consacrés à Nelson Mandela. *«Ce qui me fascine,*

²La notion d'*oralité* et de sa reproduction dans l'*écriture* du récit de la presse écrite, a été étudiée par M^a Luisa Villanueva (1988: 240-252).

raconte encore Frédéric, *c'est que tout se passe ici dans une paix relative*». Émilie, brune de 19 ans, en est moins convaincue: «*Cette nuit, je me suis rendue compte à quel point cet endroit craignait* ». Les yeux écarquillés, elle vient ici une nuit par semaine, jusqu'à l'aube et son premier métro. Pour surfer sur des sites artistiques, assure-t-elle, et écrire des e-mails-fleuve. Et, surtout, afin de ne pas rester seule. (*Libération*, 17-18 février 2001)

2.2. Le procédé journalistique du «résumé avec citations»

Le mode de discours rapporté que Maingueneau (1994: 133) appelle *résumé avec citations* est employé abondamment dans les textes informatifs de la presse écrite. Ce procédé de citation consiste à introduire certains fragments d'un discours oral (une déclaration, un témoignage, une allocution) ou d'un document écrit (un communiqué, un article, etc.) dans le texte écrit par le journaliste pour rendre compte du contenu de l'énoncé de quelqu'un. C'est donc un mélange du style indirect avec certains traits donnés en style direct. Les fragments du discours direct sont signalés entre guillemets et en italiques. Sans le recours à ces marques typographiques, on ne pourrait pas distinguer les mots pris du texte originel et les mots du journaliste, «*puisque les fragments cités sont intégrés syntaxiquement au discours citant*» (Maingueneau, 2000: 132).

Cette technique permet d'adopter un style *objectif* qui cherche à produire un effet de véracité dans l'information transmise, puisque la voix du journaliste laisse la place dans son discours à celle de l'énonciateur cité et, par les fragments choisis, il peut signaler certains traits de la psychologie ou de l'idéologie de celui-ci. Mais il ne faut pas oublier que c'est le journaliste qui fait le choix des mots qu'il considère les plus significatifs et qu'il les filtre aux lecteurs adoptant un point de vue et une attitude déterminée face à l'énoncé qu'il résume et réoriente. Pour Maingueneau, dans le résumé avec citations, «*les unités entre guillemets sont employées à la fois comme dans le DI [Discours Indirect], qui restitue le sens, et comme dans le DD [Discours Direct], qui restitue les mots employés: le lecteur lit du sens mais en même temps il perçoit les mots mêmes employés par l'énonciateur cité. On a donc ici un exemple de «modalisation autonymique*» (2000: 132). Voici un extrait d'un article du Monde dans lequel le journaliste rapporteur résume «avec citations» les déclarations de Colin Powell:

[...] M.Powell a observé que les autorités israéliennes ont procédé à «*quelques libérations de détenus*» palestiniens et éliminé «*quelques avant-postes non autorisés*», mais il a rappelé que les États-Unis demandent qu'il soit «*mis fin à toute activité d'implantation*» en territoire palestinien. De l'Autorité palestinienne, a-t-il ajouté, ils attendent «*un effort concerté [...] pour s'attaquer à l'infrastructure terroriste*», sans se contenter du cessez-le-feu observé par les organisations extrémistes. (*Le Monde*, 9 août 2003)

L'intégration des fragments du discours cité dans l'organisation syntaxique du discours citant peut alterner, dans le même texte, avec des extraits cités en *style direct*. Cette alternance dans le mode de citation contribue à renforcer l'effet de véracité et d'objectivité, car, comme affirme Maingueneau, «*le résumé avec citations a, en effet, une prétention documentaire, il repose sur une éthique de la parole exacte et de*

l'objectivité, qui amène la voix du discours citant à se faire la plus discrète possible» (Maingueneau, 2000: 133)

2.3. Le libre jeu avec la citation en *style indirect*

Par le procédé de la citation en forme de *style indirect*, le locuteur ou énonciateur rapporteur ne reproduit pas littéralement l'énoncé d'un locuteur "second" avec sa subjectivité énonciative. Il ne rapporte que le sens objectif en donnant un équivalent sémantique qui constitue une "traduction" ou transposition des paroles citées. Le discours indirect n'implique qu'un seul locuteur lequel prend en charge l'ensemble de l'énonciation citée et la réinterprète selon sa propre attitude appréciative. Le dit d'origine perd son autonomie énonciative et les marques expressives de la subjectivité (disparition des exclamations, des interrogations, des phrases impératives). Comme il n'y a qu'une seule situation d'énonciation (celle du discours *citant*), le locuteur rapporteur doit adapter alors les marques de la personne, les déictiques spatiaux et temporels et les temps verbaux ("concordance des temps", etc.) pour signaler le décalage ou le transfert entre la situation de l'énonciation citée et la situation de l'énonciation citante qui devient maintenant le point de repère. La citation indirecte se produit sous la dépendance d'un verbe introducteur (*dire, déclarer, révéler, etc.*) qui marque le type d'acte illocutoire accompli par l'énonciateur cité selon la perspective du sujet rapporteur.

Dans les textes informatifs de la presse écrite, la citation en forme de *style indirect* est employée souvent pour rendre compte du contenu sémantique d'une déclaration, un témoignage ou une opinion de l'énonciateur cité. Mais on ne trouve pas normalement ce type de citation à l'état pur; il est accompagné souvent de la technique du «résumé avec citations», ou bien il alterne avec les citations en style direct pour rendre plus dynamique le style (variation ou glissement dans le mode de citation) et pour renforcer l'impression d'authenticité. Voici un extrait d'une nouvelle intitulée «**Les otages du Sahara localisés**»:

[...] Son envoyé confirme que les otages sont détenus par des trafiquants et non par des islamistes armés, comme l'ont soutenu Alger et une partie de la presse algérienne. «*Le groupe Ben Moktar n'a pas de motivation politique*», précise-t-il [...]. Se déclarant «*très optimiste*» sur l'issue de cette affaire, il affirme que les ravisseurs n'ont guère le choix.. (*Libération*, 5 août 2003)

Nous avons observé que dans le récit de presse la citation indirecte joue d'une certaine liberté. Elle peut être introduite par un verbe sous la forme d'une phrase complétive, ou bien elle peut apparaître aussi à la suite d'un marqueur de citation («*Selon X*», «*D'après la déclaration (ou le témoignage) de X*», etc.) pour attribuer le récit d'un événement ou l'opinion sur un état de choses à un énonciateur (source de l'information donnée), mais c'est la voix du sujet rapporteur-narrateur qui rend compte indirectement de l'opinion de cet énonciateur. Le narrateur peut donner cette opinion comme véridique ou adopter une attitude de distance signalée par l'emploi du *conditionnel*.

2.4. De la citation en style indirect à la citation en forme de *oratio quasi obliqua* (OQO)

La réformulation de manière indirecte par le narrateur journaliste d'un discours (un témoignage, une déclaration, une information, etc.) appartenant à un énonciateur déterminé peut donner lieu à un mode de citation que G. Abril, reprenant la théorie de G. Reyes (1984), appelle *oratio quasi obliqua* (OQO):

Reyes défine la OQO como una paráfrasis libre e informada por la perspectiva del hablante (citador) y que no presenta marcas sintácticas explícitas de citación; que se percibe, pues, como una forma de cita en virtud de la información contextual. Es próxima del EIL [Estilo Indirecto Libre] porque en ambos casos el narrador adopta el punto de vista y, a veces, los rasgos expresivos, la manera de hablar del personaje citado. Pero en la OQO el narrador no adquiere nunca las categorías de tiempo y espacio ajenas; sí las adquiere generalmente en el EIL. (G. Abril, 1997: 245)

Ce procédé citationnel est proche du Style Indirect Libre (SIL) parce que, comme dans celui-ci, le discours attribué à l'énonciateur cité n'est pas introduit par des marques explicites de citation. Le narrateur reformule librement, au deuxième degré, le contenu informatif de la source citée en se servant du récit ou de la déclaration faite par celle-ci en premier degré. Voici un exemple pris d'un reportage intitulé «**Le bagagiste de Roissy a bien été victime d'un complot familial**»:

[...] Selon les déclarations de Patrick Pouchoulin devant le juge d'instruction, la belle-famille, convaincue de la culpabilité de son gendre, aurait même envisagé la suppression physique de Besseghir au cours de nombreuses réunions de préparation, en décembre. Cet ami de la famille assure les en avoir dissuadés, proposant, à la place, de punir le bagagiste en le faisant passer pour un terroriste et en l'envoyant en prison. Il avait alors contacté Marcel Le Hir, qu'il avait rencontré il y a trois ans dans le milieu de la sécurité. Les deux hommes, qui envisageaient de créer ensemble une société de détectives privés, ont alors conçu le scénario improbable de la machination, avec l'aide de l'oncle. (*Le Monde*, 12-13 janvier 2003)

Cette forme de citation peut renfermer une certaine ambiguïté énonciative. À qui attribuer, en effet, la formulation de l'énoncé à partir de la phrase «*Il avait alors contacté Marcel Le Hir...*», à l'énonciateur cité et reformulé au deuxième degré (Patrick Pouchoulin)? ou bien au narrateur qui raconterait maintenant les faits selon sa propre perspective?

Le procédé de la **citation narrativisée** est proche de *l'oratio quasi obliqua*, mais maintenant le sujet rapporteur ne fait pas allusion (ni directe ni indirecte) aux paroles concrètes prononcées. Il informe simplement aux lecteurs de l'acte de parole accompli par l'énonciateur organisant librement cette information. Voici un exemple:

[...] M. Busch s'est engagé à prendre des mesures permettant un traitement plus humain de l'immigration illégale des travailleurs mexicains. Il ne s'est pas, pour autant, rallié à la

requête de M.Fox d'une amnistie. Il s'est engagé à convaincre le Congrès de faire confiance aux nouveaux efforts du Mexique pour lutter contre le trafic de drogue, ce qui lui éviterait l'humiliante procédure dite de «certification», à laquelle il est soumis chaque printemps. (*Le Monde*, 18-19 Février 2001)

2.5. La citation par *allusion* avec la mise entre guillemets d'un mot ou d'un syntagme sur lequel on veut attirer l'attention des lecteurs

Dans le discours rapporté l'emploi des guillemets accomplit des fonctions différentes. Ils servent normalement à marquer la fidélité au discours d'origine. Mais le recours aux guillemets peut servir aussi à attirer l'attention des lecteurs sur la signification particulière d'un mot qui est ainsi signalé spécialement pour être interprété en dehors de son usage référentiel courant. Les guillemets servent alors à *modaliser* l'attitude du locuteur à l'égard du mot ou du syntagme signalé et à laisser au lecteur «*le soin de comprendre pourquoi il attire ainsi son attention*» (Maingueneau, 2000: 138). Dans les textes informatifs de la presse on trouve cet emploi quand le sujet rapporteur veut marquer une distance devant la signification d'un mot déterminé qu'il faut interpréter dans un certain contexte. Il s'agit alors d'une citation *allusive* qui, pour être bien interprétée, implique un savoir partagé et une *connivence* minimale entre le rapporteur et le lecteur. Comme affirme Maingueneau, «*tout déchiffrement réussi va renforcer ce sentiment de connivence*» (Maingueneau, 2000: 140).

Voici les diverses fonctions que la «*mise entre guillemets*» d'une unité lexicale peut accomplir dans le texte de la nouvelle:

- 1) Le sujet rapporteur peut faire allusion à un terme bien particulier (propre d'une profession, d'une institution, d'un milieu déterminé ou d'une langue étrangère) que le lecteur n'est pas censé connaître, mais, dans le sous-titre ou dans un paragraphe de l'article, il va pouvoir trouver une clé pour interpréter sa signification. Voici un exemple dans les titres de cette nouvelle:

Le «Truffadou», un petit train pour l'été

Depuis 1997, ce petit train de la ligne Bordeaux-Aurillac circule du 14 juillet au 15 août
(*Le Monde*, 16 août 2003)

Dans un paragraphe de l'article, le lecteur apprend que le mot «Truffadou» a une justification parce que au début du XX^e siècle la ligne Bordeaux-Aurillac «*servait alors à l'expédition des truffes du marché de Martel, l'un des plus importants de France*»

- 2) La mise entre guillemets marque la *distance énonciative* avec laquelle le sujet rapporteur rend compte d'un terme ou d'un syntagme qui acquiert une signification spéciale dans l'énoncé attribué à un énonciateur déterminé. On signale ainsi qu'il s'agit d'une expression qui lui appartient en propre et qui est en rapport avec son idéologie, sa psychologie, etc. Voici un exemple:

Lionel Jospin préconise une «*maîtrise de gauche*» des comptes publics. (*Le Monde*, 7 mars 1998).

- 3) La mise entre guillemets d'un mot déterminé peut marquer une attitude d'ironie, de critique ou de disconformité de la part du sujet rapporteur devant le sens particulier que donne à ce mot l'énonciateur auquel il faut l'attribuer. L'énoncé est alors

polyphonique parce qu'il met en scène deux voix qui adoptent deux perspectives différentes. Voici un exemple de distance ironique dans lequel le syntagme mis entre guillemets introduit le point de vue du conducteur qui a causé la mort du piéton:

À Metz, un piéton meurt fauché par un conducteur qui sortait d'«un repas trop arrosé».
(*Le Monde*, 27 août 2002)

Nous terminons ici notre analyse du fonctionnement énonciatif des divers procédés de citation employés par le sujet rapporteur dans le texte de la nouvelle de la presse écrite. Avec cette analyse, nous avons essayé de mettre en relief le jeu complexe de la polyphonie dans ce type de texte. Pour cela, nous avons adopté la perspective de la pragmatique énonciative et textuelle observant chaque procédé de citation en relation avec les effets communicatifs qu'il permet de produire chez le lecteur destinataire du texte. Nous avons observé aussi l'attitude du sujet rapporteur (modalisation) devant l'acte de parole de l'énonciateur cité. Notre étude s'inscrit, par conséquent, dans le domaine de la pragmatique de l'énoncé, de l'analyse du discours et de la linguistique textuelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABRIL, G. (1997). *Teoría general de la información. Datos, relatos y mitos*, Madrid, Cátedra.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1984). «Hétérogénéité(s) énonciative(s)», *Langages*, 73, pp. 98-111.
- BAKHTINE, M. (1978). *Théorie et esthétique du roman*, Paris, Gallimard.
- (1984). *Esthétique de la création verbale (1952-53)*, Paris, Gallimard.
- CHARAUDEAU, P. (1997). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- LOCHARD, G. & BOYER, H. (1998), *La communication médiatique*, Paris, Seuil. Col. "Mémo".
- MAINGUENEAU, D. (1994). *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- (2000). *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- REYES, G. (1984). *Polifonía textual. La citación en el relato literario*, Madrid, Gredos.
- ROSIER, L. (1999). *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris, Bruxelles, Duculot.
- TUOMARLA, U. (1997). «Le discours direct de la presse écrite: un lieu de l'oralisation de l'écrit», *Faits de langue*, 13, pp. 219-229.

VAN DIJK, T.A. (1990). *La noticia como discurso. Comprensión, estructura y producción de la información*, Barcelona, Paidós.

VILLANUEVA ALFONSO, M^a Luisa (1998). «Oralidad y escritura: estrategias retóricas de la ficcionalización en el texto de la prensa escrita», *Les Chemins du texte*, VI Coloquio de la APFFUE, Universidad de Santiago de Compostela, Tomo II, pp. 240-252.

EL DISCURSO IRÓNICO

M^a Dolores Jiménez del Río
Universidad de Sevilla

Introducción

A lo largo de la historia, el fenómeno irónico ha sido sometido a infinidad de estudios e intentos de definición. Estos estudios no sólo han sido planteados desde ópticas distintas, motivado esto quizás por la evolución en su uso, desde el puramente retórico en su origen hasta el fenómeno lingüístico y pragmático que es hoy, sino que además han tomado como objeto diversos componentes del mismo: intención del locutor, mecanismos de la ironía, papel del receptor, polifonía, contexto, desdoblamiento de las situaciones de enunciación, etc.

Este gran número de intentos de definición pone de manifiesto de alguna manera la gran complejidad de este tipo de enunciados.

No es nuestra intención dar cuenta de todo ese volumen de opiniones y bibliografía, sino más bien tratar de resaltar algunos factores relevantes que no deberían caer en el olvido de cara a una definición global de ironía, dada su eficacia y rentabilidad a la hora de identificar y describir el fenómeno.

Las definiciones tradicionales

Para asistir al nacimiento de la ironía debemos trasladarnos hasta la época clásica, donde ésta era concebida como una figura del discurso. Las figuras se utilizaban para ornamentar el texto y hacerlo más grato y convincente sin que cambiara de significado. Los tropos, en concreto, consistían en sustituir la expresión literal opaca del pensamiento del autor por una expresión figurada.

Tradicionalmente, las definiciones de ironía son dos:

- a) *“la ironía es decir lo contrario de lo que se quiere decir”*
- b) *“la ironía es decir algo diferente de lo que se dice”*

a) Esta concepción centra la definición de ironía en la existencia de una *contradicción lógica*, que puede ser de tres tipos:

- *explícita*: oposición entre la información verbal explícita y una *presuposición*.

Por ejemplo, al decir (1.a), se establece una oposición entre el contenido verbal explícito (agradecer algo) y un contenido que se presupone (el humo molesta). La contradicción vendría dada por el hecho de que no agradecemos algo que nos molesta.

(1.a) Merci de me jeter la fumée!

- *contra-verdad*: oposición entre lo verbal y lo situacional.

Así, si decimos (2) en medio de una tormenta, se establece una contradicción patente entre lo que expresamos por medio del enunciado y la información situacional.

(2) Quel beau temps!

- *implícita*: oposición entre dos procesos inferenciales derivados de un mismo enunciado.

(3) Voilà ce que ce parti politique défend... pour les autres, bien sûr!

De la primera parte del enunciado podemos inferir que lo que propugna ese partido político se establece para un cumplimiento general, incluidos los propios componentes de ese partido, inferencia que es desmentida por la segunda parte del enunciado.

Consideramos que esta definición no es lo suficientemente completa como para explicar la totalidad del fenómeno irónico, pues no rendiría cuentas de los casos que no se basan en una contradicción, como son por ejemplo casos del tipo (4) y (5).

(4) —Comment s'est passé ton examen?

—Qu'est-ce qu'il fait beau!, ne crois-tu pas?

(5) —Vous êtes têtue, Mme. Lowensting, et j'ai faim. Ça vous intéresse de manger avec moi?

—Mais seulement si vous me laissez payer

—J'insiste!¹

Tanto (4) como (5) no residen en una contradicción estricta, sino en otros factores que veremos más adelante (incongruencia, polifonía, no pertinencia...).

Pese a las limitaciones de esta definición de ironía, nosotros nos quedaremos con dos nociones que creemos importantes:

- La noción de *presuposición*, en el sentido de que la lengua vehicula información no explícita y nos puede ser útil para la interpretación de la ironía.

- La noción de *contexto*, en el sentido amplio que veremos más adelante.

¹Traducción nuestra de un extracto de la película "El Príncipe de las Mareas".

b) La segunda definición que tradicionalmente encontramos de la ironía es la de “*decir algo distinto de lo que se dice*”.

Esta definición nos resulta algo más amplia que la anterior, por el hecho de que se podría aplicar a un mayor número de casos, incluyendo los anteriores.

Así (6), dicho de manera irónica, no significa lo contrario de lo dicho (“Jacques Chirac n’a pas un bon nez pour la politique”), sino algo distinto, que pertenece al conocimiento mutuo de los interlocutores.

(6) Jacques Chirac a un bon nez pour la politique.

Sin embargo, pese a que estimamos esta concepción más amplia que la anterior, quizás esa misma característica nos haga criticarla. En medio de esa amplitud, sin ninguna otra indicación, creemos que en ocasiones resultaría difícil encontrar el verdadero significado de la ironía.

Seguiría siendo, además, insuficiente para explicar casos del tipo de (4) y (5), si no añadimos otros parámetros que ayuden a su interpretación.

Es evidente que cuando en (4) el interlocutor dice “qu’est-ce qu’il fait beau!, ne crois-tu pas?” su intención no es comunicar lo que dice literalmente (porque además es totalmente posible que esté lloviendo a mares); tampoco creemos que quiera decir lo contrario de lo dicho (que hace un tiempo malísimo). En realidad, el locutor quiere dar a entender algo distinto de lo que ha dicho. Pero, ¿qué es ese “algo distinto”? ¿Cómo llegar hasta él? Ese es el vacío que encontramos en esta concepción.

La diferencia entre (4) y (6) reside en que en (6), a través del contenido lingüístico, podemos extraer el significado de la ironía, mientras que en (4) sería más difícil si no tenemos en cuenta otros factores del uso de la ironía (por ejemplo la no pertinencia).

Como veremos más tarde, el locutor no pretende ni siquiera decir algo concreto, sino más bien cambiar de conversación. Su intención es por tanto más actitudinal que verbal.

Para M^a Ángeles Torres (1999 : 7) esta definición no es adecuada porque no incluiría los casos en que el hablante no quiere *decir otra cosa*, sino exactamente lo que dice, pero que en un determinado contexto resultan irónicos.

Pone el ejemplo de (7), proferido ante una persona con evidente mal gusto vistiendo.

(7) J’adore les gens qui s’habillent bien.

Para la autora, «la oración es literalmente verdadera, pero contextualmente irónica. En ella se dice lo que se quiere decir, pero se implica algo distinto a lo que explícitamente se dice».

Compartimos con la autora la idea de que el emisor de (7) asume la veracidad de éste, pero consideramos que es la información implícita (que sólo subyace contextualmente) la que le da el verdadero valor a la ironía. Es decir, que para nosotros,

el enunciado presentado es sólo un medio para llegar a ese significado real enmascarado bajo una apariencia explícita.

Podríamos establecer, pues, la existencia de dos niveles distintos:

- El primero, que correspondería a lo que se dice; el enunciado utilizado como medio.
- El segundo, que correspondería a lo que realmente se quiere decir, a la *intención de la comunicación* y que habría que extraer de la oposición del enunciado con la realidad. Sería algo así como: “et pas comme celui-là” o “mais tu as vu ça, toi?”

De esta definición, como de la anterior, resaltaremos un factor importante: es el concepto de *implicitación*, que analizaremos más extensamente en las páginas siguientes, a propósito de la teoría de Grice.

Las definiciones lingüísticas

Ya en el siglo XX, uno de los autores que aportan su definición del fenómeno irónico es C. Brooks. Para él, el concepto de *contexto* es un factor determinante en toda ironía. «La ironía no es una palabra o una expresión que en sí presenta una significación contraria a la explícita, sino que el fenómeno irónico se manifiesta en todo el conjunto textual en el que se incluye. [...]. Toda ironía muestra una contradicción o *incongruencia* entre un pensamiento o una realidad y las palabras que articulan el discurso, y esto configura la esencia de la misma, *que ha de ser reconocida por el receptor*» (Torres Sánchez, 1999: 11, cursivas nuestras). De esta concepción destacaremos 3 factores que creemos interesantes en la definición de ironía:

- La noción de *incongruencia*: este término permite una definición mucho más amplia de la ironía que las definiciones anteriores. Esa amplitud en su aplicación vendría dada, según nuestra idea, con una amplitud en la concepción de esa incongruencia, que no se restringe a un enfrentamiento entre lo verbal y lo situacional, sino que pondría en juego todos los factores de la definición de contexto que daremos a continuación.
- El concepto de *contexto* también nos parece muy rentable en la definición de ironía, en tanto en cuanto es uno de los polos de la dualidad establecida por la incongruencia. Para Brooks esa incongruencia se establece entre “una realidad o un pensamiento” y lo dicho. Nosotros compartimos esa idea de incongruencia, pero proponemos una concepción mucho más amplia de este primer término de la dualidad: sería el concepto de “contexto”.

En el terreno lingüístico, nuestra concepción de contexto va desde el entorno textual más próximo de la palabra o enunciado en cuestión, al conjunto del texto que enmarca el enunciado o enunciados considerados y de manera más amplia, todos los actos de lengua que existen (que ya han sido producidos) en una sociedad considerada y que intervienen para la producción y comprensión del texto interpretado.

En el terreno extra-lingüístico, podemos hablar de:

- los componentes de la situación de enunciación (a la vez física y mental).
- la identidad de los interlocutores.
- sus saberes.
- la relación establecida entre ellos.
- la imagen que cada uno se hace del otro (y la que cada uno piensa que el otro tiene de él).
- el papel institucional y discursivo de cada uno.
- los acontecimientos que preceden al enunciado.
- la conversación en la que está inscrito el enunciado.
- el marco espacio-temporal.
- el objetivo de la comunicación.
- los conocimientos compartidos por los dos interlocutores.
- los saberes compartidos por la sociedad,...

En definitiva, asumimos por completo la concepción de *contexto* que Sperber y Wilson (1986) defienden en su *Teoría de la Pertinencia*, a saber, el conjunto de informaciones de las que dispone el coenunciador para interpretar el discurso en el intercambio conversacional.

En nuestra opinión, la incongruencia se establece entre el contenido verbal explícito y alguno de los componentes del contexto (en sentido amplio).

- *El papel del interlocutor*, quien, como acabamos de ver, debe poseer los instrumentos necesarios para descifrar el valor de la ironía que se le presenta (es más, se le dirige), puesto que la ironía está siempre destinada a un interlocutor concreto y éste debe sentirse concernido por ella. De lo contrario, la ironía no cumplirá su función.

Y si bien el interlocutor debe ser capaz de percibir la ironía que se le dirige, de manera simétrica, el productor del enunciado debe poseer la *intención irónica*, ya que de ella depende la presencia o ausencia de ironía. Esta intención habrá de ser más explícita cuanto menores sean los conocimientos compartidos de los interlocutores.

Las definiciones pragmáticas

A partir de los años 70, con el nacimiento de *la pragmática*, la ironía es entendida como un fenómeno de comunicación en su dimensión de uso ordinario.

J. R. Searle (1972) estudia el fenómeno irónico desde su *Teoría de los Actos de Habla*. A partir de su clasificación tripartita de éstos:

- *acto locutivo*: acto de habla propiamente dicho.
- *acto ilocutivo*: acto llevado a cabo *al decir*.
- *acto perlocutivo*: acto llevado a cabo *por el hecho de decir*.

La ironía es explicada por Searle como una disociación entre el acto locutivo y el acto ilocutivo, como un acto indirecto en el que lo que se dice difiere de lo que se quiere decir.

Searle no hace alusión al acto perlocutivo, que nosotros consideramos esencial, pues la ironía depende en última instancia de la reacción del interlocutor, de tal manera que si éste no se siente concernido por la ironía que se le dirige, el objetivo de la enunciación no se llevará a cabo. Como veremos más tarde, el receptor es el responsable

de llevar a cabo esa última etapa del proceso irónico (la extracción de la inferencia que le dé sentido a ésta).

No queremos decir con esto que si el receptor no capta la intención irónica, la ironía deje de existir, puesto que para nosotros la ironía procede siempre del locutor y de su intención.

H.-P. Grice (1979) interpreta la ironía desde su *Teoría de la Conversación*. Dicha teoría plantea la existencia de un *Principio de Cooperación* por el cual los interlocutores se rigen en el momento del intercambio lingüístico, con el fin de conseguir el objetivo de la comunicación, aceptado por ambos (de manera tácita).

Este principio está compuesto por 4 categorías llamadas *máximas conversacionales*, que especifican sus campos de aplicación:

- Máximas de cantidad: tu contribución al intercambio debe contener tanta información como la conversación lo requiera, ni más ni menos.
- Máximas de cualidad: tu contribución sólo debe enunciar aquello que crees verdadero.
- Máximas de relación: haz que tu contribución sea apropiada al objetivo de la conversación.
- Máximas de modo: tu contribución debe ser clara, no ambigua, ordenada y breve.

Grice utiliza para su definición de ironía (al igual que en su *Teoría de la Conversación*) otra noción importante: la de *implicatura*.

La noción de implicatura reside en la distinción entre lo que es *dicho* y lo que es *implicado*. Según Grice, el enunciado puede comunicar, en ciertas ocasiones del discurso, muchas más informaciones de las que su sentido literal haría pensar. Éste es el caso de la ironía.

Pero no debemos confundir los distintos casos de implicación, pues no todos constituyen ironía. Demos el nombre de *inferencia* al fenómeno general por el cual una proposición es admitida en virtud de su unión lógica con una o varias proposiciones que le anteceden y que consideramos verdaderas (premisas).

Esta inferencia se puede realizar por mediación de:

INFERENCIAS NECESARIAS

Inscritas en la estructura lingüística del enunciado. Independientes de la situación discursiva

IMPLICACIÓN: Hélène parle avec son frère →
(*Son frère est un garçon*) → Hélène parle avec un garçon
(**Implicatura convencional**)

PRESUPOSICIÓN: Pierre a cessé de fumer →
presupone: *Pierre fumait avant*
(**Implicatura conversacional**)

INFERENCIAS POSIBLES

SOBREENTENDIDO: inferencia situacional, correspondiente al implícito pragmático. Inferencia posible de la que la realización contingente depende del contexto de la enunciación.
—Tu viendras samedi au cinéma avec nous?
—J'ai un examen lundi.

La implicatura permite dar cuenta de ciertos tipos de inferencia que no pueden ser reducidos al estricto mecanismo lógico de la implicación.

Grice distingue 2 tipos de implicatura, dependiendo de si el proceso inferencial es desencadenado por el material lingüístico (*implicatura convencional*) o por los datos de la situación de comunicación, no exclusivamente lingüísticos (*implicatura conversacional*).

En su explicación de la ironía (u *oposición irónica*, como él la llama), Grice hace uso de las nociones que acabamos de evocar. Este autor considera que los casos de ironía son aquéllos en los que el mensaje viola voluntaria y abiertamente, aunque sólo de manera aparente, alguna de las máximas conversacionales que cada interlocutor supone que el otro respeta en toda comunicación cooperativa. El oyente, que sigue confiando en el respeto del Principio de Cooperación por parte del locutor, se ve obligado a generar algunas inferencias a partir del mensaje e identificar la intencionalidad que ha llevado al hablante a actuar con aparente *incoherencia comunicativa*.

Hay por tanto reinterpretación del sentido literal en función de unos parámetros situacionales. Esta reinterpretación se cifra en términos de inferencia y corresponde al sobreentendido, que reposa sobre un razonamiento efectuado por el receptor del mensaje, *razonamiento previsto por el emisor*.

Mostraremos como ejemplo dos casos en los que las máximas no respetadas han sido la de cualidad y la de relación:

- Acabamos de presenciar una fuerte discusión entre dos personas y una de ellas dice de la otra.

(8) Qu'est-ce qu'on s'entend bien, Jean et moi!

El evidente no respeto de la máxima de cualidad rompe las *expectativas* de los oyentes. Como suponemos en nuestro interlocutor una intención de mantenerse fiel al Principio de Cooperación, nos vemos “forzados” a realizar ciertas inferencias que, de algún modo, “salven” dicho Principio.

En el caso de (8), inferiremos que más que el sentido literal del enunciado, lo que el locutor ha querido realmente comunicar es algo así como: “Je ne le supporte pas”.

- Para una segunda muestra de transgresión de máximas podríamos retomar el ejemplo (4).

Si consideramos el sentido literal de la respuesta, podemos afirmar que el locutor ha transgredido la Máxima de Relación. En este caso, la inferencia que tendríamos que hacer sería algo así como: “je ne veux pas en parler” o simplemente “je l'ai raté (et c'est pour cela que je ne veux pas en parler)”.

Hemos de decir que cualquier transgresión de una máxima no produce necesariamente ironía. Es necesaria además la intención irónica. Podemos enunciar algo falso con intención de mentir o transgredir involuntariamente la máxima de relación porque no hemos entendido bien la pregunta de nuestro interlocutor sin que exista ironía.

Igualmente, afirmaremos que no toda ironía es una transgresión. Al menos no una transgresión de las máximas expuestas por Grice. Esta teoría no explicaría casos del tipo (9), donde ninguna de las máximas conversacionales es transgredida, aunque el enunciado sea evidentemente irónico.

(9) Les amis sont toujours là quand on a besoin de toi.

Para explicar este caso, nosotros abogaríamos por una concepción más amplia de las máximas, que junto con el concepto de contexto (expuesto con anterioridad), permitiría su resolución.

Podríamos, pues, enunciar una nueva máxima conversacional que sería algo así como una “*máxima de conocimientos compartidos*”.

Partimos de la base de que los interlocutores conocen la frase popular “les amis sont toujours là quand on a besoin d’eux”. El hecho de oír (9) en su lugar provoca en el oyente una reacción de extrañeza ante algo que, aunque es cierto, no suele ser enunciado así. Es entonces cuando, ante la aparente transgresión de la nueva máxima, el lector buscará una solución que proteja el Principio de Cooperación. Esta solución puede ser la siguiente: al sentido literal del enunciado (9), que consideramos cierto, habría que añadir la implicatura que se desprende de él y que podría ser algo así como “mais pas quand tu as besoin d’eux” o curiosamente, el contrario de la frase conocida: “les amis ne sont jamais là quand on a besoin d’eux”.

Al igual que hemos hecho con el resto de definiciones, señalaremos a continuación los aspectos que consideramos más destacados de esta teoría:

- Por todo lo que hemos explicado en las páginas anteriores, la noción de implicatura nos parece crucial para la definición de la ironía. Consideramos que la ironía, más que “decir lo contrario” o “decir algo distinto a lo dicho”, es “decir algo más, además de lo dicho”. Nosotros estableceríamos un vínculo de identidad entre ese “algo más” y lo que Grice denomina *implicatura*.
- Retomando el papel del *receptor de la ironía*, diremos que al ser él el que realiza la inferencia, asume de este modo la responsabilidad de estas inferencias, de la que el locutor queda exento. Éste puede ser obligado a asumir sus palabras textuales (porque en efecto las ha pronunciado), pero puede declararse no responsable de las inferencias que haga su interlocutor. Esto convierte a la ironía en un medio perfecto para la crítica, la burla, el reproche,... donde el locutor prefiere tal vez depurar responsabilidades.

Por su parte, O. Ducrot (1984) explica el fenómeno irónico desde su *Teoría Polifónica*. Para el autor, la polifonía consiste en el *concurso de diversas voces en un mismo enunciado*. Para explicar esta multiplicidad de voces, Ducrot señala que bajo la aparente unicidad del sujeto hablante pueden esconderse hasta 3 entidades distintas:

- el sujeto hablante: el ser empírico real, no lingüístico.
- el locutor: la persona que asume la responsabilidad de la enunciación, a la que se refieren los posibles décticos del enunciado.
- el enunciator: persona(s) a la(s) que el locutor declara responsable(s) del enunciado.

Ducrot describe la ironía de esta manera:

Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue donné dans l'énonciation. (Ducrot, 1984: 211)

Ducrot pone el siguiente ejemplo para mostrarnos esas diferentes instancias enunciativas:

Je vous ai annoncé hier que Pierre viendrait me voir aujourd'hui et vous avez refusé de me croire. Je peux aujourd'hui, en vous montrant Pierre effectivement présent, vous dire sous le mode ironique: "Vous voyez, Pierre n'est pas venu me voir". Cette énonciation ironique dont je prends la responsabilité en tant que locuteur (c'est moi qui désigne le *me*), je la prends comme l'expression d'un point de vue absurde, absurdité dont l'énonciateur n'est pas moi et risque même, dans ce cas d'être vous (c'est cette assimilation de l'énoncé à l'allocutaire qui rend ici l'ironie agressive): je vous fais soutenir, en présence de Pierre, que Pierre n'est pas là. (Ducrot, 1984: 211)

Vemos cómo Ducrot resuelve el *problema* de la ironía por medio de un desdoblamiento de la figura del locutor.

Se le ha reprochado a Ducrot que no explique casos del tipo (3), (7) y (9), donde no se ve excesivamente claro cuáles son esas diferentes instancias enunciativas.

En esos casos, locutor y enunciador coinciden en la idea expuesta. ¿Dónde residiría entonces la ironía, si el locutor no considera absurdo el punto de vista expresado por el enunciador y, es más, se identifica con él?

Esta coincidencia de opiniones entre locutor y enunciador ocurre también en el caso de la autoironía, pero aquí Ducrot sí que apunta la que puede ser la solución.

Consideremos el ejemplo expuesto por él:

Je vous avais prédit qu'il pleuvrait aujourd'hui, et il fait un temps magnifique, qui m'amène à me moquer de mes propres compétences météorologiques: en vous montrant le ciel bleu je vous fais remarquer "vous voyez bien, il pleut. (Ducrot, 1984:212)

En este caso, el enunciador ridículo se homologa con el locutor, incumpléndose por tanto la definición expuesta más arriba (a saber, que locutor y enunciador deben mantener opiniones discrepantes). Ducrot resuelve esta contradicción creando una nueva entidad enunciativa. La figura del locutor L es desdoblada en:

L: locutor como tal, responsable de la enunciación

λ : locutor como ser del mundo; persona completa, origen del enunciado.

En este caso, λ sería la persona que se aventura a predecir el tiempo sin tener idea de ello. El ser a quién L (responsable de la enunciación) homologa con el enunciador del punto de vista absurdo no es ya él mismo, sino λ .

Como hemos hecho en las demás teorías, queremos resaltar aquí un aspecto de la misma: es la noción de *desdoblamiento del locutor*, pues creemos que resulta eficaz para la descripción de gran número de casos de ironía, tales como (10), (11) y (12).

(10) Qu'est-ce que j'apprécie ta ponctualité, encore une fois!

(11) —Qu'est-ce que tu manges?

—Un sandwich

—encore un sandwich?

—Non, cette fois-ci c'est un délicieux mets préparé artisanalement avec les produits du terroir.

(12) —Avez-vous vu passer une voiture roulant assez vite, avec immatriculation allemande, un phare cassé, la portière arrière mi-ouverte et un pneu crevé?

—Ah, oui! Et le conducteur avait des boutons et un correcteur dentaire!?! [...]

En (10) hacemos notar algo que es evidentemente falso. L considera absurdo lo enunciado por E. (11) resulta irónico por ser la imitación de un registro de lengua inapropiado en una conversación cotidiana, donde resultaría bastante pedante y fuera de lugar. La intención puede ser disuadir al otro de que haga más preguntas. En (12) el locutor, tratando de imitar a su interlocutor, da un paso más en el absurdo que supone la pregunta.

Por último presentaremos la solución que ofrecen **D. Sperber** y **D. Wilson** (1978) al fenómeno de la ironía: lo que ellos denominan la *Teoría del Uso-Mención*.

En la ironía, según estos autores, se evoca otra enunciación (real o hipotética) en la que el hablante se comprometería con la veracidad del estado de cosas descrito en dicho enunciado. “La intención irónica de dicho enunciado nos obliga a interpretar que el hablante está expresando, no una creencia de algo a través del contenido proposicional de su enunciado (uso), sino que manifiesta con ese enunciado una creencia acerca de ese mismo enunciado (mención), e intenta separarse de su contenido, bien porque es claramente falso o porque es evidentemente irrelevante, y no está intentando significar con él” (M^a Ángeles Torres, 1999: 72).

Las ironías se interpretarán pues como menciones que tienen un carácter de eco. El contenido ecoizado puede representar el enunciado de otra persona, o la opinión de un determinado grupo de personas, o un pensamiento u opinión implícitos. La repetición se hace manifiestamente escéptica, divertida, sorprendida, mostrando aprobación o reprobación, con lo que el hablante puede realmente expresar su propia actitud hacia el pensamiento del que se hace eco.

Pongamos un ejemplo para explicarlo. Si bajo una tremenda tormenta exclamamos:

(13) Quel temps splendide!

Dadas las circunstancias contextuales, descartaremos la opción de que el locutor quiera hacernos creer que piensa lo que ha dicho. Es más, estamos seguros de que piensa lo contrario. Lo que no es tan seguro es que su intención haya sido querer transmitirnos ese opuesto, pues lo podría haber hecho con la frase correspondiente (quel mauvais temps!). ¿Cuál es entonces su intención?. Según Sperber y Wilson, el locutor de (13) intenta transmitir una idea sobre el enunciado en sí y no una idea sobre el tiempo en cuestión (el contenido del enunciado). Es decir, que el hecho de decir (13) bajo una tormenta, lo que busca es mostrar cuán ridículo o irrisorio sería pensar el deseo de que el tiempo fuera espléndido, frente a la situación real.

Si por el contrario la frase proferida bajo la tormenta fuera (14),

(14) Je crois avoir senti quelques gouttes.

La intención de esta enunciación es mostrar la no pertinencia del enunciado en el momento actual (sí cuando empezaba a llover).

Compartimos, pues, totalmente, la concepción de la ironía como muestra de una *actitud hacia el enunciado*, como *intención* de sugerir algo a través de él, pues creemos que es en esa intención donde radica la importancia de la ironía.

De esta última teoría señalaremos 2 nociones que creemos importantes:

- La noción de *mención*, que nos permite distanciarnos de un enunciado y significar a través de su enunciación, más que de su sentido.
- Todo ello se produce gracias a otra noción, la de *desdoblamiento de las situaciones enunciativas*.

Conclusión

Como hemos mostrado a lo largo de estas páginas, las definiciones de ironía son múltiples y variadas. La variedad desde la que se estudia el fenómeno hace que la mayoría de las teorías no se excluyan mutuamente, sino que resulten más bien complementarias las unas de las otras.

Como era nuestra intención, hemos querido resaltar, teoría tras teoría, algunos de los factores que, a falta de un criterio unívoco de identificación, descripción e interpretación de la ironía, consideramos pertinentes para una definición lo más global posible, aplicable al mayor número de casos de ironía.

También hemos podido evidenciar a lo largo de nuestro recorrido la existencia de distintos tipos de ironía que responden a diversos mecanismos. ¿Por qué, entonces, intentar englobarlos a todos bajo un mismo patrón? Desde nuestro punto de vista, consideramos que quizás resulte menos artificial explicar cada caso con aquel criterio que más se ajuste a sus propiedades, y no pretender una adaptación general a un modelo único que a veces resulta forzada.

Con nociones como la de *contexto*, *implicatura*, *incongruencia*, *polifonía*, *complicidad*, *intención del locutor*, *papel del interlocutor*, *mención*, etc., podemos explicar todos los casos de ironía presentados en este trabajo y creemos que cualquier otro.

No pretendemos presentar estas conclusiones como algo definitivo ni cerrado, puesto que somos conscientes de que éstas no son fruto más que de nuestros primeros pasos en una vía de investigación en la que pretendemos continuar en un futuro.

El interés de este tema es para nosotros doble:

- por una parte, como el fenómeno lingüístico y pragmático que es y que merece toda la atención que se le conceda.
- por otra parte, como el fenómeno social que constituye, dado su uso cotidiano. Nosotros, como ironistas “creyentes y practicantes” que somos, intentaremos buscar esa base teórica subyacente que explique nuestras propias realizaciones.

REFERENCIAS BIBLIOGRAFICAS

- DUCROT O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- y SCHAEFFER J.M. (1995). *Nouveau dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil.
- GRICE, H.-P. (1979). «Logique et conversation», *Communications*, 30, pp. 57-72
- NEVEU F. (2000). *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan.
- SEARLE, J. (1972), *Les Actes de langage*, Paris, Hermann.
- SPERBER D., WILSON D. (1978). «Les ironies comme mentions», *Poétique*, 36.
- (1986), *La Pertinence*, Paris, Éditions de Minuit.
- TORRES SÁNCHEZ, M^a A. (1999). *Aproximación pragmática a la ironía verbal*, Universidad de Cádiz, Servicio de Publicaciones.

DISCOURS POLITIQUE: ARGUMENTATION ET INTERACTION COMMUNICATIONNELLE OU RHETORIQUE ET MONOLOGUE?

Vassiliki Kella

Université Aristote de Thessalonique, Grèce

Le discours politique est un «discours d'influence» et son but est d'un point de vue pragmatique d'agir sur l'autre. Nous dirons qu'il est question d'un discours qui «est orienté vers l'interlocuteur, orienté vers ce qu'est cet interlocuteur» (Bakhtine, 1977: 127).

Notre objet d'analyse étant le discours politique en Grèce, nous allons nous contenter d'explicitier certaines caractéristiques particulières que celui-ci présente.

Nous pouvons avancer l'idée que l'objectif de communication dans l'«échange politique» est relatif à un faire-faire (faire-voter), qui présuppose un «faire adhérer» (Charaudeau, 1992: 785) à un certain développement positionnel et par conséquent, nous pourrions faire l'hypothèse que la mise en scène du discours politique se fonde sur le Mode d'Organisation Argumentatif.

Aujourd'hui nous admettons que nous vivons dans une «société de spectacle» et nous soutenons l'idée que le discours politique fait partie d'une production sociale et d'une mise en scène bien particulière.

Les questions que nous nous posons tout au long de ce travail sont les suivantes:

- 1) Rhétorique – argumentation: termes opposés ou imbriqués?
- 2) Le discours politique est un monologue ou il s'agit de dialogue et de l'interaction communicationnelle?
- 3) Peut-on considérer que toute énonciation (politique) inclut toujours l'objectif de persuasion?
- 4) Les auditeurs du discours politique sont des récepteurs passifs ou des constructeurs de sens?

Rhétorique et argumentation: termes opposés ou imbriqués?

«Par son discours, l'orateur s'efforce d'imposer ses représentations, ses formulations, et d'orienter une action» (Charaudeau, Maingueneau, 2002: 505).

Aristote cherche à construire l'édifice qui permettra à un orateur «de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader» (1991: 82).

Comme le remarque M. Meyer (1991: 181), persuader «quelqu'un n'est en fin de compte que transformer une différence en une identité, et en cela, l'argumentation fait bien partie de la rhétorique, où sans cesse se joue le rapport de l'identique avec ce qui ne l'est pas, en tant que ce rapport est délimité par l'unité de la problématique renvoyant à la différenciation, qui est solution».

La rhétorique est un terme péjoratif et personne «n'aimerait à s'entendre traiter de «rhéteur» (Reboul, 1993: 5). On identifie la rhétorique à la technique consistant à soigner la forme du discours (Meyer, 1993: 13). Il s'agit de l'art de manipuler les gens et elle devient par conséquent contraire aux arguments qui «visent à montrer la validité ou le bien fondé» (Oleron, 1993: 4).

L'argumentation se prête à une réflexion soutenue et elle exige un travail approprié de décodage de l'enchaînement logique inclus dans ce genre de raisonnement (Oleron, 1989: 5). La rhétorique est revêtue d'une image farfelue et de facilité et elle permet une simple interprétation de la forme du discours.

La réflexion scientifique depuis Aristote leur assigne une complémentarité sans faille. En effet, les deux notions sont inextricablement liées, car le «caractère argumentatif est présent depuis le début» (Meyer, 1993: 13) dans la rhétorique, qui n'est que *l'art de bien parler*. Ceci implique la construction d'arguments valables. «La rhétorique en ce cas ne se distingue en rien de l'argumentation» (Meyer, *ibid.*). Par ailleurs, Aristote (1991: 82) assimile la rhétorique à la persuasion, de sorte que, comme le remarque M. Meyer (1993: 16) la rhétorique n'est pas seulement réduite à l'argumentation mais elle devient elle-même «un raisonnement dont le but est de persuader». La rhétorique, l'argumentation, la persuasion et le raisonnement sont enchâssés, dans le sens où la rhétorique présuppose les trois autres: pour bien parler, il faut des arguments construits avec la finalité concrète de persuader et cela ne peut se produire qu'à travers un travail de «dérivation» offert par le processus du raisonnement. La rhétorique et l'argumentation sont alors deux éléments du même processus qui en contient également d'autres.

La rhétorique et l'argumentation sont les deux éléments par lesquels un désaccord peut être réglé sans la violence, comme l'expriment bien les propos de K. Popper: «from words to words» et «tuer les idées et non plus leurs porteurs» (cité par A. Boyer, 1991: 293). Il s'ensuit qu'elles sont une sorte de «négociation de la distance entre des hommes à propos d'une question, d'un problème» (Meyer, 1993: 22). Cette négociation est fondée sur la nécessité et la volonté de convaincre. Du coup, la rhétorique devient «une théorie de l'interlocution dans une perspective pragmatique» (Achard, 1993: 80). Elle est fondée sur l'optique de la performance et de l'efficacité dans «le jeu de langage».

L'argumentation est valorisée parce qu'elle est associée à une situation complexe où des qualités supplémentaires doivent être mobilisées, alors que la rhétorique est dévalorisée, car elle se développe dans une situation simple et sans se confronter aux épineux problèmes de la contradiction. D'ailleurs, l'idée est défendue que l'électeur (dans la situation par exemple du débat ou du meeting politique) peut faire son choix d'une manière plus sûre, car à cette occasion, un certain nombre de problèmes discutés seront résolus, grâce aux arguments, sans l'intervention de la rhétorique et de ses sophismes. Il en ressort que les arguments présentés au cours par exemple d'un meeting

électoral aideront les électeurs à choisir raisonnablement, car la contradiction fera ressortir la vérité. En d'autres termes, si l'on se situe dans le cadre de la distinction d'E. Goffman à propos des rites, on s'aperçoit que le débat électoral se range dans les rites positifs (d'hommage), et le meeting politique se classe dans la catégorie des rites négatifs (d'évitement) (Winkin, 1993: 467).

Les arguments sont des assertions ou des présentations, qui s'efforcent de montrer la validité ou le bien fondé d'une position, dans le but d'amener l'auditoire à adopter cette position (Oleron, 1993: 4). Les arguments sont alors le lieu de l'association ou de la coordination «d'une procédure rationnelle et d'une démarche sociale» (Oleron, *ibid.*: 5).

Il s'ensuit que le discours des hommes politiques sera orienté vers la recherche des «raisons» pour fonder sa preuve, des raisons qui tiennent la place des arguments (Moeschler 1985: 46), et ceci, parce que l'argumentation a toujours la valeur d'une tentative de justification, pour ce qui est dit, pensé, voulu (Windisch, 1990: 137), ou fait (McEvoy, 1993: 262).

Le discours argumentatif obéit à une conception de construction relative à des «opérations discursives réglées selon un ordre qui est fonction du but à atteindre» (Windisch, 1990: 137). Les objectifs et les enjeux de la situation de communication, en l'occurrence de discours politique, se joignent à d'autres facteurs psychosociaux, pour qu'un développement stratégique prenne place «de façon à produire certains effets» (Charaudeau, 1983: 50) sur l'auditoire.

Le discours politique se développe en fonction d'une certaine «logique discursive», qui tente d'établir des relations concrètes pour atteindre un but recherché et prédéterminé. On s'y efforce d'orienter le récepteur par une construction discursive vers un «faire-faire» précis. Il ne faut pas perdre de vue qu'on «ne parle ni n'écrit jamais sans quelque raison» et «on n'écoute ni ne lit sans motif» (Grize, 1990: 31).

Le discours politique est un monologue ou il s'agit de discours dialogal et de l'interaction communicationnelle?

Selon E. Benveniste, le monologue procède de l'énonciation. «Il doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété du dialogue, structure fondamentale. Le «monologue» est un dialogue intériorisé, formulé en «langage intérieur», entre un moi interlocuteur et un moi écouteur» (1974: 85). Dans cette perspective dialogique du langage, doit être compris le propos de J. Lacan «toute parole appelle réponse». Pour l'auteur, il «n'est pas de parole sans réponse, mais si elle ne rencontre que le silence, pourvu qu'elle ait un auditeur, et que c'est là le cœur de sa fonction dans l'analyse» (1966: 123).

Dans le cas par exemple du meeting, la forme monologique apparente comprend un travail «automatique» que le sujet parlant exécute à son insu dès qu'il se constitue locuteur, et qui le contraint à implanter l'autre en face de lui (Benveniste, 1974: 82). Du coup, le locuteur devient un co-locuteur et l'énonciation «est signifiante pour autant qu'elle mise en communauté entre des énonciateurs, qui sont par ailleurs en relation interlocutive actuelle» (Jacques, 1983: 49).

Le discours politique préserve le trait biface qui caractérise tout discours humain, c'est-à-dire qu'il est «orienté vers l'autre, vers l'auditeur» (Volochnov, 1981: 287). Plus précisément, il ne s'agit pas d'une simple orientation, qui sous-entend une distinction tranchée des interactants, mais d'une complémentarité dans le sens que «l'énonciateur est partiellement l'énonciataire, et l'énonciataire est partiellement l'énonciateur» (Ghiglione, 1993: 257). Cette imbrication partielle est inéluctable dans le sens où, l'acte de langage est constitué d'un double processus de production et d'interprétation, et par conséquent, tout acte de langage appelle une interaction: «ce terme n'est donc pas réservé au seul cas de la situation dialogique» (Charaudeau, 1984: 42, et 50, note 9).

Ce discours de forme monologique n'exclut pas, par ailleurs, l'adversaire et sa parole. Au contraire, ils sont à la base de cette construction discursive stratégiquement élaborée. Mais la prise en charge du discours de l'adversaire ne signifie pas qu'il est facile de le manier à son gré, car comme le fait apparaître M. Foucault (1971: 11), il est évident «qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui, enfin, ne peut pas parler de n'importe quoi».

De même, certains travaux insistent sur la distinction entre forme et fonction du discours (Roulet, 1985). La première se réfère au nombre de participants et à leurs contributions dans l'échange; cet aspect classe le discours en tant que monologal, ou dialogal. La deuxième, en s'occupant de la structure hiérarchique du discours, qui a comme point de départ la notion de l'incursion, définie «comme une interaction verbale délimitée par la rencontre et la séparation des deux interlocuteurs» (ibid.: 23), fait la distinction entre une structure d'échange, «dont les constituants immédiats sont liés par des fonctions illocutoires initiative et réactive», qui constituent la fonction dialogique et une structure d'intervention, «dont les constituants immédiats sont liés par des fonctions interactives», qui forment la fonction monologique (ibid. p. 60). La distinction entre monologique et dialogique «recouvre la distinction entre discours faisant intervenir au moins deux énonciateurs principaux» (ibid.: 61). Cette distinction n'est pas étrangère à la notion de «polyphonie» de O. Ducrot.

Nous dirons que le discours politique, bien qu'il se présente sous une forme monologique, est dialogique par son aspect de mise en considération du propos de l'adversaire.

Il faut cependant prendre également en considération «...l'orientation dialogique» qui est, bien entendu, une «caractéristique de tout discours [...]. Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense» (Bakhtine, in Todorov, 1981: 98).

Le discours politique ne peut être traité qu'en fonction de l'interaction entre les interlocuteurs, car, comme le souligne E. Benveniste, l'essentiel de l'énonciation «est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif» (1974: 85).

Quant à la capacité réduite d'information du discours politique, les travaux, à la suite de J. L. Austin (1970), ont démontré que la procédure d'information n'est pas la seule fonction du langage: «parler, c'est sans doute échanger des informations, mais c'est aussi effectuer un acte qui prétend transformer la situation de l'allocutaire, et modifier son système de croyances et/ou son attitude comportementale» (Kerbrat-

Orecchioni, 1982: 173). Ce qui se passe alors de l'activité langagière, ne peut se résumer seulement à un faire-connaître, mais il faut y ajouter un faire-reconnaître (Flahault, 1978: 11) des rapports de places (*ibid.*: 137) et de différents rôles (Ducrot, 1972: 4) assignés aux interlocuteurs.

Compte tenu que la communication n'est pas une interaction linéaire, le discours politique est peu orienté vers la manipulation et l'«aveuglement» des électeurs-citoyens mais plutôt vers un travail de marquage intentionnel ayant sa source, soit dans les représentations que le sujet communiquant a, à la fois, des citoyens-électeurs et de la situation de communication, soit dans l'attribution causale effectuée par le sujet parlant.

Nous devons aussi signaler que, pour qu'un discours politique soit socialement acceptable, il devra correspondre aux attentes de ses destinataires, s'ancrer dans celle que U. Windisch (1982) appelle «pensée sociale», qui est la totalité de représentations véhiculées dans une société, à un moment donné. C'est sur cet ancrage que se fonde la notion de «réseau de communication».

On pourrait avancer l'idée que l'acte de communication n'est plus une transmission linéaire d'informations, car l'autre ne subit pas mais il agit et non pas toujours dans le sens voulu par l'émetteur. «La communication interindividuelle ne fut plus considérée comme un jeu de transmission mais comme un jeu de négociation» (Ghiglione, 1994: 27). Ce n'est pas l'émetteur qui est responsable de la construction du sens, mais c'est le consensus entre celui-ci et le récepteur, consensus d'ordre psycholinguistique.

Toute énonciation (politique) inclut toujours l'objectif de persuasion?

Nous voudrions essayer de répondre à la question suivante: peut-on soutenir que tout discours est argumentatif, sous prétexte, que chaque énoncé inclut une valeur d'argument ou d'orientation (O. Ducrot), ou que toute énonciation inclut toujours l'objectif de persuasion (R. Ghiglione)?

Nous pouvons répondre que, pour qu'il y ait une argumentation, il faut que certaines conditions soient remplies. Ce préalable suppose que l'argumentation ne monopolise pas la totalité du discours. Par contre, elle est dépendante de celui-ci et du sujet d'énonciation, comme le prétend G. Vignaux (1988: 21): «On ne peut pas imaginer ainsi d'argumentation sans discours qui l'exprime et la soutient ni non plus sans considération du sujet qui l'énonce. Cela veut dire que toute argumentation se caractérisera d'abord au travers des types d'«arguments» que le discours avance et ensuite, s'identifie en regard de celui qu'il a produite selon telle ou telle circonstance historique ou conjoncturelle».

Il s'ensuit que l'argumentation est une configuration, entre autres, du discours. Selon P. Bange, dans le discours, deux structures se superposent: les structures narratives qui demeurent virtuelles et les structures discursives ou rhétoriques «qui prennent en charge les premières dans l'énonciation et qui ont une fonction persuasive» (1981: 93). Deux notions se dégagent ici: la structure du discours et sa fonction. Elles se révèlent interdépendantes, car l'une détermine l'autre. Une structure donnée est employée dans un discours pour que sa fonction puisse avoir les effets recherchés.

Du coup, la structure est associée à des objectifs et des finalités et elle assume de tâches particulières. P. Charaudeau distingue quatre systèmes de structuration discursive (ou systèmes de base dans la perspective de typologisation de J. M. Adam, 1987: 51) — modes d'organisation du discours— en fonction des finalités de l'acte de communication: l'Énonciatif, le Descriptif, le Narratif et l'Argumentatif.

Chacun de ces modes d'organisation se caractérise par une fonction de base, qui «correspond à la finalité discursive du projet de parole du locuteur» (Charaudeau, 1992: 641) et développe une organisation de sa «mise en scène» (p. 642). Nous admettons que l'argumentation peut être conçue comme dépendante, à la fois, de la langue, et de la situation de l'échange langagier, dont la principale composante est le sujet parlant.

Mais il s'avère indispensable d'examiner l'argumentation en fonction de l'interaction communicationnelle.

L'argumentation ne peut pas être comprise comme une structure de la langue indépendante de l'échange, mais comme une structuration discursive, dépendante des modalités communicationnelles. Elle constitue un ensemble de traces et d'indices révélateurs du type de l'interaction, étroitement lié à la conception que le discours n'est qu'une production sociale (Adam et Petitjean, 1981: 7). Or, on est contraint d'étudier la construction argumentative en relation avec le principe de l'interaction communicationnelle dont elle est une de ses conséquences.

«Par interaction (c'est-à-dire l'interaction face à face) on entend à peu près l'influence réciproque que les participants exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres» (Goffman, 1973, I: 23).

L'approche interactionniste a mis l'accent sur la nécessité de privilégier le discours dialogal oral, tel qu'il se réalise dans les diverses situations que le discours politique présente.

C'est en effet celui qui offre le plus fort degré d'interactivité; car si tous les discours impliquent certaines formes d'interaction entre émetteur et récepteurs, c'est à des degrés très divers, la communication «en face à face» étant à cet égard la plus représentative des mécanismes propres à l'interaction.

Dans la situation de l'échange langagier, le sujet parlant développe son discours en fonction des finalités et des objectifs. Cette position en sous-entend deux autres complémentaires: d'abord, que la matière linguistique peut lui procurer les outils pour l'accomplissement de ces objectifs-finalités et, ensuite, que ceux-ci sont tributaires des conditions d'échange. Il s'ensuit que, comme le remarque F. Rastier, «la langue n'est jamais le seul système sémiotique à l'œuvre dans une suite linguistique» (1989: 37).

Auditeurs du discours politique: récepteurs passifs ou constructeurs du sens?

Les sujets parlants n'appartiennent plus à un social unanimiste et sans classe, mais à un social divisé «en groupes sociaux, inégaux et régis par des rapports conflictuels» (Windisch, 1982: 45-46).

Pour que la communication s'effectue, il faut une autre compétence, que D. Hymes propose d'appeler «communicative». «La compétence communicative désigne l'ensemble des aptitudes nécessaires aux membres d'une communauté socioculturelle

particulière, pour qu'ils puissent utiliser d'une manière appropriée tous les systèmes de signes qui sont à leur disposition» (Danjou-Flaux et Fichez-Vallez, 1993: 459).

Pour d'autres, cette compétence ne peut être que langagière, résultant de la dépendance de l'organisation de l'acte de langage, des trois composantes: situationnelle, discursive et linguistique (Charaudeau, 1983: 119). Dans cette perspective, les «multiples significations d'un acte de langage naissent de la combinaison du Dire et du Faire» (*ibid.*). Dans le premier, se manifeste les signes, dans le deuxième s'effectue les actes et les relations physiques «dont la symbolique institue les acteurs qui en sont les responsables (conscients ou non) en des places psychosociales particulières» (Charaudeau, *ibid.*). La décomposition de l'acte de langage en deux circuits, externe ou situationnel (Faire) et interne (Dire) conduit à une autre distinction du sujet agissant et sujet parlant (Charaudeau, 1983: 46). Le premier, est un agent-acteur social qui se distingue du sujet communiquant, principal responsable de la mise en scène discursive et du sujet interprète. Le deuxième, est un être du Dire qui se partage entre le sujet énonciateur, qui prononce le discours, et le sujet destinataire, qui «est cet interlocuteur fabriqué par le JE comme destinataire idéal à son acte d'énonciation» (Charaudeau, 1983: 39). Mais ce qui est créé dans cette mise en scène, ce n'est pas seulement ce destinataire. La création concerne également le JE énonciateur et les différentes relations qui relient entre eux ces deux êtres du Dire. Il s'agit alors de concevoir cette création, en tant qu'un ensemble d'images susceptibles de provoquer l'adhésion, partielle ou totale du sujet interprète.

Dans le circuit externe, le sujet social réel se définit par un certain nombre de caractéristiques psychosociales. C. Kerbrat-Orecchioni (1980: 19 et ss.) parle de compétences linguistique et para-linguistique, compétences idéologique et culturelle des déterminations «psy», et des contraintes de l'univers de discours. Dans cette dernière variable, l'auteur range des données situationnelles sans faire pourtant référence aux enjeux (*ibid.*: 20).

Les deux sujets du circuit externe sont, comme nous l'avons déjà mentionné, englobés dans des conflits, des enjeux et des jeux et leurs intentions et places ne peuvent pas coïncider la plupart du temps. Par conséquent, l'acte de langage ne peut pas être un processus symétrique, dans le sens où le récepteur va traduire l'intention transmise par l'émetteur. L'intention du locuteur ne peut pas être unique, puisque, comme il est dit et redit, «on ne saurait échapper au constat que l'être est multiple, et qu'il se dit donc de multiples façons» (Meyer, 1991: 167), et puisque l'interlocuteur procède par interprétation, en fonction de ses propres réalités sociales, étant donné le fait qu'il ne connaît pas toutes les composantes qui surdéterminent la parole du locuteur. Dans ces conditions, le récepteur perd son voile d'ignorance et de passivité et prend un rôle actif dans l'acte de langage, car, comme le souligne P. Charaudeau (1983: 118): «Interpréter ce n'est donc pas comprendre mais c'est construire de la signification à partir de la parole de l'autre. Voilà pourquoi on peut dire que toute interprétation est un «procès d'intention». L'acte de langage n'est plus l'affaire d'une seule personne, celle du locuteur, ni d'une action symétrique, production / interprétation. Il y a deux «constructeurs» de signification, compte tenu de la symétrie de la production / interprétation. «Aucun énoncé en général ne peut être attribué au seul locuteur: il est le produit de l'interaction des interlocuteurs et, plus largement, le produit de toute cette situation sociale complexe, dans laquelle il a surgi» (Volochinov, cité par Todorov, 1981: 50).

Les contestataires du discours politique considèrent que le récepteur est passif, du fait que l'affectif est sur-représenté dans ce genre d'événement.

Pourtant, l'affectivité n'est pas propre à ce type d'événement, car elle accompagne les relations humaines comme le déclare M. Henry (1991: 92): «toute communauté est par essence affective, les relations entre les vivants sont d'ordre pulsionnel et cela concerne non pas seulement les communautés fondamentales de la société, le couple, la famille, mais toute communauté en général quels que soient ses intérêts et ses motivations explicites». Cette affectivité se réalise par la fusion d'un double mouvement: la socialisation du sensible, et la sensibilisation du social (Parret, 1991: 196). Ainsi, le *sensus communis* est la sensation d'une communauté «qui n'est pas argumentative ou consensuelle: elle est affective» (ibid.: 195). L'affectivité demeure lorsqu'une intentionnalité collective, qui, selon J. R. Searle (1991: 228) est «une forme biologiquement primitive», se met en place. Dans ce cas, l'autre est envisagé en tant qu'agent de coopération: «L'intentionnalité collective présuppose, en Arrière-plan, un sentiment de la communauté, un sentiment d'être un groupe, d'«être ensemble»; c'est-à-dire qu'elle présuppose un sentiment des autres comme étant plus que de simples agents conscients, comme étant des membres réels ou potentiels d'une activité de coopération» (ibid.: 241). Le meeting électoral politique par exemple est le lieu essentiel de la mise en œuvre de cette intentionnalité collective dans plusieurs sens. Premièrement, dans le sens de la «coopération» entre public et homme politique, pour que l'événement puisse se dérouler sans encombre.

Tout le développement précédent incite à penser l'interlocuteur comme un partenaire à part entière et l'acte langagier en tant qu'acte complexe, imprévu et imprévisible. Pour réduire ou éviter ces écueils, on doit faire appel au concept du contrat. Sa prise en compte est impérative, le contrat constitue le premier ancrage des interlocuteurs pour procéder par hypothèses vérifiables dans l'interaction langagière.

«La notion de contrat présuppose que les individus appartenant à un même corps de pratiques sociales soient susceptibles de se mettre d'accord sur les représentations langagières de ces pratiques sociales. Il s'ensuit que le sujet communiquant pourra toujours raisonnablement supposer à l'autre (le non-JE) une compétence langagière de reconnaissance analogue à la sienne. L'acte de langage devient alors une proposition que le JE fait au TU et pour laquelle il attend une contrepartie de connivence» (Charaudeau, 1983: 50).

L'intention de l'émetteur de vouloir orienter le récepteur vers une certaine manière d'envisager les choses, ne désigne ni la passivité du récepteur, ni son incapacité à réfléchir. Il montre tout simplement que, l'acte langagier est surdéterminé par l'intention communicative (Grice, 1979) qui, en se fondant sur le principe de coopération (p. 71), oriente le locuteur vers la quête des effets visés.

CONCLUSION

Avec le processus de médiatisation de la politique le discours politique subit de profondes transformations. «À la place de la forme traditionnelle, ou plutôt à ses côtés, émergent de nouvelles formes de discours politique, mieux adaptées aux exigences des médias de masse...elles se rapprochent plus du modèle de la conversation que celui du monologue» (Derville, 1997: 128).

On assiste aujourd'hui à une démultiplication du discours politique. «Un discours politique est toujours de l'interdiscours. C'est une énonciation polyphonique qui retentit bien au-delà de ses destinataires directs.» (Trognon, J. Larrue, 1994: 11).

Les hommes politiques improvisent rarement. «Parce qu'elle est improvisation tactique, la parole politique revêt une forte dimension dramaturgique» (Le Bart, 1998: 44).

Comme le note P. Bourdieu, personne n'est à la fois plus «libre» et plus «contraint» que l'homme politique. Les stratégies discursives sont le produit du champ politique. Nous pouvons aussi avancer que la signification n'est pas imposée par la production énonciative, mais elle est le travail d'une co-construction entre la production et l'interprétation, ou pour le dire autrement, la signification se réfère aux circonstances de la communication qui en font un discours (Maingueneau, 1976: 13). «En d'autres termes, le sens est dans tous les cas le produit d'une interaction entre de multiples facteurs et une négociation conversationnelle particulière» (Ghiglione, 1994: 30). L'interlocuteur n'est pas alors le réceptacle passif qui accepte par manipulation le message de l'homme politique. La production langagière en situation de communication est indissociable du traitement de l'information de la part de l'allocutaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARD, P. (1993). *La sociologie du langage*, Paris, P.U.F.
- ADAM, J.M., PETITJEAN A. (1981). «Présentation», *Pratiques*, 30, pp. 3-9.
- ARISTOTE (1991). *Rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française.
- BAKHTINE, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- BANGE, P. (1981). «Argumentation et fiction», in *L'argumentation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 91-108.
- BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOYER, H. (1991). *Le langage en spectacle. Une approche sociopragmatique*, Paris, L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, P. (1983). *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.
- (1983). «Problèmes de langage et problèmes d'analyse des médias», *Sociologie du Sud-Est*, 37-38, pp. 117-124.
- (1984). «Une théorie des sujets du langage», *Langage et société*, 28, pp. 37-51.
- (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- et MAINGUENEAU, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- DANJOU-FLAUX, N., FICHEZ-VALLEZ, E. (1993). «Compétence linguistique, communicative, culturelle», in Sfez L. (éd): *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, P.U.F., pp. 459-460.
- DERVILLE, G. (1997). *Le pouvoir des médias*, Grenoble, PUG.
- DUCROT, O. (1972). *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- FLAHAULT, F. (1978). *La parole intermédiaire*, Paris, Éditions du Seuil.
- FOUCAULT, M. (1971). *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.

- GHIGLIONE, R. (1993). «La réception des messages. Approches psychosociologiques», *Hermès*, 11-12, Paris, Éditions du C.N.R.S., pp. 247-264.
- (1994). «Paroles de meetings», in Trognon A., Larrue J.: *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin, pp. 17-53.
- GOFFMAN, E. (1973). *La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- GRICE, H.P. (1979). «Logique et conversation», *Communications*, 30, pp. 57-72.
- GRIZE, J.B. (1990). *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- HENRY, M. (1991). «Pour une phénoménologie de la communauté», in Parret H. (dir.): *La communauté en paroles*, Liège, Mardaga, pp. 79-96.
- JACQUES, F. (1983). «La mise en communauté de l'énonciation», *Langages*, 70, pp. 47-71.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- (1982). «La problématique de l'énonciation», in Cosnier J. et al.: *Les voies du langage*, Paris, Dunod, pp. 112-181.
- LACAN, J. (1966). *Écrits I*, Paris, Seuil.
- LE BART, C. (1998). *Le discours politique*, Paris, P.U.F.
- MAINGUENEAU, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette.
- McEVOY, S. (1993). «Argumentation et justification: Le cas des topoi», in Plantin C. (éd.): *Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Éditions Kimé, pp. 260-270.
- MEYER, M. (1991). «Les figures de l'humain: la communauté en passion», in Parret H. (dir.): *La communauté en paroles*, Liège, Mardaga, pp. 165-182.
- (1993). *Questions de rhétorique. Langage, raison et séduction*, Paris, Librairie Générale Française.
- MOESCHLER, J. (1985). *Argumentation et conversation: éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-Credif.
- OLERON, P. (1989). *Le raisonnement*, Paris, P.U.F.
- (1993). *L'argumentation*, Paris, P.U.F.
- PARRET, H. (1991). «Communiquer par aïsthésis», in Parret H. (dir.): *La communauté en paroles*, Liège, Mardaga, pp. 183-200.
- RASTIER, F. (1989). *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- REBOUL, O. (1993). *La rhétorique*, Paris, P.U.F.
- ROULET, E. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SEARLE, J.R. (1991). «L'intentionnalité collective», in Parret H. (dir.): *La communauté en paroles*, Liège, Mardaga, pp. 227-243.
- TODOROV, T. (1981). *Mikhail Bakhtine le principe dialogique suivi de Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Éditions du Seuil.
- TROGNON, A., LARRUE J. (1994). *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin.
- VIGNAUX, G. (1988). *Le discours acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys.
- VOLOCHINOV, V.N. (1981). «La structure de l'énoncé», in Todorov T.: *Mikhail Bakhtine le principe dialogique suivi de Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil, pp. 287-316.

WINDISCH, U. (1982). *Pensée sociale, langage en usage et logiques autres*, Lausanne, Éditions l'Age d'Homme S.A.

WINDISCH, U. (1990). *Le prêt-à-penser. Les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes*, Lausanne, Éditions L'Age d'Homme.

WINKIN, Y. (1993). «Rites et rituels» dans Sfez L. (éd): *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, P.U.F., pp. 467-468.

IL Y A ERREUR SUR LA PERSONNE

Edith Le Bel

Université de Séville

L'étude linguistique et traductologique des marques de la personne, dans les systèmes français et espagnol ainsi que dans leur fonctionnement discursif, nous entraîne dans une problématique plus vaste qu'il n'apparaît à première vue, dans la mesure où elles affectent tous les plans d'analyse —morpho-syntaxique, sémantique, pragmatique— et font l'objet de nombreuses variantes intralinguistiques, divergences interlinguistiques, incohérences textuelles et traductionnelles, ruptures stylistiques, voire malentendus interculturels.

D'autre part, comme le souligne à juste titre Schmidely (1983: 246), la personne grammaticale est une catégorie transversale qui affecte non seulement «les trois champs privilégiés d'application des distinctions personnelles: verbe, pronom et détermination du substantif, mais également, toutes les questions où est imbriquée la manifestation de la personne: la composition de l'énoncé, qui engage la nature de ses éléments, leur degré d'intégration, leur ordre et les liens qui les unissent; les rapports entre déterminants et pronoms; l'articulation du système verbal notamment en ce qui concerne la caractérisation des formes personnelles et apersonnelles, l'organisation des temps, les relations de mode et de voix, et la construction pronominale».

Il va sans dire que dans l'espace de cet article, nous ne pourrions être que sélective et nous tâcherons d'opérer cette sélection en fonction de l'objectif final qui nous occupe ici, à savoir, les problèmes de la traduction. Là encore, la problématique est vaste et nous n'envisagerons que ceux qui, autour de la notion de personne, nous semblent les plus représentatifs de l'activité traductrice, c'est-à-dire, principalement les marques qui touchent de plus près cette notion comme constituant l'élément central de la deixis — donc de la théorie de la référence— et du rôle fondamental de l'énonciation dans la structuration de la langue et la construction des sens.

Avant d'aborder la problématique de la personne dans le cadre pédagogique, c'est-à-dire, de l'erreur autour de cette notion, dans celui de la mise en oeuvre d'un processus d'enseignement-apprentissage, il nous semble nécessaire, dans un premier temps, de partir d'une brève synthèse de la réflexion linguistique à proprement parler, pour cerner et délimiter le cadre théorique de notre objet d'étude.

1. Théorie de la personne, locution, pronom et polyphonie énonciative

La notion de *personne*, associée à celle de *rôle* dans la situation d'énonciation, constitue en effet l'axe principal du système de la deixis. Elle a d'autre part été, à des degrés divers, reliée à la définition du pronom, dans la mesure où celui-ci se définit à son tour par rapport à la deixis¹, mécanisme sémantico-référentiel qui, selon les spécialistes, recouvre un champ plus ou moins ample et précis.

Nombreux sont ceux qui, dans un souci d'unification de la théorie générale de la référence, estiment que l'anaphore constitue une partie de la deixis².

De même que la référence et le pronom en général, le système de la personne doit se structurer dans le cadre plus vaste de la relation interlocutive. Les pronoms sont des opérateurs de l'interlocution qui relie l'énoncé à l'énonciation.

Benveniste (1974: 81) prétend décrire les marques formelles de l'énonciation dans la langue «effectuée en instance de discours», c'est-à-dire, *énoncée* comme produit du mécanisme de sa production dans un acte unique. D'où la spécificité des marques formelles telles que les indicateurs de la catégorie de la personne, qui ne font que référer à l'instance discursive. Ils naissent d'une énonciation et «chaque fois, ils désignent à neuf» sont «sui référentiels» (*ibid.*:83). C'est dans ce sens qu'on les a nommés déictiques purs ou «directs» (Cfr. Muñoz Romero, 1990 infra, note 2).

Benveniste sépare catégoriquement ces indicateurs de la personne (JE, TU) de ceux de la «non-personne» (IL).

De même, il oppose JE à TU dans ce qu'il appelle la corrélation de personnalité que Joly (1972: 37) établit dans le même sens, mais à partir de la terminologie et de la structuration de la personne de Guillaume.

Kerbrat-Orecchioni (1980) enrichit le schéma de Benveniste en y incluant les pronoms pluriels et en remplaçant les termes polémiques de «personne/non personne»

¹N'oublions pas qu'au XVIII^e siècle, la classe des pronoms était le plus souvent réduite aux seuls pronoms personnels et que ceux-ci, au même titre que les possessifs et les démonstratifs sont toujours “les plus évidents et les mieux connus des déictiques” (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 40)

²Ainsi Todorov (1970: 10 et 1972: 406) parle de *deixis indicelle* —situationnelle— et de *deixis anaphorique* —contextuelle. Lyons (1977: II, 660), quant à lui, associe anaphore et deixis “in terms of a single notion of pronominal reference”. Parmi nos collègues linguistes de l'Université de Séville, Carbonero Cano (1979: 12) se réfère, pour parler de deixis “a una manera de señalar con la lengua”; point de vue repris par Fuentes Rodríguez (1990: 12) qui voit dans la deixis “una mostración, un señalamiento hacia las coordenadas espacio-temporales ya sea en el interior del texto (deixis fórica) o en el exterior (deixis mostrativa o propiamente deixis para otros, también llamada exofórica)”. Pour sa part, Muñoz Romero (1990: 13-14), plutôt que de deux usages d'une même classe, préfère parler de deux classes de déictiques. Après avoir donné l'exclusivité comme composantes de cette classe aux déictiques “cuya significación contiene una referencia a su propia ocurrencia”, elle distingue, d'une part, les déictiques *directs* qui permettent l'identification de leur référent par l'existence d'un lien direct entre leur occurrence et le référent et, d'autre part, les déictiques *indirects* dont la signification est le fruit d'une relation entre leur occurrence et les informations requises pour identifier l'objet référé. L'avantage de cette conception est qu'elle permet de classer de façon claire certains pronoms comme *ce*, *celui-ci* et *il*, *déictiques indirects* qui peuvent avoir un usage déictique ou anaphorique selon les cas. Enfin, parmi les linguistes qui se sont penchés sur le problème de la référence, Kerbrat-Orecchioni (1980: 35-36) distingue trois types de mécanismes référentiels (la référence absolue, la référence relative au contexte —relationnelle et anaphorique— et la référence déictique —relative à des données situationnelles). L'auteur inclut parmi les déictiques personnels le pronom *IL* qu'elle inclut de même dans la catégorie des *représentants* qui supposent l'existence d'un antécédant linguistique ou implicite.

par ceux de «locuteur/·non-locuteur». Elle distingue à juste titre le VOUS «déictique pur» –TU pluriel– du VOUS «déictique cotextuel» – TU + IL(S).

La spécificité de la règle de pluralisation du pronom personnel a été employée comme argument pour dissocier le pronom du nom et pour contribuer à établir son statut comme partie autonome du discours. Cependant, elle ne concerne que les deux premières personnes dites «complexes» (Moignet, 1965) par le fait d'être composées de différentes personnes simples.

Dans la ligne de Blanche-Benveniste (1987), on peut synthétiser la formule des pronoms NOUS et VOUS de la façon suivante:

NOUS = + MOI, +/- TOI, +/- LUI
VOUS = + TOI, +/- TOI, +/- LUI³

Il existe un phénomène directement lié au système de la personne et de la locution, déjà décrit par la rhétorique classique qui relève de la possibilité d'utiliser les déictiques à partir d'une valeur décalée par rapport à celle qui les caractérise de façon usuelle: il s'agit des «tropes » ou «énallages».

La langue permet ainsi aux shifters de dérapier et d'effectuer leur ancrage sur des 'points de référence' décalés par rapport aux coordonnées énonciatives effectives (Kerbrat-Orrechioni, 1980:64)⁴

Comme le rappelle un peu plus avant l'auteur (*ibid.*: 64-65), deux conditions sont nécessaires pour que l'on ait affaire à un trope:

La première condition/.../, c'est que l'usage de la séquence soit perçu comme doublement déviant. Qu'elle constitue une *dénomination* déviante du dénoté (perspective onomasiologique) et que s'y attache une *signification* déviante par rapport à un sens considéré comme plus 'propre'(perspective sémasiologique). /.../ [La deuxième c'est que) pour que l'on puisse mesurer l'écart que constitue l'usage de la séquence signifiante, encore faut-il que l'on soit en mesure d'identifier l'objet qu'elle prétend dénoter, et que l'on ait d'une certaine manière accès aux 'vrais' Lo, To, So⁵

Selon la majorité des linguistes, le JE ne peut dévier vers l'extérieur de la sphère de l'interlocution.

Benveniste (1966b: 252-253) l'exprime en ces termes:

³Ces formules offrent l'avantage d'établir la distinction entre les personnes simples qui font obligatoirement partie de sa composition et celles qui le font de façon facultative. Cependant, elles n'explicitent pas le caractère obligatoire de l'inclusion dans leur réalisation de plus d'un élément. D'autre part, le fait de synthétiser en une seule formule les possibilités combinatoires des personnes simples pour constituer leur pluriel ne permet pas d'observer comme le fait Kerbrat-Orrechioni (1980: 43) critiquant et citant Benveniste que "il n'est pas juste de dire que 'seule la troisième personne /.../ admet un véritable pluriel': certains VOUS correspondent à un TU, non pas 'généralisé' mais bel et bien pluralisé".

Pottier (1974: 189), outre le fait de souligner la continuité existante entre les trois personnes, pallie à ces critiques en proposant une formulation plus abstraite et en mettant l'accent sur "une hiérarchie ordonnée"

⁴Rappelons à ce propos, la définition que cet auteur (*ibid.*: 36) donne de la référence déictique: "Si l'on fait varier les rôles, x restant invariant, sa dénomination linguistique variera corrélativement. Nous parlerons dans ce cas et dans ce cas seulement de référence déictique".

⁵Ces trois coordonnées se réfèrent au procès d'énonciation: Locuteur, Temps et Situation, respectivement.

JE ne peut être défini qu'en termes de 'locution', non en termes d'objet, comme l'est un signe nominal.

Il nous semble cependant que ce glissement du JE est possible et analysable linguistiquement dès lors que l'on tient compte de la notion de polyphonie énonciative⁶.

En effet, un locuteur peut, par énullage, opérer un glissement du JE vers le rôle énonciatif de la délocution en faisant entrer un IL absent dans la sphère de la locution pour lui prêter des propos —critiques ou peu flatteurs, en général, que ce dernier ne s'attribuerait jamais lui-même dans la mesure où il ne les assumerait pas en tant que locuteur—, tout en lui maintenant son statut «d'absent» de l'interlocution: il s'agirait donc de faire endosser sa propre subjectivité à un «délocuté» en le forçant en quelque sorte à «dire ce qu'il ne peut pas dire»⁷.

Nous avons eu l'occasion dans des travaux antérieurs de faire une analyse exhaustive de la spécificité des caractéristiques référentielles du pronom ON⁸. Entre autres traits spécifiques, nous faisons reposer alors l'originalité énonciative de ce pronom sur le fait qu'il se prêtait à tous les énullages et en particulier, en affirmant que «ON 'désebraye' JE et TU pero, al mismo tiempo —y en esto se diferencia de IL⁹— se deja «embrayer» por los indicadores de la persona» (1990:170).

Maingueneau (1981:17) parlant de la «dimension sociolinguistique de la personne», établit une distinction entre le schéma «structurellement égalitaire JE ← → TU» et l'existence de «rapports hiérarchiques qui interdisent ou modulent la réciprocité, hiérarchie sociale, mais aussi hiérarchie entre sujets doués de parole et êtres non-parlants¹⁰.

2. Théorie de la personne et erreur

De même que dans le premier point traité nous n'avons prétendu en aucune façon, dans les limites de cet article, épuiser la question, nous nous limiterons dans celui-ci à une présentation de quelques aspects conflictuels attachés à des cas que nous estimons représentatifs de la problématique concernant la personne dans le processus de traduction. Sans prétendre entrer sur le terrain délicat de l'étyologie de la faute et

⁶Nous nous inspirons principalement de la théorie polyphonique de O. Ducrot (1984). À propos de celle-ci, Espuny (1996: 227, note 3) souligne qu'elle rend possible que les voix soient imbriquées dans le sens de l'énoncé car «outre la *production physique de l'énoncé* et l'*accomplissement des actes illocutoires*, il est habituel d'attribuer au sujet parlant une troisième propriété, celle d'*être désigné dans un énoncé par les marques de la première personne* (1984: 190).

⁷Considérons l'exemple suivant qui est bien moins forcé et forgé qu'il n'en a l'air pour avoir été récemment produit en notre présence par un jeune homme de notre connaissance à propos du père de sa fiancée, qu'il perçoit comme ridiculement autoritaire, routinier et tatillon: «Tomo aires de importancia que no puedo con ellos y soy de un tiquismiquis fuera de lo común». Il ne s'agit aucunement d'un discours mimétique puisqu'il n'y a aucune chance que le IL en question l'ait produit dans un acte direct.

⁸Cfr. Le Bel (1990, 1991, 1992, 1993, 1994a et 1998).

⁹Nous nous «auto-souignons» pour bien marquer l'évolution de notre point de vue actuel sur la question: nous établissons alors entre ON et IL une distinction que, sur la base des arguments que nous venons d'énoncer, nous restreindrions aujourd'hui.

¹⁰Nous irions plus loin en ajoutant «non-parlants ou jugés privés de la capacité ou du droit à la parole» (Cfr. Certains énullages de personne utilisés pour s'adresser à des personnes âgées tout comme aux animaux familiers effectivement privés de parole du type «Alors, il a fait sa petite sieste, il a bien mangé», etc), illustrant le phénomène d'énullage inverse mentionné plus haut. (Cfr. exemple, note 7).

nous prononcer sur le degré d'influence de l'interférence dans la production de l'erreur en traduction, nous pensons cependant que celle-ci, prise dans le sens large du terme — linguistique, culturel, cognitif—, intervient activement dans la production erronée ou fautive¹¹, sans pour autant, bien sûr, en tenir l'exclusivité.

Puisque nous parlons d'erreur en traduction, il va de soi que nous ne traiterons que des cas de problématiques exclusivement discursives attachées à la personne, laissant de côté tous les cas relevant d'une compétence linguistique et/ou rédactionnelle insuffisantes des langues de travail (morpho-syntaxe, phraséologie, registres de langue, etc. faisant l'objet d'interférences de type paronymique ou non, calques, incohésions, incohérences, contresens, etc. (du genre **il le donne la main; *mange-toi la pomme; *sa mère il aime beaucoup à Pierre; *Estimado Señor Director: lamento tener que presentaros esta carta de dimisión; Le hablo de tú → * Je lui parle de toi; *Se voyait la mer au loin; *Qu'est-ce qu'on va lui faire? ou, au mieux, *Qu'est-ce que nous pouvons faire au lieu de On n'y peut rien, * Tu diras au lieu de À toi de décider, etc.) et qui font l'objet de stratégies d'enseignement-apprentissage —le thème grammatical en particulier— liées à la traduction pédagogique dans les cours de langue, de grammaire contrastive, voire de stylistique comparée.*

Nous ne traiterons pas non plus ici les erreurs traductionnelles typiques des débutants —tendance à coller au Texte de Départ sans opérer les restructurations idiomatiques appropriées, liées aux composantes contextuelles— *C'est avec toi qu'elle pense se marier, patate! → *¡Contigo es con quien piensa ella casars!, mamarracho!; ¡No puede ser! → *Ça ne se peut pas!* au lieu d'une équivalence comme *Non mais, je rêve!*; tendance, au contraire à la surtraduction, en cherchant systématiquement à éviter la traduction littérale au risque de tomber dans la paraphrase, l'ajout, l'explicitation, la lourdeur stylistique ou le contresens: *Il envisage de faire bientôt un voyage jusque chez vous → *Él, en cambio, no descarta la posibilidad de atravesar el charco para visitarles a ustedes en un futuro próximo.*

2.1. Erreur concernant les modalités d'énonciation

Nous nous arrêterons plutôt, dans un premier temps, sur le cas d'une erreur, fréquente dans l'exercice scolaire de la traduction¹², consistant à ne pas tenir compte du rôle de relai énonciatif du traducteur qui doit faire ses choix de modalité de ré-énonciation, de stratégies d'équivalences, en fonction de tous les paramètres contextuels qui les conditionnent¹³.

Il n'est pas rare, en effet, et surtout en début d'apprentissage, que l'étudiant ne tienne pas compte des instances énonciatives liées à la réception du discours dans l'exercice de la traduction, puisque celles-ci sont en quelque-sort «rayées» de la situation scolaire et des stratégies pédagogiques les plus courantes. Or, cette dimension

¹¹Nous n'entrerons pas ici dans la dimension psycholinguistique de la notion d'erreur dans le processus d'apprentissage et nous emploierons ce terme de façon générique, sans établir de distinction significative entre cette dénomination et celle de faute.

¹²Le corpus d'exemples dont nous disposons répond toujours à l'exercice de la traduction vers la LM, celle-ci pouvant être, suivant le cas, le français ou l'espagnol, notre cours s'adressant à un public hétérogène de natifs hispanophones et francophones

¹³Voire à ce sujet Tricás (1991) et Le Bel (1994b) où est analysée en détail la spécificité du statut énonciatif du traducteur..

est pourtant définitoire de l'acte d'énonciation en général et de traduction en particulier, puisqu'elle conditionne un choix premier et décisif de la part du traducteur d'où dépendra la reconstruction du sens et sa transparence.

Il devra en effet décider de son degré d'identification au locuteur du Texte de Départ en fonction de plusieurs paramètres: le destinataire de sa traduction et de son univers référentiel, la nature du texte à traduire et, en particulier de l'énoncé —rapporté ou non— qu'il a à traduire . En effet, ces paramètres affectent directement les modalités d'énonciation:

Reprenons à ce propos l'exemple cité par Tricás (1995: 80):

Ce n'est pas la première fois que l'on reproche à notre vieille «Marseillaise», notre «chant national» le style ampoulé et les références martiales¹⁴.

Il faut avoir analysé le statut énonciatif du JE dans ce contexte pour faire le choix d'équivalence appropriée de la marque de la personne «notre» qui apparaît deux fois dans cet énoncé.

Si le sujet parlant —ici le président Mitterand— est assimilé au locuteur, en tant que signataire de l'article adressé aux lecteurs de la communauté française à laquelle il s'associe dans le NOUS, ou si le locuteur, instance fictionnelle dans un récit romanesque, par exemple, orchestre par le jeu polyphonique les voix des différents énonciateurs dans un univers référentiel français, le traducteur, estimant que l'effet visé sur le destinataire du Texte de Départ restera inchangé pour celui du Texte d'Arrivée, «se inclina por /.../ dar paso a la voz extranjera del original» (Tricás, 1995: 79). Il assume comme siennes toutes les marques référentielles que l'univers discursif du locuteur comporte dans le Texte de Départ et les marques de la personne ne subissent pas de transformation .

Par contre, s'il ne s'agit pas non plus d'un discours cité au style direct par le journaliste, le traducteur doit adopter une attitude plus distanciée, privilégiant le point de vue du lecteur de la communauté linguistique du Texte d'Arrivée qui ne partage pas les conditions de réception du Texte de Départ.

Dans le premier cas, nous obtiendrons une traduction littérale des marques de la personne, dans le deuxième, une adaptation du type de celle proposée par Tricás (*ibid.*: 80):

No es la primera vez que se reprocha a la vieja «Marsellesa», el himno nacional francés, su estilo ampuloso y sus referencias marciales»

Or ce travail d'adaptation est très souvent absent des travaux des étudiants et n'entre pas toujours dans les critères d'évaluation, dans le cadre pédagogique.

À cette composante essentielle de la compétence traductrice qui affecte le système de la personne, s'ajoute souvent, dans le choix des procédés, une autre, de nature plus fonctionnelle, plus sociolinguistique ou socioculturelle, qui s'attache au TU, à savoir, le choix des registres qui lui sont liés: le tutoiement et le vouvoiement et

¹⁴Extrait de *L'Express*, 20 juillet 1990.

les modifications éventuelles des marques personnelles qui leur sont attachées dans le passage à la Langue d'Arrivée.

Là encore, l'erreur apparaît souvent, dans les travaux scolaires, se manifestant par l'abus, en français de la traduction littérale des marques de l'adresse, sans tenir compte des différences fonctionnelles et/ou conventionnelles liées à leur emploi dans les communautés linguistiques concernées.

C'est le cas, dans la version française d'un petit guide touristique donné gracieusement aux visiteurs de la cathédrale de Burgos sous forme de dépliant où le traducteur —professionnel?— n'a pas opéré le transfert adéquat du TU pour passer du tutoiement en espagnol au vouvoiement en français:

La catedral que visitas es el resultado admirable de la colaboración de teólogos, artistas, mecenas y de todo el pueblo que plasmaron en piedra, madera, lienzo y otros materiales lo más delicado del arte de su época.

→ La cathédrale que *tu visites...

Cela n'empêche pas qu'à ce savoir concernant les conventions et codes sociaux qui régissent l'emploi des marques personnelles, s'ajoute, restant première et nécessaire, la compétence requise pour guider le choix de la modalité énonciative du traducteur évoquée plus haut.

En effet, le traducteur doit décider du bien-fondé de l'adaptation en fonction de l'univers référentiel où doit être situé le récepteur de la traduction, paramètre qui guidera de façon significative ses stratégies pour «naturaliser» (le traducteur doit-il faire croire à son destinataire qu'il s'agit de son univers référentiel?) ou «exotiser» sa traduction (doit-il le transporter dans l'univers référentiel «exotique» de la communauté linguistique du TD?).

2.2. Erreur concernant la lisibilité du texte d'arrivée: la rupture stylistique

Nous voudrions mentionner aussi une erreur, très fréquente, relevant d'avantage de la compétence purement linguistique mais qui affecte cependant la compétence traductionnelle dans la mesure où la compétence rédactionnelle et stylistique en fait partie intégrante. Il s'agit de l'emploi abusif du pronom générique *tu* à la place du *vous* ou du *on* qui entraîne une rupture stylistique affectant la cohésion et la cohérence discursives.

Le procédé d'énallage par l'emploi du pronom générique de deuxième personne est restreint en espagnol à la seule forme du singulier, alors qu'en français, il trouve une actualisation discursive plus variée en fonction des normes d'adresse exprimées dans le contexte (le tutoiement ou le vouvoiement) d'une part, et d'autre part, de l'intention énonciative de plus ou moins grande généralisation, par l'emploi du pronom qui englobe toutes les valeurs personnelles à la fois, à savoir, *on*.

Il est intéressant de constater que dans une langue comme dans une autre, les marques de la deuxième personne peuvent n'impliquer que le locuteur, c'est-à-dire, le JE comme dans cet exemple, extrait de *El Jarama* (Sánchez Ferlosio) et cité par Schmidely (1983: 32) où un barbier se plaint de son sort en ces termes:

Y en una barbería se habla mucho: más de lo que hace falta. Y como tienes que aguantar que anden diciendo esto y lo otro y lo de más allá; [...]

En français, cependant, c'est la figure de l'énonciataire qui prime car suivant le contexte qui indique au traducteur la nature de la distance entre les différents énonciateurs –marquée par le tutoiement ou le vouvoiement–, il choisira les marques du singulier ou du pluriel, même s'il n'y a qu'un énonciateur représenté par cette marque. De là, peut-être, notre «sentiment» que pour l'exemple cité, l'équivalence *on* (inclusif du MOI comme du TOI) passerait mieux que *vous* (exclusif du MOI)¹⁵.

Dans la boutique du barbier, il s'en dit des choses! Et plus qu'il n'en faut! Et on doit/ vous devez/ supporter sans broncher tous les ragots qui s'y colportent; [...]

Puisqu'il faut conclure...

Nous ne voudrions clore cet article sans revenir sur son caractère d'ébauche dans la réflexion sur une problématique, celle de la personne, qui est particulièrement riche et ouverte à bien des explorations linguistiques et traductologiques.

Il nous apparaît toujours plus clairement, au fur et à mesure de notre expérience pédagogique et de notre réflexion théorique dans les deux disciplines que celles-ci s'enrichissent mutuellement, stimulant l'esprit d'observation de quiconque aime voir et faire fonctionner le langage.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Tome I.
- (1974): *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Tome II.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1987). «Le pronom ON: proposition pour une analyse», *Les Cahiers de Fontenay*, 46-47-48, pp. 15-30.
- CARBONERO CANO, P. (1979). *Deíxis espacial y temporal en el sistema lingüístico*, Sevilla, Publicaciones de la Universidad.
- DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit.
- ESPUNY MONTSERRAT, J. (1996). «De la polyphonie à la diaphonie», *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología*, Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática, Tomo I, pp. 225-234.

¹⁵Cette traduction n'est donnée qu'à titre d'illustration de notre affirmation, dans le cas où les énonciateurs se vouvoieraient —ce qui n'est peut-être pas le cas dans le roman d'où est extrait l'exemple.

- FUENTES RODRÍGUEZ, C. (1991). «El pronombre: dimensión enunciativa», *Revista de la Sociedad Española de Lingüística*.
- JOLY, A. (1972). «Le problème linguistique de la personne et le discours littéraire», *communication au XIIème Congrès de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur*, Nancy.
- KERBRAT-ORECCHINI, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- LE BEL, E. (1990). *Contribución al estudio del pronombre francés ON*, Thèse de Doctorat, Universidad de Sevilla.
- (1991). «Le statut remarquable d'un pronom inaperçu», *La Linguistique XXVII*, 2, pp. 91-110.
- (1992). «La ambigüedad del signo: qui parle quand "on" parle?», *Investigaciones Semiótica. Describir, inventar, transcribir el mundo IV*, 2, pp. 917-932.
- (1993). «Un pronom remarquable: 'ON'. Description et interpretation», *Les langues Etrangères dans l'Europe de l'Acte Unique, Actas del I Congreso Internacional sobre las lenguas Extranjeras (1991)*, Barcelona, ICE de la UAB, pp. 179-184.
- (1994a). «Poderes retóricos y problemática de un pronombre camaleón», *Retórica, I Encuentro Interdisciplinar sobre Retórica, Texto y Comunicación (1993)*, Cádiz, Universidad de Cádiz, Servicio de Publicaciones, pp. 209-213.
- (1994b). «La voix du traducteur», *Traduire* 159/1, pp. 43-60.
- (1998): «La squizophrénie discursive du pronom français ON», in B. Caron (ed.): *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Oxford: Pergamon, Elsevier Science, paper n° 0343.
- MUÑOZ ROMERO, M^a (1990). «Precisiones teóricas acerca de los deícticos», *Revista Española de Lingüística Española VI*, pp. 149-155..
- POTTIER, B. (1974). *Linguistique générale: théorie et description* (trad. Castellana 1976: Lingüística General, Madrid, Gredos).
- SHMIDELY, J. (1983). *La personne grammaticale et la langue espagnole*, Paris, Éditions hispaniques.
- TODOROV, T. (1970). «Problèmes de l'énonciation», *Langages*, 17, pp. 3-11.
- et DUCROT, O. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

- TRICÁS PRECKLER, M. (1991). «Polifonía discursiva: propuestas de tratamiento de los enunciadores que recuperan otro universo sociolingüístico», in M.L. Donaire y F. Lafarga (ed.): *Traducción y adaptación cultural: España-Francia*, Oviedo, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Oviedo.
- (1995). *Manual de Traducción Francés/Castellano*, Barcelona, Gedisa.

LE RÔLE DES JOURNALISTES ÉCONOMIQUES DANS LE COMPTE RENDU DE RAPPORTS TECHNIQUES SUR LA CONJONCTURE: SIMPLES COURROIES DE TRANSMISSION OU EXPERTS?

Pierre Lejeune

Université de Lisbonne

Le présent exposé entend montrer à travers l'analyse d'un texte quelques-uns des résultats les plus significatifs d'une recherche qui a donné lieu à la rédaction d'une thèse soutenue fin 2002 à l'Université de Franche-Comté et dont le titre était:

Constructions énonciatives des figures de l'expert et de ses lecteurs dans le compte rendu journalistique de documents techniques: le commentaire des *notes de conjoncture* de l'insee par alain vernholes, *Le Monde* (1987-1994)

Ce travail s'inscrivait dans la perspective très actuelle de l'analyse des discours de médiation entre les spécialistes et le grand public. En l'occurrence, il s'agissait de voir comment les données d'un document technique particulier, les *Notes de conjoncture* de l'INSEE¹, se trouvaient retravaillées, c'est-à-dire sélectionnées, synthétisées, réorganisées voire critiquées par le journaliste qui en faisait le compte rendu, et ce en fonction du nouveau contexte socio-discursif dans lequel elles se trouvaient plongées.

Notre corpus journalistique comprenait vingt articles du *Monde* écrits entre 1987 et 1994 par le même journaliste (A. Vernholes), qui se présentaient comme des comptes rendus de *Notes de Conjoncture*².

Méthodologie

L'analyse que nous avons effectuée repose sur deux grands principes méthodologiques:

¹La *Note de conjoncture* de l'INSEE est une synthèse triannuelle d'une cinquantaine de pages en moyenne du diagnostic et des prévisions sur l'économie française établis par une équipe de spécialistes au moyen d'un arsenal puissant de données et de modèles statistiques. Elle est complétée par le *Point conjoncturel*, feuille biannuelle de 4 pages faisant le point de la situation entre deux *Notes*.

²Ou de *Points conjoncturels*.

— d'une part, nous avons la conviction que ce sont les «petites différences» entre texte-source et texte rapportant qui sont révélatrices: nous nous sommes ainsi livré à une analyse comparative minutieuse des articles et des extraits des *Notes de conjoncture* qu'ils reprenaient, analyse reposant en particulier sur une étude fine des marques du discours rapporté au sens large³.

— de l'autre, nous avons pris le parti d'effectuer une analyse avant tout énonciative au sens de A. Culioli, c'est-à-dire que nous avons opté pour une approche *constructiviste* qui considère que le texte lui-même construit un profil de l'énonciateur (ici le journaliste) et du co-énonciateur (dans le cas qui nous occupe, les lecteurs, non pas les lecteurs en chair et en os, mais plutôt une entité abstraite proche du lecteur-modèle de U. Eco, même s'il s'agit parfois, comme on le verra, d'une entité dédoublée, voire éclatée).

L'article du 2 mars 1988⁴

Afin d'illustrer la façon dont s'effectue discursivement la construction de ces entités énonciatives, nous tenterons de montrer à travers l'analyse d'un article:

1° que le journaliste construit de lui-même l'image d'un professionnel compétent, à la fois objectif et expert;

2° que le coénonciateur se dédouble en deux types d'entités:

- un *lecteur lambda* non spécialiste, moins soucieux de comprendre les rouages de l'économie que d'être informé sur son «état de santé»;

- un *lectorat autorisé*, auquel le sociologue Jean Padioleau affuble l'étiquette d'«auditoires de surveillance»⁵, dont le profil évolue au fil de l'article, prenant successivement les contours de l'institution INSEE, des critiques du discours de l'institut et enfin des spécialistes de la prévision économique.

- que le texte souffre d'une triple indétermination, l'une portant sur l'identité du sujet énonciateur (qui parle? l'INSEE ou le journaliste?), les deux autres portant sur l'objet du discours, respectivement:

- le discours de l'INSEE vs la conjoncture économique (a-t-on affaire à un discours sur le discours ou à discours sur le monde?);

- l'horizon temporel couvert (opposition passé / présent-futur).

Le péritexte (titre, sous-titre et chapeau)

De quoi parle le texte? S'agit-il avant tout de rendre compte du point de vue de l'INSEE sur la conjoncture, tel qu'il transparait dans son discours, et éventuellement de critiquer ce point de vue et ce discours, ou au contraire d'informer directement les

³Voir à ce propos P. Lejeune, à paraître.

⁴L'article est reproduit à la fin du texte.

⁵«L'objectivité naît de l'exercice de *règles* d'écriture de presse (dont la formalisation a été l'un des traits du journalisme contemporain) reconnues par des auditoires possédant des compétences de légitimation et des ressources de sanctions, comme des *marques* de l'objectivité journalistique. Ces auditoires de surveillance comprennent d'abord des catégories de la profession journalistiques intérieures et extérieures (ex. Conseils de presse) à l'entreprise de presse, mais ces publics recouvrent aussi les sources d'information et d'une façon plus ténue les lecteurs eux-mêmes.» (Padioleau, 1976: 269).

lecteurs sur la conjoncture économique, en mentionnant subsidiairement la source des informations.

L'ensemble sous-titre/titre incite à opter pour la seconde solution. Le titre est un énoncé métaphorique qualifiant, en terme météorologiques, l'évolution conjoncturelle, alors que le sous-titre mentionne sur un second plan que s'il va être question de la conjoncture, c'est à travers le regard de l'INSEE. On verra néanmoins en étudiant l'article proprement dit que le rôle du journaliste va bien au-delà de celui d'une courroie de transmission entre le document spécialisé et les lecteurs.

Quant au chapeau, il reprend en des termes plus immédiats le contenu du titre. On notera au passage que le journaliste construit pour lui-même ce qu'on pourrait appeler une «position haute»:

- d'une part par le biais du verbe «reconnaît» (car l'emploi de la construction «reconnaître que» laisse à entendre que le sujet de l'énoncé —l'INSEE— ne fait qu'entériner un fait connu du sujet énonciateur - en l'occurrence le journaliste);
- d'autre part au moyen de l'aphorisme tronqué «Faute avouée...» (pour «Faute avouée est à moitié pardonnée»): en pardonnant, fût-ce à moitié, l'erreur de l'INSEE, le journaliste se dote de l'autorité légitime d'une instance qui, elle, savait.

L'article proprement dit

L'ensemble titre /chapeau annonce donc un article qui:

- mentionne la reconnaissance par l'INSEE de son erreur;
- synthétise le nouveau point de vue plus optimiste de l'institut ainsi que la justification que celui-ci donne de ce nouveau point de vue.

Or que constate-t-on?

1° On se trouve face à un texte en apparence très structuré (on verra que ce n'est en partie qu'une apparence), fourmillant de *marqueurs logico-argumentatifs*⁶, marqueurs intégralement pris en charge par le journaliste, de sorte que la gestion de l'ensemble du texte lui revient:

2° On trouve il est vrai plusieurs *mentions de l'INSEE comme source énonciative*:

- dans la première partie, une seule mention, qui se rapporte à la *Note de conjoncture* antérieure (décembre 1988);
- dans la deuxième moitié de l'article, une série d'énoncés en discours rapporté au sens large, dont l'INSEE est le sujet:
 - au *discours indirect* (L 39: «note que»; L 42: «L'INSEE estime que», suivi du seul fragment guillemeté de tout l'article);
 - en *discours narrativisé* (L 39: «l'INSEE souligne les pertes de part de marché»; L 48-49: «L'INSEE enregistre la baisse des produits pétroliers»; L 49-50: «parie sur une stabilisation du dollar»; L 50: «L'INSEE ramène de 1,8 à 1,5 % sa prévision»)

En fait, il s'agit chaque fois de rapporter:

⁶On pourra se faire une idée de la distribution de divers types de marqueurs, dont les marqueurs argumentatifs, à travers les différents types de soulignement, en se reportant à la légende figurant au bas de l'article.

- soit l'observation statistique d'un fait passé réalisée par l'INSEE (ex. L 39: «L'INSEE souligne les pertes de part de marché enregistrées par la France»);
- soit une prévision de l'institut (L 49-50: «L'INSEE [...] parie sur une stabilisation du cours du dollar à 5,60F»).

Dans ces passages, on ne trouve aucune trace d'une explication ou d'une justification que l'INSEE a pu fournir de ses observations et de ses prévisions. Ainsi, les éléments présentés comme repris de la *Note de Conjoncture* sont tout au plus les *briques d'un jeu de constructions* argumentatives et explicatives entièrement prises en charge par le journaliste.

Dans la première moitié de l'article, la tonalité est résolument argumentative; dans la seconde partie, on trouve un paragraphe (L 46-51) où dominant les enchaînements cause-conséquence. On remarquera aussi au passage dans l'ensemble de l'article l'abondance des expressions axiologiques ou évaluatives, très rares dans la *Note de Conjoncture*.

La construction argumentative

S'il s'agit de rapporter à des lecteurs non spécialistes le contenu d'un document technique, on est en droit de se demander:

- 1° quel peut bien être l'enjeu d'une argumentation;
- 2° quelles peuvent être les personnes que le journaliste cherche à convaincre.

Concernant le deuxième point, on peut dire qu'il ne s'agit pas de convaincre un lecteur non spécialiste du *Monde* de changer d'opinion sur le discours tenu par l'INSEE ou sur la situation conjoncturelle de la France, car pour cela il faudrait déjà qu'il ait une opinion; il ne s'agit pas non plus de convaincre l'INSEE de son erreur de prévision puisque, le chapeau de l'article en atteste, il a reconnu celle-ci.

Quant aux thèses défendues, elles sont les suivantes:

- Thèse 1: L'INSEE a prévu un arrêt de la croissance (L 4-10)
- Thèse 2: La croissance ne s'est pas arrêtée (L 12-13)
- Thèse 3 implicite (= 1 + 2): L'INSEE s'est trompé
- Thèse 4: L'horizon s'est éclairci / L'économie va mieux (L 13-53)

Les thèses 1, 2 et 3

Les thèses 1, 2 et 3 construisent comme coénonciateur ceux qui ne croiraient pas à l'erreur de l'INSEE, ce qui ne laisse pas d'être étonnant dans la mesure où l'INSEE lui-même reconnaît son erreur. Peut-être l'intérêt de la construction argumentative réside-t-il dans le fait qu'elle permet au journaliste de construire de lui-même *l'image d'un expert* à même de démontrer par ses propres moyens que l'INSEE s'est trompé.

Par ailleurs, on constate la présence de plusieurs marqueurs de retournement argumentatif: (& 1: «certes», «tout de même», «mais», «sinon que»; & 2: «certes», «mais tout de même»). Les retournements argumentatifs permettent d'exhiber un point de vue «tout en nuances» qui sait peser le pour et le contre en prenant en compte les

arguments opposés à la thèse défendue. C'est ainsi que se construit ce qu'on peut appeler une *rhétorique de l'objectivité*.

Enfin, dans le premier paragraphe, deux marqueurs de reformulation donnent au texte un ton *vulgarisateur* (L 7: «c'est-à-dire grosso modo»; L 9: «bref»).

Ainsi le journaliste se présente-t-il à la fois comme *expert, objectif et vulgarisateur*. Pourtant, quand on observe de près le début de l'article (L 4-13), on s'aperçoit qu'il est globalement incohérent:

- 1° quant à la construction argumentative, qui est contradictoire;
- 2° quant aux repères temporels sur lesquels portent les prédications.

Sur le plan de la responsabilité énonciative, le texte est assez clair: le premier paragraphe relève dans une certaine mesure du discours indirect libre. En attestent:

- la référence à l'INSEE comme source implicite d'un discours (L 4: «L'institut de la statistique avait assez nettement écarté [...] la possibilité d'une récession») localisé dans le temps (L 4: «il y a deux mois»);

- la série de formes verbales en *-ait* ou *-aient*, qui marquent l'existence d'un repère translaté («seraient freinées», «se ralentirait», «il n'y avait», «allait ralentir», «allait marquer le pas»).

Il ne s'agit cependant pas tout à fait d'un discours indirect libre car si les assertions peuvent être a priori attribuées à l'INSEE, il n'en va pas de même du cimentage argumentatif. Il suffit pour s'en convaincre de relever que l'enchaînement argumentatif part d'un «certes» (L 4) qui, en tête de paragraphe, se situe hors de la sphère de tout discours rapporté.

Passant maintenant à l'enchaînement argumentatif, on pourrait montrer par un travail de parenthésage⁷ que, quelle que soit la hiérarchisation des propositions enchaînées (solutions a, b, c et d ci-dessous), on aboutit à une contradiction⁸.

- a) Certes P. Tout de même Q. Mais R sinon que S. Bref T.
- b) Certes P. Tout de même Q. Mais R (sinon que S). Bref T.
- c) Certes P. (Tout de même Q). Mais R sinon que S. Bref T.
- d) Certes P. (Tout de même Q. Mais R sinon que S.) Bref T.

où

P = «L'institut de la statistique avait assez nettement écarté il y a deux mois la possibilité d'une récession consécutive au krach boursier d'octobre»;

Q = «Une menace pesait [...], un peu vague dans le temps: nos exportations seraient freinées un jour parce que la croissance mondiale se ralentirait»;

R = «Dans l'immédiat, c'est-à-dire grosso modo jusqu'à l'été 1988, il n'y avait pas grand-chose à craindre pour l'économie française»;

S = «La demande des ménages, après avoir beaucoup flambé (+ 3,4 % de

⁷Les parenthèses signalent les opérations de niveau inférieur, situées sur un plan décroché.

⁸On peut donner une idée du problème. Schématiquement, on voit que l'énoncé introduit par «bref» résume un point de vue pessimiste. Or s'il y a deux traces d'un point de vue pessimiste dans le reste du paragraphe, l'une étant la menace concernant les exportations (L 5-6), l'autre le ralentissement de la demande des ménages (L 8-9), la force argumentative du premier passage est annulée par «mais» (L 6), tandis que l'assertion concernant la demande des ménages est introduite par «sinon que», conjonction qui signale une réserve ne remettant pas en question l'assertion principale.

consommation en volume en 1987 puis encore + 2,4 % en 1987), allait ralentir»;

T = «L'activité ayant atteint à l'automne 1987 un haut niveau, la croissance allait marquer le pas.»

Dans les quatre configurations, on aboutit à une non-équivalence radicale entre la dernière proposition du premier paragraphe («l'activité ayant atteint à l'automne 1987 un haut niveau, la croissance allait marquer le pas») et le reste du paragraphe, alors que le marqueur «bref» (L 9) exige au moins la possibilité d'une équivalence.

L'argumentation qui sous-tend la thèse 3 est également incohérente pour une autre raison: le contraste entre les prévisions antérieures de l'INSEE et l'évolution constatée n'a de sens que si l'horizon temporel couvert dans les deux cas est le même ou au moins assez semblable. Or on constate que:

- dans le premier paragraphe (thèse 1), où il est question des prévisions de l'INSEE de décembre 1987, la prévision couvre un «immédiat» (L 6) défini comme la période s'étendant de décembre 1987 à juillet 88, ainsi qu'un horizon plus lointain («un jour») - auquel précisément «dans l'immédiat» s'oppose;

- dans le deuxième paragraphe (thèse 2) en revanche, il est question de statistiques sur l'évolution du PIB (produit intérieur brut) fin 1987.

Ainsi les périodes ne coïncident que pour les derniers jours de décembre, ce qui est peu.

La thèse 4

À partir de la ligne 13, la trajectoire argumentative de l'article s'incurve. L'argumentation sur le PIB change d'optique. Au lieu de chercher à démontrer que les chiffres sont supérieurs aux prévisions, il s'agit maintenant de dire que ce sont de *bons chiffres*, en recourant à une série d'expressions axiologiques ou, plus largement, évaluatives⁹.

On trouve aux lignes 13 à 15, sur le mode de la bouteille à moitié vide / à moitié pleine, tout un développement argumentatif bien balancé se situant le long de l'axe allant du bon au mauvais: après avoir reconnu que les chiffres ne sont «pas mirobolants», le journaliste arrive à la conclusion qu'ils n'en sont pas moins «presque réconfortants».

Si on compare ce passage aux extraits de la *Note de conjoncture* dont il est inspiré, le contraste est frappant.

Selon les premières estimations, la croissance du produit intérieur brut marchand a été de 2,1 % en 1987, **comme** en 1986. (p. 3)

⁹Dans les soulignages de l'article, nous transposons à l'ensemble des catégories grammaticales la distinction qu'établit Kerbrat-Orecchioni (1980: 84) pour les adjectifs, entre les éléments évaluatifs axiologiques (de type bon/mauvais, beau/laid) et les éléments évaluatifs non axiologiques (de type grand/petit), les uns et les autres ne prenant sens que rapportés à une double norme, une norme de l'objet et une norme du sujet (c'est cette dernière qui nous intéresse ici). Par exemple dans le cas de *grand*, si quelqu'un dit «c'est une grande table», cela veut dire à la fois grand pour une table (une taille qui correspondrait à «minuscule» pour une maison) et grand pour un sujet (une «grande table» pour un Lilliputien, qui est «petite» pour Gulliver).

En fin d'année, le niveau de l'activité était **supérieur** à celui décrit dans la note de décembre: la croissance, **vive** aux deuxième et troisième trimestres, a été suivie d'un **ralentissement** au dernier trimestre alors qu'**une stabilisation** était alors envisagée. (p. 7)

Dans la *Note* on ne trouve qu'un seul terme évaluatif («vive»), et encore, il s'agit d'un évaluatif non axiologique. Les autres évaluations ne font pas appel à une norme subjective, l'étalonnage se faisant par rapport à d'autres données statistiques (observations ou prévisions antérieures). On voit ainsi en quoi consiste l'intervention du journaliste: donner sens à des données statistiques en les situant sur l'axe du bon-mauvais.

Avec ce virage argumentatif des lignes 13 à 15, le ton est donné. Le reste de l'article ne sera qu'un plaidoyer en faveur de la thèse 4, synthétisée dans le dernier énoncé du texte (L 53: «Les problèmes de fond demeurent, mais à court terme l'horizon s'est éclairci.»). Cette fois, le coénonciateur construit directement est un ensemble de personnes qui ne seraient pas convaincues que la conjoncture économique se trouve à un tournant, mais on peut penser que le discours vise également, par la bande, un public bien plus curieux de connaître l'«état de santé»¹⁰ de l'économie (par exemple les petits épargnants intéressés de savoir si c'est le moment d'investir en bourse), que de comprendre les rouages de l'économie.

En comparant avec le document-source, on ne trouve pratiquement pas dans cet article de traces d'une *activité vulgarisante*, telles que des reformulations, des restitutions de liens explicatifs entre variables, ou des recadrages historiques¹¹. La présence de traces de vulgarisation témoignerait d'une préoccupation du journaliste de rendre le contenu du document technique dont il est fait le compte rendu plus compréhensible aux lecteurs non spécialistes. En leur absence, ces lecteurs se maintiennent dans un état d'aliénation: ils ne peuvent qu'entériner le diagnostic du journaliste sans disposer des moyens de le critiquer.

Sans entrer dans le détail de l'analyse du reste du texte, on constatera, globalement, qu'il consiste en un balayage des grands thèmes de l'analyse conjoncturelle (L 13-20: la production; L 22-26: l'emploi; L 32-47: les échanges extérieurs; L 48-51: les prix). Ce balayage correspond à ce qu'on peut attendre d'un compte rendu: qu'il passe en revue les informations et classe les informations principales du document-source.

Mais le journaliste n'en reste pas là: il reprend un ensemble d'assertions ponctuelles (dont certaines, on l'a vu, sont attribuées explicitement à l'INSEE) et les organise selon un schéma évaluatif/argumentatif unifié simple voire simpliste: les informations partielles sont organisées suivant l'axe du bon/mauvais ou, pour filer la métaphore médicale, suivant l'axe inquiétant/rassurant, tout cela étant intégré à une argumentation qui à nouveau pèse le pour et le contre, en vertu de la *rhétorique de l'objectivité* déjà évoquée précédemment.

¹⁰Le parallèle avec un bulletin de santé peut en particulier prendre appui sur des expressions du texte qui pourraient figurer dans un document de ce genre, comme «presque réconfortant» (L 15), «qui a tant souffert» (L 22), «évolution inquiétante» (L 35), dégradation brutale (L36).

¹¹Un seul exemple de recadrage historique: une relative qui replace dans un contexte plus large l'évolution récente de l'emploi (L 22-23: «qui a tant souffert pendant des années de l'austérité que la France a dû accepter pour rétablir ses équilibres et améliorer sa productivité»).

Complémentaire de cette rhétorique d'objectivité, une *rhétorique de l'expertise critique*¹² affleure également çà et là, notamment, quand en posant la question «Ces nouvelles, plutôt bonnes pour l'activité, risquent-elles de se payer en déséquilibres supplémentaires?» (L 32), le journaliste s'exhibe comme accomplissant un devoir d'inquiétude, justifié par la gravité de certains faits dont on pourrait croire qu'ils font partie du bagage de connaissances préalables du journaliste —dans la mesure où un terme comme «puisque» (L 33) marque le préconstruction de la proposition qu'il introduit— mais qui sont en réalité tous mentionnés dans la *Note*. On observe ici une ambiguïté énonciative qui permet au journaliste de donner à croire qu'il a une connaissance préalable des questions évoquées supérieure à celle qu'il possède effectivement¹³. Les groupes définis «la baisse des coûts salariaux par unité produite» (L. 46) et «la baisse des produits pétroliers» (L 49) sont passibles d'une même analyse. Dans ce dernier cas, l'ambiguïté est particulièrement gênante car la baisse dont il est question est une prévision de l'INSEE, à charge pour le lecteur de comprendre que la baisse «enregistrée» est en fait une baisse prévue pour 1988 et non la baisse effective de 1987.

Pour en revenir à la construction évaluative/argumentative, on conçoit que le fait d'être classées selon l'axe bon/mauvais fournisse un plus petit commun dénominateur à des informations qui, autrement, auraient pu paraître disparates, donnant à l'article une unité et une construction symétrique d'un classicisme bien français. L'impression qu'on a affaire à un texte bien structuré et limpide est renforcée par l'établissement de chaînes causales élémentaires qui tantôt résultent de la réduction d'un schéma à causes multiples produit par l'INSEE, tantôt sont directement le fait du journaliste.

C'est en particulier le cas dans le dernier paragraphe précédant la conclusion, que nous comparerons aux extraits correspondants de la *Note*.

[...] les marges de la production s'accroissent. Cette amélioration est nette dans l'industrie manufacturière: la modération du taux de salaire jointe à une accélération des gains de productivité entraîne pour la première fois depuis au moins dix ans une baisse du coût salarial unitaire. Les entreprises auraient plus accru leurs marges sur la production destinée à l'exportation que sur celle destinée au marché intérieur.

Malgré cet accroissement des marges, vis-à-vis de nos partenaires la dégradation de notre compétitivité globale a cessé grâce à l'évolution parallèle de nos coûts et des coûts salariaux étrangers en monnaie nationale, conjuguée à une relative stabilité des taux de change. (p. 5)

Compte tenu de l'évolution des marchés pétroliers après la réunion des pays membres de l'OPEP en décembre, le prix du baril de pétrole devrait s'établir au premier semestre à un niveau plus bas que prévu. Nous retenons ici un prix de 17 \$ au premier trimestre et de 16 \$ au deuxième, le cours du dollar étant maintenu à 5,60 F comme dans la note de décembre.

Les conséquences de cette révision se font sentir sur les prix de détail, directement par leur composante énergie et indirectement par l'impact de la modération des prix des

¹²Nous empruntons le double concept de rhétorique de l'objectivité et de rhétorique de l'expertise critique à J. Padioleau. Cet auteur définit l'expertise critique en l'opposant au journalisme d'opinion: «Quand le journalisme d'opinion émet des jugements immédiatement informés par la référence à des valeurs explicites, l'expertise critique argumente.» (Padioleau, 1976: 277)

¹³Le fait de trouver dans la *Note* les éléments mentionnés par le journaliste n'exclut pas qu'il en ait eu une connaissance préalable. Toutefois, les similitudes de détail entre les deux documents sont telles que cette hypothèse est peu vraisemblable.

consommations intermédiaires sur les prix de production. Ainsi, le glissement des prix de détail sur le premier semestre 1988 pourrait être de l'ordre de 1,5 % au lieu de 1,8 prévu (ces chiffres intègrent d'autres informations: baisse du prix du téléphone inter-urbain par exemple). (p. 7)

Le paragraphe de l'article commence par une explication de la «non-aggravation des déséquilibres extérieurs», non-aggravation préconstruite du fait de la présence de l'article défini «le». Or un peu plus haut dans le texte (L 33-37), il est dit que pour l'ensemble des balances (balance des produits manufacturés, balance commerciale et balance des paiements courants), la situation a empiré en 1987. Ainsi, parler de non-aggravation n'a guère de sens. S'il est question d'amélioration (L 43-44: «Le déficit commercial pourrait être cette année moins important que prévu»), c'est pour 1988, année à peine commencée et pour laquelle on ne dispose que d'une prévision. On retrouve ainsi l'indifférenciation des repères temporels dont pâtissait le début du texte, seule échappatoire à un jugement d'incohérence radicale de l'enchaînement anaphorique.

D'autre part, écrire que la non-aggravation des déséquilibres extérieurs «a pour une origine» la baisse des coûts salariaux est extrêmement réducteur: la baisse des coûts salariaux n'est qu'un élément parmi d'autres à prendre en compte dans le calcul de l'évolution de la compétitivité des produits manufacturés (qui dépend aussi notamment des taux de change, de l'évolution des coûts non salariaux et de l'évolution des coûts salariaux à l'étranger); à son tour, la compétitivité des produits manufacturés français n'est qu'un des facteurs affectant l'évolution de la seule balance des produits manufacturés et non l'ensemble des «déséquilibres extérieurs» (qui renvoient également à d'autres balances).

Par ailleurs, le marqueur «du coup» (L 48) introduit un rapport de cause à effet entre évolution des coûts salariaux et inflation que l'INSEE n'établit pas.

Enfin, le «résultat» de la ligne 50 laisse croire que seules la baisse des prix du pétrole et la stabilisation du dollar sont à l'origine de la modification de la prévision de l'INSEE quant au taux d'inflation. alors que l'institut, pour sa part, spécifie que d'autres facteurs ont joué (énoncé entre parenthèses à la fin de l'extrait de la *Note*: «Ces chiffres intègrent d'autres informations: ...»).

On pourrait croire qu'une telle simplification des chaînes causales facilite le travail du lecteur mais souvent, en fait, elle le complique, car elle fait disparaître des chaînons du raisonnement. C'est le cas ici par exemple de la relation entre «coûts salariaux par unité produite» et «déséquilibres extérieurs» (L 46).

Conclusion

L'analyse d'un texte nous a permis de mettre en évidence plusieurs phénomènes récurrents dans notre corpus, en particulier les suivants:

1° on a affaire à un texte apparemment très construit, mais dont l'unité provient surtout d'une réduction de l'ensemble des questions abordées au plus petit commun dénominateur de l'axe bon/mauvais, et qui, à l'analyse, révèle de nombreuses incohérences, dues entre autres à l'indifférenciation des repères temporels et à la profusion incontrôlée des marqueurs de retournement, lesquels s'avèrent avant tout

être des outils au service de la rhétorique de l'objectivité;

2° on passe insensiblement du compte rendu du discours-source à un discours tenu directement par le journaliste sur le monde, dans lequel celui-ci exhibe son objectivité et son expertise, se posant comme interlocuteur autorisé du monde économique;

3° le lecteur-modèle construit indirectement par le texte est quelqu'un qui est plus intéressé par l'état de santé de l'économie que par la compréhension de son fonctionnement.

On pourra ainsi dire que le produit obtenu entre radicalement en contradiction avec plusieurs principes de l'écriture de presse affichés par le journal *Le Monde*, et en particulier les deux suivants:

- l'obligation de séparer l'information (ici le contenu de la *Note de conjoncture*) du commentaire personnel du journaliste;

- la mission du journaliste d'apporter aux lecteurs les informations documentaires et les aides au raisonnement leur permettant de se forger en connaissance de cause une opinion personnelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CULIOLI A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations. Tome I*, coll. L'Homme dans la langue, Gap, Ophrys.

KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980). *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.

LEJEUNE P. (à paraître). «Le brouillage énonciatif dans le compte rendu journalistique de documents techniques: le cas du *Monde* et des *Notes de conjoncture* de l'INSEE», Actes du colloque *Dans la jungle des discours (genres de discours et discours rapporté)*, 11 au 13 mars 2003, Cádiz.

MILNER J. *et al.* (1992). *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, actes de la table ronde Opérations de repérage et domaines notionnels, mai-juin 1991, groupe Invariants langagiers, URA 1028, Université de Paris VII, coll. L'Homme dans la langue, Gap, Ophrys.

PADIOLEAU J. (1976). «Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques», *Sociologie du travail*, n° 3, p. 256-282.

La conjoncture française vue par l'INSEE **L'HORIZON S'ÉCLAIRCIT**

(Le Monde du 2 mars 1988, page 44)

L'activité économique en France est plus forte qu'il n'avait été prévu, reconnaît l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture. Faute avouée...

Certes, l'institut de la statistique avait assez nettement écarté il y a deux mois la possibilité d'une récession consécutive au krach boursier d'octobre. Une menace pesait tout de même, un peu vague dans le temps: nos exportations seraient freinées un jour parce que la croissance mondiale se ralentirait. Mais dans l'immédiat, c'est-à-dire grosso modo jusqu'à l'été 1988, il n'y avait pas grand-chose à craindre pour l'économie française, sinon que la demande des ménages, après avoir beaucoup flambé (+ 3,4 % de consommation en volume en 1987 puis encore + 2,4 % en 1987), allait ralentir. Bref, l'activité ayant atteint à l'automne 1987 un haut niveau, la croissance allait marquer le pas.

Les choses ne se sont pas passées ainsi. L'expansion s'est poursuivie fin 1987 - à un rythme moindre certes, mais s'est poursuivie tout de même - et le PIB français a augmenté de 2,1 % - en 1987 comme en 1986. Des taux qui, sans être mirobolants - ils sont insuffisants pour permettre que s'amorce une décrue véritable du chômage, - n'en sont pas moins presque réconfortants après les médiocres résultats des années 1983-1985.

Surtout, c'est l'activité industrielle qui tire la croissance et en profite. L'indice de l'INSEE, qui permet de suivre son évolution, a pour la première fois fin 1987-début 1988 nettement dépassé son niveau de 1980. Entre le quatrième trimestre 1986 et la même période de 1987, cette même production a fait un bond de presque 3 %. En janvier, la consommation des ménages a continué d'être forte.

L'emploi lui-même, qui a tant souffert pendant des années de l'austérité que la France a dû accepter pour rétablir ses équilibres et améliorer sa productivité, se stabilise. Dans ce domaine, stabilisation veut dire amélioration. Depuis deux ans, les effectifs salariés ne diminuent plus, grâce à des embauches, notamment, dans le bâtiment, où la situation est bonne, et dans le commerce. Les stages d'initiation à la vie professionnelle ont, eux aussi, joué leur rôle. Quant à l'emploi total (salarié et non salarié), il s'est également stabilisé.

Déséquilibres supplémentaires?

Ces nouvelles, plutôt bonnes pour l'activité, risquent-elles de se payer en déséquilibres supplémentaires? La question doit bien sûr être posée, puisque notre commerce extérieur, équilibré en 1986, est redevenu déficitaire l'année dernière (de 31,4 milliards de francs). Il en va de même de nos paiements courants, déséquilibrés de 25 milliards de francs après avoir été excédentaires de 20 milliards en 1986. Une évolution d'autant plus inquiétante qu'elle a pour origine la dégradation brutale de nos échanges de produits manufacturés traditionnellement excédentaires.

L'INSEE souligne les pertes de parts de marché enregistrées par la France sur l'ensemble de 1987, mais note que, pendant le second semestre, nos exportations ont progressé plus rapidement que la demande mondiale, qui s'est accélérée l'année dernière (+ 5,8 % pour les produits manufacturés après déjà + 3,3 % en 1986). Tout n'est donc pas perdu, et l'INSEE estime que nos ventes à l'étranger, "qui avaient atteint un niveau élevé fin 1987, pourraient encore augmenter parallèlement à la demande mondiale". Le déficit commercial pourrait cette année être moins important que prévu.

La non-aggravation des déséquilibres extérieurs a pour origine la baisse des coûts salariaux par unité produite. Cela pour la première fois depuis dix ans grâce à la modération salariale et à une accélération des gains de productivité. Du coup, les progrès réalisés par la France dans le domaine de la désinflation vont se trouver consolidés. L'INSEE enregistre la baisse des prix pétroliers (le baril à 17 dollars au premier trimestre et à 16 au second) et parie sur une stabilisation du cours du dollar à 5,60 F. Résultat: l'Institut ramène de 1,8 % à 1,5 % sa prévision de hausse des prix au premier semestre.

Les problèmes de fond demeurent, mais, à court terme, l'horizon s'est éclairci.

Légende des soulignages

- : marqueurs argumentatifs
- : marqueurs logiques (cause/conséquence, addition, reformulation)
-: évaluatifs axiologiques (axe bon/mauvais)
-: évaluatifs non axiologiques (type grand/petit)
-: renvois au discours de l'INSEE.

LOS JUEGOS DE PALABRAS EN RAYMOND QUENEAU: UNA PARTE DE SU HUMOR¹

Rodrigo López Carrillo
Universidad de Granada

G. C.—Pour moi, lecteur, j'ai cru remarquer que cette apparition du néo-français noté se fait plutôt lorsque le rire apparaît chez vous.

R. Q.—C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle, dans notre société, et dans le phénomène de la lecture actuelle, étant donné le contexte sociologique et historique, il est évident que la transcription phonétique prête au comique...

G. C.—Mais elle apparaît pour le comique, et quand le comique s'est dégagé à vos yeux pour des raisons qui n'étaient pas d'ordre linguistique, me semble-t-il.

R. Q.—C'est très possible, je ne sais pas moi-même. Je vous dis, je le fais comme ça, quand je pense qu'il faut que ce soit comme ça. (Queneau, 1962a: 90)

Los juegos de palabras invitan a manipular el material lingüístico de manera lúdica descubriendo un nuevo poder sobre el lenguaje. El juego es un aspecto importante de la producción lingüística, teniendo mucho que ver con la maestría de una lengua. Somos esencialmente seres de lenguaje, por lo que es normal, pues, encontrar en el juego una de las principales fuentes de la risa en sociedad: los refranes, por ejemplo, representan una tradición muy antigua de juegos de lenguaje destinados esencialmente a facilitar la memorización.

¹Siglas y abreviaturas: **CE**, Cellard (1982); **CM**, Colin y Mével (1990); **GR**, Robert (1994); **GU**, Guiraud (1978); **PR**, Robert (1996); **RCh**, Rey y Chantreau (1993). **Chiendent**, *Le Chiendent*; **Hiver**, *Un Rude hiver*; **Jours**, *Les Derniers jours*; **Limon**, *Les Enfants du limon*; **Odile**, *Odile*; **Pierrot**, *Pierrot mon ami*, todas en Queneau (2002). **Dimanche**, Queneau (1952); **Fleurs**, Queneau (1965b); **Glinglin**, Queneau (1948); **Rueil**, Queneau (1944); **Sally**, Queneau (1962b); **Zazie**, Queneau (1959). **V.**, véase.

Johan Huizinga, en su ya clásica obra *Homo Ludens* (1938), analizó el juego en general y el infantil en particular. Según él, el juego es anterior a la cultura, pues nos lo dio la naturaleza.

De esta manera podemos encontrar juego en cualquier actividad humana, como es, por ejemplo, el lenguaje:

Jugando fluye el espíritu creador del lenguaje constantemente de lo material a lo pensado. Tras cada expresión de algo abstracto hay una metáfora y tras ella un juego de palabras. (Huizinga, 1938: 15-16)

Apunta Huizinga más adelante (1938: 61) que «el valor conceptual de una palabra, en cualquier idioma, se codetermina por aquella otra que expresa lo contrario. Frente al juego tenemos “lo serio” y en un sentido más especial “trabajo”; a la palabra primera se le puede oponer, también, “broma”.»

Acordémonos que Saussure (1916: 97 y ss.) nos dice que toda lengua se define como un sistema estable de reglas y de signos. La forma de las palabras —el significante— no está necesariamente unido a su sentido —el significado—. Así resulta que cada uno de ellos no toma valor más que en relación con los otros en un sistema complejo de relaciones y de oposiciones. El juego de palabras reposa en un conocimiento sólido del sistema lingüístico:

Pour détourner la grammaire, il faut bien la connaître. Jouer avec la langue suppose qu'on a pris du recul par rapport à elle et qu'on en a bien intégré les rouages. (Léon, 1988: 80)

La lengua proporciona a voluntad un material disponible al instante para cualquier manipulación lúdica.

Cualquier lengua evoluciona lentamente pero de manera significativa. Esta evolución puede crear ciertas “brechas” en el sistema: deformaciones fonéticas, desplazamientos de sonidos, distorsiones sintácticas... Al crearse estos “espacios de libertad” el juego puede instalarse en el corazón del lenguaje y del habla. Consecuentemente, los juegos “de” palabras y “sobre” las palabras florecen por doquier y en todos los niveles de estructuración de una lengua: fonológico, léxico...

Todos sabemos que el lenguaje sirve para comunicar. Pero —dice Marina Yaguello (1981: 19)— «communiquer, pour les humains, ce n'est pas seulement transmettre de l'information. Souvent, on parle pour ne rien dire, ou on dit le contraire de ce qu'on veut réellement dire, ou encore ce que l'interlocuteur sait déjà.»

La naturaleza del lenguaje se puede abordar desde muchos puntos de vista. Si lo hacemos desde sus funciones vemos que éstas hacen posible procedimientos gramaticales y estilísticos diferentes.

Los primeros ensayos para una descripción del lenguaje se deben a Karl Bühler (1934), para quien existirían tres componentes en toda comunicación: la expresión de los *conceptos* y la intervención de un *emisor* o *locutor*, además de un *receptor* o *interlocutor*. Para Bühler todo acto lingüístico conlleva, además, una triple función: *emotiva*, *conativa* y *referencial*.

Las funciones de Bühler fueron completadas por el lingüista estructural Roman Jakobson en «Linguistique et poétique» (1963), que las concibe según la focalización del acto, presenta seis:

COMUNICACIÓN	emisor	mensaje	receptor	código	contacto	contexto
FUNCIONES	emotiva	poética	conativa	metalingüística	fática	referencial

Como podemos constatar, Jakobson subraya otras funciones: la *fática*, la *metalingüística* y la *poética*.

Entre las seis funciones que conocemos (Yaguello, 1981: 18-19), empleamos la *metalingüística* («código») para dar explicaciones acerca del lenguaje al ser inseparable de él, esto es, cuando queremos analizar el código y su funcionamiento, los códigos utilizados para expresarnos; toda actividad de explicar lingüística es metalingüística, pues la lengua se aclara a sí misma: cuando parafraseamos, cuando describimos cierto término, cuando hacemos un juego de palabras, cuando se quiere explicar una palabra desconocida, cuando traducimos a otra lengua... Todos los *c'est-à-dire...*, *autrement dit...*, *à savoir...* tienen un papel metalingüístico, por ejemplo: *On m'a offert une clepsydre, c'est-à-dire une horloge à eau*. Toda enseñanza, todo diccionario, toda clase que se dé tienen una actividad metalingüística.

Prácticamente toda la obra queniana es puro metalenguaje, una actividad reflexiva sobre su propia lengua, que se sirve también de las otras funciones. Para retener la atención de los interlocutores y para reforzar la expresividad de la frase utiliza muchísimo la función fática: en sus novelas encontramos hasta la saciedad elementos como *n'est-ce pas*, *hein*, *tiens*, *tu sais*...

«**Tu sais**, Tatave, i fait du plat à ta poule. (*Chiendent*, p. 80)

—Oui, dit Paracole. **N'est-ce pas**, Hippolyte? cria-t-il à l'aubergiste en jetant ses mots par-dessus son épaule. (*Glinglin*, p. 151)

«Ce sera sans façons, dit Geifer. C'est la guerre, **hein**. (*Hiver*, p. 956)

—C'est intéressant **hein**? (*Rueil*, p. 75)

Tiens, celle-là, il faudrait la prévenir; à Gyleen, elle ne doit pas lire les gazettes. (*Sally*, p. 156)

—On leur causait pas, aux Boches. Ils étaient patriotards en diable, tous les petits vieux, et moi, **tu sais**, je ne sais pas l'allemand. (*Dimanche*, p. 186)

Tiens, en voilà un qui n'a pas grand'chose à foutre dans la vie. (*Fleurs*, p. 196)

—**Tiens**, j'ai oublié mon pébroque au bistro. (*Zazie*, p. 59)

Para Queneau el lenguaje hablado es el lenguaje del diálogo. Así escribe Bakhtine (1970: 52):

Le roman polyphonique est tout entier dialogue. Entre tous les éléments de la structure romanesque existent des rapports de dialogue, c'est-à-dire qu'ils sont opposés contrapontiquement. Car les rapports de dialogue sont quelque chose de beaucoup plus large que les rapports entre répliques d'un dialogue trouvant son expression dans la composition de l'oeuvre; c'est quelque chose de quasi universel, qui pénètre tout le discours humain, tous les rapports et toutes les manifestations de la vie humaine, en somme tout ce qui a sens et signification.

Por lo que no estamos de acuerdo con la afirmación de Bergens (1963: 212) cuando dice que el lenguaje hablado de Queneau es «un effort de virtuosité verbale purement gratuit.»

Pensamos con Marina Yaguello (1981: 31) que «le jeu est dans la langue et réciproquement, car l'homme est fait, fondamentalement, pour le jeu. Il mange par besoin, mais faire la cuisine peut être un jeu. Il copule, mais l'érotisme est un jeu. Il parle pour communiquer, mais parler est aussi un jeu.»

La lengua es un juego y el juego de palabras es una de las manifestaciones lúdicas del lenguaje, uno de los procedimientos favoritos en las obras de François Rabelais, Victor Hugo, Jacques Prévert, Boris Vian o Raymond Queneau, por poner un ejemplo (Boyer, 1968)². Prévert decía (cit. por Christophe, 1985: 11) que «toute ma vie, j'ai joué... avec les mots. Ceux de tous les jours et de tout le monde [...]. Je les ai attrapés au vol et tirés au sort. Je les ai mélangés dans tous les sens et dans tout leur sens. Je me suis bien amusé...»

Todo juego constituye una actividad poética al crear con él textos *atípicos* que evidencian ciertas técnicas de escritura propias del lenguaje poético y que entran en el mundo de lo imaginario, propio de la poesía. Los numerosos juegos de lenguaje de Queneau, con los que se critica la sociedad, sobre todo, a la burguesía, la iglesia o los militares, son una reflexión sobre el lenguaje y producen comicidad y efectos de sorpresa; tal es el caso de la repetición:

Quelle **foule de foule!** (*Chiendent*, p. 11)

Le monsieur soupire profondément, puis, à voix basse, jure frénétiquement «**Vache de vache de vache de vache**», indéfiniment, comme une litanie. (*Chiendent*, p. 15)

o cuando se imitan los alargamientos y repeticiones de sonidos que se producen en la lengua oral:

Tout à coup, très bas, mais la bouche grande ouverte, il psalmodie «**vaaaaaache**» et sa tête retombe. (*Chiendent*, p. 15)

Pas **possibleôôôôôôôôôô**. Qu'est-ce que tu fiches ici, mon petit? (*Chiendent*, p. 109)

²Boyer (1968: 318) cuenta que «tous quatre [Prévert, Queneau, Vian e Ionesco] ont porté une attention très vive au matériau brut de la langue: le mot, et, en essayant de jouer sur ses sonorités et son sens, sa place dans la phrase et jusqu'à son allure extérieure, ils ont tenté de lui faire dire plus que ne fait le dictionnaire, de l'enrichir, de le colorer de nuances nouvelles, de le rendre propre enfin à exprimer le fond de leur pensée.»

Pueden verse igualmente los juegos de lenguaje y la comicidad en los nombres de los personajes:

Elle lui trouve l'air drôle.
«Tu as l'air drôle, **Untel**», lui dit-elle.
Il se trouve en effet drôle.
«Oui, **Unetelle**, je me sens drôle», dit-il. (*Chiendent*, p. 8)

Podríamos definir el *juego de palabras* como una «figura retórica que afecta a la forma de las palabras o de las frases y consiste en la sustitución de unos fonemas por otros muy semejantes que cambian, sin embargo, totalmente el sentido de la expresión» (Beristáin, 1985: 295), esto es, estaríamos frente a la figura retórica que se conoce como *équivoque*, cuyas manifestaciones son diversas, pero siempre se halla fundamentada en la homonimia y en la polisemia.

Régis Boyer (1968: 319) señala, por su parte, que «au point de départ de tout jeu de mots, il y a toujours une association: de sonorités, de sens, d'images, d'idées [...]. En règle générale, il y a jeu de mots quand un sens second vient se superposer au premier, porte ouverte aux allusions perfides, à la satire, à l'ironie, à l'humour, à l'absurde ou tout simplement à la bonne humeur.» Estas asociaciones producen ambigüedades o sustituyen un significado por otro, como puede ocurrir en el *calembour*.

Los juegos de palabras son numerosísimos en toda la obra queniana mediante las más diversas variantes lingüístico-estilísticas³ que proporciona la retórica, siendo el procedimiento más utilizado el calambur —«De quelque calembour naît signification» (Queneau, 1989: 215)⁴—, fundado en la polisemia y la semejanza fonética (homofonía), con ello provoca ambigüedades y confusiones semánticas; juega, pues, con los significantes y los significados: a significantes percibidos como parecidos les hace corresponder con significados concebidos como diferentes. En sus *Journaux* Queneau (1996: 416) escribe: «Il ne faut pas mépriser les calembours. Ils harcèlent le pharisaïsme et la prétention»:

«Vous êtes un **as, Pic**.
—Moi, un **aspic**! (Il suffoque.) Mais, meussieu, je ne vous permets pas de m'insulter ainsi! Je respecte l'armée française, meussieu; vous, vous devriez respecter mes cheveux blancs. Moi, un **aspic**, ho! À mon âge, se faire insulter par un, par un... Ho!». (*Chiendent*, pp. 156-157)

Juego entre *as*, el apellido *Pic* y *aspic*, como señala el personaje Totocle unas páginas más arriba: «il vient de découvrir un excellent calembour» (p. 273): un *aspic* es una serpiente venenosa, una víbora. En la iconografía medieval cristiana también representaba a un «animal fabuleux, emblème de la convoitise, de l'incrédulité, du mal, etc., représenté le plus souvent sous la forme d'un reptile court, sans pattes, ou sous celle d'un quadrupède ayant des pattes très courtes et une queue de serpent» (GR); «à moins qu'il ne s'agisse de “grande lavande” ou d'un “plat composé de viande ou de

³Un buen ejemplo de ello son sus *Exercices de style*, que recordemos narran la misma historia banal de 99 formas diferentes, consumando prácticamente todas las figuras que nos muestra la retórica.

⁴En *Sally plus intime* Queneau (1962b: 349) escribe también: «Élever le calembour à la hauteur d'un supplice.»

poissons froids recouverts de gelée”!» (Debon, 2000: 19). Por otro lado, tenemos la expresión *avoir une langue d’aspic* que corresponde a la española del mismo sentido ‘tener una lengua de víbora’.

La homofonía es la identidad de sonidos representados por signos diferentes. Podemos hablar de homofonía o de homonimia cuando dos palabras poseen una forma fónica idéntica y sólo se diferencian por su sentido. Cuando estas dos palabras presentan una diferencia gramatical, hablaremos, entonces de homónimos parciales; es el caso de:

Il tire un trait; au-dessous: «En épigraphe, mettre ça: **Descartes**; on se demande pourquoi, dans les cafés, les joueurs appellent si souvent le garçon par ce nom.» Il suce un moment son crayon, barre ce qu’il vient d’écrire et au-dessous: «On se demande pourquoi, dans les cafés, les joueurs appellent si souvent le garçon **Descartes**.» (*Chiendent*, p. 53)

[dekaKt], que presenta una doble posibilidad: bien el nombre del filósofo, bien las dos palabras separadas *des cartes*.

En la cita siguiente Queneau juega con una de las acepciones de la palabra *endeuillé* («qui éprouve ou manifeste la douleur du deuil» (GR)) y con dos de las de *tuer*: el sentido propio, «faire mourir (qqn) de mort violente» (GR) y el figurado en la loc. *tuer le temps*: «l’occuper, le passer en évitant de s’ennuyer (quand on n’a aucune occupation)» (GR):

Une mouche collée à la base d’un verre essaie de se dégager de la substance visqueuse qui fait la joie stomacale de Mme Cloche; sur le point d’y parvenir, un doigt **endeuillé** l’écrase: Mme Belhôtel qui **tue** le temps. (*Chiendent*, p. 46)

Los juegos basados en la homofonía son verdaderas trampas para el oído, haciendo que la relación entre el sonido y el sentido pase por encima de las fronteras de las palabras, logrando que la confusión no juegue más que con las palabras aisladas:

L’être plat est là dans le second wagon de seconde; l’observateur aussi; le premier devant la porte de droite, le second devant la porte d’entrée. (*Chiendent*, p. 11)

Otro juego consiste en utilizar la *concatenación*, construcción repetitiva en la que la palabra afectada cambia su función sintáctica. Este rasgo hablado es también un recurso para Queneau; en el ejemplo siguiente con un efecto poético:

Ça m’a donné la migraine, sans compter la colique, et comme je n’arrivais pas à dormir, j’étouffais à moitié, je me suis mis **à la fenêtre, et ma fenêtre**, monsieur, donne là. (*Pierrot*, p. 1179)

Los proverbios y refranes, así como diversas locuciones, legados por nuestros antepasados y procedentes de la sabiduría popular son parodiados por este escritor; de esta manera dice en *les Fleurs bleues* (p. 35): «Et autres proverbes de vaste salaison issus du fin fond aussi faux que lorique de la sapience îlede française.» Los *prouverbes* surrealistas, fenómeno ampliamente explotado por el Oulipo, inventados valiéndose de la paronomasia —y que no tienen ningún sentido, pues Queneau sólo busca la sonoridad con la homofonía— son los siguientes:

- Animal qu'a parlé, âme damnée.
- Si le coq a ri tôt, l'haricot pue trop.
- Quand l'huître a causé, l'huis est très cassé.
- À poisson qui cause, petit cochon peu rose.
- Si bêle le zèbre ut, voilà Belzébuth (*Fleurs*, pp. 34-35)

Para Pouilloux (1991: 97) se trata de un «jeu surréaliste. Édouard et Soupault.» Los Surrealistas asociaban varios proverbios e inventaban uno nuevo (cfr. Pouilloux, 1991: 24, para ver su análisis).

Toda la obra queniana está llena de estas u otras deformaciones, como son:

1. La del refrán *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise*:

—**Tant va l'autruche à l'eau qu'à la fin elle se palme**, répliqua Valentin. (*Dimanche*, 179)

2. Una expresión reinterpretada en lengua familiar, ya que el dicho original es: *on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve*, frase atribuida al filósofo griego Heráclito:

—Je m'en doutais, dit l'aubergiste. Tout change vite sur cette terre. Rien ne dure. Tout ce qu'on a vu quand on est jeune, quand on est vieux ça a disparu. **On ne se lave jamais deux fois les pieds dans la même flotte**. (*Pierrot*, p. 1199)

3. La deformación sarcástica de la loc. *se croire sorti de la cuisse de Jupiter*⁵, que alude al dios mitológico Baco o Dionisos⁶:

—Allez, me charriez pas. **Je ne suis pas sortie de la cuisse à Machinchouette**. (*Pierrot*, p. 1124)

4. La de más abajo correspondería, más bien, a *légère comme une pluie d'été*:

[...] puis elle sortit de sa chambre et descendit l'escalier, fraîche et **légère comme un printemps d'été**. (*Pierrot*, p. 1145)

5. Deformación loc. prov. y divisa de J. Coeur *À cœur vaillant rien d'impossible*, «le courage peut venir à bout des pires difficultés» (PR):

[...] mon prof^r chéri m'en faisait apprendre des tas par coeur, ou des expressions comme: [...] «**À pine perdue, rien d'impossible**» (*Sally*, p. 24)

6. Parodia de la parábola bíblica de la 'paja' y de la 'viga' —“voir la paille dans l'oeil de son voisin et ne pas voir la poutre dans le sien”—: «¿Por qué miras la paja que está en el ojo de tu hermano, y no echas de ver la viga que está en tu propio ojo?» (*Lucas*, 6: 41):

⁵«se croire supérieur, être très orgueilleux.» (PR)

⁶Baco o Dionisos, dios mitológico del vino, al que, al ser prematuro de nacimiento, Júpiter (Zeus) encerró en su muslo, y de ahí nació a su debido tiempo.

Il flairait la paille dans les poutrelles des lamentations et découvrait la vache en puissance dans la poupée la plus meurtrie. (*Zazie*, p. 13)

Presentamos en las páginas que siguen un ‘pequeño’ elenco de juegos de palabras quenianos llenos, prácticamente todos ellos, de influencias surrealistas (V. Angenot, 1972):

1. Juego entre *théorie* y *se faire des idées noires*, esto es, sentirse triste, crearse problemas (*avoir le cafard*):

—Comment tu sais ça de Le Grand? interroge Edgar, fils de M. Sensitif père.

—J’l’ai compris d’après c’que m’a dit mon père. Pasque mon père, à c’que j’ai deviné, lui aussi Pierre Le Grand le r’gardait aller et venir; et il le suivait dans la rue.

—Non? s’exclame, incompréhensiblement, Paul N.

—Oui, c’est comme ça.

—Dis donc, insinue Sensitif, c’est curieux un homme qui suit des hommes, comme ça.

Théo rit (*sic*).

«**Tu t’fais des idées**. Pierre Le Grand, eh bien, il vient d’enlever une femme.» (*Chiendent*, p. 130)

2. *Mot-valise* para *baïonnette* [bajOnEt] formado con el sust. *boyau* y el adj. *net*. Una imagen muy clara de los estragos de este arma:

Devant notre charge à la **boyaux-nets**, les Étrusques se sont enfuis à toutes jambes. (*Chiendent*, p. 226)

3. Juego por homofonía entre *Lévitan*, conocido comerciante mobiliario, y *éviter* (a alguien):

[...] je vous propose de venir un de ces jours siroter un verre de porto avec moi dans mon petit studio **Lévitan** tout neuf.

—C’est en **l’évitant** qu’on reste honnête femme, répondit madame Butaga distraitemment. (*Dimanche*, p. 31)

4. Juego con la polisemia homofónica relativa al juego de cartas:

—Tant que son coquin vivra, elle ne le sera plus pour moi.

—Tu es **sans coeur**!

—Et toi **sans pique**! Tes bourdantes ne m’atteignent en aucune façon. (*Dimanche*, pp. 50-51)

5. Juego homofónico por *laissez nos bites tranquilles*; la *bite* es en argot el ‘pene’, mientras que el *cénobite* es un religioso cristiano que vive en comunidad; de ahí la estupefacción de Valentin:

Le train marchait. Satisfait par cette constatation, Valentin reprit l’examen de sa gazette. En haut de la page cinq se trouvait un dessin. Valentin l’examina; on y voyait deux rangées de personnages hâves, pauvrement et archaïquement vêtus. La légende expliquait: «**Les cénobites tranquilles**», ce qui plongea Valentin dans une extrême stupéfaction. (*Dimanche*, p. 64)

6. Juego con *avoir une idée derrière la tête*, «une idée cachée, non avouée» (GR) y el sentido propio de *tête*:

—Alors comme ça, tu me pousses à la boisson?

—Mais non, mon rat, faut comprendre.

—Comprendre quoi?

Julia ne répondit pas.

—**Qu'est-ce que tu as derrière la tête?** lui demanda Valentin.

—**Le dos de ma chaise**, répondit Julia qui n'était pas bien grande et qui était assise dans un fauteuil. (*Dimanche*, pp. 135-136) [el subrayado es nuestro]

7. Juego que deja al lector en la incertidumbre: ¿Valentin y su cuñada se han acostado juntos? Juego entre los sentidos fig. («avoir du plaisir») y propio de la expresión *prendre son pied*, 'coger su parte de un botín'. Resaltemos el valor erótico del pie en la loc.⁷:

—[...] j'ai enlevé mes grolles parce qu'elles me faisaient drôlement mal.

[...]

—Qu'est-ce que vous faisiez tous les deux?

—**Chacun prenait son pied.**

[...]

—Alors on a remis nos chaussures, conclut Valentin, et on est sorti, et les gens ils applaudissaient. (*Dimanche*, p. 158)

8. Doble sentido de la palabra *règle*: uno se refiera a los problemas mensuales de las mujeres; el otro tiene el de instrumento de medida. No hay que olvidar que Paul es revisor de pesos y medidas, por lo que se nos presenta también una homofonía:

—**La ménopause te trouble les esprits.**

—**Il y a des règles que tu ne sais pas mesurer**, pauvre andouille.

—Songe à Marinette! (*Dimanche*, p. 51)

9. Frase en la que ha utilizado la *polyptote*, es decir, palabras que tienen la misma raíz pero morfemas diferentes. Invención de palabras, pues *sacheurs* y *sachier* no existen. Presenta también una aliteración de las consonantes [s] y [S], formando una frase que, por el contexto, nos recuerda al famoso trabalenguas *un chasseur sachant chasser sans son chien est un bon chasseur*:

—À ce propos, dit-il, je préfère que vous sachiez...

—**Sacheurs, sachez sachier**, dit Paul entre parenthèses. (*Dimanche*, 107)

10. Juego entre *charlatan*, embustero, impostor, y la famosa frase pronunciada por Luis XVIII en su lecho de muerte, que constituye también un calambur: *Allons finissons-en, Charles attend*; por ello, la reacción de Zazie:

Et, passant sur le plan de la cosubjectivité, il ajouta:

—Et puis faut se grouiller: **Charles attend.**

⁷*Prendre son pied* es para CM: «a) éprouver l'orgasme; b) prendre du plaisir à qqch, se donner du bon temps.»

—Oh! **celle-là je la connais**, s’esclama Zazie furieuse, je l’ai lue dans les Mémoires du général Vermot. (*Zazie*, p. 13)

11. Juego de palabras entre *hideux*, «d’une laideur repoussante, horrible, qui procure une impression très désagréable (dégoût, peur...)» (GR), y *Henri II* [G9Kidø / 9Kidø]:

Il désigne le buffet genre **hideux**. (*Zazie*, p. 156)

12. Metonimia debida a la escasez de metales durante la Ocupación alemana en la Segunda Guerra Mundial y también porque los dueños de los bares tuvieron que deshacerse de las barras metálicas, destinadas a fabricar material bélico:

Charles descendit les cinq marches menant du trottoir au café-restaurant La Cave, poussa la porte et s’avança jusqu’au **zinc en bois depuis l’occupation**. (*Zazie*, p. 20)

13. Juego de palabras entre *concret et présent* y la expresión lat. *hic et nunc*, ‘aquí y ahora’. Por el contexto del juego, también podríamos interpretar *liquette* como ‘mujer’ o ‘niña’, referido a Zazie y *ninque* como *nymphe*:

Turandot ne trouve rien à répondre. Il revient au problème **concret et présent**, à la **liquette ninque**, celle qu’il n’est pas si facile de laver. (*Zazie*, p. 40)

14. Juego de palabras entre la loc. *au fond* y *fond*, que pop. puede significar ‘culo, posterior’⁸. Recuérdese que Gabriel, el tío de Zazie, es un *hormosessuel*:

Gridoux haussa les épaules.

—Après tout, ce que j’en dis, moi j’m’en fous.

—Et moi donc, dit Gabriel, **au fond**.

—Vous avez un **fond**, vous? (*Zazie*, p. 43)

15. Homonimia entre *blue-jeans* [bludGins] y la palabra *djinn* [dGin], pequeños diablillos, espíritus del aire, buenos o malos, superiores a los hombres e inferiores a los ángeles, en las creencias árabes⁹. Recordemos que estos pantalones se hacen con una tela que se fabricaba en Nîmes y era conocida como *serge*, aunque, en realidad el tejido es originario de la ciudad italiana de Génova, que los galos llamaban *Genes*; de aquí el origen de la palabra *jeans*:

—Je suis venu reconduire une enfant perdue à ses parents.

—Vous allez finir par me le faire croire.

⁸En este sentido *fond* puede ser una truncación de *fondement*: «n. m. “postérieur”. C’est un euphémisme qui appartient au style “noble”; aujourd’hui, il est un peu ridiculement désuet. On le rencontre en 1119 chez Philippe de Thaon au sens d’“anus”, qui est aussi celui du latin médiéval *fundamentum*, et en 1266, chez Latham» (Colin, 1989: 85) [GR, euf.; PR, fam.]. En GU, «sexe de la femme.»

⁹Voz popularizada por V. Hugo en «Les Djinns», poema de *Les Orientales* (1829). En la cita que presentamos se trata de un ‘verlan’ de *bloudjinnzes*, alteración fonético-ortográfica de *blue-jeans* [bludGin], ‘pantalón vaquero’. Creemos que Queneau lo utiliza por ser Zazie un pequeño ‘diablillo’.

Sobre los *djnoun*, plural ‘real’ de *djinn*, véase el interesante artículo de Jorge Dezcallar (2003) — especialmente las pp. 52-53— sobre las joyas y talismanes, utilizados por las mujeres del norte de Marruecos, con el fin de protegerse de las fuerzas malélicas de su imaginario.

—Et ça m'a attiré bien des ennuis.
 —Oh! dit Gridoux, pas bien graves.
 —Je ne parle pas de l'histoire avec le roi de la séguedille et de la **princesse des djinnsbleus** (silence). Y a pire. (*Zazie*, p. 80)

16. En esta cita hay un juego de palabras entre *homosexuel*, *chauffeur* y la anfibología que presenta *pédale*, esto es, sus diferentes sentidos o interpretaciones («homosexuel» y «organe commandé au pied.—(Transformant un mouvement alternatif en mouvement circulaire)» (PR) y *pédaler* «actionner une pédale. — Spécialt Actionner les pédales d'une bicyclette; rouler à bicyclette» (PR) y «marcher très vite, courir. — Par ext. Se dépêcher» (PR, fam.). Como Charles tiene un taxi no pedalea:

—Et vous? demanda Zazie. Vous l'êtes, **hormosessuel**?
 —Est-ce que j'ai l'air d'une **pédale**?
 —Non, pisque vzêtes **chauffeur**. (*Zazie*, p. 86)

17. Juego entre la loc. fam. *Je ne vous demande pas l'heure qu'il est!*, «je ne vous ai pas adressé la parole, mêlez-vous de ce qui vous regarde» (GR) y la respuesta de Mme Mouaque: «Seize heures quinze»¹⁰:

—Ce n'est pas une raison valable. La violence, ma petite chérie, doit toujours être évitée dans les rapports humains. Elle est éminemment condamnable.
 —Condamnable mon cul, répliqua Zazie, **je ne vous demande pas l'heure qu'il est**.
 —**Seize heures quinze**, dit la bourgeoise. (*Zazie*, p. 100)

18. Juego entre la loc. fam. *occupe-toi de tes fesses*, «occupe-toi de tes affaires» (PR) y *poser ses fesses*, «s'asseoir, se reposer» (GR):

—Éducateur mon cul, tel fut le commentaire de Zazie.
 —La preuve, vous n'avez qu'à l'écouter parler (geste), elle est d'une grossièreté, dit la dame en manifestant tous les signes d'un vif dégoût.
 —**Occupez-vous de vos fesses** à la fin, dit Gabriel. Moi j'ai mes idées sur l'éducation.
 —Lesquelles? demanda la dame en **posant les siennes** sur le banc à côté de Gabriel. (*Zazie*, p. 100)

19. «Effraction de serrure» no existe: *effraction intérieure* o *de domicile*. Violación de domicilio y sexual:

Et puis si vous étiez un véritable inspecteur, vous sauriez qu'on ne mène pas une enquête comme ça. Vous ne vous êtes même pas donné la peine de lire un roman policier, un français bien sûr, où vous l'auriez appris. Y a de quoi vous faire casser: **effraction de serrure, violation de domicile...**

—Et peut-être **violation d'autre chose**.
 —Pardon? demanda doucement Marceline. (*Zazie*, p. 157)

20. En esta cita de *Zazie* se puede constatar que Queneau juega con las diferentes acepciones de **pépin**: *avoir un pépin*, «ennui, complication, difficulté» (GR) y *avoir un*

¹⁰CE explica que «donner l'heure à quelqu'un qui ne le demande pas, c'est à la fois intervenir indûment dans sa vie privée et le prendre plus ou moins pour un traîne-savate, un fauché. D'où, par une extension normale, le refus de recevoir un conseil ou un avis dont on n'a pas besoin.»

pépin pour quelqu'un o avoir le pépin, «avoir une passion passagère pour qqn.» (GR, vx.):

—Il est vrai, reprit Troussaillon, pour ce qui est du règlement, j'ai nettement charrié aujourd'hui.

—**Pépins?**

—**Noyaux.** (*Zazie*, p. 164)

21. *Frisure*, relativo a los cabellos, es un derivado de *friser*. Queneau juega con dos de los sentidos de este verbo: «être tout près de..., approcher de très près» y «donner à (des éléments souples et nombreux: cheveux, poils, fibres) la forme de boucle ou d'ondulation; mettre en boucles fines et serrées» (GR):

—Mazette, dit le hanvélo qui savait causer, vous avez entendu, subordonné? Voilà qui semble **friser l'injure**.

—C'est pas une **frisure**, dit Zazie mollement, c'est une **permanente**. (*Zazie*, p. 172)

22. La cita que sigue está plagada de juegos; sólo destacaremos los siguientes: juegos homofónicos entre *Sarrasins* [*saKaz%] y *raisin de Corinthe* [Kéz%] — Corinto, ciudad griega, no sarracena—, entre *cinq Ossètes* [s%k*OsEt] con la loc. *de cinq à sept* [des%kasEt], «rendez-vous, rencontre érotique dans l'après-midi» (GR) y entre *Alains seuls* [*al%sa] con *linceul* [l%sa], Queneau con este último calambur «fait des barbares un peuple mort» (Lancrey-Laval, 2000: 22)¹¹.

Romains fatigués juega con la loc. *un travail de Romain*, «une oeuvre longue et difficile, supposant un effort gigantesque» (GR); *Francs anciens* juega con “francs nouveaux”¹²; *Sarrasins fauchaient de l'avoine*, juego con el doble sentido de las palabras: *sarrasin*: musulmán medieval y tipo de trigo; *faucher*: cortar - segar y, en argot, robar; *avoine*: avena y dinero (“gagner son avoine”):

Juega también con *grecques*, porque se trata al mismo tiempo de las griegas (mujeres, por tanto, dibujo erótico) y de las grecas: «ornement fait de lignes droites qui reviennent sur elles-mêmes à angle droit» (PR).

En la misma cita podríamos señalar algunos anacronismos: *stèques tartares* (se hacían picadillo ellos mismos), o *fumer une gitane* (con el juego de fumar un cigarrillo y quemar en la hoguera a una gitana):

Le vingt-cinq septembre douze cent soixante-quatre, au petit jour, le duc d'Auge se pointa sur le sommet du donjon de son château pour y considérer, un tantinet soit peu, la situation historique. Elle était plutôt floue. Des restes du passé traînaient encore çà et là, en vrac. Sur les bords du ru voisin, campaient deux Huns; non loin d'eux un Gaulois, Eduen peut-être, trempait audacieusement ses pieds dans l'eau courante et fraîche. Sur l'horizon se dessinaient les silhouettes molles de **Romains fatigués**, de **Sarrasins de Corinthe**, de **Francs anciens**, d'**Alains seuls**. Quelques Normands buvaient du calva.

¹¹Teniendo en cuenta que los “raisins de Corinthe” son uvas pasas, en la frase todos los elementos tienen en común la decrepitud o el cansancio: *fatigués*, *raisins de Corinthe*, *anciens*, *linceul*; se trata de un doble juego que aparece en un segundo nivel gracias a la reunión de todos los elementos del contexto.

¹²Reforma monetaria llevada a cabo bajo uno de los gobiernos del general De Gaulle. Los *nouveaux francs* empezaron a circular en 1960, con un valor de cien *francs anciens* cada uno; cinco años más tarde se publicaron *Les Fleurs bleues*.

Le duc d'Auge soupira mais n'en continua pas moins d'examiner attentivement ces phénomènes usés.

Les Huns préparaient des **stèques tartares**, le Gaulois **fumait une gitane**, les Romains dessinaient des **grecques**, les **Sarrasins fauchaient de l'avoine**, les Francs cherchaient des sols et les Alains regardaient **cinq Ossètes**. Les Normands buvaient du calva.

—Tant d'histoire, dit le duc d'Auge au duc d'Auge, tant d'histoire pour quelques calembours, pour quelques anachronismes. Je trouve cela misérable. On n'en sortira donc jamais? (*Fleurs*, pp. 13-14) [el subrayado es nuestro]

23. *Piper*, «imiter le cri de la chouette ou d'autres oiseaux» (GR) y *ne pas piper*, «garder le silence, ne pas souffler mot» (GR, fam.) por medio de una aliteración:

Le chœur chanta les louanges de Nanette et les plus gaffeurs y adjoignirent même celles de meussieu Chignole, mais la famille Brû **ne pipa pas ou pipa peu**. (*Dimanche*, p. 113)

24. Juego de palabras constituido por una homofonía, y casi homografía:

Chantant sa petite chanson habituelle, tututte, le **train** entre en gare avec beaucoup d'**entrain**. (*Chiendent*, p. 19)

25. Juego de palabras sobre el sentido del origen de *pourboire* que deriva de la expresión verbal *pour boire*:

Elle remit donc sa pèlerine, regarda l'heure à un oignon immense qu'elle sortit d'un sac en tapisserie, paya sa camomille laissant très peu **pour boire** au garçon et s'en fut, désespérée. (*Chiendent*, p. 22)

26. Juego con la homofonía que se puede observar entre *gin-fizz* y *djinn-fils*, con excepción del último fonema, sonoro en el primer caso /z/ y sordo en el segundo /s/. El juego es pertinente cuando sabemos, como explicamos más arriba, que *djinn* es en árabe un demonio y que precisamente, en este momento de la novela, Étienne, el protagonista, busca a su 'demonio' de hijo que se ha fugado¹³:

Le barman s'étonna que l'on pût demander une aussi étrange consommation et la remplaça d'autorité par un **djinn-fils**. Étienne but et ne trouva pas ça mauvais. (*Chiendent*, pp. 102)

Destaquemos que, aparte del calambur, la homofonía, la polisemia..., Queneau utiliza otros procedimientos para deleitarse con el lenguaje. Un solo cambio de fonema puede provocar un juego de palabras:

—Le **tonton** est une **tata**.

—C'est pas vrai, gueula Gridoux, c'est pas vrai, je vous défends de dire ça (*Zazie*, p. 78)

Un rien **l'amène**, un rien **l'anime**, un rien **la mine**, un rien **l'emmène**. (*Zazie*, p. 117)

¹³ *gin-fizz* [dGɪnfiz], «cocktail de gin et de jus de citron rafraîchi» (GR). Formado sobre el modelo *pernod-fils* e imitando el sonido inglés [dGɪnfis]. En *Rueil* (p. 173) encontramos la misma voz con la ortografía correcta: «On leur apporta subséquemment des **gin-fizz**.»

aunque podemos encontrarlo también con el mismo fonema pero con otro grafema:

—Je **me vêts**, répéta-t-il douloureusement. C'est français ça: je **me vêts**? Je **m'en vais**, oui, mais: je **me vêts**? Qu'est-ce que vous en pensez, ma toute belle? (*Zazie*, p. 160)

La falsa etimología popular puede ser también considerada como una recreación con las palabras: *baïlle-naïte*, *slip-tize*, *hormo*, *hormosessuel*...

Otro juego es la *contrepèterie*, que no consideraremos en este trabajo por su extensión.

La *paronimia*, es decir, jugar con dos palabras casi homónimas, casi idénticas, es otro procedimiento amado por Queneau:

Mais ramené pile pour le train d'onze heures trente, il alla faire un séjour aux vécés **jusque** cinq minutes avant le départ du sien. (*Dimanche*, p. 113)
[en lugar de *juste*]

—Tu vois, dit Paul, si tu papouillais Chantal, ce serait un inceste.

—Il n'en est pas question.

Paul arrêta Valentin pour s'écrouler sur son épaule en pleurant:

—**Inceste pas de trop**, Valentin, **inceste pas de trop**. (*Dimanche*, 115)

[por *n'insiste pas trop*]

—J'ai trouvé, hurle alors Charles, ce truc-là, c'est pas les Invalides, c'est le **Sacré-Coeur**.

—Et toi, dit Gabriel jovialement, tu ne serais pas par hasard le **sacré con**? (*Zazie*, pp. 84-85)

[entre el nombre del monumento y *con*, reforzado con *sacré*¹⁴.]

—Mais c'est foutu, pauvre faraud! On va encore prendre un **chaud-froid de bouillon**. (*Fleurs*, p. 55)

[Calambur producido por una paronomasia que hace alusión irónicamente a Godefroy de Bouillon (1061-1100), personaje de la primera cruzada que tomó Jersusalén en 1099.]

La *aliteración* —«l'accumulation allitérative» (Angenot, 1972: 149)— se da en toda la obra de Queneau, ya sea poética, ya sea narrativa, creando también juegos de palabras:

—C'est pas très correct ce que je vais vous demander, qu'il dit, c'est même un peu **zosé**, mais **zenfin** nous sommes **zentre zommes**. (*Glinglin*, p. 226)

—Et puis Peau-de-Pou, dit le Tonton, on n'a pas idée de risquer ses sous sur un **chevable** qu'on **accable** d'un **vocable semblable**! (*Rueil*, p. 61)

Ému par l'abnégation dont il venait de faire preuve, il **tripotait en tremblant la troubleille de porto**. (*Dimanche*, p. 104)

¹⁴*con*: n. y adj. «Imbécile, idiot; ridicule, inepte» (PR, GR). Y, como señalan RCh (1993), «Le mot, dans son sens injurieux, entre dans de nombreux syntagmes fréquents (*sale con*, *pauvre con*, *vieux con*...; *bande de cons*, etc.) qui ne sont pas fraséologiques.»

—Et naturellement vous allez comme ça tous les deux au **camp de campagne pour les campeurs**. (*Fleurs*, p. 20)

Igualmente crea juegos de palabras con frases en *chinook*¹⁵, o con el acercamiento de términos con la misma raíz o sin ella:

Tu seras **ingénieur**, profession éminemment respectable, où ton **ingéniosité** te permettra de briller. (*Chiendent*, p. 213)

Charles descendit les cinq marches menant du trottoir au café-restaurant La Cave, poussa la porte et s'avança jusqu'au **zinc** en **bois** depuis l'occupation. (*Zazie*, p. 20)

Queneau se divierte constantemente con la significación de los nombres propios, llenando sus obras de autorreferencias:

—por medio de juegos fonéticos:

Quoi qu'il en soit, vous voilà quinauds (vivent les quinauds! vivent les quinauds!), et nous voilà riches. Allons, tant mieux. (*Chiendent*, p. 209)

On commence par avaler les actualités, puis un documentaire sur la sardine, puis l'entracte avec ses eskimots-brique, et sa publicité, enfin ça y est, la **Ramon Curnough Company** présente La Peau des Rêves, avec James Charity et Lulu L'Aumône. (*Rueil*, p. 210)

Je suis champion du monde de boxe et le jeune premier qui n'est autre que Valmègue me met **nokaoute** au troisième round et devient à son tour champion du monde. (*Rueil*, p. 156)

«Moi, je les laissais dire, mais j'avais bien vu que ça serait une défaite et même une défaite par **queneau-coutte**» (*Jours*, p. 386)

«Eh bien, il a été battu. Il a été mis **k'no-coutte** par l'Américain.» (*Jours*, p. 387)

—Riphinte, dit Monseigneur Biroton, vous l'avez mis **quinaud!** (*Fleurs*, p. 174)

— por medio de las letras de su apellido; tal es el caso del número de secciones de *Le Chiendent*.

— por la etimología de su apellido: *chêne et chien*; la palabra *chêne* aparece constantemente en su obra¹⁶.

¹⁵La frase francesa es normalmente lineal, esto es, sigue el orden reglamentario o canónico u *ordus rectus* (suj. + verbo + comp.), pero en la sintaxis el francés hablado es más analítico que el escrito; Queneau lo compara con una lengua amerindia, el *chinook*, lengua hablada en siglo XVIII por los Pieles Rojas de Norteamérica, y escribe: «[...] la syntaxe chinook [...] met ensemble dans une phrase, d'une part tous les morphèmes (indications grammaticales, l'échafaudage, la structure syntaxique) et de l'autre, tous les sémantèmes (données concrètes)» (Queneau, 1965a: 80): «C'était pas qu'elle les gênait, la famille les fossoyeurs, mais c'était l'heure d'aller déjeuner et ils finiraient de le remplir seulement après la soupe, **les fossoyeurs le trou**.» (*Dimanche*, p. 84).

¹⁶En *Limon* (p. 777) Queneau, como clara autorreferencia, escribe lo siguiente sobre la etimología de su apellido:

Hay que señalar que en *Odile*, dentro de los juegos de palabras, el doble sentido de *radicalement* (< radical < racine), refleja la distancia ideológica que separa a Saxel, marxista militante, y Travy, preocupado más bien por las cifras, y que se declara «plus près de Platon que de Marx» (*Odile*, p. 597):

- Ah oui, c'est vrai, il y a encore extraire une **racine**, comme faisait le savant Cosinus.
- Ce qui est l'opération inverse de l'élévation à une puissance.
- On peut faire de fameux jeux de mots avec toutes ces expressions.
- Vous faites des calembours? (*Odile*, p. 529)

dice Saxel; pero Travy, embebido en su mundo matemático más que político, le responde:

- Mais puisqu'il s'agit d'opérations algébriques, nous ne sortirons pas du domaine de l'algèbre et nous n'envisagerons la résolution des équations qu'au moyen d'un nombre fini d'opérations algébriques et notamment de **radicaux**.
- Bande de salauds, les radicaux.
- Comment?
- Je n'ai rien dit. Ça commence à m'intéresser bougrement. Bougrement même. (*Odile*, p. 530)

Pero la obra por excelencia de Queneau para sus juegos verbales y lúdicos es *Saint-Glinglin*, en su primera parte, donde el narrador, Pierre, cuenta, en un lenguaje hablado (*inezgact, turellement,...*) mezclado con arcaísmos, su estancia en la Ville Étrangère gracias a una Beca Honorífica para estudiar *charabia* y volver a su Ville Natale. Pero él se instruye, más bien, en la «science de la vie» (p. 13), vida que el hombre comparte con otros seres inferiores: *le singe, les poissons...* Sus observaciones sobre la vida de los peces comienzan con un juego de palabras entre el nombre del pez y la existencia:

Drôle de vie, la vie de poisson!... **Doradrole!** vairon... Je n'ai jamais pu comprendre comment on pouvait vivre comme cela. L'**aiguesistence** de la vie sous cette forme

«Et maintenant ne puis-je pas dire, sans crainte d'être taxé de monomanie systématique, que ce Grand *Tho-Th* à qui la plus haute antiquité égyptienne attribue une tête de chien, tandis que la constellation du GRAND-CHIEN par les signes sacrés T-T, se prononçant *Thau-Thau*, n'est autre que le grand TOUTOU (*Tou-tou*) du Ciel?

... N'y a-t-il pas identité manifeste, *flamboyante*, si je puis m'exprimer ainsi, entre ces noms du *Chien*, *Taau-T...*, *ThouT...*, *To-T...* en éthiopien, et *Tou-Tou*, en français vulgaire.

... Montrerai-je des CHIENS dans ces QUENS ou comtes des anciennes provinces françaises où le mot *chien* se prononçait QUEN, KUEN, forme que de Guignes donne pour être celle du chien, en Chine, où ce mot QUENS est un titre qui équivaut à *Gouverneur de Province* ou de *Ville*, tandis qu'il se retrouve, chez les Étrusques, sous cette même forme QUEN, avec la signification de *Roi*.

... Quoi qu'il arrive, j'aurai bien mérité des Chiens, en général; Chiens de nom et d'armes, ainsi que Chiens de fait.

J'eusse été heureux qu'il m'eût été permis de mettre ce travail d'écolier sous l'abri tutélaire d'un nom magistral et considéré; mais puisque cet honneur m'est interdit, c'est à mon humble collaborateur, à mon fidèle et brave DRAGON, FIDELIS ET AUDAX, que j'en fais la dédicace, — et que j'en confie la défense.

À moi, DRAGON!

À moi, tous les chiens et CHIEN du monde!»

m'inquiète bien eau delà de tout autre sujet de larmes que peut m'imposer le monde. (*Glinglin*, p. 11)

Según el medio en que se viva, la *existence* cambia¹⁷: *âcresistence*, *aiguesistence*, *ogresistence*, *hainesistence*...; en la variante *eggzistence* se produce un juego de palabras bilingüe: *egg* en inglés es 'huevo', esto es, el comienzo de la vida.

Todos estos juegos, que mezclan la lengua oral, los arcaísmos, los *calembours*, etc. nos hacen pensar en Joyce; así nos lo recuerda Queneau con las primeras páginas de *Saint-Glinglin* en "Une traduction en joycien"¹⁸:

Doradrôle de vie la vie de poisson. Je n'ai jeunet jamais pu unteldigérer qu'on ment on pouvait vivier comme ce la sol dos rêt. Fishtre, ouïes! Son aiguesistence sucette mortphe m'astruite et me cotte, mets ta mortphose dans la raie en carnation, euyet-moi ça, l'alarme dont crevette le monde, ô mort fausse, hue mor! Quelle hummer! Quelle hodor! Où mort? Où deurt? Lamproie du rémore, je me limandais où j'allais j'irai. A quoi rhum? Akvarium. Vite! Je m'alosais, tourd torturé tourteau tortue matelote d'aiguilles, mais je n'avais pas d'anchois. J'allé je fus à l'énorgueil du gardin-partie de la ville étrangère, l'aquarius où va-t-Hermann où là oulla verse le couguard. Qu'ou gars? Mais, m'amifère! Was Herr Mann? Raie l'action! Esauso qui coule o verso d'alpha fomalo fiché dans les tmimamellisfères bornéo! Siaux d'os du sciel, pissez jusqu'o ramo! Bélier? Wieder! Videz! Vide pisces vide ariem. Ariestez-vous ici! Arêtes! Enchristez-vous dans votre shell! G'y menotais jusquiamé que mussel funkchionnaire mé duse: sélassiez! Ras d'eau! Merduse! que j'grondinai, merlouze! que j'harenguais.

Eel y a la congrition de pris aux nasses, alguecentuée encorps par l'étancheté de cette vie. J'avais remorsué un de ces aquanimaux, calé de brill et d'ombre, merluchant éperluchant de loche en long, carletelle mon eaupinion, à ce que j'épinoche à ct'oystheure tardive: que vouliez-vous que j'écrevisse? Jelly fish mon billet, shalle bête shal tier, qui nuage en carpe et en cong thoujours eaussi sgombrement ineaucupée. (Queneau, 1965a: 241-242)

Podemos encontrar ciertas estructuras destinadas a atraer la atención del lector. Estas composiciones están llenas de ironía buscando generalmente producir un efecto cómico. En la siguiente, Queneau hace alusión a la expresión popular *jus de chaussette*, esto es, «mauvais café» (GR), café demasiado ligero, a su vez juego de palabras por analogía del filtro con el 'calcetín':

Elle noya le mégot de son cigare dans le **bain de pieds** qui croupissait dans sa soutasse. (*Pierrot*, p. 1119)

Si el calambur es la burla del lenguaje, las palabras se ríen de ellas mismas al inventarse otros significados que traducen una amenaza de opacidad. Sin él y otros juegos de palabras el lenguaje se convierte en totalitario y la palabra deja de ser creativa. Así, en la siguiente cita, Queneau juega con el acercamiento del sentido propio del primer término y con el figurado del segundo para producir un efecto cómico:

¹⁷La *existence* en *Saint-Glinglim* se recubre bajo varias formas, simbolizadas por diferentes denominaciones que se corresponden con un periodo de la novela: estudio del medio submarino, de los crustáceos (*homard*), etc.

¹⁸«Pour bien comprendre, rien ne vaut la pratique. En vue de fairchtéer *Finnegans Wake*, j'ai essayé il y a quelques années d'appliquer la méthode joycienne à un texte quelconque. Dans celui-ci, il est question de poissons et du Zodiaque» (Queneau, 1965a: 241).

—Le petit sanglier était bien gentil, dit Yvonne mais le singe, quel cochon! (*Pierrot*, p. 1223)

O bien vemos un juego tanto con el sentido como con la forma: *extraordinaire* = por encima de lo ordinario, *ordinaire* = lo contrario de *extraordinaire*; o bien *extraordinaire* = genial, *ordinaire* = extraordinario:

—Pourquoi? il vous arrive habituellement des choses extraordinaires?

—Je ne sais pas si elles sont extraordinaires, mais en tout cas elles ne sont pas ordinaires. Votre père ne vous en a pas parlé? (*Pierrot*, p. 1148)

Citaremos para terminar la muy original manera de presentar los adjetivos numerales; puesto que uno de los locutores de este pasaje está borracho, el Queneau matemático ha querido, quizás, mostrar cómo el alcohol le hace transformar la realidad:

—Eh bien voilà. Ferme tes mains, ouvre les douas en même temps qu'moua et compte: **nain, deuil, toit, carte, sein, scie, sexe, huître, oeuf** et **disque**. Avec les douas d'pied on peut aller de **bronze à vin**, mais t'es trop soûl pour ça. (*Chiendent*, p. 245)

sin olvidar tampoco esta *comptine* numérica:

LA RONDE

Un deux
je dis adieu
trois quatre cinq
montre-moi tes saints
six sept huit neuf
les mariés comme les veufs
dix onze douze treize quatorze
que je leur donne un sucre d'orge
Bucoliques (Queneau, 1989: 167)

Así pues, como manifiesta Georges Gusdorf (cit. por Caré y Debyser, 1978: 1-2), «le jeu n'est pas la négation pure et simple, la dérision du sérieux, du travail et de la loi, mais bien plutôt le signe et le gage de la réconciliation, au sein du destin individuel et social, entre la norme et l'exception, entre la nécessité et la liberté. Le jeu est le sel de la civilisation.»

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ANGENOT, M. (1972). «Rhétorique surréaliste des jeux phoniques», in *Le Français Moderne*, 2, pp. 147-161.
- BERGENS, A. (1963). *Raymond Queneau*. Ginebra, Droz, 1974.
- BERISTÁIN, H. (1985). *Diccionario de poética y retórica*. México, Porrúa, 1988².

- Biblia, La* (1995). Estella, Navarra, Verbo Divino.
- BOYER, R. (1968). «Mots et jeu de mots chez Prévert, Queneau, Boris Vian, Ionesco. Essai d'étude méthodique», in *Neophilologus*, 40, pp. 317-358.
- BÜHLER, K. (1934). *Teoría del lenguaje*, Madrid, Alianza Editorial. Col. Alianza Universitaria, 231.
- CARÉ, J.-M. y F. DEBYSER (1978). *Jeu, langage et créativité. Les jeux dans la classe de langue*, Paris, Hachette-Larousse.
- CELLARD, J. (1982). *Ça mange pas de pain! 400 expressions familières ou voyantes de France et du Québec*, Paris, Hachette.
- CHRISTOPHE, S. et al. (1985). *Jeux poétiques et langue écrite*, Paris, A. Colin.
- COLIN, J.-P. (1989). *Le dico du cul*, Paris, P. Belfond.
- y J.-P. MÉVEL (1990). *Dictionnaire de l'argot*, Paris, Larousse.
- DEBON, Cl. (2000). «Raymond Queneau, poète et romancier (II)», *L'École des lettres second cycle, 1999-2000*, 11, pp. 1-22.
- DEZCALLAR, J. (2003). «La magia de los bereberes», in *EP [S] El País Semanal*, 1408. Domingo 21 de septiembre, pp. 52-59.
- GUIRAUD, P. (1978). *Dictionnaire historique, stylistique, rhétorique, étymologique, de la littérature érotique*, Paris, Payot.
- HUIZINGA, J. (1938). *Homo ludens*, Madrid, Alianza Editorial, 1972. Col. El libro de Bolsillo, 412.
- JAKOBSON, R. (1963). *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, Col. Points.
- LÉON, R. (1998). *Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école*, Paris, Hachette.
- POUILLOUX, J.-Y. (1991). «*Les fleurs bleues*» de Raymond Queneau, Paris, Gallimard. Col. «Foliothèque», 5.
- QUENEAU, R. (1944). *Loin de Rueil*, Paris, Gallimard, 1978. Col. «Folio», 849.
- (1948). *Saint Glinglin*, Paris, Gallimard, 1982. Col. «L'Imaginaire», 78.
- (1952). *Le Dimanche de la vie*, Paris, Gallimard, 1981. Col. «Folio», 442.
- (1959). *Zazie dans le métro*, Paris, Gallimard, 1977. Col. «Folio», 103.
- (1962a). *Entretiens avec Georges Charbonnier*. Paris, Gallimard. Col. NRF.
- (1962b). *Les Oeuvres complètes de Sally Mara*, Paris, Gallimard, 1981. Col. «L'Imaginaire», 48: *Journal Intime*, pp. 11-190; *On est toujours trop bon avec les femmes*, pp. 191-344.

- (1965a). *Bâtons, chiffres et lettres*. Édition revue et augmentée, París, Gallimard, 1980.
- (1965b). *Les Fleurs bleues*, París, Gallimard, 1982. Col. «Folio», 1000.
- (1989). *Oeuvres complètes I*, París, Gallimard. Col. «La Pléiade», edición de Claude Debon.
- (1996). *Journaux 1914-1965*, París, Gallimard. Édition établie, présentée et anotée par A. I. Queneau [incluye el *Journal 1939-1940*, aparecido en 1986].
- (2002). *Oeuvres complètes II. Romans I*, París, Gallimard. Col. «La Pléiade», edición de Henri Godard.
- REY, A. y S. CHANTREAU (1993). *Dictionnaire des expressions et locutions*, París, Le Robert, reimpression de 1994. Col. Les Usuels.
- ROBERT, P. (1994). *Le Grand Robert*, París, Dictionnaires Le Robert. Version électronique, 1999.
- (1996). *Le nouveau Petit Robert*, París, Dictionnaires Le Robert. Texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey. Version électronique.
- SAUSSURE, F. DE (1916). *Cours de linguistique générale*, París, Payot, 1984. Édition critique préparée par Tullio de Mauro.
- YAGUELLO, M. (1981). *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, París, Seuil.

LES DOMINANTES LINGUISTIQUES COMME MOYENS DE LA CRÉATION DES STRATÉGIES TEXTUELLES (SUR L'EXEMPLE DU ROMAN DE CHRISTIAN OSTER *MON GRAND APPARTEMENT*)

Olga Melnitchouk

Université d'Etat Yakoute

Lors du processus de la création du texte, faisant choix des moyens d'expression (linguistiques, graphiques, paratextuels ou de composition) l'auteur fait déjà programmer le processus de la perception du texte par le lecteur par l'intermédiaire des stratégies textuelles: globales et locales (Eco, 1985, 1996; Jouve, 1997). Leur ensemble forme, à notre avis, le noyau invariant qui contribue à l'interprétation par le lecteur de l'idée principale du texte et des intentions d'auteur.

Dans les pages qui suivent nous analyserons les moyens linguistiques choisis par l'auteur pour la formation des stratégies textuelles contribuant à l'interprétation des intentions d'auteur sur l'exemple du roman de Christian Oster *Mon grand appartement*.

Du point de vue de thème et de composition le roman peut être partagé en trois parties que nous nommerons "de sujet" car cette répartition est conditionnelle, thématique. L'auteur lui-même partage le texte en petites parties de 4 à 12 pages de volume sans les numéroter. Ces parties que nous désignerons comme celles "d'auteur" sont commencées par une nouvelle page. La particularité du roman analysé consiste en ce que chaque partie de sujet a ses dominantes linguistiques que nous souhaitons analyser ci-dessous.

Dans la première partie de sujet le lecteur fait connaissance avec Luc Gavarine qui a perdu le travail, la serviette, les clés de son appartement et la femme aimée. Les mots-clés de cette partie sont "serviette" et "appartement".

—Je mettais rarement mes clés dans une poche. Je les rangeais plutôt dans *ma serviette*. Mais j'avais, quelque part, oublié *ma serviette*. Or, jusque-là, je n'avais jamais égaré *ma serviette*. (Oster, 7)

Le lecteur pour la première fois "fait la connaissance" de la serviette de Luc. Ce qui attire l'attention c'est l'absence de l'anaphore caractéristique pour la langue

française, par exemple: “Mais je l’avais, quelque part, oubliée” ou bien “Or, jusque-là, je ne l’avais jamais égarée”. Le choix de l’auteur s’arrête sur la répétition lexicale. Il est à noter que toutes les trois fois le mot “serviette” est à la position finale, accentuée. La répétition du mot et sa position dans les phrases accomplissent deux fonctions: ils signalent l’importance du mot et intriguent le lecteur.

Plus loin nous apprenons quelle importance avait la serviette dans la vie de Luc:

—C’est que j’aimais bien *ma serviette* ... En revanche, oui, j’aimais bien *ma serviette*. J’en avais besoin, du reste, et supérieurement, même... Sans *ma serviette*, je n’étais rien. Je me sentais nu... *Cette serviette*, je l’avais faite mienne. Faute d’une définition plus complète de moi, il n’est même pas exagéré de dire que, inversement, *ma serviette* m’avait fait sien... En effet, Dieu m’en est témoin, je ne tenais pas à être vu, avec *ma serviette*. À l’inverse, je tenais à ne pas l’être, vu, et l’idée que les regards, me croisant, pussent se poser sur *ma serviette*, et non sur moi, me rassurait, me préservait de la chute. (Oster, 8-9)

Si dans les deux premières phrases de l’exemple le mot “serviette” est toujours dans la position finale, à partir de la troisième il change la place dans l’ordre de mots et c’est Luc qui est désormais focalisé. Sans sa serviette il est nul. Il est nu, solitaire, sans défense. Il y a l’impression que la serviette remplace à Luc la famille, les amis, le chien. Elle devient pour Luc le symbole de la sécurité, de la défense, elle le préserve de la chute, du pire qui vient après la chute. Ce qui est remarquable c’est que la serviette est toujours vide. Probablement, l’âme de Luc est aussi vide que sa serviette.

De l’appartement, il en s’agit moins souvent que de la serviette. Dans la première partie de sujet il est mentionné en liaison avec Anne:

—C’est pour cette raison qu’elle vivait chez moi. Parce que je l’aimais. Ou parce que j’avais *un bel appartement*. *Enfin, un grand appartement*. (Oster, 11)

L’appartement est mentionné pour la première fois dans deux fragments parcellisés. Par son contenu le premier fragment présente l’alternative à la partie de base: Anne habitait chez Luc ou parce qu’il aimait, ou bien parce qu’il avait un bel appartement. La mise de l’alternative dans le fragment parcellisé le met en relief. Plutôt à cause de l’appartement. Le deuxième fragment contient la précision: l’appartement n’est autant bel que grand. La précision est nécessaire car, nous l’apprendrons plus tard, Anne n’aimait pas l’appartement de Luc. Elle n’aime ni Luc, ni son appartement, c’est pourquoi elle s’en va tranquillement. Ayant perdu la serviette, les clés, Anne, n’ayant pas envie de rentrer dans l’appartement vide, Luc descend à l’hôtel. Le lecteur ne pénétrera point dans l’appartement et ne le verra pas. Le rôle que l’appartement joue dans la vie de Luc sera découvert dans la deuxième partie de sujet:

—Comme on s’en souvient peut-être, c’était un grand appartement Et si je l’avais choisi grand, je puis le dire, maintenant, c’est aussi que le petit y avait sa chambre. (Oster, 82)

L’appartement présente pour Luc le symbole du rêve du bonheur familial. Sans avoir encore la famille, ne sachant pas qui sera sa femme, il achète l’appartement avec une chambre pour son futur enfant, une fille dont il rêve.

La première partie de sujet s'achève par "la chute" de Luc. Sans sa serviette il est nul, nulle part, n'appartient à personne. Luc achète une nouvelle serviette. Ainsi, il aurait commencé une nouvelle vie. L'appartement reste, mais il ne peut pas y pénétrer sans avoir cassé la porte. D'une part le rêve du bonheur familial ne s'est pas réalisé, de l'autre, il n'a pas disparu.

Dans la deuxième partie de sujet Marge, avec qui Luc avait eu des relations il y a dix ans, lui fixe le rendez-vous à la piscine. Là il rencontre une autre femme, Flore, dont il tombe amoureux. Ici quatre procédés choisis par l'auteur présentent de l'intérêt.

1. Le premier procédé que nous avons nommé "une fausse cohésion" est basé sur la représentation pronominale, c'est à dire, sur la nomination réitérative de l'objet par le pronom:

—...je me tins un moment... scrutant non plus seulement le pédiluve mais l'ensemble du bassin, et posant l'hypothèse qu'à la faveur de cet intermède *Marge* avait pu surgir. Et, ne *la* découvrant pas, j'étais cette même hypothèse en posant, cette fois, qu'après tout ce temps passé sans *elle* j'avais pu ne *la* point reconnaître, ou qu'après tout ce temps passé sans moi *elle* ne m'avait point reconnu. C'est à cet instant que je *la* vis. (Oster, 67) (*La fin de la partie d'auteur*)

Elle n'était pas belle, sans doute, mais... (68)

Sur les quatre pages suivantes de la nouvelle partie d'auteur, le narrateur décrit l'apparence d'une femme qu'il a vue en continuant à employer la représentation pronominale. Puisque dans l'exemple cité il s'agit de Marge, le lecteur a le droit de faire lier tous les pronoms qui suivent avec le nom de Marge. De plus la phrase où il s'agit de ce que Luc l'avait aperçue n'est pas mise dans un alinéa autonome mais au contraire conclut logiquement l'alinéa consacré à Marge. Suivant "l'horizon d'attente" formé qui peut être nommé local car il se rapporte à un fragment du texte court mais très important, le lecteur peut se poser des questions: si Marge a beaucoup changé, si elle va reconnaître Luc, ce qu'ils se diront... À la cinquième page de la partie d'auteur il se passe l'effet de choc. Luc-narrateur le comprend et pour la première et la dernière fois dans le roman il s'adresse directement au lecteur (métalepse):

—Quoique, je m'en avise à ce stade, un peu tardivement je l'avoue, mais l'erreur est réparable, c'est d'abord *au lecteur* qu'il conviendrait qu'aillent deux ou trois de mes mots. Une petite mise au point, oui, pourrait être nécessaire, encore qu'*il* l'ait sans doute déjà compris, *le lecteur*, quand je parle de cette femme, de cette femme que je venais d'apercevoir dans la piscine, je ne parle pas de Marge, non. Car il ne s'agissait pas de Marge. (Oster, 72)

Il est à noter que l'aveu n'est pas fait tout de suite. Luc-narrateur fait passer le temps utilisant les répétitions, intriguant le lecteur.

A l'aide de la fausse cohésion l'auteur crée l'horizon d'attente de lecteur qui s'achève par l'effet de choc. Il fait programmer la lecture du roman, la fausse cohésion et la métalepse étant un des procédés de la formation de son noyau invariant. Ce procédé oblige le lecteur d'arrêter le processus de lecture, de relire les cinq pages pour comprendre quel élan a fait jeter Luc vers une femme inconnue, pour comprendre qu'il a eu lieu le moment critique dans sa vie.

2. Mais les surprises pour les lecteurs ne sont pas finies. Il y a encore un moment important pour le personnage auquel il est indispensable d'attirer l'attention du lecteur. Le procédé de faire passer le temps, de ralentir le rythme avant de faire savoir une nouvelle information est utilisé ici:

—Cette femme, donc. Cette femme dans le petit bain que je rejoignais avec mon bonnet qui me cloquait sur le haut du crâne et rien à lui dire qui ne me parut lamentablement pauvre en regard de son si riche silence. Cette femme, qui n'était pas Marge, et que j'avais approchée, maintenant, presque au point de la toucher. Et bien cette femme, je m'en étais aperçu, bien sûr, et dès le départ, cette femme avait un très très gros ventre. (Oster, 73).;

Avant d'annoncer au lecteur le fait de la grossesse de Flore Luc énumère plusieurs détails peu importants connus déjà au lecteur. La répétition (cinq fois) du groupe nominal "cette femme" donne l'impression de l'incertitude, le narrateur a l'air de se sentir gêné, il fait passer le temps pour résoudre de dire au lecteur ce qu'il avait remarqué dès le début.

L'amour surprenant de Luc qui rêve d'une fille, pour Flore qui attend un fils crée un nouveau horizon d'attente qui va tenir le lecteur dans l'attention intense jusqu'au dénouement.

3. Dans la même partie de sujet qui est critique, comme au niveau du sujet (un changement brusque dans la vie du personnage), ainsi qu'à celui de la création de l'image du narrateur-personnage (une nouvelle caractéristique, une nouvelle attitude), l'auteur a recours au procédé consistant au changement du rythme par l'intermédiaire du changement du volume des phrases.

La forme de composition principale du roman est la narration. Luc parle rarement de ce qu'il éprouve, il narre ce qu'il fait, ce qui se passe tout autour, ce que font ou disent les autres personnages. Les phrases utilisées dans le roman n'ont pas de grand volume (grâce à l'emploi de la parcellation, de l'ellipse et des phrases à un terme essentiel), même dans le cas où il s'agit de la description, comme, par exemple, la description de Anne dans la première partie de sujet:

—Ça me plaisait. Une fille simple. Pas bête, à l'évidence, avec du caractère, et surtout ce physique. Non qu'elle fût belle. Anne n'était pas belle, non. Elle avait du chien. L'air de chien, d'abord, puis ce regard. Quand on le croisait. C'était si rare, de croiser son regard, qu'on avait, en le croisant, l'impression de le capter. De l'attraper. (Oster, 40)

Dans la deuxième partie de sujet apparaissent les phrases à grand volume dont la fonction principale est le ralentissement du rythme de la narration. Elles servent tout d'abord à décrire le portrait physique de Flore, une femme inconnue qui a ébloui Luc. Elles sont utilisées aussi dans les soliloques de Luc contenant ses réflexions, son attitude envers la beauté féminine, la grossesse, Flore elle-même, ou comme le montre l'exemple ci-dessous de la phrase comportant 244 mots (les mots-outils y compris), son attitude envers le futur fils de Flore:

—Seule m'occupait l'idée qu'il s'agirait d'un garçon, et je tentais de m'y faire, tout de même, en attendant que le fit cette femme, en me disant qu'au fond un fils, si c'était le sien, surtout petit, comme ça, à la naissance, je ne pouvais pas savoir, quelle réaction

serait la mienne, après tout déjà cette femme m'avait changé, alors pourquoi pas lui, son fils, en usant bientôt de ce babil monosexué par quoi tout enfant se manifeste, et dont on sait de quelle manière il nous confond, nous autres, hommes et femmes mêlés, alors pourquoi pas moi, hein, et plus tard quand sa main dans la mienne je le conduirais à l'école, son fils, qui serait un peu le mien, alors, me disais-je, car je l'aurais formé, formé à aimer les femmes, à commencer par sa mère, et à se méfier des hommes, à part moi, mais aussi des filles, plus tard, qu'il ramènerait à la maison, ça me consolait quand même, cette idée, qu'il me ramènerait des filles, le lien ne sera pas coupé, me disais-je, et après tout peut-être est-ce le bon choix, un fils, le meilleur, oui, alors qu'une fille, y as-tu songé, ce sont des hommes qu'elle te ramènerait, tôt ou tard, dans ton grand appartement, ah tu ne t'y attendais pas, à ça, hein, me disais-je. (Oster, 89-90)

Toute la deuxième partie de sujet en comparaison avec la première et la troisième se compose des phrases à grand volume. Avec cela les particularités du langage du narrateur-personnage (narration saccadée, embrouillée) sont gardées grâce aux constructions segmentées et emphatiques, aux courts syntagmes, mais il est naturel que les constructions parcellisées et les phrases à un terme essentiel disparaissent. Avec elles disparaissent aussi la tension du personnage, son incertitude, son désespoir. Le lecteur a l'impression que Luc trouve la capacité de réfléchir tranquillement.

Comme il a été déjà noté les phrases à grand volume créent l'effet du ralentissement du temps dans le roman. Si la narration de ce qui s'est passé à Luc avant son arrivée à la piscine au cours d'au moins quelques mois occupe 47 pages, la scène à la piscine est décrite sur 53 pages. Étant dominante linguistique dans cette partie de sujet du roman et attirant l'attention du lecteur sur l'action, les phrases à grand volume sont un des procédés contribuant à l'expression des intentions tactiques de l'auteur.

4. Encore un procédé intéressant utilisé dans la deuxième partie de sujet se rapporte, à notre avis, aux procédés de composition. Ce procédé, que nous nommons "l'emphase de composition" en entendant par l'emphase la mise en relief par celui qui parle du fragment de l'énoncé ou de l'énoncé entier, consiste en ce que quelques phrases autonomes sont mises chacune dans l'alinéa à part.

Avant de citer l'exemple, souvenons-nous de la situation. À la piscine où Luc est venu pour le rendez-vous avec Marge, il rencontre Flore. Luc oublie Marge mais à ce moment celle-là apparaît à la piscine. La situation est très gênante pour Luc. Il ne veut pas laisser Flore pour se cacher de Marge et est obligé de nager dans le même bain.

—C'est ainsi que je fis connaissance avec le repose-pied. En saillie sur vingt centimètres, à la profondeur de un mètre trente, environ, il permettait qu'on y fit halte.

Nous soufflâmes.

Je vis Marge s'élancer à son tour.

Elle venait vers nous.

Je demandais à Flore si elle était fatiguée.

Elle eut un demi-sourire, et je lui dis que je revenais.

J'ai toujours dit ça aux femmes. Même pour un passage aux toilettes.

C'est peut-être pour ça qu'elles me quittent.

Mais je n'avais pas peur que Flore me quitte.

En route, je croisai Marge, qui ne me regarda pas.

Moi non plus.

J'arrivai au terme du petit bain en me disant qu'elle ne me cherchait pas beaucoup, Marge.

Quand elle atteignit le terme du grand bain, elle affectua un demi-tour, et Flore avec elle s'élança.

Elles arrivèrent sur moi toutes les deux.

Je n'eus pas la force de tourner le dos à Flore.

Je fis donc face à Marge.

C'était bien elle. Dix ans avaient passé... (Oster, 93)

Chaque phrase de cette emphase de composition consacrée à l'action ou à la pensée autonome présente un cadre de langage lequel est déterminé en stylistique comme le tableau de la réalité minuscule et impartageable comportant le sujet et le prédicat psychologiques. La mise de chaque phrase à l'alinéa autonome la met en relief, et par conséquent, l'action ou la pensée, pareil à la technique du "gros plan" au cinéma. Seulement les fonctions du caméra sont accomplies par le narrateur-personnage Luc. Les phrases à courte structure prenant peu de temps pendant la lecture ne ralentissent pas de rythme et créent la tension. Le lecteur a l'impression de voir se passer quinze cadres cinématographiques avec quinze gros plans qui se succèdent, ce qui peut finir par le vertige. Mais voilà Luc se trouve face à face avec Marge et la "caméra" s'immobilise en fixant l'image de Marge.

Le procédé de l'emphase de composition n'est employé dans le roman *Mon grand appartement* que cinq fois là où s'effectue le passage de la deuxième partie de sujet à la troisième. L'emphase de composition accomplit dans le roman, selon nous, deux fonctions: 1) met en relief les moments critiques dans le destin du personnage; 2) accélère le rythme de la narration ralenti dans la deuxième partie de sujet. Il se passe non seulement le changement du sujet mais aussi le changement du rythme afin que la narration dans la troisième partie de sujet reprenne le rythme du début du roman.

Ainsi, le volume de la phrase et l'emphase de composition suivant les intentions tactiques de l'auteur participent à la formation du rythme du roman ce qui permet de mettre en relief les changements de la ligne de sujet en soulignant les changements dans l'image du narrateur-personnage .

La syntaxe de la troisième partie de sujet correspond formellement à celle de la première partie: nous retrouvons les phrases courtes, les constructions parcellisées. Pourtant il y a deux divergences: 1) le contenu sémantique différent du lexique des constructions parcellisées et des propositions à un terme essentiel; 2) l'emploi expressif de la ponctuation.

Si les constructions parcellisées et les propositions à un terme essentiel de la première partie de sujet étaient utilisées pour la création de l'information conceptuelle du roman qui peut être formulée comme «rupture, destruction», dans la troisième partie c'est l'idée de l'établissement des relations qui est mise en relief .

Les constructions parcellisées et les propositions à un terme essentiel de la première partie servent généralement pour caractériser les relations entre Luc et Anne; pour exprimer l'état d'âme de Luc après le départ d'Anne, le sentiment de la solitude, du désespoir, par exemple:

—Cela posé, ou bien Anne allait rentrer, ou bien non. Elle ne rentrerait plus. *Jamais* (Oster, 12). J'appelai Anne de l'hôtel, le premier que j'eusse trouvé [...] *Toujours pas rentrée. Ne rentrerait plus* (33). C'est Anne, qui ne rentre pas, qui ne me laisse aucun signe. *Qui ne rentrera pas* (39).

Dans la troisième partie de sujet Luc qui accompagne Flore dans son voyage est obligé de jouer le rôle du mari et du père. De nouveaux personnages apparaissent: une fille nouveau-née Mode et le frère de Flore Jean. Luc sent qu'il aime Flore et sa fille, il est prêt à créer la famille mais c'est compliqué. Pour le moment il est étranger pour Flore et Jean. Vont-ils l'accepter dans leur famille?

Les constructions parcellisées et les phrases à un terme essentiel de la troisième partie mettent en relief l'histoire compliquée de l'établissement des relations neuves, elles servent à montrer le processus de l'établissement des liaisons entre Luc et Flore, Luc et Jean, Luc et Mode:

—Maude, dis-je. Mais je ne m'adressais pas à l'enfant. *N'osais pas*. Nommer les gens, déjà, j'ai du mal. *Alors elle. Maude* (Oster, 163). Je lui donnai mon index. Elle le prit. On connaît ça. *La petite main qui se referme. Les jointures, aux phalanges. Pas nettes, encore. Rondes. Les petits doigts. La force, quand ça serre. L'étonnement de ça. L'émotion*. Je m'adresse aux pères. Qu'ils m'imaginent. J'étais comme eux. Pis. De ne pas l'avoir fait, cet enfant. *Et de l'avoir là, quand même*. Comme si. Presque exactement comme si. *De frôler ça*. Ce n'est pas ce qu'ils ont connu. Pas du tout, en fait. Ils m'amuse, les pères. Cette façon qu'ils ont d'y croire. *Leur étonnement. Puis très vite. Ma fille. Tandis que moi*. Je savais bien. (164)

Donc l'emploi des constructions parcellisées et des phrases à un terme essentiel de la première et la troisième parties de sujet sert à la création de l'information conceptuelle du roman qui consiste en formation de l'opposition «destruction des liaisons, rupture avec le passé / établissement des liaisons neuves, découverte de l'avenir». Le passage d'un élément de l'opposition à l'autre a lieu dans la deuxième partie de sujet dont l'information conceptuelle peut être formulée comme «moment critique, prise de décision».

Les symboles qui forment l'image du narrateur-personnage dans la première et la deuxième parties de sujet (serviette – symbole de la sécurité, de la défense, de la certitude et en même temps du vide d'âme; appartement – idéal du bonheur familial), dans la troisième partie disparaissent. Le mot «appartement» n'est rencontré qu'une seule fois quand Luc qui comprend ce que Flore signifie pour lui renonce à son grand appartement:

—Je n'ai pas besoin d'espace. Mon grand appartement n'est pas pour moi. J'ai besoin d'une place, d'une petite place sur cette terre, juste de quoi tendre les bras. Vers cette femme. (Oster, 141)

La disparition des symboles montre le changement dans l'image du personnage. Luc n'a plus besoin de défense de la serviette vide, car le vide dans son âme a disparu, il est rempli de l'amour pour Flore et Mode, de la responsabilité d'elles, qui lui donne de la certitude, le sens de la vie. En ce qui concerne l'appartement, une question se pose: pourquoi Luc renonce-t-il au rêve du bonheur familial, à son idéal? Peut être à cause de ce que l'idéal est loin de ce qu'il a rencontré en réalité. Peut être à cause de ce que la famille que Luc a eu ne ressemble pas à celle dont il rêvait: bien que Flore l'accepte, elle ne l'aime pas, il a une fille mais ce n'est pas son enfant. Luc a beaucoup à faire et à vivre pour obtenir une vraie famille. Et c'est ici qu'un nouveau symbole apparaît dont la

signification est actualisée non dans les parties de sujet (comme celles des symboles précédents) mais au niveau du texte entier. Son actualisation est liée avec les parenthèses bien qu'elles ne soient pas des dominantes linguistiques étant employées une fois à la fin du roman où est décrite la situation suivante: Luc reste avec Flore et Mode. Il accompagne les touristes dans les grottes mais devant l'entrée il remarque qu'il a laissé les clés:

—Je me dirigeai vers l'accueil. Près de la table, au mur, je trouvai les clés. Pendues à leur clou. Je les pris. Ressortis. Rejoignis le groupe. Serré. Instable. Les uns se tenaient aux autres. Voilà, dis-je. (Je leur montrai les clés.) En fait, c'était l'affaire d'une seconde. On peut y aller, maintenant. (Oster, 254)

À notre avis dans l'exemple cité les parenthèses ont deux fonctions. La première est la délimitation de la narration du personnage et de son action (il montre les clés au groupe) au niveau de l'information factuelle.

La deuxième fonction est réalisée au niveau de l'information conceptuelle. À la comparaison de deux positions fortes du roman –le début et la fin– même au niveau de l'information factuelle on voit une corrélation: au début le personnage se trouve devant la porte de son grand appartement mais ne peut pas y entrer car il a perdu les clés / à la fin du roman le personnage trouve les clés mais ce ne sont pas les clés de son appartement. Alors le mot “clés” acquiert une signification particulière. Il n'est pas devenu symbole dans la première partie de sujet comme les mots “serviette” et “appartement”, de plus le personnage n'accorde pas beaucoup d'importance aux clés:

—Je n'aimais pas particulièrement mes clés, bien sûr. J'en avais besoin, comme tout le monde, mais je ne les aimais pas, non, je n'avais pas d'amour pour elles [...]. (Oster, 8)

C'est seulement dans la troisième partie de sujet, à la fin du roman que le mot «clés» devient le symbole de l'accès au bonheur. Pour entrer dans un grand appartement (symbole d'une vraie famille) il faut d'abord trouver les clés (avoir de la patience, montrer de l'attention, la compréhension de ceux qu'on aime, faire de certains sacrifices). La signification symbolique du mot «clés» exprimant l'idée principale du roman n'est actualisée qu'après la lecture du roman entier. Un grand rôle dans sa réalisation est joué par la parenthèse (Je leur montrai les clés) employée dans la position forte du texte et mise en relief grâce à deux signes typographiques et leur utilisation rare dans le roman. La parenthèse crée le deuxième plan de l'énoncé. Si au niveau de l'information factuelle le narrateur-personnage montre les clés au groupe de touristes, au niveau de l'information conceptuelle il les montre au lecteur.

Dans la troisième partie de sujet présente de l'intérêt l'emploi expressif des signes de ponctuation «point» et «virgule» au lieu du signe «point de suspension». D'habitude le point montre la fin de la phrase marquant sa frontière droite. Pourtant dans le roman il y a des cas où l'auteur met le point à la fin des phrases qui ne sont achevées ni formellement ni sémantiquement. Les cadres de l'article ne nous permettent de citer que deux exemples:

—Je tiendrais bien une petite heure comme ça. Avec Flore. C'est que je ne l'oubliais pas, Flore. *C'est quand même elle qui. Et que je.* Un ensemble. (Oster, 166)

Dans le premier cas le point est mis après le pronom «qui», lequel faisant partie d'une construction emphatique doit introduire un verbe (c'est elle qui + verbe), dans le deuxième – après le pronom personnel «je», qui lui aussi exige un verbe (et c'est elle que je + verbe). Dans tous les deux cas l'action est omise, les phrases ne sont achevées ni par leur structure ni par leur sens, selon les règles de ponctuation c'est le point de suspension qui doit être employé. Si l'auteur l'avait employé, cela aurait signifié que le narrateur n'a pas achevé la phrase tantôt à cause de ce qu'on l'avait interrompu, tantôt à cause de l'émotion, tantôt à cause des doutes. Au dernier cas le lecteur aurait dû réfléchir pour comprendre la raison des doutes. Mais le narrateur n'est pas interrompu, il ne s'agit ni d'émotion ni de doutes. Il connaît bien la signification des verbes omis mais leur signification n'a pas d'importance pour lui. Ce qui est important ce sont les pronoms mis en relief par l'intermédiaire des constructions emphatiques, «elle» et «je», composant un ensemble. Au moins c'est ce que Luc sent et espère.

Le fragment suivant comporte deux exemples des phrases inachevées avec les points à la fin:

—Ah non, dis-je. Pas de ça. Ce n'est pas ce que je te demande. Ce sont des encouragements, que je te demande. Aide-moi, plutôt. *Au lieu de.*
 Bon, dit-elle. D'accord. Je t'aide.
 [...]

 Merci, dis-je. Ça m'aide beaucoup. Voilà. *Est-ce que.*
 Est-ce que quoi?
 Ça va venir, dis-je. (Oster, 217)

Le fragment présente le début d'une conversation difficile de Luc et Flore sur leur avenir. Luc a l'envie de poser une question à Flore mais il lui est difficile de se décider. Le fragment parcellisé «Au lieu de», achevé par le point sert à l'économie des moyens linguistiques. Luc et Flore tous les deux savent de quoi il s'agit. Luc pose sa question sous la forme de la tournure interrogative «est-ce que» avec le point à la fin, c'est-à-dire à la forme énonciative. Le point utilisé au lieu du point de suspension à la fin de la tournure interrogative (mais sans question que cette tournure aurait dû introduire et, par conséquent, inachevée sémantiquement) signifie que pour lui-même Luc avait déjà formulé la question mais il ne peut pas se décider à la prononcer, probablement de peur d'entendre une réponse négative.

L'emploi des signes de ponctuation «point» et «virgule» au lieu du point de suspension dans les phrases inachevées est déterminé par les intentions tactiques de l'auteur qui orientent le lecteur vers l'interprétation de l'idée principale du roman qu'on peut formuler comme l'établissement des liaisons pour la création de la famille qui exige de la patience, des sacrifices.

Donc, les moyens linguistiques qui sont employés dans l'oeuvre littéraire en qualité de dominantes participent à la création des stratégies textuelles. Dans les textes littéraires à la narration à la première personne où le narrateur est en même temps le personnage principal, et les moyens lexiques et stylistiques sont employés pour la création de l'image du narrateur, ce sont en général les moyens syntaxiques qui expriment les intentions de l'auteur.

Il est évident que l'interprétation de l'oeuvre littéraire ne peut pas être borné seulement par l'analyse des moyens grammaticaux. Les moyens lexiques et stylistiques

ont la valeur principale. Cependant l'analyse du roman de Ch.Oster montre le rôle des dominantes syntaxiques ou de l'emploi de la ponctuation à l'interprétation du texte. Sans savoir reconnaître les stratégies textuelles formées à la base des moyens syntaxiques le lecteur ne pourra pas comprendre le sens de l'oeuvre d'une manière complète et correcte.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ECO, U. (1985). *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset.

— (1996). *Six promenades dans les bois du roman et d'ailleurs*, Paris, Grasset.

JOUVE, V. (1997). *La poétique du roman*, Saint-Just-la-Pendue, SEDES.

OSTER, Ch. (1999). *Mon grand appartement*, Paris, Les Editions de Minuit.

APROXIMACIÓN A LOS ELEMENTOS FANTÁSTICOS EN EL DISCURSO DE SARRASINE DE HONORÉ DE BALZAC

Pedro Salvador Méndez Robles
Universidad de Jaén

En este trabajo me propongo estudiar, desde los supuestos de la teoría de lo fantástico, una “nouvelle” de Honoré de Balzac de la que, salvo contadas excepciones, los críticos que la han estudiado, han obviado su condición de relato fantástico. Me refiero a *Sarrasine*, una de las más enigmáticas narraciones de *La Comédie Humaine*, incluida en las *Scènes de la vie parisienne*, dentro de los *Études de moeurs*.

En su libro *Le Conte Fantastique en France de Nodier à Maupassant*, Pierre-Georges Castex, en el apartado dedicado a Balzac, hace un recorrido por sus relatos fantásticos, desde las obras de juventud, escritas en los primeros años de la década de 1820, como *Le Centenaire*, *La dernière Fée* o *Annette et le Criminel*, hasta los textos escritos entre 1830 y 1835 —*Jésus-Christ en Flandre*, *L'Élixir de longue vie*, *La Peau de Chagrin* o *Melmoth Réconcilié*, por citar sólo algunos—, cuando se desata en Francia una auténtica “fiebre de lo fantástico”, tras la buena acogida que tuvo entre el público y la crítica de la época la obra del maestro alemán Hoffmann, traducida al francés entre 1824 y 1829. Todos estas obras más tardías, entre las que no se menciona *Sarrasine*, se hallan agrupadas en los *Études Philosophiques*. Esta ubicación en *La Comédie Humaine* se debe a que todos estos textos fantásticos concentran un sustancioso contenido ideológico-filosófico. La idea central que preside buena parte de ellos, la resume perfectamente Félix Davin en la Introducción que hizo en 1834 a los *Études Philosophiques*:

M. de Balzac considère la pensée¹ comme la cause la plus vive de la désorganisation de l'homme, conséquemment de la société. Il croit que toutes les

¹En *Les Martyrs ignorés*, un ensayo publicado en 1837 en los *Études Philosophiques* y que actualmente aparece en el volumen XII de la colección de La Pléiade, entre los *Ébauches rattachées à “La Comédie Humaine”*, Balzac explica qué significa para él el término “pensée”: “Savez-vous ce que j'entends par penser? Les passions, les vices, les occupations extremes, les douleurs, les plaisirs sont des torrents de pensées. Réunissez sur un point donné quelques idées violentes, un homme est tué par elles comme s'il recevait un coup de poignard” (Balzac, 1981: 744).

idées, conséquemment tous les sentiments, sont des dissolvants plus ou moins actifs. Les instincts, [...], peuvent, selon lui, produire en l'homme des foudroiements brusques ou le faire tomber dans un affaissement successif et pareil à la mort; il croit que la pensée, [...], devient nécessairement pour l'homme un poison, un poignard. (Balzac, 1979: 1210)

Por tanto, el poder destructor de las pasiones y los instintos, pero también sus convicciones en materia religiosa, así como su misticismo y la búsqueda de lo Absoluto son algunas de las ideas que subyacen en la trama de los relatos contenidos en los *Études Philosophiques*, que se convierten de esta forma en referentes esenciales para aprehender el sentido profundo de *La Comédie Humaine*, sobre todo si se tiene en cuenta que el Balzac realista de los *Études de moeurs*, observador de la sociedad francesa de su tiempo, es inseparable de ese otro Balzac más desconocido, visionario, que extrae de la realidad su lado más inquietante y su sentido más profundo. Así lo pone de manifiesto Pierre-Georges Castex (1987: 212), cuando afirma:

Il ne faut pas distinguer en Balzac un philosophe mort jeune et un peintre de moeurs tardivement révélé, mais embrasser en un regard unique la création de ce visionnaire éternel. Avec la même virtuosité, il sait rendre présentes à nos sens les scènes imaginées ou transformer en fantasmagories les scènes observées.

Si, como se ha apuntado, las obras contenidas en los *Études Philosophiques* son, en su mayoría, fantásticas, el hecho de que *Sarrasine* fuera publicada en la edición de 1831 de los *Romans et contes philosophiques*², que precedió a la edición independiente de los *Études Philosophiques*, es indicativo del carácter también fantástico de la misma. Sin embargo, a partir de 1835, el relato no se incorpora a los *Études Philosophiques*, sino a las *Scènes de la vie parisienne*, en los *Études de moeurs*, quizá porque no refleja claramente ninguna de las ideas filosóficas comentadas y difiere bastante de los textos incluidos en los *Études Philosophiques*, en el simbolismo semántico que encierra.

El tema que desarrolla *Sarrasine* es el del hombre que se enamora de un castrado creyendo que es una mujer. El relato está construido siguiendo la técnica del “récit encadré”, y en la trama reina el misterio y el suspense:

En 1830³, en el salón parisino de los Lanty tiene lugar una velada, en el transcurso de la cual la presencia de un extraño anciano centenario de aspecto fantasmagórico es objeto de numerosos comentarios entre los invitados. Todos se preguntan por la identidad de este personaje y su relación con los Lanty, al tiempo que se plantean numerosos interrogantes sobre la procedencia de esta misteriosa y hermética familia y el origen de su fortuna. Todo son elucubraciones al respecto, nadie ha podido nunca saber nada, excepto el personaje-narrador, uno de los asistentes a la fiesta que confiesa saber el secreto de los Lanty a una de las invitadas, la señora Rochefide, a quien intenta conquistar. El misterio aumenta cuando un cuadro que representa a un Adonis recostado sobre una piel de león llama la atención de la dama. El narrador sólo le comenta que se trata de un cuadro que el pintor Vien realizó tomando como modelo una estatua de mujer y que representa a un pariente de los Lanty. Al día siguiente, desvela a la señora

²El texto fue publicado por primera vez en noviembre de 1830 en la *Revue de Paris*.

³En su introducción a *Sarrasine* en la edición de La Pléiade, Pierre Citron opina que aunque en el relato marco no aparece precisada ninguna fecha, todo parece indicar que la acción en él es contemporánea de la publicación de la obra (Balzac, 1977: 1035).

Rochehide el misterio que envuelve a esta familia, dando lugar al relato central de la obra. Se trata de la trágica historia de amor vivida por el escultor Sarrasine, quien, en 1758, cuando tenía veintidós años, se trasladó a vivir a Roma, donde conoció a Zambinella, una cantante de ópera de la que se enamoró y cuya figura reprodujo en una estatua de barro. Sarrasine intentó conquistar a la joven, pero Zambinella resistió a sus constantes acosos. Finalmente, el cardenal Cicognara, protector y mecenas de la cantante, desveló al escultor que esta no era una mujer, sino un castrado, que representaba papeles femeninos, ya que las mujeres tenían prohibido por el Papa cantar en los teatros de Roma⁴. Reticente a creerlo, Sarrasine raptó a la cantante, quien le reveló su verdadera identidad. Ultrajado, tras un intento fallido de romper la estatua por él creada, el escultor trató sin éxito de matar a Zambinella, pues cayó abatido por los disparos de tres sicarios mandados por su protector. El narrador termina contando que el cardenal se apropió de la estatua de Sarrasine y la hizo reproducir en mármol. La familia Lanty encargó entonces al pintor Vien que reprodujera la estatua en un cuadro. Este lienzo es el Adonis que había llamado la atención de la señora Rochehide. Todo queda aclarado: el personaje representado en la pintura y el anciano decrepito que se había paseado en la fiesta resultan ser, por tanto, Zambinella, la cantante de la que se había enamorado Sarrasine, de quien se sabe al final que es tío abuelo de los Lanty.

Por el tipo de trama argumental que desarrolla, la crítica ha coincidido en señalar que este relato es uno de los más extraños y enigmáticos de *La Comédie Humaine*. Así lo pone de manifiesto, Pierre Citron en su Introducción a *Sarrasine*, en la edición de La Pléiade:

Sarrasine est l'un des récits les plus étranges de *La Comédie Humaine*, l'un des plus complexes et peut-être l'un de ceux qui éclairent le mieux certaines zones obscures de la psychologie de Balzac. (Balzac, 1977: 1035)

Los críticos que lo han estudiado han desarrollado mayoritariamente análisis de tipo semántico, en un intento por penetrar en su sentido más profundo. Entre otros destacaré el estudio que hizo Roland Barthes en *S/Z*, fraccionando el texto en secuencias léxicas, cuyo significado trata de indagar sin referirse a otros parámetros que no sean los que el propio texto facilita⁵. Un año más tarde, Pierre Barbéris publicó un artículo titulado “À propos du *S/Z* de Roland Barthes: Deux pas en avant, un pas en arrière?”, en el que hace una crítica del método y del análisis semántico de Barthes. Pierre Citron, por su parte, en su Introducción a la obra en la edición de La Pléiade y en su artículo “Interprétation de *Sarrasine*” expone su tesis de que una serie de peculiaridades que atañen a los personajes y estructura de la obra revelan que Balzac “a introduit un certain nombre de données personnelles, biographiques et psychologiques” (Balzac, 1977:

⁴En la edición de *Sarrasine* en Livre de Poche, Éric Bordas apunta que la afirmación que hace San Pablo en la *Primera Epístola a los Corintios* (XIV, 34), “que las mujeres se callen en las iglesias”, es la que dio lugar a que el Papa autorizara en el año 1589 la utilización de castrados para cantar en los coros de la capilla Sixtina. Esta costumbre se extendió pronto también a la ópera. La castración se practicaba a jóvenes de familia humilde con una voz bonita, que pasaban a ser protegidos de la persona que pagaba la intervención y los estudios de canto. La operación interrumpía el crecimiento de la laringe y el joven no mudaba la voz, conservándola brillante y fresca. El Papa Clemente XIV prohibió esta práctica en 1769, aunque se siguió tolerando. El último gran castrado fue Giovanni Battista Velluti, que murió en 1861 (Balzac, 2001: 87-93).

⁵En este análisis Barthes retoma el estudio que, en 1967, había realizado Jean Reboul en su artículo “*Sarrasine* ou la castration personnifiée”.

1039), de los que se puede deducir que el autor ha recreado en la ficción problemas íntimos relacionados con una posible bisexualidad. En opinión de Citron, el narrador del relato marco se identificaría con el Balzac adulto del presente y el personaje de Sarrasine del relato central con el Balzac adolescente de tendencias sexuales todavía no bien definidas.

La signification fondamentale de Sarrasine est d'opposer et d'enchaîner deux sortes de problèmes: ceux de l'adolescence, âge d'une sexualité ouverte, existant en elle-même et hésitant sur son objet, âge de la découverte de la beauté, âge de la révolte, et ceux de l'âge adulte, période de fixation sexuelle, d'insertion dans la société, de distance prise par rapport à la jeunesse, mais aussi de lucidité et d'interrogation créatrices. (Citron, 1972: 95)

Por lo que respecta a su condición de relato fantástico, no sólo por la propia historia narrada, sino también por la forma en que esta se articula en el discurso, Pierre Barbéris se limita a comentar, en el artículo citado, que “le texte s'inscrit en effet dans une poussée «philosophique» et «fantastique» à signification clairement socio-politique (les fortunes, la fausse vie, la vie absurde, Paris et ses mystères, la société jugée, etc) qui est de la plus haute importance quelques mois après la révolution de Juillet” (1971: 114).

Sólo Pierre Brunel en su artículo “Orientations européennes dans *Sarrasine*” se acerca a la obra desde la óptica de lo fantástico. El año de publicación de *Sarrasine* — 1830— coincide con el auge en Francia de la narrativa fantástica de Hoffmann, y Brunel viene a decir que, aunque Balzac fue sensible al fantástico hoffmanniano, sin embargo su relato es un claro ejemplo de su esfuerzo por adaptar el género en Francia y crear un “fantástico a la francesa”:

Balzac veut écrire un conte fantastique à la manière de Hoffmann mais, comme conscient des défauts du genre, en particulier du risque d'absurdité, il infléchira le fantastique allemand vers un fantastique à la française. [...] Publié à la fin de 1830, *Sarrasine* se situe dans une période de vogue hoffmannienne, on serait même tenté de dire d'inflation: on comprend alors à la fois que Balzac ait été sensible au fantastique de Hoffmann et désireux de le faire évoluer en France vers autre chose. (1992: 78)

Me inclino a pensar que el hecho de no aparecer incluido en los *Études Philosophiques* y no reflejar ninguna de las grandes inquietudes filosóficas de su autor, ha podido determinar el que la crítica se haya referido sólo superficialmente al carácter fantástico de *Sarrasine*, por no considerarlo verdaderamente representativo de lo que arriesgadamente podría llamarse el fantástico propio a Balzac, que estaría caracterizado por una concepción del género como transmisor de una determinada filosofía⁶. Quiero incidir en el término “arriesgadamente”, porque indagar la esencia de lo fantástico balzaciano requeriría una inmersión profunda en el universo literario del autor, que escapa a los límites de este trabajo.

Sin entrar a considerar, por tanto, si *Sarrasine* se ajusta a los parámetros de ese fantástico más genuinamente balzaciano, mi propósito en este estudio es demostrar que,

⁶Pierre-Georges Castex afirma en este sentido que «le fantastique a [...] été pour Balzac un moyen d'exprimer sa philosophie; il répond à son souci le plus profond et à ses ambitions les plus hautes» (1987: 169).

desde el punto de vista de la teoría de lo fantástico, se trata de un texto que se puede considerar como fantástico y demuestra que Balzac era un perfecto conocedor de las estrategias discursivas del género.

Esta aproximación al relato de Balzac que propongo hace necesario plantear previamente la cuestión de la definición de lo fantástico, es decir, la determinación de los criterios que permitirían caracterizar al género como tal. Es este un terreno tremendamente controvertido, porque lo fantástico es una categoría fluctuante y ambigua, que ha dado lugar a muchas y muy diferentes teorías. Pienso, por ejemplo, en las definiciones de Todorov, Louis Vax, Roger Caillois, Ana María Barrenechea o Antonio Risco, por citar sólo algunas de las más conocidas. Esta imprecisión conceptual de lo fantástico la refleja perfectamente Denis Mellier cuando lo caracteriza como «un objet changeant, insaisissable et qui, soumis à la pluralité des approches, intègre comme un de ses éléments constitutifs sa résistance supposée à la saisie conceptuelle» (1999: 32). En la misma línea, Louis Vax admite que «le fantastique est une nébuleuse dont le centre est partout et la circonférence nulle part» (1987: 240) y viene a afirmar que lo fantástico se redefine constantemente en cada nueva obra que lo ilustra.

Se trata de un terreno en el que cualquier opinión es siempre discutible. Consciente de ello, en mi análisis de *Sarrasine*, me atendré a una concepción de lo fantástico que creo suficientemente amplia como para abrazar las diferentes manifestaciones literarias del género. Se trata de la teoría que Jacques Finné propone en su libro *La littérature fantastique. Essai sur l'organisation surnaturelle*.

La concepción de Finné se desmarca claramente de la de Todorov, quien margina de lo fantástico cualquier tipo de explicación (racional o irracional) pues ésta hace desaparecer la duda definitoria, según el, del género y lo hace bascular hacia los géneros vecinos de lo extraño o de lo maravilloso. Finné, por el contrario, introduce el concepto de “explicación” como elemento caracterizador de la estructura narrativa del relato fantástico.

Para este crítico, la organización narrativa de un relato fantástico se ajusta a este esquema básico: la intervención de unos hechos misteriosos conculcan la racionalidad de los personajes en la ficción, provocando su inquietud y, por ende, la del lector que se identifica con ellos. Los personajes, y el lector con ellos, buscan entonces una explicación a los enigmáticos acontecimientos. Una vez conocida, la desazón desaparece. La necesaria presencia de la explicación determina entonces, según Finné, la existencia en el relato fantástico de dos vectores: un *vector de tensión*, que comprende la elaboración progresiva de una atmósfera fantástica donde surgen los fenómenos que chocan contra la racionalidad de los personajes, y un *vector de distensión*, que viene a aliviar o a suprimir la inquietud gracias a un tipo determinado de explicación –racional o sobrenatural–. La estructura narrativa de cada obra dependerá, pues, de la localización de la explicación dentro del discurso (1980: 36). Para que la incertidumbre provocada en el lector por la irrupción de lo sobrenatural se mantenga, la explicación debe ubicarse hacia el final de la historia; de lo contrario, la duda ante lo misterioso habrá desaparecido desde el principio y el relato se reducirá a una exposición de aventuras extraordinarias o terroríficas, en la línea del cuento maravilloso, sin trascendencia en la psicología del lector (1980: 38-39).

Quiero incidir en la importancia de un dato mencionado antes, que no pasó desapercibido para Todorov:

Le fantastique implique [...] une intégration du lecteur au monde des personnages; il se définit par la perception ambiguë qu'a le lecteur même des événements rapportés. (1970: 35-36)

Es decir, que el autor debe poner en marcha las estrategias narrativas pertinentes para que el lector se sienta identificado con el personaje en su incertidumbre.

Además, el respeto del principio de verosimilitud es ineludible en el relato fantástico. Para que los fenómenos extraordinarios representados en la ficción sean creíbles a los ojos del lector y consigan inquietarlo es necesario que sucedan en un contexto que imite la realidad empírica:

Dans le discours commun sur le fantastique, il faut que l'univers représenté dans la fiction soit suffisamment proche de l'univers du lecteur pour que le jeu du scandale ou de l'hésitation puisse être éprouvé. [...] L'univers de la fiction fantastique sera donc conçu selon une proximité relative, selon une représentation réaliste qui se trouve perturbée; enfin, cet univers représenté obéira aux conventions du vraisemblable pour que l'effet puisse gagner son lecteur et atteindre à son plein pouvoir pathétique. (Mellier, 1999: 45)

Basándome en la teoría de Finné estudiaré cómo se configura discursivamente en *Sarrasine* la organización estructural que el crítico apunta para los relatos fantásticos.

Me referiré en primer lugar a la figura del narrador. En el relato marco es un “yo” anónimo, testigo de los acontecimientos, que describe la escena y cuenta en pasado los hechos. Así comienza la obra:

J'étais plongé dans une de ces rêveries profondes qui saisissent tout le monde, même un homme frivole, au sein des fêtes les plus tumultueuses. [...] Assis dans l'embrasement d'une fenêtre, et caché sous les plis onduleux d'un rideau de moire, je pouvais contempler à mon aise le jardin de l'hôtel où je passais la soirée. [...] (1043)⁷

Este personaje-narrador omnisciente es también el sujeto enunciator del relato central —la historia de amor entre *Sarrasine* y *Zambinella*—, que tiene un receptor en la ficción, la señora de Rochefide, que cumple la función de narratario:

«Allons, dit-elle, j'écoute.

—Mais je n'ose commencer. L'aventure a des passages dangereux pour le narrateur. Si je m'enthousiasme, vous me ferez taire.

—Parlez.

—J'obéis. (1057)

La utilización de este tipo de narrador contribuye de manera eficaz a lograr esa identificación del lector que necesita lo fantástico. Inconscientemente, este tiende a asumir el punto de vista subjetivo del personaje que narra, implicándose de esta forma en el mundo de la ficción.

Con frecuencia el narrador presenta también los hechos desde la perspectiva de otros personajes, y estos cambios de focalización acentúan la implicación del lector en

⁷En adelante, en las citas extraídas de *Sarrasine*, facilito sólo el número de página. La edición utilizada es la de La Pléiade (tomo VI), que figura en las referencias bibliográficas.

la acción, pues percibe el misterio desde ópticas diferentes y tiene una visión contrastada de los acontecimientos:

Les observateurs, [...], avaient remarqué, de loin en loin, au milieu des fêtes, des concerts, des bals, des raouts donnés par la comtesse, l'apparition d'un personnage étrange. C'était un homme. La première fois qu'il se montra dans l'hôtel, ce fut pendant un concert, où il semblait avoir été attiré vers le salon par la voix enchanteresse de Marianina. (1046-1047)

Caché pendant des mois entiers au fond d'un sanctuaire inconnu, ce génie familier en sortait tout à coup comme furtivement, sans être attendu, et apparaissait au milieu des salons comme ces fées d'autrefois qui descendaient de leurs dragons volants pour venir troubler les solennités auxquelles elles n'avaient pas été conviées. Les observateurs les plus exercés pouvaient alors seuls deviner l'inquiétude des maîtres du logis, qui savaient dissimuler leurs sentiments avec une singulière habileté. Mais, parfois, tout en dansant dans un quadrille, la trop naïve Marianina jetait un regard de terreur sur le vieillard qu'elle surveillait au sein des groupes. (1048)

Otro procedimiento que facilita la cooperación interpretativa del lector son las llamadas de atención que el narrador dirige al lector implícito:

Avez-vous jamais rencontré de ces femmes dont la beauté foudroyante défie les atteintes de l'âge, et qui semblent à trente-six ans plus désirables qu'elles ne devaient l'être quinze ans plus tôt? (1045)

Pese a que en el relato marco se crea una atmósfera de inquietante misterio y se recurre con frecuencia a la presentación del anciano Zambinella como un ente espectral, la narración resulta en todo momento verosímil, pues la descripción que se hace del resto de personajes y las referencias continuas a su ubicación espacial (el salón de los Lanty, la ciudad de París, etc.), aseguran el anclaje realista de los acontecimientos. Además, como es típico en la narrativa balzaciana, el autor interviene en la ficción – autor implícito–, poniendo en boca de su narrador reflexiones sobre la sociedad de su tiempo, que contribuyen también a que lo fantástico no pierda el referente de la realidad en el universo ficcionado:

J'avancé la tête et reconnus les deux interlocuteurs pour appartenir à cette gent curieuse qui, à Paris, s'occupe exclusivement des *Pourquoi?* des *Comment?* *D'où vient-il?* *Qui sont-ils?* *Qu'y a-t-il?* *Qu'a-t-elle fait?* Ils se mirent à parler bas, et s'éloignèrent pour aller causer plus à l'aise sur quelque canapé solitaire. (1044)

Je me souviens d'avoir entendu chez Mme d'Espard un magnétiseur prouvant, par des considérations historiques très spécieuses, que ce vieillard, mis sous verre, était le fameux Balsamo, dit Cagliostro. [...] Ces niaiseries, dites avec le ton spirituel, avec l'air railleur qui, de nos jours, caractérise une société sans croyances, entretenaient de vagues soupçons sur la maison de Lanty. (1048)

La técnica del “récit encadré” utilizada sirve de estructura para la articulación discursiva de lo fantástico en la obra. En el relato marco se crea la atmósfera propicia para que se produzca el hecho que inquieta a los invitados de la fiesta: la aparición de un personaje de apariencia fantasmagórica que desata las dudas sobre su identidad. Planteado el misterio, el segundo relato –la trágica historia de amor vivida por el

escultor Sarrasine— cumple una doble función: por una parte contiene la explicación a las incógnitas planteadas al principio, y por otra, el hecho de que dicha explicación se ubique al final del mismo, hace que, como es propio en lo fantástico, se mantenga en tensión al lector hasta ese momento en que se desvela el misterio.

La narración se inicia con una descripción marcada por el contraste y la dualidad entre el espectáculo estremecedor que brinda al narrador la contemplación nocturna del jardín de los Lanty —*la danse des morts*—, y la fiesta que está teniendo lugar en la casa —*la danse des vivants*—. Sin embargo, como si la negatividad del exterior penetrara en el interior, el ambiente jovial deja paso al misterio y al suspense que se adueñan de la escena. Surgen las primeras preguntas sobre la procedencia de los Lanty y el origen de su fortuna, pero quedan sin respuesta:

Jamais mine plus féconde ne s'était ouverte aux aux chercheurs de mystères. Personne ne savait de quel pays venait la famille de Lanty, ni de quel commerce, de quelle spoliation, de quelle piraterie ou de quel héritage provenait une fortune estimée à plusieurs millions. Tous les membres de cette famille parlaient l'italien, le français, l'espagnol, l'anglais et l'allemand, avec une perfection pour faire supposer qu'ils avaient dû longtemps séjourner parmi ces différents peuples. Étaient-ce des bohémiens? étaient-ce des flibustiers? (1044-1045)

El narrador se refiere al secretismo que envuelve a la familia utilizando expresiones como “mystérieuse famille”, “ses petits mystères”, o “l’histoire énigmatique de la maison Lanty” (1046).

En esta atmósfera inquietante se produce entonces “l’apparition d’un personnage étrange” (1047), un anciano desconocido para los invitados, que el narrador identifica en estos términos:

Sans être précisément un vampire, une goule, un homme artificiel, une espèce de Faust ou de Robin des bois, il participait, au dire des gens amis du fantastique, de toutes ces natures anthropomorphes. (1047)

Otras expresiones con las que se alude a este personaje son: “personnage mystérieux” (1047), “singulier personnage” (1048), “génie familial” (1048), “créature bizarre” (1049), “créature sans nom dans le langage humain, forme sans substance, être sans vie, ou vie sans action” (1051), “spectre” (1052), “personnage fantasmagorique” (1052), “cadavre ambulante” (1055), etc.

La descripción que se hace del anciano justifica en empleo de este tipo de apelativos. Los rasgos físicos que resalta el narrador subrayan su carácter espectral: “deux yeux sans chaleur, deux yeux glauques qui ne pouvaient se comparer qu’à de la nacre ternie” (1051), “visage noir [...] anguleux et creusé” (1052), “jaunâtres orbites” (1052), “doigts ossifiés” (1052), “gosier presque desséché” (1053), “doigts de squelette” (1055). La alusión al hecho de que los personajes que se le acercan sienten frío (1047), o la referencia a la “lourdeur froide” de sus movimientos, o a “sa voix cassée” parecida al ruido que hace una piedra cuando cae en un pozo, inciden igualmente en esa caracterización sobrecogedora.

En definitiva, se presenta a un personaje totalmente deshumanizado que atemoriza a los invitados: “J’ai peur” —afirma la señora de Rochefide, cuando el anciano se acerca

a ella– (1051). Las continuas preguntas que estos se plantean reflejan su inquietud y su temor: “Croyez-vous que ce soit un être vivant?” (1049), “Mais vit-il?” (1053), “Pourquoi Mme. de Lanty laisse-t-elle errer des revenants dans son hotel?” (1053-1054).

En el relato central, no existe una atmósfera fantástica como en el relato marco. Sólo al final, cuando se produce el rapto de Zambinella y el asesinato de Sarrasine, la acción adquiere un cierto tono policíaco. Sin embargo el misterio y el suspense creados al principio se mantienen hasta el final, pues la verdadera identidad de Zambinella y la relación que guardan los personajes del segundo relato con los de la historia marco no se conoce hasta entonces. Tal como señalaba Finné en su definición del género fantástico, el vector de tensión se prolonga hasta el final. Una vez conocida la explicación racional a los hechos misteriosos, se da paso al vector de distensión, reducido sólo a una cuantas líneas en la obra.

Como se ha podido comprobar, la configuración discursiva de *Sarrasine* revela que el relato responde en su conjunto a los parámetros estéticos de lo fantástico apuntados más arriba. Este estudio de un relato del que la crítica apenas ha resaltado su condición de texto fantástico, sólo ha pretendido ser un acercamiento a ese otro Balzac visionario que el Balzac de las grandes obras realistas, más estudiado, ha postergado a un segundo plano.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- BALZAC, H. (1977). *La Comédie Humaine*, Paris, Gallimard, La Pléiade, vol. VI.
- (1979). *La Comédie Humaine*, Paris, Gallimard, La Pléiade, vol. X.
- (1981). *La Comédie Humaine*, Paris, Gallimard, La Pléiade, vol. XII.
- (2001). *Sarrasine*, Paris, Livre de Poche.
- BARBERIS, P. (1971). «À propos du *S/Z* de Roland Barthes: Deux pas en avant, un pas en arrière?», *L'Année Balzacienne*, pp. 109-123.
- BARTHES, R. (1970). *S/Z*, Évreux, Seuil.
- BRUNEL, P. (1992). «Orientations européennes dans *Sarrasine*», *L'Année Balzacienne*, pp. 73-85.
- CASTEX, P.G. (1987). *Le conte fantastique en France de Nodier à Maupassant*, Paris, José Corti.
- CITRON, P. (1972). «Interprétation de *Sarrasine*», *L'Année Balzacienne*, pp. 81-95.
- FINNÉ, J. (1980). *La littérature fantastique. Essai sur l'organisation surnaturelle*, Université de Bruxelles.

MELLIER, D. (1999). *L'Écriture de l'excès: Fiction fantastique et poétique de la terreur*, Paris, Honoré Champion.

TODOROV, T. (1970). *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Seuil.

VAX, L. (1987). *La Séduction de l'Étrange*, Paris, Quadrige/PUF.

LA MANIPULATION ARGUMENTATIVE DANS L'ÉLABORATION DES NORMES JURIDIQUES EUROPÉENNES

Laëtitia Menuet

Université de Nantes

Quel est donc ce concept de manipulation dans un discours juridique? Y a-t-il lieu et pertinence d'en parler dans ce cadre? La manipulation est un acte sous-tendu par une structure modale et par une structure contractuelle, il s'agit d'une communication destinée à faire savoir mais dans laquelle le destinataire manipulé est poussé vers une position de manque de liberté au point que celui-ci est obligé d'accepter le contrat de communication.

L'acte de langage est action, et il se présente comme "le produit de l'interaction vivante des forces sociales". Nous proposons d'illustrer par l'étude d'un plan d'action commune¹, le fait que dans le discours, l'argumentation repose sur des valeurs illocutoires. L'argumentation génère, par ce procédé linguistique, des actes coercitifs qui traduisent une orientation discursive relevant du domaine de la prescription, celui de recommander avec force. Par cet ancrage, l'argumentation discursive construit le sens du mot comme valeur de référence et la fait passer du statut de valeur au statut de norme. De ce fait, le plan d'action commune définit et surtout instaure la mise en place effective d'une construction européenne reposant sur des normes, issues de valeurs exprimant les concepts de "liberté", de "justice" et de "sécurité". La perspective d'analyse s'orientera donc sur la question de savoir comment la valeur illocutoire intervient dans l'actualisation d'un ou de mots par construction argumentative. Nous référerons pour cela, aux théories de l'argumentation dans la langue (O. Ducrot & J. C. Anscombe), de la sémantique argumentative intégrée (O. Ducrot) ainsi que la théorie de la modalisation (O. Galatanu). Notre hypothèse de travail est que la valeur illocutoire résiderait dans la signification du mot.

¹Plan d'action du Conseil et de la Commission concernant les modalités optimales de mise en œuvre des dispositions du traité d'Amsterdam relatives à l'établissement d'un espace de liberté, de sécurité et de justice, doc. n. 13844/98

Ainsi nous essayerons de déterminer s'il y a une potentialité illocutoire au sein de la signification du mot et des mots dans un discours objectif et normatif, tel que le discours juridique.

Le corpus de l'étude est un plan d'action qui détermine ce que doivent être les conditions optimales au niveau juridique pour la construction dans l'Union européenne, d'une Europe de liberté, de sécurité et de justice. Le texte a été élaboré par le Conseil de l'Union et la Commission sur la demande du Conseil européen. Ces trois organes avec le Parlement européen constituent les quatre institutions principales qui assurent la cohérence de l'ensemble des actions. Le Conseil européen, formé des chefs d'Etat ou de gouvernement des quinze et du président de la Commission européenne, définit les grandes orientations de la construction européenne. Le Conseil de l'Union constitue la principale instance de décision et est le principal législateur de l'Union européenne. Il prend les décisions nécessaires à la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune, sur la base des orientations définies par le Conseil européen. Il assure la coordination de l'action des Etats membres et adopte les mesures concernant la coopération policière et judiciaire en matière pénale. La Commission veille au respect et à l'application du droit communautaire et propose des textes de loi sur lesquels se prononce le Conseil de l'Union.

Partons de la définition de la manipulation discursive afin de mieux aborder son mécanisme qui est mis en œuvre dans le corpus étudié. La démonstration fera appel à différentes théories linguistiques. Selon la définition, «la manipulation est sous-tendue par une structure modale et par une structure contractuelle, il s'agit d'une communication destinée à faire savoir mais dans laquelle le destinataire pousse le destinataire manipulé vers une position de manque de liberté au point que celui-ci est obligé d'accepter le contrat de l'interaction.» Le processus de la manipulation linguistique fonctionne à travers une structure binaire et en vue d'atteindre un but. Il s'agit d'un acte discursif destiné à faire accepter par le destinataire le contenu du discours. L'acte discursif serait alors le lieu où, la manipulation allie dans la configuration modale illocutoire, le FAIRE persuasif de l'énonciateur au FAIRE interprétatif du destinataire. Le FAIRE persuasif peut se réaliser dans des valeurs modales endocentriques (VOULOIR DIRE / VOULOIR FAIRE) alors que le FAIRE interprétatif lui relèverait de valeurs modales exocentriques (SAVOIR NE PAS POUVOIR NE PAS FAIRE). Cette manipulation serait également située entre le VOULOIR énonciateur et l'effet perlocutoire qui passe par un effet illocutoire, qui réifie souvent la contrainte. Pour mieux comprendre ce phénomène, nous nous référons à la théorie de l'argumentation et à la théorie pragmatique.

Dans la théorie de l'argumentation dans la langue, nous utilisons la notion d'argumentation séquentielle. On peut définir l'argumentation séquentielle comme étant «un enchaînement argumentatif de deux énoncés, [qui] serait le résultat d'un acte discursif d'association de deux énoncés, dont l'un est présenté, de manière plus ou moins explicite, comme susceptible de faire admettre l'autre et ceci grâce à une opération épistémique, cognitive, d'association de deux représentations du monde, dans une sorte de bloc de signification, et à une opération, de sélection qui permet de poser un lien de causalité entre les deux représentations.» (Galatanu, 1998). A partir de là un bloc sémantique est défini comme l'association de deux représentations sur le monde, par une règle d'association stable. Ce bloc de signification déployé dans l'argumentation séquentielle peut être:

- un bloc sémantique: l'association y est stabilisée, intrinsèque au sens des mots;
- un bloc de signification culturelle, dominante dans la société à un moment donné;
- un bloc de signification strictement discursif, proposé par un locuteur dans la singularité de son acte de parole.

Les enchaînements argumentatifs séquentiels reposent également sur un phénomène de modalisation des énoncés. La modalisation peut être définie comme un processus d'inscription dans l'énoncé par une réalisation linguistique de l'attitude du sujet parlant à l'égard du contenu propre de son énoncé et à l'égard de la fonction que cet énoncé est censé occuper dans l'interaction verbale à laquelle il participe. Les valeurs modales ont pour fonctions discursives d'évaluer:

- l'ensemble des attitudes par rapport au contenu propositionnel (axiologisation du monde)
- l'ensemble des attitudes par rapport à la valeur interactive (marque de la force illocutoire).

Les modalités illocutoires sont des modalités d'énonciation complexes, plus précisément ce sont des ensembles de valeurs modales hiérarchiquement organisés, se rapportant à la configuration des attitudes du sujet E au moment de l'énonciation; ces attitudes étant cognitives, volitives, évaluatives, axiologiques ...peuvent être représentées par des prédicats modaux récurrents organisés hiérarchiquement de manière spécifique de chaque acte illocutoire. Autrement dit, les règles de Searle semblent être exprimables en terme de surmodalisation de prédicats abstraits primitifs. La théorie pragmatique considère l'existence d'actes de langage qui prononcés, deviennent des actes illocutoires: «C'est l'acte effectué en ce deuxième et nouveau sens que j'ai appelé: acte "illocutoire": il s'agit d'un acte effectué *en* disant quelque chose, par opposition à l'acte *de* dire quelque chose. Et j'appellerai la théorie des différentes fonctions linguistiques dont il est ici question, la théorie des "valeurs illocutoires"» (Austin: 113). Partant de cette hypothèse, Searle représente l'acte illocutoire comme: F(R/p); F représentant la force illocutoire, R et p correspondant à l'expression référentielle et à l'expression prédicative (Searle, 1972: 70). Searle définit la force illocutoire de la manière suivante: «A partir de ce point de vue sémantique, nous pouvons établir une distinction entre deux éléments (qui ne seront pas forcément séparés) de la structure syntaxique de la phrase, nous pourrions les appeler: marqueur propositionnel, et marqueur de force illocutoire. Le marqueur de force illocutoire indique la façon dont il faut considérer la proposition, c'est-à-dire, quelle sera la force illocutoire à attribuer à l'énonciation; ou encore quel est l'acte illocutoire accompli par le locuteur lorsqu'il énonce la phrase. Les procédés utilisés en anglais pour marquer cette force illocutoire comprennent entre autre: l'ordre des mots, l'accent tonique, l'intonation, la ponctuation, le mode du verbe, et les verbes dits "performatifs". Je spécifierai le type d'acte illocutoire que je suis en train d'accomplir en faisant précéder la phrase de "je demande", "je préviens", "j'affirme", etc. Bien souvent, dans les situations concrètes de discours, c'est le contexte qui permettra de fixer la force illocutoire d'un énoncé, sans qu'il soit nécessaire de faire appel au marqueur explicite approprié» (Searle, 1972: 68). Les travaux d'O. Galatanu² présentent une classification

²Voir tableau en annexes.

des actes illocutoires qui sera notre base de travail. L'intérêt est de mettre en évidence comment le locuteur inscrit les marques de ce qu'il est censé vouloir faire dans son énonciation. L'étude pragmatique de la force illocutoire permet d'évaluer dans quelle mesure l'interaction du discours juridique dans le social produit des normes.

Les valeurs modales illocutoires marquent une prise de position dans le sémantisme des mots. Les modalités performatives des unités linguistiques représentent les actes performatifs et le sémantisme des mots renvoient à cette performativité. L'étude des valeurs modales permet alors de dégager les marques significatives du discours juridique.

Notre approche adopte également le modèle de la Sémantique des Possibles Argumentatifs, développée par O. Galatanu et qui se situe dans la filiation des blocs sémantiques de Carel et de Ducrot. Selon la définition: «La Sémantique Argumentative Intégrée est une proposition théorique dans la recherche d'un modèle de description de la signification lexicale susceptible de rendre compte aussi bien des représentations du monde perçu et "modélisé" par la langue que du "potentiel argumentatif" des mots, potentiel que l'environnement sémantique de la phrase énoncée et/ou l'environnement pragmatique (le contexte du discours) peuvent activer, voire renforcer ou, au contraire, affaiblir, voire neutraliser ou même intervertir» (Galatanu, à paraître). La sémantique d'un mot réside dans «le produit de (l') acte discursif (qui) est le sens de l'énoncé-occurrence, (et) qui peut être défini comme un "bloc de signification naturelle"» (Galatanu, 2000). Nous considérons que la valeur illocutoire se situe à la fois dans le mot et dans la syntaxe. Nous faisons l'hypothèse que la valeur illocutoire constitue un potentiel argumentatif dans le sémantisme du mot.

Le dispositif énonciatif des énoncés étudiés³ est délocutif, c'est-à-dire que les marques linguistiques de l'énonciateur et du destinataire, les pronoms personnels déictiques, sont absentes du discours. Le discours tend vers un souci d'objectivité. Nous avons relevé une distance maximale puisqu'en effet, les énoncés ont pour sujets et actants des prédicats, des entités abstraites ou bien des objets inanimés: «tout plan d'action», «la liberté», «l'Union»... Nous avons également l'emploi du pronom neutre «on» dans une acception de valeur de vérité générale qui a pour référent l'humanité, tout être humain de manière globale: «si on ne peut la vivre...». L'instance énonciative est donc en retrait et ne s'implique pas par des marques linguistiques de subjectivité dans le discours. Ce qui, de ce fait, rend difficile d'identifier le référent de l'instance. Pour cela, nous nous en remettons au cotexte, ce plan d'action émane du Conseil et de la Commission, il est l'aboutissement ou plutôt une étape dans les travaux de ces deux corps. Nous avons alors une instance énonciative qui est à la fois juridique, car elle dresse des normes au niveau judiciaire et politique, car elle appartient à un organe de l'Union européenne.

L'étude donne cette analyse suivante sur trois énoncés:

Premier énoncé:

Prédicat R: «**Sans sous-estimer** ce qui a déjà été réalisé»

Subordonnée infinitive à valeur illocutoire constative, /LOUER/: acte évaluatif positif

³Voir le corpus en annexes.

La négation est un modificateur déréalisant qui inverse la valeur illocutoire du prédicat «sous-estimer»

Argumentation: /NEG sous-estimer/ PT /nécessité d'améliorer/

«dans ce domaine dans le cadre du traité CE, des dispositions du titre VI du traité de Maastricht et de Schengen,»

Argument P: **il est bon** de rappeler les raisons

Syntaxme modal impersonnel à valeur illocutoire performative, /NOMMER/: acte coercitif médiatisé

«pour lesquelles les nouvelles dispositions adoptées à Amsterdam offrent des possibilités plus larges.»

Argumentation: /nouveau/ DONC /pouvoir/

P1: «Premièrement, elles **affirment** l'objectif du maintien et du développement de l'Union en tant qu'espace de liberté, de sécurité et de justice, tout en déclinant les différents aspects.»

Verbe à valeur illocutoire constative, /AFFIRMER/: acte véridictif

P2: «Deuxièmement, elles **dotent** l'Union du cadre **nécessaire**»

Verbe à valeur illocutoire performative, /PERMETTRE/: acte coercitif direct

«pour le réaliser»

P3: «et **renforcent** les instruments **nécessaires** à cette fin»

Verbe à valeur illocutoire performative, /PERMETTRE/: acte coercitif direct

P4: «tout **en les soumettant** à un meilleur contrôle juridictionnel et démocratique, grâce au rôle accru confié à la Cour de justice et au Parlement européen.»

Argumentation: /espace de liberté, justice et sécurité/ DONC /outils/

Conclusion Q:

- «Le champ d'application de la méthode communautaire **est élargi**:»
- «plusieurs domaines de l'actuel "troisième pilier" **sont communautarisés**»
- «et des restrictions qui s'appliquaient aux institutions communautaires dans les domaines de la coopération policière et de la coopération judiciaire en matière pénale **sont levées**.»
- «L'accès au budget communautaire **est facilité**.»

Argumentation: /nouveau dispositif/ DONC /efficacité/

L'argumentation discursive de cet énoncé, telle qu'elle se présente: /R/ PT /P/ DONC /Q/, justifie l'existence d'un «espace de liberté, de justice et de sécurité» par des modifications juridiques apportées en vue de le rendre opérationnel. L'argument /nouvelles dispositions/ DC /espace/ affirme l'établissement de l'espace européen par les différentes dispositions: dotation, renforcement, contrôle, juridiction, démocratie. Le schéma apparent est plus complexe qu'il n'y paraît; l'argumentation adopte une démarche circulaire, les prédicats servent d'arguments et les arguments de prédicats. On

observe un va-et-vient entre les différents arguments à l'intérieur des trois grandes séquences. L'objectif, pour orienter la conclusion, se cristallise dans le fait d'avoir un espace européen de sécurité, justice, liberté, et cet objectif implique la conséquence suivante qui est la mise en œuvre d'outils juridiques, et il en découle des résultats qui se traduisent dans la modification du cadre juridique. Dans l'argument P, l'énumération des raisons en points «premièrement», «deuxièmement»...repose en fait sur le premier énoncé (P1) commençant par l'adverbe «premièrement» qui pose l'argument de l'espace européen. Ensuite l'énoncé (P2) débutant par «deuxièmement» spécifie la constitution de cet espace avec la nécessité d'un cadre, d'instruments (P3) et de contrôles (P4). Il alimente le premier énoncé et répond également à la conclusion Q.

Les termes, qui ont été grisés, sont porteurs de valeurs modales qui contribuent à la manipulation discursive en structurant l'argumentation de l'intérieur par leur sémantisme intrinsèque. Ces valeurs modales participent à la force illocutoire des énoncés en les orientant vers une certaine conclusion. Pour le premier énoncé, nous avons relevé des verbes, un substantif et des adjectifs modaux. Ce qui donne:

- «sous-estimer»: valeur épistémique (qui relève du savoir probable)
- «il est bon»: valeur aléthique (qui renvoie à la notion de lois naturelles)
- «possibilités»: valeur aléthique
- «dotent»: valeur pragmatique (qui relève de la notion d'efficacité ou encore d'utilité)
- «nécessaire»: valeur aléthique
- «renforcent»: valeurs pragmatique et volitive (la volitive concerne tout ce qui a trait avec la volonté)
- «nécessaires»: valeur aléthique

Les valeurs aléthiques orientent vers l'argument de normes qui iraient de soi, qui seraient en accord avec la réalité, le monde environnant. Les valeurs pragmatique et volitive mettent comme argumentation l'idée que les actes des hommes et leur volonté sont en adéquation avec la réalisation des possibilités pour toute société, ici l'espace européen.

Deuxième énoncé:

Prédicat R: «Cela **vaut** en particulier pour les nouvelles compétences, y compris un droit d'initiative étendu, que le traité d'Amsterdam confère à la Commission.»

Verbe modal à valeur illocutoire performative, /ORDONNER/: acte coercitif direct

Argument P: «Ce qui **est important n'est pas tant de savoir**»

Syntagme modal impersonnel à valeur illocutoire performative, /ORDONNER/: acte coercitif direct; modalisant le verbe modal épistémique «savoir»

«à qui revient le droit d'initiative, partagé ou non,
que la manière dont ce droit est exercé.»

Argumentation: /savoir QUI/PT /savoir COMMENT/

Conclusion Q: «En tout état de cause, le traité prévoit que, pendant la période de cinq années au terme de laquelle la libre circulation des personnes **devra** être pleinement réalisée.»

Verbe modal à valeur illocutoire performative, /PERMETTRE/: acte coercitif médiatisé

«le droit d’initiative sera partagé entre la Commission et les Etats membres pour les matières transférées au cadre communautaire.»

Argumentation: /objectifs/ DC /réalisation/

L’argumentation de cet énoncé, /R/ DC /P/ PT /Q/ pose le droit d’initiative comme prédicat en concentrant l’argument sur les moyens de réalisation; la conclusion nuance l’intérêt du partage de ce droit d’initiative en rappelant que la priorité est la réalisation effective, en l’occurrence ici, la libre circulation des personnes. L’argumentation est évolutive, elle avance un argument pour en poser un autre qui appuiera la conclusion. Le syntagme nominal «En tout état de cause» met en suspens la question d’attribution de ce droit pour orienter la conclusion sur l’argument de la réalisation comme étant prioritaire.

Les valeurs modales présentes dans le deuxième énoncé relèvent de l’ontologique avec l’aléthique et le déontique qui traduisent les notions de lois naturelles et sociales. Nous trouvons également la valeur pragmatique qui renseigne sur l’efficacité des actes et la valeur épistémique qui fait reposer l’argumentation sur la notion de savoir et de connaissance. De cette façon, la manipulation opère en se rapportant à des valeurs dites de lois universelles comme référent et en mettant comme filtre la notion de savoir et de savoir-faire. Le discours impose l’idée qui y est véhiculée.

Les termes sont:

«vaut»: valeurs aléthique, déontique et pragmatique

«important»: valeurs aléthique et déontique

«savoir»: valeur épistémique

«devra»: valeurs aléthique et déontique.

Troisième énoncé:

Argument 1: «Si tout plan d’action doit nécessairement donner une traduction concrète aux priorités et au calendrier fixés dans le traité d’Amsterdam lui-même,»

Subordonnée conditionnelle à valeur illocutoire performative, /PERMETTRE/: acte coercitif

Argument 1: / une attention aux priorités/

Argument 2: «il doit également tenir compte de l’approche générale et de la philosophie inhérente au concept d’espace de liberté, de sécurité et de justice.»

Verbe modal à valeur illocutoire performative, /PERMETTRE/: acte coercitif

Argument 2: (plus fort) / être fidèle au concept/

Conclusion Q: «Ces trois notions sont étroitement liées entre elles.»

Argumentation: interdépendance des valeurs

Prédicat R: «La liberté perd une grande partie de son sens»

Prédicat: /liberté/ DC /nécessité/

Argument P1: «si on ne peut la vivre dans un environnement sûr, fondé sur un système judiciaire»

Subordonnée conditionnelle à valeur illocutoire constative, /AFFIRMER/: acte véridictif

Argument 1: /conditions nécessaires/: sûreté et justice

Argument P2: «auquel tous les citoyens et résidents de l'Union peuvent faire confiance.»

Verbe modal à valeur performative, /PERMETTRE/: acte coercitif

Argument 2: /confiance/

Conclusion Q: «Ces trois concepts, indissociables, ont un dénominateur commun, les personnes, et la pleine réalisation de l'un suppose celle des deux autres.

L'équilibre à maintenir entre eux doit être le fil conducteur de l'action de l'Union.»

Argumentation: verbe modal à valeur illocutoire performative, /ORDONNER/: acte coercitif direct

/équilibre/

Conclusion: «Il faut noter à cet égard que le traité instituant les Communautés européennes (article 61 ex article 73 I a) établit un lien direct entre les mesures destinées à établir la libre circulation des personnes et les mesures visant à lutter contre la criminalité et la prévenir (article 31 point e) du TUE), instaurant ainsi une relation de dépendance entre les deux domaines.»

Verbe modal à valeur illocutoire constative, /AFFIRMER/: acte véridictif

Conclusion: /liberté, sécurité et justice/

L'argumentation discursive de cet énoncé se présente sous la forme suivante:

/A1/ + /A2/ DC /C/, à l'intérieur de cette première construction nous avons le segment suivant: /Q/ DC /R/ PT /P1/ + /P2/ DC /Q/. Dans sa forme globale, cela donne: /A1/ + /A2/ {/Q/ DC /R/ PT /P1/ + /P2/ DC /Q/}DC /C/.

Le discours de cet énoncé utilise deux niveaux d'argumentation, un premier qui est de type généralisant et le second qui est conforté par le premier et précise sur quelles valeurs reposent le premier niveau. De cette façon les deux argumentations sont circulaires, elles se donnent le change et renforce la position, l'orientation du discours.

La première argumentation pose que les plans d'action sont à la fois des réalisations des priorités et des outils respectant les valeurs communes et donc de ce fait permettent que coexistent simultanément les libertés et la sécurité.

La deuxième argumentation développe cette notion d'interdépendance entre la liberté, la sécurité et la justice en rendant caduque la notion de liberté si aucun dispositif n'est là pour la mettre en œuvre.

Les valeurs modales dans ce dernier énoncé relèvent toutes de l'ontologique, la manipulation se construit sur les notions de lois universelles en terme de devoir. Les termes sont:

- «doit»: valeurs aléthique et déontique
- «nécessairement»: valeur aléthique
- «priorités»: valeurs aléthique et déontique
- «doit»: valeurs aléthique et déontique
- «peut»: valeur aléthique
- «peuvent»: valeur aléthique
- «doit»: valeurs aléthique et déontique
- «faut»: valeurs aléthique et déontique

La manipulation discursive que nous venons d'étudier, repose sur une structure ternaire. Ce mécanisme argumentatif opère au niveau de l'instance énonciative dans laquelle nous avons un énonciateur distant qui est en fait les institutions, tout se fait sur le mode impersonnel. Le mécanisme agit également au niveau de la modalisation avec les valeurs modales que portent les termes clefs et la force illocutoire qui véhicule le contenu propositionnel. Enfin, le troisième niveau est le processus d'orientation argumentative qui converge sur des arguments similaires autour de la notion d'espace de liberté, de sécurité et de justice. La manipulation opère dans le discours sur la structure modale avec la force illocutoire qui se trouve dans l'emploi des verbes performatifs. Elle opère également sur la structure contractuelle avec les valeurs modales présentes dans le sémantisme des mots. L'acte de performatif de /FAIRE SAVOIR/ se réalise dans les valeurs épistémiques et dans la construction des arguments. La force illocutoire intervient aussi dans ce processus de /FAIRE SAVOIR/ en orientant l'adhésion du destinataire sur la conclusion donnée des arguments. L'argumentation véhicule la manipulation sur deux niveaux dans les énoncés: dans le discours, elle repose sur des valeurs illocutoires qui génèrent des actes coercitifs et dans la signification des mots, où il y a actualisation dans le sens des potentialités illocutoires. Ainsi la valeur illocutoire intervient dans le mot par ces potentialités argumentatives et par la construction du sens en contexte qui est manipulé par la modalisation réalisée dans l'acte discursif. La manipulation se manifeste dans les performatifs coercitifs ayant comme prédicats abstraits: /NOMMER/, /PERMETTRE/ et /ORDONNER/. Elle opère aussi à travers l'emploi des valeurs modales ontologiques qui produisent une aléthisation sur les performatifs coercitifs. La spécificité de l'acte illocutoire coercitif est de /VOULOIR/(énonciateur) /FAIRE SAVOIR/ au destinataire (intention communicative) que /POUVOIR FAIRE/(D) ET /DEVOIR ETRE/(monde) DC /DEVOIR CROIRE E/(D). La manipulation intervient sur trois niveaux dans l'énoncé: sur la structure profonde de l'acte performatif, sur la structure prédicationnelle et sur les formes linguistiques. Le discours étudié est basé sur les actes performatifs coercitifs; il instaure la règle.

Annexes

Corpus:

«3. Sans sous-estimer ce qui a déjà été réalisé dans ce domaine dans le cadre du traité CE, des dispositions du titre VI du traité de Maastricht et de Schengen, il est bon de rappeler les raisons pour lesquelles les nouvelles dispositions adoptées à Amsterdam offrent des possibilités plus larges. Premièrement, elles affirment l'objectif du maintien et du développement de l'Union en tant qu'espace de liberté, de sécurité et de justice, tout en déclinant les différents aspects.

Deuxièmement, elles dotent l'Union du cadre nécessaire pour le réaliser et renforcent les instruments nécessaires à cette fin tout en les soumettant à un meilleur contrôle juridictionnel et démocratique, grâce au rôle accru confié à la Cour de justice et au Parlement européen. Le champ d'application de la méthode communautaire est élargi: plusieurs domaines de l'actuel "troisième pilier" sont communautarisés et des restrictions qui s'appliquaient aux institutions communautaires dans les domaines de la coopération policière et de la coopération judiciaire en matière pénale sont levées. L'accès au budget communautaire est facilité.»

«Cela vaut en particulier pour les nouvelles compétences, y compris un droit d'initiative étendu, que le traité d'Amsterdam confère à la Commission. Ce qui est important n'est pas tant de savoir à qui revient le droit d'initiative, partagé ou non, que la manière dont ce droit est exercé. En tout état de cause, le traité prévoit que, pendant la période de cinq années au terme de laquelle la libre circulation des personnes devra être pleinement réalisée, le droit d'initiative sera partagé entre la Commission et les Etats membres pour les matières transférées au cadre communautaire.»

«5. Si tout plan d'action doit nécessairement donner une traduction concrète aux priorités et au calendrier fixés dans le traité d'Amsterdam lui-même, il doit également tenir compte de l'approche générale et de la philosophie inhérente au concept d'espace de liberté, de sécurité et de justice. Ces trois notions sont étroitement liées entre elles. La liberté perd une grande partie de son sens si on ne peut la vivre dans un environnement sûr, fondé sur un système judiciaire auquel tous les citoyens et résidents de l'Union peuvent faire confiance. Ces trois concepts, indissociables, ont un dénominateur commun, les personnes, et la pleine réalisation de l'un suppose celle des deux autres. L'équilibre à maintenir entre eux doit être le fil conducteur de l'action de l'Union. Il faut noter à cet égard que le traité instituant les Communautés européennes (article 61 ex article 73 I a)) établit un lien direct entre les mesures destinées à établir la libre circulation des personnes et les mesures visant à lutter contre la criminalité et la prévenir (article 31 point e) du TUE), instaurant ainsi une relation de dépendance entre les deux domaines.»

Actes illocutionnaires, classification de Olga Galatanu:

Actes illocutoires								
non-essentiellement représentatifs	essentiellement représentatifs							
phatiques	constatifs				performatifs			
	évaluatifs		véridictifs		factitifs		non-factitifs	
	positif	négatif	vrai	faux	coercitif	non-coercitif	promissif	événementiel
SALUER	énonciateur:	énonciateur:	initiatif	initiatif	direct	/évaluation de P pour E ¹ /:	négatif	négatif
	SE VANTER/ SE FELICITER	S'EXCUSER/ SE DENIGRER	AFFIRMER	NIER	INTERDIRE/ PERMETTRE/ ORDONNER	positif PRIER	MENACER	SOUHAITER -/ MAUDIRE
						négatif DEPRIER		
	destinataire:	destinataire:	réactif	réactif	médiatisé	/évaluation de P pour D ² /:	positif	positif
	FELICITER/ REMERCIER	ACCUSER/ BLAMER	CONFIRMER	INFIRMER	DECLARER/ DESIGNER/ NOMMER	positif CONSEILLER	PROMETTRE	SOUHAITER +/ BENIR
	monde:	monde:				négatif DECONSEILLER		
	LOUER	CRITIQUER						

¹Évaluation du prédicat pour l'énonciateur.²Évaluation du prédicat pour le destinataire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J.C. (1995). *Théorie des topoï*, Kimé: Paris.
- et DUCROT, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*, Mardaga: Bruxelles.
- AUSTIN, J. L. *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris.
- BOURDIEU, P. (1986). «La force du droit, éléments pour une sociologie du champ juridique». *Actes de la Recherche en sciences sociales*, Fayard, Paris, 63, pp. 3-19.
- CAREL, M. (2001). «Argumentation interne et argumentation externe au lexique: des propriétés différentes», *Langages*, 142, “Les Discours intérieurs au lexique”, pp. 10-21.
- CRABIT, E. (1988). *Recherches sur la notion d'espace judiciaire européen*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- DUCROT, O. (1980). *Les échelles argumentatives*, Minuit: Paris.
- (1984). *Le dire et le dit*, Minuit: Paris.
- et al. (1980). *Les mots du discours*, Minuit: Paris.
- GALATANU, O. (1998). «La reconstruction du système des valeurs convoquées et évoquées dans le discours médiatique», *Actes du XXII Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes*, Bruxelles.
- (1999). «Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée», la *Langue Française*, 123, “Sémiotique du stéréotype”, (sous la direction d’Olga Galatanu, de Jean-Michel Gouvard), pp. 41-51.
- (2000). «Signification, sens, formation», Dans *Education et Formation, Biennales de l'éducation*, (sous la direction de Jean-Marie Barbier, d’Olga Galatanu), PUF: Paris, pp. 25-44.
- (2002). «La dimension axiologique de l’argumentation», in *Facettes du dire*, Hommage à Oswald Ducrot, Kimé, pp. 93-107.
- (à paraître), «La sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l’analyse du discours», dans *Actes du Congrès International d’Etudes françaises: La Rioja*, 7-10 mai 2002, Logroño.
- LEIMDORFER, F. (1994). «Le pouvoir de nommer et le discours juridique, deux exemples d’acte de parole en droit», p 145 in *Langage(s) en pratique(s), Sociétés Contemporaines*, 18/19, pp. 3-17.
- SEARLE, J. R. (1972). *Les actes de langage*, Hermann, Paris.
- VIGNAUX, G. (1979). «Argumentation et discours de la norme», *Langages*, 53, pp. 67-85.

LOS MARCADORES TEMPORALES EN CONTRASTE (FRANCÉS / ESPAÑOL)

Noelia Micó Romero
Universidad de Valencia

Todo parece indicar que el tiempo corre inexorablemente, del pasado inmutable hacia el incierto futuro, pasando por el presente tangible. Pero eso es mera ilusión.
(Paul Davies, 2002: 8).

INTRODUCCIÓN

El objeto de esta comunicación es tratar la problemática de la temporalidad en el discurso. Bien es sabido que el lenguaje y el tiempo han preocupado desde siempre a los lingüistas y a los filósofos.

Nuestro estudio abordará el tema de los *marcadores temporales* en el discurso¹. Entre ellos, hemos elegido aquellos que por sus usos merecen nuestra mayor atención: en este caso los marcadores *toujours / jamais* y sus homólogos *siempre / nunca*. En un primer momento, estudiaremos los *marcadores temporales* en francés, retomando los estudios que hasta ahora se han hecho de ellos, e intentaremos contrastar este sistema de funcionamiento con el español. En un segundo momento, daremos cuenta de los valores encontrados en cuatro obras de tipo ensayístico como son: *Paraboles et catastrophes* de René Thom, *L'après-socialisme* de Alain Touraine, *Histoire de la folie à l'âge classique* de Michel Foucault y *La défaite de la pensée* de Alain Finkielkraut así como sus respectivas traducciones al castellano. Veremos cómo los problemas de contrastividad vienen dados por la ambigüedad de algunas formas. En efecto, estos marcadores tienen por un lado un valor *nuclear* que es valor *temporal* y, por otro, valores *periféricos*, distintos al valor central.

¹Ver también Micó Romero (2002, 2003).

1. Aspectos generales

1.1 El concepto de tiempo

Los seres humanos sentimos, con toda certeza más que la acción del espacio o de la masa, el paso del tiempo. Sobre todo en la sociedad actual donde no nos está permitido envejecer y donde todo vale para borrar el paso del tiempo. Sin embargo, la física no habla del transcurso del tiempo: es mera ilusión; el tiempo no transcurre, simplemente existe. Esta paradoja hace que el tiempo nos interese a nosotros lingüistas que dividimos el tiempo en tres partes: el pasado, el presente y el futuro. En cambio, para los físicos, el tiempo no fluye sino que “tanto pasado como futuro están fijados. Por esta razón. Los físicos prefieren asumir que el tiempo está desplegado ya en su completitud –una suerte de paisaje temporal análogo al espacial– con los sucesos del pasado y del futuro colocados allí todos juntos. Concepto que se suele denominar entramado del tiempo.”(Paul Davies, 2002: 9). Esta concepción del tiempo desde un nuevo prisma nos ayudará quizás a entender mejor los mecanismos del lenguaje para situar los hechos en el entramado temporal.

El *tiempo del discurso* está inscrito en varios elementos. El verbo podría ser el elemento principal de la marca temporal. Pero también están los *circunstancias temporales*, tanto de tipo preposicional, como adverbial.

Para nosotros, la noción de *referencia temporal* adquiere un papel importante. Acerca de ello, nos parece interesante el planteamiento de Benveniste (1959, 1966) quien distingue entre la *deixis* y la *anáfora*. Por una parte, la *deixis* (el *moi, ici, maintenant*) constituye la referencia *extralingüística* (o *exofórica*): es decir que el elemento deíctico reenvía a los parámetros situacionales. Por otra parte, la referencia de tipo *anafórico*, también llamada referencia *cotextual* (o *endofórica*) remite a elementos lingüísticos que ya han aparecido anteriormente en el texto o discurso. Respecto a los tiempos verbales, es sabida ya la dicotomía entre *tiempos deícticos* como el *presente, pasado y futuro*, cuando toman como punto de referencia el tiempo de la enunciación T_0 y los *tiempos anafóricos* cuando cogen otro tiempo verbal como punto de referencia. Pero, como ya hemos dicho anteriormente, el verbo no constituye la exclusividad de las marcas del tiempo. De este modo, se han distinguido las expresiones temporales *no-autónomas*, es decir de *tipo deíctico* (*maintenant, hier, demain*), de las *autónomas*, es decir las que indican la datación absoluta (*en 2003, pendant la Guerre 40-45*). (Olivares Pardo, 1998: 421-422).

1.2. El concepto de marcador temporal en francés

El tratamiento que llevan a cabo las G.TRAD. de los *marcadores temporales* no satisfacen nuestras expectativas ya que éstas clasifican los adverbios en términos de *anterioridad, simultaneidad y posterioridad* con respecto al punto de referencia (cfr. De Boer 1947, Le Bidois 1971, Baylon 1973, Sandfeld 1977, Chevalier et alii. 1988, Grevisse 1989).

Desde nuestro punto de vista, el concepto de *marcador* discursivo es reclamado por la *pragmática cognitiva* y abarca las categorías gramaticales que tienen como función la organización del discurso, teniendo un carácter eminentemente *polisémico*.

Olivares (2001b: 150)² dice que los marcadores son:

una clase heterogénea de unidades invariables, que tienen su origen en distintas categorías gramaticales como *conjunciones* (*car/pues, mais/pero*), *adverbios* (*alors/entonces, certes/ciertamente*), *adjetivos* (*bon/bueno*), *verbos* (*tiens/mira*) e incluso *sintagmas* (*par conséquent/ en consecuencia*)

En nuestro estudio, la noción de *marcador* no sólo se va a aplicar a lo que la escuela francesa denomina *connecteurs argumentatifs* o bien *opérateurs argumentatifs*, sino también a los *organizadores del discurso*. En efecto, Ducrot en *L'Argumentation dans la langue* (1984) introdujo el término de “connecteur” en pragmática. Según Moeschler y Reboul (1994: 315) «Un opérateur argumentatif [para Ducrot] est un marqueur linguistique qui, opérant sur une phrase, restreint son potentiel argumentatif en lui assignant une orientation argumentative.» Así pues, los *opérateurs argumentatifs* sirven para asignar una orientación argumentativa a la frase.

Desde una perspectiva más cognitiva, Sperber y Wilson (1989) postulan que los conectores no poseen un contenido *conceptual* sino *procesual* o *procedimental*. En efecto, contienen una serie de *instrucciones* que van a facilitar la interpretación de los enunciados. Los conectores están formados por varias categorías gramaticales: las *conjunciones de coordinación*, las *conjunciones de subordinación*, los *adverbios* y *locuciones adverbiales*.

Como ya lo hemos dicho anteriormente, el concepto de *marcador*, desde nuestro punto de vista se refiere no exclusivamente a los *connecteurs argumentatifs*, es decir, a los *conectores* que indican la relación entre enunciados, sino también y sobre todo aquellos elementos del discurso que relacionan el *enunciado* con la *enunciación*, con las actitudes y pensamientos de los interlocutores y que van perdiendo su *contenido conceptual*, esto es, que van gramaticalizándose para dar protagonismo a su *contenido procedimental*. En efecto, estamos pensando en *marcadores temporales* tales como *toujours / siempre* y *jamais / nunca* objeto de nuestro estudio (que a su vez se enmarca en una más amplio³), que, en algunas ocasiones, pierden su *contenido conceptual* y adquieren un valor distinto al temporal, que normalmente se les asigna.

1.3. El concepto de marcador temporal en español

Las G.TRAD. no reconocen que las partículas invariables del discurso como las *conjunciones*, *preposiciones*, *adverbios* y *locuciones adverbiales* puedan desempeñar una función distinta de las que se les asigna habitualmente. Dichas gramáticas (Alcina y Bleuca 1975, Alarcos Llorach 2000: 295-299) no hablan de *marcadores del discurso*, pero sí reconocen “usos discursivos”, “empleos enfatizadores” o “valores expresivos” para identificar los valores de los marcadores que no entran en su marco teórico (Martin Zorraquino, 1998).

Por otro lado, Gili Gaya (1970:325-331) dedica un capítulo a los *enlaces extraoracionales* en los cuales incluye a los *marcadores del discurso*. En consecuencia, podemos considerar que la aportación de Gili Gaya se muestra, a pesar de su distancia cronológica, como la más novedosa con respecto a lo que vamos a encontrar posteriormente.

²Ver también Olivares Pardo (2001a).

³Que constituirá seguramente nuestra tesis doctoral.

En la década posterior, Fuentes (1987) ya hablaba de *enlaces extraoracionales* y más concretamente de los *enlaces conjuntivos* que dan cohesión a los enunciados.

Por su lado, Gutiérrez Ordóñez (1997:321) utiliza el término de *marcador* donde incluye los marcadores textuales de enumeración (*primero, en segundo lugar, por un lado, en fin, etc...*), marcadores de explicación y corrección (*o sea, es decir, a saber, mejor dicho...*), marcadores conversacionales de aprobación, corrección, cambio temático, de conclusión (*bueno, vale, de acuerdo, a propósito, en conclusión, en resumen, en suma, etc...*) y por último los marcadores de ámbito de referencia o de universo de discurso (*en cuanto a ti, en lo que se refiere a, etc...*).

En la misma perspectiva, Martín Zorraquino (1998: 19-53), los *marcadores del discurso* no forman parte del enunciado en que aparecen. En otras palabras, no son *intrafrásticos*, son *transfrásticos* (Stati, 1990). Esta condición extraoracional hace que los *marcadores* no formen parte del núcleo predicativo y por ello no pueden ser pronominalizados. Además, no admiten ningún tipo de cuantificación ni tampoco pueden ser sometidos a la negación. Por ende, no son compatibles con la coordinación y, por último, gozan de movilidad dentro del enunciado: pueden aparecer en posición inicial, media o final.

Desde un punto de vista categorial, Bosque (1998), intenta clasificar las partes de la oración comparando el *adjetivo* y el *adverbio*, la *preposición* y la *conjunción* y el *artículo* y el *pronombre*. Además, para Bosque, el término de *conector* sería más adecuado que el de *conjunción* sobre todo para cubrir a los elementos de la cadena lingüística que se refieren a partes del discurso que conectan con el *contexto* previo. De este modo, Bosque presiente que hay *partículas* que no sólo conectan partes de oraciones o oraciones entre sí, sino que conectan la oración donde aparecen con el *contexto*.

Bosque y Demonte (2000, II: 3129-3208) dedican un capítulo a los *complementos adverbiales temporales*, clasificándolos según tres parámetros: los adverbios temporales *en relación con la división cultural del tiempo*, o bien *en relación con el aspecto*, o bien *en relación con el tiempo gramatical*. En primer lugar, los adverbios temporales en relación con la división cultural del tiempo son los que contienen las expresiones siguientes: *año, mes, semana*. En segundo lugar, los adverbios temporales en relación con el *aspecto*. Éstos pueden ser de *duración* (o bien cuantitativos: *durante*, o bien delimitativos: *desde, desde ... hasta, de ahora en adelante, etc.*), pueden ser de *localización* (que se subdividen en los de marco / intervalo: *ayer, el año pasado, esta semana, durante el verano, etc.* o de punto: *a las tres, en ese momento, a medianoche, etc.*), también pueden ser de *fase* (*ya, todavía, ya no y todavía no*), y por último los complementos adverbiales *de frecuencia*: *siempre, muchas veces, frecuentemente, a menudo, a veces, nunca, jamás*. En tercer y último lugar, los adverbios temporales en relación con el tiempo gramatical. Se dividen en *deícticos* (*hace tres días, hoy, ayer, mañana*), *anafóricos* (*tres días antes, la víspera, al día siguiente, al rato, etc.*) y los *deícticos* y *anafóricos* a la vez (*antes, después, recientemente, etc.*).

2. Estudio de casos en contraste francés / español

Por problemas de espacio, en este artículo sólo reflejamos algunos ejemplos que nos han parecido ilustrativos de entre la totalidad encontrados en las obras arriba mencionadas.

2.1. Toujours

2.1.1. Estado de la cuestión

Desde una perspectiva enunciativa, Franckel (1989: 287-309) distingue dos valores principales de *toujours*. El primero es el valor *actualizado*, esto es, el equivalente de *encore* (*Quand je suis rentrée, il était toujours là / 'Cuando volví a casa, todavía estaba él allí'*). El segundo es el valor *genérico*, cuando *toujours* equivale a *tout le temps* (*Elle est toujours à la maison / 'Ella siempre está en casa'*). A estos dos valores, Martin (1987: 11-125) los llama *DE RE*, especificando que el primero es de *persistencia* y el segundo de *permanencia*. Además de estos valores de *toujours*, destacaremos otros que Martin llama *DE DICTO*. *Toujours* puede introducir una *ironía* (Tu peux *toujours* essayer, Martin, 1987: 121) / *'Ya puedes intentarlo, ya'*). También puede introducir una *alternativa*, aunque no sea la mejor (C'est *toujours* une solution / *'Puede ser una solución, al menos es una solución'*, Franckel 1989: 300-306). Para manifestar su *indiferencia* frente a lo que le dice el enunciador, el interlocutor utiliza *toujours* (Tu peux *toujours* causer / *'Ya puedes hablar, ya'*). En la estructura (*Toujours* est-il que P / *'En cualquier caso P'*), el enunciador afirma P como válida con respecto a lo dicho anteriormente. Finalmente, analizaremos el caso de *toujours*, muy próximo al de *déjà*, (C'est *toujours* ça de gagné / *'Al menos hemos conseguido eso'*). Nosotros distinguiremos dos grandes bloques en nuestro análisis de *toujours*. En el primero, se encuentra el *toujours* temporal que adquiere dos valores distintos: el que indica *permanencia* y que es equivalente a *encore* (*Quand nous sommes partis, elle dormait toujours*) y el que indica *cuantificación*, es decir cuando hay repetición de un mismo evento (*Les grands hommes sont toujours ceux qui savent écouter les autres / 'Los grandes hombres son siempre lo que saben escuchar a los demás'*). En el segundo bloque están los valores periféricos de *toujours*, es decir que al valor temporal del "cuore meaning" de *toujours*, pueden añadirse otros valores como es el caso de "Tu peux *toujours* courir" que indica *indiferencia*.

2.1.2. Valor temporal de permanencia, equivalente de encore

- 1 (a) Le modèle socialiste, qui s'est formé au moment de la grande industrialisation, a été assez cohérent et assez fort pour se maintenir depuis lors et commande *toujours* la pensée de gauche en France. (AT. 48).
- 1 (b) El modelo socialista, que se ha labrado en la época de la gran industrialización, ha sido lo suficientemente coherente y lo suficientemente fuerte como para perdurar desde entonces y *sigue dominando* el pensamiento izquierdista en Francia. (AT. 41-42).
- 2 (a) La chose curieuse c'est qu'à l'échelle macroscopique cette exigence n'est plus satisfaite: les modèles perdent, en un certain sens, leur validité; mais la description linguistique, elle, reste *toujours* valable. (RT. 42).
- 2 (b) Lo curioso es que al nivel de lo macroscópico esta exigencia ya no se satisface: los modelos pierden, en cierto modo, su validez; pero *siempre* sigue siendo válida la descripción lingüística. (RT. 46)

COMENTARIO

Tan sólo hemos encontrado dos ejemplos en los cuales *toujours* tiene el valor temporal de *permanencia*. En la traducción 1 (b), vemos que no se ha empleado el equivalente formal *siempre*, porque aquí *toujours* es ambiguo y no significa *siempre* sino *todavía, aún*. Para la traducción se ha preferido optar por una perífrasis verbal que

indica continuidad. En 2 (b), está presente el marcador *siempre* pero acompañado por una perífrasis verbal de continuidad (i.e. sigue + P.PR). En ambos casos, el marcador temporal *toujours / siempre / todavía* modifican al verbo.

2.1.3. Valor temporal de cuantificación: repetición de un evento

- 3 (a) Bien sûr, lorsque les sources d'énergie commencent à se faire rares et que le gaspillage devient *toujours* plus difficile et coûteux, avant d'entreprendre des recherches, il faut réfléchir bien plus longuement qu'on ne l'a fait auparavant! (RT. 16).
- 3 (b) Claro que cuando las fuentes energéticas empiecen a escasear y el despilfarro se haga *cada vez* más difícil y costoso, antes de iniciar investigaciones habrá que reflexionar más detenidamente sobre lo que nunca se ha hecho. (RT. 20)
- 4 (a) C'est pourquoi le socialisme fait *toujours* appel aux forces de production et à leur mouvement naturel, ce qui explique que la lutte sociale ne pénètre pas à ce niveau. (AT. 31).
- 4 (b) Este es el motivo por el cual el socialismo recurre *siempre* a las fuerzas de producción y a su movimiento natural, lo que explica que la lucha social no interfiera a dicho nivel. (AT. 28)

COMENTARIO

Los *toujours* con valor de *cuantificación* temporal se traducen sin problema por el equivalente *siempre* (ver ejemplo 4). El marcador *toujours* en estos casos significa que se produce una repetición de un hecho, evento o característica en un lapso de tiempo más o menos extendido. *Toujours* puede ir acompañado por un adverbio que va a modificar su intensidad (ver ejemplo 3). Así en la escala de la cuantificación temporal, tendremos a un extremo *toujours / siempre*, al otro *jamais / nunca* y entre ambos: *presque toujours, pas toujours, très souvent, souvent, de temps en temps, rarement très rarement, presque jamais*

En el ejemplo 3, la idea de iteración queda más explícita, sobre todo en la traducción donde se utiliza *cada vez* (adjetivo + nombre que indican frecuencia). Además, hay una idea de intensificación en progresión señalada por el comparativo de superioridad “más”.

2.1.4. *Toujours* y los tiempos verbales

En lo que se refiere a *toujours* genérico o de permanencia, en otras palabras, el equivalente de ‘tout le temps’, es incompatible con el PR, según Franckel (1989: 296). En efecto ‘*Il lit toujours / Todavía está leyendo*’ no es interpretable como *siempre está leyendo* que debería decirse *Il est toujours en train de lire*. Para que el genérico sea compatible con el PR, tiene que estar saturado por un elemento que lo determine: *Il lit toujours très lentement / ‘Siempre lee lentamente*’. Como vemos en castellano, sí que existe esta diferencia explícita ya que cuando es actualizado se traduce por *todavía* y cuando indica permanencia, se utiliza *siempre*.

Al contrario de lo que augurábamos en la presentación de los valores de *toujours*, no hemos encontrado *valores periféricos* que se alejen del valor temporal de este marcador. Por lo tanto el camino está abierto para futuras investigaciones.

2.2. Jamais

2.2.1. Estado de la cuestión

Según Franckel (1989: 311), *jamais* se encuentra principalmente en cuatro estructuras:

- Negativas: con *ne*, con preposiciones negativas (*sans*), con adjetivos formados por el prefijo *im-*.
- Hipotéticas: (Si jamais P... gare à toi!)
- Comparativas (Il est plus beau que jamais)
- De interrogación retóricas (Sait-on jamais?)

2.2.2. Valor de negación de la frecuencia

- 5 (a) De toute manière, Je *ne* me suis *jamais* pris vraiment pour un mathématicien. (RT. 29).
- 5 (b) En cualquier caso, *nunca* me he considerado verdaderamente un matemático. (RT. 33)
- 6 (a) Les figures de la vision cosmique et les mouvements de la réflexion morale, l'élément tragique et l'élément critique, iront désormais en se séparant toujours davantage, ouvrant dans l'unité profonde de la folie une béance qui *ne* sera plus *jamais* recouverte. (MF. 38).
- 6 (b) Las figuras de la visión cósmica y los movimientos de la reflexión moral, el elemento trágico y el elemento crítico, en adelante irán separándose cada vez, abriendo en la unidad profunda de la locura una brecha que *nunca* volverá a colmarse. (MF. 48)
- 7 (a) Fragiles surtout parce qu'un parti socialiste (c'est-à-dire aussi bien social-démocrate que communiste) *ne* parvient *jamais* à dominer complètement l'opposition de ses deux composantes principales —la défense des luttes ouvrières et la conquête du pouvoir d'Etat— et reste toujours divisé entre une tendance syndicaliste et une tendance gestionnaire. (AT. 43).
- 7 (b) Frágiles, sobre todo, porque un partido socialista (es decir, tanto socialdemócrata como comunista) *no* consigue *nunca* dominar por completo el antagonismo de sus dos componentes principales —la defensa de las luchas obreras y la conquista del poder del Estado— y queda siempre dividido entre una tendencia sindicalista y una tendencia gestora. (AT. 38).
- 8 (a) Or, répondent les défenseurs de la tradition, il *n'y* a *jamais* eu de contrat: un citoyen *n'appartient* pas à sa nation en vertu d'un décret de sa volonté souveraine. (AF. 25).
- 8 (b) Pues bien, contestan los defensores de la tradición, *jamás* ha existido un contrato: un ciudadano no pertenece a la nación en virtud de un decreto de su voluntad soberana. (AF. 17).
- 9 (a) [...] non pas de l'apparence vers la vérité, mais de l'apparence à cette autre qui la nie, puis à nouveau vers ce qui conteste et renie cette négation, de telle sorte que le mouvement *jamais ne* peut être arrêté,... (MF. 42).
- 9 (b) [...] no de la apariencia hacia la verdad, sino de la apariencia hacia esta otra que la niega, luego nuevamente hacia lo que refuta esta negación y reniega de ella, de tal suerte que el movimiento *no* puede ser detenido *jamás*. (MF. 55).
- 10 (a) Mais c'est elle, cette bulle irisée du savoir, qui se balance, *sans* se briser *jamais* —lanterne dérisoire mais infiniment précieuse— au bout de la perche que porte sur l'épaule Margot la Folle. (MF. 32).
- 10 (b) [...] es esta burbuja irisada del saber la que se balancea, *sin* romperse *jamás*. (MF. 39).

- 11 (a) le choix *n'est presque jamais* facile, car il peut y avoir toute une hiérarchie de niveaux d'organisation! (RT. 10-11).
- 11 (b) [...] la elección *no es casi nunca* fácil, ¡ya que puede haber una jerarquía completa de niveles de organización! (RT. 15).
- 12 (a) Les figures de la vision cosmique et les mouvements de la réflexion morale, l'élément tragique et l'élément critique, iront désormais en se séparant toujours davantage, ouvrant dans l'unité profonde de la folie une béance qui *ne sera plus jamais* recouverte. (MF.38).
- 12 (b) Las figuras de la visión cósmica y los movimientos de la reflexión moral, el elemento trágico y el elemento crítico, en adelante Irán separándose cada vez, abriendo en la unidad profunda de la locura una brecha que *nunca* volverá a colmarse. (MF. 48).

COMENTARIO

Podemos observar que la negación de la frecuencia en el texto francés se hace con *ne ... jamais* y que se ha plasmado en la traducción por *nunca* en los ejemplos 5 (b) y 6 (b), *no ... nunca* en 7 (b), o también por *jamás* en 8, *no ... jamás* en 9 (b). Luego tenemos en 10 (a) un *sans ... jamais* traducido en 10 (b) por *sin ... jamás*. Finalmente, en 11 (a) un matizador del marcador: *presque jamais*, traducido en 11 (b) por *casi nunca*; y en 12 (a) un enfatizador del marcador: *plus jamais*, traducido por tan sólo *nunca*, lo cual significa que hay una pérdida de la enfatización del marcador temporal.

2.2.3. Valor de cuantificador afirmativo equivalente de *toujours* / *siempre*

- 13 (a) En même temps, nous apprenons enfin à renoncer à l'idée que la croissance et l'élévation du niveau de vie, mesurées en capacité d'acquisition de produits marchands, sont assurées *à jamais*. (AT. 18-19).
- 13 (b) Al mismo tiempo, hemos aprendido por fin a renunciar a la idea de que el crecimiento y la elevación del nivel de vida, medidos en capacidad de adquisición de productos comerciales, quedaban garantizados *para siempre*. (AT. 17).

COMENTARIO

En estos casos, *jamais* precedido por la preposición *à* tiene valor afirmativo que se asemeja a su contrario *toujours*. De hecho las traducciones sólo admiten *siempre*.

2.2.4. Valor comparativo

- 14 (a) En marche vers Dieu, l'homme est *plus que jamais* offert à la folie, et le havre de vérité vers lequel finalement la grâce le pousse, qu'est-il d'autre, pour lui, qu'un abîme de déraison? (MF. 43).
- 14 (b) En marcha hacia Dios, el hombre está *más* abierto *que nunca* a la locura, y ese puerto de la verdad hacia el cual finalmente lo empuja la gracia, ... (MF. 56).

COMENTARIO

Aquí *jamais* presupone que anteriormente la acción descrita por el verbo existía ya. Con la ayuda del comparativo de superioridad *plus ... que*, *jamais* compara dicha situación descrita en la actualidad con la que se supone que existía ya antes, haciendo

hincapié en el hecho de que ahora es más intensa de lo que ha sido en tiempos anteriores.

2.2.5. Usos discursivos o periféricos: valor restrictivo de *jamais*

- 15 (a) Bref, le gouvernement était un bien qui appartenait au corps de la nation et dont les princes *n'étaient jamais que* «les usufruitiers, les ministres ou les dépositaires». (AF. 24).
- 15 (b) En suma, el gobierno era un bien que pertenecía al cuerpo de la nación y del cual los príncipes *no eran nunca más que* “los usufructuarios, los ministros o los depositarios. (AF. 16).
- 16 (a) C'est-à-dire qu'il *n'y a jamais* folie *qu'en* référence à une raison, mais toute la vérité de celle-ci est de faire un instant apparaître une folie qu'elle récuse, pour se perdre à son tour dans une folie qui la dissipe. (MF. 44).
- 16 (b) Es decir, *nunca* hay locura *más que* por referencia a una razón, pero toda la verdad de ésta consiste en hacer brotar por un instante una locura que ella rechaza, para perderse a su vez en una locura que la disipa. (MF. 57).

COMENTARIO

En los ejemplos arriba mencionados, *ne ... jamais...* ha dejado de lado su significado *temporal* principal y adquiere un valor periférico de carácter *restrictivo* y se traduce por *nunca ... más que*.

Conclusión

Este artículo ha intentado poner de relieve la importancia del estudio del *tiempo* en el discurso. Hemos visto que, aparte del *núcleo verbal*, la marca del tiempo puede verse reflejada en los *marcadores temporales*, por ejemplo. Después del estudio de algunos presupuestos teóricos como son el concepto de *tiempo*, la *referencia temporal* y la noción de *marcador temporal* en el ámbito francés y español, hemos procedido al estudio de casos de los marcadores *toujours* y *jamais* en cuatro obras de tipo argumentativo. En el corpus manejado, los valores de *toujours* encontrados son el temporal de *permanencia*, equivalente de *encore / aún, todavía* y de *iteración*, quedando por encontrar los valores periféricos o usos discursivos de los cuales habla Franckel (1989). Respecto al marcador *jamais*, hemos detallado, por una parte, los valores del “cuore meaning” de carácter *temporal* y equivalente de *nunca* y, por otra, un valor periférico con valor *restrictivo*. Como hemos podido observar, los *marcadores temporales*, por su *ambigüedad* y *polisemia*, tienen un valor central que es el *temporal* al cual se le añaden otros valores que nosotros denominamos *periféricos* que se alejan del central. Así pues, la concepción del *tiempo*, controversia por excelencia del mundo filosófico y físico, también lo es del lingüístico. Un marcador temporal no sólo tiene un valor temporal inamovible, sino que a su “cuore meaning” *temporal* se le añaden otros valores periféricos como pueden ser por ejemplo el valor *restrictivo*.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

1. Corpus de ejemplos

- FINKIELKRAUT, A. (1987). *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard.
- (1987). *La derrota del pensamiento*, versión castellana de Jordá, J., Barcelona, Anagrama.
- FOUCAULT, M. (1964). *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972.
- (1967). *Historia de la locura en la época clásica*, versión castellana de Utrilla, J-J., Madrid, Fondo de Cultura Económica de España.
- THOM, R. (1980). *Paraboles et catastrophes*, Paris, Flammarion.
- (1985). *Parábolas y catástrofes*, versión castellana de Escrivá de Romaní, M., Barcelona, Tusquets editores.
- TOURAINÉ, A. (1980). *L'après-socialisme*, Paris, Editions Grasset & Fasquelle.
- (1982). *El postsocialismo*, versión castellana de Muls, J., Barcelona, Planeta.

2. Referencias

- ALARCOS LLORACH, E.(1994). *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 2000.
- ALCINA FRANCH, J. y BLECUA, J.M. (1975). *Gramática española*, Barcelona, Ariel.
- BAYLON, CH. (1973). *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan,
- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BOSQUE, I. (1990). *Las categorías gramaticales. Relaciones y diferencias*, Madrid, Síntesis, 1998.
- y DEMONTE, V. (1999). *Gramática de la lengua española*, I, II, III, Madrid, Espasa Calpe, 2000.
- CHEVALIER, J-C. *et al.* (1964). *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1988.
- DAVIES, P. (2002). «La flecha del tiempo», *Investigación y Ciencia*, noviembre, pp. 8-13.

- DE BOER, C. (1947). *Syntaxe du français moderne*, Leyde, Presses Universitaires de Leiden.
- FRANCKEL, J-J. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Librairie Droz.
- FUENTES RODRÍGUEZ, C. (1987). *Enlaces extraoracionales*, Sevilla, Alfar.
- GILI GAYA, S. (1970). *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Biblograph.
- GREVISSE, M & GOOSSE, A. (1989). *Nouvelles grammaire française*, Bruxelles, DeBoek-Duculot, 1995.
- GUTIÉRREZ ORDÓÑEZ, S. (1997). *La oración y sus funciones*, Madrid, Arco/Libros.
- LE BIDOIS, G. (1971). *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, vol. II, Paris, Picard.
- MARTIN ZORRAQUINO, M^a A. (1998). *Los marcadores del discurso. Teoría y análisis*, Madrid, Arco/Libros.
- MARTÍN, R. (1987). *Langage et croyance*, Liège: Mardaga.
- MICÓ ROMERO, N. (2002). «El marcador temporal *déjà*», in Gloria Luque Agulló, Antonio Bueno González & Gabriel Tejada Molina (eds.): *Las lenguas en un mundo global*, AESLA, Universidad de Jaén (Servicio de publicaciones), p. 388.
- (en prensa). «Étude de la relation espace-temps: le cas de *puis*» en el marco del XII Congreso Internacional de Estudios Franceses: *Espace et texte*, celebrado en Alicante del 14 al 17 de mayo de 2003.
- MOESCHLER, J. y REBOUL, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- OLIVARES PARDO, M^a. (1998). «Temporalidad y texto: un problema de traducción», in Teresa García-Sabell Tormo *et alii* (eds.): *Les chemins du texte*. Lingüística. Traducción y didáctica. Historia, tomo II, pp. 419-432.
- (2001a) «Construcción de sentido y traducción: el papel de los marcadores de contraste en textos franceses divulgativos», in I. Moreno y V. Colwell (eds.): *Perspectivas Recientes Sobre el Discurso / Recent Perspectives on Discourse*, AESLA, León, Universidad de León. Secretaría de publicaciones y medios audiovisuales (publicación en CD).

- (2001b). «Marcadores de reformulación en francés y construcción de sentido», in H. Ferrer & S. Pons (eds.): *La pragamática de los conectores y de las partículas modales, Quaderns de filologia, Estudis lingüístics*, VI, pp. 149-175.
- SANDFELD, KR. (1965). *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, 1977.
- SPERBER, D. y Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- STATI, S. (1990). *Le transphrastique*, Paris, Presses Universitaires de France.

AGUSTIN GOMEZ-ARCOS: UNE ÉCRITURE MARQUÉE PAR LES PARENTHÈSES

M^a Carmen Molina Romero
Universidad de Granada

Il y a chez Gomez-Arcos un signe linguistique qui hante en permanence son écriture, sa manière de dire et de se dire dans la langue de l'autre. Nous voulons attirer l'attention sur une trace de ponctuation muette, mais qui prend une haute valeur polyphonique dans le discours de cet Andalou fixé à Paris depuis la fin des années 60. Les parenthèses connotent radicalement cette voix narrative venue d'au-delà des Pyrénées, la creusent comme une conscience. Expression d'une pensée plus secrète qu'on craindrait de voir écrite. Voix qui nous parle de la réalité insupportable du franquisme, voix qui parle en français pour se faire entendre et sortir du silence gluant qui l'avait rendue aphone en Espagne.

Les parenthèses possèdent, de même que les autres signes typographiques doubles¹, un caractère iconique plus accentué car elles imposent des limites visuelles explicites. En effet, elles guident le champ visuel du lecteur, en l'obligeant à une lecture particulière, par étapes, qui coïncide avec les limites spatiales qu'elles créent. Elles interrompent la construction syntaxique en cours, voire la linéarité foncière du texte, pour insérer une unité de communication de manière incidente ou accessoire. Les parenthèses imposent non seulement une nouvelle structuration au-delà de la phrase ou des lignes, mais sont en plus des signes orientés vers le dedans, tournés vers l'intérieur. Signe iconographique qui enferme, isole, exile le contenu ainsi présenté dans un espace concret, à l'écart du discours principal, le confinant dans un niveau secondaire. Par conséquent, ce contenu est interprété volontiers comme exogène, comme une information subsidiaire par rapport au message principal. Les parenthèses supposent une manipulation évidente de l'espace narratif et du temps narratif: graphiquement elles créent une nouvelle surface narrative, temporellement elles interrompent le fil de l'histoire et suspendent le temps principal.

¹ - Guillemets, crochets, tirets. Moins nombreux en français qu'en espagnol où l'on compte aussi les points d'exclamation et d'interrogation.

Les parenthèses qui sillonnent l'écriture de Gómez-Arcos ne s'attachent pas à ces valeurs traditionnelles ou conventionnelles que nous venons de décrire. L'écrivain saura en tirer des effets surprenants, il en fera un signe extrême de son écriture et justifiera qu'on y consacre une étude plus minutieuse. Il manie avec adresse les parenthèses et les fait prendre de nouvelles significations, les s'enrichissant des nuances polyphoniques.

Le premier fait à remarquer c'est la fréquence des parenthèses. Elles apparaissent avec une insistance notable tout au long de son œuvre, présentes dans chacun de ses romans depuis l'incipit jusqu'à la dernière page. Cela est vrai pour son premier roman en langue française, *L'Agneau carnivore* (1975), où les parenthèses rivalisent avec les tirets et les deux points, s'emboîtant les uns dans les autres, pour faire rebondir la voix du narrateur et son dialogue intime (et intérieur) avec son frère. Les premières parenthèses du roman rappellent au narrateur leur fonction principale, la divagation, qu'il saura vite subvertir en les faisant accueillir des contenus de moins en moins exogènes.

Les yeux fermés-ouverts, j'ai acheté au magasin du village le savon qui, pendant sept ans, a peuplé ma mémoire de ton odeur. (Je ne sais même plus si c'était ton odeur ou du parfum. Maman achetait ce savon par boîtes de six, et elle parlait toujours de parfum. Mais moi qui, depuis tout petit, confond tout — à cause-grâce à toi — je n'arrivais pas à faire la distinction. Je n'y suis jamais arrivé tout au long de ces années où ton souvenir s'est imposé à moi avec la ténacité d'un mendiant. Quand je renifle aujourd'hui au plus profond de moi une vague d'odeur me submerge: ton parfum; une ombre de parfum s'échappe et m'enivre: ton odeur. Comment établir alors la différence entre la justesse du vocabulaire de maman et la justesse de mes sensations?) Je suis entré dans la salle de bain, j'ai ouvert les robinets en grand, j'ai attendu tout nu que la baignoire se remplisse d'eau tiède, je m'y plonge, je me savonne, me savonne, me savonne... tant de nouveaux parfums à effacer pour revenir aux sources de ton odeur-mon odeur!... répéter ces savonnages pendant ces cinq jours, vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi, et ce matin encore... je me savonne, encore et encore... j'ai enfin retrouvé la peau de mon enfance, malgré ces poils qui ne sont pas ceux de mon enfance, mais que tu connaissais déjà il y a sept ans, le jour de notre dernier adieu. (Adieu qui est resté au fond de ma gorge — jet de sang chaud qui bloquait ma voix — mais qui est sorti de la tienne — dernier adieu giflé de glace.)

Oui, je divague. Me le reprocherai-tu? (GA, 1975: 10-11)²

Dans *L'Enfant pain* (1983a), *Maria Republica* (1983b) ou *Un oiseau brûlé vif* (1984) les parenthèses apparaissent dès la première page, ce qui témoigne un bouclage narratif des textes.

Avec une téméraire exactitude, la Croix de l'Ange, flanquée d'une poignée de violettes fanées, perpétuait le souvenir d'un crime de sang: vieux crime raconté de père en fils dans l'histoire du village. (Maintes fois, la nuit, alors qu'il remontait le chemin avec ses frères, cette croix sinistre l'avait rempli de frissons: peur incontrôlée d'un enfant de six ans, oisillon surpris par la grêle.) (GA, 1983a: 9)

Mois d'août. Les citronniers jaunes et les grenadiers écarlates empêchent le soleil de trop dessécher les dalles de pierre, dalles anciennes, vieilles de trois siècles romains, neuf siècles arabes et neuf chrétiens, qu'un jardinier laïque (vieille momie prêtée par

²GA = Gómez-Arcos, dorénavant.

Monseigneur l'Evêque), arrose, minutieux et maniaque, toutes les demi-heures. (GA, 1983b: 5)

Souvent évoqué dans ses rêves, voici que le fantôme de son père gisant dans son lit mortuaire (fantôme qu'elle s'obstine depuis l'âge de quinze ans à appeler *papa-cadavre*) est désormais une réalité. Le télégramme le dit: une réalité tangible. (GA, 1984: 7)

Ces incipits révèlent que les récits acceptent deux voix narratives et deux niveaux narratifs. Le niveau établi par le contrat narratif lui-même et puis un autre situé au-dessous de lui. Il ne s'agit pas d'une nouvelle instance narrative, du moins de plein droit, mais d'une voix subreptice, venue d'ailleurs, qui se glisse tout suite dans le récit, caverneuse et profonde. Voix crue, dépouillée de tout artifice. Pure, sans atténuation. Voix intérieure qui s'exprime avec franchise et brutalité parce qu'elle a été cachée. Voix clandestine qui rompt avec un silence ancestral. Voix sinueuse qui rampe et se love dans la propriété du récit, pour cracher son venin. Voix de la conscience et de l'inconscience qui peut muer le cri en rire pour souligner l'horreur. Voix versatile qui s'empare de la voix de n'importe quel personnage. En contrepartie cette voix est bouclée sur elle-même, enfermée (les parenthèses renforcent cet aspect), et elle ne peut pénétrer le discours narratif premier. Elle ne peut que l'interrompre, sans se fondre en lui ni l'atteindre directement. Mais sa force est telle qu'elle arrive à le secouer, l'ébranler, à le désarticuler même. Est-ce la même voix qu'on rencontre d'un roman à l'autre? Sans doute oui, car elle traverse toute l'écriture de Gomez-Arcos comme un cri dénonciateur, toute puissante, indifférente aux frontières textuelles et aux conventions narratives.

Il y a un roman de Gomez-Arcos où ce signe typographique prend une portée inattendue, déborde du texte lui-même et apparaît sur la page de couverture. Nous parlons de *Scène de chasse (furtive)* (1978), où la fonction narrative des parenthèses mérite qu'on s'y attarde un peu plus. C'est le roman où la parenthèse est la plus précoce, elle devance le texte, se glisse dans le paratexte. Dans le titre du roman, l'adjectif «furtive» reste reclus entre parenthèses et c'est le lecteur qui devra décider de la valeur: mise en relief? occultation? en tout cas, ce mot ne le laisse pas indifférent et rend énigmatique sa signification. Nous retrouvons les parenthèses tout de suite après, dans le premier paragraphe du texte:

Assise.

Devant la coiffeuse.

Madame.

Blonde et immobile. (Blondeur artificielle, immobilité voulue.)

Après un titre qui évoque l'art dramatique, nul doute que l'incipit du roman imite aussi le genre théâtral, ce qui nous donne une clé pour interpréter et expliquer la fonction des parenthèses dans l'œuvre de cet écrivain bilingue. Les premières lignes de *Scène de chasse (furtive)* semblent les indications d'un metteur en scène: quelques mots isolés servent à préciser la situation narrative. Cette influence se laisse surtout sentir au premier chapitre du roman, articulé comme une scène de théâtre. La première séquence du roman représente justement une femme (Madame) qui se maquille, se farde pour se composer un visage de douleur, de deuil. Elle est une artiste accomplie et va jouer son rôle de veuve le jour de l'enterrement de son mari, devant toute la ville. Le narrateur souligne à plusieurs reprises qu'elle est une actrice et puisera dans ce champ sémantique

pour retracer la vie et le long effort d'ascension sociale de Carlota Villalobos d'Enriquez dont le nom porte la trace (GA, 1978: 89).

Que ce soit par le fond ou par la forme, *Scène de chasse (furtive)* rappelle la technique théâtrale. S'agit-il d'une réminiscence de la facette de dramaturge de Gómez-Arcos ou d'un besoin d'ouvrir le texte à d'autres voix et perspectives? Rappelons que Gómez-Arcos a commencé sa carrière littéraire en Espagne en écrivant des pièces de théâtre. Dans ce genre les parenthèses ont des fonctions très précises: s'occuper de la régie, fournir le décor, l'aspect physique des personnages, les gestes, les qualités des voix, etc. Gómez-Arcos introduit certes les parenthèses dans son écriture romanesque avec cette connotation scénique, mais il n'en resta pas là, il élargira vite leurs possibilités.

«J'ai mal au cœur, mais ça doit être à cause de la température. Quand le printemps s'alourdit comme aujourd'hui, mon métabolisme perd son équilibre. Cette pagaille de parfums... Je n'ai jamais pu supporter ça.» (Petit regard en biais sur mon frère, qui a fait comme s'il n'entendait pas.) (GA, 1975: 119)

Comment ça, psychologique? J'ai mal! J'ai l'impression qu'il n'est plus à moi, mon index droit, qu'il appartient à quelqu'un d'autre! (Sa voix devenait tout à coup hésitante et craintive.) [...] Et je ne peux pas tirer. Je ne peux plus tirer!

(Ou avait-il dit *tuer, je ne peux plus tuer?*) (GA, 1978: 109)

On ne peut toutefois en conclure que nous avons affaire à un simple parallélisme ou superposition de genres. Dans l'incipit de *Scène de chasse (furtive)* nous assistons à une décomposition de la phrase, inspirée sans doute des didascalies du théâtre, et à un isolement de ses unités: verbe (non conjugué d'ailleurs), complément circonstanciel, sujet et adjectifs.

Assise. – Verbe non conjugué

Devant la coiffeuse. – Complément circonstanciel de lieu.

Madame. – Sujet.

Blonde et immobile. (Blondeur artificielle, immobilité voulue) - Adjectifs.

Les parenthèses précisent les adjectifs «blonde» et «immobile», à l'écart, comme dans un niveau énonciatif différent. Ces adjectifs deviennent, à leur tour, des substantifs auxquels s'accrochent des adjectifs axiologiques impliquant une appréciation subjective de la part de l'énonciateur ou narrateur: «artificiel», «voulu» sont des estimations relatives. On peut apprécier déjà ce que sera la vocation profonde des parenthèses: accueillir des opinions ou appréciations du narrateur ou des personnages. Ces apartés ont quelque chose à voir avec la dénonciation et l'infraction. Parole que le narrateur ou l'acteur dit à part et que seul le lecteur est censé entendre, pour démasquer les apparences et lui faire voir la réalité.

L'importance de la désarticulation de la phrase initiale est grande parce qu'elle inaugure une structure canonique dans le roman et donne carte blanche à la dislocation syntaxique. Même si ces éclats de phrases parsèment tout le texte, cette technique se trouve de préférence au début ou à la fin des paragraphes du premier chapitre intitulé *Madame*, où cette connotation théâtrale est plus forte, comme une manière de marquer les articulations, de scander le rythme.

Annulé le xérès.
 Une nouvelle gorgée de café noir.
 Une pleine bouffée de sa cigarette.
 Et un long regard à la beauté sereine de son nouveau visage de veuve. (Visage sciemment dessiné.) (GA, 1978: 11)

Madame sourit.
 Mollement.
 [...]
 Elle se calme, Madame.
 Sourit encore. (GA, 1978: 41)

Et Madame retient un cri d'angoisse.
 De toutes ses dents et de toutes ses forces. (GA, 1978: 56)

Et Madame regarde le flacon.
 Innocent, le flacon.
 Tentateur. (GA, 1978: 57)

Madame sourit.
 Encore.
 Toute de noir vêtue.
 Veuve officielle du jour. (GA, 1978: 94-95)

Ces constructions syntaxiques syncopées se généralisent peu à peu, deviennent un tic stylistique du discours narratif. Elles apparaissent aussi intégrées dans le même paragraphe, séparées toujours par des points. Gomez-Arcos aime à écourter ses phrases: des phrases plus courtes qu'il n'en faut pour frapper le lecteur. Cette rupture de la phrase fait saillir ses compléments, qui prennent alors tous la même valeur faisant éclater la hiérarchie syntaxique. Cette cassure se produit aussi bien dans le groupe nominal que dans le groupe verbal:

[...] les dents du policier deviennent des crocs énormes. Dégoulinants de sang. (GA, 1978: 139)

Il revient aux études. Plus tranquille. Il assimile. Cours et nourriture. Et ne pose plus de question. Si ce n'est pas sa main, c'en sera une autre. C'est pourtant sa poche qui encaisse les bénéfices.
 Son regard devient de pierre. Plus dur. Plus immuable. (GA, 1978: 140-141)

Il s'ensuit que le style se simplifie, se dépouille, à cause du relâchement syntaxique au-dessous et au-delà de la frontière de la phrase. Ces phrases concises présentent tout au premier plan, ce qui oblige le lecteur à regarder sans ciller, comme un œil sans paupières, à voir tous les détails, amplifiés, comme à travers l'œil grossissant d'une caméra. Gomez-Arcos ne nous fait grâce d'aucun détail, il met à nu les rouages de l'oppression en nous faisant découvrir le véritable visage d'un chef de police franquiste.

Ce style haché s'accompagne d'autres tics linguistiques: verbes sans sujet, notamment pour la troisième personne du singulier, ou disparition de virgules.

Son fils dort. Depuis deux jours, comme si le meurtre lui avait produit des siècles de fatigue. Dort paisiblement et elle ne le réveille pas. Se penche sur lui, lui sourit et pose un baiser sur son front. Tremble. C'est le premier sourire, le premier baiser qu'elle donne à son garçon. (GA, 1978: 313)

J'ai haï ta vie et je hais ta mort. Suis ici pour que ma haine accompagne ton cadavre jusqu'à sa tombe. (GA, 1978: 276)

Il appellerait tout le monde pour qu'on souille ces ruines qui, elles oui, seraient à lui. Propriétaire des ruines, se nommerait-il. Beau nom et beau titre. Détournerait tous les cours d'eau qui surgissent soudain dans sa mémoire, à savoir: rivières ruisseaux torrents rigoles cascades et même fontaines, et les dirigerait vers ces ruines pour qu'elles fassent des méandres estuaires mares marécages lagunes lacs mers et océans. (GA, 1978: 336)

Cette entorse à la syntaxe n'est pas étrangère à l'idée de transgression et d'accusation chez cet auteur. Et c'est dans ce même sens qu'il faut interpréter l'utilisation des parenthèses, comme une sorte de profanation de la voix narrative. Nous allons considérer dans ce qui suit, leur fréquence, leur longueur et leur valeur dans *Scène de chasse (furtive)*.

L'histoire de ce roman se passe dans une ville anonyme et grise du nord de l'Espagne, avec de hauts fourneaux et des mines, pendant le franquisme. Le roman est divisé en cinq chapitres ou actes avec des structures quelque peu différentes, gérés par les points de vue de divers personnages.

1. «Madame»: Carlota se souvient de son enfance et du chemin qu'elle a dû parcourir pour être une dame et s'approprier de son long nom de famille: sa vie quand elle était simplement Carlota, ensuite Carlota Villalobos puis d'Enriquez. La monstrueuse déformation de l'éducation (religieuse et sociale) des filles est encore une fois dénoncée par l'auteur³. À présent la veuve croit pouvoir jouir pleinement des richesses acquises grâce à son mariage et à sa position sociale.
2. «Les amis de longue date», du chef de police assassiné don German Enriquez, est axé sur trois personnages: D^a Corza, Ramiro Portal et Ketty. Chaque changement de point de vue est annoncé par un blanc typographique et une phrase isolée qui situe le lecteur ou résume le contenu développé après.
3. «La proie» se centre sur German Enriquez, un être abject, un tortionnaire du régime politique et social.
4. Dans «La mémoire» Teresa Lopez, ouvrière torturée alors qu'elle était enceinte, monologue avec l'assassin de son mari. Elle lui crache sa haine, une haine qui lui a permis de survivre et d'élever patiemment le chasseur-justicier qui la vengera.

³Voir à ce propos Molina Romero (2000).

5. «Le chasseur furtif» est le fils de Teresa, sauvé de justesse, mais qui ne naîtra vraiment que le jour où il aura vengé ses parents et tué le monstre qui a gâché sa vie. Son acte de chasse furtive annonce une époque nouvelle. La décadence du régime est trop présente à travers l'odeur persistante de pourriture et de viscères tout au long du roman.

Distribution des parenthèses par chapitres:

Chapitre 1:	93 parenthèses	→	94 pages
Chapitre 2:	58 parenthèses	→	59 pages
Chapitre 3:	77 parenthèses	→	97 pages
Chapitre 4:	34 parenthèses	→	57 pages
Chapitre 5:	36 parenthèses	→	59 pages
Total:	298 parenthèses	→	367 pages

Nous pouvons constater tout de suite le grand nombre de parenthèses, presque une par page aux chapitres 1 et 2, mais surtout leur répartition constante tout au long du roman. Ces chiffres nous autorisent à considérer ce phénomène définitivement comme un procédé narratif explicite. Dû à cette fréquence, le lecteur s'accroche peu à peu à ce signe qui revient avec obstination, à ces apartés où il croit trouver (ou plutôt traquer) une parole plus essentielle. Du coup Gomez-Arcos subvertit la fonction accessoire des parenthèses, pour mettre leur contenu au premier plan. Le lecteur les identifie comme un signe porteur d'information spéciale: des éléments, certes, moins élaborés mais à grand rendement informatif, une sorte de condensation de matière première.

La distribution des parenthèses indique une grande accumulation dans les deux premiers chapitres. Ces chapitres vont mettre à nu la haine des proches du chef de police: les personnages doivent se libérer du ressentiment qu'ils portent en eux, l'extérioriser. Ils s'aident souvent des parenthèses pour exprimer leur rancœur, ce qu'ils ont soigneusement caché. Le chapitre 1 est le plus dense, le plus secret aussi, il s'empare du point de vue de Madame la Veuve, de la haine ancienne et récente de Carlota Villalobos d'Enriquez. Au chapitre 2, c'est le tour de Doña Corza de La Tour y Dominguez d'Ariel, qui tenait un bordel à Barcelone, de sa fille Ketty ou Mademoiselle la pute, maîtresse de German Enriquez, et du médecin Ramiro Portal, ami intime qui signe des certificats de décès faux pour le couvrir.

Le chapitre 3 sert de charnière: on découvre German Enriquez, l'homuncule, son enfance, avec ses premiers troubles viscéraux, puis son métier de policier et de tortionnaire contre le gibier ouvrier. Le narrateur assume dans ce chapitre la responsabilité des parenthèses, qui ont légèrement diminué; c'est lui qui dénonce, qui accuse maintenant. Aux chapitres 4 et 5 le nombre de parenthèses descend encore un peu, ce qui s'explique par la nature de ces parties. Le chapitre 4 est un dialogue/monologue accusateur, celui de la victime par excellence avec son bourreau. Teresa ose dire ouvertement (il y a donc moins de parenthèses) l'horreur et la haine qui habitent en elle et qui l'ont détruite. Pour ce qui est du chapitre 5, il est structuré autour de l'assassinat de German Enriquez et l'action passe au premier plan. Quant à la longueur, la taille des unités coincées entre parenthèses, on peut trouver des mots isolés, des syntagmes sans verbe, des phrases courtes ou, plus rarement, l'enchaînement de plusieurs phrases (2 ou 3, GA, 1978: 53-54).

Le responsable des parenthèses peut être le narrateur ou bien les acteurs à travers des jeux de voix ou de focalisation. Les niveaux narratifs extradiégétique et métadiégétique alternent dans ce nouvel espace créé dans les interstices de la narration. La fonction principale des parenthèses est la modalisation: produire un énoncé marqué formellement, avec lequel le sujet de l'énonciation exprime sa plus ou moins grande adhésion au contenu de l'énoncé ou fait une critique. Les parenthèses peuvent véhiculer ce contenu subjectif à travers différents procédés:

1. Les parenthèses assurent souvent auprès du narrateur une fonction métalinguistique et idéologique. Le narrateur explique le choix d'un mot, donne un synonyme, dévoile son origine, ou bien elles lui permettent d'introduire directement des commentaires auctoriaux.

Sereine (pourrait-on dire glacée?) [...] (GA, 1978: 7)

[U]n corps vide (un temple vide). (GA, 1978: 8)

[...] de la mort (ou du meurtre) ne s'est pas encore formée dans son esprit. (GA, 1978: 349)

Bien que demi-pensionnaire externe (ou bonniche distinguée en langage plus simple), ce *señorita* auquel elle avait soudain droit était en effet les bottes de sept lieues dont avait besoin sa fantaisie. (GA, 1978: 11)

Faire connaître le nom de jeune fille en fleur de Carlota, le placer soi-disant sur orbite (expressions chères à Doña Jacinta)... même si dans l'immédiat ce nom glorieux risquait de paraître péniblement petit et sans éclat par rapport au rutilant planétarium des grands noms de la ville et province [...] (GA, 1978: 21-22)

Les interdits s'élèvent autour de Carlota comme un mur de béton bâti par sa mère afin de repousser toute contamination, volontaire ou non, venant du milieu social où ils se terrent, pépites d'or dissimulées par le sable (trouvaille métaphorique de D^a Jacinta). (GA, 1978: 25)

Jusqu'à quand? tonne-t-il. Jusqu'à quand, nom de Dieu? (Ou quelque chose dans ce genre.) (GA, 1978: 288)

[L]'ange se mit à peloter doucement la grenouille, la frottant contre ses parties génitales, commerce libidineux (terme employé par le curé la veille de sa communion solennelle) qui produisait dans sa bouche une source de salive qui débordait en baves sur ses lèvres. (GA, 1978: 168-169)

Incontinent, maman se mit à acheter des tonnes d'abats pour mieux nourrir *sa petite boule de charme*. (Elle appelait ainsi le futur Chef de Police.) (GA, 1978: 171)

Il se trouvait en mission à Barcelone et, comme d'habitude, était descendu à l'hôtel le plus louche qu'il avait pu dénicher. (Il aimait le louche avec la même passion que d'autres aiment le clair et le net.) Il quitta d'un bond son lit (il appelait *d'un bond* ce glissement adipeux qui allait du lit au plancher sans jamais passer par la position verticale), enleva

son pyjama trempé de sueur et, pour la première fois de sa vie, il ne se lécha pas. (GA, 1978: 178)

L'expert en balistique de la Direction générale (versé, lui aussi, dans l'art de saccager la vie et d'abattre les corps en mouvement) mettait au point ces morceaux exquis de perfection et avait inventé un fusil à lunettes tout terrain [...] (GA, 1978: 183)

2. Elles mettent en relief une caractéristique (un adjectif) ou une action (un verbe) d'un personnage. Le narrateur attire l'attention du lecteur à travers la répétition et les parenthèses. Ainsi dans le premier chapitre on trouve l'exemple de (Madame est riche) p.7, dont l'adjectif se répétera par la suite, ou de (Madame sourit) p. 24, phrase qui revient avec obstination (p. 28, 36, 41, 44, 50, 66, 94), et accompagnent la mise en scène de la veuve affligée. L'adjectif «gris» est aussi un mot-clé qui caractérise la ville, la vie de Carlota et surtout celle de Teresa. C'est la même chose pour l'adjectif «furtif», comme il convient à sa signification il apparaît volontiers entre parenthèses:

Madame savait que cette scène de chasse (furtive) s'inscrirait un jour, et ce inexorablement, dans la ligne ascendante de son destin. (GA, 1978: 27)

La mort inattendue fait si peur. (Surtout quand, dissimulée dans la peau d'un chasseur furtif, elle frappe le gibier défendu.) (GA, 1978: 107)

Dans son ventre de charognard (là où, par la grâce de deux coups de feu –furtifs–, ses boyaux et viscères ont éclaté de toute leur merde) un bataillon de vers affamés s'arme déjà contre lui. (GA, 1978: 161)

Ce chasseur (furtif) qui va le tuer est déjà né. (GA, 1978: 252)

[II] prépare lentement sa scène de chasse (furtive), caresse son fusil, guette et attend. (GA, 1978: 254)

Un chasseur furtif a eu raison de la bête. Enfin. Ils se regardent les uns les autres (furtivement eux aussi), tâchant de déceler dans leurs yeux la présence du héros, l'aveu muet du vengeur. (GA, 1978: 264)

Puis un autre que lui grandit gris, silencieux et non né, prend le fusil (lui aussi orphelin, clandestin et furtif), appuie sur la détente, fait boum boum, un vieil écho reproduit dans son cerveau ces deux coups de feu (eux aussi furtifs) et il est né. (GA, 1978: 374)

De la même manière cette parole enfermée entre les parenthèses devient, à son tour, furtive. Embusquée, elle attend pour pouvoir s'exprimer car elle est faite de ces «mots (nouveaux)» auxquels Teresa et son mari, Luis Moriana, croyaient. Si ce couple souffre de la misère, il souffre encore plus du silence oppressant de ces mots «qui ne sont pas faits pour être exprimés en plein air, aux ouïes de la rue» (GA, 1978: 275).

3. Les parenthèses servent à consigner directement les paroles des personnages ou à moduler leurs points de vue: le niveau énonciatif métadiégétique s'impose. Les parenthèses indiquent non seulement que tel ou tel autre personnage parle mais, souvent les paroles elles-mêmes, prises sur le vif. Cela permet d'introduire une polyphonie certaine dans le texte. Mais dans ce cas polyphonie ne veut pas dire communication, mais le contraire. Ce qu'on entend ce sont des bribes de phrases, bouclées sur elles-

mêmes ou isolées, qui nous parviennent à l'insu des personnages. C'est une parole qui jaillit ça et là, même si elle n'a le droit de s'exprimer. Elle forme un brouhaha de voix, une criailerie parfois. Ce qui frappe c'est la qualité des voix plutôt que leur signification.

[...] Madame a prié sa femme de chambre de lui apporter une tasse de café noir bien chaud (non pas de biscuits. J'ai comme mal au cœur), bien épais, ce café et de la laisser seule, toute seule: [...](GA, 1978: 8)

Mais son cœur restait de glace: elle ne pensait qu'à sa propre détresse, aux longues nuits passées sous l'ampoule nue du *salon* à raccommoder un large col de velours au manteau noisette vieux de deux saisons (ça se décolore moins vite, le noisette) pour que Madame-sa fille puisse se rendre décentement vêtue aux cours des Sœurs Rédemptrices. (GA, 1978: 30)

Elle était belle, cette haine-là, et répondait à des besoins humains et mêmes humanitaires. (Voici un mot qui te ferait rire si tu étais encore vivant!) (GA, 1978: 267)

Le bon goût, et un sens strict des convenances (dit-elle à haute voix, mais à qui parle-t-elles?), empêchent les gens haut placés d'exprimer la douleur d'une façon violente. (GA, 1978: 27)

Dans notre monde à nous, ce n'est pas un malheur que de ne pas pouvoir en faire d'autres [enfants]. C'est un repos. (C'était ma voix qui disait ça. Je n'y étais pour rien.) (GA, 1978: 299-300)

Le point de vue de Carlota s'exprime à travers les parenthèses; il s'aide des vocatifs pour montrer l'objet de la focalisation:

Puis, quand papa et maman s'étaient rendu compte que Madame-bébé tournait sa tête aussitôt qu'elle les entendait bouger autour de son berceau, ils s'étaient appliqués, déchaînés, à la nommer de mille façons différentes: mon petit poucet, mon enfant chérie, ma petite fille idolâtrée, mon bouquet de menthe, ma Carlotita, ma Lolita, ma Charlotte (papa était maître d'école et savait quelques mots de français) et même mon Charlot..., cela lorsque Madame-petite chose se mettait à rire des gros visages grimaciers qui se tendaient tumultueusement vers elle. (Madame-mon petit chou se méfiait déjà des singerie de la tendresse. Mais elle n'en pleurait pas. Elle en riait.) (GA, 1978: 9)

Elle était sûre que si un jour elle avait de l'argent, elle ne pourrait, malgré ça, se débarrasser de l'image de sa mère suppliant (ou mendiant, c'est le cas de le dire) des faveurs aux gens puissants de la ville. (GA, 1978: 46)

Les deux coups de feu (de délivrance plutôt) qui ont abattu deux nuits auparavant le gros chien carnassier qu'était Don German Enriquez son époux semblent retentir sourdement dans les limites feutrées de sa conscience. (GA, 1978: 67)

Du chasseur furtif:

La haine de sa mère (qu'il imagine comme un arbre ténébreux aux racines profondes) provient incontestablement de raisons personnelles qu'il entend analyser comme des faits historiques. (GA, 1978: 355)

En conclusion, nous pouvons affirmer que les parenthèses permettent de dire ce que le narrateur pense, de juger les acteurs et les actions de l'histoire de manière incisive. Elles exaucent la nécessité impérieuse qu'a Gomez-Arcos d'afficher ses opinions, de s'engager à tout prix. Leur fréquence dénote tout d'abord que le thème traité lui est cher et qu'il désire, de cette manière, sortir de son silence (provoqué par la censure et l'exil) et dénoncer toute situation scandaleuse. Les contenus ainsi présentés ont comme frappés de vocation délatrice.

L'auteur aurait pu, évidemment, utiliser d'autres outils pour dire la même chose sans interrompre le débit du récit, mais l'effet n'aurait pas été le même. Certes, les nombreuses parenthèses ne passent pas inaperçues, le lecteur ne peut ne pas les remarquer. Elles prennent de la sorte une signification particulière, plus dense. Elles frappent le lecteur qui inévitablement s'arrête sur ces contenus, leur prête plus d'attention, en tout cas une attention sans surveillance. L'auteur veut provoquer une implication de son lecteur par rapport à l'histoire racontée et réussit ainsi à le rallier sur ses positions.

Cette manière d'afficher (souligner) ses opinions par le truchement des parenthèses est, sans doute, à mettre en rapport avec l'Espagne franquiste et le manque de liberté d'expression. Car elles supposent un mode d'expression qui reste à la fois caché pour la voix narrative officielle (et pour la censure), qui ne peut pas l'entendre et, en même temps, ostensiblement affiché et modalisé dans le texte (pour ceux qui veulent entendre). Forme d'expression à la fois violente et douce. Les parenthèses permettent à Gomez-Arcos de trancher le mot, mais ce contenu dénonciateur est isolé, enfermé, exprimé en quelque sorte en douce. Rappelons que ce roman est écrit après la mort de Franco, au moment où commence la transition espagnole et que les opinions commencent à peine à s'exprimer. Le roman mime ainsi ce changement, cette timide liberté d'expression qui pointe et dont il espère beaucoup.

Les parenthèses deviennent donc un procédé narratif versatile et gros de significations chez Gomez-Arcos; elles inversent leur rôle traditionnel et réussissent un pari exceptionnel: souligner le contenu qu'elles véhiculent. Mais si elles ne passent plus inaperçues et expriment une opinion personnelle, une intrusion à forte valeur idéologique, elles ne peuvent toutefois se défaire de son essence: marquer un incise, un paquet d'information accessoire, que le lecteur peut sauter. Gomez-Arcos nous présente ainsi des contenus à haute densité informative pour l'histoire dans des enveloppes qui les dissimulent, qui amortissent leur crudité et leur netteté visuelle. Fond et forme se contredisent ici, une forme discrète, secondaire d'expression, pour un fond bien plus important. Procédé finalement en trompe-l'œil, car ce que fait l'écrivain ce n'est pas masquer ces contenus mais au contraire: baliser bien certains énoncés pour les rendre clairement visibles à l'œil du lecteur, qui peut même les repérer sans avoir besoin de lire la page complète. Une sorte de codage secret mais visible de l'extérieur. Gomez-Arcos a choisi cet espace de liberté, à l'écart des contingences de la narration pour récuser tout engourdissement de la conscience et nous montrer une parole (plus consciente que jamais d'être parole).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BESA CAMPRUBÍ, C., (2000). « De guiones, comas y paréntesis: texto literario y puntuación », *La Philologie française à la croisée de l'an 2000. Panorama linguistique et littéraire*, Universidad de Granada, tomo II, p. 21-32.
- Pratiques*, 70 (Numéro monographique consacré à la ponctuation), pp. 9-45.
- GOMEZ-ARCOS, A., (1975). *L'Agneau carnivore*, Paris, Stock.
- (1978). *Scène de chasse (furtive)*, Paris, Stock.
- (1983a). *L'enfant pain*, Paris, Seuil.
- (1983b). *Maria Republica*, Paris, Seuil.
- (1984). *Un oiseau brûlé vif*, Paris, Seuil.
- MOLINA ROMERO, M. C., (2000). « Agustín Gómez Arcos: un écrivain francophone ou Francophobe? », *La philologie française à la croisée de l'an 2000. Panorama linguistique et littéraire*, Granada, Universidad, tomo I, pp. 299-308.

LA ANÁFORA LEXICAL Y EL DISCURSO DE DIVULGACIÓN CIENTÍFICA: APROXIMACIÓN CONTRASTIVA

Gemma Peña Martínez

Universidad Politécnica de Valencia

Introducción

A lo largo de esta comunicación, pretendemos una aproximación general a la *anáfora lexical* y a su funcionamiento discursivo. Para llevar a cabo este estudio, hemos recurrido a diversos textos de divulgación científica, ya que este tipo de discurso adquiere especial interés dado su carácter eminentemente explicativo e informativo. Estas propiedades privilegian el recurso a procesos concretos que legitimen la *cohesión*, entre los cuales, la *anáfora* se constituye en instrumento privilegiado con un doble valor, ya que supone un medio tanto de repetición como de progresión, características imprescindibles en la construcción del sentido y la interpretación del texto.

Proponemos también una aproximación contrastiva francés / español, sin profundizar sin embargo en la investigación traductológica. Hemos analizado nueve artículos publicados en *La Recherche* y que corresponden a un año completo (exceptuando los meses de septiembre y diciembre, integrados en su mayoría por artículos traducidos del inglés y publicados en la revista *Science*). Después, hemos procedido al análisis de su traducción en *Mundo científico*, su homólogo español, subrayando aquellas ocurrencias que nos parecen más interesantes desde un punto de vista semántico-lógico: la *anáfora lexical* activa dispositivos relacionados no sólo con un saber lingüístico, sino con un conocimiento del mundo más general que incluye obviamente mecanismos cognitivos de representación.

Nos hemos centrado especialmente en aquellas ocurrencias que suponen una reformulación de todo un paquete informativo, dejando de lado aquellos casos, no por ello menos interesantes, que entrarían dentro de la denominada *anáfora infiel* o *divergente* en los que el segmento anafórico retoma un antecedente que suele comportar un único elemento nominal o un segmento simple aparecido previamente en el co-texto, a través de un *sinónimo* (de carácter apreciativo y axiológico, o simplemente metadiscursivo), a un *hiperónimo* (alternando con un hipónimo) o a un *nombre común*

que recoge algunos de los rasgos inscritos en el antecedente, con un evidente carácter subjetivo u objetivo.

Hemos analizado aquellos casos en los que el segmento anafórico supone un nuevo punto de vista, una aportación semántica, una redefinición del antecedente bajo una nueva determinación. La *anáfora conceptual* o *resumitiva* retoma pues un antecedente que suele comportar elementos sintagmáticos de mayor magnitud (una frase, un párrafo o todo un fragmento textual) y el segmento anafórico condensa, resume o redefine la idea por él expresada. Este tipo de anáforas implican un procedimiento cognitivo en el que entran en juego procesos inferenciales y mecanismos presuposicionales. Suponen en la mayoría de los casos la formalización de un *acto de lenguaje* (las denominadas anáforas *de re*, que retoman el tipo de enunciación), la reformulación del contenido proposicional (anáforas *de dicto*, de tipo lexical) o una *operación intelectual*.

Hemos prestado particular atención al núcleo o cabeza nominal de dichos segmentos anafóricos y al semantismo especial que vehiculan, desencadenando en el lector determinadas operaciones cognitivas que darán origen a una nueva categorización y evaluación del referente anafórico ya señalado, integrando el mismo dentro del proceso discursivo ya en marcha. Hemos centrado pues nuestra atención en la representación semántica de cada núcleo nominal que conforma el segmento anafórico, formada por diversos componentes, tanto los simples marcadores sintáctico-semánticos como el conjunto de todas las propiedades y características que se asocian generalmente al objeto denotado, a menudo de forma cultural (estereotipo), o la descripción de las propiedades esenciales del objeto denotado, permitiendo así delimitar la extensión de la clase de dichos objetos.

Por cuestiones de espacio y tiempo, nos hemos vistos obligados, sin embargo, a dejar de lado las *nominalizaciones* a partir de un verbo o de un adjetivo, que forman parte también de este tipo de anáforas. También hemos descartado los casos de *catáfora*, procedimiento que participa también en los procesos de referencia textual y que suponen inversamente una dependencia interpretativa progresiva: el interpretante o referente aparece al final de la cadena discursiva referencial, y el segmento fórico adelanta la información encerrada en el referente textual.

Los procesos anafóricos

La *anáfora* constituye la manifestación por excelencia de las relaciones de *cohesión* discursiva, proceso que permite la construcción, a partir de determinados elementos textuales, de un modelo conceptual de representación propio, común a locutor e interlocutor.

Le texte constitue un médium langagier spécifique de (re-)construction de représentations cognitives en vue de transmettre (ou de modifier) de l'information dans des situations déterminées. (Coirier, 1999: 12)

Este proceso permite pues la continuidad informativa de un texto, lo que favorecerá a su vez la percepción del discurso textual como un todo coherente.

Cohesion is the means of achieving text continuity by contextualising each new sentence into the previous discourse, by retrieving previous information in order to

add what is new. This retrieval of previously mentioned information creates the informative continuity that allows the reader to recognize the thread of discourse and consequently to assess the discourse as coherent. (Alvarez de Mon y Rego, 2000: 82)

La anáfora constituye un mecanismo imprescindible a la hora de construir “texto”; los procedimientos anafóricos son el anclaje necesario para aquella información dada que constituirá a su vez la base de nuevas aportaciones, contribuyendo así a la progresión temática necesaria a toda unidad discursiva.

Les anaphores sont des signaux de continuité (“*Kontnuitätssignale*”) donnant à l’interprète l’instruction de ré-identifier un référent qui a été introduit préalablement dans le texte et qui est encore en *focus*. (Conte, 1990: 215)

Sin embargo, es precisamente esa capacidad de evocación de lo ya acontecido en el seno del discurso, lo que impide que los segmentos anafóricos sean independientes del contexto que les da origen.

Même si elle ne s’exprime pas toujours clairement dans les mêmes termes, l’idée qui réunit la plupart des approches de l’anaphore est qu’on a affaire à une opération déclenchée par une forme insuffisamment spécifiée, incomplète; l’opération de mise en rapport au contexte a pour effet de saturer une forme qui exige de l’être. (Corblin, 1993: 189)

Se habla así de *encapsulación anafórica* como procedimiento que permite integrar diversos referentes en el texto, frente a la denominada *prospección*, por la que “the writer interrupts the text and signals the presence of new information” (Álvarez de Mon y Rego, 2001: 83-84):

Anaphoric encapsulation is a cohesive device by which a noun phrase functions as a resumptive paraphrase for a preceding portion of a text. [...] By anaphoric encapsulation, a new discourse referent is created on the basis of old information, it becomes the argument of further predications. (Conte, 1996: 1)

Pasamos a continuación a la clasificación de los ejemplos registrados, presentando algunos de los más relevantes.

Nombres que reformulan una acción externa

En este apartado recogemos todos aquellos casos en los que el segmento anafórico resume una acción o el resultado de la misma. Aparte de los ejemplos aquí recogidos, hemos encontrado en nuestro corpus términos como *éventualité*, *expérience(s)*, *phénomène(s)*, *réalisation*, *tâche*, *travail (travaux)*...

Maria Göppert-Mayer propose une nouvelle structure pour les noyaux: à l’instar des électrons dans l’atome, les protons et les neutrons seraient rangés, séparément les uns des autres, dans des couches correspondant à des énergies différentes. Comparables aux pelures d’un oignon, ces couches contiennent chacune un nombre limité d’«emplacements». Un nombre magique de protons ou de neutrons correspond au

remplissage complet d'une couche. *Cette découverte* vaudra le prix Nobel de physique à Maria Gœppert-Mayer. (LR 335)

Maria Gœppert-Mayer propuso una nueva estructura del núcleo: como los electrones en el átomo, los protones y los neutrones estarían dispuestos, independientemente los unos de los otros, en capas correspondientes a energías diferentes. Estas capas, comparables a las de una cebolla, contienen un número limitado de «emplazamientos». Un número mágico de protones o neutrones corresponde al llenado completo de una capa. *Este descubrimiento* valdría el premio Nobel de física a Maria Gœppert-Mayer. (MC 218)

Il y a quelques années, les médias se faisaient l'écho de la découverte d'un bovidé de 100 kilos au Vietnam, le sao la. Le pin de Wollemi en Australie, un araucariacé pouvant dépasser les trente mètres de haut a connu un succès tout aussi comparable en son temps. En réalité, le caractère exceptionnel de *ces événements* tient plus au contexte et à la portée de la découverte qu'à la découverte en soi. (LR 333)

Hace algunos años, los medios se hicieron eco del descubrimiento de un bóvido de 100 kg en Vietnam, el sao la. El pino de Wollemi de Australia, un abietáceo que puede superar los treinta metros de altura, conoció una notoriedad comparable en la misma época. En realidad, el carácter excepcional de *estos acontecimientos* se refiere más al contexto y al alcance del descubrimiento que al propio descubrimiento. (MC 216)

Nombres que refieren a proposiciones o enunciados propios del lenguaje, a actos de habla: refieren a una actividad lingüística o metalingüística

En este apartado recogemos todos aquellos casos en los que el segmento anafórico resume no una acción extra-lingüística sino actos propios del lenguaje (metalingüísticos). Además de los ejemplos señalados, aparecen otros términos tales como *appellation*, *description*, *paroles*, *propos*, *ton* (que haría referencia a características de tipo suprasegmental)...

Même si elles commencent à s'éclaircir au fur et à mesure que les ouvrages de journalistes ou d'historiens s'accumulent, les mêmes vieilles scies se répètent à l'envi: en particulier, Internet serait né en 1969, à l'initiative du Pentagone, sous l'appellation d'Arpanet. Or *cette affirmation* met en évidence une étrange confusion entre Arpanet et Internet, confusion qui s'explique par une chaîne chronologique réelle, mais qui ne l'excuse pas. (LR 328)

Estas leyendas, si bien empiezan a disiparse a medida que van acumulándose las obras de periodistas o historiadores, se repiten hasta la saciedad: en particular, Internet habría nacido en 1969, por iniciativa del Pentágono, bajo la denominación de Arpanet. Ahora bien *esta afirmación* pone de manifiesto una extraña confusión entre Arpanet e Internet, una confusión que se explica por una sucesión cronológica real, pero que no es excusada por ésta. (MC 211)

Chaque nucléotide est dénommé par l'initiale du nom de la base azotée spécifique qui le compose, et l'information portée par le génome est contenue dans *ce long texte* - près de 4 milliards de caractères pour l'Homme -, écrit dans l'alphabet des quatre lettres A, C, G et T. (LR 332)

Cada nucleótido se denomina con la inicial del nombre de la base nitrogenada específica que lo compone, y la información que lleva el genoma esta contenida en *este largo texto* -casi 4.000 millones de caracteres para el hombre-, escrito en el alfabeto de las cuatro letras A, C, G y T. (MC 215)

Este ejemplo supone al mismo tiempo una *metáfora*, proceso asimismo cognitivo en el que dos mapas conceptuales se superponen, en este caso, el de la lengua y el de la genética: el campo textual origina estructura el campo meta, en este caso, la información genética, que se concibe y se ordena al igual que las letras y las palabras en un discurso.

Imagine-t-on que la perfection existera un jour en matière d'OGM, et qu'il faut attendre ce jour pour cultiver et consommer des plantes transgéniques? Se pose-t-on, et s'est-on jamais posé, *ce type de question* pour une quelconque création humaine (habitation, véhicule, médicament...)? (LR 327)

¿Hay que pensar que un día la perfección llegará a las OGM y que debemos esperar este día para cultivar y consumir plantas transgénicas? ¿Nos formulamos, o nos hemos formulado alguna vez, *este tipo de pregunta* para cualquier otra creación humana (habitación, vehículo, medicamento...)? (MC 210)

Queremos llamar la atención sobre aquellos casos en los que el segmento anafórico constituye un sintagma formado por una cabeza nominal y un complemento determinativo, introducido por la preposición *de* y que incluye a su vez otro nombre. Constituyen un punto crítico en ocasiones y una dificultad añadida, puesto que pueden considerarse como un objeto de discurso único o como dos objetos de discurso relacionados entre sí. En muchos ejemplos de este tipo, hemos visto como la cabeza nominal clasifica el nombre al que precede (*classe de, genre de, type de...*) o determina su función o alguna de sus características (*capacité de, caractère de, propriété de, rôle de...*).

Nombres que refieren al contenido informativo, al sentido de un fragmento textual

En este apartado recogemos todos aquellos casos en los que el segmento anafórico resume el contenido proposicional de un enunciado. Encontramos términos, así como los ya reseñados, tales como *attitude, base(s), biais, cas, donnée(s), dossier, état(s), information(s), quesiton, résultat(s), scénario...*

Il reste encore de nombreuses inconnues concernant la transition du monde à ARN vers le monde à ADN et le tout début du monde à ADN. Si l'on fait intervenir les virus dans *cette histoire*, il y a de la place pour laisser libre cours à notre imagination. (LR 336)

Todavía subsisten muchas incógnitas acerca de la transición de un mundo con RNA hacia un mundo con DNA y el principio de este mundo. Y aunque en *esta historia* se ha recurrido a la intervención de los virus, queda todavía un espacio amplísimo para dejar correr la imaginación. (MC 219)

On peut dès lors se demander si les tuyaux d'Internet ne tomberont pas, tôt ou tard, dans le domaine public, comme le firent les «turnpikes» anglais au XIX^e siècle, dans la mesure où l'importance de *cette immense infrastructure* ne pourra être niée mais n'intéressera plus le secteur privé. Beau paradoxe et étonnante surprise: l'enfant de l'ultralibéralisme conduirait finalement à renforcer certains aspects du secteur public! (LR 328)

Cabe preguntarse, pues, por la posibilidad de que los canales de Internet acaben cayendo, tarde o temprano, en el sector público, como ocurrió con los «turnpikes» ingleses en el siglo XIX, en la medida en que la importancia de esta inmensa infraestructura no podrá ser negada pero ya no interesará al sector privado. ¡Gran paradoja e inmensa sorpresa! El producto del ultraliberalismo llevaría finalmente a reforzar determinados aspectos del sector público. (MC 211)

Cabe destacar numerosos términos que, además de reformular sintéticamente el sentido de un paquete informativo textual, imponen una organización, una sistematización del mismo. Encontramos así otros ejemplos tales como *cadre*, *édifice(s)*, *modèle*, *paradigme*, *structure(s)*, *système*...

Nombres que retoman el contenido informativo con una valoración axiológica

Así como en el apartado anterior recogíamos los casos en los que el segmento anafórico resumía el contenido proposicional de un enunciado de una forma que podríamos denominar neutra u objetiva, aquí retomamos aquellas ocurrencias que, resumiendo el sentido de un fragmento, lo reformulan sin embargo de manera subjetiva, dando una valoración del mismo. Hemos hallado entre otros, términos como *accident*, *agitation* (*effervescence*, *prolifération*), *avantages*, *bataille* (*lutte*), *battage*, *débat*, *désastre*, *difficultés*, *dysharmonie*, *enjeux*, *évolution*, *mystère*, *problématique*, *progrès*, *révolution*, *soupçon*, *succès*...

Rapporté à 10 millions d'espèces vivantes - hypothèse basse -, cette méthode suggère donc que 25 000 à 50 000 espèces s'éteindraient chaque année. De fait, **cette hécatombe** passerait inaperçue car elle toucherait essentiellement des arthropodes non nommés que seule une poignée d'individus serait capable de reconnaître. (LR 333)

Con relación a 10 millones de especies vivas -hipótesis baja- este método sugiere pues que cada año se extinguirían de 25.000 a 50.000 especies. De hecho, **esta hecatombe** pasaría inadvertida, porque correspondería esencialmente a los artrópodos no denominados, que sólo un puñado de personas sería capaz de reconocer. (MC 216)

En outre comme le remarque très justement Patrice Courvalin, de l'Institut Pasteur: «L'utilisation massive des antibiotiques comme promoteurs de croissance dans l'alimentation animale crée les conditions les plus favorables à la sélection du transfert puis à la dissémination de la résistance». **Le problème** existe donc déjà, le tout est de savoir si les plantes transgéniques peuvent l'aggraver. (LR 327)

Por otra parte, y de acuerdo con lo que muy justamente hace observar Patrice Courvalin, del Instituto Pasteur: "La utilización masiva de los antibióticos como promotores de crecimiento en la alimentación animal crea las condiciones más favorables para la selección de la transferencia Y luego para la diseminación de la resistencia". Por tanto, **el problema** ya existe y de lo que se trata es de saber si las plantas transgénicas pueden agravarlo. (MC 210)

En todos estos ejemplos vemos como el autor provoca, a través del uso consciente de determinados términos marcados con un valor positivo o negativo, que se desencadenen en el lector toda una serie de asociaciones que situarán al mismo más allá de la simple lectura objetiva de un hecho.

Nombres que retoman una actividad intelectual, un proceso o un estado (resultado) de tipo cognitivo

En este apartado recogemos todos aquellos casos en los que el segmento anafórico resume un proceso o un estado de carácter cognitivo. Aparte de los ejemplos aquí recogidos, hemos encontrado en nuestro corpus términos como *argument(s)*, *bilan*, *calcul(s)*, *considération(s)*, *constat*, *extrapolations*, *interprétation*, *méthode*, *perspectives*, *philosophie*, *principe*, *processus*, *simplification*, *supposition*, *vision*, *vues*...

La recherche de similarité a suscité de très nombreux développements techniques et méthodologiques, d'une part pour réduire les temps de calcul lorsqu'une séquence est comparée à l'ensemble des séquences déjà connues et d'autre part pour prendre en compte, dans la conception des algorithmes, les connaissances sur les mécanismes évolutifs. **Cette démarche** a ses limites. (LR 332)

La búsqueda de similitud ha propiciado muchísimos desarrollos técnicos y metodológicos: por una parte, para reducir los tiempos de cálculo cuando una secuencia se compara con el conjunto de las secuencias ya conocidas; y, por otra parte, para tener en cuenta, en la elaboración de los algoritmos, los conocimientos sobre los mecanismos evolutivos. Pero este procedimiento tiene sus límites. (MC 215)

La généralisation des laits écrémés, moins riches en lipides, serait en cause. Ces résultats, qui devront être confirmés par l'étude de plus grands effectifs, identifient donc dans l'apport protéique chez le très jeune enfant une cause potentielle d'obésité ultérieure. Si **cette hypothèse** se confirmait, elle démontrerait, certes involontairement mais de façon éclatante, l'efficacité des interventions nutritionnelles sur la prise de poids! (LR 330)

La generalización de las leches descremadas, menos ricas en lípidos, sería cuestionable. Así, pues, estos resultados, que deberían confirmarse con un estudio hecho con más efectivos, identifican la aportación proteica en el niño pequeño como una causa potencial de obesidad posterior. Si **esta hipótesis** se confirmara, demostraría, de modo involuntario, ciertamente, pero no menos evidente, la eficacia de las intervenciones nutricionales en la ganancia de peso [...]. (MC 213)

La déstructuration des comportements alimentaires pourrait intervenir de plus en plus précocement, notamment chez les enfants qui, du fait du travail des parents, mangent souvent seuls. Mais **cette dernière idée** ne fait pas l'unanimité. (LR 330)

La desestructuración de los comportamientos alimentarios podría intervenir cada vez más prematuramente, sobre todo en niños que, a causa del trabajo de sus padres, acostumbran a comer solos. Pero **esta última idea** no es unánime. (MC 213)

En este ejemplo podemos apreciar también el adjetivo ordinal *dernier*, con un claro carácter topográfico y especializado en deshacer casos de ambigüedad cuando existen varios candidatos válidos a la hora de interpretar el segmento anafórico. De evidente valor discursivo, posee una fuerte capacidad de instrucción, de descripción para alcanzar el referente correcto; la importancia del orden de aparición de los elementos prevalece sobre los acontecimientos desarrollados a lo largo del discurso.

Ainsi, le lithium 11, qui ne possède que 11 nucléons, apparaît presque aussi gros que le plomb, qui en a 208! Il semble que d'autres équipes aient auparavant observé des indications allant dans ce sens, mais qu'elles n'avaient pas fait état de leurs résultats tant **cette observation** sortait du cadre conceptuel forgé depuis le début du siècle. On ne tord pas si facilement le cou à un (modèle) octogénaire! (LR 335)

Así, el litio 11, que sólo posee 11 nucleones, parecía casi tan grande como el plomo, que tiene 208. Al parecer, otros equipos ya habían observado indicios que iban en el mismo sentido, pero no lo habían comunicado porque **la observación** salía del marco conceptual forjado desde principios de siglo. ¡No es fácil retorcer el pescuezo a un (modelo) octogenario! (MC 218)

En este ejemplo, así como en *vision* o *vues*, vemos que la percepción sensorial a través de un sentido concreto, la vista en este caso, se extrapola y se convierte en el

proceso cognitivo y las conclusiones que de esa percepción se derivan. La traducción al español opta por un artículo definido que, como bien sabemos, alterna en ocasiones con el demostrativo en estas funciones.

Conclusión

La interpretación referencial de los segmentos anafóricos analizados, debe concebirse como un proceso cognitivo a través del cual recurrimos ya no a determinadas unidades lingüísticas concretas presentes en el co-texto, sino a una entidad superior, precisamente de carácter cognitivo, construida por locutor e interlocutor durante la elaboración del propio discurso. La representación del mismo va ordenándose poco a poco gracias al aporte continuo de nueva información. Sin embargo, dicha información deberá, como en un bucle, referir a elementos discursivos ya presentes en la memoria discursiva de locutor e interlocutor. Para este proceso, inherente a todo acto de comunicación, las relaciones de subordinación semántica transfrástica entre elementos con distinta independencia interpretativa, como es el caso de la *anáfora*, se revelan de gran importancia. Observamos pues en todo texto un proyecto que lo define como tal, el mismo hecho de ser interpretado como una unidad textual, transmisor de información, y la *anáfora* constituye ese hilo conductor que se repite a través del mismo garantizando su continuidad, pero que permite también ampliar paulatinamente la información que el texto vehicula. La lengua nos descubre en la realidad que verbaliza ese continuo aporte de información, constante, y esa reproducción de lo ya transmitido.

Hemos observado cómo resulta difícil en muchas ocasiones interpretar correctamente el referente de dichos segmentos por la complejidad e incluso la ambigüedad que revisten algunos términos. Esto se debe en gran medida a que un único elemento lingüístico concentra en sí múltiples valores semánticos complejos que deben dar la clave interpretativa del texto. A menudo resulta incluso complicado decidir acerca de la entidad concreta que, almacenada poco a poco a lo largo del proceso comunicativo, nuestra memoria privilegia de tal manera, por su *notoriedad discursiva*, que ha de pasar a ser, sin el menor lugar a dudas, el antecedente, el elemento que con toda evidencia ha de darnos el sentido exacto del segmento anafórico con el que de repente tropezamos y que constituye el complemento necesario a la hora de poder dar una explicación adecuada a la significación real, discursiva, de determinadas unidades lingüísticas.

También observamos que, a pesar del supuesto carácter objetivo de este tipo de textos de divulgación científica, siempre aparece la marca del autor de los mismos, como podemos observar en la abundancia de términos cargados con un valor eminentemente axiológico, muestra de la subjetividad del emisor.

En cuanto al estudio contrastivo, la relativa similitud de los dos sistemas lingüísticos estudiados, el francés y el español, la proximidad geográfica y, en numerosas ocasiones, histórica, nos permite observar cómo ambas lenguas recurren a los mismos mecanismos de reformulación, al uso de determinados elementos lingüísticos que evidencian la existencia de vínculos referenciales entre sí, poniendo de manifiesto cada uno de los pasos que conforman la construcción del texto, explicitando las relaciones de referencia, de *feed-back* dentro del mismo.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ÁLVAREZ DE MON Y REGO, I. (2000). «Cohesion in Written Texts: An Analysis Comparing English and Spanish», *International Journal of Translation*, Vol. 12, n° 1-2, pp. 81-96.
- (2001). «Encapsulation and prospection in written scientific English», *Estudios Ingleses de la Universidad Complutense*, 9, pp. 81-101.
- APOTHÉLOZ, D. (1995a). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore discursive dans la dynamique textuelle*, Genève-Paris, Droz.
- (1995b). «Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques», *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 23, pp. 143-173.
- BERRENDONNER, A. (1983). «Connecteurs pragmatiques et anaphore», *Cahiers de Lexicologie Française*, 5, pp. 215-246.
- CHANET, C. (1995). «Anaphores après SN complexes: quels objets de discours? » *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 23, pp. 97-141.
- CHAROLLES, M. (1995). «Comment repêcher les derniers? Analyse des expressions anaphoriques en *ce dernier*», *Pratiques*, 85, pp. 89-125.
- COIRIER, P. (1999). «Les types de textes: une approche de psychologie cognitive», *Linguistica Testuale Comparativa, Langues Romanes*, 42, pp. 11-36
- CONTE, M.-E. (1996). «Anaphoric encapsulation», *Belgian Journal of Linguistics*, 10, pp. 1-11.
- CORBLIN, F. (1997). *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, P.U.R.
- CORNISH, F. (1996). «Coherence: The lifeblood of anaphora», *Belgian Journal of Linguistics*, 10, pp. 37-54
- (1997). «Non-standard anaphora, discourse integration, and coherence», *Verbum 1-2*, pp. 5-23
- (1999). *Anaphora, Discourse and Understanding*, Oxford, Clarendon Press.
- FAUCONNIER, G. (1983). *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- FRANCIS, G. (1986). *Anaphoric nouns*, ELR-Discours Analyse Monographs.
- (1994). «Labelling discourse: an aspect of nominal-group lexical cohesion», in

- Advances in written text analysis*, ed. Malcolm Coulthard, Routledge, New York
- GARRIDO, J. L. & alii (1999). *Signo y referencia*, Madrid, Ariel.
- GAUDIN, F. (1999-2). «Histoire de sens», *Cahiers de Lexicologie*, 75, pp. 91-112
- KLEIBER, G. (1994). *Anaphores et pronoms*, Louvain-la Neuve, Duculot.
- (1997). «Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives», *Verbum 1-2*, pp. 25-65
- (1998). «Anaphores associatives fonctionnelles», XXII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romaines, U.L.B., pp. 328-331.
- & TYVAERT, J. E. (eds.) (1990). *L'anaphore et ses domaines*, *Recherches Linguistiques XIV*, Paris, Klincksieck.
- MILNER, J. C. (1982). *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- NORD, C. (1991). *Text analysis in translation. Theory, methodology, and didactic application of a model for translation-oriented text analysis*, Amsterdam / Atlanta, Rodopi.
- OLIVARES PARDO, M. A. (1991). «Aproximación a la traducción científica a través de *La Recherche / Mundo Científico*». *Actas del Segundo Coloquio Internacional de Traductología*, Universitat de València, pp. 47-70.
- (1994). «La anáfora en el discurso francés: aspectos teórico-prácticos», *Actas del I^{er} Congreso de Lingüística general*, Universitat de València, pp. 118-125.
- (1995). «A propósito del comportamiento de la anáfora en el discurso científico francés», in Ruiz & alii (eds.), *Actas del XI Congreso Nacional de AESLA*, Universidad de Valladolid, pp. 505-513
- (2002). «Anáfora, construcción de sentido en textos funcionales franceses», *Homenaje a Luis Quitante*, vol II Estudios filológicos, Anejo n^o L de la Revista *Cuadernos de Filología*, Universitat de València, pp. 685-700.
- PEÑA MARTÍNEZ, G. (2002). «Aproximación a los usos anafóricos y lenguas en contraste», in Figuerola, M. C., Parra, M., Solà, P. (eds.): *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Universitat de Lleida, Milenio, pp. 577-587
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988). «Anaphore, cataphore et mémoire discursive», *Pratiques*, 57, pp. 15-43.
- (1995). «Déterminant zéro et anaphore», *TRANEL (Travaux neuchâtois de linguistique)*, 23, pp. 177-201

- RUIZ DE MENDOZA, F. J. & OTAL, J. L. (2002). *Metonymy, grammar and communication*, Granada, Comares. Col. Estudios de Lengua Inglesa.
- SCHÄFFNER, C. (2000). *Transalation in the global village*, C. Schäffner, Multilingual Matters Ltd. Clevedon.
- STIRLING, L. (1996). «Metonymy and Anaphora», *Belgian Journal of Linguistics*, 10, pp. 69-88.
- TYVAERT, J.-E. (1997). «Continuité substantielle et discrétisation substantivale», *Verbum 1-2*, pp. 201-220.

LA SUBJECTIVITÉ ÉNONCIATIVE EN INTERCULTURALITÉ: CAS DES CONTES MALGACHES D'EXPRESSION FRANÇAISE

Vololona Randriamarotsimba

Université d'Antananarivo, Madagascar

La langue véhiculaire d'un discours est, en général, celle de la société où il émerge. En revanche à Madagascar, certains scripteurs ou locuteurs préfèrent s'exprimer en français. Ils se trouvent alors impliqués dans un contexte interculturel¹ où coexistent deux civilisations différentes, celle de Madagascar² et celle de la France³, l'ancienne puissance coloniale.

Le présent travail s'intéresse aux discours engendrés par ce contexte interculturel. En particuliers aux manifestations de la subjectivité énonciative et aux relations qu'elle entretient avec l'autre, la langue et la culture française, dans cinq contes de *Contes et légendes de Madagascar*⁴ de Rabearison (1994). Interdisciplinaire, l'étude du corpus associera aux outils proposés par l'analyse du discours ceux de l'anthropologie et de la sociolinguistique.

De genre littéraire, conte et légende se présentent habituellement sous l'aspect de discours non embrayé (Maingueneau, 2000: 94-96). Ils effacent toute trace de leur énonciateur. Ils laissent ainsi tout l'espace discursif aux faits et aux événements racontés. Ceci permet à l'énonciateur d'atteindre les effets perlocutoires contradictoires bien définis: distraire tout en éduquant ses auditeurs ou ses lecteurs! Ce statut générique (*op. cit.*: 55) du conte et de la légende est en général respecté. En outre ces genres de discours étaient totalement ancrés dans la société traditionnelle malgache. Ils y avaient pour médium pérenne l'oral et le malgache comme langue véhiculaire. En revanche ceux du corpus enfreignent ce statut générique: quant au médium: au lieu d'être dits oralement, ils sont écrits; quant à la langue de véhicule: au lieu d'être écrits

¹*Dictionnaire International de termes littéraires*, <<http://www.ditl.info/index.php>>, consulté le 14 mai 2003.

²Civilisation afro-asiatique.

³Civilisation occidentale.

⁴«Homandraikisantano», pp. 5-7, «Le chant des oiseaux», p. 47, «La sagesse de l'ogresse», pp. 49-50, «La banane, le roi et son fils», pp. 51-54, «Souhaitez la mort de votre beau-frère», pp. 55-59.

en malgache, ils le sont en français; quant au comportement linguistique, au lieu d'être non embrayé, le discours est embrayé.

Pourquoi le sujet en interculturalité rompt-il le contrat générique de son discours? Comment s'y manifeste-t-il? Quelles relations entretient-il avec la langue et la civilisation française?

La rupture du contrat générique du corpus s'analysera selon trois modes de manifestation du scripteur:

- L'ethos préalable ou image du scripteur antérieure à sa prise de parole.
- L'ethos discursif ou image du scripteur dans le discours.
- Les indices explicites et implicites du sujet dans le discours.

Rupture du contrat générique et ethos préalable

Image préalable et indication «Administrateur Civil»

Selon Dominique Maingueneau (2000: 55) le genre de discours est un «contrat tacite entre des coénonciateurs qui coopèrent à sa réussite en s'y conformant». Chacun est tenu de respecter les règles du genre de discours qu'il utilise ou reçoit. Règles préalables appelés «lois du discours», elles conditionnent sa bonne interprétation. Elles dépendent de ce que GRICE appelle «principe de coopération» en vertu duquel, des partenaires, impliqués dans un acte de communication, y collaborent pour sa réussite en partageant un certain cadre.

La rupture du contrat générique des contes et légendes du corpus, trouve son motif essentiel dans le péri-texte (Hermann et Jufer, 2001: 136) de la couverture et celui des deux premières pages de l'ouvrage. Une indication inhabituelle figure sous le nom du scripteur: «Administrateur civil». Sa triple récurrence en début d'ouvrage souligne son importance, bien que l'expression soit écrite en petits caractères. Le seul nom du scripteur est donc jugé insuffisant pour susciter de lui chez les lecteurs une image préalable positive, une aura. D'où sa validation par la mention d'une fonction administrative prestigieuse: elle confère au scripteur une position dominante dans le champ administrative.

Elle permet d'inférer que le titulaire du titre a bénéficié d'études de très haut niveau; que de par sa formation il occupe un poste important dans la fonction publique et qu'il jouit par voie de conséquence, d'un statut social privilégié. Une telle «monstration» de titre, donne au scripteur l'image préalable d'un intellectuel. D'où la référence au concept d'«ethos préalable ou prédiscursif» (Haddad, G., in Amossy, R. (éd.), 1999), notion qui renvoie à «la représentation de la personne du locuteur ou du scripteur antérieure à sa prise de parole» (Charaudeau et Maingueneau, 2002: 239). Cette image confère à l'ethos préalable du scripteur sa crédibilité; elle cautionne déjà auprès du lecteur ce qui sera écrit dans l'ouvrage. Il s'agit en réalité pour le scripteur d'une manœuvre d'accroche et de séduction des lecteurs potentiels et particulièrement des lecteurs français, mis en confiance par un scripteur sorti de leur sérail administratif.

De la tradition orale malgache au français écrit

L'image préalable d'érudit justifie la première rupture générique révélée par l'aspect formelle du recueil de contes et légendes.

Ce recueil se présente sous la forme d'un ouvrage. Au lieu d'être transportés par l'oral, les contes et légendes du corpus le sont par l'écrit. Ainsi ont-ils perdu leur oralité d'antan.

Instruit à la française, l'intellectuel malgache de la période néocoloniale est fidèle au précepte «Les paroles s'envolent, les écrits demeurent», il cherche dans l'écrit un contrepoids à la tradition orale malgache.

Selon Maingueneau (2000: 57), un changement du médium modifie l'ensemble du discours. Jugé instable par la culture occidentale, donc incapable de perpétuer convenablement les mœurs et coutumes malgaches, l'oral devient un médium sans prestige. Qui de plus est pour un Administrateur Civil! La préservation de la tradition malgache passera désormais par l'écrit; son inscription dans un cadre assurera, pense-t-on, sa pérennité.

Or, les contes et légendes malgaches sont des discours résolument codés et ritualisés. Ils sont destinés à être répétés indéfiniment. D'une grande stabilité, ils ne risquaient aucunement de disparaître. Rien ne justifiait que par l'écrit, on les sauvegardât à tout prix. Leur transcription prive de fait les lecteurs de toute la ritualisation et toute la déclamation qui en faisaient leur spécificité et surtout leur vivacité. Les formules rituelles initiales d'accroche équivalentes à l'expression française «il était une fois» et celles finales de moralité et de conclusion ont été soustraites de l'énoncé. Certains énoncés n'ont plus leur habituelle structure narrative épisodique. Les discours contes et légendes s'en trouvent ainsi modifiés.

La deuxième rupture générique des discours du corpus est toujours déductible de l'ethos préalable d'érudit. Elle se manifeste dès l'intitulé. *Contes et légendes de Madagascar* montre en effet que le recueil de contes et de légendes est d'expression française. Le scripteur a ainsi choisi de l'écrire en français. Il tente de rendre la tradition typiquement malgache en français. Or toute langue véhicule et exprime les modes de penser et de vivre particuliers de ceux qui la pratiquent. En changer pour une autre enlèvera à l'énoncé toute ou partie de son essence, quand bien même la traduction en sera excellente. Ce changement de langue découle au fond de l'image que l'ethos préalable du scripteur tente d'instaurer auprès de ses lecteurs, celle d'un érudit qui maîtrise parfaitement la langue par laquelle il a reçu une instruction. Comme tout discours nécessite la coopération des co-énonciateurs, l'image préalable que le scripteur induit est corrélative à celle de son lecteur. Destinés initialement aux malgaches en général dans leur forme orale et dans leur expression en malgache, les contes et légendes, une fois réécrits en français ne peuvent qu'être destinés à des intellectuels malgaches et français (ou des étrangers qui comprennent le français). A scripteur érudit, docte lectorat!

Telle une carte de visite, la langue française entretient la face positive⁵ du scripteur tout en sécurisant celle de son lectorat. D'où la validation récurrente du nom de l'auteur par sa fonction d'Administrateur Civil. Il montre au lecteur que ce dernier

⁵Goffmann, E., cité par Maingueneau, *op. cit.*: 24.

est instruit car formé à l'école de l'ancienne puissance coloniale; qu'en bon élève il en perpétue la tradition: non seulement il maîtrise le français, sa langue d'apprentissage mais en plus il privilégie l'écrit à l'oral. Ainsi pense-t-il mériter toute l'attention du lecteur car ce qui est écrit est à la mesure de son savoir.

L'ethos préalable d'érudit —affiché par le scripteur dès la couverture et les premières pages de son ouvrage— est également à la fondation de l'image qu'il construit dans son discours ou ethos discursif. Il tente en effet de le consolider à travers son dire.

Ethos discursif et altérité assimilée

Prise de parole et image de soi

Le mot «ethos» désigne «l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire» (Charaudeau et Maingueneau, 2002: 238). Ce terme de la rhétorique antique, transposé à l'analyse du discours, se retrouve principalement dans les travaux de Dominique Maingueneau. Selon ce dernier «toute parole vient d'un énonciateur incarné; même écrit, un texte est porté par une voix, celle d'un sujet au-delà du texte» (Maingueneau, 1999: 79). La personnalité de l'énonciateur enveloppe ainsi l'énonciation, qui en fait montre sans l'exprimer explicitement. Elle confère au discours un ton et de l'autorité à ce qui est dit ou écrit, dans la scénographie d'un garant, dont la figure est construite par l'auditeur ou le lecteur à travers divers indices de l'énoncé. A l'ethos discursif est ainsi attribué un caractère et une corporalité repérables dans le discours. Bref cette notion d'ethos discursif renvoie à une subjectivité montrée par le discours.

Dans le corpus, elle se manifeste à travers les relations interculturelles du sujet avec l'autre.

La subjectivité montrée et l'altérité assimilée

Selon Udo Schöning, le concept «interculturalité» définit des «relations synchroniques et diachroniques» entre des civilisations partageant ou non la même tradition⁶. Impliquée par les relations interculturelles, la notion d'altérité ou image de l'autre caractérise tout ce qui n'est pas soi (Fereol et Jucquois, 2003: 4-7). Dans ce corpus l'autre représente l'étranger, particulièrement le Français, l'ancien colon. L'autre et soi entretiennent des relations telles que l'autre devienne soi. Ce type d'altérité pourrait être appelé «**altérité assimilée**». L'altérité est en effet assimilée, quand la culture de l'autre —de par son énonciation— s'intègre à celle de soi. Elle apparaît alors dans l'énoncé comme faisant partie de soi. Une telle relation se fonde sur l'ethos préalable d'érudit énoncé précédemment. Elle se manifeste en premier lieu à travers la langue de véhicule des contes du corpus: le français.

⁶*Dictionnaire International de termes littéraires*, <<http://www.ditl.info/index.php>>, consulté le 05 juillet 2003.

Ta langue est la mienne

En effet, le discours montre un ethos dans la scénographie d'un garant qui exhibe de manière ostentatoire sa maîtrise de la langue française! L'ethos préalable d'érudit trouve sa véritable expression à travers le ton du garant qui, lui, est pris en charge par un discours rendu dans un excellent français. Ici, l'ethos discursif, tel son prolongement, valide l'image d'érudit, que l'ethos préalable avait instauré dès la couverture et les premières pages de l'ouvrage. Le discours se conforme donc à l'image qui l'enveloppe. Par une telle démonstration de sa maîtrise du français, le garant prouve qu'il a fait sien cette langue de l'ancienne puissance coloniale, celle de l'autre.

La langue n'est pas l'unique manifestation interculturelle de la subjectivité énonciative dans ce corpus. Elle se manifeste également à travers le référent. Maintes références interculturelles sont à noter dans le corpus: celles de la religion chrétienne, du cavalier médiéval et du tribunal.

Ta religion est la mienne

La société malgache traditionnelle était animiste. Bien que les malgaches croyaient en un être créateur appelés «zañahary» dont la traduction littérale est «celui qui créa»⁷, cette croyance n'était en rien semblable à celle qu'ont les chrétiens envers leur Dieu. En effet si les malgaches croyaient au pouvoir de «zañahary», ils croyaient en outre au pouvoir protecteur des ancêtres et de divers éléments naturels. Dans la traduction française, le mot *dieu* devrait donc être écrit sans la majuscule qui est d'usage dans la religion chrétienne. Or tel est le cas dans ce corpus: «Dieu», écrit avec un D majuscule, y est plusieurs fois récurrent.

Ex: «**Dieu** le voulait ainsi» (p. 5), «La race porcine est la plus bizarre de toutes les créations de **Dieu**» (p. 6), «**Dieu** lui accorda une faveur spéciale» (p. 47), «Il avait donc négligé les recommandations de **Dieu**» (p. 47).

Par cette donation du référent (Maingueneau, 2000: 157), le dieu créateur des malgaches devient Celui des chrétiens. S'y ajoutent des référents relatifs au christianisme: «édénique», «Jéhovah», «Saint-Pierre avec ses clefs et son grand livre» (p. 47). Or ces termes sont inconnus dans la société traditionnelle malgache.

Une référence à l'image du cavalier du Moyen Age est également à noter.

Ton héros est le mien: quand le bœuf devient cheval!

La description du «jeune homme monté sur un cheval noir, armé d'une lance et d'un bouclier» récurrente dans deux contes du corpus⁸ est des plus inattendue et pour

⁷«Celui qui créa» interprétation mainte fois répétées depuis l'introduction du christianisme, mais sans certitude historique. Le thème malgache zañā (PMP *hian) est bien attesté.

⁸«Alors un jeune homme monté sur un **cheval noir, armé d'une lance et d'un bouclier**,...» (pp. 5 et 6); «je te donnerai **mon cheval noir**, le plus rapide de mes coursiers; je te céderai **ma lance et mon bouclier**...», «Brusquement, telle une apparition fulgurante, **le garçon, monté sur son cheval noir, armé de sa lance et de son bouclier**, surgit...» (p. 52); «un fantôme a paru, semblable à **un cheval noir monté par un être poilu qui tenait une lance et un bouclier** » (p. 53); «monta sur **son cheval noir**, se para de **sa lance** et de **son bouclier**, et tel un éclair foudroyant...» (p. 54).

deux raisons. La première parce que le cheval est un animal peu connu à Madagascar où le zébu a toujours été l'animal de prestige. La richesse d'un malgache se mesure en effet au nombre de têtes des zébus qu'il possède. La deuxième parce qu'une note en bas de page s'y rapportant conforte cette idée par la mention du fait qu'«il s'agit simplement de bœuf dressé». L'énonciateur a donc intentionnellement choisi cette image étrangère à sa culture, sans doute, pour souligner le caractère héroïque de l'acteur et pour éviter le dépaysement du lecteur non malgache.

La plus étonnante référence interculturelle du corpus est sans conteste la liste de vocabulaire juridique notée dans «*La banane, le roi et son fils*».

Ton vocabulaire juridique est le mien

Divers termes juridiques sont énoncés dans ce conte⁹. Or le monde juridique dans sa forme occidentale était inconnu de la société traditionnelle malgache. Au reste, en bas de page, une note quant au mot «constitution», allongeant la liste des termes juridiques, mentionne que ces termes ne possèdent en malgache qu'une seule traduction: «didim-panjakana». L'énonciateur les utilise donc dans son énoncé pour faire montre de son savoir en la matière; énonciation qui donne de l'ethos discursif l'image d'un garant qui maîtrise l'expression française des diverses procédures juridiques. En conformité avec la mention «Administrateur Civil», elle valide celle de l'ethos préalable d'érudit. Monstration de la compétence encyclopédique de l'énonciateur, cette liste de termes juridiques est énoncée comme si elle était usitée dans la société malgache traditionnelle. L'altérité s'assimile-t-elle ainsi à soi!

Fondé sur un ethos préalable déterminé à faire valoir son savoir, l'ethos discursif se trouve alors dotée d'une double compétence, linguistique et encyclopédique, à la mesure des ambitions du premier. Ces compétences de l'ethos discursif définissent le caractère du garant (Maingueneau, 1999: 80) que l'énoncé voudrait montrer: celui d'un garant doté de savoir.

Ce savoir montré du garant l'autorise-t-il à enfreindre le contrat générique des contes et légendes?

Savoir et contrat générique

Pour montrer son savoir, l'ethos préalable rompait le contrat générique du conte traditionnel malgache dès la couverture de l'ouvrage. En outre l'ethos discursif, dans la scénographie d'un garant omniscient, enfreint de manière délibérée celui du conte et de légende en général pour le même motif: au lieu de s'effacer et laisser l'espace discursif aux faits et aux événements, l'énonciateur se manifeste à maintes reprises et de manières explicite et implicite dans son énoncé.

⁹«Rendre compte», «procès-verbaux», «la constitution décrétait», «les gardiens dressèrent un procès-verbal», «l'enquête révéla», «tous ceux qui avaient enfreint aux règlements sur les bananes», «le conseil délibéra et conclut» (p. 51).

Subjectivité explicite, incursion énonciative et autorité affirmée

Dans *Souhaitez la mort de votre beau-frère*, l'énonciateur intervient directement dans son énoncé et s'y inscrit par la récurrence des embrayeurs personnels JE et MON.

Récurrence d'embrayeurs personnels

Ce faisant, il instaure une allocution, inhabituelle aux contes et légendes, d'où la présence des embrayeurs TU, VOUS et TOI. Un tel comportement linguistique (Charaudeau, 1983: 61-63) est loin d'être celui de l'énonciateur des genres conte et légende. Dans son souci de se montrer comme un garant doté du savoir, le scripteur ne peut pas ne pas parler de soi. Aussi s'inscrit-il dans l'énoncé.

Par un tel procédé, le scripteur s'introduit, de manière illégitime, dans l'univers du conte. Il en arrive même à s'identifier à un héros narratif (p. 59). Une telle démarche énonciative pourrait être nommée «**une incursion**» car inattendue et importune.

Incursion énonciative du scripteur-héros dans la narration

Parce que procédé énonciatif inhabituel car artificiel de la part d'un scripteur-héros, une telle incursion perturbe la narration. Elle modifie la structure même du conte où elle s'insère. Cette structure se présente alors sous forme d'un énoncé ayant plusieurs niveaux de narration. La situation initiale, au lieu d'orienter l'énoncé vers la démarche initiatique du héros, correspond alors à la narration d'un fait divers, sous forme de plaisanterie. En fait aucun héros, dans sa conception habituelle, n'existe dans la narration. Le deuxième niveau raconte les aventures des trois frères. Il répond aux questions de l'énonciateur. Il s'intègre à l'intérieur de la conversation entre ce dernier et le vieux paysan. Mais la situation finale, au lieu de rapporter le dénouement heureux des aventures des trois frères, raconte la vie du scripteur-héros en un paragraphe. Ce dernier met en pratique, dans ce troisième niveau les recommandations du vieux paysan. La structure de la séquence narrative à incursion énonciative de ce conte s'inspire de celle de Jean-Michel Adam (1992: 54). Elle peut être représentée de la manière suivante (voir page suivante).

Par l'incursion énonciative et par sa présence explicite dans son discours, l'énonciateur manifeste volontairement une position de surplomb, celle d'une autorité. En tant que tel il intervient au niveau de la signification du contenu de l'énoncé par des axiologiques évaluatifs. Il exprime un avis, favorable ou non, sur les faits et événements des contes et légendes du corpus. L'autorité devient alors critique. Légitimée par l'image de l'ethos préalable, par celle de l'ethos discursif et par la subjectivité explicite, une telle autorité s'exprime de manière implicite dans l'énoncé.

Subjectivité implicite et autorité

Prolongement du travail d'Émile Benveniste, l'ouvrage de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980) aboutit au constat selon lequel «la subjectivité est partout». Mué en subjectivité implicite, l'énonciateur se manifeste alors dans l'énoncé par des subjectivèmes sous forme d'évaluatifs axiologiques (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 70-98). Expression de jugement de valeur positif ou négatif de l'énonciateur, ils trahissent la présence de ce dernier, mué en autorité qui juge.

Dans le corpus, les axiologiques sont des termes affectifs ou évaluatifs. Ils y sont énoncés soit sous forme d'opposition: héros «enfant» /vs/ énonciateur «adulte» et ciel /vs/ terre soit par des phrases d'appréciation.

Héros «enfant»/vs/scripteur «adulte»

Divers termes affectifs sont à noter dans le corpus. Il s'agit des mots «enfant», et «petite». Le glissement de «un jeune homme» vers «un garçon» pour aboutir à «un enfant» et la récurrence de ces termes d'un conte à l'autre révèle un jugement émotionnel de la part du scripteur. Ce dernier se positionne alors en adulte par rapport au héros. Ainsi le qualifie-t-il quelques fois dans l'énoncé par le mot axiologique affectif «enfant». Un tel glissement lexical brouille la détermination de l'âge du héros. Dans «jeune homme», l'adjectif «jeune» modifie la signification de «homme». Aux traits lexicaux [+ de sexe masculin] et [+ adulte] s'ajoute alors [- âge non avancé]. «Jeune homme» est donc plus approprié pour désigner les héros du corpus. En revanche «un enfant» se caractérise par [+ sexe masculin], [- adulte] et [+ jeune âge]; par conséquent de par sa physiologie, il ne peut pas encore se marier. D'où le caractère axiologique de ce mot, déductible des sentiments paternels du scripteur envers le héros de son énoncé. Le même héros est également désigné par le mot «homme». Caractérisé par le trait [+ adulte], il se dissocie inévitablement des trois précédents. Le héros est-il alors «enfant», «garçon», «jeune homme» ou «homme»?

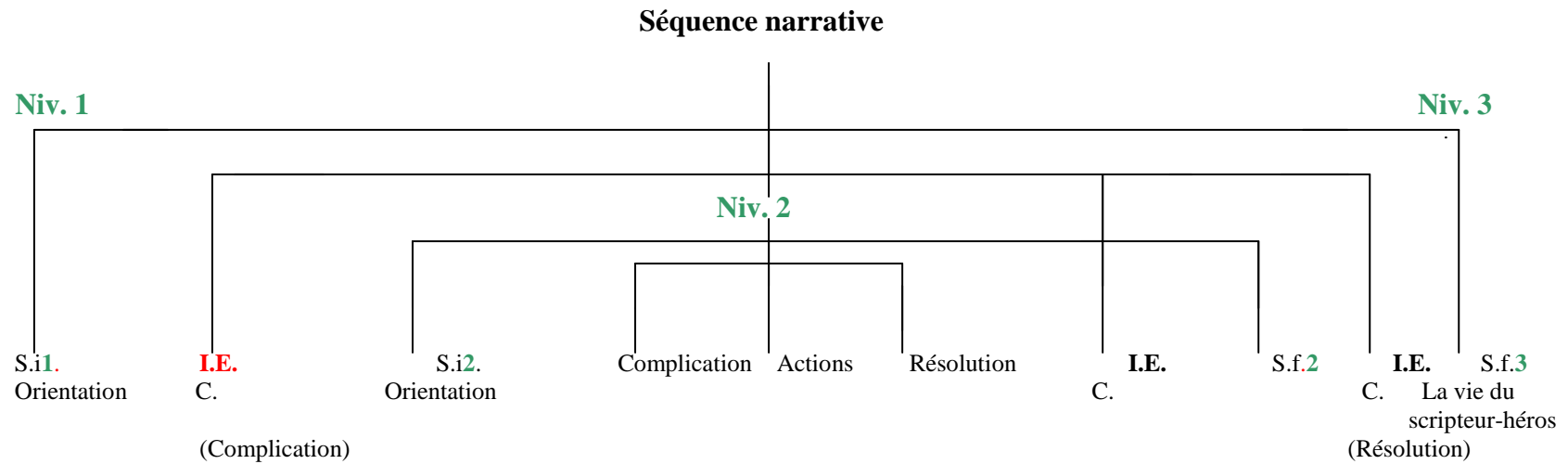


Schéma de la séquence narrative à incursion énonciative du conte «*Souhaitez la mort de votre beau-frère*»

S.i.: situation initiale

S.f.: situation finale

I.E.: incursion énonciative

C.: Conversation entre le vieux paysan et le scripteur héros

(Complication): au lieu de complication

(Résolution): au lieu de résolution

Personnages des niveaux narratifs:

- **Niv.1:** les deux beaux frères

- **Niv.2:** les trois garçons et la princesse

- **Niv.3:** le scripteur-héros

Ce type de glissement lexical est également à noter lors de la désignation de Mizamiza l'héroïne de «La sagesse de l'ogresse». D'abord désignée par «jeune fille», Mizamiza devient «la petite Mizamiza» dès la phrase suivante. Adjectif axiologique, «petite» est ici usitée pour désigner non une petite fille mais une jeune fille en âge de se marier. Dans la famille malgache, associer l'équivalent malgache de l'adjectif «petit» aux prénoms des enfants est très courant en milieu rural. Les parents témoignent ainsi leur affection à leurs enfants.

Les termes évaluatifs s'énoncent également dans le conte «*Le chant des oiseaux*» sous forme d'opposition ciel vs. terre. Elles s'expriment à travers la manifestation interculturelle de la religion chrétienne.

Ciel vs terre

Elle est prise en charge par une liste constituée d'adjectifs, de déictiques et d'expression axiologiques. Elle peut se présenter de la manière suivante:

Ciel «Là-haut»	Terre «la terre»
<i>édénique</i>	Les hommes de la terre <i>si méchants</i> et <i>si corrompus</i>
Les <i>délices</i>	
La vie <i>douce</i>	
Les plaisirs <i>faciles</i>	
<i>Bonheur perdu</i>	

De ce tableau découlent les remarques suivantes:

- Si le ciel est décrit par les qualités de son mode de vie, la terre l'est par les défauts de ses habitants.
- Les axiologiques de «ciel» véhiculent une appréciation positive; ils sont valorisants. En revanche ceux de «la terre» sont dévalorisants; ils véhiculent alors une appréciation négative. Appartenant à la même isotopie du bonheur (Charaudeau et Maingueneau, 2002: 332), les adjectifs axiologiques évaluatifs «délices», «douce» et «facile» confirment cette signification implicite de édénique.
- Intégrée dans une manifestation interculturelle, cette dernière opposition s'inspire de la doxa (Adam et Bonhomme, 1997: 36) chrétienne sur le paradis.
- L'énonciateur souscrit donc à ladite doxa par ces axiologiques évaluatifs. Il assimile ainsi la culture malgache à la culture occidentale des chrétiens.

Légitimé en autorité qui juge, l'énonciateur en arrive à s'immiscer dans l'énoncé. Il donne alors un avis favorable ou non sur les faits et événements énoncés dans le corpus. L'énoncé prend alors l'apparence d'un discours proche du genre judiciaire de la rhétorique traditionnelle (Adam et Bonhomme, 1997: 89) où le locuteur juge les faits.

Du discours non embrayé au discours judiciaire

Ce genre de jugement, déductible de l'énonciateur, se manifeste, soit dès le début, soit à la fin, soit à l'intérieur de l'énoncé lui-même.

Au niveau de l'intitulé et à l'intérieur de l'énoncé

Dans l'intitulé, *La sagesse de l'ogresse* le mot «sagesse» atteste l'appréciation positive de l'énonciateur quant aux actions de l'ogresse. La suite du conte le souligne par la narration d'un fait inhabituel: l'ogresse, contrairement à ce qu'elle a fait avec les précédents prétendants de sa fille unique, s'abstient de dévorer celui qui l'a enlevée; elle consent même à leur union.

Une telle remarque évaluative se rencontre également à l'intérieur de l'énoncé. Ainsi dans *Homandraikisantano*, l'énonciateur qualifie la race porcine d'être **la plus bizarre de toutes les créations de Dieu**. «Bizzarr» est un adjectif axiologique appréciatif. Dédectible de l'énonciateur, il exprime le point de vue de ce dernier, quant au comportement inhabituel de la race porcine. Son association avec le superlatif «*la plus*» souligne sa valeur axiologique.

En outre l'énonciateur clôt l'énoncé par une appréciation positive ou négative.

A la fin de l'énoncé: avis judiciaire et conclusion discursive

La sagesse de l'ogresse se termine par «L'ogresse a raison». Cette conclusion renforce le sens de l'intitulé du conte. Elle souligne l'adhésion du scripteur aux actions de l'ogresse. Elle invite également le lecteur à s'y conformer.

L'appréciation prend également une valeur négative: dans *Ils ont tort*, la phrase conclusive du conte «*Le chant des oiseaux*». Ici l'énonciateur condamne la décision que prirent les Tsimihety à la suite des mésaventures du héros. Omniscient et omnipotent, l'énonciateur s'arroge le droit d'intervenir dans l'énoncé et d'apprécier les actions des personnages!

Bref, la subjectivité énonciative en interculturalité envahit tout l'espace discursif. Elle se manifeste dans l'énoncé en image montrée et en sujet explicite et implicite. Ce faisant il fait montre d'un savoir hors du commun traduite par une double compétence, linguistique et encyclopédique. Une telle monstration valide l'image de l'ethos préalable d'érudit instauré dès le début de l'ouvrage. Ce résultat souligne l'étroite relation entre l'ethos préalable et l'ethos discursif. En effet ce dernier confirme et valide dans son discours ce que le premier a laissé entrevoir de soi avant sa prise de parole. En même temps, l'image préétablie d'«Administrateur Civil» que le lecteur devrait se faire de la personne du scripteur conditionne la construction d'un ethos discursif doté de savoir. Exprimée à travers des références interculturelles, la double compétence montre la volonté du scripteur d'assimiler sa culture à celle de l'ancienne puissance coloniale. L'altérité maîtrisée se mue alors en altérité assimilée pour une mise en valeur du savoir de soi et non celle de sa langue et de sa culture. La subjectivité en interculturalité devient par la suite un soi omniscient, car détenteur du savoir de l'autre. Aguerri d'un tel héritage, il use alors de l'autorité conférée par son savoir que son discours en perd son statut générique et son identité!

Comment se manifeste la subjectivité énonciative en interculturalité dans d'autres genres de discours malgaches d'expression française? Adopte-t-elle la même attitude d'assimilation de la culture de l'autre à celle de soi pour se mettre en valeur? Ce sera l'objet d'une prochaine étude.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. (1992). *Les Textes, types et prototypes*, Paris, Nathan.
- et BONHOMME, M. (1997). *L'argumentation publicitaire*, Paris, Nathan.
- AMOSSY, R. (éd.) (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- BOUTET, J. (1997). *Langue et société*, Paris, Seuil.
- BOYER, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- DEMORGON, J. (2000). *L'inculturation du monde*, Paris, Anthropos.
- Dictionnaire International de termes littéraires*, <<http://www.ditl.info/index.php>>, consulté le 05 juillet 2003.
- FEREOL, G., et JUCQUOIS, G. (dirs.) (2003). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin/VU°EF.
- HERMANN, T., et JUFER, N. (2001). «L'éditorial, vitrine idéologique du journal», *Semen*, 13, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. (1994). *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- (1998). *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- (1999). «Ethos, scénographie, incorporation», in Amossy.
- (2000). *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- MARENCO, M. «Les lieux de l'interculturalité: une image de la complexité urbaine», <<http://www.cybergegeo.presse.fr/culture/marengo>>, consulté le 05 juillet 2003.
- Marges linguistiques*, «Journées d'études: Analyse des interactions et interculturalité», <<http://www.marges-linguistiques.com>>, consulté le 05 juillet 2003.
- RABEARISON (1994). *Contes et légendes de Madagascar*, Antananarivo, Trano Printy Loterana.
- RANDRIAMAROTSIMBA V. (2000). «Relations du français et du malgache, de la situation de diglossie au fran-gasy», *Actes du XXII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Vol. III.
- REBOUL, A. et MOESCHLER, J. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- TODOROV, T. (1989). *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil.

LA COMMUNICATION VIRTUELLE COMME STRUCTURE VISUELLE ET LINGUISTIQUE DANS LA BANDE DESSINÉE XX^e CIEL.COM D'YSLAIRE

Lydia Raskin

Université de Málaga

Tout d'abord, nous décidons d'esquiver un certain malaise quant au choix de la bande dessinée qui semble exiger, d'ordinaire, une justification de la valeur artistique de ce média. En effet, nous considérons que, s'il nous faut choisir entre les étiquettes de «paralittérature» ou «Neuvième Art», dans le cas de notre auteur et de son œuvre, nous n'hésitons pas à consacrer celle-ci Neuvième Art. Bernard Hislaire a suivi une formation en Arts plastiques à l'Institut Saint Luc de Bruxelles, ce qui le conduira à une élaboration picturale soignée. Après diverses réalisations humoristiques courtes dans plusieurs revues, comme *Spirou* et le *Trombone illustré*, durant la décennie 75–85, il change de graphisme, de registre et de nom d'auteur: en tant qu'Yslaïre, il crée *Sambre* en 1986 puis, dix ans plus tard, XX^e *ciel.com*. Ce sont ces deux séries destinées à un public adulte qui lui apportèrent la reconnaissance. Bien que Yann soit cosignataire du premier volume de *Sambre*, et que XX^e *ciel.com* soit élaboré en collaboration avec divers experts¹, il nous semble possible de considérer Bernard Yslaïre comme auteur complet (càd. dessinateur et scénariste à la fois), puisqu'il prit seul en charge la suite de *Sambre*, dont le cinquième volet vient juste de paraître, et que les conseils d'Herlich ne font pas d'elle pour autant la scénariste de XX^e *ciel.com*.

Nous avons choisi de nous en tenir au premier volume de cette nouvelle série². Il pourrait se résumer comme ceci: Mémoires d'un ange supposé qui livre, par courrier électronique, une sélection personnelle d'événements marquants du XX^e siècle à une psychanalyste avec laquelle il instaure ou fait ressurgir un lien d'intimité, en soulignant des faits qu'elle a vécus et qui constituent ses propres souvenirs. Les structures visuelle et linguistique reposent essentiellement sur les conditions de ce support. C'est pourquoi,

¹La psychanalyste Laurence Herlich, et d'autres conseillers graphique, éditorial, littéraire qui diffèrent selon les tomes.

²Une probable trilogie (selon les premières présentation qu'en a fait l'auteur) dont le troisième volet devrait paraître en décembre.

dans le cadre de ce congrès, nous avons choisi d'analyser les répercussions de cette thématique de «communication virtuelle», avant tout, sur le niveau de l'expression, sans pour autant oublier l'histoire ou intrigue.

Les répercussions du thème de la correspondance électronique sur le contenu nous importeront moins que celles qui affecteront la forme, c'ad. la narrativité visuelle et la narrativité linguistique dans leur manière d'affecter les notions d'espace et de temps³ en bande dessinée – pour en dépasser les limites⁴. Néanmoins, nous voudrions souligner qu'il permet d'étendre le contenu de l'aventure à toute une série d'événements historiques revus par l'auteur. En effet, le personnage connu des autres protagonistes et du lecteur sous le pseudonyme de @nonymous, qui est d'ailleurs au centre de l'intrigue, envoie des messages constitués uniquement de photos ou vidéos historiques retouchées, mais sans apparente suite logique, et avec une diversité de contenus déroutante. Cependant, en vertu du fonctionnement informatique de l'hyperlien, il reste toujours possible de découvrir peu à peu de nouvelles images et des perspectives en cascade, où @nonymous donne à voir des faits touchant de très près les personnages destinataires. Globalement l'intrigue s'établit sur les liens informatiques qui permettront certainement de relier faits historiques, histoires personnelles des protagonistes, et de dévoiler l'identité du fameux anonyme. C'est du moins ce que le lecteur attend des prochains épisodes.

Ce discours pluricode qu'est la bande dessinée repose sur l'intime fusion entre le verbal et le pictural. Ainsi, l'étude de l'expression semble devoir reposer sur deux types d'analyses, celle du discours linguistique et celle du discours visuel. Cette division de l'attention portée à la bande dessinée domine les travaux sur cet art, tout en contredisant, malheureusement, sa nature profonde. Nous n'avons pas la prétention de proposer ici une vision syncrétique, c'est pourquoi nous suivrons la tradition analytique qui combine les méthodes appliquées aux arts audiovisuels et celles qui abordent le discours littéraire.

L'étude de la narration, qu'elle soit linguistique ou visuelle, dans la bande dessinée *XX^e ciel.com* d'Yslaire implique l'étude du langage, du métalangage, de l'intratexte et de l'intravisuel, et enfin de l'intertexte et de l'intervisuel. En effet, cet auteur joue sur trois organisations visuelles de la page où s'insèrent le discours narratif dans de multiples variantes en correspondance avec divers types d'interventions des personnages. Cette multiplication est essentiellement déclenchée par le recours à la communication électronique⁵. Un texte introducteur à l'œuvre corrobore l'importance de ce type de correspondance: «D'ailleurs raconter mon histoire ne m'a jamais passionnée, je suis psychanalyste et ma vie a toujours été d'écouter celle des autres...

³«Minimiser ce travail de distribution [des cases sur la planche] dans l'espace et dans le temps serait, pour la bande dessinée, s'abandonner de sa plus radicale innovation pour s'aligner sur un autre art.» Peeters, in *Lire la bande dessinée*, Paris, Flammarion, 2002, p. 39.

⁴Nous entendons une remise en question de l'inscription temporelle et spatiale traditionnelle à la bande dessinée où la temporalité est transmise par l'aspect séquentiel et des repères linguistiques du type «le lendemain, soudain, etc.»; et où l'espace se restreint aux limites de la vignette et de la planche en ciblant les lieux d'action ou les personnages en action.

⁵Par ailleurs, la réalisation de cette série s'est prolongée par le développement d'un site internet durant l'année 2000.

Jusqu'à ce jeudi 1^{er} mars 1998... ...jusqu'à ce que je reçoive le premier e-mail d'@nonymous...»⁶.

Correspondance globale entre discours visuel et discours linguistique

Nous nous trouvons face à trois structures de planches. Une première, celle des messages électroniques: sur fond noir où s'enchaînent verticalement des cases de dimensions identiques ou diverses. Une seconde, celle des rencontres entre la psychanalyste et la stagiaire, plus traditionnelle, sur fond blanc et selon la lecture occidentale de gauche à droite. Et enfin, une troisième, celle des images vidéos touchant à l'expérience personnelle d'une des deux protagonistes, sur fond flamboyant (brun-rouge). Du point de vue linguistique, en se référant aux catégories de textes littéraires, *XX^e ciel.com* se présente, comme son sous-titre l'indique, sous forme de *Mémoires*; et ce premier volume nous introduit dans le *Journal intime* d'Eva Stern (la psychanalyste) combinant quelques-uns de ses monologues (commentaire, interrogations, etc), des dialogues entre cette psychanalyste et une stagiaire vietnamienne (Lucienne), et un récit autodiégétique. Chacune de ces formes discursives correspond à une des structures visuelles.

Nous pouvons émettre quelques hypothèses sur la logique de présentation tripartite du visuel en corrélation avec les trois niveaux discursivo-narratifs. En effet, premièrement, le choix des couleurs pour les fonds de planches doivent également signifier. Reportons-nous aux propositions d'Edward de Bono⁷. Le noir (sous la présentation des e-mails) active le raisonnement logique et négatif en mettant à l'épreuve l'esprit critique qui délimitera les erreurs – dans notre contexte celles de l'Histoire mondiale. Notons que des dates précises et le «défilement» des années, lieux, et signes de la binarité informatique (OI) empêchent l'uniformité du fond noir. Le rouge (et ses dérivés brun-orangé sous la présentation des vidéos) exprime les émotions, sensations et sentiments – dans notre œuvre l'intensité du souvenir chez Eva. Il convient de remarquer que les fonds flamboyants contiennent également des dessins en sous-impression qui cibleraient, sans doute, les éléments les plus marquants de la mémoire⁸ d'Eva ou de l'imaginaire du lecteur. Le blanc (pour les situations de dialogues) s'utilise pour les informations objectives – les rencontres entre Eva et Lucienne où on se trouve face à un discours direct sont les seuls faits que le lecteur observe «objectivement», car devant les e-mails il s'interroge (à l'égal des protagonistes) sur leur nature, leur but, leur auteur et face aux vidéos, il s'applique à faire la part entre le souvenir d'Eva et une certaine réalité des faits. À notre propre compte, nous ajouterons que le noir souligne parfaitement le néant qu'est l'anonymat de l'expéditeur, et celui auquel se réduit le XX^e siècle sans ces événements précisément sélectionnés par @nonymous (et derrière lui, par l'auteur). Ensuite, la présentation en largeur de page avec un sens de lecture vertical de haut en bas pour les courriers (photos ou vidéos) correspond d'une part au plein écran et au défilement informatique, et d'autre part au travail d'enchaînement de souvenirs en cascade pour accéder aux profondeurs de l'inconscient en psychanalyse. Ce processus qui soutient les pistes d'interprétation qu'émet Eva quant à l'identité et aux motivations de l'expéditeur: «Après tout, ces suites d'images peuvent constituer une

⁶Deuxième planche, non numérotée.

⁷Cité par García Fernández (2000: 201).

⁸Il ne serait pas inintéressant de rappeler que lors de la remémoration de nos actes, des situations que nous avons vécues c'est l'image qui s'impose avant les bribes de conversations.

sorte de phrase inconsciente, dont j'aiderais à traduire le sens» (Yslaire, 2000: pl. 20). De plus, le prolongement des cases-photos en début et en fin de planche jusqu'au bord (limite matérielle du papier) offre une ouverture sur une étendue vaste comme l'in-fini qui laisse libre cours à l'imagination du lecteur. Les nombreux points de suspension dans les suppositions émises par la psychanalyste ou la stagiaire ont la même fonction.

Perspectives spatio-temporelles au sein du visuel et du verbal

Ces codes visuels imposent aussi trois situations temporelles différentes, trois lieux distincts et trois perspectives disjointes. Le premier code rassemble des événements historiques disparates rattachés à l'humanité (passé mondial) que le dessinateur nous livre comme à travers le regard de la psychanalyste. Le deuxième nous met en présence des deux personnages féminins, la stagiaire Lucienne et la psychanalyste Eva chez cette dernière. Le troisième délivre des souvenirs rattachés à l'une des protagonistes, et place le lecteur, comme la protagoniste, dans une position dédoublée qui correspond au regard posé sur l'écran ou à la mémoire du personnage. Chaque structure se rattache à un type de discours spécifique: respectivement, monologue intérieur (questionnement d'Eva) ou monologue de la stagiaire, dialogue entre les deux femmes, et récit autodiégétique d'Eva Stern. Ces discours en correspondance reflètent également cette échappée au temps et à l'espace. Effectivement, l'œuvre dans son entièreté se verrait comme un journal intime⁹, à savoir un écrit dont la prétention est très certainement l'éternité des pensées. Face aux e-mails, l'explication retenue par Eva pour définir @anonymous est avant tout celle de l'Ange, un silencieux être atemporel au don d'ubiquité: «D'ailleurs, un messenger anonyme sur un écran d'ordinateur est par nature un être de lumière, sans chair, ni sexe... Un Ange muet, privé du Verbe... voilà bien le témoin du siècle»¹⁰. Ensuite, le motif des rencontres entre la psychanalyste et la stagiaire n'est jamais que la rédaction d'un mémoire de fin d'étude par la jeune Lucienne qui s'amplifiera grâce aux souvenirs d'Eva, psychanalyste dont la carrière débuta avec Freud et se prolonge jusqu'à l'aube du nouveau millénaire. Enfin, les vidéos ne constituent-elles pas l'illusion d'une résurrection ou survie du passé? Selon les propos mêmes de la vieille dame: «Je me retrouve à Vienne ce fameux "31" septembre 1916. Je revis la journée. J'ai 16 ans». Soulignons l'utilisation du présent de l'indicatif de valeur atemporelle. Nous observerons aussi que le récit est truffé de connexions entre divers lieux européens, suit les mouvements d'immigration¹¹ des personnages. Monologue, dialogue et récit autodiégétique soulignent clairement l'obsession humaine du dépassement des frontières de l'espace et du temps et mettent en relief les deux questions ontologiques suscitées par la crainte de la mort, qui sont les «piliers» de toute philosophie et de toute religion: D'où venons-nous? Qu'y a-t-il après la mort? Relevons quelques exemples: «dans un pays qu'on nomme le noman's land»¹²; «fixer l'éternité»¹³; «Ce sont-ils pris

⁹Les dates qui structurent d'ordinaire le journal intime sont ici fournies par les e-mails.

¹⁰Yslaire, *op. cit.*, p. 024.

¹¹Mouvement accentué dans le second volume. Aucun des protagonistes n'est originaire de l'endroit où il vit; tous sont passés par divers pays; tous ont acceptés d'être d'ici et d'ailleurs, càd. de nulle part.

¹²*Id.*, p. 006.

¹³*Id.*, p. 007.

pour des Dieux? Où ont-ils chercher à les retrouver?»¹⁴; «Il cultivait cette étrange obsession de saisir, de voler le temps qui passe»¹⁵; «La mémoire ne procède pas autrement... par analogies. Non par logique... Tous les jours nous nous racontons ainsi notre histoire, nous donnons ainsi du sens à nos actes, à notre existence...»¹⁶, etc.

Métavisuel et métatextuel

Le métavisuel est bel et bien présent. Les icônes du programme informatique, que ce soit des flèches d'ouverture de fenêtres (ici, de cases), des flèches de défilement, des pointillés d'agrandissement des photos-images, ou des commandes de lecture multimédias semblent également être destinées à briser les contraintes temporelles et spatiales. De plus, elles doivent aussi être considérées comme des indexicaux de mouvement (Klinkenberg, 2000: 420).

Le métatextuel, dans ce journal intime de psychanalyste, a également sa place. Intrinsèquement lié au travail d'interprétation sur ce qu'un certain «décalage» verbal sous-entend d'histoire personnelle en vue d'amélioration psychique future, il endosse pleinement la valeur de traversée temporelle et de déplacement spatial. Prenons deux exemples significatifs. Premièrement, à la planche 29, Lucienne dit «... mais la photo est troublée!!...» et Eva reprend «... troublée? Trouble, vous voulez dire... c'est un jeu de mots ou un lapsus?». Il a déplacement temporel et «corporel» car peu avant, dans son monologue intérieur, Eva avouait que «les dernières photos / la / troublent». Deuxièmement, à la planche 40, Eva commente le dernier gros plan d'une vidéo: «“Ich bin ewig...” il est écrit. Ce qui se traduit par “Je suis éternel...”».

Intravisuel et intratextuel ou L'écho visuel et verbal comme prolongement vers l'infini

Nous entendons par écho répétition visuelle et linguistique amplifiée et légèrement nuancée. Elle suggère le prolongement hors frontières temporelles et spatiales et répond à une certaine quête d'universalité¹⁷. Sur le plan visuel, nous remarquerons le reprise de clichés photographiques non seulement dans les e-mails eux-mêmes mais également reflétés dans les photographies qui ornent le bureau d'Eva¹⁸ ainsi que sur les extraits du journal *XX^e Ciel*. Certaines photos sont reprises jusqu'à presque une dizaine de fois, notamment celle de Frank (le frère d'Eva) avec sa blessure au front. Les amplifications sont de trois natures. Premièrement, il peut s'agir de modifications du cadrage, par focalisation ou divergence d'angle de prise de vue ou encore superposition fragmentée. Deuxièmement, la modification peut être interne à la photo par remplacement d'un des éléments de composition. Par exemple, la première photo de chaque courrier électronique se situe sur la lune, où l'on trouve un module électrique, le drapeau américain et une télévision. C'est en fait l'image que projette cette dernière qui est remplacée, et la terre qui est déplacée jusqu'à sa disparition au fil des messages (indication du mouvement giratoire). Troisièmement, la photo peut être

¹⁴p. 022.

¹⁵p. 023.

¹⁶p. 044

¹⁷Qui est également la prétention du Web.

¹⁸La répétition de ces photographies retouchées de manière à peine différente se prolonge dans le second volume par les e-mails que reçoivent d'autres protagonistes et par les affiches et journaux qu'ils ressortent de l'ombre.

reproduite sur un nouveau support – par exemple, la statue de Saint-Michel: vue depuis la fenêtre du bureau de la psychanalyste, reprise dans les e-mails, puis sur son paquet de cigarettes. En ce qui concerne les répétitions verbales et leur amplification, certains mots deviennent quasi des leitmotivs et sont questionnés et peu à peu explicités par déplacement contextuel ou adjonction qualificative, relative et périphrastique: ange, éternel, muet, étoile, etc. Bien évidemment, l'intime relation entre l'image et le texte, s'enrichit parallèlement de ces échos – l'un n'allant pas sans l'autre.

L'intervisuel et intertextuel

Nous ne nous attarderons pas sur ce point puisqu'il fait référence au contenu, cependant il nous semblait indispensable d'au moins le mentionner. Les choix que pose l'auteur quant à la sélection d'images ne sont pas gratuits. Yslaire réinterprète des clichés photographiques connus de tous et lourdement chargés de connotations négatives¹⁹ qui cristallisent les faux pas de l'Histoire mondiale du vingtième siècle. En les rapprochant sans soucis de la chronologie, il en souligne l'inexorable élément commun, la guerre, ses atrocités, et son caractère cyclique. De même, la référence visuelle à certaines personnalités internationalement reconnues²⁰ ou à des événements qui ont révolutionné le monde se fait en fonction d'une symbolique de l'ubiquité et de l'intemporalité. Ne dit-on pas de certaines stars qu'elles sont immortelles? La télévision ne nous permet-elle pas d'être à la fois chez soi et «transportés» ailleurs? Freud n'a-t-il pas souligné l'existence du subconscient comme un autre soi?

En ce qui concerne l'intertextualité, elle souligne des questions ontologiques en rappelant de grands mythes grecs, en faisant référence à Freud, en évoquant des classiques littéraires. Nous relèverons cette phrase de la lettre de Franck à sa soeur: «Nous les enfants du siècle, voilà notre mémoire enterrée...»²¹.

Premier tableau: correspondance globale entre discours visuel et discours linguistique

Courrier électronique	Monologue
Planche:	Description distanciée des photos
Fond noir, division verticale, sens de lecture verticale; signes informatiques en sous impression	Commentaires personnels
Case:	Hypothèses sur l'objectif et l'identité d'@nomynous
Bordure bleue, largeur de page avec réduction ou élargissement des dimensions de la case	Questionnements

¹⁹[*Drapeau rouge sur le Reichstag*, Khaldei, Agence Tass. / *Mort d'un soldat républicain*, Robert Capa, Magnum Photos. / *Petite fille brûlée au napalm*, Nick Ut, Associated Press. / *Camps de la mort, Auschwitz, Pologne, 1979*, Raymond Depardon, Magnum Photos.]

²⁰[Marilyn Monroe, Freud].

²¹Yslaire, *op. cit.*, p. 039.

<p>«Phylactères»: Disposés hors «case», texte dans un encadré, apposés ou superposés à côté ou en dessous, texte en caractères blancs sur fond noir</p>	
<p>Rencontre des protagonistes féminins</p> <p>Planche: Fond blanc, division verticale et horizontale, sens de lecture horizontale</p> <p>Case: Bordure noire, alignement traditionnel</p> <p>Bulles: «informatisées» au sein de la case, texte en caractères noirs sur fond blanc</p> <p>+</p> <p>«Phylactères»: Disposés hors «case», texte dans un encadré, apposés ou superposés à côté ou en dessous, texte en caractères blancs sur fond noir</p>	<p>Dialogue</p> <p>Réduit au minimum, observation et analyse des courriers reçus; la parole est le plus souvent laissée à Lucienne</p> <p>Oralisation; commentaires à voix haute de Lucienne</p> <p>(en superposition à la découverte d'un nouveau courrier qu'elle-même a reçu)</p> <p>+</p> <p>Monologue</p> <p>Éva livre sa vision de Lucienne</p>
<p>Vidéos envoyées par e-mail</p> <p>Planche: Fond brun orangé; dessinée en sous impression, division verticale, sens de lecture verticale</p> <p>Case: Bordure blanche, largeur de page avec réduction ou élargissement des dimensions de la case en début ou fin de la vidéo sinon en largeur de planche</p> <p>«Phylactères»: Disposés hors «case», texte dans un encadré, apposés en dessous, texte en caractères blancs sur fond noir</p>	<p>Récit autodiégétique</p> <p>Eva se raconte et raconte au lecteur le fragment de sa vie repris dans le vidéo-montage.</p> <p>NB: L'utilisation du présent de l'indicatif suspend les événements sur un mode atemporel.</p>

Deuxième tableau: perspectives spatiales au sein du visuel et du verbal

<p>Espace visuel</p> <p>a) dans les courriers:</p> <p>Deux types de panorama:</p> <ul style="list-style-type: none"> - espaces ouverts: ciel, lune et univers - lieux concrets, patrimoine historique mondial: Verdun (1916), Espagne (1936), Vietnam (1969), Belfast (1972), Bruxelles (1927), Berlin (1933, 44, 48, 62, 72 89), Norvège (1940), Vienne (1916, 29), Auschwitz (1944), Hiroshima (1945), Peenemunde (1945), Cape Canaveral (1962), Paris (1968), Woodstock (1969), San Francisco (1976) <p>[b) l'appartement d'Eva: les photos au murs font écho à celle qu'envoie @nonymous]</p> <p>c) dans les vidéos:</p> <p>lieux concrets liés à l'histoire personnelle d'Eva</p>	<p>Notion d'espace dans le texte</p> <p>a)Eva face aux courriers:</p> <p>«un Ange perdu dans la stratosphère» pl. 11</p> <p>«comme si l'humanité toute entière» pl. 14</p> <p>«instants volés à l'Histoire, moments suspendus dans le temps» pl. 15</p> <p>NB: recomposition du sens des courriers par la psychanalyste</p> <p>«Bien qu'éternel, il [l'Ange] sentait que le temps lui était compté. Alors il se brancha sur Internet et se mit à communiquer...» pl. 21</p> <p>b) Dialogue entre Eva et Lucienne:</p> <p>Diverses tentatives pour trouver le lien entre les photos qui composent les e-mails.</p> <p>c) Eva face aux vidéos:</p> <p>Elle cite lieux et dates précis, mais les associe dans un rappel de l'histoire de l'Europe avant la première guerre mondiale.</p>
---	---

Troisième tableau: perspectives temporelles au sein du visuel et du verbal

Temporalité dans le visuel	Expression de la temporalité
<p>a) dans les courriers: Les photos, en elles-mêmes, sont de simples instants figés, mais le dessin séquentiel introduit une certaine temporalité (en même temps qu'un certain mouvement) par la division d'une même vue dans diverses cases. Les mails proposent une série d'événements sans chronologie; Seul le second présente une chronologie (aperçu de l'Histoire de l'Allemagne)</p>	<p>Utilisation du présent de l'indicatif dans les trois cas. a) dans les courriers: «Des instants d'années. Pour les rendre éternels, pour changer l'Histoire du monde.» pl. 23</p>
<p>b) lors des rencontres entre les deux femmes: Le temps qui passe se transmet uniquement par des successions logiques d'actions.</p>	<p>b) lors des rencontres entre les deux femmes: Dans les bulles: Discours en style direct; suivant la logique grammaticale de concordance des temps dès la 3^e et dernière rencontre. (id. dans les phylactères, perception directe d'Eva)</p>
<p>c) dans les vidéos: La chronologie est respectée, puisqu'il s'agit de courtes séquences cinématographiques. Les dessins de fond de page semblent dévoiler les «pensées», les souvenirs marquants que réveillent les films dans la mémoire d'Eva; ce qui rend l'histoire personnelle atemporelle.</p>	<p>c) dans les vidéos: L'utilisation du présent offre une seconde vie au passé, l'actualise et le rend presque intemporel. La chronologie dans le récit d'Eva est rendue par des marqueurs temporels tels que «puis».</p>

Conclusion

Tous ces recours visuels et linguistiques présentés en «jeux de miroirs», comme la mémoire visuelle de l'inconnu @nonymous et les mémoires énoncées de la psychanalyste Eva Stern, peuvent aussi s'interpréter comme métaphore de l'interaction et de la complémentarité intrinsèque de la bande dessinée.

Ce travail particulier sur l'image et le texte (langage, métalangage) que fournit le prétexte de la communication virtuelle réussit en grande partie à surmonter deux des problèmes majeurs de la bande dessinée: comment ouvrir l'espace (le champs visuel) hors planche, comment rendre le passage du temps? Nous l'avons entraperçu²².

²²J'utilise ce verbe intentionnellement puisque l'œuvre propose diverses autres pistes d'analyse qui corroboreront cette affirmation, mais que nous n'avons pas pu développer dans le cadre de cette

Cependant, cet ouvrage propose-t-il une rupture artistique au sein du Neuvième Art? Nous sommes convaincue qu'il est désormais possible de proposer la théorie d'une institution bédéiste au même titre que pour les autres institutions artistiques. Non seulement parce que la bande dessinée s'est détachée du premier public de réception et de l'étiquette «infantile» dont elle était affublée à ses débuts, et s'est diversifiée dans différents genres; non seulement parce qu'elle s'interroge sur ses propres limites –à savoir, l'inscription du spatio-temporel dans le pictural et / ou le verbal²³ –, mais surtout parce qu'avec *XX^e ciel.com*, elle réussit à les dépasser. Effectivement, si dans cette étude, nous avons focalisé sur les techniques visuelles et linguistiques de dépassement des frontières espace-temps, la série *XX^e ciel.com* réserve bien d'autres aspects à analyser qui en feront la bande dessinée d'avant-garde. A l'égal de divers mouvements littéraires de remise en question du langage, cette œuvre interroge les fondements, thématiques et perspectives visuelles du Neuvième Art, en travaillant la métaphore et «l'allitération» (comme en poésie symboliste), en plaçant la technologie à la base de la création artistique (comme pour le futurisme), en jouant sur l'automatisme d'associations linguistiques ou picturales (comme pour le dadaïsme, le surréalisme ou le Nouveau roman) en dénonçant la vanité et l'impossibilité de communiquer verbalement le ressenti (comme pour le post-modernisme), etc. Par ailleurs, l'imbrication de multiples référents interculturels dans le verbal comme le pictural prétend à rendre une synthèse encyclopédique du XX^e siècle; non seulement des faits historiques mondialement soulignés, mais également de l'évolution philosophique, psychologique et artistique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Œuvre support

YSLAIRE, (2000). *XX^e ciel.com: mémoires 98*, Genève, Les Humanoïdes Associés.

Ouvrages théoriques

ECO, U. (1975). *Apocalípticos e integrados* (trad. Andres Boglar), Barcelona, Lumen.

GARCÍA FERNÁNDEZ, J. L. (2000). *Comunicación no verbal: periodismo y medios audiovisuales*, Madrid, Universitas.

KLINKENBERG, J-M. (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, coll. «Points Essais».

PEETERS, B. (2002). *Lire la bande dessinée*, Paris, Flammarion.

intervention. Cf. “Una definición de las estructuras, en todo caso, no puede ser mas que la operación introductoria a otros niveles de investigación...”, in Eco (1975: 176).

²³Cf. Le palindrome visuel et linguistique qu'est *Nogegon* de Peeters et Schuitens.

FUNCIÓN DE LOS CONECTORES *ALORS* Y *DONC* EN EL TEATRO DEL SIGLO XVIII

M^a Jesús Saló Galán

Universidad Complutense de Madrid

1. Introducción

Nos interesa en el presente artículo comprobar el funcionamiento de los conectores *alors* y *donc* en el teatro del s. XVIII. Hemos elegido tres obras de Beaumarchais que forman una trilogía en torno a un personaje central que le da su unidad: el conde español Almaviva.

Estas tres obras ofrecen la ventaja de presentar, además de los diálogos propios de cualquier pieza teatral, un prólogo cada una, en el que el autor justifica su obra y la defiende de la crítica. Esta parte es un alegato en forma de monólogo, lo que nos permite analizar dos tipos de discurso que pueden propiciar situaciones enunciativas muy diferentes.

Las tres obras suponen un total de 169 páginas. En ellas hemos localizado 24 *alors* y 241 *donc*.

Adelantamos como hipótesis a verificar a lo largo del trabajo que esta desproporción se debe principalmente al empleo prioritario de este último conector como marcador de estructuración del discurso.

Vamos a comenzar el trabajo estudiando el conector *alors* bajo la perspectiva de operador temporal, conector argumentativo de consecuencia y marcador discursivo.

En cuanto a *donc* puede presentarse como conector argumentativo marcando también la consecución, pero fundamentalmente como marcador discursivo.

El empleo de ambos en el intercambio de verificación sólo es posibles si el requerimiento de confirmación es el objeto de una relación de argumentación.

Pero todos estos extremos hay que verificarlos en el discurso teatral del XVIII, objeto prioritario de nuestro trabajo.

2. Estudio de *alors*

El carácter anafórico de este conector marca de una manera decisiva cualquiera de sus empleos:

L'hypothèse selon laquelle *alors* est avant tout un anaphorique fonctionnant comme repère énonciatif indicateur d'ancrage interpropositionnel ou interdiscursif permet, à notre sens, d'expliquer que ses différents emplois couvrent toutes les opérations d'énonciation [...]. (Gerech, 1987: 69)

Como conector temporal y argumentativo une dos enunciados: p y q.

1.- [...] Il a donc fallu l'y souffrir: *alors* les grands du monde ont vu jouer avec scandale cette pièce [...]. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 89)

2.- Mon maître, il dit, meissieïr... vous âfre tout l'esprit, et moi pas... *Alors* c'est chuste. (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*: 14)

Como conector discursivo une enunciaciones de uno o varios locutores: E(p) *alors* E(q) o una enunciación E(q) a una situación de comunicación o de saber colectivo S(p).

3.- Figaro

Monsieur, je m'en rapporte à votre équité, quoique vous soyez de notre justice.

Brid'oison

Hein?...Oui, je suis de la-a justice. Mais si tu dois, et que tu-u ne payes pas?...

Figaro

Alors monsieur voit bien que c'est comme si je ne devais pas. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 140)

E(p) una vez formulada permite concluir *alors* E(q)

2.1. "Alors" conector temporal

En este apartado tratamos los casos en que *alors* une dos enunciados p y q con valor exclusivamente temporal. Su carácter exclusivo elimina la relación argumentativa: p no se puede tomar como argumento para concluir q.

En este tipo de valor, la correlación de tiempos adquiere un papel esencial en la formulación del enunciado q que se guía por el valor de referencia del enunciado p.

Partimos de un T0 asociado a T1. Dependiendo de t1 que señala el tiempo de p, t2 determina el tiempo de q con relación a t1.

Gerech (1987) (cuyos planteamientos nos sirven de referencia para este estudio) defiende que el t2 de q no puede ser presente, tesis que vuelve a repetir cuando formula las condiciones de viabilidad del doble valor temporal y consecutivo-causal. Sin embargo y esto nos parece importante, en los textos que manejamos vemos que esta relación, no siempre se cumple.

En las tres obras que analizamos hemos encontrado diez *alors* con valor exclusivamente temporal.. Se trata de ver de qué manera se sitúa el t2 en relación al t1.

2.1.1. *Coincidencia en el tiempo*

Hay coincidencia en el tiempo de p y q, es decir que t1 coincide con t2 en el ejemplo siguiente:

4.- Le Comte:

Ruse d'enfer! Je m'y suis assis en entrant.

Chérubin

Hélas! Monseigneur, j'en étais tremblant derrière.

Le Comte

Autre forberie! Je viens de m'y placer moi-même.

Chérubin

Pardon; mais c'est *alors* que je me suis blotti dedans. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 112)

Sin embargo queremos proponer un ejemplo en el que la correlación de tiempos t1 respecto a t2 sitúa a ambos en el presente, contrariamente a lo señalado por Gerech y cuyo valor es: à ce moment-là o también dans ce cas-là, cambiando la orientación del conector:

5.- Ce qui nous plaît dans la Comtesse, c'est de la voir lutter franchement contre un goût qu'elle blâme, et des ressentiments légitimes. Les efforts qu'elle fait *alors* pour ramener son fidèle époux.... (*La folle journée ou le mariage de Figaro*:93)

Nos parece interesante este fenómeno que se repite en algún otro ejemplo que iremos viendo a lo largo del trabajo.

2.1.2. *Temporalidad reversible*

En este epígrafe tratamos los casos en que la temporalidad va de derecha a izquierda y viceversa: t1 puede marcar la anterioridad pero también la posterioridad, lo mismo sucede con t2.

Solamente hemos encontrado un ejemplo en monólogo y otro en diálogo:

6.- Mais ces amis eux-mêmes, pour éviter d'être froissés par les agents de la Terreur, s'ils eussent laissé leurs vrais titres aux personnages espagnols (car *alors* tout était péril), se crurent obligés de les défigurer [...]. (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*:1)

donde t1 = mais ces amis se crurent obligés de les défigurer, anterior a t2 = alors tout était péril. Pero también puede considerarse una secuencia que sucede con posterioridad a la introducida por *alors*.

2.1.3. *Sucesión en el tiempo*

Aquí nos referimos a la situación en que el tiempo de t1 es anterior al de t2. Esta secuencia temporal es la más frecuente en nuestro corpus, hemos localizado 4 ejemplos que siguen este esquema:

7.- Mais comme ce n'est pas là ce qui gâte un ouvrage aux yeux du censeur éclairé, tous, en l'approuvant, l'ont réclamé pour le théâtre. Il a donc fallu l'y souffrir: *alors* les grands du monde ont vu jouer avec scandale cette pièce où l'on peint un insolent valet. (La folle journée ou le mariage de Figaro:89)

p = il a donc fallu l'y souffrir, q = les grands du monde ont vu jouer avec scandale cette pièce où l'on peint un insolent valet: $t_1 < t_2$.

Sin embargo tenemos otro ejemplo que rompe la relación de temporalidad tal y como comentábamos al mencionar los plateamientos de Gerech:

8.- Il se relève avec dédain, se dérobe à l'œil qui le suit, et la passion la plus fouguese semble *alors* naître et sortir de la plus douce ivresse. (*Le barbier de Séville*: 49)

nos parece que no puede considerarse el t_1 un presente histórico y sin embargo los hechos que figuran en t_2 , también en el presente se sitúan claramente con posterioridad a los reseñados en t_1 .

2.1.4. Anterioridad en el tiempo

Este caso es el contrario del precedente; aquí el tiempo de referencia de q es anterior al de p. Es mucho menos frecuente que este último; no hemos encontrado más que un ejemplo:

9.- Mais avant de les quitter, le désolé Bartholo, frater *alors*, a fait rougir sa spatule; il en a timbré son fils à l'occiput, pour le reconnaître un jour, si jamais le sort les rassemble. (*Le barbier de Séville*: 44)

aquí t_2 (qui était frater alors) es anterior a t_1 : le désolé Bartholo a fait rougir sa spatule [...] es decir que su condición de hermano es anterior a los acontecimientos sucedidos en t_1 .

Hay coincidencia entre los tiempos de t_2 y t_1 en el pasado

2.2. "Alors" conector argumentativo

El acto p se presenta como suficiente para justificar la afirmación q.

El criterio sintáctico propuesto por el grupo λ -1 (1975) para distinguir un operador de un marcador, va a permitir definir *alors* y *donc* como marcadores de acto de palabra ya que ponen en relación dos actos sin crear uno nuevo.

Hay dos ejemplos en donde *donc* presenta únicamente valor argumentativo. El ejemplo (2) y el siguiente:

10.- Il faudrait répéter qu'homme de la cour peint seulement un noble état; [...] que si cet homme de la cour aime le bien par le goût, sans intérêt, si, loin de jamais nuire à personne, il se fait estimer de ses maîtres, aimer de ses égaux et respecter des autres; *alors* cette acception reçoit un nouveau lustre, et j'en connais plus d'un que je nommerais avec plaisir, s'il en était question. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 99)

Cuando el único valor de *alors* es el de conector argumentativo, el planteamiento es el siguiente: p sirve de argumento para la conclusión que se materializa en q.

En el ejemplo (10) p está compuesto de varios enunciados: si el cortesano ama el bien, si se hace apreciar de sus amos, querer por sus iguales y respetar por los demás; en ese caso se podrá concluir q = esta acepción recibe un nuevo brillo.

Pero solo se puede concluir q si la premisa anunciada en p se cumple, condición indispensable en la construcción de los valores argumentativos.

Alors ya no remite a un momento, *entonces* por ejemplo, sino que se interpreta como *en ese caso*, siendo p la causa de q y la correlación de tiempos ya no es pertinente.

2.3. “Alors” conector temporal argumentativo

Dado el valor primordial de *alors*, es decir un anafórico temporal, no es de extrañar que en la mayoría de las ocurrencias, cuando hay otro valor añadido, como el argumentativo, éste quede teñido a su vez por la referencia temporal.

Hemos encontrado seis secuencias en las que se da este doble valor, además del (5) abordado con motivo de la coincidencia temporal en el presente del t1 y t2.

11.- J'en suis trop las pour le garder. Toi, cours, ami, chez mon notaire; retire, avec mon reçu que voilà, mes trois millions d'or. *Alors* tu peux à juste titre être généreux au contrat, qu'il nous faut brusquer aujourd'hui. (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*:26)

En el ejemplo (11), aún siendo un diálogo, el conde concluye tomando su argumento en su propia enunciación pero además sitúa q en el tiempo con posterioridad a p.

El ejemplo (12) sacado de un monólogo *alors* concluye tomando como antecedente varios argumentos planteados por el L1 único actor del monólogo, añadiendo su valor temporal:

12.- C'est pendant le règne d'un bon prince qu'on écrit sans danger l'histoire des méchants rois; [...] on n'affecte point *alors* d'opprimer chez nous cette même littérature qui fait notre gloire au-dehors, et nous y donne une sorte de primauté que nous ne pouvons tirer d'ailleurs. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*:97)

13.- Si quelque joueur adroit veut entrer en partie et balloter à nous deux le léger volant de mes pensées, de tout mon cœur; s'il riposte avec grâce et légèreté, le jeu m'amuse et la partie s'engage. *Alors* on pourrait voir les coups portés, parés, reçus, rendus, accélérés, pressés, relevés même avec une prestesse, une agilité propre à réjouir autant les spectateurs qu'elle animerait les acteurs. (*Le barbier de Séville*: 43)

el valor de *alors* en esta secuencia es doble: *dans ce cas-là* y *à ce moment-là*. La referencia anafórica de p es al mismo tiempo nocional y temporal. P es argumento para q que tiene el valor consecutivo que le confiere la propia sucesión de acontecimientos.

Il paraît que cette double valeur temporelle et consécutive ou causale d'*alors* est soumise à trois impératifs qui la garantissent: en premier lieu la nécessité d'un repérage temporel pour q, en second lieu: l'absence de tout autre repérage temporel du même type en q - par

exemple la présence d'une datation - et enfin l'existence d'une relation argumentative entre p et q. (Gerecht, 1987: 73)

14 .- Ah! Le hasard, dira mon critique: et si le hasard n'eût pas conduit ce jour-là le barbier dans cet endroit, que devenait la pièce? - Elle eût commencé, mon frère, à quelque autre époque.- Impossible, puisque le tuteur, selon vous-même, épousait le lendemain.- *Alors* il n'y aurait pas eu de pièce. (*Le barbier de Séville*:45)

el valor de *alors* temporal hace referencia al enunciado anterior donde t1 le tuteur épousait le lendemain sitúa el tiempo de partida en el pasado, pero siendo simultáneamente una referencia nocional o una hipótesis de partida ofrece la posibilidad de concluir con una consecuencia hipotética puesto que todo discurre en el terreno de las suposiciones: *alors* il n'y aurait pas eu de pièce.

15 .- Enfin, le bruit croissant toujours, pour arracher l'affaire avec douceur, j'ai laissé le mot Ursulines à la place où je l'avais mis: chacun *alors* content de soi, de tout l'esprit qu'il avait montré s'est apaisé. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 98)

tanto en el ejemplo (14) como en el (15), el tiempo de referencia de p se sitúa en el pasado, que es el caso más frecuente, mientras que en el (13) la condición o premisa p se sitúa en el presente, para señalar el momento t1 como punto de partida para prefigurar lo que podría suceder si tales condiciones se cumplieran.

16.- La Comtesse

Il n'y aurait personne d'exposé... Le Comte *alors* ne pourrait nier... Avoir puni sa jalousie, et lui prouver son infidélité, cela serait... (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 132)

en todos los ejemplos tratados hasta aquí hay una relación de causa consecuencia ligada al valor de sucesión de acontecimientos, pero hay otra posibilidad cuando el valor de causalidad establece una relación de anterioridad de q respecto al enunciado p.

17.- Quand il y avait un frère aîné, l'orgueil d'un très grand nom le condamnant au célibat, l'ordre de Malte était son sort. Le préjugé semblait *alors* couvrir l'injustice de ce partage entre deux fils (timidement) égaux en droits. (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*: 31)

en este caso *alors* introduce un valor de anterioridad y de causa respecto al enunciado que le precede: es porque en aquella época había un prejuicio que impedía el reparto de la herencia entre los hermanos que el tener un apellido importante condenaba al segundo al celibato de la orden de Malta.

2.4. "Alors" conector discursivo

Ya habíamos señalado la posibilidad de que este conector relacione dos enunciaciones E(p) *alors* E(q) o bien una situación de comunicación a un enunciado S(p) *alors* E(q) en la que intervienen dos enunciadorees, ejemplo (3).

En este ejemplo *alors* conecta la enunciación de Brid'oison con la enunciación de Figaro. *Alors* permite a Figaro, tomando como argumento la intervención anterior, concluir en un sentido determinado. Se podría conceder a *alors* el valor de "en ese caso"

o “en esa situación”: E(p) = toda la enunciación anterior: *alors* monsieur voit bien que c’est comme si je ne devais pas.

Pero creemos que hay un matiz importante en esta intervención introducida por *alors*: no es exacto pensar que la enunciación de Figaro y Brid’oison permita concluir en el sentido en que lo hace Figaro, es más, la consecuencia presentada en E(q) parece poco fundamentada o absurda si tenemos en cuenta la pregunta formulada por el ayudante del tribunal.

Nos aventuramos a proponer que en este caso *alors* es un conector discursivo que relaciona no sólo enunciaciones sino una situación de comunicación S(p) en la que el enunciador, Marceline acaba de exponer al magistrado el motivo de su querrela. Ha dado a Figaro un dinero como compromiso de matrimonio. Figaro no quiere casarse con ella y en la intervención que nos ocupa revela que tampoco piensa devolver el dinero. *Alors* por lo tanto tiene valor de consecuencia a partir no de una enunciación precedente sino de una situación de comunicación que da validez a la enunciación de Figaro y la hace comprensible.

Otro valor propio a este tipo de conector es el conminatorio. Veamos un ejemplo:

18.- Le Comte

Quand tout sera fini, si vous croyez m’en devoir, vous serez le maître. D’après un travail que fait actuellement don Bazile avec un homme de loi...

Bartholo

Avec un homme de loi, pour mon mariage?

Le Comte

Sans doute. Il m’a chargé de vous dire que tout peut être prêt pour demain. *Alors*, si elle résiste...(Le barbier de Séville: 72)

aquí hay un valor perlocutorio de amenaza como se ve en las maquinaciones que siguen y que intentan buscar motivos para forzar a Rosine para que se case con Bartholo, para lo cual cuentan con una carta comprometedora.

Alors como conector discursivo se explota de manera diferente cuando se trata de diálogo o de monólogo. En el primer caso los interlocutores definen de este modo su posición y hacen saber al otro que ha tomado en cuenta su decir para de este modo establecer su intención discursiva. En el monólogo con *alors* el locutor autodefine su propio lugar:

19.- Monólogo de Figaro:

Le désespoir m’allait saisir; on pense à moi pour une place; mais par malheur j’y étais propre: il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l’obtint. Il ne me restait plus qu’à voler; je me fais banquier de pharaon: *alors*, bonnes gens! Je soupe en ville et les personnes dites comme il faut m’ouvrent poliment leur maison [...]. (La folle journée ou le mariage de Figaro: 160)

donde el propio Figaro asume su enunciación y la toma como premisa para concluir en la enunciación siguiente justificando el tipo de vida que va a llevar a partir de ese momento.

3. Estudio de *donc*

Nos interesamos, llegados a este punto en comparar estos dos marcadores, y en ver si en alguna situación el empleo de ambos es igualmente probable.

Hemos estudiado *alors* bajo la perspectiva de operador temporal, conector argumentativo y marcador discursivo. *Donc* sin embargo no puede ser abordado más que como conector argumentativo y como marcador discursivo.

La desproporción numérica que se presenta en nuestro corpus entre ambos conectores es tremenda: 241 *donc* frente a 24 *alors*. Sin embargo este último conector tiene un valor temporal que no se presenta en *donc*, pero es precisamente este matiz anafórico presente en casi siempre en sus empleos el que limita su utilización. Como marcador discursivo *donc* es casi omnipresente, lo que en último término justifica su proliferación.

Sin embargo es raro encontrar ejemplos en los que *donc* funcione como conector argumentativo en los textos que estamos manejando.

3.1. “Donc” conector argumentativo

Veámos en el apartado relativo a *alors* que tanto éste como *donc* son conectores pragmáticos, marcadores de acto de palabra.

La relación introducida por *donc* en este caso es similar a la que se establece mediante *alors*: p, donc q, significa que el acto p se presenta como suficiente para justificar la afirmación q. P argumenta a favor de q, por eso es conector argumentativo. A su vez q se presenta como la consecuencia que se deriva de los argumentos expuestos en el antecedente inmediato presentado en el texto, es decir en p.

20.- Figaro

J'ai oublié ma guitare, moi! Je suis *donc* fou! (*Le barbier de Séville*: 58)

3.1.1. Propiedades inherentes al argumento p

1º Este argumento es nuevo o se presenta como tal al interlocutor

2º El hecho de ser tomado como argumento para una consecuencia que se deriva de él supone que la información, la aserción o el acto realizado forma parte del saber común y ya ha sido aprobado por el conjunto y aceptado como cierto por el / los interlocutores

3º Por este mismo motivo no puede ser puesto en duda:

21.- Figaro

*Je suppose que j'ai oublié ma guitare, moi! *Donc* je suis fou!

22.- Si la déclamation est un abus du théâtre *alors* le chant est l'abus de l'abus

vemos en estos dos ejemplos (el segundo sacado también del barbero de Sevilla y ambos transformados para el caso) cómo la certeza de lo expuesto en p no puede ser puesto en duda. Cuando esto sucede no se puede concluir con el conector *donc*.

Sin embargo esta premisa no es absolutamente obligatoria para concluir mediante *alors*. Volvemos al segundo ejemplo y lo llevamos a su estado original:

23. Si la déclamation est déjà un abus de la narration au théâtre, le chant n'est *donc*, comme on le voit, que l'abus de l'abus. (*Le barbier de Séville*: 48)

ahora *donc* es admisible. Si se otorga a *si el* valor de *du moment que*, esto aleja a p de la suposición para establecer como cierto un argumento que fundamenta una consecuencia. El *si* no introduce una condicional sino es una forma retórica que da por supuesto que todos participan del sentimiento allí expuesto: es cierto que la declamación es un abuso de la narración en el teatro

3.1.2. Propiedades de q

Sin embargo las propiedades 2 y 3 no son necesarias en q.

24. Vous êtes trop éclairés pour ignorer que l'amour, même le plus pur, a un motif intéressé: on ne l'aime *donc* pas encore. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 94)

el conector sería igualmente válido si se introdujera un modalizador en el movimiento inferencial de q; así podríamos terminar el ejemplo de la manera siguiente: il est *donc* probable qu'on ne l'aime pas encore.

La relación que se establece entre *donc* y la consecuencia o conclusión no puede referirse al contenido informativo de q sino al acto realizado en q.

25. Au reste, ayant fait contre moi cause commune, il était juste, madame et monsieur, que je vous offrissse en commun mes justifications. Soyez *donc* persuadés que [...] c'est toujours en badinant que je dis du mal de la Beauté [...]. (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*: 47)

la función informativa es: c'est en badinant que je dis du mal de la Beauté, pero en este caso es sobre el acto realizado: soyez persuadés sobre lo que incide el conector *donc*.

Este conector puede aparecer relacionando antecedentes con consecuentes de valor ilocutorio muy variado:

26. Rosine

Le voici qui revient; sortez *donc* par le petit escalier. (*Le barbier de Séville*: 64)

donde encontramos en q un valor ilocutorio ejercitivo, *donc* introduce una orden motivada por la razón expuesta en p.

3.1.3. "Donc" en secuencias de monólogo o diálogo

Finalmente y para concluir sobre este aspecto de *donc* que por otra parte no está muy extendido en nuestro corpus, hay que mencionar que el *donc* argumentativo puede aparecer tanto en monólogo como en diálogo sin que haya diferencias funcionales fundamentales:

27. Figaro, sautant de joie.

Donc à la fin j'aurai une femme! (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 156)

Figaro concluye sobre un antecedente que es toda la enunciación precedente (donde intervienen varios locutores); L2 saca su consecuencia de lo expuesto anteriormente; al ser adoptado como hijo por Bazile, su situación cambia lo que le permite concluir con: *donc*....(27)

En el ejemplo que sigue *donc* puede enlazar o bien con L1 (Franchette) o bien con el propio enunciado de L2 (Figaro):

28. Franchette

Pas autrement que vous le dites: Tiens, petite Franchette, rends cette épingle à ta belle cousine, et dis-lui seulement que c'est le cachet des marronniers

Figaro

Des grands?...

Franchette

Marronniers. Il est vrai qu'il a ajouté: Prends garde que personne ne te voie

Figaro

Il faut obéir, ma cousine: heureusement personne ne vous a vue. Faites *donc* joliment votre commission et n'en dites pas plus à Suzanne que Monseigneur n'a ordonné. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 157)

donc encadena una orden que puede estar ligada a la enunciación de L1: ten cuidado que nadie te vea, o actuar como si fuera un monólogo haciendo que su propio enunciado le lleve a Figaro a concluir: puesto que hay que obedecer (antecedente) *donc* (conector) cumple tu encargo (consecuencia).

Otras veces el interlocutor L2 encadena mediante *donc* su intervención a la de L1 sacando su conclusión de la intervención del primero:

29. Le Comte

En vérité, Suzon, j'ai pensé mille fois [...] (aquí entabla una disquisición sobre la permanencia de la ilusión en el amor)

La Comtesse piquée.

Donc elles doivent tout?... (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 163).

la intervención de la condesa viene motivada por el enfado que le produce los razonamientos que el conde hace a Suzon para justificar en último término las infidelidades. Hay que suponer la intervención completa. Es una protesta ante estos argumentos lo que le hacen concluir con enojo: por lo tanto ¿ellas deben hacer cualquier cosa para retenerlos?

El antecedente de *donc* puede ser una secuencia entera que puede plantear dos o más argumentos sobre los que concluir, o bien puede estar tomada globalmente como antecedente: este es el caso que planteamos en el ejemplo siguiente donde X es la intervención completa de L1:

30. (Léon cuenta que ha realizado públicamente la lectura de su ensayo sobre los abusos de los votos monacales, siendo muy bien recibida por el auditorio)

Donc au lieu de vous préparer à partir pour vos caravanes, à bien mériter de votre ordre, vous vous faites des ennemis? Vous allez composant, écrivant sur le ton du jour!...Bientôt on ne distinguera plus un gentilhomme savant! (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*: 11)

3.2. “Donc” marcador de reanudación

MSD (marcador de estructuración discursiva) es sin lugar a dudas la función de *donc* que se repite sistemáticamente a lo largo de toda la obra. Por razones de espacio sólo vamos a estudiarlo como marcador de reanudación.

Después de apartarse de la línea argumentativa inicial tras varias digresiones, el locutor vuelve a retomarla utilizando *donc* para ponernos en guardia sobre sus intenciones:

31. J'ai *donc* pensé, avec les comédiens, que nos pouvions dire au public: Après avoir bien ri, le premier jour, au Barbier de Séville [...] Après avoir, le second jour, gaiement considéré, dans La Folle Journée, les fautes de son âge viril, [...] Par le tableau de sa vieillesse, et voyant La Mère coupable, venez vous convaincre [...] C'est le but moral de la pièce. (L'autre Tartuffe ou la mère coupable: 1)

Beaumarchais explica que después de cuatro años de exilio vuelve a Francia y los actores del Teatro francés le piden que represente la obra tal y como la pensó inicialmente. Según el punto de vista de los artistas, compartido por él, va a representar en tres sesiones consecutivas toda la novela de la familia Almaviva. Es llegado a este punto cuando retoma el hilo del discurso, tal y como aparece en el ejemplo y se extiende sobre la relación que él establece entre las dos primeras obras y la tercera..

3.2.1. Criterios que definen este tipo de marcador

A) Criterio temático: el tópico al que se remite anafóricamente puede estar representado de una manera implícita:

32. J'ai *donc* réfléchi que, si quelque homme courageux ne secouait pas toute cette poussière, bientôt l'ennui des pièces françaises porterait la nation au frivole opéra-comique, et plus loin encore [...]. (*La folle journée ou le mariage de Figaro*: 90)

el autor acaba de poner como ejemplo de teatro comprometido la obra de Molière, eso sí cogiendo sus modelos fuera de la sociedad para evitar problemas. Reflexionando sobre este tema y tomándolo como base de actuación (aquí es donde *donc* sirve de nexo entre dos razonamientos) retoma la idea abandonada diciendo que sus obras tienen que hacer algo más que divertir so pena de llegar a ser un teatro frívolo y aburrido que no aporte nada a la sociedad.

También el argumento que se retoma mediante *donc* puede estar expresado explícitamente:

33. En plaisantant *donc*, il faudrait peut-être avoir égard à la différence des ressentiments, et songer que si les belles se vengent et se séparent de nous, ce n'est là qu'un mal négatif; au lieu que les médecins se vengent en s'en emparant, ce qui devient très positif. (*Le barbier de Séville*: 47)

retoma el tópico iniciado un poco antes: En fait de plaisanterie, ajouterai-je, vous savez, monsieur, qu'on ne demande jamais si l'histoire est vraie, mais si elle est bonne.- Eh! Croyez-vous moins perdre à cet examen qu'au premier?

Y continúa bromeando sobre quien domina el mundo: las bellas por el placer o los médicos por el dolor. Este argumento y contra argumento se reintroducen mediante *donc*, para continuar en la misma línea iniciada en: en fait de plaisanterie.

B) Criterio de sustitución: este empleo de *donc* puede ser sustituido por el marcador *alors* teniendo la misma función:

34. Son Excellence M. le Comte Almaviva, dont j'ai, depuis longtemps, l'honneur d'être ami particulier [...] Son Excellence était *donc* un jeune seigneur espagnol, vif, ardent, comme tous les amants de sa nation, que l'on croit froide et qui n'est que paresseuse. (*Le barbier de Séville*: 44)

después de la introducción aquí presente el autor continúa divagando sobre el cambio que los años han efectuado en el carácter del Conde Almaviva. El tópico al que remite anafóricamente *donc* está muy claro: son Excellence que a su vez podría retomarse mediante el marcador *alors*.

Esta sustitución es imprescindible para comprobar que estamos ante un marcador discursivo o de estructuración:

35. [...] je n'ai plus même la ressource du bâton de Jacob: plus d'escamotage, de tricherie, de coquetterie, d'inflexion de voix, d'illusion théâtrale, rien. C'est ma vertu toute nue que vous allez juger.

Ne trouvez *donc* pas étrange, monsieur, si, mesurant mon style à ma situation, je ne fais pas comme ces écrivains qui se donnent le ton de vous appeler négligemment lecteur [...]. (*Le barbier de Séville*: 41)

el autor opone su estilo, sin adulación hacia el lector, a su situación como escritor, sin ningún as en la manga (argumento justificado en las ocurrencias precedentes a: C'est ma vertu toute nue que vous allez juger).

En este caso la sustitución de *donc* por *alors* no es admisible, señala la oposición entre las ocurrencias que marcan su estilo y su actitud posterior.

Es interesante puntualizar que el marcador *donc* aparece indistintamente en el monólogo como en el diálogo

Los ejemplos hasta ahora reseñados pertenecen a monólogos, a continuación señalaremos una ocurrencia en diálogo:

36. Le Comte
Monsieur Bégearss; je vous cherchais
Bégearss
Avant d'entrer chez vous, monsieur, je venais prévenir Suzanne que vous avez dessein de lui demander cet écriin...
[...] Suzanne
Je vais *donc* vous l'aller chercher. (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*: 7)

después de unas disquisiciones sobre el tratamiento que Suzanne debe dar al conde, vuelve ésta sobre el tópico que iniciaba la conversación: ir a buscar el estuche para mostrárselo al conde.

Hay otro tipo de ocurrencias, muy frecuentes en el diálogo, y por lo tanto muy numerosas en nuestras tres obras. Se trata del *donc* que funciona en relación con la misma locución en que aparece, haciendo referencia a situaciones anteriores que motivan la réplica y cuya misión es precisamente ese nexo entre el enunciado del interlocutor y la réplica. Este conector hace que la interjección o pregunta así elaborada tenga un punto de admiración, extrañeza, premura etc.

37. Bégearss

Sers ton ami; ton sort devient superbe.- J'épouse Florestine; c'est un point arrêté; son père le veut absolument.

Suzanne

Qui, son père?

Bégearss, en riant.

Eh, d'où sors-tu *donc*? [...]. (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*: 7)

38. Suzanne

...Mais Figaro, si je vois bien, est le confident du jeune homme.

Bégearss

C'est le moindre de mes soucis. Ne serais-tu pas aise d'en être délivrée?

Suzanne

S'il ne lui arrive aucun mal...

Bégearss

Fi *donc* la seule idée flétri l'austère probité [...]. (*L'autre Tartuffe ou la mère coupable*: 6)

en el ejemplo 37 Bégearss, personaje un tanto liante, quiere casarse con la pupila del conde. Al comentar a Suzanne que su padre tiene interés en que se efectúe esta boda, y preguntar ingenuamente quién es el padre, surge la exclamación: Eh, d'où sors-tu *donc*? Que no tendría sentido sin la referencia anafórica al diálogo que le precede y que al mismo tiempo queda enfatizada precisamente por el marcador.

En el ejemplo siguiente, situado en el mismo contexto que el anterior, aparece una de las expresiones que se repiten con más frecuencia: Fi *donc* cuyo valor es mostrar la extrañeza que la anterior intervención le produce a Bégearss.

En efecto Figaro puede oponerse a sus proyectos, dado que es el confidente de Léon, hijo del conde y novio de Florestine. Bégearss quiere deshacerse de Figaro a lo que Suzanne (esposa de Figaro) replica con miedo, que teme por su marido. Enlazando con toda esta secuencia que le sirve de tópico anafórico, tenemos la exclamación: Fi *donc* la seule idée flétri l'austère probité, que queda reforzada por el marcador que exagera su efecto de extrañeza.

4. Conclusión

Con este trabajo hemos querido hacer el estudio de estos dos conectores en varios de sus aspectos por lo que tienen de semejanza: conectores argumentativos consecutivos y marcadores de discurso. Como marcador argumentativo, *donc* tiene una restricción que se opera en p y no permite que este argumento se ponga en duda, mientras que esta restricción no se verifica en *alors* que puede inducir a una conclusión aún en estas circunstancias.

Como marcadores discursivos de reanudación, ambos son equivalentes cuando el criterio de sustitución realizado por el marcador es sobre el antecedente, pero *alors* no puede sustituir a *donc* si hay oposición entre las ocurrencias (antecedente y reanudación)

Nos interesa especialmente reseñar que el conector *alors* en sus empleos exclusivamente temporales (en estos textos del XVIII) aparece frecuentemente en una relación de temporalidad presente / presente; lo que nos lleva a pensar que la correlación de tiempos respecto al T0, no se concebía con la misma rigidez que aparece en los textos que manejamos del s. XX.

El matiz temporal anafórico tiñe a *alors* de un valor que por estar presente en muchas de sus intervenciones hace imposible su sustitución por *donc* que carece de ese matiz.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- El texto empleado en este estudio es: *Théâtre [Document électronique] / Beaumarchais [texte établi par Jean-Pierre de Beaumarchais]*: <<http://www.bibliopolis.fr>>.
- FRANCKEL, J.-J. (1987). «Alors, Alors que», *Bulag*, 13.
- GERECHT, M^a J. (1987). «Alors: opérateur temporel, connecteur argumentatif et marqueur du discours», *CLF*, 8, pp. 69-79.
- SCHELLING, M (1983). «Remarques sur le rôle de quelques connecteurs (donc, alors, finalement, au fond) dans les enchaînements en dialogue», *CLF*, 8, pp. 168-187.
- ZENONE, A (1981). «Marqueurs de consécution: le cas de donc», *CLF*, 8, pp. 113-139.
- (1982). «La consécution sans contradiction: donc, par conséquent, alors, ainsi, aussi (première partie)», *CLF*, 4, pp. 107-141.

À PROPOS DE LA CONSTRUCTION INDIRECTE DE L'ETHOS LINGUISTIQUE

Desiderio Tejedor de Felipe

Universidad Autónoma de Madrid

Comme cela est suggéré dans le titre de ce travail, nous allons privilégier la notion grecque d'ethos qui constitue, avec celles de pathos et de logos, une figure incontournable de la rhétorique. Depuis quelques années, elle a été mise à l'honneur par de nombreux chercheurs appartenant à divers horizons des sciences humaines. En linguistique, l'ethos a notamment fait l'objet d'un ouvrage dirigé par Ruth Amossy, publié en 1999, ayant pour titre *Image de soi dans le discours. La construction de l'ethos*.

La base de notre propre recherche s'inscrit, quant à elle, dans la perspective polyphonique et argumentative représentée par les travaux de J.Cl. Anscombe et O. Ducrot. C'est effectivement ce dernier qui, dans un souci méthodologique, récupère de la rhétorique antique cette notion afin d'expliquer la distinction entre deux figures centrales de sa théorie, le locuteur-L et le locuteur- λ , c'est-à-dire deux entités discursives n'existant que du fait de l'activité langagière; la première faisant allusion au locuteur tenu pour responsable de l'énoncé et, la seconde, au locuteur considéré comme objet de l'énoncé. Ainsi, par exemple, cette déclaration d'un enfant à sa mère: «Maman, j'ai cassé le vase», illustrerait, dans la conception que défend Ducrot, un phénomène de dédoublement énonciatif et par la même occasion un cas d'autocritique. Voici comment il conçoit l'ethos et l'autocritique:

Un des secrets de la persuasion telle qu'elle est analysée depuis Aristote est, pour l'orateur, de donner une image de lui-même favorable, image qui séduira l'auditoire et captera sa bienveillance. [...] Dans ma terminologie, je dirai que l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel: c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contre coup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation, concerne en revanche λ , l'être du monde, et

ce n'est pas celui-ci qui est en jeu dans la partie de la rhétorique dont je parle (la distance entre ces deux aspects du locuteur est particulièrement sensible lorsque L gagne la faveur de son public par la façon même dont il humilie λ: vertu de l'autocritique. (Ducrot, 1984: 200-201)

Une autre idée importante pour notre travail et centrale dans la théorie polyphonique consiste à défendre l'idée que dans l'énoncé peuvent s'inscrire différents points de vue dont l'origine n'est pas toujours attribuable au locuteur et à l'égard desquels celui-ci adopte diverses attitudes. En fait, Ducrot attribue la source de ces points de vue à une autre figure, l'énonciateur. Pour notre part, nous utiliserons, dans le présent travail, les termes d'énonciateurs et de point de vue comme synonymes.

Ce concept de point de vue est important, car il nous permet d'articuler la conception polyphonique de l'énonciation avec la théorie de l'argumentation. L'idée de base de cette seconde théorie repose, à travers ses diverses étapes et avatars, sur le principe selon lequel interpréter le sens d'un énoncé consisterait à déceler les «valeurs sémantiques profondes» (Anscombe, 1995: 186), c'est-à-dire des instructions se trouvant au niveau de la phrase – pour reprendre le terme employé par J. Cl. Anscombe – ou structure profonde – pour utiliser la terminologie de la Grammaire Générative Transformationnelle. Seconde idée importante: parmi ces instructions de «nature pragmatique» (Anscombe, 1995: 186), il s'en trouverait certaines permettant de justifier des enchaînements argumentatifs. Ces instructions, on l'aura deviné, ce sont les topoï. Concept qui, à l'heure actuelle, a été plus ou moins abandonné au profit de celui de stéréotype, et cela, en partie, dû au problème posé par l'une des propriétés qu'il se voyait assigner, à savoir la gradabilité.

Pour notre part, nous reprenons l'idée qu'il existe, au niveau profond, des éléments favorisant le passage d'argument à conclusion. À y regarder de près, ces éléments constituent aussi des points de vue mais dont l'origine ne peut être attribuée au locuteur en tant que responsable de l'énonciation, c'est-à-dire au locuteur-L, puisqu'ils préexistent à l'acte d'énonciation. Ils appartiennent au savoir partagé d'une communauté mais peuvent aussi «être créés de toute pièce». Il s'agit donc d'un topos auquel on n'attribue plus cette idée de gradabilité. Nous proposons de l'appeler **point de vue primitif**.

Mais, finalement, qu'est-ce qu'un **point de vue**? Pour l'heure, nous définissons cette notion comme la **représentation discursive d'un procès**, définition que nous empruntons à P. P. Haillet (2002: 167). En définitive, le point de vue primitif ne serait qu'un ou plusieurs **point(s) de vue sous-jacent(s)** avec une fonction bien précise, à savoir, dans le présent travail, justifier le passage d'un argument à une conclusion.

Voyons un exemple qui nous permettra, d'une part, d'illustrer les concepts de point de vue, de point de vue sous-jacent, de point de vue primitif, et, d'autre part, d'enchaîner avec la notion d'ethos. Un individu demande un service à un ami:

J'avais un service à te demander.

PDV (Point de vue) → J'avais un service à te demander.

PVSJ (Point de vue sous-jacent) → J'ai un service à te demander.

PVP (Point de vue primitif) → On rend toujours service à un ami.

Conclusion → Rends-moi le service.

L'approche que nous adoptons consiste à interpréter cet énoncé comme le lieu où s'inscrivent deux points de vue se rapportant au même procès. Le premier, «J'avais un service à te demander» constituant une atténuation du point de vue sous-jacent (PVSJ): «J'ai un service à te demander».

A travers l'énoncé de surface, le locuteur-L représente le locuteur-λ, «en tant qu'être du monde»¹, comme protagoniste d'un procès désactualisé². Ce dédoublement du locuteur revient à dire que «moi-maintenant-auteur de l'énoncé» représente «moi-objet de l'énoncé» comme actant d'un procès antérieur au maintenant de l'énonciation. Ce qui se traduit par l'utilisation de l'imparfait de l'indicatif. Cette représentation du procès comme désactualisé est ressentie comme moins agressive que celle qui correspond au point de vue sous-jacent où l'objet de l'énoncé, le locuteur-λ, est représenté cette fois-ci dans un procès contemporain du *maintenant* de l'énonciation, c'est «moi-maintenant-objet de l'énoncé» qui est concerné.

Le locuteur-auteur est naturellement responsable de l'énoncé de surface, en conséquence il ne peut qu'adopter une attitude d'engagement vis-à-vis du point de vue «j'avais un service à te demander»; en revanche, il se distancie du point de vue sous-jacent «j'ai un service à te demander».

Cette distinction permet de justifier l'interprétation de l'énoncé de surface en tant que version atténuée du point de vue sous-jacent. Celui-ci constitue, en outre, un argument favorisant une conclusion implicite du type: «Rends-moi le service». Conclusion inférable en vertu de la convocation d'un point de vue primitif, selon lequel d'une manière générale: «on rend toujours service à un ami». La responsabilité de la conclusion ne peut pas être ici imputée au locuteur. En effet, le locuteur-auteur, en représentant le locuteur-objet comme prenant part à un procès antérieur au *maintenant* de l'énonciation, se dégage de toute responsabilité. Si on lui en attribuait la responsabilité, il pourrait répliquer que le procès est représenté comme antérieur au moment de l'énonciation et donc n'aurait plus aucune validité dans l'actualité. Le fait de se distancier du point de vue sous-jacent et en conséquence de l'enchaînement argumentatif contribue à éviter la projection d'un ethos négatif d'individu agressant son interlocuteur par le biais d'une injonction, et en conséquence évite que l'interlocuteur ne se sente agressé.

Mais, qu'en est-il de l'ethos?

Aristote, dans son désir d'établir une typologie des facteurs qui contribuent à convaincre, introduit une idée qui semble aller de soi, mais qui n'en est pas moins importante: «c'est l'idée selon laquelle l'auditoire est sensible à la présence de certaines qualités chez l'orateur» (Aristote:). Ces qualités sont transmises à travers l'image que le locuteur donne de lui-même, il s'agit de l'ethos.

Cependant, nous savons tous que, depuis la production langagière la plus spontanée au discours politique le plus élaboré, le locuteur peut afficher des qualités qu'il ne possède pas en réalité. Effectivement, l'ethos est, trop souvent, feint. C'est ainsi que nous concevons cette notion, ce qui veut dire que nous n'assimilons donc pas cette

¹Dorénavant: locuteur-objet.

²Tout procès temporellement non-actuel, c'est-à-dire représenté comme antérieur ou postérieur au maintenant de l'énonciation, sera interprété comme désactualisé (cf. Foullioux; Tejedor).

image à la personnalité ou à l'identité réelle du locuteur. Au contraire, elle est, pour nous, le résultat d'une construction discursive qui s'inscrit dans une stratégie argumentative, dans un calcul, visant à influencer sur l'interlocuteur, visant à imposer une certaine représentation du monde.

Bien que nous soyons conscients que le locuteur projette une image de lui-même, entre autres, à travers ses actes, la manière de se mouvoir dans l'espace, la manière de s'habiller ou son statut social, nous ne nous attarderons pas sur ces paramètres. L'ethos que nous considérons correspond à un artifice élaboré par le locuteur à travers son discours. Nous le concevons comme une **représentation discursive du locuteur**, c'est-à-dire comme une image intentionnelle que le locuteur projette de lui-même à travers l'activité discursive, à travers l'énonciation.

À l'intérieur de cette notion d'ethos linguistique, nous avons distingué un **ethos linguistique énonciatif** qui coïncide, dans le temps, avec le moment de la parole, et un **ethos linguistique** que nous qualifions d'**historique** puisqu'il s'agit, dans notre appareil conceptuel, d'une représentation discursive antérieure au moment de l'énonciation. Nous nous éloignons sciemment du concept d'**ethos préalable** de Ruth Amossy (1999: 134) ou de celui d'**ethos prédiscursif** de Dominique Maingueneau (1999: 78), car ils impliquent nécessairement, de la part de l'interlocuteur, une connaissance préalable à l'acte d'énonciation, d'une image du locuteur. En revanche, dans notre conception, aussi bien l'ethos énonciatif que l'ethos historique sont véhiculés par l'acte d'énonciation.

Après avoir distingué ces deux types d'ethos, distinction qui nous sera d'un grand secours par la suite, nous sommes en droit de nous poser la question suivante: comment se construit l'ethos?

Nous considérons que c'est en fonction du rapport que le locuteur établit avec les points de vue que l'ethos se construit. Le locuteur-L, auteur de l'énoncé, au fil de son activité argumentative, est amené à convoquer un ou plusieurs point(s) de vue dans l'énoncé de surface, un ou plusieurs point(s) de vue sous-jacent(s), un ou plusieurs point(s) de vue primitif(s). Le locuteur-auteur de l'énoncé a, en outre, la possibilité de se représenter comme objet du point de vue, il se produit alors, éventuellement mais pas nécessairement, un dédoublement énonciatif, ou bien de représenter un autre être du monde comme actant du procès représenté dans le point de vue. C'est notamment le cas avec le point de vue de surface ou le point de vue sous-jacent. Points de vue que le locuteur peut représenter –ou non– comme émanant de lui et à l'égard desquels il adopte une attitude d'engagement ou de distanciation à leur égard, voire n'afficher aucune attitude particulière. En revanche, le locuteur ne peut jamais se représenter comme objet du point de vue primitif et ne peut jamais en être la source, il ne peut que le partager ou s'en distancier. Nous avons déjà signalé que le point de vue primitif a, à la différence des deux autres, une fonction spécifique: justifier les enchaînements de type conclusif. Ces discours primitifs sélectionnés lors de l'élaboration du discours reflètent les croyances que le locuteur a l'intention de faire partager ou d'imposer à son auditoire, dans le but de le faire agir d'une manière déterminée. Ces choix contribuent à cerner l'*ethos*, c'est-à-dire une image favorable –ou non– du locuteur, car choisir un point de vue primitif, plutôt qu'un autre, implique une prise de position de la part du locuteur. Ce positionnement le définit face à son auditoire, car en effet, ce que perçoit le destinataire, c'est cette image construite intentionnellement qui est impliquée par le choix effectué.

Accéder à cet *ethos*, supposera donc une activité déductive d'interprétation de la part de l'allocutaire ou de l'auditoire, voire même du linguiste.

Dans ce sens, lorsque le locuteur se représente comme objet du point de vue de surface, nous parlerons de **construction directe de l'ethos linguistique**, au contraire lorsqu'il n'en est pas l'objet nous ferons allusion à une **construction indirecte de l'ethos linguistique**.

Ainsi, un phénomène d'autocritique comme celui illustré par le premier exemple: «Maman, j'ai cassé le vase», correspondrait à un cas de construction directe de l'ethos linguistique, bien qu'un peu complexe.

Nous défendons la présence ici de deux enchaînements argumentatifs de type conclusif qui vont donner lieu à deux *ethos* linguistique de polarité différente. Cet exemple, nous analysons de la manière suivante: le point de vue *j'ai cassé le vase*, dont le responsable n'est autre que le locuteur -auteur de l'énoncé, c'est-à-dire ici l'enfant, constitue un argument orienté vers une conclusion implicite lui étant défavorable du type: *je mérite une sanction*. Cet enchaînement est rendu possible par la convocation d'un point de vue primitif selon lequel d'une manière générale: *toute faute commise mérite une sanction*, dont le locuteur accepte la validité et qu'il partage mais dont il ne peut revendiquer la paternité.

À travers son activité discursive, le locuteur-auteur de l'énoncé représente le locuteur-être du monde comme ayant commis une faute à un moment antérieur au *maintenant* de l'énonciation, faute qui, par ailleurs, devrait être sanctionnée, en vertu du point de vue primitif convoqué. Le recours à l'embrayeur de personne *je*, la représentation du procès comme antérieur ainsi que le choix du point de vue primitif permettent au locuteur-auteur de l'énoncé, dans une première étape de sa stratégie argumentative, de projeter une image lui étant défavorable. Cette image négative correspond à un *ethos historique* –tel que nous l'avons décrit ci-dessus. Cependant, nous considérons qu'en dernière instance, le locuteur a toujours l'intention de construire un *ethos positif*³, celui-ci, soumis à la perception de l'auditoire, sera alors simplement validé ou non-validé. Il s'agit ici, ne l'oublions pas, d'un cas d'autocritique et donc d'une stratégie qui constitue une feinte. Cela nous mène à défendre l'idée selon laquelle l'enchaînement vu ci-dessus constitue, en même temps, un autre acte et implique toute une stratégie argumentative sous-jacente. Le locuteur adopte une *attitude performative*. Car la force de cet acte d'énonciation réside dans le fait qu'un autre acte est réalisé, il s'agit de *l'acte de contrition*. Cet acte de reconnaissance de la faute commise équivaut à un argument implicite du type: *J'avoue ma faute* qui est orienté vers une conclusion – tout aussi implicite, du type: *Pardonne-moi maman*. Enchaînement rendu possible par la convocation d'un point de vue primitif, partagé par le locuteur ainsi que par la communauté linguistique dont il fait partie, du type: *Faute avouée est à moitié pardonnée*. Cette fois-ci, le locuteur en tant que tel représente le locuteur-être du monde, reconnaissant sa faute à un moment contemporain du «maintenant» de l'énonciation. La représentation du procès comme actuel –à travers l'emploi du tiroir verbal du présent de l'indicatif, l'utilisation de l'embrayeur de personne *je* et le choix du

³Cela en vertu d'un discours primitif, certes vulgaire mais clair, communément admis selon lequel *On ne crache pas dans sa soupe*.

discours primitif permettent de projeter, cette fois-ci une image favorable du locuteur. L'ethos concerné est ici *l'ethos linguistique énonciatif*.

La stratégie argumentative utilisée par le locuteur en tant que tel afin d'obtenir la bienveillance, voire le pardon de son interlocuteur constitue une feinte. Feinte qui repose sur la distinction entre le locuteur en tant qu'être du monde-ALORS et le locuteur tant qu'être du monde-MAINTENANT. Car, en définitive, le locuteur en tant que tel construit, à travers un acte d'énonciation unique, deux ethos l'un négatif et l'autre positif, qu'il rattache toujours au locuteur en tant qu'être du monde. L'ethos négatif concerne le locuteur en tant qu'être du monde-ALORS, donc dans un procès désactualisé; tandis que l'ethos positif résultant de l'acte de contrition concerne le locuteur en tant qu'être du monde-MAINTENANT.

L'autocritique suppose ainsi la construction de deux représentations discursives du locuteur. La seconde, l'ethos énonciatif positif, est destinée à atténuer la portée de l'image négative que constitue l'ethos historique. En définitive, l'autocritique est à interpréter comme une feinte, comme un artifice mis en place par un locuteur dans le cadre de sa stratégie de séduction.

Nous allons ainsi à l'encontre de l'idée défendue par O. Ducrot, selon laquelle l'ethos est attaché au locuteur en tant que tel. Pour nous, il est à rattacher au locuteur-objet de l'énoncé même s'il a des conséquences sur le locuteur-auteur de l'énoncé.

Lorsque le locuteur ne constitue plus l'objet du ou des points de vue de l'énoncé de surface, il n'est plus évidemment pertinent de recourir à la distinction entre locuteur-auteur et locuteur-objet –en tout cas, dans une première étape. Dans le cas suivant, il s'agit plutôt d'une opinion que le locuteur atténue, entre autres, par souci de prudence.

Ceci dit, il **conviendrait** de rappeler au gouvernement espagnol que nous sommes face à une immense tragédie qui nous touche tous et que nous, espagnols, nous devons affronter aussi.

Dicho esto, sí **convendría** recordar al Gobierno español que estamos ante una tragedia inmensa que nos afecta a todos y que los españoles también tendremos que afrontar. (El País, 5-X-99, p. 10).

PVSJ → «Il convient de rappeler...»

PVSJ' → «je rappelle au gouvernement...»

Conclusion: «Le gouvernement doit agir»

À travers l'énoncé de surface, le locuteur-auteur adresse une injonction au gouvernement d'une manière doublement détournée. En effet, il y a une double mise à distance du locuteur vis-à-vis du point de vue sous-jacent: «je rappelle au gouvernement...»

Tout d'abord, l'emploi du conditionnel présent dans l'énoncé de surface permet de représenter le procès comme non intégré à la «réalité» du locuteur⁴, ce qui constitue déjà une première mise à distance. Cette représentation du procès comme déréalisé

⁴Pour le concept de «réalité du locuteur», nous reprenons l'explication proposée par P. Haillet (2002: 7-8): «[...] **par convention**, nous dirons que la **réalité du locuteur** est constituée par ce que son discours représente comme des **faits** contemporains et /ou antérieurs par rapport au moment de l'énonciation.»

permet d'éviter que l'énoncé ne soit ressenti comme trop direct, ce qui serait le cas si le locuteur-auteur avait utilisé le présent de l'indicatif: «il convient de rappeler» (PVSJ) qui représenterait le reproche adressé au gouvernement comme actuel par rapport au *maintenant* de l'énonciation.

Une seconde mise à distance est produite, par le fait même de recourir à une construction impersonnelle permettant d'éviter que l'objet du point de vue ne soit le locuteur-objet représenté dans un procès contemporain du *maintenant* de l'énonciation, c'est-à-dire «moi-maintenant-objet de l'énoncé»: «Je rappelle au gouvernement» (PVSJ'), ce qui serait interprété comme une agression. Car ce PVSJ' constituerait alors un argument favorisant une conclusion implicite du type: «Le gouvernement doit agir». Conclusion que l'on pourrait inférer d'un point de vue primitif, admis par la communauté linguistique, selon lequel, d'une manière générale: «On rappelle quelque chose pour provoquer une réaction».

Cet enchaînement argumentatif (PVSJ' → Conclusion) n'ayant pas été explicité, puisqu'il est sous-jacent, le locuteur-auteur peut toujours répliquer qu'il n'en est pas responsable car, d'une part, le procès est représenté comme n'appartenant pas à sa réalité, d'autre part, le procès est attribué à un être «autre». Ainsi l'image du locuteur est préservée de toute attaque, il projette un ethos positif d'individu non agressif tout en essayant d'obtenir l'effet qu'aurait une injonction. Construction de l'ethos qui est indirecte du fait de l'utilisation d'une construction impersonnelle, qui de plus représente le procès comme n'appartenant pas à la réalité du locuteur.

Un dernier exemple destiné à illustrer la construction indirecte d'un ethos linguistique:

Cette guerre injuste provoquera des milliers de morts et des souffrances considérables pour la population.

PDV₁ → Cette guerre injuste

PDV₁' → Cette guerre qui est injuste

PDV₂ → Cette guerre provoquera des milliers de morts

PDV₃ → Cette guerre provoquera des souffrances considérables.

PVP → Il faut toujours combattre l'injustice.

Conclusion → Stoppons cette guerre.

La démarche que nous adoptons dans l'analyse de cet exemple consiste à dire qu'il y a trois points de vue inscrits dans l'énoncé de surface et que l'objet de ces points de vue n'est pas le locuteur-λ –c'est-à-dire le locuteur en tant qu'être du monde. Le premier point de vue est constitué par «cette guerre injuste» qui correspond à une ellipse syntaxique, paraphrasable par «cette guerre est injuste» (PDV₁); le second point de vue correspond à «cette guerre provoquera des milliers de morts» (PDV₂); et le troisième à «cette guerre provoquera des souffrances considérables pour la population» (PDV₃). Le premier de ces points de vue est un procès représenté comme contemporain du *maintenant* de l'énonciation. En revanche, les deux autres sont représentés comme n'appartenant pas à la réalité du locuteur. Ce dernier revendique, en outre, la paternité de ces trois points de vue, et adopte une attitude d'engagement total à leur égard. Finalement, ces points de vue, nous les interprétons comme des arguments favorisant une même conclusion implicite du type: «Stoppons la guerre» inférée en vertu de la

sélection ou du choix, d'un point de vue primitif selon lequel et d'une manière générale: «il faut toujours combattre l'injustice», point de vue primitif que, par ailleurs, le locuteur partage mais dont il ne peut revendiquer la paternité.

Finalement le locuteur-auteur de l'énoncé, en choisissant ces points de vue et pas d'autres et en adoptant une attitude d'engagement à leur égard, affiche l'ethos d'un individu contraire à la violence et pacifiste.

À travers cet article, nous avons proposé une description des mécanismes qui entrent en jeu dans la construction de l'ethos linguistique, et cela, dans une perspective polyphonique et argumentative. Il nous semble que, dans la construction d'une telle figure, l'un des concepts clef est celui de point de vue primitif. En effet, le choix de ces points de vue primitif, non seulement, reflète les croyances que le locuteur à l'intention de faire partager à son auditoire, mais met aussi en évidence une série d'*ethos linguistiques locaux*. L'agencement séquentiel de ces différents ethos linguistique devrait révéler un *ethos linguistique global* du locuteur qui devrait être toujours positif. Cette dernière idée que nous avançons à présent constitue la thèse que nous défendons dans un travail en cours.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY, R. (dir.) (1999). *Image de soi dans le discours (La construction de l'ethos)*, Paris, Delachaux et Niestlé, Lausanne.
- ANSCOMBRE, J.-CL. (1995). «De l'argumentation dans la langue à la théorie des *topoi*», *Théorie des topoi*, Paris, Éditions Kimé, 11-47.
- (1995). «La nature des *topoi*», *Théorie des topoi*, Paris, Éditions Kimé, 49-84.
- ET DUCROT, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*, Liège-Paris, Mardaga.
- ARISTOTE (1991). *La rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.
- BAKHTINE, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- (1995). «*Topoi* et formes topiques», *Théorie des topoi*, Paris, Éditions Kimé, pp. 85-99.
- FOULLIOUX, C., TEJEDOR, D. (à paraître). «À propos du mode et de l'atténuation», in *Langue française*.
- GARDES-TAMINE, J. (1996). *La rhétorique*, Paris, Armand Colin/Masson.
- HAILLET, P.-P. (2002). *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- (2003). «Polyphonie et modalisation», in A. Rodriguez Somolinos (ed.): *Le français d'hier et d'aujourd'hui: syntaxe et sémantique, Actes du congrès international de linguistique française (avril 2002)*, Madrid.
- MEYER, M. (1991). «Aristote et les principes de la rhétorique contemporaine», *Rhétorique d'Aristote*, Le Livre de Poche, pp. 5-70.
- TEJEDOR, D. (1997a). «Propuesta de trabajo en análisis del discurso político», in *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología*. Tomo II, Grupo Andaluz de Pragmática, Sevilla, pp. 85-91.

- (1997b). «Michel Rocard: ¿Predicador integrista o político?», in *Homenaje al Profesor J. Cantera*, Madrid, Universidad Complutense, pp. 469-474.
- (à paraître). «Ethos, topoï et autocritique», in *Le Français moderne*.
- (à paraître). «L'analyse de l'ethos linguistique dans le discours littéraire», in *Littérature et linguistique: diachronie / synchronie – Autour des travaux de Michèle Perret, D. Lagorgette et M. Lignereux eds.*, CD-Rom, Chambéry, Université de Savoie.
- (à paraître). «Construcción del ethos como estrategia de persuasión en el discurso político», in *Actas del IX Congreso Internacional de la Asociación Española de Semiótica*.
- (à paraître). «L'ethos linguistique dans la préface des Contemplations», in *Actas del XII Congreso de la Asociación de Profesores de Filología Francesa de la Universidad Española*.
- (à paraître). «Ethos et point de vue: une représentation discursive de soi-même», in *Actas del Congreso Internacional L'autre et soi-même – La alteridad y la identidad en el ámbito Francés y Francófono*.
- (à paraître). «Ethos et polyphonie dans *Les liaisons dangereuses*: à propos de la lettre 23».

Referencia temporal y estrategia publicitaria

Isabel Turci Domingo

Universidad de Málaga

Con la inserción de un texto publicitario en los medios culmina un complejo proceso que será determinante para lograr la eficacia discursiva que este tipo de mensajes persigue. De hecho, las agencias de publicidad, como paso previo a la fase específicamente creativa de un anuncio o de una campaña publicitaria, efectúan generalmente una serie de investigaciones sobre tres componentes fundamentales: el producto, el mercado y el consumidor. Con respecto al primero, se analizan las fuerzas que inciden en el ciclo de vida de los productos, su posición en el mercado, las posibilidades de variación o las estrategias de la competencia. El análisis del mercado implica definir si éste se encuentra en fase de nacimiento, madurez o agotamiento, a lo que se unen los estudios prospectivos acerca de su evolución. Para decidir hacia qué sector de consumidores conviene dirigir determinado anuncio o campaña, la investigación relativa a los receptores analiza sus motivaciones y frenos, y tiene en cuenta estudios sociodemográficos y psicográficos previos que dan cuenta de la diversificación de los estilos de vida y establecen clasificaciones acerca de los perfiles de personalidad. Todo anuncio tiene como fin persuadir al destinatario potencial a consumir, y para ello la agencia ha de definir claramente cuál es el objetivo concreto que se persigue con la comunicación publicitaria, es decir, si se pretende cambiar actitudes, cambiar o educar hábitos, vencer frenos del consumidor, cambiar la imagen de marca, diferenciarla o favorecer la distribución. En función de todo ello, se decide la estrategia publicitaria que se va a emplear, en la que deberá determinarse aquello que en el ámbito publicitario se denomina *Copy strategy*. Ésta se compone de tres etapas: la definición de la promesa publicitaria; el modo en que se presentarán las razones que apoyen o justifiquen dicha promesa —o *raison why*—; en tercer lugar, la forma y tono que se van emplear en la comunicación, mediante los que se deberá conseguir relacionar

la promesa y su justificación con los estilos de vida, actividades y valores del público objetivo (Cf. Bassat, 2001: 104). Una vez tomadas estas decisiones y, ya en la fase de estrategia creativa, se establece, en primer lugar, un eje de comunicación o argumento fundamental, que es el que se quiere transmitir; en segundo lugar se determina el concepto, es decir, la idea que se quiere despertar en la mente del consumidor; y en tercer lugar se codifica, se da forma al contenido del anuncio, fase que evidentemente implica una selección estratégica, en función de la planificación de medios que se ha decidido, que supone el tercer paso en la estrategia publicitaria¹. En nuestro caso, dicha planificación dio lugar a la selección de la prensa escrita como soporte de difusión, lo cual, como acabamos de ver, imprimirá un carácter específico al anuncio del que vamos a ocuparnos, que forma parte de una campaña que promociona un destino turístico, Hong Kong, publicada en la revistas de viajes *L'Art de voyager* y *Grands Reportages* a partir del otoño de 2000. Dada la especificidad de dichas publicaciones, supondremos que al menos una parte de su audiencia constituirá el público objetivo (Cf. Martínez Ramos, 1992: 218-219), es decir, aquel para el que se ha construido la campaña, el conjunto de individuos que se sentirán con bastante probabilidad implicados, interpelados, que deberán reconocerse de algún modo en el texto publicitario.

En las páginas que siguen, analizamos el papel que desempeñan los verbos — modo, tiempo, aspecto y persona— y las expresiones temporales deícticas o no deícticas en la articulación de uno de estos textos publicitarios. Mediante este acercamiento microlingüístico, intentaremos desentrañar algunos de los recursos desplegados para lograr la anhelada eficacia discursiva, decisiva para el éxito de una campaña, a la vez que plantearemos algunas conjeturas acerca de la estrategia publicitaria subyacente. Esto implica que habremos de poner necesariamente en relación nuestro estudio con un nivel de análisis superior, pragmático-enunciativo, y por lo tanto macrolingüístico. De hecho, la lengua se pliega a la intención, al fin que se persigue con la comunicación, que en el caso de los textos publicitarios, no es otra que dirigir y persuadir al destinatario para que realice una acción —en términos muy genéricos, que consuma—. A nuestro entender, si adoptamos la perspectiva pragmática, el texto publicitario es, en el plano ilocutivo, un macroacto directivo, indirecto en la inmensa mayoría de los casos; y, en el plano perlocutivo, un macroacto persuasivo, teniendo en cuenta que consideramos la persuasión como un efecto producido en el destinatario².

Destino turístico y relato de viajes

Debido a su carácter indirecto, el texto publicitario puede recurrir estratégicamente a la incorporación de tipos o formas textuales que pertenecen a otros ámbitos discursivos. De hecho, los autores de *L'argumentation publicitaire* ven el texto publicitario como un meta-texto resultado de un fenómeno de intertextualidad (Cf. Adam y Bonhomme, 1997: 143). Si bien esto no es nuevo, sí es novedosa la incorporación de pequeños relatos de viajes cuando el producto es un destino turístico. De hecho, la campaña a la que pertenece nuestro corpus utiliza este recurso en tres de los cuatro anuncios recogidos en el periodo estudiado.

¹Agradecemos al Dr. D. Alfonso Méndiz Noguero, profesor titular de Ciencias de la Comunicación de la Universidad de Málaga, las indicaciones que nos ha proporcionado acerca del proceso creativo en publicidad.

²Véase Cortés Zaborras - Turci Domingo (2000: 237-248).

En aras de la eficacia discursiva, el creativo no sólo persigue la originalidad de su planteamiento sino también que el destinatario lo comprenda con facilidad³. El relato de viajes forma parte de nuestro horizonte cultural, ya sea como género literario, discurso etnográfico documental, artículo de prensa —las revistas con las que trabajamos le dedican una sección—, ya como simple charla con los más allegados al regresar, o con personas menos próximas con las que compartir experiencias en la red. Podemos presumir que el hecho de que estos anuncios instalen al destinatario en un modelo textual disponible en su memoria favorecerá el procesamiento del mensaje e implicará un menor esfuerzo cognitivo.

Por otra parte, los viajes gozan de una valoración positiva en nuestra cultura y suelen asociarse a momentos placenteros, al igual que la agradable prolongación del viaje que supone compartir recuerdos y anécdotas al regresar. De hecho, en el mundo idílico de la publicidad los viajes desafortunados son impensables. Esto nos permite aventurar la hipótesis de que la narración de un viaje dispone positivamente al lector, desde un punto de vista emocional, y de este modo puede ser persuadido con mayor facilidad, hipótesis que se refuerza al considerar el público objetivo aficionado a la lectura de este tipo de revistas.

Una ventaja adicional es que la inclusión de una forma textual ajena al discurso publicitario disimula el carácter prosaico de lo puramente comercial que, como injerencia en el territorio simbólico del otro, podría llegar a provocar rechazo (Cf. Adam y Bonhomme, 1997: 141-144).

Referencia temporal

El presente y el futuro son los tiempos empleados mayoritariamente en publicidad. Sin embargo, la decisión de incorporar un relato de viajes impone, en el nivel microlingüístico, el uso de los tiempos del pasado, que los anuncios suelen evitar o, en todo caso, utilizar con muy poca frecuencia. Intentaremos mostrar el modo de articulación de este tipo de información procedimental, es decir, tanto de los tiempos verbales como de las expresiones temporales. Cuando sea necesario, haremos referencia a ciertas informaciones contextuales o conceptuales. Antes de entrar en el análisis, leamos el texto:

Vivre...c'est découvrir de nouveaux points de vue⁴.

J'étais déjà allé à Hong Kong il y a quelques années pour mon travail. J'avais été fasciné par cette ville vibrante d'énergies et j'ai voulu y retourner avec ma femme et mes enfants. Avec eux j'ai découvert une nouvelle facette du Territoire qui m'avait complètement échappé la première fois: la magnificence de la nature qui l'entoure. Un jour nous sommes partis en excursion. Parmi les nombreuses possibilités qui s'offraient à nous, nous avons choisi un site réputé pour sa facilité d'accès et son somptueux panorama: le parc naturel de Pok Fu Lam sur l'île de Hong Kong. En une heure à peine, nous avons atteint le sommet de la colline de High West. Là, la baie s'ouvrait sous nos pieds en une vue sublime composée de gratte-ciel ultramodernes, de montagnes verdoyantes et d'îles innombrables sur une mer scintillante. Ce camaïeu de verts et de bleus était à couper le souffle. Il nous semblait difficile de réaliser que l'une des villes les plus animées du

³Bassat (2001: 196) ofrece algunos consejos para los redactores publicitarios bajo la expresiva rúbrica: "El texto, sabroso y digerible."

⁴Usamos negrita para indicar que se trata del eslogan. El anuncio emplea otros recursos tipográficos.

monde puisse se situer dans un tel écrin de nature luxuriante.
 Ce jour là [sic], oui, nous avons été éblouis!
 Et vous, comment vivrez-vous Hong Kong?
 Demandez une brochure au 01 42 65 66 64 ou www.hkta.org
 (*L'art de voyager*, Noviembre, nº 106, 2000, p. 15.)

En este texto contamos con quince verbos en modo indicativo, cinco en *passé composé*, cuatro en pluscuamperfecto, cuatro en imperfecto, uno en presente y uno en futuro. También hay un verbo en presente de subjuntivo y otro en imperativo. Por otra parte, encontramos seis marcadores temporales.

Vamos a ocuparnos, para empezar, de un primer bloque textual en el que el deíctico *je* asume el discurso. Hallamos un primer verbo en pluscuamperfecto, en voz activa y en oración independiente: *j'étais allé*. El pluscuamperfecto da cuenta de un proceso terminado en el pasado, cuya distancia con respecto al momento de la enunciación, indicado mediante el marcador temporal *il y a quelques années*, resulta imprecisa debido al uso del indefinido. La misma vaguedad temporal encontramos en el adverbio *déjà*. La combinación de sus rasgos semánticos —anterioridad e inicio— relacionados respectivamente con la sucesión y el límite (Cf. Weinrich, 1989: 354), da a entender que, tras dicha acción, es esperable una continuación. Con ello, parece crearse un estímulo que incita al lector a continuar su paseo por un texto relativamente largo.

Iniciando el periodo siguiente encontramos otro pluscuamperfecto en voz pasiva: *j'avais été fasciné*. A pesar de que tanto el primero como el segundo verbo presentan el mismo afijo temporal, si atendemos a la sucesión de los eventos, debemos interpretar que la fascinación por la ciudad se produjo una vez llegado el viajero a ella. Por otra parte, el uso de la voz pasiva permite la focalización de la atención en el sujeto que cuenta su experiencia. De menor impacto habría resultado optar por *cette ville vibrante d'énergies m'a fasciné*, que desdibujaría el protagonismo del sujeto como testigo. La conjunción copulativa *et* establece, por inferencia, una conexión de causa / consecuencia con la proposición siguiente, en la que el núcleo verbal, *j'ai voulu y retourner*, da respuesta a la expectativa que dejó abierta el adverbio *déjà*. Como vemos, la motivación que genera un querer hacer por parte del sujeto se sitúa en un momento anterior, coincidente con su primera estancia en Hong Kong. La consecuencia o decisión de emprender un nuevo viaje, acción aún en fase virtual debido al uso del auxiliar modal *vouloir*, se expresa en *passé composé*. Con el uso de este tiempo, el enunciador percibe y presenta el evento al que alude en su globalidad, ya terminado, y conectado con el momento de la enunciación. Por otra parte, el punto de referencia temporal no es ya el primer viaje, en el que se originó la fascinación, sino que se ha avanzado con respecto a él. Sin embargo, no se aporta ningún dato sobre el momento en el que se tomó la decisión, presuponemos que dicha acción precede a la enunciación. Una imprecisión que no es banal pues el lector inferirá que cualquier momento es bueno para visitar Hong Kong.

Observemos el verbo siguiente. El uso del *passé composé* hace avanzar el tiempo tomándose como referencia la acción anterior, es decir, la decisión de viajar. *Je* sigue asumiendo la acción, *J'ai découvert*, pero el sintagma preposicional *avec eux*, en el que el deíctico *eux* constituye una anáfora de *ma femme et mes enfants*, modifica sensiblemente la situación. Volveremos un poco más tarde sobre ello. En la proposición relativa que sigue, *qui m'avait échappé la première fois*, el pluscuamperfecto y la marca

temporal iterativa recuperan el primer viaje. En este caso, se desfocaliza el enunciador - el déictico pronominal es objeto y no sujeto-, con lo que se diluye su irresponsable ceguera ante el entorno natural de la ciudad, al que se hace alusión en presente: *La magnificence de la nature qui l'entoure*. Por lo demás, los conocimientos enciclopédicos suscitan un juicio indulgente: el viaje de negocios no suele dejar tiempo para las visitas turísticas; y *je* se redime gracias a un viaje en familia que abre nuevas perspectivas y resuelve las carencias del primero.

En cuanto a la aposición que especifica *une nouvelle facette du territoire* precedida de dos puntos, es el enunciado global, *la magnificence de la nature qui l'entoure*, y no el verbo el que soporta el valor atemporal o genérico del presente⁵. Este hecho propicia la siguiente interpretación: la belleza de los parajes naturales que rodean Hong Kong está permanentemente a disposición del viajero que decida gozar de ella cuando así lo desee. Pero, para poder hacerlo debe estar dispuesto a descubrir nuevos puntos de vista, tal como sentencia el eslogan. Con *Vivre... c'est découvrir de nouveaux points de vue*, se plantea una redefinición del verbo vivir que sugiere un cambio de percepción y de rutinas. El valor atemporal de los infinitivos, el mismo que hemos encontrado en el presente del verbo *entourer*, subraya que ese cambio es posible en todo momento y, por consiguiente, también la decisión de emprender el viaje.

A lo largo de este primer bloque textual, el cotexto ha ido proporcionando ciertos datos acerca del sujeto. Es un hombre casado y con hijos, que ha viajado a Hong Kong por razones de trabajo, y ha decidido volver con su familia. De esta escueta información podemos inferir su categoría socioeconómica: es muy probable que se trate de un ejecutivo perteneciente a una empresa con relaciones en el extranjero o de un hombre de negocios, de clase media alta, con ingresos suficientes para permitirse unas vacaciones familiares en un lugar exótico. Estos datos, algunos explícitos y otros sujetos a presuposición, responden a un estereotipo⁶, el perfil de consumidor al que se ha decidido dirigir el mensaje. No son banales, pues han de suscitar la identificación del público objetivo con el personaje del relato y, por ende, su implicación en las sugerencias de acción que presenta el texto.

Por otro lado, en esta primera parte del análisis hemos podido comprobar que los afijos y las expresiones temporales organizan el texto en torno a dos viajes: el primero marcado por el uso de tres verbos en pluscuamperfecto - *j'étais allé, j'avais été fasciné, qui m'avait échappé* y de los marcadores *déjà, il y a quelques années* y *la première fois*; y el segundo viaje, cuyo relato sólo se introduce en este primer bloque, mediante el uso del *passé composé*: *j'ai voulu* y *retourner* y *j'ai découvert*. La alusión a estos dos viajes nos permite apuntar ya una hipótesis acerca de una estrategia publicitaria subyacente. El relato del primero ejerce una función de recuerdo sobre un producto ya introducido en el mercado. Al revalorizar la ciudad, obedece a las creencias generalizadas o topos acerca

⁵Cf. Maingueneau (1991: 66). Otros autores hablan del valor omnitemporal o pancrónico de este uso del presente. Cf. Riegel *et al.* (1994 300).

⁶Es de suponer que la agencia publicitaria ha tenido en cuenta investigaciones relacionadas no sólo con la categoría socioeconómica sino también aquéllas relacionadas con los estilos de vida y los perfiles de personalidad. Este tipo de estudios implican un proceso de construcción de estereotipos, necesario para la adaptación eficaz del mensaje. En este sentido, son significativas las palabras de Amossy a propósito del discurso persuasivo: "Dans la perspective argumentative, le stéréotype permet de désigner les modes de raisonnement propres à un groupe et les contenus globaux du secteur de la doxa dans laquelle il se situe [...] La construction de l'auditoire passe nécessairement par un processus de stéréotypage", Amossy (1999: 135).

de Hong Kong, un centro de negocios activo que suele asociarse con los viajes de trabajo. Con el relato del segundo viaje se intentará modificar la actitud de los consumidores potenciales ante el producto y contrarrestar un freno: la idea de que es una ciudad relacionada específicamente con los negocios, no apta para unas vacaciones familiares. Para ello, se sugieren motivaciones nuevas: el descubrimiento de una faceta distinta y atractiva para las familias, el goce de *la magnificence de la nature qui l'entoure*. Este segmento, que ya hemos tenido ocasión de comentar, esencial en el desarrollo del texto, establece un punto de engranaje entre el primer viaje, en el que el sujeto prescinde del entorno natural, y el segundo, en el que lo percibe como el aliciente principal. A la vez, es un elemento clave de la promesa publicitaria.

En este punto, retomemos la oración que dejamos en suspenso anteriormente: *avec eux, j'ai découvert une nouvelle facette du territoire*. La presencia del sintagma preposicional *avec eux* desencadenará el paso de *je* a *nous* que, en adelante, asumirá el discurso.⁷

Además de propiciar este cambio, el periodo mencionado resulta de gran relevancia en el texto pues *j'ai découvert* encapsula⁸ las acciones que conforman el resto del cuerpo del anuncio. Esto es así porque no entrañan una sucesión temporal con respecto a él, no hacen avanzar el tiempo sino que vienen a integrarse en el intervalo que abarca, es decir la duración del segundo viaje. A nuestro entender, el efecto que el fenómeno de “encapsulación” produce es la proyección de los rasgos semánticos del verbo *découvrir* sobre los sub-elementos que incluye el enunciado “encapsulador”. Suponemos, tanto por la amplitud de la cápsula así caracterizada, como por la presencia del mismo verbo en el eslogan, que la idea de descubrimiento ha sido clave en la determinación del eje de comunicación y del concepto creativo de este anuncio.

Pero veamos cómo se organiza la cápsula. Contamos con siete verbos en modo indicativo, dos verbos en *passé composé*, uno en pluscuamperfecto, cuatro en imperfecto y uno en presente de subjuntivo.

El primer verbo aparece en la oración *un jour nous sommes partis en excursion* que alude, digamos, a un micro-viaje realizado mientras la familia estaba en Hong Kong. El valor del *passé composé* es el mismo que hemos encontrado en la primera parte del análisis. El evento, anterior al momento de la enunciación, aunque conectado con él, es percibido y presentado en su globalidad y terminado. *Un jour*, marcador temporal no déctico que indica el intervalo en el que se realizó la excursión, se sitúa con referencia al del enunciado “encapsulador”, es decir el segundo viaje, pero ninguno de los dos intervalos se fijan con concreción en el tiempo. Esta indefinición ha de resultar rentable para la argumentación publicitaria ya que, probablemente, el lector interpretará que cualquier momento es bueno para viajar a Hong Kong y, una vez allí, cualquier día es adecuado para hacer una excursión en los parajes naturales que rodean la ciudad.

Por otra parte, esta misma oración *un jour nous sommes partis en excursion* inaugura a su vez una segunda cápsula, dependiente de la primera, que incluye las acciones y estados restantes. La presentación de una excursión en el anuncio debería

⁷Esta extensión de *je*, que comprende al propio enunciador más mujer e hijos, nos ha servido para marcar un segundo bloque textual en nuestro análisis.

⁸Saussure, L. (1998) presenta un estudio acerca de la encapsulación en el que trata específicamente el *passé simple*.

activar en la mente del lector un *script* o modelo de situación prototípico almacenado en su memoria que facilitará el tratamiento. De hecho, encontramos los elementos que eran de esperar: la fase preparatoria, el desplazamiento al lugar, la contemplación del mismo y las impresiones que produce. Aunque la organización de una excursión precede lógicamente a su realización, *nous avons choisi*, segundo verbo de la oración siguiente, no sobrepasa (hacia atrás) el intervalo que comprende el enunciado “encapsulador”, pues en la representación mental de una excursión cabe sin problemas su fase preparatoria. Con la oración *Parmi les nombreuses possibilités qui s’offraient à nous, nous avons choisi un site réputé pour sa facilité d’accès et son somptueux panorama*, además de informar sobre la amplitud de la oferta, el texto publicitario introduce, sutilmente, un argumento que obedece a la demanda más puntera de un gran sector de consumidores de la industria turística: la posibilidad de organizar sus viajes a la carta. En cuanto al valor de los tiempos verbales, *nous avons choisi* proporciona el punto de referencia temporal para *qui s’offraient à nous*. El imperfecto de la oración relativa, al carecer de límites temporales, precede al predicado *en passé composé*, coincide con él y lo sigue. De este hecho se desprende el siguiente argumento: la oferta turística en Hong Kong es permanente, existe antes de que el personaje elija una de ellas y seguirá existiendo después.

El tiempo avanza en el interior de esta segunda cápsula ya que, de la elección del lugar pasamos al desplazamiento al mismo. Nos referimos a la oración *En une heure à peine, nous avons atteint le sommet de la colline de High West. En une heure* cuantifica el intervalo de tiempo requerido para realizar la acción; la modificación argumentativa que efectúa sobre este sintagma el adverbio *à peine* orienta al lector hacia una conclusión positiva: la rapidez del traslado. El verbo perfectivo *atteindre* subraya igualmente la limitación del proceso. También contribuye a ello la elección estratégica del pluscuamperfecto que muestra el proceso cerrado y anterior a la contemplación de los lugares. No se recurre a la mención explícita de la acción de contemplar, ésta habrá de ser inferida a partir de la descripción que sigue.

Mientras dura la observación del panorama, el tiempo se detiene. El verbo *s’ouvrait* se encarga de presentar el entorno natural de Hong Kong a través de los ojos de los viajeros, de forma subjetiva. Anclado en la referencia temporal del enunciado “encapsulador” y situado con relación a la sucesión de eventos dentro de la cápsula, el imperfecto presenta la acción desde el interior, en su desarrollo, realizada y en parte virtual, con lo que se da la impresión de ver los parajes descritos a cámara lenta. La ausencia de límites temporales, propia del imperfecto, imprime la idea de pervivencia en el tiempo, muy eficaz en el contexto de este anuncio: la belleza de la naturaleza que rodea Hong Kong es permanente y seguirá a la espera de quien quiera gozarla. Hay que apuntar, por otro lado, que la descripción de los lugares no es ingenua, la argumentación se oculta tras ella.

También sirve el imperfecto para transmitir la reacción que la contemplación provoca en los viajeros. Una reacción emocional en *ce camaïeu de verts et de bleus était à couper le souffle* y una respuesta racional, *il nous semblait difficile de réaliser [...]*. Si con el imperfecto el tiempo se dilata, también la impresión que dejan aquellos parajes en el viajero.

Para explicar el uso del subjuntivo *puisse*, debemos recuperar la oración completa: *il nous semblait difficile de réaliser que l’une des villes les plus animées du*

monde puisse se situer dans un tel écrin de nature luxuriante que cierra el cuerpo del anuncio. El lexema negativo *difficile* revela el interés del locutor por modificar una situación (Cf . Weinrich, 1989: 180), en nuestro caso, que Hong Kong se caracterice sólo por la animación de la ciudad, y darle otro sentido, que el subjuntivo *puisse* se encarga de transmitir: también ofrece un entorno grandioso. Con ello, se logra retomar no sólo la motivación nueva sino la ya introducida y recordarlas a los lectores al final del texto.

Tras su análisis, quisiéramos ahora hacer balance de los efectos que el fenómeno de “encapsulación” ha producido. Al iniciar el estudio del elemento “encapsulador” principal, *j’ai découvert*, decíamos que éste proyecta su contenido semántico sobre los elementos que componen la cápsula, pero el fenómeno descrito produce un segundo efecto: también las acciones y estados “encapsulados” amplían y perfilan, en definitiva, enriquecen el elemento “encapsulador”. Por otra parte, la “encapsulación” permite la formulación de hipótesis anticipatorias y acelera la comprensión, porque los eventos que componen la cápsula quedan agrupados y son más manejables para su tratamiento cognitivo. Las ventajas de su uso en el discurso publicitario, que busca una comprensión fácil y rápida, parecen evidentes.

Ya fuera de la cápsula y también del cuerpo del anuncio, encontramos una oración exclamativa *Ce jour-là, oui, nous avons été éblouis!* El marcador temporal no deíctico toma como punto de referencia *un jour*, situado al inicio de la cápsula 2, es decir, el día de la excursión, para hacer un comentario que, desde el momento de la enunciación, recuerda la experiencia vivida. La voz pasiva focaliza la atención del lector sobre el sujeto. A diferencia de la otra construcción pasiva usada al inicio del anuncio, *j’avais été fasciné*, no se menciona el agente: el destinatario sabe a estas alturas que se trata de *la magnificence de la nature qui l’entoure*. Hay que subrayar que ambas construcciones pasivas llevan implícitas la promesa publicitaria: *Nous avons été éblouis*, la promesa primaria; *j’avais été fasciné par cette ville [...]*, la secundaria. Con esta última, se trae a la memoria del destinatario los alicientes de la ciudad que el emisor publicitario no quiere descartar.

También al pie del cuerpo del anuncio, encontramos una pregunta retórica que usa el verbo *vivre*, ya utilizado en el eslogan: *Et vous, comment vivrez-vous Hong Kong?* El futuro simple, que localiza el proceso en un momento posterior al de la enunciación, sitúa al consumidor potencial, ya decidido a viajar, o recién llegado al destino a punto de iniciar el consumo. Tras el relato del viajero, se le incita a vivir su propia experiencia a su modo. Con esta oración, subrepticamente, se da a entender, de nuevo, que se contempla un tipo de viaje personalizado, a la medida del cliente.

Por último, encontramos un imperativo para expresar un acto directivo. *Demandez une brochure* crea la ilusión de que el canal de comunicación sigue abierto después de la lectura del anuncio. Adam y Bonhomme (1997: 44) ven en ello una prolongación cognitiva del acto publicitario.

Conclusión

Hemos visto cómo la referencia temporal del pasado ha articulado un relato de viajes, recurso llamativo por su originalidad en este anuncio, y hemos intentado extraer conclusiones acerca de la estrategia publicitaria subyacente. Ahora, para concluir, quisiéramos, muy brevemente, hacer balance de este recurso en torno a dos cuestiones,

una de orden publicitario, otra de orden discursivo.

En primer lugar, aunque desconocemos el impacto de la campaña, el relato de viajes parece tener un buen potencial para cumplir los objetivos que, a nuestro entender, se perseguían. El recurso a la estructuración en dos viajes debería, por una parte, mantener el mercado de turismo de negocios, probablemente disminuido a causa de la recesión económica que provocó el fin del régimen colonial inglés y la incorporación de Hong Kong a China en 1997; y, por otra parte, abrir el mercado a un sector de consumidores distinto, las familias, y a un tipo de turismo diferente, el turismo de ocio y esparcimiento.

En segundo lugar, podemos preguntarnos acerca de la eficacia discursiva del recurso al relato de viajes. Este artificio da lugar a que el género epidíctico, característico de la publicidad —la modalidad apreciativa es patente en el texto—, sea asumido por un enunciador que no es parte implicada desde un punto de vista comercial. Es de sobras sabido que la autoridad del enunciador es una baza muy importante en el camino de la persuasión. En este sentido, la experiencia vivida por el personaje, viajero efectivo y consumidor satisfecho, que, en calidad de testigo, comparte con el lector lo que ha visto y las impresiones que su viaje le han causado, le hacen creíble y le conceden la autoridad necesaria para hacerle garante de la verdad, aún cuando todo receptor sea consciente de que la “verdad” publicitaria es bastante “particular”. Pero éste es ya otro tema.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ADAM, J.-M. y BONHOMME, M. (1997). *L'argumentation publicitaire*, Paris, Nathan.
- AMOSSY, R. (1999). «L'éthos au carrefour des disciplines: rhétorique, pragmatique, sociologie des champs», in Amossy, R. (dir.): *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, pp. 129-154.
- BASSAT, L. (2001). *El libro rojo de la publicidad*, Barcelona, Plaza & Janés.
- CORTÉS ZABORRAS, C. y TURCI DOMINGO, I. (2000). «Partez chaque mois à la découverte du monde libre comme l'air o la persuasión en las revistas de viajes», *Thélème, Revista Complutense de Estudios Franceses*, 15, pp. 237-248.
- MAINGUENEAU, D. (1991). *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MARTÍNEZ RAMOS, E. (1992). *El uso de los medios de comunicación en marketing y publicidad*, Madrid, Akal Comunicación.
- RIEGEL M. et al., (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- SAUSSURE, L. (1998). «L'encapsulation d'événements. L'exemple du passé simple», in Moeschler, J. (dir.): *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé, pp. 245-269.
- WEINRICH, H. (1989). *La grammaire textuelle du français*, Paris, Didier.

